ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DEUXIÈME LÉGISLATURE

TABLES GÉNÉRALES

des **DOCUMENTS** et **DÉBATS** parlementaires

rédigées par le Service des Archives

6 Décembre 1962 — 2 Avril 1967

1re PARTIE

TABLE DES MATIÈRES

TOME II

Lettres E à Z

et ANNEXE

PARIS

IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

1969

E

EAU.

1. — Projet de loi relatif à la réalisation de certains travaux d'équipement rural, notamment en matière d'hydraulique, présenté au Sénat le 27 juillet 1962 par M. Edgar Pisani, Ministre de l'Agriculture (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 325 (année 1961-1962)** ; rapport le 6 décembre 1962 par M. Lalloy, **n° 9 (année 1962-1963)**. Adoption le 18 décembre 1962. — Projet de loi **n° 1 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1962 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 48** ; rapport le 25 janvier 1963 par M. Le Bault de la Morinière, **n° 134**. Adoption avec modification en première lecture le 5 février 1963 (p. 2039). — Projet de loi **n° 10**.

Transmis au Sénat le 6 février 1963, **n° 51 (année 1962-1963)** ; rapport le 13 février 1963 par M. Lalloy, **n° 55 (année 1962-1963)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 21 février 1963. — Projet de loi **n° 24 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-233 du 7 mars 1963, publiée au *J. O.* du 8 mars 1963 (p. 2299 et suiv.).

DISCUSSION [5 février 1963] (p. 2031). Entendus : MM. Le Bault de la Morinière, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Ruffe.

Les investissements nécessités par l'agriculture moderne ; l'importance primordiale du problème de l'eau ; les dégâts causés par les excès d'eau l'hiver et par la sécheresse l'été (p. 2031) ; les conséquences catastrophiques du gel (p. 2031, 2032) ; la non-application de excès d'eau l'hiver et par la sécheresse l'été ; l'article 41 de la loi d'orientation agricole faisant obligation au Gouvernement de déposer un projet de loi organisant un régime de garantie contre les calamités agricoles (p. 2032) ; les dispositions du projet ; l'accroissement des facultés données aux collectivités locales d'intervenir en matière d'irrigation et d'aménagement hydraulique (p. 2031) ; la prise en charge par l'Etat de certains travaux au titre de l'équipement rural lorsque leur montant dépasse les possibilités des collectivités locales (p. 2031, 2032) ; l'insuffisance des crédits par rapport aux besoins (p. 2031, 2032) ; la situation des petites exploitations agricoles (p. 2032) ; la charge imposée aux collectivités locales pour les travaux de curage et d'aménagement des eaux du domaine privé (p. 2032) ; la possibilité pour les grands propriétaires fonciers de continuer à assumer cette charge ; les travaux intéressant la pêche et la pisciculture (p. 2033).

Art. 1er : Livre Ier du Code rural, Titre VI, Chapitre III : *Des travaux entrepris par les départements et les communes.*

Art. 175 du Code rural : les dégâts causés par les incendies de forêts dans le Var ; l'érosion causée par les eaux de pluie (p. 2033, 2034) ; la prise en charge souhaitable par l'Etat des travaux destinés à lutter contre l'érosion consécutive à ces incendies (p. 2033, 2034) ; l'intention du Gouvernement de déposer un projet de loi relatif à la protection de la forêt contre l'incendie (p. 2034) ; amendement de M. Le Bault de la Morinière, au nom de la Commission, tendant à une modi-

fication de forme (p. 2034) ; l'harmonisation nécessaire du texte proposé avec le décret du 24 novembre 1962 relatif à l'exercice de la police des eaux (p. 2034); adoption (*ibid.*); adoption de l'article 175 du Code rural ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 176 du Code rural : amendement du Gouvernement tendant à une modification de forme (p. 2034); adoption (*ibid.*); amendement de M. Le Bault de la Morinière, au nom de la Commission de la production, tendant à substituer aux mots « l'arrêté indique » les mots « lorsque l'arrêté visé à l'alinéa précédent est un arrêté du préfet, indique » (p. 2034) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Le Bault de la Morinière, au nom de la Commission, et de M. Augier (consultation de tous les intérêts en cause dans l'ensemble de la zone concernée par les travaux) (p. 2034) ; l'aspect réglementaire des dispositions de cet amendement (p. 2035) ; retrait de l'amendement (p. 2035) ; amendement de M. Ruffe prévoyant, lorsque les travaux concernent la pêche ou la pisciculture, la consultation de l'ingénieur en chef chargé de la pisciculture et du président de la fédération des associations de pêche (p. 2035) ; l'inopportunité de consulter une personne étrangère au droit public ; la compétence du président de la fédération des pêcheurs (p. 2035) ; rejet de l'amendement (p. 2035) ; adoption de l'article 176 du Code rural modifié (p. 2035).

Art. 177 du Code rural (p. 2035) ; adoption (*ibid.*).

Art. 178 du Code rural (p. 2035) ; adoption (*ibid.*).

Art. 179 du Code rural (p. 2035) ; adoption (*ibid.*).

Vote du premier alinéa du Titre Ier du projet de loi (p. 2036) ; vote de l'ensemble de l'article 1er du projet de loi (p. 2036).

Art. 2 : *Abrogation du décret du 30 octobre 1935 relatif au curage des cours d'eau* (p. 2036).

Art. 3 : Art. 116 du Code rural (p. 2036) ; amendement de M. Le Bault de la Morinière, au nom de la Commission, tendant à substituer aux mots « non navigables et non flottables », les mots « non domaniales » (p. 2036) ; adoption (p. 2036) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (p. 2036).

Art. 4 du projet : Art. 143 du Code rural (p. 2036) ; adoption (*ibid.*).

Art. 5 du projet : Art. 151-1 du Code rural, *Travaux d'équipement rural exécutés par l'Etat* (p. 2036) ; amendement de M. Le Bault de la Morinière, au nom de la Commission de la production, et de M. Augier prévoyant que les travaux devront être précédés d'une enquête dans les formes prévues à l'article 176 du Code rural (p. 2036) ; l'inutilité d'une enquête complémentaire pour des travaux exécutés pour le compte de l'Etat ; l'absence d'une participation aux frais des intéressés ; l'existence d'une enquête d'utilité publique (p. 2037) ; rejet de l'amendement (p. 2037) ; adoption de l'article 5 (p. 2037).

Art. 6 du projet : Art. 151-2 du Code rural (p. 2037) ; adoption (*ibid.*).

Article additionnel du Gouvernement : Nouvelle rédaction de l'article 109 du Code rural (révocation ou modification des autorisations accordées pour l'établissement d'ouvrages ou d'usines sur les cours d'eau non domaniaux (p. 2037) ; sous-amendement de M. Halbout tendant à substituer aux mots « depuis plus de dix ans » les mots « depuis plus de vingt ans » (p. 2037) ; l'interprétation donnée par la jurisprudence à un décret du 6 mars 1959 sur la révocation des permissions accordées pour l'installation d'usines (p. 2037, 2038) ; le cas des moulins inutilisés depuis longtemps ; celui des industries sinistrées non encore indemnisées (p. 2038) ; la longueur excessive d'un délai de vingt ans (p. 2038) ; adoption du sous-amendement de M. Halbout (p. 2038) ; adoption de l'article additionnel du Gouvernement ainsi modifié (p. 2038).

Article additionnel de M. le Bault de la Morinière, au nom de la Commission de la production, et de M. Augier prévoyant que lorsque les travaux d'aménagement régional feront l'objet d'une mission générale, la définition de cette mission devra être précédée d'une enquête effectuée dans les formes prévues à l'article 176 du Code rural (p. 2038) ; l'harmonisation nécessaire des dispositions du projet avec l'article 28 de la loi complémentaire d'orientation agricole (p. 2038) ; rejet de l'amendement (p. 2039).

Article additionnel du Gouvernement : Extension de la loi par décret aux départements d'outre-mer (p. 2039); adoption (*ibid.*); explications de vote ; la prise en charge et l'exécution des travaux ; la participation des collectivités locales et des propriétaires intéressés (p. 2039) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2039).

Orateurs : MM. Augier, Lucien Bourgeois, Halbout, Le Bault de la Morinière, *Rappor-*

teur de la Commission de la production ; Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Ruffe.

2. — Proposition de loi relative à la mise en valeur des cours d'eau non navigables ni flottables, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Bricout (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 243.**

3. — Projet de loi relatif au régime et à la répartition des eaux et à leur protection contre la pollution, présenté à l'Assemblée Nationale le 24 juillet 1963 par M. Marc Jacquet, Ministre des Travaux publics et des Transports (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 497** ; rapport le 11 octobre 1963 par M. Garcin, **n° 571.** Adoption le 14 novembre 1963 (p. 7257). — Projet de loi **n° 107.**

Transmis au Sénat le 21 novembre 1963 (renvoyé à une Commission spéciale), **n° 36 (année 1963-1964)** ; rapport le 28 avril 1964 par M. Maurice Lalloy, **n° 155 (année 1963-1964).** Adoption avec modification en première lecture le 20 mai 1964 et avec le titre suivant : « *Projet de loi relatif au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution* ». — Projet de loi **n° 75 (année 1963-1964).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 26 mai 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 905** ; rapport le 8 octobre 1964 par M. Zimmermann, **n° 1104.** Adoption avec modifications en deuxième lecture le 13 octobre 1964 (p. 3167). — Proposition de loi **n° 265.**

Transmis au Sénat le 22 octobre 1964 (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 7 (année 1964-1965)** ; rapport le 17 novembre 1964 par M. Lalloy, **n° 31 (année 1964-1965).** Adoption définitive en deuxième lecture le 2 décembre 1964. — Proposition de loi **n° 23 (année 1964-1965).**

Loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 18 décembre 1964 (p. 11258 à 11265). — Rectificatifs au *J. O.* du 15 janvier 1965 (p. 402) et au *J. O.* du 6 février 1965 (p. 1066).

DISCUSSION [16 octobre 1963] (p. 5179, 5199). Entendus : MM. Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports ;* Garcin, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Commenay, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges ;* Bayle, Privat, Roucaute, Bettencourt, Barbet, Gasparini, Fiévez, Massot, Zimmermann, *Vice-Président de la Commission des lois ;* Becker, Le Goasguen, Collette, Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports.*

La hâte regrettable avec laquelle ce projet est discuté (p. 5181, 5190, 5194) ; l'augmentation des besoins en eau du fait de l'évolution démographique et du développement technique dans l'industrie et l'agriculture (p. 5179, 5180, 5183, 5185, 5194) ; l'augmentation nécessaire des ressources (p. 5180, 5181) ; le retard apporté à la captation des eaux du Val de Loire (p. 5192) ; la répercussion nécessaire du gaspillage (p. 5181).

La pollution des eaux (p. 5180, 5181, 5183, 5185, 5191, 5195, 5208) ; les inconvénients qu'elle présente pour la faune et la flore (p. 5182, 5186, 5188, 5189) ; la santé publique (p. 5185, 5193); le tourisme (p. 5185); le rapport fait à ce sujet par le Conseil économique (p. 5182, 5195) ; celui fait par le Conseil supérieur de la pêche (p. 5188) ; le projet de déversement dans la Méditerranée des boues rouges provenant de l'usine de bauxite de Péchiney (p. 5181, 5185, 5186, 5193, 5202) ; le préjudice causé à la ville d'Arles par le rejet dans le Rhône des résidus de l'usine Progil (p. 5186) ; la pollution des eaux de l'Auzonnet (p. 5188, 5189) ; la pollution de l'eau de Seine (p. 5191, 5192) ; le projet d'agrandissement de la station d'épuration d'Achères (p. 5191, 5192); l'intérêt présenté par la construction des barrages Seine et Marne (p. 5192) ; les inconvénients du rejet à la mer des résidus d'hydrocarbures par les navires (p. 5185, 5201, 5202) ; la convention signée à Londres le 17 avril 1957 réglementant cette question (p. 5185, 5201, 5202) ; les dommages causés par les pesticides, les insecticides et les détersifs (p. 5187, 5201) ; le projet d'installation d'une raffinerie de pétrole à Montereau (p. 5191) ; les pollutions causées par les résidus des usines atomiques (p. 5186, 5189); le contrôle nécessaire des usines dépendant du Commissariat à l'énergie atomique (p. 5187, 5189) ; l'exclusion regrettable du champ d'application de la loi des forages pétroliers (p. 5183, 5184, 5185, 5191, 5203).

Le problème de l'eau dans la région du Nord (p. 5193, 5194) ; dans le département

du Pas-de-Calais (p. 5203) ; la réforme souhaitable de la législation et de la gestion des wateringues (p. 5203) ; l'insuffisance de la législation actuelle (p. 5181, 5185, 5194); les solutions adoptées dans les législations étrangères (p. 5202).

Les dispositions du projet (p. 5181, 5182, 5183).

La classification des rivières (p. 5182, 5183, 5186, 5202) ; les réserves qu'elle suscite (p. 5182, 5186) ; les changements de catégorie (p. 5202) ; le sort réservé à la dernière catégorie (p. 5186, 5188, 5202) ; les cours d'eau mixtes (p. 5182, 5184, 5202).

La création de zones spéciales d'aménagement des eaux (p. 5181, 5184, 5195).

Les établissements publics prévus pour résoudre le problème de la pollution (p. 5182, 5183, 5186, 5187, 5190) ; leur caractère local (p. 5190, 5204) ; la représentation au sein de ces organismes des intéressés (p. 5184, 5187, 5188, 5204) ; l'atteinte que cette création portera aux pouvoirs des collectivités locales (p. 5187) ; la création souhaitable d'un fond national de l'eau (p. 5183, 5185, 5203).

Le préjudice risquant d'être causé à l'agriculture (p. 5184, 5194) ; notamment dans les régions de montagne (p. 5195) ; la diminution des droits des riverains (p. 5195) ; les dérogations apportées à l'article 644 du Code civil (p. 5195, 5202).

Le caractère de loi cadre de la loi (p. 5183, 5185) ; l'importance des mesures devant être prises par décret (p. 5189, 5190, 5194, 5203).

Le coût élevé de l'épuration (p. 5180, 5182, 5184) ; la charge que son obligation va imposer aux installations anciennes (p. 5180) ; le financement du projet (p. 5184, 5187, 5189, 5195, 5204) ; l'augmentation probable des charges des collectivités locales (p. 5184) ; l'octroi souhaitable de subventions aux communes et d'avantages fiscaux aux industriels (p. 5184).

Les responsabilités dans les infractions commises par des organismes de droit public (p. 5185).

La trop grande répression prévue par le projet (p. 5196).

Reprise de la discussion [14 novembre 1963] (p. 7126). Entendus : MM. Gaudin, Zimmermann, *Rapporteur*.

Motion de renvoi à la Commission déposée par MM. Gaudin et Laurent (p. 7216); l'insuffisance de l'examen du projet par la Commission (p. 7216) ; la réponse qui aurait été faite à un parlementaire par M. Olivier Guichard à propos des boues rouges de Cassis ; la demande présentée par la Commission de la chasse et de la pêche réunie à l'Assemblée Nationale tendant au renvoi du projet ; les conditions de travail de la Commission des lois ; la démission de M. Garcin de son mandat de rapporteur ; la nécessité de remédier rapidement à l'insuffisance des textes en vigueur et de voter le projet de loi (p. 7216) ; l'irrecevabilité de la motion de renvoi, la discussion générale ayant été close au cours de la deuxième séance du 16 octobre (p. 7217).

TITRE 1er (p. 7217) ; *De la qualité des eaux et de leur protection contre les pollutions, champ d'application de la loi.*

Art. 1er (p. 7217) ; l'intérêt présenté par le classement des rivières notamment pour la région parisienne (p. 7217) ; amendement de M. Hoguet (extension des dispositions de l'article à tous les pollueurs qu'elle que soit leur nature juridique (p. 7217) ; la généralité des termes de l'article ; la difficulté de définir juridiquement un organisme pollueur (p. 7217) ; retrait de l'amendement (*ibid.*) ; amendement du Gouvernement (application de la loi aux déversements en mer susceptibles de polluer les eaux de mer dans la limite des eaux territoriales (p. 7217) ; sous-amendement de MM. Le Goasguen et Karcher (suppression des mots « dans les limites des eaux territoriales ») (p. 7218) ; la pollution des eaux de mer ; les méfaits causés par les hydrocarbures persistants (p. 7218) ; le respect de la loi par les commandants de bâtiments français qu'ils soient ou non dans les eaux territoriales françaises ; l'aggravation de la situation le long des côtes françaises ; l'application de la convention de Londres (p. 7218) ; les conséquences des flux et des courants ramenant les déversements faits au-delà des limites territoriales (p. 7218, 7219) ; rejet du sous-amendement de MM. le Goasguen et Karcher (p. 7219) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 7219) ; amendement de M. Zimmermann au nom de la Commission (exception en faveur des déversements des exploitations agricoles lorsqu'ils sont susceptibles d'une épuration naturelle et en faveur des lâchures des installations hydroélectriques (p. 7219) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Collette (application de l'article aux per-

sonnes physiques et privées) (p. 7219) ; amendement analogue de MM. Cazenave, Ebrard et Desouches ; le caractère général de la loi ; l'inutilité des amendements (p. 7219) ; rejet du texte commun des amendements (*ibid.*) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : *Classement des eaux en catégories de qualité* (p. 7219) ; l'inquiétude de la Fédération nationale de défense des riverains et usagers des cours d'eau français et de la Fédération nationale de pêcheurs à la ligne (p. 7219, 7220) ; les avantages risquant d'être accordés à de grands pollueurs (p. 7220) ; la protection de « l'eau-loisir » ; la transformation probable de nombreux cours d'eau en égouts à ciel ouvert (p. 7220); amendement de MM. Garcin, Fiévez et Bustin (institution d'un Conseil supérieur de l'eau (p. 7220, 7221) ; amendement analogue de M. Commenay, au nom de la Commission de la production, et de MM. Cermolacce et Roucaute (p. 7221) ; les conditions du rejet par la Commission des lois de l'amendement de M. Garcin ; la démission de M. Garcin de ses fonctions de rapporteur ; le caractère général du problème de l'eau, la nécessité de créer un organisme national pour s'occuper de la préservation de l'eau, de sa faune et de sa flore et de la régénération des eaux polluées ; la composition, le rôle et le financement de l'établissement public dont la création est demandée (p. 7221) ; l'existence d'un Conseil supérieur de la chasse et d'un Conseil supérieur de l'eau (p. 7221) ; l'intention du Gouvernement de proposer la création d'un établissement public dans un cadre régional ou local (p. 7221) ; la création souhaitable d'un organisme consultatif où pourraient se faire entendre les divers intéressés (p. 7222) ; les dispositions des législations étrangères relatives au classement des eaux par catégories (p. 7222, 7223) ; retrait de l'amendement de M. Garcin ; rejet au scrutin de l'amendement de MM. Commenay, Cermolacce et Roucaute (p. 7223) ; liste des votants (p. 7232) ; amendement de M. Zimmermann (classement « obligatoire » des eaux) (p. 7223) ; modification de la rédaction de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'amendement dans sa nouvelle rédaction (p. 7223) ; amendement de M. Zimmermann (définition obligatoire de la procédure selon laquelle sera fixée la catégorie à laquelle une eau déterminée devra être promue à l'expiration d'un délai déterminé dans chaque cas) (p. 7223) ; amendement de MM. Cazenave, Ebrard et Desouches tendant à ajouter les mots « compte tenu des traitements déjà réalisés et des possibilités d'amélioration de ces traitements » (p. 7223) ; les inconvénients de la généralisation prévue dans l'amendement de la Commission; les refus risquant d'être opposés aux demandes d'implantation d'usines nouvelles (p. 7223); l'inconvénient d'obliger le Gouvernement à classer tous les cours d'eau dans une catégorie supérieure (p. 7224); le remplacement souhaitable de cette obligation par une possibilité (p. 7224); modification du sous-amendement de M. Cazenave; adoption de ce sous-amendement modifié (p. 7224); sous-amendement du Gouvernement tendant à remplacer les mots « devra être » par les mots « pourra être » (p. 7224) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de M. Zimmermann ainsi complété (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann (consultation des chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie lors de l'enquête publique sur le classement des eaux) (p. 7224) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. Hoguet (consultation obligatoire de la commission de l'eau avant la parution des décrets d'application (p. 7224) ; le caractère réglementaire de l'amendement (p. 7225) ; rejet de l'amendement (p. 7225) ; adoption au scrutin de l'article 2 (p. 7225) ; liste des votants (p. 7233).

Art. 3 : *Obligations résultant du classement en catégories* (p. 7225) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. du Halgouët (octroi d'un délai de trois ans aux industries déjà installées pour mettre au point un dispositif d'épuration) (p. 7225) ; sous-amendement de M. Halbout tendant à faire de ce délai un délai maximum (p. 7225) ;la fixation souhaitable dans le cadre des décrets prévus par l'article 4 de délais d'une durée inférieure pour certaines catégories d'établissements (p. 7225); le cas d'espèce présenté par chaque établissement ; la nécessité de laisser un pouvoir d'appréciation au Gouvernement et à l'Administration (p. 7225) ; retrait de l'amendement de M. du Halgouët et du sous-amendement de M. Halbout (p. 7225); amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. Delachenal (aide financière susceptible d'être accordée aux

propriétaires d'installations existantes pour leur permettre de se mettre en conformité avec la loi) (p. 7725) ; les sanctions encourues par les agriculteurs n'ayant pas effectué les investisements nécessaires ; la nécessité d'une aide financière de l'Etat (p. 7226) ; la contradiction entre l'amendement et la loi organique du 2 janvier 1959 relative aux lois de finances ; l'application éventuelle à l'amendement de l'article 40 de la Constitution (p. 7226) ; rejet de l'amendement (p. 7226) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission et de M. Bricout (obligation pour les installations nouvelles de correspondre, pour leurs eaux, aux critères de la catégorie supérieure) (p. 7226) ; la sévérité excessive de l'obligation figurant dans l'amendement ; les inconvénients qu'il présente pour les industriels (p. 7226) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 3 : amendement de MM. Bustin, Garcin et Fiévez (p. 7226) ; retrait (*ibid.*); amendement de M. Garcin tendant à insérer un nouvel article (*Interdiction du déversement des boues résiduaires dans la mer*) (p. 7227) ; les conséquences catastrophiques pour la côte méditerranéenne, notamment pour la baie de Cassis, du déversement des boues rouges de Péchiney (p. 7227) ; la lettre adressée par M. Olivier Guichard à un député du Var relative à l'accord ministériel donné au projet des usines Péchiney ; la pétition de 4.411 noms s'élevant contre cette réalisation (p. 7227) ; le préjudice qu'un tel déversement causerait à la faune et à la flore marines ; la préférence accordée à l'intérêt privé au détriment de l'intérêt public dans cette affaire ; la possibilité pour les usines Péchiney d'éviter ce déversement (p. 7227) ; l'ouverture d'une nouvelle enquête (p. 7227, 7228) ; la publication prochaine de ses résultats (p. 7228) ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Garcin (p. 7228) ; liste des votants (p. 7234) ; amendement de MM. Roucaute et Garcin (*Interdiction du déversement et de l'immersion de déchets radioactifs*) (p. 7228) ; rejet au scrutin (*ibid.*) ; liste des votants (p. 7235) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. Bricout (*Autorisation préalable pour tout prélèvement ou déversement des installations nouvelles*) (p. 7228) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 : *Mesures à prendre par décret* (p. 7228, 7229) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. Capitant (consultation du Conseil économique et social) (p. 7229) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de MM. Le Goasguen et Karcher tendant à supprimer les mots « dans les limites territoriales » (p. 7229) ; l'autorité de la loi internationale ; l'application des conventions et accords internationaux (p. 7229); la pollution pouvant être causée aux eaux territoriales par des déversements opérés en dehors de leurs limites (p. 7229) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de MM. Roucaute et Garcin (p. 7229) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Privat (interdiction de tout déversement susceptible de produire du dichlorophénol) (p. 7229) ; la pollution des eaux du Drac causée par des eaux résiduaires contenant du dichlorophénol (p. 7229, 7230); le préjudice causé par le déversement de déchets radioactifs (p. 7230) ; le caractère réglementaire de l'amendement de M. Privat (p. 7230) ; rejet de l'amendement (p. 7230) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du quatrième alinéa de l'article) (p. 7230) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. de Grailly (suppression du cinquième alinéa de l'article) (*ibid.*) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 7231) ; adoption de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. de Grailly (nouvelle rédaction du sixième alinéa) (p. 7231) ; amendement analogue du Gouvernement (*ibid.*) ; la possibilité donnée à l'administration de prendre d'office des mesures exécutoires avant l'intervention des condamnations pénales ; la contradiction entre cette disposition et le principe de la séparation des pouvoirs ; la nouvelle rédaction proposée par la Commission restreignant le pouvoir de l'administration en cas de mise en péril de la sécurité ou la salubrité publiques (p. 7231) ; la compétence des tribunaux judiciaires pour décider des mesures définitives (p. 7231) ; adoption de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; en conséquence, l'amendement du Gouvernement devient sans objet (*ibid.*).

Reprise de la discussion de l'article 4 (p. 7238), amendements de M. Commenay, au nom de la Commission de la production, et de M. Collette (détermination par décret des personnes pénalement responsables des infractions commises par les organismes publics) (p. 7238) ; l'insertion d'une disposition analogue dans la loi du 2 août 1961 sur les pollutions atmosphériques (p. 7239) ;

l'amendement de M. Collette n'est pas soutenu (*ibid.*) ; l'impossibilité de laisser en matière pénale à un décret le soin de déterminer les infractions susceptibles d'une poursuite ; retrait de l'amendement de la Commission de la production (p. 7239) ; adoption de l'article 4 modifié par les amendements précédemment adoptés (p. 7239).

Art. 5 : *Périmètre de protection* (p. 7239); amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction des trois premiers alinéas du texte modificatif proposé pour l'article L 20 du Code de la santé publique (p. 7239) ; la fixation par la loi des activités qui peuvent être interdites ou réglementées à l'intérieur des périmètres de protection (p. 7239) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 5 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 6 : *Procédure d'indemnisation du préjudice pouvant être causé aux propriétaires ou occupants des terrains compris dans un périmètre de protection* (p. 7239) ; adoption (*ibid.*).

Art. 7 : *Agents chargés du contrôle et de la constatation des infractions* (p. 7240) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 7 : amendement de M. Zimmermann et de M. Hoguet (*Contrôle et constatation des infractions en cas de pollution causée par des substances radioactives*) (p. 7240) ; l'harmonisation des dispositions du texte en discussion sur la pollution des eaux avec celles de la loi sur les pollutions atmosphériques et les odeurs (p. 7240) ; adoption (*ibid.*).

Art. 8 : *Terrains d'épandage de déchets industriels* (p. 7240) ; adoption (*ibid.*).

Art. 9 : *Organismes chargés de la lutte contre la pollution* (p. 7240) ; amendement de MM. Bustin et Garcin tendant à une nouvelle rédaction de l'article (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission) (création de syndicats mixtes ou de sociétés d'économie mixte) (p. 7240) ; amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 7240) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission) (recours à l'établissement public administratif prévu dans l'article à défaut de constitution de syndicats mixtes ou de sociétés d'économie mixte) (p. 7240) ; la nécessité de laisser aux collectivités locales les pouvoirs donnés par le texte aux organismes chargés de la lutte contre la pollution des eaux ; la création souhaitable de syndicats mixtes ou de sociétés d'économie mixte pour établir des équipements collectifs d'épuration devenus nécessaires dans les bassins ou portions de bassins (p. 7240) ; l'impossibilité de reconnaître le droit d'expropriation ou de perception de redevances à des sociétés d'économie mixte dans lesquelles apparaîtront des organismes privés ; la nécessité de permettre au Gouvernement de créer des établissements publics au cas où l'action des syndicats mixtes se révèlerait insuffisante (p. 7241) ; retrait de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; rejet de l'amendement de MM. Bustin et Garcin (*ibid.*) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; amendement de MM. Var et Privat (solidarité entre les personnes publiques et privées) (p. 7241) ; amendement de M. Collette (*ibid.*) ; cet amendement n'est pas soutenu (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission (*ibid.*) ; retrait (*ibid.*) ; rejet de l'amendement de MM. Var et Privat (*ibid.*) ; le texte de l'amendement du Gouvernement précédemment adopté devient l'article 9 (p. 7241).

Art. 10 : *Fixation par décret de la procédure de création des établissements publics* (p. 7241) ; amendement de MM. Bustin et Garcin tendant à la suppression de l'article (*ibid.*) ; retrait (*ibid.*) ; amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 10 (*ibid.*).

Art. 11 : *Composition et fonctionnement et l'établissement public* (p. 7242) ; amendement du Gouvernement tendant à prévoir une représentation suffisante des intérêts ruraux chaque fois que ceux-ci seront concernés par les attributions de cet organisme (p. 7242) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de MM. Var et Privat tendant à fixer aux trois cinquièmes des membres de l'établissement public la représentation de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics administratifs intéressés (p. 7242) ; amendement de MM. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. Var tendant à accorder la majorité aux représentants des personnes publiques (p. 7242) ; amendement du Gouvernement tendant à fixer à plus de la moitié la représentation des personnes publiques (p. 7242) ; retrait des amendements de M. Var et de la Commission (p. 7242) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; amendement de MM. Cazenave, Ebrard et Desouches (représentation

des personnes privées intéressées ou des centres techniques agréés des professions auxquelles elles appartiennent) (p. 7242) ; l'imprécision de la rédaction de l'amendement (p. 7242) ; la nécessité de garantir les intérêts privés (p. 7242) ; retrait de l'amendement (p. 7243) ; amendement de M. Collette (fixation des redevances prévues pour le financement de l'établissement, compte tenu du degré d'intérêt de chacune (p. 7243); rejet (*ibid.*) ; amendement de MM. Zimmermann et Var (fixation du taux des redevances) (*ibid.*) ; amendement analogue de MM. Var et Privat (p. 7243) ; retrait (*ibid*) ; la fixation souhaitable du taux des redevances sur proposition du service de contrôle, après avis de l'organisme directeur de l'établissement public (p. 7243) ; le caractère réglementaire de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 11 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 12 : *Raccordements aux installations d'épuration et aux réseaux d'assainissement* (p. 7243) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission (obligation du raccordement d'un établissement industriel lorsque les effluents ne sont pas conformes aux normes fixées) (p. 7243) ; sous-amendement (non-conformité des effluents aux prescriptions réglementaires) (*ibid.*) ; adoption du sous-amendement (*ibid.*) ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*) ; amendement du Gouvernement tendant à modifier la forme du premier alinéa (p. 7243) ; adoption (p. 7243) ; adoption (p. 7244) ; adoption de l'article 12 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 13 à 17 (p. 7244) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 17 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. Hoguet (octroi de facilités financières aux organismes publics prévus à l'article 9) (p. 7244) ; la contradiction entre cette disposition et les termes de l'article 2 de la loi organique relative aux lois de finances (p. 7244) ; l'engagement pris par le Gouvernement d'examiner prochainement les mesures propres à faciliter l'exécution des travaux résultant de l'application du présent projet de loi (p. 7244) ; retrait de l'amendement de la Commission (*ibid.*).

TITRE II. — *Régime et répartition des eaux.*

Chapitre 1er : *Des cours d'eau.* — Section I. — *Des cours d'eau non domaniaux.*

Art. 18 (p. 7244) : *Nouvelle rédaction de l'article 104 du Code rural ;* adoption (*ibid.*).

Art. 19 : *Débit réservé et débit affecté* (p. 7245, 7246) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission et de M. Fanton relatif au débit réservé (p. 7245) ; amendement analogue du Gouvernement (p. 7245) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, prévoyant que le débit réservé doit être au moins égal au débit naturel du cours d'eau à l'amont des ouvrages (p. 7245) ; amendement analogue de M. Massot (*ibid.*); retrait des amendements de la Commission (p. 7245) ; la distinction établie entre le débit réservé et le débit affecté et les avantages procurés aux riverains d'amont par les réserves d'eau ; la nécessité de ne pas priver les riverains d'aval des avantages qu'ils tiennent de l'article 644 du Code civil et de les laisser bénéficier du débit naturel du cours d'eau à l'amont de l'ouvrage (p. 7245); l'obligation faite à l'exploitant des ouvrages de transmettre à l'aval un débit minimum du débit réservé (p. 7245, 7246) ; la protection du riverain d'aval (p. 7246) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 7246) ; en conséquence, l'amendement de M. Massot devient sans objet (*ibid.*) ; adoption de l'article 19 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 20 et 21 (p. 7246) ; adoption (*ibid.*).

Section II : *Des cours d'eau domaniaux* (p. 7246).

Art. 22 : *Extension du domaine public fluvial et classement* (p. 7246) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction de l'article 2-1 du Code du domaine public fluvial (p. 7246) ; la nécessité de réserver les droits des riverains et des tiers, la détermination par la jurisprudence de la procédure d'indemnisation des dommages entraînés par le classement (p. 7247) ; amendement de M. Massot (indemnisation des droits des riverains non exercés supprimés par le classement) (p. 7247) ; retrait (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; adoption de l'article 22 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 23 à 27 (p. 7247) ; adoption (*ibid.*).

Section III : *Des cours d'eau mixtes* (p. 7247).

Art. 28 (p. 7247) ; amendement de MM. Bustin et Garcin tendant à la suppression de l'article (p. 7247) ; le caractère de propriété collective de l'eau ; le préjudice risquant

d'être porté aux riverains par la création de cours d'eau mixtes (p. 7247, 7248) ; les avantages de la nouvelle répartition proposée par le Gouvernement (p. 7248) ; la domanialité de l'eau ; son évolution ; la séparation du droit à l'usage de l'eau et de la propriété du lit ; l'utilisation des eaux domaniales ; le classement de la rivière le Sors en cours d'eau mixte (p. 7248) ; rejet de l'amendement de MM. Bustin et Garcin (p. 7248) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article 28 : référence à l'article 31 du projet) (p. 7248) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 28 (*ibid.*).

Art. 29 : *Droits et obligations des riverains, cours d'eau mixtes* (p. 7248) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission (exonération des riverains de toute redevance domaniale lorsqu'ils peuvent faire état de droits antérieurs) (p. 7248) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Collette (*ibid*) ; cet amendement est devenu sans objet (p. 7248) ; adoption de l'article 29, ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 30 : *Droits et obligations des riverains* (suite) (p. 7248) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. Zuccarelli tendant à ne faire peser sur les riverains ou usagers la charge des curages, redressements et élargissements que proportionnellement aux avantages qu'ils peuvent retirer du cours d'eau (p. 7248) ; remplacement de l'expression « proportionnellement aux avantages » par celle de « compte tenu des avantages » (p. 7249) ; adoption de l'amendement ainsi rectifié (*ibid.*) ; adoption de l'article 30 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 31 : *Ctassement (cours d'eau mixtes)* (p. 7249) ; amendement de M. Zimmermann tendant à réserver les droits des riverains (p. 7249) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, relatif à l'indemnisation des dommages entraînés par le classement (p. 7249) ; amendement de M. Massot (indemnisation des droits exercés ou non exercés) (p. 7249) ; amendement de M. de Grailly (suppression du contrôle des droits par l'administration) (p. 7249) ; le caractère général de l'amendement de la Commission visant toutes les indemnités pouvant être dues à raison des dommages entraînés par le classement ; la nécessité de réserver les droits non exercés (p. 7249) ; l'autorisation légale donnée aux riverains de se servir de l'eau par l'article 29 (p. 7250) ; la suppression des droits exercés ou existants par la procédure de l'expropriation publique (p. 7250) ; le sens de l'expression « tous les droits des riverains et des tiers » (p. 7250) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 7251) ; en conséquence, les amendements de MM. Massot et de Grailly deviennent sans objet (*ibid.*) ; adoption de l'article 31 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 32 : *Déclassement (cours d'eau mixtes)* (p. 7251) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre II : *Des eaux souterraines et de la servitude de passage des eaux utiles.*

Art. 33 : *Contrôle par l'administration de tout prélèvement important d'eaux souterraines* (p. 7251) ; amendement de M. Montagne et de plusieurs de ses collègues tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 7251, 7252) ; amendement de M. Commenay, au nom de la Commission de la production, ayant le même objet (p. 7252) ; les délibérations du groupe de travail sur l'eau présidé par M. Bettencourt ; les difficultés des collectivités locales en matière d'approvisionnement d'eau, particulièrement en été ; la nécessité de contrôler de très près l'établissement des forages et même de les interdire en cas de pénurie d'eau (p. 7252) ; les inconvénients de soumettre tout forage à une autorisation préalable ; la paralysie risquant de frapper les prélèvements effectués pour des usages agricoles (p. 7252) ; retrait de l'amendement de M. Commenay (*ibid.*) ; le respect des droits acquis ; adoption de l'amendement de M. Montagne ; en conséquence, ce texte devient l'article 33 (p. 7252).

Art. 34 à 38 (p. 7252, 7253) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre III : *Des zones spéciales d'aménagement des eaux.*

Art. 39 : *Détermination par décret des zones spéciales d'aménagement des eaux* (p. 7253) ; amendement de M. Collette (création de zones d'aménagement des eaux lorsqu'une région manque d'eau) (p. 7253) ; les recours pour excès de pouvoirs qu'entraînerait l'adoption de l'amendement (p. 7253) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 40 à 42 (p. 7253) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 42 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de MM. Fanton et Krieg (dispositions pouvant être prises par le préfet pour éviter le gaspillage des eaux domestiques) (p. 7253) ; le gaspillage des eaux domestiques constaté

dans certains immeubles (p. 7253, 7254) ; la possibilité donnée au préfet d'imposer les mesures techniques nécessaires aux constructeurs d'immeubles pour éviter ce gaspillage (p. 7254) ; adoption de l'amendement (*ibid.*).

Art. 43 : *Mesures de sauvegarde destinées à permettre la protection de certaines eaux souterraines* (p. 7254) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission (détermination par un règlement d'administration publique des formes de l'enquête publique prévue par l'article 39) (p. 7254) ; le caractère réglementaire de l'amendement ; retrait de l'amendement (p. 7254) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à réduire à un an le délai prévu au deuxième alinéa de l'article (p. 7254) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 44 : *Création d'établissements publics dans les zones spéciales d'aménagement* (p. 7254) ; adoption (*ibid.*).

Art. 45 : *Indemnisation des dommages causés par les mesures prises en application du présent chapitre* (p. 7254) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission (suppression des mots « portant atteinte à des droits légalement exercés ») (p. 7254) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. de Grailly (obligation pour l'Administration d'offrir une autre source d'approvisionnement à l'utilisateur dont les droits à l'usage de l'eau ont été lésés (p. 7254) ; l'octroi d'une indemnité au cas où l'offre d'une autre source d'approvisionnement se révélerait impossible ou insuffisante (p. 7254) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission (suppression de la première phrase du troisième alinéa de l'article) (p. 7255) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de MM. de Grailly et Colette (fixation par la juridiction compétente en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique du montant des indemnités compensatrices couvrant éventuellement les frais de transport de l'entreprise de l'utilisateur (p. 7255); les difficultés d'application des amendements de M. de Grailly ; l'application de l'article 22 de l'ordonnance du 23 octobre 1958 sur l'expropriation à défaut d'accord amiable (p. 7255) ; rejet des amendements (p. 7255) ; adoption de l'article 45 (p. 7255).

Art. 46 à 50 (p. 7255) ; adoption (*ibid.*).

TITRE III : *Dispositions diverses* (p. 7255).

Art. 51 : *Travaux de recherche et d'exploitation de mines* (p. 7255) ; amendement de MM. Barbet et Garcin tendant à la suppression de l'article (*ibid.*) ; le sort privilégié accordé aux mines et aux stockages souterrains d'hydrocarbures liquides miniers (p. 7255) ; rejet de l'amendement (p. 7256) ; amendement de M. Commenay, au nom de la Commission de la production (application de la loi aux travaux de recherche et d'exploitation de mines lorsque ses dispositions ne sont pas contraires aux textes qui les régissent) (p. 7256) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, ayant le même objet (p. 7256) ; adoption de l'amendement de la Commission de la production (*ibid.*) ; en conséquence, l'amendement de la Commission devient sans objet (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 51 : amendement de M. Le Goasguen (*Détermination par décret des conditions dans lesquelles seront supprimés les rejets à la mer des hydrocarbures persistants et seront mises en service des installations de réception des résidus d'hydrocarbures*) (p .7256) ; la nécessité de publier les textes d'application de la convention de Londres sur l'interdiction du rejet des hydrocarbures (p. 7256) ; la répression des infractions commises à l'intérieur des eaux territoriales (p. 7256) ; retrait de l'amendement de M. Le Goasguen (p. 7256).

Art. 52 : *Non-application de la loi aux eaux minérales* (p. 7257) adoption (*ibid.*), adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Barbet, Becker, Bustin, Cazenave, Commenay, *Rapporteur pour avis* ; Delachenal, Desouches, Ebrard, Fanton, Fievez, Garcin, Gaudin, de Grailly, Hoguet, Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports* ; Karcher, Laurent, Le Goasguen, Massot, Rémy Montagne, Jean Moulin, Poudevigne, Privat, Roucaute, Ruais, Zimmermann, *Rapporteur*.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [13 octobre 1964] (p. 3141). Entendus : MM. Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles* ; Commenay, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production* ; Garcin, Becker, Privat, Kir.

La législation antérieure (p. 3141) ; l'économie du nouveau projet de loi ; les améliorations apportées par le Sénat et les suggestions de la Commission des lois (p. 3141, 3142, 3146) ; les problèmes qui se posent ;

la classification des eaux (p. 3141) ; le financement des travaux d'épuration nécessaires (p. 3142) ; et la charge financière que représenterait l'assainissement général de toutes les eaux usées (p. 3144) ; charge qui ne peut frapper les seuls industriels (p. 3144, 3146) ; rappel de la suggestion du Gouvernement de créer des agences financières de bassin (p. 3142) ; de la prévision de la constitution de comités de bassin (p. 3145) ; de la suggestion de la Commission des lois de créer un conseil supérieur de l'eau (p. 3145) ; les principes dont devrait s'inspirer une réglementation efficace (p. 3143) ; l'insuffisance de mise en œuvre de l'appareil répressif existant (p. 3144) ; le problème posé par le déversement ou l'immersion dans les eaux de la mer de déchets de toute nature (p. 3142, 3143) ; l'importance du danger de pollution des eaux soulignée par des exemples (p. 3143, 3145, 3146) ; la sensibilisation de l'opinion publique au problème (p. 3145) ; les exemples étrangers (p. 3142, 3147) ; réserves sur les méthodes de travail utilisées par l'Assemblée (p. 3146) ; sur les risques d'étatisation de l'eau au détriment des collectivités locales (p. 3147).

Art. 1er : *Objet des dispositions du présent titre* (p. 3147) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. Hoguet tendant à modifier l'ordre d'énumération des exigences que le titre 1er du projet de loi a pour objet de satisfaire (p. 3147) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, précisant que la loi s'applique aux déversements, écoulements, rejets, dépôts directs ou indirects de matières de toute nature (p. 3147) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 1er *bis* : *Interdiction de déversement ou d'immersion dans les eaux de la mer de produits dangereux pour la santé publique, la faune et la flore sous-marines ou les intérêts économiques et touristiques des populations côtières* (p. 3147, 3148) ; amendement rectifié de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction de l'article et permettant aux préfets, après enquête publique et consultation du conseil général, d'apporter certaines dérogations à cette interdiction dans tous les cas où les conditions de déversement seront de nature à garantir absolument l'innocuité des rejets (p. 3148) ; deux sous-amendements à l'amendement de la Commission ; le premier, présenté par M. Privat affirme le principe de cette interdiction également pour les eaux souterraines et superficielles (p. 3148) ; le second, présenté par M. Roucaute a le même objet (*ibid.*) ; observations du Gouvernement sur la nature réglementaire de ces dispositions ; proposition de se rallier au texte de l'amendement de la Commission en supprimant toutefois la consultation du conseil général ; le Gouvernement dépose un sous-amendement dans ce sens (p. 3150) ; rejet du sous-amendement de M. Privat (p. 3151) ; rejet du sous-amendement du Gouvernement et de celui de M. Roucaute (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 3151) ; en conséquence, ce texte devient l'article premier *bis* (*ibid.*) ; à la demande du Gouvernement, il est procédé à une seconde délibération sur l'article premier *bis* (p. 3167) ; reprise de l'amendement du Gouvernement visant à supprimer la consultation du conseil général (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article premier *bis* ainsi modifié (p. 3167).

Reprise de la discussion (p. 3153).

Art. 2 : *Inventaire des eaux superficielles, établissant leur degré de pollution* (p. 3153) ; amendement de pure forme de M. Zimmermann, au nom de la Commission (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, prévoyant la définition de la procédure d'établissement de l'inventaire général par décret en Conseil d'Etat pris après consultation obligatoire du Comité national de l'eau prévu à l'article 9 *ter* (nouveau) (p. 3153) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction du cinquième alinéa de l'article 2 afin de donner un caractère dynamique à l'inventaire des cours d'eau (p. 3154) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à supprimer le sixième alinéa de l'article 3 qui prévoyait un inventaire provisoire (p. 3154) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, visant à faciliter la tâche des agences financières de bassin par la mise à leur disposition de documents (p. 3154) ; retrait (*ibid.*) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Obligations des propriétaires d'installations de déversement* (p. 3154) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction de l'article 3 (p. 3155) ; adoption (*ibid.*) ;

en conséquence, ce texte devient l'article 3 (*ibid.*).

Art. 3 *bis* : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à rétablir cet article supprimé par le Sénat en ce qui concerne les dispositions relatives aux autorisations préalables dans le cas de déversements et de prélèvements postérieurs au décret d'inventaire (p. 3155) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 3 *bis* (*ibid.*).

Art. 4 : *Conditions de réglementation par décrets en Conseil d'Etat* (p. 3155) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. Hoguet tendant à une nouvelle rédaction du début du troisième alinéa de cet article, estimant qu'il appartient aux tribunaux de déterminer dans chaque cas la responsabilité des auteurs des pollutions (p. 3156) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (p. 3156).

Art. 5 : *Nouvelle rédaction de l'article L 20 du Code de la santé publique* (p. 3156); adoption (*ibid.*).

Art. 7 : *Liste des administrations dont les agents sont habilités à procéder au contrôle et à la constatation des infractions* (p. 3156) ; deux amendements de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à compléter la liste de ces administrations (p. 3156) ; adoption (*ibid*) ; adoption de l'article 7 ainsi modifié (p. 3156) ;

Art. 7 *bis* (supprimé par le Sénat).

Art. 8 : *Complément à l'article 41 de l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958* (p. 3156) ; adoption (*ibid.*).

Art. 9 A : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à une suppression d'ordre de cet article dont les dispositions figureront à l'article 9 (p. 3157) ; adoption de l'amendement (p. 3157) ; en conséquence, l'article 9 A est supprimé (*ibid.*).

Art. 9 : *Enumération des personnes publiques qui sont investies des pouvoirs de décision dans les domaines visés par le projet de loi* (p. 3157) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, précisant les pouvoirs des sociétés d'économie mixte dans ce domaine et déterminant les pouvoirs du Comité interministériel permanent pour les problèmes d'aménagement du territoire (p. 3157) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 9 (*ibid.*).

Après l'Art. 9 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à insérer, après l'article 9, un nouvel article 9 *bis* A, déterminant les conditions dans lesquelles les collectivités publiques, leurs groupements et les sociétés d'économie mixte percevront les redevances et le principe d'après lequel ces redevances seront calculées (p. 3158) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 9 *bis* A (p. 3158) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant après l'article 9 à insérer un nouvel article 9 *bis* B portant sur la création des comités de bassin, leur composition, les cas dans lesquels ils sont consultés (p. 3158) ; sous-amendement de forme du Gouvernement (*ibid.*) ; l'amendement et le sous-amendement sont réservés jusqu'au vote de l'article 9 *ter* (p. 3158); reprise de la discussion de l'amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et du sous-amendement du Gouvernement (p. 3161) ; adoption du sous-amendement (p. 3161) ; adoption de l'amendement ainsi modifié ; en conséquence, ce texte devient l'article 9 *bis* B (p. 3161) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant, après l'article 9 à insérer un nouvel article 9 *bis* C concernant la création d'agences financières de bassins (p. 3158) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 9 *bis* C (p. 3159).

Art. 9 *bis* : *Modification du paragraphe 70 de l'article 175 du Code rural* (p. 3159) ; amendement du Gouvernement tendant à la suppression de cet article en raison de la complexité des mesures qu'il édicte (p. 3159); adoption (*ibid*) ; en conséquence, l'article 9 *bis* est supprimé (*ibid.*).

Art 9 *ter* : *Création auprès du Premier Ministre d'un Comité national de l'eau* (p. 3159) ; sa composition, son rôle (p. 3159) ; amendement rectifié de M. Zimmermann, au nom de la Commission, apportant quelques modifications dans la désignation des représentants devant siéger au sein de cet organisme (p. 3159) ; sous-amendement du Gouvernement à l'amendement de la Commission tendant à supprimer, dans la composition du comité, les deux dernières catégories de membres ajoutées par l'amendement de la Commission (p. 3159, 3160) ; adoption du sous-amendement du Gouvernement (p. 3161); adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 9 *ter* (p. 3161).

Art. 10 : *Création d'établissements publics administratifs destinés à la lutte contre la*

pollution des eaux (p. 3161) ; adoption (*ibid.*).

Art. 11 : *Composition de l'organisme directeur de ces établissements publics, possibilité pour ces établissements de percevoir des redevances* (p. 3161) ; amendement de forme de M. Zimmermann, au nom de la Commission (p. 3161) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 11 ainsi modifié (p. 3162).

Art. 12 : *Raccordements aux installations d'épuration et aux réseaux d'assainissement* (p. 3162) ; adoption (*ibid.*).

Art. 18.: *Nouvelle rédaction de l'article 104 du Code rural* (p. 3162) ; adoption (*ibid.*).

Art. 19 A : *Interdiction ou réglementation par arrêté préfectoral de la circulation des embarcations à moteur sur les cours d'eau non domaniaux* (p. 3162) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 3162) ; retrait (*ibid.*) ; adoption de l'article 19 A (*ibid.*).

Art. 19 : *Nouvel article 97-1 ajouté au Code rural* (p. 3162) ; adoption (*ibid.*).

Art. 22 à 25 : *Nouvelles dispositions du Code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure* (p. 3162, 3163) ; adoption (p. 3163).

Art. 29 : *Droits et obligations des riverains sur les cours d'eau mixtes* (p. 3163) ; amendement de M. de Grailly tendant à rétablir avec une légère modification le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 3163) ; retrait (p. 3164) ; adoption de l'article 29 (*ibid.*).

Art. 31 : *Classement des cours d'eau mixtes* (p. 3164) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission, et de M. Massot visant à préserver les droits exercés ou non exercés (p. 3164) ; opposition du Gouvernement qui estime que cet amendement met en cause l'ensemble de la législation et de la jurisprudence relatives aux expropriations pour cause d'utilité publique (p. 3164) ; rejet de l'amendement (p. 3165) ; amendement de M. de Grailly tendant à remplacer les mots « droits validés » par les mots « droits constatés » (p. 3165) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 31 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 33 : *Contrôle par l'administration de tout prélèvement important d'eaux souterraines* (p. 3165) ; adoption (*ibid.*).

Art. 35 : *Complément à l'article 84 du Code minier* (p. 3165) ; adoption (*ibid.*).

Art. 38 : *Nouvelles dispositions des articles 123 et 124 du Code rural* (p. 3165) ; adoption (*ibid.*).

Art. 39 à 41 : *Zones spéciales d'aménagement des eaux* (p. 3166) ; adoption (*ibid.*).

Art. 42 *bis* : supprimé par le Sénat (p. 3166).

Art. 43 : *Mesures de sauvegarde destinées à permettre la protection de certaines eaux souterraines* (p. 3166) ; adoption (*ibid.*).

Art. 44 : *Création d'établissements publics dans les zones spéciales d'aménagement des eaux* (p. 3166) ; amendement de remise en ordre et de forme de M. Zimmermann, au nom de la Commission (p. 3166) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 44 ainsi modifié (p. 3166).

Art. 46 : *Redevances dues par les utilisateurs des eaux* (p. 3166) ; amendement de pure forme de M. Zimmermann, au nom de la Commission (p. 3166) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 46 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 47, 50, 51 A, 51 *bis* (p. 3166, 3167), adoption (*ibid.*).

Explications de vote : abstention du groupe communiste et du groupe socialiste (p. 3167) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 3167).

Orateurs : MM. Fiévez, Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports;* Zimmermann, *Rapporteur.*

4. — Projet de loi réprimant la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, présenté au Sénat le 26 mai 1964 par M. Marc Jacquet, Ministre des Travaux publics et des Transports (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 200 (année 1963-1964)** ; rapport le 20 octobre 1964 par M. Marcilhacy, **n° 6 (année 1964-1965)**. Adoption avec modification en première lecture le 2 décembre 1964. — Projet de loi **n° 22 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 3 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1213** ; rapport le 4 décembre 1964 par M. Zimmermann, **n° 1216**. Adoption avec modification en première lecture le 10 décembre 1964 (p. 6037). — Projet de loi **n° 287**.

Transmis au Sénat le 14 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des lois), **n° 77 (année 1964-1965)** ; rapport le 14 décembre 1964 par M. Marcilhacy, **n° 85 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en deuxième lecture

le 17 décembre 1964. — Proposition de loi **n° 46 (année 1964-1965)**.

Loi n° 64-1331 du 27 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1964 (p. 11791, 11792).

DISCUSSION [10 décembre 1964] (p. 6031). Entendus : MM. Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles;* Palmero, Le Goasguen, Icart, Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports.*

La Convention internationale signée à Londres le 12 mai 1954 tendant à la prévention et à la répression de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures (p. 6032, 6033) ; le but du projet de loi (p. 6032); la pollution des eaux de la mer (p. 6032, 6033, 6034) ; les solutions techniques (p. 6033, 6035) ; la situation de certaines stations balnéaires au large desquelles viennent mouiller des escadres ou de grands paquebots (p. 6035) ; les mesures prises dans les pays voisins (p. 6036).

Art. 1er : *Répression des infractions aux dispositions de la Convention internationale pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, signée à Londres, le 12 mai 1954* (p. 6036) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et de M. Coste-Floret tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article ; adoption de l'amendement (p. 6036) ; amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction du troisième alinéa de l'article premier reprenant le texte initial du Gouvernement compte tenu des modifications apportées par le Sénat (p. 6036) ; adoption de l'amendement (p. 6037) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois et M. Coste-Floret tendant à compléter l'article premier par un nouvel alinéa retenant comme complices les propriétaires ou exploitants de navires qui n'auront pas donné aux capitaines l'ordre exprès de se conformer aux dispositions des paragraphes 1 et 2 de l'article 3 de la Convention de Londres ; adoption de l'amendement (p. 6037) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : *Extension des pénalités à des catégories de bâtiments français auxquels la Convention ne s'appliquait pas ;* adoption (p. 6037).

Art. 3 : *Extension des interdictions aux eaux intérieures françaises ;* adoption (p. 6037).

Art. 4 : *Application des dispositions répressives aux bâtiments étrangers lorsque ceux-ci se trouvent dans les eaux territoriales et dans les eaux intérieures françaises ;* adoption (p. 6037).

Art. 5 et 6 : *Constatation des infractions et règles de compétence applicables pour leur jugement ;* adoption (p. 6037).

Art. 7 : *Réparation des dommages causés au domaine public sans qu'aucune peine puisse être prononcée par la juridiction administrative lorsque les faits incriminés sont constitutifs d'un des délits prévus aux articles premier à 4 de la présente loi* (p. 6037) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6037).

Orateurs : MM. Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports ;* Le Goasguen, Palmero, Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

— Création d'une régie française de l'. — *Voy.* SERVICES NATIONALISÉS, 4.

— Prix de l'. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Intérieur. — Comptes spéciaux du Trésor).

EAUX ET FORÊTS.

Voy. BUDGET 1964, 2, art. 1er.

— Individualisation du budget. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, avant l'art. 43 (Agriculture).

— Personnel technique des). — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 58.

EAUX INDUSTRIELLES.

— Epuration. — *Voy.* BUDGET 1965, 2, après l'art. 11; EAUX, 3.

EAUX TERRITORIALES. — *Voy.* PÊCHES MARITIMES, 2.

ÉCHANGES D'IMMEUBLES RURAUX. — *Voy.* CODE RURAL, 1.

ÉCHANTILLONS COMMERCIAUX.

— Importation — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 1.

ÉCHELLE MOBILE.

— des rentes d'accident de travail. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 176.

ÉCLAIRAGE PUBLIC.

— Tarifs. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 254.

ÉCOLES MILITAIRES PRÉPARATOIRES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 212.

ÉCOLES MILITAIRES.

— Recrutement des élèves de certaines. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 41.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

— Elèves. — *Voy.* FONCTIONNAIRES, 13.

ÉCOLES PRIMAIRES.

— Fermetures. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 192.

ÉCOLES PRIMAIRES MATERNELLES.

— Directeurs d'. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Seconde délibération), art. 23.

ÉCOLES PRIMAIRES RURALES.

— Éducation physique des élèves. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 34.

ÉCONOMIES. — *Voy.* BUDGET 1963, 2, art. 19.

ÉCONOMIE CONTRACTUELLE. — *Voy.* AGRICULTURE, 5.

ÉCONOMIE NATIONALE.

1. — Proposition de loi tendant à la création d'un établissement public chargé de l'information et des études économiques, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963 par M. Chandernagor et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), n° **533**.

2. — Rapport fait en application de l'article 38, troisième alinéa, de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques par M. Pompidou, Premier Ministre [26 juin 1965] (p. 2659).

3. — Rapport fait en application de l'article 38, troisième alinéa, de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques par M. Georges Pompidou, Premier Ministre [23 juin 1966] (p. 2302).

Voy. aussi : RAPPORTS D'INFORMATION, n° **47**.

ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES.

— Conditions d'attribution de la carte. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° **174**.

— Contribution foncière des propriétés bâties, dégrèvement en faveur des. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 7.

— Exonération d'impôts directs. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, art. 60 (p. 1851).

ÉDUCATEUR PHYSIQUE ET SPORTIF.

— Réglementation de la profession. — *Voy.* SPORTS, 1, 2.

ÉDUCATION CIVIQUE.

— des jeunes Français. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 193.

ÉDUCATION NATIONALE.

I. — Dispositions générales.
II. — Enseignement primaire.

Education nationale.

III. — Enseignement supérieur.
IV. — Enseignement agricole.
V. — Enseignement technique.
VI. — Enseignement privé.
VII. — Equipements scolaires.

I. — Dispositions générales.

1. — Proposition de loi tendant à assurer aux enfants aveugles, infirmes, sourds-muets ou très déficients, les droits scolaires obligatoires pour les autres enfants, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Nilès et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 90**; rapport le 12 juin 1964 par M. Lecocq, sur cette proposition et sur la proposition n° 475, **n° 971**.

2. — Proposition de loi relative à l'enseignement des langues régionales, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par M. Bayou et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, **n° 167**; rapport le 3 octobre 1963 par M. Barniaudy, sur cette proposition de loi et celle de M. Bayle et plusieurs de ses collègues, n° 189, **n° 553**.

3. — Proposition de loi relative à l'enseignement des langues régionales, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 février 1963 par M. Bayle et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 189**. *Voy. ci-dessus*, n° 167.

4. — Proposition de loi tendant à assurer aux enfants handicapés physiques ou mentaux le bénéfice des dispositions de la loi du 28 mars 1882, présentée au Sénat le 4 juillet 1963 par M. de Bagneux, **n° 162 (année 1962-1963)**; rapport le 11 juillet 1963 par Mme Dervaux, **n° 175 (année 1962-1963)**. Adoption le 19 juillet 1963. — Proposition de loi **n° 70 (année 1962-1963)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1963 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 475**. *Voy. ci-dessus*, n° 1.

5. — Projet de loi relatif au Conseil supérieur de l'éducation nationale, présenté à l'Assemblée Nationale le 19 juin 1964 par M. Christian Fouchet, Ministre de l'Education nationale (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 997**; rapport le 17 novembre 1964 par M. Poirier, **n° 1171**. Adoption avec modification en première lecture le 18 novembre 1964 (p. 5469). — Projet de loi **n° 271**.

Transmis au Sénat le 20 novembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 35 (année 1964-1965)**; rapport le 1er décembre 1964 par M. Chauvin, **n° 53 (année 1964-1965)**. Adoption avec modification en première lecture le 3 décembre 1964. — Projet de loi **n° 30 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 4 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1218**; rapport le 10 décembre 1964 par M. Poirier, **n° 1242**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 10 décembre 1964 (p. 6059). — Proposition de loi **n° 295**.

Transmis au Sénat le 14 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 84 (année 1964-1965)**; rapport le 14 décembre 1964 par M. Chauvin, **n° 87 (année 1964-1965)**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 14 décembre 1964. — Proposition de loi **n° 35 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 15 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1246**; rapport le 16 décembre 1964 par M. Poirier au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1257**. Adoption sans modification des conclusions de la Commission mixte paritaire le 16 décembre 1964 (p. 6154). — Proposition de loi **n° 305**.

Transmis au Sénat; rapport le 16 décembre 1964 par M. Chauvin au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 103 (année 1964-1965)**. Rejet des conclusions de la Commission mixte paritaire le 16 décembre 1964. — Proposition de loi **n° 45 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale; rapport le 17 décembre 1964 par M. Poirier, **n° 1266**. Adoption avec modification en troisième lecture le 17 décembre 1964 (p. 6212). — Proposition de loi **n° 308**.

Transmis au Sénat le 18 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 109 (année 1964-1965)**; rapport le

18 décembre 1964 par M. Chauvin, **n° 110 (année 1964-1965)**. Adoption avec modification en troisième lecture le 18 décembre 1964. — Proposition de loi **n° 55 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1275** ; rapport le 18 décembre 1964 par M. Poirier, **n° 1276**. Adoption définitive en quatrième lecture du dernier texte voté par l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 (p. 6267). — Proposition de loi **n° 314**.

Loi n° 64-1325 du 26 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1964 (p. 11787, 11788).

DISCUSSION [18 novembre 1964] (p. 5459). Entendus : MM. Poirier, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Cornette, Ducos, Dupuy, Mlle Dienesch, M. Fouchet, *Ministre de l'Education nationale.*

L'historique du Conseil supérieur de l'Education nationale ; son rôle consultatif et juridictionnel (p. 5459) ; son rôle en fonction de la réforme récente de l'enseignement (p. 5465) ; le problème de sa composition (p. 5459 à 5466) ; les conseils d'enseignement (p. 5462, 5465).

Art. 1er : *Composition et attributions du Conseil supérieur de l'Education nationale* (p. 5466) ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Dupuy tendant à supprimer en tant que membre du Conseil supérieur de l'Education nationale, le secrétaire général du Ministère; le deuxième, présenté par le Gouvernement et le troisième présenté par M. Poirier, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à remplacer le secrétaire général du Ministère et le secrétaire de l'Académie de Paris par deux vice-présidents nommés par décret (p. 5466) ; retrait de l'amendement de la Commission (p. 5467) ; rejet de l'amendement de M. Dupuy (p. 5467) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 5467) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Ducos ; le second, par M. Dupuy, modifiant la composition du Conseil (p. 5467) ; rejet des deux amendements (p. 5468) ; amendement de M. Poirier, au nom de la Commission des affaires culturelles et de M. Perrin, introduisant une catégorie de membres de droit représentant le Parlement (p. 5468) ; rejet de l'amendement ; amendement de Mlle Dienesch (possibilité pour tout Ministre qui n'est pas représenté au Conseil Supérieur de désigner un représentant pouvant assister aux délibérations du Conseil avec voix consultative) (p. 5468) ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article premier ainsi modifié (p. 5468). nationale. Education

Art. 2 : *Modification du deuxième alinéa de l'article 2 de la loi n° 63-807 du 6 août 1963 (formation contentieuse du Conseil)* (p. 5468) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Après l'art 2 : amendement de Mlle Dienesch prévoyant la consultation obligatoire du Conseil supérieur de l'Education nationale sur toutes questions d'intérêt national concernant l'éducation (p. 5468) ; retrait (*ibid.*).

Art. 3 : *Abrogation des dispositions de la loi n° 46-1084 du 18 mai 1946 à l'exception de celles des articles 12 et 13 ; fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions et dates d'application des dispositions de la présente loi* (p. 5469) ; trois amendements identiques ; le premier, présenté par M. Poirier, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le deuxième par M. Dupuy et le troisième par M. Cornette maintenant en vigueur l'article 11 (alinéa 1er) de la loi du 18 mai 1946 ; retrait de l'amendement de la Commission ; rejet de l'amendement de M. Dupuy et, en conséquence, de celui de M. Cornette ; adoption de l'article 3 (p. 5469).

Article additionnel : amendement de M. Ducos, établissant que la présente loi n'entrera en vigueur qu'après la promulgation d'une loi fixant la composition des conseils d'enseignement (p. 5469) ; rejet (*ibid.*) ; explications de vote : avis défavorable du groupe communiste et du groupe socialiste ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5469).

Orateurs : MM. Cornette, Mlle Dienesch, MM. Ducos, Dupuy, Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Poirier, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [10 décembre 1964] (p. 6057). Entendus : MM. Poirier, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Philippe, Dupuy.

Les modifications apportées par le Sénat et celles qui sont proposées par la Commission des affaires culturelles (p. 6057) ; l'insuffisance de la représentation du corps enseignant dans le projet de loi (p. 6058).

Art. 1er : *Composition et attributions du Conseil supérieur de l'Education nationale* (p. 6058) ; à la demande de la Commission, l'article premier est réservé jusqu'au vote de l'article premier *bis* (p. 6058).

Education nationale.

Après l'Art. 1er : amendement de M. Poirier, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer un nouvel article précisant les attributions et les compétences du Conseil (p. 6058) ; adoption de l'amendement (*ibid.*).

Art. 1er (suite) : composition du Conseil (p. 6058) ; amendement de pure forme de M. Poirier, au nom de la Commission des affaires culturelles (p. 6059) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Poirier, au nom de la Commission des affaires culturelles, ayant pour objet d'assurer parmi les représentants du Conseil supérieur de l'Education nationale une proportion importante et précise de membres du corps enseignant (p. 6059) ; adoption ; amendement de M. Poirier, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à délimiter le nombre des membres de droit du Conseil (8 au plus) (p. 6059) ; adoption ; amendement de M. Poirier, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant dans le quatrième alinéa (paragraphe 3), de l'article premier à substituer au chiffre « 35 », le chiffre « 25 » ; adoption de l'amendement (p. 6059) ; vote défavorable des groupes communiste et socialiste sur l'amendement (p. 6059) ; amendement de M. Poirier, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer les sixième et septième alinéas de l'article premier ; adoption de l'amendement (p. 6059) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (p. 6059).

Art. 3 : *Abrogation des dispositions de la loi n° 46-1084 du 18 mai 1946 à l'exception de celles des articles 11 (alinéa 1er), 12 et 13* (p. 6059) ; amendement de M. Poirier, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer les mots : « 11 (alinéa 1er) » ; adoption de l'amendement (p. 6059) ; adoption de l'article 3 ainsi modifié ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6059) ; vote défavorable des groupes communiste et socialiste (*ibid.*).

Orateurs : MM. Dupuy, Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Mainguy, *Vice-Président de la Commission des affaires culturelles ;* Poirier, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

DISCUSSION DU TEXTE PROPOSÉ PAR LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [16 décembre 1964] (p. 6154). Entendu : M. Poirier, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire.*

Les propositions de la Commission mixte paritaire (p. 6154) ; texte élaboré par cette Commission mixte (p. 6154).

Art. 1er : composition du Conseil supérieur de l'Education nationale (p. 6154) ; en vertu de l'article 113 du Règlement la totalité du texte proposé par la Commission mixte paritaire est mise aux voix ; adoption au scrutin (p. 6154) ; liste des votants (p. 6165).

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [17 décembre 1964] (p. 6211). Entendus : MM. Poirier, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Le Goasguen, Valéry Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques.*

Le rejet par le Sénat du texte élaboré par la Commission mixte paritaire ; la proposition par la Commission de revenir à ce texte ; les paiements en 1965 au titre de la loi Barangé.

Art. 1er : *Composition du Conseil supérieur de l'Education nationale* (p. 6211) ; adoption dans le texte de la Commission mixte paritaire (p. 6212) ; votes défavorables des groupes communiste et socialiste ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6212.

DISCUSSION EN QUATRIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [18 décembre 1964] (p. 6266). Entendus : MM. Poirier, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Fouchet, *Ministre de l'Education nationale.*

L'attitude du Sénat (p. 6266, 6267).

Art. 1er : *Composition du Conseil supérieur de l'Education nationale* (p. 6267) ; adoption du dernier texte voté par l'Assemblée Nationale pour l'article premier (p. 6267) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6267).

6. — Rapport (en application de l'article 9 de la loi n° 63-1333 du 30 décembre 1963 édictant diverses mesures de nature à faciliter la réduction des effectifs d'officiers par départ volontaire et de l'article 5 de la loi n° 63-1334 du 30 décembre 1963 relative à l'emploi d'officiers dans les services du Ministère de l'Education nationale) sur l'exécution de ces lois [21 octobre 1964].

Voy. aussi : ARMÉE (I), 20.

7. — Proposition de loi portant extension des dispositions de la loi n° 51-46 du 11 janvier 1951 relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux au département de la Corse, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1965 par M. Zuccarelli (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1568.**

8. — Proposition de loi portant réforme de l'enseignement, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2014.**

II. — Enseignement primaire.

1. — Proposition de loi tendant à compléter les dispositions du décret du 25 octobre 1894 relative au logement des maîtres de l'enseignement du premier degré exerçant dans une école publique, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Fossé et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 398.**

2. — Proposition de loi relative à la création d'un grade de directeur d'école, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 juillet 1963 par MM. Becker, Marcenet et Joseph Perrin (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 434** ; rapport le 19 décembre 1963 par M. Lecocq, **n° 776.**

III. — Enseignement supérieur.

1. — Proposition de loi tendant à instituer en faveur des étudiants une allocation d'études, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 par M. Delorme et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1278.**

2. — Proposition de loi tendant à instituer une allocation d'études en faveur des étudiants et des élèves des grandes écoles remplissant certaines conditions universitaires et sociales, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964, par M. Dupuy et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1282.**

3. — Proposition de loi tendant à la création de prestations d'études en faveur des étudiants de l'enseignement supérieur, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 par MM. de Montesquiou et Vivien (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1283.**

IV. — Enseignement agricole.

Rapport sur l'exécution de l'ensemble du programme d'investissements (année 1964) en application de la loi de programme n° 63-901 du 4 août 1962 relative à la création et au développement des établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles [13 octobre 1964].

V. — Equipements scolaires.

Proposition de loi tendant à autoriser la prise de possession des terrains non bâtis ou jugés tels, nécessaires à la réalisation des programmes d'équipement scolaire des collectivités locales, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 octobre 1963 par M. Rabourdin (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 622.**

Voy. aussi : Déclarations du Gouvernement, n°s 3, 6 ; Enseignement.

— Revue de l'. — *Voy.* Déclarations du Gouvernement, n° 3.

ÉDUCATION PHYSIQUE.

— Réglementation. — *Voy.* Sports, 1.

Voy. Budget 1964, 2, art. 40 ; Déclarations du Gouvernement, n° 3.

Voy. aussi : Educateur physique et sportif ; Equipement sportif.

ÉDUCATION SPÉCIALISÉE.

— Prestation — *Voy.* Prestations familiales, 1.

EFFETS DE COMMERCE.

— Signature — *Voy.* Code de commerce, 3, 4.

ÉLECTIONS.

I. — Elections générales.

II. — Annulations par le Conseil Constitutionnel.

III. — Contestations.

IV. — Elections partielles.

V. — Législation électorale.

Elections I.

I. — Elections générales des 18 et 25 novembre 1962.

Liste des députés.

I. — DEPARTEMENTS DE LA METROPOLE

AIN

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BARBEROT (Paul) [6 décembre 1962] (p. 5).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. ANTHONIOZ (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 5).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. DUBUIS (Emile) [6 décembre 1962] (p. 5).

Contestation de l'élection par M. Vittori [12 décembre 1962] (p.33).

Rejet de la requête présentée par M. Vittori [5 février 1963] (p. 2042).

AISNE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. SABATIER (Guy) [6 décembre 1962] (p. 5).

Contestation de l'élection par M. Aumond [6 décembre 1962] (p. 10), par Mme Lavarte, M. Dubus.

Rejet des requêtes présentées par M. Aumond, Mme Lavarte et M. Dubus [11 janvier 1963] (p. 680).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BRICOUT (Edmond) [6 décembre 1962] (p. 5).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. RISBOURG (Jean) [6 décembre 1962] (p. 5).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. CATALIFAUD (Albert) [6 décembre 1962] (p. 5).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. ROSSI (André) [6 décembre 1962] (p. 5).

ALLIER

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. GUYOT (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 5).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. NÈGRE (Jean) [6 décembre 1962] (p. 5).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M MAGNE (Charles) [6 décembre 1962] (p. 5).

Contestation de l'élection par MM. Guichou et Ginsburger, dit « Pierre Villon » [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet des requêtes présentées par MM. Guichou et Ginsburger [24 janvier 1963] (p. 1670.)

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. PÉRONNET (Gabriel) [6 décembre 1962] (p. 5).

ALPES (BASSES)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. MASSOT (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 5).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. DELORME (Claude) [6 décembre 1962] (p. 5).

ALPES (HAUTES)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BARNIAUDY (Armand) [6 décembre 1962] (p. 5).

Contestation de l'élection par M. Richaud [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Richaud [11 janvier 1963] (p. 679).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BÉNARD (François) [6 décembre 1962](p. 5).

ALPES-MARITIMES

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. PASQUINI (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 5).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. CATROUX (Diomède) [6 décembre 1962] (p. 5).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. CORNIGLION-MOLINIER (Edouard) [6 décembre 1962] (p. 5).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. PALMERO (Francis) [6 décembre 1962] (p. 5).

Contestation de l'élection par M. Renoir [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Renoir [5 février 1963] (p. 2044).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. CORNUT-GENTILLE (Bernard) [6 décembre 1962] (p. 5).

Contestation de l'élection par M. Bussoz [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Bussoz [13 février 1963] (p. 2144).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. ZILLER (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 5).

ARDÈCHE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. CHAZE (Henri) [6 décembre 1962] (p. 5).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. ROCHE-DEFRANCE (Louis) [6 décembre 1962] (p. 5).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. MOULIN (Jean) [6 décembre 1962] (p. 5).

ARDENNES

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. MEUNIER (Lucien) [6 décembre 1962] (p. 5).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. LE GALL (Jean) [6 décembre 1962] (p. 5).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. NOIRET (Roger) [6 décembre 1962] (p. 5).

ARIÈGE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. FAURE (Gilbert) [6 décembre 1962] (p. 5).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. DEJEAN (René) [6 décembre 1962] (p. 5).

AUBE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BRIOT (Louis) [6 décembre 1962] (p. 5).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. TERRÉ (Henri) [6 décembre 1962] (p. 5).

Contestation de l'élection par M. Ninoreille [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Ninoreille [14 février 1963] (p. 2187).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. DURLOT (Jean) [6 décembre 1962] (p. 5).

Contestation de l'élection par M. Camuset [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Camuset [14 février 1963] (p. 2188).

AUDE

Elections I.

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. FIL (Jules) [6 décembre 1962] (p. 5).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. VALS (Francis) [6 décembre 1962] (p. 5).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. MILHAU (Lucien) [6 décembre 1962] (p. 5).

AVEYRON

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BOSCARY-MONSSERVIN (Roland) [6 décembre 1962] (p. 5).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. FABRE (Robert) [6 décembre 1962] (p. 5).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. JULIEN (Roger) [6 décembre 1962] (p. 5).

BOUCHES-DU-RHÔNE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. MARQUAND-GAIRARD (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Lombard [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Lombard [21 février 1963] (p. 2296).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. MATALON (Daniel) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Roux [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet des requêtes présentées par M. Roux [24 janvier 1963] (p. 1672).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. DEFFERRE (Gaston) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. BILLOUX (François) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par MM. Lorenzi et Birri [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet des requêtes présentées par MM. Lorenzi et Birri [24 janvier 1963] (p. 1670).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. DOIZE (Hippolyte) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Gastal [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Gastal [11 juillet 1963] (p. 4104).

Elections I.

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. GARCIN (Edmond) [6 décembre 1962] (p. 6).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. CERMOLACCE (Paul) [6 décembre 1962] (p. 6).

8e circonscription. — Notification de l'élection de M. MASSE (Jean) [6 décembre 1962] (p. 6).

9e circonscription. — Notification de l'élection de M. PHILIBERT (Louis) [6 décembre 1962] (p. 6).

10e circonscription. — Notification de l'élection de M. RIEUBON (René) [6 décembre 1962] (p. 6).

11e circonscription. — Notification de l'élection de M. PRIVAT (Charles) [6 décembre 1962] (p. 6).

CALVADOS

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BUOT (Henri) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BISSON (Robert) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. DUCHESNE (Edmond) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. TRIBOULET (Raymond) [6 décembre 1962] (p. 6).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. HALBOUT (André) [6 décembre 1962] (p. 6).

CANTAL

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. CHAUVET (Augustin) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. SAGETTE (Jean) [6 décembre 1962] (p. 6).

CHARENTE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. RÉTHORÉ (Raymond) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. GAILLARD (Félix) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. VALENTIN (Jean) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Saury [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Saury [11 janvier 1963] (p. 682).

CHARENTE-MARITIME

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. SALARDAINE (André) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BIGNON (Albert) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. BRUGEROLLE (André) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. DAVIAUD (Daniel) [6 décembre 1962] (p. 6).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. DE LIPKOWSKI (Jean) [6 décembre 1962] (p. 6).

CHER

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BOISDÉ (Raymond) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Peides [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Peides [5 janvier 1963] (p. 2042).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BOINVILLIERS (Jean) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. ROQUES (Ferdinand) [6 décembre 1962] (p. 6).

CORRÈZE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. MONTALAT (Jean) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. CHARBONNEL (Jean) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. VAR (François) [6 décembre 1962] (p. 6).

CORSE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. SERAFINI (Antoine) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par MM. Antona et Franchini [6 décembre 1962] (p. 10).

Annulation de l'élection législative [13 février 1963] (p. 2144).

Notification de l'élection de M. SERAFINI

(Antoine) [C. R. du 30 avril 1963] (p. 2717) et [*J.O.* du 9 avril 1963] (p. 3346).

Contestation de l'élection par MM. Tomi et Franchini [30 avril 1963] (p. 2722).

Rejet des requêtes présentées par MM. Tomi et Franchini [11 juillet 1963] (p. 4105).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. Zuccarelli (Jean) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. de Rocca Serra (Jean-Paul) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par MM. Maymard et Luciani [6 décembre 1962] (p. 10).

Annulation de l'élection législative [*J.O.* du 8 mars 1963] (p. 2332) et [C. R. du 30 avril 1963] (p. 2723).

Notification de l'élection de M. de Rocca Serra [16 mai 1963] (p. 2930).

Contestation de l'élection par MM. Milanini et Alfonsi [28 mai 1963] (p. 3063).

Rejet des requêtes présentées par MM. Milanini et Alfonsi [11 juillet 1963] (p. 4105).

Côte-d'Or

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. Kir (Félix) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. Berger (Henry) [6 décembre 1963] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. Lalle (Albert) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. Morlevat (Robert) [6 décembre 1962] (p. 6).

Côtes-du-Nord

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. Richet (Robert) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. Pleven (René) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de Mlle Dienesch (Marie-Madeleine) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. Le Guen (Alain) [6 décembre 1962] (p. 6).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. Bourdellès (Olivier) [6 décembre 1962] (p. 6).

Creuse

Elections I.

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. de Pierrebourg (Olivier) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. Chandernagor (André) [6 décembre 1962] (p. 6).

Dordogne

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. Guena (Yves) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par MM. Péron, Barrier [6 décembre 1962] (p. 10), et Poupard [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet des requêtes présentées par MM. Péron, Barrier et Poupard [14 février 1963] (p. 2186).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. Pimont (Louis) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. Bonnet (Georges) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. Lacoste (Robert) [6 décembre 1962] (p. 6).

Doubs

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. Weinmann (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. Becker (Georges) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. Maillot (Louis) [6 décembre 1962] (p. 6).

Drôme

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. Ribadeau Dumas (Roger) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. Pic (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. Didier (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 6).

Eure

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. de Broglie (Jean) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élec-

Elections I.

tion de M. LAINÉ (Jean) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. MONTAGNE (Rémy) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. TOMASINI (René) [6 décembre 1962] (p. 6).

EURE-ET-LOIR

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. DESOUCHES (Edmond) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Bonvallet [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Bonvallet [17 janvier 1963] (p. 1069).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. THORAILLER (Edmond) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. HOGUET (Michel) [6 décembre 1962] (p. 6).

FINISTÈRE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. EVRARD (Roger) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. LE GOASGUEN (Charles) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. DE POULPIQUET (Gabriel) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. PRIGENT (Tanguy) [6 décembre 1962] (p. 6).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. CAILL (Antoine) [6 décembre 1962] (p. 6).

6e circonscription. — Notification de l'élection de Mme PLOUX (Suzanne) [6 décembre 1962] (p. 6).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. MIOSSEC (Gabriel) [6 décembre 1962] (p. 6).

8e circonscription. — Notification de l'élection de M. ORVOEN (Louis) [6 décembre 1962] (p. 6).

GARD

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. GAMEL (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de Mme ROCA (Gilberte) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Poudevigne [12 décembre 1962] (p. 33).

Annulation de l'élection législative [14 février 1963] (p. 2188).

Notification de l'élection de M. Poudevigne [14 mai 1963] (p. 2877).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. ROUCAUTE (Roger) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. BECHARD (Paul) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Favand [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Favand [24 janvier 1963] (p. 1671).

GARONNE (HAUTE-)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. REY (André) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Osete [20 décembre 1962] (p. 186).

Rejet de la requête présentée par M. Osete [11 janvier 1963] (p. 683).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BAUDIS (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Malgouyres [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Malgouyres [24 janvier 1963] (p. 1672).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. MAZIOL (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. MONTEL (Eugène) [6 décembre 1962] (p. 6).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. COUZINET (Fernand) [6 décembre 1962] (p. 6).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. DUCOS (Hippolyte) [6 décembre 1962] (p. 6).

GERS

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. VIGNAUX (Paul) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. DE MONTESQUIOU (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 6).

GIRONDE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. RICHARDS (Arthur) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. de Villers [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. de Villers [11 janvier 1963] (p. 678).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. CHABAN-DELMAS (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. LAVIGNE (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. CASSAGNE (René) [6 décembre 1962] (p. 6).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. ACHILLE-FOULD (Aymar) [6 décembre 1962] (p. 6).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. BRETTES (Robert) [6 décembre 1962] (p. 6).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. CAZENAVE (Franck) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. de Gracia [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. de Gracia [17 janvier 1963] (p. 1068).

8e circonscription. — Notification de l'élection de M. SOURBET (Jean) [6 décembre 1962] (p. 6).

9e circonscription. — Notification de l'élection de M. BOULIN (Robert) [6 décembre 1962] (p. 6).

10e circonscription. — Notification de l'élection de M. DELIAUNE (Gérard) [6 décembre 1962] (p. 6).

HÉRAULT

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. PONSEILLÉ (Etienne) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. COSTE-FLORET (Paul) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription — Notification de l'election de M. MOCH (Jules) [6 décembre 1962] (p. 6).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. BALMIGÈRE (Paul) [6 décembre 1962 (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Valabrègue [12 décembre 1962] (p. 33).

Annulation de l'élection législative (*J.O.* du 14 mars 1963) (p. 2485) et C.R. du 30 avril 1963 (p. 2725).

Notification de l'élection de M. Paul Balmigère [11 juin 1963] (p. 3282).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. BAYOU (Raoul) [6 décembre 1962] (p. 6).

ILLE-ET-VILAINE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. FRÉVILLE (Henri) [6 décembre 1962] (p. 6).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. LE DOUAREC (François) [6 décembre 1962] (p. 6).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. MÉHAIGNERIE (Alexis) [6 décembre 1962] (p. 6).

Contestation de l'élection par M. Quetel [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Quetel [24 janvier 1963] (p. 1669).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. RENOUARD (Isidore) [6 décembre 1962] (p. 6).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. LE LANN (Jean-François) [6 décembre 1962] (p. 6).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. BOURGES (Yvon) [6 décembre 1962] (p. 6).

INDRE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. DESCHIZEAUX (Louis) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. TOURY (Jean) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. BÉNARD-MOUSSEAUX (Jean) [6 décembre 1962] (p. 7).

INDRE-ET-LOIRE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. ROYER (Jean) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. LEPAGE (Pierre) [6 décembre 1962] p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élec-

Elections I.

tion de M. BERTHOUIN (Fernand) [6 décembre 1962] p. 7).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. VOISIN (André) [6 décembre 1962] (p. 7).

ISÈRE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. PAQUET (Aimé) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. VANIER (Jean)]6 décembre 1962[(p. 7).

Contestation de l'élection par M. Vernet [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Vernet [11 janvier 1963] (p. 682).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. GAUTHIER (André) [6 décembre 1962 (p. 7).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. FAGOT (Alban) [6 décembre 1962] (p. 7).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. CHAPUIS (Noël) [6 décembre 1962] (p. 7).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. BERNARD (Jean) [6 décembre 1962] (p. 7).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. PERRIN (François) [6 décembre 1962] (p. 7).

JURA

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. JAILLON (Louis) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. DUHAMEL (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 7).

LANDES

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. LAMARQUE-CANDO (Charles) [6 décembre 1962] (p. 7).

Contestation de l'élection par MM. Aragon et Ducos [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par MM. Aragon et Ducos [5 janvier 1963] (p. 2043).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. DUSSARTHOU (Camille) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. COMMENAY (Jean-Marie) [6 décembre 1962] (p. 7).

LOIR-ET-CHER

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. GOEMAERE (Roger) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. LOUSTAU (Kléber) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. YVON (Gérard) [6 décembre 1962] (p. 7).

LOIRE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. DE BRUGEROLLE DE FRAISSINETTE (Louis) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. NEUWIRTH (Lucien) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élection de l'élection de M. CHAZALON (André) [6 décembre 1962] (p. 7) .

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. VIAL (Théodore) [6 décembre 1962] (p. 7).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. PILLET (François) [6 décembre 1962] (p. 7).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. RIVIÈRE (Paul) [6 décembre 1962] (p. 7).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. JACQUET (Michel) [6 décembre 1962] (p. 7).

LOIRE (HAUTE-)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BARROT (Noël) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. RAFFIER (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 7).

LOIRE-ATLANTIQUE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. REY (Henry) [6 décembre 1962] (p. 7).

Contestation de l'élection par M. Chauvel [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Chauvel [11 janvier 1963] (p. 681).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. DASSIÉ (Albert) [6 décembre 1962] (p. 7).

Contestation de l'élection par M. Chauvel [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Chauvel [11 janvier 1963] (p. 681).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. MACQUET (Benoît) [6 décembre 1962] (p. 7).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. DE SESMAISONS (Olivier) [6 décembre 1962] (p. 7).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. HUNAULT (Xavier) [6 décembre 1962] (p. 7).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. BLANCHO (François) [6 décembre 1962] (p. 7).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. LITOUX (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 7).

8e circonscription. — Notification de l'élection de M. RICHARD (Lucien) [6 décembre 1962] (p. 7).

LOIRET

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. DUVILLARD (Henri) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. SALLE (Louis) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. CHARIÉ (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 7).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. DENIAU (Xavier) [6 décembre 1962] (p. 7).

Contestation de l'élection par M. Bernu [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Bernu [24 janvier 1963] (p. 1672).

LOT

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. FAURE (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. JUSKIEWENSKI (Georges) [6 décembre 1962] (p. 7).

LOT-ET-GARONNE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. LAPEYRUSSE (Gabriel) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. RUFFE (Hubert) [6 décembre 1962] (p. 7).

Contestation de l'élection par M. Fourcade [12 décembre 1962] (p. 33). Elections I.

Rejet de la requête présentée par M. Fourcade [5 février 1963] (p. 2043).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. SCHLOESING (Edouard) [6 décembre 1962] (p. 7).

LOZÈRE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. COUDERC (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. DE CHAMBRUN (Charles) [6 décembre 1962] (p. 7).

MAINE-ET-LOIRE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. MILLOT (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. FOYER (Jean) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. RIVAIN (Philippe) [6 décembre 1962] (p. 7).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. HAURET (Robert) [6 décembre 1962] (p. 7).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. LE BAULT DE LA MORINIÈRE (René) [6 décembre 1962] (p. 7).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. LA COMBE (René) [6 décembre 1962] (p. 7).

MANCHE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. LEPOURRY (Constant) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BIZET (Emile) [6 décembre 1962] (p. 7).

Contestation de l'élection par M. Huet [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Huet [24 janvier 1963] (p. 1670).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. BEAUDOUIN (Henri) [6 décembre 1962] (p. 7).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. GODEFROY (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 7).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. HÉBERT (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 7).

Elections I.

MARNE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. TAITTINGER (Jean) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. RAULET (Roger) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. DEGRAEVE (Jean) [6 décembre 1962] (p. 7).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. CHARPENTIER (René) [6 décembre 1962] (p. 7).

MARNE (HAUTE-)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BOURGUND (Gabriel) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. DELONG (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 7).

MAYENNE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. DAVOUST (André) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. FOURMOND (Louis) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. DENIS (Bertrand) [6 décembre 1962] (p. 7).

MEURTHE-ET-MOSELLE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. SOUCHAL (Roger) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. JACSON (William) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. WEBER (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 7).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. DALAINZY (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 7).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. PICQUOT (André) [6 décembre 1962] (p. 7).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. MARTIN (Hubert) [6 décembre 1962] (p. 7).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. NOU (Joseph) [6 décembre 1962] (p. 7).

MEUSE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. JACQUINOT (Louis) [6 décembre 1962] (p. 7).

Contestation de l'élection par MM. Joncourt, Mordin, Peltier, Plotel, Bloch [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet des requêtes présentées par MM. Joncourt, Mordin, Peltier, Plotel et Bloch [11 janvier 1963] (p. 680).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BEAUGUITTE (André) [6 décembre 1962] (p. 7).

MORBIHAN

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. MARCELLIN (Raymond) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BONNET (Christian) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. LAUDRIN (Hervé) [6 décembre 1962] (p. 7).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. DE POULPIQUET DU HALGOUËT (Yves) [6 décembre 1962] (p. 7).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. BARDET (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 7).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. IHUEL (Paul) [6 décembre 1962] (p. 7).

MOSELLE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. MONDON (Raymond) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. SCHAFF (Joseph) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. GASPARINI (Jean-Louis) [6 décembre 1962] (p. 7).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. SCHNEBELEN (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 7).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. SCHWARTZ (Julien) [6 décembre 1962] (p. 7).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. COUMAROS (Jean) [6 décembre 1962] (p. 7).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. HINSBERGER (Etienne) [6 décembre 1962] (p. 7).

8e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. KARCHER (Henri) [6 décembre 1962] (p. 7).

NIÈVRE

1re *circonscription.* — Notification de l'élection de M. DURBET (Marius) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. HOSTIER (Robert) [6 décembre 1962] (p. 7).

3e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. Mitterrand (François) [6 décembre 1962] (p. 7).

NORD

1re *circonscription.* — Notification de l'élection de M. CHRISTIAENS (Louis) [6 décembre 1962] (p. 7).

2e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. DUTERNE (Henri) [6 décembre 1962 (p. 7).

3e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. DANEL (Liévin) [6 décembre 1962 (p. 7).

4e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. CORNETTE (Arthur) [6 décembre 1962] (p. 7).

5e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. NOTEBART (Arthur) [6 décembre 1962] (p. 7).

6e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. LAURENT (Marceau) [6 décembre 1962] (p. 7).

Contestation de l'élection par M. Van der Meersch [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Van der Meersch [5 février 1963] (p. 2041).

7e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. FRYS (Joseph) [6 décembre 1962] (p. 8).

8e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. HERMAN (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 8).

9e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. LECOCQ (René) [6 décembre 1962] (p. 8).

10e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. SCHUMANN (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 8).

11e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. DENVERS (Albert) [6 décembre 1962] (p. 8).

12e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. HOUCKE (Jules) [6 décembre 1962] (p. 8).

13e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. DAMETTE (Auguste) [6 décembre 1962] (p. 8).

14e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. MARTEL (Henri) [6 décembre 1962] (p. 8).

15e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. RAMETTE (Arthur) [6 décembre 1962] (p. 8).

16e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. GERNEZ (Raymond) [6 décembre 1962] (p. 8).

17e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. PAVOT (Narcisse) [6 décembre 1962] (p. 8).

18e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. BUSTIN (Georges) [6 décembre 1962] (p. 8).

19e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. MUSMEAUX (Arthur) [6 décembre 1962] (p. 8).

20e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. FIÉVEZ (Henri) [6 décembre 1962] (p. 8).

21e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. MOULIN (Arthur) [6 décembre 1962] (p. 8).

22e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. FOREST (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 8).

23e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. BÉGUÉ (Paul) [6 décembre 1962] (p. 8).

OISE

1re *circonscription.* — Notification de l'élection de M. DASSAULT (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. NESSLER (Edmond) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. HERSANT (Robert) [6 décembre 1962] (p. 8).

4e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. QUENTIER (René) [6 décembre 1962] (p. 8).

5e *circonscription.* — Notification de l'élection de M. BÉNARD (François) [6 décembre 1962] (p. 8).

ORNE

1re *circonscription.* — Notification de l'élection de M. TERRENOIRE (Louis) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e *circonscription.* — Notification de l'élec-

Elections I.

tion de M. VOYER (Ernest) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. HALBOUT (Emile) [6 décembre 1962] (p. 8).

PAS-DE-CALAIS

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. MOLLET (Guy) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. DUFLOT (Henri) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. DELORY (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 8).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. BERAUD (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 8).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. DUMORTIER (Jeannil) [6 décembre 1962] (p. 8).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. COLLETTE (Henri) [6 décembre 1962] (p. 8).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. VENDROUX (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 8).

8e circonscription. — Notification de l'élection de M. CATRY (Benjamin) [6 décembre 1962] (p. 8).

9e circonscription. — Notification de l'élection de M. CARLIER (Edouard) [6 décembre 1962] (p. 8).

10e circonscription. — Notification de tion de M. DERANCY (Raymond) [6 décembre 1962] (p. 8).

Contestation de l'élection par M. Mancey [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Mancey [17 janvier 1963] (p. 1069).

11e circonscription. — Notification de l'élection de Mme PRIN (Jeannette) [6 décembre 1962] (p. 8).

12e circonscription. — Notification de l'élection de M. DARRAS (Henri) [6 décembre 1962] (p. 8).

13e circonscription. — Notification de l'élection de M. SCHAFFNER (Ernest) [6 décembre 1962] (p. 8).

14e circonscription. — Notification de l'élection de M. DARCHICOURT (Fernand) [6 décembre 1962] (p. 8).

PUY-DE-DOME

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BRUGIÈRE (Antoine) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. GISCARD D'ESTAING (Valéry) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. PLANEIX (Joseph) [6 décembre 1962] (p. 8).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. SAUZEDDE (Fernand) [6 décembre 1962] (p. 8).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. FOURVEL (Eugène) [6 décembre 1962] (p. 8).

Contestation de l'élection par MM. Amadieu, Fournier [6 décembre 1962] (p. 8).

Rejet des requêtes présentées par MM. Amadieu et Fournier [14 février 1963] (p. 2186).

PYRÉNÉES (BASSES-)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. SALLENAVE (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. EBRARD (Guy) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. LABÉGUERIE (Michel) [6 décembre 1962] (p. 8).

4e circonscipition. — Notification de l'élection de M. GRENET (Henri) [6 décembre 1962] (p. 8).

PYRÉNÉES (HAUTES-)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BILLÈRES (René) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. THILLARD (Paul) [6 décembre 1962] (p. 8).

PYRÉNÉES-ORIENTALES

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. ALDUY (Paul) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. TOURNÉ (André) [6 décembre 1962] (p. 8).

RHIN (BAS-)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. RADIUS (René) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BORD (André) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. RITTER (Georges) [6 décembre 1962] (p. 8).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. EHM (Albert) [6 décembre 1962] (p. 8).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. MECK (Henri) [6 décembre 1962] (p. 8).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. WESTPHAL (Alfred) [6 décembre 1962] (p. 8).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. GRUSSENMEYER (François) [6 décembre 1962] (p. 8).

8e circonscription. — Notification de l'élection de M. PFLIMLIN (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 8).

RHIN (HAUT-)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BOROCCO (Edmond) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BOURGEOIS (Georges) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. PERRIN (Joseph) [6 décembre 1962] (p. 8).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. ZIMMERMANN (Gaston) [6 décembre 1962] (p. 8).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. KRŒPFLE (Charles) [6 décembre 1962] (p. 8).

RHÔNE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. CAILLE (René) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. GUILLERMIN (Henri) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. CHARRET (Edouard) [6 décembre 1962] (p. 8).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. HERZOG (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 8).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. GORGE-FRANKLIN (Henri) [6 décembre 1962] (p. 8).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. HOUËL (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 8).

Contestation de l'élection par M. Louison [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Louison [17 janvier 1963] (p. 1068).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. DANILO (Philippe) [6 décembre 1962] (p. 8).

8e circonscription. — Notification de l'élection de M. CHARVET (Joseph) [6 décembre 1962] (p. 8).

9e circonscription. — Notification de l'élection de M. RIVIÈRE (Joseph) [6 décembre 1962] (p. 8).

10e circonscription. — Notification de l'élection de M. GERMAIN (Charles) [6 décembre 1962] (p. 8).

SAÔNE (HAUTE-)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. VITTER (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. CLERGET (Alfred) [6 décembre 1962] (p. 8).

Contestation de l'élection par M. Thrivaudey [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Thrivaudey [30 avril 1963] (p. 2724).

SAÔNE-ET-LOIRE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. ESCANDE (Louis) [6 décembre 1962] (p. 8).

Contestation de l'élection par M. Dahan Chevenet [11 janvier 1963] (p. 678).

Rejet de la requête présentée par M. Dahan Chevenet [17 janvier 1963] (p. 1070).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. DURAFFOUR (Paul) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. BOUTHIÈRE (Gabriel) [6 décembre 1962] (p. 8).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. JARROT (André) [6 décembre 1962] (p. 8).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. MOYNET (André) [6 décembre 1962] (p. 8).

SARTHE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. CHAPALAIN (Jean-Yves) [6 décembre 1962] (p. 8).

Elections I.

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. MANCEAU (Robert) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. FOUET (Albert) [6 décembre 1962] (p. 8).

Contestation de l'élection par M. Dubreuil [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Dubreuil [5 février 1963] (p. 2041).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. LE THEULE (Joël) [6 décembre 1962] (p. 8).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. CAILLARD D'ALLIÈRES (Michel) [6 décembre 1962] (p. 8).

SAVOIE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. DELACHENAL (Jean) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. FONTANET (Joseph) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. DUMAS (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 8).

SAVOIE (HAUTE-)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. BOSSON (Charles) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. PIANTA (Georges) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. PHILIPPE (Joseph) [6 décembre 1962] (p. 8).

SEINE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. KRIEG (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 8).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. SAINTENY (Jean) [6 décembre 1962] (p. 8).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. CAPITANT (René) [6 décembre 1962] (p. 8).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. BAS (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 8).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. MER (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 8).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. DUPERIER (Léon) [6 décembre 1962] (p. 8).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. KASPEREIT (Gabriel) [6 décembre 1962] (p. 8).

8e circonscription. — Notification de l'élection de M. LEPIDI (Jean) [6 décembre 1962] (p. 8).

9e circonscription. — Notification de l'élection de M. FANTON (André) [6 décembre 1962] (p. 8).

10e circonscription. — Notification de l'élection de M. MALLEVILLE (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 8).

Contestation de l'élection par M. Delmas [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Delmas [17 janvier 1963] (p. 1067).

11e circonscription. — Notification de l'élection de M. FREY (Roger) [6 décembre 1962] (p. 8).

12e circonscription. — Notification de l'élection de M. BOURGOIN (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 8).

13e circonscription. — Notification de l'élection de M. SANSON (René) [6 décembre 1962] (p. 8).

14e circonscription. — Notification de l'élection de M. GERMAIN (Hubert) [6 décembre 1962] (p. 8).

15e circonscription. — Notification de l'élection de M. DE GRAILLY (Michel) [6 décembre 1962] (p. 8).

16e circonscription. — Notification de l'élection de M. LUNET DE LA MALÈNE (Christian) [6 décembre 1962] (p. 8).

17e circonscription. — Notification de l'élection de M. MARETTE (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 8).

18e circonscription. — Notification de l'élection de Mme DE HAUTECLOCQUE (Nicole) [6 décembre 1962] (p. 8).

Contestation de l'élection par M. Ruaux [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Ruaux [17 janvier 1963] (p. 1070).

19e circonscription. — Notification de l'élection de M. ROUX (Claude) [6 décembre 1962] (p. 8).

20e circonscription. — Notification de l'élection de M. HABIB-DELONCLE (Michel) [6 décembre 1962] (p. 8).

21e circonscription. — Notification de

l'élection de M. LEPEU (Bernard) [6 décembre 1962] (p. 8).

22e circonscription. — Notification de l'élection de M. SANGLIER (André) [6 décembre 1962] (p. 8).

23e circonscription. — Notification de l'élection de M. DE PRÉAUMONT (Jean) [6 décembre 1962] (p. 8).

24e circonscription. — Notification de l'élection de M. MISSOFFE (François) [6 décembre 1962] (p. 8).

25e circonscription. — Notification de l'élection de M. SANGUINETTI (Alexandre) [6 décembre 1962] (p. 8).

26e circonscription. — Notification de l'élection de M. LE TAC (Joël) [6 décembre 1962] (p. 8).

27e circonscription. — Notification de l'élection de M. BERNASCONI (Jean) [6 décembre 1962] (p. 8).

28e circonscription. — Notification de l'élection de M. RUAIS (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 8).

29e circonscription. — Notification de l'élection de M. RIVES DE LAVAYSSE, dit RIVES-HENRYS (André) [6 décembre 1962] (p. 9).

30e circonscription. — Notification de l'élection de M. SAINTOUT (Marc) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Pinoteau [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Pinoteau [11 janvier 1963] (p. 679).

31e circonscription. — Notification de l'élection de M. MARCENET (Albert) [6 décembre 1962] (p. 9).

32e circonscription. — Notification de l'élection de M. LE GALLO (Alphonse) [6 décembre 1962] (p. 9).

33e circonscription. — Notification de l'élection de M. BARBET (Raymond) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Toutain [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Toutain [30 avril 1963] (p. 2725).

34e circonscription. — Notification de l'élection de M. PERETTI (Achille) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par Mme Palis du Lauzet [12 décembre 1962] (p.33).

Rejet de la requête présentée par Mme Palis du Lauzet [11 janvier 1963] (p. 682).

35e circonscription. — Notification de l'élection de M. PEZÉ (Edmond) [6 décembre 1962] (p. 9).

36e circonscription. — Notification de l'élection de M. L'HUILLIER (Waldeck) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par Mme Devaud [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par Mme Devaud [5 février 1963] (p. 2042).

37e circonscription. — Notification de l'élection de M. MAURICE-BOKANOWSKI (Michel) [6 décembre 1962] (p. 9).

38e circonscription. — Notification de l'élection de M. CARTER (Roland) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Museux [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Museux [11 janvier 1963] (p. 683).

39e circonscription. — Notification de l'élection de M. FAJON (Etienne) [6 décembre 1962] (p. 9).

40e circonscription. — Notification de l'élection de M. GRENIER (Fernand) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Tunzini [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Tunzini [11 janvier 1963] (p. 681).

41e circonscription. — Notification de l'élection de M. ROCHET (Waldeck) [6 décembre 1962] (p. 9).

42e circonscription. — Notification de l'élection de M. NILÈS (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Bertholet [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Bertholet [17 janvier 1963] (p. 1068).

43e circonscription. — Notification de l'élection de M. CALMÉJANE (Robert) [6 décembre 1962] (p. 9).

44e circonscription. — Notification de l'élection de M. LOLIVE (Jean) [6 décembre 1962] (p. 9).

45e circonscription. — Notification de l'élection de M. ODRU (Louis) [6 décembre 1962] (p. 9).

46e circonscription. — Notification de l'élection de M. VIVIEN (Robert) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Blanchard [6 décembre 1962] (p. 10).

Elections I.

Rejet de la requête présentée par M. Blanchard [11 janvier 1963] (p. 679).

47e circonscription. — Notification de l'élection de M. NUNGESSER (Roland) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Le Guichaoua [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Le Guichaoua [17 janvier 1963] (p. 1069).

48e circonscription. — Notification de l'élection de M. BILLOTTE (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 9).

49e circonscription. — Notification de l'élection de M. BLEUSE (Raoul) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Peytel [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Peytel [21 février 1963] (p. 2296).

50e circonscription. — Notification de l'élection de M. THOREZ (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par MM. Besse et Rochenoir [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet des requêtes présentées par MM. Besse et Rochenoir [13 février 1963] (p. 2143).

51e circonscription. — Notification de l'élection de M. DUPUY (Fernand) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Dreyfous-Ducas [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Dreyfous-Ducas [13 février 1963] (p. 2146).

52e circonscription. — Notification de l'élection de Mme VAILLANT-COUTURIER (Marie-Claude) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par MM. Bouvet et Coatgourden [6 décembre 1962] (p. 10).

Annulation de l'élection législative [13 février 1963] (p. 2145).

Notification de l'élection de Mme Vaillant-Couturier [7 mai 1963] (p. 2769).

53e circonscription. — Notification de l'élection de M. MAINGUY (Paul) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Figuères [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Figuères [5 février 1963] (p. 2042).

54e circonscription. — Notification de l'élection de M. COMTE-OFFENBACH (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 9).

55e circonscription. — Notification de l'élection de M. SALAGNAC (Léon) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Plazanet [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Plazanet [13 février 1963] (p. 2145).

SEINE-MARITIME

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. DUSSEAULX (Roger) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. LARUE (Tony) [6 décembre 1962] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. MORISSE (Jean) [6 décembre 1962] (p. 9).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. CHÉRASSE (André) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Depriester [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Depriester et Mlle Lebailly [24 janvier 1963] (p. 1669).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. BETTENCOURT (André) [6 décembre 1962] (p. 9).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. GEORGES (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 9).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. CANCE (René) [6 décembre 1962] (p. 9).

8e circonscription. — Notification de l'élection de M. FOSSÉ (Roger) [6 décembre 1962] (p. 9).

9e circonscription. — Notification de l'élection de M. BOISSON (Louis) [6 décembre 1962] (p. 9).

10e circonscription. — Notification de tion de M. DELATRE (Georges) [6 décembre 1962] (p. 9).

SEINE-ET-MARNE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. JACQUET (Marc) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. RABOURDIN (Guy) [6 décembre 1962] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. FLORNOY (Bertrand) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Foucault [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Foucault [17 janvier 1963] (p. 1070).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. PEYREFITTE (Alain) [6 décembre 1962] (p. 9).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. SERAMY (Paul) [6 décembre 1962] (p. 9).

SEINE-ET-OISE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. FEIX (Léon) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Labbé [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Labbé [13 février 1963] (p. 2144).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. JAMOT (Michel) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Paysa [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Paysa [11 janvier 1963] (p. 683).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. PALEWSKI (Jean-Paul) [6 décembre 1962] (p. 9).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. LEDUC (René) [6 décembre 1962] (p. 9).

5e circonscription. — Notification de l'élection de M. CLOSTERMANN (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 9).

6e circonscription. — Notification de l'élection de M. WAGNER (Robert) [6 décembre 1962] (p. 9).

7e circonscription. — Notification de l'élection de M. DROUOT L'HERMINE (Jean) [6 décembre 1962] (p. 9).

8e circonscription. — Notification de l'élection de M. ALZIER (Gaston) [6 décembre 1962] (p. 9).

9e circonscription. — Notification de l'élection de M. BALLANGER (Robert) [6 décembre 1962] (p. 9).

10e circonscription. — Notification de l'élection de M. VALLON (Louis) [6 décembre 1962] (p. 9).

11e circonscription. — Notification de l'élection de M. VALENET (Raymond) [6 décembre 1962] (p. 9).

12e circonscription. — Notification de l'élection de M. RIBIÈRE (René) [6 décembre 1962] (p. 9).

13e circonscription. — Notification de l'élection de M. CACHAT (Armand) [6 décembre 1962] (p. 9).

14e circonscription. — Notification de l'élection de M. BOSCHER (Michel) [6 décembre 1962] (p. 9).

15e circonscription. — Notification de l'élection de M. PETIT (Max) [6 décembre 1962] (p. 9).

16e circonscription. — Notification de l'élection de M. POIRIER (Jean-Marie) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Lefèvre d'Ormesson [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Lefèvre d'Ormesson [30 avril 1963] (p. 2724).

17e circonscription. — Notification de l'élection de Mme THOME-PATENOTRE (Jacqueline) [6 décembre 1962] (p. 9).

18e circonscription. — Notification de l'élection de M. PRIOUX (Gérard) [6 décembre 1962] (p. 9).

SÈVRES (DEUX-)

1re circonscription. — Notification de l'élection de Mme AYMÉ DE LA CHEVRELIÈRE (Magdeleine [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. FOUCHIER (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. BORDAGE (Augustin) [6 décembre 1962] (p. 9).

SOMME

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. LAMPS (René) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Moore [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet de la requête présentée par M. Moore [24 janvier 1963] (p. 1672).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. HEITZ (Edouard) [6 décembre 1962] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. COUILLET (Michel) [6 décembre 1962] (p. 9).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. LEJEUNE (Max) [6 décembre 1962] (p. 9).

5e circonscription. — Notification de l'élec-

Elections I.

tion de M. LUCIANI (Emile) [6 décembre 1962] (p. 9).

TARN

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. RAUST (André) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. TIREFORT (Antonin) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Ladel [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Ladel [11 janvier 1963] (p. 682).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. SPÉNALE (Georges) [6 décembre 1962] (p. 9).

TARN-ET-GARONNE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. DELMAS (Louis) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. VER (Antonin) [6 décembre 1962] (p. 9).

TERRITOIRE DE BELFORT

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. SCHMITTLEIN (Raymond) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BAILLY (Jean-Marie) [6 décembre 1962] (p. 9).

VAR

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. GAUDIN (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. LAURIN (René) [6 décembre 1962] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. BOURGEOIS (Lucien) [6 décembre 1962] (p. 9).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. BAYLE (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 9).

VAUCLUSE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. DUFFAUT (Henri) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. AUGIER (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. BÉRARD (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 9).

VENDÉE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. DE TINGUY DU POUËT (Lionel) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BOUSSEAU (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. MICHAUD (Louis) [6 décembre 1962] (p. 9).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. ANSQUER (Vincent) [6 décembre 1962] (p. 9).

VIENNE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. GUILLON (Paul) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. ABELIN (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. PEYRET (Claude) [6 décembre 1962] (p. 9).

VIENNE (HAUTE-)

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. REGAUDIE (René) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. BOUTARD (Jacques) [6 décembre 1962] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. LONGEQUEUE (Louis) [6 décembre 1962] (p. 9).

VOSGES

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. HOFFER (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. LEMAIRE (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. PONCELET (Christian) [6 décembre 1962] (p. 9).

4e circonscription. — Notification de l'élection de M. VOILQUIN (Albert) [6 décembre 1962] (p. 9).

YONNE

1re circonscription. — Notification de l'élec-

tion de M. LEMARCHAND (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 9).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. CHAMANT (Jean) [6 décembre 1962] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. PERROT (Gaston) [6 décembre 1962] (p. 9).

II. — DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

GUADELOUPE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. ALBRAND (Médard) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par MM. Balin, Ludger [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet des requêtes présentées par MM. Balin et Ludger [5 février 1963] (p. 2041).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. MONNERVILLE (Pierre) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Lacavé [6 décembre 1962] (p. 10), M. Valentino [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet des requêtes présentées par MM. Lacavé et Valentino [21 février 1963] (p. 2294).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. FEUILLARD (Gaston) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par Mme Baclet [6 décembre 1962] (p. 10), Mlle Archimède [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet des requêtes présentées par Mme Baclet et par Mlle Archimède [14 février 1963] (p. 2187).

GUYANE

Notification de l'élection de M. HEDER (Léopold), [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par MM. Barrat, Claire, Rullier, Panel, Noviello, Cebret, Montanède, Famaro, Plenet, Badami, Romero, Brachet, Richard, Dalicy et Mmes Constant et Stanislas [12 décembre 1962] (p. 33).

Rejet des requêtes présentées par MM. Barrat et consorts [30 avril 1963] (p. 2726).

MARTINIQUE

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. VÉRY-HERMENCE (Emmanuel) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Joyau [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Joyau [11 janvier 1963] (p. 680).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. CÉSAIRE (Aimé) [6 décembre] (p. 9).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. SABLÉ (Victor) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. GRATIANT [20 décembre 1962] (p. 186).

Rejet de la requête présentée par M. Gratiant [11 janvier 1963] (p. 683).

RÉUNION

1re circonscription. — Notification de l'élection de M. MACÉ (Gabriel) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par MM. Vergès, Moreau et de Villeneuve [6 décembre 1962] (p. 10).

Annulation de l'élection législative [21 février 1963] (p. 2294).

Notification de l'élection de M. Michel Debré [14 mai 1963] (p. 2877).

Contestation de l'élection par M. Vergès [28 mai 1963] (p. 3063).

Rejet de la requête présentée par M. Vergès [11 juillet 1963] (p. 4108).

2e circonscription. — Notification de l'élection de M. VAUTHIER (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Félicité [6 décembre 1962] (p. 10).

Annulation de l'élection législative [21 février 1963] (p. 2295).

Notification de l'élection de M. Marcel Vauthier [14 mai 1963] (p. 2877).

Contestation de l'élection par MM. Benard, Payet et Pajany [28 mai 1963] (p. 3063).

Rejet des requêtes présentées par M. Bénard, Payet et Pajany [11 juillet 1963] (p. 4107).

3e circonscription. — Notification de l'élection de M. CERNEAU (Marcel) [6 décembre 1962] (p. 9).

Contestation de l'élection par M. Payet [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Payet [21 février 1963] (p. 2295).

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Notification de l'élection de M. TEARIKI [7 décembre 1962] (p. 11).

Elections I-II-III-IV-V.

Contestation de l'élection par M. Rudolph Bambridge [11 janvier 1963] (p. 678).

Rejet de la requête présentée par M. Bambridge [30 avril 1963] (p. 2726).

WALLIS ET FUTUNA

Notification de l'élection de M. LOSTE [7 décembre 1962] (p. 11).

III. — TERRITOIRES D'OUTRE-MER

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

Notification de l'élection de M. MOUSSA AHMED IDRISS [6 décembre 1962] (p. 10).

COMORES

Notification de l'élection de M. SAID IBRAHIM ADCHAM [6 décembre 1962] (p. 10).

Notification de l'élection de M. MOHAMED AHMED [6 décembre 1962] (p. 10).

NOUVELLE-CALÉDONIE

Notification de l'élection de M. LENORMAND (Maurice) [6 décembre 1962] (p. 10).

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Notification de l'élection de M. BRIAND (Albert) [6 décembre 1962] (p. 10).

Contestation de l'élection par M. Laurelli [6 décembre 1962] (p. 10).

Rejet de la requête présentée par M. Laurelli [17 janvier 1963] (p. 1068).

II. — Elections annulées par le Conseil constitutionnel.

M. SÉRAFINI (Corse, 1re) [13 février 1963] (p. 2144).

Mme VAILLANT-COUTURIER (Seine, 52e) [13 février 1963] (p. 2145).

Mme ROCA (Gard, 2e) [14 février 1963] (p. 2188).

M. MACÉ (Réunion, 1re) [21 février 1963] (p. 2294).

M. VAUTHIER (Réunion, 2e) [21 février 1963] (p. 2295).

M. DE ROCCA SERRA (Corse, 3e) [30 avril 1963] (p. 2723).

M. BALMIGÈRE (Hérault, 4e) [30 avril 1963] (p. 2725).

Voyez aussi : ELECTIONS PARTIELLES.

III. — Contestations.

Communications faites à l'Assemblée Nationale par le Conseil constitutionnel [6 décembre 1962] (p. 10), [12 décembre 1962] (p. 33).

Voy. aussi ELECTIONS (I. ELECTIONS GÉNÉRALES) et (IV. ELECTIONS PARTIELLES).

IV. — Elections partielles.

M. SERAFINI Antoine (Corse, 1re) [30 avril 1963] (p. 2717).

Mme VAILLANT-COUTURIER (Seine, 52e) [7 mai 1963] (p. 2769).

M. Michel DEBRÉ (la Réunion, 1re) [14 mai 1963] (p. 2877).

M. VAUTHIER (la Réunion, 2e) [14 mai 1963] (p. 2877).

M. POUDEVIGNE (Gard, 2e) [14 mai 1963] (p. 2877).

M. DE ROCCA SERRA (Corse, 3e) [16 mai 1963] (p. 2930).

M. BALMIGÈRE (Hérault, 4e) [11 juin 1963] (p. 3282).

M. Louis DUPONT (Meurthe-et-Moselle, 7e) [3 juin 1964] (p. 1597).

M. ROCK-PIDJOT (Nouvelle-Calédonie) [18 juin 1964] (p. 2030).

M. BRIAND (Saint-Pierre-et-Miquelon) [*J.O.* 10 septembre 1964] (p. 8225) [A.N. 2 octobre 1964] (p. 2897).

M. FREY Roger (Seine, 11e) [2 octobre 1965] (p. 3275).

Contestation de l'élection par Mme Podavini [2 octobre 1965] (p. 3276).

Rejet de la requête présentée par Mme Podavini [19 octobre 1965] (p. 3811).

Texte de la décision du Conseil constitutionnel (p. 3831).

M. BOULIN Robert (Gironde, 9e) [*J.O.* [15 janvier 1966] (p. 432).

V. — Législation électorale.

Projet de loi relatif aux dates des élections cantonales et des élections municipales, présenté à l'Assemblée Nationale le 13 juin 1961 par M. Roger Frey, Ministre de l'Intérieur (1).

(1) Pour l'adoption en première et deuxième lectures, voy. Table « Matières », 1re législature 1958-1962, ELECTIONS, 9, n° 1222.

Transmis au Sénat le 15 mai 1962 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 184 (année 1961-1962)** ; rapport le 6 novembre 1963 par M. Marcel Prelot, **n° 20 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 7 novembre 1963. — Projet de loi **n° 16 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1142 du 19 novembre 1963, publiée au *J. O.* du 20 novembre 1963 (p. 10339).

1. — Proposition de loi tendant à organiser la préparation des élections extrapolitiques et à instituer pour ces élections le vote par correspondance, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Voisin (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 273** ; rapport le 28 avril 1966 par M. Fanton, **n° 1786**.

DISCUSSION [23 juillet 1963] (p. 4419). Entendus : MM. Fanton, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

La nécessité de permettre aux Français établis à l'étranger d'exercer leur droit de vote (p. 4419, 4420) ; l'extension de la procédure du vote par procuration (p. 4420).

Art. 1er : *Modification des articles 12 et 14 du Code électoral* (p. 4420) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2. : *Modification des articles 87 et 94 du Code électoral* (ibid.) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

2. — Projet de loi portant modification des articles 12, 14, 87 et 94 du Code électoral relatifs à l'inscription sur la liste électorale et au vote par procuration, présenté au Sénat le 5 mai 1962 par M. Roger Frey, Ministre de l'Intérieur, **n° 213 (année 1961-1962)** ; rapport le 6 décembre 1962 par M. Georges Boulanger, **n° 13 (année 1962-1963)**. Adoption le 13 juin 1963. — Projet de loi **n° 42 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 14 juin 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 352** ; rapport le 19 juillet 1963 par M. Fanton, **n° 484**. Adoption définitive en première lecture le 23 juillet 1963 (p. 4420). — Projet de loi **n° 71**.

Loi n° 63-757 du 30 juillet 1963, publiée au *J. O.* du 31 juillet 1963 (p. 7076).

3. — Proposition de loi tendant à organiser la préparation des élections extrapolitiques et à instituer pour ces élections le vote par correspondance (1), présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Voisin (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 390**. Elections V.

4. — Projet de loi portant modification de l'article 34 du Code électoral relatif à l'inscription sur les listes électorales en dehors des périodes de revision, présenté à l'Assemblée Nationale le 6 décembre 1963 par M. Roger Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 719**.

5. — Proposition de loi relative à l'élection des conseillers généraux, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 décembre 1963 par M. Robert Ballanger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 731**.

6. — Proposition de loi tendant à établir le vote obligatoire, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 avril 1964 par M. Jean Bernard (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 833**.

7. — Proposition de loi tendant à réglementer le droit d'inscription sur les listes électorales pour les pensionnaires des hôpitaux, des hospices, des maisons de repos ou de retraite des communes de moins de 2.000 habitants, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 avril 1964 par M. Ducos (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 844**.

8. — Projet de loi, avec déclaration d'urgence, relatif à l'élection des conseillers municipaux des communes de plus de 30.000 habitants, présenté à l'Assemblée Nationale le 23 avril 1964 par M. Roger Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois

(1) Retirée par l'auteur.

Elections V.

constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 854** ; rapport le 15 mai 1964 par M. de Grailly, **n° 896**. Adoption avec modifications en première lecture le 21 mai 1964 (p. 1320). — Projet de loi **n° 191**.

Transmis au Sénat le 26 mai 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 201 (année 1963-1964)** ; rapport le 28 mai 1964 par M. Héon, **n° 202 (année 1963-1964)**. Adoption avec modifications en première lecture le 4 juin 1964 et avec le titre suivant : « *Projet de loi relatif à l'élection des conseillers municipaux des communes de plus de 30.000 habitants à l'exception de Paris* ». — Projet de loi **n° 88 (année 1963-1964)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 4 juin 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 948** ; rapport au nom de la Commission mixte paritaire le 10 juin 1964 par M. de Grailly pour l'Assemblée Nationale (1), **n° 958** ; rapport au nom de la Commission mixte paritaire le 11 juin 1964 par M. Héon pour le Sénat (1), **n° 257 (année 1963-1964)** ; rapport le 16 juin 1964 par M. de Grailly, **n° 975**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 17 juin 1964 (p. 1978). — Projet de loi **n° 223**.

Transmis au Sénat le 18 juin 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 272 (année 1963-1964)** ; rapport le 18 juin 1964 par M. Héon, **n° 273 (année 1963-1964)**. Rejet en deuxième lecture le 18 juin 1964. — Projet de loi **n° 116 (année 1963-1964)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 juin 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 994**. Adoption définitive en troisième lecture le 18 juin 1964 (p. 2042). — Projet de loi **n° 230**.

Loi n° 64-620 du 27 juin 1964, publiée au *J. O.* du 28 juin 1964 (p. 5635, 5636).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [20 mai 1964] (p. 1271), [21 mai 1964] (p. 1297). Entendus : MM. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Fréville, Krieg, Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Mitterrand, Durbet, Dejean, Mondon, L'Huillier, Nessler, Grenet, Lavigne, Chapalain, Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Bosson, *le Président,* Fanton, Mitterrand.

Les variations de la législation électorale depuis l'instauration en France du suffrage universel (p. 1272) ; le système institué en 1884 pour les élections municipales : scrutin plurinominal majoritaire à deux tours (p. 1272) ; le régime particulier de la ville de Paris (*ibid.*) ; les dispositions de la loi du 5 septembre 1947 établissant la représentation proportionnelle pour les communes de plus de 9.000 habitants ; celles de l'ordonnance du 4 février 1959 portant à 120.000 le seuil d'application de ce régime (p. 1272) ; les dispositions du projet (p. 1272, 1273) ; la suppression de la représentation proportionnelle et l'institution d'un nouveau mode d'élection pour les communes de plus de 30.000 habitants (p. 1273) ; les méfaits de la représentation proportionnelle (p. 1273) ; la division politique des conseils municipaux et la paralysie frappant les municipalités (p. 1273) ; les inconvénients du panachage et du vote préférentiel (p. 1273) ; l'hostilité manifestée autrefois à la représentation proportionnelle par les membres du groupe radical socialiste et au panachage par les communistes (*ibid.*) ; le blocage des listes entre les deux tours institué par le projet de loi (p. 1273, 1274) ; l'interdiction de se présenter au second tour faite à la liste ayant obtenu moins de 5 % des voix au premier tour (p. 1274) ; l'institution de suppléants (*ibid.*) ; la suppression des élections partielles devant en résulter (*ibid.*) ; le découpage en secteurs de Paris, Lyon et Marseille (p. 1274) ; la simplicité et la loyauté du système proposé (p. 1274) ; la nécessité de donner aux communes une bonne administration (p. 1274, 1275) ; l'attitude du R.P.F. vis-à-vis des apparentements (*ibid.*).

Question préalable opposée par MM. Coste-Floret, Pillet et Fréville (p. 1275) ; le rejet de la question préalable par la majorité de la Commission des lois (p. 1275) ; l'impossibilité dans laquelle s'est trouvée la Commission d'amender le texte initial (*ibid.*) ; les dangers du système proposé (p. 1275) ; l'atteinte portée à la liberté des électeurs (*ibid.*) ; l'aspect politique du projet (p. 1276, 1277) ; la division de la France qu'entraînerait son adoption (*ibid.*) ; l'affaiblissement de l'esprit civique et la « dépolitisation » de la France (p. 1276) ; les avantages du

(1) La Commission mixte paritaire n'ayant pu parvenir à se mettre d'accord sur un texte transactionnel, l'Assemblée Nationale est appelée à statuer sur le texte adopté en première lecture par le Sénat.

maintien de la représentation proportionnelle (p. 1276) ; les difficultés des collectivités locales ; la nécessité d'une réforme des finances locales pour obtenir une meilleure administration des communes (p. 1276, 1277); l'attachement du Mouvement républicain populaire à la représentation proportionnelle (p. 1277) ; l'impuissance de certaines municipalités élues par ce mode de scrutin (*ibid.*) ; les alliances pouvant se conclure avant le premier tour de scrutin ; l'homogénéité des équipes élues grâce au système proposé (p. 1278) ; la nécessité de repousser la question préalable et de discuter le projet (*ibid.*) ; rejet au scrutin de la question préalable (p. 1278) ; liste des votants (p. 1293).

Les dispositions du projet ; la suppression de la représentation proportionnelle ; l'extension du scrutin majoritaire à toutes les villes de France ; l'interdiction dans les villes de 30.000 habitants du panachage et du vote préférentiel et l'obligation des listes bloquées (p. 1281, 1282, 1297, 1301) ; le caractère politique du projet (p. 1278, 1279, 1280, 1281, 1298) ; les échecs subis par les U.N.R. aux élections municipales et cantonales (p. 1279) ; les inconvénients du système proposé (p. 1278, 1281, 1284) ; l'atteinte portée à la liberté de l'électeur ; la division du pays en deux blocs (p. 1298) ; le maintien souhaitable de la représentation proportionnelle (p. 1285) ; les inconvénients des listes bloquées (p. 1280, 1281, 1297) ; l'expérience malheureuse de ce genre de système fait en mars 1959 ; l'augmentation de l'abstentionnisme (p. 1281) ; l'utilité de la présence d'opposants dans les conseils municipaux (p. 1280, 1297, 1302) ; le caractère arbitraire des textes édictés par le pouvoir gaulliste (p. 1280, 1284) ; la transformation récente des conseils d'administration des H.L.M. (p. 1280, 1284) ; l'avis défavorable au projet donné par le Conseil d'Etat (p. 1285, 1298) ; les résultats obtenus par le mode de scrutin précédent (p. 1281, 1297) ; la stabilité de la gestion des communes depuis 1959 (p. 1284) ; exception faite de la ville du Havre (p. 1284, 1297) ; les difficultés des collectivités locales (p. 1284) ; la nécessité d'une réforme des finances locales plutôt que d'une réforme du mode d'élection des conseils municipaux (p. 1285) ; les avantages du système proposé (p. 1282, 1298, 1299) ; la stabilité et l'homogénéité de l'équipe municipale, l'efficacité de sa gestion (p. 1283, 1298, 1299, 1303) ; la nécessité d'une augmentation de l'autorité et des libertés communales pour faire contrepoids à l'autorité préfectorale (p. 1299) ; les méfaits de la représentation proportionnelle et du vote préférentiel (p. 1283, 1299, 1301) ; ceux du panachage (p. 1285, 1303) ; les ententes pouvant se conclure avant le premier tour (p. 1283, 1286, 1301) ; la loyauté de la loi (p. 1283, 1286, 1300) ; son efficacité certaine (p. 1282, 1300) ; le découpage par secteurs des villes de Paris, Marseille et Lyon (p. 1285, 1303) ; l'institution traditionnelle d'un régime particulier pour Paris (p. 1303) ; les expériences de découpage à Lyon (*ibid.*); le cas de Marseille (p. 1303, 1304) ; les demandes de sectionnement de cette ville présentées par différents partis politiques depuis 1906 (p. 1303, 1304) ; le champ d'application de la loi (p. 1281, 1286) ; son extension éventuelle aux élections législatives (p. 1281) ; son application souhaitable à la totalité des élections communales (p. 1299) ; l'abaissement du seuil d'application à 10.000 habitants (p. 1282) ; l'avancement éventuel de la date des prochaines élections municipales (p. 1285) ; l'institution d'un seul tour de scrutin comme en Grande-Bretagne (p. 1298, 1299, 1303) ; l'attitude de M. Pierre Bas du temps où M. Mitterrand était Ministre de la France d'outre-mer (p. 1279) (polémique entre M. Bas et M. Mitterrand) (*ibid.*) ; les attaques portées contre les U.N.R. ; l'attitude de M. Fanton en séance (p. 1301, 1302) ; l'activité de M. Mitterrand pendant la Résistance (p. 1304, 1305).

CHAPITRE Ier. — *Mode de scrutin.*

Art. 1er : *Election des conseillers municipaux des communes de plus de 30.000 habitants au scrutin majoritaire de liste à deux tours* (p. 1305) ; amendement de MM. L'Huillier et Bustin (représentation proportionnelle dans toutes les comunes de plus de 1.000 habitants) (p. 1305) ; amendement de MM. Coste-Floret et Dubuis (représentation proportionnelle dans les communes de plus de 60.000 habitants) (p. 1305) ; amendement de MM. Baudis et Fréville (représentation proportionnelle dans les villes de plus de 120.000 habitants) (p. 1305) ; amendement de M. Dejean (scrutin majoritaire plurinominal à deux tours dans toutes les communes, sauf Paris, Lyon et Marseille) (p. 1305) ; amendement de M. Mitterrand (scrutin majoritaire plurinominal à deux tours (p. 1305) ; la modification de l'amendement de M. L'Huillier et le remplacement du chiffre de 1.000 habitants par celui de 1.500 habitants, conformément au tableau inséré dans le Code électoral (p. 1306) ; l'attachement des communistes à la règle de la plus forte moyenne ; le fonc-

Elections V.

tionnement de certains organismes paramunicipaux à l'aide de représentants de toutes les catégories sociales ; le développement de l'esprit civique entraîné par l'application de la représentation proportionnelle ; la nécessité d'une réforme des finances locales (p. 1306) ; les avantages de l'institution de la représentation proportionnelle dans les villes de plus de 60.000 habitants (p. 1306) ; l'utilité de la représentation de la minorité dans les conseils municipaux (*ibid.*) ; le rôle du général de Gaulle dans l'introduction de la règle proportionnelle pour l'élection des conseillers municipaux (p. 1306) ; la prédominance des comités qu'entraînerait l'adoption du système proposé (p. 1306, 1307) ; la stabilité des conseillers municipaux élus au scrutin proportionnel dans le cadre de la législation existante (p. 1307) ; les avantages de la généralisation du scrutin majoritaire plurinominal (p. 1307) ; rejet de l'amendement de M. L'Huillier (p. 1308) ; rejet de l'amendement de MM. Coste-Floret et Dubuis (p. 1308) ; rejet au scrutin de l'amendement de MM. Baudis et Fréville (p. 1308) ; liste des votants (p. 1348) ; rejet de l'amendement de M. Dejean (p. 1308) ; rejet de l'amendement de M. Mitterrand (*ibid.*) ; amendement de M. Dejean tendant à porter le seuil d'application de la loi aux communes de plus de 120.000 habitants (p. 1308) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de MM. Coste-Floret et Dubuis tendant à porter le seuil d'application de la loi aux communes de plus de 60.000 habitants (p. 1308) ; amendement de M. Nessler tendant à porter le seuil d'application de la loi aux communes de plus de 25.000 habitants (p. 1308) ; la nécessité de laisser un plus grand choix aux électeurs des communes de moins de 60.000 habitants (p. 1308) ; l'extension souhaitable du champ d'application de la loi à toutes les communes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement (p. 1308) ; rejet au scrutin de l'amendement de MM. Coste-Floret et Dubuis (p. 1308) ; liste des votants (p. 1350) ; retrait de l'amendement de M. Nessler (p. 1308) ; amendement de M. Nessler (*ibid.*) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de MM. Vivien et Calméjane (application de la loi à toutes les communes du département de la Seine, quel que soit le nombre de leurs habitants (p. 1308); la désaffection des habitants des communes de la Seine pour les problèmes locaux ; les conditions de vie et de travail spéciales de ces communes par suite de la proximité de l'énorme concentration urbaine de Paris (p. 1309) ; le désir du Gouvernement de ne voir apporter aucune exception à l'application de la loi (p. 1309) ; retrait de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de MM. Coste-Floret, Pillet et Dubuis (suppression des suppléants) (p. 1309) ; sous-amendement de M. Delachenal (maintien des suppléants à Paris, Marseille et Lyon) (p. 1309) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, prévoyant que le nombre des suppléants ne pourra être supérieur non à la totalité des sièges à pourvoir mais à la moitié seulement du nombre de ces sièges (p. 1309) ; les inconvénients de l'institution des suppléants (p. 1309) ; les difficultés risquant de se produire au moment de la confection des listes (p. 1309, 1310) ; le maintien souhaitable de cette institution à Paris, Lyon et Marseille (*ibid.*) ; adoption du sous-amendement de M. Delachenal (p. 1310) ; adoption de l'amendement de M. Coste-Floret ainsi complété (p. 1310) ; en conséquence, l'amendement de la Commission devient sans objet et est retiré (*ibid.*) ; amendement de MM. Coste-Floret et Dubuis (rétablissement de l'exercice du vote préférentiel au premier tour de scrutin) (p. 1310) ; sous-amendement de M. Dubuis (utilisation des signes préférentiels pour déterminer l'ordre du tableau) (p. 1310) ; le silence de la loi sur l'ordre du tableau (p. 1310) ; rejet du sous-amendement de M. Dubuis (*ibid.*) ; rejet de l'amendement de M. Coste-Floret (*ibid.*) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : *Découpage en secteurs des villes de Paris, Lyon et Marseille* (p. 1310, 1311) ; les inconvénients du découpage proposé ; le cas de la ville de Marseille (p. 1311) ; le caractère équitable de la représentation proportionnelle par secteurs conciliant l'élection personnalisée des élus municipaux et la représentation des différentes opinions politiques (p. 1311) ; le caractère de circonstance du projet gouvernemental (p. 1311, 1312) ; les échecs subis par les députés U.N.R. dans les Bouches-du-Rhône (p. 1312) ; amendement de M. Barbet (élection des conseillers municipaux de Paris au scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle de la plus forte moyenne (p. 1312) ; le bon fonctionnement du conseil municipal de Paris élu avec l'application de la représentation proportionnelle (p. 1312) ; sous-amendement de M. Houël (application des dispositions de l'amendement à Lyon) (p. 1312) ; sous-amendement de MM. Cermolacce et Garcin (application des dispositions de l'amendement à Marseille) (p. 1312) ; amendement

de M. Chandernagor (suppression du découpage proposé pour Lyon et Marseille) (p. 1312) ; amendement analogue de M. Mitterrand (*ibid.*) ; le maintien justifié d'un régime particulier pour Paris ; l'inopportunité d'une mesure analogue pour Lyon et Marseille ; la bonne gestion de ces villes (p. 1312) ; l'opposition manifestée en 1950 par M. Carlini, R.P.F., maire de Marseille, au découpage de sa ville (p. 1312) ; la personnalité du maire de Marseille ; les véritables motifs de la rédaction de l'article (p. 1313) ; rejet du sous-amendement de M. Houël (p. 1313) ; rejet du sous-amendement de MM. Cermolacce et Garcin (p. 1313) ; rejet de l'amendement de M. Barbet (p. 1313) ; rejet au scrutin du texte commun des amendements de MM. Chandernagor et Mitterrand (p. 1313) ; liste des votants (p. 1351) ; amendement de MM. Pleven et Bourdellès (maintien en vigueur des dispositions des articles 295 et 296 du Code électoral relatives à la division en sections électorales (p. 1313) ; la nécessité de maintenir la possibilité pour un conseil municipal d'obtenir, avec l'assentiment du conseil général, un sectionnement électoral (p. 1313, 1314) ; les précautions mises par le Code électoral à l'établissement de ces sectionnements ; leur utilité dans les villes en expansion ; la nécessité de garantir aux communes englobées dans un regroupement que seront tenues les promesses qui leur ont été faites d'une représentation, pendant plusieurs années, au sein du nouveau conseil municipal, représentation assurée par le sectionnement (p. 1314) ; l'application des dispositions du Code électoral visées dans l'amendement aux communes rurales et non aux villes de plus de 30.000 habitants visées dans la loi (p. 1314) ; la nécessité de faire savoir clairement si les articles du Code électoral en question sont abrogés ou non (p. 1314, 1315) ; l'abrogation *de jure* des dispositions contraires à la loi sans qu'il soit nécessaire de prévoir expressément cette abrogation (p. 1315) ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Pleven (p. 1315) ; liste des votants (p. 1352) ; amendement de M. Chandernagor (élection au scrutin universel des maires de Lyon et Marseille) (p. 1316) ; rejet au scrutin (*ibid.*) ; liste des votants (p. 1353) ; Tableau annexé à l'article 2 (p. 1316) ; adoption de l'annexe I (p. 1316) ; amendement de MM. Guillermin, Caille, Charret, Cousté et Gorce-Franklin tendant à une nouvelle rédaction de l'annexe II (sectionnement de la ville de Lyon) (p. 1316) ; la création souhaitable d'un secteur supplémentaire dans la ville de Lyon étant donné la prochaine création d'un 9e arrondissement (p. 1316, 1317) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'annexe II ainsi modifiée (*ibid.*) ; annexe III relative à la ville de Marseille (p. 1317) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 2 : amendement de MM. Pleven et Bourdellès tendant à insérer un article nouveau (*Sectionnements dans les fusions de communes*) (p. 1317) ; adoption (*ibid.*).

Art. 3 : *Modalités du scrutin* (p. 1317) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, et de M. Peretti tendant à une nouvelle rédaction des premiers alinéas (p. 1317) ; sous-amendement de M. Mitterrand (suppression de l'interdiction des fusions de listes) (p. 1317) ; sous-amendement de MM. Coste-Floret, Dejean, Pillet et Dubuis tendant à permettre au deuxième tour de scrutin, la fusion des listes admises à se maintenir (p. 1318) ; l'utilité d'une représentation des minorités au sein du conseil municipal (p. 1318) ; la nécessité de permettre la fusion des listes ayant recueilli au premier tour un nombre de suffrages égal au moins à 5 % du nombre des électeurs inscrits (p. 1318) ; la « politisation » excessive des conseils municipaux qu'entraînerait l'adoption du système proposé des listes bloquées (p. 1318) ; sous-amendement de M. Brousset tendant à exiger 10 % des suffrages exprimés pour se maintenir au deuxième tour (p. 1318) ; rejet du sous-amendement de M. Mitterrand (p. 1318) ; rejet au scrutin du sous-amendement de MM. Coste-Floret, Dejean, Pillet et Dubuis (p. 1318) ; liste des votants (p. 1355) ; adoption du sous-amendement de M. Brousset (p. 1318) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 1319).

CHAPITRE II. — *Conditions d'éligibilité. — Inéligibilités et incompatibilités* (p. 1319).

Art. 4 (p. 1319) ; adoption (*ibid.*).

CHAPITRE III. — *Présentation des candidats* (p. 1319).

Art. 5 : *Déclarations de candidatures* (p. 1319) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission et de M. Coste-Floret (signature obligatoire de la majorité des candidats titulaires pour le second tour) (p. 1319) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 5 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 6 : *Dépôt de déclaration de candidature* (p. 1319) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, et de M. Coste-Floret, analogue à celui déposé à l'article précédent (p. 1319); adoption (*ibid.*); adoption de l'article 6 ainsi modifié (*ibid.*).

Elections V.

CHAPITRE IV. — *Remplacement des conseillers municipaux.*

Art. 7. : *Modalités de remplacement des conseillers municipaux* (p. 1319) ; amendement de M. Dubuis (application de l'article 298 du Code aux communes de plus de 30.000 habitants (p. 1319) ; amendement de M. de Grailly ayant le même objet (p. 1319, 1320) ; le vote intervenu sur la suppression des suppléants, le rétablissement nécessaire de l'article 298 du Code électoral concernant les élections partielles (p. 1320) ; le maintien de l'institution des suppléants pour les villes de Paris, Lyon et Marseille (p. 1320) ; l'harmonisation nécessaire des dispositions de l'article en discussion avec celles définitivement adoptées pour l'article permier (p. 1320) ; retrait de l'amendement de M. Dubuis (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de M. de Grailly (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 7 (*ibid.*).

Art. 8 : *Abrogation des dispositions contraires à la loi* (p. 1320) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, tendant à la suppression de l'article (p. 1320) ; adoption (*ibid.*).

Explications de vote (p. 1320) ; l'inopportunité du projet ; son caractère de loi de circonstance (p. 1320) ; la position du groupe du Centre démocratique (p. 1320) ; adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 1320) ; liste des votants (p. 1356).

Orateurs : MM. Barbet, Baudis, Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Cermolacce, Chandernagor, Dejean, Delachenal, Dubuis, Duhamel, Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* de Grailly, *Rapporteur ;* Guillermin, Krieg, Waldeck L'Huillier, Mitterrand, Mondon, Nessler, Pillet, Pleven, Vivien.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [17 juin 1964] (p. 1971). Entendus : MM. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Nessler, Frey, *Ministre de l'Intérieur.*

L'impossibilité dans laquelle la Commission mixte paritaire s'est trouvée de parvenir à l'adoption d'un texte commun étant donné les divergences de vues fondamentales entre les deux Assemblées (p. 1971, 1972) ; la substitution par le Sénat, au système proposé par le projet de loi, d'un dispositif totalement différent comprenant notamment la possibilité, au premier tour de scrutin, de pratiquer le panachage et permettant, d'autre part, entre les deux tours de scrutin, la fusion des listes (p. 1971) ; le retour souhaitable au texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 1971) ; le nombre des communes susceptibles de voter selon la loi nouvelle ; la nécessité de procéder avant les élections de 1965, à un nouveau recensement (p. 1971, 1972) ; conformément à l'article 44, alinéa 3, de la Constitution, le Gouvernement demande donc à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble du projet de loi, modifié par les amendements n°s 1 à 11 inclus présentés par la Commission des lois, en vue de reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 1972).

Art. 1er : *Election des conseillers municipaux des communes de plus de 30.000 habitants au scrutin majoritaire de liste à deux tours* (p. 1972) ; l'effort de transaction accompli par le Sénat (p. 1972, 1973) ; l'application du système bicaméral prévu par la Constitution de 1958 (p. 1972, 1973) ; l'utilisation excessive de la procédure du vote bloqué à l'Assemblée Nationale (p. 1972, 1973) ; l'atteinte portée au libre choix de l'électeur par le texte gouvernemental (p. 1973) ; les avantages du texte du Sénat permettant le panachage au premier tour et le blocage des listes au second tour (p. 1973) ; l'incompatibilité du système des listes bloquées et du scrutin majoritaire (p. 1973) ; l'institution du scrutin à un tour que constitue en fait le texte proposé par le Gouvernement (p. 1972, 1973) ; les divergences de vues fondamentales entre les deux Assemblées (p. 1972, 1973) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, tendant à rétablir le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 1974) ; amendement réservé (p. 1974).

Art. 2 : *Découpage en secteurs des villes de Paris, Lyon et Marseille* (p. 1974) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, tendant à rétablir le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 1974) ; réservé (*ibid.*) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, tendant à reprendre les trois tableaux annexés à l'article 2 (p. 1974) ; réservé (*ibid.*).

Art. 3 : *Modalités du scrutin* (p. 1974) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, tendant à rétablir le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 1974, 1975) ; sous-amendement de M. Dejean (abaissement à 5 % du seuil d'élimination des listes entre le premier et le second tour, possibilité de constituer des listes nouvelles au second tour)

(p. 1975) ; l'administration satisfaisante de certaines grandes villes par des municipalités de coalition ; les avantages de permettre les coalitions au second tour (p. 1975) ; le vote sur l'amendement et le sous-amendement est réservé (p. 1976).

Art. 4 : *Conseil municipal de Paris: conditions d'éligibilité, incompatibilités* (p. 1976); supprimé par le Sénat (*ibid.*) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, tendant à rétablir le texte adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale (p. 1976) ; réservé (*ibid.*).

Art. 4 *bis* : amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, tendant à la supression de l'article (*ibid.*) ; réservé (*ibid.*).

Art. 5 : *Déclarations de candidatures* (p. 1976) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, tendant à rétablir le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (*ibid.*) ; réservé (*ibid.*).

Art. 7 : *Modalités de remplacement des conseillers municipaux* (p. 1976) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission, tendant à rétablir le texte adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale (*ibid.*) ; réservé (p. 1977) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission tendant à reprendre le titre adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture et ainsi libellé : *Projet de loi relatif à l'élection des conseillers municipaux des communes de plus de 30.000 habitants* (p. 1977) ; réservé (*ibid.*).

Explications de vote (p. 1977) ; le refus de la majorité d'amender le texte initial ; l'atteinte portée au libre choix des électeurs; la position du groupe socialiste (p. 1977) ; les conceptions totalement différentes du Sénat et de l'Assemblée Nationale ; l'immoralité de la loi sur les apparentements ; la position du groupe des indépendants paysans (p. 1977) ; l'incompatibilité existant entre le système du vote bloqué et le scrutin majoritaire (p. 1978) ; la position du groupe du centre démocratique (*ibid.*) ; le rétablissement souhaitable du système de la représentation proportionnelle ; la position du groupe communiste (p. 1478) ; adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi modifié par les amendements n°s 1 à 11 inclus présentés par la Commission des lois en vue de reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 1978) ; liste des votants (p. 1986).

Orateurs : MM. Coste-Floret, Dejean, Frey, *Ministre de l'Intérieur* ; Garcin, de Grailly *Rapporteur* ; Mondon.

Elections V.

DISCUSSION EN TROISIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [18 juin 1964] (p. 2041). Entendu : M. Capitant, *Président de la Commission des lois.*

La préférence donnée par la Commission au texte de l'Assemblée Nationale (p. 2041) ; texte voté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture et rejeté par le Sénat (p. 2041, 2042) ; explications de vote (p. 2042) ; les avantages de la représentation proportionnelle ; la position du groupe communiste (*ibid.*) ; l'atteinte portée par le système de la liste bloquée au premier tour de scrutin à la liberté de choix des citoyens ; la position du groupe du centre démocratique (p. 2042) ; adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi dans le dernier texte voté par l'Assemblée Nationale (p. 2042) ; liste des votants (p. 2059).

Orateurs : MM. Barbet, Michel Jacquet.

9. — Proposition de loi relative à l'élection des conseils municipaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 mai 1964 par M. Waldeck L'Huillier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles. de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 880.**

10. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 17 de l'ordonnance n° 59-260 du 4 février 1959 complétant l'ordonnance n° 58-1098 du 15 novembre 1958 relative à l'élection des sénateurs, présentée au Sénat le 8 juin 1965 par M. Armengaud (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation. du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale), **n° 190 (année 1964-1965)**; rapport le 15 juin 1965 par M. Prélot **n° 218 (année 1964-1965)**. Adoption le 17 juin 1965. — Proposition de loi **n° 95 (année 1964-1965).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 18 juin 1965 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1470**; rapport le 25 juin 1965 par M. Capitant, **n° 1532.** Adoption définitive en première lecture le 29 juin 1965 (p. 2756). — Proposition de loi **n° 404.**

Loi n° 65-551 du 9 juillet 1965 publiée au *J.O.* du 10 juillet (p. 5920).

Elections V.

DISCUSSION [29 juin 1965] (p. 2755). Orateur : M. Capitant, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

La représentation au Sénat des Français établis hors de France ; l'élection de ces sénateurs dès la première séance du Sénat, avant l'élection du Président (p. 2756).

Adoption de l'article unique de la proposition de loi (p. 2756).

Orateur : M. Capitant, *Président de la Commission des lois, Rapporteur.*

11. — Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962, relative à l'élection présidentielle, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Cousté (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1748.**

12. — Proposition de loi organique tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Pierre Bas (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1749.**

13. — Proposition de loi tendant à compléter le Code électoral en vue de la prise en considération des bulletins blancs dans le calcul de la majorité absolue, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Paul Coste-Floret (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1751.**

14. — Proposition de loi organique tendant à modifier la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Davoust (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1753.**

15. — Projet de loi organique portant modification des dispositions du Code électoral relatives à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1966 par M. Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1913**; rapport le 17 juin 1966 par M. Lavigne, **n° 1948.** adoption le 25 juin 1966. — Projet de loi **n° 536.**

Transmis au Sénat le 27 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale), **n° 260 (année 1965-1966)**; rapport le 28 juin 1966 par M. Prelot, **n° 267 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 28 juin 1966. — Projet de loi **n° 103 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-502 du 12 juillet 1966, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1966 (p. 6020).

DISCUSSION [25 juin 1966] (p. 2367). Entendus : MM. Delachenal, *Rapporteur suppléant de la Commission des lois constitutionnelles ;* Georges Germain.

L'augmentation de 465 à 470 du nombre des députés de l'Assemblée Nationale pour les départements de la France métropolitaine ; les conséquences du nouveau découpage pour la région parisienne (p. 2367) ; le nombre insuffisant de créations de sièges, compte tenu de l'évolution démographique ; le vote défavorable du groupe socialiste (p. 2368).

Article unique : adoption (*ibid.*).

Orateur : M. Waldeck L'Huillier.

16. — Projet de loi modifiant les dispositions du Code électoral relatives à la composition de l'Assemblée Nationale, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1966 par M. Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1914**; rapport le 17 juin 1966 par M. Lavigne, **n° 1949.** Adoption le 24 juin 1966. — Projet de loi **n° 533.**

Transmis au Sénat le 27 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale), **n° 261 (année 1965-1966)**; rapport le 28 juin 1966 par M. Prélot, **n° 268 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 28 juin 1966. — Projet de loi **n° 104 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-501 du 12 juillet 1966, publiée au *J.O.* du 13 juillet 1966 (p. 6020).

DISCUSSION [24 juin 1966] (p. 2347). Entendus : MM. Lavigne, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Georges Germain, Heder, Grenier, Houël, Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Grenier, Frey, *Ministre de l'Intérieur.*

La dépendance entre les élections législatives et les circonscriptions administratives ; l'actualisation nécessaire du découpage de plusieurs circonscriptions ; les modifications les plus importantes concernant les circonscriptions de la région parisienne ; les transferts entre les diverses circonscriptions ; la création de cinq nouvelles (p. 2347) ; la tentative pour maintenir un certain nombre de positions politiques (p. 2348) ; les modifications souhaitables du nombre des circonscriptions électorales et des députés de la Guyane française ; la division de la Guyane en deux circonscriptions, l'une urbaine, l'autre rurale ; la situation du territoire de l'Inini ; la nécessité de tenir compte, en matière de découpage électoral de l'évolution démographique (p. 2349, 2350, 2351) ; la situation à Gennevilliers et à Villeneuve-la-Garenne (p. 2350) ; le travail d'ensemble à effectuer ; le renvoi du projet en Commission (p. 2351) ; la création d'une onzième circonscription dans le département du Rhône (*ibid.*).

Intervention de M. Frey, Ministre de l'Intérieur (p. 2352) ; le but du projet de mettre en œuvre la loi du 10 juillet 1964 ; la refonte d'ensemble, tâche de la prochaine législature, fondée sur les résultats du prochain recensement.

Motion ide renvoi devant la Commission présentée par M. Grenier, au nom du groupe communiste ; rejet au scrutin (p. 2353) ; liste des votants (p. 2362).

Art. 1er : réservé jusqu'au vote du tableau rectificatif annexé ; amendement de M. Houël à la rubrique « Rhône » : adjonction d'une onzième circonscription (p. 2355) ; l'impossibilité de remettre en cause toute la carte électorale française ; rejet au scrutin (p. 2355) ; liste des votants (p. 2363) ; adoption du tableau rectificatif ; amendement rédactionnel de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, et M. Heder ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2356).

Art. 2 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi · vote défavorable des groupes communiste et socialiste (*ibid.*).

Orateurs : MM. Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Houël, Lavigne, *Rapporteur.*

Elections V.

17. — Projet de loi organique modifiant les dispositions du Code électoral relatives à la composition du Sénat, présenté au Sénat le 9 juin 1966 par M. Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale), **n° 188 (année 1965-1966)**; rapport le 28 juin 1966 par M. Prelot), **n° 265 (année 1965-1966).** Adoption le 28 juin 1966. — Projet de loi **n° 102 (année 1965-1966).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1996**; rapport le 29 juin 1966 par M. Lavigne, **n° 1998.** Adoption définitive le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 552.**

Loi n° 66-503 du 12 juillet 1966, publiée au *J.O.* du 13 juillet (p. 6022).

DISCUSSION [29 juin 1966] (p. 2459). Entendu : M. Lavigne, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

La modification de l'article du Code électoral déterminant le nombre de sénateurs représentant les départements de la métropole (p. 2459).

Article unique : adoption (*ibid.*).

18. — Projet de loi portant modification des dispositions du Code électoral relatives à l'élection des sénateurs, présenté au Sénat le 9 juin 1966 par M. Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale), **n° 189 (année 1965-1966)**; rapport le 28 juin 1966 par M. Prélot, **n° 266 (année 1965-1966).** Adoption le 28 juin 1966. — Projet de loi **n° 101 (année 1965-1966).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1997**; rapport le 29 juin 1966 par M. Lavigne),

Elections V.

n° 1999. Adoption définitive le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 551.**

Loi n° 66-504 du 12 juillet 1966, publiée au *J.O.* du 13 juillet (p. 6022).

DISCUSSION [29 juin 1966] (p. 2457). Entendus : MM. Lavigne, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles de la législation et de l'administration générale de la République ;* Georges Germain, Grenier.

La modification des dispositions du Code électoral relatives à l'élection des sénateurs; la réorganisation de la région de Paris et la création de six départements nouveaux ; la désaffection du Gouvernement pour le Sénat (p. 2458) ; la représentation proportionnelle introduite dans les nouveaux départements.

Art. 1er : (p. 2458) ; adoption (p. 2459).

Art. 2 et 3 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2459).

19. — Proposition de loi organique tendant à modifier l'article L.O. 274 du Code électoral concernant la composition du Sénat, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 par M. Paul Coste-Floret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2004.**

20. — Proposition de loi tendant à modifier les articles L 279, L 280, L 295 *bis*, L 295 *ter* du Code électoral ainsi que les tableaux nos 6 et 7 annexés audit Code relatifs à l'élection des sénateurs, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 par M. Paul Coste-Floret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2005.**

21. — Proposition de loi organique tendant à modifier l'article L. O. 137 du Code électoral relatif au cumul des mandats de député et de sénateur, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 par M. Henry Rey et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2011.**

22. — Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du Code électoral relatives à l'élection des députés afin de ne maintenir au second tour que les deux candidats ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1966 par M. Hersant (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2067.**

23. — Proposition de loi tendant à assurer l'inscription des femmes mariées sur les listes électorales, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1966 par MM. Vivien, Capitant et Tomasini (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2070.**

24. — Projet de loi relatif aux élections cantonales, présenté à l'Assemblée Nationale le 8 novembre 1966 par M. Roger Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2126** ; rapport le 15 novembre 1966 par M. Fanton, **n° 2146.** Adoption le 16 novembre 1966. — Projet de loi **n° 575.**

Transmis au Sénat le 17 novembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 38 (année 1966-1967)** ; rapport le 30 novembre 1966 par M. Marcel Prélot, **n° 61 (année 1966-1967).** Adoption avec modifications le 1er décembre 1966. — Projet de loi **n° 20 (année 1966-1967).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 6 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2211** ; rapport le 8 décembre 1966 par M. Fanton, **n° 2227.** Adoption le 8 décembre 1966. — Projet de loi **n° 605.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 106 (année 1966-1967)** ; rapport le 14 décembre 1966 par M. Prelot, **n° 119 (année 1966-1967).** Adoption définitive en deuxième

lecture le 14 décembre 1966. — Projet de loi **n° 35 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-947 du 21 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 22 décembre 1966 (p. 11235).

DISCUSSION [16 novembre 1966] (p. 4607). Entendus : MM. Fanton, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ;* Mitterrand, Henry Rey, Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.*

Le report au mois d'octobre 1967 de la date des élections cantonales (p. 4607, 4608); le regroupement nécessaire d'un certain nombre de consultations électorales (p. 4607) ; le renouvellement du conseil général actuel de Seine-et-Oise (p. 4608) ; l'amendement proposé par la Commission à ce sujet (*ibid.*); le remboursement des frais électoraux (p. 4608, 4609) ; la situation des conseils généraux (p. 4608) ; les conflits de compétence entre les assemblées élues et les Commissions d'équipement (p. 4609) ; les C.O.D.E.R. ; le débat souhaitable sur la situation des assemblées représentant les collectivités locales (p. 4609).

Intervention de M. Bord, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur (p. 4609) ; le problème du regroupement des élections locales ; les frais de propagande des élections aux conseils généraux.

Art. 1er : *Report en octobre 1967 du renouvellement du mandat des conseillers généraux* (p. 4610) ; amendement de MM. Souchal, Bousseau et Flornoy tendant à substituer aux mots « octobre 1967 », les mots « avril 1967 » ; le caractère désuet du découpage actuel des cantons ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article (p. 4610).

Après l'Art. 1er : amendement de M. Fanton, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (conseillers généraux du département de Seine-et-Oise) (p. 4611) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; amendement de M. Fanton, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (délimitation des cantons des départements nouvellement créés) ; adoption ; vote défavorable du groupe communiste ; amendement de M. Barbet tendant à insérer un nouvel article (répartition démographique des sièges de conseillers généraux) ; les découpages cantonaux (p. 46 11) ; le travail inlassable des conseillers généraux ruraux (p. 4612) ; la nécessité d'éviter toute discrimination entre les régions nouvellement urbanisées et les régions rurales traditionnelles ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ;

Art. 2 : *Prise en charge par l'Etat des frais électoraux ;* adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4612).

Orateurs : MM. Barbet, Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur ;* Boscher, Fanton, *Rapporteur ;* Ribière, Souchal.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [8 décembre 1966] (p. 5368). Entendus : M. Fanton, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

La disposition introduite par le Sénat concernant les conseillers généraux des nouveaux départements.

Art. 1er *bis* : amendement de M. Fanton, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du troisième alinéa) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 5368).

Art. 1er *ter :* adoption.

Adoption de l'ensemble du projet (p. 5368).

Orateurs : M. Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.*

25. — Proposition de loi relative à l'utilisation de la radiodiffusion et de la télévision pour la propagande aux élections à l'Assemblée Nationale, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 novembre 1966 par M. Pierre Abelin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2156.**

26. — Projet de loi modifiant et complétant le Code électoral, présenté à l'Assemblée Nationale le 23 novembre 1966 par M. Roger Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2177**; rapport le 2 décembre 1966 par M. Fanton, **n° 2210.** Adoption le 7 décembre 1966. — Projet de loi **n° 602.**

Transmis au Sénat le 8 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 85 (année 1966-1967)**; rapport le 14 dé-

Elections V.

cembre 1966 par M. Etienne Dailly, **n° 120 (année 1966-1967)**. Rejet le 15 décembre 1966. — Projet de loi **n° 41 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 15 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2283** ; rapport le 20 décembre 1966 par M. Fanton au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 2307** ; rapport le 20 décembre 1966 par M. Fanton, **n° 2310**. Adoption le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 653**.

Sénat : rapport le 20 décembre 1966 par M. Dailly au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 179 (année 1966-1967)**.

Transmis au Sénat le 20 décembre 1966 (nouvelle lecture) (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du règlement et d'administration générale), **n° 181 (année 1966-1967)** ; rapport le 20 décembre 1966 par M. Dailly, **n° 182 (année 1966-1967)**. Rejet le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 75 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2321** ; rapport le 21 décembre 1966 par M. Fanton, **n° 2322**. Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 653**.

Loi n° 66-1022 du 29 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 30 décembre 1966 (p. 11684).

DISCUSSION [7 décembre 1966] (p. 5310, 5329). Entendus : MM. Delachenal, *Vice-Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Krieg, Chaban-Delmas, Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Chaban-Delmas, Frey *Ministre de l'Intérieur ;* Bourges, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information ;* Fanton, *Rapporteur de la commission des lois constitutionnelles;* Pierre Bas, Abelin, Bourges, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information ;* Pompidou, *Premier Ministre ;* L'Huillier, Escande, Mitterrand, Chaban-Delmas, Fanton, *Rapporteur.*

La substitution au seuil de 5 % des suffrages exprimés de celui de 10 % du nombre des électeurs inscrits (p. 5313, 5318, 5319) ; les deux dérogations à la règle (p. 5313) ; les avantages de cette solution (p. 5313) ; la propagande électorale à l'O.R.T.F. (p. 5313, 5314, 5318, 5319) ; l'importance de la radio et de la télévision (p. 5313) ; l'utilisation des antennes des stations périphériques (p. 5313) ; la propagande électorale payante par voie de presse (*ibid.*) ; la campagne électorale pour l'élection présidentielle de novembre 1965 (p. 5313, 5314, 5321) ; la distinction entre les partis de la majorité et ceux de l'opposition (p. 5314, 5315, 5316, 5318, 5320) ; la situation à l'étranger (p. 5314, 5318, 5319) ; les fraudes électorales ; le vote par procuration et le vote par correspondance (p. 5314) ; les émissions de la télévision régionale (p. 5315, 5317, 5318, 5320) ; le contrôle par le conseil d'administration de l'O.R.T.F. (p. 5315, 5317, 5320) ; la monopolisation par le pouvoir des moyens de propagande, notamment en dehors des périodes électorales (p. 5316, 5318, 5319, 5320) ; les inconvénients du scrutin uninominal majoritaire d'arrondissement et les avantages de la représentation proportionnelle (p. 5316, 5317) ; le cas des députés devenus ministres (p. 5320) ; les moyens financiers mis en œuvre pour la propagande électorale (p. 5320) ; l'intrusion de l'administration dans les affaires politiques locales (p. 5320, 5321) ; la diffusion gratuite du journal *la Nation* (p. 5320) ; l'attitude du Premier Ministre en cas de victoire de l'opposition (p. 5321).

Intervention de M. Frey, Ministre de l'Intérieur (p. 5310, 5311) ; l'exigence de 10 % du nombre des suffrages pour les candidats au second tour et le calcul de ce pourcentage par rapport au nombre des inscrits ; la nécessité de mettre fin à des manœuvres regrettables ; le caractère technique de cette mesure ; le remboursement du cautionnement ; la lutte contre la fraude électorale ; la révision des listes électorales et le fichier de l'I.N.S.E.E. ; le contrôle des opérations électorales ; le vote par correspondance.

Intervention de M. Bourges, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information (p. 5311, 5312) ; l'utilisation comme moyen de propagande électorale de la radio et de la télévision ; la nécessité de dispositions générales et permanentes ; l'impossibilité d'émissions électorales régionales ; l'information du citoyen sur les options politiques fondamentales ; la durée proposée des émissions ; la répartition des temps d'antenne entre les formations politiques ; l'organisation pratique des émissions par le conseil d'administration de l'O.R.T.F. ; les temps d'émission pour les formations poli-

tiques non représentées à l'Assemblée Nationale; les postes périphériques ; la définition des groupes appartenant à la majorité ; la non-participation des membres du Gouvernement à des manifestations officielles pendant la campagne électorale.

Intervention de M. Pompidou, Premier Ministre (p. 5321 à 5324) ; la réglementation législative et définitive de l'utilisation des moyens offerts par la télévision et la radiodiffusion lors des élections législatives ; la portée croissante de la propagande par la voie des ondes ; la modification du Code électoral concernant les conditions du maintien des candidatures au second tour ; l'injustice de la loi électorale dite des apparentements ; l'interdiction, sous la IVe République, du général de Gaulle, à la radio et à la télévision ; le droit à l'opposition, comme à la majorité, de se faire entendre pleinement ; les raisons du choix du système de la représentation proportionnelle à la Libération ; la situation actuelle et la nécessité de faire apparaître une majorité de Gouvernement ; le système des deux candidats, son caractère prématuré ; la propagande audio-visuelle ; la candidature du Premier Ministre aux élections législatives ; le partage égal du temps de parole à l'O.R.T.F. entre la majorité et l'opposition ; l'opportunité d'une campagne nationale se superposant aux campagnes locales ; l'accès des antennes aux petits groupes ; l'impossibilité de donner un rôle au Conseil constitutionnel dans le contrôle de la campagne électorale ; la fidélité du projet du Gouvernement à l'esprit et à la lettre de la démocratie française.

Avant l'Art. 1er (p. 5324) ; réserve des amendements, à la demande de la Commission.

Art. 1er (p. 5324) ; *Conditions pour les candidatures au second tour ;* les électeurs inscrits ; l'âge de la majorité électorale ; l'intérêt des jeunes pour les problèmes politiques (p. 5325) ; amendement de M. Ballanger et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction de l'article : scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle); rejet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 2 : *Propagande électorale à l'O.R.T.F.* (p. 5325) ; reprise de la discussion (p. 5329); l'égalité des chances dans les compétitions électorales ; la prise en charge des frais de propagande des candidats par l'Etat ; les trois périodes à prendre en considération (p. 5330) ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Ballanger, Waldeck Rochet et Fernand Grenier ; le deuxième, par M. Abelin et plusieurs de ses collègues ; le troisième, par M. Escande (nouvelles rédactions de l'article) ; l'attribution d'un temps égal à chaque groupe politique pour exposer sa position à la radio et à la télévision ; la possibilité de s'exprimer dans les journaux télévisés régionaux (p. 5332) ; le journal télévisé de l'Ile-de-France ; l'utilisation des antennes de l'O.R.T.F. pendant la campagne électorale ; le principe de l'égalité (p. 5333); les grandes options ouvertes aux électeurs ; la suppression des émissions tendancieuses (p. 5334) ; le choix des membres du conseil d'administration de l'O.R.T.F. par le Gouvernement ; l'impartialité de la radio et de la télévision ; le fonctionnement et la gestion financière de l'O.R.T.F. ; les émissions régionales (p. 5335) ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Ballanger (p. 5336) ; liste des votants (p. 5360) ; réserve de l'amendement de M. Abelin ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Escande (p. 5336) ; liste des votants (p. 5361) ; amendement de M. Abelin et plusieurs de ses collègues (détermination des groupes de la majorité) ; la définition de la notion de majorité ; la référence au vote sur la dernière motion de censure (p. 5337) ; l'absence de signification de ce dernier critère (*ibid.*) ; la vanité d'une telle discussion ; l'élection du Président de la République au suffrage universel (p. 5337, 5338) ; la non-coïncidence des dates de l'élection du Président de la République et de l'élection de l'Assemblée Nationale ; l'appréciation de la notion de majorité dans les élections législatives par rapport à la majorité présidentielle ; la coutume constitutionnelle anglaise (p. 5338) ; le prestige du Président de la République, seul fondement réel de la majorité ; la difficulté d'une définition de cette dernière (p. 5338, 5339) ; les quatre grandes familles politiques représentées à l'Assemblée ; l'équilibre des pouvoirs considérables du Président par des dispositions analogues à ce qui existe dans les constitutions présidentielles ; rejet de l'amendement de M. Abelin (p. 5339) ; amendement de M. Krieg (rôle du bureau de l'Assemblée en cas de dissolution) ; adoption ; amendement de M. Pleven (déduction de la durée des allocutions des membres du Gouvernement du temps de parole attribué à la majorité) ; l'interdiction traditionnelle aux membres de l'administration préfectorale de participer à des manifestations

Elections V.

publiques pendant la période électorale ; rejet (p. 5340) ; amendement de M. Abelin et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction du paragraphe 4 du texte proposé : mise en place d'une Commission nationale de contrôle de la campagne électorale) ; l'impartialité des membres du conseil d'administration de l'O.R.T.F. (p. 5341) ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Abelin ; liste des votants (p. 5362) ; rejet de l'amendement de M. Abelin qui avait été réservé ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 5341).

Amendements réservés avant l'article premier : amendement de M. Vivien tendant à insérer un nouvel article (application des dispositions de l'ancien Code électoral à des épouses qui désirent se faire inscrire au même endroit que leur mari) ; adoption ; amendement de M. Krieg tendant à insérer un nouvel article (p. 5342) (publicité payante des candidats dans la presse régionale) ; les difficultés d'application du texte proposé ; la publicité commerciale dans les stations de radio et de télévision ; le cas des films projetés dans les salles publiques ; sous-amendement de M. de Grailly (nouvelle rédaction du texte proposé par l'amendement) (p. 5343) ; adoption du sous-amendement et de l'amendement de M. Krieg ainsi modifié ; trois amendements de M. Zuccarelli soumis à discussion commune (vote par correspondance) ; la responsabilité de ce mode de votation dans la fraude électorale; le contrôle de la liste des personnes admises à voter par correspondance (p. 5344) ; rejet des trois amendements (p. 5345) ; amendement de M. Krieg tendant à insérer un nouvel article (amendes de 10.000 à 50.000 francs pour infractions) adoption.

Articles additionnels : amendement de M. Pleven tendant à insérer un article additionnel (propagande à partir des stations périphériques) ; l'exemple de la législation britannique ; rejet (p. 5346) ; amendement de M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (article additionnel : création d'une Commission de contrôle des fonds employés pour la propagande électorale par les divers partis et groupements politiques) ; les difficultés de fonctionnement d'une telle commission (p. 5346, 5347) ; l'inapplicabilité du texte (p. 5347) ; la possibilité de distinguer partis et groupements d'une part et candidats d'autre part ; la nécessité d'éclairer largement l'opinion publique sur les dépenses faites au cours de la campagne électorale par les différents partis ; rejet au scrutin ; liste des votants (p. 5363).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5347).

Vote défavorable des groupes communiste et socialiste (*ibid.*).

Orateurs : MM. Pierre Bas, Bourges, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information ;* Cassagne, Chazalon, Davoust, Escande, Fabre, Fanton, *Rapporteur ;* Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* de Grailly, Fernand Grenier, Krieg, Lamps, Pleven, Zuccarelli.

DISCUSSION EN TROISIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [21 décembre 1966] (p. 5734). Entendus : MM. Fanton, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.*

L'impossibilité, pour la Commission mixte paritaire, de se mettre d'accord sur un texte commun ; la proposition de la Commission des lois d'adopter le projet de loi tel qu'il avait été voté en première lecture (p. 5734).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5735).

27. — Proposition de loi tendant à organiser l'accès équitable à la radiodiffusion et à la télévision des grandes formations politiques au cours de la période préparatoire aux élections législatives de mars 1967, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 novembre 1966 par M. Fernand Grenier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2188.**

28. — Proposition de loi rétablissant le scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle pour les élections des députés à l'Assemblée Nationale, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 novembre 1966 par MM. Ballanger, Waldeck Rochet et Lamps (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2190.**

29. — Proposition de loi tendant à assurer l'égalité des chances entre les partis et groupements politiques dans la période préparatoire aux élections législatives de mars 1967 par un accès équitable à l'O.R.T.F., présentée à l'Assemblée Nationale le 30 novembre 1966 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitu-

tionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2198.**

ÉLECTIONS CANTONALES. — *Voy.* ELECTIONS (V), 24.

ÉLECTIONS EXTRAPOLITIQUES. — *Voy.* ELECTIONS (V), 1, 3.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Voy. ELECTIONS (V. — Législation), 8 et 9. — Propagande lors des. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 35.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. — *Voy.* ELECTIONS (V), 11, 12, 14.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE.

— Dotation en capital. — *Voy.* BUDGET 1963, 3, art. 21.

— Droit de grève. — *Voy.* TRAVAIL, 29.

ÉLECTRICITÉ ET GAZ.

— Conditions d'encaissement des fournitures. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Industrie); BUDGET 1964, 2, art. 14.

ÉLECTRIFICATION.

— Charges d' — des collectivités locales. — *Voy.* BUDGET 1966, 2, après l'art. 33.

ÉLECTRORADIOLOGIE.

— Profession de manipulateur. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (III), 1.

ÉLEVAGE.

1. — Proposition de loi tendant à instituer le crédit privé à l'élevage bovin et chevalin, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Thorailler et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 403**; rapport le 20 décembre 1963 par M. Hoguet, **n° 792.**

2. — Proposition de loi tendant à organiser la lutte contre la brucellose bovine, présentée à l'Assemblée Nationale le 28 octobre 1965 par M. Bousseau (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1642.**

3. — Projet de loi sur l'élevage, présenté à l'Assemblée Nationale le 8 novembre 1966 par M. E. Faure, Ministre de l'Agriculture (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 2127**; rapport le 18 novembre 1966 par M. Fouchier, **n° 2168.** Adoption le 23 novembre 1966. — Projet de loi **n° 582.**

Transmis au Sénat le 26 novembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 50 (année 1966-1967)**; rapport le 1er décembre 1966 par M. Golvan, **n° 63 (année 1966-1967).** Adoption avec modifications le 8 décembre 1966. — Projet de loi **n° 26 (année 1966-1967).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2239**; rapport le 14 décembre 1966 par M. Fouchier, **n° 2255.** Adoption en deuxième lecture le 15 décembre 1966. — Projet de loi **n° 642.**

Transmis au Sénat le 16 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 153 (année 1966-1967)**; rapport le 16 décembre 1966 par M. Golvan, **n° 155 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 16 décembre 1966. — Projet de loi **n° 49 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1005 du 28 décembre 1966, publiée au *J.O.* du 29 décembre 1966 (p. 11618).

DISCUSSION [22 novembre 1966] (p. 4716, 4731), [23 novembre 1966] (p. 4786, 4793). Entendus : MM. Pleven, Chaban-Delmas, Fouchier, *Rapporteur de la Commission de la production ;* Fourmond, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture ;* André Halbout, Denis, Gauthier, Loustau, Fourvel, Le Lann, Arthur Moulin, du Halgouët, Ebrard, Chaze, Escande, Faure, *Ministre de l'Agriculture ;* Lepourry, Cattin-Bazin, Lecornu, Emile-

Elevage.

Pierre Halbout, Bouthière, Bousseau, Schloesing, de Poulpiquet, Rousselot, Mme Aymé de la Chevrelière, MM. Duraffour, Hoguet, Jean Moulin, Fric, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture.*

Les conditions de la discussion du projet (p. 4716) ; les objectifs de la politique de l'élevage (*ibid.*) ; l'importance de la production animale dans l'ensemble de la production agricole (p. 4717, 4735) ; la production de viande bovine (p. 4717) ; l'élevage et le Marché commun (p. 4717, 4723, 4727, 4734, 4738) ; la protection sanitaire (p. 4717, 4726, 4727, 4728, 4732, 4736, 4738) ; la lutte contre les maladies du bétail : brucellose et tuberculose bovines (4717, 4720, 4722, 4724, 4727, 4732, 4736, 4738, 4739, 4741) ; la recherche (p. 4717, 4721, 4724, 4728, 4732) ; les problèmes de financement ; l'insuffisance des crédits (p. 4717, 4718, 4719, 4721, 4723, 4724, 4725, 4729, 4745) ; l'amélioration génétique du cheptel (p. 4718, 4719, 4721, 4724, 4726, 4728, 4737, 4742, 4744) ; l'insémination artificielle (p. 4718, 4722, 4726, 4727, 4734, 4737, 4738, 4739, 4741) ; la lutte contre la fraude (p. 4718) ; la création d'une commission nationale technique (p. 4719, 4722) ; et d'établissements de l'élevage dans les départements (p. 4719, 4723, 4724, 4735, 4737, 4740, 4743) ; les actions de vulgarisation (p. 4719) ; le Conseil supérieur de l'élevage (p. 4719, 4737, 4738) ; l'action des organismes existants (p. 4720, 4732, 4735, 4740) ; les livres généalogiques (p. 4720, 4724, 4734, 4743) ; la situation à l'étranger (p. 4720) ; le maintien des petites races d'ovins, de porcins et de bovins (p. 4720, 4723, 4729, 4737) ; l'« unité de sélection » (p. 4721) ; la situation dans l'Ouest, spécialement en Normandie (p. 4721) ; la nécessité d'éviter le monopole de tout organisme (p. 4721, 4728) ; le caractère contraignant et répressif du projet (p. 4721, 4724, 4728) ; la régionalisation (p. 4721, 4722, 4723, 4737, 4738, 4743) ; le cheptel bovin (p. 4721, 4724, 4733) ; les Instituts techniques nationaux (p. 4722, 4724, 4742) ; l'exploitation familiale agricole (p. 4722, 4726) ; le problème des prix agricoles (p. 4723, 4725, 4740) ; le fonds de garantie contre les calamités agricoles (p. 4724) ; les questions laitières (p. 4725, 4728, 4736, 4741, 4742) ; l'octroi des subventions au détriment des moyens et petits éleveurs (p. 4725) ; le facteur humain (p. 4726) ; l'élevage du cheval (p. 4726, 4741); l'exode rural (p. 4727) ; la maison de l'élevage (p. 4728) ; les problèmes de commercialisation (p. 4728, 4731, 4732, 4734, 4738) ; les éleveurs des zones montagneuses (p. 4729, 4730, 4735) ; les problèmes de l'élevage en Saône-et-Loire (p. 4731, 4732, 4733, 4734, 4738) ; l'action de la S.I.B.E.V. (p. 4734) ; le financement des abattoirs (p. 4734) ; les difficultés de la production animale ; le retard technique de la France dans ce domaine (p. 4735, 4736) ; l'élevage des veaux de lait (p. 4739) ; la race « blonde d'Aquitaine » (p. 4739) ; les objectifs du IVe Plan en matière d'élevage (p. 4739) ; l'élevage des chèvres (p. 4742) ; la nourriture du bétail ; le rendement des prairies (p. 4744) ; l'amélioration des conditions d'exploitation ; le célibat dans le Perche (p. 4744) ; la nécessité d'une application prudente et progressive de la loi (p. 4745) ; la situation en Auvergne (*ibid.*).

Interventions de M. Edgar Faure, Ministre de l'Agriculture (p. 4721) : la protection des races menacées de disparition ; les décrets d'application (p. 4722) : la protection sanitaire, (p. 4725) : les conditions d'attribution des subventions ; (p. 4726) : les sociétés hippiques ; (p. 4729) : la génétique ; le développement de la commercialisation ; les instituts techniques, la protection et l'amélioration des races ; (p. 4733) : les interventions de la S.I.B.E.V. ; (p. 4735) : l'aptitude des petites exploitations pour la production de races de qualité ; (p. 4737) : les centres d'élevage et les unités de développement, (p. 4740) : la centralisation des subventions des collectivités locales ; (p. 4741) : l'erreur du critère chiffré ; les normes de la stabulation et le nombre de bêtes ; (p. 4742) : les crédits de lutte contre la brucellose ; (p. 4743) : le conseil départemental et le centre départemental de l'élevage ; les échelons régionaux ; (p. 4744) : les subventions pour les bâtiments d'exploitation ; (p. 4787 à 4790) : la collaboration entre le Parlement et l'Assemblée ; le rôle de l'élevage dans l'économie intérieure ; l'insuffisance de la production de viande ; l'aspect socio-économique de l'agriculture française ; l'absence de dispositions sanitaires dans le projet ; l'hommage aux vétérinaires français ; la brucellose ; les problèmes de commercialisation ; les abattoirs ; la génétique ; les livres généalogiques ; l'insémination artificielle ; les testages ; la distinction entre les centres de production et les centres de mise en place ; les dispositions prévues pour réprimer les fraudes ; le développement de l'élevage et les concentrations ; la régionalisation ; la vulgarisation agricole ; le financement ; la stabulation ; le

caractère raisonnable des normes adoptées ; l'aide à l'exploitation familiale ; la création d'une direction de l'élevage.

Art. 1er : *Objet de la loi* (p. 4793) ; deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Fouchier, au nom de la Commission de la production ; le deuxième, présenté par M. Arthur Moulin, tendant à insérer après les mots : « conditions d'exploitation », les mots : « ainsi que la protection sanitaire. » ; le comité consultatif vétérinaire et la Commission technique de protection sanitaire ; réserve des deux amendements jusqu'à la discussion des amendements après l'article 13 ; amendement de MM. Godefroy et Lepourry tendant à supprimer la dernière phrase ; retrait ; amendement ; de M. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et M. Rousselot (p. 4794) (nouvelle rédaction de la fin de l'article : extension des dispositions de la loi à d'autres espèces animales) ; adoption ; amendement de M. du Halgouët tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; retrait ; réserve de l'article (p. 4794) ; reprise de la discussion (p. 4804) ; les amendements qui avaient été réservés deviennent sans objet.

Titre 1er : *Amélioration génétique du cheptel* (p. 4794).

Art. 2 : *Identification et enregistrement* (*ibid.*) ; amendement de M. Arthur Moulin (nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa) ; les méthodes à utiliser ; retrait ; amendement de M. Boscary-Monsservin tendant à substituer aux mots : « des animaux », les mots : « de certains animaux » ; retrait (p. 4795) ; amendement de M. Fouchier, au nom de la Commission de la production, tendant à insérer après les mots : « des reproducteurs », le mot : « mâles » ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 3 : *Amélioration génétique ;* le cas de la Lozère ; les rendements laitiers ; la politique d'amélioration du capital génétique ; les mesures à prendre en faveur des races locales ; la race d'Aubrac (p. 4795) ; le contrôle technique (p. 4796) ; les livres généalogiques ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 : *Qualification du personnel* ; adoption.

Art. 5 : *Conditions d'exploitation des centres d'insémination artificielle* (p. 4796) ; l'importance de cet article ; l'autorisation d'ouverture des centres d'insémination ; l'amélioration génétique du cheptel (*ibid.*) ; la coopérative du Puy-de-Dôme (p. 4797) ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Fouchier, au nom de la Commission de la production ; le deuxième, par M. Arthur Moulin ; le troisième, par M. du Halgouët (catégories de centres d'insémination) ; adoption de l'amendement de la Commission ; les deux autres amendements deviennent sans objet ; trois amendements identiques ; le premier, présenté par M. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et M. Arthur Moulin ; le deuxième, par M. Arthur Moulin ; le troisième, par M. du Halgouët (avis de la Commission nationale technique) ; adoption du texte commun des trois amendements ; amendement de MM. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et Charvet tendant à compléter le deuxième alinéa par de nouvelles dispositions (les garanties que doivent présenter les centres) ; adoption ; quatre amendements soumis à discussion commune; le premier, présenté par M. Arthur Moulin ; le deuxième, par M. du Halgouët ; le troisième, par M. Fouchier, au nom de la Commission de la production ; le quatrième, par M. Le Lann (monopole des centres de mise en place) ; retrait de l'amendement de M. du Halgouët ; réserve des autres amendements (p. 4799) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, de M. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et M. Lepourry ; le deuxième, du Gouvernement tendant à insérer de nouvelles dispositions ; quatre sous-amendements ; le premier, présenté par M. Lepourry ; les trois autres par M. Charvet ; retrait de l'amendement de M. Arthur Moulin ; rejet des sous-amendements de MM. Lepourry et Charvet ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; retrait des deux amendements de la Commission et de l'amendement de M. Le Lann qui avaient été réservés (p. 4800); adoption de l'article ainsi modifié (p. 4800). Elevage.

Art. 6 : *Monte privée* (p. 4800) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Arthur Moulin ; le deuxième, par M. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et M. Charvet (nouvelle rédaction du premier alinéa) (limitation des exigences imposées à la monte privée) ; sous-amendement de M. du Halgouët tendant à compléter le texte proposé par l'amendement de la Commission par les mots : « non agréés » ; rejet de l'amendement de M. Arthur Moulin (p. 4801) ; et du sous-amendement de M. du Halgouët ; adoption de l'amendement de la Commission; deux autres amendements de M. Arthur Moulin et de M. du Halgouët deviennent sans

Elevage.

objet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4801).

Art. 7 : *Répression des fraudes ;* adoption (*ibid.*).

Art. 8 : *Manœuvres frauduleuses;* adoption (*ibid.*).

Art. 9 : *Infractions à l'article 4 ;* adoption (*ibid.*).

Art. 10 (p. 4802) : *Infractions à l'article 5;* amendement rédactionnel du Gouvernement; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 11 : *Sanctions administratives ;* deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Fouchier au nom de la Commission de la production, et de M. Arthur Moulin ; le deuxième, par M. Arthur Moulin, tendant, après les mots : « animaux reproducteurs » à insérer le mot « mâles » ; adoption du texte commun des deux amendements ; amendement de M. Fouchier, au nom de la Commission de la production (avis de la commission nationale technique) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4803).

Art. 12 : *Commission nationale d'amélioration génétique ;* amendement de M. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et MM. Charvet et Lepourry (nouvelle rédaction de l'article) ; retrait (p. 4803) ; adoption de l'article (p. 4803).

Art. 13 : *Abrogation de la législation existante :* adoption (p. 4803).

Après l'Art. 13 : 8 amendements soumis à discussion commune ; quatre amendements présentés par M. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et M. Arthur Moulin et quatre amendements identiques de M. Arthur Moulin (comité consultatif vétérinaire ; création d'une commission nationale de protection sanitaire) ; rejet du texte commun des deux premiers amendements de la Commission et de M. Arthur Moulin ; les autres amendements deviennent sans objet (p. 4803).

Titre II : *Organisation de l'élevage.*

Art. 14 : *Etablissement de l'élevage* (p. 4804) ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Escande ; le deuxième, par M. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et M. Arthur Moulin ; le troisième, identique, par M. Arthur Moulin (nouvelles rédactions du début de l'article) ; retrait de l'amendement de M. Escande ; adoption du texte commun des amendements de la Commission et de M. Arthur Moulin ; amendement de M. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et M. Charvet tendant à insérer, après le mot : « établissement », le mot « professionnel » ; retrait (p. 4805) ; amendement de M. Godefroy et plusieurs de ses collègues (contrôle par les associations chargées des livres généalogiques) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. du Halgouët tendant à insérer après les mots : « Il coordonne ou... », les mots : « en cas de carence des organismes spécialisés » (*ibid.*) ; amendement de M. Fouchier, au nom de la Commission de la production, tendant à insérer après les mots : « il coordonne ou », les mots : « ... à la demande du conseil départemental du développement agricole » ; l'harmonisation des actions de développement ; la composition des établissements départementaux ; retrait de l'amendement de la Commission et de l'amendement de M. du Halgouët (p. 4807) ; amendement de M. du Halgouët tendant à insérer après les mots : « fonds versés », les mots : « à titre de subvention » ; les établissements de recherche entretenus par les collectivités locales ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4808).

Après l'Art. 14 : amendement de Mme Aymé de la Chevrelière tendant à insérer un nouvel article (paiement du lait en fonction de sa composition et de sa qualité) ; retrait de l'amendement (*ibid.*).

Art. 15 : *Instituts techniques nationaux* (p. 4809) ; amendement de M. Bizet et plusieurs de ses collègues tendant à insérer après les mots : « en liaison avec les organisations... », le mot : « ... techniques » ; retrait ; amendement de M. Escande tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (formation des éleveurs) ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article (p. 4809).

Art. 16 : *Condition d'application des articles 14 et 15 ; adoption.*

Art. 17 : *Conseil supérieur de l'élevage ;* amendement de M. Arthur Moulin tendant à supprimer l'article ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Titre III : *Financement des constructions nécessaires au développement de l'élevage.*

Art. 18 : *Modernisation des étables ;* le financement de cette modernisation ; deux amendements soumis à discussion commune (p. 4810) ; le premier, présenté par MM. Bos-

cary-Monsservin, d'Aillières et Le Theule ; le second, par M. de Poulpiquet, Mme Ploux et M. Bertrand Denis (critères techniques) ; l'avis favorable de la Commission de la production au principe contenu dans les deux amendements (p. 4811) ; retrait de ces derniers ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, de M. Fouchier, au nom de la Commission de la production ; le deuxième, du Gouvernement (exclusion des entreprises à caractère industriel du bénéfice de la loi) ; sous-amendement de M. Chedru tendant à substituer, dans le nouvel alinéa proposé par le Gouvernement, au mot : « seuls », les mots : « ... par priorité... » ; la délimitation des exploitations agricoles à caractère familial ; amendement de M. de Poulpiquet tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (attribution par priorité aux exploitations familiales des crédits d'encouragement) (p. 4812) ; retrait ; amendement de MM. Fourvel, Guyot et Ruffe tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; retrait des amendements de la Commission et de M. Fourvel et du sous-amendement de M. Chedru ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. d'Aillières et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Boscary-Monsservin (la répartition équitable des crédits pour la construction et la modernisation des étables) ; retrait de l'amendement de M. d'Aillières ; adoption de l'amendement de M. Boscary-Monsservin (p. 4812) ; amendement de M. de Poulpiquet tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (égalité des subventions dans l'ensemble des départements français) (p. 4813) ; retrait de l'amendement (p. 4814) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Titre IV : *Dispositions générales.*

Art. 19 : *Conditions d'application ;* adoption (*ibid.*).

Explications de vote : l'amendement du groupe du rassemblement démocratique voté par l'Assemblée Nationale ; l'hommage à la corporation des vétérinaires ; l'état sanitaire de notre bétail ; le problème des crédits ; la rentabilité de la production ; la commercialisation (p. 4815) ; le retard sensible de la France en matière d'élevage ; la nécessité d'un financement approprié ; le problème du marché de la viande ; l'efficacité de la collaboration entre le Gouvernement et le Parlement.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4815). Elevage.

Votes favorables des groupes du rassemblement démocratique, du groupe socialiste, des républicains indépendants et de l'U.N.R.-U.D.T. ; abstention du groupe communiste (p. 4815).

Orateurs : M. d'Aillières, Mme Aymé de la Chevrelière, MM. Boscary-Monsservin, Charvet, Chedru, Couzinet, Bertrand Denis, Escande, Edgar Faure, *Minislre de l'Agriculture ;* Fouchier, *Rapporteur ;* Fourmond, Fourvel, Gouton, du Halgouët, Juskiewenski, Le Lann, Lepourry, Loustau, Arthur Moulin, de Poulpiquet, Risbourg.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [15 décembre 1966] (p. 5611). Entendus : MM. Fouchier, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Cerneau, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture;* Fourvel.

La non-extension de la loi aux espèces non énumérées sans une consultation préalable des organismes intéressés ; la production équine ; la possibilité pour l'éleveur de choisir la conduite de l'élevage ; la vulgarisation; les livres généalogiques ; la répartition des crédits ; les départements d'outre-mer (p. 5611, 5612) ; le cas de la Réunion (p. 5611); l'agence de l'I.R.A.T. ; la crise du géranium à la Réunion (p. 5612) ; la portée réelle de la loi ; son caractère discriminatoire (p. 5612, 5613).

Art. 1er (p. 5613) : amendement de M. Rousselot tendant à substituer, dans la deuxième phrase, les mots « à l'aviculture » aux mots « à d'autres espèces animales » ; les secteurs de l'élevage dans lesquels le Gouvernement aura la faculté d'étendre les dispositions de la loi ; le cas de l'aviculture ; celui des espèces équine et mulassière ; retrait de l'amendement de M. Rousselot (p. 5614) ; adoption de l'article.

Art. 5 : amendement de M. Le Lann ; les centres d'insémination artificielle ; la liberté de l'éleveur quant au choix du centre de mise en place ; les deux principes complémentaires de la loi : liberté de choix du centre de production et exclusivité du centre de mise en place ; rejet de l'amendement (p. 5615) ; l'absence d'incidence de la loi sur le statut fiscal de la coopération ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 6 et 7 (*ibid.*) : adoption.

Art. 8 : supprimé par le Sénat.

Art. 11 et 12 : adoption.

Art. 14 : la sélection des races animales en France ; les livres généalogiques ; le coût de l'amélioration génétique (p. 5616) ; deux amendements soumis à discussion commune, le premier présenté par M. Arthur Moulin, le deuxième par M. Fouchier au nom de la Commission de la production ; la notion de région naturelle vouée à l'élevage ; adoption du texte commun des deux amendements ; amendement de MM. Fouchier au nom de la Commission de la production, et Boscary-Monsservin (avis préalable du Conseil supérieur de l'élevage) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction (p. 5617) ; amendement de M. Fouchier au nom de la Commission de la production, et Boscary-Monsservin tendant à insérer dans le deuxième alinéa, après les mots « il oriente » les mots « et coordonne » ; adoption ; amendement de M. Godefroy, nouvelle rédaction du début du troisième alinéa (livres généalogiques et « livres satellites ») ; la nécessité d'un plan concerté dans le domaine des races pures ; amendement de MM. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et Lepourry, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; la démocratisation nécessaire de l'élevage ; retrait de l'amendement de M. Godefroy (p. 5618) ; adoption de l'amendement de la Commission dans une nouvelle rédaction ; amendement de MM. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et Boscary-Monsservin, tendant à substituer aux mots « en tout état de cause » le mot « notamment » ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 18 (*ibid.*) : amendement de M. Fourvel, nouvelle rédaction du troisième alinéa (exploitation familiale ou à caractère familial) ; l'absence de définition précise en ce domaine ; adoption de l'amendement (p. 5619) ; amendement de MM. Fouchier, au nom de la Commission de la production, et Boscary-Monsservin, tendant à reprendre, pour le dernier alinéa, le texte adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale; la répartition des crédits et ses critères ; la répartition régionale (p. 5620) ; l'orientation nécessaire de l'agriculture vers la spécialisation ; adoption de l'amendement de la Commission dans une nouvelle rédaction (p. 5621) et de l'article ainsi modifié ; adoption de l'ensemble du projet de loi.

Orateurs : MM. Boscary-Monsservin, Bricout, Charvet, Bertrand Denis, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture*, Fouchier, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Fourvel, Godefroy, Le Lann.

ÉLEVAGE BOVIN. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 90.

ÉLOGES FUNÈBRES. — *Voy.* DÉPUTÉS (Décès).

ÉMANCIPATION. — *Voy.* CODE CIVIL, 22.

ÉMETTEURS RADIOÉLECTRIQUES. — *Voy.* POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, 3.

EMOSSON.

— Aménagement hydroélectrique d'). — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 39.

EMPLOI.

— Fonds national. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 12, 23 et 35 (Rapports du Premier Ministre) ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 216.

— Garantie en cas de maternité. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 24.

— Politique générale. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat) n°s 63 et 64.

— Situation. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 23 et 35 (Rapports du Premier Ministre) ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Travail) ; BUDGET 1967, 1 (Affaires sociales).

EMPLOIS COMMUNAUX.

— Classement indiciaire. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 26.

EMPLOIS RÉSERVÉS. — *Voy.* PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ, 1.

EMPLOYÉS DE MAISON.

— Médecine du travail. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (V. Médecine du travail), 1.

Voy. aussi : QUESTIONS ORALES (sans débat) n° 227.

EMPRUNTS.

1. — Projet de loi, avec déclaration d'urgence, relatif à l'émission d'un emprunt d'Etat à moyen ou long terme, présenté à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1963 par M. Pompidou, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 224**; rapport le 8 mai 1963 par M. Louis Vallon, **n° 225**. Adoption le 8 mai 1963 (p. 2802). — Projet de loi **n° 21**.

Transmis au Sénat le 9 mai 1963 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 85 (année 1962-1963)** ; rapport le 9 mai 1963 par M. Pellenc, **n° 88 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 9 mai 1963. — Projet de loi **n° 27 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-464 du 10 mai 1963, publiée au *J. O.* du 12 mai 1963 (p. 4259).

DISCUSSION [8 mai 1963] (p. 2796). Entendus : MM. Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Sanson, Lamps, Duffaut, de Chambrun.

Les emprunts d'Etat lancés depuis 1949 (p. 2796, 2799, 2801); la situation de la dette publique (p. 2796, 2797, 2799) ; la substitution du long et moyen terme au court terme (p. 2796, 2799) ; le montant des liquidités (p. 2796, 2799) ; l'évolution des souscriptions de bons du trésor (p. 2799, 2800) ; l'opportunité de l'emprunt proposé (p. 2796, 2797, 2799, 2801) ; l'exonération de l'impôt sur les personnes physiques (p. 2796, 2797, 2798, 2799, 2800) ; le taux d'intérêt choisi (p. 2796, 2797, 2799, 2801) ; les avantages qui seront accordés aux souscripteurs fortunés (p. 2797, 2798, 2799, 2800) ; la suppression de l'indexation (p. 2797, 2798) ; la situation comparée des emprunts indexés et de l'emprunt actuel (p. 2799, 2801) ; les ventes massives de l'emprunt Pinay (p. 2799, 2800) ; le retour souhaitable aux emprunts classiques (p. 2796, 2797, 2799).

Le coût élevé des dépenses militaires (p. 2798) ; la situation des personnes âgées et des rentiers viagers (p. 2798, 2800) ; la disparité entre les salariés du secteur public et ceux du secteur privé (p. 2798) ; les salaires des cheminots (p. 2798, 2800) ; le déséquilibre de la S.N.C.F. (p. 2798, 2800) ; les tarifs de faveur accordés aux sociétés capitalistes (p. 2798) ; le retard dans les constructions scolaires (p. 2798) ; les dispositions venant d'être prises pour le lancement des constructions de nouvelles classes du premier degré (p. 2800).

Article unique : *Lancement d'un emprunt d'Etat à moyen ou long terme* d'un montant maximum de un milliard de francs, exonération de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en faveur des intérêts de cet emprunt (p. 2801).

Explications de vote : la situation financière de l'Etat, l'insuffisance de la rémunération des fonctionnaires, les frais entraînés par les dépenses militaires, l'aide aux pays sous-développés (p. 2801, 2802) ; adoption au scrutin de l'article unique (p. 2802) ; liste des votants (p. 2807).

Orateur : M. Kir.

2. — Proposition de loi tendant à assurer le règlement rapide et définitif de la dette russe, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1965 par M. Jaillon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 1512.**

3. — Proposition de loi tendant à sauvegarder les droits des porteurs de titres de l'emprunt 3 3/4 % 1939 à garantie de change, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1956 par M. Beauguitte (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 1769.**

EMPRUNT D'ÉTAT.

— Exonération fiscale. — *Voy.* BUDGET 1963, 4, art. 13, 5, après art. 12 *septies* (p. 7943).

Voy. aussi : EMPRUNTS, 1,

ENDIVES.

— Droits de douane. — *Voy.* DOUANES, 9.

ÉNERGIE. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Industrie).

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.

1. — Proposition de loi tendant à rendre

applicables aux entreprises hydroélectriques placées sous le régime de l'autorisation les dispositions de l'article 65 de la loi n° 45-0195 du 31 décembre 1945, modifié par l'article 17, paragraphe 1, de la loi n° 53-1320 du 31 décembre 1953, relative à la répartition de la valeur locative de la force motrice des chutes d'eau et de leurs aménagements utilisés par les entreprises hydroélectriques concédées, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par MM. Fontanet, Philippe et Barniaudy (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 669.**

ÉNERGIE NUCLÉAIRE.

Voy. BUDGET 1963, 1; BUDGET 1964, 1; BUDGET 1965, 1; BUDGET 1966, 1; BUDGET 1967, 1 (I. — Services du Premier Ministre).

Voy. aussi : NATIONALISATIONS, 7.

— Responsabilité en matière d' —

— Accidents d'origine nucléaire. — *Voy.* INDUSTRIE, 3.

— Convention internationale. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 67.

— Exploitants de navires nucléaires. — *Voy.* MARINE MARCHANDE, 5.

ENFANCE.

1. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 164 du Code de la santé publique relatif à la protection de l'enfance, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1962 par M. René Pleven (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 43**; rapport le 20 juin 1963 par M. Guillon, **n° 362.**

2. — Proposition de loi tendant à modifier et à compléter les dispositions relatives à l'emploi des enfants dans le spectacle, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Guillon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 324**; rapport le 20 juin 1963 par Mme Ploux, **n° 363.** Adoption en première lecture le 25 juin 1963 (p. 3710) avec le titre suivant : « *Proposition de loi tendant à compléter et à modifier les dispositions relatives à l'emploi des enfants dans le spectacle et à réglementer l'usage des rémunérations perçues par des enfants n'ayant pas dépassé l'âge de la scolarité obligatoire* ».

Transmise au Sénat le 27 juin 1963, **n° 151 (année 1962-1963)**; rapport le 16 juillet 1963 par Mme Marie-Hélène Cardot, **n° 180 (année 1962-1963)**; avis le 18 juillet 1963 par M. René Tinant au nom de la Commission des affaires culturelles, **n° 195 (année 1962-1963).** Adoption avec modification en première lecture le 18 juillet 1963. — Proposition de loi **n° 66 (année 1962-1963).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1963 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 473**; rapport le 19 juillet 1963 par Mme Ploux, **n° 477.** Adoption définitive en deuxième lecture le 25 juillet 1963 (p. 4512). — Proposition de loi **n° 83.**

Loi n° 63-808 du 6 août 1963, publiée au *J.O.* du 8 août 1963 (p. 7349).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [25 janvier 1963] (p. 3706). Entendus : Mme Ploux, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* MM. Grenier, Grandval, *Ministre du Travail.*

L'inadaptation à la situation actuelle de la loi de 1892 réglementant l'emploi des enfants dans les spectacles (p. 3706, 3707) ; les dangers que présentent ces emplois pour la santé physique et morale des enfants (p. 3707) ; le problème posé par la scolarité des enfants comédiens ; la nécessité d'assurer leur avenir et de leur prévoir un second métier (p. 3707) ; les dispositions de la proposition de loi (p. 3707, 3708) ; la nécessité d'une autorisation préalable pour les enfants d'âge scolaire (p. 3707, 3708) ; la délivrance de cette autorisation par une commission créée au sein du conseil départemental de protection de l'enfance (p. 3707, 3708) ; la consultation souhaitable des organisations professionnelles intéressées (p. 3708) ; le cas de la figuration occasionnelle (p. 3708) ; la création d'un pécule (p. 3707) ; l'intérêt de cette institution étant donné les gains professionnels élevés touchés par certains enfants (p. 3707) ; l'insertion des nouvelles dispositions dans le Code du travail (p. 3708) ; l'interdiction de toute publicité faite autour des mineurs, exception faite des informations concernant leur création artistique (p. 3708, 3709).

Art. 1er : *Interdiction d'employer, sans autorisation préalable, des enfants d'âge sco-*

taire dans une entreprise de spectacle (p. 3709) ; adoption (p. 3709).

Art. 2 : *Délivrance des autorisations* (p. 3709) ; la suppression souhaitable de l'autorisation préalable pour les emplois occasionnels d'enfants (p. 3709) ; adoption de l'article 2 (p. 3709).

Art. 3 : *Constitution d'un pécule* (p. 3709) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 : *Notification de la décision du Ministre chargé des Affaires culturelles ou du Préfet* (p. 3709) ; adoption (*ibid.*).

Art. 5 : *Interdiction de toute publicité concernant l'identité et la personnalité des mineurs employés dans les entreprises de spectacle* (p. 3709) ; amendement de M. Guillon (sanctions applicables en cas de publicité faite autour des mineurs) (p. 3709) ; sous-amendement de M. Ribadeau Dumas tendant à insérer les mots « sans autorisation préalable délivrée par l'autorité prévue à l'article 2 » (p. 3709) ; l'interdiction souhaitable de toute publicité concernant la vie familiale et personnelle de l'enfant, exception devant être faite en ce qui concerne sa création artistique (p. 3709, 3710) ; retrait de l'amendement de M. Guillon (p. 3710) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) (p. 3710) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 5.

Art. 6 à 9 (p. 3710) ; adoption (*ibid.*).

Art. 10 : *Sanctions* (p. 3710) ; amendement de M. Guillon tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 3710) ; sous-amendement du Gouvernement (référence aux dispositions de l'article 5) ; adoption (p. 3710) ; adoption de l'amendement de M. Guillon ainsi modifié (p. 3710) ; en conséquence, ce texte devient l'article 10 (p. 3710).

Art. 11 (p. 3710) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 3710).

Orateurs : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Grenier, Guillon, *Président de la Commission des affaires culturelles.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [25 juillet 1963] (p. 4511). Entendus : Mme Ploux, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Grenier.

Les modifications apportées au texte initial par le Sénat ; l'application de la loi dès sa promulgation aux enfants de moins de 16 ans ; la publication souhaitable des textes d'application à bref délai (p. 4511, 4512).

Art. A à F (p. 4512) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

3. — Projet de loi complétant l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante, présenté à l'Assemblée Nationale le 25 mai 1965 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1386**; rapport le 11 juin 1965 par M. Krieg, **n° 1449**. Adoption le 17 juin 1965 (p. 2221). — Projet de loi **n° 366.**

Transmis au Sénat le 22 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale), **n° 240 (année 1964-1965)**; rapport le 22 juin 1965 par M. Le Bellegou, **n° 253 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi **n° 117 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-511 du 1er juillet 1965, publiée au *J.O.* du 2 juillet (p. 5541).

DISCUSSION [17 juin 1965] (p. 2220). Entendus : MM. Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Foyer, *Garde des Sceaux.*

La nécessité de ne pas donner à la presse l'entière liberté de reproduire les débats des tribunaux pour enfants ; l'appel adressé à la presse (p. 2220).

Article unique (p. 2221) : *Infractions en matière de publicité des débats des tribunaux pour enfants ;* adoption (p. 2221).

4. — Proposition de loi visant à soumettre à des mesures de stérilisation les parents ayant commis des crimes ou des délits à l'égard de leurs enfants, présentée à l'Assemblée Nationale le 14 décembre 1966 par Robert-André Vivien (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2264.**

ENFANCE DÉLINQUANTE. — *Voy.* ENFANCE, 1.

ENFANCE INADAPTÉE. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, (n° 3) PRESTATIONS FAMILIALES, 1 ; QUESTIONS ORALES (avec

débat), n° 43; SANTÉ PUBLIQUE, 1 (Santé publique); SÉCURITÉ SOCIALE (I. — Dispositions générales), 13; BUDGET 1963, 1; BUDGET 1963, 5; BUDGET 1964, 1; BUDGET 1965 1; BUDGET 1966, 1 (Santé publique); BUDGET 1967, 1 (Affaires sociales, Education nationale).

Voy. aussi : ENFANTS (handicapés).

ENFANCE MARTYRE. — *Voy.* CODE PÉNAL, 15; ENFANCE, 4; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 41 ; ADOPTION, 2.

ENFANTS.

— aveugles, infirmes ou sourds-muets. — *Voy.* EDUCATION NATIONALE (I), 1; PRESTATIONS FAMILIALES, 1; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 244; BUDGET 1964, 1, art. 76 (I.R.P.P.).

— crimes contre les. — *Voy.* AMNISTIE, 16, art. 24.

— employés dans le spectacle. — *Voy.* ENFANCE, 2.

— handicapés. — *Voy.* EDUCATION NATIONALE (I), 4; PRESTATIONS FAMILIALES, 1 ; QUESTIONS ORALES (avec débat) n° 21, 42, 43.

Voy. aussi : ENFANCE INADAPTÉE.

— juridiction. — *Voy.* ORGANISATION JUDICIAIRE, 5.

— maltraités. — *Voy.* ADOPTION, 2.

Voy. aussi : ENFANCE MARTYRE.

ENFANTS NATURELS.

— Filiation maternelle. — *Voy.* CODE CIVIL, 19.

ENGAGEMENTS D'ÉPARGNE.

— à long terme. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 8.

ENREGISTREMENT.

— Réforme. — *Voy.* IMPÔTS (Enregistrement et timbre), 1.

ENSEIGNEMENT.

Voy. PLAN, 1.

— Réforme. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n°s 3 et 6; EDUCATION NATIONALE (I), 8; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 30.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Agriculture) et art. 49 ; BUDGET 1964, 1; BUDGET 1965, 1; BUDGET 1966, 1; BUDGET 1967, 1 (Agriculture);

Voy. aussi : EDUCATION NATIONALE (IV. — Enseignement agricole).

ENSEIGNEMENT AGRICOLE MÉNAGER.

— en Seine-et-Oise. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 85.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ.

— Aide à l'. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 36.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

— Ecoles nationales d'. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 197.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Voy. DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3.

— Réforme. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 51 et 52.

Voy. aussi : EDUCATION NATIONALE, III.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3; PENSIONS DE RETRAITES (I), 2, 15, art L 24 (p. 3056) (Bonifications pour les pensions de professeurs).

ENTRAIDE JUDICIAIRE. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 59.

ENTREPOTS EN DOUANE. — *Voy.* DOUANES, 43.

ENTREPRENEURS DE MANUTENTION. — *Voy.* TRANSPORTS, 10, Titre IV.

ENTREPRISES.

— Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 33, art. 18.

— Imposition. — *Voy.* IMPÔTS (II. — Impôts directs), 4.

— Mesures tendant à faciliter les réformes de structure. — *Voy.* IMPÔTS (II. — Impôts directs), 4.

ENTREPRISES HYDRAULIQUES. — *Voy.* ENERGIE ÉLECTRIQUE, 1.

ENTREPRISES NATIONALES.

1. — Proposition de loi relative aux filiales d'entreprises publiques, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 février 1963 par M. Pezé (renvoyée à la Commission de la production et des échanges puis à une commission spéciale), **n° 199.**

Voy. aussi : NATIONALISATIONS; SERVICES NATIONALISÉS.

ENTREPRISES DE PRESSE.

Voy. BUDGET 1963, 1, art. 63 (p. 1850); BUDGET 1965, 1, art. 10; BUDGET 1966, 1, art. 13.

— Attributions de la Société nationale. — *Voy.* BUDGET 1966, 11, art. 24.

ENVOIS POSTAUX.

— Réclamations relatives aux. — *Voy.* POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, 2.

ÉPARGNE.

Voy. SOCIÉTÉS, 7.

— Mesures tendant à encourager l'. — *Voy.* IMPÔTS (II. — Impôts directs), 4.

— Protection de l' — dans le domaine de la construction. — *Voy.* CONSTRUCTION, 13.

ÉPARGNE-CRÉDIT.

— Extension de la garantie de l'Etat. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 12.

ÉPARGNE-LOGEMENT. — *Voy.* LOGEMENT, 12; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 54; BUDGET 1967, 1 (Charges communes. — III. Equipement).

ÉQUATEUR. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 22.

ÉQUILIBRE DES AGES DANS L'ENTREPRISE. — *Voy.* TRAVAIL, 38.

ÉQUIPEMENT MILITAIRE.

Voy. ARMÉE (I. — Dispositions générales), 31, 32.

— Compte rendu sur le programme. — *Voy.* ARMÉE (I), 43 et 55.

ÉQUIPEMENTS RÉGIONAUX. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

ÉQUIPEMENT RURAL.

— Subventions. — *Voy.* BUDGET 1965, art. 49; BUDGET 1966, 1, art. 49.

ÉQUIPEMENT SCOLAIRE. — *Voy.* EDUCATION NATIONALE, IV.

ÉQUIPEMENT SPORTIF.

Rapport du Premier Ministre, en application des lois-programmes n° 61-806 du 28 juillet 1961 et n° 65-517 du 2 juillet 1965, sur la mise en œuvre du premier plan d'équipement sportif et socio-éducatif et sur la préparation de la mise en œuvre du second plan d'équipement sportif et socio-éducatif [3 octobre 1966] (p. 3060).

Voy. QUESTIONS ORALES (sans débat) n°s 32, 33; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 9.

— Plan d'. — *Voy.* SPORTS, 3, 4 et 7.

ÉQUIPEMENT TÉLÉPHONIQUE.

— Maine-et-Loire. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 35.

ESCLAVAGE.

— Convention complémentaire pour l'abolition. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 9.

ESPACES VERTS. — *Voy.* URBANISME, 1.

ESPAGNE.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, 64.

— Conventions. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 4 (Pêche en Bidassoa et Baie du Figuier); 16 (Doubles impositions); 30 (Aménagement du cours supérieur de la Garonne); 62 (Ponts sur la Bidassoa).

ESSENCE.

— Diminution de la taxe intérieure de consommation. — *Voy.* IMPÔTS (III. — Impôts indirects), 1.

— Taxe sur l'. — *Voy.* IMPÔTS INDIRECTS, 1; DOUANES, 8 *bis*.

ESSENCES ET POUDRES (Budget annexe). — *Voy.* BUDGET 1963, 1; BUDGET 1964, 1; BUDGET 1965, 1; BUDGET 1966, 1; BUDGET 1967, 1 (Budgets militaires).

ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMODES. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (IV), 7.

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS. — *Voy.* ORGANISMES FINANCIERS, 2.

ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES INVALIDES DE LA MARINE (E.N.I.M). — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Travaux publics et Transports. III. — Marine marchande) et art. 29 (p. 91, 92); BUDGET 1964, 1; BUDGET 1965, 1; BUDGET 1966, 1 (Travaux publics et Transports. III. — Marine marchande); BUDGET 1967, 1 (Equipement. V. — Marine marchande).

Voy. aussi : DROIT DE TIMBRE SUR LES CONNAISSEMENTS; MARINE MARCHANDE, 1.

ÉTABLISSEMENTS POLYVALENTS D'ENSEIGNEMENT. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3.

ÉTAT CIVIL.

— Registres. — *Voy.* CODE CIVIL, 2, 3.

ÉTATS AFRICAINS.

— Association à la Communauté économique européenne. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 28.

ÉTATS-UNIS. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, n°s 10, 17, 26, 50, 54.

ÉTHIOPIE. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 24.

ÉTRANGERS.

— Services accomplis dans l'armée par les. — *Voy.* ARMÉE (I. — Dispositions générales), 24.

ÉTUDIANTS.

— Aide aux. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 52.

— Allocation d'études. — *Voy.* EDUCATION NATIONALE (III. — Enseignement supérieur), 1, 2 et 3.

— Logement des. — *Voy.* LOGEMENT, 14; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 67.

— Pratique du sport. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat) n° 10.

— Prestations familiales. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 228.

— Prêts. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 134.

EUROCONTROL. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 2.

EUROPE.

Voy. ORGANISMES EUROPÉENS.

— Construction de l'. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n°s 1 et 5.

ÉVALUATIONS FONCIÈRES DES PROPRIÉTÉS NON BATIES.

— Réunion quinquennale. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 20.

ÉVICTION ABUSIVE.

— des commerçants, industriels et artisans. — *Voy.* LOYERS, 7.

EXAMEN PROBATOIRE.

— Suppression. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 30.

EXÉCUTIF PROVISOIRE ALGÉRIEN.

— Protocole judiciaire signé entre le Gouvernement de la République française et l'. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 10.

EXPERTS-COMPTABLES.

1. — Proposition de loi relative à l'organisation de la profession comptable et tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés et réglementant les titres et professions d'experts-comptables et de comptables agréés, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par M. Deliaune et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 171**; rapport le 10 juillet 1963 par M. Pezé, **n° 447.**

2. — Proposition de loi tendant à créer un ordre des experts-comptables et une compagnie nationale de comptables agréés, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Bignon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 373.**

3. — Proposition de loi tendant à modifier les dispositions de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 en ce qui concerne la dénomination et la formation professionnelle des experts-comptables et comptables agréés, ainsi que leur représentation dans les instances de l'ordre, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Becker et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 401.**

EXPERTS ÉCONOMIQUES D'ÉTAT.

— Intégration des fonctionnaires du corps des — dans le corps des commissaires aux prix. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, art. 54 (Services financiers).

EXPERT EN AUTOMOBILES ET MATÉRIEL INDUSTRIEL. — *Voy.* AUTOMOBILES, 3.

EXPERTS JUDICIAIRES. — *Voy.* ORGANISATION JUDICIAIRE, 1 et 3.

EXPERTISE DOUANIÈRE. — *Voy.* DOUANES, 7 (titre IV), et 40.

EXPLOITANTS AGRICOLES.

— Allocation logement. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 86.

— Assurances. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (I), 2 et 4.

— Assurance obligatoire contre les accidents et les maladies professionnelles. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (II), 2.

— Cotisation individuelle de vieillesse. — *Voy.* BUDGET 1966, 1 art. 20; BUDGET 1967, 1, art. 17.

— Périodes militaires. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat) n° 55.

Voy. aussi : Indemnité viagère de départ.

EXPLOITATIONS AGRICOLES.

— Dévolution. — *Voy.* CODE CIVIL, 14.

— Attributions préférentielles. — *Voy.* CODE CIVIL, 44.

Voy. aussi : AGRICULTURE, 3.

EXPLOSIFS. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 27; INDUSTRIE, 1.

EXPORTATIONS.

— Exonération de taxes sur le chiffre d'affaires pour services rendus en vue du financement d'. — *Voy.* BUDGET 1963 1, art. 61 (p. 1852).

— Promotion. — *Voy.* IMPÔTS (II. — Impôts directs), 4.

EXPOSITIONS.

— Importation de marchandises destinées à être présentés dans les. — *Voy.* DOUANES, 4.

EXPROPRIATION.

Proposition de loi portant suppression des droits dits « de bandite », présentée au Sénat le 3 mai 1962 par M. Raybaud (renvoyée à la Commission des lois), **n° 169 (année 1961-1962)**; rapport le 17 mai 1962 par M. Hugues, **n° 192 (année 1961-1962)**. Adoption le 22 mai 1962. — Proposition de **n° 81 (année 1961-1962).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 7 décembre 1962 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 15**; rapport le 5 février 1963 par M. Palmero, **n° 139**. Adoption avec modification en première lecture le 16 mai 1963 (p. 2932). — Proposition de loi **n° 22.**

Transmis au Sénat le 21 mai 1963 (renvoyé à la Commission des lois), **n° 95 (année 1962-1963)**; rapport le 5 juin 1963 par M. Hugues, **n° 111 (année 1962-1963)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 27 juin 1963. — Projet de loi **n° 47 (année 1962-1963).**

Loi n° 63-645 du 8 juillet 1963, publiée au *J.O.* du 9 juillet 1963 (p. 6131).

DISCUSSION [16 mai] (p. 2930). Entendu : M. Palmero, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

L'origine des droits de bandite, droits de pacage dérogatoires au droit commun. Les inconvénients de leur survivance, notamment pour l'essor des communes rurales et la conservation des terrains de montagne (p. 2930), la nécessité de les supprimer, la limitation de cette suppression aux Alpes-Maritimes (p. 2930-2931).

Art. 1er à 3 : *Suppression des droits de bandite exercés dans le département des Alpes-Maritimes* (p. 2931) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 : *Fixation de l'indemnité de rachat* (p. 2931) ; amendement de M. Palmero, au nom de la Commission (indemnisation des titulaires de droits de bandite par le versement d'une somme égale à deux fois la redevance perçue pendant les cinq dernières années (p. 2931) ; adoption (*ibid.*).

Art. 5 : *Fixation de l'indemnité en cas de litige* (p. 2931) ; adoption (*ibid.*).

Art. 6 : *Transfert sur l'indemnité des droits réels et actions réelles grevant les droits de bandite* (p. 2931) ; amendement de M. Palmero, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 2931) ; adoption de l'amendement (p. 2932) ; en conséquence, ce texte devient l'article 6.

Art. 7 : *Règlement d'administration publique* (p. 2932) ; adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;* Palmero, *Rapporteur.*

2. — Proposition de loi tendant à faciliter, aux fins de reconstruction et d'aménagement, l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des locaux d'habitation insalubres et irrécupérables, communément appelés « bidonvilles », présentée à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par M. Michel Debré (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 667** ; rapport le 25 juin 1964 par M. Fanton, **n° 1022.** Adoption avec modification en première lecture le 26 juin 1964 (p. 2259). — Proposition de loi **n° 247.**

Transmise au Sénat le 26 juin 1964 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 307 (année 1963-1964)** ; rapport le 2 octobre 1964 par M. Zussy, **n° 1 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en première lecture le 15 octobre 1964. — Proposition de loi **n° 4 (année 1964-1965).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 15 octobre 1964 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1109** ; rapport le 9 novembre 1964 par M. Fanton, **n° 1162.** Adoption avec modification en deuxième lecture le

12 novembre 1964 (p. 5350). — Proposition de loi **n° 267.**

Transmise au Sénat le 12 novembre 1964 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 29 (année 1964-1965)** ; rapport le 18 novembre 1964 par M. Zussy, **n° 32 (année 1964-1965).** Adoption définitive en deuxième lecture le 3 décembre 1964. — Proposition de loi **n° 27 (année 1964-1965).**

Loi n° 64-1229 du 14 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 15 décembre 1964 (p. 11139, 11140).

DISCUSSION [26 juin 1964] (p. 2253). Entendus : MM. Fanton, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Barbet, Pasquini, Cassagne, Debré, Maziol, *Ministre de la Construction.*

Le scandale que constitue la persistance de bidonvilles aux portes des grandes villes (p. 2253, 2256) ; l'insuffisance de la législation existant en matière d'expropriation (p. 2256) ; les conditions de vie particulières des habitants des bidonvilles (*ibid.*) ; la présence parmi eux de travailleurs français (*ibid.*) ; le problème posé par l'accueil des travailleurs étrangers (p. 2253, 2254, 2255) ; la contribution apportée par ces travailleurs à l'économie nationale (p. 2254) ; les dispositions du projet ; l'institution d'une procédure originale d'expropriation plus rapide que la procédure ordinaire (p. 2253, 2257) ; le respect du droit de propriété (p. 2253, 2254, 2257) ; la nécessité d'autoriser le préfet à prendre possession des terrains et de confier à l'autorité judiciaire le soin de fixer l'indemnité qui devra être versée au propriétaire des terrains (p. 2253, 2257) ; la nécessité de sanctionner les propriétaires ayant exploité, par la fixation de loyers abusifs, les travailleurs sans logis (p. 2255, 2256) ; le problème du relogement des occupants des bidonvilles (p. 2253, 2254, 2256) ; l'échec des cités d'urgence (p. 2254) ; la transformation de la Sonacotral chargée de loger les travailleurs algériens (p. 2255) ; la nécessité de reloger les travailleurs à proximité de leur travail (p. 2255) ; l'inscription souhaitable de crédits supplémentaires pour financer ces opérations de relogement (p. 2253, 2255, 2256) ; les charges imposées aux collectivités locales par les bidonvilles (p. 2255) ; les autorités compétentes pour appliquer la loi (p. 2256, 2257) ; le programme social de construction actuellement en cours ; les efforts faits par le Gouvernement en matière de logement social ; la mise en chantier d'un programme de 10.000 lits pour les travailleurs étrangers (p. 2257) ; l'inscription à l'ordre du jour de propositions de loi déposés par des membres de la majorité au détriment de celles émanant de la minorité (p. 2255).

Expropriation.

Art. 1er : *Expropriation de tous terrains sur lesquels sont utilisés aux fins d'habitation des locaux ou installations insalubres* (p. 2257) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 et 3 : *Procédure d'expropriation* (p. 2258) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 : *Relogement des familles vivant dans les bidonvilles* (p. 2258) ; amendement de M. Debré tendant à supprimer l'obligation de reloger les habitants dans un certain rayon (p. 2258) ; les difficultés de relogement des familles vivant dans les bidonvilles ; le caractère réglementaire de la clause restrictive inscrite dans l'article (p. 2258) ; la nécessité de reloger les habitants des bidonvilles à proximité de leur lieu de travail (p. 2258) ; adoption de l'amendement de M. Debré (*ibid.*) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 à 8 (p. 2258, 2259) ; adoption (*ibid.*).

Explications de vote (p. 2259) ; la prolifération des bidonvilles dans les grands centres ; leur implantation récente dans certaines campagnes ; la nécessité d'envisager les moyens de relogement des habitants des bidonvilles ; la position du groupe du rassemblement démocratique (p. 2259) ; l'insuffisance des crédits prévus pour le relogement ; le but politique de la proposition (p. 2259) ; la position du groupe communiste (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Barbet, Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Debré, Desouches, Fanton, *Rapporteur ;* Maziol, *Ministre de la Construction.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [12 novembre 1964] p. 5343). Entendus : MM. Fanton, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Barbet, Michel Debré, Cassagne, Deschizeaux, Fanton.

Les modifications apportées par le Sénat (p. 5344, 5345) ; l'insuffisance des crédits prévus pour la disparition des « bidonvilles » (p. 5345, 5346) ; la notion de bidonville (p. 5347).

Art. 1er : *Expropriation de tous terrains sur lesquels sont utilisés aux fins d'habitation des locaux ou installations insalubres au profit de la commune ou à son défaut d'une autre collectivité publique* (p. 5347) ; amen-

Expropriation.

dement de MM. Desouches, Thorailler et Hoguet complétant l'article par un alinéa accordant au maire le pouvoir de faire procéder à l'arrêt immédiat de certains travaux (p. 5347) ; le fait que, en vertu de l'article 102 du Code de l'urbanisme, le maire dispose déjà de ces pouvoirs (p. 5347) ; retrait de l'amendement (p. 5348) ; adoption de l'article premier (p. 5348).

Art. 2 : *Prise de possession de tout terrain visé à l'article premier par arrêté préfectoral sur demande du maire ou du représentant de la collectivité intéressée* (p. 5348) ; amendement de M. Fanton, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « représentant de la collectivité intéressée », les mots : « représentant de toute collectivité intéressée » (p. 5349) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Cassagne précisant que la collectivité intéressée supporte alors la charge financière de l'acquisition (p. 5349) ; adoption (p. 5350) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (p. 5350).

Art. 7 : *Calcul de l'indemnité d'expropriation* (p. 5350) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 5350).

Orateurs : MM. Cassagne, Deschizeaux, Desouches, Fanton, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Maziol, *Ministre de la Construction ;* Peretti.

3. — Projet de loi modifiant l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 relative à l'expropriation, présenté à l'Assemblée Nationale le 4 juin 1965 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1426** ; rapport le 21 juin 1965 par M. Brousset, **n° 1485**. Adoption le 22 juin 1965 (p. 2353). — Projet de loi **n° 377.**

Transmis au Sénat le 23 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 263 (année 1964-1965)** ; rapport le 24 juin 1965 par M. Delalande, **n° 273 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en première lecture le 25 juin 1965. — Projet de loi **n° 132 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 25 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1534** ; rapport le 29 juin 1965 par M. Brousset, **n° 1549**. Adoption définitive en deuxième lecture le 29 juin 1965 (p. 2752). — Projet de loi **n° 400.**

Loi n° 65-559 du 10 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 11 juillet 1965 (p. 5954).

DISCUSSION [22 juin 1965] (p. 2346). Entendus : MM. Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Barniaudy, Var, Barbet.

La recherche d'un équilibre satisfaisant entre les prérogatives de la puissance publique et les intérêts des expropriés (p. 2347) ; la réforme de la juridiction d'expropriation et les règles de fixation de l'indemnité d'expropriation ; le maintien de la conception du juge foncier unique (p. 2347, 2348, 2349) ; les méfaits de la spéculation foncière (p. 2347, 2348) ; le problème des expropriations d'exploitations agricoles (p. 2347, 2348) ; le calcul de l'indemnité d'expropriation en fonction de la valeur d'usage (p. 2348); l'injustice de la loi du 26 juillet 1962 (p. 2348) ; l'indemnité perçue par les petits propriétaires (p. 2348).

Art. 1er (p. 2349) : *Transfert de propriété ;* adoption (p. 2349).

Art. 2 : *Fixation des indemnités* (p. 2349) ; deux amendement soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Delachenal ; le deuxième, présenté par M. Brousset, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du texte proposé pour remplacer les deux premiers alinéas de l'article 12 de l'ordonnance du 23 octobre 1958) ; sous-amendement de M. Delachenal (nouvelle rédaction du deuxième alinéa du texte proposé par l'amendement de la Commission); retrait de l'amendement de M. Delachenal ; rejet du sous-amendement de M. Delachenal (p. 2350); et de l'amendement de la Commission; adoption de l'article (p. 2350).

Art. 3 : *Date d'estimation des biens* (p. 2350) ; amendement de M. Delachenal (p. 2351) tendant à compléter par la phrase suivante, le premier alinéa du paragraphe II : « Cette mesure ne s'applique pas aux terrains à bâtir tels qu'ils sont définis par le présent article » ; adoption; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel alinéa après le quatrième alinéa du texte proposé pour le paragraphe II de l'article 21 de l'ordonnance du 23 octobre 1958 ; adoption de l'amendement ; amendement de M. Delachenal tendant à substituer, à la fin du dernier alinéa du

paragraphe II de l'article 21 de l'ordonnance précitée, les mots : « par une ou plusieurs voies ou par un ou plusieurs réseaux », aux mots : « par des voies et réseaux divers » ; retrait (p. 2352) ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer, dans le premier alinéa du texte proposé pour le paragraphe IV de l'article 21 de l'ordonnance précitée, aux mots : « 5 ans », les mots : « 3 ans » ; adoption ; amendement de M. Delachenal (nouvelle rédaction du deuxième alinéa du texte proposé pour le paragraphe IV de l'article 21 de l'ordonnance) ; retrait ; amendement de M. Delachenal tendant à supprimer le dernier alinéa du paragraphe IV ; retrait ; amendement de M. Barniaudy tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2352).

Art. 4 : *Abrogation ;* adoption (p. 2352).

Explications de vote : abstention du groupe communiste ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2352).

Orateurs : MM. Barniaudy, Brousset, *Rapporteur ;* Delachenal, Foyer, *Garde des Sceaux ;* Le Goasguen, Palmero.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [29 juin 1965] (p. 2751). Entendu : M. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

La modification de la juridiction d'expropriation et les nouvelles règles pour la fixation des indemnités (p. 2751) ; les deux modifications apportées par le Sénat ; la première, de caractère rédactionnel, la deuxième, relative à la fixation de la durée de l'exploration fiscale concernant les biens mutés dans les cinq ans précédant la date de référence.

Art. 3 et 3 *bis* ; adoption (p. 2752).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Voy. aussi : URBANISME, 3 ; LOGEMENT, 7.

EXPROPRIATIONS PRÉOLYMPIQUES. — *Voy.* SPORTS, 7.

EXPULSIONS. — *Voy.* LOGEMENT, 3, 4, 5, 18 ; LOYERS, 5, 6, 7 et 8.

F

FACULTÉ DES LETTRES DE NANTERRE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 30.

FAILLITE. — *Voy.* AMNISTIE, 16, art. 25 ; CODE DE COMMERCE, 1, 2 et 5 ; TRAVAIL (Réglementation), 1 ; SOCIÉTÉS, 4 et 7 (art. 47, art. 284 et suivants, art. 401 et suivants).

FAITS PERSONNELS. — *Voy.* INCIDENTS ET FAITS PERSONNELS.

F. A. S. A. S. A. — *Voy.* FONDS D'ACTION SOCIALE POUR L'AMÉNAGEMENT DES STRUCTURES AGRICOLES.

FAUNE SAUVAGE.

— Protection. — *Voy.* ANIMAUX, 5.

FÉDÉRATIONS SPORTIVES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat) n° 8.

FEMMES.

— Travail des. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 44 ; TRAVAIL (Réglementation), 13, 15, 24 et 32.

FEMME DIVORCÉE.

— Droits à pension. — *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE, 12, 13, 15 (p. 3017).

FEMME FONCTIONNAIRE.

— Conjoint survivant. — *Voy.* PENSIONS, 15, art. L 49 (p. 3021).

— Retraite. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 112.

FEMMES MARIÉES.

— Gestion des biens. — *Voy.* CODE CIVIL, 15.

— Inscription sur les listes électorales. — *Voy.* ELECTIONS (V), 23.

FEMMES SALARIÉES.

Voy. SÉCURITÉ SOCIALE (IV), 7 ; TRAVAIL (Réglementation), 13, 15.

— Pension de retraite. — *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE, 16.

— Repos hebdomadaire. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 22.

FEMME SEULE.

— Ascendant ou frère invalide à charge d'une. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, art. 59 (p. 1851).

FERMETURE PROVISOIRE. — *Voy.* CODE PÉNAL, 5.

FERMIERS ITALIENS. — *Voy.* AGRICULTURE, 8 ; BAUX RURAUX, 11.

FICHIER DOMICILIAIRE. — *Voy.* DOMICILE, 1.

F. I. D. E. S. — *Voy.* Fonds d'investissement économique et social.

FILIALES. — *Voy.* Sociétés, 7.

FILOUTERIE.

— de carburants et de lubrifiants. — *Voy.* Code pénal, 7.

FINANCES LOCALES. — *Voy.* Collectivités locales (Finances).
Voy. aussi : Impôts (Enregistrement et timbre), 1, art. 24 *bis*.

FINISTÈRE.

— Ramassage scolaire. — *Voy.* Questions orales (avec débat), n° 22.

FISCALITÉ.

— Réforme. — *Voy.* Impots (I), 3.

FISCALITÉ AGRICOLE.

— Taxe complémentaire. — *Voy.* Budget 1967, 1 (Discussion générale. — Agriculture).

FISCALITÉ IMMOBILIÈRE.

— Réforme. — *Voy.* Impôts (Enregistrement et timbre), 1.
— T. V. A. — *Voy.* Budget 1967, 1, art. 6.

FLACONS.

— contenant des boissons hygiéniques. — *Voy.* Santé publique (IV), 5.

FLÉAUX SOCIAUX. — *Voy.* Alcoolisme, 5.

FOIRES.

— Importation de marchandises destinées à être présentées dans les. — *Voy.* Douanes, 4.

FONCTIONS JUDICIAIRES MILITAIRES. — *Voy.* Armée (Dispositions générales), 53.

FONCTION PUBLIQUE.

Voy. Questions orales (avec débat), n° 2.
— Rémunération. — *Voy.* Budget 1963, 1 ; Budget 1964, 1 ; Budget 1965, 1 (Charges communes) ; Budget 1966, 1 (Intérieur. — Charges communes) ; Budget 1967, 1 (Charges communes).

FONCTIONNAIRES.

1. — Proposition de loi tendant à préciser les conditions de titularisation des agents de l'Etat bénéficiaires de la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1962 par M. Paul Coste-Floret (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 29.**

2. — Proposition de loi tendant à faire bénéficier les fonctionnaires originaires des pays qui constituaient l'Indochine française exerçant en France des mêmes avantages, en matière de congé et de délais de route que ceux accordés par la loi n° 49-1072 du 2 août 1949 aux fonctionnaires originaires de l'Afrique du Nord, des départements ou territoires d'outre-mer exerçant en métropole, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Davoust (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 87.**

3. — Proposition de loi tendant à créer un service technique du génie civil de l'Etat, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Catalifaud (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 375.**

4. — Proposition de loi tendant à compléter l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Privat et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 397.**

Fonctionnaires.

5. — Proposition de loi ayant pour objet d'étendre à tous les fonctionnaires ou employés civils ayant été privés de leurs fonctions par l'autorité de fait dite « Gouvernement de l'Etat français » le bénéfice de l'article 15 de la loi du 31 décembre 1953, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1963 par M. Duvillard (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 783** ; rapport le 18 juin 1965 par M. de Grailly, **n° 1478.**

6. — Proposition de loi relative au recrutement des attachés d'administration centrale et des attachés d'administration du département de la Seine et de la ville de Paris, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1963 par MM. Trémollières, Bas et Mer (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 786** ; rapport le 3 juin 1964 par M. Trémollières, **n° 946.** Adoption sans modification en première lecture le 4 juin 1964 (p. 1613). — Proposition de loi **n° 211.**

Transmise au Sénat le 9 juin 1964 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 226 (année 1963-1964)** ; rapport le 29 octobre 1964 par M. Fosset, **n° 16 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 2 décembre 1964. — Proposition de loi **n° 24 (année 1964-1965).**

Loi n° 64-1225 du 11 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 13 décembre 1964 (p. 11091).

DISCUSSION [3 juin 1964] (p. 1613). Entendus : MM. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles;* Joxe, *Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative.*

Les dispositions de la proposition de loi ; la validation des arrêtés préfectoraux en vertu desquels ont été recrutés au concours depuis quatre ans les attachés d'administration de la Seine et de Paris ; l'extension de l'application de la loi au concours ayant eu lieu le 15 avril 1964 ; l'étatisation envisagée des administrateurs et attachés du département de la Seine et de la ville de Paris (p. 1613).

Article unique : *Validation des arrêtés du Ministre chargé de la Fonction publique en date des* 20 *mai* 1959, 7 *juin* 1960, 14 *juin* 1961, *et* 15 *janvier* 1964 (p. 1613) ; adoption (*ibid.*).

7. — Projet de loi portant modification de l'article 2 de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires, présenté à l'Assemblée Nationale le 6 mai 1964 par M. Louis Joxe, Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative (renvoyé à la Commission des loi constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 875** ; rapport le 28 mai 1964 par M. Krieg, **n° 933.** Adoption sans modification en première lecture le 3 juin 1964 (p. 1595). — Projet de loi **n° 209.**

Transmis au Sénat le 9 juin 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 224 (année 1963-1964)** ; rapport le 11 juin 1964 par M. Marcilhacy, **n° 246 (année 1963-1964).** Adoption avec modification en première lecture le 11 juin 1964. — Projet de loi **n° 97 (année 1963-1964).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 12 juin 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 966** ; rapport le 16 juin 1964 par M. Krieg, **n° 981.** Adoption avec modification en deuxième lecture le 23 juin 1964 (p. 2111). — Proposition de loi **n° 237.**

Transmis au Sénat le 24 juin 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 290 (année 1963-1964)** ; rapport le 24 juin 1964 par M. Marcilhacy, **n° 294 (année 1963-1964).** Adoption définitive en deuxième lecture le 25 juin 1964. — Proposition de loi **n° 126 (année 1963-1964).**

Loi n° 64-665 du 2 juillet 1964, publiée au *J.O.* du 4 juillet (p. 5868).

DISCUSSION [3 juin 1964] (p. 1588). Entendus : MM. Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Joxe, *Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative ;* Lamps, Souchal.

L'apparition d'une crise dans la fonction publique supérieure (p. 1588) ; la désaffection des jeunes pour la carrière de fonctionnaire (p. 1588, 1591) ; l'évolution des tâches de l'administration (p. 1590) ; la nécessité de rechercher la meilleure utilisation possible des administrateurs civils (p. 1590) ; l'histo-

rique de la réforme de la fonction publique intervenue en 1945 et 1946 (p. 1588) ; la création de l'Ecole nationale d'administration et du corps des administrateurs civils (p. 1588) ; les principes du statut des fonctionnaires de l'Etat résultant de l'ordonnance du 9 octobre 1945 et de la loi du 19 octobre 1946 : unité et mobilité du corps des administrateurs civils (p. 1588, 1591) ; l'application défectueuse de la réforme (p. 1588) ; le rapport de la Commission Grégoire (*ibid.*) ; les intégrations successives au sein du corps des administrateurs civils (p. 1588) ; leur effectif pléthorique (p. 1590) ; leur mauvaise répartition (*ibid.*) ; la lourdeur de la procédure de détachement (*ibid*) ; la création d'un corps d'extinction des agents supérieurs (p. 1588, 1589) ; sa survivance et son utilité (p. 1589) ; la rivalité opposant les « grands corps » aux autres (p. 1589, 1590) ; la présence auprès des administrateurs civils de divers autres corps : les corps techniques issus des grandes écoles spécialisées, les cadres administratifs de complément, notamment les attachés d'administration centrale (p. 1589) ; les difficultés de recrutement de ces derniers fonctionnaires (p. 1589, 1590) ; leur insuffisance numérique (*ibid.*) ; les dispositions du projet (p. 1589, 1590) ; la dérogation proposée au statut général de la fonction publique afin d'assurer aux administrateurs civils l'unité et la mobilité (p. 1589, 1590) ; le caractère général du texte ; les nombreuses décisions devant être prises par voie de décrets (p. 1589) ; l'importance du blanc-seing demandé par le Gouvernement (p. 1589, 1592) ; la constitution par décret d'un corps unique d'administrateurs à vocation interministérielle placés sous l'autorité du Premier Ministre et répartis entre les départements ministériels par périodes de cinq ans renouvelables (p. 1590, 1591) ; l'obligation faite à tout membre issu de l'Ecole nationale d'administration de passer, au cours de sa carrière, d'une administration à une autre pour une période de deux années (p. 1590, 1591) ; les inconvénients du projet (p. 1591, 1592) ; l'atteinte risquant d'être portée aux garanties statutaires dont jouissent les administrateurs civils en matière de mutations et de déroulement de carrière (p. 1591) ; la « politisation » de la gestion des administrateurs civils qu'entraînerait l'adoption du projet (p. 1592) ; l'importance des pouvoirs donnés au Premier Ministre (p. 1592) ; la situation particulière de l'administration des Postes et Télécommunications (p. 1592) ; l'application éventuelle de la loi au corps des administrateurs des P.T.T. (p. 1592). Fonctionnaires.

Article unique : *Modification du troisième alinéa de l'article de l'ordonnance du 4 février 1959* (p. 1592) ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission, et de M. Brousset (extension du champ d'application de la loi au corps des fonctionnaires recrutés par la voie de l'ancienne école nationale de la France d'outre-mer (p. 1592) ; l'ancienneté du corps des administrateurs de la France d'outre-mer (p. 1592, 1593) ; les services rendus par ces fonctionnaires (p. 1593) ; les trois options qui leur ont été offertes (p. 1593, 1594) ; le sort du corps des administrateurs des affaires d'outre-mer, corps d'extinction (p. 1593, 1594) ; la réouverture souhaitable de l'option pour les jeunes administrateurs (p. 1594) ; la situation particulière du corps des administrateurs des P.T.T. (p. 1593); la lettre adressée par le Gouvernement au Ministre des Postes et Télécommunications dans laquelle il expose son intention d'appliquer à l'administration des P.T.T. la politique de mobilité (p. 1593) ; retrait de l'amendement de la Commission (p. 1594); amendement de M. Krieg, au nom de la Commission, et de M. Trémollières (extension du champ d'application de la loi aux administrateurs des administrations parisiennes) (p. 1594) ; le rattachement de ces administrateurs aux collectivités locales (*ibid.*) ; les dispositions du projet de loi portant réforme de la région parisienne relatives à l'étatisation des administrateurs et des attachés du département de la Seine et de la ville de Paris (p. 1594) ; retrait de l'amendement de la Commission (*ibid.*).

Explications de vote (p. 1594) ; l'importance du blanc-seing demandé par le Gouvernement ; l'atteinte risquant d'être portée aux garanties statutaires protégeant actuellement les administrateurs civils (p. 1594, 1595) ; la position du groupe socialiste (*ibid.*) ; adoption de l'article unique (*ibid.*).

Orateurs : MM. Brousset, Chandernagor, Joxe, *Ministre d'Etat, chargé de la Réforme administrative ;* Krieg, Trémollières, Voisin.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [23 juin 1964] (p. 2106). Entendu : M. Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois.*

Les modifications apportées au projet par le Sénat (p. 2106).

Art. 1er (p. 2106) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Membres des corps recrutés par l'Ecole nationale de la France d'outre-mer ;*

Fonctionnaires.

Maintien de la parité statutaire avec les administrateurs civils (p. 2106) ; la nécessité de préciser dans la loi que la parité statutaire établie par des textes antérieurs sera maintenue (p. 2106, 2107) ; la situation faite aux administrateurs issus de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (p. 2107) ; les services rendus par ces fonctionnaires, notamment au moment de l'évolution des pays d'Afrique noire (p. 2107, 2108) ; les conditions particulières du service outre-mer (p. 2107) ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission, tendant à la suppression de l'article (p. 2108) ; l'inutilité d'inscrire dans la loi l'obligation d'appliquer une loi existante (p. 2108) ; le problème de la nomination à la « hors classe » des administrateurs de la F.O.M. intégrés dans le corps d'administrateurs civils (p. 2108) ; la situation des fonctionnaires de la coopération technique (p. 2108) ; l'intention du Gouvernement d'appliquer la loi aux administrateurs issus de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (p. 2108, 2109) ; adoption au scrutin de l'amendement (p. 2109) ; liste des votants (p. 2113) ; en conséquence, l'article 2 est supprimé (p. 2109).

Art. 3 (nouveau) : *Abrogation de l'ordonnance n° 60-1101 du 15 octobre 1960 relative au rappel d'office des fonctionnaires de l'Etat en service dans les départements d'outre-mer* (p. 2109) ; le caractère d'exception et d'arbitraire de l'ordonnance susvisée (p. 2109) ; l'inopportunité de son maintien, étant donné la fin de la guerre d'Algérie (p. 2109) ; la discrimination dont sont victimes les fonctionnaires en service dans les départements d'outre-mer (p. 2109, 2110) ; amendement de M. Sabatier tendant à la suppression de l'article (p. 2110) ; l'irrecevabilité opposée par la Commission des lois du Sénat à l'amendement devenu l'article 3 (p. 2110) ; la distinction devant être faite entre l'ordonnance portant statut des fonctionnaires et l'ordonnance du 15 octobre 1960 (*ibid.*) ; l'inopportunité de l'introduction dans le projet de loi en discussion de cet article 3 (p. 2110) ; la possibilité de discuter une proposition de loi ayant le même objet (p. 2111) ; les dispositions de l'ordonnance incriminée tendant à permettre le rappel d'office par le Ministre dont ils dépendent, des fonctionnaires de l'Etat dont l'activité dans les D.O.M. peut troubler l'ordre public (p. 2111) ; l'utilisation modérée qui a été faite de cette ordonnance (p. 2111) ; adoption au scrutin de l'amendement (p. 2111) ; liste des votants (p. 2114) ; en conséquence, l'article 3 est supprimé (p. 2111) ; adoption de l'ensemble du projet de loi constitué par l'article premier devenu article unique (p. 2111).

Orateurs : MM. Brousset, Bustin, Joxe, *Ministre d'Etat, chargé de la réforme administrative ;* Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Sablé, Spénale.

8. — Projet de loi modifiant la loi n° 56-782 du 4 août 1956 relative aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc et de Tunisie, présenté à l'Assemblée Nationale le 11 juin 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 961** ; rapport le 17 juin 1964 par M. Brousset, **n° 985.** Adoption sans modification en première lecture le 18 juin 1964 (p. 2039). — Projet de loi **n° 228.**

Transmis au Sénat le 23 juin 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 278 (année 1963-1964)** ; rapport le 24 juin 1964 par M. Marcilhacy, **n° 295 (année 1963-1964).** Adoption définitive en première lecture le 26 juin 1964. — Projet de loi **n° 133 (année 1963-1964).**

Loi n° 64-680 du 7 juillet 1964, publiée au *J.O.* du 8 juillet (p. 6039).

DISCUSSION [18 juin 1964] (p. 2039). Entendu : M. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois.*

Les dispositions du projet ; la prorogation d'une année, dans certaines conditions, des mises à la retraite des fonctionnaires français des anciennes administrations du Maroc et de Tunisie reclassés par la loi du 4 août 1956 (p. 2039).

Article unique : *Modification de l'article 9 de la loi n° 56-782 du 4 août* 1956 (p. 2039) ; amendement de M. Tomasini tendant à augmenter d'une année la prorogation proposée (p. 2039) ; l'expiration, en 1965, des délais figurant dans les textes concernant les fonctionnaires rapatriés des pays d'Afrique du Nord ; la nécessité d'unifier les délais (p. 2039) ; l'application éventuelle à l'amendement de M. Tomasini de l'article 40 de la Constitution (p. 2039) ; l'article 40 est déclaré applicable ; en conséquence, l'amendement

est irrecevable (*ibid.*) ; adoption de l'article unique du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Boscher, Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

9. — Projet de loi relatif à l'intégration dans les cadres du Ministère des Affaires étrangères de sous-préfets et administrateurs des services civils d'Algérie exerçant actuellement en Algérie des fonctions consulaires, présenté à l'Assemblée Nationale le 27 juin 1964 par M. Louis Joxe, Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1037**; rapport le 12 novembre 1964 par M. Brousset, **n° 1163**; avis le 12 novembre 1964 par M. René Ribière, au nom de la Commission des affaires étrangères, **n° 1166**. Adoption avec modification en première lecture le 18 novembre 1964 (p. 5472) et avec le titre suivant : « *Profet de loi relatif à l'intégration dans les cadres du Ministère des Affaires étrangères de sous-préfets et administrateurs civils du Ministère de l'Intérieur et administrateurs des services civils d'Algérie* ». — Projet de loi **n° 272.**

Transmis au Sénat le 20 novembre 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 36 (année 1964-1965)**; rapport le 25 novembre 1964 par M. Nayrou, **n° 44 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en première lecture le 2 décembre 1964. — Projet de loi **n° 26 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 3 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1214**; rapport le 9 décembre 1964 par M. Brousset, **n° 1238**. Adoption définitive en deuxième lecture le 15 décembre 1964 (p. 6113). — Proposition de loi **n° 297.**

Loi n° 64-1276 du 23 décembre 1964, publiée au *J.O.* du 24 décembre (p. 11502, 11503).

DISCUSSION [18 novembre 1964] (p. 5469). Entendus : MM. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Ribière, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires étrangères ;* de Broglie, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Affaires algériennes.*

Fonctionnaires.

La situation des fonctionnaires de l'Intérieur et du Quai d'Orsay ayant servi en Algérie (p. 5470, 5472).

Art. 1er : *Possibilité d'intégration, dans la limite de neuf nominations, dans le corps des conseillers et secrétaires des Affaires étrangères, des sous-préfets qui ont exercé des fonctions consulaires en Algérie depuis le* 15 *octobre* 1962 (p. 5471) ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois, et de M. Ribière, rapporteur pour avis, de la Commission des affaires étrangères, ajoutant aux sous-préfets, les administrateurs civils du Ministère de l'Intérieur (p. 5471) ; adoption ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois, ajoutant aux fonctions consulaires les fonctions diplomatiques (p. 5471) ; adoption ; adoption de l'article premier ainsi modifié (p. 5471).

Art. 2 ; *Possibilité d'intégration, dans la limite de six nominations, dans le corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères, des administrateurs des services civils d'Algérie qui ont exercé des fonctions consulaires en Algérie depuis le* 15 *octobre* 1962 (p. 5471) ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois, incluant les administrateurs actuellement en poste en Algérie ; rejet de l'amendement (p. 5471) ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois, ajoutant les fonctions diplomatiques (p. 5471) ; retrait ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission, tendant à supprimer les mots : « en Algérie » ; rejet de l'amendement ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois tendant à supprimer les mots : « dans la limite de six nominations » (p. 5471) ; rejet de l'amendement (p. 5472) ; adoption de l'article 2 (*ibid.*).

Art. 3 : *Fixation des conditions d'application de la présente loi par décret en Conseil d'Etat* (p. 5472) ; adoption (p. 5472).

TITRE (p. 5472) ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois, tendant à une nouvelle rédaction du titre du projet de loi ; adoption de l'amendement (p. 5472) ; en conséquence, le titre du projet de loi sera modifié et ainsi rédigé : « Projet de loi relatif à l'intégration dans les cadres du Ministère des Affaires étrangères des sous-préfets et administrateurs civils du Ministère de l'Intérieur et administrateurs des services civils d'Algérie » (p. 5472) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5472).

Orateurs : MM. de Broglie, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Af-*

Fonctionnaires.

faires algériennes ; Brousset, *Rapporteur ;* Ribière, *Rapporteur pour avis.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [15 décembre 1964] (p. 6112). Entendus : MM. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ;* de Broglie, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Affaires algériennes.*

Les modifications apportées par le Sénat (p. 6112).

Art. 2 : *Possibilité d'intégration dans la limite de huit nominations dans le corps des conseillers et secrétaires des Affaires étrangères, des administrateurs des services civils laires en Algérie depuis le 15 octobre 1962 d'Algérie qui ont exercé des fonctions consu-* (p. 6112) ; amendement du Gouvernement tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée en première lecture (p. 6112) ; rejet de l'amendement (p. 6113) ; adoption de l'article (p. 6113) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6113).

Orateurs : MM. de Broglie, *Secrétaire d'Etat chargé des Affaires algériennes ;* Brousset, *Rapporteur de la Commission des tois constitutionnelles ;* Coste-Floret, de Grailly.

10. — Projet de loi concernant l'intégration des géographes du Ministère des Affaires étrangères dans le corps des artistes cartographes de l'Institut géographique national, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1082**; rapport le 12 novembre 1964 par M. Brousset, **n° 1164**. Adoption sans modification en première lecture le 18 novembre 1964 (p. 5472). — Projet de loi **n° 273.**

Transmis au Sénat le 20 novembre 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 37 (année 1964-1965)**; rapport le 25 novembre 1964 par M. Nayrou, **n° 45 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 2 décembre 1964. — Projet de loi **n° 25 (année 1964-1965).**

Loi n° 64-1226 du 11 décembre 1964, publiée au *J.O.* du 13 décembre (p. 11091, 11092).

DISCUSSION [18 novembre 1964] (p. 5472). Entendus : MM. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois,* de Broglie, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Affaires algériennes.*

La situation des géographes du Ministère des Affaires étrangères (p. 5472).

Art. 1er : *Intégration des géographes du Ministère des Affaires étrangères en fonctions au 1er janvier 1962 dans le corps des artistes cartographes de l'Institut géographique* (p. 5472).

Art. 2 : *Fixation des modalités de cette intégration par décret en Conseil d'Etat ;* adoption (p. 5472) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5472).

11. — Proposition de loi relative à l'emploi du personnel administratif de l'ancienne Assemblée de l'Union française dans les administrations de l'Etat, des assemblées constitutionnelles des collectivités locales et des établissements publics, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1964 par M. Paul Coste-Floret (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1095**; rapport le 19 mai 1965 par M. Paul Coste-Floret, **n° 1376.**

12. — Projet de loi tendant à faire bénéficier les fonctionnaires et agents féminins anciennes infirmières pendant les guerres 1914-1918 et 1939-1940 et les campagnes d'Indochine et de Corée des dispositions du Code des pensions civiles et militaires de retraite concernant les fonctionnaires anciens combattants, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1964 par M. Jean Sainteny, Ministre de Anciens combattants et Victimes de guerre (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1145.**

13. — Projet de loi relatif à la prise de rang de certains élèves de l'Ecole polytechnique dans les services publics de l'Etat, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 novembre 1964 par M. Messmer, Ministre des Armées (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1159**; rapport le 17 juin 1965 par M. Le Theule, **n° 1463.** Adoption le 21 juin 1965 (p. 2335). Projet de loi **n° 374.**

Transmis au Sénat le 23 juin 1965 (renvoyé

à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 259 (année 1964-1965)**; rapport le 24 juin 1965 par M. Soufflet, **n° 270 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 24 juin 1965. — Projet de loi **n° 126 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-518 du 2 juillet 1965, publiée au *J.O.* du 3 juillet (p. 5596).

DISCUSSION [21 juin 1965] (p. 2334). Entendu : M. Le Theule, *Rapporteur de la Commission de la défense nationale.*

La pénalisation injuste des élèves de l'Ecole polytechnique autorisés à redoubler une année d'études pour raisons de santé (p. 2334); la limitation de l'application du texte en cas d'accidents survenus dans le cadre du service ; l'application du projet de loi aux polytechniciens classés dans un service public civil (*ibid.*).

Art. 1er : adoption (p. 2334).

Art. 2 (p. 2334) : adoption (p. 2335).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2335).

14. — Proposition de loi tendant à assurer aux agents contractuels de l'Etat et des collectivités locales le droit aux congés payés annuels, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 novembre 1964 par M. Baudis (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1178.**

15. — Projet de loi modifiant l'ordonnance n° 69-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires, présenté à l'Assemblée Nationale le 16 décembre 1964 par M. Louis Joxe, Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la Rpéublique), **n° 1258**; rapport le 22 avril 1965 par M. de Grailly, **n° 1322.** Adoption le 28 avril 1965 (p. 961). — Projet de loi **n° 323.**

Transmis au Sénat le 4 mai 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 150 (année 1964-1965)**; rapport le 1er juin 1965 par M. Dailly, **n° 177 (année 1964-1965).** Adoption avec modification le 2 juin 1965 sous le titre : « *Projet de loi validant les statuts particuliers de la fonction publique dérogeant aux articles 26 et 28 de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires* ». — Projet de loi **n° 78 (année 1964-1965).** Fonctionnaires.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 3 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1419**; rapport le 6 juin 1965 par M. de Grailly, **n° 1428.** Adoption avec modification le 10 juin 1965 sous le titre : « *Projet de loi modifiant l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires* ».

Transmis au Sénat le 15 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois), **n° 201 (année 1964-1965)**; rapport le 15 juin 1965 par M. Dailly, **n° 216 (année 1964-1965).** Adoption avec modifications le 18 juin 1965 sous le titre : « *Projet de loi validant les statuts particuliers de la fonction publique dérogeant aux articles 26 et 28 de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires* ». — Projet de loi **n° 96 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 juin 1965 (n° 1473) ; rapport le 23 juin 1965 (n° 1492) au nom de la Commission mixte paritaire par M. de Grailly; rapport le 24 juin 1965 (n° 1504) au nom de la Commission des lois par M. de Grailly. Adoption avec modifications le 23 juin 1965 sous le titre : « *Projet de loi modifiant l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires* ».

Rapport présenté au Sénat le 24 juin 1965 au nom de la Commission mixte paritaire par M. Dailly, **n° 267 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1965 (texte 1473 en nouvelle lecture) (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1473**; rapport le 24 juin 1965 par M. de Grailly, **n° 1504.** Adoption avec modification en troisième lecture le 24 juin 1965 (p. 2443) sous le titre : « *Projet de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires* ». — Projet de loi **n° 381.**

Transmis au Sénat le 25 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 274 (année 1964-1965)**; rapport le 25 juin 1965 par M. Dailly, **n° 275 (année 1964-1665).** Adoption avec modification en troisième lecture le 25 juin 1965. — Projet de loi **n° 130 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 25 juin

Fonctionnaires.

1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1535**; rapport le 26 juin 1965 par M. de Grailly, **n° 1540**. Adoption définitive en quatrième lecture le 26 juin 1965 (p. 2602).

Loi n° 65-538 du 7 juillet 1965, publiée au *J.O.* du 8 juillet (p. 5819) ; Rectificatif le 14 septembre 1965 (p. 8163).

DISCUSSION [20 avril 1965] (p. 767). Entendus : MM. Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Joxe, *Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative.*

L'opportunité de retirer le projet de loi de l'ordre du jour, la Commission des lois n'ayant pas abouti dans ses travaux (p. 767) ; l'accord du Gouvernement sur le retrait (*ibid.*) ; retrait du projet de loi de l'ordre du jour (p. 767).

(Réinscription à l'ordre du jour. Conférence des Présidents du 21 avril 1965.)

REPRISE DE LA DISCUSSION [27 avril 1965] (p. 901), [28 avril 1965] (p. 947). Entendus : MM. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Coste-Floret, Joxe, *Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative ;* Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Garcin, Spénale, de Grailly, *Rapporteur ;* Capitant.

Les règles d'avancement des fonctionnaires (p. 902) ; la portée du projet de loi (p. 902) ; l'avancement de grade et l'avancement au choix (p. 903, 911, 912) ; la constitutionnalité du projet (p. 903, 904, 906, 909) ; la validation par voie législative de textes réglementaires, annulés par la juridiction administrative (p. 903, 904 ; l'opportunité du projet de loi (p. 906, 906); le problème des attachés d'administration centrale (p. 903, 904, 906, 907) ; la commission Grégoire (p. 903, 904); les garanties fondamentales des fonctionnaires (p. 905, 906, 907) ; la consultation des organisations syndicales (p. 910) ; M. Coste-Floret oppose la *question préalable* (p. 910) ; rejet du scrutin (*ibid.*) ; liste des votants (p. 937).

Art. 1er (p. 947) : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article); sept sous-amendements (p. 948) ; le premier, présenté par M. Spénale et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction des alinéas 2 à 6 du texte modificatif proposé (p. 948 à 951) ; rejet (p. 951) ; sous-amendement de M. Spénale et les membres du groupe socialiste (p. 952) ; (suppression du cinquième alinéa, 3°, du texte modificatif proposé) ; rejet au scrutin (*ibid.*) ; liste des votants (p. 968) ; deux sous-amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Coste-Floret, le deuxième, par M. Hubert Germain tendant à insérer après les mots : « statuts particuliers », les mots : « à l'exception de ceux des corps d'administration centrale » (p. 952) ; le sous-amendement de M. Hubert Germain n'est pas soutenu (p. 954) ; rejet du sous-amendement de M. Coste-Floret (p. 955); sous-amendement de M. Spénale tendant à insérer après les mots : « après avis », les mots : « conforme du Conseil d'Etat rendu après avis... » ; rejet du sous-amendement (p. 955) ; sous amendement de M. Spénale tendant à insérer après les mots : « après avis », le mot « conforme » ; rejet du sous-amendement (p. 955) ; sous-amendement de M. Coste-Floret complétant le sixième alinéa du texte modificatif proposé ; rejet du sous-amendement (p. 956) ; adoption de l'amendement du Gouvernement dont le texte devient l'article premier (p. 956).

Art. 2 : amendement de M. Spénale tendant à la suppression de l'article ; retrait ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) (p. 956) ; sous-amendement de M. Hubert Germain tendant à insérer après les mots : « les statuts particuliers », les mots : « des corps des services extérieurs de l'Etat... » ; retrait du sous-amendement ; deux sous-amendements pouvant être soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Dejean et Coste-Floret, le deuxième présenté par M. Spénale tendant à compléter le deuxième alinéa du texte modificatif proposé ; retrait du sous-amendement de M. Spénale ; rejet du sous-amendement de MM. Dejean et Coste-Floret (p. 958) ; sous-amendement de M. Garcin complétant le texte modificatif proposé par un nouvel alinéa ; rejet du sous-amendement ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 2 (p. 958) ; deux amendements deviennent sans objet (*ibid.*).

Art. 3 (p. 958) : amendement de M. Coste-Floret (p. 959) ; rejet ; amendement de M. Hubert Germain ; cet amendement n'est pas soutenu ; amendement du Gouvernement insérant en tête de l'article un nouvel alinéa ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Spénale tendant à insérer après les mots : « à titre exceptionnel et transitoire », le mot : « tous » ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, supprimant les mots : « pronon-

cée dans la limite des postes d'attaché principal qui n'ont pas été pourvus en 1963 » (p. 959) ; adoption de l'amendement (p. 960) ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (*ibid.*).

Article additionnel : amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois et de M. Guéna (nomination des attachés d'administration centrale) (p. 960) ; adoption de l'amendement (p. 961) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Coste-Floret, Garcin, de Grailly, *Rapporteur* ; Guéna, Joxe, *Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative ;* Sabatier, Spénale.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [10 juin 1965] (p. 1955). Entendu : M. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

La validation législative des textes réglementaires (p. 1955) ; la modification des règles législatives posées par les articles 26 et 28 de l'ordonnance du 4 février 1959 ;

Art. 1er : supprimé par le Sénat (p. 1955) ; amendement présenté par M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction ; le bouleversement des règles traditionnelles d'avancement (p. 1956) ; l'atteinte aux principes fondamentaux du statut de la fonction publique (*ibid.*) ; le vide juridique qui menace 180.000 fonctionnaires (p. 1957) ; le cas des attachés d'administration (*ibid.*) ; la consultation du Conseil supérieur de la fonction publique pour l'ensemble du statut (p. 1956) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article premier (p. 1957).

Art. 2 (p. 1958) : amendement présenté par M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant dans le premier alinéa à substituer aux mots : « comportent des dispositions dérogatoires à celles des articles 26 et 28, 2e alinéa, de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959, les mots : « fixent des règles d'avancement de grade conformes aux dispositions prévues à l'article précédent » ; adoption ; amendement de M. Coste-Floret tendant dans le premier alinéa, après les mots : « ... les statuts particuliers », à insérer les mots : « ... des corps des services extérieurs de l'Etat » ; rejet ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant dans le deuxième alinéa, à substituer aux mots : « en tant que de besoin », le mot « rétroactivement » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1958).

Fonctionnaires.

Art. 3 : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Coste-Floret (nouvelle rédaction de l'article) ; le deuxième, par M. de Grailly, au nom de la Commission des lois tendant à faire précéder l'article d'un nouvel alinéa ; rejet de l'amendement de M. Coste-Floret (p. 1960) ; adoption de l'amendement de la Commission ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1960).

Art. 4. (p. 1960) ; supprimé par le Sénat ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant à rétablir l'article dans le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; retrait ; en conséquence, l'article 4 demeure supprimé (p. 1960).

Titre : amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant à rédiger comme suit le titre du projet de loi : « Projet de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires » ; adoption ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1960).

Orateurs : MM. Coste-Floret, de Grailly. *Rapporteur,* Guéna, Joxe, *Ministre d'Etat, chargé de la Réforme administrative.*

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [24 juin 1965] (p. 2439). *Entendu :* M. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

La validation d'un certain nombre de statuts édictés sous forme réglementaire (p. 2440) ; les effets regrettables de la solution retenue par le Sénat ; la nécessité d'assouplir les règles de la loi de 1946 et de l'ordonnance de 1959 ; l'élaboration par la Commission mixte paritaire d'un nouveau texte ; le rétablissement du troisième mode d'avancement proposé (p. 2440).

Art. 1er : supprimé par le Sénat (p. 2440) ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction ; sous-amendement de MM. Coste-Floret et Spénale tendant à supprimer le quatrième alinéa (2°) du texte proposé par l'amendement pour l'article 28 de l'ordonnance (p. 2441) ; rejet du sous-amendement (p. 2442) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article premier (*ibid.*).

Art. 2 : amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer, dans le premier alinéa, aux

Fonctionnaires.

mots : « comportent des dispositions dérogatoires à celles des articles 26 et 28 (2e alinéa) de l'ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959 », les mots : « fixent des règles d'avancement de grade conformes aux dispositions prévues à l'article précédent » ; adoption (p. 2443) ; amendement de M. Coste-Floret tendant à insérer, dans le premier alinéa, après les mots : « les statuts particuliers », les mots : « des corps des services extérieurs de l'Etat » (p. 2443); rejet ; amendement rédactionnel de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : amendement de M. Coste-Floret (nouvelle rédaction de l'article) ; retrait ; amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant à faire précéder l'article d'un nouvel alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2443).

Titre : amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant à rédiger comme suit le titre du projet de loi : « Projet de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 52-244 du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires » ; adoption ; en conséquence, le titre est ainsi rédigé (p. 2443) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2443).

Orateurs : MM. de Grailly, *Rapporteur*, Joxe, *Ministre d'Etat, chargé de la Réforme administrative*, Spénale.

DISCUSSION EN QUATRIÈME ET DERNIÈRE [26 juin 1965] (p. 2602). Entendu : M. Capitant, *président de la Commission des lois constitutionnelles.*

La Commission des lois constitutionnelles appelle l'Assemblée à se prononcer sur le texte voté par l'Assemblée Nationale dans sa lecture précédente pour les articles premier à 3 ; adoption de ce texte (p. (p. 2602).

16. — Proposition de loi tendant à abroger l'ordonnance n° 60-1101 du 15 octobre 1960 relative au rappel d'office par le Ministre dont ils dépendent, des fonctionnaires de l'Etat en service dans les territoires constituant les départements d'outre-mer, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1965 par M. Bustin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1326.**

17. — Projet de loi relatif à la création de corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1966 par M. Billotte, Ministre d'Etat chargé des D.O.M. et des T. O. M. (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1867**; rapport le 17 juin 1966 par M. Krieg, **n° 1950.** Adoption le 23 juin 1966. — Projet de loi **n° 529.**

Transmis au Sénat le 24 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 249 (année 1965-1966)** ; rapport le 28 juin 1966 par M. Vignon, **n° 276 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 107 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-496 du 11 juillet 1966, publiée au *J. O.* des 11 et 12 juillet (p. 5955).

DISCUSSION [23 juin 1966] (p. 2278). Entendus : MM. Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Billotte, *Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer.*

Le malaise qui règne en Polynésie française au sujet du problème de la fonction publique (p. 2278) ; la loi-cadre du 23 juin 1956 et son application regrettable ; l'existence de deux cadres administratifs à rémunérations dissemblables ; les solutions possibles (*ibid.*) ; le principe de la faculté de l'option pour les fonctionnaires appartenant aux cadres territoriaux (p. 2279) ; la possibilité de prévoir chaque année des créations de postes utiles pour la bonne administration de la Polynésie française (*ibid.*).

Intervention de M. Billotte, Ministre d'Etat, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer (p. 2279).

Le vœu adopté par l'Assemblée territoriale de la Polynésie ; la création éventuelle d'un corps de fonctionnaires de catégorie A ; le sens de l'expression « vocation à servir en Polynésie » ; le reclassement des fonctionnaires non intégrés.

Articles premier et 2 : adoption (p. 2279).

Art. 3 : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le premier alinéa, après les mots : « prise en charge », à insérer le mot : « progressive » ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (limitation à 40 % de la participation de la Polynésie aux dépenses (p. 2280) ; en ap-

plication de l'article 40 de la Constitution, les deux amendements ne sont pas recevables ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 4 : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, tendant à préciser les articles des décrets et de l'ordonnance qui cessent d'être applicables au territoire de la Polynésie française ; adoption (p. 2281) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Billotte, *Ministre d'Etat, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer ;* Boulin, *Secrétaire d'Etat au budget ;* Krieg, *Rapporteur,* Weinman.

— cités comme témoins. — *Voy.* ORGANISATION JUDICIAIRE, 7.

— des anciens Etablissements de l'Inde. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Affaires étrangères) et 3.

Voy. aussi : PENSIONS DE RETRAITE.

FONCTIONNAIRES COMMUNAUX.

— Reclassement indiciaire. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 108.

FONCTIONNAIRES D'ORIGINE ALGÉRIENNE.

— Règlement de la situation des. — *Voy.* BUDGET 1965, 2, art. 8.

FONCTIONNAIRES D'OUTRE-MER.

— *Voy.* FRANCE D'OUTRE-MER.

FONDATIONS.

— Donations aux. — *Voy.* CODE CIVIL, 34.

FONDS CULTUREL. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Services du Premier Ministre. — II. Information).

FONDS D'ACTION SOCIALE DANS LES D. O. M. (F. A. C.). — *Voy.* BUDGET 1963, 4, après art. 13.

FONDS D'ACTION SOCIALE POUR L'AMÉLIORATION DES STRUCTURES AGRICOLES (F. A. S. A. S. A.). — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 27 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1963, 4 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Agriculture) ; BUDGET 1967, 1 (Agriculture), seconde délibération, art. 23.

FONDS D'ACTION SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS. — *Voy.* AIDE ET ASSISTANCE SOCIALES, 4 ; BUDGET 1967, 1, art. 56.

FONDS D'AIDE ET DE COOPÉRATION (F. A. C.). — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Coopération et après art. 57) ; BUDGET 1964, 1 (Coopération) ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Coopération).

FONDS DE CASSE AUTOMOBILE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n 28.

FONDS DE COMMERCE.

1. — Proposition de loi tendant à donner aux locataires gérants d'un fonds de commerce un droit de préemption en cas de vente de ce fonds et, à l'expiration de leur contrat, un droit à indemnité sur la plus-value acquise par le fonds du fait de leur travail ou de leurs investissements personnels, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par M. Dejean et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 153.**

2. — Proposition de loi tendant à instituer une carte professionnelle d' « agent immobilier » et de « mandataire en vente de fonds de commerce », présentée à l'Assemblée Nationale le 14 décembre 1966 par M. Hoguet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2262.**

FONDS D'INTERVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (F. I. A. T.). — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

FONDS D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (F. I. D. E. S.). — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Territoires d'outre-mer).

FONDS D'INVESTISSEMENT ROUTIER. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1963, 4 ; BUDGET 1964, 1, art. 14 ; BUDGET 1965, 1, art. 21 (Intérieur. — Travaux publics (I). — Comptes spéciaux du Trésor) ; BUDGET 1966, 1 (Discussion générale. — Agriculture. — Intérieur. — Travaux publics (I). — Comptes spéciaux du Trésor) ; BUDGET 1967, 1, art. 19 (Equipement (II). — Travaux publics. — Comptes spéciaux du Trésor. — Discussion du texte de la Commission mixte paritaire, art. 24 et 31).

FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES (F. O. R. M. A.). — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1963, 4 (Agriculture) ; BUDGET 1964, 1 (Agriculture et Charges communes) ; Budget 1965, 1 ; BUDGET 1966 (Agriculture) ; BUDGET 1967, 1 (Agriculture et Charges communes).

FONDS FORESTIER NATIONAL. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Comptes spéciaux du Trésor).

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL.

— Participation de la France. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 62.

FONDS NATIONAL D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Construction, après l'art. 52) ; BUDGET 1967, 1, art. 51.

FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Construction, art. 51. — Comptes spéciaux du Trésor).

FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'URBANISME (F. N. A. F. U.). — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Comptes spéciaux du Trésor).

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 216 ; TRAVAIL (Réglementation), 12, 23 et 35.

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ.

— Emploi des fonds provenant de la vignette. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (1re partie).

Voy. AIDE ET ASSISTANCE SOCIALES, 2 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 12.

FONDS NATIONAL DE VACANCES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 24.

FONDS PLACÉS A L'ÉTRANGER.

— Retenue à la source. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, article additionnel (p. 1852).

FONDS POUR LA JEUNESSE ET L'ÉDUCATION POPULAIRE (F. O. N. J. E. P.). — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 9.

Voy. aussi : BUDGET 1964 (Education nationale).

FONDS RUSSES.

— Indemnisation des porteurs. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 163.

FONTES.

— relevant du traité instituant la C.E.C.A. — *Voy.* DOUANES, 35.

FORCE DE FRAPPE. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, nos 2 et 5 ; ARMÉE (I. Dispositions générales), 32 ; BUDGET 1963, 1, 3 et 4 (Crédits militaires) ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 (Affaires étrangères et crédits militaires et art. 1er) ; BUDGET 1966, 1 (Crédits militaires) ; BUDGET 1967, 1 (Affaires étrangères et Budgets militaires).

FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 19.

FORCES FRANÇAISES COMBATTANTES. — *Voy.* ARMÉE (1. Dispositions générales), 4.

FORCES FRANÇAISES LIBRES. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 23.

FORCLUSIONS. — *Voy.* ANCIENS COMBATTANTS, 4 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 50 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Anciens combattants).

FORÊTS.

1. — Projet de loi pour l'amélioration de la production et de la structure foncière des forêts françaises, présenté à l'Assemblée Nationale le 30 avril 1963 par M. Pisani, Ministre de l'Agriculture (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 213** ; rapport le 5 juillet 1963 par M. Collette, **n° 430**. Adoption le 11 juillet 1963 (p. 4102). — Projet de loi **n° 55**.

Transmis au Sénat le 16 juillet 1963, **n° 179 (année 1962-1963)** ; rapport le 18 juillet 1963 par M. Brun, **n° 197 (année 1962-1963)**. Adoption avec modification en première lecture le 24 juillet 1963. — Projet de loi **n° 72 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 24 juillet 1963 (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 496** ; rapport le 24 juillet 1963 par M. Collette, **n° 499**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 25 juillet 1963 (p. 4507). — Projet de loi **n° 81**.

Transmis au Sénat le 25 juillet 1963, **n° 216 (année 1962-1963)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 25 juillet 1963. — Projet de loi **n° 75 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-810 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7350).

DISCUSSION [10 juillet 1963] (p. 4016), [11 juillet 1963] (p. 4154). Entendus : MM. Collette, *Rapporteur de la Commission spéciale* ; Voisin, Briot, Cazenave, Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Karcher, d'Ailliè-res, Pleven, Jaillon, Gaudin, Duchesne, Lathière, Massot, Becker, Commenay, Guyot, Labéguerie, Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Regaudie, Laurin, Radius, *Président de la Commission spéciale.*

L'importance de la forêt dans la vie nationale (p. 4016, 4022, 4026, 4054, 4057) ; la diversité de la forêt française (p. 4024, 4033) ; la répartition entre la forêt domaniale et la forêt privée (p. 4026, 4034) ; le morcellement de la forêt privée (p. 4016) ; les moyens fiscaux utilisés jusqu'à maintenant pour la protéger (loi Sérot et amendement Monichon) (p. 4016, 4054) ; l'absence d'une véritable politique forestière française (p. 4020, 4023) ; les résultats obtenus au cours des dernières années (p. 4066) ; la place de la forêt française dans le Marché commun (p. 4063) ; l'absence de dispositions concernant la forêt dans le Traité de Rome (p. 4023, 4024).

L'inadaptation de la forêt française aux conditions économiques actuelles (p. 4022) ; la réduction des surfaces boisées (p. 4022, 4054, 4059) ; l'insuffisance de la production de bois d'œuvre et d'industrie et les excédents de bois de chauffage (p. 4022) ; les importations de bois (p. 4022, 4031, 4062) ; les conséquences pour les producteurs français de la politique fiscale suivie par le Gouvernement pour encourager ces importations (p. 4031) ; le développement des industries du bois dans les pays exportateurs et de la récession menaçant les industries françaises (p. 4022) ; le rôle joué par la forêt pour l'aménagement du territoire (défense du sol et espaces verts) (p. 4063).

La nécessité d'augmenter et d'orienter la production française (p. 4022, 4025, 4026, 4031, 4062, 4063) ; la répression nécessaire des coupes abusives (p. 4025, 4032, 4054, 4057).

Forêts.

Les dispositions du projet (p. 4016, 4054, 4065) ; l'organisation de la forêt privée (p. 4017, 4022, 4054) ; la reprise dans ce projet des articles de la loi complémentaire d'orientation agricole relatifs à la forêt disjoints à la demande de l'Assemblée et du Gouvernement (p. 4025).

Les conditions de discussion du projet (p. 4023, 4029, 4033, 4034) ; la brièveté de son examen (p. 4033).

La constitution de centres régionaux de la propriété forestière (p. 4016, 4017, 4031, 4034, 4055) ; la composition et le fonctionnement de ces centres (p. 4017, 4068, 4069); leur articulation avec les chambres d'agriculture (p. 4030, 4031, 4067) ; l'inquiétude suscitée par les nombreuses dispositions devant être réglementées par décret (p. 4017, 4027, 4032) ; le rôle du représentant de l'Administration (p. 4023, 4025, 4031, 4069).

Les réactions provoquées par le projet (p. 4023, 4027, 4030, 4031, 4033, 4058, 4062) ; notamment le mécontentement des professionnels (p. 4030) ; l'atteinte risquant d'être portée à la propriété privée par l'adoption du projet (p. 4027, 4056, 4058) ; l'importance des efforts fournis par les forestiers privés (p. 4023, 4026, 4029, 4031, 4034, 4059); la nécessité de concilier le respect de la propriété privée et l'intérêt national (p. 4055, 4064) ; l'utilisation des organismes existants (p. 4028, 4031) ; la comparaison avec les législations étrangères (p. 4024, 4055, 4058) ; notamment avec la Suède (p. 4055).

La gestion comparée de la forêt domaniale et de la forêt privée (p. 4024, 4027, 4031, 4058) ; l'octroi de l'autonomie budgétaire à la forêt domaniale ; les intentions du Gouvernement à ce sujet (p. 4055, 4065).

L'hommage devant être rendu à l'administration des eaux et forêts (p. 4016, 4022, 4033) ; l'insuffisance de ses moyens financiers (p. 4016, 4030) ; sa réforme nécessaire (p. 4028, 4055, 4061) ; l'éventuelle fusion de cette administration avec celle du Génie rural (p. 4019, 4028, 4060) ; le démenti donné par le Gouvernement à ce sujet (p. 4068) ; la formation des forestiers ; l'école créée à Meymac ; le développement de celle de Nancy (p. 4066).

Les groupements forestiers (p. 4017, 4030, 4032, 4060, 4064) ; l'obligation pouvant être faite à un propriétaire d'entrer dans ces groupements contre son gré (p. 4030) ; la pénétration de capitaux privés dans le domaine de l'administration forestière (p. 4018, 4060) ; la superficie des forêts possédées par des sociétés en France et par comparaison en Suède (p. 4064) ; le rôle des S.A.F.E.R. en matière de forêts (p. 4018, 4028, 4030, 4040, 4067).

La situation des forêts communales (p. 4026, 4027, 4060, 4065, 4066) ; l'inquiétude des communes forestières devant l'accroissement des tâches de l'administration des eaux et forêts entraîné par l'adoption du projet (p. 4061).

La répression des infractions (p. 4018, 4024, 4028, 4059) ; la modification du Code forestier (p. 4018).

La lutte contre l'incendie (p. 4034, 4056, 4066) ; la nécessité de mesures préventives (p. 4056) ; l'impossibilité d'utiliser les hydravions Catalina dans la région méditerranéenne en période de mistral (p. 4056, 4065).

Les moyens financiers nécessaires à l'application de la loi (p. 4031, 4032, 4033, 4036) ; l'intervention du Fonds forestier national (p. 4023, 4066) ; l'institution éventuelle d'une nouvelle taxe (p. 4028, 4030).

Les insuffisances du projet ; son efficacité douteuse (p. 4055) ; son caractère contraignant (p. 4027, 4028, 4034, 4059) ; la longueur du délai nécessaire à l'établissement du cadastre forestier et de l'inventaire de la forêt privée (p. 4029, 4033, 4034, 4061) ; la nécessité de respecter l'équilibre sylvo-pastoral (p. 4056, 4063) ; le prochain dépôt d'un projet de loi sur les groupements pastoraux (p. 4063).

Motion de renvoi à la Commission déposée par M. Regaudie (p. 4069).

La rapidité de la discussion, la brièveté du délai imparti aux députés pour étudier le texte gouvernemental ; les insuffisances du texte ; les nombreuses dispositions devant être fixées par un règlement d'administration publique (p. 4069) ; l'imprécision du rôle dévolu au Commissaire du Gouvernement (p. 4070) ; le manque d'information sur le financement du projet (p. 4070) ; la réforme nécessaire des conditions de travail et de rémunération du personnel des eaux et forêts ; le silence de la loi quant à la recherche de débouchés pour les bois feuillus (p. 4070) ; la nécessité d'une étude complémentaire du projet ; les conséquences regrettables du renvoi à la Commission (p. 4070, 4071) ; la possibilité d'amender le projet (p. 4070, 4071) ; le travail accompli

par la Commission (p. 4070, 4072) ; le libéralisme du système proposé (p. 4070) ; la nécessité de mettre fin aux achats spéculatifs de forêts effectuées par de grosses sociétés (p. 4070) ; les efforts accomplis par le Gouvernement pour la lutte contre l'incendie (p. 4071) ; l'implantation des harkis dans la région varoise (p. 4071) ; la constitution souhaitable de corps professionnels de sapeurs forestiers dans les départements du Midi (p. 4071) ; la composition et le rôle des conseils d'administration des centres régionaux (p. 4071) ; rejet au scrutin de la motion de renvoi (p. 4072) ; liste des votants (p. 4073).

Avant l'Art. 1er : amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un titre premier, intitulé « *Organisation et exploitation de la propriété forestière privée* » (p. 4077) ; la division souhaitable de la loi en trois titres distincts (p. 4077) ; adoption de l'amendement (p. 4077) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission spéciale, et de M. Regaudie, tendant à insérer un article nouveau (nouvelle rédaction de l'article 2 du Code forestier) ; la nécessité de préciser les droits et les devoirs des propriétaires de forêts privées et de prévoir une obligation morale de reboisement (p. 4077) ; adoption de l'amendement (*ibid.*).

Art. 1er : *Création de centres régionaux de la propriété forestière* (p. 4077) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission spéciale, tendant à modifier la forme du deuxième alinéa (p. 4077) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission spéciale, tendant à inscrire parmi la mission des centres régionaux, l'établissement de l'inventaire des bois et forêts (p. 4077) ; l'établissement, actuellement en cours, de l'inventaire forestier en application des articles 204-1 et 204-2 du Code forestier créés par l'ordonnance du 24 septembre 1958 (p. 4078) ; la nécessité de distinguer le cadastre forestier de l'inventaire forestier (p. 4078) ; retrait de l'amendent (p. 4078) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission spéciale et de M. d'Aillières, tendant à substituer aux mots « des plans de gestion », les mots « des plans simples de gestion » (p. 4078) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 1er : amendement de M. Collette, au nom de la Commission spéciale et de M. d'Aillières tendant à insérer un article nouveau (*création d'une Commission nationale professionnelle de la propriété forestière privée*) (p. 4078) ; sous-amendement de M. Cazenave tendant à ajouter les mots « à raison d'un délégué pour 200.000 hectares de forêts privées » (p. 4078) ; sous-amendement de M. Duchesne (p. 4079) ; retrait (*ibid*) ; la création souhaitable, auprès du Ministre de l'Agriculture, d'une Commission nationale chargée de fournir au Ministre un avis sur tout ce qui concerne le fonctionnement des centres régionaux et l'élaboration de la politique forestière nationale (p. 4079) ; modification de la rédaction du sous-amendement de M. Cazenave (composition de la commission nationale professionnelle de la propriété forestière proportionnellement à l'importance de la forêt privée dans le ressort de chaque centre) (p. 4079) ; adoption du sous-amendement ainsi modifié (p. 4079) ; adoption de l'amendement ainsi complété (p. 4079). Forêts.

Art. 2 : *Composition et fonctionnement des centres régionaux* (p. 4079) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 4079, 4080) ; sous-amendement de M. Voisin relatif à la composition du collège électoral (p. 4080) ; deuxième sous-amendement de M. Voisin (suppression de la création d'une section forestière au sein des chambres d'agriculture) (*ibid.*) ; sous-amendement de M. Duchesne et Gaudin (consultation éventuelle des représentants des utilisateurs) (*ibid.*) ; troisième sous-amendement de M. Voisin (nomination « éventuelle » de membres supplémentaires dans les pays où la propriété forestière est organisée) (p. 4080) ; sous-amendement de M. Poncelet (conditions de nomination des administrateurs) ; quatrième sous-amendement de M. Voisin (nomination des administrateurs parmi les propriétaires d'un immeuble classé en nature de bois, porté sur un fichier cadastral forestier) (p. 4080) ; cinquième sous-amendement de M. Voisin (nomination des administrateurs parmi les propriétaires jouissant d'un revenu minimum (p. 4080) ; sous-amendement du Gouvernement relatif aux personnels techniques recrutés par les centres régionaux (p. 4080) ; sous-amendement de MM. d'Aillières et Pleven (suppression de l'agrément du Ministre de l'Agriculture pour les cadres supérieurs des personnels techniques (p. 4080) ; sous-amendement du Gouvernement (fixation par un règlement d'administration publique des attributions du commissaire du Gouvernement) (p. 4080) ; les dispositions de l'amen-

Forêts.

dement de la Commission ; la composition et l'administration des centres régionaux ; le remplacement de l'expression « commissaire du Gouvernement » par celle de « conseiller technique » (p. 4080) ; adoption du premier sous-amendement de M. Voisin (p. 4080) ; l'inopportunité de la création d'une section forestière au sein des chambres d'agriculture ; la liaison entre les problèmes agricoles et les problèmes forestiers (p. 4080) ; adoption du sous-amendement de M. Voisin tendant à supprimer la création d'une section spéciale au sein des chambres d'agriculture (p. 4081) ; le caractère strictement professionnel des centres régionaux ; l'inopportunité d'une consultation des utilisateurs (p 4081) ; retrait de l'amendement de M. Duchesne (p. 4081) ; retrait du deuxième sous-amendement de M. Voisin (p. 4081) ; l'amendement de M. Poncelet n'est pas soutenu (p. 4081) ; adoption du troisième sous-amendement de M. Voisin (p. 4081) ; la nomination souhaitable des administrateurs parmi les propriétaires forestiers s'intéressant particulièrement à la forêt (p. 4081) ; adoption du quatrième sous-amendement de M. Voisin (*ibid.*) ; le sous-amendement du Gouvernement concernant les personnels techniques recrutés par les centres régionaux (p. 4081) ; l'atteinte à la propriété privée que constituerait la possibilité pour ces personnels de pénétrer sans préavis dans la forêt privée (p. 4081, 4082) ; le fait que ces personnels ne sont pas des fonctionnaires mais des représentants de la forêt privée (p. 4082) ; l'agrément des cadres supérieurs par le Ministre de l'Agriculture ; le sous-amendement de M. Pleven tendant à la suppression de cet agrément (p. 4082), à la demande de M. Pleven il est procédé au vote par division du sous-amendement du Gouvernement (p. 4082) ; rejet de la première partie de ce sous-amendement (fixation du statut des personnels techniques des centres régionaux par un règlement d'administration publique, mission de ces personnels) (p. 4082) ; l'importance du rôle des cadres supérieurs des personnels techniques ; le maintien souhaitable de l'agrément du Ministre de l'Agriculture (p. 4082) ; la nomination souhaitable de ces cadres d'une manière analogue à celle utilisée pour les chambres d'agriculture ; la possibilité de fixer par un règlement d'administration publique les conditions de compétence et de recrutement de ces cadres (p. 4082) ; la deuxième partie du sous-amendement du Gouvernement et le sous-amendement de M. Pleven sont réservés (p. 4083) ; le sous-amendement du Gouvernement tendant à fixer par un règlement d'administration publique les attributions du Commissaire du Gouvernement siégeant auprès des centres (p. 4083) ; l'appellation donnée à ce commissaire (p. 4083, 4084) ; l'approbation par la Commission de l'expression « ingénieur délégué » (p. 4083) ; les intentions du Gouvernement en ce qui concerne le rôle de cet agent de l'Etat ; l'impossibilité pour ce fonctionnaire d'opposer son veto (p. 4083) ; la réduction souhaitable du pourcentage à deux tiers des votants en deuxième lecture (p. 4083) ; adoption du sous-amendement du Gouvernement relatif au commissaire du Gouvernement (p. 4084) ; l'amendement de la Commission et l'article sont réservés (p. 4084) ; reprise de la discussion (p. 4101) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction des cinquième et sixième alinéa de l'amendement de la Commission (p. 4101) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de la Commission modifié (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 2.

Art. 3 : *Financement des centres régionaux* (p. 4084) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, et de M. Voisin (répartition entre les centres régionaux des deux tiers du montant de la taxe visée à l'article 1607 du Code général des impôts correspondant aux immeubles classés au cadastre en nature de bois (p. 4084) ; la modicité des ressources des centres régionaux ; les inconvénients de l'institution d'une nouvelle taxe ne pouvant être perçue qu'après l'achèvement du fichier cadastral forestier (p. 4084) ; l'inégalité des ressources selon les rébions (*ibid.*) ; l'octroi éventuel de subventions différenciées, selon les régions, aux centres régionaux pour l'exercice de certaines tâches d'intérêt public (p. 4084) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 4084) ; en conséquence, cet amendement devient l'article 3 (p. 4084).

Art. 4 : *Obligations imposées aux propriétaires forestiers relevant de la compétence des centres régionaux* (p. 4084, 4085) ; amendement de M. Voisin tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de l'article (p. 4085) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, et de MM. d'Aillières, Voisin et Cazenave ayant le même objet (p. 4085) ; la nécessité de laisser aux centres le soin d'établir une cadence de présen-

tation et de définir les caractéristiques des surfaces ; la suppression souhaitable de la surface minimum de 10 hectares prévue dans l'article ; la division entre les propriétaires forestiers que créerait une telle disposition (p. 4085) ; la substitution de la notion d'unité de propriété à celle restrictive d'un seul tenant (p. 4085) ; la fixation des surfaces minima compte tenu des régions et des essences (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de M. Voisin ; en conséquence, l'amendement de la Commission devient sans objet (p. 4085) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission tendant, dans le premier alinéa, à substituer aux mots « plan de gestion », les mots « plan simple de gestion » (p. 4086) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, tendant à une modification de forme (p. 4086) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, ayant le même objet (p. 4086) ; les ajustements rédactionnels entraînés par l'adoption de l'amendement de M. Voisin (p. 4086) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, et de M. Pleven (avancement ou report du programme d'exploitation dans la limite de cinq ans) (p. 4086) ; la nécessité de permettre à un propriétaire ayant des difficultés familiales d'avancer les coupes inscrites dans le plan agréé par le centre (p. 4086) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à ajouter les mots « sous réserve que la bonne gestion de la forêt ne soit pas compromise ou en cas d'événement fortuit) (p. 4086) ; la difficulté d'apprécier la bonne gestion de la forêt (p. 4086) ; retrait du sous-amendement (p. 4086) ; adoption de l'amendement de la Commission et de M. Pleven (p. 4086) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, et de M. Karcher (autorisation exceptionnelle de procéder à l'abattage en cas d'événement fortuit, incendie ou sinistre) (p. 4086) ; adoption de l'amendement (p. 4087) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, tendant à modifier la rédaction du deuxième alinéa (p. 4087) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, tendant, dans le second alinéa à substituer aux mots « plan de gestion », les mots « plan simple de gestion » (p. 4087) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission (nécessité d'une autorisation préalable du centre régional pour procéder à des coupes en cas d'absence d'un plan de gestion agréé (p. 4087) ; la nécessité de distinguer le propriétaire qui n'a pu faire agréer son plan de gestion de celui qui n'a pas voulu accepter la discipline imposée par la loi (p. 4087) ; réserve de l'amendement de la Commission (p. 4087) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission (modification de la forme des quatrième et cinquième alinéas) (p. 4087) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission (maintien de l'obligation de l'article 1370 du Code général des impôts pendant le délai d'attente de l'agrément) (p. 4087) ; sous-amendement de M. Voisin (remplacement des mots « plan simple d'aménagement » par « plan simple de gestion » (p. 4087) ; sous-amendement de M. Voisin (accord du commissaire du Gouvernement pour les plans de gestion concernant les forêts bénéficiant de la loi Sérot et de l'amendement Monichon) (p. 4087) ; la limitation de l'intervention de l'ingénieur délégué aux cas où il s'agit de forêts soumises aux conséquences de la loi Sérot et de l'amendement Monichon (p. 4088) ; adoption des amendements de M. Voisin (p. 4088) ; adoption de l'amendement de la Commission ainsi modifié (p. 4088) ; amendement de M. Cazenave (non-application des dispositions de l'article aux surfaces inférieures à 50 hectares d'un seul tenant ou à 300 hectares d'un seul tenant pour les forêts de résineux (p. 4088) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; réserve de l'article (p. 4088) ; reprise de la discussion (p. 4101) ; amendement du Gouvernement (nécessité d'une autorisation préalable de l'administration des eaux et forêts pour procéder à des coupes en cas d'absence d'un plan agréé, sauf cas de force majeure reconnu par le centre (p. 4101) ; l'intervention de l'administration des eaux et forêts quand un propriétaire ne veut pas accepter la loi (p. 4102) ; la compétence normale, en dehors de ce cas, du centre régional (p. 4102) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 4102) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (p. 4102).

Forêts.

Après l'Art. 4 : amendement de M. Pleven : *Priorité pour l'attribution des prêts et subventions du fonds forestier aux propriétaires dont les plans de gestion et les programmes de travaux auront été approuvés par les centres régionaux* (p. 4088) ; adoption (*ibid.*).

Art. 5 : *Obligation de reboiser après coupes rases* (p. 4088) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, et de M. Regaudie (obligation de reboiser pour les propriétaires de toutes parcelles d'au moins 4 hectares d'un seul tenant compris dans un massif non soumis au régime forestier) (p. 4088) ; les inconvénients des boisements dans les zones

Forêts.

agricoles (p. 4088, 4089) ; la possibilité en cas de coupes à blanc de résineux de reboiser ailleurs (p. 4090) ; adoption de l'amendement (p. 4090) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, et de M. Cazenave (extension de l'obligation de reboiser à toutes les essences) (p. 4090) ; les conditions de régénération différentes des bois feuillus et des bois résineux ; l'impossibilité d'une régénération naturelle en cas de coupes à blanc de résineux (p. 4090) ; rejet de l'amendement de la Commission (p. 4090) ; adoption de l'article 5, ainsi modifié (p. 4090).

Art. 6 : *Sanctions en cas d'infraction aux articles 4 et 5* (p. 4090) ; amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 4090) ; la nécessité de faire respecter par les propriétaires les dispositions de gestion (p. 4090) ; l'institution d'une sanction proportionnelle à la surface ; le droit de transaction reconnu au Ministre de l'Agriculture ; la sanction consistant en l'obligation de reconstituer la forêt (p. 4090) ; sous-amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (institution d'une sanction forfaitaire) (p. 4091) ; les inconvénients d'une sanction proportionnelle à la surface ; la possibilité pour le juge de faire application des circonstances atténuantes et du sursis; le relèvement souhaitable du maximum de la peine forfaitaire (p. 4091) ; la nécessité de distinguer l'erreur de bonne foi de la volonté spéculative ; la répression nécessaire de cette dernière (p. 4092) ; adoption du sous-amendement de M. Lavigne, avec substitution du chiffre de 100.000 francs au chiffre de 50.000 francs (p. 4092) ; sous-amendement de M. Briot (constatation du délit par les personnels techniques des centres régionaux) (p. 4092) ; les inconvénients de l'intervention des agents des eaux et forêts; la constatation souhaitable du délit par les agents ayant accepté le plan d'aménagement (p. 4092) ; les difficultés rencontrées pour définir la notion de coupe abusive (p. 4092) ; les inconvénients de confier le soin de verbaliser contre les propriétaires à des salariés des centres dirigés par ces mêmes propriétaires (p. 4093) ; l'impossibilité pour les agents des centres régionaux de recourir à la transaction (p. 4093) ; l'opposition manifestée à une disposition de ce genre par la fédération nationale des syndicats de propriétaires (p. 4093) ; la possibilité pour l'agent des eaux et forêts, chargé de verbaliser, de demander l'avis de l'agent du centre (p. 4093) ; adoption du sous-amendement de M. Briot (p. 4094) ; sous-amendement de M. Briot (transmission des rapports des centres régionaux au procureur de la République) (p. 4094) ; adoption (*ibid.*) ; sous-amendement de M. Briot tendant à autoriser les centres régionaux à transiger avant jugement définitif (p. 4094) ; la contradiction de cette disposition avec le droit public français ; l'impossibilité d'accorder la faculté de transaction à des organismes professionnels (p. 4094) ; rejet du sous-amendement de M. Briot (*ibid.*) ; réserve de l'article et de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; reprise de la discussion (p. 4102) ; amendement du Gouvernement rectifié pour tenir compte des modifications apportées à des articles précédents (p. 4102) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 6 (*ibid.*).

Après l'Art. 6 : amendement de M. Lathière tendant à insérer un article nouveau : *Plantations et coupes d'arbres à proximité de zones de culture* (p. 4094) ; retrait (*ibid.*).

Avant l'Art. 7 : amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un Titre II (*dispositions relatives aux groupements forestiers*) (p. 4094) ; adoption (*ibid.*).

Art. 7 : *Modification de l'article premier du décret* 54-1302 *du* 30 *décembre* 1954 *sur les groupements forestiers* (p. 4095) ; amendement de M. Hoffer (inclusion des scieries fixes parmi les immeubles possédés par les groupements forestiers (p. 4095) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 7 (*ibid.*).

Art. 8 : *Dispositions fiscales* (p. 4095) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, tendant à substituer aux mots « par héritage ou par avancement d'hoirie », les mots « par succession ou par donation » (p. 4096) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, et de MM. Voisin et d'Aillières tendant à supprimer l'exception prévue en faveur des apports effectués par les S.A.F.E.R. (p. 4096) ; rejet de l'amendement (p. 4096) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4096).

Art. 9 : *Modification du décret* 54-1032 *du* 30 *décembre* 1954 *sur les groupements forestiers inclus dans les secteurs de reboisement* (p. 4096) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, et de MM. Karcher et Regaudie (suppression du premier alinéa de l'article 16 du décret susvisé (p. 4096) ; la modification proposée à l'article 16 permettant de créer des groupements forestiers soumis au régime forestier comprenant en

majorité des terrains communaux (p. 4096) ; la disparition des petits propriétaires au profit de personnes morales risquant d'être entraînée par cette modification (p. 4096); rejet de l'amendement de la Commission (p. 4097); adoption du paragraphe 3 de l'article 9 (p. 4097) ; adoption de l'ensemble de l'article 9 (p. 4097).

Art. 10 : *Modification de l'article* 17 *de la loi complémentaire à la loi d'orientation agricole relatif aux S.A.F.E.R.* (p. 4097) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission (application du droit de préemption des S.A.F.E.R. limitée aux surfaces boisées faisant partie d'une exploitation agricole (p. 4097) ; amendement analogue du Gouvernement (p. 4097) ; les dispositions de l'article tendant à porter à dix ans le délai pendant lequel les S.A.F.E.R. peuvent conserver les biens qu'elles ont acquis lorsque ceux-ci sont destinés à être reboisés ou à être apportés à des groupements forestiers (p. 4097) ; la longueur des délais nécessaires pour la mise en état d'un sol forestier ; les difficultés risquant d'être rencontrées par les S.A.F.E.R. pour se faire rembourser les frais de déboisement (p. 4097) ; la vocation des S.A.F.E.R. en matière de forêt (p. 4097, 4098) ; l'utilité de leur intervention pour reboiser des landes ou des friches (p. 4097) ; la non-affectation du droit de préemption des S.A.F.E.R. aux surfaces boisées ne faisant pas partie d'une exploitation (p. 4098) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 4098) ; en conséquence, l'amendement du Gouvernement n'a pas d'objet (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Avant l'Art. 11 : amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un titre III (*Dispositions diverses concernant les délits et contraventions en matière forestière*) (p. 4098) ; adoption (*ibid.*).

Art. 11 : *Modification de l'article* 111 *du Code forestier* (p. 4098) ; adoption (*ibid.*).

Art. 12 : *Abrogation de l'article* 112 *du Code forestier* (p. 4098) ; adoption (*ibid.*).

Art. 13 : *Modification de l'article* 117 *du Code forestier* (p. 4098) ; adoption (*ibid.*).

Art. 14 : *Modification des articles* 121 *et* 122 *du Code forestier* (p. 4098) ; adoption (*ibid.*).

Art. 15 : *Modification du premier alinéa de l'article* 179 *du Code forestier* (p. 4098) ; adoption (*ibid.*).

Art. 16 : *Modification de l'article* 185 *du Code forestier* (p. 4099) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, et de MM. Gaudin et Voisin (interdiction de pâturage après incendie dans tous les bois et forêts non soumis au régime forestier) (p. 4099) ; la nécessité de sanctionner les délits de pâturage même dans les bois reboisés par régénération naturelle (p. 4099) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à regrouper dans un même alinéa les alinéas 3 et 4 (p. 4099) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 16 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 17 : *Introduction des articles* 185-1, 185-2, 200-2, *dans le Code forestier* (p. 4099) ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à une meilleure rédaction du premier alinéa du texte proposé pour l'article 185-1 du Code forestier (p. 4099) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 17 ainsi modifié (*ibid.*).

Article additionnel de M. Laurin (*Création de corps de sapeurs-forestiers dans les départements dont les forêts particulières sont exposées aux incendies*) (p. 4100) ; l'accroissement des obligations et des charges financières des collectivités locales risquant d'être entraînées par l'adoption de cet article ; la prochaine discussion devant intervenir sur l'aménagement du service national et l'affectation d'un certain nombre de recrues à des tâches civiles, notamment à la lutte contre l'incendie (p. 4100) ; l'ajournement souhaitable de la discussion de cet amendement (p. 4100) ; retrait de l'amendement de M. Laurin ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission et de M. Regaudie (bois et forêts de sections de communes) ; (p. 4100) ; sous-amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (fixation par un projet de loi des conditions dans lesquelles les bois et terrains boisés appartenant aux sections de communes pourront être transférés aux communes) (p. 4100) ; l'avant-projet soumis au Conseil d'Etat tendant à transférer la gestion des sections aux communes (p. 4100) ; le boisement souhaitable des terrains communaux sans utilisation ; les difficultés risquant de se produire pour le transfert de propriété (p. 4100, 4101) ; modification de l'amendement de M. Regaudie (transfert de la « gestion » des sections) (p. 4100) ; adoption de l'amendement ainsi modifié (p. 4100); explications de vote (p. 4102); la position du groupe communiste (p. 4102) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4102).

Forêts.

Orateurs : MM. d'Aillières, Briot, Cazenave, Collette, *Rapporteur de la Commission spéciale ;* Comte-Offenbach, Duchesne, Deniau, Gaudin, Guyot, Hoffer, Karcher, Lathière, Lavigne, *Rapporteur pour avis de la Commission des lois ;* Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Pleven, Radius, *Président de la Commission spéciale ;* Regaudie, Voisin.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [25 juillet 1963] (p. 4494) ; Entendus : MM. Collette, *Rapporteur de la Commission spéciale ;* Pisani, *Ministre de l'Agriculture.*

Les modifications apportées au texte par le Sénat, notamment l'introduction d'un article 5 *bis* tendant à protéger les forêts françaises contre les coupes abusives entre la date de la promulgation de la loi et celle du début du fonctionnement des centres régionaux ; le rétablissement de la demande préalable du permis d'exploiter qu'entraînerait en pratique les dispositions du Sénat (p. 4494) ; le problème de la formation des ingénieurs des eaux et forêts et des forestiers ; l'utilisation éventuelle, comme ouvriers forestiers, des objecteurs de conscience désireux d'effectuer un service civil ; l'hommage devant être rendu à l'administration des eaux et forêts ; le maintien de ses structures actuelles (p. 4495).

TITRE PREMIER : *Organisation et exploitation de la propriété forestière privée* (p. 4495).

Art. A et 1er (adoption) (*ibid.*).

Art. 2 : *Composition et fonctionnement des centres régionaux* (p. 4495) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission (appartenance des propriétaires de forêts à la chambre d'agriculture du département dans lequel se trouvent leurs forêts) (p. 4496) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Cazenave tendant à porter aux deux tiers la proportion du nombre des administrateurs désignés sur proposition des organisations professionnelles (p. 4496) ; la nécessité de favoriser les propriétaires forestiers organisés (p. 4496) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Radius (rôle de l'ingénieur délégué) ; les fonctions dévolues à l'ingénieur délégué (p. 4496, 4497, 4498) ; son rôle, d'une part de conseiller technique, d'autre part de représentant de la puissance publique (p. 4497) ; la nécessité de ne pas lui donner un pouvoir discrétionnaire (p. 4497) ; la possibilité pour cet ingénieur délégué de suspendre une délibération et d'en appeler à la décision du Ministre de l'Agriculture (p. 4497, 4498) ; la consultation, dans ce cas, par le Ministre, d'une commission professionnelle avant de rendre son arrêt (p. 4498) ; adoption de l'amendement de M. Radius (p. 4498) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, tendant à une modification de forme (p. 4498) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (p. 4498).

Art. 3 : *Financement des centres régionaux* (p. 4498) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 : *Obligations imposées aux propriétaires forestiers relevant de la compétence des centres régionaux* (p. 4498, 4499) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, tendant à substituer aux mots « plan de gestion », les mots « plan simple de gestion » (p. 4499) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission (possibilité d'avancer ou de retarder de cinq ans le programme d'exploitation) (p. 4499) ; amendement de M. Delong (possibilité d'avancer de cinq ans ou de retarder de dix ans le programme d'exploitation) (p. 4499) ; le caractère vague de la notion de « dépérissement » introduite par le Sénat (p. 4499) ; retrait de l'amendement de M. Collette (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de M. Delong (p. 4500) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission et de MM. Karcher et d'Aillières (délai de dix jours après avoir avisé le centre régional pour procéder à l'abattage en cas d'événement fortuit ; accident ou sinistre) (p. 4500) ; amendement de M. Delong (délai de quinze jours) ; la nécessité d'agir rapidement en cas de sinistre notamment en cas de destruction par chablis (p. 4500) ; retrait de l'amendement de la Commission (p. 4501) ; adoption de l'amendement de M. Delong (p. 4501) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 4 *bis* : *Priorité pour l'attribution des prêts et subventions du fonds forestier aux propriétaires dont les plans simples de gestion et les programmes de travaux auront été approuvés par les centres régionaux* (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*).

Art. 5 : *Obligation de reboiser après coupe rase* (p. 4501) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, tendant à une amélioration de la rédaction de l'article (p. 4501) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 5 (*ibid.*).

Art. 5 *bis* : *Dispositions transitoires, Nécessité d'un permis préalable d'exploiter avant la vente de toute coupe* (p. 4501) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, tendant à la suppression de l'article (p. 4501) ; amendement de M. d'Ail-

lières (autorisation préalable du centre ou de l'administration des eaux et forêts pour certaines coupes en attendant l'approbation du plan par le centre ou l'installation du centre) (p. 4501) ; la nécessité d'éviter les coupes abusives entre la promulgation de la loi et le début du fonctionnement des centres régionaux ; la rigueur du texte du Sénat imité de la législation belge (p. 4501, 4502) ; retrait de l'amendement de la Commission (p. 4502); adoption de l'amendement de M. d'Aillières (p. 4502).

Art. 6 : *Sanctions* (p. 4502) ; amendement de M. Collette, au nom de la Commission, (constatation des infractions par le personnel technique du centre) (p. 4502) ; la double intervention de l'administration des eaux et forêts et du centre (p. 4502, 4503) ; la mise en tutelle de la forêt privée qu'entraînerait la constatation des infractions par l'administration (p. 4503) ; l'impossibilité juridique de donner un rôle répressif au personnel technique des centres (p. 4503) ; les rôles respectifs de l'administration et des centres régionaux (p. 4503, 4504) ; le respect de l'autonomie des centres (p. 4504) ; rejet de l'amendement de la Commission (p. 4504) ; adoption de l'article 6 (p. 4504).

Art. 8 : *Dispositions fiscales* (p. 4504, 4505); adoption (p. 4505).

Art. 10 : *Modification de l'article* 17 *de la loi complémentaire à la loi d'orientation agricole relatif aux S.A.F.E.R.* (p. 4505) ; adoption (*ibid.*).

Explications de vote (p. 4505) ; le contrôle de la profession exercé sur la gestion de la forêt privée ; le maintien souhaitable de la propriété privée en matière de forêts (p. 4505) ; le problème des sociétés forestières d'investissement (p. 4505, 4506) ; l'accroissement du contrôle de l'Etat sur la forêt privée (p. 4506) ; l'infiltration de capitaux étrangers dans l'agriculture et la sylviculture (p. 4506); le problème posé par le contrôle exercé sur la bonne exécution des plans ; l'insuffisance du personnel des eaux et forêts (p. 4506) ; la hâte avec laquelle le projet a été voté (*ibid.*) ; la lutte contre les incendies de forêts; la situation des gemmeurs (p. 4505, 4506, 4507) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4507).

Orateurs : MM. d'Aillières, Briot, Cazenave, Charpentier, Collette, *Rapporteur de la Commission spéciale ;* Commenay, Delong, Gaudin, Guyot, Karcher, Lavigne, *Rapporteur pour avis de la Commission des lois constitutionnelles ;* Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Radius.

Forêts.

2. — Projet de loi tendant à la création de sociétés d'investissement forestier, présenté à l'Assemblée Nationale le 25 juin 1965 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1530**; rapport le 16 novembre 1965 par M. Rivain, **n° 1666**; avis le 16 novembre 1965 par M. Grussenmeyer (au nom de la Commission de la production et des échanges), **n° 1672.**

3. — Projet de loi relatif aux mesures de protection et de reconstitution à prendre dans les massifs forestiers particulièrement exposés aux incendies et modifiant diverses dispositions du Code forestier, présenté à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1965 par M. Pisani, Ministre de l'Agriculture (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1703**; rapport le 28 avril 1966 par M. Delachenal, **n° 1787**; avis de M. Bayle au nom de la Commission de la production et des échanges, **n° 1798**. Adoption le 11 mai 1966 (p. 1214). — Projet de loi **n° 468.**

Transmis au Sénat le 17 mai 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du Plan), **n° 130 (année 1965-1966)**; rapport le 26 mai 1966 par M. Brun, **n° 143 (année 1965-1966).** Adoption avec modifications le 2 juin 1966. — Projet de loi **n° 49 (année 1965-1966).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 3 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1897**; rapport le 16 juin 1966 par M. Delachenal, **n° 1937**. Adoption en deuxième lecture le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 517.**

Transmis au Sénat le 21 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 221 (année 1965-1966)**; rapport le 22 juin 1966 par M. Brun, **n° 240 (année 1965-1966)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 110 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-505 du 12 juillet 1966, publiée au *J.O.* du 13 juillet (p. 6023).

Forêts.

DISCUSSION [10 mai 1966] (p. 1170), [11 mai 1966] (p. 1200). Entendus : MM. Delachenal, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Bayle, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges ;* Commenay, Wagner, Garcin, Lucien Bourgeois, Cazenave, Gaudin, Laurin, Jean Moulin, Becker, Pisani, *Ministre de l'Equipement.*

La gravité du fléau que constituent les incendies de forêts ; les 22.000 hectares brûlés en 1965 (p. 1171, 1173) ; les causes des sinistres (p. 1171) ; le cas particulier de la Provence (*ibid.*) ; les mesures d'aménagement (*ibid.*) ; les dispositions de police (*ibid.*) ; la nécessité de disposer de moyens financiers suffisants, notamment en ce qui concerne les collectivités locales (p. 1171, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180) ; la rentabilité limitée des exploitations forestières (p. 1171, 1172) ; les graves inconvénients pour le tourisme des dégâts dus aux incendies (p. 1171, 1173, 1177) ; les difficultés des communes pour trouver des solutions satisfaisantes à l'évacuation des ordures ménagères (p. 1172, 1173, 1174) ; le système appliqué dans les landes de Gascogne (p. 1172) ; les forêts du district de Paris (*ibid.*) ; les mesures à prendre pour protéger la forêt méditerranéenne (p. 1173, 1174) ; le risque de voir la rétrocession de certaines parcelles favoriser la spéculation immobilière (p. 1174, 1177) ; l'insuffisance des effectifs des corps de protection (p. 1174, 1177) ; la situation dans le Var (p. 1175, 1178) ; la consultation souhaitable des organismes locaux compétents (p. 1175) ; la prévention des incendies, les pare-feux, les points d'eau, etc. (p. 1175, 1177, 1179) ; la délimitation de la zone géographique d'application du projet (p. 1176, 1177) ; les dispositions de la loi du 6 août 1963 (p. 1176) ; la nécessité d'un grand débat sur le problème de la forêt (p. 1177) ; l'unanimité des intéressés, les « Tables rondes » (p. 1178) ; les solutions techniques possibles (p. 1179); le rôle éventuel d'un véritable service de spécialistes de la lutte contre le feu dans l'armée (p. 1179) ; le cas de la forêt cévenole (p. 1180) ; la nécessité d'une campagne d'information (*ibid.*) ; l'indispensable restitution de la forêt méditerranéenne dans son état primitif par la plantation de feuillus (p. 1180).

Réponse de M. Pisani, Ministre de l'Equipement (p. 1181 et 1182) ; les mesures complémentaires à prendre à l'occasion du budget et par la voie réglementaire ; le caractère national du problème des forêts méditerranéennes ; l'association des propriétaires à l'Etat pour la défense de leurs domaines ; la protection et l'aménagement des forêts menacées ; l'absence de rentabilité de l'exploitation forestière méridionale ; les mesures prises pour éviter la spéculation ; l'utilisation pour la lutte contre le feu d'hydravions Catalina et de nouvelles méthodes; la nécessité de défendre la forêt, élément d'équilibre biologique pour le pays.

Art. 1er : (p. 1182) ; la nécessité d'enseigner aux enfants le respect de la forêt ; deux amendements de M. Cazenave (nouvelles rédactions du début de l'article) ; retrait (p. 1182 et 1183).

Après l'art. 1er : amendement de M. Garcin tendant à insérer un nouvel article (moyens indispensables pour la sauvegarde des forêts) ; rejet (p. 1183).

Chapitre 1er : *Mesures d'aménagement et d'équipement.*

Art. 2 : amendement du Gouvernement (limitation des dispositions du projet aux régions méditerranéennes) ; adoption ; amendement de M. Bayle, au nom de la Commission de la production, et plusieurs de ses collègues (consultation du centre régional de la propriété forestière) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1184).

Reprise de la discussion (p. 1200).

Art. 3 : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Bayle, au nom de la Commission de la production, MM. Fourvel et Cermolacce ; le deuxième, par M. Guyot (concours technique et financier des collectivités locales) ; retrait de l'amendement de M. Guyot ; la distinction à établir entre la qualité de maître d'œuvre et de producteur du financement ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 1202) ; et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 4 : (p. 1202) ; amendement de M. Delachenal, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début de l'article) ; adoption ; amendement rédactionnel de M. Bayle, au nom de la Commission de la production ; adoption amendement de M. Bayle, au nom de la Commission de la production, et M. Bertrand Denis tendant à supprimer les mots : « ... dans certaines zones, en particulier... » ; les travaux éventuellement mis à la charge des propriétaires (p. 1203) ; réserve ; amendement rédactionnel de M. Delachenal, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer au

mot : « administration », le mot : « Etat » ; adoption ; réserve de l'article (p. 1203) ; reprise de la discussion (p. 1212) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de la fin de la quatrième phrase du deuxième alinéa (texte de synthèse) (p. 1213); retrait de l'amendement de la Commission des lois ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 4 : amendement de M. Bayle, au nom de la Commission de la production tendant à insérer un nouvel article (prise en considération de la vocation touristique des terrains pour l'évaluation de l'indemnité d'expropriation) ; retrait (p. 1204).

Art. 5 : adoption (*ibid.*).

Art. 6 : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Bayle, au nom de la Commission de la production, M. Gaudin et plusieurs de leurs collègues ; le deuxième, par M. Roucaute (p. 1205) ; (priorité au profit de l'ancien propriétaire) ; sous-amendement de M. Delachenal, au nom de la Commission des lois, et de M. d'Aillières à l'amendement de la Commission de la production (extension de la mesure aux propriétaires ayant cédé à l'amiable) ; retrait de l'amendement de M. Roucaute ; adoption du sous-amendement de la Commission des lois, de l'amendement de la Commission de la production, ainsi complété, et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 7 : amendement de M. Delachenal, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer, après les mots : « à l'achat de terrains », les mots : « ou à l'exécution de travaux » ; amendement de M. Bayle, au nom de la Commission de la production, tendant à insérer après les mots : « ... à l'achat de terrains... », les mots : « ... et à la réalisation d'équipements publics » ; retrait de l'amendement de la Commission de la production ; adoption de l'amendement de la Commission des lois (p. 1206), et de l'article ainsi modifié.

Art. 8 : amendement de MM. Garcin et Massot (consultation des communes et départements intéressés) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1206).

Art. 9 : amendement de M. Bayle, au nom de la Commission de la production (définition des travaux d'équipement) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction et de l'article ainsi modifié (p. 1206).

Chapitre II : *Mesures de police et constatation des infractions.*

Art. 10 : réserve du premier alinéa jusqu'au vote des dispositions modifiant le Livre IV du Code forestier (p. 1207). Forêts.

Art. 178-1 du Code forestier : amendement de M. Delachenal, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du texte proposé) ; adoption ; amendement de M. Bayle, au nom de la Commission de la production, et M. Commenay (consultation de la commission départementale de la protection civile) ; retrait ; amendement de M. d'Aillières (consultation du centre régional de la propriété forestière) (p. 1208) ; retrait ; amendement de M. Brousset tendant à insérer après le mot : « nettoyé », les mots : « dans les trois mois à compter de la cessation des travaux » ; retrait ; adoption du texte proposé pour l'article 178-1 du Code forestier, ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 178-2 du Code forestier (p. 1208) ; deux amendements tendant à la suppression de l'article ; le premier, présenté par M. Bayle, au nom de la Commission de la production et M. Cermolacce ; le deuxième, par M. Garcin ; les risques particuliers d'incendies résultant de dépôts d'ordures dans le Midi et dans d'autres régions, notamment dans la région parisienne ; la nécessité de dégager des crédits suffisants (p. 1209) ; rejet des deux amendements ; amendement de M. Delachenal, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux chiffres : « 185-19° », les chiffres : « 185-20° » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1210).

Art. 180-1 du Code forestier : amendement de M. Bayle, au nom de la Commission de la production (consultation du centre régional de la propriété forestière) ; rejet (p. 1211) ; adoption du texte proposé pour l'article 180-1 du Code forestier ; adoption du premier alinéa de l'article 10, qui avait été réservé, et de l'ensemble de l'article (*ibid.*).

Art. 11 et 12 : adoption (p. 1211).

Après l'Art. 12 : amendement de M. Zuccarelli tendant à insérer un nouvel article (réglementation de certains baux ruraux en Corse) ; la pratique corse de l'écobuage ; le caractère purement corse du problème ; l'inopportunité de modifier le statut du fermage et du métayage dans le cadre d'un projet concernant les forêts (p. 1212) ; retrait de l'amendement (p. 1213).

Art. 13 : adoption (*ibid.*).

Titre : amendement de M. Cazenave tendant à insérer dans le titre du projet de loi, après les mots : « massifs forestiers »,

les mots : « du littoral méditerranéen et de la Corse » ; retrait (p. 1213).

Explications de vote : le problème de la forêt landaise et des exploitants de résineux, notamment des gemmeurs ; l'impossibilité de dissocier la prévention et la lutte contre l'incendie ; la nécessité d'épargner des charges supplémentaires aux collectivités locales ; vote favorable des groupes socialiste et communiste.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1214).

Orateurs : MM. d'Aillières, Bayle, *Rapporteur pour avis ;* Cazenave, Cermolacce, Commenay, Delachenal, *Rapporteur ;* Bertrand Denis, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture ;* Fourvel, Garcin, Gaudin, Guyot, Lamarque-Cando, Arthur Moulin, Pisani, *Ministre de l'Equipement.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [16 juin 1966] (p. 2113). Entendu : M. Delachenal, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

Art. 2 : adoption (p. 2113).

Art. 3 : amendement de M. Delachenal, au nom de la Commission des lois constitutionnelles tendant à supprimer le deuxième alinéa (p. 2114) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 6 : amendement de M. Delachenal, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « ou à leurs ayants droit », les mots : « et à leurs descendants » ; adoption ; amendement de M. Gaudin tendant à compléter le premier alinéa du paragraphe 5° de l'article 41 de l'ordonnance du 23 octobre 1958 par une nouvelle phrase ; rejet (p. 2115) ; amendement de M. Delachenal, au nom de la Commission des lois constitutionnelles, tendant à substituer aux mots : « ou leurs ayants droit », les mots : « et leurs descendants » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 8 et 9 : adoption (*ibid.*).

Art 10 : amendement de M. Gaudin tendant à supprimer le quatrième alinéa (2°) du texte proposé pour l'article 178-1 du Code forestier ; rejet (p. 2116) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Bayou, Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur ;* Delachenal, *Rapporteur.*

4. — Rapport du Premier Ministre, en application de l'article premier (alinéa 8) de la loi de finances rectificative pour 1964 (n° 64-1278), sur la gestion de l'Office national des forêts pour l'année 1965 [3 octobre 1966] (p. 3060).

Voy. aussi : BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 (Agriculture) ; BUDGET 1964, 2, (Office national des forêts) ; BUDGET 1965, 1, Agriculture et art. 54 (Taxes forestières) ; BUDGET 1966, 1 (Agriculture) ; BUDGET 1967, 1, art. 12 (Agriculture).

Voy. aussi : Incendies de forêts.

FORÊTS DOMANIALES.

— Ouvriers des. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 121.

FORFAIT.

— Plafond. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 53 ; QUESTIONS ORALES (sans débat) n° 114.

FORGES D'HENNEBONT. — *Voy.* MARINE MARCHANDE, 7 ; BUDGET 1966, 2, art. 22.

— Ordre du jour complémentaire, 14 décembre 1967. — BUDGET 1967, 1 (Industrie).

FORGES ET CHANTIERS DE LA MÉDITERRANÉE.

Voy. MARINE MARCHANDE, 7.

— Ouverture d'un compte du Trésor. — *Voy.* BUDGET 1966, 11, art. 29 et 40.

F.O.R.M.A. — *Voy.* FONDS D'ORIENTATION ET DE RÉGULARISATION DES MARCHÉS AGRICOLES.

FORMATION PROFESSIONNELLE.

Voy. BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Travail) ; BUDGET 1967, 1 (Discussion générale, Affaires sociales, Agriculture, Education nationale, Industrie, Services du Premier Ministre (I), Seconde délibération, art. 23).

Voy. TRAVAIL (Réglementation), 23, 33, 34 et 35.

— Centres. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 39.

FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS.

— Subventions. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 190.

FRANÇAIS AYANT EXERCÉ UNE PROFESSION A L'ÉTRANGER.

— Assurance vieillesse volontaire. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (II. — Assurance vieillesse), 13.

FRANÇAIS D'ALGÉRIE.

— Indemnisation. — *Voy.* ALGÉRIE 5.

Voy. aussi : RAPATRIÉS.

— Retraites complémentaires. — *Voy.* BUDGET 1963, 5, art. 6.

FRANÇAIS D'OUTRE-MER.

— Evaluation de leurs biens en vue d'indemnisation. — *Voy.* RAPATRIÉS, 4.

FRANCE.

— Paquebot. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, BUDGET 1964, 1 (Travaux publics et Transports. III. — Marine marchande).

FRANCE D'OUTRE-MER.

— Fonctionnaires. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 61 et 62, BUDGET 1966, 1 (Intérieur et Rapatriés).

Voy. aussi : FONCTIONNAIRES, 7, 8 et 17.

FRANCE DU SUD-OUEST. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 16.

FRANCISATION.

— du nom patronymique. — *Voy.* CODE CIVIL, 17, 24 et 27.

FRANCOPHONIE.

1. — Proposition de loi portant traitement particulier de certaines catégories de personnes proches de la France par l'histoire et la langue, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 par Deniau (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2335.**

Voy. aussi : BUDGET 1967, 1 (Affaires culturelles. — Coopération).

FRAUDES EN MATIÈRE D'EMBALLAGE DE FRUITS ET DE LÉGUMES. — *Voy.* COMMERCE, 8.

FRAUDE FISCALE. — *Voy.* IMPOTS (I), 1.

FROID.

— Institut international. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 79.

FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE.

— Rectification. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 11.

FRONTIÈRE FRANCO-LUXEMBOURGEOISE.

— Rectification. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 46.

FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE.

— Rectification. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 39.

FRUITS ET LÉGUMES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 5, COMMERCE 8.

FUITE. — *Voy.* DÉLIT DE FUITE, 1.

FUNICULAIRES. — *Voy.* ASSURANCES, 1.

FUSION DE COMMUNES.

— Intégration fiscale. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 19.

FUSIONS D'ENTREPRISES.

— Régime fiscal. — *Voy.* IMPÔTS (II. — Impôts directs), 4.

FUSIONS DE SOCIÉTÉS.

— *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 84.

— Régime fiscal. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 art. 12.

G

GABON. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 36.

GARAGES.

— Régime fiscal des mutations. — *Voy.* BUDGET 1966, II, art. 2.

GARAGISTE.

— Récupération des taxes sur les produits pétroliers. — *Voy.* DOUANES, 8 *bis*.

GARAGISTE-MOTORISTE.

— Statut professionnel. — *Voy.* COMMERCE, 4.

GARD.

— Lignes S.N.C.F. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 219.

— Ramassage scolaire. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 22.

GARDE DES ENFANTS. — *Voy.* CODE CIVIL, 10.

GARDE-PÊCHES COMMISSIONNÉS. — *Voy.* BUDGET 1963, 4, après art. 13.

GARONNE.

— Aménagement du cours supérieur de la. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 30.

GEMMEURS LANDAIS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), nos 107 et 234.

GENDARMERIE.

Projet de loi modifiant l'article premier de la loi du 30 mars 1928 en ce qui concerne l'admission des sous-officiers de gendarmerie au statut des sous-officiers de carrière, présenté au Sénat le 21 février 1963 par M. Messmer, Ministre des Armées (renvoyé à la Commission des affaires étrangère, de la défense et des forces armées, **n° 79 (année 1962-1963)**; rapport le 18 juin 1963 par M. Ganeval, **n° 127 (année 1962-1963)**. Adoption le 27 juin 1963. — Projet de loi **n° 48 (année 1962-1963).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 28 juin 1963 par M. Pompidou, Premier Ministre (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 414**; rapport le 11 juillet 1963 par M. Chérasse, **n° 456**. Adoption sans modification en première lecture le 24 juillet 1963. — Projet de loi **n° 78.**

Loi n° 63-755 du 31 juillet 1963, publiée au *J.O.* du 31 juillet (p. 7075).

DISCUSSION [24 juillet 1963] (p. 4454). Entendus : MM. Chérasse, *Rapporteur de la Commission de la défense nationale et des forces armées;* Messmer, *Ministre des Armées.*

La qualification spécifique très poussée exigée des gendarmes ; la nécessité de ne conserver dans cette arme d'élite que des éléments bien adaptés ; le réexamen des sous-officiers de gendarmerie temporairement inaptes pour raisons de santé (p. 4454).

Article unique : *Modification du dernier alinéa de l'article premier de la loi du 30 mars 1928 relative au statut des sous-officiers de carrière de l'armée* (p. 4454) ; adoption (*ibid.*).

Voy. ARMÉE (I. Dispositions générales), 39 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1963, 5 (Budgets militaires) ; BUDGET 1964, 1 (Budgets militaires et art. 73) ; BUDGET 1965, 1 (Budgets militaires) ; BUDGET 1966, 1 (Intérieur. — Budgets militaires, après l'art. 59) ; BUDGET 1967, 1 (Budgets militaires).

— Habitat. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 181.

— Situation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 211.

GÉNIE CIVIL.

— de l'Etat. — *Voy.* FONCTIONNAIRES, 3.

GÉNIE MARITIME.

— Intégration dans le cadre des ingénieurs du — de certains ingénieurs en chef des directions de travaux. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, après l'art. 40 (Budgets militaires), p. 1618.

GÉNOCIDE.

1. — Proposition de loi tendant à rendre non prescriptibles le génocide et les crimes contre l'humanité, présentée à l'Assemblée Nationale le 25 juin 1964 par MM. Paul Coste-Floret et Raymond Schmittlein (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1026** ; rapport le 26 novembre 1964 par M. Paul Coste-Floret, **n° 1194**. Adoption sans modification en première lecture le 16 décembre 1964 (p. 6147) et avec le titre suivant : « *Proposition de loi tendant à constater l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité* ». — Proposition de loi **n° 302**.

Transmise au Sénat le 16 décembre 1964 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 102 (année 1964-1965)** ; rapport le 17 décembre 1964 par M. Le Bellegou, **n° 105 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 17 décembre 1964. — Proposition de loi **n° 54 (année 1964-1965)**.

Loi n° 64-1326 du 26 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1964 (p. 11788).

DISCUSSION [16 décembre 1964] (p. 6142). Entendus : M. Schmittlein, Mme Vaillant-Couturier, MM. Sanson, Foyer, *Garde des Sceaux.*

La nécessité d'une législation internationale en matière d'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité (p. 6143, 6146) ; les crimes nazis (p. 6144, 6145) ; le génocide (p. 6144) ; la portée du texte (p. 6146).

Article unique : *Imprescriptibilité par nature des crimes contre l'humanité tels qu'ils sont définis par la résolution des Nations Unies du 13 février* 1946 (p. 6147) ; amendement de Mme Vaillant-Couturier et des membres du groupe communiste tendant à une nouvelle rédaction de cet article ; retrait (p. 6147).

TITRE : changement de titre qui devient : « *Proposition de loi tendant à constater l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité* » (p. 6147) ; adoption au scrutin de l'article unique de la proposition de loi (p. 6147) ; liste des votants (p. 6163).

Orateurs : Mme Vaillant-Couturier, M. Zimmermann, *Vice-Président de la Commission des lois constitutionnelles.*

2. — Proposition de loi tendant à constater l'imprescriptibilité du génocide et des crimes contre l'humanité, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 par Mme Vaillant-Couturier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1279** ; rapport le 19 mai 1965 par M. Coste-Floret, **n° 1374**.

GENS DE MAISON. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 227.

GÉOGRAPHES.

— du Ministère des Affaires étrangères. — *Voy.* FONCTIONNAIRES, 9.

GÉOMÈTRE.

— Fonctions de géomètre du cadastre. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 22.

GÉRANT.

— de maisons d'alimentation à succursales et de coopératives de consommation. — *Voy.* COMMERCE, 5.

GIBIER.

Voy. CHASSE ET PÊCHE (I. Chasse), 1, 2.

— Dommages causés par le. — *Voy.* ASSURANCES, 10.

GIRONDE.

— Vins de la région de la. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 47.

GISEMENTS FOSSILES. — *Voy.* ARCHÉOLOGIE, 1.

GITANS. — *Voy.* NOMADES.

GITES RURAUX.

— Régime fiscal. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, après art. 55.

GOUDRON DE HOUILLE (T.V.A.). — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 26.

GOUMS. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 36.

GRANDE-BRETAGNE. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 40.

GRANDS ENSEMBLES D'HABITATIONS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 19 ; CONSTRUCTION, 7 et 10.

GRANIT PORTUGAIS.

— Importations. — *Voy.* BUDGET 1966, 1 (Services financiers).

GRÈCE.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, n° 2. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 50 et 86 (Accord financier).

GREFFES.

— Réforme. — *Voy.* OFFICIERS MINISTÉRIELS, 2 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Justice) ; BUDGET 1967, 1, art. 50 (Justice et seconde délibération, art. 23).

GRENOBLE.

— Centre des Jeux Olympiques d'hiver de 1968. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 32.

GRÈVE.

1. — Projet de loi relatif à certaines modalités de la grève dans les services publics, présenté à l'Assemblée Nationale le 10 juillet 1963 par M. Georges Pompidou, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 433** ; rapport le 12 juillet 1963 par M. La Combe, **n° 459** ; avis le 16 juillet 1963 par M. Capitant (au nom de la Commission des lois), **n° 461.** Adoption le 17 juillet 1963. — Projet de loi **n° 61.**

Transmis au Sénat le 18 juillet 1963, **n° 189 (année 1962-1963)** ; rapport le 19 juillet 1963 par M. Lagrange, **n° 198 (année 1962-1963).** Rejet le 23 juillet 1963. — Projet de loi **n° 71 (année 1962-1963).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 24 juillet 1963 (renvoyé à la Commission mixte paritaire), **n° 494** ; rapport de la Commission mixte paritaire le 25 juillet 1963 par M. La Combe, **n° 505.** Adoption avec modification du rapport de la Commission mixte paritaire le 25 juillet 1963 (p. 4542). — Projet de loi **n° 87.**

Rapport de la Commission mixte paritaire le 25 juillet 1963 par M. Lagrange, **n° 211 (année 1962-1963)**. Rejet du texte de la Commission mixte paritaire le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 77 (année 1962-1963)**.

Rapport le 26 juillet 1963 sur le texte adopté en première lecture par M. La Combe, **n° 508**. Adoption en deuxième lecture le 26 juillet 1963 (p. 4583). — Projet de loi **n° 89**.

Transmis au Sénat le 26 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 231 (année 1962-1963)**. Rejet le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 87 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 512** ; rapport le 26 juillet 1963 par M. La Combe, **n° 513**. Adoption définitive en troisième lecture le 26 juillet 1963 (p. 4599). — Projet de loi **n° 93**.

Loi n° 63-777 du 31 juillet 1963, publiée au *J. O.* du 2 août 1963 (p. 7156).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [17 juillet 1963] (p. 4193). Entendus : MM. La Combe, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Joxe, *Ministre d'Etat chargé de la Réforme administrative ;* Darchicourt, Catroux, Guy Mollet, Fanton, Pleven, Waldeck Rochet, Mitterrand, de Grailly, Sabatier, Joxe, *Ministre d'Etat ;* Mondon, Chaze, Pleven, Mme Prin, MM. Rousselot, Zimmermann, Martel, Vanier, Pierre Bas, Manceau, Degraeve, Cance, Bardet, Meunier, Sabatier, Chandernagor, Pleven, Mondon, Joxe, Dupuy, La Combe, *Rapporteur.*

L'histoire de la reconnaissance du droit de grève en France (p. 4194, 4195) ; les dispositions de la Constitution de 1946 et de celle de 1958 relatives au droit de grève (p. 4194, 4196, 4198) ; la carence législative en matière de réglementation (p. 4195, 4198) ; les diverses propositions tendant à réglementer l'exercice du droit de grève (p. 4193) ; notamment la proposition déposée par MM. Jaurès, Jules Guesde et Marcel Sembat (p. 4193) ; celle de MM. Queuille et Claudius Petit ; les circulaires ministérielles de MM. Pineau, Mendès France et Guy Mollet tendant à limiter l'exercice du droit de grève (p. 4194, 4195) ; la réglementation du droit de grève dans les législations étrangères (p. 4194) ; la nécessité de concilier le respect du droit de grève et l'intérêt général (p. 4194, 4196, 4198) ; la compétence du Parlement pour réglementer le droit de grève (p. 4196) ; la notion de service public (p. 4194, 4196, 4198) ; le caractère spécifique du problème du droit de grève en France, étant donné le nombre important des services publics et des entreprises nationalisées (p. 4200) ; les dispositions du projet (p. 4194, 4195, 4198) ; l'institution d'un préavis obligatoire (p. 4197, 4199) ; la préexistence de la pratique de ce préavis (p. 4199) ; l'interdiction des grèves tournantes et des grèves successives (p. 4197, 4198) ; les sanctions prévues par le texte (p. 4197, 4199) ; la distinction entre les grèves licites et les grèves illicites (p. 4197, 4199) ; l'extension à tous les agents des services publics de la règle de la retenue du trentième (p. 4197, 4199) ; le champ d'application de la loi (p. 4199) ; sa portée limitée (p. 4197) ; la nécessité de maintenir le dialogue entre l'Etat et les organisations syndicales (p. 4198) ; la révision nécessaire de la structure administrative de la fonction publique et du secteur public pour relancer la politique du dialogue et de la négociation (p. 4198) ; les procédures de négociation existant déjà dans les entreprises publiques (p. 4200) ; les grèves récentes (p. 4200) ; les améliorations apportées aux traitements de la fonction publique comparativement à la hausse du coût de la vie (p. 4200). Grève.

M. Darchicourt oppose la question préalable (p. 4201) ; la proposition de loi déposée par M. Clermontel au cours de la précédente législature (p. 4201) ; les déclarations de M. Missoffe relatives aux syndicats lors de la grève des mineurs (p. 4201) ; l'atteinte que porterait aux organisations syndicales et au principe même du droit de grève l'adoption du texte en discussion (p. 4201, 4202) ; l'opposition des organisations syndicales au projet (p. 4202, 4205) ; l'échec des tentatives de réquisition lors de la grève des mineurs (p. 4201, 4202) ; les grèves de 1961 au moment du putsch d'Alger (p. 4202, 4204) ; la création par le projet de deux sortes de grèves : les bonnes grèves et les mauvaises (p. 4203) ; l'interdiction des grèves dans le régime soviétique (p. 4204) ; les déclarations de M. Guy Mollet sur le problème de la réglementation du droit de grève lors d'un discours d'investiture (p. 4205) ; le caractère politique des grèves visées par les circulaires ministérielles de MM. Mendès-France ou Mol-

Grève.

let (p. 4205) ; rappel au Règlement de M. Fanton (droit de réponse au Gouvernement) (p. 4206, 4207) ; les conditions de déroulement de la discussion (p. 4207) ; rejet au scrutin de la question préalable (p. 4207) ; liste des votants (p. 4209) ; la nécessité de réglementer le droit de grève (p. 4218, 4221, 4227, 4232) ; la compétence du Parlement dans ce domaine (p. 4227, 4240) ; l'impopularité de la dernière grève de la R.A.T.P. (p. 4226, 4231, 4237) ; la conciliation nécessaire du respect du droit de grève et de l'intérêt général (p. 4226) ; la distinction devant être faite entre les fonctionnaires d'autorité et de sécurité d'une part et le reste des fonctionnaires d'autre part (p. 4226) ; la suppression du droit de grève pour les C.R.S., les personnels de police et de l'administration pénitentiaire (p. 4216) ; les circulaires ministérielles de MM. Pinçau et Mendès-France (p. 4217, 4231, 4238) ; l'esprit dans lequel ces circulaires avaient été prises (p. 4237) ; le caractère insurrectionnel des grèves de 1947 après l'exclusion des communistes du Gouvernement Ramadier (p. 4238).

La jurisprudence administrative (p. 4216, 4227) ; l'arrêt Dehaene (p. 4216, 4227) ; les arrêts Lepouse et Hublin (p. 4227) ; les tentatives de réglementation du droit de grève sous la IVe République (p. 4216, 4221); la proposition de MM. Queuille et Claudius Petit (p. 4216, 4217, 4221, 4238) ; l'attitude, au moment de la discussion sur l'urgence de cette proposition, des parlementaires qui devaient plus tard former le groupe des républicains sociaux (p. 4239).

La réglementation du droit de grève dans les législations étrangères (p. 4239).

Le caractère spécifique de la question en France du fait de l'accroissement constant de la compétence de l'Etat (p. 4218).

Les dispositions du projet, l'institution d'un préavis de cinq jours (p. 4207, 4215, 4226, 4227, 4230) ; le caractère limité ou non de la grève dans le cadre du préavis (p. 4218, 4219) ; l'utilisation souhaitable du préavis pour parvenir à la conciliation (p. 4222) ; les dispositions législatives relatives aux procédures de conciliation dans les entreprises publiques (p. 4240) ; l'absence de la formalité de la médiation (p. 4223, 4237) ; les relations entre les syndicats et le Gouvernement (p. 4224, 4225, 4227, 4229) ; l'absence d'interlocuteurs valables en face des syndicats (p. 4223) ; la nécessité d'une réforme administrative (p. 4230) ; le désir du Gouvernement de continuer le dialogue avec les syndicats (p. 4240) ; le rapport de la commission Massé après la grève des mineurs (p. 4223).

Les dispositions de l'article 3 tendant à la répression des grèves tournantes ou successives (p. 4219, 4323, 4233) ; l'interdiction de fait de la grève que constitue cet article (p. 4219) ; la compensation souhaitable de l'interdiction de ces sortes de grèves par l'obligation pour l'Etat d'examiner les revendications des travailleurs (p. 4223, 4224).

Les conséquences de l'adoption du projet (p. 4219, 4223) ; sa portée limitée par rapport à la jurisprudence du Conseil d'Etat (p. 4227) ; les préavis à répétition risquant de se produire (p. 4223) ; l'opposition de toutes les organisations syndicales au projet en discussion (p. 4208, 4234, 4235) ; l'atteinte au droit de grève et aux libertés syndicales qu'il constitue (p. 4208, 4209, 4229, 4233) ; la réduction des libertés individuelles depuis l'avènement de la Ve République (p. 4220) ; la nécessité de s'attaquer aux causes et non aux effets de la grève (p. 4208, 4224, 4230) ; la légitimité des revendications des travailleurs (p. 4208) ; notamment des personnels des P.T.T. (p. 4225), des mineurs (p. 4228) ; des cheminots (p. 4232, 4233) ; le respect par le texte du principe du droit de grève (p. 4227, 4231).

Les sanctions (p. 4222, 4227) ; l'extension de la retenue du trentième (p. 4227).

Le contre-projet déposé par le centre démocratique (p. 4224, 4240) ; le dessaisissement des prérogatives du Parlement en matière de réglementation de l'exercice du droit de grève que constitue ce texte (p. 4240).

Motion de renvoi à la Commission déposée par M. Dupuy (p. 4240) ; rejet au scrutin (p. 4240) ; liste des votants (p. 4266).

Le Gouvernement demande à l'Assemblée, en application de l'article 44 de la Constitution, de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble du projet de loi, dans le texte du Gouvernement modifié par les amendements n° 12 à l'article premier *bis*, n°s 13, 9 rectifié et 8 rectifié à l'article 2, n° 23 à l'article 3 et n° 16 à l'article 4.

Art. 1er : *Champ d'application de la loi* (p. 4240) ; amendement de M. Notebart tendant à la suppression de l'article ; amendement analogue de M. Dupuy et des membres du groupe communiste (p. 4241) ; les entreprises auxquelles s'applique l'interdiction de

faire la grève sans préavis ; la volonté manifeste du Gouvernement de prendre sa revanche sur les mineurs et de briser les syndicats (p. 4241); les déclarations de M. Missoffe sur les syndicats (p. 4242) ; la réglementation du droit de grève prévue dans le programme du colonel de La Roque ; l'insuffisance des salaires par rapport à l'augmentation du coût de la vie (p. 4222) ; le vote sur les amendements de MM. Notebart et Dupuy est réservé (p. 4242) ; amendement de M. Pleven et Pflimlin et des membres du groupe du centre démocratique tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 4222); la définition des personnels civils ; l'interdiction de faire grève sans préavis aux services dont la continuité du fonctionnement est nécessaire (p. 4242) ; le vote de l'amendement est réservé (*ibid.*) ; amendement de M. Poncelet (application de la loi aux personnes effectivement employées à la gestion d'un service public) (p. 4242); le cas d'une entreprise qui ne consacre qu'une partie de son activité à un service public (p. 4242, 4243) ; le vote de l'amendement de M. Poncelet est réservé ainsi que le vote sur l'ensemble de l'article (p. 4243).

Après l'Art. 1er : article additionnel de M. La Combe, au nom de la Commission (*Négociations précédant le préavis*) (p. 4243); amendement de M. Capitant, au nom de la Commission des lois constitutionnelles et de M. Baudouin tendant à instituer une procédure de négociation (p. 4243) ; l'amendement de la Commission est retiré ; le vote sur l'amendement de M. Capitant est réservé (p. 4243).

Art. 2 : *Institution d'un préavis de cinq jours* (p. 4243) ; amendement de M. Delmas tendant à la suppression de l'article (*ibid.*); amendement identique de M. Dupuy et des membres du groupe communiste (*ibid.*) ; la pratique toujours observée des avertissements préalables ; l'utilisation souhaitable du préavis pour parvenir à la conciliation ; la fixation dans le préavis de la durée de la grève (p. 4243) ; le vote sur l'amendement de MM. Delmas et Dupuy est réservé (*ibid.*) ; amendement de MM. Pleven et Pflimlin et des membres du groupe du centre démocratique (institution ou amélioration des procédures de négociation dans les conventions négociées entre les directions et les syndicats) (p. 4244) ; le vote sur cet amendement est réservé (p. 4244) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission des lois (institution d'un préavis en cas de cessation « concertée » du travail) (p. 4244) ; amendements de M. Mondon et des membres du groupe des républicains indépendants (utilisation du préavis pour la négociation, caractère limité ou illimité de la grève) (p. 4244) ; le vote sur les amendements est réservé ainsi que le vote sur l'ensemble de l'article (p. 4244). Grève.

Art. 3 : *Interdiction des grèves tournantes ou successives* (p. 4244) ; amendement de M. Massé tendant à la suppression de l'article ; amendement de M. Dupuy et des membres du groupe communiste ayant le même objet (p. 4244) ; la gêne peu importante causée au public par les grèves tournantes (p. 4244, 4245) ; les inconvénients de l'unité de grève proposée dans l'article (p. 4244, 4245) ; le vote sur les amendements de MM. Massé et Dupuy est réservé (p. 4245) ; amendement de MM. Pleven et Pflimlin et des membres du groupe du centre démocratique (rapport annuel au Parlement sur l'application de la loi) (p. 4245) ; vote réservé (*ibid.*) ; amendement de M. Bertrand Denis (non-application des dispositions de l'article au personnel de garde ou de sécurité) (p. 4245) ; retrait (*ibid.*); amendement de M. Capitant, au nom de la Commission des lois, et de M. Zimmermann (définition des grèves tournantes ou successives) (p. 4245) ; retrait de cet amendement au profit d'un amendement rédigé différemment (p. 4245); le caractère licite des grèves de solidarité ; l'interdiction des arrêts de travail par échelonnements successifs ou par roulement concerté (p. 4246) ; le vote sur l'amendement est réservé ainsi que le vote sur l'ensemble de l'article 3 (*ibid.*).

Art. 4 : *Sanctions* (p. 4246) ; amendement de M. Delmas tendant à la suppression de l'article (*ibid.*) ; amendements analogues de MM. Pleven et Pflimlin et des membres du groupe du centre démocratique et de M. Dupuy et des membres du groupe communiste (p. 4246) ; la suppression des garanties statutaires des fonctionnaires (p. 4246) ; le vote sur les amendements est réservé (p. 4246) ; amendement de M. Mondon et des membres du groupe des républicains indépendants (maintien des droits à la retraite en cas de révocation) (p. 4246) ; amendement analogue de M. Poncelet (*ibid.*) ; le vote sur les amendements est réservé ainsi que le vote sur l'ensemble de l'article (*ibid.*).

Art. 5 : *Extension de la retenue du trentième* (p. 4247) ; l'interdiction d'un meeting contre le projet en discussion devant se te-

Grève.

nir dans le Finistère (p. 4247) ; l'atteinte portée par le projet gouvernemental à la liberté des travailleurs (p. 4247) ; amendement de M. Delmas tendant à la suppression de l'article (p. 4247) ; amendements analogues de MM. Pleven et Pflimlin et des membres du groupe du centre démocratique et de M. Dupuy et des membres du groupe communiste (p. 4247) ; l'extension de la règle de la retenue du trentième du mois pour toute cessation de travail inférieure à une journée de travail (p. 4247) ; le vote sur l'amendement est réservé (*ibid.*).

Après l'Art. 5 : Article additionnel de M. Heder (*Non-application de la loi au département de la Guyane*) (p. 4248) ; l'absence dans ce département de services publics pouvant être affectés par les grèves tournantes (p. 4248) ; l'abrogation nécessaire de l'ordonnance du 15 octobre 1960 permettant l'expulsion de fonctionnaires des départements d'outre-mer (p. 4248) ; la survivance en Guyane du régime colonial et du racisme (p. 4248, 4249).

Explications de vote (p. 4249) ; la position du groupe communiste ; l'opposition au projet des grandes centrales syndicales (p. 4249, 4250) ; le refus du Gouvernement de négocier avec les grands services publics (p. 4250) ; la position du groupe U.N.R., celle du groupe du rassemblement démocratique, l'utilisation regrettable de la procédure du vote bloqué (p. 4250) ; adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi, dans le texte du Gouvernement, modifié par les amendements n°s 12, 13, 9 (2e rectification), 8 rectifié, 23 et 16 (p. 4251) ; liste des votants (p. 4257).

Orateurs : MM. Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles, rapporteur pour avis ;* Cermolacce, Delmas, Bertrand Denis, Dupuy, Feuillard, Flornoy, Heder, Joxe, *Ministre d'Etat ;* La Combe, *Rapporteur ;* Massé, Mitterrand, Mondon, Notebart, Pleven, Poncelet, Rey, Tanguy-Prigent, Zimmermann.

DISCUSSION DES CONCLUSIONS DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [25 juillet 1963] (p. 4553). Entendus : MM. La Combe, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire ;* Vial-Massat, Mondon, Houël, Pompidou, *Premier Ministre.*

Les travaux de la Commission mixte paritaire (p. 4533, 4534, 4536) ; la suppression de tous les articles à l'exclusion de l'article premier (énumération des services auxquels s'applique l'obligation d'un préavis) et de l'article premier *bis* (négociation en cas de litige collectif) et d'un amendement de M. Delachenal faisant obligation au Gouvernement de déposer un projet de loi tendant à organiser le règlement des conflits dans la fonction publique (p. 4534, 4536) ; la nécessité d'un dialogue entre le Gouvernement et les directions des entreprises nationales d'une part et les syndicats d'autre part (p. 4356) ; l'acceptation par le Gouvernement de la notion de négociation (p. 4538) ; l'application de cette notion pendant la grève des mineurs (p. 4538, 4539) ; les textes prévoyant la conciliation dans les entreprises publiques ; leur application à Air France et à la S.N.C.F. (p. 4539) ; les inconvénients de rendre la conciliation obligatoire (p. 4539) ; l'impopularité du projet (p. 4534, 4537) ; l'ampleur des grèves de protestation qu'il a suscitées (p. 4534, 4535, 4537) ; la faible majorité acquise par le Gouvernement en première lecture (p. 4534, 4537) ; l'opposition des sénateurs au projet (*ibid.*) ; l'atteinte portée au droit de grève (p. 4535) et aux libertés syndicales (*ibid.*) ; les menaces pesant sur les travailleurs du secteur privé (p. 4535).

La nécessité de concilier les intérêts des salariés de la fonction publique avec le fonctionnement des services publics (p. 4536, 4538) ; le caractère limité du projet (p. 4537) ; la procédure du vote bloqué (p. 4536) ; le rétablissement souhaitable du texte voté en première lecture (p. 4539).

Le Gouvernement demande à l'Assemblée, en application des articles 44 et 45 de la Constitution de se prononcer par un seul vote sur le texte de la Commission mixte paritaire, modifié par les amendements n° 1 à 5 déposés par le Gouvernement (p. 4539) (retour au texte voté en première lecture).

Texte de la Commission mixte paritaire (p. 4539, 4540) ; amendements du Gouvernement (p. 4540).

Explications de vote (p. 4540) ; l'opposition unanime des syndicats au projet (p. 4540) ; les conditions dans lesquelles le texte a été adopté, en première lecture, à l'Assemblée et rejeté au Sénat (*ibid.*) ; la position du groupe communiste (*ibid.*) ; l'absence regrettable dans le texte d'une disposition relative à la conciliation obligatoire (p. 4541) ; la position du groupe socialiste (*ibid.*) ; l'engagement pris par le Gouvernement de proposer aux syndicats la discussion de formules de négociation et de conciliation

pour les entreprises nationales (p. 4541) ; la distinction entre fonctionnaires et services publics (p. 4541, 4542) ; le rôle du Conseil supérieur de la fonction publique et des groupes d'études chargés des problèmes des fonctionnaires (p. 4542) ; la position du groupe des républicains indépendants (p. 4541) ; l'utilisation regrettable de la procédure du vote bloqué (p. 4541) ; la position du groupe démocratique (*ibid.*) ; adoption du texte modifié par les amendements 1 à 5 déposés par le Gouvernement (p. 4542) ; liste des votants (p. 4564).

Orateurs : MM. Defferre, Delachenal, Joxe, *Ministre d'Etat ;* Mitterrand, Mme Vaillant-Couturier.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [26 juillet 1963] (p. 4582). Entendus : MM. La Combe, *Rapporteur ;* Bustin, Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

Le rejet par le Sénat du texte gouvernemental ; la reprise par la Commission du texte voté par l'Assemblée (p. 4582) ; l'atteinte au droit de grève que constitue le projet; l'attitude du Gouvernement pendant la grève des mineurs ; la prise du décret de réquisition en violation des Constitutions de 1946 et 1958 (p. 4582).

En application de l'article 44 de la Constitution, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble du texte modifié par les amendements acceptés en première lecture par le Gouvernement (p. 4582) ; adoption au scrutin (p. 4583) ; liste des votants (p. 4593).

DISCUSSION EN TROISIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [26 juillet 1963] (p. 4598). Entendus : MM. La Combe, *Rapporteur,* Ruffe.

Dernier texte voté par l'Assemblée Nationale (p. 4398, 4399).

Explications de vote (p. 4598) ; le refus du Gouvernement d'introduire une disposition relative à la conciliation (p. 4598, 4599); la position du groupe du centre démocratique (p. 4598) ; celle des groupes socialiste et communiste (p. 4599) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4599).

Orateur : M. Michaud.

Voy. aussi TRAVAIL (Réglementation), 29 (Grèves à l'E.D.F.) ; MARINE MARCHANDE, 8 (Droits de grève dans les Compagnies de navigation).

GROSSISTES.

— en fruits et légumes frais. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 110.

GROUPES POLITIQUES.

Groupe du centre démocratique.

Président : M. Pflimlin.
(51 membres.)

M. Abelin, Mme Aymé de la Chevrelière, MM. Barberot, Barniaudy, Noël Barrot, Baudis, Jean Benard, Bernard, Bizet, Christian Bonnet, Bosson, Bourdellès, Brugerolle, Cerneau, de Chambrun, Chapuis, Charpentier, Chauvet, Chazalon, Paul Coste-Floret, Davoust, Mlle Dienesch, MM. Dubuis, Fontanet, Fourmond, Fréville, Emile-Pierre Halbout, Ihuel, Michel Jacquet, Jaillon, Julien, Labéguerie, Le Guen, Le Lann, Maurice Lenormand, Meck, Méhaignerie, Louis Michaud, Rémy Montagne, Jean Moulin, Orvoën, Pflimlin, Philippe, Pillet, René Pleven, Joseph Rivière, Sallenave, Schaff, Maurice Schumann, de Tinguy, Vauthier. [11 décembre 1962] (p. 27).

Cessent d'appartenir à ce groupe :

M. Joseph Rivière [18 décembre 1962] (p. 147) ; M. Vauthier [21 février 1963] (p. 2296).

Président : M. Pflimlin (1)

M. Abelin, Mme Aymé de la Chevrelière, MM. Barberot, Barniaudy, Noël Barot, Baudis, Jean Bénard, Bernard, Bizet, Christian Bonnet, Bosson, Bourdellès, Brugerolle, Cerneau, de Chambrun, Chapuis, Charpentier, Chauvet, Chazalon, Paul Coste-Floret, Davoust, Mlle Dienesch, MM. Dubuis, Fontanet, Fourmond, Fréville, Emile-Pierre Halbout, Ihuel, Michel Jacquet, Jaillon, Julien, Labéguerie, Le Guen, Le Lann, Maurice Lenormand, Meck, Méhaignerie, Louis Michaud, Rémy Montagne, Jean Moulin, Orvoën, Pflimlin, Philippe, Pillet, René Pleven, Sallenave, Schaff, Maurice Schumann, de Tinguy [30 avril 1963] (p. 2722).

Cessent d'appartenir à ce groupe :

M. Chauvet [16 mai 1963] (p. 2938) ; M. Maurice Lenormand (*J.O.* 21 mars 1964) (p. 2634), (A.N. 2 avril 1964) (p. 605).

Président : M. Pierre Abelin.

M. Abelin, Mme Aymé de la Chevrelière, MM. Barberot, Barniaudy, Noël Barrot, Baudis, Jean Bénard, Bernard, Bizet, Christian Bonnet, Bosson, Bourdellès, Brugerolle, Cer-

(1) Remplacé par M. René Pleven [6 juin 1963] (p. 3206).

Groupes politiques.

neau, de Chambrun, Chapuis, Charpentier, Charvet, Chauvet, Chazalon, Paul Coste-Floret, Davoust, Mlle Dienesch, MM. Dubuis, Fontanet, Fourmond, Fréville, Emile-Pierre Halbout, Ihuel, Michel Jacquet, Jaillon, Julien, Labéguerie, Le Guen, Le Lann, Meck, Méhaignerie, Louis Michaud, Rémy Montagne, Jean Moulin, Orvoën, Pflimlin, Philippe, Pillet, René Pleven, Sallenave, Schaff, Maurice Schumann, de Tinguy [2 avril 1964] (p. 606).

S'inscrit :

M. Pidjot [30 juin 1964] (p. 2404).

Cesse d'appartenir à ce groupe :

Mme Aymé de la Chevrelière [6 mai 1964] (p. 1117).

Président : M. Pierre Abelin.

MM. Abelin, Barberot, Barniaudy, Noël Barrot, Baudis, Jean Bénard, Bernard, Bizet, Christian Bonnet, Bosson, Bourdellès, Brugerolle, Cerneau, de Chambrun, Chapuis, Charpentier, Charvet, Chauvet, Chazalon, Paul Coste-Floret, Davoust, Mlle Dienesch, MM. Dubuis, Fontanet, Fourmond, Fréville, Emile-Pierre Halbout, Ihuel, Michel Jacquet, Jaillon, Julien, Labéguerie, Le Guen, Le Lann, Meck, Méhaignerie, Louis Michaud, Rémy Montagne, Jean Moulin, Orvoën, Pflimlin, Philippe, Pidjot, Pillet, René Pleven, Sallenave, Schaff, Maurice Schumann, de Tinguy [2 avril 1965] (p. 577).

S'inscrit à ce groupe :

M. Roch Meynier (*J.O.* 12 février 1966) (p. 1210).

Cessent d'appartenir à ce groupe :

MM. Philippe (*J.O.* du 29 janvier 1966) (p. 838) ; de Chambrun (*J.O.* 10 février 1966) (p. 1163), [2 avril 1966] (p. 523).

Président : M. Pierre Abelin.

MM. Abelin, Barberot, Barniaudy, Noël Barrot, Baudis, Jean Bénard, Bernard, Bizet, Christian Bonnet, Bosson, Bourdellès, Brugerolle, Cerneau, Chapuis, Charpentier, Charvet, Chauvet, Chazalon, Paul Coste-Floret, Davoust, Mlle Dienesch, MM. Dubuis, Fontanet, Fourmond, Fréville, Emile-Pierre Halbout, Ihuel, Michel Jacquet, Jaillon, Julien, Labéguerie, Le Guen, Le Lann, Meck, Méhaignerie, Roch Meynier, Louis Michaud, Rémy Montagne, Jean Moulin, Orvoën, Pflimlin, Pidjot, Pillet, René Pleven, Sallenave, Schaff, Maurice Schumann, de Tinguy [2 avril 1966] (p. 524).

S'apparentent à ce groupe (art. 19 du Règlement) :

MM. Commenay, Fouchier, Charles Germain, Teariki [11 décembre 1962] (p. 27).

M. Joseph Rivière [18 décembre 1962] (p. 147) ; MM. Commenay, Fouchier, Charles Germain, Joseph Rivière, Teariki [30 avril 1963] (p. 2722).

MM. Commenay, Fouchier, Charles Germain, Joseph Rivière, Teariki [2 avril 1964] (p. 606).

Mme Aymé de la Chevrelière [6 mai 1964] (p. 1117).

Mme Aymé de la Chevrelière, MM. Commenay, Fouchier, Charles Germain, Joseph Rivière, Teariki [2 avril 1965] (p. 577).

Mme Aymé de la Chevrelière, MM. Commenay, Fouchier, Charles Germain, Joseph Rivière, Teariki [2 avril 1966] (p. 524).

Groupe communiste.

Président : M. Waldeck Rochet.
(41 membres.)

MM. Robert Ballanger, Balmigère, Raymond Barbet, Billoux, Bustin, Cance, Carlier, Cermolacce, Chaze, Couillet, Doize, Dupuy, Etienne Fajon, Feix, Fiévez, Fourvel, Garcin, Fernand Grenier, Marcel Guyot, Hostier, Houël, Lamps, Waldeck L'Huillier, Lolive, Manceau, Martel, Musmeaux, Nilès, Odru, Mme Prin, MM. Arthur Ramette, Rieubon, Mme Roca, MM. Waldeck Rochet, Roger Roucaute, Ruffe, Salagnac, Maurice Thorez, Tourné, Mme Vaillant-Couturier, M. Vial-Massat [11 décembre 1962] (p. 27).

S'inscrit à ce groupe :

Mme Roca [14 février 1963] (p. 2184).

Cessent d'appartenir à ce groupe :

Mme Vaillant-Couturier [13 février 1963] (p. 2142) ; M. Balmigère (*J.O.* du 14 mars 1963) [30 avril 1963] (p. 2721).

Président : M. Waldeck Rochet.

MM. Robert Ballanger, Raymond Barbet, Billoux, Bustin, Cance, Carlier, Cermolacce, Chaze, Couillet, Doize, Dupuy, Etienne Fajon, Feix, Fiévez, Fourvel, Garcin, Fernand Grenier, Marcel Guyot, Hostier, Houël, Lamps, Waldeck L'Huillier, Lolive, Manceau, Martel, Musmeaux, Nilès, Odru, Mme

(2) Remplacé par M. Abelin [18 décembre 1963] (p. 7982).

Prin, MM. Ramette, Rieubon, Waldeck Rochet, Roger Roucaute, Ruffe, Salagnac, Maurice Thorez, Tourné, Vial-Massat [30 avril 1963] p. 2722).

S'inscrivent à ce groupe :

Mme Vaillant-Couturier [7 mai 1963] (p. 2775) ; M. Balmigère [11 juin 1963] (p. 3283).

Président : M. Waldeck Rochet (1).

MM. Robert Ballanger, Balmigère, Raymond Barbet, Billoux, Bustin, Cance, Carlier, Cermolacce, Chaze, Couillet, Doize, Dupuy, Etienne Fajon, Feix, Fiévez, Fourvel, Garcin, Fernand Grenier, Marcel Guyot, Hostier, Houël, Lamps, Waldeck L'Huillier, Lolive, Manceau, Martel, Musmeaux, Nilès, Odru, Mme Prin, MM. Ramette, Rieubon, Waldeck Rochet, Roger Roucaute, Ruffe, Salagnac, Maurice Thorez, Tourné, Mme Vaillant-Couturier, M. Vial-Massat [2 avril 1964] (p. 606).

S'inscrivent à ce groupe :

M. Louis Dupont [3 juin 1964] (p. 1598) ; M. Gosnat (*J.O.* 16 juillet 1964) (p. 6310), (A.N. 2 octobre 1964) (p. 2901) ; M. Ducoloné [15 décembre 1964] (p. 6128).

Cessent d'appartenir à ce groupe :

M. Maurice Thorez (*J.O.* 16 juillet 1964) (p. 6310), (A.N. 2 octobre 1964) (p. 2901) ; M. Salagnac [15 décembre 1964] (p. 6128).

Président : M. Robert Ballanger.

MM. Robert Ballanger, Balmigère, Raymond Barbet, Billoux, Bustin, Cance, Carlier, Cermolacce, Chaze, Couillet, Doize, Ducoloné, Louis Dupont, Dupuy, Etienne Fajon, Feix, Fiévez, Fourvel, Garcin, Gosnat, Fernand Grenier, Marcel Guyot, Hostier, Houël, Lamps, Waldeck L'Huillier, Lolive, Manceau, Martel, Musmeaux, Nilès, Odru, Mme Prin, MM. Ramette, Rieubon, Waldeck Rochet, Roger Roucaute, Ruffe, Tourné, Mme Vaillant-Couturier, M. Vial-Massat [2 avril 1965] (p. 577), [2 avril 1966] (p. 524).

Président : M. Robert Ballanger.

MM. Robert Ballanger, Balmigère, Raymond Barbet, Billoux, Bustin, Cance, Carlier, Cermolacce, Chaze, Couillet, Doize, Ducoloné, Dupont, Dupuy, Etienne Fajon, Feix, Fiévez, Fourvel, Garcin, Gosnat, Fernand Grenier, Marcel Guyot, Hostier, Houël, Lamps, Waldeck L'Huillier, Lolive, Manceau, Martel, Musmeaux, Nilès, Odru, Mme Prin, MM. Ramette, Rieubon, Waldeck Rochet, Roger Roucaute, Ruffe, Tourné, Mme Vaillant-Couturier, M. Vial-Massat [2 avril 1966] (p. 524).

Groupes politiques.

Groupe du rassemblement démocratique.

(35 membres.)

Président : M. Maurice Faure.

MM. Alduy, Berthouin, Billères, Georges Bonnet, Bouthière, Daviaud, Desouches, Ducos, Duhamel, Duraffour, Guy Ebrard, Robert Fabre, Maurice Faure, Fouet, de Fraissinette, François-Bénard, Félix Gaillard, Gauthier, Grenet, Hersant, Juskiewenski, Massot, Mitterrand, de Montesquiou, Morlevat, Peronnet, de Pierrebourg, Ponseillé, Rossi, Sablé, Schloesing, Seramy, Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, MM. Antonin Ver, Zuccarelli [11 décembre 1962] (p. 27).

Président : M. Maurice Faure.

MM. Alduy, Berthouin, Billères, Georges Bonnet, Bouthière, Daviaud, Desouches, Ducos, Duhamel, Duraffour, Guy Ebrard, Robert Fabre, Maurice Faure, Fouet, de Fraissinette, François-Bénard, Félix Gaillard, Gauthier, Grenet, Hersant, Juskiewenski, Massot, Mitterrand, de Montesquiou, Morlevat, Péronnet, de Pierrebourg, Ponseillé, Rossi, Sablé, Schloesing, Seramy, Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, MM. Antonin Ver, Zuccarelli [30 avril 1963] (p. 2722).

Président : M. Maurice Faure

MM. Alduy, Berthouin, Billères, Georges Bonnet, Bouthière, Daviaud, Desouches, Ducos, Duhamel, Duraffour, Guy Ebrard, Robert Fabre, Maurice Faure, Fouet, de Fraissinette, François-Benard, Félix Gaillard, Gauthier, Grenet, Hersant, Juskiewenski, Massot, Mitterrand, de Montesquiou, Morlevat, Péronnet, de Pierrebourg, Ponseillé, Rossi, Sablé, Schloesing, Seramy, Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, MM. Antonin Ver, Zuccarelli (*J.O.* 2 avril 1964) (p. 3036), (A.N. 2 avril 1964) (p. 606).

S'inscrit :

M. Bernard Muller [17 décembre 1964] (p. 6214).

Cesse d'appartenir à ce groupe :

M. de Fraissinette [14 décembre 1964] (p. 6099).

(1) Remplacé par M. Robert Ballanger [6 octobre 1964] (p. 2960).

Groupes politiques.

Président : M. Maurice Faure.

MM. Alduy, Berthouin, Billères, Georges Bonnet, Bouthière, Daviaud, Desouches, Ducos, Duhamel, Duraffour, Guy Ebrard, Robert Fabre, Maurice Faure, Fouet, François Benard, Félix Gaillard, Gauthier, Grenet, Hersant, Juskiewenski, Massot, Mitterrand, de Montesquiou, Morlevat, Muller, Péronnet, de Pierrebourg, Ponseillé, Rossi, Sablé, Schloesing, Seramy, Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, MM. Antonin Ver, Zuccarelli [2 avril 1965 (p. 577).

Cesse d'appartenir à ce groupe :

M. Sablé [16 novembre 1965] (p. 4664).

Président : M. Maurice Faure.

MM. Alduy, Berthouin, Billères, Georges Bonnet, Bouthière, Daviaud, Desouches, Ducos, Duhamel, Duraffour, Guy Ebrard, Robert Fabre, Maurice Faure, Fouet, François-Benard, Félix Gaillard, Gauthier, Grenet, Hersant, Juskiewenski, Massot, Mitterrand, de Montesquiou, Morlevat, Muller, Péronnet, de Pierrebourg, Ponseillé, Rossi, Schloesing, Seramy, Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, MM. Antonin Ver, Zuccarelli [2 avril 1966] (p. 524).

S'apparentent à ce groupe (art. 19 du Règlement.)

MM. Achille-Fould, Cazenave, Kir, Sourbet, [11 décembre 1962] (p. 27).

M. Barrière [3 janvier 1963] (p. 241).

Cesse d'être apparenté à ce groupe :

M. Sourbet [21 décembre 1962] (p. 192).

MM. Achille-Fould, Barrière, Cazenave, Kir [30 avril 1963] (p. 2722).

S'apparente à ce groupe :

MM. Achille-Fould, Barrière, Cazenave, Kir (*J.O.* 2 avril 1964) (p. 3036), (A.N. 2 avril 1964) (p. 606).

MM. Achille-Fould, Barrière, Cazenave, Kir [2 avril 1965] (p. 577).

MM. Achille-Fould, Barrière, Cazenave, Kir [2 avril 1966] (p. 524).

Groupe des républicains indépendants.

Président : M. Mondon.

MM. d'Aillières, Anthonioz, André Beauguitte, Bettencourt, Raymond Boisdé, Boscary-Monsservin, de Broglie, Chamant, Charvet, Dalainzy, Delachenal, Bertrand Denis, Duchesne, Feuillard, Giscard d'Estaing, du Halgouët, Gabriel Macé, Marcellin, Martin, Mondon, Moynet, Paquet, François Perrin, Pianta, Picquot, Roche-Defrance, Schnebelen, de Sesmaisons, Terré, Pierre Vitter, Voilquin, Weber [11 décembre 1962] (p. 28).

S'inscrivent à ce groupe :

M. Van Haecke [9 janvier 1963] (p. 460) ; M. Grimaud [10 janvier 1963] (p. 570).

Cesse d'appartenir à ce groupe :

M. Gabriel Macé [21 février 1963] (p. 2296).

Président : M. Mondon.

MM. d'Aillières, Anthonioz, André Beauguitte, Bettencourt, Raymond Boisdé, Boscary-Monsservin, Chamant, Charvet, Couderc, Dalainzy, Delachenal, Bertrand Denis, Duchesne, Feuillard, Grimaud, du Halgouët, Loste, Martin, Mondon, Moynet, Paquet, François Perrin, Pianta, Picquot, Roche-Defrance, Schnebelen, de Sesmaisons, Terré, Van Haecke, Pierre Vitter, Voilquin, Weber [30 avril 1963] (p. 2722).

Cesse d'appartenir à ce groupe :

M. Charvet [16 mai 1963] (p. 2938).

Président : M. Mondon.

MM. d'Aillières, Anthonioz, André Beauguitte, Bettencourt, Raymond Boisdé, Boscary-Monsservin, Chamant, Couderc, Dalainzy, Delachenal, Bertrand Denis, Duchesne, Feuillard, Grimaud, du Halgouët, Loste, Martin, Mondon, Moynet, Paquet, François Perrin, Pianta, Picquot, Renouard, Roche-Defrance, Schnebelen, de Sesmaisons, Terré, Van Haecke, Pierre Vitter, Voilquin, Weber [2 avril 1964] (p. 606).

S'inscrivent à ce groupe :

M. Renouard (*J.O.* du 22 mars 1964) (p. 2665), (A.N. 2 avril 1964 (p. 605) ; M. Cattin-Bazin (*J.O.* 29 juillet 1964) (p. 6795), (A.N. 2 octobre 1964) (p. 2901).

Cesse d'appartenir à ce groupe :

M. François Perrin (*J.O.* 21 juillet 1964) (p. 6480), (A.N. 2 octobre 1964) (p. 2901).

S'inscrit :

M. Icart (*J.O.* 7 avril 1965) (p. 2757), (A.N. 7 avril 1965) (p. 634).

Président : M. Raymond Mondon.

MM. d'Aillières, Anthonioz, André Beauguitte, Bettencourt, Raymond Boisdé, Boscary-Monsservin, Cattin-Bazin, Chamant, Cou-

derc, Dalainzy, Delachenal, Bertrand Denis, Duchesne, Feuillard, Grimaud, du Halgouët, Loste, Martin, Mondon, Moynet, Paquet, Pianta, Picquot, Renouard, Roche-Defrance, Schnebelen, de Sesmaisons, Terré, Van Haecke, Pierre Vitter, Voilquin, Weber [2 avril 1965] (p. 577).

S'inscrivent à ce groupe :

M. André Plantain (*J.O.* 8 mars 1966) (p. 1948) ; M. Boyer-Andrivet (*J.O.* du 12 mars 1966) (p. 2101), [2 avril 1966] (p. 523).

Cessent d'appartenir à ce groupe :

MM. Bettencourt (*J.O.* 10 février 1966) (p. 1163) ; Duchesne (*J.O.* 23 février 1966) (p. 1562).

Président : M. Raymond Mondon.

MM. d'Aillières, Anthonioz, André Beauguitte, Raymond Boisdé, Boscary-Monsservin, Cattin-Bazin, Chamant, Couderc, Dalainzy, Delachenal, Bertrand Denis, Feuillard, Grimaud, du Halgouët, Icart, Loste, Martin, Mondon, Moynet, Paquet, Pianta, Picquot, Plantain, Renouard, Roche-Defrance, Schnebelen, de Sesmaisons, Terré, Van Haecke, Pierre Vitter, Voilquin, Weber [2 avril 1966] (p. 524).

S'apparentent à ce groupe (art. 19 du Règlement.)

MM. Lalle, Jean Lainé, Renouard [11 décembre 1962] (p. 28).

M. Couderc [11 décembre 1962] (p. 28) ;

MM. Jean Lainé, Lalle, Renouard [30 avril 1963] (p. 2722) ; M. Icart [15 octobre 1963].

Cesse d'être apparenté :

M. Renouard (*J.O.* 22 mars 1964) (p. 2665), (A.N. 2 avril 1964) (p. 605).

MM. Icart, Jean Lainé, Lalle [2 avril 1964] (p. 606).

S'apparentent à ce groupe :

MM. Icart, Jean Lainé, Lalle [2 avril 1965] (p. 577).

S'inscrit à ce groupe :

M. Boyer-Andrivet [2 avril 1966] (p. 523), (*J.O.* 12 mars 1966).

Cesse d'être apparenté :

M. Icart (*J.O.* 7 avril 1965) (p. 2725), (A.N. 7 avril 1965) (p. 634),

S'apparentent à ce groupe :

MM. Boyer-Andrivet, Jean Lainé, Lalle [2 avril 1966] (p. 524).

Groupes politiques.

Groupe socialiste.

(64 membres.)

Président : M. Defferre.

MM. Augier, Raoul Bayou, Paul Béchard, Blancho, Boisson, Boutard, Brettes, Brugière, Cassagne, Chandernagor, Cornette, Couzinet, Darchicourt, Darras, Defferre, Dejean, Delmas, Delorme, Denvers, Derancy, Henri Duffaut, Dumortier, Dussarthou, Escande, Gilbert Faure, Fil, Forest, Gaudin, Gernez, Robert Lacoste, Lamarque-Cando, Tony Larue, Laurent, Le Gallo, Max Lejeune, Longequeue, Loustau, Magne, Jean Massé, Matalon, Lucien Milhau, Jules Moch, Guy Mollet, Pierre Monnerville, Montalat, Eugène Montel, Nègre, Notebart, Pavot, Philibert, Pic, Planeix, Privat, Raust, Regaudie, André Rey, Sauzedde, Schaffner, Spénale, Francis Vals, Var, Emmanuel Véry, Vignaux, Yvon [11 décembre 1962 (p. 27).

Cesse d'appartenir à ce groupe :

M. Brugière (*J.O.* du 1er mai 1963), [30 avril 1963] (p. 2721).

S'inscrit à ce groupe :

M. Boulay (*J.O.* du 1er mai 1963), [30 avril 1963] (p. 2721).

Président : M. Defferre.

MM. Augier, Raoul Bayou, Paul Béchard, Blancho, Boisson, Boutard, Brettes, Cassagne, Chandernagor, Cornette, Couzinet, Darchicourt, Darras, Defferre, Dejean, Delmas, Delorme, Denvers, Derancy, Henri Duffaut, Dumortier, Dussarthou, Escande, Gilbert, Faure, Fil, Forest, Gaudin, Gernez, Robert Lacoste, Lamarque-Cando, Tony Larue, Marceau, Laurent, Le Gallo, Max Lejeune, Longequeue, Loustau, Magne, Jean Masse, Matalon, Lucien Milhau, Jules Moch, Guy Mollet, Pierre Monnerville, Montalat, Eugène Montel, Nègre, Notebart, Pavot, Philibert, Pic, Planeix, Privat, Raust, Regaudie, André Rey, Sauzedde, Schaffner, Spénale, Francis Vals, Var, Emmanuel Véry, Vignaux, Yvon [30 avril 1963] (p. 2722).

Cesse d'appartenir à ce groupe :

M. Augier (*J.O.* du 9 août 1963) [1er octobre 1963] (p. 4953).

S'inscrit à ce groupe :

M. Aymé (*J.O.* du 21 septembre 1963) (*J.O.* du 21 septembre 1963).

Président : M. Defferre

MM. Ayme, Raoul Bayou, Paul Béchard,

Groupes politiques.

Blancho, Boisson, Boulay, Boutard, Brettes, Cassagne, Chandernagor, Cornette, Couzinet, Darchicourt, Darras, Defferre, Dejean, Delmas, Delorme, Denvers, Derancy, Henri Duffaut, Dumortier, Dussarthou, Escande, Gilbert Faure, Fil, Forest, Gaudin, Gernez, Robert Lacoste, Lamarque-Cando, Tony Larue, Marceau Laurent, Le Gallo, Max Lejeune, Longequeue, Loustau, Magne, Jean Masse, Matalon, Lucien Milhau, Jules Moch, Guy Mollet, Pierre Monnerville, Montalat, Eugène Montel, Nègre, Notebart, Pavot, Philibert, Pic, Planeix, Privat, Raust, Regaudie, André Rey, Sauzedde, Schaffner, Spénale, Francis Vals, Var, Emmanuel Véry, Vignaux, Yvon [2 avril 1964] (p. 606).

S'inscrivent à ce groupe :

M. Georges Germain (*J.O.* 26 février 1965) (p. 1629), (A.N. 2 avril 1965) (p. 576) ; M. Secheer [3 novembre 1965] (p. 4417).

Cessent d'appartenir à ce groupe :

M. Le Gallo (*J.O.* 20 février 1965) (p. 1455), (A.N. 2 avril 1965) (p. 576) ; M. Matalon (*J.O.* 1er avril 1965) (p. 2576), (A.N. 2 avril 1965) (p. 576) ; M. Dussarthou [28 octobre 1965] (p. 4338).

Président : M. Gaston Defferre.

MM. Aymé, Raoul Bayou, Paul Béchard, Blancho, Boisson, Boulay, Boutard, Brettes, Cassagne, Chandernagor, Cornette, Couzinet, Darchicourt, Darras, Defferre, Dejean, Delmas, Delorme, Denvers, Derancy, Henri Duffaut, Dumortier, Dussarthou, Escande, Gilbert Faure, Fil, Forest, Gaudin, Georges Germain, Gernez, Robert Lacoste, Lamarque-Cando, Tony Larue, Marceau Laurent, Max Lejeune, Longequeue, Loustau, Magne, Jean Masse, Lucien Milhau, Jules Moch, Guy Mollet, Pierre Monnerville, Montalat, Eugène Montel, Nègre, Notebart, Pavot, Philibert, Pic, Planeix, Privat, Raust, Regaudie, André Rey, Sauzedde, Schaffner, Spénale, Francis Vals, Var, Emmanuel Véry, Vignaux, Yvon [2 avril 1965] (p. 576).

S'inscrit à ce groupe :

M. Dardé (*J.O.* du 22 février 1966) (p. 1529) [2 avril 1966] (p. 523).

Cesse d'appartenir à ce groupe :

M. Montel (*J.O.* du 22 janvier 1966) (p. 678), [2 avril 1966] (p. 523).

Président : M. Defferre.

MM. Ayme, Raoul Bayou, Paul Béchard, Blancho, Boisson, Boulay, Boutard, Brettes, Cassagne, Chandernagor, Cornette, Couzinet, Darchicourt, Dardé, Darras, Defferre, Dejean, Delmas, Delorme, Denvers, Derancy, Henri Duffaut, Dumortier, Escande, Gilbert Faure, Fil, Forest, Gaudin, Georges Germain, Gernez, Robert Lacoste, Lamarque-Cando, Tony Larue, Marceau Laurent, Max Lejeune, Longequeue, Loustau, Magne, Jean Masse, Lucien Milhau, Jules Moch, Guy Mollet, Pierre Monnerville, Montalat, Nègre, Notebart, Pavot, Philibert, Pic, Planeix, Privat, Raust, Regaudie, André Rey, Sauzedde, Schaffner, Secheer, Spénale, Francis Vals, Var, Emmanuel Véry, Vignaux, Yvon [2 avril 1966] (p. 524).

S'inscrit à ce groupe :

M. Harmant (*J.O.* du 5 octobre 1966) (p. 8749) [4 octobre 1966] (p. 3129).

Cesse d'appartenir à ce groupe :

M. Schaffner (*J.O.* du 24 septembre 1966) (p. 8406) [3 octobre 1966] (p. 3062).

S'apparentent à ce groupe (art. 19 du Règlement.)

MM. Deschizeaux, Pimont [11 décembre 1962] (p. 27).

M. Heder [21 décembre 1962] (p. 192) ; M. Bleuse (*J.O.* du 27 avril 1963) [30 avril 1963] (p. 2721).

MM. Bleuse, Deschizeaux, Héder, Pimont [30 avril 1963] (p. 2722).

MM. Bleuse, Deschizeaux, Héder, Pimont [2 avril 1964] (p. 606).

MM. Bleuse, Deschizeaux, Héder, Pimont [2 avril 1965] (p. 576).

Cesse d'être apparenté à ce groupe :

M. Bleuse (*J.O.* 6 avril 1965) (p. 2716), (A.N. 7 avril 1965) (p. 634).

S'apparentent à ce groupe :

MM. Deschizeaux, Héder, Pimont [2 avril 1966] (p. 524) ; M. Pernock [3 octobre 1966] (p. 3062).

Groupe d'union pour la nouvelle république union démocratique du travail.

(216 membres.)

Président : M. Dusseaulx.

MM. Aizier, Albrand, Ansquer, Bailly, Maurice Bardet, Bas, Bayle, Becker, Becue, François Bénard, Béraud, Berger, Bernasconi, Bignon, Billotte, Bisson, Boinvilliers, Bord, Bordage, Borocco, Boscher, Boulin, Georges Bourgeois, Lucien Bourgeois, Bourges, Bourgoin, Bourgund, Bousseau, Bricout,

Briot, Henri Buot, Cachat, Antoine Caill, René Caille, Calméjane, Capitant, Carter, Catalifaud, Catroux, Chaban-Delmas, Chapalin, Charbonnel, Charié, Edouard Charret, Chérasse, Clerget, Clostermann, Collette, Comte-Offenbach, Coumaros, Damette, Danel, Danilo, Marcel Dassault, Dassié, Degraeve, Delatre, Deliaune, Delong, Delory, Drouot-L'Hermine, Duflot, Dumas, Duperier, Durbet, Durlot, Dusseaulx, Duterne, Duvillard, Ehm, Roger Evrard, Fagot, Fanton, Flornoy, Fossé, Foyer, Frey, Gamel, Gasparini, Georges, Hubert Germain, Godefroy, Goemaere, Gorce-Franklin, de Grailly, Grussenmeyer, Guéna, Guillermin, Guillon, Habib-Deloncle, André Halbout, Hauret, Mme de Hautecloque, MM. Heitz, Herman, Herzog, Hinsberger, Hoffer, Houcke, Marc Jacquet, Jacson, Jamot, Jarrot, Karcher, Kaspereit, Krieg, Kroepfle, La Combe, Lapeyrusse, Laudrin, Laurin, Lavigne, Le Bault de la Morinière, Lecocq, François Le Douarec, René Leduc, Le Gall, Le Goasquen, Lemaire, Lemarchand, Lepage, Lepeu, Lepidi, Le Tac, Le Theule, de Lipkowski, Litoux, Luciani, Macquet, Maillot, Mainguy, de la Malène, Malleville, Marcenet, Marette, Marquand - Gairard, Maurice - Bokanowski, Max-Petit, Maziol, Mer, Meunier, Miossec, Missoffe, Morisse, Arthur Moulin, Nessler, Neuwirth, Noiret, Nou, Nungesser, Jean-Paul Palewski, Pasquini, Peretti, Joseph Perrin, Perrot, Peyrefitte, Peyret, Pezé, Mme Ploux, MM. Poirier, Poncelet, de Poulpiquet, de Préaumont, Prioux, Quentier, Rabourdin, Radius, Raffier, Raulet, Réthoré, Henri Rey, Ribadeau Dumas, René Ribière, Lucien Richard, Arthur Richards, Richet, Risbourg, Ritter, Rivain, Rives-Henrys, Roques, Roux, Ruais, Sabatier, Sagette, Sainteny, Saintout, Salardaine, Sallé, Sanglier, Sanguinetti, Sanson, Schmittlein, Schwartz, Sérafini, Souchal, Taittinger, Terrenoire, Thillard, Thorailler, Tirefort, Tomasini, Toury, Triboulet, Valenet, Louis Vallon, Vanier, Vendroux, Vivien, Voisin, Voyer, Wagner, Weinman, Westphal, Ziller, Zimmermann [11 décembre 1962] (p. 27).

S'inscrivent à ce groupe :

MM. Brousset, Chalopin, Ducap, Fric, Girard, Albert, Gorge, Lathière, Mme Launay, MM. Lecornu, Bernard Rocher, Touret, Tremollières, Tricon [16 janvier 1963] (p. 946) ; M. Cherbonneau (*J.O.* du 25 avril 1963) [30 avril 1963] (p. 2721) ; M. Sérafini (*J.O.* du 1er mai 1963) [30 avril 1963] (p. 2721).

Groupes politiques.

Cessent d'appartenir à ce groupe :

MM. Boulin, Dumas, Foyer, Frey, Habib-Deloncle, Marc Jacquet, Marette, Maurice-Bokanowski, Maziol, Missoffe, Peyrefitte, Sainteny, Triboulet [8 janvier 19631 (p. 353).

Président : M. Dusseaulx (1).

MM. Aizier, Albrand, Ansquer, Bailly, Maurice Bardet, Bas, Bayle, Becker, Bécue, François Bénard, Beraud, Berger, Bernasconi, Bignon, Billotte, Bisson, Boinvilliers, Bord, Bordage, Borocco, Boscher, Georges Bourgeois, Lucien Bourgeois, Bourges, Bourgoin, Bourgund, Bousseau, Bricout, Briot, Brousset, Henri Buot, Cachat, Antoine Caill, René Caille, Calméjane, Capitant, Carter, Catalifaud, Catroux, Chaban-Delmas, Chalopin, Chapalain, Charbonnel, Charié, Edouard Charret, Chérasse, Cherbonneau, Clerget, Clostermann, Collette, Comte-Offenbach, Coumaros, Damette, Danel, Danilo, Marcel Dassault, Dassié, Degraeve, Delatre, Deliaune, Delong, Delory, Drouot-L'Hermine, Ducap, Duflot, Duperier, Durbet, Durlot, Dusseaulx, Duterne, Duvillard, Ehm, Roger Evrard, Fagot, Fanton, Flornoy, Fossé, Fric, Gamel, Gasparini, Georges, Hubert Germain, Girard, Godefroy, Goemaere, Gorce-Franklin, Albert Gorge, de Grailly, Grussenmeyer, Guéna, Guillermin, Guillon, André Halbout, Hauret, Mme de Hautecloque, MM. Heitz, Herman, Herzog, Hinsberger, Hoffer, Houcke, Jacson, Jamot, Jarrot, Karcher, Kaspereit, Krieg, Kroepfle, La Combe, Lapeyrusse, Lathière, Laudrin, Mme Launay, MM. Laurin, Lavigne, Le Bault de la Morinière, Lecocq, Lecornu, François Le Douarec, René Leduc, Le Gall, Le Goasguen, Lemaire, Lemarchand, Lepage, Lepeu, Lepidi, Le Tac, Le Theule, de Lipkowski, Litoux, Luciani, Macquet, Maillot, Mainguy, de la Malène, Malleville, Marcenet, Marquand-Gairard, Max-Petit, Mer, Meunier, Miossec, Morisse, Arthur Moulin, Nessler, Neuwirth, Noiret, Nou, Nungesser, Jean-Paul Palewski, Pasquini, Peretti, Joseph Perrin, Perrot, Peyret, Pezé, Mme Ploux, MM. Poirier, Poncelet, de Poulpiquet, de Préaumont, Prioux, Quentier, Rabourdin, Radius, Raffier, Raulet, Réthoré, Henri Rey, Ribadeau Dumas, René Ribière, Lucien Richard, Arthur Richards, Richet, Risbourg, Ritter, Rivain, Rives-Henrys, Bernard Rocher, Roques, Roux, Ruais, Sabatier, Sagette, Saintout, Salardaine, Sallé, Sanglier, Sanguinetti, Sanson, Schmittlein, Schwartz,

(1) Remplacé par M. Henri Rey [28 mai 1963] (p. 3063).

Groupes politiques.

Souchal, Taittinger, Terrenoire, Thillard, Thorailler, Tirefort, Tomasini, Touret, Toury, Trémollières, Tricon, Valenet, Louis Vallon, Vanier, Vendroux, Vivien, Voisin, Voyer, Wagner, Weinman, Westphal, Ziller, Zimmerman [30 avril 1963] (p. 2721 et 2722).

Cessent d'appartenir à ce groupe :

M. Serafini (*J.O.* 6 mars 1964) (p. 2166), (A.N. 2 avril 1964) (p. 605) ; M. Nou [2 avril 1964] (p. 605).

S'inscrit à ce groupe :

M. Michel Debré [14 mai 1963] (p. 2906).

Président : M. Henry Rey.

MM. Aizier, Albrand, Ansquer, Bailly, Maurice Bardet, Bas, Bayle, Becker, Bécue, François Bénard, Béraud, Berger, Bernasconi, Bignon, Billotte, Bisson, Boinvilliers, Bord, Bordage, Borocco, Boscher, Georges Bourgeois, Lucien Bourgeois, Bourges, Bourgoin, Bourgund, Bousseau, Bricout, Briot, Brousset, Henri Buot, Cachat, Antoine Caill, René Caille, Calméjane, Capitant, Carter, Catalifaud, Catroux, Chaban-Delmas, Chalopin, Chapalain, Charbonnel, Charié, Edouard Charret, Chérasse, Cherbonneau, Clerget, Clostermann, Collette, Comte-Offenbach, Coumaros, Damette, Danel, Danilo, Marcel Dassault, Dassié, Michel Debré, Degraeve, Delatre, Deliaune, Delong, Delory, Drouot-Lhermine, Ducap, Duflot, Duperier, Durbet, Durlot, Dusseaulx, Duterne, Duvillard, Ehm, Roger Evrard, Fagot, Fanton, Flornoy, Fossé, Fric, Gamel, Gasparini, Georges, Hubert Germain, Girard, Godefroy, Goemaere, Gorce-Franklin, Albert Gorge, de Grailly, Grussenmeyer, Guéna, Guillermin, Guillon, André Halbout, Hauret, Mme de Hautecloque, MM. Heitz, Herman, Hinsberger, Hoffer, Houcke, Jacson, Jamot, Jarrot, Karcher, Kaspereit, Krieg, Kroepflé, La Combe, Lapeyrusse, Lathière, Laudrin, Mme Launay, MM. Laurin, Lavigne, Le Bault de la Morinière, Lecocq, Lecornu, François Le Douarec, René Leduc, Le Gall, Le Goasguen, Lemaire, Lemarchand, Lepage, Lepeu, Lepidi, Le Tac, Le Theule, de Lipkowski, Litoux, Luciani, Macquet, Maillot, Mainguy, de la Malène, Malleville, Marcenet, Marquand-Gairard, Max-Petit, Mer, Meunier, Miossec, Morisse, Arthur Moulin, Nessler, Neuwirth, Noiret, Nungesser, Jean-Paul Palewski, Pasquini, Peretti, Joseph Perrin, Perrot, Peyret, Pezé, Mme Ploux, MM. Poirier, Poncelet, de Poulpiquet, de Préaumont, Prioux, Quentier, Rabourdin, Radius, Raffier, Raulet, Réthoré, Henry Rey, Ribadeau Dumas, René Ribière, Lucien Richard, Arthur Richards, Richet, Risbourg, Ritter, Rivain, Rives-Henrys, Bernard Rocher, Roques, Roux, Ruais, Sabatier, Sagette, Saintout, Salardaine, Sallé, Sanglier, Sanguinetti, Sanson, Schmittlein, Schwartz, Souchal, Taittinger, Terrenoire, Thillard, Thorailler, Tirefort, Tomasini, Touret, Toury, Trémollières, Tricon, Valenet, Louis Vallon, Vanier, Vendroux, Vivien, Voisin, Voyer, Wagner, Weinman, Westphal, Ziller, Zimmermann [2 avril 1964] (p. 605 et 606).

S'inscrivent à ce groupe :

M. Orabona [17 avril 1964] (p. 832).

MM. Bertholleau, Hamelin (*J.O.* 1er avril 1965) (p. 2576), (A.N. 2 avril 1965) (p. 576).

Cessent d'appartenir à ce groupe :

M. Guillon (*J.O.* 9 février 1965) (p. 1134), (A.N. 2 avril 1965) (p. 556) ; M. Bourges (*J.O.* 25 mars 1965) (p. 2367), (A.N. 2 avril 1965) (p. 576).

Président : M. Henry Rey.

MM. Aizier, Albrand, Ansquer, Bailly, Maurice Bardet, Bas, Bayle, Becker, Bécue, François Bénard, Beraud, Berger, Bernasconi, Bertholleau, Bignon, Billotte, Bisson, Boinvilliers, Bord, Bordage, Borocco, Boscher, Georges Bourgeois, Lucien Bourgeois, Bourgoin, Bourgund, Bousseau, Bricout, Briot, Brousset, Henri Buot, Cachat, Antoine Caill, René Caille, Calméjane, Capitant, Carter, Catalifaud, Catroux, Chaban-Delmas, Chalopin, Chapalain, Charbonnel, Charié, Edouard Charret, Chérasse, Cherbonneau, Clerget, Clostermann, Collette, Comte-Offenbach, Coumaros, Damette, Danel, Danilo, Marcel Dassault, Dassié, Michel Debré, Degraeve, Delatre, Deliaune, Delong, Delory, Drouot-L'Hermine, Ducap, Duflot, Duperier, Durbet, Durlot, Dusseaulx, Duterne, Duvillard, Ehm, Roger Evrard, Fagot, Fanton, Flornoy, Fossé, Fric, Gamel, Gasparini, Georges, Hubert Germain, Girard, Godefroy, Goemaere, Gorce-Franklin, Albert Gorge, de Grailly, Grussenmeyer, Guéna, Guillermin, André Halbout, Hamelin, Hauret, Mme de Hautecloque, MM. Heitz, Herman, Hinsberger, Hoffer, Houcke, Jacson, Jamot, Jarrot, Karcher, Kaspereit, Krieg, Kroepflé, La Combe, Lapeyrusse, Lathière, Laudrin, Mme Launay, MM. Laurin, Lavigne, Le Bault de la Morinière, Lecoq, Lecornu, François Le Douarec, René Leduc, Le Gall, Le Goasguen, Lemaire, Lemarchand, Lepage, Lepeu, Lepidi, Le Tac, Le Theule, de Lipkowski, Litoux, Luciani, Macquet, Maillol, Mainguy, de la Malène, Malleville, Marcenet, Marquand-Gairard, Max-

Petit, Mer, Meunier, Miossec, Morisse, Arthur Moulin, Nessler, Neuwirth, Noiret, Nungesser, Orabona, Jean-Paul Palewski, Pasquini, Peretti, Joseph Perrin, Perrot, Peyret, Pezé, Mme Ploux, MM. Poirier, Poncelet, de Poulpiquet, de Préaumont, Prioux, Quentier, Rabourdin, Radius, Raffier, Raulet, Réthoré, Henry Rey, Ribadeau Dumas, René Ribière, Lucien Richard, Arthur Richards, Richet, Risbourg, Ritter, Rivain, Rives-Henrys, Bernard Rocher, Roques, Roux, Ruais, Sabatier, Sagette, Saintout, Salardaine, Sallé, Sanglier, Sanguinetti, Sanson, Schmittlein, Schwartz, Souchal, Taittinger, Terrenoire, Thillard, Thorailler, Tirefort, Tomasini, Touret, Toury, Trémollières, Tricon, Valenet, Louis Vallon, Vanier, Vendroux, Vivien, Voisin, Voyer, Wagner, Weinman, Westphal, Ziller, Zimmermann [2 avril 1965] (p. 576).

S'inscrivent à ce groupe :

MM. Frey (*J.O.* 26 septembre 1965) (p. 8544), (A.N. 2 octobre 1965) (p. 3283) ; J.-C. Servan-Schreiber [20 octobre 1965] (p. 3917).

MM. Boulin (*J.O.* du 15 janvier 1966) (p. 432) ; Ithurbide, Pouyade, Rickert, Wapler (*J.O.* du 17 février 1966) (p. 1317) ; Noël (*J.O.* du 26 mars 1966) (p. 2451) ; Sers, Tondut (*J.O.* du 2 avril 1966) (p. 523).

Cessent d'appartenir à ce groupe :

MM. Touret [22 juin 1965] (p. 2356) ; Lathière [11 octobre 1965] (p. 3504) ; Frey, [20 octobre 1965] (p. 3917).

MM. Billotte, Bord, Charbonnel, Michel Debré, Nungesser, Sanguinetti (*J.O.* 10 février 1966) (p. 1163) ; Boulin (*J.O.* 11 février 1966) (p. 1190) ; Gamel (*J.O.* 29 mars 1966) (p. 2552) [2 avril 1966] (p. 523).

Président : M. Henry Rey.

MM. Aizier, Albrand, Ansquer, Bailly, Maurice Bardet, Bas, Bayle, Becker, Bécue, François Bénard (Oise), Beraud, Berger, Bernasconi, Bertholleau, Bignon, Bisson, Boinvilliers, Bordage, Borocco, Boscher, Georges Bourgeois, Lucien Bourgeois, Bourgoin, Bourgund, Bousseau, Bricout, Briot, Brousset, Henri Buot, Cachat, Antoine Caill, René Caille, Calméjane, Capitant, Carter, Catalifaud, Catroux, Chaban-Delmas, Chalopin, Chapalain, Charié, Edouard Charret, Chérasse, Cherbonneau, Clerget, Clostermann, Collette, Comte-Offenbach, Coumaros, Damette, Danel, Danilo, Marcel Dassault, Dassié, Degraeve, Delatre, Deliaune, Delong, Delory, Drouot-L'Hermine, Ducap, Duflot, Duperier, Durbet, Durlot, Dusseaulx, Duterne, Duvillard, Ehm, Roger Evrard, Fagot, Fanton, Flornoy, Fossé, Fric, Gasparini, Georges, Hubert Germain, Girard, Godefroy, Goemaere, Gorce-Franklin, Albert Gorge, de Grailly, Grussenmeyer, Guéna, Guillermin, André Halbout, Hamelin, Hauret, Mme de Hautecloque, MM. Heitz, Herman, Hinsberger, Hoffer, Houcke, Ithurbide, Jacson, Jamot, Jarrot, Karcher, Kaspereit, Krieg, Kroepflé, La Combe, Lapeyrusse, Laudrin, Mme Launay, MM. Laurin, Lavigne, Le Bault de la Morinière, Lecocq, Lecornu, François Le Douarec, René Leduc, Le Gall, Le Goasguen, Lemaire, Lemarchand, Lepage, Lepeu, Lepidi, Le Tac, Le Theule, de Lipkowski, Litoux, Luciani, Macquet, Maillot, Mainguy, de la Malène, Malleville, Marcenet, Marquand-Gairard, Max-Petit, Mer, Meunier, Miossec, Morisse, Arthur Moulin, Nessler, Neuwirth, Gilbert Noël, Noiret, Orabona, Jean-Paul Palewski, Pasquini, Peretti, Joseph Perrin, Perrot, Peyret, Pezé, Mme Ploux, MM. Poirier, Poncelet, de Poulpiquet, Pouyade, de Préaumont, Prioux, Quentier, Rabourdin, Radius, Raffier, Raulet, Réthoré, Henry Rey, Ribadeau Dumas, René Ribière, Lucien Richard, Arthur Richards, Richet, Rickert, Risbourg, Ritter, Rivain, Rives-Henrys, Bernard Rocher, Roques, Roux, Ruais, Sabatier, Sagette, Saintout, Salardaine, Sallé, Sanglier, Sanson, Schmittlein, Schwartz, Sers, Jean-Claude Servan-Schreiber, Souchal, Taittinger, Terrenoire, Thillard, Thorailler, Tirefort, Tomasini, Tondut, Toury, Trémollières, Tricon, Valenet, Louis Vallon, Vanier, Vendroux, Vivien, Voisin, Voyer, Wagner, Wapler, Weinmann, Westphal, Ziller, Zimmermann [2 avril 1966] (p. 524).

Groupes politiques.

S'apparentent à ce groupe (art. 19 du Règlement.)
(17 membres.)

MM. Baudoin, Bérard, Catry, Christiaens, Corniglion-Molinier, Deniau, Didier, Frys, Jacques Hébert, Hoguet, Louis Jacquinot, Lepourry, Jacques Millot, Ahmed Mohamed, Ahmed-Idriss Moussa, Paul Rivière, Ibrahim Saïd [11 décembre 1962] (p. 27).

S'apparentent à ce groupe :

MM. Pezout et Rousselot [16 janvier 1963] (p. 946).

Cessent d'être apparentés à ce groupe :

M. Louis Jacquinot [8 janvier 1963] (p. 353) ; M. Frys (*J.O.* du 2 mars 1963) [30 avril 1963] (p. 2721) ; M. Millot (*J.O.* du 2 avril 1963) [30 avril 1963] (p. 2721).

MM. Baudouin, Bérard, Catry, Christiaens, Corniglion-Molinier, Denian, Didier, Jacques Hébert, Hoguet, Lepourry, Ahmed Mohamed,

Ahmed-Idriss Moussa, Pezout, Paul Rivière, Rousselot, Ibrahim Saïd [30 avril 1963] (p. 2722). M. Cornigion-Molinier [14 mai 1963] (p. 2906).

S'apparentent à ce groupe :

MM. Baudouin, Bérard, Catry, Christiaens, Deniau, Didier, Jacques Hébert, Hoguet, Saïd Ibrahim, Lepourry, Ahmed Mohamed, Ahmed Idriss Moussa, Pezout, Paul Rivière Rousselot, [2 avril 1964] (p. 606).

MM. Baudouin, Bérard, Catry, Christiaens, Deniau, Didier, Jacques Hébert, Hoguet, Saïd Ibrahim, Lepourry, Ahmed Mohamed, Ahmed-Idriss Moussa, Pezout, Paul Rivière, Rousselot [2 avril 1965] (p. 576).

MM. Baudouin, Bérard, Catry, Christiaens, Deniau, Didier, Jacques Hébert, Hoguet, Saïd Ibrahim, Lepourry, Ahmed Mohamed, Ahmed-Idriss Moussa, Pezout, Paul Rivière, Rousselot [2 avril 1966] (p. 524).

GROUPES SCOLAIRES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 19 ; CONSTRUCTION, 6.

GROUPEMENTS AGRICOLES D'EXPLOITATION EN COMMUN.

— Régime fiscal. — *Voy.* BUDGET 1967, 1, art. 12.

GROUPEMENT DES CONTROLES RADIOÉLECTRIQUES.

— en Extrême-Orient. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 65.

GROUPEMENTS DE RECONSTRUCTION. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 60.

GROUPEMENTS MUTUALISTES.

— Régime fiscal des établissements de soins des. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, après art. 55.

GUADALAJARA.

— Convention. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 5.

GUADELOUPE.

— Amnistie. — *Voy.* AMNISTIE, 12.

GUÉRISSEURS. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (II. Médecins et dentistes), 1, 4.

GUERRE DE LA LANGOUSTE. — *Voy.* BUDGET 1964, 1 (Affaires étrangères).

GUERRE DU POULET. — *Voy.* AGRICULTURE, 5.

GUERRE MONDIALE.

— Cinquantenaire de la première. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 42.

GUERRE NUCLÉAIRE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 19.

GUYANE.

Voy. BUDGET 1967, 1 (D. O. M.) ; RAPPORTS D'INFORMATION, 40, 46 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 29 ;

— Amnistie. — *Voy.* AMNISTIE, 12.

— Circonscriptions électorales. — *Voy.* ELECTIONS, 15 et 16.

— Organisation judiciaire. — *Voy.* BUDGET 1965, 1 (Justice).

H

HABITAT RURAL.

— Aide à l'. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 268.

HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ (H. L. M.).

Voy. LOGEMENT, 10 ; BUDGET 1963, 1 Construction et art. 27, 28, 52 ; BUDGET 1963, 3 ; BUDGET 1963, 4 ; BUDGET 1964, 1 (Construction et art. 33, 34) ; BUDGET 1965, 1 (Construction et art. 41, 42) ; BUDGET 1966, 1 (Construction et art. 45, 46) ; BUDGET 1967, 1 (Equipement : Sections commune et III, et art. 42 et 43. — Intérieur et Rapatriés) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), nos 33 et 53.

— Bonification d'intérêts. — *Voy.* BUDGET 1966, 11, art. 42.

— Acquisition d' — par les locataires. — *Voy.* LOGEMENT, 8.

HABITAT RURAL. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Agriculture) ; BUDGET 1964, 1 (Agriculture et Construction) ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Agriculture) ; BUDGET 1967, 1 (Agriculture. — III. Equipement).

HALLES DE PARIS.

— Transfert des — à Rungis. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, article additionnel (p. 1856) ; BUDGET 1966, 2.

HANDICAPÉS PHYSIQUES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), nos 21 et 42.

HAUT-COMMISSARIAT A LA VIEILLESSE.

— Création. — *Voy.* VIEILLESSE, 1.

HAUTE-ARIÈGE.

— Aide aux sinistrés. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 266.

HAUTE COUR DE JUSTICE.

I. — Haute Cour de justice (instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944 modifiée).

Scrutin pour l'élection du Président (M. Lavigne) [4 juin 1963] (p. 3175) ; résultat du scrutin (p. 3178).

Scrutin pour l'élection de deux vice-présidents titulaires et de deux vice-présidents suppléants [6 juin 1963] (p. 3192) ; résultat du scrutin (p. 3200).

Scrutin pour l'élection de sept jurés titulaires et de sept jurés suppléants [12 juin 1963] (p. 3302) ; résultat du scrutin (p. 3306).

Scrutin pour l'élection d'un juré suppléant [18 juin 1963] (p. 3438) ; résultat du scrutin (p. 3527).

Scrutin pour l'élection de deux jurés titulaires (MM. Lecocq et Pierre-Emile Halbout) [15 avril 1964] (p. 762).

II. — Haute Cour de justice (prévue par le titre IX de la Constitution).

Election de douze juges titulaires et de six juges suppléants :

1. — Juges titulaires : résultat du premier tour de scrutin [9 janvier 1963] (p. 434), résultat du second tour de scrutin [9 janvier 1963] (p. 443) ; résultat du troisième tour de scrutin [22 janvier 1963] (p. 1437) ; résultat du quatrième tour de scrutin [22 janvier 1963] (p. 1450) ; résultat du cinquième tour de scrutin [24 janvier 1963] (p. 1629) ; résultat du sixième tour de scrutin [5 février 1963] (p. 2039).

HAUTE COUTURE.

— Industrie. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Industrie).

HAUTE-VOLTA. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 20 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS, 83, (Convention fiscale).

HAUT-RHIN.

— Situation démographique. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 6.

HÉRAULT.

— Aide aux sinistrés. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 265.

— Routes nationales. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 24.

H. L. M. — *Voy.* HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ.

HONGRIE. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 44.

HOPITAL INTERCOMMUNAL DE MONTREUIL. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 175.

HOPITAUX.

Voy. BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1963, 5 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Santé publique) ; BUDGET 1967, 1 (Affaires sociales) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 44.

— Droit d'inscription des pensionnaires des — sur les listes électorales. — *Voy.* ELECTIONS (V), 7.

HORAIRES DE TRAVAIL.

— Aménagement. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 4.

HORAIRES SCOLAIRES.

— Aménagement. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 135.

HOSPICES.

— Baux à ferme. — *Voy.* LOYERS, 2.

HOTELS.

1. — Projet de loi modifiant les rapports entre bailleurs et locataires des immeubles affectés à l'hôtellerie, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 juin 1964 par M. Georges Pompidou, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 943** ; rapport le 16 juin 1964 par M. Pasquini, **n° 982** ; avis le 11 juin 1964, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges par M. André Halbout, **n° 964**. Adoption avec modification en première lecture le 17 juin 1964 (p. 1998). — Projet de loi **n° 225**.

Transmis au Sénat le 18 juin 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 275 (année 1963-1964)** ; rapport le 25 juin 1964 par M. Le Bellegou, **n° 297 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en première lecture le 26 juin 1964. — Projet de loi **n° 128 (année 1963-1964)**.

Loi n° 64-645 du 1er juillet 1964, publiée au *J. O.* du 2 juillet 1964 (p. 5763 et 5764).

DISCUSSION [17 juin 1964] (p. 1980). Entendus : MM. Pasquini, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* André Halbout, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges ;* Palmero, Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

Le développement du tourisme (p. 1980, 1981) ; les charges pesant sur l'hôtellerie française (p. 1980, 1981) ; sa situation défavorisée (*ibid.*) ; l'insuffisance de la durée des baux pour permettre l'amortissement des travaux importants (p. 1981) ; les conditions de remboursement des prêts du Crédit hôtelier (*ibid.*) ; la modernisation nécessaire des équipements hôteliers (p. 1980, 1981) ; les mesures déjà prises en faveur de l'hôtellerie par le Gouvernement dans le domaine du crédit et de la fiscalité (p. 1981); les dispositions du projet prévoyant que le locataire d'un immeuble dans lequel est exploité un hôtel classé de tourisme pourra se passer de l'autorisation du propriétaire pour effectuer un certain nombre de travaux d'équipement et d'amélioration (p. 1980, 1981, 1982) ; le caractère d'ordre public du projet de loi ; l'impossibilité pour les parties d'en modifier éventuellement l'application par des dispositions contractuelles (p. 1981) ; la nécessité de ne pas permettre au propriétaire d'imposer au locataire une augmentation de loyer tenant compte de la plus-value apportée par les travaux à l'immeuble (p. 1980, 1981) ; le versement, en cas d'éviction, au locataire d'une indemnité analogue à celle prévue par les textes en vigueur (p. 1980, 1982).

Art. 1er : *Objet de la loi, Possibilité pour le locataire d'un immeuble dans lequel est exploité un hôtel de tourisme de procéder à certains travaux sans l'autorisation du propriétaire* (p. 1982) ; le recours à une commission paritaire si les travaux affectent le gros œuvre ou entraînent une modification dans la distribution des lieux et en cas de refus du propriétaire (p. 1982) ; amendement de M. Palmero (autorisation des travaux à entreprendre selon la législation du permis de construire) (p. 1982) ; les complications administratives qu'entraînerait l'adoption de l'amendement (*ibid.*) ; la nécessité, dans l'état actuel de la législation, de l'accord des services compétents de l'urbanisme ; l'inutilité de l'amendement (p. 1983) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Anthonioz tendant, avant l'énumération des travaux, à ajouter l'adverbe « notamment » (p. 1983) ; le caractère limitatif de l'énumération des travaux d'équipement ou de modernisation figurant dans l'amendement ; le contentieux qu'entraînerait l'adoption de l'amendement de M. Anthonioz (p. 1983) ; l'incompatibilité existant entre la disposition de l'article inscrivant l'équipement sanitaire parmi les travaux ne nécessitant pas l'accord du propriétaire et celle interdisant de modifier la distribution des lieux sans l'accord du propriétaire (p. 1983); retrait de l'amendement de M. Anthonioz (*ibid.*) ; amendement de M. Palmero tendant à ajouter à l'énumération des travaux « l'aménagement des cuisines et offices et la construction de piscines » (p. 1983) ; la rareté probable de l'installation de piscines dans des immeubles actuellement affectés à l'usage d'hôtelleries (p. 1984) ; l'application éventuelle des dispositions de l'article à la construction d'installations sanitaires sur des terrains affectés au camping appartenant à certains hôtels (p. 1984) ; l'application limitée du projet de loi à l'hôtellerie (*ibid.*); adoption de l'amendement de M. Palmero (*ibid.*) ; amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission, et de M. de Grailly (autorisation du propriétaire pour les travaux entraînant une modification dans la distribution des lieux ou affectant le gros œuvre de l'immeuble (p. 1984) ; le caractère exorbitant du droit commun de la création d'une commission spéciale chargée de statuer sur les litiges opposant propriétaire et hôtelier locataire à propos de travaux affectant la distribution des lieux ou le gros œuvre de l'immeuble (p. 1984) ; amendement de M. de Grailly (exécution des travaux entraînant une modification dans la distribution des lieux ou affectant le gros œuvre sous la surveillance de l'architecte désigné par le propriétaire de l'immeuble) (p. 1984) ; la dérogation au droit commun des rapports entre locataire et propriétaire instituée par l'article ; la nécessité d'une application restrictive de la loi (p. 1984) ; l'avantage présenté par la surveillance de l'architecte du propriétaire (p. 1985) ; les risques de conflit entre cet architecte et celui choisi par le locataire (*ibid.*) ; l'intention du Gouvernement de composer de techniciens la commission paritaire à laquelle sera soumis le désaccord entre le propriétaire et l'hôtelier locataire (p. 1985); la possibilité de voies de recours (*ibid.*) ; la modification dans la distribution des lieux risquant d'être entraînée par l'exécution de travaux pouvant être faits sans l'accord du

Hôtels

propriétaire (p. 1985, 1986) ; reprise de la discussion (p. 1990) ; amendement du Gouvernement (appel des décisions des commissions prévues dans l'article) (p. 1990) ; amendement de M. Anthonioz (autorisation du propriétaire pour les seuls travaux affectant le gros œuvre de l'immeuble) (p. 1990) ; la nécessité de l'accord du propriétaire ou à défaut de l'avis favorable de commissions dont la composition et le fonctionnement seront fixés par décret lorsque les travaux affectent le gros œuvre de l'immeuble (p. 1991) ; adoption de l'amendement de M. Anthonioz ; en conséquence, les amendements de la Commission et de M. de Grailly sont sans objet (p. 1991) ; la nature et la composition des commissions chargées de donner un accord dans le cas où le propriétaire ferait obstacle à l'exécution des travaux touchant le gros œuvre ; l'intention du Gouvernement de faire appel à des techniciens pour composer ces commissions (p. 1991) ; et de permettre les voies de recours contre leurs décisions (p. 1991, 1992) ; les imprécisions d'ordre juridique contenues dans le texte notamment quant à la nature et aux conditions d'exercice des voies de recours (p. 1992) ; l'intention du Gouvernement de retirer son amendement relatif aux voies de recours au profit d'un article nouveau inséré après l'article 4 décidant que les contestations concernant l'application de la loi seront jugées conformément aux dispositions du décret de 1953 relatif aux baux commerciaux (p. 1993) ; les garanties exigées par la caisse centrale de Crédit hôtelier ; le nantissement pouvant être fait sur le fonds de commerce ; l'exclusion de toute hypothèque (p. 1992) ; retrait de l'amendement du Gouvernement (p. 1993) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : *Notification des travaux au propriétaire* (p. 1993) ; amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission, et de M. de Grailly tendant à joindre à la notification un plan d'exécution et un devis descriptif et estimatif des travaux projetés (p. 1993) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Interdiction pendant neuf ans de toute majoration de loyer fondée sur l'amélioration apportée à l'immeuble* par les travaux mentionnés à l'article premier (p. 1993) ; amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission, et de MM. de Grailly et Krieg (interdiction de toute majoration des loyers pendant une durée de dix-huit ans à compter de l'achèvement des travaux) (p. 1993) ; amendement de M. Laurin (majoration de loyer interdite pendant la durée du bail en cours et celle du bail renouvelé sans fixation de durée maximum) (*ibid.*) ; amendement de M. André Halbout, au nom de la Commission de la production, tendant dans l'expression « pour une durée maximum de neuf ans » à supprimer le mot « maximum » (*ibid.*) ; amendement de M. Anthonioz (durée de douze années à compter de l'exécution des travaux) ; amendement de M. André Halbout, au nom de la Commission de la production, tendant après les mots « neuf ans », à ajouter les mots « à compter de l'expiration du délai d'exécution visé à l'article 2 » (p. 1993) ; la fixation souhaitable des délais en fonction de la durée normale de l'amortissement des travaux (p. 1993, 1994) ; la suppression souhaitable de tous délais et l'application du droit commun, c'est-à-dire de la convention conclue entre les parties (p. 1994) ; retrait du premier amendement de la Commission de la production (p. 1994) ; la nécessité de ne pas permettre au propriétaire de majorer un loyer du fait de l'incorporation à l'immeuble des investissements effectués par le locataire (p. 1994) ; le problème posé par la période pendant laquelle cette majoration sera interdite (p. 1994, 1995) ; la discrimination risquant d'être établie entre les hôteliers selon qu'ils seront, au moment de la promulgation de la loi, en cours de période de bail, plus ou moins entamée (p. 1995) ; la nécessité de ne pas imposer de délais trop longs et de ne pas décourager les propriétaires de continuer à investir dans l'hôtellerie (p. 1995) ; le ralentissement de la modernisation des hôtels risquant d'être entraîné à défaut de la fixation d'une durée forfaitaire (p. 1995) ; retrait de l'amendement de la Commission des lois (p. 1996) ; retrait de l'amendement de M. Laurin (*ibid.*) ; l'amendement de la Commission des lois est repris par M. Cermolacce, au nom du groupe communiste, et par M. Gaudin, au nom du groupe socialiste (*ibid.*) ; rejet (*ibid.*) ; reprise de l'amendement de M. Laurin par M. Gaudin, au nom du groupe socialiste (*ibid.*) ; rejet (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de M. Anthonioz (*ibid.*) ; le deuxième amendement de la Commission de la production devient un sous-amendement à l'amendement de M. Anthonioz (p. 1996) ; adoption (*ibid.*); adoption de l'article 3 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 4 : *Restitution des lieux, Versement au locataire d'une indemnité selon les dis-*

positions de l'article 8 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1963 (p. 1996) ; amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission, et de M. de Grailly, tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 1996) ; amendements de M. Anthonioz et du Gouvernement ayant le même objet (p. 1996) ; les dispositions de l'amendement de la Commission tenant compte de l'amortissement des travaux pour calculer l'indemnité que le propriétaire sera tenu de verser à l'hôtelier en cas de refus de renouvellement du bail (p. 1996) ; l'économie de l'amendement de M. Anthonioz précisant qu'en cas de non-renouvellement du bail, le propriétaire ne pourra pas exiger la remise en état des lieux (p. 1996, 1997) ; la nécessité de ne pas imposer au locataire de payer deux fois les travaux de modernisation : une première fois par l'amortissement de l'emprunt contracté et une seconde fois, sous forme d'augmentation de loyer ; la nécessité par contre de ne pas demander au propriétaire, à qui les travaux ont été imposés, de payer deux fois une indemnité (p. 1997) ; le versement au locataire évincé d'une indemnité de droit commun selon les textes en vigueur, compte tenu des améliorations apportées à l'hôtel (p. 1997) ; la combinaison de l'amendement de la Commission et de celui de M. Anthonioz réalisée par la rédaction du texte du Gouvernement (p. 1997) ; la prise en considération par ce texte spécialement de la plus-value apportée au fonds par l'exécution des travaux mentionnés à l'article premier (p. 1997) ; retrait de l'amendement de M. Anthonioz (*ibid.*) ; le versement souhaitable à l'hôtelier locataire de deux indemnités distinctes : une indemnité d'éviction réglementée par le décret de 1953 et une indemnité dégressive, allouée au titre des améliorations apportées à l'immeuble (p. 1998) ; rejet de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; en conséquence, l'amendement devient l'article 4 (*ibid.*).

Après l'Art. 4 : article additionnel du Gouvernement (*Jugement des contestations relatives à l'application de la loi*) (p. 1998) ; le caractère non suspensif des contestations concernant l'exécution des travaux mentionnés à l'article premier (p. 1998) ; adoption de l'article additionnel du Gouvernement (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Anthonioz, Boisson, Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Couderc, Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Gaudin, de Grailly, André Halbout, *Rapporteur pour avis ;* Jaillon, Laurin, Palmero, Pasquini, *Rapporteur.*

Hôtels

2. — Projet de loi relatif à la constatation et à la répression des délits en matière de publicité et de prix des hôtels et restaurants, présenté à l'Assemblée Nationale le 14 juin 1966 par M. Dumas, Secrétaire d'Etat, chargé des relations avec le Parlement (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1919** ; rapport le 23 juin 1966 par M. Krieg, **n° 1975.** Adoption le 28 juin 1966. — Projet de loi **n° 544.**

Transmis au Sénat le 29 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 286 (année 1965-1966)** ; rapport le 24 novembre 1966 par M. Garet, **n° 47 (année 1966-1967).** Adoption avec modifications le 30 novembre 1966. — Projet de loi **n° 15 (année 1966-1967).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 1er décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2204** ; rapport le 13 décembre 1966 par M. Krieg, **n° 2246.** Adoption définitive le 15 décembre 1966. — Projet de loi **n° 633.**

Loi n° 66-965 du 26 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 27 décembre 1966 (p. 11429 et 11430).

DISCUSSION [27 juin 1966] (p. 2401). Entendu : M. Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

Retrait de l'ordre du jour, à la demande du Gouvernement (p. 2401).

DISCUSSION [28 juin 1966] (p. 2417). Entendus : MM. Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Jaillon, Anthonioz, Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

Le décret du 13 juin réglementant le classement et les prix des hôtels et restaurants de tourisme (p. 2417) ; la déclaration annuelle au Commissariat au Tourisme des prix pratiqués par les exploitants de ces

Hôtels

hôtels ; l'obligation de délivrer une note aux clients ; les amendements votés par la Commission des lois et qui se substituent en totalité aux décisions du texte du Gouvernement ; l'opposition de la Commission à l'extension du champ d'application des ordonnances de 1945 ; l'aggravation considérable des sanctions résultant du projet (p. 2418) ; le caractère abusif de ce dernier ; l'opportunité de son retrait ; son dépôt tardif ; l'inutilité de textes répressifs nouveaux ; le caractère choquant des peines d'emprisonnement prévues (p. 2418).

Intervention de M. Dumas, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ; (p. 2417) : l'action menée par le Gouvernement en faveur du tourisme ; la garantie offerte aux touristes par le présent projet ; l'objectif de la fixation des prix sans surprise ; les réformes destinées à combler les lacunes de la législation ; la défense nécessaire des chefs d'entreprises hôtelières contre une minorité d'entre eux qui font un tort considérable à la profession ; la nécessité pour le touriste de connaître à l'avance le prix qui sera pratiqué dans l'établissement dont il sera le client (p. 2418, 2419) ; le problème des prix bloqués pour les hôtels dits de « préfecture » ; les mesures prises par le Gouvernement en faveur de l'hôtellerie ; le but du projet ; la sanction des hôteliers qui ne pratiqueraient pas les prix inscrits dans l'annuaire du tourisme français.

Art. 1er : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; la correctionnalisation des infractions ; la préférence de la Commission pour le maintien du régime des contraventions ; le choix à opérer entre le système proposé par le Gouvernement et celui élaboré par la Commission ; la discrimination peu souhaitable entre les différentes sortes de commerçants (p. 2420) ; le recours aux agents du service du contrôle économique ; les complications apportées par l'amendement de la Commission ; l'aggravation excessive de la répression des infractions qui en résulterait, notamment en cas de cumul d'infractions bénignes ; adoption de l'amendement de la Commission, dont le texte devient l'article premier (p. 2421).

Art. 2 : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 2 (p. 2422).

Art. 3 : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article est supprimé (*ibid.*).

Art. 4 : adoption (*ibid.*).

Titre : la Commission propose de rédiger comme suit le titre : « Projet de loi relatif à la constatation et à la répression des infractions en matière de publicité et de prix des hôtels et restaurants » ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2422).

Orateurs : MM. Anthonioz, Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Relations avec le Parlement ;* Jaillon, Krieg, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [15 décembre 1966] (p. 5574). Entendus : MM. Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République* ; Anthonioz, Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

La correctionnalisation des infractions commises par les hôteliers et restaurateurs en matière de publicité et de prix (p. 5574, 5575) ; le retour de la Commission des lois au principe de la contravention ; la reprise par le Sénat de la quasi-totalité du texte proposé par le Gouvernement dans le projet de loi sous réserve de la suppression des peines d'emprisonnement (p. 5574) ; les conséquences du blocage des prix hôteliers (p. 5575) ; les prévisions d'aménagement des prix pratiqués par les hôtels non homologués ; les prix annoncés au mois de septembre dernier par les hôteliers pour l'année 1967 (p. 5576) ; intervention de M. Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement* (p. 5575 à 5577) ; le désir du Gouvernement de favoriser la relance du Tourisme ; la publication d'un annuaire officiel du tourisme ; la nécessité de sanctions éventuelles ; la proscription des peines de prison ; l'extension au domaine de la publicité des prix des compétences et procédures déjà admises en matière de prix eux-mêmes ; la nécessité d'éviter le cumul des peines ; le problème du blocage des prix ; la mise en place indispensable d'un mécanisme de publicité des prix.

Art. 1er (p. 5577) : amendement de M. Anthonioz (nouvelle rédaction de l'article) ; rejet ; adoption de l'article.

Art. 2 : amendement de M. Anthonioz tendant à supprimer l'article ; rejet ; adop-

tion de l'article ; adoption de l'ensemble du projet de loi.

Orateurs : MM. Anthonioz, Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Krieg, *Rapporteur.*

3. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 34 de l'ordonnance n° 58-1298 du 23 décembre 1958 interdisant l'exploitation des hôtels et établissements assimilés par certains condamnés, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 novembre 1966 par M. Lavigne (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2161.**

4. — Proposition de loi tendant à permettre l'équipement normal des hôtels de tourisme, présentée à l'Assemblée Nationale le 14 décembre 1966 par M. Ansquer (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2267.**

Voy. aussi : LOYERS, 20; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 34 (Protection des locataires).

HOTELS DE TOURISME.

— Taxe de la T. V. A. applicable aux. — *Voy.* IMPÔTS (III. Impôts indirects), 3.

HOTELS ET MEUBLÉS.

— Mesures de protection en faveur des locataires. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 34.

HOTELLERIE.

Voy. BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1963, 4 (Travaux publics et Transports, I) ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 (Travaux publics et Transports. I. — Services du Premier Ministre, X) ; BUDGET 1966, 1 (Services du Premier Ministre, X) ; BUDGET 1967, 1 (Services du Premier Ministre, V).

— Allégement des charges fiscales de l'. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 186.

HUIT MAI 1965.

— Respect du décret déclarant le 8 mai 1965 jour férié. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 177.

HYDRAULIQUE.

— Equipement. — *Voy.* EAUX, 1.

HYDROCARBURES.

Voy. DOUANES, 46.

— Accord franco-algérien. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 64.

— Fonds de soutien aux. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Art. 4 et Comptes spéciaux du Trésor); BUDGET 1964, 1 (Art. 12 et Comptes spéciaux du Trésor) ; BUDGET 1965, 1 (Art. 19 et Comptes spéciaux du Trésor) ; BUDGET 1966 (Art. 21 et Comptes spéciaux du Trésor) ; BUDGET 1967, 1 (Comptes spéciaux du Trésor).

— Personnel des sociétés de recherches. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 262.

— Pollution des eaux de la mer par les. — *Voy.* EAUX, 4.

HYPOTHÈQUE JUDICIAIRE. — *Voy.* CODE CIVIL, 4.

I

ILES DE RÉ, OLÉRON, NOIRMOUTIER. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

IMMEUBLES.

1. — Proposition de loi tendant à étendre aux villes de plus de 25.000 habitants les dispositions de la loi n° 57-746 du 4 juillet 1957 rendant obligatoire l'installation d'un dispositif d'ouverture automatique dans les immeubles affectés à l'habitation, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 octobre 1963 par M. Vivien (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 607**; rapport le 8 décembre 1964 par M. Hoguet, **n° 1220.**

2. — Projet de loi fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1074**; rapport le 8 avril 1965 par M. Zimmermann, **n° 1311.** Adoption le 27 avril 1965 (p. 842). — Projet de loi **n° 319.**

Transmis au Sénat le 29 avril 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 145 (année 1964-1965)**; rapport le 1er juin 1965 par M. Voyant, **n° 178 (année 1964-1965).** Adoption avec modification le 8 juin 1965. — Projet de loi **n° 80 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 10 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1437**; rapport le 15 juin 1965 par M. Zimmermann, **n° 1454.** Adoption avec modification en deuxième lecture le 15 juin 1965 (p. 2144). — Projet de loi **n° 360.**

Transmis au Sénat le 17 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 224 (année 1964-1965)**; rapport le 17 juin 1965 par M. Voyant, **n° 236 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en deuxième lecture le 22 juin 1965. — Projet de loi **n° 101 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1498**; rapport le 24 juin 1965 par M. Zimmermann, **n° 1521.** Adoption définitive en troisième lecture le 26 juin 1965 (p. 2604). — Projet de loi **n° 384.**

Loi n° 65-557 du 10 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 11 juillet 1965 (p. 5950).

DISCUSSION [22 avril 1965] (p. 817). **Entendus** : MM. Foyer, *Garde des Sceaux ;* **Zimmermann,** *Rapporteur de la Commission des lois.*

Le développement historique de la copropriété (p. 817, 818) ; son essor actuel (p. 817) ; les lacunes de la législation en vigueur et notamment de la loi du 28 juin 1938 (p. 817, 818) ; la protection des droits individuels des copropriétaires (p. 818, 820); les clauses compromissoires (p. 818) ; les conséquences du blocage des loyers (p. 817,

818) ; l'accession à la propriété (p. 817, 818, 820) ; la personnalité civile du syndicat de copropriétaires (p. 819) ; l'acquisition et l'aliénation des parties communes (p. 819) ; le fonctionnement des assemblées générales de copropriétaires (p. 819) ; le problème des charges (*ibid.*) ; la mission du syndic (*ibid.*); le conseil syndical (*ibid.*) ; les crédits H.L.M. (p. 820, 821) ; l'opération d'aménagement dite de « la Défense » (p. 820) ; la spéculation immobilière (p. 820, 821).

CHAPITRE 1er : *Définition et organisation de la copropriété.*

Art. 1er : *Domaine d'application de la loi* (p. 821) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et MM. Coste-Floret, Peretti et Dejean tendant à insérer, après les mots : « immeuble bâti », les mots : «... ou groupe d'immeubles bâtis... » ; adoption de l'amendement (p. 821) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) adoption de l'amendement ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (suppression du troisième alinéa) adoption (p. 821) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : *Les parties privatives* (p. 821) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, substituant aux deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième alinéas un nouvel alinéa ; adoption de l'amendement (p. 822) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 2 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (parties communes) sous-amendement de M. Collette (nouvelle rédaction du deuxième alinéa du texte proposé) rejet du sous-amendement (p. 822) ; sous-amendement de MM. Collette et Dejean (nouvelle rédaction du troisième alinéa du texte proposé) (p. 823) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Les parties communes, régime juridique* (p. 823) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 3 (p. 823).

Après l'Art. 3 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (parties communes, quotes-parts) ; adoption de l'amendement (p. 824) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (les parties communes, interdiction de partage ou de licitation séparés) ; sous-amendement de M. Collette ; adoption du sous-amendement (p. 824) ; adoption de l'amendement ainsi modifié ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (les cloisons mitoyennes) ; adoption de l'amendement (p. 824). Immeubles

Art. 4 : *Le règlement de copropriété* (p. 824) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois et M. Collette (nouvelle rédaction du début de l'article) ; adoption de l'amendement ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) (p. 825) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : *Les droits des copropriétaires* (p. 825) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 5 (p. 825).

Art. 6 : *La répartition des charges* (p. 825); amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 6 (p. 825).

Art. 7 : *La révision de la répartition des charges* (p. 825) ; amendement de M. Barbet et plusieurs de ses collègues ; rejet ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; sous-amendement de M. Doize et plusieurs de ses collègues (p. 826) ; rejet ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 826) ; amendement de pure forme de M. Zimmermann, au nom de la Commission (p. 826) ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 7 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 8 : *La force obligatoire du règlement de copropriété* (p. 826) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 8 (p. 826).

Art. 9 : *Le syndicat* (p. 826) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article); adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 9 ; deux amendements présentés par M. Zimmermann, au nom de la Commission, deviennent sans objet (p. 826).

Art. 10 : *Le syndicat et les actions en justice ;* adoption (p. 827).

Art. 11 : *La responsabilité du syndicat*

Immeubles

(p. 827) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; deux sous-amendements de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois ; le premier, tendant à insérer après les mots « peut acquérir », les mots « à titre onéreux ou gratuit » ; adoption du sous-amendement (p. 827) ; le deuxième complétant le dernier alinéa du texte proposé ; adoption ; adoption de l'amendement ainsi modifié dont le texte devient l'article 11 (*ibid.*).

CHAPITRE II : *Administration de la copropriété.*

Art. 12 : *Le syndic* (p. 827) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du deuxième alinéa) ; adoption ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois complétant le troisième alinéa ; adoption (p. 827) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvel alinéa) adoption de l'amendement (p. 827) ; adoption de l'article 12 ainsi modifié (p. 828).

Art. 13 : *Les fonctions du syndic* (p. 828) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission (nouvel alinéa) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du deuxième alinéa) ; adoption de l'amendement (p. 828) ; amendement de M. Collette complétant le deuxième alinéa ; retrait (p. 828) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du troisième alinéa) (p. 828) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction (p. 829) ; adoption de l'article 13 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 14 : *Les garanties pour le recouvrement des charges* (p. 829) ; amendement du Gouvernement ; adoption ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption (p. 829) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois substituant au mot « liquides », le mot « exigibles » ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 14 ainsi modifié (p. 829).

Après l'Art. 14 : deux amendements pouvant être soumis à discussion commune, le premier, présenté par M. Collette (mutation à titre onéreux d'un lot) ; le deuxième, présenté par M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (p. 829) ; sous-amendement du Gouvernement à l'amendement de M. Collette (p. 830) ; ce sous-amendement se substitue à l'amendement de la Commission ; le sous-amendement du Gouvernement est adopté ; adoption de l'amendement de M. Collette ainsi modifié (p. 830) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (insertion d'un nouvel article) (p. 830) ; retrait de cet amendement (p. 831).

Art. 15 : *Le conseil syndical* (p. 831) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (substituer au deuxième alinéa trois nouveaux alinéas) ; adoption de l'amendement (p. 831) ; adoption de l'article 15 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 16 : *L'assemblée générale* (p. 831) ; amendement de M. Fossé ; l'amendement n'est pas soutenu ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (après les mots : « le syndic », insérer les mots : « son conjoint ») ; adoption de l'amendement (p. 831) ; adoption de l'article 16 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 17 : *La représentation des lots* (p. 831) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction (p. 832) ; amendement de MM. Zimmermann, au nom de la Commission des lois et Collette ; adoption (p. 832) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 832).

Art. 18 : *Les décisions prises à la majorité relative* (p. 832) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article); adoption ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvel alinéa) ; adoption ; adoption de l'article 18 ainsi modifié (p. 832).

Art. 19 : *Les décisions prises à la majorité absolue* (p. 832) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption de l'amendement (p. 832); amendement de M. Delachenal (nouvelle rédaction du troisième alinéa (c) ; rejet (p. 833) ; deux amendements présentés par M. Fossé, le premier supprimant à la fin du cinquième alinéa « d » les mots : « où à la cession de droits de mitoyenneté », le deuxième tendant à supprimer le sixième alinéa « e » ; ces amendements ne sont pas soutenus (p. 833) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvel alinéa après le sixième alinéa « e ») ; adoption (p. 833) ; adoption de l'article 19 ainsi modifié (p. 833).

Art. 20 : *Les décisions prises à la double*

majorité (p. 833) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa); adoption de l'amendement (p. 833) ; amendement de M. Fossé (nouvel alinéa après le quatrième alinéa (c) ; reprise de l'amendement par la Commission (p. 833) ; adoption de l'amendement (p. 833) ; amendement de M. Delachenal (nouvel alinéa après le quatrième alinéa « c») ; retrait ; amendement de M. Collette (suppression du dernier alinéa) (p. 833) ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article 20 ainsi modifié (p. 834).

Art. 21 : *Autorisation des assemblées spéciales* (p. 834) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant à la suppression de l'article (p. 834) ; adoption ; en conséquence l'article est supprimé (p. 834).

Art. 22 : *Les syndicats secondaires* (p. 834) ; amendement de M. Collette (nouvel alinéa) ; adoption (p. 835) ; adoption de l'article 22 ainsi complété (p. 835).

Art. 23 : *La scission des copropriétés* (p. 835) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 23 ; amendement du Gouvernement (unions des sociétés de construction et des syndicats coopératifs) (p. 835) ; adoption (*ibid.*).

CHAPITRE III : *Améliorations, additions de locaux privatifs et exercice du droit de surélévation.*

Art. 24 : *Les travaux d'amélioration, Procédure* (p. 835) ; amendement de M. Lolive et plusieurs de ses collègues ; rejet ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Massot tendant, après le mot : « avantages », à insérer les mots : « effectifs et directs » ; rejet de l'amendement (p. 835) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Pierre Bas ; le deuxième par le Gouvernement (travaux d'amélioration affectant les parties communes) (p. 836) ; sous-amendement de M. de Grailly à l'amendement de M. Pierre Bas ; adoption du sous-amendement (p. 838) ; adoption de l'amendement ainsi modifié (p. 838); l'amendement du Gouvernement devient sans objet ; adoption de l'article 24 ainsi modifié (p. 838).

Art. 25 : *L'obligation de subir les travaux* (p. 838) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et de M. Dejean (nouvelle rédaction de la fin de cet article) ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 25 ainsi modifié (p. 838).

Immeubles

Art. 26 : *Répartition des charges en cas d'améliorations* (p. 838) ; amendement de M. Pierre Bas tendant à compléter l'article par deux nouveaux alinéas ; adoption de l'amendement (p. 839) ; adoption de l'article 26 ainsi complété (*ibid.*).

Art. 27 : *Possibitité de paiement par annuités* (p. 839) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois et M. Delachenal (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption ; amendement de M. Collette ; rejet ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvel alinéa) ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article 27 ainsi modifié (p. 839).

Art. 28 : *Les travaux somptuaires* (p. 840); amendement de pure forme de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois et M. Coste-Floret (nouvelle rédaction du début de l'article) ; adoption ; adoption de l'article 28 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 29 : *Les surélévations* (p. 840) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; rejet ; adoption de l'article 29 (p. 840).

Art. 30 : *Travaux d'amélioration, Indemnisation du préjudice* (p. 840) ; adoption (*ibid.*).

Art. 31 : *Réserve des droits accessoires* (p. 840) ; amendement de coordination de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois ; adoption ; adoption de l'article 31 ainsi modifié (p. 840).

CHAPITRE IV : *Reconstruction.*

Art. 32 : *La décision de reconstruction ;* adoption (p. 841).

Art. 33 : *Améliorations accompagnant ta reconstruction ; adoption* (p. 841).

Art. 34 : *Régime des indemnités en cas de sinistre ;* adoption (p. 841).

Art. 35 : *Régime de ta non-reconstruction;* adoption (p. 841).

CHAPITRE V : *Dispositions d'ordre général.*

Art. 36 : *Actions en justice, détais* (p. 841); amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois et M. Peretti substituant aux mots : « quatre mois », les mots : « deux mois » ; adoption (p. 841) ; amendement de M. Bustin et plu-

Immeubles

sieurs de ses collègues ; rejet ; adoption de l'article 36 ainsi modifié (p. 841).

Art. 37 : *Date d'application de la loi, Dispositions d'ordre public* (p. 841) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 37 (p. 841).

Après l'Art. 37 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (transformation des organisations syndicales existantes) ; adoption (p. 842).

Art. 38 : *Conformité des règlements de copropriété à la loi* (p. 842) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de cet amendement dont le texte devient l'article 38 (p. 842).

Art. 39 : *Règlements d'administration publique* (p. 842) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois ; adoption ; adoption de l'article 39 ainsi modifié (p. 842).

Art. 40 :*Abrogation des dispositions en vigueur* (p. 842) ; adoption (*ibid.*).

Explications de vote : Vote favorable du groupe socialiste et du groupe communiste ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 842).

Orateurs : MM. Pierre Bas, Boscher, Bustin, Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Collette, Dejean, Delachenal, Doize, Fanton, Foyer, *Garde des Sceaux ;* de Grailly, Lolive, Rousselot, Mme Thome-Patenôtre, M. Zimmerman, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE

[15 juin 1965] (p. 2136). Entendu : M. Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

L'adoption par la Commission des lois constitutionnelles de la plupart des modifications apportées par le Sénat (p. 2137).

Art. 2 *bis* à 3 *bis;* adoption (p 2137).

Art. 5 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois tendant à supprimer le deuxième alinéa (p. 2137) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2137).

Art. 6 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois tendant à supprimer les deux derniers alinéas ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2138).

Après l'Art. 6 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (répartition des charges) ; sous-amendement de M. Zimmermann ; adoption de ce sous-amendement ; adoption de l'amendement de la Commission ainsi complété (p. 2138).

Art. 7 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre, pour le premier alinéa, le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 2138); sous-amendement de M. Zimmermann tendant à substituer à la fin du texte proposé, aux mots : « du premier alinéa de l'article précédent », les mots : « de l'article 6 » ; adoption du sous-amendement (p. 2139) ; et de l'amendement ainsi modifié ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant, après le premier alinéa de l'article 7, à insérer un nouvel alinéa (alinéa 2 de l'article 7 du texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture); retrait (p. 2139) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; adoption ; adoption de l'article, ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 8 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; adoption (p. 2139).

Art. 11 (p. 2139) ; adoption (p. 2140).

Art. 12 : adoption (p. 2140).

Art. 13 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel alinéa après le quatrième alinéa ; adoption ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant à une nouvelle rédaction du dernier alinéa ; adoption ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 2140).

Art. 14 : adoption (p. 2140).

Art. 14 *bis* : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la deuxième phrase); adoption (p. 2141) ; adoption de l'article, ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 15 et 16 : adoption (p. 2141).

Art. 19 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois constitutionnelles, tendant à insérer, après le sixième alinéa, un nouvel alinéa, adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; sous-amendement de M. Zimmermann, (p.

2141) ; tendant, dans le texte proposé pour l'alinéa « f », après le mot : «... charges... » à insérer les mots «... visées à l'alinéa premier de l'article 6 ci-dessus » ; adoption du sous-amendement, de l'amendement ainsi complété et de l'article, ainsi modifié (p. 2141).

Art. 20 : adoption (p. 2141).

Art. 22 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; rejet (p. 2142) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 23 et 23 *bis* ; adoption (p. 2142).

Art. 24 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Brousset tendant à reprendre, pour le premier alinéa, le texte adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture ; adoption ; amendement de M. Zimmermann tendant à supprimer le quatrième alinéa ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du dernier alinéa) ; adoption (p. 2143) ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 2142).

Art. 26 : adoption (*ibid.*).

Art. 27 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Krieg (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 2142).

Art. 30 : adoption (p. 2143).

Art. 36 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant à faire précéder le deuxième alinéa, du membre de phrase suivante : « Toutefois, et sous réserve des dispositions de l'article 7 ci-dessus... » ; retrait ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le dernier alinéa ; adoption ; adoption de l'article 36, ainsi modifié (p. 2143).

Art. 37 *ter* : amendement de M. Zimmermann tendant à supprimer l'article ; retrait ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article 37 *ter*) ; adoption de l'amendement, dont le texte devient l'article 37 *ter* (p. 2143).

Deuxième délibération à la demande du Gouvernement (p. 2143).

Art. 36 (p. 2144) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi complété ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2144). Immeubles

Orateurs : MM. Brousset, Foyer, *Garde des Sceaux ;* Pillet, Zimmermann, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [26 juin 1965] (p. 2602). Entendu : M. Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

La Commission des lois propose à l'Assemblée d'adopter le texte voté par le Sénat en deuxième lecture.

Art. 7, 13, 14 *bis*, 19, 24, 27 et 36 ; adoption (p. 2603, 2604).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2604).

3. — Proposition de loi destinée à compléter le titre V de la loi du 28 juin 1938 relatif aux sociétés de construction, présentée au Sénat le 26 novembre 1964 par M. Molle (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 46 (année 1964-1965)** ; rapport le 25 mai 1965 par M. Delalande, **n° 169 (année 1964-1965).** Adoption le 8 juin 1965 sous le titre : « *Proposition de loi tendant à compléter le chapitre premier de la loi du 28 juin 1938 tendant à régler le statut de la copropriété des immeubles divisés en appartements* ». — Proposition de loi **n° 81 (année 1964-1965).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 8 juin 1965 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1430.**

4. — Proposition de loi tendant à réparer les dommages résultant des servitudes *non aedificandi* frappant les terrains situés en bordure des routes et des autoroutes, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1965 par M. René Ribière (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1514.**

5. — Proposition de loi tendant à organiser et à faciliter la « vente immobilière à tempérament », présentée à l'Assemblée Nationale le 11 mai 1966 par M. Paquet (renvoyée à la Commission de la production et des échanges),

n° 1824 ; rapport le 7 décembre 1966 par M. Dassié, **n° 2223.**

6. — Proposition de loi tendant à compléter les obligations des propriétaires envers les concierges à l'occasion des congés annuels, présentée à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1966 par M. Sanson (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1876** ; rapport le 3 octobre 1966 par Mme Launay, **n° 2036.** Adoption le 15 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 636.**

Transmise au Sénat le 15 décembre 1966, **n° 148 (année 1966-1967).**

DISCUSSION [15 décembre 1966] (p. 5582). Entendus : Mme Launay, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales* ; MM. Sanson, Georges Germain.

Les congés payés des concierges ; l'insuffisance des indemnités qu'ils perçoivent à ce titre ; le caractère peu satisfaisant du régime actuel de remplacement (p. 5583) ; la mise à la charge du locataire de la différence minime entre les prestations perçues par le concierge et la somme qu'il doit verser à son remplaçant ; l'absence d'avantages concrets pour les concierges dans le présent projet.

Art. 1er (p. 5583) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article, référence aux accords de salaires) ; sous-amendement présenté par Mme Launay, au nom de la Commission des affaires cullurelles, tendant à compléter le texte proposé par une nouvelle phrase (révision du plafond) ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié dont le texte devient l'article premier (p. 5584).

Art. 2 (*ibid.*) : amendement du Gouvernement tendant à supprimer l'article 2 ; adoption ; en conséquence l'article 2 est supprimé.

Titre : amendement de Mme Launay, au nom de la Commission des affaires culturelles tendant à le rédiger comme suit : « Proposition de loi tendant à modifier l'article 5 de la loi du 13 janvier 1939, relative aux obligations des employeurs envers les concierges à l'occasion des congés annuels » ; adoption ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi.

Orateurs : M. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Mme Launay, *Rapporteur ;* M. Sanson.

7. — Proposition de loi tendant à abroger l'article 46 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 novembre 1966 par M. Zimmermann (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2159** ; rapport le 13 décembre 1966 par M. Zimmermann, **n° 2245.** Adoption le 13 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 621.**

Transmise au Sénat le 13 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 117 (année 1966-1967)** ; rapport le 16 décembre 1966 par M. de Félice, **n° 164 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 19 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 52 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1006 du 28 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1966 (p. 11620).

DISCUSSION [13 décembre 1966] (p. 5449). Entendu : M. Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

L'abrogation de l'article 46 et la modification de l'article 22 de la loi du 10 juillet 1965 ; les règles de vote dans les assemblées générales du syndicat des copropriétaires (p. 5460) ; les délégations de vote.

Art. 1er à 3 : adoption (*ibid.*).

Titre : la Commission propose de le rédiger comme suit : « Proposition de loi tendant à modifier l'article 22 et à abroger l'article 46 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis » ; adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

Voy. aussi : CONSTRUCTION, 3 et 5.

— Démolition des — ayant plus de cent ans d'âge. — *Voy.* CONSTRUCTION, 1.

— Exonération du revenu des — dont le propriétaire se réserve la jouissance. — *Voy.* BUDGET 1965, 1, art. 11.

— libérés par les commerces transférés. — *Voy.* BUDGET 1966, 2 art. 11.

— Ventes d' — à construire. — *Voy.* CONSTRUCTION, 13.

IMMEUBLES A LOYER NORMAL (I. L. N.). — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Equipement, 111).

IMMEUBLES COLLECTIFS.

— Insonorisation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 169.

IMMEUBLES EN CONSTRUCTION.

— Location. — *Voy.* LOYERS, 11.

IMMEUBLES EN COPROPRIÉTÉ. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 54.

IMMEUBLES MILITAIRES.

— restitués par les forces alliées. — *Voy.* BUDGET 1967, 1, art. 60.

IMMEUBLES NÉCESSAIRES AUX FORCES ARMÉES.

— Expropriation des immeubles de remplacement. — *Voy.* BUDGET 1965, 2, art. 11.

IMMEUBLES RURAUX.

— Droits de mutation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 115.
— Echanges. — *Voy.* CODE RURAL, 2.

IMMIGRATION.

— Politique de l'. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 6.

IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE. — *Voy.* DÉPUTÉS (Poursuites).

IMPORTATIONS.

— Droits de douanes. — *Voy.* DOUANE.

IMPORTATIONS DE VINS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 56.

IMPOTS.

I. — Dispositions générales.
II. — Impôts directs.
III. — Impôts indirects.
IV. — Enregistrement et timbre.
V. — Impôts et taxes diverses.

I. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. — Projet de loi portant unification ou harmonisation des procédures, délais et pénalités en matière fiscale, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 mai 1963 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 226** ; rapport le 4 juillet 1963 par M. Louis Vallon, rapporteur général, **n° 420** ; avis le 5 juillet 1963 par M. Krieg, au nom de la Commission des lois constitutionnelles, **n° 429**. Adoption en première lecture le 10 juillet 1963 (p. 4016). — Projet de loi **n° 54**.

Transmis au Sénat le 16 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des finances et du contrôle budgétaire), **n° 178 (année 1962-1963)** ; rapport le 18 juillet 1963 par M. Ludovic Tron, **n° 193 (année 1962-1963)**. Adoption avec modification en première lecture le 24 octobre 1963. — Projet de loi **n° 3 (année 1963-1964)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 28 octobre 1963, **n° 601** ; rapport le 20 novembre 1963 par M. Louis Vallon, **n° 660**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 5 décembre 1963 (p. 7647). — Projet de loi **n° 124**.

Transmis au Sénat le 6 décembre 1963, **n° 58 (année 1963-1964)** ; rapport le 11 décembre 1963 par M. Tron, **n° 78 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 13 décembre 1963. — Projet de loi **n° 41 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1316 du 27 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1963 (p. 11827).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [9 juillet 1963] (p. 3942), [10 juillet 1963] (p. 3998). Entendus : MM. Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Duffaut, de Tinguy, Jaillon, Boisdé, Lamps, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques.*

Le dépôt de ce projet conformément à l'article 105 de la loi du 28 décembre 1959 portant réforme fiscale (p. 3942, 3948) ; la

Impôts I.

hâte avec laquelle il est discuté (p. 3944, 3945, 3947).

La complexité de la législation fiscale (p. 3942, 3945, 3946) ; le partage traditionnel de compétences en matière de contentieux fiscal : les impôts indirects relevant des tribunaux judiciaires et les impôts directs des tribunaux administralifs (p. 3943, 3945) ; l'opposition du Gouvernement à la création d'une juridiction fiscale spécialisée (p. 3942) ; les dispositions du projet (p. 3942, 3943, 3948) ; l'évolution de la fiscalité et la généralisalion du système de la déclaration contrôlée (p. 3948) ; l'unification des procédures contentieuses (p. 3942, 3948) ; la généralisation de la réclamation préalable au directeur départemental des impôts (p. 3942, 3948) ; l'harmonisation des délais de répétition et de prescription (p. 3942, 3943, 3944, 3949) ; l'allongement inopportun du délai fixé pour l'impôt sur le chiffre d'affaires (p. 3943) ; l'allongement des délais en cas d'agissements frauduleux (p. 3949) ; la généralisation de la procédure de redressement (p. 3942, 3948) ; l'extension à l'ensemble des impôts de la procédure de la taxation d'office (p. 3942, 3944) ; le relèvement des taux de pénalités (p. 3944).

Les sanctions correctionnelles applicables aux infractions fiscales (p. 3942, 3943, 3945, 3948) ; le caractère répréhensible de la fraude fiscale ; la répression de la fraude fiscale dans les législations étrangères (p. 3948, 3949).

La sévérité du projet (p. 3943, 3944, 3945); le renforcement des pouvoirs inquisitoriaux de l'Administration (p. 3945) ; la nécessité de distinguer l'erreur ou l'évasion fiscale de la faute intentionnelle (p. 3942) ; le renforcement de la charge de la preuve de la bonne foi (p. 3946) ; la nécessité de prendre en considération la situation particulière du redevable (p. 3946, 3947) ; l'institution souhaitable d'une compensation entre les dettes et les créances du contribuable envers l'Etat (p. 3947) ; l'augmentation de la charge fiscale qu'entraînera l'adoption du projet (p. 3943, 3945) ; le choix fait par le Gouvernement des solutions les plus défavorables au contribuable (p. 3943, 3946, 3947) ; les privilèges fiscaux accordés aux sociétés capitalistes ; l'inégalité de la répartition des impôts (p. 3947).

Les insuffisances du projet (p. 3943, 3945); la nécessité d'une réorganisation administrative des services (p. 3943, 3945).

L'harmonisation de la fiscalité dans le cadre du Marché commun (p. 3945) ; les assouplissements intervenus dans les législations fiscales étrangères (p. 3945, 3946) ; les difficultés de certains industriels français défavorisés par rapport aux acheteurs étrangers (p. 3946).

TITRE 1er. — *Unification des procédures contentieuses.*

Art. 1er : *Dédoublement du titre de perception en un avis de mise en recouvrement et une mise en demeure. Généralisation de la réclamation préalable devant le directeur* (p. 3950) ; les difficultés rencontrées par les inspecteurs-vérificateurs ; l'attitude de certains de ces fonctionnaires envers des commerçants pratiquant la politique de baisse des prix préconisée par le Gouvernement (p. 3950) ; adoption de l'article (p. 3950).

Art. 2 : *Engagement des poursuites après notification d'une mise en demeure au contribuable* (p. 3950) ; amendement de M. Vallon, au nom de la Commission et de M. Chauvet, tendant à porter à douze jours le délai d'engagement des poursuites (p. 3950) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Règles de présentation et d'instruction des réclamations devant le directeur, Voies de recours* (p. 3950, 3951) ; adoption (p. 3951).

Art. 4 : *Délai de présentation des réclamations au directeur* (p. 3951); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Boisdé tendant à prolonger le délai ouvert au contribuable jusqu'au 31 décembre de l'année suivant celle où s'est ouvert son droit à réclamation (p. 3951) ; adoption (*ibid.*); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Boisdé tendant à préciser que lorsque le contribuable fait l'objet d'une procédure de reprise ou de redressement, il dispose d'un délai égal à celui de l'Administration pour présenter ses propres réclamations (p. 3951) ; l'accroissement des litiges que provoquerait l'adoption de l'amendement ; l'impossibilité d'accorder au contribuable les mêmes délais qu'à l'Administration (p. 3951) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : *Forme de réclamations au directeur* (p. 3951); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Duffaut (possibilité de régulariser la réclamation à tout moment par la production de l'une des

pièces énumérées à l'article (p. 3951); adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission (obligation pour le directeur départemental d'accuser réception de toutes les réclamations) (p. 3951) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 6 : *Dispense de mandat en faveur des officiers publics et ministériels pour les droits perçus sur les actes de leur ministère* (p. 3951, 3952) ; adoption (p. 3952).

Art. 7 : *Décision du directeur sur les réclamations, Saisine d'office du tribunal compétent* (p. 3952); amendement de M. Louis Vallon au nom de la Commission et de M. Chauvet, (délai complémentaire pouvant être demandé par le directeur départemental) (p. 3952) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Chauvet (obligation pour le directeur départemental de motiver sa décision en cas de rejet total ou partiel de la réclamation) (p. 3952) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. de Tinguy concernant le nombre des copies des requêtes contre des décisions des directeurs (p. 3952) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 7, ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 8 : *Recours au Conseit d'Etat, Délais d'examen par t'administration des requêtes et mémoires* (p. 3952) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 8 : Amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. de Tinguy, tendant à insérer un nouvel article (*Gratuité des recours en matière fiscale devant les juridictions administratives*) (p. 3952) ; la simple perception des droits fiscaux demandée au contribuable ; la faculté accordée aux juridictions administratives de dispenser les parties du paiement de tous droits, même en cas de rejet de leur recours (p. 3953) ; l'exonération traditionnelle accordée à la procédure de réclamation en matière fiscale (p. 3952, 3953) ; le Gouvernement oppose à l'amendement, l'article 40 de la Constitution (p. 3953) ; la Commission déclare cet article applicable ; en conséquence, l'amendement de la Commission des finances est déclaré irrecevable (p. 3953).

Art. 9 : *Procédure devant les tribunaux de grande instance en matière de droits d'enregistrement et de timbre, de contributions indirectes et de taxes assimilées* (p. 3953) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Duffaut (appel des décisions des tribunaux de grande instance devant les cours d'appel) (p. 3953) ; le maintien souhaitable de la procédure actuellement en vigueur, simple et peu onéreuse ; l'inutilité de créer trois degrés de juridiction au lieu de deux (p. 3953) ; adoption de l'amendement (p. 3954) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3954).

Art. 10 : *Domaine et pouvoirs de la juridiction gracieuse* (p. 3954) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Sanson (extension de l'article à l'ensemble des impôts) (p. 3954) ; la différence de nature fondamentale existant entre les impôts réels et les impôts directs ; l'impossibilité d'une extension du droit de remise de l'Administration à l'ensemble des impositions (p. 3954) ; l'article 40 de la Constitution étant applicable à l'amendement, celui-ci est déclaré irrecevable (p. 3954); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Charret (refus de la transaction par le redevable, fixation par le tribunal administratif du chiffre des majorations ou pénalités, en même temps que de la base de l'impôt) (p. 3954) ; la compétence de la juridiction gracieuse pour fixer le taux de majoration des pénalités fiscales ; l'inopportunité d'une immix'ion des tribunaux dans ce domaine (p. 3954) ; sous-amendement de M. Charret tendant à substituer au mot « chiffre », le mot « taux » (p. 3955) ; adoption du sous-amendement (*ibid.*) ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Sanson tendant à supprimer le paragraphe 2 de l'article relatif à l'interdiction de toute remise gracieuse en dehors des impôts directs (p. 3955) ; retrait de l'amendement (*ibid.*) ; reprise de l'amendement par M. de Tinguy (*ibid.*) : l'extension souhaitable de la remise gracieuse (p. 3955) ; retrait de l'amendement (*ibid.*) ; les conséquences d'une remise en matière d'impôt indirect, notamment l'entrave à la libre concurrence qu'elle constituerait (p. 3955) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Beauguitte (conditions de la notification au contribuable de la proposition de transaction) (p. 3955) ; la notification souhaitable de la proposition de transaction par lettre recommandée ; les complications qu'entraînerait l'obligation de la signature de l'agent de l'Administration ayant qualité pour accorder la remise ou la modération de pénalité (p. 3956) ; sous-amendement du Gouvernement

Impôts I.

(suppression de la signature de l'agent de l'administration) (p. 3956) ; adoption (*ibid.*); adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*) ; adoption de l'article 10 ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 10 : Amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Charret, tendant à introduire un article nouveau : *Création d'un comité départemental spécial habilité à connaître des demandes de remise ou en modération d'impôts présentées par les entreprises créancières de l'Etat* (p. 3958) ; la situation des entreprises créancières de l'Etat (p. 3958, 3959) ; l'imputation de leurs versements sur les pénalités en premier lieu et sur le principal ensuite ; l'impossibilité dans laquelle elles se trouvent d'avoir des remises de pénalités (p. 3959) ; la possibilité pour ces entreprises d'obtenir des moyens de financement auprès de la Caisse nationale des marchés de l'Etat ; le fonctionnement satisfaisant du Comité de liaison présidé par le trésorier-payeur général existant actuellement sur le plan départemental ; l'impossibilité pour un collège purement administratif de décider de la remise avec modération d'impôts ; l'engagement pris par le Gouvernement de donner des instructions aux trésoriers-payeurs généraux pour qu'ils examinent d'une façon particulière la situation des entreprises créancières de l'Etat (p. 3959, 3960) ; retrait de l'amendement de M. Charret (p. 3960) ; reprise de cet amendement par M. Duffaut (p. 3960) ; rejet de l'amendement (*ibid.*).

Art. 11 : *Limitation du pouvoir de dégrèvement d'office* (p. 3960) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Abelin tendant à la suppression de l'article (p. 3960) ; l'inopportunité d'une limitation dans le temps de la faculté dont dispose le directeur des impôts de dégrever d'office un contribuable après l'expiration des délais de réclamation (p. 3960) ; rejet de l'amendement (p. 3960) ; adoption de l'article (p. 3960).

Art. 12 : *Impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires, unification de la procédure devant le tribunal administratif* (p. 3960) ; adoption (*ibid.*).

Art. 13 : *Droits d'enregistrement, Expertise des valeurs vénales à retenir pour l'assiette des droits proportionnels ou progressifs* (p. 3960) ; adoption (*ibid.*).

TITRE II. — *Harmonisation des délais de répétition et de prescription.*

Art. 14 : *Taxes sur le chiffre d'affaires et taxes assimilées* (p. 3961) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Duffaut, tendant à ramener à trois ans prolongés jusqu'au 31 décembre de la troisième année, le délai de répétition applicable aux différentes contributions (p. 3961); la diversité des délais de répétition des différents impôts ; la nécessité de les harmoniser (p. 3961) ; la longueur des délais de répétition dans les législations étrangères (*ibid.*) ; amendement de M. Voisin tendant à conserver le délai de trente-six mois en matière de chiffre d'affaires (p. 3961) ; les avantages de l'amendement de la Commission : la réduction d'un an du délai de répétition en matière d'impôts directs ; le léger allongement de celui en matière de taxe sur le chiffre d'affaires (p. 3962) ; le préjudice que causerait cet allongement aux petits commerçants (p. 3962) ; rejet de l'amendement de M. Voisin (p. 3962) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 3962) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Sanson, prévoyant qu'en matière de crédit d'impôts la vérification ne pourra porter que sur le montant des taxes facturées au redevable à l'occasion de ses achats et de ses dépenses d'exploitation (p. 3962); retrait de l'amendement (p. 3963) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3963).

Art. 15 : *Droits d'enregistrement et de timbre et taxes assimilées* (p. 3963) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Abelin, tendant à ramener à trois ans le délai de prescription (p. 3963); l'alignement souhaitable des délais de répétition applicables aux droits d'enregistrement sur ceux adoptés pour les impôts sur les revenus et les taxes sur le chiffre d'affaires (p. 3963) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 15 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 16 : *Contributions directes, contributions indirectes et taxes y assimilées* (p. 3963) ; à la demande de la Commission, cet article est réservé (p. 3963); reprise de la discussion (p. 4014); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission (harmonisation avec les modifications apportées à l'article 14, suppression de la référence à l'article 17) (p. 4014) ; adoption de l'amendement (p. 4014) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 17 : *Prolongation des délais de répétition en cas d'agissements frauduleux* (p. 3963); amendement de M. Louis Vallon, au

nom de la Commission, et de M. Chauvet tendant à la suppression de l'article (p. 3963); les dispositions de l'article instituant une prescription plus longue que celle existant en matière de vol (p. 3963) ; la prolongation des délais de répétition en cas d'agissements frauduleux dans les législations étrangères ; les conséquences particulièrement graves des dispositions de l'article permettant à l'Administration de doubler la durée de ses investigations dès le dépôt d'une plainte ; le préjudice risquant d'être causé aux commerçants si la plainte est reconnue non fondée (p. 3964) ; le nouveau texte proposé par le Gouvernement ; la possibilité qui serait donnée au tribunal saisi de la plainte de décider s'il y a lieu ou non d'autoriser l'Administration à poursuivre ses investigations (p. 3964, 3965) ; à la demande de la Commission, l'article est réservé (p. 3965) ; reprise de la discussion (p. 4014) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Chauvet, tendant à la suppression de l'article ; les conséquences particulièrement graves des dispositions de l'article (p. 4014) ; adoption de l'amendement (p. 4014) ; en conséquence, l'article est supprimé (p. 4014).

Art. 18 : *Limitation à dix ans de la durée maximale du délai de répétition* (p. 3965) ; adoption (*ibid.*).

Art. 19 : *Généralisation du délai spécial de répétition prévu à l'article 1966-3 du Code général des impôts* (p. 3965); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Chauvet tendant à limiter l'application de l'article aux seuls impôts et taxes perçus au profit de l'Etat (p. 3965) ; les conséquences fâcheuses pour les finances locales de l'exclusion des impôts locaux du champ d'application de l'article (p. 3965) ; la non-application de l'article aux anciennes contributions directes (p. 3965) ; retrait de l'amendement (p. 3965) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 20 : *Interruption de la prescription* (p. 3965) ; adoption (*ibid.*).

Art. 21 : *Dérogations aux règles de la prescription, Compensations de droits* (p. 3965) ; adoption (*ibid.*).

Art. 22 : *Délais de prescription des amendes fiscales* (p. 3966) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Duffaut tendant à substituer le délai de trois ans au délai de quatre ans prévu dans l'article (p. 3966) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 22 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 23 : *Dispositions transitoires* (p. 3966); adoption (*ibid.*). Impôts I.

TITRE III : *Unification des procédures de vérification et de redressement* (p. 3966).

Art. 24 : *Procédure de redressement unifiée* (p. 3966); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Charret (institution d'une procédure spéciale pour l'emploi de la transaction) (p. 3966) ; les dispositions de l'amendement ; la notification de la proposition de transaction par l'inspecteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; la mention obligatoire du montant de l'impôt en principal et du montant maximum de la pénalité applicable en cas d'acceptation de la proposition (p. 3966, 3967) ; les difficultés d'application de l'amendement ; l'impossibilité pour l'inspecteur de notifier la transaction au-delà d'un certain chiffre (p. 3967) ; à la demande du Gouvernement, l'article et l'amendement de la Commission sont réservés (p. 3967) ; reprise de la discussion (p. 4014, 4015) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission (modalités de la procédure de transaction) (p. 4015) ; sous-amendement du Gouvernement précisant que la transaction ne deviendra définitive qu'après approbation par l'autorité compétente (p. 4015) ; la nécessité de distinguer le redressement du pouvoir de juridiction gracieuse (p. 4015) ; adoption du sous-amendement (*ibid.*) ; adoption de l'amendement ainsi complété (*ibid.*) ; adoption de l'article 24 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 25 : *Fonctionnement de la Commission départementale appelée à donner un avis en matière de bénéfice agricole forfaitaire* (p. 3967) ; adoption (*ibid.*).

Art. 26 : *Fonctionnement des commissions compétentes en matière d'impôts directs et de taxes sur le chiffre d'affaires* (p. 3967); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Chauvet tendant à substituer aux mots « conseiller du tribunal administratif », les mots « membre du tribunal administratif » (p. 3967) ; la nécessité de tenir compte du nouveau statut particulier des membres des tribunaux administratifs en cours d'élaboration (p. 3967); amendement de M. Bailly (représentation des contribuables inscrits à la fois au répertoire des métiers et au registre du commerce) (p. 3967, 3968) ; la nécessité de permettre à ces contribuables de se faire représenter soit par des représentants de la Chambre des métiers, soit par des représentants de la Chambre de commerce (p. 3968);

Impôts I.

la référence devant être faite à l'activité principale de l'intéressé (p. 3968) ; à la demande du Gouvernement, l'article 26 et l'amendement de M. Bailly sont réservés (p. 3968) ; reprise de la discussion (p. 4015); amendement de M. Bailly (p. 4015) ; sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission (déclaration de l'intéressé quant à la nature de ses activités principales) (p. 4015) ; adoption du sous-amendement (p. 4015) ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*) ; adoption de l'article 26 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 27 : *Compétence de la commission départementale en matière de taxes sur le chiffre d'affaires* (p. 3968) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 27 : amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Charret tendant à introduire un article nouveau : *Application de la taxe sur la valeur ajoutée aux opérations de construction, compétence de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires* (p. 3968) ; adoption (*ibid.*).

Art. 28 : *Régime des forfaits en matière de bénéfices industriels et commerciaux* (p. 3968) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 28 : amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Duhamel tendant à introduire un article nouveau : *Unification du régime des forfaits* (p. 3969) ; l'invitation faite au Gouvernement d'inclure dans le projet de loi de finances pour 1964 les dispositions nécessaires pour procéder à une réforme du régime des forfaits (p. 3969) ; la nécessité de permettre à un seul agent d'établir simultanément les bases forfaitaires pour les bénéfices et pour le chiffre d'affaires (p. 3969) ; l'intention du Gouvernement de déposer au début de la prochaine session un projet de réforme des taxes sur le chiffre d'affaires comportant l'unification du régime des forfaits (p. 3969) ; retrait de l'amendement (*ibid.*).

Art. 29 et 30 : *Fixation et régime des forfaits en matière de taxes sur le chiffre d'affaires* (p. 3969) ; adoption de l'article 29 (p. 3969); Art. 30 : amendement de Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Duffaut précisant que lorsqu'un forfait est devenu caduc après constatation d'une inexactitude dans les renseignements ou les documents dont la production est exigée par la loi, il ne sera procédé à l'établissement d'un nouveau forfait que si le contribuable remplit encore les conditions prévues à l'article 50 du Code général des impôts pour bénéficier du régime forfaitaire (p. 3969) ; adoption (p. 3970) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3970).

Art. 31 : *Limitation de la durée des vérifications sur place* (p. 3970); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Lepeu (nullité des impositions résultant d'une vérification sur place d'une durée supérieure à trois mois) (p. 3970) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 32 : *Institution d'une procédure de redressement simplifiée* (p. 3970) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Duffaut (notification préalable du redressement) (p. 3970) ; le fonctionnement satisfaisant de la procédure simplifiée de rectification spontanée des déclarations existant en matière de taxes sur le chiffre d'affaires, sa généralisation souhaitable, l'inutilité de prévoir une notification préalable (p. 3970); retrait de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

TITRE IV. — *Unification du régime des majorations de droits et des pénalités applicables aux infractions* (p. 3970).

Art. 33 : *Amendes fiscales encourues pour production tardive d'un document* (p. 3970, 3971); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Charbonnel tendant à substituer aux chiffres de 50 francs et 500 francs, les chiffres de 10 francs et de 100 francs ; l'aggravation du taux des amendes fiscales par rapport aux taux actuels ; les propositions du Gouvernement tendant à ramener le taux de 50 francs à 25 francs et celui de 500 francs à 200 francs en cas de refus persistant (p. 3971) ; adoption de l'amendement de la Commission ainsi modifié (p. 3971); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Charbonnel tendant à ne pas infliger d'amende lorsque le défaut de production des documents est dû à un cas de force majeure (p. 3971); adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. de Tinguy, tendant à supprimer le paragraphe 4 de l'article sanctionnant tout manquement à une obligation légale ou réglementaire découlant du Code général des impôts (p. 2971) ; l'imprécision de la disposition figurant à ce paragraphe (p. 3971) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 33 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 34 : *Amendes encourues pour omission ou inexactitude dans la rédaction des documents produits* (p. 3971) ; amendement de

M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Chauvet tendant à exclure les cas de force majeure (p. 3971) ; adoption (p. 3972) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Charbonnel tendant à substituer aux chiffres de 50 et 500, les chiffres de 10 et 100 (p. 3972) ; à la demande du Gouvernement, les chiffres de 10 et 100, proposés par la Commission, sont remplacés par les chiffres de 25 et 200 ; adoption de l'amendement ainsi rectifié (p. 3972) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Charbonnel tendant à ne pas appliquer l'amende lorsque l'infraction a été réparée spontanément ou à la première demande de l'Administration si le contribuable n'a pas commis depuis quatre ans une infraction de même nature (p. 3972); adoption (*ibid.*); adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 35 : *Indemnité de retard pour paiement tardif d'impôts qui doivent être acquittés sans établissement préalable d'un rôle et envoi d'un avertissement* (p. 3972) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Chauvet tendant à substituer au taux de 4 %, le taux de 3 % (p. 3972); l'alignement souhaitable du taux de l'indemnité de retard sur celui applicable en matière de taxes sur le chiffre d'affaires (p. 3972) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 36 : *Indemnité ou intérêt de retard pour insuffisance ou inexactitude de déclaration ou de versement ne mettant pas en cause la bonne foi du redevable* (p. 3972) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Chapalain tendant à calculer l'intérêt de retard sur le montant des droits effectivement éludés (p. 3972) ; les cas des sociétés imputant sur le montant de leurs impôts, les retenues à la source auxquelles ont donné lieu les revenus de capitaux mobiliers compris dans les bénéfices déclarés (p. 3972, 3973) ; adoption de l'amendement (p. 3973) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3973).

Art. 37 : *Majorations pour insuffisance ou inexactitude de déclaration ou de versement mettant en cause la bonne foi du redevable* (p. 3973) ; amendement de M. Duffaut tendant à la suppression du paragraphe 1er (p. 3973) ; les dispositions de l'article ; l'aggravation du régime des pénalités applicables aux redevable lorsque leur bonne foi ne peut être admise (p. 3973) ; le retour souhaitable à l'article 1726 du Code général des impôts (p. 3973); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Chauvet tendant à substituer aux taux de 50 % et de 75 % les taux de 30 % et 50 % (p. 3973); l'unification nécessaire des pénalités en matière d'impôts, l'obligation faite à l'Administration de prouver la mauvaise foi du contribuable (p. 3973, 3974) ; la modération du texte gouvernemental ; les simples intérêts de retard qui seront dus en cas d'absence de fraude p. 3974) ; rejet de l'amendement de M. Duffaut (p. 3974) ; adoption de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; amendement de M. Duffaut tendant à substituer aux termes « et que sa bonne foi ne peut être admise » les termes « et que la comptabilité produite présente un caractère de grave irrégularité » (p. 3974) ; la reprise souhaitable des termes existants dans la législation actuellement en vigueur (p. 3974) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Duffaut tendant pour la perception des droits d'enregistrement à sanctionner les insuffisances de plus de 50 % (p. 3974) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Duffaut tendant à interdire le cumul de pénalités pour déclaration tardive et celles pour déclaration insuffisante (p. 3974) ; rejet de l'amendement (p. 3975) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3975).

Art. 38 : *Tolérance du dixième en matière d'impôts sur les revenus et de droits d'enregistrement* (p. 3975) ; amendement de M. Duffaut tendant à ne pas exiger l'amende lorsque l'insuffisance relevée est inférieure à 500 F (p. 3975) ; la Commission des finances déclare l'article 40 de la Constitution applicable à cet amendement ; en conséquence, celui-ci est irrecevable (p. 3975) ; adoption de l'article (p. 3975).

Art. 39 : *Sanctions applicables aux infractions exclusives de bonne foi, en matière d'impôts qui doivent être versés sans avertissement préalable* (p. 3975) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Duffaut tendant à appliquer aux impôts versés sans avertissement préalable les mêmes majorations que celles prévues pour les impôts directs (p. 3975) ; l'article 40 étant déclaré applicable pour cet amendement, celui-ci n'est pas recevable (p. 3975) ; adoption de l'article 39 (p. 3975).

Art. 40 : *Sanction applicable en cas de dissimulation de la véritable nature juridique des contrats ou conventions opposees à l'Administration* (p. 3975, 3976) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Chauvet, tendant à appliquer une

Impôts I.

amende égale au seul montant des droits, impôts ou taxes réellement exigibles ; l'article 40 étant déclaré opposable à cet amendement, celui-ci est irrecevable (p. 3976) ; adoption de l'article 40 (p. 3976).

Art. 41 : *Majorations appticables en cas de taxation ou d'évaluation d'office* (p. 3976); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Duffaut tendant à appliquer une majoration de 25 % lorsque le contribuable ne répond pas à la première mise en demeure (p. 3976) ; adoption de l'amendement (p. 3977) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3977).

Art. 42 : *Calcul des intérêts de retard pour insuffisance de déclaration* (p. 3977) ; adoption (*ibid.*).

Art. 43 : *Constatation et recouvrement des pénalités fiscales* (p. 3977) ; adoption (*ibid.*).

Art. 44 : *Sanctions fiscales particulières aux contributions indirectes* (p. 3977); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Tony Larue, précisant que des poursuites pénales ne peuvent avoir lieu contre le propriétaire, le dépositaire ou le détenteur de l'objet en litige lorsque l'infraction a été commise manifestement contre le gré de ce dernier (p. 3977) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 44 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 45 : *Délit de défaut de versement ou de versement tardif des retenues opérées au titre de tout impôt* (p. 3998) ; les dispositions des articles 45 et suivants (p. 3999, 4000) ; le faible nombre des poursuites fiscales; l'assimilation contestable de certains délits fiscaux à des délits pénaux prévus et réprimés par le Code pénal (p. 3999, 4000) ; la position de la Commission des lois (*ibid.*) ; la répression de la fraude fiscale dans les législations étrangères (p. 3999); l'interprétation restrictive du droit pénal (p. 3999); l'impossibilité d'assimiler à l'abus de confiance, le défaut de versement ou le versement tartif des sommes détenues au titre de tout impôt (p. 4000) ; la suppression souhaitable de l'assimilation au vol du délit général de fraude fiscale et de l'assimilation au faux serment de la fausse affirmation de sincérité (p. 4000) ; l'extension inopportune de la contrainte par corps en matière fiscale (p. 4000) ; l'application de la loi aux instances en cours (p. 4000) ; la situation des petits redevables, collecteurs d'impôts (p. 4000, 4001) ; le prochain dépôt d'un texte sur la réforme des taxes sur le chiffre d'affaires ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, et de M. Vallon, au nom de la Commission des finances (suppression de l'assimilation de certains délits fiscaux à des délits pénaux de droit commun) (p. 4000) ; l'absence des éléments constitutifs de l'abus de confiance en cas de défaut de versement des retenues de caractère obligatoire effectuées au titre de tout impôt (p. 4001) ; le bien-fondé des peines proposées par le Gouvernement ; la suppression souhaitable de l'assimilation des délits fiscaux à certains délits pénaux de droit commun (p. 4001) ; la répression nécessaire des exportations fictives (p. 4001) ; les dispositions du projet favorables aux petits redevables ; la prochaine réforme des taxes sur le chiffre d'affaires ; l'exclusion des fraudes fiscales du champ d'application des lois d'amnistie ; les inconvénients de l'amendement de la Commission (p. 4001) ; adoption du texte commun des amendements de la Commission des lois et de la Commission des finances (p. 4001) ; adoption de l'article 45 ainsi modifié (p. 4001).

Art. 46 : *Délit général de fraude fiscale par dissimulation des sommes sujettes à l'impôt, omission volontaire de déctaration, organisation d'insolvabilité ou tout autre procédé frauduleux* (p. 4001) ; amendement de M. Delachenal (suppression de l'assimilation au vol du délit général de fraude fiscale) (p. 4002) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Boisdé ayant le même objet (p. 4002) ; la définition du vol donnée par l'article 379 du Code pénal ; l'impossibilité d'assimiler à ce délit la fraude fiscale (p. 4002) ; retrait de l'amendement de M. Delachenal (p. 4002) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 4002) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, tendant à porter le seuil à partir duquel la fraude pourra donner lieu à l'application de la peine prévue au cinquième de la somme imposable ou à 2.000 francs ; le retour souhaitable au seuil du dixième figurant dans l'article (p. 4002) ; adoption de l'amendement de la Commission modifié dans ce sens (p. 4002) ; adoption de l'article 46 ainsi modifié (p. 4002).

Art. 47 : *Délit de dissimulation des revenus de valeurs et capitaux mobiliers* (p. 4002) ; amendement de MM. Collette et Hoguet tendant à la suppression de l'article ; l'inclusion de la dissimulation des revenus de capitaux mobiliers dans l'article 46 ; l'inutilité d'un article spécial pour ces revenus (p. 4002, 4003) ; retrait de l'article 47 par le Gouvernement (p. 4003) ; dans ces conditions, l'amendement de MM. Collette et Hoguet devient sans objet (p. 4003).

Art. 48 : *Délit de production de pièces fausses ou inexactes en vue d'obtenir une exonération ou un dégrèvement* (p. 4003) ; adoption (*ibid.*).

Art. 49 : *Délit de fausse menlion d'enregistrement* (p. 4003) ; adoption (*ibid.*).

Art. 50 : *Délit de fausse affirmation de sincérité* (p. 4003); amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, et de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (suppression de l'assimilation au faux serment) (p. 4003) ; adoption (p. 4003); amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, et de M. Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à réduire les peines d'emprisonnement prévues à l'article (p. 4003) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 50 ainsi modifié (p. 4003).

Art. 51 : *Délit d'omission d'écritures ou de passation d'écritures inexactes ou fictives, délit d'inscription de dépenses sous une rubrique inexacte, délit de tenue de comptabilité inexacte (établissement de faux bilans)* (p. 4003) ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, et de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à supprimer les mots : « sans préjudice des peines plus graves s'il échet » (p. 4003) ; adoption (p. 4003) ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances et de M. Lepeu tendant, dans le quatrième alinéa, à insérer le mot « sciemment », après les mots « est convaincu d'avoir » (p. 4004) ; adoption (p. 4004) ; adoption de l'article 51 (p. 4004).

Art. 52 : *Délit de refus de communication ou de destruction volontaire de documents soumis au droit de communication* (p. 4004); amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois et de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (application des sanctions prévues à l'article en cas de présentation « volontaire » de documents) (p. 4004) ; adoption (p. 4004) ; adoption de l'article 52 ainsi modifié (p. 4004).

Art. 53 : *Délit d'opposition individuelle à l'exercice des fonctions des agents* (p. 4004) ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois et de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à supprimer les mots « de quelque manière que ce soit » ; adoption (p. 4004) ; adoption de l'article 53 ainsi modifié (p. 4004).

Art. 54 : *Délit d'opposition collective à l'établissement de l'assiette de l'impôt* (p. 4004) ; adoption (p. 4004).

Art. 55 : *Délits d'organisation du refus collectif de l'impôt et d'incitation du public à refuser ou retarder le paiement de l'impôt* (p. 4004) ; adoption (*ibid.*).

Art. 56 : *Délit de dissimulation de revenus encaissés à l'étranger, délit d'encaissement de coupons appartenant à des tiers en vue de faire échapper ces derniers à l'impôt, délit d'entremise pour le dépôt de titres ou l'encaissement de coupons à l'étranger ou pour la perception de produits quelconques de valeurs mobilières* (p. 4004) ; adoption (*ibid.*).

Art. 57 : *Délit de publication des listes de contribuables assujettis aux intérêts sur les revenus* (p. 4004) ; adoption (*ibid.*).

Art. 58 : *Récidive spéciale aux infractions en matière de taxes sur le chiffre d'affaires* (p. 4004) ; adoption (*ibid.*).

Art. 59 : *Récidive spéciale aux infractions en matière de taxes sur les véhicules à moteur* (p. 4004) ; adoption (*ibid.*).

Art. 60 : *Interdiction temporaire des droits civiques* (p. 4005) ; adoption (*ibid.*).

Art. 61 : *Publication et affichage des jugements de condamnation* (p. 4005) ; adoption (*ibid.*).

Art. 62 : *Exclusion des commissions instituées par le Code général des impôts* (p. 4005) ; adoption (*ibid.*).

Art. 63 : *Modalités d'engagement des poursuites* (p. 4005) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (envoi préalable à l'intéressé d'une mise en demeure d'avoir à régulariser sa situation) (p. 4005) ; amendement identique de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (p. 4005) ; la possibilité offerte à l'Administration de saisir le tribunal correctionnel dans le ressort duquel l'un quelconque des impôts était dû (p. 4005) ; les complications qu'entraînerait la multiplication des peines et des poursuites (p. 4005) ; l'impossibilité de permettre au délinquant de régulariser sa situation et d'éviter la poursuite correctionnelle (p. 4005) ; retrait des amendements de la Commission des lois et de la Commission des finances (p. 4006) ; amendement de M. Vivien (p. 4006) ; la nécessité de permettre la poursuite de l'action publique malgré la mise en demeure faite au déclarant d'avoir à régulariser sa situation (p. 4006) ; retrait de l'amendement de M. Vivien (p. 4006) ; amendement

Impôts I.

du Gouvernement tendant à supprimer les mots « sans qu'il y ait lieu, le cas échéant, de mettre au préalable l'intéressé en demeure de régulariser sa situation » (p. 4006) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Massot tendant à permettre le retrait de la plainte de l'Administration (p. 4006) ; le maintien souhaitable de la possibilité pour l'Administration de retirer sa plainte ; le profit procuré au Trésor par les amendes transactionnelles (p. 4007) ; le chantage auquel l'Administration peut être amenée à se livrer si elle a la possibilité de retirer sa plainte (p. 4007) ; le discrédit que porterait à l'ordre judiciaire, la possibilité pour l'Administration d'interrompre la procédure entamée (p. 4007, 4008) ; la possibilité de retirer les plaintes en droit commun (p. 4008) ; sous-amendement du Gouvernement (poursuite de l'exercice de l'action publique nonobstant le retrait de la plainte (p. 4009) ; adoption de l'amendement de M. Massot (p. 4009) ; adoption du sous-amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4009).

Art. 64 : *Exercice par l'Administration des droits de la partie civile* (p. 4009) ; adoption (*ibid.*).

Art. 65 : *Application des règles de la récidive* (p. 4009); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de M. Duhamel, tendant à supprimer les deux derniers alinéas de l'article ; la nécessité de s'en tenir aux règles de la récidive ordinaire (p. 4009) ; adoption (p. 4009) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4009).

Art. 66 : *Complicité* (p. 4009) ; adoption (p. 4009).

Art. 67 : *Responsabilité pénale des dirigeants de sociétés ou associations* (p. 4009) ; amendement de MM. Collette et Hoguet tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 4009) ; la nécessité de préciser que les poursuites ne pourront être engagées contre les dirigeants de sociétés ou associations que s'ils ont eu une responsabilité pendant la période au cours de laquelle le délit a été commis (p. 4009) ; le cas des personnes ayant acquis la qualité de représentants postérieurement à la fraude, mais qui en ont eu cependant connaissance ; la nécessité de leur donner un délai de six mois pour leur permettre de déclarer cette fraude à l'administration (p. 4010) ; à la demande de la Commission, il est procédé au vote de l'amendement par division (p. 4010) ; adoption du premier alinéa de l'amendement (p. 4010) ; rejet du deuxième alinéa (p. 4010) ; adoption de l'ensemble de l'amendement ainsi modifié (p. 4010) ; ce texte devient donc l'article 67 (p. 4010).

Art. 68 : *Application des circonstances atténuantes* (p. 4010) ; adoption (*ibid.*).

Art. 69 : *Application de la contrainte par corps à l'égard des personnes condamnées comme auteurs principaux ou complices, pour le recouvrement des impôts et pénalités* (p. 4010); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy, tendant à la suppression de l'article (p. 4010) ; le caractère archaïque et exorbitant du droit commun, de la contrainte par corps (p. 4010) ; adoption de l'amendement (p. 4010) ; en conséquence, l'article 69 est supprimé (p. 4010).

Art. 70 : *Solidarité des personnes condamnées pour le paiement des impôts et pénalités* (p. 4010) ; adoption (*ibid.*).

TITRE V. — *Dispositions diverses et application de la réforme* (p. 4011).

Art. 71 : *Règles applicables aux réclamations concernant les produits domaniaux* (p. 4011) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Chauvet, tendant à porter au 31 décembre de l'année suivant celle de la notification de l'avis de mise en recouvrement, le délai de recevabilité de réclamation (p. 4011); adoption (*ibid.*); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission (envoi d'un récépissé au redevable présentant une réclamation) (p. 4011) ; adoption (ibid.) ; adoption de l'article 71 ainsi modifié (p. 4011).

Art. 72 : *Réclamation visant le bien-fondé ou la quotité des créances domaniales, Tribunaux compétents* (p. 4011); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, relatif aux délais complémentaires pouvant être demandés par le directeur (p. 4011) ; l'harmonisation des dispositions concernant les réclamations relatives aux créances domaniales avec celles adoptées à l'article 7 (p. 4011) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 72 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 73 : *Prescription, délais de recours et pénalités en matière de céréales et produits dérivés* (p. 4011) ; adoption (*ibid.*).

Art. 74 : *Constatation, poursuites et sanctions des infractions à la réglementation du marché du vin* (p. 4011); adoption (*ibid.*).

Art. 75 : *Point de départ du délai d'exercice du privilège du Trésor en matière de*

taxes sur le chiffre d'affaires (p. 4011) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 75 : Amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Chauvet tendant à insérer un article nouveau : *Application de la réforme aux taxes sur le chiffre d'affaires recouvrées par l'administration des douanes et droits indirects* (p. 4012) ; adoption (*ibid.*).

Art. 76 : *Réclamations relatives aux poursuites en matière d'impôts directs, Délai imparti pour saisir les tribunaux* (p. 4012) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 76 : Amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, tendant à introduire un article nouveau : *Composition de la Commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires* (p. 4012) ; l'augmentation souhaitable du nombre des suppléants de la Commission départementale afin de lui permettre de faire face à l'accroissement de ses obligations résultant de l'extension de son rôle en matière de taxes sur le chiffre d'affaires (p. 4012) ; adoption de l'amendement (p. 4012).

Art. 77 : *Redevables bénéficiant d'avantages fiscaux du fait d'un agrément, déchéance du bénéfice de ces avantages au cas de non-respect des engagements pris ou au cas de fraude fiscale grave* (p. 4012) ; amendement de M. Louis Vallou, au nom de la Commission et de M. Lepeu (déchéance du bénéfice des avantages fiscaux résultant d'un agrément quand le caractère frauduleux de l'infraction fiscale commise par le bénéficiaire de cet avantage a été reconnu par une décision judiciaire ayant autorité de chose jugée (p. 4012) ; le caractère administratif des agréments visés dans l'article ; l'inopportunité de faire dépendre une décision administrative d'une disposition judiciaire (p. 4012) ; adoption de l'amendement (p. 4012) ; adoption de l'article 77, ainsi modifié (p. 4012).

Art. 78 : *Droit de communication, délai de conservation des documents* (p. 4013) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, tendant à ramener à cinq ans le délai de conservation des documents (p. 4013) ; le délai de dix ans prévu par l'article 11 du Code de commerce (p. 4013) ; la distinction devant être faite entre les documents soumis au contrôle fiscal et ceux prévus par le Code de commerce ; les inconvénients d'un délai de conservation trop long (p. 4013) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 4013) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4013).

Art. 79 : *Entrée en vigueur de la loi* (p. 4013) ; adoption (*ibid.*).

Art. 80 : *Abrogation des dispositions contraires* (p. 4013) ; retrait de cet article par le Gouvernement (p. 4013) ; la nécessité de revoir la mise à jour du Code, compte tenu des mesures nouvelles votées par le Parlement (p. 4013) ; amendement de M. de Tinguy (abrogation des dispositions du Code général des impôts contraires à la loi) (p. 4013) ; adoption (p. 4013).

Art. 81 : *Décrets à intervenir pour fixer les modalités d'application de la loi et son intégration dans le Code général des impôts et le Code du domaine de l'Etat* (p. 4013, 4014) ; adoption.

Explications de vote (p. 4016) ; les conséquences pour les petits contribuables, l'aggravation des sanctions fiscales et pénales figurant dans le projet ; l'insuffisance du nombre et des rémunérations du personnel chargé du contrôle (p. 4016) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4016).

Orateurs : MM. Bailly, Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Charret, Chauvet, Comte-Offenbach, Delachenal, Duffaut, Duhamel, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Hinsberger, Hoguet, Krieg, *Rapporteur pour avis de la Commission des lois constitutionnelles ;* Lamps, Lepeu, Massot, J.P. Palewski, *Président de la Commission des finances ;* Peretti, Rivain, Souchal, de Tinguy, Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Vivien, Voisin.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [5 décembre 1963] (p. 7641). Entendu : M. Vallon, *Rapporteur général.*

Les modifications apportées au projet initial par le Sénat ; l'application souhaitable de la réforme proposée dès le 1er janvier prochain (p. 7641).

Art. 7 : *Décision du directeur sur les réclamations, Saisine d'office du tribunal compétent* (p. 7641); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, et de MM. Charret et Lepeu (institution dans chaque département d'un comité spécial) (p. 7641) ; la création récente du comité dont la création est proposée dans l'amendement (p. 7641); retrait de l'amendement (p. 7641); adoption de l'article (p. 7641).

Art. 8 *bis* : *Exonération des droits de frais de justice des engagements et arrêts*

Impôts 1.

rendus par les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat en matière de contributions directes et de taxes sur le chiffre d'affaires (p. 7641) ; amendement de M. Vallon, au nom de la Commission, et de M. Chauvet (application de l'exonération prévue dans l'article à la date d'entrée en vigueur de la loi du 15 mars 1963) (p. 7641) ; adoption (p. 7642) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 7642).

Art. 9 : *Procédure devant les tribunaux de grande instance en matière de droits d'enregistrement et de timbre, de contributions indirectes et de taxes assimilées* (p. 7642) ; amendement de M. Raulet (appel des décisions de grande instance devant les cours d'appel) (p. 7642) ; le rôle de la Cour de cassation en matière fiscale ; l'inconvénient de la création d'un troisième degré de juridiction (p. 7642) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 9 (*ibid.*).

Art. 18 : *Limitation à dix ans de la durée maximale du délai de répétition* (p. 7642) ; adoption (*ibid.*).

Art. 19 : *Généralisation du délai spécial de répétition prévu à l'article* 1966-3 *du Code général des impôts* (p. 7642) ; supprimé par le Sénat (*ibid.*).

Art. 20 : *Interruption de la prescription* (p. 7642) ; adoption (*ibid.*).

Art. 21 *bis* : *Compensation de droits en faveur du contribuable* (p. 7642) ; adoption (*ibid.*).

Art. 24 : *Procédure de redressement unifiée* (p. 7642, 7643) ; adoption (*ibid.*).

Art. 26 : *Fonctionnement des commissions compétentes en matière d'impôts directs et de taxes sur le chiffre d'affaires* (p. 7643) ; adoption (*ibid.*).

Art. 26 *bis* : *Compétence de la commission départementale des impôts pour apprécier le taux des pénalités applicables* (p. 7643) ; amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article (*ibid.*) ; la présomption de bonne foi existant en faveur du contribuable ; la charge de la preuve incombant à l'Administration pour établir éventuellement la mauvaise foi de l'intéressé ; l'inutilité de l'intervention de la commission départementale dans la fixation du taux des pénalités (p. 7643) ; la garantie d'équité qu'apporterait cette intervention (p. 7644) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 7644) ; en conséquence, l'article 26 *bis* est supprimé (p. 7644).

Art. 33 : *Amendes fiscales encourues pour production tardive d'un document* (p. 7644); adoption (*ibid.*).

Art. 37 : *Majorations pour insuffisance ou inexactitude de déclaration ou de versement mettant en cause la bonne foi du redevable* (p. 7644) ; adoption (*ibid.*).

Art. 40 : *Sanction applicable en cas de dissimulation de la véritable nature juridique des contrats ou conventions opposées à l'administration* (p. 7644) ; amendement de M. Vallon, au nom de la Commission, tendant à revenir au texte adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale (p. 7644) ; amendement du Gouvernement (généralisation de la compétence du comité consultatif prévu à l'article 244 du Code général des impôts) (p. 7644) ; la dénaturation des actes juridiques autorisée par l'article ; la garantie apportée par l'intervention du comité des abus de droit prévus par l'article 244 du Code général des impôts; le caractère consultatif de cette intervention (p. 7645) ; rejet de l'amendement de la Commission (p. 7646) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 7646) ; adoption de l'article 40 ainsi modifié (p. 7646).

Art. 41 : *Majorations applicables en cas de taxation ou d'évaluation d'office* (p. 7646) ; adoption (*ibid.*).

Art. 45, 46, 48 à 68 et 70 : supprimés par le Sénat (p. 7646) ; le retrait par le Gouvernement des articles prévoyant l'application des peines de droit commun à des infractions fiscales (p. 7646).

Art. 76 *bis* : *Composition et modalités de fonctionnement de la commission départementale des impôts* (p. 7646) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer le quatrième alinéa de l'article permettant aux chambres de commerce, aux chambres de métiers et aux chambres d'agriculture de désigner pour chaque affaire celui de leur représentant titulaire ou suppléant qui lui paraît le plus compétent (p. 7646) ; amendement de MM. Chauvet et Raulet (nouvelle rédaction du quatrième alinéa) : possibilité pour le contribuable de se faire assister par deux conseils de son choix (p. 7646) ; la lourdeur de la procédure instituée par le Sénat (p. 7646) ; l'utilité de permettre au contribuable de se faire assister de personnes de son choix pouvant appartenir à sa profession (p. 7646, 7647) ; retrait de l'amendement du Gouvernement (p. 7647) ; adoption de l'amendement de MM. Chauvet et Raulet (p. 7647) ; adoption de l'article 76 *bis* ainsi modifié (p. 7647).

Art. 78 : *Droit de communication, délai de conservation des documents* (p. 7647) ; amendement de M. Vallon, au nom de la Commission, tendant à revenir au délai de cinq ans adopté en première lecture (p. 7647) ; la fixation dans le projet initial d'un délai de dix ans analogue à celui prévu par le Code de commerce (p. 7647) ; les inconvénients d'un délai trop long ; le volume des archives que devraient conserver les contribuables (p. 7647) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 7647) ; adoption de l'article 78 dans le texte de l'Assemblée Nationale (p. 7647) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 7647).

Orateurs : MM. Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Chapalain, Charret, Chauvet, Lepeu, Raulet, de Tinguy, Louis Vallon, *Rapporteur général.*

2. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 1915, paragraphe 3, du Code général des impôts, en ce qui concerne le délai d'assignation, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Paul Coste-Floret (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 331.**

3. — Proposition de loi tendant à une réforme démocratique de la fiscalité, présentée à l'Assemblée Nationale le 28 mai 1964 par M. Lamps et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 926.**

4. — Projet de loi tendant à l'institution d'une déduction fiscale pour investissement, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1966 par M. Debré, Ministre de l'Economie et des Finances (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1740** ; rapport le 13 avril 1966 par M. Louis Vallon, **n° 1746.** Adoption le 21 avril 1966. — Projet de loi **n° 452.**

Transmis au Sénat le 22 avril 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 101 (année 1965-1966)** ; rapport le 28 avril 1966 par M. Pellenc, **n° 114 (année 1965-1966).** Adoption avec modification le 5 mai 1966. — Projet de loi **n° 41 (année 1965-1966).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 6 mai 1966 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1809** ; rapport le 12 mai 1966 par M. Louis Vallon, **n° 1827.** Adoption définitive le 12 mai 1966 (p. 1231). — Projet de loi **n° 472.**

Loi n° 66-307 du 18 mai 1966, publiée au *J. O.* du 19 mai 1966.

DISCUSSION [20 avril 1966] (p. 823), [21 avril 1966] (p. 849). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Lamps, Schumann, Dusseaulx, Vallon, *Rapporteur général* ; Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* de Tinguy, Dassié, Duffaut, Dusseaulx, Cousté, Souchal, Hoffer, Neuwirth, Charret, Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* Duffaut, Darchicourt, Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* Palewski, *Président de la Commission des finances ;* Duffaut.

Les problèmes d'amortissement et de financement des entreprises (p. 824, 828, 830, 831, 832) ; les mesures déjà prises par le Gouvernement en faveur de l'autofinancement (p. 824).

Question préalable opposée par le groupe communiste (p. 824) ; la continuité de la politique gaulliste en faveur des banquiers et des capitalistes (p. 824) ; les pertes de recettes résultant de la mesure proposée (*ibid.*) ; les avantages donnés aux grosses entreprises par rapport aux autres (p. 825) ; l'injustice du système fiscal français ; la nécessité d'une réforme fiscale vraiment démocratique (p. 825) ; l'excès des impositions indirectes (p. 825) ; la situation de l'industrie textile, ses possibilités d'amortissement (*ibid.*) ; les artisans (p. 827) ; la nécessité d'aider à la modernisation de l'industrie française (*ibid.*) ; rejet au scrutin de la question préalable (p. 827) ; liste des votants (p. 845).

Le ralentissement et l'insuffisance des investissements (p. 827, 828, 830) ; l'exagération de la pression fiscale (p. 828) ; le rapport de la commission de synthèse financière du Plan (p. 828) ; l'insuffisance du projet de loi (p. 828, 829, 831) ; le choix critiquable des investissements favorisés (p. 828, 829) ; la complexité du système proposé (p. 829) ; la réévaluation des prix (*ibid.*) ; le problème du crédit et l'organisation bancaire (*ibid.*) ; le système d'aides à l'investissement en Angleterre (*ibid.*) ; l'aide en faveur des régions peu développées (p. 829, 830) ; les entreprises de transport (p. 830, 834) ; les effets du plan de stabilisation

Impôts I.

(p. 830, 831, 832) ; la politique du Gouvernement en matière de construction et d'industrie du bâtiment (p. 831, 832) ; la pression inflationniste (p. 831) ; l'équilibre illusoire du budget (*ibid.*) ; la faiblesse du marché financier (*ibid.* ; la réalisation des objectifs du Plan (p. 832) ; le report de la mesure sur trois ou cinq ans (p. 833) ; les matériels utilisés en double équipe (p. 833) ; la situation du textile (p. 833, 834) ; la préférence donnée à la déduction fiscale parmi d'autres solutions possibles (p. 833) ; le critère de huit ans retenu en matière de durée d'investisement (p. 833) ; l'insuffisance des investissements en actions et obligations (p. 834) ; l'amortissement des bâtiments industriels (*ibid.*) ; les investissements de la sidérurgie (*ibid.*) ; le problème de la sous-traitance (p. 835) ; les artisans et la commercialisation (p. 835) ; la protection de l'industrie française de biens d'équipement (*ibid.*).

Intervention de M. Debré, Ministre de l'Economie et des Finances ; (p. 849 à 854) : la nécessité d'encourager les investissements ; le choix de la voie fiscale ; les inconvénients du recours au crédit ; de la réévaluation des bilans et du suramortissement ; le caractère temporaire et limité des dispositions du projet ; le délai porté de trois à cinq ans ; la faveur accordée aux amortissements lourds ; le cas des camions ; les causes du caractère limité du projet ; le matériel textile ; le précompte ; la nécessité de réformes de structure ; les mesures en faveur de la reconversion et du développement industriel régional ; l'augmentation incessante du pouvoir d'achat réel ; la proportionnalité de la croissance du budget de l'Etat et de celle du produit intérieur brut ; l'entrée de la France dans l'ère de l'économie ouverte ; la nécessité de l'exportation et de l'équilibre économique et financier ; la modernisation de l'économie française.

Motion de renvoi à la Commission présentée par le groupe socialiste (p. 854) ; la multiplication des grèves (p. 854) ; l'allégement nécessaire des impôts dans leur ensemble, notamment de l'I.R.P.P. (*ibid.*) ; l'insuffisance et le caractère partiel du projet (p. 854, 855) ; les charges nouvelles des collectivités (p. 856) ; les freins à la consommation (p. 854, 856) ; la commission d'étude des revenus et des coûts (p. 856) ; la commission d'étude pour la participation des personnels des entreprises aux bénéfices qui résultent de l'autofinancement (*ibid.*) ; le caractère social de l'encouragement à l'épargne (*ibid.*) ; rejet au scrutin de la motion de renvoi (p. 857) ; liste des votants (p. 867).

Art. 1er : *Déduction fiscale pour investissement* (p. 857) ; l'amortissement des bâtiments industriels ; l'opportunité d'un taux d'amortissement supérieur pour les régions peu développées ; l'industrie textile ; deux amendements ayant le même objet (p. 858) ; le premier, présenté par M. Neuwirth et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Boisdé et plusieurs de ses collègues (entreprises artisanales) ; adoption ; amendement du Gouvernement (précompte) ; adoption ; amendement de M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues (amortissement des installations dans les régions peu développées) ; décisions du Conseil des Ministres du 16 février en faveur de ces régions (p. 859) ; le cas des matériels d'équipement de l'hôtellerie et de l'hébergement complémentaire (p. 860).

En application de l'article 44, paragraphe 3, de la Constitution et de l'article 96 du Règlement de l'Assemblée Nationale, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article premier modifié par les amendements n° 2 de M. Neuwirth, n° 6 de M. Boisdé et n° 10 du Gouvernement que l'Assemblée a adoptés (p. 861) ; adoption de l'article premier modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 1er : deux amendements identiques ; le premier, de M. Pflimlin, le deuxième de M. Duffaut (crédit d'impôt en faveur des entreprises artisanales, sur les frais de main-d'œuvre) ; réserve des amendements (p. 862).

Art. 2 : *Matériels donnant lieu à application de la déduction* (p. 862) ; amendement de M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues (installations artisanales) ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 3 : *Imputation sur l'I.R.P.P. ou l'impôt sur les sociétés* (p. 862) ; deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Duffaut ; le deuxième par M. Pflimlin (nouvelle rédaction du début de l'article) ; réserve ; amendement du Gouvernement (précompte) ; adoption ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à substituer dans le second alinéa les mots : « cinq années », aux mots : « trois années » ; adoption ; réserve de l'article.

Art. 4 : *Calcul de l'amortissement ;* adoption (p. 862).

Art. 5 : *Justifications à produire par les redevables ;* adoption (p. 862).

Art. 6 : *Fixation par décret des modalités d'application ;* adoption (p. 862).

En application de l'article 44, paragraphe 3, de la Constitution et de l'article 96 du Règlement de l'Assemblée Nationale, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article 3, modifié par les amendements n° 11 du Gouvernement et n° 1 de la Commission des finances, et sur l'ensemble du projet.

Explications de vote (p. 863) ; le nouveau « cadeau » fait par le Gouvernement aux bénéficiaires du régime ; les conséquences de la politique gouvernementale pour les régions sous-développées ou hautement industrialisées ; le mécontentement général ; l'alourdissement de la pression fiscale ; l'insuffisance du pouvoir d'achat des masses ; la construction navale ; la nécessité d'une réforme d'ensemble et d'un allégement général de la fiscalité ; le caractère bénéfique du présent projet.

Vote défavorable des groupes communiste et socialiste ; vote favorable du groupe des indépendants.

Adoption au scrutin (p. 864) ; liste des votants (p. 868).

Orateurs : MM. Ansquer, Anthonioz, Boisdé, Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* Bertrand Denis, Duffaut, Neuwirth, Rieubon, Schumann, Souchal, de Tinguy, Louis Vallon, *Rapporteur général.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [12 mai 1966[(p. 1230). Entendus : MM. Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* Charret, Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances.*

Les modifications apportées par le Sénat à l'article 2 sur proposition du Gouvernement ; la date de passation des commandes (p. 1230).

Art. 2 (p. 1231) ; adoption.

Vote défavorable du groupe communiste (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

Vote défavorable du groupe communiste (*ibid.*).

5. — Projet de loi relatif à la publicité du privilège du Trésor en matière fiscale, présenté à l'Assemblée Nationale le 6 décembre 1966 par M. Michel Debré, Ministre de l'Economie et des Finances (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2213** ; rapport le 13 décembre 1966 par M. Ithurbide, **n° 2250**. Adoption le 14 décembre 1966. — Projet de loi **n° 625**.

Impôts I.

Transmis au Sénat le 15 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 138 (année 1966-1967)** ; rapport le 19 décembre 1966 par M. de Félice, **n° 169 (année 1966-1967)**. Adoption définitive le 19 décembre 1966. — Projet de loi **n° 57 (année 1966-1967)**.

Loi n° 66-1007 du 28 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1966 (p. 11621).

DISCUSSION [14 décembre 1966] (p. 5500). Entendus : MM. Ithurbide, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

Les inconvénients résultant en cas de faillite ou de règlement judiciaire, pour les créanciers chirographaires, du privilège dont bénéficie le Trésor ; le caractère occulte de ce privilège ; la réforme des procédures du règlement judiciaire et de la faillite dont le présent texte constitue un élément (p. 5501) ; la signature à la griffe des effets de commerce ; l'utilité pour le crédit de la mesure proposée.

Art. 1er à 3 : adoption.

Art. 4 (p. 5502) ; amendement de M. Ithurbide, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le deuxième alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : Amendement de M. Ithurbide, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi complété (*ibid.*).

Art. 6 et 7 : adoption.

Art. 8 (p. 5503) ; amendement de M. Ithurbide, au nom de la Commission des lois tendant à subsister aux mots : « 5 ans », les mots : « 4 ans » ; le délai de prescription des inscriptions ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 9 à 12 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux ;* Ithurbide, *Rapporteur.*

Impôts II.

II. — IMPOTS DIRECTS

1. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 154 du Code général des impôts relatif à la déduction du salaire du conjoint pour la détermination des bénéfices industriels et commerciaux et des bénéfices des professions non commerciales, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1962 par M. Davoust (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 36.**

2. — Proposition de loi tendant à autoriser les contribuables à s'acquitter par douzièmes du montant de leurs impôts directs, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Lepidi et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 380.**

3. — Projet de loi tendant à la ratification du décret n° 63-413 du 9 avril 1963 exonérant des impôts sur les revenus, par réciprocité, les entreprises japonaises de navigation maritime ou aérienne, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er octobre 1963 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 541.**

4. — Projet de loi modifiant l'imposition des entreprises et des revenus de capitaux mobiliers, présenté à l'Assemblée Nationale le 7 avril 1965 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1309** ; rapport le 30 avril 1965 par M. Louis Vallon, **n° 1349.** Adoption le 13 mai 1965. — Projet de loi **n° 333.**

Transmis au Sénat le 18 mai 1965 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 163 (année 1964-1965)** ; rapport le 20 mai 1965 par M. Pellenc, **n° 167 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en première lecture le 25 mai 1965. — Projet de loi **n° 74 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 26 mai 1965 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1393** ; rapport le 2 juin 1965 par M. Vallon, **n° 1417.** Adoption avec modification en deuxième lecture le 3 juin 1965. — Projet de loi **n° 342.**

Transmis au Sénat le 8 juin 1965 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 185 (année 1964-1965)** ; rapport le 15 juin 1965 par M. Pellenc, **n° 208 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en deuxième lecture le 17 juin 1965. — Projet de loi **n° 92 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 juin 1965 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1477** ; rapport le 22 juin 1965 par M. Louis Vallon, **n° 1488.** Adoption avec modification en troisième lecture le 22 juin 1965 (p. 2355). — Projet de loi **n° 378.**

Transmis au Sénat le 23 juin 1965 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 261 (année 1964-1965)** ; rapport oral par M. Pellenc. Adoption avec modification en troisième lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi **n° 114 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1965 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 1500** ; rapport le 29 juin 1965 par M. Ruais, pour l'Assemblée Nationale, au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1548.** Adoption avec modification des conclusions de la Commission mixte paritaire le 29 juin 1965 (p. 2725). — Projet de loi **n° 397.**

Transmis au Sénat le 29 juin 1965 ; rapport le 29 juin 1965 par M. Armengaud, pour le Sénat, au nom de la Commission mixte paritaire. Adoption définitive le 29 juin 1965. — Projet de loi **n° 137 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-566 du 12 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 13 juillet 1965 (p. 6003).

DISCUSSION [11 mai 1965] (p. 1227, 1245), [12 mai 1965] (p. 1271), [13 mai 1965] (p. 1319). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur de la Commission des finances ;* Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Waldeck Rochet, Rivain, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* de Tinguy, Alduy, Lamps, Sanson, Duffaut, Ramette, Lepeu, Valentin, Chaze, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* J.P. Palewski, *Président de la Commission des finances.*

Le régime de l'impôt sur les sociétés de capitaux (p. 1228, 1231) ; les répercussions de la taxation actuelle sur l'épargne et les investissements (p. 1228, 1232, 1237) ; la

suppression de la taxe complémentaire (p. 1228) ; les disparités fiscales à l'égard des autres pays (p. 1228, 1231, 1237, 1242, 1250, 1251) ; le crédit d'impôt (p. 1228, 1232) ; le régime d'imposition des plus-values (p. 1228, 1232, 1238, 1247) ; les fusions et les regroupements d'entreprises (p. 1228, 1233, 1248) ; les frais généraux des entreprises (p. 1228, 1233) ; le changement de statut juridique des entreprises (p. 1229) ; les allégements d'impôts en cas d'attribution au personnel d'actions gratuites ou de parts sociales (p. 1229, 1233, 1238) ; le projet de loi concernant les droits des salariés sur l'accroissement des valeurs d'actif dû à l'autofinancement (p. 1229) ; le projet de réforme des sociétés (p. 1229) ; la réforme des taxes sur le chiffre d'affaires (p. 1229, 1231) ; la place de la France parmi les principaux producteurs mondiaux (p. 1229) ; l'élimination de l'inflation (p. 1229, 1230) ; l'autofinancement (p. 1230, 1232, 1246) ; la stabilité des prix (p. 1230, 1246) ; l'équilibre budgétaire (p. 1230) ; la situation de l'emploi (p. 1230, 1237) ; la production (p. 1230, 1237, 1246) ; le commerce extérieur (p. 1231, 1233, 1238, 1246) ; les investissements (p. 1231, 1237, 1250) ; la taxation de l'épargne investie (p. 1231) ; les étapes de la réforme (p. 1232) ; la situation comparée de la fiscalité appliquée aux salaires et aux revenus distribués (p. 1232, 1247) ; l'aménagement du territoire (p. 1233, 1240) ; le marché financier (p. 1232, 1250) ; la récession économique (p. 1237, 1241, 1246, 1249) ; les émissions de valeurs mobilières (p. 1245); dirigisme et libéralisme (p. 1252).

Question préalable opposée par le groupe communiste (p. 1233) ; l'injustice de la fiscalité actuelle (p. 1233) ; la part excessive des impôts indirect (p. 1234) ; la taxation des salariés (*ibid.*) ; le profit, moteur de l'expansion (p. 1235) ; la politique des revenus (*ibid.*) ; la nécessité d'aménagements fiscaux en faveur des salariés, des retraités, des travailleurs indépendants et des épargnants obligataires (p. 1235) ; l'intérêt pour les travailleurs de la capacité concurrentielle de l'industrie française (p. 1236) ; les aménagements de l'I.R.P.P. (p. 1236) ; rejet au scrutin (p. 1236) ; liste des votants (p. 1243).

Reprise de la discussion (p. 1253) ; *motion de renvoi en Commission* présentée par le groupe communiste (p. 1253) ; rejet au scrutin (p. 1253) ; liste des votants (p. 1266).

Reprise de la discussion (p. 1271).

Chapitre premier : *Mesures tendant à encourager l'épargne et à faciliter les réformes de structure des entreprises.*

Section I : *Régime des revenus distribués.*

Art. 1er : *Régime fiscal des dividendes* (p. 1271) ; trois amendements de suppression; le premier, présenté par M. Beauguitte; le deuxième, par M. Duffaut et plusieurs de ses collègues (p. 1271) ; l'amendement de M. Beauguitte n'est pas soutenu (p. 1272) ; rejet des deux autres amendements (*ibid.*) ; amendement de M. Duffaut et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter le quatrième alinéa par la phrase suivante : « Il ne peut être supérieur par personne physique imposable, à 5.000 francs » ; rejet (p. 1273) ; amendement de MM. Chaze, Rieubon et Lamps tendant à compléter le cinquième alinéa ; rejet, adoption au scrutin de l'article (p. 1274) ; liste des votants (p. 1315).

Art. 2 : *Champ d'application* (p. 1274) ; amendement de M. Beauguitte tendant à supprimer l'article ; rejet ; adoption de l'article ; vote défavorable du groupe communiste (*ibid.*).

Art. 3 : *Egalisation des crédits d'impôt* (p. 1274) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Ruais tendant, au deuxième alinéa du paragraphe 1, à remplacer les mots : « trois ans », par les mots : « cinq ans » ; adoption ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 3 : Amendement de M. Beauguitte (nouvel article) (p. 1274) ; l'amendement n'est pas soutenu (*ibid.*).

Art. 4 : *Retenue à la source sur les dividendes encaissés par les non-résidents ;* adoption (p. 1274).

Art. 5 : *Prélèvements sur les tantièmes* (p. 1275) ; amendement de M. Ramette et plusieurs de ses collègues tendant, dans le premier alinéa de l'article, à remplacer le taux de 10 % par le taux de 25 % ; rejet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 6 : *Revenus de valeurs mobilières étrangères ;* adoption (p. 1275).

Art. 7 : *Régime des sociétés étrangères ayant des exploitations en France* (p. 1275) ; amendement de M. Beauguitte ; l'amendement n'est pas soutenu (*ibid.*) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy tendant à la fin du dernier alinéa de l'article, à substituer aux mots : « les sommes correspondantes », les mots : « les sommes correspondant à la retenue » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Impôts II.

Art. 8 : *Suppression du régime de l'abonnement* (p. 1275) ; adoption (*ibid.*).

Section II : *Régime des plus-values.*

Art. 9 : *Définitions* (p. 1275) ; amendement de MM. Ballanger et Ramette (nouvelle rédaction) (p. 1276) ; rejet ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction des paragraphes 2 et 3) ; sous-amendement de M. Duffaut et plusieurs de ses collègues ; rejet (p. 1277) ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; un amendement présenté par M. Duffaut et plusieurs de ses collègues et un amendement présenté par M. Chauvet deviennent sans objet (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 10 : *Régime des plus-values à court terme ;* adoption (p. 1277).

Art. 11 : *Régime des plus-values à long terme* (p. 1277) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de MM. Weinman et Lepeu tendant à compléter le paragraphe I par un nouvel alinéa ; adoption ; deux amendements identiques tendant à supprimer le paragraphe II, le premier, présenté par M. Chauvet, le second, par M. Duffaut et plusieurs de ses collègues ; rejet des deux amendements (p. 1279) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Danel tendant, à la fin du paragraphe 2, à substituer aux mots : « cinq exercices », les mots : « dix exercices » ; adoption ; amendement de M. Pierre Bas tendant à compléter le paragraphe 2 par les mots suivants : « sauf, pour les entreprises en liquidation, à être imputé sur le résultat bénéficiaire de l'exercice de liquidation » (p. 1279) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter le paragraphe 2 par les mots suivants : « Toutefois, en cas de liquidation d'entreprise, cet excédent peut être déduit pour le cinquième du montant des bénéfices de l'exercice de liquidation » ; retrait de l'amendement de M. Pierre Bas ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 1280) ; amendement de M. Beauguitte (nouvelle rédaction du paragraphe 3) ; sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances ; rejet ; rejet de l'amendement de M. Beauguitte (p. 1280) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances et MM. Weinman et Lepeu (nouvelle rédaction du dernier alinéa du paragraphe 3) ; adoption (p. 1281) ; amendement de M. Charret (nouveau paragraphe) ; rejet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1281).

Art. 12 : *Droits d'enregistrement* (p. 1281) ; l'article est réservé (*ibid.*) ; reprise de la discussion (p. 1319) ; deux amendements de suppression ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission de finances, et MM. Raulet et Rieubon ; le deuxième, présenté par MM. Rieubon et Lamps ; retrait de l'amendement de la Commission ; rejet de l'amendement de M. Rieubon ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Chauvet ; le deuxième, par M. Duffaut ; le troisième, par MM. Ramette et Rieubon tendant à suprimer le deuxième alinéa du paragraphe premier et les paragraphes 2 et 3 ; rejet des trois amendements (p. 1320) ; amendement de MM. Ballanger et Ramette tendant à la suppression du paragraphe 4 ; rejet (*ibid.*) ; amendement de MM. Pierre Bas et Bourgoin tendant à compléter le paragraphe 4 (p. 1321) ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, l'amendement n'est pas recevable ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe ; adoption ; adoption de l'article ainsi complété (*ibid.*).

Section IV : *Régime fiscal des fusions.*

Art. 13 : *Droits d'enregistrement applicables en cas de fusion* (p. 1281) ; amendement de MM. Rieubon et Chaze tendant à la suppression de l'article ; rejet (p. 1282) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter le paragraphe 2 par trois nouveaux alinéas ; adoption ; adoption de l'article 13 ainsi complété (*ibid.*).

Art. 14 : *Dispositions applicables en matière d'impôt sur les sociétés* (p. 1282) ; amendement de MM. Chaze et Ramette tendant à supprimer l'article ; rejet (p. 1283) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances et M. Lepeu, tendant, au premier alinéa du paragraphe 5, à supprimer les mots : « à long terme » ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, l'amendement n'est pas recevable (p. 1283) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Lepeu (nouvelle rédaction du deuxième alinéa du paragraphe 5) ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, l'amendement n'est pas recevable (*ibid.*) ; amendement de M. Sanson tendant à compléter le paragraphe 5 par un nouvel alinéa ; retrait (p. 1284) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 15 : *Scissions et apports partiels d'actif* (p. 1284) ; amendement du Gouver-

nement (nouvelle rédaclion des paragraphes 2 et 3) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 16 : *Dispositions communes aux fusions et opérations assimilées ;* adoption (p. 1284).

Section V : *Régime des liquidations et des transformations de sociétés.*

Art. 17 : *Liquidations agréées* (p. 1284) ; adoption (p. 1285).

Art. 18 : *Réserves constituées par les sociétés de capitaux. Changement de régime fiscat* ; adoption (p. 1285).

Section VI : *Régime fiscal des groupes.*

Art. 19 : *Régime des sociétés mères* (p. 1285) ; amendement de MM. Lamps et Chaze tendant, dans le paragraphe 1 à substituer au taux de 5 % le taux de 10 % ; rejet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 20 : *Champ d'application du régime des sociétés mères* (p. 1285) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Ruais tendant à compléter le paragraphe 4 ; adoption (p. 1286) ; amendement du Gouvernement tendant, dans le troisième alinéa du paragraphe « a » à substituer au chiffre de « 25 millions de francs », le chiffre de « 20 millions de francs » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 21 : *Imposition du bénéfice mondial.* (p. 1286) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre II : *Mesures relatives à l'assiette de l'impôt.*

Section I : *Evaluations.*

Art. 22 : *Evaluation des stocks* (p. 1286) ; deux amendements de suppression ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues ; le second, par M. Chauvet ; adoption des deux amendements ; vote défavorable du groupe communiste ; en conséquence, l'article 22 est supprimé (p. 1286).

Art. 23 : *Evaluation du portefeuille* (p. 1287) ; deux amendements de suppression ; le premier, présenté par M. Vallon, au nom de la Commission des finances, et MM. Alduy et de Tinguy ; le second, par M. Chauvet ; retrait des deux amendements (p. 1287) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer le paragraphe 1er ; adoption de l'article 23 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 24 : *Droit au bail* (p. 1287) ; deux amendements tendant à la suppressi[illegible] de l'article ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et MM. Duffaut et Raulet ; adoption (p. 1288) ; en conséquence, l'article est supprimé (p. 1288).

Section II : *Amortissements.*

Art. 25 : *Constatation des amortissements linéaires* (p. 1288) ; amendement de suppression présenté par M. Duffaut et plusieurs de ses collègues ; retrait ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Poudevigne (nouvel alinéa) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à compléter le texte modificatif par un nouvel alinéa ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi complété ; adoption de l'article (p. 1288).

Art. 26 : *Amortissement de biens loués* (p. 1288) ; adoption (*ibid.*).

Art. 27 : *Constructions sur le sol d'autrui* (p. 1289) ; amendement de MM. Boisdé et Icart (nouvelle rédaction de l'article) ; rejet ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy (nouvel alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi complété (*ibid.*).

Section III : *Frais généraux.*

Art. 28 : *Déclaration détaillée de certaines dépenses* (p. 1289) ; amendement de MM. Rieubon, Ballanger et Ramette tendant, dans le premier alinéa du paragraphe 1, à supprimer les mots : « ... lorsque ces frais excèdent des chiffres fixés par arrêté du Ministre des Finances » (p. 1290) ; retrait ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Raulet, tendant à compléter le premier alinéa du paragraphe 1, par les mots : « pris après consultation des professions intéressées » ; adoption ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et MM. Ballanger et Ramette tendant à insérer un nouvel alinéa (communication à l'assemblée des actionnaires) (p. 1290) ; adoption (p. 1291) ; amendement du Gouvernement tendant dans le troisième alinéa du paragraphe 2 à substituer aux mots : « ... il appartient... », les mots : « ... l'administration peut demander... » ; adoption (p. 1292) ; amendement du Gouernement tendant à compléter le paragraphe 2 par un quatrième alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 29 : *Intérêts sur avances* (p. 1292) ; amendement de M. Duffaut et plusieurs de ses collègues tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; adoption (p. 1293) adoption de l'article ainsi complété (*ibid.*

Impôts II.

Art. 30 : *Rémunérations excessives* (p. 1293) ; amendement de MM. Lamps, Chaze et Rieubon (nouvelle rédaction de l'article); rejet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 31 : *Indemnités forfaitaires des dirigeants* (p. 1293) ; adoption (*ibid.*).

Art. 32 : *Définition des dirigeants* (p. 1293) ; adoption (*ibid.*).

Art. 33 : *Contestations relatives aux rémunérations*) (p. 1293) ; amendement de suppression de M. Duffaut et plusieurs de ses collègues ; rejet (p. 1294) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Lepeu (nouvelle rédaction) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 33 (p. 1295) ; l'amendement de M. Poudevigne devient sans objet (*ibid.*).

Chapitre III : *Dispositions diverses.*

Art. 34 : *Attribution gratuite d'actions ou de parts sociales au personnel des entreprises* (p. 1295) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy tendant, dans le deuxième alinéa du paragraphe 1er à substituer aux mots : « cinq ans », les mots : « dix ans » ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, l'amendement n'est pas recevable (*ibid.*) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, (dépôt avant le 1er mai 1966 d'un projet de loi sur l'intéressement des travailleurs à l'autofinancement) ; adoption (p. 1296) ; adoption de l'article ainsi complété (*ibid.*).

Art. 35 : *Promotion des exportations* (p. 1296) ; amendement de M. Raulet (suppression du paragraphe 3) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Sanson (nouvelle rédaction du dernier alinéa du paragraphe 3) ; adoption de l'amendement de M. Raulet (p. 1297) ; l'amendement de la Commission devient sans objet ; adoption de l'article 35 ainsi modifié (p. 1297).

Art. 36 : *Aménagement du territoire* (p. 1297) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. Laurin (nouvelle rédaction du paragraphe 3) ; adoption (p. 1298) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 37 : *Régime fiscal des bons de caisse* (p. 1298) ; adoption (*ibid.*).

Art. 38 : *Suppression de l'imputation des retenues fictives :* adoption (p. 1298).

Art. 39 : *Agréments fiscaux :* adoption (p. 1299).

Art. 40 : *Lieu d'imposition :* adoption (p. 1299).

Art. 41 : *Impôts sur les sociétés, Bénéfices provenant des exploitations situées dans les départements d'outre-mer* (p. 1299) ; amendement de suppression de MM. Rieubon et Chaze ; rejet ; adoption de l'article (p. 1299).

Art. 42 : *Transformation de sociétés de capitaux en sociétés de personnes, Suppression de l'option pour le régime des sociétés de capitaux* (p. 1299) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du paragraphe 2) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 43 : *Extension de la réforme aux entreprises commerciales non passibles de l'impôt sur les sociétés :* adoption (p. 1300).

Art. 44 : *Organismes à caractère non lucratif :* adoption (p. 1300).

Art. 45 : *Régimes spéciaux* (p. 1300) ; amendement du Gouvernement tendant, dans le paragraphe 2, à substituer aux mots : « ne sont pas autorisées à imputer le crédit d'impôt », les mots : « ne peuvent imputer que le quart du crédit d'impôt » ; adoption ; adoption de l'article 45 ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 45 : amendement de M. Prioux (nouvel article) (p. 1300) ; retrait (p. 1301) ; amendement de M. Pierre Bas (nouvel article), retrait (*ibid.*).

Art. 46 : *Abrogations* (p. 1301) ; adoption (*ibid.*).

Art. 47 : *Entrée en vigueur* (p. 1301); adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 47 : amendement du Gouvernement (nouvel article) ; l'amendement est réservé (p. 1301) ; reprise de la discussion (p. 1321) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 1321).

Art. 48 : *Mesures d'application et dispositions transitoires* (p. 1301) ; adoption (p. 1302).

Seconde délibération à la demande du Gouvernement (p. 1321) ; renvoi en Commission (*ibid.*) ; reprise de la discussion (p. 1325).

Art. 33 (p. 1326) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) et deux sous-amendements à cet amendement ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. de Tinguy, tendant, dans le troisième alinéa du texte modificatif, à substituer aux mots « de sociétés », les mots : « d'entreprises » ; le second, par M. Lamps tendant, dans le quatrième alinéa du texte

proposé à supprimer le mot « supérieurs » ; adoption du sous-amendement de la Commission (p. 1327) ; rejet du sous-amendement de M. Lamps ; adoption de l'amendement ainsi modifié dont le texte devient l'article 33 (p. 1327).

Explications de vote : vote défavorable du groupe socialiste et du groupe communiste (p. 1328, 1329) ; adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 1329) ; liste des votants (p. 1345).

Orateurs : MM. Anthonioz, Ballanger, Pierre Bas, Beauguitte, Charret, Chauvet, Chaze, Danel, Duffaut, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* Icart, Lamps, Lepeu, J.P. Palewski, *Président de la Commission des finances ;* Prioux, Ramette, Raulet, Rieubon, Rivain, Sanson, Souchal, de Tinguy Louis Vallon, *Rapporteur général.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [3 juin 1965] (p. 1769). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances.*

Art. 6 : adoption (p. 1769).

Art. 7 : adoption (p. 1769).

Art. 9 (p. 1769) ; amendement du Gouvernement (suppression du deuxième alinéa du paragraphe 3) ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 9 : amendement du Gouvernement (application du régime des plus-values à long terme) ; adoption (p. 1770).

Art. 11 (p. 1770) ; amendement du Gouvernement tendant à substituer aux mots : « au cours des exercices suivants », les mots : « au cours des dix exercices suivants » ; adoption (p. 1770) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer le paragraphe 4 ; adoption ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Pierre Bas (nouvelle rédaction du paragraphe 4) ; retrait (p. 1771) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 12 (supprimé par le Sénat) ; amendement du Gouvernement tendant à reprendre l'article dans une nouvelle rédaction (p. 1771) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 12 (*ibid.*).

Art. 13 (p. 1772) (supprimé par le Sénat) ; amendement du Gouvernement tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; adoption ; en conséquence, l'article 13 est rétabli (p. 1772).

Art. 14 (supprimé par le Sénat) (p. 1772) ; amendement du Gouvernement tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (*ibid.*) ; sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Lepeu tendant à compléter le texte adopté en première lecture par un nouveau paragraphe (p. 1772, 1773) ; retrait du sous-amendement (p. 1773) ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 14 est rétabli dans le texte de l'Assemblée Nationale voté en pre mière lecture (p. 1773).

Art. 15 (p. 1773) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer les mots : « après avis du Commissariat général du Plan et de la productivité » ; adoption (p. 1774) ; adoption de l'article 15 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 16 : adoption (p. 1774).

Art. 20 (p. 1774) ; amendement de MM. Danel et Lepeu tendant, à la fin du deuxième alinéa du paragraphe 1 à substituer les mots : « deux ans » aux mots : « trois ans » ; adoption (p. 1775) ; amendement du Gouvernement tendant, à la fin du paragraphe 3-a à substituer aux mots : « 5 millions », les mots : « dix millions » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1775).

Art. 23 (p. 1775) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer le troisième alinéa ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Pierre Bas (nouvelle rédaction du troisième alinéa) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article ainsi modifié (p. 1775).

Art. 27 (p. 1775) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 28 (p. 1775) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (p. 1776) (communication du relevé des frais généraux à l'assemblée générale des actionnaires) ; adoption au scrutin public (p. 1776) ; liste des votants (p. 1782) ; amendement de M. Danel tendant à insérer un nouvel alinéa après le deuxième alinéa du paragraphe 2 ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1776).

Art. 32 : adoption (p. 1777).

Art. 33 (p. 1777) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finan-

Impôts II.

ces, et de M. de Tinguy (nouvelle rédaction du troisième alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1777).

Art. 34 (p. 1777) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à supprimer la dernière phrase du deuxième alinéa du paragraphe I ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1777).

Art. 36 (p. 1778) ; adoption (*ibid.*).

Art. 45 (p. 1778) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer la fin du paragraphe I, à partir des mots : « ainsi qu'aux produits » ; adoption ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Pierre Bas tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe ; retrait (p. 1779) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 46 (p. 1779) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter le paragraphe II ; retrait ; l'article 46 reste adopté dans le texte accepté par les deux Assemblées (p. 1779).

Art. 47 *ter* (p. 1779) ; amendement de M. Pierre Bas (p. 1780) (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 47 *ter* (p. 1780).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1780).

Orateurs : MM. Pierre Bas, Danel, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* Lepeu, J.P. Palewski, *Président de la Commission des finances ;* de Tinguy, Louis Vallon, *Rapporteur général.*

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [22 juin 1965] (p. 2353). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances.*

Art. 28 : *Déclaration détaillée de certaines dépenses* (p. 2353) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à reprendre pour cet article, le texte voté en deuxième lecture par l'Assemblée Nationale ; adoption au scrutin (p. 2354) ; liste des votants (p. 2359) ; en conséquence, l'article 28 est rétabli dans le texte de l'Assemblée Nationale (*ibid.*).

Art. 33 : *Contestations relatives aux rémunérations* (p. 2354) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à reprendre, pour cet article, le texte voté en deuxième lecture par l'Assemblée Nationale ; adoption ; en conséquence, l'article 33 est rétabli dans le texte de l'Assemblée Nationale (*ibid.*).

Art. 34 : *Attribution gratuite d'actions ou de parts sociales au personnel des entreprises* (p. 2354) ; amendement de M. Louis Valton, au nom de la Commission des finances, tendant à reprendre, pour cet article, le texte voté en deuxième lecture par l'Assemblée Nationale ; adoption (p. 2355) ; en conséquence, l'article 34 est rétabli dans le texte de l'Assemblée Nationale (*ibid.*).

Art. 47 *ter* : *Impôt sur les opération de bourse ;* adoption (p. 2355) ; vote défavorable du groupe communiste.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2355).

Orateurs : MM. Chaban-Delmas, *Président de l'Assemblée Nationale ;* Danel, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Lamps, Louis Vallon, *Rapporteur général.*

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [29 juin 1965] (p. 2724). Entendus : MM. Ruais, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire ;* Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances.*

Le relevé détaillé des différentes catégories de frais généraux ; la composition de la commission départementale des impôts (p. 2724).

Texte de la Commission mixte paritaire (p. 2724) ; amendement du Gouvernement (reprise pour l'article 28 du texte voté par l'Assemblée Nationale); sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à insérer un nouvel alinéa après le septième alinéa du texte proposé pour le paragraphe 1 ; adoption du sous-amendement dans une nouvelle rédaction (p. 2725) ; adoption de l'amendement ainsi modifié et de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la Commission mixte paritaire, ainsi modifié (p. 2725).

Orateurs : MM. Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* de Tinguy, Louis Vallon, *Rapporteur général.*

5. — Proposition de loi tendant à rendre équitable l'impôt unique sur le revenu des personnes physiques, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1965 par M. Baudis et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1513**.

6. — Projet de loi portant modification de l'article 5 du décret du 25 août 1937 réglementant les bons de caisse, présenté à l'Assemblée Nationale le 20 avril 1966 par M. Michel Debré, Ministre de l'Economie et des Finances (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1777** ; rapport le 26 mai 1966 par M. Louis Vallon, **n° 1851**. Adoption le 31 mai 1966. — Projet de loi **n° 487**.

Transmis au Sénat le 2 juin 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 166 (année 1965-1966)** ; rapport le 9 juin 1966 par M. Pellenc, **n° 180 (année 1965-1966)**. Adoption définitive le 9 juin 1966. — Projet de loi **n° 59 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-384 du 16 juin 1966, publiée au *J. O.* du 17 juin 1966 (p. 4868).

DISCUSSION [31 mai 1966] (p. 1594). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances.*

Les deux amendements déposés par M. Capitant.

Article unique : Amendement de M. Capitant tendant à insérer, après les mots : « du présent décret », les mots : « complété par le décret n° 66-179 du 25 mars 1966 » ; la compétence législative en matière de fixation de sanctions pénales ; adoption ; amendement de M. Capitant, tendant à insérer après les mots : « en cas de récidive », les mots : « dans un délai de cinq ans » ; fixation du délai de la récidive ; adoption.

Adoption de l'article unique et du projet de loi ainsi modifié (p. 1594).

Orateurs : MM. Capitant, Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement* ; Louis Vallon, *Rapporteur général.*

III. — IMPOTS INDIRECTS

1. — Projet de loi modifiant la taxe intérieure de consommation applicable à l'essence ordinaire, présenté à l'Assemblée Nationale le 16 octobre 1963 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 578** ; rapport le 16 octobre 1963 par M. Louis Vallon, **n° 579**. Adoption le 17 octobre 1963 (p. 5226). — Projet de loi **n° 100**.

Transmis au Sénat le 22 octobre 1963, **n° 12 (année 1963-1964)** ; rapport le 22 octobre 1963 par M. Marcel Pellenc, **n° 13 (année 1963-1964)**. Adoption sans modification le 24 octobre 1963. — Projet de loi **n° 4 (année 1963-1964)**. Impôts III.

Loi n° 63-1066 du 26 octobre 1963, publiée au *J. O.* du 27 octobre 1963 (p. 9618).

DISCUSSION [17 octobre 1963] (p. 5224). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Labéguerie, Rieubon.

La réduction proposée, dans le cadre du plan de stabilisation, de la taxe applicable à l'essence ordinaire (p. 5224, 5225) ; la cherté du prix de l'essence en France (p. 5224, 5225) ; l'insuffisance de la réduction proposée (*ibid.*) ; son extension souhaitable à tous les carburants (p. 5225) ; la suppression regrettable de la détaxation du carburant au profit des touristes étrangers (p. 5224, 5225) ; la fiscalité accablant l'industrie automobile française (p. 5225) ; l'insuffisance des autoroutes ; le détournement des crédits du Fonds d'investissement routier (p. 5225).

Art. 1er : *Modification de la taxe intérieure de consommation applicable à l'essence ordinaire* (p. 5226).

Art. 2 : *Modification de l'article 6 de la loi du 23 mai* 1951 (p. 5226) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

2. — Proposition de loi tendant à créer une taxe sur le prix de vente des sables et graviers extraits à l'intérieur des limites du district de la région parisienne, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 avril 1964 par M. Prioux (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 836**.

3. — Projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires et diverses dispositions d'ordre financier, présenté à l'Assemblée Nationale le 4 juin 1965 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1420** ; rapport le 16 juin 1965 par M. Louis Vallon, **n° 1459** ; avis le 18 juin 1965 par M. Guéna au nom de la Commission des lois constitutionnelles, **n° 1471** ; avis le 18 juin 1965 par M. Durlot au nom de la Commission de la

Impôts III.

production et des échanges, n° **1472**; avis le 23 juin 1965 par M. Ribadeau Dumas au nom de la Commission des affaires culturelles, n° **1490**. Adoption au scrutin le 25 juin 1965 (p. 2569); liste des votants (p. 2581). — Projet de loi n° **383**.

Transmis au Sénat le 29 juin 1965 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), n° **280 (année 1964-1965)**; rapport le 19 octobre 1965 par M. Pellenc, n° **12 (année 1965-1966)**; avis le 19 octobre 1965 par M. Jean Bertaud au nom de la Commission des affaires économiques et du plan, n° **13 (année 1965-1966)**; avis le 19 octobre 1965 par M. Gustave Héon au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, n° **15 (année 1965-1966)**. Adoption avec modification en première lecture le 26 octobre 1965. — Projet de loi n° **3 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 28 octobre 1965 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), n° **1639**; rapport le 20 décembre 1965 par M. Louis Vallon au nom de la Commission mixte paritaire, n° **1693**.

Transmis an Sénat le 20 décembre 1965; rapport le 19 novembre 1965 par M. Pellenc au nom de la Commission mixte paritaire, n° **77 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1965 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan); rapport le 20 décembre 1965 par M. Louis Vallon, n° **1699**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 22 décembre 1965 (p. 5075); liste des votants (p. 5078). — Projet de loi n° **449**.

Transmis au Sénat le 23 décembre 1965 (renvoyé à la Commission des finances), n° **87 (année 1965-1966)**; rapport le 23 décembre 1965 par M. Pellenc, n° **88 (année 1965-1966)**. Rejet en deuxième lecture le 23 décembre 1965. — Projet de loi n° **27 (année 1965-1966)**.

DISCUSSION [23 juin 1965] (p. 2366, 2386), [24 juin 1965] (p. 2427, 2449), [25 juin 1965] (p. 2496, 2520, 2544). Entendus : MM. Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Tanguy-Prigent, Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Guéna, *Rapporteur pour avis de la Commission des lois constitutionnelles ;* Durlot, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges ;* Ribadeau Dumas, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires culturelles ;* Mondon, Boscher, de Tinguy, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* Lemaire, Ziller, Alduy, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances,* Chaze, Duffaut, Paquet, de Lipkowski, Fréville, Westphal, Palmero, L'Huillier, Raulet, Fontanet, Buot, Mme Prin, MM. Ansquer, Fourmond, Bisson, Richet, du Halgouët, Voisin, Georges, Dassié, Frey, *Ministre de l'Intérieur.* Sur la motion de renvoi : MM. Bisson, Paquet, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances.*

La grande importance sur les plans fiscal, économique et international du projet de loi (p. 2366, 2377, 2379, 2435) ; l'unification des fiscalités sur le plan européen (p. 2377, 2379, 2387, 2391, 2429) ; la longue préparation du texte (p. 2366, 2377) ; l'opportunité de la réforme (p. 2369, 2370) ; les différents taux de la nouvelle T.V.A. (p. 2367) ; sa simplicité (p. 2367, 2387, 2390) ; le goût français pour les privilèges, source de complexité pour la législation (p. 2370) ; l'extension des forfaits (*ibid.*) ; le souci de justice fiscale (p. 2368) ; le débat traditionnel sur la fiscalité directe et la fiscalité indirecte (p. 2368) ; la réduction nécessaire de cette dernière en France (p. 2392) ; l'effet stimulateur sur le développement économique (p. 2369) ; l'encouragement aux investissements et au commerce extérieur (p. 2369, 2428) ; la politique de décentralisation industrielle (p. 2374) ; l'allégement du prix des transports et du handicap des régions excentriques (p. 2369, 2380) ; les mesures de desserrement du Plan de stabilisation en ce qui concerne le crédit (p. 2369) ; la suppression de la taxe locale et de la taxe sur les prévisions de services (p. 2371, 2372, 2376, 2384, 2389, 2391, 2393, 2396, 2397, 2398, 2429, 2432, 2433) ; la mise en place progressive du nouveau système (p. 2372) ; les conditions de discussion hâtive du projet (p. 2379, 2389, 2391) ; les inconvénients de la règle du butoir (p. 2380) ; la T.V.A., facteur d'accroissement des marges commerciales et de hausse des prix (p. 2383, 2399, 2406) ; l'extension de la T.V.A. au commerce de détail (p. 2388) ; l'aggravation de la charge des salariés (p. 2389) ; la pénalisation des ménages (p. 2390) ; l'institution d'un impôt

unique sur la production (p. 2390) ; la similitude entre le présent projet et la loi sur le fonds national d'investissement routier (p. 2399) ; le taux des frais de perception de la taxe sur les salaires (p. 2402) ; le souhait des redevables de travailler dans une ambiance de paix fiscale (p. 2403, 2407); l'accélération du processus de concentration commerciale (p. 2408) ; l'attitude des P.M.E. à l'égard du projet (p. 2383, 2392) ; l'impôt spécifique de 12 % sur les opérations financières (p. 2368, 2371, 2381, 2387) ; le taux de 16,5 % applicable à la T.P.S. ; le décalage d'un mois entre la T.V.A. payée et la T.V.A. déduite (p. 2429) ; l'exclusion de l'agriculture du champ d'application de la réforme (p. 2367, 2380, 2407, 2408) ; les charges nouvelles résultant indirectement, pour l'agriculture, du nouveau système proposé (p. 2373, 2380, 2390, 2428) ; le maintien des ressources du B.A.P.S.A. (p. 2371, 2373, 2381, 2393, 2394) ; le maintien de la taxe sur la viande (p. 2374, 2381, 2387, 2390, 2392) ; le régime des coopératives agricoles (p. 2407) ; la situation des petits commerçants installés à la campagne (p. 2407) ; l'incidence de la réforme sur les finances des collectivités locales et leur autonomie (p. 2375, 2377, 2378, 2379, 2381, 2382, 2388, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2404, 2405, 2406, 2408, 2428, 2430, 2433) ; la progressivité des ressources accordées aux collectivités locales (p. 2369, 2399, 2434) ; le choix de l'impôt sur les salaires comme source de revenus pour ces collectivités (p. 2369, 2371, 2392, 2403, 2433) ; les critères de répartition entre les communes (p. 2369, 2372, 2376, 2377, 2378, 2379, 2382, 2389, 2398, 2401, 2433, 2434, 2435) ; la localisation des ressources des collectivités locales (p. 2375, 2378, 2381, 2382, 2399, 2402, 2403, 2435) ; l'augmentation continue des charges de ces collectivités et la nécessité de procéder à une réforme complète de leurs finances (p. 2375, 2376, 2377, 2378, 2388, 2397, 2402, 2408) ; le problème des villes touristiques (p. 2379, 2382, 2383, 2384, 2395, 2401, 2404, 2405, 2406, 2435) ; les aménagements nécessaires en faveur des petites communes (p. 2382, 2383, 2435) ; le cas des communes-frontières (p. 2383) ; les communes forestières (p. 2383, 2387) ; l'association des collectivités à toutes les actions d'intérêt national (p. 2402) ; les transferts des charges des communes à l'Etat pour les dépenses qui lui incombent (p. 2379, 2397, 2402, 2403, 2408, 2435) ; les bureaux d'aide sociale (p. 2388) ; le fonds d'action sociale (p. 2388, 2394, 2398, 2433, 2435) ; la situation de l'artisanat (p. 2381, 2388, 2390, 2391, 2408, 2429) ; les répercussions du projet sur l'industrie automobile (p. 2367, 2392, 2432) ; le régime fiscal des boissons (p. 2374, 2405, 2409, 2429) ; le régime fiscal de l'hôtellerie et de la restauration (p. 2374, 2392, 2396, 2397) ; les taux de T.V.A. applicables aux produits pharmaceutiques (p. 2375) ; aux livres (*ibid.*) ; au théâtre et au cinéma (p. 2375, 2388) ; à la presse (p. 2375, 2381, 2387, 2392, 2393) ; aux vins de qualité (p. 2388) ; le cas des produits pétroliers (p. 2380) ; le cas des transports de marchandises (p. 2369, 2380, 2381) ; la taxation de l'eau (p. 2387, 2392, 2429) ; le problème du bois (p. 2429) ; les effets de la réforme sur le commerce du coton et du café (p. 2430) ; les répercussions du projet sur l'économie portuaire et les transports (p. 2430, 2431).

Motion de renvoi en Commission présentée par le groupe du centre démocratique ; l'impossibilité de mesurer dans un délai très court les incidences fiscales du projet et ses répercussions sur les ressources des collectivités locales (p. 2436, 2437) ; la condamnation quasi unanime de la taxe locale (p. 2437) ; l'obligation pour de nombreuses communes de procéder à des majorations massives des centimes additionnels (p. 2437) ; les améliorations apportées au projet après discussion entre le Gouvernement et les Commissions (p. 2437, 2439) ; l'augmentation de la franchise en faveur des contribuables au forfait (p. 2438) ; les longueurs des délais qui se sont écoulés depuis que le projet de suppression de la taxe locale a été soumis pour la première fois au Parlement (p. 2439) ; la nécessité de ne pas procéder à une application brusquée de la réforme (p. 2439) ; rejet de la motion au scrutin (p. 2439) ; liste des votants (p. 2444).

TITRE 1er : *Généralisation de la taxe sur la valeur ajoutée.*

Section I : *Suppression d'impôts.*

Art. 1er : *Suppression de taxes indirectes* (p. 2449) ; deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Hauret et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, présenté par M. Durlot, au nom de la Commission de la production et des échanges, tendant à supprimer les paragraphes 3°, 4° et 5° de l'article, rejet ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Cazenave (p. 2450) ; le deuxième, par MM. Voisin et Paquet tendant

Impôts III.

à insérer un nouveau paragraphe, après l'alinéa 13° ; retrait des deux amendements (p. 2451) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy tendant à supprimer le dernier alinéa (14°) ; adoption au scrutin (p. 2452) ; liste des votants (p. 2491) ; deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par M. Rieubon et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, présenté par M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues tendant à compléter l'article par le nouvel alinéa suivant : « 15° La taxe unique de circulation sur les viandes » ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, les deux amendements ne sont pas recevables (p. 2453) ; amendement de M. Poncelet et de M. Bertrand Denis tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (suppression de la taxe d'encouragement à la production textile) ; retrait (p. 2454) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : *Adaptation du champ d'application des droits d'enregistrement :* adoption (p. 2454).

Section II : *Champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée.*

Art. 3 : *Définition des affaires passibles de la taxe sur la valeur ajoutée ;* adoption (p. 2454).

Après l'Art. 3 : Amendement de M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues tendant à insérer un nouvel article (production agricole) ; rejet (p. 2455).

Art. 4 : *Application de la taxe sur la valeur ajoutée à certaines opérations* (p. 2455) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et MM. Alduy, Cazenave et Georges Bonnet (opérations des architectes et bureaux d'études) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy tendant à rédiger comme suit le sixième alinéa (5°), du paragraphe premier : « 5° Les livraisons que les redevables effectuent pour leurs besoins ou pour ceux de leurs exploitations » ; rejet des deux amendements (p. 2456) ; deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par M. Hauret, le deuxième par M. Durlot, au nom de la Commission de la production, tendant à supprimer le huitième alinéa (7°), du paragraphe premier ; retrait des amendements ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Raulet tendant à compléter le premier alinéa du paragraphe 2 par les mots suivants : « pris après avis des professions intéressées » ; adoption ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Raulet, tendant à insérer dans le paragraphe 2, dans le premier alinéa, après les mots : « un décret en Conseil d'Etat », les mots : « pris après avis des professions intéressées » ; adoption (p. 2457) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy tendant à compléter le paragraphe 2 par le nouvel alinéa suivant : « Ces décrets en Conseil d'Etat devront être soumis à la ratification du Parlement » ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2457).

Art. 5 : *Options* ; adoption (p. 2457).

Art. 6 : *Champ d'application territorial de la taxe en matière de transports* (p. 2457) ; amendement de M. Georges ainsi conçu : « I. — Dans le premier alinéa du paragraphe 1 de cet article, supprimer les mots : « ou à destination de » ; II. — Compléter cet alinéa par les mots : « et doivent, en conséquence, être soumis à la taxe » ; retrait (p. 2458) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Pierre Bas, tendant à substituer, à la fin du premier alinéa du paragraphe 2, aux mots « territoire national », les mots : « territoire métropolitain » ; adoption ; amendement de M. Georges tendant à insérer un nouvel alinéa, après le premier alinéa du paragraphe 3 ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 7 : *Application de la règle de la territorialité des affaires maritimes et aériennes ;* adoption (p. 2458).

Art. 8 : *Exonérations* (p. 2459) ; amendement de M. Durlot, au nom de la Commission de la production, et plusieurs de ses collègues tendant à insérer un nouvel alinéa (taxe unique sur les vins, cidres, poirés, hydromels et jus de raisin) ; retrait ; amendement de M. Collette tendant à insérer un nouvel alinéa après le cinquième alinéa (4°) (opérations portant sur certains produits de la pêche maritime) ; réservé ; reprise de la discussion (p. 2463); en vertu de l'article 40 de la Constitution, l'amendement est irrecevable (*ibid.*) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Abelin tendant à compléter le septième alinéa (6°) (opérations portant sur les véhicules automobiles d'occasion) (p. 2460) ; adoption ; amendement de M. Georges tendant à

compléter le paragraphe I par le nouvel alinéa suivant : « 11° Les transports à destination de l'étranger » ; retrait ; deux amendements identiques ; le premier, présenté par MM. Ramette, Chaze et Mme Prin ; le deuxième, présenté par MM. Duffaut, Denvers et plusieurs de leurs collègues, tendant, dans le paragraphe 2, deuxième alinéa, à supprimer les chiffres « 1° et 2° » ; rejet (p. 2461) ; trois amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par MM. Ramette, Gosnat et Lamps ; le deuxième, par MM. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission des affaires culturelles, et MM. Boinvilliers et Escande ; le troisième, par M. Alduy et plusieurs de ses collègues, tendant, dans le paragraphe 2, deuxième alinéa, à supprimer le chiffre « 9 » ; adoption des amendements au scrutin (p. 2462) ; liste des votants (p. 2493) ; deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par MM. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission des affaires culturelles, Boinvilliers et Escande ; le deuxième, par MM. Ramette, Gosnat et Lamps, tendant à supprimer, dans le paragraphe 2, deuxième alinéa, le chiffre : « 10° » ; adoption ; deux amendements ayant le même objet ; le premier présenté par MM. Chaze et Ramette ; le second, par M. Alduy et plusieurs de ses collègues, tendant à supprimer, dans le paragraphe 2, deuxième alinéa, le chiffre « 14° » ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, les deux amendements sont irrecevables (p. 2463) ; amendement de MM. Chaze, Fourvel et plusieurs de leurs collègues tendant à supprimer, dans le paragraphe 2, 2° alinéa, le chiffre : « 28 » ; rejet ; deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par MM. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission des affaires culturelles, Boinvilliers et Escande ; le deuxième, par MM. Ramette, Gosnat et Lamps, tendant à supprimer, dans le paragraphe 2, deuxième alinéa, le chiffre « 30° » ; adoption ; amendement de MM. Chaze, Fourvel et plusieurs de leurs collègues, tendant à supprimer dans le paragraphe 2, deuxième alinéa, le chiffre « 38° » ; rejet ; amendement de M. Georges tendant à compléter le paragraphe 2 par un nouvel alinéa (opérations d'exportation (p. 2463) ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2464).

Section III : *Assiette de la taxe sur la T.V.A.*

Art. 9 : *Définition du fait générateur* (p. 2464) ; amendement de M. de Tinguy (nouvelle rédaction de l'alinéa *b*) du paragraphe 1) ; retrait ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Duffaut (nouvelle rédaction de l'alinéa *c*) du paragraphe 1) ; retrait ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer l'alinéa *b*) du paragraphe 2 ; adoption ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues, tendant à supprimer l'alinéa *c*) du paragraphe 2 ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2464). Impôts III.

Art. 10 : *Détermination du redevable* (p. 2465) ; deux amendements identiques; le premier, présenté par MM. Collette et Schumann ; le deuxième, par M. Georges, tendant à compléter le paragraphe 1 par les mots suivants : « ... sous réserve des cas déterminés par décret, où le versement de la taxe peut être suspendu » ; la crise de l'industrie textile ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction et de l'article ainsi modifié (p. 2466).

Art. 11 : *Détermination des bases imposables ;* adoption (p. 2466).

Section IV : *Taux de la T.V.A.*

Art. 12 : *Taux normal* (2466) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Raulet tendant à substituer, dans le paragraphe 2, aux mots : « dans la limite d'un point », les mots : « et ultérieurement, à tout moment » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2466).

Art. 13 : *Taux réduit de 6 %* (p. 2466); les effets de la fiscalité indirecte sur les cours du vin (p. 2466, 2467) ; la situation des vins de consommation courante, des vins délimités de qualité supérieure et des vins bénéficiant des appellations contrôlées tels que les vins doux naturels, les produits pharmaceutiques (p. 2468) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et MM. Anthonioz, Jaillon et Louis Sallé (nouvelle rédaction du deuxième alinéa *a*) (restauration et hôtels de tourisme) ; le deuxième, présenté par M. Rieubon et plusieurs de ses collègues (restaurants) ; réserve (p. 2468) ; amendement de M. Pasquini et plusieurs de ses collègues (agen-

Impôts III.

ces de voyage) ; réservé ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues eau) ; réservé ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission des affaires culturelles (livres) ; réservé (p. 2469) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Godefroy ; le second, par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues (lait) ; retrait de l'amendement de la Commission; réserve de l'amendement de M. Godefroy ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues (semoules de blé dur) ; réserve ; amendement de MM. Durlot, au nom de la Commission de la production, et Méhaignerie (chocolat au lait) ; réserve ; amendement de M. Emile-Pierre Halbout (crèmes glacées) ; réserve ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Lalle ; le deuxième, par M. Ansquer (produits pour l'alimentation du bétail et des animaux de basse-cour) ; retrait de l'amendement de M. Ansquer (p. 2470) ; réserve de l'amendement de M. Lalle ; deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Christian Bonnet ; le deuxième, par MM. Denvers, Dumortier et Boisson (filets de poisson frais) ; réserve ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Hauret et plusieurs de ses collègues (vins, jus de fruits et boissons diverses) ; l'amendement de M. Hauret n'est pas soutenu ; réserve de l'amendement de la Commission (p. 2470) ; amendement de M. Denvers et plusieurs de ses collègues (bières, boissons gazeuses et eaux minérales) ; réserve (p. 2471) ; amendement de M. Gasparini et plusieurs de ses collègues (produits pharmaceutiques) ; réserve ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues (ventes à consommer sur place, logements en meublé, prestations de service de caractère social); réserve ; deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission des affaires culturelles, et MM. Boinvilliers et Escande ; le deuxième, par M. Alduy et plusieurs de ses collègues, tendant à supprimer le paragraphe *c*) ; réserve des deux amendements ; amendement de MM. Spénale et Duffaut tendant à insérer un nouveau paragraphe, après le paragraphe *c*) ; réserve ; en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article 13 du projet de loi modifié par les amendements n°s 27, 29 et 30 de la Commission des finances, n° 124 de la Commission des affaires culturelles, n° 138 de M. Lalle et n° 189 de M. Godefroy (p. 2472).

Explications de vote : vote défavorable du groupe communiste et du groupe socialiste ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Reprise de la discussion (p. 2496).

Art. 14 : Taux intermédiaire de 12 % (p. 2496) ; la différenciation insuffisante des taux de T.V.A. proposés par le projet ; le principe de la neutralité fiscale ; le fait que certains services ou produits échappent à la chaîne continue de la T.V.A. ; les problèmes des assurances et de l'énergie ; le cas des transports de voyageurs et plus spécialement des entreprises de taxi ; la question du prix du courant électrique à basse tension ; la réforme de la fiscalité de l'énergie (p. 2497) ; les répercussions de la réforme sur les activités du livre (p. 2498) ; le maintien de la taxe unique sur les vins ; trois amendements identiques ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Durlot, au nom de la Commission de la production, et plusieurs de ses collègues ; le troisième, présenté par M. Alduy et plusieurs de ses collègues tendant, dans le deuxième alinéa du paragraphe 1, à supprimer le mot : « eau » ; retrait de l'amendement de M. Durlot (p. 2499); réserve des amendements de la Commission des finances et de M. Alduy; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Voisin, Anthonioz et Cazenave ; le deuxième, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues (bois de scierie); retrait de l'amendement de la Commission ; réserve de l'amendement de M. Voisin ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer le septième alinéa du paragraphe 1 de l'article 14 (li-

vres) ; retrait (p. 2499) ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer, après le septième alinéa, le nouvel alinéa suivant : « — production et distribution de films » (p. 2500) ; réserve; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, présenté par M. Hauret et plusieurs de ses collègues ; le troisième, présenté par le Gouvernement (taux applicable aux vins) ; sous-amendement de MM. Christian Bonnet et Voisin tendant à compléter le texte proposé par les mots : « et les apéritifs à base de vin » (p. 2501) ; réserve des trois amendements et du sous-amendement (p. 2502) ; amendement de M. Emile-Pierre Halbout (crèmes glacées); l'amendement n'est pas soutenu ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues, tendant à supprimer l'alinéa *b*) du paragraphe 2 ; réserve ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer dans le troisième alinéa *b*) du paragraphe 2, après les mots : « ... caractère social... », le mot : « culturel » ; réserve ; amendement de M. Ruais tendant à supprimer l'alinéa C) du paragraphe 2 ; retrait ; amendement de MM. Jaillon, Laurin et Weinman (nouvelle rédaction de l'alinéa *c*) du paragraphe 2) ; retrait (p. 2503) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant, dans le paragraphe 2, à supprimer l'alinéa *e*) ; retrait ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Duffaut, tendant à insérer, dans l'alinéa *f*) du paragraphe 2, après les mots : « à la réparation », les mots : « à l'assainissement, à l'éclairage »; retrait ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances et M. Alduy, tendant à compléter l'alinéa *f*) du paragraphe 2 par un nouvel alinéa (bâtiments destinés à abriter les ensembles d'immeubles) ; retrait (p. 2504) ; amendement de M. Ruais tendant à compléter l'alinéa *f*) du paragraphe par le nouvel alinéa suivant : « ... des réseaux divers assurant la desserte desdits immeubles » ; retrait ; amendement de M. Beaugitte tendant à insérer un nouvel alinéa avant le dernier alinéa (cinéma non soumis à l'impôt sur les spectacles) ; réserve (p. 2505) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et Fossé tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe (rémunérations provenant de transactions immobilières) ; à la demande du Gouvernement, les amendements à l'article 14 et l'ensemble de l'article sont réservés jusqu'au vote sur l'article 26 (p. 2505).

Art. 15 : *Taux majoré* (p. 2505) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Bailly tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Après l'art. 15 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (taxe sur les produits pharmaceutiques) ; adoption (p. 2506).

Section V : *Liquidation de la T.V.A.*

Art. 16 : *Régime des déductions* (p. 2506); amendement de M. de Tinguy tendant à supprimer le quatrième alinéa *c*) du paragraphe 2 ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy tendant à supprimer le paragraphe 3 ; en application de l'article 40 de la Constitution, les deux amendements ne sont pas recevables (p. 2507) ; amendement de M. Davoust et plusieurs de ses collègues tendant à compléter comme suit le premier alinéa du paragraphe 4 : « ... ou concourent aux opérations visées à l'article 27 de la loi n° 63-254 du 15 mars 1963 » ; retrait ; adoption de l'article (p. 2507).

Art. 17 : *Exclusions et mesures d'application* (p. 2507) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à insérer, dans le paragraphe 2, après les mots : « soit pour certains biens » les mots : « à l'exception des immeubles à usage exclusivement commercial et des moyens de transport » (p. 2508) ; en application de l'article 40 de la Constitution, l'amendement est irrecevable ; amendement de M. Voisin tendant à compléter l'article par le nouveau paragraphe suivant : « La date retenue pour les déductions de taxes acquittées sera celle de la fin du mois d'émission des factures » ; en application de l'article 40 de la Constitution, l'amendement n'est pas recevable (p. 2509) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy tendant à compléter l'article par le nouveau paragraphe suivant : « 4 — Les dispositions des décrets fixant des exclusions ou restrictions en vertu du paragraphe 2 sont sou-

Impôts III.

mises à la ratification du Parlement » ; rejet ; adoption de l'article (p. 2509).

TITRE II : *Dispositions diverses.*

Section I : *Régime des petites entreprises.*

Art. 18 : *Franchise et décote* (p. 2509) ; la situation fiscale des petits commerçants et artisans (p. 2510) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Sabatier tendant à insérer un nouveau paragraphe, après le paragraphe 2 (p. 2511) ; amendement du Gouvernement tendant à substituer, dans le paragraphe 2, au chiffre : « 3.200 francs » le chiffre : « 4.000 francs » ; adoption des deux amendements et de l'article ainsi modifié (p. 2512).

Reprise de la discussion (p. 2520).

Après l'art. 18 : Amendement de M. Bertrand Denis tendant à insérer un nouvel article (facilités à l'embauche des sourds-muets par les artisans) ; retrait (p. 2521).

Art. 19 : *Unification des forfaits* (p. 2521) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Bisson tendant, dans le premier alinéa du paragraphe 1 à substituer aux chiffres : « 500.000 F et 125.00 F », les chiffres : « 600.000 F et 150.000 F. » ; sous-amendement de M. Cerneau tendant à compléter l'amendement de la Commission par un nouveau membre de phrase (majoration de 50 % pour les D.O.M.) ; rejet (p. 2522) ; retrait de l'amendement de la Commission ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Bisson tendant à substituer, dans le deuxième alinéa du paragraphe 1er, aux chiffres : « 500.000 francs et 125.000 francs », les chiffres : « 600.000 francs et 150.000 francs » ; retrait ; un sous-amendement de M. Cerneau devient sans objet ; amendement de M. Cerneau tendant à compléter le paragraphe 1er par deux nouveaux alinéas (majorations dans les D.O.M.) ; retrait ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Duhamel tendant à insérer un nouveau paragraphe, après le paragraphe 6 ; en application de l'article 40, de la Constitution, l'amendement n'est pas recevable ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Raulet tendant à substituer, dans le troisième alinéa du paragraphe 7, aux mots : « pendant les trois premiers mois des mêmes années », les mots : « pendant le premier mois des mêmes années » ; rejet (p. 2524) ; adoption de l'article.

Art. 20 : *Dispositions applicables aux entreprises nouvelles* ; adoption (p. 2524).

Art. 21 : *Dispositions particulières applicables aux forfaits de chiffre d'affaires* (p. 2524) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. de Tinguy tendant à supprimer le troisième alinéa du paragraphe 1 ; adoption ; deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Vivien ; le deuxième, par MM. Lamps et Ramette (nouveau paragraphe) ; retrait des deux amendements ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2525).

Section II : *Régimes spéciaux.*

Art. 22 : *Marchands de biens* (p. 2525) ; adoption (p. 2526).

Art. 23 : *Ventes d'objets d'occasion* ; adoption (p. 2526).

Art. 24 : *Départements d'outre-mer* (p. 2526) ; amendement de M. Cerneau tendant, dans le troisième alinéa *b*) du paragraphe 1, après les mots : « sont réduits », à rédiger ainsi la fin de l'alinéa : « d'un quart pour la franchise et de moitié pour la décote » ; adoption ; amendement de M. Heder tendant à insérer, dans le paragraphe 2, après les mots : « dans les départements d'outre-mer », les mots : « à l'exception du département de la Guyane qui demeure exonéré de la taxe à la valeur ajoutée » ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2527).

Après l'art. 24 : Deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. de Rocca Serra ; le deuxième, présenté par M. Zuccarelli (fiscalité applicable en Corse) ; retrait de l'amendement de M. Zuccarelli ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 2528).

Section III : *Impôts divers.*

Art. 25 : *Droit de circulation sur les boissons* (p. 2528) ; amendement de M. Tourné et plusieurs de ses collègues tendant à la suppression de l'article 26 (p. 2529) ; réserve (p. 2530) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; réserve à la demande du Gouvernement de cet amendement ainsi que du vote sur les deux sous-amendements de MM. Christian Bonnet et Alduy et sur l'ensemble de l'article (p. 2530).

Art. 26 : *Droit de consommation sur les alcools* (p. 2530) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; sous-amendement de MM. Tourné et Balmigère tendant à supprimer, dans le paragraphe I du texte proposé, les mots : « 530 francs » et « 625 francs » ; réserve de l'amendement et du sous-amendement ; amendement de MM. Tourné et Balmigère tendant à supprimer les mots : « 530 francs » et « 600 francs » (commercialisation des vins doux naturels) ; réserve du vote sur l'amendement et l'ensemble de l'article (p. 2531).

En application de l'article 44, cinquième alinéa, de la Constitution et de l'article 96 du Règlement le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur les articles 14, 25 et 26 modifiés comme suit : pour l'article 14, par les amendements n° 33 de la Commission des finances (eau), n° 116 de MM. Voisin, Anthonioz et Cazenave (bois bruts de scierie) ; n 217 du Gouvernement (vins), modifié par le sous-amendement n° 220 de MM. Christian Bonnet et Voisin (apéritifs à base de vin) ; pour l'article 25, par l'amendement n° 218 du Gouvernement modifié par le sous-amendement n° 221 de MM. Christian Bonnet et Voisin ; pour l'article 26, par l'amendement n° 219 du Gouvernement (p. 2532 à 2535) ; adoption au scrutin (p. 2535) ; liste des votants (p. 2541).

Article 27 : *Taxe de circulation sur les viandes* (p. 2535) ; amendement de MM. Lepourry et André Halbout tendant à substituer, dans le paragraphe 1, au chiffre « 25 », le chiffre « 10 » ; en application de l'article 40 de la Constitution, l'amendement est irrecevable ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 28 : *Taxe sur les récépissés de déclaration de mise en circulation de véhicules à moteur* (p. 2535) ; trois amendements tendant à la suppression de l'article ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Duffaut ; le deuxième, par M. Lamps et plusieurs de ses collègues ; le troisième, par M. Westphal ; retrait de l'article ; en conséquence les amendements de suppression n'ont plus d'objet (p. 2535).

Après l'art. 28 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (taux de la taxe sur les cartes grises) ; adoption (p. 2536).

Art. 29 : *Droit de licence des débits de boissons* (p. 2536) ; quatre amendements tendant à la suppression de l'article ; le premier présenté par M. Duffaut, et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Anthonioz ; le troisième, par MM. Lamps et Ballanger ; le quatrième, par M. Pasquini et plusieurs de ses collègues ; le texte commun des amendements étant adopté, l'article est supprimé (p. 2536).

Art. 30 : *Taxe spéciale sur les activités financières* (p. 2536) ; amendement de M. de Tinguy tendant à substituer de nouvelles dispositions aux paragraphes 1 à 6 ; cet amendement n'est pas soutenu (p. 2530) ; amendement de M. Lepeu (nouvelle rédaction du *b* du paragraphe 7) ; rejet (p. 2537) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 31 : *Impôt sur les spectacles* (p. 2537) ; amendement du Gouvernement tendant, dans la deuxième catégorie du tableau d'imposition, à substituer le tarif de 16 % à celui de 18 % (p. 2538) ; rejet ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer, après le paragraphe 2, un nouveau paragraphe (diminution de l'imposition des théâtres par les conseils municipaux) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2538).

Section IV : *Financement du budget annexe des prestations sociales agricoles ;*

Art. 32 : *Aménagement de la cotisation perçue au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles sur la taxe sur la valeur ajoutée ;* adoption (p. 2538).

Art. 33 : *Suppression d'affectations de ressources* (p. 2539) ; amendement de MM. Peretti, Hoguet et Tomasini tendant à supprimer le paragraphe 3 ; cet amendement est la conséquence d'un amendement déclaré irrecevable ; en conséquence, il est retiré ; amendement du Gouvernement tendant à substituer, dans le paragraphe 3, aux mots : « du sixième », les mots : « de 15 % » ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2539).

Section V : *Répression de la fraude.*

Art. 34 : *Conséquences des facturations ;* adoption (p. 2539).

Art. 35 : *Prévention des ventes sans facture* (p. 2539) ; amendement de MM. Danel et Voisin tendant à supprimer les paragraphes 2, 3 et 4 ; rejet (p. 2540) ; amendement de M. Raulet tendant à insérer dans le paragraphe 2, après les mots : « taxe sur la valeur ajoutée », les mots : « non forfaitaire » ; retrait ; adoption de l'article (p. 2540).

Impôts III.

Art. 36 : *Sanctions ;* retrait de l'article par le Gouvernement (p. 2540).

Art. 37 : *Extension du délai de répétition* (p. 2540) ; amendement de MM. Voisin, Duhamel et Duffaut tendant à supprimer l'article ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 2541).

Reprise de la discussion (p. 2544).

TITRE III : *Financement des budgets locaux.*

Section I : *Affectation de recettes.*

Art. 38 : *Définition de la ressource affectée aux collectivités locales* (p. 2544) ; amendement de MM. L'Huillier, Bustin et Garcin tendant à supprimer l'article (p. 2545) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) (p. 2546) ; sous-amendement de M. Voisin et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction du premier alinéa du paragraphe 3 du texte proposé (p. 2547) ; sous-amendement de MM. Ebrard et Alduy tendant à compléter par de nouvelles dispositions le paragraphe 3 du texte proposé par l'amendement du Gouvernement (affectation aux collectivités locales d'une part de la taxe sur les salaires) ; retrait ; sous-amendement de MM. Alduy et Ebrard tendant à compléter par de nouvelles dispositions le paragraphe 3 du texte proposé par l'amendement du Gouvernement (stations thermales) ; réserve du vote sur les amendements et l'ensemble de l'article (p. 2547) ; reprise de la discussion (p. 2548) ; en application de l'article 44, troisième alinéa de la Constitution et de l'article 96 du Règlement, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article 38, dans la rédaction de l'amendement n° 209 rectifié du Gouvernement ; modifié par le sous-amendement n° 234 de M. Voisin ; adoption de l'amendement ainsi modifié, dont le texte devient l'article 38 (p. 2548).

Après l'Art. 41 : amendement de M. Voisin et plusieurs de ses collègues tendant à insérer un nouvel article (minimum garanti aux communes); adoption (p. 2548).

Art. 39 : *Création d'un fonds d'action locale* (p. 2548) ; deux amendements tendant à la suppression de l'article (p. 2539) ; le premier, présenté par le Gouvernement ; le deuxième, par MM. L'Huillier, Bustin et Garcin ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; en conséquence, l'amendement de M. L'Huillier est satisfait ; l'article 39 est donc supprimé (p. 2549).

Section II : *Répartition des recettes.*

Art. 40 : *Attribution de garantie* (p. 2549); amendement de MM. L'Huillier, Bustin et Garcin devenu sans objet ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Peretti, Hoguet et Tomasini, tendant à substituer respectivement, dans le deuxième alinéa *a*) du paragraphe 2 aux chiffres « 48 » et « 20 », les chiffres « 52 » et « 22 » ; le deuxième, par MM. Paquet, Voisin et Rivain tendant, dans le même alinéa, à substituer au chiffre « 48 », le chiffre « 50 » ; le troisième, par le Gouvernement tendant, dans le même alinéa, à substituer au chiffre « 20 » le chiffre « 21 », retrait de l'amendement de M. Peretti ; adoption de l'amendement de M. Paquet et de l'amendement du Gouvernement (p. 2549) ; amendement de M. Poncelet (nouvelle rédaction du deuxième alinéa *a*) du paragraphe 3 (substitution du revenu net annuel au revenu brut annuel) ; retrait (p. 2550) ; deux amendements identiques ; le premier présenté par M Lemaire ; le deuxième, par M. Durlot, au nom de la Commission de la production et M. Lemaire, tendant, dans l'alinéa *a*) du paragraphe 3, après les mots : « à exclusion du revenu des immeubles bâtis », à insérer les mots : « et des forêts communales » ; retrait de l'amendement (p. 2550) ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Durlot, au nom de la Commission de la production (nouvelle rédaction du deuxième alinéa du paragraphe 4) ; le deuxième, présenté par M. Duffaut et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction du dernier alinéa du paragraphe 4) ; le troisième, par M. Boscary-Monsservin tendant à substituer dans la seconde phrase du deuxième alinéa du paragraphe 4, au chiffre « 5 », le chiffre « 2 » ; l'amendement de M. Durlot est retiré ; l'amendement de M. Duffaut n'est pas soutenu ; rejet de l'amendement de M Boscary-Monsservin (p. 2551) ; amendement de M. Voisin et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction du paragraphe 5) ; retrait de l'amendement et retrait d'un autre amendement de M. Voisin et plusieurs de ses collègues ; amendement de MM. Poncelet, Voilquin et Hoffer tendant à insérer un nouveau paragraphe après le paragraphe 5 (minimum garanti aux communes) ; retrait (p. 2552) ; amendement de M. Durlot, au nom de la Commission de la production, tendant à compléter le paragraphe 6 par la disposition suivante : «... sans que le chiffre retenu puisse être inférieur à celui de 1966 » ; retrait ; deux

amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Rabourdin ; le deuxième, par M. Massot tendant à compléter le paragraphe 6 par une nouvelle phrase ; l'amendement n'est pas soutenu ; retrait de l'amendement de M. Rabourdin ; amendement de M. Boscher tendant à compléter le paragraphe 6 par un nouvel alinéa ; rejet ; amendement de M. Bardet tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe ; retrait (p. 2553) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 41 : *Répartition en fonction des impôts prélevés sur les ménages* (p. 2553) ; amendement de M. Boscary-Monsservin et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction du deuxième alinéa du paragraphe 1); adoption (p. 2554) ; quatre amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Icart et plusieurs de ses collègues, le deuxième, par M. Guéna, au nom de la Commission des lois ; le troisième, par M. Delachenal ; le quatrième par M. Fontanet (villes touristiques) ; retrait de l'amendement de M. Icart, de l'amendement de M. Delachenal et de celui de M. Fontanet (p. 2555) ; retrait de l'amendement de M. Guéna (p. 2556) ; amendement de M. Durlot, au nom de la Commission de la production, tendant à insérer un nouveau paragraphe après le paragraphe 1 ; retrait ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier ; présenté par M. Lemaire ; le deuxième présenté par M. Durlot, au nom de la commission de la production, et M. Lemaire, tendant à compléter le deuxième alinéa par le membre de phrase suivant : « hormis les bâtiments industriels dans les communes de moins de 2.000 habitants » ; retrait des deux amendements (p. 2557) ; adoption de l'article 41 ainsi modifié (p. 2557).

Après l'Art. 41 (suite) : amendement de M. Anthonioz et plusieurs de ses collègues tendant à insérer un nouvel article (collectivités touristiques ou thermales) ; adoption (p. 2557).

Art. 42 : *Modalités de versement aux collectivités locales ;* adoption (p. 2558).

Section III :*Dispositions particulières.*

Art. 43 : *Régime applicable aux départements d'outre-mer ;* adoption (p. 2558).

Art. 44 : *Dispositions particulières à la région parisienne ; adoption* (p. 2558).

Après l'Art. 44 : amendement de MM. L'Huillier et Barbet tendant à insérer un nouvel article (caisse nationale de prêts et d'équipement des collectivités locales) ; rejet au scrutin (p. 2559) ; liste des votants (p. 2580).

Art. 45 : *Adaptation des régimes particuliers* (p. 2559) ; amendement de MM. L'Huillier, Bustin et Garcin tendant à supprimer l'article ; l'amendement n'a plus d'objet ; il est retiré ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 46 : *Frais d'assiette et de perception* (p. 2559) ; trois amendements tendant à la suppression de l'article ; le premier ; présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances et M. Duffaut ; le deuxième, par MM. L'Huillier, Bustin et Garcin ; le troisième, par M. Chaze et plusieurs de ses collègues ; retrait des amendements de MM. L'Huillier et Chaze, amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) (p. 2560) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement dont le texte devient l'article 46 (p. 2560).

Après l'Art. 46 : amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Duhamel tendant à insérer un nouvel article (réforme de l'assiette des impôts directs locaux) ; adoption (p. 2560).

TITRE IV : *Mise en œuvre de la réforme.*

Art. 47 : *Date d'entrée en vigueur* (p. 1560) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Bisson ; rejet (p. 2561) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 48 : *Application de la réforme* (p. 2561) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances et M. de Tinguy tendant, dans le paragraphe 2, à supprimer les mots : « obligations et » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 49 : *Abrogation de diverses dispositions* (p. 2561) ; amendement de MM. Voisin et Paquet tendant à insérer à la fin du deuxième alinéa du paragraphe 1, après l'article « 1594 », l'article « 1618 *bis* » (p. 2562) ; l'amendement n'étant pas soutenu est retiré ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. de Tinguy tendant à supprimer, à la fin du deuxième alinéa du paragraphe 1, les mots : « et 1618 *quinquies* » ; adoption ; amendement de Ribadeau Dumas, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer le deuxième alinéa du paragraphe 3 ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2562).

Impôts III.

Art. 50 : *Dispositions transitoires* (p. 2562); les principes essentiel sur lesquels devront se fonder les décrets à intervenir (p. 2562, 2563) ; amendement de M. Louis Vallon, au au nom de la Commission des finances, et M. Bailly (nouvelle rédaction du paragraphe 2) (p. 2563) ; retrait (p. 2564) ; amendement de M. Bailly tendant à supprimer l'article (p. 2564) ; amendement de M. Bertrand Denis (nouvelle rédaction de l'article ; retrait de l'article par le Gouvernement (p. 2565).

Art. 51 : *Mise en harmonie du Code général des impôts ;* adoption (p. 2565).

Article 37 (suite) ; reprise de la discussion (p. 2565) ; rejet de l'amendement de MM. Voisin, Duhamel et Duffaut tendant à supprimer l'article (p. 2566) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Seconde délibération à la demande du Gouvernement sur les articles 8 et 12.

Art. 8 (p. 2566) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'alinéa 6° de cet article (p. 2567) ; réserve de l'amendement et de l'article (*ibid.*).

Art. 12 : amendement du Gouvernement tendant à substituer, dans le paragraphe 1, au taux de « 16,50 % », le taux de « 16 2/3 % » ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 2568).

En application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution, et de l'article 96 du Règlement, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un vote unique sur les articles 8 et 12, modifiés en seconde délibération, modifiés par les amendements 1 et 2 du Gouvernement et sur l'ensemble du projet de loi (p. 2568, 2569).

Explication de vote : abstention du groupe du rassemblement démocratique (p. 2568) ; et du groupe socialiste ; vote défavorable du groupe communiste ; vote favorable du groupe U.N.R.-U.D.T. (p. 2569) ; adoption au scrutin des articles 8 et 12, modifiés en seconde délibération et de l'ensemble du projet de loi (p. 2569) ; liste des votants (p. 2581).

Orateurs : MM. Alduy, Ansquer, Anthonioz, Bailly, Bayou, Bisson, Christian Bonnet, Boscary-Monsservin, Boscher, Buot, Cazenave, Chaze, Collette, Bertrand Denis, Duffaut, Durlot, *Rapporteur pour avis ;* Ebrard, Escande, Fanton, Feuillard, Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Gasparini, Georges, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* Emile-Pierre Halbout, du Halgouët, Hauret, Heder, Icart, Jaillon, Lalle, Lamps, L'Huillier, Massot, Méhaignerie, Mondon, Neuwirth, Paquet, Perrin, Pillet, Poncelet, Ramette, Raulet, Ribadeau Dumas, *Rapporteur pour avis ;* Rivain, Roux, Ruais, Sabatier, Schumann, Spénale, Tanguy-Prigent, de Tinguy, Tourné, Louis Vallon, *Rapporteur général ;* Vivien, Voisin.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [21 décembre 1965] (p. 4990, 5002) ; [22 décembre 1965] (p. 5035). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des lois constitutionnelles ;* Guéna, *Rapporteur pour avis de la Commission des lois constitutionnelles ;* de Tinguy, Chaze, L'Huillier, Dassié, Georges, Rivain, Fourvel, Pflimlin, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* Duffaut, Souchal, J.-P. Palewski, *Président de la Commission des finances ;* Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances.*

Le rajeunissement du système fiscal français depuis 1959 (p. 4990) ; la longue gestation de la présente réforme (*ibid.*) ; l'économie du système proposé : suppression de la T.P.S et de la taxe locale, généralisation de la T.V.A. (*ibid.*) ; le caractère européen de la réforme des T.C.A. (p. 4990, 4996) ; le problème de la fiscatité locale indirecte et des charges des collectivités locales (p. 4990, 4992, 4993, 4994) ; les garanties offertes aux collectivités locales par le nouveau système (p. 4990) ; le constat de désaccord de la Commission mixte paritaire (p. 4991) ; les conséquences de la réforme pour l'agriculture (p. 4991, 4992, 4997) ; l'imposition des artisans (p. 4991, 4992, 4993, 4996, 4997) ; le fonds d'action locale (p. 4991, 4992) ; les communes touristiques (p. 4991) ; le problème dit « du butoir » (p. 4992) ; l'indexation complète du minimum garanti introduite par le Sénat (p. 4992) ; la majoration envisagée des impôts locaux (p. 4992) ; les critiques et les protestations des organisations professionnelles contre le projet (p. 4993) ; les hausses de prix prévisibles des produits de large consommation (*ibid.*) ; l'absence de véritable simplification et l'accroissement des impôts indirects résultant du texte proposé (p. 4993, 4998) ; la création d'une caisse nationale de prêt et d'équipement (p. 4994) ; l'utilisation des fonds libres des communes (p 4994) ; la taxation de l'industrie automobile et des ventes de voitures d'occasion (p. 4994, 4995); les activités portuaires (p. 4995, 4996) ; les répercussions du projet sur les finances des

municipalités importantes (p. 4997, 4998) ; les avantages de la taxe locale (p. 4998) ; l'autonomie financière des communes (p. 4999) ; la disparition de toute affectation particulière de ressources (*ibid.*) ; la taxe locale et la crise poujadiste (p. 4999).

Intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre des Finances (p. 4999 et 5000) ; les inconvénients de la taxe locale; l'unanimité des groupes politiques pour demander son abrogation ; la recommandation dans le même sens de la Commission européenne ; la fiscalité locale ; l'accord réalisé sur ce point à la Commission mixte paritaire ; les critères de répartition.

Motion de renvoi à la Commission présentée par M. Duffaut et les membres du groupe socialiste (p. 5002) ; la nécessité de disposer d'un temps supplémentaire pour apporter des améliorations au texte en discussion (p. 5003) ; l'impossibilité d'en discuter au cours d'une session extraordinaire de deux jours (*ibid.*) les conditions regrettables du travail législatif ; les difficultés de l'agriculture (p. 5003, 5004) ; l'artisanat ; la décote prévue en sa faveur ; les complications indiscutables résultant de la réforme pour le commerce ; le problème des communes et de la taxe locale (p. 5003, 5004) ; les nombreuses heures de discussion déjà consacrées à l'étude du projet (p. 5004) ; les délibérations de la Commission mixte paritaire (p. 5004, 5005) ; les améliorations apportées par la Commission mixte et la Commission des finances ; le report au 1er janvier 1968 de l'application du texte (*ibid.*) ; le délai nécessaire pour la mise au point des décrets d'application ; la substitution à la notion de contrôleur des contributions de la notion de conseiller fiscal ; la T.V.A. applicable aux prestataires de services, particulièrement les coiffeurs et les réparateurs de voitures.

Intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances (p. 5004 à 5006) ; la nécessité de la réforme ; son caractère européen ; la réforme analogue réalisé par le Gouvernement socialiste du Danemark ; la longue préparation de la réforme ; la situation de l'agriculture ; le problème les artisans et la décote ; la question des modalités d'application ; la conclusion des coïncidence entre cette date d'application forfaits ; le report de la date d'application au 1er janvier 1968 ; ses avantages ; la et celle qui est retenue par la République fédérale d'Allemagne ; les contacts nécessaires avec les professions ; la prise en considération de l'année 1967 comme référence pour la recette de garantie en faveur des collectivités locales.

Rejet au scrutin de la motion de renvoi (p. 5006) ; liste des votants (p. 5029).

Art. 3 (p. 5007) : supprimé par le Sénat; amendement du Gouvernement tendant à reprendre, pour cet article, le texte adopté en première lecture par l'Assemblée ; trois sous-amendements ; le premier présenté par M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Duhamel et plusieurs de ses collègues et le troisième par M. Duffaut (agriculteurs et produits agricoles) ; adoption au scrutin du texte commun des deux sous-amendements de MM. de Tinguy et Duhamel (p. 5008) ; liste des votants (p. 5030) ; le sous-amendement de M. Duffaut devient sans objet ; rejet de l'amendement du Gouvernement ainsi modifié ; l'article 3 demeure donc supprimé (p. 5008).

Art. 4 : amendement du Gouvernement tendant, à la fin du deuxième alinéa du paragraphe 1 (1°), à supprimer les mots : « et de leur exploitation » ; adoption au scrutin (p. 5009) ; liste des votants (p. 5031) le critère de la nature de l'opération retenu pour déterminer s'il s'agit d'opérations purement agricoles ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du sixième alinéa (5°) du paragraphe 1 ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à substituer un nouveau paragraphe aux trois derniers alinéas (9°) du paragraphe 1 (mise en harmonie du présent texte avec le Code des douanes en ce qui concerne le système d'imposition des produits pétroliers) ; sous-amendement de M. Paquet (nouvelle rédaction du dernier alinéa de l'amendement, industrie pétrolière) ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié (p. 5010) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer dans le paragraphe 2, la dernière phrase du premier alinéa ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à compléter le paragraphe 2 par un troisième alinéa (livraisons à soi-même) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : adoption (*ibid.*).

Art. 6 : les transports maritimes; les transports de marchandises vers la Corse; les ports fluviaux périphériques (p. 5011); amendement opérations portuaires ; les transports de du Gouvernement (nouvelle rédaction du paragraphe 1) ; trois sous-amendements ; le

Impôts III.

premier, présenté par M. Lepeu tendant, dans le deuxième alinéa du paragraphe 1, après les mots : « ou d'accords internationaux », à insérer les mots : « ou de décrets » ; le deuxième, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Lepeu tendant, dans le quatrième alinéa du texte proposé, à supprimer les mots : « effectués par des véhicules immatriculés à l'étranger » ; le troisième, par MM. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et Lepeu tendant à compléter le texte proposé par la phrase suivante : « Des dispositions identiques pourront être prises par décrets pour les transports par route » ; adoption des trois sous-amendements et de l'amendement ainsi modifié (p. 5011) ; amendement du Gouvernement tendant à substituer deux nouveaux alinéas au deuxième alinéa du paragraphe 2 (reprise du texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture) ; sous-amendement de M. Lepeu (voyages touristiques internationaux) ; retrait (p. 5012) ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du paragraphe 2 *bis* : transports maritimes vers l'étranger, les T.O.M. et les D.O.M.) ; trois sous-amendements ; le premier présenté par MM. Denvers et Dumortier (transports fluviaux internationaux) ; le deuxième, par M. Schnebelen (transports rhénans et mosellans) ; le troisième par M. Pflimlin (transports rhénans) ; deux sous-amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Collette, Georges et Vendroux ; le second, par MM. Dumortier et Michaud (navires de pêche maritime) ; retrait des sous-amendements (p. 5013) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; adoption de l'amendement du Gouvernement dans une nouvelle rédaction ; un sous-amendement de Pflimlin devient sans objet.

Explications de vote sur l'article : l'irrecevabilité opposée par le président de la Commission des finances à un sous-amendement de M. Dumortier; les contradictions entre la réalité des faits et l'exposé fait au nom de la Commission par le rapporteur général (p. 5014) ; la situation concurrentielle de la S.N.C.F., des routiers et des oléoducs; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 8 : supprimé par le Sénat : les foyers de jeunes travailleurs ; les foyers de travailleurs étrangers ; amendement du Gouverment tendant à rétablir l'article 8 dans une nouvelle rédaction ; onze sous-amendements (p. 5015) ; sous-amendement de M. Abelin tendant à insérer, après les mots : « les opérations de vente », les mots : «... de transport... » ; le problème des aides familiales et des aides sociales ; réserve du vote sur le sous-amendement ; deux sous-amendements soumis à discussion commune; le premier, présenté par M. Collette et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Christian Bonnet et plusieurs de ses collègues (produits de la pêche maritime) ; réserve du vote sur les deux sous-amendements (p. 5016) ; sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues, tendant à supprimer, dans le paragraphe 6° « b » de l'amendement les mots : « jusqu'au 31 décembre 1967 » ; réserve ; sous-amendement de M. Darchicourt (pain de consommation courante et lait livré pour l'alimentation) ; réserve ; sous-amendement de MM. Ramette, Lamps et Chaze (pain de consommation courante et lait livré pour l'alimentation) ; sous-amendement de M. Duffaut (marchés d'intérêt national) ; réserve (p. 5017) ; sous-amendement de M. Rivain (marchés d'intérêt national) ; réserve ; sous-amendement de MM. Ramette, Lamps et Chaze tendant dans le deuxième alinéa du texte proposé pour le paragraphe 2, après les mots : «... article 271 », à supprimer les références « 1° et 2° » ; réserve ; sous-amendement de MM. Chaze et Fourvel tendant à supprimer, dans le même alinéa le 38° ; réserve ; sous-amendement de Mme Launay et M. Lepeu (articles de Paris) ; le maintien aux exportations dites invisibles de la détaxation actuelle ; réserve du sous-amendement et de l'amendement (*ibid.*) (p. 5018).

Art. 9 : amendement du Gouvernement tendant à reprendre pour l'alinéa « a » du paragraphe 2 le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (régime des produits pétroliers) ; adoption (p. 5019); amendement du Gouvernement tendant à compléter le paragraphe 2 (entrepreneurs de travaux immobiliers) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 10 : adoption (*ibid.*).

Art. 11 : amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (nouvelle rédaction de la fin de l'alinéa e *bis* du paragraphe 1) (p. 5020) ; adoption ; amendement du Gouvernement (conséquence de la suppression de l'article 4-1, 9°) ; adop-

tion de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 12 : amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à substituer au taux de 17 %, celui de 16,66 % ; réserve ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (nouvelle rédaction du paragraphe 2 (possibilité d'abaissement du taux); réserve dc l'amendement et de l'article (p. 5020).

Art. 13 : supprimé par le Sénat ; amendement du Gouvernement tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction ; 14 sous-amendements (p. 5021) ; sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Anthonioz (hôtels de tourisme) ; réserve ; sous-amendement de M. Morlevat et plusieurs de ses collègues (tourisme social) ; réserve ; sous-amendement de MM. Anthonioz et de Lipkowski (hôtels de tourisme non classés) ; réserve ; sous-amendement de MM. Péronnet, Alduy et Abelin (établissements thermaux) ; réserve (p. 5022) ; sous-amendement de M. Denvers et plusieurs de ses collègues (boissons non alcoolisées) ; réserve ; sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (jus de fruits et légumes) ; réserve ; sous-amendement Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (bois de chauffage) ; réserve ; sous-amendement de M. Ansquer (aliments pour le bétail) ; réserve ; sous-amendement de M. Commenay (nourriture des animaux et notamment des abeilles) ; réserve ; sous-amendement de M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues (artisans fiscaux) ; réserve ; sous-amendement de M. Duffaut (artisans fiscaux) réserve ; sous-amendement de M. Neuwirth (artisans) ; retrait (p. 5023) ; sous-amendement de M. Achille-Fould et plusieurs de ses collègues (artisans fiscaux) ; réserve ; sous-amendement de M. Duhamel et plusieurs de ses collègues (opérations de location-sacs) ; réserve ; réserve de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*).

Art. 14 : supprimé par le Sénat ; la situation de la bière ; les généalogistes ; amendement du Gouvernement tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction ; sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et MM. Voisin et Cazenave (bois de chauffage) (p. 5024) ; sous-amendement de MM. Halbout et Hébert (balais et balayettes) ; sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à supprimer le douzième alinéa du paragraphe 1er de l'amendement du Gouvernement ; sous-amendement de M. Denvers et plusieurs de ses collègues (bières, boissons gazeuses et minérales) ; sous-amendement de MM. Neuwirth, Paquet et plusieurs de leurs collègues (artisans effectuant des travaux à façon) ; trois sous-amendements de M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues tendant à modifier le paragraphe 2 (situation des artisans) ; 3 sous-amendements de M. Duhamel et plusieurs de ses collègues (artisans) (p. 5025) ; sous-amendement de MM. Paquet et Rey (artisans inscrits au répertoire des métiers) ; sous-amendement de M. Neuwirth (artisans); réserve des sous-amendements et de l'amendement (*ibid.*). Impôts III.

Reprise de la discussion (p. 5035).

Art. 16 : le problème du « butoir » ; amendement du Gouvernement tendant à reprendre pour le paragraphe 2, le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale (p. 5036) ; réserve de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer le paragraphe 5 *bis* (régies d'électricité des collectivités locales) (p. 5037) ; réserve ; amendement de M. Duhamel et plusieurs de ses collègues (taxe sur les immeubles et agencements à usage commercial) ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 5038).

Art. 18 : trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Neuwirth ; le troisième, par M. Duhamel (aménagement de la décote) ; réserve (p. 5041) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du paragraphe 2 *bis*) ; sous-amendement de M. Duffaut tendant à substituer au chiffre « 9.600 francs », le chiffre « 12.000 francs » ; retrait; sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et plusieurs de ses collègues (répertoire des chambres de métiers d'Alsace et de Moselle) ; retrait ; sous-amendement du Gouvernement (départements d'Alsace et de Moselle) ; réserve ; trois sous-amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par M. Charret ; le deuxième, par M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues ; le troisième, par M. Duhamel et plusieurs de ses collègues (tendant à supprimer les mots : « ... au titre de leur activité principale... ») réserve des sous-amendements et de l'amendement (p. 5042) ; amendement du Gouvernement tendant à sup-

Impôts III.

primer le paragraphe 4 ; réserve ; amendement de M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues (crédit de taxes) ; réserve ; amendement de M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues tendant à insérer un nouveau paragraphe ; réserve de l'article (*ibid.*).

Art. 19 : amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (cas des petites ou moyennes entreprises) (p. 5043) ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 5044).

Art. 21 : la situation des entreprises de travaux immobiliers ; amendement du Gouvernement tendant à compléter le paragraphe 1er par un nouvel alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 5044).

Art. 21 *bis* : adoption (*ibid.*).

Art 23 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; sous-amendement de M. Pierre Bas (modalités de détermination de l'assiette de la taxe) (p. 5045) ; le cas des œuvres d'art ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié, dont le texte devient l'article 23 (*ibid.*).

Art 25 : les conséquences de la réforme sur la viticulture ; amendement du Gouvernement tendant à rétablir, après le troisième alinéa, un alinéa adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale (vins à appellation d'origine contrôlée) (p. 5046) ; sous-amendement de M. Poudevigne tendant à supprimer les mots : « ou du label « vins délimités de qualité supérieure » retrait (p. 5047) ; adoption de l'amendement ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (droit de timbre) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 28 *bis* : adoption (*ibid.*).

Art. 30 : adoption (*ibid.*).

Art. 31 : amendement de M. Duhamel et plusieurs de ses collègues (réduction de moitié des taux) (p. 5048) ; retrait ; amendement de M. Duhamel et plusieurs de ses collègues (appareils de football de table) ; retrait ; amendement de M. Arthur Moulin (nouvelle rédaction du paragraphe « Deuxième catégorie ») ; en application de l'article 40 de la Constitution, l'amendement est déclaré irrecevable ; il est repris par le Gouvernement ; réserve de l'amendement et de l'article (*ibid.*).

Art. 38 : amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (p. 5049) ; tendant à substituer aux mots : « sept dixièmes », les mots : « deux dixièmes » (réduction de la part du fonds d'action locale) ; réserve (p. 5050) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (nouvelle rédaction du paragraphe 4) ; deux sous-amendement ayant le même objet ; le premier, présenté par M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues ; le second, par M. Duhamel et plusieurs de ses collègues (suppression du dernier alinéa du texte proposé) ; retrait des deux sous-amendements (p. 5051) ; réserve de l'amendement et de l'article (*ibid*).

Art. 40 : amendement de M. Duhamel et plusieurs de ses collègues (montant de la garantie sur la part locale de la taxe sur les salaires) ; retrait (p. 5052) deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par M. Duhamel et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Duffaut tendant à remplacer les mots : « en 1966 » par les mots : « en 1967... » ; réserve ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (nouvelle rédaction de la fin de l'alinéa b) du paragraphe 2 ; réserve ; amendement de M. Duffaut tendant à compléter le paragraphe 2 par un nouvel alinéa ; retrait (p. 5053) ; amendement de M. Duffaut (nouvelle rédaction du premier alinéa du paragraphe 4) ; retrait ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à substituer au deuxième alinéa du paragraphe 4 deux nouveaux alinéas ; réserve ; amendement rédactionnel de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, pour le premier alinéa du paragraphe 5 ; réserve ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à supprimer le paragraphe 7 ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 5053).

Art. 41 : amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (nouvelle rédaction de l'article) ; sous-amendement de M. Waldeck L'Huillier tendant à supprimer le paragraphe 4 du texte proposé (p. 5054) ; sous-amendement de M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer le deuxième alinéa du texte proposé pour le paragraphe 4 ; retrait du sous-amendement de M. de Tinguy (p. 5055) ; rejet du sous-amendement de M. Waldeck L'Huillier ; adoption de l'amendement de la Commission dont le texte devient l'article 41 (*ibid.*).

Art. 41 *bis* : amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à substituer aux mots : « ... au taux de progression... », les mots : « ... à la moitié

du taux de progression... » ; rejet au scrutin (p. 5056) ; liste des votants (p. 5075) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, tendant à rédiger comme suit la fin du paragraphe 4 : « ... prévu à l'article 38-3 » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 5056).

Art. 41 *ter* : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances ; le deuxième, par M. Delachenal (communes touristiques ou thermales) ; adoption de l'amendement de la Commission des finances (p. 5057) ; l'amendement de M. Delachenal devient sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 42 : adoption (*ibid.*).

Art. 49 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer, dans la liste du paragraphe 2 b), la référence « alinéa a) de l'article 256-II » ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer dans ladite liste la référence « 279 *quinquies* » ; adoption ; amendement rédactionnel du Gouvernement ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer, dans le paragraphe 4, les mots : « jusqu'à la sortie de ces derniers des usines de fabrication ou des entrepôts pour la consommation » ; adoption (p. 5058) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 50 : report de l'application de la partie du projet concernant les finances locales ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe ; sous-amendement de M. Ballanger tendant à compléter le deuxième alinéa du texte proposé (harmonisation des dates) ; sous-amendement du Gouvernement (date d'application de la réforme pour les recettes des collectivités locales) ; sous-amendement de M. Ballanger (p. 5059) tendant à compléter le texte proposé (sommes garanties aux communes et aux départements) ; le problème de la taxation des stocks ; sous-amendement du Gouvernement tendant à compléter le texte proposé par un nouvel alinéa (régime d'établissement des forfaits) ; rejet des deux sous-amendements de M. Ballanger (p. 5060) ; adoption des deux sous-amendements du Gouvernement et de l'amendement du Gouvernement ainsi modifié ; amendement de M. Neuwirth (rapport sur l'exécution de la loi) ; retrait ; adoption de l'article 50 ainsi modifié (*ibid.*).

Articles réservés : rappel au règlement de M. Duhamel pour solliciter une suspension de séance (intervention du Ministre des Finances : les articles restant en discussion ; les taux ; les exonérations ; le cas des maréyeurs ; le taux de 6 % ; celui de 12 % ; la situation des artisans et la décote ; l'allégement en faveur du cinéma ; les pertes de recettes entraînées par les nouveaux allégements admis par le Gouvernement (p. 5063).

Impôts III.

En application de l'article 44 de la Constitution et de l'article 96 du Règlement, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur le texte proposé pour l'article 8 par l'amendement n° 24 du Gouvernement, modifié par le sous-amendement n° 139 du Gouvernement ; sur l'article 12 dans le texte du Sénat, modifié par les amendements n°s 2 et 3 de la Commission des finances ; sur le texte proposé pour l'article 13 par l'amendement n° 28 du Gouvernement, modifié par les sous-amendements n°s 55 de M. Ansquer, 136 du Gouvernement et 141 de M. Anthonioz ; sur le texte proposé pour l'article 14 par l'amendement n° 29 du Gouvernement modifié par les sous-amendements n° 84 de M. Halbout, n° 137 du Gouvernement et n° 126 de MM. Paquet et Rey ; sur l'article 16 dans le texte du Sénat, modifié par les amendements n°s 30 et 31 du Gouvernement ; sur l'article 18 dans le texte du Sénat, modifié, d'une part, par l'amendement n° 32 du Gouvernement, modifié par les sous-amendements n°s 51 de M. Charret, 132 et 142 du Gouvernement, d'autre part, par l'amendement n° 33 du Gouvernement ; sur l'article 19 dans le texte du Sénat ; sur l'article 31 dans le texte du Sénat, modifié par l'amendement n° 140 du Gouvernemvent ; sur l'article 38 dans le texte du Sénat, modifié par les amendements n°s 5 et 6 de la Commission des finances ; sur l'article 40, dans le texte du Sénat, modifié par les amendements n°s 7, 8, 9 et 10 de la Commission des finances (p. 5063).

Explications de vote des groupes socialiste et du rassemblement démocratique (p. 5067) ; le cas de la bière ; des boissons non alcoolisées ; de la déduction ayant grevé les immeubles commerciaux ; adoption au scrutin (p. 5068) ; liste des votants (p. 5077).

Seconde délibération (p. 5068).

A la demande du Gouvernement, il est procédé à une seconde délibération sur les articles 3, 41 *bis*, et 50 du projet de loi ; les amendements du Gouvernement tendant à revenir à des textes déjà votés par l'Assemblée Nationale (p. 5068).

Art. 3 : amendement du Gouvernement

Impôts III.

tendant à reprendre pour l'article le texte adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale ; sous-amendement de M. Duhamel et plusieurs de ses collègues (situation de l'agriculteur ; l'opportunité d'assujettir ou non l'agriculture à la T.V.A.) (p. 5069) ; les orientations prises sur le plan européen ; l'impossibilité pour l'agriculteur de récupérer la taxe au moment de la vente ; réserve de l'article (p. 5071).

Art. 41 *bis* : amendement du Gouvernement tendant à substituer, dans le deuxième alinéa, du paragraphe 1 aux mots : « ... au taux de progression... », les mots : « ... à la moitié du taux de progression.... » réserve de l'amendement et de l'article (p. 5071).

Art. 50 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du paragraphe 7) ; réserve ; amendement de M. Ballanger tendant à compléter le deuxième alinéa par de nouvelles dispositions (ressources garanties aux collectivités locales) ; amendement de M. Ballanger tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe (augmentation des sommes garanties aux collectivités locales) (p. 5072) ; retrait des deux amendements de M. Ballanger ; amendement de M. Duhamel et plusieurs de ses collègues tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe ; retrait ; réserve de l'article (*ibid*).

En application de l'article 44 de la Constitution et de l'article 96 du Règlement, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur le texte proposé pour l'article 3 par l'amendement n° 1 du Gouvernement ; sur l'article 41 *bis*, dans le texte adopté en première délibération, modifié par l'amendement n° 2 du Gouvernement ; sur l'article 50, dans le texte adopté en première délibération, modifié par l'amendement n° 6 du Gouvernement et sur l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Explications de vote : les conditions intensives de la discussion ; l'incertitude sur les modalités précises d'application ; la situation des agriculteurs, des artisans et des prestataires de services, notamment des coiffeurs ; le financement des collectivités locales ; le report de la date d'application (p. 5073) ; l'opposition au projet qui se manifeste maintenant jusque dans les rangs de la majorité ; les aménagements consentis par le Gouvernement ; la hausse des prix des denrées de grande consommation entraînée par la réforme ; le problème viticole ; la situation des commerçants et des artisans ; vote défavorable des groupes du rassemblement démocratique, du centre démocratique et des groupes communiste et socialiste ; vote favorable du groupe U.N.R.-U.D.T. (p. 5073, 5074).

Intervention de M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances (p. 5074) ; l'examen minutieux du projet actuel ; la nécessité de porter sur lui un jugement d'ensemble ; la réforme proposée, facteur d'évolution économique, de progrès social, encouragement majeur à l'investissement et protection de nos activités nationales vis-à-vis de l'extérieur ; le cas des produits agricoles ; l'égalité fiscale en matière de commerce ; l'extension et la simplification du régime des forfaits ; le problème des marchés d'intérêt national ; la question du transfert de la T.V.A. afférente aux travaux effectués par les collectivités locales et qui seront remis à un concessionnaire pour l'exploitation ; l'allégement de la fiscalité indirecte (p. 5075) ; adoption au scrutin (*ibid.*) ; liste des votants (p. 5078).

Orateurs : MM. Abelin, Ansquer, Anthonioz, Ballanger, Balmigère, Pierre Bas, Bayou, Boisdé, Christian Bonnet, Georges Bonnet, Bord, Boscary-Monsservin, Cazenave, Charret, Chaze, Collette, Commenay, Danel, Darchicourt, Delachenal, Denis, Denvers, Duffaut, Duhamel, Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Dumortier, Fourvel, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* du Halgouët, Krieg, Lepeu, Waldeck L'Huillier, Morlevat, Arthur Moulin, Neuwirth, J.-P. Palewski, *Président de la Commission des finances ;* Paquet, Péronnet, Pflimlin, Pillet, Poudevigne, Mme Prin, MM. Raulet, Henry Rey, Rivain, Rousselot, Ruais, Schnebelen, Souchal, de Tinguy, Louis Vallon, *Rapporteur général* ; Voisin, Westphal.

DISCUSSION EN TROISIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [23 décembre 1965] (p. 5098). Entendus : M. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances* ; Neuwirth, Danel, de Tinguy, Souchal, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances.*

La proposition de la Commission des finances d'adopter le texte voté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture ; le problème de la décote pour les artisans (p. 5098, 5099) ; la situation des stocks pendant la période transitoire ; le délai de six mois qui précèdera l'entrée en vigueur de la loi ; les déductions sur les investissements importants opérés antérieurement au 1er janvier 1968 (p. 5099).

Réponse du Ministre des Finances (p. 5099, 5100) ; la situation des artisans de main-d'œuvre ; les deux problèmes de transition : celui des investissements et celui des stocks ; l'aménagement du régime de la déduction des investissements ; le cas des véhicules lourds.

La Commission des finances appelle l'Assemblée à se prononcer sur le dernier texte voté par l'Assemblée Nationale (p. 5100).

Explications de vote (p. 5105) : la situation financière difficile des départements et des communes; la dénaturation du sucre; la précipitation inadmissible de la discussion du projet ; vote défavorable de M. Tanguy-Prigent et du groupe socialiste ; adoption au scrutin (p. 5105) ; liste des votants (p. 5127).

Orateurs : MM. Georges Germain, Tanguy-Prigent.

IV. — ENREGISTREMENT ET TIMBRE

Projet de loi portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière (1), présenté à l'Assemblée Nationale le 20 juillet 1961 par M. Baumgartner, Ministre des Finances et des Affaires économiques.

Transmis au Sénat le 26 juillet 1962, **n° 321 (année 1961-1962)** ; rapport le 13 décembre 1962 par M. Pellenc, **n° 16 (année 1962-1963)** ; avis présenté le 16 janvier 1963 au nom de la Commission des lois par M. Molle, **n° 40 (année 1962-1963)**. Adoption avec modification en première lecture le 15 février 1963. — Projet de loi **n° 19**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 19 février 1963 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 177** ; rapport le 19 février 1963 par M. Louis Vallon, **n° 178**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 19 février 1963 (p. 2245). — Projet de loi **n° 17**.

Transmis au Sénat le 20 février 1963, **n° 67 (année 1962-1963)** ; rapport le 20 février 1963 par M. Pellenc, **n° 68 (année 1962-1963)**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 20 février 1963. — Projet de loi **n° 23 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 20 février 1963, **n° 183** ; rapport le 21 février 1963 au nom de la Commission mixte paritaire par M. Louis Vallon, **n° 184**. Adoption du texte proposé par la Commission mixte paritaire le 21 février 1963 (p. 2292). — Projet de loi **n° 20**.

Rapport présenté au Sénat le 21 février 1963 au nom de la Commission mixte paritaire par M. Pellenc, **n° 70 (année 1962-1963)**. Adoption du texte proposé par la Commission mixte paritaire le 21 février 1963. — Projet de loi **n° 26**.

Loi n° 63-254 du 15 mars 1963, publiée au *J. O.* du 17 mars 1963 (p. 2579 et suiv.). — Rectificatifs au *J. O.* du 24 mars 1963 (p. 2843) et du 18 mai 1963 (p. 4539).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [19 février 1963] (p. 2222). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général;* Bertrand Denis, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges ;* Collette, de Tinguy, Neuwirth, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances.*

Les articles renvoyés à l'Assemblée Nationale après la discussion au Sénat (p. 2222) ; les modifications apportées par le Sénat (p. 2222) ; notamment celles concernant les ventes publiques d'animaux inscrits ; la modification de la perception du droit de soulte dans les successions agricoles (p. 2222, 2223); ses inconvénients (p. 2223) ; l'incohérence de la fiscalité frappant les mutations de biens ruraux (p. 2223) ; l'application de la taxe sur la valeur ajoutée aux opérations de construction (p. 2222, 2223, 2224, 2225) ; ses conséquences pour les artisans (p. 2223, 2224) ; ses avantages (p. 2225, 2226) ; la suppression éventuelle de tout droit de mutation sur les logements (p. 2224, 2225, 2226) ; la situation fiscale des associations non encore reconnues se consacrant à l'enfance inadaptée (p. 2225) ; les avantages fiscaux accordés aux capitaux désireux de s'investir dans la construction ; la nécessité de les réserver à la vente de logements « clés en main » (p. 2225) ; la création de sociétés immobilières d'investissement, leur fonctionnement (p. 2225, 2226) ; l'imposition des produits tirés de la construction (p. 2226) ; la suspension des transactions dans l'attente du vote du projet de loi en discussion ; la nécessité d'en terminer l'examen avant la fin de la session (p. 2223, 2225).

Art. 2 : *Aménagement du régime fiscal des cessions de droit au bail et des opérations assimilées* (p. 2226) ; adoption (*ibid.*).

Après l'art. 7 : Article nouveau de M. Val-

(1) Pour l'adoption en première lecture, voy. table « Matières », 1961 et 1962 (n° 1397).

Impôts IV.

lon, au nom de la Commission et de M. Laurin, précisant que la nullité résultant de l'article 704 du Code général des impôts abrogé par le 1er alinéa de l'article 7 du présent projet de loi, ne pourrait être invoquée à l'encontre des accords en cours d'instance antérieurement conclus par actes enregistrés sauf décision judiciaire passée en force de chose jugée (p. 2227) ; l'inopportunité de l'introduction dans un texte fiscal d'une disposition concernant le droit civil (p. 2227) ; la place de l'amendement (p. 2227) ; la reprise dans cet amendement d'une disposition proposée au Sénat (p. 2227) ; adoption de l'amendement (p. 2227).

Art. 8 : *Ventes de meubles incorporels et cessions amiables de droits incorporels et mobiliers, enregistrement des actes dans un délai* (p. 2227) ; amendement de M. Ballanger prévoyant que les acles portant mulation de propriété, de yachts ou de bateaux de plaisance à voiles restent soumis au droit proportionnel de 10 % (p. 2227) ; l'octroi injustifié d'un dégrèvement d'impôts aux propriétaires de yachts jaugeant plus de 5 tonneaux (p. 2227, 2228) ; la reprise dans cet amendement d'une disposition adoptée en première lecture à l'Assemblée Nationale ; l'application de la formalité d'enregistrement aux yachts à moteur (p. 2228) ; adoption de l'amendement (p. 2228) ; adoption de l'article 8 ainsi modifié (p. 2228).

Art. 9 : *Ventes de biens mobiliers, tarif de droit commun* (p. 2228) ; adoption (*ibid.*).

Art. 10 : *Ventes de biens meubles, tarifs applicables à certaines ventes publiques* (p. 2228) ; adoption (p. 2228).

Art. 12 : *Assiette et liquidation du droit de mutation exigible sur les soultes de partage* (p. 2228) ; adoption (*ibid.*).

Art. 20 *quater* : *Mutations par décès, évaluation des meubles meublants* (p. 2229) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M Lamps, tendant à la suppression de l'article (2229) ; amendement de M. Lamps ayant le même objet (*ibid.*) ; les dispositions de cet article introduit par le Sénat ; la modification des règles d'évaluation des meubles meublants ; la possibilité donnée aux parties d'écarter le forfait de 5 % au moyen d'un inventaire partiel (p. 2229) ; le travail imposé aux notaires par la rédaction d'un inventaire complet (p. 2229) ; la nécessité d'écarter le lexte du Sénat étant donné l'insuffisance des garanties offertes par un inventaire partiel et le caraclère très libéral de l'évaluation forfaitaire (p. 2229) adoption de l'amendement de la Commission (p. 2229) ; en conséquence l'article 20 *quater* est supprimé (*ibid.*).

Art. 22 : *Mulations par décès, présomption légate de propriété* (p. 2229) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, tendant à reprendre pour cet article le texte adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale (p. 2229) ; adoplion de l'amendement (*ibid*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 22 (*ibid.*).

Art. 24 : *Application de la T.V.A. aux opérations de construction* (p. 2230) ; les conséquences de ce texte pour les artisans (p. 2231) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Denvers tendant à étendre aux organismes H.L.M. l'exonération accordée aux offices publics d'H.L.M. (p. 2231) ; l'application éventuelle de l'article 40 de la Constitution à l'amendement ; l'alleinte risquant d'être portée par la nouvelle législation aux avantages acquis par les sociétés coopératives d'H.L.M. et les sociétés de crédit immobilier (p. 2231) ; le maintien de la situation fiscale des offices publics H.L.M. et des sociétés H.L.M. ; la différence de traitement existant entre les cessions de terrains au profit d'offices publics et les cessions de terrains au profit de sociétés (p. 2231) ; l'amendement est déclaré irrecevable en application de l'article 40 de la Constitution (p. 2231) ; amendement de M. Denis, au nom de la Commission, et de M. Carter tendant à ne pas considérer comme mandataire ou intermédiaire les organismes collecteurs du prélèvement de 1 % (p. 2231) ; le sens commercial à donner au mot « mandataire » ou « intermédiaire » (p. 2232) ; adoption de l'amendement de la Commission de la production (p. 2232) ; amendement de M. Vallon, au nom de la Commission tendant à reprendre pour le paragraphe III de l'article 24 le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; (p. 2232) ; le paiement de la T.V.A. par le vendeur ; la disposition adoptée par le Sénal tendant à substituer l'acquéreur au vendeur pour le paiement de la T.V.A. lorsqu'il s'agit d'immeubles qui n'étaient pas placés jusqu'alors sous le régime de la T.V.A. (p. 2232) ; retrait de l'amendement (p. 2232) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission tendant à modifier le dernier alinéa du paragraphe IV (p. 2232); amendement du Gouvernement ayant le même objet (p. 2232); retrait de l'amendement de la Commission des finances (p. 2232); adoption de l'amendement

du Gouvernement (p. 2233); amendement de M. Collette tendant à supprimer le premier alinéa du paragraphe VI prévoyant que l'article 24 n'est pas applicable aux constructions ayant fait l'objet d'un commencement d'exécution à la date de la promulgation de la loi (p. 2233); amendement de MM. Barberot et Desouches ayant le même objet (p. 2233); adoption des amendements (p. 2233); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances et de M. Denvers tendant à étendre aux immeubles acquis à l'amiable par les collectivités locales et revendus par elles l'exonération de droits d'enregistrement accordée actuellement aux immeubles qu'elles revendent après expropriation (p. 2233) ; la différence de traitement des acquéreurs suivant que le terrain cédé par une collectivité a été acquis par voie d'expropriation ou par voie amiable (p. 2233) ; l'absence d'exonération des droits d'enregistrement lorsqu'il y a acquisition et revente sans déclaration d'utilité publique (p. 2233) ; la distinction devant être faite entre la reconnaissance d'utilité publique prévue par le droit administratif pour la procédure d'expropriation et la déclaration d'utilité publique faite par le préfet à des fins fiscales (p. 2234); l'octroi de cette dernière aux communes désireuses de réaliser des opérations de construction pour elles-mêmes (p. 2234) ; le Gouvernement oppose l'article 40 à l'amendement de M. Denvers (p. 2234) ; retrait de l'amendement de la Commission et de M. Denvers (p. 2234) ; adoption de l'article modifié (p. 2234).

Art. 24 *bis* : *Equilibre des finances locales, compensation des moins-values* (p. 2234) ; les troubles risquant d'être apportés aux budgets municipaux par le projet en discussion ; les moins-values risquant de se produire au détriment de certaines communes (p. 2234, 2235) ; l'introduction par le Sénat d'un article nouveau tendant à la compensation de ces moins-values (p. 2234, 2235) ; l'opposition du Gouvernement à cet amendement ; la décision du bureau de la Commission des finances du Sénat rejetant l'application de l'article 40 à cette disposition ; l'intention du Gouvernement de saisir le Conseil constitutionnel de cette question (p. 2235) ; l'intention du Gouvernement d'examiner le problème des déséquilibres des budgets locaux (p. 2235) ; adoption de l'article 24 *bis* (p. 2235).

Art. 25 : *Imposition des profits retirés des opérations de construction* (p. 2235, 2236) ; amendement de M. Bertrand Denis, au nom de la Commission de la production, et de M. Carter (assimilation des parts sociales à la propriété d'appartements) (p. 2236) ; l'extension souhaitable aux parts sociales des dispositions fiscales prévues en faveur des ventes de logements « clés en main » ; le nombre élevé de constructions dues aux sociétés ; la nécessité d'apporter la sécurité aux candidats aux logements dans tous les systèmes de construction (p. 2236) ; amendement de M. Denis, au nom de la Commission de la production, et de M. Carter tendant, dans le premier alinéa du paragraphe III, après les mots : « ou les droits immobiliers », à insérer les mots : « ou sociaux » (p. 2236) ; amendement de M. Denis, au nom de la Commission et de M. Carter tendant à modifier le dixième alinéa du paragraphe III pour assimiler aux ventes dans l'état futur d'achèvement les cessions d'actions ou de parts (p. 2236) ; la généralisation souhaitable des ventes des logements « clés en main » ; l'assimilation à des logements des titres des sociétés immobilières de construction régies par la loi de 1938 (p. 2237) ; le Gouvernement demande un vote bloqué sur l'article 25 tel qu'il résulte des délibérations du Sénat complété par un amendement du Gouvernement tendant à insérer un paragraphe I *bis* (p. 2237) ; la nature des parts sociales assimilées à des appartements ; l'insuffisance des investissements privés dans la construction et le recours nécessaire à la participation des acheteurs éventuels pour le lancement des opérations de construction ; l'insuffisance du taux de l'argent en France (p. 2237) ; l'assimilation souhaitable des souscripteurs d'actions dans les sociétés immobilières aux propriétaires directs ; l'insertion éventuelle dans la loi en discussion d'une référence aux actions et aux parts des sociétés civiles de constructions régies par la loi de 1938 ; l'impossibilité de l'introduction d'une disposition de ce genre étant donné la demande de vote bloqué du Gouvernement ; adoption de l'article 25, complété par l'amendement du Gouvernement (p. 2238).

Art. 25 *bis* : *Exonération de la taxe complémentaire en faveur des plus-values résultant de cessions de constructions immobilières* (p. 2238) ; adoption (p. 2238).

Art. 29 : *Statut fiscal des sociétés immobilières d'investissement* (p. 2238) ; l'importance des avantages fiscaux accordés aux sociétés immobilières d'investissement ; la crainte d'une diminution des primes et des prêts H.L.M. au profit de ces sociétés (p.

Impôts IV.

2239) ; l'échec des sociétés conventionnées (*ibid.*) ; amendement de M. Denis, au nom de la Commission de la production, tendant à supprimer le terme « exclusivement » en ce qui concerne l'objet des sociétés immobilières d'investissement (p. 2239) ; l'octroi d'avantages fiscaux à ces sociétés à condition qu'elles limitent leur activités à la gestion et à la location d'immeubles locatifs ; le maintien nécessaire du caractère exclusif de l'objet social et de l'agrément des programmes par le Ministère de la Construction et le Ministère des Finances ; l'institution de procédures allégées pour les petits programmes (p. 2240) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 2240) ; amendement de M. Denvers prévoyant que les sociétés immobilières d'investissement devront renoncer expressément au bénéfice de l'aide financière de l'Etat notamment en matière d'octroi de primes ou prêts spéciaux (p. 2240) ; l'octroi aux sociétés de primes sans prêts ; la répartition des crédits entre le secteur du régime des primes et prêts spéciaux et celui du régime des primes sans prêts ; la distinction à faire entre les prêts spéciaux et les primes sans prêts (p. 2240) ; modification de l'amendement de M. Denvers (renonciation au bénéfice de l'aide financière de l'Etat octroyée sous forme de prêts spéciaux) (p. 2240) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Denvers (les sociétés immobilières d'investissement pourront revêtir la forme coopérative) (p. 2241) ; l'impossibilité d'appliquer le régime en question à des sociétés ne distribuant pas de dividendes (p. 2241) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission et de M. Ballanger tendant à reprendre pour le quatrième alinéa c du paragraphe II de l'article le texte adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale (p. 2241) ; amendement de M. Ballanger ayant le même objet ; le régime des sociétés mères et filiales ; la nécessité d'éviter une double exonération (p. 2241) ; rejet des amendements de la Commission des finances et de M. Ballanger (p. 2242) ; la rédaction de l'alinéa *a* du paragraphe II ; sa modification nécessaire depuis l'adoption par l'Assemblée de l'objet exclusif des sociétés (p. 2242) ; amendement du Gouvernement (actions des sociétés immobilières conventionnées constituées après la promulgation de la loi) (p. 2242) ; adoption de l'article 29 (p. 2242).

Art. 44 : *Acquisition tendant à faciliter l'adaptation des structures industrielles et commerciales et des exploitations agricoles aux conditions de la vie économique moderne* (p. 2242) ; les conditions et la date d'application de l'article ; l'institution de taux réduits différents de droits de mutation selon qu'ils s'appliquent à des entreprises industrielles et commerciales ou à des entreprises agricoles ; le montant exact du taux applicable à ces dernières ; la réduction considérable des droits de mutation des biens ruraux ; la prochaine publication des textes d'application (p. 2243) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, tendant pour le paragraphe II à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 2243) ; adoption (*ibid.*).

Art. 47 *bis* : *Ventes d'immeubles destinés à l'habitation, Tarif réduit* (p. 2243); amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission, tendant pour le paragraphe Ier de l'article à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 2243) ; le lotissement des grands hôtels déclassés (p. 2243) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 47 *bis* ainsi modifié (p. 2243).

Explications de vote ; la position du groupe communiste (p. 2243, 2244) ; la diminution des ressources des collectivités locales qu'entraînera la substitution de la T.V.A. aux droits d'enregistrement ; les privilèges accordés aux sociétés immobilières d'investissements ; l'insuffisance des constructions de logements populaires ; le blocage nécessaire des loyers dans les immeubles des catégories 2, 3 et 4 (p. 2244) ; le champ d'application du droit proportionnel applicable aux actes portant mutation de propriété de yachts ou de bateaux de plaisance à voiles (p. 2244, 2245) ; les conséquences de la réforme pour les artisans (p. 2244, 2245).

Orateurs : MM. Ballanger, Boscher, Carter, Chauvet, Collette, Denvers, Fanton, Fossé, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Halbout, Lamps, Laurin, Mondon, Neuwirth, J.-P. Palewski, *Président de la Commission des finances ;* de Tinguy, Louis Vallon, *Rapporteur général.*

DISCUSSION DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [21 février 1963] (p. 2286). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire ;* Meck, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* Cassagne, Escande.

Le compromis adopté par la Commission mixte paritaire ; la suppression de la dispo-

sition soumettant à un droit d'enregistrement de 12 % les actes relatifs à la cession des navires de plaisance ; le texte adopté pour l'article 22 relatif à l'assujettissement à la T.V.A. des opérations de constructions immobilières et pour l'article 29 concernant les sociétés d'investissements (p. 2286, 2287) ; l'engagement pris par le Ministre des Finances d'augmenter les autorisations de programme concernant les primes sans prêts dans la prochaine loi de finances rectificative et d'inscrire les primes concernant l'habitat rural dans une ligne budgétaire distincte (p. 2287, 2288) ; les libéralités accordées à certaines sociétés de crédits et la situation dramatique des vieillards en France (p. 2287); l'amélioration des finances publiques depuis 1958 (p. 2288, 2289) ; l'augmentation des dépenses des budgets communaux (p. 2289) ; l'inflation risquant de se produire (p. 2289) ; adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire (p. 2292).

V. — IMPOTS ET TAXES DIVERSES

Proposition de loi portant institution de mesures destinées à lutter contre la spéculation foncière, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1964 par M. Fanton (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1237.**

IMPOT FONCIER.

— Taxe additionnelle. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, après art. 15.

IMPOTS LOCAUX.

— *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 (Intérieur) ; BUDGET 1966, 1 (Intérieur) et art. 55 ; BUDGET 1967, 1 (Intérieur).

Voy. aussi : COLLECTIVITÉS LOCALES (Finances des).

IMPOT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES (I. R. P. P.).

— Aménagement du barème. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 158.

Voy. BUDGET 1964, 1, art. 2 (Majoration des cotisations); BUDGET 1965, 1, art. 2 et 4; BUDGET 1966, 1, art. 2 et 3; BUDGET 1967, 1, art. 2; PÉTITIONS (n° 203) [3 juin 1966] (p. 1708).

— Déduction des dépenses d'amélioration des locaux d'habitation. — *Voy.* BUDGET 1967, 1, art. 3.

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS.

— Charges déductibles. — *Voy.* BUDGET 1965, 1, art. 13.

IMPOTS SUR LES SPECTACLES.

— *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 82.

IMPRIMERIE NATIONALE.

— *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Budgets annexes).

INCAPABLES MAJEURS.

— Droit des. — *Voy.* CODE CIVIL, 38.

INCENDIES DE FORÊTS.

— dans le Midi. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 59.

INCIDENTS ET FAITS PERSONNELS.

I. — INCIDENTS

Incident soulevé par M. Neuwirth [13 février 1963] (p. 2139). Se reporter au compte rendu intégral de la première séance du 13 février 1963 (p. 2136) : exposé de M. Paul Coste-Floret de son amendement dans la discussion du projet de loi complétant l'article 51 de la loi du 15 janvier 1963 fixant la composition, les règles de fonctionnement et la procédure de la Cour de sûreté de l'Etat.

Incident soulevé par M. André Lathière [22 mai 1963] (p. 3026) à propos du fait que plusieurs membres du Bureau de l'Assemblée ne se sont pas rendus à une invitation du Chef de l'Etat.

II. — FAITS PERSONNELS

1. — M. André Lathière mis en cause par le Ministre de l'Agriculture dans la discussion de questions orales sur la viticulture [25 octobre 1963] (p. 5698).

2. — M. Robert-André Vivien mis en cause par M. André Tourné dans la discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1963 [10 décembre 1963] (p. 7806). Entendus : MM. Vivien, Tourné.

3. — M. Pierre Bas mis en cause par M. François Mitterrand au cours de la discussion du projet de loi relatif à l'élection des conseillers municipaux dans les communes de plus de 30.000 habitants [20 mai 1964] (p. 1286, 1287). Entendus : MM. Pierre Bas, François Mitterrand.

4. — M. Max Petit au sujet d'une intervention de M. Fernand Grenier dans la discussion du projet de loi portant statut de la R. T. F. [28 mai 1964] (p. 1509). Entendu : M. Max Petit.

5. — M. Meck sur une intervention de M. Westphal dans le débat sur les questions orales concernant le plan de stabilisation [24 juin 1964] (p. 2177).

6. — M. Pasquini sur une déclaration de M. Mitterrand au cours du débat sur le projet de loi de programme militaire [2 décembre 1964] (p. 5785, 5786). Entendus : MM. Pasquini, Mitterrand, le Président.

7. — M. Abelin mis en cause par M. le Secrétaire d'Etat à l'Information au cours de la discussion du projet modifiant et complétant le Code électoral [7 décembre 1966] (p. 5325, 5326). Entendus : MM. Abelin, Bourges, *Secrétaire d'Etat à l'Information* ; le Président.

INDE. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 12, 13.

INDEMNITÉS DE DÉMÉNAGEMENT ET DE RECLASSEMENT. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Anciens combattants), art. 48.

INDEMNITÉ D'ÉVICTION. — *Voy.* BAUX COMMERCIAUX, 2.

INDEMNITÉ VIAGÈRE DE DÉPART.

— des exploitants agricoles. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 47 ; BUDGET 1965, 1, art. 53.

INDEXATIONS.

— dans les T. O. M. — *Voy.* T. O. M., 18.
— des prix agricoles. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 27.

INDOCHINE.

Voy. RÉSISTANCE, 1.
— Anciens combattants. — *Voy.* AMNISTIE, 16, art. 26.
— Fonctionnaires originaires d'. — *Voy.* FONCTIONNAIRES, 2.

INDUSTRIE.

1. — Projet de loi relatif à la constatation des infractions à la législation sur les substances explosives, présenté au Sénat le 21 février 1963 par M. Maurice-Bokanowski, Ministre de l'Industrie et du Commerce (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 74 (année 1962-1963)** ; rapport le 16 mai 1963 par M. Jager, **n° 93 (année 1962-1963)**. Adoption le 30 mai 1963. — Projet de loi **n° 35 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 4 juin 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 300** ; rapport le 19 juillet 1963 par M. Dubuis, **n° 482**. Adoption sans modification le 23 juillet 1963 (p. 4423). — Projet de loi **n° 74**.

Loi n° 63-760 du 30 juillet 1963, publiée au *J. O.* du 31 juillet 1963 (p. 7078).

DISCUSSION [23 juillet 1963] (p. 4422). Entendus : MM. Dubuis, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Jarrot, Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

L'importance du problème de la sécurité dans le domaine de la fabrication des explosifs ; la législation réglementant cette question (loi de 1810 et Code minier) ; les dispositions du projet tendant à confier aux

ingénieurs des mines et aux ingénieurs militaires des poudres le droit de constater les infractions (p. 4422) ; motion de renvoi à la Commission présentée par M. Jarrot (p. 4422) ; les résultats satisfaisants donnés par la législation actuelle relative au contrôle des fabrications d'explosifs dans les dynamiteries (p. 4422) ; les infractions aux règles de fabrication des explosifs commises en dehors des établissements spécialisés (p. 4422) ; le maintien des règles actuelles du contrôle et de la surveillance technique (p. 4423) ; rejet de la motion de renvoi (p. 4423).

Article unique : *Constatation des infractions à la législation sur les substances explosives* (p. 4423) ; amendement de M. Jarrot tendant à exclure la fabrication des explosifs du champ d'application de la loi (p. 4423) ; le maintien du pouvoir de surveillance technique des dynamiteries reconnu aux ingénieurs du corps des poudres et salpêtres (p. 4423) ; rejet de l'amendement de M. Jarrot (p. 4423) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4423).

Entendus : MM. Jarrot, Messmer, *Ministre des Armées.*

2. — Projet de loi relatif au transport des produits chimiques par canalisations, présenté à l'Assemblée Nationale le 27 avril 1965 par M. Maurice-Bokanowski, Ministre de l'Industrie (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1338** ; rapport le 20 mai 1965 par M. Aizier, **n° 1378**. Adoption le 20 mai 1965 (p. 1473). — Projet de loi **n° 336**.

Transmis au Sénat le 25 mai 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 171 (année 1964-1965)** ; rapport le 9 juin 1965 par M. de Villoutreys, **n° 195 (année 1964-1965)**. Adoption avec modification en première lecture le 18 juin 1965. — Projet de loi **n° 97 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 juin 1965 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1479** ; rapport le 21 juin 1965 par M. Aizier, **n° 1482**. Adoption définitive en deuxième lecture le 21 juin 1965 (p. 2337). — Projet de loi **n° 376**.

Loi n° 65-498 du 29 juin 1965, publiée au *J. O.* du 30 juin 1965 (p. 5440).

DISCUSSION [20 mai 1965] (p. 1470). Entendus : M. Aizier, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

La liaison par canalisation entre les lieux de production et les usines transformatrices (p. 1471) ; les économies qui ont été réalisées par ce procédé ; les canalisations en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux Etats-Unis ; les servitudes (p. 1471, 1472). Industrie.

Art. 1er (p. 1472) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : amendement de M. Aizier, au nom de la Commission de la production, et MM. Fabre et Bertrand Denis, tendant à compléter l'article par le nouvel alinéa suivant : « Le transporteur est tenu de remettre dans leur état antérieur, après exécution des travaux, les terrains de culture en sauvegardant leur couche arable et la voirie » ; adoption ; adoption de l'article ainsi complété (*ibid.*).

Art. 3 : adoption (*ibid.*).

Art. 4 (p. 1472) ; amendement de M. Aizier, au nom de la Commission de la production, et M. Briot (nouvelle rédaction de la première phrase de cet article) ; adoption ; amendement de M. Aizier, au nom de la Commission de la production, tendant à substituer à la deuxième phrase, de nouvelles dispositions (p. 1472) ; adoption (p. 1473) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 (p. 1473) ; amendement de M. Aizier, au nom de la Commission de la production, (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption (1473) ; amendement de M. Aizier, au nom de la Commission de la production, et MM. Bertrand Denis et Jean Lainé tendant, dans le deuxième alinéa, après les mots : « déclaration d'intérêt général », à insérer les mots : « et en particulier celles des services forestiers, des commissions départementales des sites et les chambres d'agriculture » ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article 5 ainsi modifié (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1473).

Orateurs : MM. Aizier, *Rapporteur ;* Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [21 juin 1965] (p. 2335). Entendu : M. Aizier, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

Les modifications de forme apportées par le Sénat aux articles 2 et 5 et la modification de fond apportée à l'article 4 ; la référence faite par le Sénat, à l'article 11 de l'ordonnance du 23 octobre 1958 portant réforme des règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique (p. 2335).

Art. 2 : adoption (p. 2336).

Art. 4 et 5 : adoption (*ibid.* 2336) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

3. — Projet de loi instituant à titre transitoire un régime spécial de responsabilité en ce qui concerne les accidents d'origine nucléaire, présenté à l'Assemblée Nationale le 14 octobre 1965 par M. Bourges, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, **n° 1624** ; rapport le 21 octobre 1965 par M. Zimmermann, **n° 1635**. Adoption le 26 octobre 1965 (p. 4102). — Projet de loi **n° 422**.

Transmis au Sénat le 26 octobre 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 25 (année 1965-1966)** ; rapport le 28 octobre 1965 par M. Robert Chevalier, **n° 28 (année 1965-1966)**. Adoption définitive en première lecture le 28 octobre 1965. — Projet de loi **n° 9 (année 1965-1966)**.

Loi n° 65-955 du 12 novembre 1965, publiée au *J. O.* du 13 novembre 1965 (p. 9995).

DISCUSSION [26 octobre 1965] (p. 4100).

Article unique : l'introduction antérieure par la procédure législative normale dans le droit interne français de règles particulières concernant la responsabilité encourue par des exploitants de navires à propulsion nucléaire et d'installations nucléaires terrestres (p. 4100) ; les deux projets de loi déjà déposés sur des problèmes analogues ; les amendements proposés par la Commission des lois ; la période transitoire en attendant l'entrée en vigueur des conventions internationales de Paris et de Bruxelles sur la responsabilité des exploitants nucléaires ; le principe d'une garantie de l'Etat (p. 4101) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (nouvelle rédaction de l'article unique) ; adoption (*ibid.*).

Après l'article unique : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant tendant à insérer un nouvel article (responsabilité de l'exploitant d'une installation nucléaire) ; adoption ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant, tendant à insérer un nouvel article (définition de l'exploitant) ; la publication souhaitable, avec la loi portant autorisation de ratification, du texte même des conventions ; adoption ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant, tendant à insérer un nouvel article (définition de l'accident nucléaire) adoption; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (cas de force majeure) ; adoption ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant, tendant à faire insérer un nouvel article (exonération des responsabilités de l'exploitant) (p. 4102) ; adoption ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant, tendant à insérer un nouvel article (maximum de la responsabilité de l'exploitant)) ; adoption ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant, tendant à insérer un nouvel article (répartition des sommes disponibles); adoption; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (droit de recours de l'exploitant) ; adoption ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant, tendant à insérer un nouvel article (maintien de la législation en vigueur relative aux assurances sociales et aux accidents du travail) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction (p. 4102) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant, tendant à insérer un nouvel article (décret d'application) ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Bourges, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales ;* Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Zimmermann, *Rapporteur.*

4. — Proposition de loi portant statut des sidérurgistes, présentée à l'Assemblée Nationale le 14 décembre 1966 par M. Dupont et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2266**.

INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE. — *Voy.* ARMÉE (1. Dispositions générales), 32 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), nos 15 et 183 ; BUDGET 1963, 1 (Travaux publics et Transports. — II. Aviation civile. — Crédits militaires) ; BUDGET 1963, 4 et 5 (après art. 7) ;

BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 BUDGET 1966, 1 (Travaux publics et Transports. — II. Aviation civile. — Budgets militaires) ; BUDGET 1966, 2, art. 27 ; BUDGET 1967, 1 (Equipement. — IV. Aviation civile. — Budgets militaires).
Voy. aussi : NATIONALISATIONS, 8.

INDUSTRIE AUTOMOBILE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 28.

INDUSTRIE CHIMIQUE. — *Voy.* NATIONALISATIONS, 3.

INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE. — *Voy. aussi* : NATIONALISATIONS, 9.

INDUSTRIES MÉCANIQUES. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 7.

INDUSTRIE DU TISSAGE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 170.

INDUSTRIE SPATIALE.

— Situation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 183.

INFIRMES.

Voy. AIDE ET ASSISTANCE SOCIALES.
— Mesures prévues dans le Ve Plan en faveur des handicapés. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 42.

INFIRMES CIVILS.

— ayant besoin de l'aide d'une tierce personne. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (III. Assurance maladie), 1.

INFIRMIERS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 232.
— Assistants. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (III), 3.

INFIRMIÈRES.

— en Indochine. — *Voy.* FONCTIONNAIRES, 12.
— Réglementation de la profession. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 95 ; SANTÉ PUBLIQUE (III), 3.

INFLATION. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 2.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 7.

INFRACTIONS.

— en matière fiscale. — *Voy.* IMPÔTS (I), 1.

INGÉNIEURS DES MINES.

— Caisse autonome de retraite. — *Voy.* BUDGET 1963, 4, art. 12.

INGÉNIEURS TECHNICIENS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. .

INONDATIONS.

— en Saône-et-Loire. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 207.
— du bassin de la Loire. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 237.

INSALUBRITÉ. — *Voy.* BAUX COMMERCIAUX, 2.

INSCRITS MARITIMES. — *Voy.* MARINE MARCHANDE, 1.

INSÉMINATION ARTIFICIELLE. — *Voy.* ÉLEVAGE, 3.

INSONORISATION.

— des immeubles collectifs. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 169.

INSOUMISSION. — *Voy.* AMNISTIE, 16, art. 6.

INSPECTEUR DES IMPOTS.

— Compétence. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 33.

INSPECTEURS STAGIAIRES ET INSPECTEURS ÉLÈVES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 159.

INSPECTION DU TRAVAIL. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 1 et 2.

INSPECTION MARITIME. — *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE (I), 21.

INSPECTION SANITAIRE.

— des denrées alimentaires. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (IV. Hygiène et prévention), 6 ; PRODUITS AGRICOLES, 2.

INSTITUTS DE FORMATION TECHNIQUE SUPÉRIEURE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 30.

INSTITUT DE FRANCE.

— Personnel supérieur. — *Voy.* BUDGET 1965, 2, art. 3.

INSTITUT DE RECHERCHE D'INFORMATIQUE ET D'AUTOMATIQUE (I. R. I. A.). — *Voy.* RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 2.

INSTITUT EUROPÉEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES. — *Voy.* BUDGET 1963, 5.

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL.

Voy. FONCTIONNAIRES, 10; BUDGET 1966, 2, art. 35.

— Intégration des fonctionnaires du corps des secrétaires administratifs de l'. — dans le corps des agents supérieurs. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (I. Travaux publics et Transports).

INSTITUT PASTEUR.

— d'Addis-Abeba. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 5.

INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), nos 51 et 52.

INSTITUTEURS.

— ayant enseigné dans les houillères. — *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE, 5, 9.

— des collèges d'enseignement général. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 261.

— Syndicat national. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3.

INSTITUTION SOCIALE DES ARMÉES. — *Voy.* ARMÉE (I), 48.

INTÉGRATION.

— en agriculture. — *Voy.* AGRICULTURE, 5.

INTEMPÉRIES.

— Indemnités aux travailleurs du bâtiment et des travaux publics en cas d'. — *Voy.* TRAVAIL, 10.

INTENDANCE MILITAIRE. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 35.

INTERDITS.

— Gestion des biens. — *Voy.* CODE CIVIL, 13.

INTÉRESSEMENT DES TRAVAILLEURS. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 20; IMPÔTS (II. Impôts directs), 4, art. 34; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 129 ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 7.

Voy. aussi : AMENDEMENT VALLON.

INVALIDES. — *Voy.* TRANSPORTS, 1, 3, 4, 5, 6.

INVALIDES DE GUERRE.

Voy. BUDGET 1963, 1 (Anciens combattants) et art. 46 ; BUDGET 1964, 1 (Anciens combattants) et art. 49, 50 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Anciens combattants).

— Affiliation à la Sécurité sociale. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (I. Dispositions générales), 3.

INVALIDE MUTILÉ DU TRAVAIL.

— Reversibilité de la rente au profit du conjoint survivant. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (II. Accidents du travail), 6.

INVESTISSEMENTS.

Voy. DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4 ; PLAN, 1 et 2 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), nos 26 et 40 (Investissements collectifs).

— Déduction fiscale. — *Voy.* IMPÔTS (I. Dispositions diverses), 4.

— Financement des — productifs. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Commissariat au Plan. — Charges communes).

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Discussion générale) ; RELATIONS financières avec l'étranger, 1.

IRAK. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 11 et 52.

IRAN.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, 11, 31, 52.

— Convention signée avec l'. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 51.

IRLANDE.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, 60.

— Doubles impositions. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 40.

ISRAEL.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, 2, 23, 57.

— Convention de Sécurité sociale. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 74.

— Doubles impositions. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 43.

ITALIE.

— Convention fiscale. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 81.

— Rapports culturels. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 9.

— Importation de marchandises originaires d'. — *Voy.* DOUANES, 8.

J

JAPON.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, n° 48.

— Accord de commerce. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 20.

— Doubles impositions. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 60.

— Entreprises japonaises de navigation maritime ou aérienne. — Exonération de l'impôt sur les revenus. — *Voy.* (II) IMPÔTS DIRECTS, 3.

JEAN XXIII.

— Décès du Pape. — *Voy.* ALLOCUTIONS, n° 2.

JEUNES.

— Conditions de travail. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 197.

JEUNESSE.

Proposition de loi tendant à faciliter l'organisation et le fonctionnement des colonies et camps de vacances, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Waldeck L'Huillier (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 241** ; rapport le 14 décembre 1963 par M. Jacques Boyer-Andrivet, **n° 2257**.

— Problèmes de la. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Jeunesse et Sports).

JEUX OLYMPIQUES.

Voy. BUDGET 1967, 1 (Jeunesse et Sports).

— d'hiver de 1958 à Grenoble. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 32 ; SPORTS, 8.

— de Mexico. — *Voy.* SPORTS, 6.

— de Tokio. — *Voy.* BUDGET 1965, 1 (Education nationale).

JORDANIE. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, n° 52.

JOURNAL TÉLÉVISÉ.

— Réforme. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 3.

JOURNALISTES.

— Affiliation à la Sécurité sociale. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (I. Dispositions générales), 2.

— Pigistes. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (I), 1.

JOURNAUX. — *Voy.* PRESSE, 2.

JOURNAUX OFFICIELS. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (III. Services du Premier Ministre).

JOURNÉE CONTINUE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 4.

JURIDICTION ADMINISTRATIVE.

— Délai de recours. — *Voy.* ORGANISATION ADMINISTRATIVE, 3.

JURIDICTIONS DU TRAVAIL. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 6.

JUSTICE FISCALE.

Voy. PÉTITION, n° 203 [3 juin 1966] (p. 1708).

— Pétition sur la. — *Voy.* RAPPEL AU RÈGLEMENT, n° 106.

JUSTICE MILITAIRE. — *Voy.* ARMÉE (III. Armée de mer), 1 ; ARMÉE (I. Dispositions générales), 40 et 54.

K

KELLY MEMORIAL. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 229.

KENNEDY (John F.).

— Décès du Président. — *Voy.* ALLOCUTIONS, n° 4.

KINÉSITHÉRAPEUTES.

— Ordre. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (III), 6.

L

LABEL.

— des articles fabriqués par les travailleurs handicapés. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 12.

LA COURNEUVE.

— Fermeture d'une entreprise. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 3.

LACQ.

— Exploitation du gaz. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 16.

LAIT ET PRODUITS LAITIERS.

1. — Proposition de loi relative à l'institution de normes biologiques du lait et au paiement du lait de consommation à la qualité biologique, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1964 par MM. Godefroy et Thorailler (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1103.**

2. — Proposition de loi tendant à autoriser la vente d'un lait supérieur contenant au minimum 34 grammes de matière grasse par litre, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 octobre 1954 par M. Paquet (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1116** ; rapport le 17 décembre 1964 par M. Bertrand Denis, **n° 1273.**

Voy. aussi : QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 273 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 5 (Prime de ramassage) et 27.

— Production. — *Voy.* ELEVAGE, 3.

LANCEURS D'ENGINS SPATIAUX. —

Voy. TRAITÉS ET CONVENTIONS, 21 et 77.

LANGUE FRANÇAISE.

— Emploi. — *Voy.* RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 2.

Voy. aussi : FRANCOPHONIE.

LANGUES RÉGIONALES.

— Enseignement. — *Voy.* EDUCATION NATIONALE (I), 2, 3 et 7.

LANGUEDOC—ROUSSILLON.

— Aménagement — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4 ; AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, 2 et 3 ; BUDGET 1963, 1 et 4 ; BUDGET 1964, 1 (Charges communes) ; BUDGET 1966, 1 (Charges communes. — X. Services du Premier Ministre) ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 96 ; BUDGET 1967, 1 (V. Services du Premier Ministre).

— Démoustication. — *Voy.* ANIMAUX, 4.

« LA RELIGIEUSE ».

— Interdiction du film. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 226.

LA ROCHELLE.

— Région. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

LEASING. — *Voy.* CRÉDIT, 3.

LÉGION D'HONNEUR. — *Voy.* DÉCORATIONS, 3, 4 et 6.
Voy. aussi : BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Budgets annexes).

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE.

— Infractions. — *Voy.* POLICE ÉCONOMIQUE, 1.

LÉGITIMATION ADOPTIVE. — *Voy.* ADOPTION, 1 et 3.

LE TROQUER (André).

— Décès. — *Voy.* ALLOCUTIONS, n° 3.

LIAISON FLUVIALE MER DU NORD—MÉDITERRANÉE. — *Voy.* PLAN, 1 ; BUDGET 1962, 2 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1963, 4 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Industrie. — I. Travaux publics et Transports) ; BUDGET 1967, 1 (II. Equipement).

LIAISON RHONE—RHIN. — *Voy.* LIAISON FLUVIALE MER DU NORD—MÉDITERRANÉE.

LIBAN.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, n° 52.
— Doubles impositions. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 8.

LIBERTÉS SYNDICALES. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 9.

LIBRE-CONCURRENCE. — *Voy.* BUDGET 1963, 3, art. 4 et 5.

LICENCE TOURISTIQUE. — *Voy.* ALCOOLISME, 2.

LICENCIEMENTS.

Voy. TRAVAIL (Réglementation), 26.
— des travailleurs âgés de plus de 45 ans. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 31.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Education nationale) (p. 1271) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3.

LILLE-ROUBAIX-TOURCOING. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 21.

LIMITATION DES NAISSANCES. — *Voy.* NAISSANCES (Limitation).

LIMITE D'AGE.

— des magistrats. — *Voy.* ALGÉRIE, 3 et 4.

LIMITES DES DÉPARTEMENTS.

— Ain, Isère et Rhône. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 18.

LIMOGES.

— Atelier militaire de construction. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 13.
— Porcelaine de. — *Voy.* COMMERCE, 10.

LIMOUSIN.

— Région. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

LIQUIDATION DES BIENS. — *Voy.* CODE DE COMMERCE, 5.

LIQUIDATION.

— des organismes professionnels et para-administratifs dissous. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 17.

LIQUIDATION DE SOCIÉTÉS.

— Mesures en vue de faciliter la. — *Voy.* BUDGET 1965, 1, art. 10.

LISTES ÉLECTORALES.

— Inscriptions. — *Voy.* ELECTIONS (V), 4 et 23 ; MAJORITÉ, 7.

LOCATAIRES.

— Accession à la propriété. — *Voy.* CONSTRUCTION, 8.

LOCATIONS EN MEUBLÉ.

— Régime fiscal et parafiscal. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 10.

LOCAUX.

— insuffisamment occupés. — *Voy.* LOYERS, 2.

LOCAUX A USAGE DE BUREAUX.

— Redevance pour construction de — dans la région parisienne. — *Voy.* BUDGET 1963, 4, art. 7.

LOCAUX INDUSTRIELS.

— Extension. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 41.

LOCAUX VACANTS.

— Régime applicable aux locations. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 7.

LOGEMENT.

1. — Proposition de loi relative au paiement des allocations-logement aux organismes constructeurs, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963 par M. Van Haecke (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 517.**

2. — Proposition de loi tendant à proroger diverses dispositions transitoires prises en raison de la crise du logement, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 octobre 1963 par M. Lolive (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 563.**

3. — Proposition de loi tendant à proroger la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 modifiée en vue de permettre de surseoir aux expulsions de certains occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 avril 1964 par M. Lolive (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 841.**

Voy. ci-après, 6 (I. 1017).

4. — Proposition de loi tendant à modifier les articles 342 à 349 du Code de l'urbanisme, relatifs aux réquisitions de logements, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 avril 1964 par M. Saintout (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 843.**

5. — Proposition de loi tendant à proroger la loi du 1er décembre 1951 modifiée, interdisant l'expulsion de certains occupants de locaux d'habitation et à usage professionnel pendant les mois d'hiver et à leur accorder des délais, présentée à l'Assemblée Nationale le 28 mai 1964 par M. Dejean et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 924.**

Voy. ci-après, 6 (I. 1017).

6. — Proposition de loi tendant à modifier

Logement.

la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 et à proroger diverses dispositions transitoires prises en raison de la crise du logement, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1964 par M. Henry Rey et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1017**; rapport le 27 juin 1964 par M. Trémollières, **n° 1036**, et sur les propositions ci-dessus : (*Voy.* LOGEMENT, 3 et 5). Adoption avec modification en première lecture le 29 juin 1964 (p. 2323). — Proposition de loi **n° 255**.

Transmise au Sénat le 29 juin 1964 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 319 (année 1963-1964)**; rapport le 30 juin 1964 par M. Marcilhacy, **n° 326 (année 1963-1964)**. Adoption avec modification en première lecture le 30 juin 1964. — Proposition de loi **n° 144 (année 1963-1964)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1050**. Adoption définitive en deuxième lecture le 30 juin 1964 (p. 2400). — Proposition de loi **n° 261**.

Loi n° 64-688 du 8 juillet 1964, publiée au *J. O.* du 9 juillet 1964 (p. 6092).

DISCUSSION [29 juin 1964] (p. 2319). Entendus : M. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Mme Vaillant-Couturier, M. Desouches.

Les dispositions des propositions de loi; la permission donnée au juge des référés d'accorder aux expulsés des délais renouvelables excédant une année chaque fois que le relogement des intéressés n'a pu être assuré dans des conditions normales (p. 2319) ; la persistance de la crise du logement (p. 2320) ; l'extension de la prorogation aux logements construits après le 1er septembre 1948 (p. 2320) ; la situation des clients des meublés ne bénéficiant plus du maintien dans les lieux (p. 2320) ; l'acquisition de certains hôtels par des sociétés immobilières à des fins spéculatives (*ibid.*); l'inscription souhaitable à l'ordre du jour de la prochaine session des propositions communistes tendant à assurer la protection des clients des hôtels meublés (p. 2320) ; l'insuffisance des programmes de construction de logements (p. 2320); la limitation nécessaire des expulsions (*ibid.*).

Art. 1er : *Article premier de la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 : substitution de la dale du 1er juillet 1966 à celle du 1er juillet 1964* (p. 2321) ; à la demande du Gouvernement, il est procédé au vote de l'article par division (*ibid.*) ; adoption du premier alinéa (*ibid.*) ; l'inopportunité d'une extension du champ d'application de la loi du 1er décembre 1951 aux immeubles construits après le 1er septembre 1948 ; la distinction devant être faite pour les immeubles neufs et les immeubles anciens ; le fait que de nombreux locataires d'organismes H.L.M. ne paient pas leur loyer (*ibid.*) ; la généralité du problème de l'expulsion quelle que soit la date de construction de l'immeuble (*ibid.*); adoption du deuxième alinéa de l'article (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de l'article premier (p. 2321) ;

Après l'Art. 1er : amendement de MM. Saintout, Fanton et de plusieurs de leurs collègues (octroi aux occupants de locaux réquisitionnés des mêmes délais que ceux accordés aux occupants de bonne foi) (p. 2321) ; amendement de MM. Saintout, Fanton et plusieurs de leurs collègues (prorogation de réquisition jusqu'au 1er juillet 1966) (p. 2321); la solution apportée au cas prévu par le premier amendement, par les dispositions de l'article premier (p. 2322) ; le report souhaitable du second amendement à l'article 2 (*ibid.*) ; retrait de l'amendement (*ibid.*).

Art. 2 : *Article 342-2 du Code de l'urbanisme et de l'habitation, substitution de la date du 1er juillet 1966 à celle du 1er juillet 1964* (p. 2322) ; reprise de l'amendement de MM. Saintout, Fanton et de plusieurs de leurs collègues dans une nouvelle rédaction (p. 2322) ; adoption (*ibid.*) ; cet amendement devient l'article 2 de la proposition de loi (*ibid.*).

Art. 3 : *Modification du dernier alinéa de l'article 345 du Code de l'urbanisme et de l'habitation* (p. 2322) ; adoption (*ibid.*).

Adoption du titre de la proposition de loi : *Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 51-1352 du 1er décembre 1951 et à proroger diverses dispositions transitoires prises à raison de la crise du logement* (p. 2322).

Explications de vote (p. 2322) ; la prorogation opportune des textes donnant des garanties aux occupants de bonne foi ; la position du groupe du centre démocratique (p. 2322) ; la persistance de la crise du logement et du problème du relogement (*ibid.*) ; la position du groupe socialiste (p. 2322) ; celle du groupe communiste (p. 2323) ; adop-

tion de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2323).

Orateurs : MM. Delorme, Fanton, Foyer, Krieg, *Garde des Sceaux* ; Lamps, Le Gallo, Pillet.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1964] (p. 2399). Entendus : MM. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* de Grailly.

Les légères modifications apportées à la proposition de loi par le Sénat, notamment l'introduction d'un article 2 *bis* donnant la possibilité aux préfets de proroger par une décision administrative les réquisitions anciennes (p. 2399, 2400) ; le maintien de la possibilité pour le juge des référés d'accorder des délais même si le préfet a refusé de proroger la réquisition (p. 2400).

Art. 2, 2 *bis* et 4 (p. 2400) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de la proposition (*ibid.*).

7. — Proposition de loi tendant à assurer le relogement des personnes âgées expropriées dans le cadre de diverses opérations d'urbanisme, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par M. Vivien et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1069**.

8. — Proposition de loi tendant à modifier les articles 186 et 187 du Code de l'urbanisme et de l'habitation, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1964 par M. Peretti (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1231** ; rapport le 27 avril 1965 par M. Pasquini, **n° 1337**. Adoption le 29 avril 1965 sous le titre : « *Proposition de loi relative à l'acquisition d'habitations à loyer modéré à usage locatif par les locataires* » (p. 1009). — Proposition de loi **n° 325**.

Transmise au Sénat le 4 mai 1965 (renvoyée à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 146 (année 1964-1965)** ; rapport le 3 juin 1965 par M. Bouquerel, **n° 179 (année 1964-1965)**. Adoption avec modification le 9 juin 1965. — Proposition de loi **n° 82 (année 1964-1965)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 10 juin 1965 (renvoyée à la Commission de la production), **n° 1435** ; rapport le 15 juin 1965 par M. Pasquini, **n° 1453**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 15 juin 1965 (p. 2136). — Proposition de loi **n° 359**.

Logement.

Transmise au Sénat le 17 juin 1965 (renvoyée à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 220 (année 1964-1965)** ; rapport le 17 juin 1965 par M. Bouquerel, **n° 230 (année 1964-1965)**. Rejet en deuxième lecture le 22 juin 1965. — Proposition de loi **n° 102 (année 1964-1965)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1965 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1494** ; rapport le 29 juin 1965 par M. Pasquini pour l'Assemblée Nationale, au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1546**. Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 29 juin 1965 (p. 2723). — Proposition de loi **n° 396**.

Transmis au Sénat le 29 juin 1965 ; rapport le 29 juin 1965 par M. Bouquerel pour le Sénat, au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 285 (année 1964-1965)**. Rejet des conclusions de la Commission mixte paritaire le 29 juin 1965. — Proposition de loi **n° 138 (année 1964-1965)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1965; rapport le 30 juin 1965 par M. Pasquini, **n° 1558**. Adoption avec modification en troisième lecture le 30 juin 1965 (p. 2774). — Proposition de loi **n° 410**.

Transmise au Sénat le 30 juin 1965 (renvoyée à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 301 (année 1964-1965)** ; rapport le 30 juin 1965 par M. Bouquerel, **n° 303 (année 1964-1965)**. Rejet le 30 juin 1965. — Projet de loi **n° 146 (année 1964-1965)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1965 (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1564** ; rapport le 30 juin 1965 par M. Pasquini, **n° 1566**. Adoption définitive en quatrième lecture le 30 juin 1965 (p. 2792). — Projet de loi **n° 413**.

Loi n° 65-556 du 10 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 11 juillet 1965 (p. 5949).

DISCUSSION [29 avril 1965] (p. 973, 996). Entendus : MM. Pasquini, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Neuwirth, *Rapporteur pour avis de la Commission des lois constitutionnelles ;* Peretti, Schaff, Desouches, Denvers, L'Huillier, Macquet, Maziol, *Ministre de la Construction ;* Sabatier, Denvers, Pasquini, Maziol, *Ministre de la Construction.*

L'historique de la question (p. 973, 974); la portée sociale et économique du texte (p. 974, 976, 982, 983) ; la position des fé-

Logement.

dérations de locataires (p. 974, 982); les amendements proposés par la Commission (p. 975) ; les problèmes juridiques posés par le nouveau régime proposé (p. 975 à 981) ; les dangers de la cession systématique (p. 979); l'intervention des représentants des locataires dans l'évaluation des logements cédés (p. 982) ; la rémunération du personnel des offices H.L.M. (p. 983).

Motion de renvoi à la Commission présentée par M. Denvers (p. 984) ; rejet au scrutin (p. 984) ; liste des votants (p. 992).

Art. 1er (p. 984) ; amendement de MM. Lolive et L'Huillier (nouvelle rédaction de l'article (p. 985) ; rejet ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Peretti (nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Denvers (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; rejet (p. 986) ; amendement de M. Neuwirth, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; sous-amendement de M. Duchesne et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction de la fin du texte modificatif) (p. 987) ; sous-amendement de M. Denvers complétant le texte modificatif ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; rejet (p. 988) ; rejet du sous-amendement de M. Duchesne ; rejet du sous-amendement de M. Denvers (*ibid.*) ; sous-amendement de M. Neuwirth ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de la Commission ainsi complété (p. 988) ; amendement de M. Dumortier et plusieurs de ses collègues ; rejet (p. 989) ; amendement de M. Desouches et plusieurs de ses collègues (p. 990) (nouvel alinéa après le deuxième alinéa) ; rejet (p. 990) ; amendement de M. Trémollières (deux nouveaux alinéas) retrait ; amendement de M. Trémollières (nouvel alinéa) ; retrait (p. 990) ; amendement de M. Dumortier et plusieurs de ses collègues (nouvel alinéa (p. 990) ; rejet (p. 991) ; amendement de M. Trémollières (nouvel alinéa, sociétés immobilières d'économie mixte) ; adoption (*ibid.*) ; amendement du Gouvernement (nouvel alinéa) ; sous-amendement de M. Desouches et plusieurs de ses collègues ; adoption (p. 991) ; adoption de l'amendement du Gouvernement ainsi complété ; adoption de l'article premier ainsi modifié (p. 992).

Art. 2 (p. 996) ; trois amendements tendant à la suppression de l'article ; le premier, présenté par le Gouvernement ; le deuxième, par M. Schaff ; le troisième, par M. Denvers ; adoption des amendements ; en conséquence, l'article 2 est supprimé (p. 996).

Art. 3 : adoption (p. 996).

Art. 4 (p. 996) ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Hunault (p. 997) ; le deuxième, par M. Denvers ; le troisième, par M. Neuwirth, au nom de la Commission des lois et MM. Fanton et Capitant (nouvelle rédaction de l'article) ; retrait des amendements (p. 998) ; amendement de M. Denvers tendant à compléter l'article ; retrait ; adoption de l'article (p. 998).

Art. 5 (p. 998) ; cinq amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Desouches et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, présenté par MM. L'Huillier et Cermolacce ; le troisième, par M. Denvers (p. 998) ; le quatrième, présenté par le Gouvernement (p. 999) ; le cinquième, par M. Neuwirth, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) (p. 999) ; retrait de l'amendement de la Commission des lois ; retrait de l'amendement de M. Desouches (p. 1000) ; rejet de l'amendement de MM. L'Huillier et Cermolacce ; rejet de l'amendement de M. Denvers ; adoption de l'amendement du Gouvernement dont le texte devient l'article 5 (p. 1000).

Art. 6 (p. 1000) : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; sous-amendement de M. Schaff tendant à insérer après le mot : « remboursement », le mot : « anticipé » ; rejet du sous-amendement (p. 1001) ; sous-amendement de M. Pasquini tendant à compléter le texte modificatif proposé ; rejet ; adoption de l'amendement du Gouvernement dont le texte devient l'article 6 (p. 1001) ; rappel au règlement de M. Fernand Grenier.

Après l'Art. 6 : trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, par M. Neuwirth, au nom de la Commission des lois, et M. Fanton (p. 1001) ; le deuxième, par M. Schaff (p. 1002) ; le troisième, par MM. Desouches et Denvers (nouvelle rédaction de l'article) ; retrait de l'amendement de la Commission des lois (p. 1003) ; rejet de l'amendement de M. Schaff ; rejet de l'amendement de M. Desouches (p. 1003).

Art. 7 (p. 1003) : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Neuwirth, au nom de la Com-

mission des lois, et M. Krieg ; le deuxième, présenté par le Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; retrait de l'amendement de la Commission des lois ; adoption de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; amendement de M. Neuwirth, au nom de la Commission des lois, et M. Fanton tendant à supprimer les mots : « des alinéas 1 et 2 » (p. 1003) ; cet amendement est réservé (p. 1004) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Neuwirth, au nom de la Commission des lois, et M. Fanton (suppression du dernier alinéa) ; le deuxième, par le Gouvernement (nouvelle rédaction du dernier alinéa) ; retrait de l'amendement de la Commission des lois ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; l'amendement précédemment réservé de la Commission des lois, devient sans objet ; adoption de l'article 7 ainsi modifié (p. 1004).

Après l'Art. 7 : amendement du Gouvernement (résidences secondaires) ; adoption de l'amendement (p. 1004).

Art. 8 (p. 1004) ; deux amendements soumis à discussion commune (p. 1005) ; le premier, présenté par MM. Doize et Ducoloné ; le second, par M. Desouches et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; rejet de l'amendement de M. Doize et de l'amendement de M. Desouches ; adoption de l'article (p. 1005).

Article additionnel (p. 1005) ; amendement de MM. Cance et Grenier (durée d'application de la loi) rejet (p. 1006).

Titre : la Commission propose de rédiger comme suit le titre de la proposition de loi : « Proposition de loi relative à l'acquisition d'habitations à loyer modéré à usage locatif par les locataires » (p. 1006) ; le titre demeure ainsi rédigé (p. 1006).

Seconde délibération demandée par le Gouvernement (p. 1006) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article premier) (p. 1007) ; vote par division demandé par le Gouvernement ; adoption des premier et deuxième alinéas de l'amendement (p. 1007) ; adoption des troisième et quatrième alinéas (p. 1008) ; adoption de l'ensemble de l'amendement dont le texte devient l'article premier (p. 1008).

Explications de vote : vote défavorable du groupe socialiste, du groupe communiste (p. 1008) ; et d'une partie du groupe des républicains indépendants (p. 1009) ; adoption au scrutin de l'ensemble de la proposition de loi (p. 1009) ; liste des votants (p. 1040).

Orateurs : MM. Bardet, Boscher, Capitant, Cassagne, Denvers, Desouches, Doize, Dumortier, Fanton, Grenier, Lemaire, L'Huillier, Maziol, *Ministre de la Construction ;* Neuwirth, *Rapporteur pour avis ;* Pasquini, *Rapporteur ;* Peretti, Pillet, Schaff, Trémollières.

Logement.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [15 juin 1965] (p. 2130). Entendu : M. Pasquini, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

La restriction, par le Sénat, du champ d'application de la loi et de sa portée sociale ; rejet par la Commission de la production et des échanges d'une partie du texte voté par le Sénat (p. 2130).

Art. 1er : amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production (nouvelle rédaction de l'article) (p. 2131) ; sous-amendement de M. Calméjane et plusieurs de ses collègues à l'amendement de la Commission (p. 2132). Ce sous-amendement tend à insérer un nouvel alinéa après le premier alinéa et, en conséquence, à supprimer la fin du dernier alinéa ; retrait de la seconde partie du sous-amendement ; sous-amendement du Gouvernement, tendant à substituer, dans le deuxième alinéa du texte proposé par l'amendement de la Commission, aux mots : « appréciés par le comité... », les mots : « appréciés par le préfet après avis du comité... » ; sous-amendement de M. Peretti tendant à supprimer le dernier alinéa du texte proposé par l'amendement de la Commission (p. 2133) ; adoption de la première partie du sous-amendement de M. Calmejane, et du sous-amendement du Gouvernement ; rejet du sous-amendement de M. Peretti ; adoption au scrutin de l'amendement de la Commission, ainsi modifié (p. 2133) ; liste des votants (p. 2157) ; en conséquence, ce texte devient celui de l'article premier (p. 2133).

Art. 3 : supprimé par le Sénat (p. 2133).

Art. 4 : amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production, et M. Gaudin tendant, dans le premier alinéa, à substituer aux mots : « telle qu'elle est fixée », les mots : « telle qu'elle est évaluée » ; adoption ; amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production, tendant à compléter le premier alinéa de l'article par la phrase suivante : « En cas de contestation sur le prix, le différend

Logement.

est porté devant la juridiction d'expropriation » ; rejet (p. 2134) ; adoption de l'article 4, ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 (p. 2134) ; amendement de MM. Cermolacce, Lolive et Martel (nouvelle rédaction de l'article) ; rejet (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 6 (p. 2134) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Balmigère, Mme Jeannette Prin et M. Lolive ; le deuxième, par le Gouvernement (nouvelles rédactions de l'article) ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Balmigère (p. 2135) ; liste des votants (p. 2153) ; adoption au scrutin de l'amendement du Gouvernement (p. 2136) ; liste des votants (p. 2159) ; en conséquence, le texte de cet amendement devient l'article 6 (p. 2136).

Art. 6 *bis :* amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production, tendant à supprimer cet article ; rejet ; adoption de l'article (p. 2136).

Art. 7 : amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production, tendant, dans la première phrase du premier alinéa à substituer aux mots : « préalablement autorisée par », les mots : « préalablement déclarée à » ; adoption, amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production, tendant, dans la deuxième phrase du premier alinéa, après les mots : « droit de rachat », à insérer le mot : « préférentiel » ; adoption ; adoption de l'article, ainsi modifié (p. 2136).

Art. 7 *bis :* supprimé par le Sénat (p. 2136).

Explications de vote : vote défavorable du groupe communiste ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2136).

Orateurs : MM. Balmigère, Denvers, Desouches, Lolive, Maziol, *Ministre de la Construction :* Pasquini, *Rapporteur ;* Pillet, Trémollières.

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [29 juin 1965] (p. 2723). Entendus : MM. Peretti, *Rapporteur suppléant de la Commission mixte paritaire ;* Jacquinot, *Ministre d'Etat chargé des Départements et des Territoires d'outre-mer.*

Les deux conceptions possibles sur les conditions dans lesquelles les locataires de H.L.M. pourront acquérir leur logement (p. 2723) ; le texte de la Commission mixte paritaire (p. 2723) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [30 juin 1965] (p. 2772). Entendus : MM. Montalat, Pasquini, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Maziol, *Ministre de la Construction.*

Les trois modifications introduites par le Sénat ; la substitution à l'expression « l'organisme propriétaire », de l'expression « l'organisme d'habitations à loyer modéré » (p. 2773).

Art. 1er : Amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production, tendant à substituer, dans le troisième alinéa, aux mots « l'organisme propriétaire », les mots : « l'organisme d'habitations à loyer modéré » ; adoption ; amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production, tendant à substituer, dans le troisième alinéa, aux mots : « sauf motifs reconnus sérieux et légitimes, appréciés par le préfet », les mots : « sauf motifs reconnus sérieux et légitimes par le préfet » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié; vote favorable du groupe communiste (p. 2773).

Art. 4 : Amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production, tendant à susbtituer, dans le premier alinéa, au mot « évaluée », le mot : « déterminée » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2773).

Art. 5, 6, 6 *bis,* 7 et 8 (p. 2773, 2774) ; adoption (*ibid.*).

Vote favorable des groupes communiste et socialiste (p. 2774).

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2774).

DISCUSSION EN QUATRIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [30 juin 1965] (p. 2791). Entendu : M. André Halbout, *Rapporteur suppléant de la Commission de la production et des échanges.*

Le nouveau rejet par le Sénat de la proposition de loi : adoption du texte voté par l'Assemblée Nationale en troisième lecture (p. 2792).

9. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 536 du Code de sécurité sociale et instituant la tutelle de l'allocation de logement, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales),

n° **1280**; rapport le 9 juin 1966 par M. Macquet, n° **1909**.

10. — Proposition de loi relative à l'acquisition d'habitations à loyer modéré à usage locatif par les locataires, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 par M. Henry Rey et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges) n° **1288.**

Voy. LOGEMENT, 8.

11. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 291 du Code de l'urbanisme et de l'habitation, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1965 par M. Poirier (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), n° **1358.**

12. — Projet de loi instituant un régime d'épargne-logement, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1965 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), n° **1387** ; rapport le 10 juin 1965 par M. Halbout, n° **1439.** Adoption le 15 juin 1965 (p. 2120). — Projet de loi n° **357.**

Transmis au Sénat le 17 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), n° **221 (année 1964-1965)** ; rapport le 22 juin 1965 par M. Bertaud, n° **250 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en première lecture le 24 juin 1965. — Projet de loi n° **120 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 25 juin 1965 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), n° **1522** ; rapport le 25 juin 1965 par M. André Halbout, n° **1523.** Adoption avec modification en deuxième lecture le 25 juin 1965 (p. 2514). — Projet de loi n° **382.**

Transmis au Sénat le 25 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques), n° **276 (année 1964-1965)** ; rapport le 25 juin 1965 par M. Bertaud, n° **277 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en deuxième lecture le 25 juin 1965. — Projet de loi n° **135 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 25 juin 1965 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), n° **1538** ; rapport le 29 juin 1965 par M. Halbout pour l'Assemblée Nationale, au nom de la Commission mixte paritaire), n° **1547.** Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 29 juin 1965 (p. 2726). — Projet de loi n° **398.** Logement.

Transmis au Sénat le 29 juin 1965 ; rapport le 29 juin 1965 par M. Bertaud pour le Sénat, au nom de la Commission mixte paritaire. Rejet des conclusions de la Commission mixte paritaire le 29 juin 1965. Projet de loi n° **139 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1965 ; rapport le 30 juin 1965 par M. Halbout, n° **1559.** Adoption avec modification en troisième lecture le 30 juin 1965 (p. 2774). — Projet de loi n° **411.**

Transmis au Sénat le 30 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), n° **302 (année 1964-1965)** ; rapport le 30 juin 1965 par M. Jean Bertaud, n° **304 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en troisième lecture le 30 juin 1965. — Projet de loi n° **147 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1965 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), n° **1565** ; rapport le 30 juin 1965 par M. Halbout, n° **1567.** Adoption définitive en quatrième lecture le 30 juin 1965 (p. 2792). — Projet de loi n° **414.**

Loi n° 65-554 du 10 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 11 juillet 1965 (p. 5948).

DISCUSSION [15 juin 1965] (p. 2109). Entendus : MM. André Halbout, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Denvers, Seramy, Grussenmeyer, Trémollières, Lolive.

Les insuffisances de l'épargne-construction et de l'épargne-crédit (p. 2109) ; les caractéristiques du nouveau système proposé (p. 2110, 2111, 2112) ; l'extension des prêts aux logements anciens (p. 2110) ; la prime d'épargne (p. 2111) ; l'absence de garantie de l'Etat (*ibid.*) ; l'objectif de la construction de 500.000 logements en 1970 (p. 2111) ; le financement de la construction par l'épargne et les organismes bancaires ; la réforme du système des primes avec prêt du Crédit foncier (p. 2111) ; la Caisse nationale de financement de la construction sociale (p. 2112) ; les garanties à prendre pour éviter les abus (p. 2113) ; la nécessité d'une réforme de l'ensemble des procédés de financement de la construcion (p. 2113, 2114) ; la récession actuelle des programmes de construction (p. 2113, 2114) ; la mobilisation nécessaire de

Logement.

l'épargne des cadres (p. 2113) ; la situation des jeunes ménages (p 2114) ; la quotité et la durée du crédit (*ibid.*) ; l'accession à la propriété (p. 2115, 2117, 2118) ; le rôle de la Caisse mutuelle de dépôts et de prêts en Alsace-Lorraine (p. 2115) ; la pratique allemande (p. 2110, 2116) ; la rénovation de l'habitat ancien (p. 2117) ; la priorité à donner au financement des H.L.M. (p. 2117, 2118) ; la spéculation immobilière (p. 2117) ; l'attribution des prêts et des primes d'épargne en fonction des ressources (p. 2118).

Art. 1er (p. 2118) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : amendement de M. André Halbout, au nom de la Commission de la production et des échanges, tendant à insérer après les mots : « auront fait des dépôts », les mots : « à vue » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : amendement de M. André Halbout, au nom de la Commission de la production et des échanges, tendant après les mots : « certaines dépenses de réparation », à insérer les mots : « et d'amélioration » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2118).

Art. 4 : trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par le Gouvernement (p. 2119) ; le deuxième, par M. Grussenmeyer et plusieurs de ses collègues ; le troisième, par M. Bertrand Denis (liste des établissements habilités à recevoir des dépôts d'épargne-logement) ; retrait des amendements de M. Grussenmeyer et de M. Bertrand Denis ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article ainsi modifié (p. 2119).

Art. 5 : amendement de M. Denvers tendant à insérer, après les mots : « les autres établissements intéressés », les mots : « dont les organismes d'H.L.M. » ; rejet ; adoption de l'article (p. 2119).

Art. 6 : amendement de MM. Lolive et Cermolacce tendant à compléter l'article par les mots suivants : « ... estimé par rapport aux ressources fiscalement déclarées de la famille des bénéficiaires » ; rejet ; adoption de l'article (p. 2119).

Art. 7 (p. 2120) ; amendement de M. Denvers tendant à compléter l'article par les mots : « ... et ne seront pas pris en compte pour le calcul de l'allocation de logement » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2120).

Après l'Art. 7 : amendement de M. Grussenmeyer et plusieurs de ses collègues (allocation des primes à la construction) ; retrait (p. 2120).

Art. 8 et 9 ; adoption (p. 2120).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2120).

Orateurs : MM. Bousseau, Denvers, Grussenmeyer, André Halbout, *Rapporteur* ; Lolive, Maziol, *Ministre de la Construction.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [25 juin 1965] (p. 2512). Entendus : MM. André Halbout, *Rapporteur de la Commission de la production ;* Christian Bonnet.

Les organismes habilités à recevoir des comptes d'épargne-logement ; la position du Sénat sur cette question ; la prime d'épargne (p. 2512) ; la situation des percepteurs et receveurs des P.T.T. (p. 2513).

Art. 4 : Amendement de M. André Halbout, au nom de la Commission de la production, tendant à compléter l'article par de nouvelles dispositions (inclusion des Caisses de crédit mutuel d'Alsace-Lorraine) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article (inclusion des banques et organismes de crédit) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article ainsi complété (p. 2513).

Art. 6 : amendement de M. André Halbout, au nom de la Commission de la production, tendant à supprimer la deuxième phrase, c'est-à-dire à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2514).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2514).

Orateurs : MM. André Halbout, *Rapporteur ;* Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances.*

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [29 juin 1965] (p. 2725). Entendus : MM. André Halbout, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire ;* Rivain, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances.*

La liste des organismes autorisés à recevoir les dépôts d'épargne-logement; le versement à la Caisse des dépôts et consignations des sommes déposées dans les comptes d'épargne (p. 2725).

Texte de la Commission mixte paritaire (p. 2726).

Adoption de l'ensemble du projet de loi,

compte tenu du texte de la Commission mixte paritaire (p. 2726).

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [30 juin 1965] (p. 2774). Entendus : MM. André Halbout, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Maziol, *Ministre de la Construction ;* Bordage.

La Commission de la production propose de reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale et rejeté par le Sénat ; les difficultés que vont rencontrer les caisses d'épargne (p. 2774).

Art. 4 : Amendement de M. André Halbout, au nom de la Commission de la production (nouvelle rédaction de l'article ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 4 (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

DISCUSSION EN QUATRIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [30 juin 1965] (p. 2792). Entendu : M. André Halbout, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

La nouvelle rédaction adoptée par le Sénat pour l'article 4 ; la Commission demande que, par priorité soit mis aux voix, le texte élaboré par la Commission mixte paritaire.

Adoption de l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte de la Commission mixte paritaire (p. 2792).

13. — Rapport sur l'activité de la bourse d'échange de logements (année 1964) en application de l'article 13 de la loi n° 60-1354 du 11 décembre 1960 [2 octobre 1965].

14. — Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 54-781 du 2 août 1954 en vue de faciliter les possibilités de logement des étudiants et des personnes seules, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 octobre 1965 par M. Mer (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1604.**

15. — Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 et à proroger diverses dispositions transitoires prises en raison de la crise du logement, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Henry Rey et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1761** ; rapport le 21 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1955.** Adoption le 24 juin 1966. — Proposition de loi **n° 532.** Logement.

Transmise au Sénat le 27 juin 1966 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 257 (année 1965-1966)** ; rapport le 28 juin 1966 par M. Geoffroy, **n° 269 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 28 juin 1966. — Proposition de loi **n° 99 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-473 du 5 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 5 juillet 1966 (p. 5749).

DISCUSSION [24 juin 1966] (p. 2340). Entendus : MM. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Lolive, Trémollières, Georges Germain, de Grailly, *Rapporteur.*

La loi du 1er décembre 1951 ; l'article 342-2 du Code de l'urbanisme ; la loi du 31 décembre 1948 ; la prorogation éventuelle de ces textes jusqu'au 1er juillet 1968 (p. 2340) ; le droit au maintien dans les lieux ; les locataires d'hôtels (p. 2341) ; la possibilité de présenter les notifications sous une forme non personnelle ; les propositions de loi dues à l'initiative du groupe communiste (*ibid.*).

Art. 1er (p. 2342) : amendement de M. Saintout tendant à remplacer la date du 1er juillet 1968 par celle du 1er juillet 1970 ; l'amendement n'est pas soutenu ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 2 : adoption (*ibid.*).

Art. 3 : amendement de M. Trémollières tendant à une nouvelle rédaction de l'article ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Saintout tendant à remplacer la date du 1er juillet 1968 par celle du 1er juillet 1970 ; l'amendement n'est pas soutenu ; adoption de l'article (ibid.).

Après l'Art. 3 : amendement de M. Trémollières tendant à insérer un nouvel article ; retrait.

Art. 4 : les rapports entre bailleurs et locataires dans les D.O.M. (p. 2343) ; amendement de M. Pierre Bas tendant à supprimer l'article : les fâcheuses conséquences, aux Antilles, de la prorogation de la loi du 31 décembre 1948 ; les loyers dérisoires payés pour les logements auxquels la loi de 1948 est applicable ; amendement de M. Pierre Bas (nouvelle rédaction de la fin de l'article) (p. 2344) ; les inconvénients de la libération des loyers dans les quatre

Logement.

départements d'outre-mer ; la proportion entre les logements à loyer bloqué et ceux à loyer libre ; réserve des amendements et de l'article (p. 2345) ; reprise de la discussion (p. 2345) ; retrait du premier amendement de M. Pierre Bas (p. 2346) ; adoption du second ; amendement de M. Saintout tendant à remplacer la date du 1er juillet 1968 par celle du 1er juillet 1970 ; l'amendement n'est pas soutenu ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2346).

Art. 5 : adoption : vote défavorable du groupe communiste (p. 2345).

Article additionnel : amendement de M. Sablé tendant à introduire un nouvel article (extension aux D.O.M. de la loi du 1er septembre 1948) ; réserve ; reprise de la discussion (p. 2346) ; rejet de l'amendement de M. Sablé.

Explications de vote : les expulsions dans le Tarn ; les instructions à donner aux magistrats à ce sujet ; l'inconstitutionnalité de telles instructions.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2346).

Orateurs : MM. Pierre Bas, Fanton, Feuillard, de Grailly, *Rapporteur ;* Nungesser, *Secrétaire d'Etat au Logement ;* Sablé, Spénale, Trémolières.

16. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 22 *bis* de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 relatif à l'exercice du droit de reprise à l'encontre des personnes âgées, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Georges Germain et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1764** ; rapport le 7 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1899**.

Voy. Loyers, 5.

17. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 22 *bis* de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 limitant l'exercice du droit de reprise à l'encontre de certaines personnes âgées de plus de 70 ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Dubuis (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1768** ; rapport le 7 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1899**.

Voy. Loyers, 5.

18. — Proposition de loi tendant à proroger la loi du 1er décembre 1951, modifiée, interdisant l'expulsion de certains occupants de locaux d'habitation et à usage professionnel et à proroger diverses dispositions prises en raison de la crise du logement, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 mai 1966 par M. Dejean et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1822** ; rapport le 21 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1955**.

Voy. Logement, 15.

19. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 10 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 de telle sorte que le droit au maintien dans les lieux soit accordé aux occupants de locaux d'habitation fournis par des entreprises industrielles au titre d'accessoire du contrat de travail lorsque ces industries cessent leur activité, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 par M. Hoffer et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2327**.

Voy. aussi : Plan, 1.

Voy. Budget 1963, 1 ; Budget 1964, 1 (Construction) ; Budget 1964, 2, art. 6, 7, 8, 9 et après art. 12 ; Budget 1965, 1 ; Budget 1966, 1 (Construction) ; Budget 1967, 1 (Equipement I et III).

— Allocation de logement. — *Voy.* Questions orales (sans débat), n° 217 ; Logement, 1, 9 ; Loyers, 13, 16 ; Prestations familiales, 7.

— Crise du. — *Voy.* Logement, 15.

— Politique du. — *Voy.* Déclarations du Gouvernement, n° 2 ; Questions orales (avec débat), n° 54, Plan, 2.

— des maîtres. — *Voy.* Education nationale (II. Enseignement primaire), 1.

LOGEMENT ÉCONOMIQUE ET FAMILIAL.

— Plafond aux offres de location. — *Voy.* Budget 1964, 2, art. 12.

LOGEMENTS PRIMÉS.

Voy. Primes a la construction.

LOGEMENTS SOCIAUX. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), nos 33 et 53 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), nos 98 (dans la Seine) et 203.

Voy. aussi : HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ.

LOIS DE FINANCES.

1. — Proposition de loi organique tendant à modifier l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances, présentée au Sénat le 5 mai 1960 par M. Alex Roubert (renvoyée à une Commission spéciale), **n° 162 (année 1959-1960)** ; rapport le 7 juin 1960 par M. Pellenc, **n° 183 (année 1959-1960)** ; rapport supplémentaire le 21 juin 1960 par M. Pellenc, **n° 206 (année 1959-1960)**. Adoption le 21 juin 1962. — Proposition de loi **n° 63 (année 1959-1960)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 7 décembre 1962 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 10**.

2. — Proposition de loi organique tendant à modifier l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 décembre 1963 par M. Dejean et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 726**.

Voy. aussi : BUDGETS.

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES. — *Voy.* BUDGETS.

LOIS DE PROGRAMME.

— Equipements militaires. — *Voy.* ARMÉE, 31, 32.

— Equipement sportif et socio-éducatif. — *Voy.* SPORTS, 7.

— Formation professionnelle. — *Voy.* TRAVAIL, 33.

LOIS DE RÈGLEMENT. — *Voy.* BUDGET 1959, 1 ; BUDGET 1960, 1 ; BUDGET 1961, 1 ; BUDGET 1962, 2 ; BUDGET 1963, 6 ; BUDGET 1964, 3.

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE. — *Voy.* AGRICULTURE, 5, 7, 9, 10, 12 et 13.

LOIRE.

— Inondations du bassin. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 237.

LORRAINE.

— Situation. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 7.

LOUVETERIE.

— Lieutenants de. — *Voy.* CHASSE, 9.

LOYERS.

1. — Proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 59-239 du 4 février 1959 sur la notification des sous-locations, présentée au Sénat le 10 mai 1960 par M. Carcassonne (renvoyée à la Commission des lois), **n° 165 (année 1959-1960)** ; rapport le 16 juin 1960 par M. Geoffroy, **n° 201 (année 1959-1960)**. Adoption le 23 juillet 1960. — Proposition de loi **n° 107 (année 1959-1960)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 7 décembre 1962 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 11**.

2. — Proposition de loi tendant à assujettir la taxe de compensation sur les locaux d'habitation inoccupés ou insuffisamment occupés les logements entièrement vacants, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1962 par M. Paul Coste-Floret (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 28**.

Loyers.

3. — Proposition de loi tendant à abroger le décret impérial du 12 août 1807 concernant les baux à ferme des hospices et des établissements d'instruction publique, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1962 par M. Davoust (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 40** ; rapport le 31 mai 1963 par M. Hoguet, **n° 298**. Adoption le 6 juin 1963 (p. 3204). — Proposition de loi **n° 36**.

Transmise au Sénat le 11 juin 1963 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 116 (année 1962-1963)** ; rapport le 20 juin 1963 par M. Jean Geoffroy, **n° 138 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 4 juillet 1963. — Proposition de loi **n° 57 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-716 du 19 juillet 1963, publiée au *J. O.* du 20 juillet 1963 (p. 6710).

DISCUSSION [6 juin 1963] (p. 3202). Entendus : MM. Hoguet, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Davoust, Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

Les dispositions du décret impérial du 12 août 1807 imposant certaines conditions pour la passation des baux à ferme des hospices et établissements publics de bienfaisance ou d'instruction publique, notamment l'adjudication aux enchères devant notaire (p. 3202, 3203).

La contradiction existant entre ce décret et les dispositions nouvelles du Code rural, notamment l'article 11 de la loi d'orientation agricole étendant l'application du statut du fermage aux baux à ferme consentis par les collectivités et établissements publics (p. 3202) (*ibid.*).

L'abrogation souhaitable du décret du 12 août 1807 étant donné son inapplication (p. 3202, 3203).

L'opposition du Ministre des Finances à cette abrogation (p. 3203).

Le petit nombre de propositions de loi inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée (p. 3203).

Artcle unique : *Abrogation du décret impérial du 12 août 1807 concernant les baux à ferme des hospices et établissements d'instruction publique* (p. 3204).

Explications de vote : le fonctionnement des commissions administratives (p. 3204).

Adoption de l'article unique de la proposition de loi (p. 3204).

Orateurs : MM. Escande, Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

4. — Proposition de loi tendant à accorder la liberté des loyers pour certains immeubles présentant un caractère artistique ou historique, classés monuments historiques, inscrits à l'inventaire supplémentaire ou situés dans un site classé, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Jean-Paul Palewski (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 75**.

5. — Proposition de loi tendant à préciser les conditions d'application de l'article 22 *bis* de la loi du 1er septembre 1948 relatif au droit de reprise, présentée à l'Assemblée Nationale le 23 janvier 1963 par M. Maurice Thorez et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 122** ; rapport le 7 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1899**. Adoption le 16 juin 1966 sous le titre : « *Proposition de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement* ». — Proposition de loi **n° 513**.

Transmise au Sénat le 16 juin 1966 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 214 (année 1965-1966)** ; rapport le 29 juin 1966 par M. Le Bellegou, **n° 282 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 29 juin 1966. — Proposition de loi **n° 109 (année 1965-1966)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 2015** ; rapport le 30 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 2026**. Adoption en deuxième lecture le 30 juin 1966. — Proposition de loi **n° 560**.

Transmise au Sénat le 30 juin 1966 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 292 (année 1965-1966)** ; rapport le 30 juin

1966 par M. Le Bellegou, **n° 293 (année 1965-1966)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 30 juin 1966. — Proposition de loi **n° 118 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-498 du 11 juillet 1966, publiée au *J. O.* des 11 et 12 juillet 1966 (p. 5956).

DISCUSSION [14 juin 1966] (p. 2031) ; [16 juin 1966] (p. 2107). Entendus : MM. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Georges Germain, Lolive.

Les 11 propositions de loi dont a été saisie la Commission des lois, et qui tendent à modifier l'article 22 *bis* de la loi du 1er septembre 1948 ; les principes sur lesquels repose cette loi ; le droit de reprise ; les deux situations dans lesquelles il peut être fait échec au maintien dans les lieux pour l'exercice de la reprise ; l'impossibilité de donner une portée rétroactive à cette disposition (p. 2032) ; la considération de l'âge du bénéficiaire de la reprise (p. 2032, 2033) ; le critère du non-assujetissement à l'I.R.P.P. (p. 2033) ; l'imputation des dépens des instances en cours (p. 2033, 2034) ; la protection des personnes âgées contre l'expulsion ; l'extension du champ d'application de la loi à l'ensemble du territoire ; les aveugles (p. 2033); l'arrêt des expulsions des locataires de bonne foi (p. 2034); le rétablissement du droit au maintien dans les lieux pour les locataires d'hôtels et de meublés (*ibid.*) ; le problème des logements réquisitionnés (p. 2034).

Art. 1er : amendement de M. Fanton tendant à insérer après les mots : « l'occupant », les mots : « dont les ressources annuelles sont inférieures à 4.200 fois le S.M.I.G. » ; adoption (p. 2035) ; amendement de M. Deniau (nouvelle rédaction de la fin du texte modificatif proposé) ; rejet (p. 2036).

Reprise de la discussion (p. 2107) ; amendement de M. Lolive tendant à compléter le texte modificatif proposé par un nouvel alinéa (communes où le maintien dans les lieux ne s'applique pas) ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2107).

Art. 2 : amendement de M. Lolive tendant à compléter le texte proposé par un nouvel alinéa (p. 2108) ; retrait ; adoption de l'article dans une nouvelle rédaction proposée par le Gouvernement (*ibid.*).

Art. 3 : amendement de M. Zimmermann tendant à la fin du premier alinéa à supprimer les mots : « baux et » ; l'amendement n'est pas soutenu ; il est repris par la Commission ; adoption ; amendement de M. Lolive tendant à supprimer le deuxième alinéa (dépens des instances en cours) ; adoption (p. 2109) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Loyers.

Article additionnel : amendement de M. Lolive tendant à reprendre son amendement précédemment déposé à l'article premier ; rejet (p. 2109).

Seconde délibération à la demande de M. Georges Germain et acceptée par la Commission sur l'article premier (p. 2109).

Art. 1er (p. 2110) ; amendement de M. Georges Germain tendant à supprimer les mots : « dont les ressources annuelles sont inférieures à 4.200 fois le S.M.I.G. » ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à insérer après les mots : « contre l'occupant », les mots : « dont les ressources annuelles sont inférieures à 12.000 francs » ; sous-amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer au chiffre : « 12.000 », le chiffre : « 15.000 » ; adoption du sous-amendement, de l'amendement et de l'article ainsi modifiés (p. 2110).

Titre : la Commission propose de rédiger comme suit le titre de la proposition de loi : « Proposition de loi tendant à modifier et à compléter la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement » (p. 2111) ; adoption.

Explications de vote : l'amélioration, grâce au projet, de la protection de deux catégories sociales particulièrement dignes d'intérêt : les personnes âgées et les aveugles.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2111).

Orateurs : MM. Dejean, Deniau, Fanton, Foyer, *Garde des Sceaux ;* Georges Germain, de Grailly, *Rapporteur ;* Lavigne, *Vice-président de la Commission des lois ;* Lolive, Pillet, Trémollières.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1966] (p. 2485). Entendu : M. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

Loyers.

Les deux modifications introduites par le Sénat ; le cas des aveugles et des occupants âgés de plus de 70 ans ; la distinction entre la réglementation pour les sous-locations et celle du droit de reprise (p. 2485).

Art. 1er : amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article 22 *bis* de la loi du 1er septembre 1948 (p. 2486) ; adoption ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : supprimé par le Sénat ; amendement de M. Lolive tendant à reprendre cet article dans le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; rejet (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2486).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux;* de Grailly, *Rapporteur ;* Lolive.

6. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 22 *bis* de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 relatif aux conditions d'exercice du droit de reprise à l'encontre de certains occupants âgés, présentée à l'Assemblée Nationale le 23 janvier 1963 par M. Hersant (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 128** ; rapport le 7 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1899**.

Voy. LOYERS, 5.

7. — Proposition de loi tendant à interdire toute expulsion ou éviction abusive des commerçants, industriels et artisans exerçant leur activité dans des immeubles édifiés sur des terrains loués nus et appartenant à un propriétaire différent de celui de l'immeuble et à étendre le bénéfice du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 aux locataires, sous-locataires, occupants de bonne foi des immeubles édifiés sur ces terrains loués nus, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par MM. Charret, Neuwirth et Tomasini (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 166**.

8. — Proposition de loi tendant à proroger jusqu'au 15 mai de chaque année les dispositions de l'article premier *ter* de la loi n° 51-1372 du 1er décembre 1951 modifiée, en vue de surseoir aux expulsions de certains occupants de bonne foi, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 février 1963 par M. Lolive et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 186**.

9. — Proposition de loi relative aux loyers des baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 février 1963 par M. Robert Ballanger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 187**.

10. — Proposition de loi tendant à modifier les articles, 7, 10, 11, 20, 32 et 35 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne les baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Hoguet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 278**.

11. — Proposition de loi relative aux conditions de location des immeubles en construction, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Radius (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 387**.

12. — Proposition de loi tendant à la modification de l'article 32 du décret n° 53-960 du 30 septembre 1953 relatif aux relations entre propriétaires et locataires de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963 par M. Paquet (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 529**.

13. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 22 *bis* de la loi n° 48-1360 du 1er sep-

tembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports des bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par M. de Grailly (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 665** ; rapport le 7 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1899**.

Voy. LOYERS, 5.

14. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 22 *bis* de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 relatif au maintien dans les lieux des personnes âgées de plus de 70 ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 octobre 1963 par MM. Charret et Neuwirth (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 611** ; rapport le 7 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1899**.

Voy. LOYERS, 5.

15. — Proposition de loi tendant à modifier la réglementation qui régit actuellement les rapports entre bailleurs et locataires hôteliers, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par MM. Fric et Pasquini (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 670**.

16. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 portant modification et codification de la législation relative aux rapports entre bailleurs et locataires ou occupants de locaux d'habitation ou à usage professionnel et instituant des allocations de logement, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 décembre 1963 par MM. de Grailly, Fanton et Sanson (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 729**.

17. — Proposition de loi tendant à proroger les mesures de protection prévues en matière de loyers en faveur des personnels civils et militaires appelés à servir hors du territoire européen de la France au titre de la coopération technique et culturelle, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 décembre 1963 par M. Delachenal (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 732**.

Loyers.

18. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 22 *bis* de la loi du 1er septembre 1948 relatif au droit de reprise, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 avril 1964 par M. Lecocq (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 829** ; rapport le 7 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1899**.

Voy. LOYERS, 5.

19. — Proposition de loi tendant à instituer des mesures de protection en faveur de certains clients, locataires et occupants de bonne foi des hôtels, pensions de famille et locaux dont le bailleur exerce la profession de loueur en meublés, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 avril 1964 par M. Robert Ballanger (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 837**.

20. — Proposition de loi tendant à accorder le maintien dans les lieux aux locataires des hôtels, pensions de famille et logements meublés dont le bailleur exerce la profession de loueur en meublés, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 avril 1964 par M. Le Gallo (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 838**.

21. — Proposition de loi tendant à assurer le maintien provisoire dans les lieux des locataires de locaux d'habitation, édifiés dans les communes où s'applique la loi du 1er septembre 1948, lorsque ces locaux construits après la date de cette loi l'ont été avec la participation financière de l'Etat, présentée à l'Assemblée Nationale le 28 mai 1964 par M. Vanier (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 925**.

22. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 22 *bis* de la loi du 1er septembre 1948 relatif à l'exercice du droit de reprise, pré-

sentée à l'Assemblée Nationale le 28 mai 1964 par M. Krieg (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 931** ; rapport le 7 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1899**.

Voy. LOYERS, 5.

23. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 22 *bis* de la loi du 1er septembre 1948 relatif à l'exercice du droit de reprise, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par M. Krieg (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1056** ; rapport le 7 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1899**.

Voy. LOYERS, 5.

24. — Proposition de loi prorogeant la loi n° 60-1371 du 21 décembre 1960 étendant l'ordonnance n° 59-24 du 3 janvier 1959 instituant, en matière de loyers, diverses mesures de protection en faveur des fonctionnaires affectés ou détachés hors du territoire européen de la France, en application de la loi n° 57-871 du 1er août 1957 et de certains militaires, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par M. Henry Rey et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1060**.

25. — Proposition de loi tendant à assurer aux aveugles titulaires de la carte d'invalidité portant les mentions « cécité » ou « canne blanche » le bénéfice de l'article 7 de la loi n° 48-1360 du 1er septembre 1948 relatif au droit au maintien dans les lieux et à leur rendre inopposable le droit de reprise prévu aux articles 18, 19 et 20 de ladite loi, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1965 par M. Lolive et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1510** ; rapport le 7 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1899**.

Voy. LOYERS, 5.

26. — Proposition de loi tendant à instituer un droit de retrait au profit des locataires ou occupants en cas de vente de l'appartement qu'ils occupent, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1965 par M. Krieg (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1557**.

Voy. aussi : BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1964, 2 (Construction).

LOYERS COMMERCIAUX. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 105.

Voy. aussi : BAUX COMMERCIAUX.

LYCÉE CONDORCET DE LENS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 84.

LYCÉES ET COLLÈGES. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, nos 3, 6.

LYCÉENS. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (V), 10.

LYON.

Voy. COLLECTIVITÉS LOCALES, 21.

— Région de. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

M

MACONNAIS.

— Vendanges de la région du. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 47.

MADAGASCAR.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, nos 5, 58.

— Association à la Communauté économique européenne. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 28.

— Convention consulaire. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 53.

— Coopération. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, n° 5.

— Doubles impositions. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 13.

— Magistrats détachés. — *Voy.* ORGANISATION JUDICIAIRE, 4.

MAGISTRATS.

— détachés en Afrique Noire et à Madagascar. — *Voy.* ORGANISATION JUDICIAIRE, 4.

— en service en Algérie. — *Voy.* ALGÉRIE, 3, 4.

MAGISTRATURE.

— Recrutement. — *Voy.* ORGANISATION JUDICIAIRE, 9.

— Statut. — *Voy.* ORGANISATION JUDICIAIRE, 2 et 10.

Voy. aussi : BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Justice).

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 233.

MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE.

— Hygiène et sécurité. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 4.

MAINTIEN DANS LES LIEUX. — *Voy.* LOGEMENT, 19 ; LOYERS, 6, 7, 8, 14, 19, 20, 21, 25.

MAIRES.

— Pouvoirs de police. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 15 ; ORGANISATION ADMINISTRATIVE, 4.

MAIRIES.

— percevant des droits d'expédition sur les actes de l'état civil. — *Voy.* CODE CIVIL, 34.

MAISONS A SUCCURSALES MULTIPLES.

— Patente. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 19.

MAISONS D'ALIMENTATION.

— à succursales. — *Voy.* COMMERCE, 6.

MAISONS DE LA CULTURE. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Affaires culturelles).

MAISONS INDIVIDUELLES.

— Construction. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 97.

MAITRES AUXILIAIRES.

— d'enseignement général. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 82.

MAITRISE.

— Diplôme. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 30.

MAJORITÉ.

1. — Proposition de loi tendant à fixer à 20 ans l'âge de la majorité électorale et de la majorité civile, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1962 par M. Davoust (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 33.**

2. — Proposition de loi tendant à fixer à 18 ans l'âge de la majorité électorale, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par Mme Vaillant-Couturier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 328.**

3. — Proposition de loi tendant à fixer à 18 ans l'âge de la majorité légale et de la majorité électorale, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 juillet 1963 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 438.**

4. — Proposition de loi tendant à fixer à 18 ans l'âge de la majorité électorale, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 octobre 1963 par M. Hersant (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 620.**

5. — Proposition de loi tendant à fixer à 19 ans l'âge de la majorité électorale et de la majorité civile, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1964 par M. Vivien (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1100.**

6. — Proposition de loi tendant à abaisser à 18 ans l'âge de la majorité électorale et de la majorité légale, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1965 par M. Alduy et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1313.**

7. — Proposition de loi tendant à faciliter l'inscription sur les listes électorales des jeunes Françaises atteignant l'âge de 21 ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 22 décembre 1965 par M. Tomasini (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1715.**

8. — Proposition de loi tendant à fixer à 18 ans l'âge de la majorité civile et de la majorité électorale, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 novembre 1966 par M. Mitterrand (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2196.**

MAJORITÉ PARLEMENTAIRE.

— Détermination des groupes de la. — *Voy.* ELECTIONS, 26.

MALADIES PROFESSIONNELLES.

Voy. SÉCURITÉ SOCIALE (II. Accidents du travail et maladies professionnelles).

Voy. aussi : MINES, 1 (asbestose et silicose).

— Agriculteurs. — *Voy.* BUDGET 1965; SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (II), 1, 2, 3.

MALI.

— Accords conclus avec la République du. — *Voy.* SPORTS, 68 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS, 15.

MANIFESTATIONS PROFESSIONNELLES. — *Voy.* AMNISTIE, 8.

MANIPULATEURS D'ÉLECTRORADIOLOGIE. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (III. Auxiliaires médicaux), 1.

MANSHOLT.

— Plans dits. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 27.

MARAIS.

— Location de. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 59.

MARCHANDS DE BIENS.

— Impôts indirects applicables aux. — *Voy.* IMPÔTS (III. Impôts indirects), 3.

MARCHANDISES.

— Dérogations à la condition du transport direct. — *Voy.* BUDGET 1966, 11, art. 6.

MARCHÉ COMMUN.

Voy. DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 2, PLAN, 2.

— Application du Traité. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 75.

MARCHÉ COMMUN AGRICOLE. — *Voy.* BUDGET 1964, 1 (Agriculture) ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Affaires étrangères, Agriculture) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 46, PLAN, 2.

MARCHÉS D'INTÉRÊT NATIONAL. — *Voy.* IMPÔTS (III. Impôts indirects), 3 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 27.

MARCHÉ DU POISSON. — *Voy.* BUDGET 1967, 1, seconde délibération, art. 23.

MARCHÉ FINANCIER. — *Voy.* BUDGET 1963, 3 ; BUDGET 1964, 2 ; BUDGET 1965, 1 (Discussion générale).

MARCHÉ HYPOTHÉCAIRE.

Voy. PLAN, 2,

— Ouverture d'un compte de prêts du Trésor au Crédit foncier. — *Voy.* BUDGET 1966, 11, art. 12.

— Société d'investissement. — *Voy.* BUDGET 1966, 11, art. 19, 41.

Voy. BUDGET 1967, 1 (III. Equipement).

MARCHÉS PUBLICS.

Proposition de loi portant modification des conditions du contrôle des prix de revient des entreprises privées passant des contrats de marchés avec les services publics visés à l'article 54 de la loi n° 63-156 du 23 février 1963 (art. 223 du Code des marchés publics), présentée à l'Assemblée Nationale le 11 mai 1966 par M. Zuccarelli (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1821**,

— Contrôle du prix de revient. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, après art. 55 (p. 1843).

MARGARINE. — *Voy.* CORPS GRAS ALIMENTAIRES.

MARIAGE.

— Célébration. — *Voy.* CODE CIVIL, 8 et 16.

MARINS.

— Retraite. — *Voy.* ARMÉE (I), 29 ; PENSIONS DE RETRAITE, 7, 8, 19, 20, 22, 23 et 24. TRAITÉS ET CONVENTIONS, 94.

Voy. aussi : PÊCHES MARITIMES 1, 4 ; VEUVES DE MARINS.

Marine marchande.

MARINE MARCHANDE.

1. — Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du décret n° 54-372 du 29 mars 1954 en faveur des inscrits maritimes relevant de l'établissement national des invalides de la marine marchande, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par MM. Denvers, Defferre et Cassagne (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 168** ; rapport le 6 juin 1963 par M. Evrard, **n° 305**.

2. — Projet de loi sur les ports maritimes autonomes, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1964 par M. Marc Jacquet, Ministre des Travaux publics et des Transports (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1080** ; rapport le 2 avril 1965 par M. Dusseaulx, **n° 1304** ; avis au nom de la Commission des finances de M. Ruais, **n° 1308**. Adoption le 9 avril 1965 (p. 747). — Projet de loi **n° 317**.

Transmis au Sénat le 22 avril 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 136 (année 1964-1965)** ; rapport le 6 mai 1965 par M. Brun, **n° 153 (année 1964-1965)** ; avis le 11 mai 1965 par Mlle Rapuzzi au nom de la Commission des finances, **n° 157 (année 1964-1965)**. Adoption avec modifications le 13 mai 1965. — Projet de loi **n° 67 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 mai 1965 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1370** ; rapport le 1er juin 1965 par M. Dusseaulx, **n° 1404**. Adoption avec modifications en deuxième lecture le 3 juin 1965 (p. 1768). — Projet de loi **n° 341**.

Transmis au Sénat le 8 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 184 (année 1964-1965)** ; rapport le 9 juin 1965 par M. Raymond Brun, **n° 194 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 16 juin 1965. — Projet de loi **n° 90 (année 1964-1965)**.

Loi n° 65-491 du 29 juin 1965, publiée au *J. O.* du 30 juin 1965 (p. 5436).

DISCUSSION [8 avril 1965] (p. 656, 679), [9 avril 1965] (p. 731). Entendus : MM. Dusseaulx, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Ruais, *Rapporteur pour avis de la Commission des finances ;* Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports;* Dumortier, Schumann, Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports;* Denvers, Buot, Hébert, Salardaine, Georges, Moch, Bardet, Duchesne, Macquet, Cermolacce, Le Goasguen, Lavigne, Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports.*

La définition d'une politique portuaire nationale (p. 656, 657, 672) ; les études du groupe de travail chargé d'examiner le texte (p. 656) ; la loi de 1920 (p. 657) ; l'effort financier nécessaire (p. 657, 677) ; la coordination (p. 657, 658, 659) ; le problème des ports secondaires (p. 657, 662, 664, 668, 669, 670, 671, 673, 676, 681, 685) ; l'urgence du projet (p. 657, 661, 664) ; le développement des transports maritimes (p. 657, 659, 661, 680) ; l'adaptation des installations portuaires (p. 657, 659) ; la concurrence des ports étrangers, notamment du Marché commun et l'harmonisation des charges (p. 657, 659, 660, 661, 662, 663, 666, 667, 668, 675, 676) ; la participation de l'Etat aux dépenses (p. 657, 660, 666, 672, 673, 677, 682) ; le Plan et la politique portuaire (p. 658, 660, 666, 669, 673, 681, 684) ; la réforme de la fiscalité portuaire (p. 658, 660, 663, 668, 682, 685) ; la réforme administrative (p. 658, 659, 673, 677, 680) ; la décentralisation et l'autonomie de la gestion portuaire (p. 658, 659, 662, 664, 665, 668, 669, 670, 673, 674, 681) ; le rôle des collectivités locales, notamment des Chambres de commerce (p. 658, 664, 668, 682, 685) ; la représentation des usagers au Conseil d'administration (p. 658, 662, 664, 665, 677, 681) ; les problèmes de personnel (p. 658, 669, 678, 681, 685) ; les incidences budgétaires de la réforme (p. 660, 662) ; les incidences sur les usagers (p. 660, 662) ; l'hinterland des ports (p. 663, 668, 675, 682) ; les étapes de l'application de la réforme (p. 667) ; la crise industrielle dans le Nord (p. 668) ; la nécessité d'une loi de programme (p. 669, 684) ; l'aménagement du territoire (p. 671, 675, 681) ; le port de Dunkerque (p. 667, 669) ; le port de Cherbourg (p. 670) ; le port de La Pallice-La Rochelle (p. 671) ; Rotterdam (p. 672) ; Le Havre (p. 673) ; Sète (p. 674) ; les fusions de ports (p. 673) ; la liaison Rhône-Rhin (p. 674) ; le port de Brest (p. 676, 682) ; les ports de la Basse Loire : Nantes et Saint-Nazaire (p. 678) ; le port de Bordeaux (p. 683) ; les monopoles (p. 680, 682) ; la crise de la marine marchande (p. 682).

CHAPITRE PREMIER : *Institution et attributions des ports maritimes autonomes.*

Art. 1er : *Création des ports autonomes* (p. 685) ; quatre amendements ayant le même objet (p. 686) ; le premier, présenté par M. Georges; le deuxième, par MM. Cance et Cermolacce ; le troisième par M. Dumortier et plusieurs de ses collègues ; le quatrième, par M. Ruais, au nom de la Commission des finances (nécessité d'une enquête) (p. 686) ; les amendements de M. Dumortier et plusieurs de ses collègues et de M. Georges sont retirés (p. 687) ; l'amendement de MM. Cance et Cermolacce est repoussé ainsi que l'amendement de la Commission des finances (p. 687) ; amendement de MM. Denvers, Dumortier et Blancho tendant à substituer aux mots : « d'un port ou d'un groupement de ports », les mots « d'un port ou plusieurs ports » (p. 687) ; amendement réservé jusqu'au vote de l'article 15 (p. 687) ; amendement de M. Ruais, au nom de la Commission des finances et de M. Denvers (harmonisation des charges au sein du Marché commun); sous-amendement de M. Dumortier et plusieurs de ses collègues à cet amendement (suppression des mots : « au moindre coût de revient pour la nation » ; retrait du sous-amendement et de l'amendement de la Commission des finances (p. 688) ; deux amendements identiques : le premier, présenté par M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production, et M. Dumortier ; le second, présenté par M. Dumortier et plusieurs de ses collègues (satisfaction des besoins nationaux et régionaux) ; le texte commun des amendements est repoussé (p. 688) ; amendement de M. Dumortier et plusieurs de ses collègues supprimant les mots : « et au moindre coût de revient pour la nation » (p. 688) ; retrait (*ibid.*) ; le vote sur l'article premier est réservé (*ibid.*) ; reprise de la discussion (p. 746) ; amendement de MM. Denvers, Dumortier et Blancho (après les mots : « d'un port ou d'un groupement de ports », insérer les mots « créé en vertu de l'article 15 » ; adoption de l'amendement (p. 746) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : *Attributions des ports autonomes* (p. 688) ; amendement de M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production (composition de la circonscription du port) ; adoption (p. 688) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Droits et obligations du port autonome* (p. 688) ; amendement de M. Dumortier et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; repoussé (p. 689) ; amendement de M. Ruais, au nom de la Commission des finances (insérer les mots : « au sens de l'article 27 du Code maritime ») adoption (p. 689) ; l'amendement de M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production devient sans objet ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (p. 689). Marine marchande.

Art. 4 : *Participation de l'Etat* (p. 689) ; amendement de M. Georges (nouvelle rédaction du début du premier alinéa) (p. 689) ; retrait (p. 690) ; amendement de M. Ruais, au nom de la Commission des finances (travaux rendus nécessaires par l'insuffisance d'entretien) ; retrait (p. 690) ; adoption de l'article 4 (p. 690).

Art. 5 : *Participation de l'Etat* (p. 690) ; amendement de M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production (insérer, après les mots « de 80 % » ; les mots : « ... au moins » (p. 691) ; reprise de la discussion (p. 732) ; en vertu de l'article 40 de la Constitution ; l'amendement n'est pas recevable (p. 732) ; adoption de l'article 5 (*ibid.*).

Art. 6 : *Reconstruction des ouvrages détruits par faits de guerre* (p. 732) ; adoption (*ibid.*).

Art. 7 : *Charges des travaux d'infrastructure* (p. 732) ; adoption (*ibid.*).

Après l'art. 7 : amendement de M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production (montant de la participation de l'Etat) ; adoption de l'amendement (p. 733) ; trois amendements pouvant être soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production, et M. Dumortier ; le deuxième, présenté par M. Dumortier et plusieurs de ses collègues ; le troisième présenté par M. Balmigère et Mme Prin (concours supplémentaire de l'Etat) (p. 733) ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, les amendements de la Commission et de M. Dumortier sont irrecevables ; l'amendement de M. Balmigère et Mme Prin est repoussé (p. 734) ; amendement de M. Balmigère et Mme Prin (programme de travaux de modernisation des ports secondaires) ; l'amendement est repoussé (p. 735).

CHAPITRE II : *Administration du port maritime autonome.*

Art. 8 : *Conseil d'administration* (p. 735) ; trois amendements pouvant être soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Cance et Cermolacce ; le deuxième, présenté par M. Georges ; le troisième par M. Dumortier et plusieurs de ses collègues (com-

Marine marchande.

position du conseil d'administration) (p. 735) ; l'amendement de MM. Cance et Cermolacce est repoussé (p. 737) ; retrait de l'amendement de M. Georges (p. 738) ; l'amendement de M. Dumortier et plusieurs de ses collègues est repoussé (p. 738) ; adoption de l'article 8 (*ibid.*).

Art. 9 : *Composition du conseil d'administration* (p. 788) ; six amendements pouvant être soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Cance et Cermolacce ; le deuxième par M. Dumortier et plusieurs de ses collègues ; le troisième, par M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production et M. Pezé ; le quatrième, par M. Georges ; le cinquième, par M. Duchesne ainsi que le sixième (composition du conseil d'administration) (p. 738) ; les amendements de M. Dumortier et plusieurs de ses collègues et de la Commission sont retirés (p. 740) ; la rédaction de l'amendement de MM. Cance et Cermolacce est modifiée ; il est repoussé (p. 741) ; l'amendement de M. Georges est retiré ainsi que les amendements de M. Duchesne (p. 741) ; amendement de M. Dusseaulx au nom de la Commission de la production, et de M. Pezé (nomination de représentants de l'Etat) ; retrait (p. 741) ; amendement de MM. Cance et Cermolacce (organisations syndicales les plus représentatives) ; adoption (p. 741) ; l'article 9, ainsi modifié, est adopté (p. 741).

Art. 10 : *Situation des fonctionnaires détachés* (p. 741) ; amendement de M. Denvers et plusieurs de ses collègues (statut du personnel) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de MM. Cance et Cermolacce (garanties pour les fonctionnaires et ouvriers) (p. 742) ; l'amendement est repoussé (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 11 : *Statut du personnel* (p. 742) ; adoption (*ibid.*).

CHAPITRE III : *Fonctionnement du port maritime autonome.*

Art. 12 : *Pouvoirs du conseil d'administration* (p. 742) ; trois amendements pouvant être soumis à discussion commune, dont les deux derniers ont le même objet ; le premier, présenté par le Gouvernement ; le deuxième, présenté par M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production, et M. Dumortier (p. 743) ; le troisième, présenté par M. Georges (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; retrait de l'amendement de la Commission et de l'amendement de M. Georges (p. 743) ; deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par M. Dumortier et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Georges (travaux effectués sans le concours financier de l'Etat) ; retrait de l'amendement de M. Dumortier et de celui de M. Georges ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 743) ; adoption de l'article 12 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 13 : *Etats prévisionnels et comptes d'exploitation* (p. 743) ; deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production, et M. Dumortier ; le deuxième présenté par M. Dumortier et plusieurs de ses collègues (après les mots : « du port autonome », insérer les mots : « établit et... » (p. 743) ; adoption du texte commun des deux amendements (*ibid.*) ; trois amendements pouvant être soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Ruais, au nom de la Commission des finances ; le deuxième, par M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production, et M. Dumortier ; le troisième, par M. Dumortier et plusieurs de ses collègues (réserves et provisions) ; l'amendement de M. Dumortier est retiré ; adoption de l'amendement de la Commission des finances ; l'amendement de la Commission de la production devient sans objet (p. 743) ; amendement de M. Dusseaulx, à titre personnel (nouvelle rédaction de la fin du dernier alinéa) ; retrait de cet amendement (p. 744) ; adoption de l'article 13 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 14 : *Droits de quai et taxes locales de péage* ; adoption (p. 744).

CHAPITRE : IV : *Dispositions diverses.*

Art. 15 : *Fusion de ports autonomes* (p. 744) ; amendement de M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production et sept sous-amendements (p. 745) ; le premier, présenté par M. Georges, ainsi que le troisième, le quatrième et le sixième ; le deuxième, le cinquième et le septième présentés par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction du début de l'article) ; l'amendement de la Commission et les sous-amendements sont réservés (p. 746) ; retrait des sept sous-amendements (p. 747) ; adoption de l'amendement de la Commission de la production dont le texte devient l'article 15 (*ibid.*).

Après l'art. 15 : amendement de M. Dusseaulx, au nom de la Commission de la production, et de M. Dumortier (abolition du régime de l'autonomie) ; adoption de l'amendement (p. 747).

Art. 16 : *Application des lois pour l'approbation des travaux des ports* ; adoption (p. 747).

Art. 17 : *Dépenses d'un port autonome* ; adoption (p. 747).

Art. 18 : *Abrogation de cinq articles du Code des ports maritimes* ; adoption (p. 747).

Art. 19 : *Décrets d'application* ; adoption (p. 747).

Explications de vote : position défavorable du groupe communiste ; abstention de M. Jacques Hébert ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 747).

Orateurs : MM. Blancho, Cance, Cermolacce, Chamant, Coste-Floret, Denvers, Duchesne, Dumortier, Dusseaulx, *Rapporteur* ; Georges, Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports* ; Lamps, Henry Rey, Ruais, *Rapporteur pour avis.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [3 juin 1965] (p. 1763). Entendus : MM. Catalifaud, *Rapporteur suppléant de la Commission de la production et des échanges ;* Cermolacce, Dumortier, Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports.*

L'aménagement de zones industrielles portuaires et de leur statut au point de vue fiscal ; l'élaboration avec les chambres de commerce de règlements d'administration publique (p. 1763).

CHAPITRE 1er :

Art. 1er : adoption (p. 1763).

Art. 3 : (p. 1763) ; adoption (p. 1764).

Art. 4 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer la fin de la première phrase du premier alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1764).

Art. 5 (p. 1764) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Dumortier ; le deuxième, par M. Catalifaud, au nom de la Commission de la production (nouvelle rédaction de l'article) (p. 1765) ; retrait de l'amendement de la Commission de la production ; adoption de l'amendement de M. Dumortier dont le texte devient l'article 5 (p. 1765).

Art. 6 (p. 1765) ; le Sénat a supprimé cet article dont le texte est devenu celui de l'article 7 A (*ibid.*).

Art. 7 (p. 1765) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Catalifaud, au nom de la Commission de la production ; le deuxième, présenté par M. Dumortier (nouvelle rédaction de la dernière phrase) ; retrait de l'amendement de la Commission (p. 1766) ; adoption de l'amendement de M. Dumortier ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 7 A : adoption (p. 1766).

Art. 9 (p. 1766) ; amendement de M. Cermolacce (nouvelle rédaction des deuxième et troisième alinéas) ; rejet (p. 1767) ; adoption de l'article (p. 1767).

Art. 10 (p. 1767) ; amendement de M. Catalifaud, au nom de la Commission de la production, et M. Cermolacce (nouvel alinéa) ; retrait par la Commission de l'amendement qui est maintenu par M. Cermolacce ; rejet (p. 1768) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 15 : adoption (p. 1768).

Art. 19 *bis* : adoption (p. 1768).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1768).

Orateurs : MM. Catalifaud, *Rapporteur suppléant ;* Cermolacce, Dumortier, Feuillard, Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports.*

3. — Projet de loi fixant les dispositions statutaires particulières au corps des professeurs de l'enseignement maritime, présenté au Sénat le 7 décembre 1964 par M. Marc Jacquet, Ministre des Travaux publics et des Transports (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 65 (année 1964-1965)** ; rapport le 8 juin 1965 par M. Monteil, **n° 191 (année 1964-1965)**. Adoption le 16 juin 1965). — Projet de loi **n° 85 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 16 juin 1965 (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 1461** ; rapport le 18 juin 1965 par M. Le Goasguen, **n° 1469**. Adoption définitive en première lecture le 21 juin 1965 (p. 2326. — Projet de loi **n° 370**.

Loi n° 65-505 du 30 juin 1965, publiée au *J. O.* du 1er juillet 1965 (p. 5484).

DISCUSSION [21 juin 1965] (p. 2324). Entendus : MM. Le Goasguen, *Rapporteur de la Commission de la défense nationale* ; Messmer, *Ministre des Armées.*

L'historique des établissements d'enseignement maritime ; la situation actuelle des écoles nationales de la marine marchande (*ibid.*) ; le remplacement des trois cadres actuels d'enseignants maritimes par un seul corps de professeurs (p. 2325) ; les conditions requises pour l'avancement (*ibid.*) ;

Marine marchande.

l'évolution des techniques maritimes (p. 2325).

Art. 1er (p. 2326) : *Création d'un corps de professeurs de l'enseignement maritime* ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Cadre normal et cadre spécial* ; adoption (p. 2326).

Art. 3 : *Grades* ; adoption (p. 2326).

Art. 4 : *Recrutement par voie de concours* ; adoption (p. 2326).

Art. 5 : *Recrutement du cadre normal* ; adoption (p. 2326).

Art. 6 : *Recrutement du cadre spécial* ; adoption (p. 2326).

Art. 7 : *Limites d'âge* ; adoption (p. 2326).

Art. 8 : *Intégration des officiers du corps des professeurs* ; adoption (p. 2326).

Dispositions transitoires.

Art. 9, 10 et 11 : adoption (p. 2326) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2326).

4. — Proposition de loi tendant à la création de ports francs, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1965 par M. Jules Moch et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1562.**

5. — Projet de loi sur la responsabilité civile des exploitants de navires nucléaires, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Jacquet, Ministre des Travaux publics et des Transports (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1593** ; rapport le 2 octobre 1965 par M. Zimmermann, **n° 1591**. Adoption le 5 octobre 1965 (p. 3336). — Projet de loi **n° 419.**

Transmis au Sénat le 7 octobre 1965 (renvoyé à la Commission des lois contitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 10 (année 1965-1966)** ; rapport le 19 octobre 1965 par M. Robert Chevalier, **n° 17 (année 1965-1966)**. Adoption définitive en première lecture le 28 octobre 1965. — Projet de loi **n° 8 (année 1965-1966).**

Loi n° 65-956 du 12 novembre 1965, publiée au *J. O.* du 13 novembre 1965 (p. 9996).

DISCUSSION [5 octobre 1965] (p. 3331). Entendus : MM. Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles* ; Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports.*

Importance des risques encourus (p. 3331) ; l'opposition des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. au projet de convention établi par l'Agence internationale de l'énergie atomique ; l'incertitude où l'on se trouve sur la date d'entrée en vigueur de la Convention de Bruxelles ; les imperfections du droit commun en la matière (p. 3332) ; les principes fondamentaux de la nouvelle responsabilité civile en matière d'exploitation de navires à propulsion nucléaire ; la limitation de la responsabilité de l'exploitant ; l'obligation de l'assurance et de la garantie financière ; l'intervention de l'Etat ; le danger de la pollution des eaux de mer (p. 3332).

Art. 1er (p. 3332) : amendement de M. Zimmerman, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (définition de l'exploitant de navires nucléaires) ; sous-amendement du Gouvernement tendant, dans le texte proposé, à insérer après les mots : « la personne autorisée », les mots : « par l'Etat du pavillon » (p. 3333) ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié ; amendement de pure forme de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et de M. Capitant ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3333).

Art. 2, 3, 4 et 5 : adoption (p. 3333).

Art. 6 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant tendant à supprimer les virgules avant et après les mots : « dans les conditions de la présente loi » ; adoption de l'amendement ; adoption de l'article (p. 3334).

Art. 7 et 8 : adoption (p. 3334).

Art. 9 : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Lavigne ; le deuxième, présenté par M. Le Goasguen (limitation de la responsabilité de l'exploitant) ; retrait des deux amendements ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Lavigne tendant à substituer aux mots : « un même accident », les mots : « un seul accident » ; retrait ; adoption de l'article (p. 3334).

Art. 10 à 14 : adoption (p. 3334, 3335).

Art. 15 : amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Krieg tendant à compléter la première phrase du deuxième alinéa par les mots : « par la juridiction compétente » ; adoption de l'a-

mendement et de l'article ainsi modifié (p. 3335).

Art. 16 à 23 : adoption (p. 3335).

Art. 24 (p. 3336) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant tendant à insérer le mot : « premier », entre le mot : « articles » et le chiffre « 10 » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Capitant, *Président de la Commission des lois* ; Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports* ; Le Goasguen, Zimmermann, *Rapporteur.*

6. — Projet de loi sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'habitabilité à bord des navires, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1966 par M. Pisani, Ministre de l'Equipement (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1739** ; rapport le 14 décembre 1966 par M. Baudouin, **n° 2256.** Adoption le 14 décembre 1966. — Projet de loi **n° 629.**

Transmis au Sénat le 15 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 145 (année 1966-1967)** ; rapport le 21 décembre 1966 par M. Marcilhacy, **n° 215 (année 1966-1967).**

DISCUSSION [14 décembre 1966] (p. 5533). Entendus : MM. Baudouin, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles* ; Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports* ; Dumortier, Bardel, Delachenal, Salardaine, Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports* ; Henry Rey.

La délivrance de certificats de sécurité ; la mise à jour des dispositions de la loi du 6 janvier 1954 ; le libre droit de visite à bord des navires ; (p. 5533) ; les modifications apportées par la convention internationale sur la sauvegarde de la vie en mer signée à Londres le 17 juin 1960 (p. 5534) ; l'accroissement de la sécurité à bord des navires en mer ; l'extension de la notion de navire ; le principe des inspections et des visites ; le maintien du régime des infractions et pénalités en vigueur ; la navigation de plaisance ; les bateaux servant à la pêche artisanale (p. 5534, 5535) ; la sauvegarde de la vie humaine sur les eaux douces, les lacs et les fleuves (p. 5534) ; les catégories de bateaux exceptées (p. 5535) ; le développement considérable de la navigation de plaisance dans notre pays ; la commission spécialisée qui doit être chargée des problèmes de la navigation ; le contrôle douanier sur les bateaux de faible tonnage.

Art. 1er (p. 5536) ; adoption.

Art. 2 : amendement de M. Dumortier tendant à ajouter, dans le deuxième alinéa, après les mots : « des engins de plage », les mots : « et de plaisance » ; retrait ; adoption de l'article (p. 5536).

Art. 3 à 12 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5533).

Orateurs : MM. Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports* ; Dumortier, Le Goasguen.

7. — Projet de loi relatif aux concours financiers apportés par l'Etat en vue de permettre la poursuite de l'exploitatiou des Chantiers navals de la Seyne, présenté à l'Assemblée Nationale le 24 mai 1966 par M. Michel Debré, Ministre de l'Economie et des Finances (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1838** ; rapport le 26 mai 1966 par M. Christian Bonnet, **n° 1848.** Adoption le 2 juin 1966. — Projet de loi **n° 490.**

Transmis au Sénat le 7 juin 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 171 (année 1965-1966)** ; rapport le 9 juin 1966 par M. Lachèvre, **n° 182 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 9 juin 1966. — Projet de loi **n° 56 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-377 du 15 juin 1966, publiée au *J. O.* du 16 juin 1966 (p. 4835).

DISCUSSION [2 juin 1966] (p. 1649). Entendus : MM. Christian Bonnet, *Rapporteur de la Commission des finances* ; Bayle, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges* ; Gaudin, Lucien Bourgeois, Hébert, Rieubon, Manceau, Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur* ; Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances.*

L'importance des problèmes touchant le niveau de l'emploi (p. 1649) ; le caractère inhabituel et exorbitant du droit commun du présent projet (p. 1649) ; l'aide de l'Etat aux Forges et Chantiers de la Méditerranée (p. 1649) ; le plan d'activité de la nouvelle société (p. 1650) ; l'octroi de la garantie du

Marine marchande.

Trésor pour l'emprunt de 30 millions (p. 1650, 1651) ; le privilège demandé par l'Etat (p. 1650) ; l'application des règles du droit commercial en cas de gestion défaillante (p. 1650) ; les modalités de la future opération (p. 1650, 1651) ; les risques de faillite pesant sur les créanciers, fournisseurs et sous-traitants (p. 1650, 1651, 1652, 1653) ; l'historique des difficultés de la Société (p. 1650, 1651) ; la reconversion du personnel (p. 1651, 1652, 1653, 1654) ; la crise de la construction navale en France (p. 1651, 1652, 1653, 1654) ; la nécessité d'une politique à long terme d'aménagement du territoire et de décentralisation industrielle (p. 1651) ; le déclin de la marine marchande française (p. 1652, 1654) ; la concurrence japonaise (p. 1652, 1654) ; l'avenir du département du Var et de Toulon (p. 1653) ; les suggestions des organisations syndicales (p. 1654) ; la procédure employée à propos des Forges d'Hennebont (p. 1655).

Intervention de M. Debré, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 1655 à 1657) ; le caractère financier du problème des Forges et Chantiers de la Méditerranée ; la question de principe posée ; le caractère très exceptionnel et insolite du projet du Gouvernement ; les avantages fiscaux consentis ; l'absence de recours à une loi de finances rectificative ; la qualité technique des installations de la Société ; la quasi-impossibilité d'implanter de nouvelles entreprises dans la région considérée ; le cas très différent des Forges d'Hennebont ; la politique du « cas par cas » ; le caractère d'avance remboursable du prêt du Trésor ; la constitution d'une société nouvelle ; la situation des divers créanciers ; les créanciers hypothécaires et ordinaires ; les avantages pour ces derniers de la solution proposée par le Gouvernement ; les conséquences sociales de la reprise de l'affaire ; la nécessité, comprise par la profession, de poursuivre une politique de concentration et de spécialisation accrues ; la politique d'aménagement du territoire suivie par le Gouvernement (p. 1657).

Art. 1er : *Prêts de l'Etat à la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée ;* amendement de M. Rieubon (interdiction des licenciements) ; rejet ; adoption de l'article (p. 1657).

Art. 2 : *Privilèges du Trésor* ; deux amendements soumis à la discussion commune ; le premier, présenté par M. Rieubon ; le deuxième, par MM. Laurin et Bayle (droits des préretraités) ; retrait des deux amendements (p. 1658) ; adoption de l'article.

Art. 3 : *Garantie de l'Etat* ; amendement de M. Christian Bonnet, au nom de la Commission des finances, et M. J.-P. Palewski tendant, avant le mot : « société » à insérer le mot : « nouvelle », adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1658).

Orateurs : MM. Christian Bonnet, *Rapporteur ;* Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* Guyot, Laurin, J.-P. Palewski, *Président de la Commission des finances.*

8. — Proposition de loi tendant à réglementer l'exercice du droit de grève par les personnels des compagnies de navigation assurant des liaisons régulières avec les parties non continentales du territoire métropolitain et avec les départements et territoires d'outremer, présentée à l'Assemblée Nationale le 20 juin 1966 par MM. Pasquini et Peretti (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2003.**

9. — Projet de loi portant statut des navires et autres bâtiments de mer, présenté au Sénat le 30 juin 1966 [3 octobre 1966] (p. 1215) par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 298 (année 1965-1966)** ; rapport le 27 octobre 1966 par M. Marcilhacy, **n° 19 (année 1966-1967)** ; avis le 27 octobre 1966 par M. Joseph Yvon, **n° 18 (année 1966-1967).** Adoption le 3 novembre 1966. — Projet de loi **n° 9 (année 1966-1967).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 4 novembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2121** ; rapport le 30 novembre 1966 par M. Baudouin, **n° 2186.** Adoption avec modifications le 14 décembre 1966. — Projet de loi **n° 628.**

Transmis au Sénat le 15 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 144 (année 1966-1967)** ; rapport le 19 décembre 1966 par M. Pierre Marcilhacy, **n° 172 (année 1966-1967).** Adoption le 19 décembre 1966 avec modifications. — Projet de loi **n° 55 (année 1966-1967).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2304** ; rapport le 20 décembre 1966 par M. Baudouin, **n° 2306**. Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 661**.

Loi n° 67-5 du 3 janvier 1967, publiée au *J. O.* du 4 janvier 1967 (p. 106).

DISCUSSION [14 décembre 1966] (p. 5524). Entendus : MM. Baudouin, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles* ; Dumortier, Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

La modernisation en cours du droit maritime ; l'individualisation et la francisation du navire (p. 5525) ; l'immatriculation du navire ; sa nature de bien meuble à caractéristiques particulières ; la construction des navires ; l'exploitation en copropriété ou « quirat » ; la limitation par contrat de la responsabilité des copropriétaires non gérants ; les privilèges et hypothèques ; la responsabilité du propriétaire du navire ; l'instauration d'un nouveau système de limitation de la responsabilité d'après la valeur calculée sur une somme forfaitaire multipliée par le tonnage du navire ; l'assimilation des droits de tonnage ou de port à des taxes ou impôts publics (p. 5525).

CHAPITRE Ier : *Individualisation et francisation des navires.*

Art. 1er : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article premier.

Art. 2 : adoption (p. 5526).

Art. 3 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; adoption ; amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du quatrième alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 4 : adoption.

CHAPITRE II : *Construction de navires.*

Art. 5 à 7 : adoption (p. 5526).

Art. 8 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, et MM. Coste-Floret et Pflimlin tendant à compléter comme suit l'article : « ... à compter de la découverte du vice caché » ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction et de l'article ainsi complété (p. 5527).

Art. 9 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début de l'article) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

CHAPITRE III : *Forme des actes relatifs à la propriété des navires.*

Art. 10 : adoption.

CHAPITRE IV : *Exploitation des navires en en copropriété.*

Art. 11 : adoption.

Art. 12 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, et MM. Coste-Floret et Pflimlin tendant à supprimer l'article ; retrait ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 12 (p. 5527).

Art. 13 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois ; retrait du fait de l'adoption de l'amendement du Gouvernement à l'article 12 ; adoption de l'article.

Art. 14 à 18 (p. 5528) ; adoption.

Art. 19 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, et M. Pflimlin tendant à supprimer à la fin de l'article, les mots : « et répondre aux appels de fonds du gérant » ; rejet ; adoption de l'article.

Art. 20 à 22 : adoption.

Art. 23 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, et M. Pflimlin tendant, dans la deuxième phrase de l'article, après le mot : « désaccord », à insérer les mots : « et sauf clause compromissoire » ; la clause compromissoire et le compromis ; retrait de l'amendement (p. 5529) ; adoption d'un amendement verbal et de l'article ainsi modifié.

Art. 24 et 25 : adoption.

Art. 26 : retrait d'un amendement de la Commission ; adoption de l'article.

Art. 27 : adoption.

Art. 28 : retrait d'un amendement de la Commission ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 29 et 30 : adoption.

CHAPITRE V : *Privilèges sur les navires.*

Art. 31 : amendement de M. Dumortier tendant à substituer, dans le troisième alinéa (2°) aux mots : « et les autres taxes et impôts publics de même espèce », les mots : « les taxes ou impôts publics » ; la convention internationale signée à Bruxelles le 10 avril 1926 ; l'attribution à l'Etat d'un privilège fiscal sur le navire (p. 5530) ; la nature

juridique de nouveaux droits de port éventuels ; leur caractère de redevance ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article.

Art. 32 à 38 : adoption.

Art. 39 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (prolongation du délai en cas d'impossibilité de saisie du navire) ; rejet ; adoption de l'article.

Art. 40 : adoption.

Art. 41 et 42 : adoption (p. 5531).

CHAPITRE VI : *Hypothèques maritimes.*

Art. 43 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début de l'article) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 44 à 49 : adoption (*ibid.*).

Art. 50 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, et M. Krieg tendant à substituer, dans le dernier alinéa au mot : « étrangères », les mots : « prises en application d'une législation étrangère » ; sous-amendement du Gouvernement tendant à remplacer le mot : « prises », par le mot : « constituées » ; adoption du sous-amendement, de l'amendement et de l'article ainsi modifiés.

Art. 51 à 57 : adoption.

CHAPITRE VII : *Responsabilité du propriétaire du navire* (p. 5532).

Art. 58 : adoption.

Art. 58 *bis* : réservé jusqu'après la discussion de l'article 62.

Art. 59 et 60 : adoption.

Art. 61 : supprimé par le Sénat ; amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, tendant à rétablir l'article dans le texte du projet ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article est ainsi rétabli (p. 5532).

Art. 62 : supprimé par le Sénat ; amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, tendant à rétablir l'article ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article est ainsi rétabli.

Art. 58 *bis* (suite) ; amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article 58 *bis* est supprimé (*ibid.*).

Art. 63 et 64 : adoption.

Art. 65 : amendement rédactionnel de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 66 : amendement rédactionnel de M. Baudoin, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 5533).

Art. 67 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 68 et 69 : adoption (*ibid.*).

CHAPITRE VIII : *Saisie des navires.*

Art. 70 et 71 : adoption (*ibid.*).

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 72 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 72 (*ibid.*).

Art. 73 et 74 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5533).

Orateurs : MM. Baudouin, *Rapporteur* ; Dumortier, Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,* Pasquini.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [21 décembre 1966] (p. 5908). Entendus : MM. Krieg, *Rapporteur suppléant de la Commission des lois constitutionnelles* ; Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

Les amendements adoptés par le Sénat ; le ralliement de la Commission des lois à ces amendements (p. 5908).

Art. 8, 61 et 62 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5909).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* ; Krieg, *Rapporteur.*

Voy. aussi : DÉLIT DE FUITE, TRANSPORTS, 10. — Plan de réforme. — *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE (I), 23.

MARKS.

— Remboursement aux prisonniers. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 50.

MAROC.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, 16. — Professeurs français. — *Voy.* BUDGET 1965, 2, art. 2.

MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE. — *Voy.* COMMERCE, 1, 9.

MARTINIQUE.

— Amnistie. — *Voy.* AMNISTIE, 12.
— Manifestation en faveur des emprisonnés politiques. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 63.
Voy. aussi : DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES. — *Voy.* D. O. M., 7.

MATÉRIEL AÉRONAUTIQUE.

— Location aux aéro-clubs. — *Voy.* BUDGET 1966, 11, art. 28.
— Exportations. — *Voy.* BUDGET 1963, 4, art. 28.

MATÉRIEL MILITAIRE.

— Aliénations. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 42.

MATERNITÉ.

— Garantie d'emploi. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 24.

MAURITANIE. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 36 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS, 58 et 70.

MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 74.

MÉDECINS.

Voy. SANTÉ PUBLIQUE (II. Médecins et dentistes).
— Honoraires. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 13.

MÉDECINS ASSERMENTÉS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 113.

MÉDECINE CONVENTIONNÉE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 14 et 123.

MÉDECINE DU TRAVAIL.

Voy. SANTÉ PUBLIQUE (V).
— dans les D. O. M. — *Voy.* D. O. M., 12.

MÉDECINE LIBRE.

— Exercice. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (II), 1.

MÉDECINE PRÉVENTIVE.

— du travail agricole. — *Voy.* AGRICULTURE, 6; SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (I), 1.

MÉLASSE.

— Droits de douane. — *Voy.* DOUANES, 18, 24, 38.

MEMBRE DU PARLEMENT.

— Temps passé par un militaire en permission renouvelable pour exercer un mandat de. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, après l'art. 59.

MÈRES DE FAMILLE. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (Objets divers), 2, 5, 6 et 7 ; TRAVAIL (Réglementation), 14.

MÉRITE DU SANG.

— Ordre. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (I), 1.

MÉRITE JUDICIAIRE.

— Institution d'un Ordre du. — *Voy.* DÉCORATIONS, 1.

MÉRITE SOCIAL.

— Institution d'un Ordre du. — *Voy.* DÉCORATIONS, 5.

MESSAGES PRÉSIDENTIELS.

Lecture par M. Jacques Chaban-Delmas, *Président de l'Assemblée Nationale*, du message de M. Charles de Gaulle, *Président de la République* : Adresse son salut à l'Assemblée Nationale nouvellement élue, n° 23 [11 décembre 1962] (p. 23, 24).

MÉTÉOROLOGIE. — *Voy.* SERVICES NATIONALISÉS, 3.

MÉTROLOGIE LÉGALE.

— Siège de l'Institut international. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 55.

MÉTROPOLES RÉGIONALES. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 11; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4, PLAN, 1 et 2.

— Communes du canton de Lille. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 11.

MÉTRO RÉGIONAL EXPRESS.

— Financement. — *Voy.* BUDGET 1967, 1, art. 45.

MEUSE.

— Département. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

MEXIQUE. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 22, 35.

MIDI—PYRÉNÉES.

— Région. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

MIEL.

— Comité interprofessionnel. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 255.

MILITAIRES AFRICAINS ET MALGACHES.

— Libération de. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, art. 40 ; BUDGET 1964, 1, art. 41 ; BUDGET 1965, 1, art. 52 (Budgets militaires).

MILITAIRES D'OUTRE-MER.

— Avantages pour les — licenciés par suite de la réduction des effectifs. — *Voy.* BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1, après l'art. 59.

MINES.

1. — Proposition de loi relative au droit à réparation ouvert aux victimes de la silicose et de l'asbestose professionnelles et à leurs ayants droits par l'ordonnance n° 45-1724 du 2 août 1945 et la loi n° 57-29 du 10 janvier 1957 (1).

Transmise à l'Assemblée Nationale le 7 décembre 1962 par MM. Denvers, Cassagne, Evrard, Pavot, Duchâteau et Paul Béchard (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 18** ; rapport le 22 mai 1963 par M. Darchicourt, **n° 289.** Adoption définitive en deuxième lecture le 4 juin 1963 (p. 3178). — Proposition de loi **n° 29.**

Loi n° 63-579 du 18 juin 1963, publiée au *J. O.* du 19 juin 1963 (p. 5427).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [4 juin 1963] (p. 3176). Entendus : MM. Darchicourt, *Rapporteur de la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales ;* Hubert Martin, Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;* Neuwirth, Musmeaux.

Les ravages causés par la silicose ; la nécessité de permettre une révision du droit à pension au fur et à mesure de l'évolution de la maladie, le cas des « avant-loi » (p. 3176).

La reconnaissance souhaitable comme maladies professionnelles des autres maladies dues aux poussières (p. 3176, 3177, 3178) ; notamment de la sidérose (p. 3177) ; les études faites par le collège de Nancy et les experts de la C.E.C.A. (*ibid.*) ; l'intention du Gouver-

(1) Pour l'adoption en première lecture, voy. table « Matières », 1re législature, n° 383.

nement de résoudre le problème de la sidérose (p. 3177).

Article unique : *date d'effet de la nouvelle fixation des réparations décidées par application des dispositions de la loi n° 57-29 du 10 janvier 1957* (p. 3178).

Adoption de l'article unique de la proposition de loi avec un nouveau titre (p. 3178).

2. — Proposition de loi tendant à réglementer l'exploitation des carrières et sablières, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1965 par M. Tomasini (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1323.**

— Durée du travail. — *Voy.* TRAVAIL, 4.

— Sécurité. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 171.

MINES D'AQUITAINE.

— Sécurité. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 223.

MINES DE FER.

Voy. BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Industrie).

Voy. aussi : RAPPORTS D'INFORMATION, n° 53 ; NATIONALISATIONS, 6.

— de Lorraine. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 81.

MINEURS.

— Gestion des biens. — *Voy.* CODE CIVIL, 15.

— Grève. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 2.

MINISTÈRES.

I. — COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

GEORGES POMPIDOU.
Décret du 6 décembre 1962.
(*J.O.* du 7 décembre 1962) (p. 11.987).
(2e Ministère.)

Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles : M. André MALRAUX.

Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer : M. Louis JACQUINOT.

Ministre d'Etat chargé de la Réforme administrative : M. Louis JOXE.

Ministre d'Etat chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales : M. Gaston PALEWSKI.

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice : M. Jean FOYER.

Ministre des Affaires étrangères : M. Maurice COUVE DE MURVILLE.

Ministre de l'Intérieur : M. Roger FREY.

Ministre des Armées : M. Pierre MESSMER.

Ministre des Finances et des Affaires économiques : M. Valéry GISCARD D'ESTAING.

Ministre délégué chargé de la Coopération : M. Raymond TRIBOULET.

Ministre de l'Education nationale : M. Christian FOUCHET.

Ministre des Travaux publics et des Transports : M. Marc JACQUET.

Ministre de l'Industrie : M. Michel MAURICE-BOKANOWSKI.

Ministre de l'Agriculture : M. Edgard PISANI.

Ministre du Travail : M. Gilbert GRANDVAL.

Ministre de la Santé publique et de la Population : M. Raymond MARCELLIN.

Ministre de la Construction : M. Jacques MAZIOL.

Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Jean SAINTENY.

Ministre des Postes et Télécommunications : M. Jacques MARETTE.

Ministre de l'Information : M. Alain PEYREFITTE.

Ministre des Rapatriés : M. François MISSOFFE.

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Affaires algériennes : M. Jean DE BROGLIE.

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Relations avec le Parlement : M. Pierre DUMAS (1).

(1) Est chargé, sous l'autorité du Premier Ministre, d'exercer les attributions concernant le tourisme qui ont été dévolues à celui-ci par le décret n° 62-1530 du 22 décembre 1962 (*J.O.* du 21 mars 1963) (p. 2715).

Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères : M. Michel HABIB-DELONCLE.

Secrétaire d'Etat au Budget M. Robert BOULIN.

Modifications apportées à ce Ministère :

M. Maurice HERZOG est nommé Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Décret du 11 juin 1963 (*J.O.* du 12 juin, p. 5227).

M. MISSOFFE cesse d'exercer les fonctions de Ministre des Rapatriés le 23 juillet 1964. Décret du 23 juillet 1964 (*J.O.* du 24 juillet, p. 6569).

M. Gaston PALEWSKI cesse d'exercer les fonctions de Ministre d'Etat chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales le 22 février 1965. Décret du 22 février 1965 (*J.O.* du 23 février, p. 1521).

M. Yvon BOURGES est nommé Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales le 23 février 1965. Décret du 23 février 1965 (*J.O.* du 24 février, p. 1545).

Décret du 8 janvier 1966 relatif à la cessation des fonctions du Gouvernement (p. 267).

II. — COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

GEORGES POMPIDOU.
Décret du 8 janvier 1966.
(*J.O.* du 9 janvier 1966) (p. 268).
(3e Ministère.)

Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles : M. André MALRAUX.

Ministre d'Etat chargé de la Réforme administrative : M. Louis JOXE.

Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer : M. Pierre BILLOTTE.

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice : M. Jean FOYER.

Ministre des Affaires étrangères : M. Maurice COUVE DE MURVILLE.

Ministre de l'Intérieur : M. Roger FREY.

Ministre des Armées : M. Pierre MESSMER.

Ministre de l'Economie et des Finances : M. Michel DEBRÉ.

Ministre de l'Education nationale : M. Christian FOUCHET.

Ministre de l'Equipement : M. Edgar PISANI.

Ministre de l'Agriculture : M. Edgar FAURE.

Ministre de l'Industrie : M. Raymond MARCELLIN.

Ministre des Affaires sociales : M. Jean-Marcel JEANNENEY.

Ministre délégué chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales : M. Alain PEYREFITTE.

Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre : M. Alexandre SANGUINETTI.

Ministre des Postes et Télécommunications : M. Jacques MARETTE.

Ministre de la Jeunesse et des Sports : M. François MISSOFFE.

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement : M. Pierre DUMAS.

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information : M. Yvon BOURGES.

Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères : M. Jean de BROGLIE.

Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé de la Coopération : M. Jean CHARBONNEL.

Secrétaire d'Etat à l'Intérieur : M. André BORD.

Secrétaire d'Etat au Budget : M. Robert BOULIN.

Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur : M. Charles de CHAMBRUN.

Secrétaire d'Etat à l'Education nationale : M. Michel HABIB-DELONCLE.

Secrétaire d'Etat au Logement : M. Roland NUNGESSER.

Secrétaire d'Etat aux Transports: M. André BETTENCOURT.

Décret du 1er avril 1967 relatif à la cessation des fonctions du Gouvernement (*J.O.* du 1er avril, p. 3185).

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS.

— Rôle. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), no 144.

MONACO.

— Convention fiscale avec la Principauté. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 18.

MONNAIES ET MÉDAILLES. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Budgets annexes).

MONNAIES MÉTALLIQUES.

— Emission de — en Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Nouvelles-Hébrides. — *Voy.* BUDGET 1965, 2, art. 9.

MONTPELLIER.

— Protection des copropriétaires d'une résidence à. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 205.

MONTRÉAL.

— Exposition. — *Voy.* BUDGET 1966, 1 (Services financiers).

MONTREUIL.

— Hôpital intercommunal. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 175.

MONUMENTS HISTORIQUES.

Projet de loi modifiant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, présenté à l'Assemblée Nationale le 17 novembre 1966 par M. André Malraux, Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2163** ; rapport le 1er décembre 1966 par M. Becker, **n° 2205**. Adoption le 8 décembre 1966. — Projet de loi **n° 615**.

Transmis au Sénat le 9 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 105 (année 1966-1967)** ; rapport le 14 décembre 1966 par M. de Bagneux, **n° 132 (année 1966-1967)**. Adoption avec modifications le 16 décembre 1966. — Projet de loi **n° 46 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 16 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2286** ; rapport le 20 décembre 1966 par M. Becker au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 2303**. Adoption le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 652**.

Transmis au Sénat ; rapport le 20 décembre 1966 par M. de Bagneux au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 178 (année 1966-1967)**. Adoption définitive le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 74 (année 1966-1967)**.

Loi n° 66-1042 du 30 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 31 décembre 1966 (p. 11752).

DISCUSSION [8 décembre 1966] (p. 5370). Entendus : M. Becker, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* Pleven, *Rapporteur pour avis de la Commission des lois ;* J. Mer, J.-P. Palewski, Michel Boscher, André Malraux, *Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles.*

La protection des monuments historiques dans notre pays ; le mépris des XVIIe et XVIIIe siècles pour les documents du passé (p. 5370) ; la philosophie du monument historique (p. 5371) ; les insuffisances de la législation actuelle ; la protection des monuments même contre le gré de leurs occupants ; la mise en demeure du propriétaire par l'Administration d'exécuter les travaux (p. 5371) ; les difficultés d'application du présent texte (p. 5371, 5372) ; la cession de gré à gré des immeubles classés qui auront été expropriés (p. 5371) ; la constitution d'une caisse nationale d'aide aux propriétaires ; les vols d'objets d'art classés ; l'interdiction de modifier les perspectives en abattant des arbres ou en construisant des locaux qui nuisent à l'esthétique d'ensemble du site ; le mécanisme de crédit au profit des propriétaires d'immeubles classés ; l'insuffisance des crédits pour les affaires culturelles (p. 5371, 5372, 5373) ; l'opportunité d'un système d'avances à moyen terme ou à long terme aux propriétaires d'immeubles appartenant au patrimoine historique de la France (p. 5371) ; l'extension de la période de remboursement dans les cas de réparations réalisées d'office (p. 5372) ; l'approbation des cessions par un décret pris en Conseil d'Etat ; la loi de 1913 ; la spéculation immobilière ; la loi du 4 août 1962 sur les secteurs sauvegardés ; le cas du faubourg Saint-Germain ; la protection des sites (p. 5372) ; la nécessité d'un classement local (p. 5373) ; le rôle des architectes en chef des monuments historiques ; l'absence regrettable de réglementation en matière de restauration et de réparation des monuments historiques ; l'institution du

Monuments historiques

« National Trust » chez les Britanniques (p. 5373).

Intervention de M. Malraux, Ministre d'Etat chargé des Affaires cutturelles (p. 5373 à 5375) ; l'insuffisance des crédits, la défense du faubourg Saint-Germain ; les limitations souhaitables de la propriété individuelle ; les vols de monuments historiques ; la procédure du classement d'office des immeubles et les compensations financières qu'elle implique ; la politique d'inscription à l'inventaire supplémentaire ; la protection des abords des monuments ; l'exécution des travaux sur les immeubles classés ; les rapports indispensables de confiance entre l'Etat et les propriétaires d'un monument historique ; l'accès du Crédit Hôtelier aux propriétaires privés d'édifices classés ; les collectivités locales ; les garanties des propriétaires contre toute décision arbitraire ; la faculté de revendre les immeubles expropriés ; le cahier des charges.

Art. 1er : adoption (p. 5375).

Art. 2 : amendement de M. Pleven, au nom de la Commission des lois (modalités du versement de la part de l'Etat) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à supprimer les mots « et, éventuellement, celles de la participation de tiers » ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié (p. 5376) ; amendement de MM. Pleven, au nom de la Commission des lois, et Pflimlin, tendant à compléter le quatrième alinéa du texte proposé ; la protection des petits propriétaires de bonne foi ; rejet de l'amendement ; amendement de M. Icart (nouvelle rédaction de la deuxième phrase du dernier alinéa du texte proposé) ; le soin laissé au seul Ministre de juger de la faculté contributive des propriétaires lors des opérations de restauration et d'entretien ; rejet (p. 5377) ; amendement de M. Pleven, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer les mots « comme en matière de contributions directes » ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; amendement de M. Pleven, au nom de la Commission des lois ; nouvelle rédaction de la fin de la deuxième phrase du cinquième alinéa du texte proposé (échelonnement des remboursements du propriétaire) ; sous-amendement du Gouvernement ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié ; amendement de M. Pleven, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer la troisième phrase du cinquième alinéa ; amendement réservé (p. 5378) ; amendement de M. Pleven, au nom de la Commissions des lois (nouvelle rédaction de la dernière phrase du cinquième alinéa) ; la garantie des droits de l'Etat par une hypothèque inscrite sur l'immeuble ; les dispositions qui vont être soumises au Parlement en vue de modifier le droit des privilèges et hypothèques légales du Trésor ; réserve de l'amendement ; amendement de M. Becker, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à compléter la première phrase du premier alinéa du texte proposé ; l'exclusion de toute possibilité d'intervention des pouvoirs publics destinée à faciliter un transfert brutal de propriété ; rejet de l'amendement ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) la subordination de la vente à l'application du cahier des charges ; adoption de l'amendement ; deux amendements soumis à discussion commune : le premier présenté par M. Pleven, au nom de la Commission des lois, le deuxième par le Gouvernement (approbation de la cession par décret en Conseil d'Etat) ; retrait de l'amendement de M. Pleven ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; réserve du vote sur les amendements et sur l'article.

Art. 3: adoption (p. 5379).

Art. 4 et 5 : adoption (*ibid.*).

Art. 2 (suite) : reprise de la discussion (p. 5383) ; amendement de M. Pleven, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter la troisième phrase du cinquième alinéa ; adoption (p. 5384) ; l'amendement précédent de la Commission des lois devient sans objet ; amendement de M. Pleven, au nom de la Commission des lois : nouvelle rédaction de la dernière phrase du cinquième alinéa (garantie des droits de l'Etat par une hypothèque légale) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Becker, *Rapporteur* ; Icart, Malraux, *Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles* ; Pleven, *Rapporteur pour avis.*

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [20 décembre 1966] (p. 5705). Entendus : MM. Becker, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire :* Malraux, *Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles.*

L'efficacité de la procédure de la Commission mixte paritaire ; les travaux exécutés d'office ; le taux plafonné à 5 % fixé par décret ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5705).

Voy. aussi : Alsace-Lorraine, 3 ; Budget 1963, 1 ; Budget 1964, 1 ; Budget 1965, 1 ;

BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Affaires culturelles) ; DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER, 6, 8.

— Entretien. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 60.

— Loyers. — *Voy.* LOYERS, 4.

MOSELLE.

— Juridictions compétentes pour la navigation. — *Voy.* TRANSPORTS, 13.

MOTIONS DE CENSURE.

I. — CONTRE LA POLITIQUE AGRICOLE DU GOUVERNEMENT.

Prise d'acte [23 octobre 1964] (p. 3857).

DISCUSSION [27 octobre 1964] (p. 3937 à 3970). Entendus : MM. Loustau (p. 3937), Guy Ebrard (p. 3939), Abelin (p. 3941), Boscary-Monsservin (p. 3944), Moulin (p. 3945), Edgar Pisani, *Ministre de l'Agriculture* (p. 3947), Ruffe (p. 3950), Durbet (p. 3953), Paquet (p. 3955), Chandernagor (p. 3957), du Halgouët (p. 3959), Lathière (p. 3959), Rousselot (p. 3960), Le Douarec (p. 3960), Georges Pompidou, *Premier Ministre* (p. 3961 et 3970), Guy Mollet (p. 3964), Hébert (p. 3965), Fourvel (p. 3965), Mondon (p. 3965), René Pleven (p. 3966), Pierre Didier (p. 3967), Bizet (p. 3967), Laudrin (p. 3967), Guéna (p. 3968), Tanguy-Prigent (p. 3969).

La non-application de la loi d'orientation agricole de 1962 (p. 3938, 3942, 3959) ; l'inertie du Gouvernement devant le problème d'ensemble de l'agriculture et l'avenir de la jeunesse paysanne (p. 3938) ; la motion de censure rendue inévitable par l'attitude du Gouvernement (p. 3939, 3941, 3966) ; les aménagements apportés à la loi d'orientation agricole par le Gouvernement et dont ont été victimes les exploitations familiales (en matière d'octroi des prêts, d'interventions du F.A.S.A.S.A., de régions déshéritées, d'agriculture de groupe, de prix agricoles) (p. 3939, 3940, 3942, 3943) ; la politique agricole du Gouvernement dans le cadre du Marché commun (p. 3940, 3941, 1956) ; le rôle du syndicalisme agricole (p. 3942) ; les promesses du Gouvernement lors de l'élaboration de la loi d'orientation et la situation actuelle (p. 3943, 3951, 3956) ; l'aspect international des questions agricoles et les rapports étroits entre la loi française d'orientation et l'établissement de prix communs (p. 3943, 3944) ; le problème de la conquête des marchés pour une agriculture excédentaire (p. 3944) ; la politique des prix et des revenus (p. 3944, 3955, 3959, 3962) ; la position difficile des parlementaires de la majorité dans le débat de censure (p. 3945, 3955, 3960, 3967) ; les aspects politiques du débat (p. 3946, 3957, 3958, 3959, 3960, 3961, 3963, 3964, 3968) ; la politique agricole du Gouvernement sous la Ve République (prêts, aménagements fonciers, subventions, prix négociations de Bruxelles (p. 3947 à 3950, 3953, 3954, 3956) ; les lignes de force de la politique agricole du Gouvernement : réalisation du Marché commun agricole ; réforme des structures, réorganisation des marchés agricoles (p. 3961) ; le problème du lait (p. 3963, 3965) ; l'agriculture devant les évolutions du monde moderne (p. 3963) ; les charges de résorption imposées aux petits agriculteurs (p. 3965) ; les promesses positives faites par le Premier Ministre au cours du débat (p. 3966) ; la crise de confiance du monde paysan (p. 3967) ; la suppression de la péréquation de la taxe locale et sa répercussion sur le budget des communes rurales (p. 3969).

Scrutin pour l'adoption : 209 (majorité requise : 242).

Liste des votants : p. 3984.

II. — CONTRE LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT.

Prise d'acte [13 avril 1966] (p. 631).

DISCUSSION [19 avril 1966] (p. 767), [20 avril 1966] (p. 807). Entendus : MM. Guy Mollet, Schumann, Maurice Faure, Capitant, Moynet, Fontanet, Catroux, de Grailly, Ballanger, Valentin, Teariki, Pompidou, *Premier Ministre ;* Pleven, de Grailly, Kir, Pleven, Defferre, Cazenave, Mondon.

Le respect des traités (p. 768) ; la consultation du Parlement lors de la crise de Suez (p. 768, 769) ; le rôle constitutionnel du Premier Ministre (p. 769) ; les conceptions nationalistes du général de Gaulle en matière de politique extérieure (p. 769) ; les relations franco-américaines (p. 769, 770, 771, 774, 778) ; le retrait de la France de l'O.T.A.N. (p. 770, 771, 780) ; la détente internationale (p. 770, 777) ; le nationalisme allemand (p. 770, 773, 785) ; l'aide au pays en voie de développement (p. 770) ; le désarmement (*ibid.*) ; l'Alliance atlantique (p. 771, 772, 777, 778, 780) ; l'évolution de la situation politique mondiale depuis 1950 (p. 771) ; la guerre du Viet-Nam (p. 772, 774, 777, 785) ;

l'affranchissement sans rupture des pays d'Europe orientale (p. 772) ; le mémorandum de 1958 (p. 773) ; la réunification de l'Allemagne (p. 773, 783, 784) ; l'absence de négociations sur la réforme de l'O.T.A.N. (p. 774, 775, 779) ; la compatibilité de l'indépendance nationale et de l'appartenance à l'O.T.A.N. (p. 775, 776) ; la solidarité européenne et l'unification nécessaire de l'Europe (p. 776) ; l'isolement actuel de la France (p. 776, 784) ; le refus de l'intégration (p. 778) ; le fonctionnement du système de détection électronique en Europe (p. 779) ; le refus de la France de participer aux travaux de la commission MacNamara (p. 781) ; l'indivisibilité de l'Alliance atlantique et de l'O.T.A.N. (p. 781) ; la continuité de la politique gaulliste en matière d'Alliance atlantique (p. 781, 782) ; la nécessité de forces militaires conventionnelles intégrées (p. 782) ; le nationalisme français (p. 783) ; l'impossibilité pour le groupe communiste de voter la motion de censure (p. 785) ; l'union possible de la gauche (p. 786) ; les installations aéronavales en Polynésie française (*ibid.*).

Réponse de M. Georges Pompidou, Premier Ministre (p. 807 à 814) : le droit du Gouvernement de ne pas engager sa responsabilité par un vote de confiance ; l'approbation donnée par le Gouvernement à la décision du Président de la République de retirer la France de l'O.T.A.N. ; le choix du moment ; les relations des Etats-Unis et de l'Europe ; les relations franco-américaines ; les négociations franco-soviétiques ; le Conseil de l'O.T.A.N. ; l'affaire du concept stratégique ; la « réponse flexible » ; le système d'alerte de l'O.T.A.N. ; la stratégie de dissuasion américaine et la « contre frappe » ; le rôle prédominant de la force nucléaire américaine dans la protection de l'Occident ; l'irréalité des politiques de rechange ; les conséquences économiques et financières du retrait de la France de l'O.T.A.N. ; la reprise de l'expansion économique ; l'amélioration du commerce extérieur ; les mouvements sociaux ; la procédure Toutée ; le rôle de la France dans l'Alliance atlantique ; la rédaction embarrassée de la motion de censure ; l'impuissance de l'opposition.

Explication de vote (p. 815) ; l'indépendance nationale ; le nationalisme français (p. 815, 819) ; l'établissement de la paix, but de la politique gouvernementale (p. 815) ; la prééminence des sentiments nationaux dans le monde (p. 815) ; les difficultés du rôle conciliateur de la France (p. 816) ; la situation sociale, les grèves (p. 816) ; la fédération des villes jumelées (*ibid.*) ; les relations franco-américaines (p. 816, 818, 819) ; le pacifisme russe et chinois (p. 817) ; la dissuasion (*ibid.*) ; l'échange d'informations militaires entre les Etats-Unis et l'Angleterre (p. 817) ; les récentes négociations franco-allemandes (*ibid.*) ; la liberté de discussion et de vote au sein du parti socialiste (*ibid.*) ; les variations de la politique étrangère gaulliste (p. 815, 818) ; l'utilisation des armes atomiques tactiques (p. 819) ; la politique européenne du Gouvernement (p. 820) ; la nécessité de sauvegarder les alliances actuelles de la France (p. 820).

Vote favorable du groupe socialiste et de certains membres des groupes du rassemblement démocratique et du centre démocratique (p. 820).

Scrutin pour l'adoption : 137 (majorité requise : 242).

Liste des votants (p. 821).

MOURENX.

— Ville de. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 16.

MOUSTIQUES.

— Lutte contre les. — *Voy.* ANIMAUX, 4 ; SANTÉ PUBLIQUE, 10.

MOYEN-ORIENT. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 11.

MOYENS AUDIOVISUELS.

— dans l'enseignement. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3.

MUNICIPALISATION DES SOLS. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 17.

MUSÉES. — *Voy.* BUDGET 1962. 1 (Affaires culturelles) ; BUDGET 1963, 1 (art. 7 et Affaires culturelles) ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Affaires culturelles).

MUSÉE DE CLUNY. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 225.

MUSÉES NATIONAUX.

— Fermeture hebdomadaire. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 182.

MUSIQUE. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Affaires culturelles).

MUTILÉS DE GUERRE. — *Voy.* TRANSPORTS, 1, 3, 4, 5, 6.

Voy. aussi : ANCIENS COMBATTANTS.

MUTUALITÉ. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 17.

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (V. Objets divers), 2.

Voy. aussi : CODE RURAL, 3.

MYOPATHES.

— Aide aux. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 162.

MYTILICULTEURS. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (IV. Assurance vieillesse), 1.

N

NAISSANCES.

— Contrôle. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (I. Dispositions générales), 4, 5, 6, 7, 8 et (IV), 9.
— Déclarations. — *Voy.* CODE CIVIL, 2 et 20.

NANTERRE.

— Faculté des Lettres. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat) n° 30.

NATALITÉ FRANÇAISE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 6.

NATIONS UNIES.

— Organisation. — *Voy.* ORGANISMES INTERNATIONAUX, 1.

NATIONALISATIONS.

1. — Proposition de loi portant nationalisation des banques d'affaires et réaménagement de l'organisation bancaire française, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 février 1963 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 194**.

2. — Proposition de loi tendant à la nationalisation de la recherche, de la production, des opérations d'approvisionnement, de transport, de transformation, de stockage et de distribution des produits pétroliers en France, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Maurice Thorez et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 263**.

3. — Proposition de loi tendant à la nationalisation de l'industrie chimique et de l'industrie de l'aluminium, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Maurice Thorez et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 264**.

4. — Proposition de loi tendant à la nationalisation de trois banques de dépôts et des banques d'affaires, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Ballanger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 266**.

5. — Proposition de loi tendant à la nationalisation des sociétés d'assurances, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Billoux et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 267**.

6. — Proposition de loi tendant à la nationalisation des mines de fer et de la sidérurgie, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Martel et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 272** ; rapport le 23 juin 1966 par Mme Prin, **n° 1970**.

7. — Proposition de loi tendant : 1° à la nationalisation de la prospection, de l'exploitation et du traitement des minerais d'uranium, de thorium et de beryllium ; 2° à la nationalisation de la manufacture des combustibles nucléaires ; 3° à l'organisation et au

développement d'une industrie nationale de l'énergie atomique utilisée à des fins pacifiques, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963 par M. Dupuy et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 523.**

8. — Proposition de loi tendant : 1° à la nationalisation des entreprises privées de construction aéronautique ; 2° à la nationalisation du transport aérien français ; 3° au développement : *a*) des programmes civils d'études et de fabrication aéronautiques ; *b*) du transport aérien français, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par M. Waldeck Rochet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 672.**

9. — Proposition de loi tendant à la nationalisation des principales entreprises de l'industrie électronique française, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1963 par M. Louis Odru (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 784.**

10. — Proposition de loi tendant à la nationalisation des principales sociétés de construction automobile (véhicules de tourisme et poids lourds), présentée à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 par M. Robert Ballanger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2325.**

NATIONALITÉ.

— Code de la. — *Voy.* T. O. M., 1.

NATIONALITÉ FRANÇAISE.

1. — Proposition de loi tendant à conserver aux femmes françaises la nationalité française dans les mêmes conditions que prescrit pour les hommes la loi n° 54-395 du 9 avril 1954, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 octobre 1964 par M. Maurice Schumann (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1115** ; rapport le 3 octobre 1966 par M. Krieg, **n° 2039.**

2. — Proposition de loi tendant à permettre à certaines personnes ayant perdu la nationalité française de réclamer, par déclaration, la qualité de Français, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1964 par M. Radius (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1230** ; rapport le 3 octobre 1966 par M. Krieg, **n° 2038.**

3. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 81 du Code de la nationalité française, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 par M. Baudis (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1284** ; rapport le 19 mai 1965 par M. Coste-Floret, **n° 1375.**

4. — Projet de loi relatif aux déclarations de reconnaissance de la nationalité française souscrites en application de l'ordonnance n° 62-825 du 21 juillet 1962, présenté à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1965 par M. Marcellin, Ministre de la Santé publique et de la Population (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1497** ; rapport le 25 juin 1965 par M. de Grailly, **n° 1537.** Adoption le 29 juin 1965 (p. 2722). — Projet de loi **n° 393.**

Transmis au Sénat le 29 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 289 (année 1964-1965)** ; rapport le 30 juin 1965 par M. Héon, **n° 293 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 30 juin 1965. — Projet de loi **n° 144 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-558 du 10 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 11 juillet 1965 (p. 5954).

DISCUSSION [29 juin 1965] (p. 2721). Entendus : MM. Krieg, *Rapporteur suppléant de la Commission des lois constitutionnelles;* Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Poputation.*

La portée limitée du projet de loi ; l'octroi à l'administration d'un délai supplémentaire pour procéder à l'enregistrement des déclarations de reconnaissance de la nationalité française souscrites par des personnes de statut civil de droit local origi-

naires d'Algérie ; cas des condamnés de droit commun (p. 2721).

Art. 1er et 2 : adoption (p. 2721).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2722).

5. — Projet de loi modifiant l'ordonnance n° 62-825 du 21 juillet 1962 relative à certaines dispositions concernant la nationalité française, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1966 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2144** ; rapport le 24 novembre 1966 par M. Krieg, **n° 2178**. Adoption le 29 novembre 1966. — Projet de loi **n° 593**.

Transmis au Sénat le 1er décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 66 (année 1966-1967)** ; rapport le 8 décembre 1966 par M. de Félice, **n° 89 (année 1966-1967)**. Adoption définitive le 9 décembre 1966. — Projet de loi **n° 28 (année 1966-1967)**.

Loi n° 66-945 du 20 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 21 décembre 1966 (p. 11171).

DISCUSSION [29 novembre 1966] (p. 5034). Entendu : M. Pierre-Charles Krieg, *Rapporteur.*

Les Accords d'Evian et la nationalité des anciens départements français d'Algérie ; le cas des personnes ayant le « statut civil de droit local » ; l'adoption par l'Etat algérien de la loi du 27 mars 1963 dite « Code de la nationalité algérienne », l'ordonnance du 21 juillet 1962 ; la distinction entre « Français de plein droit » et « Français sous condition de reconnaissance » ; l'opportunité des dispositions proposées, leur portée (p. 5034) ; les dérogations prévues par le projet (p. 5035) ; les enfants mineurs ; les deux procédures différentes prévues par le projet (*ibid.*).

Art 1er (*ibid.*) ; amendement présenté par M. Krieg, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa) ; la publicité à donner à ces mesures ; la proscription par le droit international conventionnel de la double nationalité (p. 5035) ; rejet de l'amendement (p 5036) ; adoption de l'article.

Art. 2 à 6 (*ibid.*) ; adoption ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5037).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux,* Krieg.

NATIONALITÉS.

— Pluralité de. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 34.

NATURALISÉS.

— Obligations militaires. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 15.

NAVIGATION AÉRIENNE.

— Personnels. — *Voy.* AÉRONAUTIQUE, 4.

NAVIGATION.

— Accidents occasionnés par la. — *Voy.* CODE PÉNAL, 17.

NAVIGATION DE PLAISANCE. — *Voy.* MARINE MARCHANDE, 6.

Voy. aussi : BUDGET 1963, 1 [Travaux publics et Transports (I)] ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 [Travaux publics et Transports (I). — Services du Premier Ministre (X)] ; BUDGET 1966, 1 [Services du Premier Ministre (X)] ; BUDGET 1967, 1 [Equipement (II). — Services du Premier Ministre (V)].

NAVIRES.

— Statut. — *Voy.* MARINE MARCHANDE, 9.

NAVIRES NUCLÉAIRES. — *Voy.* MARINE MARCHANDE, 5.

NAZISME.

— Victimes du. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 43.

NÉGOCIANTS EN GRAINS AGRÉÉS.

— Privilège de l'O. N. I. C. — *Voy.* AGRICULTURE, 11.

NÉGOCIATION KENNEDY. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 5 ; BUDGET 1965, 1 (Affaires étrangères) ; BUDGET 1967, 1 (Affaires étrangères. — Agriculture. — Industrie).

NICE.

— Centre hospitalier universitaire. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 68.

NIGER.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, 20.

— Convention fiscale. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 72.

NOIX DE GRENOBLE. — *Voy.* PRODUITS AGRICOLES, 3.

NOM.

— Francisation. — *Voy.* CODE CIVIL, 24, 26.

NOMS.

— Altérations et suppositions dans les produits fabriqués. — *Voy.* COMMERCE, 3.

NOMADES.

Proposition de loi tendant à l'amélioration des conditions de vie et de séjour des gitans et des tziganes nomades en France, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 par M. Odru et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2326.**

NON-SALARIÉS AGRICOLES.

— Assurances sociales. — *Voy.* CODE RURAL, 10.

NORD — PAS-DE-CALAIS.

— Région. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

NORVÈGE. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 41 et 63.

NOTAIRES. — *Voy.* OFFICIERS MINISTÉRIELS, 1.

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Voy. T. O. M., 1, 2, 7, 8 et 17 ; COMMISSIONS D'ENQUÊTE, 2 ; RAPPORTS D'INFORMATION, 55.

— Assemblée territoriale. — *Voy.* T. O. M., 17.

— Enseignement du second degré. — *Voy.* BUDGET 1966, 1 (T. O. M. — Education nationale).

— Emprunts. — *Voy.* BUDGET 1966, 2, après l'art. 33.

O

OBJECTEURS DE CONSCIENCE. — *Voy.* AMNISTIE 16, art. 5 ; ARMÉE, 10 (I. Dispositions générales) ; BUDGET 1963, 1 (Budgets militaires).

OBJETS ABANDONNÉS.

1. — Proposition de loi tendant à modifier la loi du 31 décembre 1903 relative à la vente des objets abandonnés chez les ouvriers et industriels, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Var et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 310.**

2. — Proposition de loi tendant à modifier la loi du 31 décembre 1903 relative à la vente des objets abandonnés chez les ouvriers et industriels, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 juillet 1963 par MM. Fagot et Marquand-Gairard (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 444.**

OBJETS MIS SOUS SCELLÉS. — *Voy.* ORGANISATION JUDICIAIRE, 8.

OBLIGATIONS. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 7, art. 237 et suivants et 401 et suivants.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES.

— Emission. — *Voy.* SOCIÉTÉS, art. 155 et suivants.

OCÉANOGRAPHIE. — *Voy.* RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 2.

ŒUFS EN COQUILLE. — *Voy.* DOUANES, 5, 20 et 27.

OFFICE DE RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE.

1. — Proposition de loi tendant à modifier et à compléter l'ordonnance n° 59-273 du 4 février 1959 relative à la radiodiffusion-télévision française, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1962 par M. Fréville (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 41.**

2. — Proposition de loi portant statut de la radio-télévision française, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Fernand Grenier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 258.**

3. — Projet de loi portant statut de l'Office de radiodiffusion-télévision française, présenté à l'Assemblée Nationale le 23 avril 1964 par

M. Peyrefitte, Ministre de l'Information (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 853** ; rapport le 15 mai 1964 par M. Ribadeau Dumas, **n° 898** ; avis le 20 mai 1964 par M. Nungesser au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, **n° 902** ; avis le 26 mai 1964 par M. Zimmermann au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, **n° 907**. Adoption avec modification en première lecture le 28 mai 1964 (p. 1509). — Projet de loi **n° 192**.

Transmis au Sénat le 2 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 204 (année 1963-1964)** ; rapport le 9 juin 1964 par M. Hubert Durand, **n° 228 (année 1963-1964)** ; avis le 11 juin 1964 par M. Edouard Bonnefous au nom de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, **n° 256 (année 1963-1964)**. Adoption avec modification en première lecture le 12 juin 1964. — Projet de loi **n° 99 (année 1963-1964)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 12 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 970** ; rapport le 17 juin 1964 par M. Ribadeau Dumas pour l'Assemblée Nationale au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 984**. Adoption avec modification des conclusions de la Commission mixte paritaire le 18 juin 1964 (p. 2036). — Proposition de loi **n° 227**.

Rapport le 18 juin 1964 par M. Jean-Louis Vigier pour le Sénat au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 270 (année 1963-1964)**. Rejet des conclusions de la Commission mixte paritaire le 18 juin 1964. — Proposition de loi **n° 119 (année 1963-1964)**.

Rapport le 23 juin 1964 par M. Ribadeau Dumas), **n° 1005**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 23 juin 1964 (p. 2096). — Proposition de loi **n° 231**.

Transmis au Sénat le 23 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 285 (année 1963-1964)** ; rapport le 23 juin 1964 par M. Hubert Durand, **n° 286 (année 1963-1964)**. Rejet en deuxième lecture le 23 juin 1964. — Proposition de loi **n° 125 (année 1963-1964)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1018** ; rapport le 24 juin 1964 par M. Ribadeau Dumas, **n° 1019**. Adoption définitive en troisième lecture le 25 juin 1964 (p. 2185). — Proposition de loi **n° 240**. O.R.T.F.

Loi n° 64-621 du 27 juin 1964, publiée au *J. O.* du 28 juin 1964 (p. 5636, 5637).

DISCUSSION [26 mai 1964] (p. 1376) ; [27 mai 1964] (p. 1408 et 1432) ; [28 mai 1964] (p. 1456 et 1488). Entendus : MM. Peyrefitte, *Ministre de l'Information ;* Ribadeau Dumas, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles;* Duvillard, Zimmermann, *Rapporteur pour avis de la Commission des lois constitutionnelles ;* Nungesser, *Rapporteur pour avis de la Commission des finances ;* Max-Petit, Fréville, Vivien, Achille-Fould, Maurice Faure, Neuwirth, Nungesser, Sabatier, Grenier, Ribadeau Dumas, Beauguitte, Marette, *Ministre des Postes et Télécommunications ;* Escande, Billotte, Fréville, Ribadeau Dumas, Max-Petit, Vallon, Mainguy, Bertrand Denis, Flornoy, Herman, Grenier, Peyrefitte, *Ministre de l'Information;* Escande, Chandernagor, Fréville, Maurice Faure.

L'importance prise par la télévision avec le développement des techniques (p. 1379, 1384, 1408, 1422, 1432, 1436, 1457) ; l'instrument de propagande et d'éducation que constitue la radiodiffusion télévision française (p. 1448, 1440) ; la propagande marxiste à la T.V. (p. 1440) ; la répartition des postes de télévision (p. 1436) ; la perte d'audition constatée au profit des postes périphériques de radiodiffusion (p. 1376, 1451) ; le double aspect de la télévision (entreprise d'information et entreprise de spectacle) (p. 1381, 1424, 1436).

Le régime actuellement en vigueur résultant de l'ordonnance du 4 février 1959 et des décrets de 1960 (p. 1376, 1380, 1420) ; la transformation de la R.T.F. en un établissement public (p. 1376, 1383) ; le fonctionnement du conseil de surveillance et du conseil supérieur de la R.T.F. (p. 1379, 1424) ; la tutelle exercée par le Ministre de l'Information (p. 1380) ; le contrôle financier *a priori* des dépenses, ses inconvénients p. 1377, 1385, 1437) ; les vices de structure de la R.T.F. (p. 1376, 1384, 1408, 1413) ; l'archaïsme de son administration (p. 1408, 1425) ; les changements féquents de Ministre de l'Information et de directeur général de la R.T.F. (p. 1416) ; la fonctionnarisation de l'établissement (p. 1377, 1380, 1414) ; le problème des effectifs (p. 1384, 1414, 1425) ; l'opération « Vérité » menée à

O.R.T.F.

la demande du rapporteur spécial de la Commission des finances (p. 1384, 1418) ; les inconvénients de la règle de priorité de réembauchage (p. 1314) ; la répartition critiquable des effectifs (p. 1384) ; les heures supplémentaires (p. 1414, 1441) ; le gaspillage (p. 1376, 1416) ; les abus dénoncés par la Cour des comptes (p. 1376, 1380, 1413 1418) ; la politisation du personnel (p. 1377, 1408, 1425) ; la « sédimentation » politique déposée par les Gouvernements successifs (p. 1384, 1409) ; les coteries et les clans (p. 1377, 1414) ; la spécialisation et le cloisonnement administratif excessifs (p. 1384, 1385, 1408, 1413) ; la dictature des réalisateurs (p. 1377, 1385, 1440) ; le coût élevé des réalisations (p. 1441) ; l'action des syndicats (p. 1413) ; la prolifération des contrôles paritaires (p. 1380, 1384, 1413, 1414) ; la fréquence des grèves (p. 1376) ; l'absence d'autorité et la dilution des responsabilités (p. 1377, 1380) ; la nécessité d'une réforme administrative (p. 1383, 1413) ; son exécution par la voie réglementaire (p. 1414) ; le dévouement et la capacité du personnel (p. 1384, 1408, 1412, 1422) ; le « miracle » quotidien de la télévision française (p. 1383, 1384) ; la suppression nécessaire des contrats de longue durée (p. 1381, 1413) ; l'établissement urgent d'un organigramme (p. 1481) ; les tentatives de réforme faites récemment (p. 1356, 1425) ; portant sur les actualités télévisées et les programmes de radiodiffusion ; la décentralisation des émissions de radiodiffusion et de télévision ; la création de journaux télévisés régionaux ; l'institution à la TV d'un programme minimum en cas de grève (p. 1376, 1377) ; leur inefficacité (p. 1425, 1426) ; le sort des journalistes de la R.T.F. depuis la réforme d'octobre 1963 ; le retard apporté aux intégrations (p. 1426) ; la nécessité reconnue unanimement d'un statut (p. 1383, 1408, 1415) ; la répartition des compétences dans ce domaine entre les pouvoirs législatif et réglementaire (p. 1381, 1437, 1456) ; la décision du Conseil constitutionnel publiée à ce sujet (p. 1433, 1456) ; le renvoi souhaitable du texte en discussion au Conseil constitutionnel après son adoption (p. 1337) ; les nombreux projets et propositions de loi déposés depuis vingt ans tendant à donner un statut à la R.T.F. (p. 1377, 1382, 1384, 1408, 1419, 1424, 1457) ; les déclarations du Président Poincaré et le projet Léon Blum (p. 1377) ; la carence des Ministres socialistes (p. 1457) ; les dispositions peu libérales du projet Defferre-Guy Mollet (p. 1421, 1458) ; la lettre rectificative qui aurait été déposée par M. Soulié, Secrétaire d'Etat à l'information (p. 1458, 1459) ; le manque de libéralisme des Gouvernements socialistes vis-à-vis du général de Gaulle entre 1951 et 1956 (p. 1461, 1462) ; la suspension de M. Sallebert à Londres sous le Gouvernement de Guy Mollet (p. 1411) ; les déclarations de MM. Gazier et Jaquet tendant à justifier l'autorité du Gouvernement en matière de radiodiffusion et télévision (p. 1410, 1411, 1420) ; leur refus de participer au colloque sur l'information organisé par le Grand Orient de France au cas où le Ministre de l'Information y assisterait (p. 1411) ; l'hommage devant être rendu à Pierre Brossolette (p. 1410) ; la responsabilité de l'Etat en matière d'information (p. 1415) ; l'utilisation exclusive de la R.T.F. par la Ve République à son profit (p. 1415) ; le silence du journal parlé sur l'inauguration de la canalisation de la Moselle (p. 1416) ; l'interdiction faite à M. Paul Reynaud de présenter à l'émission « Lectures pour tous » son livre ; la politique étrangère du gaullisme (p. 1416) ; le silence de la télévision sur les résultats du premier tour de l'élection partielle de Longwy (p. 1420) ; la partialité des journaux régionaux (p. 1420) ; les raisons pour lesquelles l'interview de M. Khrouchtchev concernant la bataille de Stalingrad n'a pas été diffusée (p. 1378) ; la façon dont on peut rédiger un journal télévisé objectif (p. 1412, 1438) ; les dispositions de la proposition de loi et du rapport déposés sous la précédente législature par M. Diligent (p. 1433, 1463) ; l'approbation donnée par cet ancien parlementaire au statut proposé ; les différents systèmes possibles en matière de radio-télévision (p. 1380, 1382) ; les législations étrangères en la matière (p. 1432) ; la législation britannique et le fonctionnement de la B.B.C. (p. 1382) ; son indépendance limitée vis-à-vis du pouvoir (p. 1382, 1428, 1433, 1459) ; la nomination des organes de gestion et d'administration par l'exécutif (p. 1382, 1383, 1433) ; le statut de la R.A.I. (Radiodiffusion italienne) (p. 1383, 1417, 1457) ; le régime belge (p. 1417, 1432, 1433) ; le statut de la radiodiffusion et télévision en République fédérale allemande (p. 1382, 1418, 1429) ; le système américain : celui d'une entreprise privée capitaliste fonctionnant grâce aux recettes publicitaires (p. 1380) ; la liberté d'expression en Amérique (p. 1428) ; la dépendance de la télévision américaine de nombreux intérêts (*ibid.*) ; la nécessité de dissocier le Gouvernement de la radiodiffusion et d'assurer l'objectivité de l'information (p. 1377, 1380, 1411, 1412) ; le

temps de parole imparti à l'opposition (p. 1415, 1462) ; notamment à M. Maurice Faure (p. 1415, 1461) ; la fixation du temps de parole accordé aux partis politiques par le gouvernement Guy Mollet (p. 1411) ; la transmission des débats parlementaires (p. 1461, 1462) ; le peu de temps de parole accordé à la majorité (p. 1412).

Les dispositions du projet (p. 1379, 1380, connaissance de son autonomie (p. 1377, 1436) ; la libéralisation de la R.T.F. (p. 1377, 1378, 1380, 1408, 1438, 1460) ; la reconnaissance de son autonomie (p. 1377, 1378) ; l'affirmation de son caractère de service public (p. 1378, 1382) ; l'institution d'un contrôle *a posteriori* (p. 1378, 1437) ; le maintien du contrôle *a priori* pour certaines opérations (p. 1437) ; la substitution de la tutelle du Ministre de l'Information à son contrôle hiérarchique (p. 1378, 1436) ; la transformation de la R.T.F. en O.R.T.F. (p. 1378) ; le rattachement éventuel de la R.T.F. au Ministre des Postes et Télécommunications (p. 1422, 1423) ; l'institution d'un conseil d'administration, sa composition, son fonctionnement (p. 1378, 1381, 1412, 1417, 1420, 1426, 1460) ; la représentation des auditeurs et téléspectateurs (p. 1377, 1420) ; celle des mouvements de jeunesse (p. 1439) ; la présence en son sein de hautes personnalités au service de l'Etat reconnues pour leur compétence (p. 1417) ; l'impossibilité d'une représentation parlementaire (p. 1379) ; les modalités de désignation du directeur et des directeurs adjoints (p. 1379, 1417) ; leurs attributions (p. 1379) ; la nomination souhaitable du directeur pour cinq ans (p. 1485) ; l'élection du président du conseil d'administration (p. 1379) ; la dualité de direction qu'entraînerait l'adoption du projet (p. 1420, 1436, 1439) ; les conditions dans lesquelles sera assurée l'objectivité de l'information ; le droit de communiquer avec le pays reconnu au Gouvernement (p. 1421, 1438) ; la disparition de la presse d'opinion (p. 1438) ; les problèmes financiers de la R.T.F. (p. 1427, 1436, 1437) ; ses ressources (p. 1436, 1437) ; le recours éventuel à l'emprunt (p. 1385, 1437) ; ou à la publicité (p. 1427, 1434, 1435) ; la publicité compensée (p. 1435) ; le maintien nécessaire du contrôle du Parlement sur les sources de financement (p. 1381) ; les insuffisances du projet (p. 1418) ; le maintien de la tutelle de l'Etat, notamment en ce qui concerne la désignation des membres du conseil d'administration et du directeur général (p. 1417, 1418, 1420, 1426) ; la légitimité de cette prééminence de l'Etat (p. 1418) ; le rôle de l'Etat dans une nation moderne (p. 1418) ; le contreprojet déposé par les membres du groupe du centre démocratique et du rassemblement démocratique (p. 1417, 1418) ; la proposition de loi communiste tendant à donner un statut à la R.T.F. (p. 1421) ; la collaboration télévision-cinéma (p. 1423) ; les émissions sur ondes courtes à destination de l'étranger (p. 1434) ; les conséquences du développement de la deuxième chaîne et les perspectives de la télévision en couleurs (p. 1437) ; la « moralisation » souhaitable des spectacles (p. 1439) ; la nécessité d'effectuer des sondages périodiques de l'opinion publique (p. 1437). O.R.T.F.

Art. 1er : *Nature de l'Office de radiodiffusion-télévision française* (p. 1463) ; la nature d'établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial reconnue à l'O.R.T.F. (p. 1463) ; la concurrence risquant d'être faite à la télévision française par des télévisions étrangères (p. 1463, 1464) ; les dangers du conformisme des collaborateurs de la R.T.F. ; l'existence en Angleterre d'une chaîne indépendante commerciale ; la nécessité, dans un proche avenir, de rompre avec le monopole et d'organiser la concurrence (p. 1464) ; amendement de MM. Fréville, Maurice Faure et des membres du groupe du rassemblement démocratique et du centre démocratique tendant à préciser que la R.T.F. est un établissement public national (p. 1464) ; le caractère spécifique de l'établissement public constitué par l'O.R.T.F. (p. 1464) ; rejet de l'amendement (p. 1465) ; amendement de MM. Escande, Boutard et les membres du groupe socialiste tendant à substituer aux mots « établissement public de l'Etat », les mots « établissement national » (p. 1465) ; la confusion établie entre l'Etat et la Nation (p. 1465) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de MM. Escande, Boutard et les membres du groupe socialiste (référence à l'article 5 du décret 59-277 du 5 février 1959 (p. 1465) ; la nécessité de faire référence à l'article 5 du décret susvisé pour maintenir le contrôle parlementaire (p. 1465) ; rejet de l'amendement (p. 1466) ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission, tendant à préciser que l'O.R.T.F. assure le service public de la radiodiffusion et télévision en vue de satisfaire les besoins d'information, de culture et de loisirs du public (p. 1466) ; sous-amendement de MM. Escande et Boutard tendant à ajouter les besoins d'enseignement (*ibid.*) ; l'inclusion de la notion

O.R.T.F.

d'enseignement dans celle de culture (*ibid.*), rejet du sous-amendement (*ibid.*) ; sous-amendement de M. Beauguitte tendant à assurer le respect des autres modes d'expression de la pensée, de la culture et de l'information (p. 1466) ; la nécessité, pour l'O.R.T.F., de coopérer avec les autres modes de diffusion de la pensée, notamment avec le cinéma (p. 1466) ; le rôle du Ministre de l'Information en matière de contrôle du film (p. 1466) ; retrait du sous-amendement (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; amendement de M. Nungesser, au nom de la Commission, et de M. de Tinguy (retour au sigle R.T.F.) (p. 1466) ; les dépenses importantes entraînées par le changement de sigle (p. 1466, 1467) ; les conséquences de ce changement pour la diffusion d'émissions à l'étranger (p. 1466, 1467) ; l'intérêt psychologique présenté par le changement de sigle ; l'importance attachée par le Gouvernement à la notion d'Office et à l'indépendance qu'elle représente (p. 1467) ; le précédent de la transformation de la S.O.R.A.F.O.M. (organisme chargé de la coopération radiophonique avec les pays d'outre-mer) en O.C.O.R.A. (Office de coopération radiophonique) ; la suspicion pesant sur la R.T.F. et son statut (p. 1467) ; l'intention du Gouvernement de limiter les dépenses entraînées par le changement d'appellation (p. 1467) ; adoption de l'amendement de la Commission (*ibid.*); adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 1er : amendement de MM. Fernand Grenier, Hostier et les membres du groupe communiste tendant à insérer un article nouveau relatif à la notion de monopole détenu par l'Office en matière de radiodiffusion et télévision (p. 1467, 1468) ; rejet au scrutin (p. 1468) ; liste des votants (p. 1477).

Art. 2 : *Administration de l'O.R.T.F., tutelle du Ministre chargé de l'Information* (p. 1468); amendement de MM. Escande, Boutard et les membres du groupe socialiste tendant à remplacer la tutelle par le contrôle (p. 1468) ; le caractère vague de la notion de contrôle (*ibid.*) ; retrait de l'amendement socialiste (p. 1468) ; amendement de MM. Maurice Faure, Fréville et des membres du groupe du centre démocratique et du groupe du rassemblement démocratique (rattachement de l'O.R.T.F. au Ministre des Postes et Télécommunications) (p. 1468) ; les avantages de la dévolution de la tutelle de l'O.R.T.F. à un Ministre technique ; l'existence d'un système de ce genre en Angleterre, aux Pays-Bas et en Italie (p. 1469) ; les inconvénients d'une tutelle du Ministre des Postes et Télécommunications, notamment en raison des avantages accordés au personnel de la R.T.F. sur le plan des rémunérations (p. 1469) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Nungesser, au nom de la Commission des finances, et de M. Duhamel, relatif aux modalités de l'exercice de la tutelle du Ministre de l'Information (p. 1469) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 *Composition du conseil d'administration* (p. 1469, 1470) ; amendement de MM. Escande, Boutard et des membres du groupe socialiste tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 1470) ; amendement de MM. Fréville, Faure et des membres du groupe du centre démocratique et du groupe du rassemblement démocratique ayant le même objet (p. 1470) ; amendement analogue de MM. Fernand Grenier, Hostier et des membres du groupe communiste (*ibid.*) ; la forme gouvernementale donnée au conseil d'administration par le projet (p. 1470) ; la nécessité de donner au conseil d'administration la forme pluripartite en y introduisant des représentants du Parlement et en élargissant l'éventail de sa composition à toutes les activités de la vie française (p. 1470, 1471) ; les dispositions de l'amendement de MM. Faure et Fréville (p. 1471) ; la personnalité des représentants de l'Etat ; les modalités de fonctionnement et de vote au sein du conseil d'administration (p. 1471) ; la représentation du personnel (p. 1471) ; la jurisprudence concernant la position de l'Etat dans les établissements publics (p. 1471, 1472) ; l'innovation que constitue la composition paritaire proposée dans le projet (p. 1471, 1472) ; la composition tripartite du conseil d'administration prévu dans le projet socialiste (p. 1472) ; la nécessité d'assurer l'indépendance du conseil d'administration (*ibid.*) ; rejet au scrutin de l'amendement de MM. Escande, Boutard et des membres du groupe socialiste (p. 1472) ; liste des votants (p. 1478) ; rejet au scrutin de l'amendement de MM. Fréville et Maurice Faure (p. 1473) ; liste des votants (p. 1480) ; rejet au scrutin de l'amendement de MM. Grenier, Hostier et des membres du groupe communiste (p. 1473) ; liste des votants (p. 1481) ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission (représentation au sein du conseil d'administration des associations familiales et des professions du spectacle) (p. 1473) ; sous-amendement de Mme Launay (représentation des associations de jeunes et d'associations féminines (p.

1473) ; la nécessité de ne pas multiplier le nombre des représentants des différentes associations au sein du conseil d'administration ; la désignation, pour faire partie du conseil d'administration, de personnalités hautement connues pour leur souci des valeurs familiales (p. 1473) ; la représentation des associations familiales et des intérêts féminins et de la jeunesse au sein des comités de programme de la radio et de la télévision dont la réorganisation aura lieu après la mise en place de l'Office (p. 1473) ; retrait du sous-amendement de Mme Launay (*ibid.*) ; rejet de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; amendement de MM. Hoguet et Thorailler (représentation des fabricants et revendeurs des appareils récepteurs de radio et de télévision (p. 1474) ; les intérêts matériels et financiers que représentent ces fabricants et revendeurs (p. 1474) ; retrait de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Icart et des membres du groupe des républicains indépendants (désignation comme représentants de l'Etat d'un conseiller d'Etat et d'un conseiller à la Cour de cassation) (p. 1474) ; la non-application du principe de révocabilité *ad nutum* à ces deux magistrats (p. 1474) ; adoption au scrutin de l'amendement de M. Icart (p. 1474) ; liste des votants (p. 1482) ; amendement de MM. Doize, Tourné et des membres du groupe communiste (élection par le personnel des membres du conseil d'administration représentant ledit personnel) (p. 1474) ; le caractère réglementaire des dispositions figurant dans l'amendement (p. 1475) ; le rôle du Conseil d'Etat pour juger la représentativité des membres du personnel (p. 1475); les modalités de désignation des représentants du personnel (p. 1475, 1476) ; le règlement de cette question par décret après consultation du Conseil d'Etat (p. 1476) ; le rôle des syndicats (p. 1476) ; leur représentativité (*ibid.*) ; rejet de l'amendement de MM. Doize et Tourné (p. 1476) ; amendement de MM. Cance et Grenier (élection des membres du personnel de l'Office (p. 1476) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de MM. Hostier, Grenier et des membres du groupe communiste (élection des représentants des auditeurs et des téléspectateurs) (p. 1476) ; rejet au scrutin (p. 1477) ; liste des votants (p. 1484).

Art. 4 : *Attributions du conseil d'administration* (p. 1488) ; amendement de MM. Bertrand Denis, Van Haecke et Boscary-Monservin (contrôle par le conseil d'administration de la moralité des programmes) (p. 1488); amendement analogue présenté par MM. Mainguy et Delong (*ibid.*) ; la nécessité de réserver dans les programmes une place suffisante à la pensée (p. 1488) ; l'influence de la T.V. (p. 1488) ; l'augmentation de la délinquance juvénile ; le respect nécessaire de la langue française (p. 1489) ; les possibilités d'utilisation de la télévision pour l'enseignement civique (*ibid.*); retrait de l'amendement de M. Bertrand Denis (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de MM. Mainguy et Delong (*ibid.*) ; amendement de M. Schmittlein (priorité aux émissions consacrées à la culture française et la projection de films français (p. 1489) ; préjudice causé à la culture française par la projection de films étrangers (p. 1489) ; le caractère réglementaire de l'amendement (*ibid.*) ; retrait de l'amendement (p. 1490) ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission, et de M. Escande (le conseil d'administration garantit la liberté d'expression des différentes tendances de la culture et de l'opinion) (p. 1490) ; amendement du Gouvernement précisant que le conseil d'administration vérifie que les principales tendances de pensée peuvent être exprimées par l'intermédiaire de l'Office (p. 1490) ; l'objectivité de la radiodiffusion-télévision ; la nécessité de garantir la liberté d'expression ; le rôle du conseil d'administration dans ce domaine (p. 1490) ; le maintien de la pluralité des tendances de la culture et de l'opinion (*ibid.*) ; rejet de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; amendement de MM. Escande, Boutard et des membres du groupe socialiste (interdiction de la publicité commerciale) (p. 1490) ; la compétence du Parlement pour décider de l'introduction de la publicité commerciale sur les écrans de télévision; la concurrence risquant d'être faite à la presse (*ibid.*) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (*ibid.*).

O.R.T.F.

Après l'art. 4 : amendement de MM. Escande, Boutard et des membres du groupe socialiste, tendant à insérer un article nouveau (*Création d'un comité de contrôle des émissions*) (p. 1491) ; amendement analogue de MM. Fréville, Maurice Faure et des membres du groupe du rassemblement démocratique et du centre démocratique (p. 1491) ; amendement analogue de MM. Grenier et Musmeaux (*ibid.*); l'utilité de la présence auprès du conseil d'administration, d'un organisme technique juridiquement bien constitué (p. 1491, 1492) ; l'impartialité de cet organisme (p. 1492) ; la diminution de l'autorité du conseil d'administration qu'entraî-

O.R.T.F.

nerait la création proposée (p. 1492) ; les avantages d'une concentration des pouvoirs au sein d'un conseil d'administration unique ayant des fonctions bien déterminées (p. 1492) ; l'expérience peu concluante du conseil supérieur d'objectivité existant à l'agence France-Presse (p. 1492) ; la dualité risquant de se produire entre le conseil et le comité dont la création est proposée (p. 1492, 1493) ; rejet au scrutin du texte commun des amendements (p. 1493) ; liste des votants (p. 1535) ; amendement de MM. Tourné et Nilès tendant à insérer un nouvel article (création de conseils consultatifs) (p. 1493) ; la tâche difficile du futur conseil d'administration ; l'utilité de la création de conseils consultatifs pour l'étude de questions déterminées ; le remaniement envisagé des comités de programmes existant dans l'actuelle R.T.F. (p. 1493) ; l'arbitraire de certaines dispositions (p. 1493, 1494) ; rejet de l'amendement (*ibid.*).

Art. 5 : *Droit pour le Gouvernement de s'exprimer à tout moment et de faire diffuser ou téléviser toute déclaration ou communication qu'il juge nécessaire* (p. 1494) ; les fonctions du Ministre de l'Information ; les conséquences de l'autonomie donnée à l'O.R.T.F. ; la modicité des crédits accordés au Gouvernement pour ses relations publiques (p. 1494) ; la nécessité d'une nouvelle politique d'information (p. 1495) ; amendement de MM. Maurice Faure, Fréville et des membres du groupe du rassemblement démocratique et du centre démocratique (accès aux ondes des formations politiques) (p. 1495) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de MM. Maurice Faure, Fréville et des membres du groupe du rassemblement démocratique et du centre démocratique, tendant à assurer la faculté d'expression des différentes tendances de l'opinion (p. 1495) ; amendement de MM. Chandernagor, Escande, Boutard et des membres du groupe socialiste (droits égaux de réponse de l'opposition) (p. 1495) ; amendement analogue de MM. Dupuy et Tourné (*ibid.*) ; le droit de réponse de l'opposition en Angleterre (p. 1495, 1496) ; la limitation apportée par les dispositions de l'article aux droits que possède actuellement le Gouvernement (p. 1496) ; la garantie apportée par l'amendement du Gouvernement adopté à l'article quant au respect des principales tendances de pensée (p. 1495) ; le rôle du conseil d'administration pour juger de l'objectivité (p. 1496) ; rejet au scrutin de l'amendement de MM. Chandernagor, Escande, Boutard et des membres du groupe socialiste (p. 1496) ; liste des votants (p. 1537) ; rejet de l'amendement de MM. Dupuy et Tourné (p. 1496) ; rejet au scrutin de l'amendement de MM. Faure et Fréville (*ibid.*) ; liste des votants (p. 1539) ; amendement de M. Nungesser, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy (diffusion ou télévision des débats parlementaires sous l'autorité du bureau de chacune des Assemblées) (p. 1496) ; la nécessité de mettre des bornes aux retransmissions des débats parlementaires ; les incidents regrettables auxquels ont donné parfois lieu ces retransmissions ; la compétence du Parlement pour décider de cette question ; le pouvoir de décision du Président et des questeurs en la matière (p. 1497) ; l'impossibilité de placer les techniciens de la R.T.F. sous l'autorité du Bureau de l'Assemblée ; le remplacement souhaitable du mot « autorité » par le mot « contrôle » dans l'amendement de la Commission des finances (p. 1498) ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*) ; adoption de l'article 5 ainsi complété (*ibid.*).

Art. 6 : *Nomination du directeur général et des directeurs généraux adjoints* (p. 1498) ; le rôle des directeurs généraux adjoints (p. 1498) ; amendement de MM. Maurice Faure, Fréville et des membres du groupe du rassemblement démocratique et du centre démocratique (désignation du directeur général par le conseil d'administration pour une période de trois ans renouvelable) (p. 1499) ; amendement de MM. Hostier et Grenier (nomination du président directeur général par le conseil d'administration pour une durée de quatre ans renouvelable) (*ibid.*) ; amendement de MM. Escande, Boutard et des membres du groupe socialiste (nomination du président directeur général par décret pris en Conseil des Ministres, sur proposition du conseil d'administration) (p. 1499) ; la précarité de la situation faite au directeur général par les dispositions de l'article ; la nécessité de le nommer pour une certaine durée (p. 1499) ; la dualité risquant de s'établir entre le conseil d'administration et le directeur général ; les conflits éventuels entre le directeur général et les directeurs adjoints (p. 1499) ; la nécessité d'instituer une unité de direction (*ibid.*) ; les fonctions différentes du président du conseil d'administration et du directeur général ; la nomination traditionnelle des directeurs généraux des entreprises publiques par le Gouvernement (p. 1500) ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Maurice Faure et de ses collè-

gues (p. 1501) ; liste des votants (p. 1540) ; rejet de l'amendement de MM. Hostier et Grenier (p. 1501) ; rejet de l'amendement de MM. Escande, Boutard et des membres du groupe socialiste (*ibid.*) ; amendement de M. Nungesser (répartition des compétences entre les deux directeurs adjoints) (p. 1501) ; les problèmes particuliers se posant à la radiodiffusion d'une part et à la télévision d'autre part ; le caractère réglementaire de l'amendement (p. 1501) ; la nécessité d'un organigramme (*ibid.*) ; retrait de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 6 (*ibid.*).

Après l'art. 6 : amendement de MM. Doize et Grenier (création pour les programmes régionaux d'un comité consultatif) (p. 1501) ; le développement de la régionalisation de la R.T.F. (p. 1501) ; rejet de l'amendement (*ibid.*).

Art. 7 : *Contrôle économique et financier de l'Etat* (p. 1501) ; la nécessité de mettre au point la comptabilité analytique destinée à rendre efficace le contrôle *a posteriori* se substituant désormais au contrôle préalable (p. 1501, 1502) ; l'importance capitale de la notion de prix de revient (p. 1502) ; retrait de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Après l'art. 7 : amendement de M. Nungesser, au nom de la Commission des finances (création d'un comité parlementaire de surveillance) (p. 1502) ; sous-amendement de MM. Escande et Boutard (représentation des groupes politiques de l'Assemblée proportionnellement à leur composition) (p. 1502) ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission (représentation parlementaire auprès du Ministre chargé de l'Information) (p. 1502) ; sous-amendement de MM. Escande, Boutard et des membres du groupe socialiste ayant le même objet que l'amendement précédent (p. 1502) ; le rétablissement souhaitable du contrôle parlementaire sur l'O.R.T.F. ; la nécessité d'une réunion trimestrielle du comité parlementaire de surveillance (p. 1502, 1503) ; la représentation des groupes politiques (p. 1503) ; la forme à donner à cette représentation parlementaire (p. 1503) ; l'irrégularité de l'expression « comité » (*ibid.*) ; le rapporteur de la Commission se rallie à l'amendement de la Commission des affaires culturelles en y ajoutant l'obligation, pour le Ministre chargé de l'Information, de réunir trimestriellement la représentation du Parlement (p. 1503) ; rejet du sous-amendement de MM. Escande et Boutard (*ibid.*) ; adoption de l'amendement modifié de la Commission des finances (*ibid.*) ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission, tendant à insérer un nouvel article (contrôle du Parlement sur la perception de la redevance et sur la création de nouvelles ressources de financement) (p. 1503) ; la reprise dans la dernière partie de l'amendement d'un amendement adopté en 1960 ; la constitutionnalité douteuse de cette disposition (p. 1503) ; la nécessité de ne pas discuter de la publicité commerciale à la sauvette (p. 1503); adoption des deux premiers alinéas de l'amendement (p. 1504) ; rejet du troisième alinéa de l'amendement (p. 1504). O.R.T.F.

Art. 8 : *Fixation des modatités d'application par des décrets en Conseil d'Etat* (p. 1504) ; amendement de MM. Escande et Boutard tendant à ajouter la référence à l'article 5 du projet (p. 1504) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Nungesser, au nom de la Commission des finances, tendant à ajouter l'article 7 du projet dans la liste de ceux dont un décret en Conseil d'Etat fixera les modalités d'application (p. 1504) ; amendement analogue de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, et de M. Mitterrand (*ibid.*) ; adoption aux voix du texte commun des deux amendements (*ibid.*) ; adoption de l'article 8 ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'art. 8 : amendement de MM. Musmeaux et Nilès relatif au statut du personnel (p. 1504) ; la nécessité de faire régir le personnel par une convention collective et d'instituer un comité d'entreprise ; le caractère de service public de la radiodiffusion-télévision ; le recours actuellement en instance au Conseil d'Etat relatif à la non-existence d'un comité d'entreprise à la R.T.F. ; la compétence et le dévouement du personnel de la R.T.F. (p. 1504) ; rejet de l'amendement (*ibid.*).

Art. 9 : *Abrogation des dispositions contraires à la loi* (p. 1504) ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 1504) ; adoption (p. 1505).

Article additionnel de M. Nungesser, au nom de la Commission des finances, et de M. Vivien (ouverture d'un nouveau délai pour l'exercice du droit d'option des personnels fonctionnaires) (p. 1505) ; la nécessité de permettre aux fonctionnaires ayant opté pour leur qualité, au lendemain de l'ordonnance du 4 février 1959, de revenir sur leur décision (p. 1505) ; la nécessité de revoir les situations individuelles des agents classés dans les lettres M.N.O. « cadres supérieurs de

O.R.T.F. l'administration » ; les dépenses nouvelles qu'entraînerait l'adoption de l'amendement de la Commission des finances ; la mise à la retraite anticipée d'un certain nombre de fonctionnaires de la R.T.F. (p. 1505) ; la possibilité d'examiner à nouveau la question à l'occasion de la discussion de la loi de finances pour 1965 (p. 1505) ; retrait de l'amendement (*ibid.*).

Arlicle additionnel présenté par M. Ribadeau-Dumas, au nom de la Commission (codification de l'ensemble des textes législatifs et réglementaires concernant l'O.R.T.F. dans un délai d'nn an (p. 1505) ; amendement de M. Nungesser (codification dans un délai de trois mois) (p. 1505) ; l'intention du Gouvernement de poursuivre et d'achever la codification commencée ; l'inopportunité d'nne disposition de ce genre dans la loi (p. 1506) ; retrait de l'amendement (*ibid.*).

A la demande du Gouvernement, il est procédé à une nouvelle délibération des articles premier, 3 et 5 du projet (p. 1506) ; en application de l'article 44, troisième alinéa, de la Constitution, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur les articles premier, 3 et 5 respectivement modifiés, en deuxième délibération, par les amendements n°s 1, 2 et 3 du Gouvernement et par l'amendement n° 4 de la Commission, ainsi que sur l'ensemble du projet de loi (p. 1506).

Art. 1er : *Définition de l'Office de radiodiffusion-télévision française* (p. 1506) ; amendement du Gouvernement (suppression du sigle R.T.F.) (p. 1506) ; l'intention du Gouvernement de limiter les dépenses entraînées par le changement de sigle ; son engagement de ne modifier les inscriptions figurant sur le fronton des édifices de la radio et télévision nationales qu'au fur et à mesure des besoins (p. 1506) ; le vote sur l'amendement et sur l'article est réservé (*ibid.*).

Art. 3 : *Composition du conseil d'administration* (p. 1506) ; amendement du Gouvernement tendant à revenir à son texte initial (p. 1507) ; le fait que les représentants représentent l'Etat au sens le plus noble du terme et l'Etat dans son ensemble ; l'engagement pris par le Gouvernement de nommer au sein du conseil d'administration un conseiller d'Etat et un conseiller à la Cour de cassation (p. 1507) ; le vote sur l'amendement et sur l'article est réservé (*ibid*).

Art. 5 : *Droit pour le Gouvernement de faire diffuser ou téléviser par l'O.R.T.F. toute déclaration ou communication qu'il juge nécessaire* (p. 1507) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer la faculté d'expression des différentes tendances de l'opinion (p 1507) ; les garanties données dans le projet quant à l'objectivité et à la pluralité des points de vue ; la procédure critiquable utilisée par le Gouvernement ; l'utilisation abusive de la seconde délibération et du vote bloqué (p. 1507) ; le vote sur l'amendement est réservé (*ibid.*) ; amendement de forme présenté par la Commission (*ibid.*) ; le vote sur l'amendement et sur l'article est réservé (*ibid*).

Explications de vote (p. 1507, 1508); l'utilisation abusive de la procédure du vote bloqué ; l'insuffisance des garanties d'objectivité données par le projet ; la position du groupe socialiste ; le refus du Gouvernement d'amender le projet ; la véhémence manifestée par le Gouvernement à l'égard de l'opposition et du personnel de la R.T.F. (p. 1508) ; l'altitude du directeur général en ce qui concerne les propositions faites par la Commission des programmes ; le silence du journal télévisé sur l'élection de Lonwgy (p. 1508) ; la position du groupe communiste (p. 1508); la représentation du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation au sein du conseil d'administration de la R.T.F. (p. 1508, 1509) ; la position du groupe des républicains indépendants (p. 1509) ; adoption au scrutin par un seul vote des articles 1, 3 et 5 respectivement modifiés, en dernière délibération, par les amendements n°s 1, 2 et 3 du Gouvernement et par l'amendement n° 4 de la Commission, ainsi que l'ensemble du projet de loi (p. 1509) ; liste des votants (p. 1541).

Orateurs : MM. Abelin, Beauguitte, Bettencourt, Cance, Chandernagor, Bertrand Denis, Doize, Dupuy, Escande, Maurice Faure, Flornoy, Fréville, Grenier, Guillon, *Président de la Commission des affaires culturelles ;* Icart, Hostier, Mme Launay, MM. Laurin, Mainguy, Nungesser, *Rapporteur pour avis de la Commission des finances ;* Peretti, Peyrefitte, *Ministre de l'Information ;* Poudevigne, Ribadeau-Dumas, *Rapporteur ;* Thorailler, de Tinguy, Tourné, Van Haecke, Vivien.

DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [18 juin 1964] (p. 2030). Entendus : MM. Ribadeau Dumas, *Rapporteur ;* Peyrefitte, *Ministre de l'Information ;* Duvillard, Fréville, Peyrefitte.

Le travail de conciliation accompli par la Commission mixte paritaire (p. 2030, 2032, 2033) ; la composition de cette Commission (p. 2033) ; les modification apportées par ses conclusions au projet initial du Gouvernement portant sur l'article premier (but de l'Office, transfert à l'O.R.T.F. des droits et obligations conférés à la R.T.F. par l'ordonnance de 1959) ; l'article 2 (approbation du budget conjointement par le Ministre de l'Information et le Ministre des Finances et des Affaires économiques) ; l'article 3 (désignation des membres du conseil d'administration) ; l'article 4 (expression des grands courants d'opinion, obligation de réponse de ces grands courants d'opinion à l'occasion des déclarations et communications du Gouvernement) ; l'article 6 (nomination du directeur général par décret après avis du conseil d'administration) ; l'article 6 *bis* (droit de réponse de toute personne mise en cause) (*ibid.*) ; l'article 7 *bis* (réunion de la représentation parlementaire à la demande de la majorité de ses membres) ; l'article 7 *ter* (autorisation de la perception de la redevance) (p. 2030, 2031, 2032) ; l'impossibilité pour le Gouvernement d'accepter certaines dispositions du rapport de la Commission mixte paritaire notamment celles relatives au droit de réponse des grands courants d'opinion, à la nomination du directeur général et à la convocation de la représentation parlementaire (p. 2032) ; l'effort de « libéralisation » accompli par le Gouvernement (p. 2032) ; le caractère spécifique de l'établissement public constitué par la R.T.F. (p. 2033).

Le Gouvernement demande à l'Assemblée, en application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution, de se prononcer par un seul vote, par scrutin, sur les amendements qu'il a déposés (p. 2034).

Texte de la Commission mixte paritaire (p. 2034).

Art. 3 (p. 2034) ; amendement du Gouvernement (nomination des membres du conseil d'administration représentant des catégories particulières) (p. 2034).

Art. 4 : amendement du Gouvernement (suppression du droit de réponse des grands courants d'opinion) (*ibid.*).

Art. 6 : amendement du Gouvernement (p. 2034) (suppression de l'avis du conseil d'administration pour la nomination du directeur général) (*ibid.*).

Art. 6 *bis* : amendement du Gouvernement tendant à sa suppression (p. 2034).

Art. 7 *bis* : amendement du Gouvernement tendant à supprimer la possibilité d'une réunion de la représentation parlementaire à la demande de la majorité de ses membres (*ibid.*). O.R.T.F.

Art. 7 *bis* : amendement du Gouvernement (suppression du second alinéa) (p. 2034).

Explications de vote (p. 2034) ; le refus du Gouvernement d'accepter l'essentiel des modifications qui lui sont proposées; l'utilisation regrettable de la procédure du vote bloqué (p. 2034, 2035) ; la suppression des dispositions relatives aux droits de l'opposition ; l'organisation de la représentation à la B.B.C. des différentes tendances politiques de l'opinion ; le maintien de l'autorité du Gouvernement sur l'O.R.T.F. par personne interposée ; le caractère antidémocratique du projet ; la position du groupe socialiste (p. 2035) ; l'impossibilité d'appliquer les dispositions relatives à la retransmission des débats parlementaires ; le maintien de la tutelle du Gouvernement sur le nouvel Office (p. 2035, 2036) ; le refus du Gouvernement d'améliorer le texte, notamment d'instituer le droit de réponse (p. 2036) ; la position du groupe communiste (p. 2036).

En application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur la totalité du texte en discussion modifié par les amendement 1 à 6 inclus du Gouvernement (p. 2036) ; adoption au scrutin de l'ensemble du texte de la Commission mixte paritaire modifié par les amendements n°s 1 à 6 déposés par le Gouvernement (p. 2036) ; liste des votants (p. 2036).

Orateurs : MM. Escande, Grenier.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [23 juin 1964] (p. 2091). Entendus : MM. Ribadeau Dumas, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Fréville, Peyrefitte, *Ministre de l'Information.*

Le texte du Sénat soumis à l'Assemblée (p. 2091) ; la reprise par la Commission des affaires culturelles, des dispositions adoptées en première lecture par l'Assemblée et amendées par la Commission mixte paritaire dans la mesure où le Gouvernement a accepté le texte transactionnel de cette Commission (p. 2091) ; le monopole de l'information détenu par l'O.R.T.F. (p. 2091, 2092) ; le problème du droit de réponse ; le dépôt souhaitable d'une proposition de loi spéciale relative à cette question (*ibid.*) ; le problème posé par la conservation des bandes magnétiques (p. 2091, 2092) ; les conceptions de l'acquisition de la propriété intellectuelle et de son

O.R.T.F. exploitation par la R.T.F. ; le scandale récent de l'émission « Thierry la Fronde » (p. 2092) ; l'introduction éventuelle de la publicité (p. 2092, 2093) ; l'équipement des stations françaises en ondes courtes (p. 2092) ; les modifications importantes acceptées par le Gouvernement (p. 2093).

Le Gouvernement demande, en application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution, de se prononcer par un seul vote sur les amendements n°s 1 à 9 inclus, modifiant le texte voté par le Sénat en première lecture et sur l'ensemble de ce texte ainsi modifié, à l'exclusion de tous autres amendements (p. 2093).

Art. 1er (p. 2093) ; amendement du Gouvernement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale (p. 2093) ; amendement analogue de M. Ribadeau Dumas au nom d la Commission (*ibid.*); réservé (*ibid.*).

Art. 2 : amendements du Gouvernement et de la Commission tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale (*ibid.*) ; réservé (*ibid.*).

Art. 3 : amendement du Gouvernement tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale (*ibid.*) ; amendement de M. Ribadeau Dumas, au nom de la Commission, tendant à reprendre le texte de la Commission mixte paritaire (p. 2093) ; réservé (p. 2094).

Art. 4 : amendements du Gouvernement et de la Commission tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale (*ibid.*) ; réservé (*ibid.*).

Art. 5 : amendements du Gouvernement et de la Commission tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article (p. 2094) ; réservé (*ibid.*).

Art. 6 : amendement du Gouvernement et de la Commission tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 2094) ; réservé (*ibid.*).

Art. 6 *bis* : amendements du Gouvernement et de la Commission tendant à la suppression de l'article (p. 2094) ; la suppression regrettable du droit de réponse introduit par le Sénat (p. 2094, 2095) ; l'application à la R.T.F. de la loi de 1881 sur la répression de la diffamation ; l'intention du Gouvernement d'assurer la conservation des enregistrements de bandes magnétiques afin que toute personne diffamée puisse prendre connaissance du texte la concernant (p. 2095) ; réservé (*ibid.*).

Art. 7 *bis* : amendements du Gouvernement et de la Commission tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 2095).

Art. 7 *ter* : amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 2095) ; amendement de la Commission ayant le même objet (p. 2095) ; réservé (*ibid.*) ; retrait de l'amendement du Gouvernement ; adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi, dans le texte du Sénat, modifié par les amendements 1 à 8 du Gouvernement et par l'amendement n° 18 de la Commission (p. 2096) ; liste des votants (p. 2112).

Orateurs : MM. Grenier, Peyrefitte, *Ministre de l'Information ;* Ribadeau Dumas, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN TROISIÈME ET DERNIÈRE LECTURE (p. 2184) [25 juin 1964]. Entendus : MM. Ribadeau Dumas, *Rapporteur ;* Peyrefitte, *Ministre de l'Information.*

L'obligation pour l'Assemblée Nationale de se prononcer en troisième lecture soit sur le texte de la Commission mixte paritaire, soit sur le dernier texte voté par l'Assemblée en application de l'article 45 de la Constitution et de l'article 115 du Règlement ; le désir de la Commission de voir reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture (p. 2184) ; texte voté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture (p. 2184, 2185) ; adoption au scrutin (p. 2185) ; liste des votants (p. 2205).

4. — Proposition de loi portant statut de la R. T. F., présentée à l'Assemblée Nationale le 13 mai 1964 par M. Abelin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 893.**

5. — Proposition de loi tendant à instituer un droit de réponse à l'O. R. T. F. et à assurer l'expression « des principales tendances de pensées » et des « grands courants d'opinion » par l'intermédiaire de l'O. R. T. F., présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1289.**

6. — Proposition de résolution tendant à instituer une Commission d'enquête parlementaire sur la gestion et le fonctionnement de l'Office de la radiodiffusion-télévision française, présentée à l'Assemblée Nationale le

30 avril 1965 par MM. Escande, Chandernagor, Cassagne et les membres du groupe socialiste (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1350**.

7. — Proposition de loi tendant à assurer l'objectivité de l'O. R. T. F., présentée à l'Assemblée Nationale le 22 décembre 1965 par M. Coste-Floret (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1713**.

Voy. aussi : BUDGET 1965, 1 (Services du Premier Ministre II) ; BUDGET 1966, 1 (Information. — Taxes parafiscales) et art. 24; BUDGET 1966, 2, art. 31 (Changements de domicile) ; BUDGET 1967, 1 (Services du Premier Ministre. — II. Information), COMMISSIONS D'ENQUÊTE, 1.

— Propagande électorale. — *Voy.* ELECTIONS, 26.

— Statut. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 1.

— Respect du statut. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 36.

OFFICE DES CHANGES. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 17 ; ORGANISMES FINANCIERS, 1.

OFFICES DE COMBATTANTS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 50.

OFFICE INTERNATIONAL DE LA VIGNE ET DU VIN. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 65.

OFFICIERS.

Voy. ARMÉE (I. Dispositions générales), 11, 13, 18, 20 et 21 ; ARMÉE (IV), 1.

Voy. BUDGET 1967, 1 (Budgets militaires) et seconde délibération, art. 23.

— appartenant au service des recettes de munitions). — *Voy.* BUDGET 1966, 1, après l'art. 59.

— à spécialisation technique atomique. — *Voy.* BUDGET 1965, 1, art. 70.

— de l'armée de mer. — *Voy.* ARMÉE (III), 4.

— de l'armée de terre. — *Voy.* ARMÉE (IV), 1.

— Emploi d' — dans les services du Ministère de l'Education nationale. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 20.

— Réduction des effectifs. — *Voy.* ARMÉE (II. Dispositions générales), 20, 21, 22 et 56 ; BUDGET 1964, 1 (Budgets militaires).

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DE L'ARMEMENT. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 28.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 37.

OFFICIERS DE RÉSERVE. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 18.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.

— Solde de réserve. — *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE, 15, art. L 50 (p. 3024).

OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE. — *Voy.* POLICE, 1 ; PROCÉDURE PÉNALE, 3.

OFFICIERS MINISTÉRIELS.

1. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 5 de la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat, modifié par le décret n° 64-27 du 9 janvier 1964, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 mai 1964 par M. Prioux (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 882**.

2. — Projet de loi portant réforme des greffes des juridictions civiles et pénales, présenté à l'Assemblée Nationale le 21 mai 1965 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1383** ; rapport le 29 juin 1965 par M. Hoguet, **n° 1551**. — Adoption le 30 juin 1965 (p. 2791). — Projet de loi **n° 412**.

Transmis au Sénat le 30 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 307 (année**

Officiers ministériels.

1964-1965) ; rapport le 26 octobre 1965 par M. Garet, **n° 23 (année 1965-1966)** ; avis le 26 octobre 1965 par M. Martin au nom de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, **n° 24 (année 1965-1966)**. Adoption avec modification en première lecture le 28 octobre 1965. — Projet de loi **n° 6 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1646** ; rapport le 4 novembre 1965 par M. Hoguet, **n° 1650**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 10 novembre 1965 (p. 4598). — Projet de loi **n° 429**.

Transmis au Sénat le 10 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 44 (année 1965-1966)** ; rapport le 14 novembre 1965 par M. Pierre Garet, **n° 57 (année 1965-1966)**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 16 novembre 1965. — Projet de loi **n° 15 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 16 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration), **n° 1671** ; rapport le 18 novembre 1965 par M. Hoguet au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1682**. Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 18 novembre 1965 (p. 4760). — Projet de loi **n° 444**.

Transmis au Sénat ; rapport le 18 novembre 1965 par M. Jozeau-Marigné au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 70 (année 1965-1966)**. Adoption définitive le 18 novembre 1965. — Projet de loi **n° 21 (année 1965-1966)**.

Loi n° 65-1002 du 30 novembre 1965, publiée au *J.O.* du 2 décembre 1965 (p. 10660).

DISCUSSION [30 juin 1965] (p. 2774, 2781). Entendus : MM. Hoguet, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Sabatier, *Rapporteur pour avis de la Commission des finances ;* Julien, Krieg, Delachenal, Bustin, Antoine Caille, Meunier, Denian, Zimmermann, Chandernagor, Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Montalat.

L'historique de la profession de greffier (p. 2774, 2778) ; la nationalisation de la profession (p. 2775) ; la fixation des modalités de l'expropriation (p. 2775, 2780) ; l'intégration dans la fonction publique (p. 2775) ; le problème des retraites (*ibid.*) ; les services rendus par la profession (*ibid.*) ; la révision nécessaire du fonctionnement des greffes (p. 2776, 2777, 2778) ; l'illogisme et l'anachronisme de la situation actuelle (p. 2776, 2777) ; le coût budgétaire de la réforme (p. 2776) ; les projets concernant les autres auxiliaires de justice (*ibid.*) ; le personnel des greffes (p. 2777, 2778, 2779) ; la nécessité d'un statut pour les fonctionnaires du Ministère de la Justice (p. 2777) ; les crédits nécessaires pour la modernisation (p. 2777, 2778, 2279) ; les garanties d'indépendance (p. 2777, 2778) ; l'importance du rôle du greffier (p. 2778) ; la précarité du sort de certains titulaires de greffes à faible rendement (p. 2778, 2779) ; le maintien des tribunaux d'instance (p. 2780) ; le problème du recrutement et des rémunérations des futurs greffiers (p. 2777, 2780, 2781) ; la situation des greffiers d'Alsace-Lorraine (p. 2780).

Art. 1er : *Le service des greffes* (p. 2781) ; observations du Garde des Sceaux sur : les deux types d'organisation de greffes en France (p. 2781) ; l'adaptation des greffes aux conditions de la justice moderne (p. 2781) ; les difficultés rencontrées par certains greffiers pour le fonctionnement de leur greffe (p. 2782) ; la situation des autres officiers ministériels ; le caractère libéral de toute évolution éventuelle de leur statut (p. 2782) ; les inconvénients du statut actuel des greffiers (p. 2782) ; la rémunération des greffiers en chef titularisés (*ibid.*) ; le régime des retraites ; la situation des greffiers alsaciens-lorrains (p. 2783) ; le maintien des greffes des tribunaux d'instance (p. 2783) ; amendement de M. Garcin tendant à insérer un nouvel alinéa après le premier alinéa (inamovibilité des fonctionnaires responsables du service des greffes) (p. 2783) ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 2 : *Perte du droit de présenter un successeur et indemnisation* (p. 2783) ; deux amendements soumis à discussion commune : le premier, présenté par le Gouvernement tendant à remplacer le troisième alinéa par huit alinéas nouveaux ; quatre sous-amendements à cet amendement ; le premier, présenté par M. Sabatier, au nom de la Commission des finances (nouvelle rédaction de la deuxième phrase du premier alinéa de l'amendement) (p. 2783) ; le deuxième, présenté par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du quatrième alinéa du texte de l'amende-

ment) (p. 2784) ; le troisième, présenté par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer au mot : « espèces », le mot : « numéraire » ; le quatrième, présenté par M. Sabatier, au nom de la Commission des finances, tendant à supprimer les mots « et cinq » ; le deuxième amendement, présenté par M. Sabatier, au nom de la Commission des finances, tendant à compléter le troisième alinéa par une nouvelle phrase (calcul des indemnités dues par l'Etat) ; retrait de l'amendement de M. Sabatier, repris par MM. Duhamel et Ebrard (p. 2786) ; adoption du premier sous-amendement de la Commission des finances ; sous-amendement de M. Laurin tendant à compléter le troisième alinéa de l'amendement du Gouvernement par une nouvelle phrase ; retrait ; adoption des deux sous-amendements de la Commission des lois et du deuxième sous-amendement de la Commission des finances (p. 2787) ; adoption de l'amendement du Gouvernement, ainsi modifié ; l'amendement de la Commission des finances, repris par MM. Duhamel et Ebrard n'a plus d'objet ; amendement d'harmonisation présenté par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois ; adoption ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par Meunier (nouvelle rédaction de la dernière phrase du dernier alinéa) ; le deuxième, par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant, dans la deuxième phrase du quatrième alinéa, à remplacer les mots : « à compter de cette date », par les mots : « dans les conditions ci-dessus » ; rejet de l'amendement de M. Meunier ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 2787).

Art. 3 : *Continuation de l'exercice de leurs fonctions par certains greffiers* (p. 2787) ; deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois ; le second, présenté par M. Sabatier, au nom de la Commission des finances, tendant à substituer dans la première phrase du premier alinéa, aux mots : « dix années », les mots : « quinze années » ; retrait de l'amendement de la Commission des lois ; amendement de MM. de Tinguy et Julien (nouvelle rédaction du début de la dernière phrase du premier alinéa) (p. 2788) ; rejet de l'amendement de M. de Tinguy et de l'amendement de la Commission des finances ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer, dans la deuxième phrase du premier alinéa, au chiffre « 70 », le chiffre « 75 » ; retrait ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel alinéa après le premier; sous-amendement rédactionnel du Gouvernement ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié (p. 2788) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois ; le deuxième, par le Gouvernement, tendant à compléter le deuxième alinéa par de nouvelles dispositions ; retrait de l'amendement de la Commission (p. 2789) ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; amendement d'harmonisation présenté par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, pour le troisième alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article, ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 3 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (possibilité d'intégration de greffiers dans les corps des fonctionnaires du Ministère de la Justice) ; deux sous-amendements présentés par M. Julien ; le premier, tendant à compléter le deuxième alinéa du texte proposé par un nouveau membre de phrase ; le deuxième tendant à compléter le troisième alinéa du texte proposé, par les mots suivants : «... ainsi que de la durée de leur service militaire » ; retrait des deux sous-amendements ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 2790) ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (modalités de coordination entre les régimes de retraites) ; adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (accès des greffiers à différentes fonctions) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à insérer, dans le texte proposé, après le mot : « fonctionnaires », les mots : « ou agent contractuel ou auxiliaire » ; adoption du sous-amendement et de l'amendement, ainsi modifié ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois ; le deuxième, par MM. Zuccarelli, Massot et Paul Coste-Floret tendant à insérer un nouvel article (greffiers de la France d'outre-mer) (p. 2791) ; retrait de l'amendement de la Commission des lois ; l'amendement de M. Zuccarelli n'a plus d'objet (p. 2791).

Art. 4 : *Modalités d'application, décrets en Conseil d'Etat* (p. 2791) ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des

Officiers ministériels.

lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 4 ; les amendements de MM. Massot, Lepeu et Roux, et de la Commission des finances deviennent sans objet (p. 2791).

Art. 5 : *Entrée en vigueur de la loi* (p. 2791) ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer cet article ; retrait ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par les mots suivants : «...sans que cette date puisse être postérieure au 1er janvier 1967 » ; le deuxième, par M. Krieg (*idem*) ; retrait de l'amendement de M. Krieg ; le Gouvernement oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement de la Commission ; l'article 40 est déclaré inopposable par la Commission des finances; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2791).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Bustin, Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Delachenal, Deniau, Duhamel, Guy Ebrard, Foyer, *Garde des Sceaux ;* Hoguet, *Rapporteur ;* Julien, Krieg, Laurin, Meunier, Rivain, Sabatier, *Rapporteur pour avis ;* de Tinguy.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [9 novembre 1965] (p. 4589). Entendu : M. Hoguet, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

La détermination des bases de calcul pour les indemnités ; le mode de paiement de ces indemnités ; la garantie à donner aux greffiers ; la question du rattachement des greffes provisoires subsistants ; les employés des greffes non fonctionnaires ; l'éventuellle taxe sur la plus-value ; la promulgation du décret sur le rajustement des tarifs ; la fixation à un niveau suffisant des indices du ou des nouveaux corps créés ; le problème des greffiers en chef mixtes ; la situation des greffiers en chef de la France d'outre-mer (p. 4589).

Art. 2 (p. 4590) ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le troisième alinéa de cet article à supprimer la dernière phrase (reportée après le quatrième alinéa) ; adoption de l'amendement ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois tendant à substituer, dans le quatrième alinéa, au mot : « déclarés », le mot : « retenus » ; adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, et M. Delachenal tendant à compléter le quatrième alinéa par une nouvelle phrase ; l'amendement est déclaré irrecevable en vertu de l'article 40 de la Constitution ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer, après le quatrième alinéa, deux nouveaux alinéas; vote par division à la demande de la Commission ; adoption du premier alinéa de l'amendement ; sous-amendement du Gouvernement tendant à supprimer à la fin du deuxième alinéa du nouveau texte proposé, les mots : « ainsi que les droits d'enregistrement perçus à l'occasion de ces opérations » ; adoption du sous-amendement, du deuxième alinéa de l'amendement, ainsi modifié, et de l'ensemble de l'amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant dans le cinquième alinéa à ajouter un « s » au mot « présidée » (présidence des commissions régionales par un magistrat du siège) ; adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant, au début du sixième alinéa, après les mots : « le greffier » à insérer les mots « s'il en exprime l'intention » ; adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la dernière phrase du huitième alinéa (perception par les greffiers de la totalité de leur indemnité en numéraire) ; rejet (p. 4592) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : amendement de M. Massot (délai d'option pour la fonctionnarisation porté de 10 à 15 ans) ; rejet au scrutin (p. 4593) ; liste des votants (p. 4609) ; amendement de M. Hoguet au nom de la Commission des lois, tendant à compléter la dernière phrase du premier alinéa (possibilité pour les greffiers âgés de plus de 70 ans d'opter pour la continuation de la gérance de leur greffe jusqu'au paiement de l'indemnité); adoption (p. 4593); amendement de M. de Tinguy tendant à compléter le premier alinéa de l'article (délais aux greffiers âgés) ; rejet ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le dernier alinéa (faculté de refuser le rattachement des greffes) ; rejet ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (p. 4593).

Art. 3 *bis* : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, et de M. de Grailly tendant à faire précéder le premier alinéa par les mots : « Sans préjudice de

l'application des dispositions réglementant l'accès de la magistrature » (p. 4594) ; adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, et M. de Grailly tendant, à la fin du premier alinéa, à supprimer le mot : « intégrés » ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le deuxième alinéa, adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du troisième alinéa) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; amendement rédactionnel présenté par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois ; adoption ; deux amendement et un sous-amendement soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Bustin ; le deuxième par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, et M. de Grailly ; sous-amendement présenté par le Gouvernement à l'amendement de la Commission des lois (conditions de reclassement des employés des greffiers titulaires de charge) ; rejet de l'amendement de M. Bustin (p. 4596) ; adoption du sous-amendement du Gouvernement ; adoption au scrutin de l'amendement de la Commission des lois ainsi modifié (p. 4596) ; liste des votants (p. 4610) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 4596).

Art. 4 *bis* : amendement de M. Laurin tendant à supprimer l'article (le problème de la taxe sur les plus-values de cession) ; adoption au scrutin de l'amendement (p. 4598) ; liste des votants (p. 4611) ; en conséquence, l'article 4 *bis* est supprimé (p. 4598).

Article additionnel : amendement du Gouvernement tendant à insérer un article additionnel (règlement de la taxe spéciale sur les plus-values de cession) ; sous-amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa du texte proposé) ; vote par division de l'amendement du Gouvernement à la demande de la Commission ; adoption du premier alinéa ; adoption du sous-amendement de la Commission (p. 4599) qui se substitue au second alinéa de l'amendement du Gouvernement ; adoption de l'amendement ainsi modifié.

Explications de vote : la situation de certains greffiers atteints par la maladie (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4599).

Orateurs : MM. Bustin, Chandernagor, Delachenal, Foyer, *Garde des Sceaux ;* Hoguet, *Rapporteur ;* de Grailly, Laurin, Massot, J.-P. Palewski, *Président de la Commission des finances ;* de Tinguy.

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [18 novembre 1965] (p. 4759) ; Entendus : MM. Hoguet, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire ;* Foyer, *Garde des Sceaux.*

Officiers ministériels.

L'article 3 *bis* restant en discussion ; les possibilités d'accès à la magistrature des greffiers titulaires de charge qui le solliciteraient ; le reclassement des employés des greffiers titulaires de charge (p. 4759).

Texte proposé par la Commission mixte paritaire (p. 4760).

Adoption de l'ensemble du projet de loi ainsi rédigé (*ibid.*).

3. — Projet de loi modifiant le statut des agents de change, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1966 par M. Michel Debré, Ministre de l'Economie et des Finances (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 2145** ; rapport le 22 novembre 1966 par M. Louis Vallon, **n° 2171.** — Adoption le 24 novembre 1966. — Projet de loi **n° 584.**

Transmis au Sénat le 26 novembre 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 52 (année 1966-1967)** ; rapport le 14 décembre 1966 par M. Pellenc, **n° 123 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 63 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1009 du 28 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1961 (p. 11622).

DISCUSSION [24 novembre 1966] (p. 4835). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances;* Charvet, Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* Pleven.

La relance du marché financier ; les bourses de province ; la dissolution des compagnies d'agents de change et des chambres syndicales existantes ; la création d'une seule compagnie nationale ; la responsabilité de la chambre nationale ; la répartition des charges d'agents de change en France ; les conventions relatives à la fusion des offices ; l'interdiction traditionnelle aux agents de change d'intervenir dans la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières (p. 4835) ; les sept bourses de province maintenues (p. 4837).

Intervention de M. Debré, Ministre de

l'Economie et des Finances (p. 4835 et 4836); le développement du rôle économique et financier des métropoles régionales ; l'encouragement à la diffusion des valeurs mobilières; l'orientation d'une partie de l'épargne vers les investissements ; les sociétés à caractère régional déterminé ; l'unicité de cotation des valeurs mobilières instituée en 1961 ; la cotation en province des valeurs mobilières des sociétés à implantation régionale ; la disparition progressive actuelle des bourses de province.

Art. 1er (p. 4837) : *Compagnie nationale des agents de change ;* adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Dissolution des compagnies et chambres syndicales existantes ;* amendement de M. Charret (dévolution du patrimoine des agents de change en province) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par une nouvelle phrase (respect des droits des agents de change dans les caisses communes des compagnies dissoutes); retrait de l'amendement de M. Charret ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article ainsi modifié (p. 4837).

Art. 3 : *Conventions entre agents de change* (*ibid.*) ; amendement de M. Charret tendant à compléter la première phrase par les mots suivants : « à une association en participation, à la constitution d'une coopérative ou une société de services » ; les inconvénients juridiques des formules proposées ; retrait de l'amendement (p. 4838) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 3 : amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Sanson tendant à insérer un nouvel article (avantages fiscaux aux agents de change qui fusionneront et cèderont leur pas-de-porte) ; le précédent du projet de loi relatif aux sociétés civiles professionnelles ; le refus de leur accorder les avantages en cause ; les cas particuliers de déspécialisation ; rejet de l'amendement (*ibid.*).

Art. 4 (p. 4839) : *Constitution de sociétés d'agents de change ;* adoption (*ibid.*).

Art. 5 : *Gestion de portefeuilles de valeurs mobilières par les agents de change ;* adoption (*ibid.*).

Art. 6 : *Cogérants* ; adoption (ibid.).

Art. 7 : *Garantie de la chambre syndicale nationale ;* adoption (p. 4839).

Art. 8 : *Garanties aux membres du personnel ;* amendement de M. Lamps tendant à compléter l'article par les mots : « ... et ne pourra notamment motiver aucun licenciement » ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 9 : *Décrets d'application ;* adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Charret, Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* Lamps, Sanson, Louis Vallon, *Rapporteur général.*

OFFICIERS TECHNICIENS.

— Création de cadres d'. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 36.

OFFICINES PHARMACEUTIQUES.

Gestion. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (II), 5.

OFFRES D'EMPLOI.

Voy. QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 128.
— Annonces anonymes. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 215.

OISEAUX.

— Protection. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 44.

OISEAUX RAPACES. — *Voy.* CHASSE, 6.

OPÉRATIONS DE BOURSE.

Voy. OFFICIERS MINISTÉRIELS, 2.
— Impôt. — *Voy.* IMPÔTS (II), 4, art. 47 *ter* (3e lecture).

OPTICIENS-LUNETIERS. — *Voy.* D. O. M., 7.

ORDONNANCES.

Voy. ALCOOLISME, 4, 5 et 7; CONSTITUTION, 7.
— pour l'application du Traité instituant la Communauté économique européenne. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 45.

ORDRE DE LA LIBÉRATION. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Budgets annexes).

ORDRE DU JOUR DES SÉANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

[12 décembre 1962] (p. 33).

Déclaration du Gouvernement sur sa politique générale, débat sur cette déclaration et vote sur l'approbation de cette déclaration.

[13 décembre 1962] (p. 59).

Inscription à la demande du Gouvernement : discussion générale de la loi de finances ; discussion du collectif ; une question orale sans débat. Ordre du jour complémentaire : nomination des 24 membres du Parlement européen ; nomination de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

[27 décembre 1962] (p. 198).

Inscription à la demande du Gouvernement des projets de loi tendant à la répression des crimes et délits contre la sûreté de l'Etat et fixant la composition et les règles de fonctionnement de la Cour de sûreté de l'Etat.

[3 janvier 1963] (p. 212).

Séances de la session extraordinaire jusqu'au mardi 8 janvier 1963. Inscription à la demande du Gouvernement : Cour de sûreté de l'Etat. Début de la discussion budgétaire. Nomination des juges titulaires et des juges suppléants à la Haute Cour de justice constitutionnelle.

[8 janvier 1963] (p. 329).

Suite de la discussion budgétaire (dépenses).

[16 janvier 1963] (p. 933).

Suite de la discussion budgétaire (dépenses). Accord de coopération monétaire avec les Républiques membres de l'Union monétaire ouest-africaine. Travaux d'équipement rural en matière d'hydraulique. Réforme de l'enregistrement. Adoption et légitimation adoptive.

[23 janvier 1963] (p. 1560).

Suite et fin de la discussion budgétaire. Accord monétaire avec les gouvernements ouest-africains. Travaux d'équipement rural. Réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière. Adoption et légitimation adoptive.

[7 février 1963] (p. 2076).

Protocole judiciaire signé le 28 août 1962 entre le Gouvernement de la République française et l'exécutif provisoire algérien. Règles de fonctionnement et procédure de la Cour de sûreté de l'Etat.

[14 février 1963] (p. 2172).

Cour de sûreté de l'Etat. Réforme de l'enregistrement. Loi de finances 1963.

[8 mai 1963] (p. 2794).

1° *Fixé par le Gouvernement :* projet de loi relatif à l'émission d'un emprunt ; débat sur la politique économique et financière ; droits de bandite (retour du Sénat) ; donations entre époux (retour du Sénat).

2° *Questions orales :* neuf questions orales sans débat et quatre questions orales avec débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* décision sur la demande de commission spéciale pour l'examen du projet sur les forêts ; nomination d'un membre de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe ; nomination des membres de la Haute Cour de Justice.

Entendus : MM. Fréville, Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Maurice Faure, le Président.

L'imprécision quant à l'organisation du travail législatif demandé par le Gouvernement ; la non inscription du projet de loi concernant la réforme du statut de la R.T.F. (p. 2794, 2795).

[14 mai 1963] (p. 2897).

1° *Fixé par le Gouvernement :* fin du débat sur la politique économique et financière ; droits de bandite ; donations entre époux ; convention de Varsovie sur l'aéronautique ; participation des employeurs à la construction ; assurance obligatoire pour les téléphériques ; éventuellement : droits réels sur les aéronefs, article 458 du Code de commerce.

2° *Questions orales :* neuf questions orales sans débat ; trois questions orales avec débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* nomination des membres de la Haute Cour de justice.

[22 mai 1963] (p. 3026).

1° *Fixé par le Gouvernement :* projet de loi de finances rectificative.

Ordre du jour des séances.

2° *Questions orales :* six questions orales sans débat ; trois questions orales avec débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* Election des membres de la Haute Cour de justice.

[29 mai 1963] (p. 3094).

1° *Fixé par le Gouvernement :* fin du projet de loi de finances rectificative ; contrôle du réemploi des démobilisés ; affiliation à la sécurité sociale de certains journalistes ; silicose professionnelle ; accidents de trajet ; convention frontalière franco-allemande ; rectification de droits de douane ; modification des Codes de justice militaire ; baux à ferme des hospices.

2° *Questions orales :* six questions orales sans débat ; cinq questions orales avec débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* nomination à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe ; nomination de la Haute Cour de justice.

[6 juin 1963] (p. 3192).

1° *Fixé par le Gouvernement :* convention frontalière franco-allemande ; affiliation à la sécurité sociale des journalistes à la pige; accidents de trajet ; droits de douane ; modification des Codes de justice militaire ; baux à ferme des hospices ; réserves de l'armée de mer ; Code de la nationalité dans les T.O.M. ; traité de coopération franco-allemande.

2° *Questions orales :* sept questions orales sans débat ; six questions orales avec débat ; suite du débat sur les questions orales de MM. Bayou et Coste-Floret.

3° *Ordre du jour complémentaire :* élection des vice-présidents de la Haute Cour de justice.

[13 juin 1963] (p. 3333).

1° *Fixé par le Gouvernement :* traité de coopération franco-allemande ; navette du projet de loi de finances rectificative pour 1963 ; règlement du budget 1959 ; règlement du budget 1960 ; convention France-Madagascar sur les doubles impositions ; convention France-Liban sur les doubles impositions ; débat sur les problèmes de l'Education nationale.

2° *Questions orales :* six questions orales sans débat ; suite du débat sur les questions orales avec débat concernant la situation de la viticulture.

3° *Ordre du jour complémentaire :* élection d'un juge suppléant de la Haute Cour de justice.

[19 juin 1963] (p. 3549).

1° *Fixé par le Gouvernement :* débat sur l'Education nationale ; Code de la nationalité dans les territoires d'outre-mer ; emploi des enfants dans les spectacles ; Code des douanes ; allocation d'éducation spécialisée ; statut des éducateurs physiques.

2° *Questions orales :* cinq questions orales sans débat ; suite de quatre questions orales avec débat et quatre questions orales avec débat.

[27 juin 1963] (p. 3748).

Fixé par le Gouvernement : allocation d'éducation spécialisée ; statut des éducateurs physiques ; Code des douanes ; problème de l'Education nationale (déclaration du Gouvernement, *suite*) ; accidents du travail agricole ; taxe sur certaines marchandises en provenance d'Italie ; domaine public maritime.

2° *Questions orales :* sept questions orales sans débat ; six questions orales avec débat.

[4 juillet 1963] (p. 3870).

1° *Fixé par le Gouvernement :* proposition sur les accidents du travail agricole ; ratification d'une convention sur l'esclavage ; taxe sur certaines marchandises en provenance d'Italie ; domaine public maritime; harmonisation des procédures fiscales ; projet sur les forêts ; statut de la magistrature ; donations entre époux ; plan de chasse.

2° *Questions orales :* six questions orales avec débat ; quatre questions orales sans débat.

[10 juillet 1963] (p. 4021).

1° *Fixé par le Gouvernement :* projet sur les forêts ; droits de douane d'importation ; statut de la magistrature ; code des P. et T. ; plan de chasse (deuxième lecture) ; donations entre époux ; exercice du droit de grève ; collectif.

2° *Questions orales :* onze questions orales sans débat.

[17 juillet 1963) (p. 4214).

1° *Fixé par le Gouvernement :* projet de loi de finances rectificative pour 1963 ; convention franco-malienne ; Code des douanes ; admission des étrangers en Côte des Somalis ; Code du travail dans les T.O.M. ; Assemblée territoriale de la Côte des Somalis ; servitude aéronautique dans

les T.O.M. ; droits réels sur les aéronefs ; vote par procuration ; tribunaux administratifs; proposition modifiant l'article 75 du Code civil ; substances explosives ; sécurité sociale des journalistes à la pige (deuxième lecture) ; convention franco-monégasque ; produits anti-parasitaires ; projet sur les forêts (deuxième lecture) ; tribunaux des forces armées en Algérie ; statut des sous-officiers de la gendarmerie ; changement d'armes des officiers ; service national ; éventuellement : droit de grève (deuxième lecture).

2° *Questions orales :* vingt questions orales sans débat ; une question orale avec débat.

[1er octobre 1963] (p. 4951).

1° *Fixé par le Gouvernement :* sociétés de construction d'immeubles d'habitation ; régime des eaux ; baux à ferme dans les départements d'outre-mer ; protection des animaux.

2° *Questions orales :* treize questions orales sans débat.

[10 octobre 1963] (p. 5120).

1° *Fixé par le Gouvernement :* baux à ferme dans les territoires d'outre-mer ; protection des animaux ; objecteurs de conscience ; pollution des eaux ; discussion générale de la première partie de la loi de finances.

2° *Questions orales :* vingt-quatre questions orales sans débat ; deux questions orales avec débat.

[16 octobre 1963] (p. 5199).

1° *Fixé par le Gouvernemenl :* suite du projet de loi sur la pollution des eaux ; commencement de la discussion générale sur la loi de finances ; prix de l'essence ordinaire ; budget des Postes et Télécommunications ; Marine marchande ; Santé publique ; Industrie ; Travail ; Aviation civile.

2° *Questions orales :* vingt-huit questions orales sans débat.

[23 octobre 1963] (p. 5410).

1° *Fixé par le Gouvernement :* fin de la première partie de la loi de finances ; Postes et Télécommunications ; Marine marchande ; articles de la deuxième partie non rattachés à un budget ; Santé publique ; Anciens combattants ; Tourisme ; Affaires Algériennes ; Coopération ; Affaires étrangères ; Industrie ; Travaux publics ; Premier Ministre ; Information ; Aviation civile ; Construction ; Légion d'honneur ; Justice ; Rapatriés.

2° *Questions orales :* treize questions orales sans débat.

[30 octobre 1963] (p. 6002).

1° *Fixé par le Gouvernement :* suite de la loi de finances pour 1964 (deuxième partie) ; Travaux publics ; Premier Ministre ; Information ; Aviation civile ; Construction ; Agriculture ; Travail ; Légion d'honneur ; Justice - Intérieur ; Education nationale ; Caisse d'épargne ; Monnaies et Médailles ; R.T.F. ; Budgets militaires ; Charges communes ; Services financiers ; Comptes spéciaux du Trésor ; Energie atomique ; D.O.M.; T.O.M. ; Imprimerie nationale ; Affaires culturelles et cinéma ; Aménagement du territoire ; Articles réservés.

2° *Questions orales :* 3 questions jointes sans débat.

[6 novembre 1963] (p. 6583).

1° *Fixé par le Gouvernement :* suite et fin de la loi de finances pour 1964 (deuxième partie) ; protection juridique des rapatriés ; prorogation des réquisitions de logements ; convention fiscale franco-espagnole ; protection maternelle et infantile ; domaine public maritime (deuxième lecture) ; régime des eaux.

2° *Questions orales :* 10 questions sans débat ; 3 questions avec débat.

[14 novembre 1963] (p. 7214).

1° *Fixé par le Gouvernement :* domaine public maritime (deuxième lecture) ; régime des eaux ; baux ruraux ; protection médicale du travail agricole (deuxième lecture) ; assurance accidents des non-salariés agricoles ; conventions judiciaires avec le Congo et le Sénégal; accord commercial franco-japonais; modalités du service militaire ; conventions spatiales européennes ; convention sur les recherches astronomiques.

2° *Questions orales :* 14 questions sans débat ; 4 questions avec débat.

[21 novembre 1963] (p. 7364).

1° *Fixé par le Gouvernement :* modalités du service militaire (texte de la Commission mixte paritaire) ; conventions spatiales européennes ; convention sur les recherches astronomiques ; aménagement du territoire ; fonds national de l'emploi.

2° *Questions orales :* 17 questions orales sans débat.

[27 novembre 1963] (p. 7485).

1° *Fixé par le Gouvernement :* fin du

Ordre du jour des séances.

débat sur l'aménagement du territoire ; fonds national de l'emploi ; admission d'officiers dans les services de l'Education nationale ; harmonisation des procédures fiscales ; conventions d'association au Marché commun : des Antilles néerlandaises, des Etats africains et malgache, de la Turquie ; accords et conventions avec le Togo ; Code des douanes (deuxième lecture) ; objecteurs de conscience (nouvelle lecture) ; loi sur le recrutement (art. 12 et 13) ; loi de finances (nouvelle lecture) ; collectif 1963.

2° *Questions orales :* 15 questions sans débat ; 4 questions avec débat.

[5 décembre 1963] (p. 7640).

1° *Fixé par le Gouvernement :* contentieux fiscal (deuxième lecture) ; officiers d'active ; loi de finances pour 1964 (texte de la Commission paritaire) ; code des douanes ; conseil du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ; construction d'immeubles d'habitation (deuxième lecture) ; modalités d'accomplissement du service militaire (dernière lecture) ; économie contractuelle en agriculture ; sécurité sociale dans les D.O.M. ; collectif (deuxième lecture).

2° *Questions orales :* 8 questions sans débat, 5 questions avec débat.

[12 décembre 1963] (p. 7844).

1° *Fixé par le Gouvernement :* prestations sociales dans les D.O.M. ; assurance vieillesse agricole dans les D.O.M. ; économie contractuelle en agriculture ; code des douanes (troisième lecture) ; statut de la Nouvelle-Calédonie (deuxième lecture) ; collectif deuxième lecture) ; officiers d'active (deuxième lecture) ; décrets douaniers ; modification du Règlement ; droits sur les aéronefs.

2° *Questions orales :* 17 questions sans débat, 1 question avec débat.

[19 décembre 1963] (p. 7988).

Fixé par le Gouvernement : modification du Règlement ; convention de Genève sur les aéronefs (deuxième lecture) ; droits réels sur les aéronefs (deuxième lecture) ; accidents du travail agricole (deuxième lecture) ; code des douanes (dernière lecture) ; navettes diverses ; clôture de la session.

[9 avril 1964] (p. 692).

1° *Fixé par le Gouvernement :* ratification de décrets douaniers ; art. 442, 577 et 458 du Code de commerce ; art. 775 du Code de procédure pénale ; créances privilégiées sur certains meubles ; prélèvements et taxes compensatoires dans la C.E.E. ; vaccination antipoliomyélitique : régime de garantie contre les calamités agricoles.

2° *Ordre du jour complémentaire :*

Election de deux jurés titulaires de la Haute Cour de justice (O. de 1944).

3° *Questions orales :* Quinze questions orales sans débat, trois questions orales avec débat.

[16 avril 1964] (p. 788).

1° *Fixé par le Gouvernement :* calamités agricoles ; déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère, suivie de débat.

2° *Questions orales :* six questions orales sans débat, sept questions orales avec débat.

[21 avril 1964] (p. 837).

1° *Fixé par le Gouvernement :* suite et fin du débat sur les calamités agricoles ; emploi de diverses prestations sociales ; prélèvements et taxes compensatoires de la Communauté économique européenne ; déclaration du Gouvernement, suivie de débat sur la politique étrangère.

2° *Questions orales :* trois questions orales avec débat.

[30 avril 1964] (p. 1040).

1° *Fixé par le Gouvernement* : ratification de droits de douane ; prélèvements dans la Communauté économique européenne ; convention franco-espagnole sur l'aménagement de la Garonne ; convention d'extradition France-Gabon ; services accomplis dans les F.F.L. ; services accomplis par les étrangers ; organisation du corps des officiers de l'armée de mer ; convention France-Belgique sur le service militaire ; protection des droits d'auteurs ; bon emploi des prestations sociales ; recrutement des fonctionnaires de la Sûreté nationale ; pêche dans les eaux territoriales ; double imposition entre la France et la Suède ; double imposition entre la France et la Grande-Bretagne ; droits des pêcheurs le long des cours d'eau du domaine public.

2° *Questions orales :* 23 questions orales sans débat, 6 questions orales avec débat.

[14 mai 1964] (p. 1199).

1° *Fixé par le Gouvernement :* passage des pêcheurs le long des cours d'eau; doubles impositions entre la France et la Suède ; doubles impositions entre la France et le Royaume-Uni ; ratification de droits de douane ; garantie aux garagistes pour la récupération des impôts et taxes sur les produits

pétroliers ; élection de certains conseillers municipaux.

2° *Questions orales :* 24 questions orales sans débat ; 1 question orale avec débat.

[21 mai 1964] (p. 1296).

1° *Fixé par le Gouvernement :* statut de la Radiodiffusion-télévision française.

2° *Questions orales :* 21 questions orales sans débat, 2 questions orales avec débat.

[27 mai 1964] (p. 1431).

1° *Fixé par le Gouvernement :* statut de la R.T.F. (fin) ; regroupement des actions non cotées ; ratification des décrets douaniers ; modification de l'article 2 du statut des fonctionnaires ; pension proportionnelle des administrateurs civils ; économie contractuelle (deuxième lecture) ; sociétés communales de chasse (projet adopté par le Sénat).

2° *Questions orales :* 16 questions orales sans débat, 1 question orale avec débat.

[4 juin 1964] (p. 1613).

1° *Fixé par le Gouvernement* : recrutement d'attachés d'administration ; économie contractuelle (deuxième lecture) ; sociétés communales de chasse ; certains personnels de la navigation aérienne ; protocoles concernant l'aviation civile internationale ; immatriculation des aéronefs ; réorganisation de la région parisienne.

2° *Questions orales :* 5 questions orales sans débat, 6 questions avec débat.

[10 juin 1964] (p. 1791).

1° *Fixé par le Gouvernement :* réorganisation de la région parisienne ; fonds d'action sociale en faveur des travailleurs étrangers ; vaccination antipoliomyélitique (deuxième lecture) ; profession d'orthophoniste ; code pénal dans les T.O.M. (art. 104 à 108) ; loi électorale municipale (deuxième lecture) ; sessions des conseils généraux ; immeubles affectés à l'hôtellerie ; offices de tourisme ; statut de l'O.R.T.F. (deuxième lecture) ; fonctionnaires du Maroc et de Tunisie ; application de certains traités internationaux.

2° *Questions orales :* 3 questions orales avec débat ; 6 questions orales sans débat.

[17 juin 1964] (p. 1970).

1° *Fixé par le Gouvernement :* loi électorale municipale ; immeubles affectés à l'hôtellerie ; offices de tourisme ; sessions des conseils généraux ; statut des fonctionnaires (art. 2) ; éventuellement Radiodiffusion-Télévision française ; fonctionnaires du Maroc et de Tunisie ; profession d'orthophoniste ; protection maternelle et infantile ; art dentaire ; accord sur le service militaire entre la France et le Danemark ; statut des officiers de l'armée de l'air ; système contractuel en agriculture ; calamités agricoles (deuxième lecture) ; accord franco-suisse concernant le barrage d'Emosson ; doubles impositions France-Israël ; convention relative au centre d'études agronomiques méditerranéennes ; convention franco-espagnole au sujet de la pêche dans la Bidassoa ; accord consulaire France-Sénégal ; baux commerciaux ; bail à construction ; lutte contre les moustiques ; locaux d'habitation insalubres ; réorganisation de la région parisienne (deuxième lecture) ; tutelle.

Ordre du jour des séances.

2° *Questions orales :* 6 questions orales sans débat, 8 questions orales avec débat.

[2 octobre 1964] (p. 2897).

1° *Fixé par le Gouvernement :* modification du Code des pensions ; modification de l'article 134 du Règlement (questions orales) ; lutte contre les moustiques ; répartition et pollution des eaux ; interdiction de vente du gibier en voie de disparition ; première partie de la loi de finances.

2° *Questions orales :* 9 questions avec débat.

[14 octobre 1964] (p. 3196).

1° *Fixé par le Gouvernement :* loi de finances et budgets 1965.

2° *Questions orales :* 5 questions orales avec débat (crise de l'industrie automobile), 3 questions orales sans débat.

[21 octobre 1964] (p. 3526).

1° *Fixé par le Gouvernement :* suite de l'examen du budget des dépenses : P.T.T. ; Caisse d'épargne ; Coopération ; D.O.M.-T.O.M. ; Imprimerie nationale ; Aviation civile ; Marine marchande ; budgets militaires ; Comptes spéciaux ; Parafiscalité ; Intérieur ; Rapatriés ; Education nationale ; Industrie ; Légion d'honneur ; Ordre de la Libération ; Justice.

2° *Par ta Conférence des Présidents :* Débat éventuel sur une motion de censure le mardi 27 octobre.

3° *Questions orales :* 3 questions sans débat, 1 question avec débat.

[28 octobre 1964] (p. 4025).

1° *Fixé par te Gouvernement :* suite du budget des dépenses : Intérieur ; Rapatriés ; Education nationale (suite) ; Industrie ; Justice ; Légion d'honneur et Ordre de la Libération ; Monnaies et Médailles ; Affaires étrangères ; Information et O.R.T.F. ; Construction ; Travaux publics ; Agriculture ;

Ordre du jour des séances.

Budgets militaires ; Algérie ; Affaires culturelles ; Santé publique.

2° *Questions orales :* Une question avec débat, 2 questions sans débat.

[4 novembre 1964] (p. 4568).

1° *Fixé par le Gouvernement :* suite et fin de la discussion budgétaire. A partir du 12 novembre : traités internationaux ; proposition de loi sur les bidonvilles ; lutte contre les moustiques ; bail à construction (deuxième lecture) ; intégration des sous-préfets d'Algérie ; géographes des Affaires étrangères ; conseil supérieur de l'Education nationale ; assurance maladie des artistes ; tutelle (deuxième lecture) ; baux commerciaux (deuxième lecture) ; marques de fabrique ; Code pénal (art. 335-4) ; conseil général de la Seine ; interdiction du doping.

2° *Questions orales :* 4 questions sans débat, 6 questions avec débat.

[19 novembre 1964] (p. 5484).

1° *Fixé par le Gouvernement :* mandat des conseillers généraux de la Seine ; personnel communal ; tutelle et émancipation (deuxième lecture) ; baux commerciaux (deuxième lecture) ; art. 335-4 du Code pénal (adopté par le Sénat) ; options du Ve Plan ; loi programme militaire ; loi de finances (deuxième lecture).

2° *Questions orales :* 4 questions avec débat, 15 questions sans débat.

[24 novembre 1964] (p. 5554).

1° *Fixé par le Gouvernement :* options du Ve Plan ; loi-programme militaire ; loi de finances (deuxième lecture).

2° *Questions orales :* 20 questions sans débat.

3° *Ordre du jour complémenlaire :* admission sur titres dans le corps des officiers d'administration de l'armement ; constitution d'une commission spéciale pour l'examen de propositions concernant l'assurance automobile.

[2 décembre 1964] (p 5787).

1° *Fixé par le Gouvernement :* décision sur la constitution d'une commission spéciale (assurance automobile) ; éventuellement : loi de finances (nouvelle lecture) ; collectif ; Code des pensions (deuxième lecture) ; baux commerciaux ; droits sociaux des rapatriés ; affiliation des avocats d'Algérie à la caisse du barreau français ; éventuellement : régime des eaux (deuxième lecture) ; pollution des eaux de mer ; ratification de conventions internationales ; éventuellement : bail à construction (troisième lecture) ; marques de fabrique.

2° *Queslions orales :* 3 questions avec débat, 8 questions sans débat.

[9 décembre 1964] (p. 5990).

1° *Fixé par le Gouvernement :* suite du « collectif » ; pollution des eaux de mer ; ratification de conventions internationales ; marques de fabrique et de commerce (adoptée par le Sénat) ; conseil supérieur de l'Education nationale (deuxième lecture) ; sous-préfets d'Algérie (deuxième lecture ; interdiction des stimulants sportifs ; droits de douane d'importation ; loi de programme militaire (nouvelle lecture) ; prescription des crimes de guerre ; art. premier du Code de la route.

2° *Questions orales :* 4 questions avec débat, 5 questions sans débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* nomination de 24 membres du Parlement européen. Entendus : MM. Louis Dupont, René Pleven, le Président.

[17 décembre 1964] (p. 6168).

1° *Fixé par le Gouvernement :* amnistie ; collectif (nouvelle lecture) ; baux commerciaux (troisième lecture) ; conseil supérieur de l'Education nationale.

2° *Questions orales :* 4 questions avec débat, 5 questions sans débat.

[8 avril 1965] (p. 657).

1° *Fixé par le Gouvernement :* ports maritimes autonomes ; statut général des fonctionnaires : code des postes et télécommunications ; projet sur la copropriété.

2° *Questions orales :* 8 questions orales sans débat, 2 questions avec débat.

[22 avril 1965] (p. 844).

1° *Fixé par le Gouvernement :* statut de la copropriété ; statut général des fonctionnaires ; reclassement des travailleurs handicapés ; extension aux D.O.M. des dispositions relatives à la profession de masseur-kinésithérapeute, de pédicure et d'opticien-lunetier ; modification de l'article 23 du Code pénal ; éventuellement : baux commerciaux (conclusions de la Commission mixte paritaire) ; acquisition d'habitations à loyer modéré à usage locatif par les locataires.

2° *Questions orales :* 7 questions orales avec débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* nomination d'un représentant de la France au Parlement européen.

[29 avril 1965] (p. 972).

1° *Fixé par le Gouvernement :* baux commerciaux (conclusions de la Commission mixte paritaire) ; acquisition des H.L.M. ; marché de la viande ; fusion de l'intendance métropolitaine et de l'intendance des troupes de marine ; officiers d'administration du service de santé ; création d'un corps de pharmaciens-chimistes ; éventuellement : navette baux commerciaux ; contrôleurs du travail et de la main-d'œuvre ; modification de l'article premier du Code de la route (deuxième lecture).

2° *Questions orales :* 7 questions orales sans débat, 9 questions orales avec débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* nomination d'un membre de la commission supérieure des sites.

[5 mai 1965] (p. 1138).

1° *Fixé par le Gouvernement :* marché de la viande (suite) ; fusion de l'intendance métropolitaine et de l'intendance des troupes de marine ; officiers d'administration du service de santé ; pharmaciens-chimistes ; contrôleurs du travail et de la main-d'œuvre ; article L 1 du Code de la route (deuxième lecture) ; imposition des entreprises ; infractions en matière de sociétés d'investissement ; infractions à la législation économique.

2° *Questions orales :* 13 questions orales sans débat, 3 questions orales avec débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* demande de création d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif à l'accomplissement du service national.

[13 mai 1965] (p. 1318).

1° *Fixé par le Gouvernement :* imposition des entreprises (fin) ; infractions à la réglementation des sociétés d'investissement ; déclaration du Gouvernement en matière d'Education nationale ; contrôle sanitaire aux frontières ; marques de fabrique ; réglementation des stimulants sportifs ; infractions à la législation économique.

2° *Questions orales :* 10 questions orales sans débat, 7 questions orales avec débat.

[19 mai 1965] (p. 1432).

1° *Fixé par le Gouvernement :* Education nationale (fin) ; contrôle sanitaire aux frontières ; marques de fabrique ; transport de produits chimiques par canalisations ; stimulants sportifs ; service national.

2° *Questions orales :* 3 questions orales sans débat, 6 questions orales avec débat.

[26 mai 1965] (p. 1602, 1603).

1° *Fixé par le Gouvernement :* sociétés commerciales ; plan d'équipement sportif ; procédure d'expropriation pour la préparation des Jeux Olympiques.

Ordre du jour des séances.

2° *Questions orales :* 5 questions orales sans débat, 1 question orale avec débat.

[2 juin 1965] (p. 1729, 1730).

1° *Fixé par le Gouvernement :* équipement sportif (suite et fin) ; ports autonomes (deuxième lecture) ; éventuellement : imposition des entreprises (deuxième lecture) ; huit projets portant ratification d'accords internationaux ; sociétés commerciales (suite et fin) ; statut des fonctionnaires (deuxième lecture) ; infractions à la législation économique ; Code des douanes.

2° *Questions orales :* 14 questions orales sans débat, 2 questions orales avec débat.

[10 juin 1965] (p .1954).

1° *Fixé par le Gouvernement :* statut des fonctionnaires ; amendements à la Charte de l'O.N.U. ; accord de coopération avec le Cambodge ; convention France-Madagascar ; convention France-Mauritanie ; coopération avec le Tchad ; infractions à la législation économique ; Code des douanes ; éventuellement : sociétés commerciales (suite) ; parts de fondateurs ; monuments historiques dans les D.O.M. ; épargne-logement ; zones d'aménagement différé ; copropriété (deuxième lecture ; ventes d'H.L.M. (deuxième lecture) ; francisation des noms ; création d'un conseil général à Saint-Pierre-et-Miquelon ; classements domaniaux ; juridictions pour enfants ; enfance délinquante ; aménagement du littoral Languedoc-Roussillon ; procédure d'expropriation ; fusion des conseils européens et débats de politique étrangère ; marché de la viande (deuxième lecture).

2° *Questions orales :* 3 questions orales jointes avec débat (district de Paris).

[16 juin 1965] (p. 2183).

1° *Fixé par le Gouvernement :* fusion des conseils européens (suite et fin) ; classements domaniaux ; juridictions pour enfants ; enfance délinquante ; aménagement du littoral Languedoc-Roussillon ; service national (commission mixte paritaire) ; marché de la viande (deuxième lecture) ; Code de justice militaire ; professeurs de l'enseignement maritime ; extension de la loi sur le recrutement ; élèves de l'Ecole polytechnique ; procédure d'expropriation ; canalisations des produits chimiques ; taxes sur le chiffre d'affaires ; régimes matrimoniaux ; navettes diverses.

2° *Questions orales :* 3 questions orales avec débat, 1 question orale sans débat.

Ordre du jour des séances.

[23 juin 1965] (p. 2385).

1° *Fixé par le Gouvernement :* taxes sur le chiffre d'affaires (suite et fin) ; ventes de H.L.M. (commission mixte paritaire) ; équipement sportif (deuxième lecture) ; statut des fonctionnaires (troisième lecture) ; régimes matrimoniaux ; copropriété (troisième lecture) ; statut de la copropriété ; tierce personne ; assurance volontaire vieillesse des Français à l'étranger ; comités d'entreprises ; convention France-Tunisie ; convention France-Japon ; élection des sénateurs ; courtiers d'assurances maritimes ; contrôle d'Etat des assurances ; réforme des greffes ; délais de recours devant les juridictions administratives ; Code de l'administration communale ; déclaration de nationalité (fin) ; Code du travail maritime dans les T.O.M. ; navettes diverses.

2° *Questions orales :* 1 question orale sans débat.

[2 octobre 1965] (p. 3276, 3277).

1° *Fixé par le Gouvernement :* services médicaux du travail ; accord B.I.R.D. ; accord France-Iran ; responsabilité en matière nucléaire ; responsabilité des propriétaires de navires nucléaires ; échanges d'immeubles ruraux ; loi de finances pour 1966 : discussion générale (première partie) ; loi de finances pour 1966 (deuxième partie) ; Travaux publics ; Tourisme ; Marine marchande ; Légion d'honneur ; Ordre de la Libération ; Justice ; Postes et Télécommunications ; Coopération ; Articles non rattachés ; Travail ; Affaires culturelles et Cinéma ; Affaires algériennes ; Information ; O.R.T.F. ; D.O.M. ; Plan et aménagement du territoire ; T.O.M. ; Education nationale ; Affaires étrangères ; Crédits militaires ; Monnaies et Médailles ; Imprimerie nationale ; Aviation civile ; Construction ; Intérieur et Rapatriés ; Services du Premier Ministre ; Energie atomique ; Anciens combattants ; Industrie ; Santé publique ; Charges communes ; Services financiers ; Parafiscalité ; Comptes spéciaux du Trésor ; Agriculture, F.O.R.M.A. et B.A.P.S.A. ; Articles réservés et ensemble ; convention franco-algérienne sur les hydrocarbures.

2° *Questions orales :* 10 questions orales sans débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* demande de constitution d'une commission spéciale pour la proposition de loi de M. Baudis (dommages subis par les Français rapatriés).

[13 octobre 1965] (p. 3611, 3612).

1° *Fixé par le Gouvernement :* suite de la discussion de la deuxième partie de la loi de finances : Travail ; Affaires culturelles et Cinéma ; Affaires algériennes et projet de ratification de la convention franco-algérienne sur les hydrocarbures ; Information et O.R.T.F. ; Plan et aménagement du territoire ; Territoires d'outre-mer ; Départements d'outre-mer ; Education nationale ; Affaires étrangères ; Crédits militaires ; Monnaies et Médailles ; Imprimerie nationale ; Aviation civile ; Construction ; Intérieur et Rapatriés ; Services du Premier Ministre et Energie atomique ; Anciens combattants ; Industrie ; Santé publique ; Charges communes ; Services financiers ; Parafiscalité ; Comptes spéciaux du Trésor ; Agriculture, F.O.R.M.A. et B.A.P.S.A.

2° *Questions orales :* 4 questions orales sans débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* nomination des membres de la commission des comptes.

[20 octobre 1965] (p. 3903).

1° *Fixé par le Gouvernement :* suite de la discussion de la loi de finances : Affaires étrangères (suite) ; Crédits militaires ; Monnaies et Médailles ; Imprimerie nationale ; Aviation civile ; Construction ; Intérieur et Rapatriés ; Services du Premier Ministre et Energie atomique ; Anciens combattants ; Industrie ; Santé publique ; Charges communes ; Services financiers ; Parafiscalité ; Comptes spéciaux du Trésor ; Agriculture, F.O.R.M.A. et B.A.P.S.A. ; Articles réservés et ensemble ; régime spécial de responsabilité nucléaire ; Ve Plan.

2° *Questions orales :* 8 questions orales sans débat.

[27 octobre 1965] (p. 4219).

1° *Fixé par le Gouvernement :* fin de la discussion de la loi de finances ; Services financiers (fin) ; Parafiscalité ; Comptes spéciaux du Trésor ; Agriculture, F.O.R.M.A. et B.A.P.S.A ; Articles réservés et ensemble ; Ve Plan.

2° *Questions orales :* 9 questions orales sans débat.

[3 novembre 1965] (p. 4397).

1° *Fixé par le Gouvernement :* Ve Plan (suite et fin) ; éventuellement : projet relatif aux hydrocarbures (deuxième lecture) ; bureau international des expositions ; office international de la vigne ; article L 328 du Code de la Sécurité sociale ; handicapés phy-

siques (troisième lecture) ; réforme des greffes (deuxième lecture) ; infractions au permis de construire ; organisation générale de la défense ; cadres d'officiers et sous-officiers de l'armée de terre ; corps des chefs de musique ; loyers dans les D.O.M. ; modification de la loi sur les régimes matrimoniaux ; sociétés d'investissements forestiers.

2° *Questions orales :* 5 questions orales sans débat.

[10 novembre 1965] (p. 4613).

1° *Fixé par le Gouvernement :* organisation générale de la défense ; cadres d'officiers et sous-officiers de l'armée de terre ; corps des chefs de musique ; accord hydrocarbures (éventuellement : désignation de la commission mixte paritaire) ; loyers D.O.M. ; infractions au permis de construire ; proposition régimes matrimoniaux ; convention franco-espagnole relative à la construction de ponts sur la Bidassoa ; forclusion des preneurs de baux ruraux ; enseignement de la danse ; loi de finances (éventuellement : désignation d'une commission mixte paritaire) ; adoption ; V° Plan (éventuellement : désignation d'une commission mixte paritaire) ; nouvelles lectures et navettes éventuelles.

2° *Questions orales :* 7 questions orales sans débat.

[17 novembre 1965] (p. 4715).

1° *Fixé par le Gouvernement :* accord sur les hydrocarbures (conclusions de la commission mixte paritaire ; éventuellement : nouvelle lecture et lecture définitive) ; loi de finances pour 1966 (conclusions de la commission mixte paritaire ; éventuellement : nouvelle lecture et lecture définitive) ; réforme des greffes (conclusions de la commission mixte paritaire ; éventuellement : nouvelle lecture et lecture définitive) ; V° Plan (conclusions de la commission mixte paritaire ; éventuellement : nouvelle lecture et lecture définitive).

2° *Questions orales sans débat :* 5 questions orales sans débat.

[20 décembre 1965] (p. 4962).

Fixé par le Gouvernement : loi de finances rectificative pour 1965.

[20 décembre 1965] (p. 4963).

Ordre du jour de la session extraordinaire fixé par le Gouvernement : réforme des taxes sur le chiffre d'affaires (deuxième lecture et éventuellement, dernière lecture) ; loi de finances rectificative pour 1965.

[6 avril 1966] (p. 589). Ordre du jour des séances.

1° *Fixé par le Gouvernement :* déclaration du Gouvernement ; amnistie politique ; déductions fiscales pour investissements.

2° *Questions orales :* 8 questions orales sans débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* nomination d'un représentant de la France au Parlement européen ; demande de constitution d'une commission spéciale pour la proposition de loi de M. Coste-Floret (objectivité de l'O.R.T.F.).

[13 avril 1965] (p. 631, 632).

1° *Fixé par le Gouvernement :* déclaration du Gouvernement (suite) ; déduction fiscale pour les investissements ; amnistie politique.

2° *Décisions de la Conférence des Présidents :* motion de censure.

3° *Questions orates :* 8 questions orales sans débat.

[20 avril 1966] (p. 823).

1° *Fixé par le Gouvernement :* déduction fiscale pour investissements ; amnistie politique ; amnistie de droit commun ; appellations d'origine ; contrats de transport maritime ; article 75 du Code civil ; procédure de divorce ; corps militaire de contrôle.

2° *Questions orales :* 12 questions orales sans débat.

[28 avril 1966] (p. 992).

1° *Fixé par le Gouvernement :* corps militaire de contrôle ; amnistie de droit commun ; contrats de transport maritime (suite) ; extension aux T.O.M. de l'article 23 du Code pénal ; article 401 du Code pénal ; navigation sur le Rhin ; navigation sur la Moselle ; article 75 du Code civil ; procédure de divorce ; tutelle aux prestations sociales (deuxième lecture) ; accord de sécurité sociale avec le Mali ; opérations de déminage.

2° *Questions orales :* 5 questions orales sans débat, 9 questions orales avec débat.

[5 mai 1966] (p. 1095).

1° *Fixé par le Gouvernement :* accords de sécurité sociale avec le Mali ; opérations de déminage ; régime de retraite des marins ; vente des produits de la pêche sous-marine ; protection des forêts ; signature des effets de commerce et des chèques ; pouvoirs de police des maires ; indemnisation de certaines victimes d'accidents du travail.

2° *Questions orales :* 17 questions orales avec débat, 1 question orale sans débat.

Ordre du jour des séances.

[12 mai 1966] (p. 1222).

1° *Fixé par le Gouvernement :* pouvoirs de police des maires ; indemnisation de certaines victimes du travail ; déduction fiscale pour investissements (deuxième lecture); déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales.

2° *Questions orales :* 2 questions orales sans débat, 12 questions orales avec débat.

[17 mai 1966] (p. 1327).

1° *Fixé par le Gouvernement :* déclaration du Gouvernement sur les collectivités locales (suite) ; sociétés civiles professionnelles ; durée du travail ; conventions de sécurité sociale avec la Tunisie et le Maroc ; services médicaux du travail ; article L 328 du Code de sécurité sociale (deuxième lecture) ; amnistie politique (deuxième lecture ou conclusions de la commission mixte paritaire) ; comités d'entreprise (deuxième lecture) ; pêche dans les mers australes.

2° *Questions orales :* 1 question orale sans débat, questions orales concernant les Affaires sociales.

3° *Ordre du jour complémentaire :* nomination d'un membre suppléant de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

[24 mai 1966] (p. 1440).

1° *Fixé par le Gouvernement :* sociétés civiles professionnelles (suite) ; durée du travail ; conventions de sécurité sociale avec la Tunisie et le Maroc ; amnistie politique (conclusions de la commission mixte paritaire) ; comités d'entreprise (deuxième lecture ; pêche dans les mers australes ; institution sociale des armées ; organisation générale de la défense (deuxième lecture) ; convention d'arbitrage commercial international; conventions fiscales avec le Cameroun et le Niger ; assurance automobile ; réglementation des bons de caisse ; utilisation des termes « établissement financier » ; installation d'antennes de radiodiffusion ; chantiers navals de La Seyne.

2° *Questions orales :* 8 questions orales sans débat, 8 questions orales avec débat.

[1er juin 1966] (p. 1602).

1° *Fixé par le Gouvernement :* antennes de radiodiffusion ; chantiers navals de La Seyne ; amnistie politique (dernière lecture) ; échanges d'immeubles ruraux (deuxième lecture) ; preneurs de baux ruraux ; statuts des personnels de l'aide technique et de la coopération ; application de certains traités internationaux ; retraites des marins ; protection de la maternité ; accord de sécurité sociale avec la Mauritanie ; assurance-maladie des non-salariés ; amnistie de droit commun (rapport de la commission mixte paritaire ou deuxième lecture) ; sociétés commerciales (deuxième lecture).

2° *Questions orales :* 7 questions orales sans débat, 12 questions orales avec débat.

[7 juin 1966] (p. 1744).

1° *Fixé par te Gouvernement :* régime de retraite des marins ; protection de la maternité ; assurance-maladie des non-salariés ; éventuellement : amnistie de droit commun (discussion des propositions de la commission mixte paritaire ou deuxième lecture) ; sociétés commerciales (deuxième lecture) ; suppression des bidonvilles ; permis de construire (deuxième lecture) ; réforme de l'adoption (deuxième lecture) ; droit de reprise ; services médicaux du travail dans les D.O.M. ; crédit-bail ; réforme de la police ; Code de procédure pénale.

2° *Questions orales :* 3 questions orales sans débat, 20 questions orales avec débat.

[15 juin 1966] (p. 2075).

1° *Fixé par le Gouvernement :* officiers de l'armée de mer ; contrôle des armées ; utilisation des appareils radioélectriques privés ; droit de reprise ; contrats de transport maritime (deuxième lecture) ; ordre des pharmaciens ; convention de sécurité sociale avec Israël ; protection des forêts (deuxième leclure) ; crédit-bail ; article 98 du Code d'administration communale (deuxième lecture) ; séquestre légal ; amendes forfaitaires ; appellations d'origine (deuxième lecture) ; réforme de la police ; Code de procédure pénale ; assurance automobile ; fonctionnaires en Polynésie ; régime fiscal des tabacs dans les D.O.M. ; produits de la pêche sous-marine (deuxième lecture) ; district de la région parisienne ; intégration fiscale des communes fusionnées ; assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie ; usure ; protection juridique des rapatriés ; loi électorale concernant l'Assemblée Nationale ; assurance-accident des exploitants agricoles ; composition de l'Assemblée Nationale.

2° *Questions orales :* 9 questions orales sans débat, 10 questions orales avec débat.

[22 juin 1966] (p. 2229).

1° *Fixé par le Gouvernement :* tabacs dans les D.O.M. ; intégration fiscale des communes fusionnées ; assurance automobile (suite) ; produits de la pêche sous-marine (deuxième lecture) ; fonctionnaires d'Etat

en Polynésie ; assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie ; organisation de la région parisienne ; usure ; protection juridique des rapatriés ; prorogation des délais d'expulsion ; loi électorale concernant l'Assemblée Nationale ; antennes de radiodiffusion (deuxième lecture) ; profession d'audioprothésiste ; assurance-accidents des exploitants agricoles ; composition de l'Assemblée Nationale ; adoption (troisième lecture) ; prix dans les hôtels ; bidonvilles (deuxième lecture) ; régime juridique des parts de marais ; associations culturelles dans les D.O.M. ; juridiction de droit commun à Wallis et Futuna ; accidents de chasse ; assurance-maladie des non-salariés (texte de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ; organisation européenne de la recherche nucléaire ; privilèges du C.E.R.S. ; régime douanier des produits tunisiens ; loi électorale relative au Sénat ; composition du Sénat ; navettes diverses.

2° *Questions orales :* 4 questions orales sans débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* nomination d'un questeur.

[29 juin 1966] (p. 2448).

1° *Fixé par le Gouvernement :* parts de fondateurs (troisième lecture) ; élection du Sénat ; composition du Sénat ; assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie ; pensions des marins (deuxième lecture) ; navettes diverses.

2° *Questions orales :* 4 questions orales sans débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* communautés urbaines (demande de constitution d'une commission spéciale).

[3 octobre 1966] (p. 3055).

1° *Fixé par le Gouvernement :* protection médicale du travail agricole (troisième lecture) ; tutelle aux prestations sociales (deuxième lecture) ; sociétés civiles professionnelles (deuxième lecture) ; communautés urbaines ; loi de finances (première partie).

2° *Questions orales :* 9 questions orales sans débat, 2 questions orales avec débat.

[12 octobre 1966] (p. 3353).

1° *Fixé par le Gouvernement :* première partie de la loi de finances (première partie, suite) et deuxième partie ; anciens combattants et article 58 ; Plan et crédits de l'aménagement du territoire ; Coopération ; Postes et Télécommunications ; Affaires sociales ; Départements d'outre-mer ; Tourisme ; Jeunesse et Sports ; Marine marchande et articles 48 et 49. Ordre du jour des séances.

2° *Questions orales :* 5 questions orales sans débat, 1 question orale avec débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* nomination des membres de la commission des comptes.

[19 octobre 1966] (p. 3583).

1° *Fixé par le Gouvernement :* loi de finances (deuxième partie) ; Affaires sociales (suite) ; Départements d'outre-mer ; Tourisme ; Jeunesse et Sports ; Marine marchande et articles 48 et 49 ; Monnaies et Médailles ; Crédits militaires ; Agriculture et article 47 ; F.O.R.M.A., B.A.P.S.A. et article 57 ; Affaires culturelles, Cinéma et article 59 ; Légion d'honneur ; Ordre de la Libération ; Justice et article 50 ; Information et O.R.T.F. ; Services du Premier Ministre : Recherche scientifique, atomique et spatiale.

2° *Questions orales :* 14 questions orales sans débat.

[26 octobre 1966] (p. 3913).

1° *Fixé par le Gouvernement :* loi de finances (deuxième partie) ; Budgets agricoles (suite) ; Affaires culturelles, Cinéma et article 59 ; Légion d'honneur, Ordre de la Libération ; Justice et article 50 ; Information et O.R.T.F. ; Services du Premier Ministre : Recherche scientifique, atomique et spatiale ; Education nationale et articles 61, 62 et 63 ; Affaires étrangères ; Imprimerie nationale ; Taxes parafiscales (art. 38) ; Comptes spéciaux du Trésor et articles 30 à 37 et 60 ; Charges communes ; Services financiers.

2° *Questions orales :* 21 questions orales sans débat.

[3 novembre 1966] (p. 4201).

1° *Fixé par le Gouvernement :* loi de finances (deuxième partie) ; Affaires étrangères (suite) ; Imprimerie nationale ; Taxes parafiscales (art. 38) ; Comptes spéciaux du Trésor et articles 30 à 37 et 60 ; Charges communes ; Services financiers ; Industrie ; Equipement : section commune ; Travaux publics et Transports ; Logement et articles 42 à 44 ; Aviation civile ; T.O.M. ; articles non rattachés et articles réservés ; éventuellement, seconde délibération.

2° *Questions orales :* 8 questions orales sans débat.

[9 novembre 1966] (p. 4470).

1° *Fixé par le Gouvernement :* Aviation civile ; T.O.M. ; articles non rattachés et articles réservés ; éventuellement, seconde délibération ; Région de Paris (deuxième lec-

Ordre du jour des séances.

ture) ; sociétés civiles professionnelles (troisième lecture) ; régimes matrimoniaux ; 3 conventions judiciaires ; fonctions judiciaires militaires ; indexations dans les territoires d'outre-mer ; élections cantonales ; communautés urbaines (deuxième lecture) ; accidents du travail en agriculture ; assurance automobile (deuxième lecture) ; formation professionnelle (deuxième lecture) ; régime des douanes en ce qui concerne le pétrole.

2° *Questions orales :* 8 questions orales sans débat.

[17 novembre 1966] (p. 4627).

1° *Fixé par le Gouvernement :* communautés urbaines (deuxième lecture) ; accidents du travail dans l'agriculture ; formation professionnelle (deuxième lecture) ; assurance automobile (deuxième lecture) ; régime des douanes en ce qui concerne le pétrole ; indexation dans les T.O.M. ; associations culturelles dans les D.O.M. ; consultation des populations de la Côte des Somalis ; élevage ; usure (deuxième lecture) ; statut des agents de change ; règlement de budgets ; délits de fuite en matière de navigation ; Code de justice militaire ; modification du Règlement de l'Assemblée en ce qui concerne les pétitions ; dumping.

2° *Questions orales* : 5 questions orales sans débat, 3 questions orales avec débat.

[23 novembre 1966] (p. 4792).

1° *Fixé par le Gouvernement :* élevage (suite) ; usure (deuxième lecture) ; statut des agents de change ; trois projets de règlement de budgets ; délit de fuite en matière de navigation ; Code de justice militaire ; accords de siège concernant : 1° l'Institut international du froid ; 2° l'Organisation interafricaine du café ; 3° la Banque interaméricaine de développement ; statut des navires ; nationalité française ; publications destinées à la jeunesse ; correspondance poste restante ; dumping ; éventuellement : protection médicale du travail agricole (texte de la commission mixte paritaire) ; organismes de recherche scientifique ; loi de finances rectificative pour 1966 ; consultation des populations de la Côte des Somalis.

2° *Questions orales :* 7 questions orales sans débat, 3 questions orales avec débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* demande de constitution d'une commission spéciale pour la proposition de loi de M. Cassagne sur la possibilité pour certains travailleurs d'obtenir une retraite avant 60 ans.

[30 novembre 1966] (p. 5086).

1° *Fixé par le Gouvernement :* organismes de recherche scientifique (suite) ; projet de loi de finances rectificative ; consultation des populations de la Côte des Somalis ; éventuellement, projet de loi de finances pour 1967 (discussion du texte de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ; indexation dans les T.O.M. ; publications destinées à la jeunesse ; modification du Code électoral ; élections dans les T.O.M.; 5 accords internationaux concernant les doubles impositions ; monuments historiques ; communautés urbaines et organisation de la Région de Paris (texte de la commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ; bris de scellés ; prestations dentaires ; retraites des ascendants de victimes de guerre ; profession de géomètre ; éventuellement, protection médicale du travail agricole (texte de la commission mixte paritaire) ; retraites des ostréiculteurs (deuxième lecture).

2° *Questions orales :* 11 questions orales sans débat, 3 questions orales avec débat.

[7 décembre 1966] (p. 5328).

1° *Fixé par le Gouvernement :* Code électoral (suite) ; élections dans les T.O.M. ; décisions en matière de prestations dentaires ; élections cantonales (deuxième lecture) ; incompatibilité de la profession de géomètre avec le mandat de maire ou d'adjoint ; monuments historiques ; cinq accords internationaux de doubles impositions ; région de Paris (texte de la Commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ; bris de scellés ; retraites des ascendants des victimes de guerre ; communautés urbaines (texte de la Commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ; protection médicale du travail agricole (texte de la Commission mixte paritaire) ; retraites des ostréiculteurs (deuxième lecture) ; accidents du travail en agriculture (deuxième lecture) ; sociétés commerciales ; copropriété des immeubles bâtis ; testament olographe ; usure (nouvelle lecture) ; contrôle des changes ; accord financier avec la Grèce ; privilège du Trésor ; protection de l'épargne consacrée à la construction ; statut des navires ; sauvegarde de la vie en mer ; aérotrains (deux projets) ; loi de finances rectificative (texte de la Commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ; région de Paris (dernière lecture) ; Cour de cassation ; statut de la magistrature ; prix des hôtels (deuxième lecture) ; garantie de l'emploi en cas de maternité (deuxième

lecture) ; élevage (deuxième lecture) ; congés des concierges ; navettes diverses.

2° *Questions orales :* 13 questions orales sans débat, 13 questions orales avec débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* Amnistie politique (demande de constitution d'une Commission spéciale).

Entendus : MM. Chazalon, le président, Krieg ; la réglementation du droit de pétition par la Commission des lois, l'Assemblée Nationale et le Conseil constitutionnel ; le rapport Delachenal ; son retrait de l'ordre du jour prioritaire ; le respect du droit de pétition.

[14 décembre 1966] (p. 5524).

1° *Fixé par le Gouvernement :* statut des navires ; sauvegarde de la vie en mer ; épargne consacrée à la reconstruction (suite) ; aérotrains ; collectif 1966 (deuxième lecture) ; prix des hôtels (deuxième lecture) ; garantie de l'emploi en cas de maternité (deuxième lecture) ; congé des concierges ; délits de fuite en matière de navigation ; Cour de cassation ; statut de la magistrature ; O.N.I.C. ; élevage (deuxième lecture) ; organismes de recherche (deuxième lecture) ; Code électoral et élections dans les T.O.M. (conclusions de la Commission mixte paritaire ou nouvelle lecture) ; loi de règlement 1964 ; pension de réversion ; usure (deuxième lecture) ; monuments historiques; accord de sécurité sociale avec la Yougoslavie ; personnel navigant de l'Aviation civile ; incapables majeurs ; navettes diverses.

2° *Questions orales :* 5 questions orales sans débat, 9 questions orales avec débat.

3° *Ordre du jour complémentaire :* indemnisation des biens des rapatriés (sous réserve de la décision du Conseil constitutionnel).

Entendus : MM. Emile-Pierre Halbout, le Président ; la non-inscription à l'ordre du jour par la Conférence des Présidents d'une question orale avec débat sur les Forges d'Hennebont.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Proposition de loi tendant à l'organisation politique et administrative des régions, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par MM. Risbourg et Rossi (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 319**.

ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD (O. T. A. N.).

— Retrait de la France. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 7 ; MOTION DE CENSURE, n° 2 ; BUDGET 1967, 1 (Affaires étrangères. — Budgets militaires).

— Evacuation des bases. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 56.

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA RECHERCHE NUCLÉAIRE.

— Convention avec la Suisse. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 76.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

1. — Proposition de loi tendant à instituer un Ordre des experts judiciaires près les cours et tribunaux et à réglementer l'emploi du titre d'expert judiciaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Edouard Charret (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 80**.

2. — Projet de loi organique modifiant les articles 3 et 39, alinéa 2, de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature, présenté à l'Assemblée Nationale le 10 mai 1963 par M. Pompidou, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 229** ; rapport le 10 juillet 1963 par M. de Grailly, **n° 448**. Adoption le 16 juillet 1963 (p. 4167). — Projet de loi **n° 58**.

Transmis au Sénat le 18 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des lois), **n° 188 (année 1962-1963)** ; rapport le 18 juillet 1963 par M. Jozeau-Marigné, **n° 192 (année 1962-1963)**. Adoption définitive sans modification le 25 juillet 1963. — Projet de loi **n° 74 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-805 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7347).

DISCUSSION [16 juillet 1963] (p. 4165). Entendus : MM. de Grailly, *Rapporteur de la*

Organisation judiciaire.

Commission des lois ; Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

Les insuffisances de la réforme judiciaire de 1958 (p. 4165) ; l'encombrement du tribunal de grande instance de la Seine (p. 4165, 4166) ; l'accroissement des tâches juridictionnelles et administratives du président de ce tribunal ; la nécessité de créer un grade de premier vice-président (p. 4166) ; le placement de ce magistrat hors hiérarchie ; la nécessité de lui permettre d'accéder immédiatement par voie d'avancement direct à la Cour de cassation (p. 4166).

Article unique : *Modification des articles 3 et 39, alinéa 2 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958* (p. 4167) ; adoption de l'article unique du projet de loi organique (p. 4167).

3. — Proposition de loi tendant à l'organisation de l'expertise judiciaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par MM. Voilquin, Charvet et Roger Julien (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 406.**

4. — Proposition de loi relative à la situation des magistrats de l'Ordre judiciaire détachés en Afrique noire ou à Madagascar, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 octobre 1963 par M. Pierre Bas (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 562.**

5. — Projet de loi modifiant l'ordonnance n° 58-1274 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation des juridictions pour enfants, présenté à l'Assemblée Nationale le 20 mai 1965 par M. Foyer, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1380** ; rapport le 10 juin 1965 par M. Krieg, **n° 1442.** Adoption le 17 juin 1965 (p. 2220). — Projet de loi **n° 365.**

Transmis au Sénat le 22 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 239 (année 1964-1965)** ; rapport le 22 juin 1965 par M. Le Bellegou, **n° 253 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi **n° 116 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-509 du 1er juillet 1965, publiée au *J. O.* du 2 juillet 1965 (p. 5540).

DISCUSSION [17 juin 1965] (p. 2219). Entendus : MM. Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Delachenal, Foyer, *Garde des Sceaux.*

L'harmonisation du statut des assesseurs des tribunaux pour enfants avec l'ensemble de la législation applicable en la matière ; l'intérêt qui doit être porté aux tribunaux pour enfants ; la nécessité d'éviter que le jeune délinquant ne devienne un délinquant d'habitude ; le statut actuel des assesseurs pour enfants ; la modification de l'ordonnance du 22 décembre 1958 ; la règle actuelle de la nomination des assesseurs pour trois ans ; le problème des délinquants involontaires ; les délits commis à la fois par un majeur et par un mineur ; les mérites des juges des enfants et des assesseurs ; l'opportunité de ne plus voir les tribunaux pour enfants statuer sur les intérêts civils avec la participation des assesseurs (p. 2219).

Art. 1er : *Composition du tribunal pour enfants :* adoption (p. 2220).

Art. 2 : *Absence des assesseurs sans motifs légitimes :* adoption (p. 2220).

Art. 3 : *Décret en Conseil d'Etat :* adoption (p. 2220).

Art. 4 : *Abrogation de diverses dispositions :* adoption (p. 2220).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2220).

6. — Projet de loi relatif à l'organisation des justices de paix à compétence ordinaire en Polynésie française, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1966 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1726.**

7. — Proposition de loi tendant à assurer l'indépendance des fonctionnaires et agents des services publics cités comme témoins ou désignés comme experts devant diverses juridictions de contrôle ou divers organismes d'enquête, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 mai 1966 par M. Zuccarelli (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1823.**

8. — Proposition de loi tendant à assimiler au bris de scellés tout détournement d'objets figurant à l'inventaire d'objets mis sous scellés par décision judiciaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 par M. Sanson (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2012** ; rapport le 17 novembre 1966 par M. Hoguet, **n° 2166.** Adoption le 8 décembre 1966 avec le titre suivant : « *Proposition de loi tendant à insérer un article 252-1 dans le Code pénal* ». — Proposition de loi **n° 613.**

Transmise au Sénat le 9 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 98 (année 1966-1967)** ; rapport le 21 décembre 1966 par M. de Montigny, **n° 212 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 13 avril 1967. — Proposition de loi **n° 98 (année 1966-1967).**

Loi n° 67-346 du 19 avril 1967, publiée au *J. O.* du 20 avril 1967 (p. 4043).

DISCUSSION [8 décembre 1966] (p. 5382). Entendus : MM. Hoguet, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ;* Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.*

L'assimilation aux bris de scellés de tout détournement d'objets figurant à l'inventaire d'objets mis sous scellés par décision judiciaire ; la nécessité d'un acte matériel de bris ; l'application de l'article 400 du Code pénal en cas de détournements d'objets saisis.

Article unique (p. 5382) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; la nécessité de faire ressortir le caractère autonome de l'incrimination prévue par la proposition de loi ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article unique de la proposition de loi (p. 5383).

Titre : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à le rédiger comme suit : « Proposition de loi tendant à insérer un article 252-1 dans le Code pénal » ; adoption ; en conséquence le titre est ainsi rédigé.

Orateurs : MM. Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur ;* Hoguet, *Rapporteur ;* Sanson.

9. — Projet de loi relatif à la Cour de cassation, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1966 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2142** ; rapport le 8 décembre 1966 par M. Krieg, **n° 2229.** Adoption le 15 décembre 1966. — Projet de loi **n° 638.**

Organisation judiciaire.

Transmis au Sénat le 16 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 160 (année 1966-1967)** ; rapport le 21 décembre 1966 par M. Marcilhacy, **n° 204 (année 1966-1967).**

DISCUSSION [15 décembre 1666] (p. 5584). Entendus : MM. Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice* ; Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République ;* Odru, Coste-Floret.

La multiplication incessante du nombre des pourvois en cassation (p. 5584) ; les modifications substantielles précédemment intervenues dans l'organisation de la Cour (p. 5585) ; la refonte opérée par la loi du mois d'août 1947 ; l'attribution du pouvoir de cassation à trois formations identiques ; l'institution des chambres mixtes (p. 5585, 5586) ; l'augmentation du nombre des conseillers (p. 5585, 5587) ; l'affectation de certains magistrats relativement jeunes au service d'études et de documentation ; la nécessité de leur conférer un statut plus élevé en leur accordant la qualité de conseiller référendaire (p. 5585) ; la crise d'avancement de la magistrature (p. 5585, 5587) ; l'hommage rendu à la Cour de cassation (p. 5585) ; l'unité remarquable de la jurisprudence française qui lui est due ; la nécessité d'une liquidation plus rapide des dossiers (p. 5585) ; la création regrettable de deux cadres dans notre magistrature (p. 5586, 5587); l'inamovibilité des conseillers référendaires (p. 5586) ; l'ouverture de l'accès à la magistrature à de nouvelles catégories professionnelles ; la modification des organes de disciplines et d'avancement ; l'absence de docilité des magistrats envers le pouvoir ; les moyens de pression sur les magistrats ; la condition actuelle de ces derniers ; les risques d'un exercice technocratique de la justice ; la crise dans les rapports entre les juges et les justiciables (p. 5586) ; l'utilité d'une réforme des procédés de travail en usage à la Cour de cassation (p. 5587) ;

Organisation judiciaire.

le problème du recrutement de la magistrature ; l'exclusivité regrettable du recrutement dans les rangs de la Cour d'appel de Paris ; les améliorations de forme à apporter au présent projet (p. 5587) ; la cassation sans renvoi (p. 5588).

TITRE 1er : *Organisation de la Cour de cassation* (p. 588).

Art. 1er : amendement de M. Odru tendant à substituer au dernier alinéa de nouvelles dispositions (composition de la Cour de cassation) ; la question des effectifs ; le problème de l'avancement (p. 5589) ; rejet de l'amendement ; adoption de l'article.

Après l'Art 1er (p. 5589) ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (composition du bureau de la Cour de cassation) ; le caractère réglementaire de cette commission ; sous-amendement du Gouvernement tendant à remplacer les mots « les président et doyen de chaque chambre » par les mots « les présidents des chambres » ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié.

Art. 2 et 3 (*ibid.*) : adoption.

Art. 4 : amendement de M. Odru tendant à supprimer la fin de cet article à partir des mots « ils ont voix délibérative » ; rejet (p. 5590) ; adoption de l'article.

Art. 5 (*ibid.*) : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa ; caractère non permanent des chambres mixtes) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 6 (*ibid.*) : amendement de M. Krieg au nom de la Commission des lois, tendant après le mot « désignés » à insérer le mot « annuellement » (caractère annuel de l'assemblée plénière) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 7 (*ibid.*) : adoption.

Art. 8 : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le troisième alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Après l'Art. 8 : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (suppléance du procureur général) ; adoption.

Art. 9 (p. 5591) : adoption.

Art. 10 (*ibid.*) : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer les mots « ou un conseiller référendaire » (remplacement de l'avocat général par un conseiller référendaire) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

TITRE II : *Compétence et procédure.*

Art. 11 : amendement de M. Odru (nouvelle rédaction de la première phrase) (prérogatives d'indépendance et d'initiative de la cour suprême) ; rejet ; adoption de l'article.

Art. 12 (*ibid.*) : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction des quatre premiers alinéas ; conditions de saisine des chambres mixtes) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 5592).

Art. 13 : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer les mots « elle estime que » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 14 : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa ; cas dans lequel il peut y avoir lieu à cassation sans renvoi) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 15 : amendement de M. Odru tendant à compléter le premier alinéa ; rejet ; amendement de M. Krieg au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer les mots « laquelle vaut transaction pour elles » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 5593).

Art. 16 (*ibid.*) : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du troisième alinéa) ; la distinction entre le recours pour excès de pouvoir et le pourvoi dans l'intérêt de la loi ; retrait ; adoption de l'article.

Après l'Art. 16 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (effets de la cassation d'un arrêt en matière civile) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction (p. 5594).

Art. 17 : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer un nouveau texte au texte proposé pour l'article 647 du Code de procédure pénale et à insérer de nouveaux articles après cet article 647 ; inscription en faux au cours d'une instance pénale ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 18 : amendement du Gouvernement tendant à remplacer les mots « et l'énoncé succinct des moyens produits » par les mots « et les moyens produits » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 19 : adoption (p. 5595).

Art. 20 (*ibid.*) : amendement de M. Odru tendant à supprimer la fin de l'article à partir des mots : « et notamment les titres premier et... » ; rejet ; adoption de l'article.

Art. 21 (*ibid.*) : amendement de M. Krieg au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa ; date d'entrée en vigueur de la loi) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié ; adoption de l'ensemble du projet de loi.

Orateurs : *MM. Coste-Floret, Foyer,* Garde *des Sceaux, Ministre de la Justice ;* Krieg, *Rapporteur ;* Odru.

10. — Projet de loi organique modifiant et complétant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1966 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2143** ; rapport le 9 décembre 1966 par M. Krieg, **n° 2240**. Adoption le 15 décembre 1966. — Projet de loi **n° 639**.

Transmis au Sénat le 16 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 161 (année 1966-1967)** ; rapport le 21 décembre 1966 par M. Marcilhacy, **n° 187 (année 1966-1967)**. Adoption avec modifications le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 85 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2236** ; rapport le 21 décembre 1966 par M. Krieg, **n° 2337**. Adoption définitive en deuxième lecture le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 665**.

Loi n° 67-130 du 20 février 1967, publiée au *J. O.* des 20 et 21 février 1967 (p. 1827).

DISCUSSION [15 décembre 1966] (p. 5598). Entendu : M. Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

Art. 1er (p. 5599) : réserve du premier alinéa jusqu'au vote des dispositions qu'il contient. Organisation judiciaire.

Art. 3 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 : adoption.

Art. 14 de l'ordonnance : amendement de M. Odru (modalités de la formation des magistrats) ; rejet ; adoption du texte proposé.

Art. 17 de l'ordonnance : amendement de M. Odru tendant à supprimer le texte proposé ; rejet ; adoption du texte proposé.

Article 18 (alinéa 2) de l'ordonnance : amendement de M. Odru tendant à supprimer le texte proposé (durée de la scolarité au centre national d'études judiciaires) ; rejet ; adoption du texte proposé.

Art. 23 de l'ordonnance : amendement de M. Odru tendant à supprimer l'article (p. 5600) ; rejet ; adoption du texte proposé.

Art. 24 (alinéa 1er) de l'ordonnance : amendement de M. Odru tendant à supprimer le texte proposé ; rejet ; adoption du texte proposé.

Art. 27 de l'ordonnance : adoption.

Art. 28 de l'ordonnance : quatre amendements soumis à discussion commune : le premier présenté par M. Odru, le deuxième par M. de Grailly, les troisième et quatrième par M. Krieg, au nom de la Commission des lois (nomination des conseillers référendaires à la Cour de cassation) ; le recrutement des conseillers référendaires ; l'ouverture de l'accès à ces fonctions à des magistrats plus jeunes (p. 5600) ; la brèche ouverte dans l'inamovibilité des magistrats du siège (p. 5601) ; réserve des quatre amendements ; amendement de M. Odru tendant à supprimer la dernière phrase du texte proposé ; rejet ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (distinction entre les fonctions de conseiller référendaire et celles de conseiller à la Cour de cassation) ; adoption (p. 5602) ; rejet de l'amendement de M. Odru qui avait été réservé ; adoption de l'amendement du Gouvernement constituant un sous-amendement à l'amendement de M. de Grailly ; adoption de la première partie de l'amendement ainsi modifié ; sous-amendement du Gouvernement tendant à substituer aux mots « sept années » les mots « dix années» ; adoption ; adoption de la deuxième partie de l'amendement ainsi modifié et du texte proposé pour l'article 28 de l'ordonnance ainsi modifiée.

Organisation judiciaire.

Art. 30 de l'ordonnance : amendement de M. Odru tendant à supprimer le deuxième alinéa du paragraphe 1°, l'infléchissement du judiciaire vers l'administratif ; rejet ; amendement de M. Odru tendant à substituer dans le deuxième alinéa du paragraphe 1° les mots « 15 ans » aux mots « 8 ans » ; le délai requis pour l'intégration dans le corps judiciaire ; rejet (p. 5603) ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (conditions d'intégration dans la magistrature des auxiliaires de justice) ; adoption de l'amendement et du texte proposé ainsi modifié.

Art. 32 de l'ordonnance : adoption.

Art. 35, alinéa 1er de l'ordonnance : deux amendements identiques, le premier présenté par M. de Grailly, le deuxième par M. Odru ; nouvelle rédaction du début du texte proposé pour le premier (parité dans la composition de la Commission d'avancement de la magistrature) ; adoption du texte commun des deux amendements et du texte proposé ainsi modifié.

Après l'Art. 35 de l'ordonnance : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article : le maintien de la validité du tableau d'avancement jusqu'à la date de publication du tableau établi pour l'année suivante ; la contribution ainsi apportée à la solution du problème de l'avancement des magistrats (p. 5604) ; adoption de l'amendement.

Art. 39, alinéa 2 de l'ordonnance : adoption.

Art. 40 de l'ordonnance : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du troisième alinéa, 2°) ; les nominations directes aux fonctions judiciaires hors hiérarchie ; les directeurs du Ministère de la Justice ; la substitution du terme « le chef de service de l'administration surveillée » à l'expression « les chefs de service placés sous l'autorité directe du Garde des Sceaux » ; vote par division (p. 5605) ; adoption de la première partie de l'amendement ; rejet de la deuxième partie ; adoption du texte proposé ainsi modifié.

Art. 44 de l'ordonnance : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement et du texte proposé ainsi modifié.

Art. 60 de l'ordonnance : amendement de M. Odru tendant à substituer aux mots « d'un conseiller » les mots de « deux conseillers » ; réserve de l'amendement jusqu'à ce que l'Assemblée se soit prononcée sur les deux amendements suivants de la Commission ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer à la fin de l'article les mots « et de l'inspecteur général des services judiciaires » ; adoption ; l'amendement de M. Odru devient sans objet (p. 5606) ; adoption du texte proposé ainsi modifié.

Art. 72 (deuxième alinéa) de l'ordonnance : adoption.

Art. 77 de l'ordonnance : deux amendements soumis à discussion commune, tendant à compléter l'article 77 de l'ordonnance (octroi de l'honorariat du grade supérieur), le premier de M. Odru et le deuxième de M. Krieg, au nom de la Commission des lois ; rejet de l'amendement de M. Odru ; adoption de l'amendement de M. Krieg et du texte proposé ainsi modifié ; adoption du premier alinéa de l'article premier qui avait été réservé et de l'ensemble de l'article premier ainsi modifié.

Art. 2 (p. 5607) : amendement de M. Odru tendant à supprimer l'article ; rejet ; adoption de l'article.

Art. 3 et 4 : adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 4 (*ibid.*) : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article ; la « restructuration » du corps judiciaire et la réorganisation des tribunaux de la région parisienne ; adoption.

Art. 5 et 6 : adoption.

Art. 7 : amendement rédactionnel de M. Krieg, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 8 : adoption ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Delachenal[1], Foyer, *Garde des Sceaux*, de Grailly, Krieg, *Rapporteur ;* Mme Prin.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [21 décembre 1966] (p. 5927). Entendus : MM. Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Foyer, *Garde des Sceaux.*

Les deux modifications apportées par le Sénat ; la fixation, par le futur règlement d'administration publique, de l'ancienneté requise dans le grade et le groupe de l'in-

tégration ; les nominations directes hors hiérarchie des directeurs du Ministère de la Justice, du chef du service de l'éducation surveillée et du directeur du centre national des études judiciaires (p. 5927).

Art. 1er (*ibid.*) ; adoption (p. 5928).

Adoption de l'ensemble du projet de loi organique (*ibid.*).

Voy. aussi TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS.

ORGANISATION MUNICIPALE.

— Application des lois. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 179.

ORGANISMES EUROPÉENS.

I. — Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Nomination de douze représentants titulaires [20 décembre 1962]. Ouverture du scrutin (p. 180). Liste des députés désignés (p. 184).

Nomination de douze représentants suppléants [20 décembre 1962]. Ouverture du scrutin (p. 184). Liste des députés désignés (p. 184).

Nomination d'un représentant titulaire, M. Gauthier [16 mai 1963]. Ouverture du scrutin (p. 2930). Proclamation du résultat (p. 2937).

Nomination d'un représentant suppléant, M. de Montesquiou [4 juin 1963] (p. 3175).

Nomination d'un représentant suppléant, M. Flornoy [25 mai 1966] (p. 1499).

Son nommés représentants de la France en qualité de membres titulaires :

MM. Bourgoin, Bourgeois Georges, Duterne, Radius, Hauret, Malleville, Voilquin, Privat, Nessler, Pic, Sourbet, Pflimlin [20 décembre 1962] (p. 186), Gauthier [16 mai 1963] (p. 2938).

Sont nommés représentants de la France en qualité de membres suppléants :

MM. Gauthier, Escande, Deschizeaux, Dassié, Rabourdin, Ehm, Richards, Michaud, de Grailly, Vitter, de Préaumont, Michel Jacquet [20 décembre 1962] (p. 186), de Montesquiou [4 juin 1963] (p. 3175), Flornoy [25 mai 1966] (p. 1499).

II. — Parlement européen.

Scrutin pour l'élection de vingt-quatre représentants de la France [19 décembre 1962] (p. 160). Liste des députés désignés [19 décembre 1962] (p. 176).

Scrutin pour l'élection de vingt-quatre représentants de la France [16 décembre 1964] (p. 6142). Résultat du premier tour de scrutin (p. 6152) ; résultat du deuxième tour de scrutin [17 décembre 1964] (p. 6168) ; résultat du troisième tour de scrutin [17 décembre 1964] (p. 6177). Liste définitive des représentants [17 décembre 1964] (p. 6214).

Scrutin pour l'élection d'un représentant de la France [28 avril 1965] (p. 941). Résultat du scrutin (p. 951).

Scrutin pour l'élection d'un représentant de la France [14 avril 1966] (p. 671). Résultat du scrutin (p. 680).

Nomination de vingt-quatre représentants de la France :

MM. Pianta, Briot, Terrenoire, Drouot-L'Hermine, Bord, Vendroux, de Lipkowski, Jarrot, Boscary-Monsservin, Bourges, Tomasini, Bernasconi, de la Malène, Fanton, Laudrin, René Pleven, Pflimlin, Spénale, Loustau, Rossi, Darras, Maurice Faure, Francis Vals, Charpentier [17 décembre 1964] (p. 6214), M. Catroux [28 avril 1965] (p. 962), M. Borocco [14 avril 1966] (p. 706).

III. — Législation.

1. — Proposition de loi fixant la date des élections du Parlement européen au suffrage universel direct, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Rossi (renvoyée à la Commission des affaires étrangères), **n° 391**.

2. — Projet de loi autorisant la ratification du Traité instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communautés européennes et du Protocole sur les privilèges et immunités des Communautés européennes, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 1398** ; rapport le 10 juin 1965 par M. Vendroux, **n° 1446**. Adoption le 17 juin 1965 (p. 2213) au scrutin ; liste des votants (p. 2213). — Projet de loi **n° 363**.

Transmis au Sénat le 22 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 238 (année 1964-1965)** ; rapport le 23 juin 1965 par

Organismes européens.

M. Brunhes, **n° 262 (année 1964-1965)**. Adoption définitive le 25 juin 1965. — Projet de loi **n° 134 (année 1964-1965)**.

Loi n° 65-506 du 30 juin 1965, publiée au *J. O.* du 1er juillet 1965 (p. 5485).

DISCUSSION [16 juin 1965] (p. 2161, 2184), [17 juin 1965] (p. 2200). Entendus : MM. Vendroux, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Couve de Murville, *Ministre des Affaires étrangères ;* de Lipkowski, Abelin, Chandernagor, Boscary-Monsservin, Rossi, Couve de Murville, *Ministre des Affaires étrangères ;* Bettencourt, Comte-Offenbach, Davoust, Mer, Flornoy, Michaud, Nessler, Borocco, Billoux, Debré, Mitterrand, Pompidou, *Premier Ministre.*

La portée du projet de loi (p. 2161) ; la nécessité de coordonner l'action des trois organisations européennes créées par les Traités de Paris et de Rome (p. 2162, 2164) ; la fusion complète des communautés européennes (p. 2162, 2164, 2178, 2190, 2201) ; les problèmes dans les domaines de la politique énergétique et de la politique industrielle européenne (p. 2162) ; la création d'un « Conseil des communautés européennes » (p. 2162) ; le regroupement géographique des institutions (p. 2163) ; la supranationalité des institutions européennes (p. 2163, 2171, 2179, 2184, 2203, 2204, 2205) ; la politique agricole commune (p. 2165, 2176, 2179, 2180, 2182) ; l'objectif d'une Europe unie et indépendante (p. 2166, 2169, 2174, 2175, 2178) ; la nécessité d'un règlement entre l'Est et l'Ouest (p. 2166, 2173, 2185, 2201) ; l'évolution actuelle de l'U.R.S.S. (p. 2167) ; l'audience de la France dans le monde (p. 2167, 2171, 2192, 2209) ; la position française sur la situation au Vietnam et à Saint-Domingue (p. 2167, 2170) ; les liens traditionnels entre la France et les Etats-Unis (p. 2168, 2186) ; l'état actuel des rapports franco-américains (p. 2168, 2170, 2171, 2184, 2186, 2191, 2192, 2211, 2212) ; la neutralisation mutuelle Etats-Unis-U.R.S.S. (p. 2168) ; le problème de la réunification de l'Allemagne (p. 2169, 2185, 2192, 2210) ; le Marché commun (p. 2170, 2171, 2174, 2175, 2176) ; l'institution d'une Assemblée uropéenne élue au suffrage universel (p. 2171, 2204) ; les inconvénients du nationalisme français (p. 2172, 2174, 2184, 2186, 2208) ; la création d'une Université européenne ; l'affaiblissement de l'Alliance atlantique (p. 2173, 2174) ; les conséquences financières de la force de frappe (p. 2175) ; la construction de l'Europe avec ou sans l'Angleterre (p. 2175, 2211) ; l'alimentation de la masse commune européenne par les droits de douane et les prélèvements (p. 2179, 2180, 2181, 2182) ; le contrôle de l'emploi des fonds communautaires (p. 2179) ; les négociations de Bruxelles (p. 2173, 2180, 2208) ; l'Europe des Gouvernements et des patries (p. 2184) ; les devoirs de la France à l'égard des pays d'Amérique latine (p. 2187) ; la crise de l'O.N.U. et la révision de sa Charte (p. 2187); la Conférence d'Alger (p. 2188) ; l'attitude des nations du tiers monde (p. 2188) ; les erreurs de la Chine, des U.S.A. et de l'Angleterre à l'égard de ces pays (p. 2188, 2189) ; les événements de Saint-Domingue (p. 2189, 2200) ; le Parlement latino-américain (p. 2189, 2190) ; le problème des incorporés de force d'Alsace-Lorraine (p. 2193) ; la situation au Vietnam (p. 2200, 2201) ; l'attitude agressive des Etats-Unis (p. 2200, 2201) ; le classement de la politique étrangère dans le domaine réservé du chef de l'Etat (p. 2201) ; les risques du Pacte atlantique et du fonctionnement actuel des organismes cosmopolites (p. 2202) ; la liquidation du colonialisme (p. 2202) ; l'évolution de la situation internationale depuis vingt ans (p. 2203) ; l'expansion démographique (p. 2204) ; le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (p. 2205, 2211) ; les risques des progrès techniques et scientifiques (p. 2206) ; les sinuosités de la politique étrangère française (p. 2206) ; la notion d'indépendance nationale (p. 2206, 2211, 2212) ; la faiblesse relative du potentiel militaire français (p. 2206) ; la fausseté de l'idée de la colonisation française par les capitaux américains (p. 2207) ; l'absence de système d'alliances (p. 2207) ; les échecs du traité franco-allemand (p. 2208) ; la volonté de paix de la France (p. 2212).

Article unique (p. 2212) ; vote favorable du groupe du centre démocratique et du groupe socialiste (p. 2213) ; adoption au scrutin de l'article unique du projet de loi (p. 2213) ; liste des votants (p. 2213).

Orateurs : MM. Pillet, Raust.

Voy. aussi : TRAITÉS ET CONVENTIONS :

2 (Eurocontrol) ;

21 (Organisation européenne de recherche spatiale) ;

22 (Organisation européenne pour les recherches astronomiques dans l'hémisphère austral) ;

27 (Association des Antilles néerlandaises à la C. E. E.) ;

28 (Associations des pays africains et malgache à la C. E. E.) ;

31 et 32 (Association de la Turquie à la C. E. E.) ;

33 (Convention du Conseil de l'Europe sur la pluralité des nationalités) ;

45 (Application de traités européens) ;

54 (Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes) ;

59 (Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale) ;

61 (Convention européenne sur l'arbitrage commercial international) ;

75 (Application de traités européens) ;

76 (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) ;

76 (Organisation européenne pour les engins spatiaux).

ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES.

Représentation de l'Assemblée Nationale [13 février 1963] (p. 2116).

Nominations ratifiées par l'Assemblée Nationale [13 février 1963] (p. 2116).

I. — Comités et Conseils.

Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics: MM. Bourges et Sabatier [7 février 1963] (p. 2090).

Comité consultatif du fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales : M. Charbonnel [7 février 1963] (p. 2090).

Comité consultatif de l'utilisation de l'énergie : MM. Calméjane et Poncelet [20 février 1963] (p. 2275).

Comité de contrôle du fonds forestier national : MM. Grussenmeyer et Loustau [18 janvier 1963] (p. 1160).

Comité de coordination des enquêtes statistiques : MM. Charret et Sanson [15 février 1963] (p. 2206).

Comité de gestion du budget annexe des prestations sociales agricoles : M. Paquet [13 février 1963] (p. 2142) ; M. Peyret [19 février 1963] (p. 2247).

Comité de gestion du fonds de soutien aux hydrocarbures et assimilés : M. Bailly [13 février 1963] (p. 2142) ; M. Duvillard [20 février 1963] (p. 2275).

Comité des prix de revient des fabrications d'armement : M. Le Theule [26 mai 1966] (p. 1530) ; M. Hubert Germain [27 mai 1966] (p. 1578).

Comité d'examen des comptes de la Marine : M. Laurin [8 mai 1963] (p. 2802).

Comité directeur de la caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie : MM. Guéna et Prioux [22 octobre 1964] (p. 3735).

Comité directeur du fonds d'aide et de coopération : MM. Bas et Voisin [22 janvier 1963] (p. 1465).

Comité directeur du fonds d'investissement des départements d'outre-mer (Application de l'art. 1er du décret n° 60-408 du 26 avril 1960) : MM. Albrand, Cerneau, Heder et Sablé [19 janvier 1963] (p. 1275).

Sont nommés par la Commission des finances, de l'économie générale et du plan : MM. Bas et Roux [21 janvier 1963] (p. 1369).

Comité directeur du fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (Application de l'art. 1er du décret n° 60-85 du 22 janvier 1960) : Membres titulaires : MM. Bas, Ahmed Mohamed, Lenormand ; Membres suppléants : MM. Voisin, Roux, Ahmed Idriss Moussa [27 décembre 1962] (p. 205).

Comité national de la vieillesse de France: M. Delong [21 mai 1963] (p. 3011).

Comité national de propagande en faveur du vin : MM. Lathière et Lalle [19 décembre 1963] (p. 8001).

M. Hauret en remplacement de M. Lathière, décédé [2 juin 1966] (p. 1660).

Comité supérieur consultatif d'aménagement foncier : M. de Poulpiquet [20 février 1963] (p. 2275).

Conseil d'administration de la caisse autonome de la reconstruction : MM. Raulet et Taittinger [13 février 1963] (p. 2142) ; MM. Aizier, Matalon et Pezé [20 février 1963] (p. 2275).

Conseil d'administration du bureau universitaire de statistiques : MM. Sanglier et Fréville [19 février 1963] (p. 2247).

Conseil de surveillance de la caisse centrale de coopération économique (Application de l'art. 1er du décret n° 60-69 du 12 janvier 1960) :

Sont désignés par M. le Président de l'Assemblée Nationale, sur proposition de la Commission de la production et des échanges : Membres titulaires : MM. Albert Briand

Organismes extraparlementaires.

et Cerneau ; Membres suppléants : MM. Lenormand et Héder [19 janvier 1963] (p. 1275). Membre titulaire : M. Saïd Ibrahim en remplacement de M. Briand ; Membre suppléant : M. Pidjot en remplacement de M. Lenormand [14 octobre 1964] (p. 3203).

Conseil de surveillance de la R.T.F. :

Sont nommés par la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales : MM. Max Petit et Sanglier [17 janvier 1963] (p. 1067).

Conseil national des services publics, départementaux et nationaux : MM. Albert Gorge, Lavigne, Trémollières et Tricon [19 février 1963] (p. 2247).

Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire: MM. Dubuis et Millot [13 février 1963] (p. 2142) ; MM. Lavigne et Zimmermann [16 juin 1965] (p. 2193) ; M. Sabatier [22 juin 1965] (p. 2356).

Conseil supérieur de la coopération : MM. Charvet et Tony Larue [5 février 1963] (p. 2040) ; MM. Hauret et de Sesmaisons (1) [13 février 1963] (p. 2142) ; MM. Delory et Fagot (2) [15 février 1963] (p. 2206).

Conseil supérieur de l'aménagement rural. — Membre titulaire : M. de Poulpiquet ; Membre suppléant : M. Risbourg [20 novembre 1964] (p. 5534).

Conseil supérieur de la réunion des théâtres lyriques nationaux : M. Marcenet [19 février 1963] (p. 2247) ; M. Becker (en remplacement de M. Marcenet, démissionnaire) [19 octobre 1966] (p. 3603).

Conseil supérieur de la Mutualité : M. Lepage [19 février 1963] (p. 2247) ; [28 avril 1965] (p. 944).

Conseil supérieur de la sécurité sociale : MM. Joseph Perrin, Herman et Berger [19 février 1963] (p. 2247).

Conseil supérieur de l'établissement national des invalides de la Marine : MM. Saintout et Salardaine [19 février 1963] (p. 2247).

Conseil supérieur de l'hydraulique : M. Bousseau, membre titulaire ; M. Le Bault de la Morinière, membre suppléant [29 avril 1965] (p. 972).

Conseil supérieur des prestations sociales agricoles : MM. Paquet, Peyret et Hauret [3 décembre 1964] (p. 5833) ; M. Bertholleau, membre suppléant [28 avril 1965] (p. 944) ; M. André Halbout, membre suppléant [29 avril 1965] (p. 972) ; M. Fossé, membre suppléant [14 mai 1965] (p. 1359).

Conseil supérieur du service social : M. Lesage [15 octobre 1963] (p. 5169).

Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés : MM. Couderc et Nou [24 janvier 1963] (p. 1668) ; M. Chalopin, en remplacement de M. Nou [9 octobre 1964] (p. 3129).

Haut comité des sports : M. Flornoy [23 janvier 1963] (p. 1583).

II. — Commissions.

Commission consultative du cinéma : MM. Poirier et Ribadeau Dumas [15 février 1963] (p. 2206) ; MM. Ribadeau Dumas et Max-Petit [28 avril 1966] (p. 1005) ; M. Duhamel [26 mai 1966] (p. 1530) ; M. Ribadeau Dumas et Max-Petit [28 avril 1966] (p. 1005) ; M. Duhamel [26 mai 1966] (p. 1530).

Commission supérieure de codification : MM. de Grailly, Fanton et Zuccarelli [13 février 1963] (p. 2142) ; M. Krieg est nommé membre [29 avril 1966] (p. 1054).

Commission centrale de classement des débits de tabac : MM. Baudis et Souchal [15 février 1963] (p. 2206).

Commission centrale de contrôle des opérations immobilières : MM. Duffaut et Prioux [15 février 1963] (p. 2206).

Commission de surveillance de la caisse des dépôts et consignations : MM. Bisson, Paquet et Ruais [15 février 1963] (p. 2206).

Commission chargée du contrôle périodique du fonctionnement du F.O.R.M.A. : MM. Bertrand Denis, Le Bault de la Morinière, Thillard et Risbourg (1) ; MM. Godefroy et Weinman (2) [20 février 1963] (p. 2274).

Commission chargée d'examiner les demandes d'autorisation de jeux : M. Anthonioz [30 avril 1963] (p. 2271).

Commission consultative des assurances sociales agricoles : MM. Rabourdin, Richard, Lathière et Hoffer [19 février 1963] (p. 2247).

(1) Nommés par M. le Président de la Commission de la production et des échanges.

(2) Nommés par M. le Président de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

(1) Au titre de la Commission de la production et des échanges.

(2) Au titre de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan.

Commission de contrôle de la circulation monétaire : MM. Louis Sallé et Souchal [15 février 1963] (p. 2206).

Commission de gestion du Fonds spécial d'investissement routier : M. Ruais [25 janvier 1963] (p. 1873) ; M. Catalifaud [14 février 1963] (p. 2185).

Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence. — Membres titulaires : MM. Roger Evrard et Hoguet [25 janvier 1963] (p. 1873) ; *membres suppléants :* MM. Fagot et Delachenal [25 janvier 1963] (p. 1873) ; *membres titulaires :* M. Roger Evrard [12 mai 1966] (p. 1233) ; M. Hoguet [13 mai 1966] (p. 1297) ; *membres suppléants :* M. Fagot [12 mai 1966] (p. 1233) ; M. Delachenal [13 mai 1966] (p. 1297).

Commission d'études des problèmes municipaux : MM. Baudouin, Hoguet, Palmero, René Pleven, Trémollières et Zimmermann [19 février 1963] (p. 2247).

Commission plénière de la Caisse nationale de crédit agricole : MM. Charié, Lalle, et Le Bault de la Morinière [14 février 1963] (p. 2185).

Commission sociale centrale des rapatriés : M. Valenet [24 janvier 1963] (p. 1668).

Commission supérieure de la Caisse nationale de prévoyance : Mme Launay [19 février 1963] (p. 2247).

Commission supérieure des allocations familiales : Mme Ploux [19 février 1963] (p. 2247).

Commission supérieure des allocations familiales agricoles: Mlle Dienesch, MM. Hoffer, Degraeve et Raffier [19 février 1963] (p. 2247).

Commission supérieure des caisses d'épargne : MM. Jaillon et Ruais [15 février 1963] (p. 2206).

Commission supérieure des sites, perspectives et paysages : MM. Pierre Didier et Le Tac [19 février 1963] (p. 2247) ; M. Sanglier [6 mai 1965] (p. 1127).

Commission supérieure du crédit maritime mutuel : MM. Bayle, Bourdellès, Dumortier, Miossec, Henry Rey et Richet [19 février 1963] (p. 2247).

III. — Organismes divers.

Fonds national pour le développement des adductions d'eau dans les communes rurales : M. Lemarchand (1) [20 février 1963] (p. 2274).

Représentation de l'Assemblée Nationale auprès du Ministre chargé de l'Information : MM. Nungesser, Max Petit, Boinvilliers et Sanglier [26 novembre 1964] (p. 5676).

ORGANISMES FINANCIERS.

1. — Rapport de M. le Premier Ministre, en application de l'article 19 de la loi n° 64-1278 du 23 décembre 1964, sur les opérations de liquidation de l'ancien Office des changes. Déposé le 2 avril 1966 (p. 521).

2. — Projet de loi relatif à l'utilisation des termes « Etablissement financier », présenté à l'Assemblée Nationale le 3 mai 1966 par M. Debré, Ministre de l'Economie et des Finances (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie et du plan), **n° 1797** ; rapport le 26 mai 1966 par M. Louis Vallon, **n° 1852.** Adoption le 31 mai 1966. — Projet de loi **n° 488.**

Transmis au Sénat le 2 juin 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle constitutionnel, du règlement et d'administration générale), **n° 167 (année 1965-1966)** ; rapport le 9 juin 1966 par M. Pellenc, **n° 181 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 9 juin 1966. — Projet de loi **n° 60 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-382 du 16 juin 1966, publiée au *J. O.* du 17 juin 1966 (p. 4867).

DISCUSSION [31 mai 1966] (p. 1594). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances.*

L'absence de définition de « l'établissement financier » dans notre réglementation bancaire (p. 1594) ; l'utilisation abusive de ce vocable (p. 1595).

Adoption de l'*article unique* du projet de loi (*ibid.*).

ORGANISMES INTERNATIONAUX.

1. — Projet de loi autorisant la ratification des amendements aux articles 23, 27 et 61 de la charte des Nations Unies relatifs à la com-

(1) Nommé par la Commission de la production et des échanges.

position du Conseil de sécurité et à celle du Conseil économique et social, adoptés le 17 décembre 1963 par l'Assemblée générale des Nations Unies, présenté à l'Assemblée Nationale le 20 mai 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 1379** ; rapport le 4 juin 1965 par M. Ribière, **n° 1423**. Adoption le 10 juin 1965 (p. 1962). — Projet de loi **n° 347**.

Transmis au Sénat le 15 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 203 (année 1964-1965)** ; rapport le 22 juin 1965 par M. Marius Moutet, **n° 246 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi **n° 113 (année 1964-1965)**.

Loi n° 65-492 du 29 juin 1965, publiée au *J. O.* du 30 juin 1965 (p. 5438).

DISCUSSION [10 juin 1965] (p. 1960). Entendus : MM. Ribière, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Couve de Murville, *Ministre des Affaires étrangères.*

La ratification d'amendements visant à modifier d'une part la composition du Conseil de sécurité et la majorité requise dans ses votes, d'autre part, la composition du Conseil économique et social (p. 1960) ; l'élargissement du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social (p. 1961) ; le droit de veto (*ibid.*) ; la majorité absolue détenue au sein de l'assemblée générale par les pays afro-asiatiques (*ibid.*) ; l'élévation de 2 à 5 du nombre des membres afro-asiatiques non permanents du Conseil de sécurité ; l'efficacité de la Charte des Nations Unies ; les compétences respectives du Conseil de sécurité et de l'assemblée générale (p. 1962) ; la commission des 33 (*ibid.*) ; la crise de l'O.N.U. (*ibid.*).

Articte unique (p. 1962) : adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1962).

2. — Projet de loi autorisant l'approbation des amendements aux statuts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de la Société financière internationale, présenté à l'Assemblée Nationale le 18 juin 1965 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1481** ; rapport le 5 octobre 1965 par M. Louis Vallon, **n° 1592**. Adoption le 5 octobre 1965. — Projet de loi **n° 416**.

Transmis au Sénat le 7 octobre 1965 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 7 (année 1965-1966)** ; rapport le 21 octobre 1965 par M. Tron, **n° 20 (année 1965-1966)**. Adoption définitive en première lecture le 28 octobre 1965. — Projet de loi **n° 4 (année 1965-1966)**.

Loi n° 65-957 du 12 novembre 1965, publiée au *J. O.* du 13 novembre 1965 (p. 9998).

DISCUSSION [5 octobre 1965] (p. 3326). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

L'organisation et le système des prêts de la B.I.R.D. à la Société financière internationale ; la faculté donnée par le projet à la B.I.R.D. de consentir des prêts à la Société financière et de garantir ses emprunts; l'objet de la Société financière ; le volume de ses ressources (p. 3326).

Article unique : adoption (p. 3327).

Voy. aussi : ORGANISMES EUROPÉENS.

ORIENTATION AGRICOLE.

— Loi d'. — *Voy.* AGRICULTURE, 3, 7, 10, 11 et 12 ; MOTIONS DE CENSURE, n° 1 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 27.

ORIENTATION SCOLAIRE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 30.

ORPHELINS.

— Allocations familiales. — *Voy.* PRESTATIONS FAMILIALES, 5, 6 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 100.

— Droit à pension. — *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE, 15, art. L 39, (p. 3015 et suivants).

O. R. T. F. — *Voy.* OFFICE DE RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION FRANÇAISE.

ORTHOPHONISTE. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (III. Auxiliaires médicaux), 2.

ORTHOPTISTE.

— Aide. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (III. Auxiliaires médicaux), 2.

OSTRÉICULTEURS. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (IV. Assurance vieillesse), 1.

O. T. A. N. — *Voy.* ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD.

OUEST.

Voy. PLAN, 2 (1re et 2e lectures).

— Région de l'. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

OUVERTURE AUTOMATIQUE DES IMMEUBLES. — *Voy.* IMMEUBLES, 1.

OUVRIERS AGRICOLES. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (II. Accidents du travail), 5.

OUVRIERS DU BATIMENT.

— Protection. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 152.

OUVRIERS DES ARMÉES.

— Bordereaux de salaires. — *Voy.* BUDGET 1966, 2, art. 30.

P

PACTE ATLANTIQUE.

— Révision. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 5.

PAKISTAN. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 31.

PARAVENTS (Les).

— Pièce de M. Jean Genet. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Affaires culturelles).

PARCS DE STATIONNEMENT.

— Régime fiscal des mutations. — *Voy.* BUDGET 1966, 2, art. 2.

PARI MUTUEL URBAIN (P. M. U.).

— Prélèvement. — *Voy.* BUDGET 1963, 3, art. 17 ; BUDGET 1964, 1, art. 9 ; BUDGET 1967, 1, art. 15.

PARIS.

Voy. COLLECTIVITÉS LOCALES, 1 et 5.

Voy. aussi : DISTRICT DE PARIS ; RÉGION DE PARIS.

— Zone Est. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 79.

PARLEMENT EUROPÉEN. — *Voy.* ORGANISMES EUROPÉENS.

PARTS DE FONDATEURS. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 7 (art. 426) et 8.

PARTS DE MARAIS. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 19.

PARTAGES D'ASCENDANTS. — *Voy.* CODE CIVIL, 21, 31 et 32.

PARTICIPATION AUX ACQUÊTS.

— Régime.

Voy. CODE CIVIL, 26.

PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS AUX BÉNÉFICES DES ENTREPRISES. — *Voy.* INTÉRESSEMENT DES TRAVAILLEURS.

Voy. aussi : AMENDEMENT VALLON.

PAS-DE-CALAIS.

— Ecoles normales. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 259.

— Situation des ouvrières. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 214.

PASSAGES A NIVEAU NON GARDÉS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 251.

PATERNITÉ. — *Voy.* CODE CIVIL, 6.

PAYS-BAS. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 42.

PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS.

— Aide de la France. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 5 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 23.

PÊCHE.

Voy. CHASSE ET PÊCHE - II.

— en Bidassoa. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 4.

PÊCHES ARTISANALES.

— Définition. — *Voy.* PÊCHES MARITIMES, 3.

PÊCHE FLUVIALE. — *Voy.* CHASSE ET PÊCHE (II. Pêche).

PÊCHES MARITIMES.

1. — Projet de loi portant interdiction de la vente des produits de la pêche sous-marine, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 janvier 1963 par M. Marc Jacquet, Ministre des Travaux publics et des Transports (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 63** ; rapport le 28 avril 1966 par M. Bourdellès, **n° 1792**. Adoption le 10 mai 1966 (p. 1170). — Projet de loi **n° 467**.

Transmis au Sénat le 12 mai 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 128 (année 1965-1966)** ; rapport le 1er juin 1966 par M. Michel Chauty, **n° 156 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 9 juin 1966. — Projet de loi **n° 62 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 10 juin 1966 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1918** ; rapport le 22 juin 1966 par M. Bourdellès, **n° 1956**. Adoption en deuxième lecture le 23 juin 1966. — Projet de loi **n° 528**.

Loi n° 66-471 du 5 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 6 juillet 1966 (p. 5747).

DISCUSSION [10 mai 1966] (p. 1169). Entendus : MM. Bourdellès, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports.*

Les rapports entre les marins pêcheurs professionnels et les pêcheurs sous-marins ; leur amélioration récente ; les mesures réglementaires à prendre en la matière ; les vœux contenus dans le rapport de la Commission (p. 1169) ; le souci du Gouvernement de défendre les intérêts des pêcheurs et d'assurer une meilleure protection des fonds (p. 1170).

Art. 1er : amendement de M. Bourdelles, au nom de la Commission de la production, et M. Bardet, tendant à supprimer le deuxième alinéa (l'extension de l'interdiction aux pêcheurs professionnels) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 et 3 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports;* Bourdellès, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [23 juin 1966] (p. 2278). Entendu : M. Bourdellès, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

L'inscription sur la liste des personnes habilitées à relever les infractions des préposés des services des douanes (p. 2278).

Art. 2 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

2. — Projet de loi concernant la procédure applicable en cas d'infraction à la loi du 1er mars 1888 relative à la pêche dans les eaux territoriales, présenté au Sénat le 7 mai 1963 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 82 (année 1962-1963)** ; rapport le 16 mai 1963 par M. Jozeau-Marigné, **n° 94 (année 1962-1963)**. Adoption le 27 juin 1963. — Projet de loi **n° 46 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 28 juin 1963 (renvoyé à la Commission des lois consti-

tutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 415** ; rapport le 5 mai 1964 par M. Baudoin, **n° 868**. Adoption définitive en première lecture le 13 mai 1964 (p. 1185). — Projet de loi **n° 181**.

Loi n° 64-438 du 25 mai 1964, publiée au *J. O.* du 26 mai 1964 (p. 4394).

DISCUSSION [13 mai 1964] (p. 1185). Entendu : M. Baudouin, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

Les dispositions de l'article 10 relatif à l'internement de bateaux étrangers ayant pêché dans les eaux territoriales françaises (p. 1185) ; la nécessité, en cas d'appel du Parquet, d'augmenter la conciliation exigée pour obtenir la levée de la saisie du navire (p. 1185).

Article unique : *Modification de l'article 10 de la loi du 1er mars 1888 relative à la pêche dans les eaux territoriales* (p. 1185) ; adoption (*ibid.*).

3. — Proposition de loi tendant à définir la pêche artisanale en fonction de la jauge brute des navires utilisés, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1963 par M. Miossec (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 779** ; rapport le 17 décembre 1964 par M. Maurice Bardet, **n° 1274**.

4. — Proposition de loi portant extension du bénéfice de la loi n° 64-706 du 10 juillet 1964 organisant un régime de protection contre les calamités agricoles, aux marins pêcheurs, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1965 par M. Zucarelli (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1320**.

5. — Projet de loi sur l'exercice de la pêche maritime et l'exploitation des produits de la mer dans les terres australes et antarctiques françaises, présenté à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1965 par M. Jacquinot, Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1701** ; rapport le 4 mai 1966 par M. Maurice Bardet, **n° 1799**. Adoption le 26 mai 1966 (p. 1528). — Projet de loi **n° 481**.

Transmis au Sénat le 1er juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 153 (année 1965-1966)** ; rapport le 9 juin 1966 par M. Chauty, **n° 185 (année 1965-1966)**. Adoption définitive le 14 juin 1966. — Projet de loi **n° 68 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-400 du 18 juin 1966, publiée au *J. O.* du 21 juin 1966 (p. 5035).

DISCUSSION [26 mai 1966] (p. 1527). Entendu : M. Bardet, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

L'activité de l'industrie française des pêches ; la concurrence étrangère accrue (p. 1528) ; l'extension souhaitable de la zone des eaux territoriales (*ibid.*).

Art. 1er à 12 : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1528).

Voy. aussi : BUDGET 1963, 1 (Travaux publics et Transports. — III. Marine marchande) et art. 36 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Travaux publics et Transports. — III. Marine marchande) ; BUDGET 1967, 1 (Equipement. — V. Marine marchande) ; MARINS (Retraite).

PÊCHE SOUS-MARINE.

— Interdiction de la vente des produits. — *Voy.* PÊCHES MARITIMES, 1.

PÉCULE.

— Allocation d'un — aux anciens prisonniers de guerre. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 136 ; BUDGET 1963, 1 (Anciens combattants) et article additionnel (p. 1842).

PÉDICURES. — *Voy.* D. O. M., 7.

PEINE DE MORT.

— Abolition. — *Voy.* CODE PÉNAL, 1, 3, 4, 10, 13.

PENSIONS ALIMENTAIRES.

— Versement de 3 %. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, après art. 44.

PENSIONS DE RETRAITE.

Projet de loi ouvrant à certains fonctionnaires de l'ordre technique une option en faveur d'une pension acquise au titre de la loi du 2 août 1949, à la date de leur mise à la retraite (1), présenté à l'Assemblée Nationale le 4 juillet 1961 par M. Buron, Ministre des Travaux publics et des Transports (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1296 (1re législature).**

Transmis au Sénat le 17 juillet 1962 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 277 (année 1961-1962)**; rapport le 22 mars 1963 par M. Georges Marie-Anne, **n° 75 (année 1961-1962)**. Adoption sans modification le 4 juillet 1963. — Projet de loi **n° 51 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-718 du 19 juillet 1963, publiée au *J. O.* du 20 juillet 1963 (p. 6711).

1. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 8 du Code des pensions civiles et militaires de retraite, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1962 par M. Davoust (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 39**; rapport le 13 juin 1963 par M. Tourné, **n° 346**.

2. — Proposition de loi relative à la retraite des fonctionnaires de l'enseignement technique, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par MM. Edouard Charret et Tomasini (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 79**; rapport le 24 juillet 1963 par M. Joseph Perrin, **n° 501.**

3. — Proposition de loi tendant à l'abrogation de l'article 31 de la loi n° 53-285 du 4 avril 1953 interdisant le cumul d'une pension militaire proportionnelle avec un traitement aux anciens militaires inscrits au registre de l'aéronautique civile, présentée à l'Assemblée Nationale le 23 janvier 1963 par M. Bignon (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 129**; rapport le 4 juillet 1963 par M. Salardaine, **n° 424.**

4. — Proposition de loi tendant à apporter certains aménagements aux liquidations des pensions des agents des réseaux secondaires des chemins de fer d'intérêt général, des réseaux des voies ferrées d'intérêt local et des tramways, tributaires de la loi du 22 juillet 1922 créant la Caisse autonome mutuelle des retraites, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par M. Regaudie et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 160**; rapport le 10 juillet 1963 par M. La Combe, **n° 446.**

5. — Proposition de loi relative au régime de retraite des instituteurs ayant enseigné dans les écoles des houillères, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Lecocq et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 253**; rapport le 11 juillet 1963 par M. Duflot, **n° 451.**

6. — Proposition de loi tendant à l'unification des différents régimes de retraite, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. André Beauguitte (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 257.**

7. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 4 de la loi du 12 avril 1941 sur le régime des pensions de retraite des marins (1), présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par MM. de Lipkowski, Bignon et Salardaine (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 277.**

8. — Proposition de loi modifiant l'article 4 de la loi du 12 avril 1941 sur le régime des pensions de retraite des marins, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 juillet 1963 par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 440**; rapport le 6 mai 1964 par M. Salardaine, **n° 873.**

9. — Proposition de loi tendant à modifier le décret n° 50-1521 du 8 décembre 1950 portant assimilation aux instituteurs hors classe au point de vue de la révision des pensions des instituteurs comptant au moins cinq ans et six mois d'ancienneté dans une première classe

(1) Pour l'adoption en première lecture, voy. « Table des Matières » (1re législature), 1958-1962.

(1) Retirée par ses auteurs [11 juin 1963] (p. 3282).

Pensions de retraite.

au moment de la cessation de leurs fonctions, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Davoust (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 334.**

10. — Proposition de loi portant création d'un conseil supérieur des retraites civiles et militaires, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Seramy et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 407** ; rapport le 31 octobre 1963 par M. Juskiewenski, **n° 626.**

11. — Proposition de loi tendant à modifier l'âge de la retraite pour les chauffeurs routiers, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963 par M. Dumortier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 519** ; rapport le 28 novembre 1963 par M. Valenet, **n° 694.**

12. — Proposition de loi tendant à fixer les droits à pension de la femme divorcée dans le régime général de retraites et à définir la répartition des droits à pension entre celle-ci et la veuve du fonctionnaire ou militaire de carrière remariée, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 avril 1964 par M. Boisdé (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 828.**

13. — Projet de loi relatif à l'attribution d'une pension proportionnelle aux administrateurs civils et aux administrateurs des postes et télécommunications, présenté à l'Assemblée Nationale le 6 mai 1964 par M. Louis Joxe, Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 876** ; rapport le 28 mai 1964 par M. Krieg, **n° 934.** Adoption avec modification en première lecture le 3 juin 1964 (p. 1597). — Projet de loi **n° 210.**

Transmis au Sénat le 9 juin 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 225 (année 1963-1964)** ; rapport le 11 juin 1964 par M. Marcilhacy, **n° 247 (année 1963-1964).** Adoption définitive en première lecture le 11 juin 1964. — Projet de loi **n° 98 (année 1963-1964).**

Loi n° 64-585 du 24 juin 1964, publiée au *J. O.* du 25 juin 1964 (p. 5490, 5491).

DISCUSSION [3 juin 1964] (p. 1595). Entendus : MM. Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles* ; Joxe, *Ministre d'Etat, chargé de la réforme administrative* ; Lamps.

La situation pléthorique des administrateurs civils et l'insuffisance numérique des attachés d'administration (p. 1595, 1596) ; la nécessité de rétablir l'équilibre entre les deux corps (p. 1595, 1596) ; les faibles résultats obtenus par les mesures prises jusqu'à maintenant par le Gouvernement (mise à la retraite d'office ou volontaire, congé spécial) (p. 1595, 1596) ; les dispositions du projet tendant à faciliter les départs (p. 1595, 1596) ; la possibilité offerte aux administrateurs civils et aux administrateurs des P.T.T. comptant au moins vingt-cinq années de services effectifs de demander le bénéfice d'une pension proportionnelle à jouissance immédiate échappant aux règles du cumul (p. 1595, 1596) ; le pouvoir d'appréciation laissé au Premier Ministre pour juger si la mesure sollicitée est compatible avec les besoins du service (p. 1595) ; les difficultés d'application du texte (p. 1595, 1596) ; le délai nécessaire pour obtenir les résultats recherchés par le Gouvernement (p. 1596) ; l'insuffisance des avantages offerts aux éventuels bénéficiaires de la loi (p. 1596) ; le développement souhaitable de la procédure du congé spécial (p. 1596, 1597) ; la répartition des administrateurs civils (p. 1597).

Art. 1er : *Possibilité pour les administrateurs civils et les administrateurs des Postes et Télécommunications d'obtenir une pension proportionnelle* (p. 1597) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Nombre de fonctionnaires susceptibles de bénéficier des dispositions de l'article précédent* (p. 1597) ; amendement de M. Krieg, au nom de la Commission, tendant à supprimer le mot « total » au premier alinéa de l'article (p. 1597) ; l'ambiguïté de l'expression « effectif total » (p. 1597) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Durée d'application de la loi* (p. 1597) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet (*ibid.*).

Orateur : M. Krieg.

14. — Proposition de loi tendant à fixer à 60 ans l'âge du droit à une pension vieillesse égale à 60 % du salaire moyen des dix meilleures années pour les travailleurs de la sidérurgie, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 juin 1964 par M. Louis Dupont et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 979.**

15. — Projet de loi portant réforme du Code des pensions civiles et militaires de retraite (partie législative), présenté à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1964 par M. Louis Joxe, Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1044** ; rapport le 2 octobre 1964 par M. Billotte, **n° 1090** ; avis le 6 octobre 1964 par M. Bignon au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, **n° 1092.** Adoption avec modification en première lecture le 8 octobre 1964 (p. 3061). — Projet de loi **n° 263.**

Transmis au Sénat le 13 octobre 1964 (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 3 (année 1964-1965)** ; rapport le 3 novembre 1964 par M. Lagrange, **n° 20 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en première lecture le 6 novembre 1964. — Projet de loi **n° 13 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 9 novembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1160** ; rapport le 4 décembre 1964 par M. Billotte, **n° 1215.** Adoption avec modification en deuxième lecture le 14 décembre 1964 (p. 6098). — Proposition de loi **n° 296.**

Transmis au Sénat le 15 décembre 1964 (renvoyé à la Commission spéciale), **n° 89 (année 1964-1965)** ; rapport le 15 décembre 1964 par M. Roger Lagrange, **n° 93 (année 1964-1965).** Adoption définitive en deuxième lecture le 16 décembre 1964. — Proposition de loi **n° 38 (année 1964-1965).**

Loi n° 64-1339 du 26 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 30 décembre 1964 (p. 11835 à 11847). — Rectificatifs : *J. O.* du 10 janvier 1965 (p. 242) ; *J. O.* du 28 janvier 1965 (p. 730).

DISCUSSION [6 octobre 1964] (p. 2945), [7 octobre 1964] (p. 2973), [8 octobre 1964] (p. 3013, 3045). Entendus : MM. Billotte, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Bignon, *Rapporteur pour avis de la Commission de la défense nationale ;* Charbonnel, *Rapporteur pour avis suppléant de la Commission des finances ;* Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Séramy, Dupuy, Baudis, Sallenave, Chérasse, Brousset, Pasquini, Richard, Sallé, Fil, Mme Thome-Patenôtre, Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Mainguy, *Vice-Président de la Commission des affaires culturelles.*

Pensions de retraite.

La portée du projet (p. 2945, 2946) ; historique : place de cette réforme dans l'évolution de la législation sur les pensions (p. 2946, 2948, 2952) ; importance du régime des retraites de l'Etat : nombre de titulaires ; montant global des dépenses ; charges de l'Etat et coût des mesures proposées (p. 2946, 2950, 2951, 2952, 2976) ; problèmes de principe posés : reconsidération de la notion de pension (p. 2946) ; problèmes juridiques posés (p. 2947) ; portée morale de la réforme (*ibid.*) ; examen détaillé du projet de loi (p. 2947 et suivantes) ; LES ASPECTS POSITIFS : clarification de la législation et simplification des opérations administratives nécessaires au calcul et liquidation des pensions (p. 2947, 2949, 2951) ; suppression de toute distinction entre pensions proportionnelles et pensions d'ancienneté et ses conséquences (p. 2947, 2948, 2951, 2958) ; suppression de l'abattement du sixième dans le décompte des annuités de la catégorie des fonctionnaires sédentaires (p. 2953, 2956, 2958) ; exclusion de l'erreur de droit comme motif de révision des pensions (p. 2948, 2949) ; proposition d'accorder aux agents de la S.N.C.F. des bonifications de campagne (p. 2973) ; LACUNES ET DISPOSITIONS CRITIQUÉES : le principe de la non-rétroactivité des lois crée deux catégories de retraités, selon que la date d'ouverture de leur droit à pension se situe avant ou après le vote de la réforme ; suppression de certains avantages acquis sous prétexte d'unification (p. 2953, 2955, 2956, 2958, 2973, 2974, 2975) ; insuffisance des pensions de réversion versées aux veuves ; la situation difficile de ces veuves ; taux souhaitable de 60 % pour ces pensions (p. 2948, 2949, 2950, 2952, 2953, 2954, 2957, 2958, 2959, 2975, 2976) ; principe de la non-reversion de la pension d'une femme fonctionnaire au profit de son conjoint devenu veuf (p. 2954, 2975, 2976) ; nécessité d'adapter l'évolution des retraites à celle des traitements, en particulier l'indemnité de résidence n'est pas prise en considération pour le calcul de la

Pensions de retraite.

retraite (p. 2952, 2953, 2955, 2956, 2959) ; mode de paiement de la retraite : souvent les retraités sont laissés sans ressources par suite de retards de paiement (p. 2954, 2955, 2959) ; problème des fonctionnaires de la Tunisie, du Maroc, d'Algérie et de la France dite d'outre-mer (p. 2954, 2955, 2957, 2974, 2975).

Le peu de temps dont a disposé la Commission pour examiner le projet (p. 2952, 2955, 2973) ; le vœu exprimé par les retraités de participer davantage à la gestion de leur sort ; la création éventuelle d'un conseil supérieur unifié des retraites civiles et militaires (p. 2956) ; l'amélioration du régime des retraites contribuerait à la solution du problème de recrutement de la fonction publique en rendant à cette dernière son attrait (p. 2945, 2976) ; une péréquation intégrale et automatique des pensions serait souhaitable (p. 2974).

Art. 1er : qualifiant les dispositions groupées dans l'annexe du projet de loi de « Code des pensions civiles et militaires » (partie législative) ; réservé jusqu'au vote des dispositions de la partie annexée.

Livre 1er : *Dispositions générales relatives au régime général des retraites.*

Titre 1er : *Généralités.*

Avant l'Art. L 1 du Code des pensions civiles et militaires de retraite (p. 2977) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission et de M. Guillon tendant à insérer avant l'article L 1 un nouvel article définissant la pension comme une allocation pécuniaire, personnelle et viagère (p. 2977) ; sous-amendement de M. Fil définissant la pension comme un traitement d'inactivité obligatoirement dû en contrepartie des retenues effectuées sur les traitements (*ibid.*) ; rejet du sous-amendement (*ibid.*); adoption de l'amendement (*ibid.*).

Art. L 1 du Code des pensions : *Bénéficiaires des dispositions du présent code* (p. 2978) ; promesse du Gouvernement de permettre aux fonctionnaires auxquels le statut local d'Alsace et de Lorraine demeure applicable l'option entre le régime ancien et une solution nouvelle (p. 2978) ; amendement de M. Séramy visant à faire cesser la discrimination existant entre mari fonctionnaire et femme fonctionnaire pour l'attribution de la pension de reversion au conjoint survivant (p. 2978) ; amendement identique de M. Fil (*ibid.*) ; avis défavorable de la Commission, et du Gouvernement qui invoque l'incidence financière qu'entraînerait une telle mesure et les dispositions du Code civil à propos des charges du mariage (*ibid.*) ; le Gouvernement oppose à ces amendements l'article 40 de la Constitution ; avis contraire de la Commission des finances ; adoption du texte commun des deux amendements (p. 2979) ; amendement de M. Séramy visant à étendre les dispositions du présent code aux agents des collectivités locales et aux titulaires de pensions garanties (p. 2979) ; amendement de M. Fil ayant pour objet d'ajouter à ces catégories de bénéficiaires les retraités des régimes locaux du Maroc, d'Algérie, de Tunisie et de l'ancienne France d'outre-mer (*ibid.*) ; avis défavorable du Gouvernement et de la Commission sur les amendements arguant de l'inutilité d'une disposition de ce genre (*ibid.*) ; retrait des amendements (p. 2979) ; adoption de l'article L 1 du Code des pensions ainsi modifié (*ibid.*).

Art. L 2 du Code des pensions : *Nécessité d'une radiation des cadres pour l'ouverture du droit à pension* (p. 2979) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et de M. Fil tendant à compléter l'article par les mots suivants : « en application des règles posées par le statut général de la fonction publique » (*ibid.*) ; amendement analogue de M. Séramy (*ibid.*) ; retrait (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 2980); adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Titre II : *Constitution du droit à la pension ou à la solde de réforme.*

Chapitre 1er : *Fonctionnaires civils.*

Paragraphe 1er : *Généralités.*

Art. L 3 du Code des pensions : *Acquisition du droit à pension après quinze années de services civils et militaires effectifs sans conditions d'âge* (p. 2980) ; amendement de M. Séramy (maintien des dispositions antérieures concernant les femmes ayant des enfants et les anciens combattants) ; amendement analogue de M. Billotte, au nom de la Commission, et de M. Fil (*ibid.*) ; amendement idendique de M. Fil (p. 2980) ; les complications qui résulteraient de la prise en considération de ces deux derniers amendements (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de la Commission auquel se sont ralliés les auteurs des deux autres amendements (p. 2981) ; adoption de l'article L 3 du Code ainsi modifié (*ibid.*).

Paragraphe II : *Eléments constitutifs.*

Art. L 4 du Code des pensions : *Définition des services pris en comple dans la constitution du droit à pension* (p. 2981, 2982) ; évocation du problème : cas des profes-

seurs techniques et des professeurs techniques adjoints (p. 2982) ; amendement de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale, et de M. Hébert à propos des cadres de fonctionnaires de l'Algérie et des anciens pays et territoires d'outre-mer (p. 2982) ; amendement semblable de M. Boscher (*ibid.*) ; adoption des deux amendements (*ibid.*) ; amendement de M. Bourges et plusieurs de ses collègues tendant à inclure les fonctionnaires des anciennes concessions françaises en Chine (p. 2983, 2984) ; l'article 40 de la Constitution étant applicable, l'amendement est irrecevable (*ibid.*) ; amendement de M. Fil tendant à ajouter les majorations de services accordées par des textes spéciaux (*ibid.*) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et de MM. Dupuy et Hostier et amendement de MM. Dupuy et Hostier concernant les professeurs de l'enseignement technique ; opposition du Gouvernement à ces amendements en raison de leurs conséquences (p. 2984) ; le Gouvernement et la Commission des finances opposent l'article 40 à ces amendements qui sont déclarés irrecevables (p. 2984, 2985) ; amendement de MM. Cance et Dupuy ayant pour objet de prendre en considération les services d'auxiliaires (p. 2985) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. de La Malène (prise en considération des services d'auxiliaires y compris des périodes de congé régulier pour longue maladie) (p. 2985) ; adoption (p. 2986) ; adoption de l'article L 4 du Code ainsi modifié.

Chapitre II : *Militaires.*

Paragraphe 1er : *Généralités.*

Art. L 5 du Code des pensions : *Conditions d'acquisition du droit à pension par le personnel militaire, suppression des notions antérieures de pension d'ancienneté et de pension proportionnelle* (p. 2986) ; amendement de M. Bardet concernant les militaires non officiers atteints d'infirmités (p. 2986) ; amendement identique de M. Billotte, au nom de la Commission, et de M. Guillon (p. 2986) ; amendement de M. Bardet d'ordre rédactionnel (p. 2986) ; la première partie du premier amendement de M. Bardet est déclarée irrecevable ; adoption de la deuxième partie de l'amendement (p. 2987) ; les deux autres amendements sont déclarés irrecevables en vertu de l'article 40 de la Constitution (p. 2987) ; adoption de l'article L 5 du Code ainsi modifié (p. 2987).

Art. L 6 du Code : *Droit à la solde de réforme* (p. 2987) ; adoption (*ibid.*).

Paragraphe II : *Eléments constitutifs.*

Art. 7 du Code des pensions : *Détermination des services à prendre en compte dans la constitution du droit à pension* (p. 2978) ; amendement de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale, tendant à inclure les études préliminaires dans la prise en compte des services (p. 2987) ; opposition du Gouvernement dans un désir de simplification (p. 1988) ; rejet de l'amendement (p. 2989) ; adoption de l'article L 7 du Code (*ibid.*).

Chapitre III : *Dispositions communes.*

Art. L 8 du Code des pensions : *Non-prise en compte du temps passé dans toute position ne comportant pas l'accomplissement de services effectifs* (p. 2989) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et de M. Guillon tendant à assimiler les périodes de congé de maladie à des périodes passées en activité (p. 2989) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Moynet prenant pour partie les dispositions du texte ancien et pour partie les dispositions du texte actuel (p. 2989) ; rejet de l'amendement (p. 2990) ; adoption de l'article L 8 ainsi modifié (*ibid*).

Art. L 9 du Code des pensions : *Impossibilité de prendre en compte dans la pension les services accomplis postérieurement à la limite d'âge* (p. 2990) ; adoption (*ibid.*).

Titre III : *Liquidation de la pension ou de la solde de réforme.*

Chapitre 1er : *Services et bonifications valables.*

Art. L 10 du Code des pensions : *Définition des services à prendre en compte dans la liquidation de la pension* (p. 2990) ; amendement de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale ; retrait (p. 2990) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. L 11 du Code : *Bonifications qui peuvent s'ajouter aux services effectifs accomplis par le bénéficiaire d'une pension* (p. 2990) ; amendement du Gouvernement tendant à accorder des bonifications aux anciens fonctionnaires déportés politiques (p. 2990, 2991) ; adoption (p. 2993) ; amendement de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale (bonifications accordées aux femmes fonctionnaires pour les enfants pris sous tutelle) (p. 2991) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et de M. Fil, et amendement de M. Fil ayant le même objet, qui tendent à ajouter les enfants recueillis définitivement bien que ne pouvant être adoptés ni recon-

Pensions de retraite.

nus (p. 2991) ; opposition du Gouvernement désirant s'en tenir aux règles édictées par le Code civil pour la filiation (p. 2991) ; sous-amendement du Gouvernement à l'amendement de la Commission tendant à remplacer les mots : « recueillis définitivement bien que ne pouvant être ni adoptés ni reconnus », par les mots : « issus d'un premier mariage du mari et pendant leur minorité » (p. 2992) ; adoption du sous-amendement (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de la Commission ainsi modifié (p. 2992) ; l'amendement de M. Fil devient sans objet (p. 2992) ; amendement de M. Fil visant à accorder des bonifications aux fonctionnaires demeurés dans les localités soumises à bombardements au cours des guerres 1914-1918 et 1939-1945 (*ibid.*) ; amendement analogue de MM. Tourné et Dupuy (p. 2992) ; opposition du Gouvernement et de la Commission du fait que tout le territoire français a été bombardé entre 1939 et 1945 (p. 2992) ; rejet des deux amendements (*ibid.*) ; adoption de l'article L 11 ainsi modifié (*ibid.*).

Chapitre II : *Détermination du montant de la pension.*

Paragraphe 1er : *Décompte et valeur des annuités liquidables.*

Art. L 12 du Code des pensions : *Annuités liquidables* (p. 2993) ; adoption (*ibid.*).

Art. L 13 du Code des pensions : *Maximum des annuités liquidables* (p. 2993) ; adoption (*ibid.*).

Paragraphe II : *Emoluments de base.*

Art. L 14 du Code des pensions : *Détermination des émoluments de base servant au calcul de la retraite* (p. 2993, 2994) ; constitution de ceux-ci par les derniers émoluments soumis à retenue afférents à l'emploi et au grade effectivement occupés pendant les six derniers mois précédant la radiation des cadres (p. 2993) ; amendement de M. Fil et amendement analogue de M. Billotte, au nom de la Commission, et de M. Fil tendant à dispenser de la condition d'occupation d'emploi en fin de carrière pendant un minimum de six mois lorsque la mise à la retraite résultera de la limite d'âge ou de textes imposant cette mesure (p. 2994) ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, ces deux amendements sont déclarés irrecevables (p. 2994) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et de M. Guillon concernant les fonctionnaires ayant occupé au cours de leurs dernières vingt années d'activité des postes supérieurs et ayant occupé ultérieurement des postes de haute qualification mais ne conduisant pas à pension (p. 2994) ; l'article 40 de la Constitution est opposable à cet amendement (p. 2994) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et amendement identique de M. Fil tendant à supprimer l'écrêtement de la fraction de rémunération dépassant un certain plafond (p. 2995) ; l'impossibilité par le Gouvernement de retenir cette proposition dans la conjoncture actuelle (p. 2995) ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, ces amendements ne sont pas recevables (*ibid.*) ; amendement de M. Fil (augmentation automatique des pensions de retraite liée à l'augmentation des traitements de base) (p. 2995) ; rejet (*ibid.*) ; adoption de l'article L 14 du Code (p. 2996).

Art. L 15 du Code des pensions : *Principe de la péréquation des pensions dans le cas de réforme statutaire applicable aux agents de même catégorie encore en activité* (p. 2996) ; quatre amendements soumis à discussion commune : le premier, présenté par M. Billotte, au nom de la Commission, MM. Doize, Dupuy, Fil et Séramy, le deuxième par M. Fil, le troisième par MM. Doize et Dupuy, le quatrième par M. Séramy tendant à donner de plus grandes garanties aux fonctionnaires (p. 2996) ; l'article 40 de la Constitution étant déclaré opposable à ces amendements, ceux-ci sont irrecevables (p. 2997) ; adoption de l'article L 15 du Code (*ibid.*).

Paragraphe III : *Montant garanti.*

Art. L 16 du Code des pensions : *Garantie à la pension d'un montant minimum* (p. 2997) ; adoption (*ibid.*).

Paragraphe IV : *Avantages de pension de caractère familial.*

Art. L 17 du Code des pensions : *Majorations pour enfants* (p. 2997) ; amendement de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale, tendant à inclure les enfants sous tutelle (p. 2997) ; retrait (*ibid.*) ; trois amendements soumis à discussion commune de M. Billotte, au nom de la Commission, Dupuy, Fil et Tourné tendant à inclure les enfants recueillis parce que orphelins ou abandonnés et les enfants d'un premier lit du mari pour la femme fonctionnaire, ayant été élevés pendant au moins neuf ans avant leur seizième année (p. 2997) ; sous-amendement du Gouvernement à l'un de ces amendements substituant à ces catégories uniquement les enfants issus d'un premier mariage du mari (p. 2997, 2998) ; retrait des deux autres amendements ; adoption du sous-

amendement du Gouvernement (p. 2998) ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*) ; amendement de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale, visant à remplacer les mots : « avant leur seizième anniversaire », par les mots : « avant l'âge où ils ont cessé d'être à charge » (p. 2998) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Bardet (p. 2998) ; retrait (*ibid.*) ; adoption de l'article L 17 du Code ainsi modifié (*ibid.*).

Art. L 18 du Code des pensions : *Avantages familiaux* (p. 2998) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre III : *Règles particulières de liquidation.*

Art. L 19 à L 22 du Code des pensions (p. 2998, 2999) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. L 22 du Code : amendement de MM. Chérasse et Voilquin concernant la pension des militaires non officiers de gendarmerie (p. 2999) ; l'article 40 de la Constitution est déclaré applicable et l'amendement est irrecevable (p. 2999).

TITRE IV : *Jouissance de la pension ou de la solde de réforme.*

Art. L 23 du Code des pensions : *Conditions exigées pour que la jouissance d'une pension civile ou militaire soit immédiate* (p. 2999, 3000) ; amendement de M. Vallon, au nom de la Commission des finances, et de MM. Chaze et Bourges ; deuxième amendement présenté par MM. Cance et Dupuy (ouverture du droit à pension avant un certain âge dans certaines conditions) (p. 3000) ; opposition de la Commission et du Gouvernement ; rejet (*ibid.*) ; amendement rectifié de MM. Bourges et Voisin ayant pour objet de garantir à des fonctionnaires qui bénéficient d'avantages particuliers, lesquels leur ont été reconnus en contrepartie de l'abandon d'autres avantages, la jouissance immédiate de leur pension dans les conditions prévues par des textes actuellement en vigueur (p. 3.000) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et de MM. Guitton, Vanier et Mainguy tendant à inclure le temps passé en études préliminaires et à l'école nationale de la France d'outre-mer dans les vingt-cinq années de services exigées (p. 3001) ; le Gouvernement demande à l'Assemblée de repousser l'amendement (p. 3001) ; rejet (*ibid.*) ; adoption de l'article L 23 du Code (*ibid.*).

Art. L 24 du Code des pensions : *Cas dans lesquels la jouissance de la pension est différée ;* distinction à cet égard des pensions civiles et des pensions militaires servies aux officiers (p. 3001) ; amendement de M. Bourges demandant une période transitoire de cinq ans (p. 3001); adoption (*ibid.*); amendement de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale, concernant les officiers qui seront partis avant la limite d'âge du grade ou avant d'avoir fait vingt-cinq ans de services (p. 3002) ; à la demande du Gouvernement, l'amendement est repoussé (*ibid.*) ; adoption de l'article L 24 ainsi modifié (*ibid.*).

Pensions de retraite.

Art. L 25 du Code des pensions : *Non-antériorité de l'entrée en jouissance de la pension par rapport à la date de décision de radiation des cadres* (p. 3002) ; adoption (*ibid.*).

TITRE V : *Invalidité.*

Chapitre 1er : *Fonctionnaires civils.*

Paragraphe 1er : *Invalidité résultant de l'exercice des fonctions.*

Art. L 26 du Code des pensions : *Conditions d'ouverture du droit à pension lorsque l'invalidité est imputable au service ou résulte de circonstances particulières* (p. 3003) (*ibid.*).

Art. L 27 du Code des pensions : *Conditions d'attribution et de calcul de la rente viagère d'invalidité, cumulable avec la pension rémunérant les services* (p. 3003) ; amendement de MM. Dupuy et Tourné tendant à permettre aux fonctionnaires radiés des cadres pour infirmités de cumuler la pension et la rente d'invalidité au-delà du montant des émoluments de base (p. 3003) ; cet amendement est déclaré irrecevable en vertu de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*) ; adoption de l'article L 27 du Code (p. 3003).

Paragraphe II : *Invalidité ne résultant pas de l'exercice des fonctions.*

Art. L 28 : *Cas de l'invalidité non imputable au service qui ne donne pas droit à une rente viagère d'invalidité* (p. 3003) ; adoption (*ibid.*).

Paragraphe III : *Dispositions communes.*

Art. L 29 à L 32 du Code des pensions (p. 3003, 3004) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre II : *Militaires.*

Art. L 33 à L 36 du Code des pensions (p. 3004, 3005) ; adoption (*ibid.*).

TITRE V : *Pensions des ayants cause.*

Chapitre premier : *Fonctionnaires civils.*

Art. L 37 du Code des pensions : *Droit à pension des veuves de fonctionnaires civils* (p. 3013) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et de MM. Dupuy

Pensions de retraite.

et Cance tendant à supprimer la condition de filiation ou d'adoption nécessaire pour obtenir les majorations pour enfants (p. 3013) ; amendement ayant le même objet de MM. Dupuy et Cance (p. 3013) ; amendement analogue de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale (*ibid.*); retrait de l'amendement de MM. Dupuy et Cance (*ibid.*) ; retrait de l'amendement de M. Bignon (p. 3013) ; amendement du Gouvernement se substituant à l'amendement de la Commission ouvrant le droit à majoration de la pension si la veuve a élevé les enfants du mari (p. 3013) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article L 37 du Code ainsi modifié (p. 3013).

Art. L 38 du Code des pensions : *Conditions d'ouverture des droits à pension de la veuve, en particulier condition d'antériorité du mariage ou existence, au décès du mari, d'un ou plusieurs enfants mineurs issus du mariage* (p. 3013, 3014) ; amendement tendant également à prendre en considération les enfants majeurs (p. 3014) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de MM. Chazalon, Labéguerie et Sallenave fixant à trois années au lieu de six l'antériorité nécessaire au mariage pour l'ouverture d'un droit à pension (p. 3014) ; le nouveau délai de quatre ans proposé par la Commission et accepté par le Gouvernement (p. 3014) ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*) ; adoption de l'article L 38 du Code ainsi modifié (*ibid.*).

Art. L 39 du Code des pensions : *Droits à pension des orphelins* (p. 3015) ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Billotte, au nom de la Commission, et MM. Guillon, Vanier et Mainguy, le deuxième par Mme Thome-Patenôtre, et le troisième par M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale (cas des orphelins infirmes assimilés aux enfants mineurs) ; adoption de l'amendement de la Commission préféré aux deux autres par le Gouvernement avec l'accord de leurs auteurs (p. 3015) ; deux amendements identiques : le premier, présenté par M. Billotte, au nom de la Commission, et M. Fil, et le second par M. Fil visant à assimiler les enfants recueillis parce que orphelins ou abandonnés aux enfants légitimes (p. 3015) ; le Gouvernement demande à l'Assemblée de s'en tenir à la notion de la filiation définie par le Code civil (p. 3016) ; et oppose l'article 40 de la Constitution à ces amendements avec l'accord de la Commission des finances ; en conséquence, ces amendements sont irrecevables (*ibid.*) ; adoption de l'article L 39 du Code (*ibid.*).

Art. L 40 du Code des pensions : *Conditions d'antériorité de la naissance ou de l'adoption des orphelins par rapport à la radiation des cadres du père ou de l'adoptant* (p. 3016) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Billotte, au nom de la Commission, et M. Fil et le second, par M. Fil concernant les enfants recueillis (p. 3016) ; sont déclarés irrecevables en vertu de l'article 40 de la Constitution (*ibid.*) ; adoption de l'article L 40 du Code des pensions (p. 3016).

Art. L 41 du Code des pensions : *Droits des orphelins mineurs de la femme fonctionnaire* (p. 3016) ; amendement de M. Fil tendant à la suppression de l'article (p. 3016) ; retrait (p. 3017) ; adoption de l'article L 41 du Code des pensions (*ibid.*).

Art. L 42 du Code des pensions : *Partage de la pension lorsqu'il existe des ayants cause de plusieurs lits par suite d'un ou plusieurs mariages antérieurs du fonctionnaire* (p. 3017) ; adoption (*ibid.*).

Art. L 43 du Code des pensions : *Cas des femmes séparées de corps ou divorcées* (p. 3017) ; amendement de M. Fil tendant à la suppression de cet article en vue de maintenir l'article L 60 du Code actuel (*ibid.*) ; rejet (*ibid.*) ; adoption de l'article L 43 du Code (*ibid.*).

Art. L 44 du Code des pensions : *Droits respectifs de la femme divorcée et de la veuve au décès du mari, division de la pension en parts égales entre la veuve et la femme divorcée, sauf renonciation volontaire de cette dernière* (p. 3017) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission tendant à compléter le premier alinéa de l'article par les mots : « ou remariage de sa part avant le décès de son premier mari » (p. 3018); adoption (*ibid.*); adoption de l'article L 44 du Code ainsi modifié (*ibid.*).

Art. L 45 du Code des pensions : *Perte du droit à pension de la veuve ou de la femme divorcée qui contracte un nouveau mariage ou vit en état de concubinage notoire* (p. 3018) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de MM. Baudis et Duffaut tendant à la suppression de cet article (p. 3018) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; deux amendements soumis à discussion commune : le premier, présenté par M. Fil et le second, par

MM. Tourné et Dupuy laissant aux veuves remariées ou vivant en état de concubinage le bénéfice de leur pension (p. 3018) ; opposition du Gouvernement (p. 3018, 3019) ; rejet de l'amendement de M. Fil (p. 3020) ; rejet au scrutin de l'amendement de MM. Tourné et Dupuy (p. 3020) ; liste des votants (p. 3040) ; adoption de l'article L 45 du Code (p. 3020).

Chapitre II : *Militaires.*

Art. L 46 à L 48 du Code des pensions (p. 3020) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre III : *Dispositions communes.*

Art. L 49 du Code des pensions : *Droits du conjoint survivant de la femme fonctionnaire ;* ce dernier peut prétendre à une pension égale à 50 % de la pension obtenue par elle lorsqu'au décès de sa femme, l'intéressé est atteint d'une infirmité ou maladie incurable le rendant définitivement incapable de travailler ; cette pension ne peut être cumulée avec toute autre pension et cesse d'être servie en cas de remariage du veuf ou s'il vit en état de concubinage notoire (p. 3021) ; trois amendements soumis à discussion commune : le premier, présenté par M. Séramy ; le second, par M. Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Baudis et le troisième par M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale, et de M. Hébert visant à étendre le bénéfice de cette mesure aux veufs atteints d'infirmités après le décès de leur épouse (p. 3021) ; opposition du Gouvernement qui estime que ce serait étendre le régime à tous les veufs (p. 3022) ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, les trois amendements sont déclarés irrecevables (*ibid.*) ; adoption de l'article L 49 du Code des pensions (p. 3023).

Après l'Art. L 49 du Code des pensions : trois amendements soumis à discussion commune : le premier, présenté par M. Billotte, au nom de la Commission, et MM. Tourné et Dupuy, le deuxième, par MM. Tourné et Dupuy et le troisième par M. Fil, tendant à ouvrir un droit à pension sous certaines conditions aux ascendants d'un fonctionnaire civil décédé par suite d'un accident ou de maladie résultant de l'exercice de ses fonctions (p. 3023) ; le Gouvernement oppose l'article 40 de la Constitution aux trois amendements qui sont déclarés irrecevables (p. 3024).

Titre VII : *Dispositions spéciales.*

Art. L 50 du Code des pensions : *Solde de réserve allouée aux officiers généraux placés dans la deuxième section de l'Etat-major général* (p. 3024) ; adoption (*ibid.*).

Pensions de retraite.

Art. L 51 du Code des pensions : *Reconnaissance aux militaires servant ou ayant servi à titre étranger des mêmes droits qu'aux militaires servant ou ayant servi à titre français* (p. 3024) ; amendement de M. Fil tendant à garantir les mêmes droits aux personnels autochtones des territoires d'outre-mer (p. 3024) ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, cet amendement est déclaré irrecevable (*ibid.*) ; adoption de l'article L 51 du Code (*ibid.*).

Titre VIII. — *Dispositions d'ordre et diverses.*

Paragraphe premier : *Concession et révision de la pension.*

Art. L 52 du Code des pensions (p. 3024, 3025) ; adoption (p. 3025).

Art. L 53 du Code des pensions (p. 3025) ; adoption (*ibid.*).

Art. L 54 du Code des pensions : *Possibilité de révision des pensions et rentes viagères d'invalidité sauf en cas d'erreur de droit* (p. 3025) ; amendement de M. Fil assimilant l'erreur de droit aux autres erreurs (p. 3025) ; amendement analogue de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale (p. 3025) ; les inconvénients pratiques de la possibilité de révision pour erreur de droit qui porte atteinte à la stabilité des situations juridiques (p. 3025) ; l'intérêt des retraités à bénéficier de situations juridiques stables (p. 3026) ; la jurisprudence du Conseil d'Etat en la matière (p. 3027) ; retrait de l'amendement de M. Fil, qui se rallie à l'amendement de M. Bignon (p. 3027) ; adoption au scrutin de l'amendement de M. Bignon (p. 3027) ; liste des votants (p. 3041) ; amendement de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale, précisant que la révision peut avoir lieu sur demande de l'intéressé ou décision de l'administration (p. 3028) ; le Gouvernement estime que cet amendement n'offre aucun intérêt juridique (p. 3028) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Fil précisant la durée des délais de recours (p. 3028) ; l'intérêt de conserver les délais de droit commun ; modification de l'amendement de M. Fil exigeant seulement la notification à l'intéressé de la durée du délai (p. 3028) ; rejet de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*) ; adoption de l'article L 54 du Code ainsi modifié (*ibid.*).

Paragraphe II : *Dispositions diverses.*

Pensions de retraite.

Art. L 55 à L 59 du Code des pensions (p. 3029) ; adoption (*ibid.*).

TITRE IX. — *Retenues pour pensions.*

Art. L 60 du Code des pensions : *Retenue de 6 % sur les sommes payées à titre de traitement ou de solde à l'exclusion des indemnités de toute nature* (p. 3029) ; amendement de M. Le Goasguen tendant à compléter l'article par les mots suivants : « sauf dans le cas fixé par la loi ou par un règlement d'administration publique » (p. 3029, 3030) ; rejet de l'amendement (p. 3030) ; adoption de l'article L 60 du Code (*ibid.*).

Art. L 61 du Code des pensions : *Cas des fonctionnaires rémunérés par des remises ou salaires variables* (p. 3030) ; adoption (*ibid.*).

Art. L 62 du Code des pensions : *Caractère obligatoire de la retenue de 6 %* (p. 3030) ; amendement de M. Le Goasguen p. 3030) ; retrait (*ibid.*) ; trois amendements soumis à discussion commune : le premier, présenté par MM. Hostier et Dupuy ; le second, par M. Billotte, au nom de la Commission et par M. Séramy ; et le troisième, par M. Séramy prévoyant que le prélèvement de la retenue de 6 % sur les salaires ne rémunérant pas des services susceptibles d'être pris en compte pour la constitution du droit à pension, fera l'objet d'un reversement à la Sécurité sociale qui assurera aux ayants droit une pension de vieillesse (p. 3030) ; rejet de l'amendement de MM. Hostier et Dupuy (p. 3031) ; retrait de l'amendement de la Commission et de celui de M. Séramy (p. 3031) ; adoption de l'article L 62 du Code (*ibid.*).

Art. L 63 du Code des pensions (p. 3031); adoption (*ibid.*).

TITRE X. — *Cessation ou reprise de service, Coordination avec le régime de sécurité sociale* (p. 3031).

Art. L 64 du Code des pensions : *Cas des fonctionnaires civils ou militaires quittant le service sans avoir pu obtenir une pension ou une solde de réforme* (p. 3031, 3032) ; amendement du Gouvernement étendant les mêmes dispositions aux fonctionnaires civils et militaires qui, après avoir quitté le service, reprendront un emploi relevant du régime institué par le présent Code sans pouvoir obtenir une pension ou une solde de réforme au titre dudit emploi (p. 3032); adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article L 64 du Code (*ibid.*).

Art. L 65 et L 66 du Code des pensions (p. 3032) ; adoption (*ibid.*).

LIVRE II. — *Dispositions particulières du régime général des retraites.*

TITRE 1er. — *Droits spéciaux aux fonctionnaires civils anciens combattants et victimes de la guerre et à leurs ayants cause.*

Chapitre 1er : *Droits à pension d'invalidité des fonctionnaires invalides par faits de guerre et de leurs ayants cause.*

Paragraphe 1er : *Droits des fonctionnaires.*

Art. L 67 et L 69 du Code des pensions (p. 3032) ; adoption (*ibid.*).

Paragraphe II : *Droits des ayants cause des fonctionnaires décédés par faits de guerre.*

Art. L 70 du Code des pensions : *Droits des veuves et orphelins de fonctionnaires décédés par faits de guerre* (p. 3032) ; adoption (*ibid.*).

Paragraphe III : *Dispositions communes.*

Art. L 71 du Code des pensions (p. 3032, 3033) ; adoption (p. 3033).

TITRE II. — *Dispositions particulières relatives à certaines catégories de retraites civiles et militaires.*

Chapitre 1er : *Agents en service détaché.*

Art. L 72 et L 73 du Code des pensions (p. 3033) ; adoption (*ibid.*).

Art. L 74 du Code des pensions : *Droit de tout fonctionnaire ou militaire investi d'un mandat parlementaire à obtenir une pension calculée sur la base du traitement ou de la solde afférent à l'emploi ou au grade dont il était titulaire au jour de l'acceptation de son mandat* (p. 3033) ; deux amendements identiques : le premier, de M. Catalifaud et le second de M. Séramy tendant à substituer aux mots : « au jour de l'acceptation de son mandat », les mots : « au jour de sa demande d'admission à la retraite » (p. 3033) ; adoption de l'amendement de M. Catalifaud ; l'amendement de M. Séramy obtient ainsi satisfaction (p. 3033) ; adoption de l'article L 74 du Code ainsi modifié (*ibid.*).

Chapitre II : *Fonctionnaires civils titulaires de deux emplois.*

Art. L 75 du Code des pensions (p. 3033); adoption (*ibid.*).

Chapitre III : *Reprise de service par les fonctionnaires civils et militaires retraités.*

Art. L 76 à L 80 du Code des pensions (p. 3033, 3034) ; adoption (p. 3034).

TITRE III. — *Cumul des pensions avec*

des rémunérations d'activité ou d'autres pensions.

Chapitre 1er : *Dispositions générales.*

Art. L 81 et L 82 du Code des pensions (p.3034) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre II : *Cumul de pensions et de rémunérations d'activité.*

Art. L 83 du Code des pensions (p. 3034, 3035) ; adoption (p. 3035).

Chapitre III : *Cumul de plusieurs pensions.*

Art. L 84 et L 85 du Code des pensions (p. 3035) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre IV : *Cumul d'accessoires de pension* (p. 3035).

Art. L 86 du Code des pensions (p. 3035); adoption (*ibid.*).

Livre III. — *Dispositions relatives au paiement des pensions.*

Chapitre 1er : *Paiement des pensions.*

Paragraphe 1er : *Règles générales du paiement des pensions* (p. 3035).

Art. L 87 du Code des pensions : *Principe du paiement trimestriel et à terme échu des pensions et rentes viagères d'invalidité* (p. 3035) ; quatre amendements soumis à discussion commune : le premier, présenté par M. Séramy visant à un paiement mensuel et d'avance (p. 3035) ; le second, présenté par M. Billotte, au nom de la Commission et MM. Cance, Dupuy et Séramy tendant à un règlement mensuel ; le troisième de M. Fil prévoyant le paiement d'avance ; le quatrième présenté par MM. Dupuy et Cance visant à un paiement trimestriel et d'avance (p. 3035) ; la situation difficile des retraités en raison de retards fréquents dans la liquidation des pensions (p. 3035, 3036) ; les problèmes de concentration de la dette, de mécanisation, d'électronique que poserait une telle mesure et, en conséquence, opposition de l'article 40 de la Constitution (p. 3036) ; rejet de l'amendement de MM. Billotte, Cance, Dupuy et Séramy (p. 3036) ; réserve des autres amendements et de l'article L 87 (*ibid.*) ; reprise de la discussion (p. 3044) ; la Commission des finances déclare l'article 40 de la Constitution applicable ; dans ces conditions, les trois amendements sont déclarés irrecevables (p. 3044) ; adoption de l'article L 87 du Code (p. 3044).

Art. L 88 du Code des pensions : *Paiement des arrérages restant dus au décès des titulaires de pensions* (p. 3037) ; adoption (*ibid.*).

Paragraphe II. : *Dispositions diverses.*

Art. L 89 et L 90 du Code des pensions : adoption (p. 3037).

Chapitre II : *Avances mensuelles sur pensions concédées en paiement.*

Art. L 91 et L 92 du Code des pensions : adoption (p. 3037).

Art. L 93 du Code des pensions : *Possibilité pour les caisses d'épargne de consentir aux retraités des avances sur le trimestre en cours de leur pension* (p. 3037) ; deux amendements identiques : le premier, présenté par M. Billotte, au nom de la Commission, et MM. Cance et Dupuy, et le second, présenté par MM. Cance et Dupuy limitant le taux de prélèvement effectué sur ces avances par la Caisse d'Epargne à 0,50 % (p. 3037) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 3038) ; l'amendement de MM. Cance et Dupuy est satisfait (p. 3038) ; adoption de l'article L 93 du Code ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 1er du projet de loi (suite) (p. 3045) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 du projet de loi : *Application des dispositions du nouveau Code des pensions uniquement aux fonctionnaires et militaires et à leurs ayants cause dont les droits s'ouvriront au plus tôt à la date d'entrée en vigueur de la loi instituant ledit Code* (p. 3038) ; le cas des fonctionnaires et agents titulaires de nationalité française tributaires des caisses locales du Maroc, de Tunisie, de la France d'outre-mer et d'Algérie (p. 3038) ; amendement de M. Fil posant le principe de la rétroactivité du présent projet de loi ; amendement analogue de MM. Dupuy et Cance (p. 3038) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et de M. Seramy et amendement identique de M. Seramy prévoyant que le Gouvernement étendra progressivement les dispositions du Code annexé à la présente loi à tous les fonctionnaires et militaires et à leurs ayants cause (p. 3038) ; sous-amendement de forme de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale (p. 3038) ; le Gouvernement invoque la constance de la jurisprudence en matière de droit à pension, qui a toujours écarté le principe de la rétroactivité et oppose l'article 40 de la Constitution avec l'accord de la Commission des finances (p. 3039) ; en conséquence, les quatre amendements et le sous-amendement sont déclarés irrecevables (p. 3039) ; adoption de l'article 2 (p. 3039).

Après l'Art. 2 : amendement de M. Billotte,

Pensions de retraite.

Pensions de retraite.

au nom de la Commission et de Mme Ploux ayant pour objet d'insérer après l'article 2 un nouvel article étendant les dispositions de la présente loi et du Code qui y est annexé aux ouvriers de l'Etat (p. 3039) ; le fait que le régime de retraites des ouvriers de l'Etat est du domaine réglementaire (p. 3039) ; retrait de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de MM. Guillon, Mainguy et Vanier tendant à insérer après l'article 2 un nouvel article concernant les veuves tributaires des dispositions de l'article 1123 du Code des pensions civiles et militaires et visant à égaliser les taux des pensions des allocations versées à ces veuves (p. 3040) ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, cet amendement est déclaré irrecevable (*ibid.*).

Art. 3 : *Abrogation des dispositions du Code des pensions, actuellement en vigueur, à l'exception de certaines d'entre elles* (p. 3045) ; trois amendements ayant le même objet, le premier, présenté par M. Billotte, au nom de la Commission et MM. Cance et Tourné (paragraphe I) ; le deuxième, présenté par M. Fil, le troisième par MM. Cance et Tourné destinés à maintenir en vigueur plusieurs articles de l'ancien Code des pensions qui concernent les réductions d'âge pour droit à pension immédiate et les fonctionnaires anciens combattants réformés n° 1 (p. 3045) ; opposition du Gouvernement qui estime que ces dispositions n'ont plus de raison d'être dans le nouveau texte (p. 3045, 3046) ; MM. Fil, Cance et Tourné se rallient à l'amendement de la Commission (p. 3045) ; rejet au scrutin de l'amendement de la Commission (paragraphe I) (p. 3046) ; liste des votants (p. 3068, 3069) ; amendement rectifié de MM. Bourges, Voisin et Bas visant au maintien de la situation actuelle des fonctionnaires et agents des anciens services d'outre-mer (p. 3046) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Fil (p. 3046) ; retrait (*ibid.*) ; trois amendements ayant le même objet ; le premier, de M. Billotte, au nom de la Commission (paragraphe II), et MM. Cance et Tourné, le deuxième, présenté par M. Fil et le troisième, par MM. Cance et Tourné (p. 3046) ; rejet au scrutin de l'amendement de la Commission (paragraphe II) (p. 3047); liste des votants (p. 3070) ; en conséquence, les autres amendements n'ont pas à être mis aux voix (*ibid.*) ; amendement de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale demandant l'abrogation de l'article 31 de la loi n° 53-285 du 4 avril 1953 afin de permettre aux anciens militaires qui s'inscriraient au registre de l'aéronautique civile de percevoir leur pension de retraite (p. 3047) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Fil tendant à préciser le sort des retraités actuels et affirmant que des modifications ultérieures seront automatiquement appliquées (p. 3048) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adotion de l'article 3 ainsi modifiié (*ibid.*).

Art. 4 : *Modalités matérielles de calcul des pensions qui, par dérogation au principe de la non-rétroactivité seront appliquées aux fonctionnaires et militaires déjà retraités et à leurs ayants cause* (p. 3048) ; amendement de forme de M. Fil (p. 3049) ; amendement de M. de Tinguy tendant à compléter le paragraphe I de l'article 4 par un nouvel alinéa ; en vertu de l'article 40 de la Constitution, cet amendement est irrecevable (p. 3049) ; deux amendements ayant le même objet : le premier, présenté par M. Billotte, au nom de la Commission, et MM. Guillon, Mainguy, et Vanier ; le deuxième, présenté par Mme Thome-Patenôtre tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe II de l'article 4 (les allocations complémentaires instituées antérieurement seront transformées en pensions et éventuellement liquidées une nouvelle fois) (p. 3049) ; ces amendements sont déclarés irrecevables en vertu de l'article 40 de la Constitution (p. 3050) ; adoption de l'article 4 (p. 3050).

Art. 5 : *Application progressive des règles relatives au décompte et à la valeur des annuités liquidables des pensions fixées par l'article 12 du projet de Code* (p. 3050) ; amendement de forme de M. Bignon au nom de la Commission de la défense nationale (*ibid.*) ; sous-amendement de M. Tricon à l'amendement de M. Bignon (p. 3050) ; adoption du sous-amendement (*ibid.*) ; rejet de l'amendement de M. Bignon ainsi modifié (p. 3050) ; adoption de l'article 5 (p. 3050).

TITRE II : *Dispositions transitoires.*

Art. 6 (p. 3051) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 6 : amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et MM. Guillon, Mainguy et Vanier tendant à insérer un nouvel article en faveur des femmes fonctionnaires ayant eu un ou deux enfants et sauvegardant à titre transitoire leurs droits actuels (p. 3050) ; modification proposée par le Gouvernement réduisant le délai de transition de cinq à trois ans (p. 3051) ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 7 (p. 3051) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 7 : amendement de MM. Abelin et Baudis visant à insérer un nouvel article permettant pendant un délai d'un an à certains fonctionnaires d'obtenir ce que le Code des pensions précédent leur apportait contre renonciation à certains avantages supplémentaires en ce qui concerne la constitution ou la liquidation du droit à pension ou la jouissance de la pension (p. 3051) ; opposition de l'article 40 de la Constitution ; cet amendement est irrecevable (p. 3052).

Art. 8 : *Droits des veuves dont la pension a déjà été concédée* (p. 3052) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et de MM. Guillon, Mainguy et Vanier introduisant la notion d'allocation (p. 3052) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 8 ainsi modifié.

Art. 9 : *Allocations qui seront accordées aux ayants cause se trouvant actuellement sans pension bien que remplissant les conditions désormais exigées pour y avoir droit* (p. 3052) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et de MM. Guillon, Mainguy et Vanier ajoutant aux ayants cause les orphelins infirmes (p. 3052) ; adoption (*ibid.*) ; deux amendements identiques, le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy, et le deuxième présenté par M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale, et M. Hébert, permettant d'attribuer aux enfants atteints, après le décès de leurs auteurs, mais avant leur majorité, d'une infirmité, l'allocation de 10 % de la pension (p. 3053) ; retrait de l'amendement de M. Louis Vallon ; repris à titre personnel par M. Baudis (p. 3053) ; retrait de l'amendement de MM. Bignon et Hébert (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de M. Baudis (*ibid.*) ; adoption de l'article 9 ainsi modifié (p. 3053).

Art. 10 : adoption (p. 3053).

Après l'Art. 10 : amendement de M. Billotte, au nom de la Commission, et de M. Dupuy tendant à insérer un nouvel article prévoyant la prise en compte dans la constitution du droit à pension des services accomplis au titre de prolongation d'activité autorisée par le décret du 18 décembre 1948 et le décret du 26 février 1960 (p. 3054) ; adoption (*ibid.*) ; deux amendements soumis à discussion commune : le premier, présenté par M. Billotte, au nom de la Commission et M. Séramy relatif à la création d'un Conseil supérieur des retraités civils et militaires (p. 3054) ; le deuxième, présenté par M. Séramy ayant le même objet (*ibid.*) ; opposition du Gouvernement qui estime suffisante l'existence du Conseil supérieur de la fonction publique (p. 3054) ; opposition de l'article 40 de la Constitution ; en conséquence, l'amendement est irrecevable (p. 3055).

Pensions de retraite.

En application de l'article 101 du Règlement, le Gouvernement demande à l'Assemblée de procéder à une seconde délibération sur l'article premier du projet de loi, en ce qui concerne les articles annexés suivants : L 3, L 11, L 24, et L 93 (p. 3055).

Art. L 3 du Code des pensions : *Acquisition du droit à pension après quinze années de services civils et militaires effectifs sans conditions d'âge* (p. 3055) ; amendement du Gouvernement tendant à revenir au texte initial de l'article (p. 3055) ; adoption de l'amendement au scrutin (p. 3056) ; liste des votants (p. 3071) ; en conséquence, ce texte devient l'article L 3 du Code (p. 3056).

Art. L 11 du Code des pensions : *Bonifications qui peuvent s'ajouter aux services effectifs accomplis par le bénéficiaire d'une pension* (p. 3056) ; amendement du Gouvernement prévoyant des bonifications s'ajoutant aux services effectifs accordées aux professeurs d'enseignement technique (p. 3056) ; adoption de l'amendement (p. 3057) ; en conséquence ce texte devient l'article L 11 du Code (*ibid.*).

Art. L 24 du Code des pensions : *Cas dans lesquels la jouissance de la pension est différée* (p. 3057) ; amendement de pure forme du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 3057) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article L 24 (*ibid.*).

Art. L 93 du Code des pensions : *Possibilité pour les caisses d'épargne de consentir aux retraités des avances sur le trimestre en cours de leur pension* (p. 3057) ; amendement de pure forme du Gouvernement (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article L 93 du Code (p. 3057).

Explications de vote : position du groupe du centre démocratique (p. 3058) ; le dialogue du Gouvernement et de sa majorité et le recours trop fréquent à l'article 40 de la Constitution ; un certain nombre de problèmes demeurent en suspens en particulier celui de la non-incorporation de l'indem-

Pensions de retraite.

nité de résidence dans le traitement de base qui sert pour le calcul de la pension ; caractère d'étape de ce projet de code (p. 3058) ; position du groupe socialiste (p. 3058) ; délai trop court imparti à l'Assemblée pour travailler sur ce texte (p. 3059) ; satisfaction de certaines réformes obtenues (p. 3059) ; vote favorable du groupe socialiste (p. 3059) ; position du groupe communiste (p. 3059, 3060) ; position du groupe du rassemblement démocratique et du groupe des indépendants (p. 3060) ; position du groupe U.N.R.-U.D.T. (p. 3060) ; adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 3060) ; liste des votants (p. 3072).

Orateurs : MM. Bardet, Baudis, Billotte, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles* ; Boscher, Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget* ; Cance, Delmas, Doize, Dupuy, Fil, Guéna, Mainguy, *Vice-Président de la Commission des affaires culturelles* ; Musmeaux, Palmero, Pasquini, Perrin, Rivain, *Vice-Président de la Commission des finances* ; Schaff, Séramy, Mme Thome-Patenôtre, MM. Tourné, Voilquin, Weinman.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [14 décembre 1964] (p. 6079). Entendus : MM. Dupuy, Fil, Billotte, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* Joxe, *Ministre d'Etat, chargé de la Réforme administrative.*

Les amendements proposés par la Commission des affaires culturelles (p. 6079, 6080), par la Commission de la défense nationale (p. 6080, 6081) ; la notion de rétroactivité des lois (p. 6081, 6082) ; les principales revendications des organisations syndicales de fonctionnaires des fédérations et associations de retraités (p. 6082, 6083, 6084) ; les modifications apportées par le projet de loi (p. 6085) ; l'incidence financière de ce projet (p. 6085) ; les amendements acceptés par le Gouvernement (p. 6085, 6086).

Art. 1er : *qualifiant les dispositions groupées dans l'annexe du projet de loi de « Code des pensions civiles et militaires » (partie législative)* (p. 6086) ; réservé jusqu'au vote des dispositions annexées (p. 6086).

Art. L 1 du Code des pensions civiles et militaires de retraite : *Bénéficiaires des dispositions du présent Code ;* réservé (p. 6086).

Art. L 2 : *Nécessité d'une radiation des cadres pour l'ouverture du droit à pension* (p. 6086) ; réservé ; paragraphe 2 : Eléments constitutifs.

Art. L 4 : *Définition des services pris en compte dans la constitution du droit à pension* (p. 6086) ; amendement de M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles et de M. Fil prenant en compte, dans la constitution du droit à pension, le temps passé à l'école normale à partir de l'âge de 18 ans pour les instituteurs ; cet amendement a été accepté par le Gouvernement (p. 6086) ; les votes sur l'amendement et sur l'article L 4 sont réservés.

Art. L 11 : *Bonifications qui peuvent s'ajouter aux services effectifs accomplis par le bénéficiaire d'une pension* (p. 6086) ; deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles et MM. Dupuy et Tourné ; le second présenté par MM. Dupuy et Tourné tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe *b* (p. 6087) ; ces amendements sont rejetés par le Gouvernement ; le vote sur les amendements est réservé (p. 6087) ; amendement d'ordre purement rédactionnel de M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles concernant le troisième alinéa de l'article L 11 (p. 6092) ; le vote sur cet amendement est réservé (p. 6092) ; le Gouvernement est favorable à cet amendement ; deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles et MM. Dupuy et Tourné ; le second, présenté par MM. Dupuy et Tourné tendant à compléter le paragraphe *c* de l'article par de nouvelles dispositions concernant les agents féminins ayant effectué, à temps complet, des activités auprès des armées pendant les périodes de guerre (p. 6087) ; ces amendements ne sont pas acceptés par le Gouvernement ; le vote sur ces amendements est réservé ; amendement de M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles et de M. Saintout précisant que ces agents féminins doivent avoir servi en qualité d'infirmières ou d'ambulancières ; cet amendement est accepté par le Gouvernement (p. 6087) ; le vote sur cet amendement est réservé ; amendement de M. Seramy tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe concernant les bonifications prévues par les lois d'exception en particulier par les lois de dégagement des cadres (p. 6087) ; le vote sur l'amendement ainsi que sur l'article L 11 est réservé (p. 6087).

Art. L 17 : *Majorations pour enfants* (p. 6087) ; amendement de M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles

tendant à une nouvelle rédaction du paragraphe II de l'article L 17, accepté par le Gouvernement (p. 6087) ; le vote sur l'amendement est réservé (p. 6087) ; amendement de M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles tendant à compléter le paragraphe III de l'article par un nouvel alinéa (p. 6087) ; le Gouvernement accepte cet amendement ; le vote sur l'amendement, ainsi que sur l'article L 17 est réservé (p. 6087).

Art. L 23 du Code des pensions : *Conditions exigées pour que la jouissance d'une pension civile ou militaire soit immédiate* (p. 6087) ; cinq amendements soumis à discussion commune ; les deux premiers ont le même objet ; le premier présenté par M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles et MM. Dupuy et Tourné n'est pas accepté par le Gouvernement ; le second présenté par MM. Dupuy et Tourné tendant, entre le premier et le second alinéa du 1° du paragraphe 1er de cet article, à insérer de nouvelles dispositions (p. 6088) ; le troisième présenté par M. Bignon au nom de la Commission de la défense nationale tendant dans le paragraphe 1er, après le premier alinéa du 1° à insérer de nouvelles dispositions ; le quatrième et le cinquième présentés par M. Bourges tendant à compléter le deuxième alinéa du paragraphe I de l'article L 23 (p. 6088) ; le vote sur les cinq amendements est réservé (p. 6088) ; amendement de M. Fil tendant à conserver le bénéfice du classement en catégorie B au personnel qui le possède déjà (p. 6088) ; le vote sur l'amendement est réservé ; amendement de M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles et de M. Fil ayant pour objet de permettre aux mères ayant élevé trois enfants, y compris les enfants adoptifs ou issus d'un mariage précédent du mari, de bénéficier des mêmes avantages que si elles avaient elles-mêmes mis au monde trois enfants (p. 6088) ; cet amendement est repoussé par le Gouvernement ; le vote est réservé (p. 6089) ; amendement de M. Bignon au nom de la Commission de la défense nationale prenant en compte le bénéfice d'études préliminaires attribuées aux militaires et assimilés ainsi que le temps passé à l'Ecole Nationale de la France d'outre-mer (p. 6089) ; le vote sur l'amendement est réservé ainsi que le vote sur l'article L 23.

Art. L 24 : *Cas dans lesquels la jouissance de la pension est différée* (p. 6089) ; amendement de M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles tendant, dans le troisième alinéa (2°) de l'article, après les mots : « visés à l'article L 23 » à rédiger ainsi la fin de cet alinéa : « jusqu'à l'âge de 50 ans » (p. 6089) ; le Gouvernement accepte cet amendement ; vote réservé (p. 6089) ; amendement de M. Fil tendant à compléter l'article L 24 par une nouvelle disposition (p. 6089) ; le vote sur l'amendement est réservé ainsi que le vote sur l'article L 24.

Pensions de retraite.

Art. L 36 : *Possibilité de cumul d'une solde d'activité avec une pension pour les militaires atteints d'une invalidité ouvrant droit à pension et néanmoins admis à rester en service* (p. 6089) ; le vote sur cet amendement est réservé.

Art. L 37 : *Droit à pension des veuves de fonctionnaires civils* (p. 6089) ; amendement de M. Bignon au nom de la Commission de la défense nationale et de M. Manceau tendant, dans le premier alinéa de l'article L 37 à remplacer : « 50 % » par : « 55 % » ; le vote sur l'amendement ainsi que sur l'article est réservé (p. 6089).

Art. L 38 : *Conditions d'ouverture des droits à pension de la veuve ; en particulier, condition d'antériorité du mariage ou existence, au décès du mari, d'un ou plusieurs enfants mineurs issus du mariage* (p. 6089) ; le vote est réservé.

Art. L 45 : *Perte du droit à pension de la veuve ou de la femme divorcée qui contracte un nouveau mariage ou vit en état de concubinage notoire* (p. 6089) ; amendement de M. Seramy tendant à supprimer l'article L 45 (p. 6090) ; retrait (p. 6090) ; deux amendements identiques soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Dupuy et Tourné ; le second, par M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles et Mme Thome-Patenôtre, MM. Dupuy, Seramy et Tourné tendant à une nouvelle rédaction de l'article L 45 (p. 6090) ; les votes sur ces amendements sont réservés ainsi que le vote sur l'article L 45 (p. 6090).

Art. L 54 : *Possibilité de revision des pensions et rentes viagères d'invalidité sauf en cas d'erreur de droit* (p. 6090) ; quatre amendements soumis à discussion commune ; les deux premiers présentés par MM. Dupuy et Cance et par M. Bignon au nom de la Commission de la défense nationale tendant à reprendre pour l'article L 54 le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; le troisième présenté par M. Seramy remplaçant les trois premiers alinéas de

Pensions de retraite.

l'article L 59 par de nouvelles dispositions ; le quatrième présenté par M. Fil tendant à substituer au premier alinéa de l'article L 54 trois nouveaux alinéas (p. 6090) ; amendement de M. Billotte tendant à insérer, après le troisième alinéa de l'article L 54 un nouvel alinéa prévoyant la possibilité de revision de la pension pour motif grave et légitime découlant d'une décision de principe du Conseil d'Etat ou des tribunaux administratifs (p. 6091) ; les votes sur les amendements et sur l'article L 54 sont réservés (p. 6091).

Art. L 80 *bis* : *Majoration des pensions des militaires non officiers de la gendarmerie* (p. 6091) ; le vote est réservé.

Art. L 80 *ter* : *Majoration des pensions des militaires, officiers et non officiers du régiment des sapeurs-pompiers de Paris* (p. 6091) ; le vote est réservé (*ibid.*).

Art. L 85 : *Réglementation des cumuls des pensions des veuves et des orphelins* (p. 6091) ; amendement de M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles tendant à insérer un nouvel alinéa prévoyant que la veuve bénéficiera de la pension dont le montant est le plus élevé (p. 6091) ; le vote sur l'amendement ainsi que sur l'article est réservé.

Art. L 86 : *Interdiction du cumul de plusieurs accessoires de traitement, solde, salaire et pension du chef du même enfant* (p. 6091) ; le vote est réservé (*ibid.*).

Art. L 93 : *Possibilité pour les caisses d'épargne de consentir aux retraités des avances sur le trimestre en cours de leur pension* (p. 6091) ; vote réservé (*ibid.*).

Art. 1er du projet de loi (suite) (p. 6092) ; le vote est réservé (p. 6092).

Art. 2 : *Application des dispositions du nouveau Code des pensions uniquement aux fonctionnaires et militaires et à leurs ayants cause dont les droits s'ouvriront au plus tôt à la date d'entrée en vigueur de la loi instituant ledit code* (p. 6092) ; le vote est réservé.

Art. 3 : *Abrogation des dispositions du Code des pensions actuellement en vigueur à l'exception de certaines d'entre elles* (p. 6092) ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Billotte au nom de la Commission des affaires culturelles et MM. Dupuy, Fil et Seramy ; le second par M. Dupuy et les membres du groupe communiste ; le troisième présenté par M. Seramy tendant à modifier l'énumération des dispositions du Code des pensions civiles et militaires restant en vigueur (p. 6092) ; les votes sur ces amendements sont réservés (p. 6093) ; trois amendements identiques ; le premier, présenté par M. Billotte, au nom de la Commission des affaires culturelles, et MM. Dupuy, Fil et Séramy ; le second par M. Séramy, le troisième par M. Dupuy et les membres du groupe communiste tendant à modifier l'énumération des dispositions du Code des pensions civiles et militaires de retraite restant en vigueur (p. 6093) ; les votes sur ces amendements et sur l'article 3 sont réservés.

Art. 4 : *Modalités matérielles de calcul des pensions qui, par dérogation au principe de la non-rétroactivité seront appliquées aux fonctionnaires et militaires déjà retraités et à leurs ayants cause* (p. 6093) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission des lois, et de M. Fil tendant à insérer après le paragraphe 1 de l'article 4 un nouveau paragraphe (p. 6093) ; le vote sur l'amendement et sur l'article est réservé.

TITRE II. — *Dispositions transitoires.*

Art. 6 : *Droit à pension des fonctionnaires civils et militaires qui, se trouvant dans une position valable pour la retraite, atteindront la limite d'âge de leur emploi ou l'âge de soixante ans sans avoir accompli quinze ans de services effectifs* (p. 6094) ; le vote est réservé (p. 6094).

Art. 6 *ter* : *Réduction de l'âge exigé pour l'entrée en jouissance immédiate d'une pension à titre transitoire* (p. 6094) ; six amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale, et M. Manceau ; le deuxième, présenté par M. Bourges ; le troisième par M. Max-Petit ; le quatrième, par M. Dupuy ; le cinquième par M. Billotte, au nom de la Commission des affaires culturelles, et M. Fil ; le sixième présenté par M. Prioux, ayant pour objet de prolonger diversement la période transitoire (p. 6094) ; retrait de l'amendement de MM. Bignon et Manceau (*ibid.*) ; le vote sur l'amendement de M. Bourges est réservé (p. 6094) ; l'amendement de M. Billotte et de M. Fil a été accepté par le Gouvernement (p. 6094) ; amendement de M. Prioux tendant à une nouvelle rédaction des alinéas 1, 2, 3 de l'article 6 *ter* ; retrait (p. 6094) ; amendement de M. Bourges tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article 6094 ; le vote est réservé ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Billotte, au nom de la Commission des affaires culturel-

les, et M. Maurice Bardet ; le second présenté par M. Bardet prévoyant qu'à titre transitoire les bénéfices d'études préliminaires attribués aux militaires entreront en compte pour la constitution de leur droit à pension dans les conditions antérieurement en vigueur (p. 6094) ; les votes sur ces amendements et sur l'article 6 *ter* sont réservés.

Art. 7 : *Radiation des cadres d'officiers comptant moins de vingt-cinq ans de services effectifs* (p. 6095) ; le Sénat a supprimé cet article ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission des affaires culturelles tendant à rétablir l'article 7 dans le texte adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale ; cet amendement est accepté par le Gouvernement ; les votes sur l'amendement et sur l'article 7 sont réservés (p. 6095).

Art. 8 : *Droits des veuves dont la pension a déjà été concédée* (p. 6095) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission des affaires culturelles tendant à supprimer les mots : « soit de la séparation de corps » (p. 6095) ; les votes sur cet amendement et sur l'article 8 sont réservés (p. 6095).

Art. 9 : *Allocations qui seront accordées aux ayants cause se trouvant actuellement sans pension bien que remplissant les conditions désormais exigées pour y avoir droit* (p. 6095) ; amendement de M. Bignon, au nom de la Commission de la défense nationale et de M. Manceau concernant la façon dont sera déterminé le montant de cette allocation annuelle (p. 6095) ; les votes sur l'amendement et sur l'article 9 sont réservés (p. 6095).

Art. 10 : *Possibilité, pendant la période de trois ans, pour la juridiction administrative de relever de la forclusion qu'ils auraient encourue, les auteurs de requêtes en matière de pension présentées avant l'expiration du délai de recours contentieux qui était prévu par l'article L 78 ci-dessus abrogé* (p. 6095) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Seramy ; le second par M. Billotte, au nom de la Commission des affaires culturelles, MM. Seramy et Fil prévoyant que les retraités pourront faire valoir leur droit pendant la durée d'un an à compter de la date de la promulgation de la présente loi nonobstant la forclusion qu'ils ont encourue (p. 6095) ; les votes sur les amendements et sur l'article 10 sont réservés.

Art. 12 : *Pension des magistrats radiés des cadres par abaissement des limites d'âge* (p. 6096) ; amendement de M. Billotte, au nom de la Commission des lois et de M. Hostier concernant les agents des collèges d'enseignement technique, ex-centres d'apprentissage publics, intégrés dans les cadres de fonctionnaires de l'Etat et les autorisant à faire valider leurs services antérieurs pour la retraite depuis leur entrée en fonction dans les centres d'apprentissage (p. 6096) ; les votes sur l'amendement et sur l'article 12 sont réservés (p. 6097).

Explications de vote sur l'ensemble (p. 6097) ; abstention du groupe communiste et du groupe socialiste ; vote favorable du centre démocratique (p. 6097, 6098) ; adoption au scrutin par un seul vote de l'ensemble du projet de loi dans le texte adopté par le Sénat en première lecture modifié par les amendements acceptés par le Gouvernement (p. 6098) ; liste des votants (p. 6107).

Orateurs : MM. Barrot, Bignon, *Rapporteur pour avis de la Commission de la défense nationale ;* Billotte, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Dupuy, Fil, Joxe, Max-Petit, Prioux, Seramy.

16. — Proposition de loi tendant à faire bénéficier les femmes salariées d'une réduction de l'âge d'ouverture du droit à la pension de retraite de l'assurance vieillesse à raison d'un an par enfant légitime naturel reconnu, adoptif ou issu d'un premier mariage du mari et élevé pendant sa minorité, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 novembre 1964 par Mme Prin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1179.**

17. — Proposition de loi tendant à valider, pour le calcul de la pension de retraite des personnels relevant de la loi du 2 août 1949, les services accomplis dans les établissements en cause antérieurement à leur prise en charge par l'Etat, présentée à l'Assemblée Nationale le 2 juin 1965 par M. Longequeue et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1406.**

18. — Proposition de loi tendant à instituer une pension de veuve, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1965 par M. Henry Meck

Pensions de retraite.

et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1511.**

19. — Projet de loi étendant au territoire de la Polynésie française les dispositions de caractère législatif déterminant le régime des pensions de retraite des marins français du commerce, de pêche ou de plaisance et des agents du service général à bord des navires et relatif à la codification de ces dispositions, présenté à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1965 par M. Jacquinot, Ministre d'Etat chargé des D. O. M. et T. O. M. (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1695** ; rapport le 1er juin 1966 par M. Evrard, **n° 1880**. Adoption le 7 juin 1966 avec modification du titre : « *Projet de loi étendant au territoire de la Polynésie française les dispositions de caractère législatif déterminant le régime des pensions de retraite des marins français du commerce, de pêche ou de plaisance des agents du service général à bord des navires* ». — Projet de loi **n° 498.**

Transmis au Sénat le 9 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 194 (année 1965-1966)** ; rapport le 21 juin 1966 par M. Loste, **n° 223 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 114 (année 1965-1966).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2017** ; rapport le 30 juin 1966 par M. Evrard, **n° 2021**. Adoption en deuxième lecture le 30 juin 1966. — Projet de loi **n° 558.**

Transmis au Sénat le 30 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 294 (année 1965-1966)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 30 juin 1966. — Projet de loi **n° 120 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-510 du 12 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 13 juillet 1966 (p. 6031).

DISCUSSION [7 juin 1966] (p. 1738). Entendus : MM. Evrard, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Teariki.

L'ordonnance du 23 septembre 1673 instituant un régime social en faveur des marins; les sujétions particulières de la profession ; l'inscription maritime ; la situation en Polynésie (p. 1739) ; le respect du principe du rachat ; la codification des dispositions relatives au régime des pensions de retraite des marins ; l'injustice et l'insécurité dont souffraient les marins polynésiens ; la priorité systématique donnée en Polynésie française aux réalisations d'intérêt métropolitain sur les réalisations d'intérêt local (p. 1739).

Art. 1er et 2 : adoption (*ibid.*).

Art. 3 : amendement de M. Evrard, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer l'article ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 3 est supprimé (*ibid.*).

Titre : amendement de M. Evrard, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer dans le titre, les mots : « et relatif à la codification de ces dispositions » ; adoption ; en conséquence, le titre est ainsi modifié (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Billotte, *Ministre d'Etat, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer ;* Evrard, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1966] (p. 2483). Entendu : M. Evrard, *Rapporteur de la Commission des affaires cullurelles.*

La limitation du bénéfice de la loi aux seuls marins servant sur les bâtiments français pourvus d'un rôle d'équipage (p. 2483); les deux catégories de marins polynésiens (p. 2484) ; la détermination par décret des modalités techniques d'application ; l'étude à entreprendre par le Gouvernement des conditions de travail dans chacun des T.O.M. (*ibid.*).

Art. 1er : amendement de Evrard, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer à la fin du premier alinéa, les mots : « d'une jauge brute égale ou supérieure à quatre tonneaux » ; adoption.

Adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2484).

Orateurs : MM. Evrard, *Rapporteur;* Foyer, *Garde des Sceaux.*

20. — Projet de loi portant modification de certaines dispositions du régime de retraites des marins, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1966 par M. Pisani, Ministre de l'Equipement (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales),

n° 1738 ; rapport le 6 mai 1966 par M. Salardaine, **n° 1802**. Adoption le 10 mai 1966 (p. 1169). — Projet de loi **n° 466**.

Transmis au Sénat le 12 mai 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 127 (année 1965-1966)** ; rapport le 7 juin 1966 par M. Lemarie, **n° 174 (année 1965-1966)**. Adoption définitive le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 75 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-417 du 18 juin 1966, publiée au *J. O.* du 24 juin 1966 (p. 5204).

DISCUSSION [10 mai 1966] (p. 1168). Entendus : MM. Salardaine, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Bayou, Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports ;* Michaud.

Les forclusions ; la suppression de la prescription quinquennale pour les pensions civiles et militaires ; l'intérêt du groupe socialiste pour le problème des pensions des marins et des veuves ; les textes qui ont modifié les règles régissant le régime des pensions de l'Etat ; la nécessité de créer une parité entre le régime des pensions de marins et le régime des pensions de l'Etat (p. 1168) ; le décalage entre les salaires réels et les salaires forfaitaires des marins (p. 1169).

Art. 1er et 2 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

21. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 45 du Code des pensions civiles et militaires relatif au partage de la pension de réversion, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Capitant (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1763** ; rapport le 9 novembre 1966 par M. Valenet, **n° 2131**. Adoption le 19 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 644**.

Transmise au Sénat le 19 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 174 (année 1966-1967)** ; rapport le 21 décembre 1966 par M. Lagrange, **n° 190 (année 1966-1967)**. Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 92 (année 1966-1967)**.

Loi n° 66-1013 du 28 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1966 (p. 11626).

DISCUSSION [19 décembre 1966] (p. 5688). Entendu : M. Valenet, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

L'effort de la proposition de loi pour combiner la règle de la proportionnalité et celle du partage.

Article unique : adoption.

Pensions de retraite.

22. — Projet de loi modifiant les dispositions du régime de retraites des marins applicables à certains bénéficiaires de ce régime, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 mai 1966 par M. Pisani, Ministre de l'Equipement (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1795** ; rapport le 1er juin 1966 par M. Salardaine, **n° 1878**. Adoption le 7 juin 1966 avec modification du titre : « *Projet de loi modifiant le régime de retraites des marins pour ce qui concerne l'entrée en jouissance des pensions servies aux conchyliculteurs et aux marins naviguant en amont de la limite de la mer* ». — Projet de loi **n° 499**.

Transmis au Sénat le 9 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 195 (année 1965-1966)** ; rapport le 27 juin 1966 par M. Lucien Grand, **n° 259 (année 1965-1966)**, Adoption définitive le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 112 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-499 du 11 juillet 1966, publiée au *J. O.* des 11 et 12 juillet 1966 (p. 5956).

DISCUSSION [7 juin 1966] (p. 1739). Entendus : MM. Salardaine, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Denvers, de Lipkowski, Cermolacce, Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports.*

La situation des inscrits maritimes conchyliculteurs ; l'ordonnance du 31 décembre 1958 ; les dépenses de l'établissement national des invalides de la marine ; l'injustice de la distinction entre les marins âgés de plus et de moins de 30 ans (p. 1740, 1741); le cumul d'une pension de retraite et d'un salaire pour les marins en eaux abritées, âgés de 55 à 60 ans ; les risques de modification de l'âge de la retraite et, par conséquent, d'un recul sur le plan social ; le sort des marins exerçant à bord de dragues ou de remorqueurs ; les raisons qui militent en faveur de l'abrogation de l'ordonnance du 31 décembre 1958 ; le caractère quelque peu incomplet du projet de loi (p. 1740).

Intervention de M. Bettencourt, Secrétaire d'Etat aux Transports (p. 1741) ; la liquidation de la pension à 55 ans ; les arré-

Pensions de retraite.

rages lors de la cessation d'activité ; la possibilité de cumul dès l'âge de 55 ans.

Art. 1er (p. 1741) : amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article premier (p. 1742).

Art. 2 : amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer l'article ; en conséquence, l'article 2 est supprimé (p. 1742).

Art. 3 : amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer l'article, adoption de l'article ; en conséquence, l'article 3 est supprimé (*ibid.*).

Titre : amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à rédiger ainsi le titre du projet de loi : « Projet de loi modifiant le régime de retraites des marins pour ce qui concerne l'entrée en jouissance des pensions servies aux conchyliculteurs et aux marins naviguant en amont de la limite de la mer » ; amendement de M. Denvers (nouvelle rédaction du titre) ; retrait ; adoption de l'amendement de la Commission ; en conséquence, le titre est ainsi rédigé (p. 1742).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports ;* Denvers, Salardaine, *Rapporteur.*

23. — Projet de loi relatif au régime des pensions de retraite des marins français du commerce, de pêche ou de plaisance, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 mai 1966 par M. Pisani, Ministre de l'Equipement (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1796** ; rapport le 1er juin 1966 par M. Salardaine, **n° 1879**. Adoption le 7 juin 1966. — Projet de loi **n° 501**.

Transmis au Sénat le 14 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 197 année 1965-1966)** ; rapport le 21 juin 1966 par M. Marcel Lambert, **n° 215 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 21 juin 1966. — Projet de loi **n° 78 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 22 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1960** ; rapport le 25 juin 1966 par M. Salardaine, **n° 1980**. Adoption définitive en deuxième lecture le 30 juin 1966. — Projet de loi **n° 557**.

Loi n° 66-506 du 12 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 13 juillet 1966 (p. 6024).

DISCUSSION [7 juin 1966] (p. 1751). Entendus : MM. Salardaine, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Bardet, de Poulpiquet, Denvers, Cermolacce, Christian Bonnet, Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports.*

L'institution d'un régime spécial de retraite des marins, sa dénomination de « projet sur les carrières courtes » ; le statut de la pension civile ; la réduction des besoins en personnel à bord, compte tenu des progrès de l'automatisation (p. 1751) ; la nécessité d'une reconversion des marins (p. 1751, 1752) ; les révisions très partielles de la législation résultant des trois projets de loi en discussion (p. 1751, 1752) ; la nécessité d'harmoniser les dispositions du régime de retraite des marins avec celles du régime des pensions civiles et militaires ; les droits à pension des veuves de marins (p. 1751, 1752) ; la disparité entre le salaire réel moyen des marins et le salaire forfaitaire qui sert de base au calcul des pensions (p. 1751, 1752, 1753, 1754) ; le rapport de la commission Forner (p. 1751, 1752, 1753, 1754) ; la question de l'application de la rétroactivité de la loi (p. 1752, 1753, 1754) ; les revendications des organisations syndicales (p. 1752) ; la mobilité croissante de la main-d'œuvre maritime (p. 1753) ; le manque de réalisme pratique des hauts fonctionnaires du Ministère des Finances (p. 1753, 1754) ; les inquiétudes soulevées par l'évolution administrative actuelle, notamment par le rattachement d'une sous-direction de la Place Fontenoy au Ministère des Travaux publics (p. 1754) ; l'absence d'une politique économique de la pêche ; la politique suivie en ce domaine par la Hollande et l'Allemagne ; la place primordiale de la pêche dans l'économie des régions en difficulté ; la nécessité d'un large débat à l'Assemblée sur les activités maritimes (p. 1754).

Intervention de M. Bettencourt, Secrétaire d'Etat aux Transports (p. 1754 à 1757) : l'objectif essentiel du projet ; la création d'une catégorie nouvelle de pensions ; la politique de réforme et d'adaptation de la flotte de commerce française ; la formation professionnelle ; la création d'un « corps de défense » de la marine marchande ; l'adaptation des services extérieurs de la marine marchande ; la réforme de l'inscrip-

tion maritime ; les mesures en préparation pour l'armement ; les résultats déjà obtenus dans le domaine de la concentration et de la coordination ; les accords passés entre la Compagnie générale transatlantique et les Messageries maritimes ; la commission Valls ; l'intention du Gouvernement de rendre confiance aux armateurs ; l'éventualité d'un débat sur les problèmes de la pêche ; le régime des « pensions spéciales » ; leurs modalités d'attribution ; la non-rétroactivité de la loi ; les travaux du Conseil supérieur de l'E.N.I.M. ; les veuves ; le décalage entre salaire forfaitaire et salaire réel ; le désir du Gouvernement de remédier à cette situation ; la commission Forner ; la pêche ; le budget de l'E.N.I.M.

Art. 1er : amendement rédactionnel de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles; adoption (p.1757); amendement de M. Denvers tendant à insérer après les mots : « par l'Etat », les mots : « les collectivités locales, les établissements et offices publics » (p. 1758) ; rejet ; amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction du quatrième alinéa) ; adoption ; amendement de M. Denvers tendant à insérer après les mots : « par l'Etat », les mots : « les collectivités locales, les établissements et offices publics » ; rejet ; amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturellles, tendant à substituer aux mots : « ou par un régime de sécurité sociale », les mots : « la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, le régime général de la sécurité sociale ou un régime spécial de sécurité sociale » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1758).

Art. 2 : amendement rédactionnel de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles ; adoption ; amendement de M. Denvers tendant à insérer après les mots : « par l'Etat », les mots : « et les collectivités locales, les établissements et offices publics » ; rejet ; amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; adoption (p. 1759) ; amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à substituer aux mots : « sauf s'il existe un enfant issu du mariage », les mots : « sauf si un ou plusieurs enfants sont issus du mariage » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1759).

Après l'art. 2 : amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer un nouvel article (pension de reversion pour les orphelins) ; adoption ; amendement de M. Bardet tendant à insérer un nouvel article (mise en harmonie du régime des pensions de marins et de celui des pensions civiles et militaires); retrait de l'amendement de M. Bardet (pensions des veuves) ; retrait (*ibid.*). Pensions de retraite.

Art. 3 : amendement rédactionnel de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 4 (p. 1759) ; amendement rédactionnel de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles (p. 1760) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le second, par MM. Cermolacce et Doize (nouvelle rédaction du premier alinéa de l'article 5) ; le problème de la rétroactivité ; en application de l'article 40 de la Constitution, les deux amendements sont déclarés irrecevables ; amendement rédactionnel de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles ; adoption ; amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer après les mots : « du 12 avril 1941, modifié », les mots : « lorsqu'elles sont plus favorables » ; l'amendement est sans objet ; amendement rédactionnel de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1760).

Article additionnel : amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à introduire un article nouveau : (codification des dispositions concernant le régime des pensions de retraite des marins) ; adoption (*ibid.*).

Titre : amendement de M. Salardaine, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à rédiger comme suit le titre du projet de loi : « Projet de loi modifiant le régime de retraite des marins par l'institution d'une pension spéciale pour les carrières courtes, limitant la prise en compte de certains services dans la liquidation des pensions de marins et prévoyant la codification des dispositions de caractère législatif déterminant le régime de pensions de retraite des marins » ; retrait (p. 1761).

Pensions de retraite.

Explication de vote : vote favorable du groupe communiste.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Bardet, Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports ;* Cermolacce, Denvers, Salardaine, *Rapporteur ;* Weinman.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1966] (p. 2482). Entendus : MM. Gasparini, *Rapporteur suppléant de la Commission des affaires culturelles ;* Rieubon.

Les modifications apportées par le Sénat aux articles premier et 2 ; l'application de l'article 40 de la Constitution à un amendement de la Commission des affaires culturelles accordant le bénéfice de la pension spéciale aux marins qui ont déjà quitté la marine pour se reconvertir vers d'autres occupations ; les servitudes particulières du métier de marin (p. 2483).

Art. 1er et 2 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

24. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 55 de la loi du 12 avril 1941 modifiée par l'article 14 de la loi n° 48-1469 du 22 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions des marins français du commerce et de la pêche, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 octobre 1966 par M. Richet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2098.**

25. — Proposition de loi tendant à modifier les articles L 332 et 334 du Code de la sécurité sociale pour permettre à certains travailleurs chargés de travaux pénibles de prendre leur retraite avant 60 ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 novembre 1966 par M. Cassagne et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales puis à une commission spéciale), **n° 2157.**

Voy. aussi QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 38, 109 et 156.

PENSIONS DE RETRAITE DE LA S. N. C. F.

— Annulation de l'augmentation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 184.

PENSION DE RÉVERSION.

— *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (11), 6 et 9.

— de la femme fonctionnaire. — *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE 15 (art. L 49, p. 3021).

PENSIONS EXCEPTIONNELLES.

— accordées à titre de récompense nationale. — *Voy.* BUDGET 1965, 1, art. 61 (Charges communes).

PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ.

1. — Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du Code des pensions militaires d'invalidité en faveur d'anciens militaires postulant des emplois réservés, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Jean-Paul Palewski (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 382.**

2. — Proposition de loi tendant à compléter l'alinéa 3 de l'article 18 de la loi du 27 février 1948 relatif au droit des ascendants des victimes de guerre, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 mai 1966 par M. Chamant (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1819** ; rapport le 26 octobre 1966 par M. Valenet, **n° 2109.** Adoption le 8 décembre 1966 avec le titre suivant : « *Proposition de loi tendant à étendre aux fonctionnaires ayant élevé un ou des enfants recueillis à leur foyer le bénéfice de la prolongation d'activité accordé aux fonctionnaires ascendants d'enfants morts pour la France* ». — Proposition de loi **n° 614.**

Transmise au Sénat le 9 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 99 (année 1966-1967)** ; rapport le 15 décembre 1966 par M. Lambert, **n° 147 (année 1966-1967).** Adoption avec modifications le 21 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 60 (année 1966-1967).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2339.**

DISCUSSION [8 décembre 1966] (p. 5383). Entendu : M. Valenet, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

L'extension aux fonctionnaires ayant élevé un ou plusieurs enfants morts pour la France, et qui n'étaient pas les leurs, du bénéfice de la prolongation d'activité accordé aux fonctionnaires ascendants d'enfants morts pour la France.

Article unique : adoption.

PENSION MIXTE.

— Retenue sur cotisation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 116.

PENSIONNÉS MILITAIRES.

— Allocation supplémentaire. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 6.

PÉRIODES MILITAIRES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 54.

PERMIS DE CONDUIRE.

— Majoration du droit d'examen. — *Voy.* BUDGET 1967, 1, art. 8.

PERMIS DE CONSTRUIRE.

— Délivrance — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 208.

Voy. CONSTRUCTION, 12 ; URBANISME, 3.

PERMISSIONS AGRICOLES. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 6, 9; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 52.

PÉROU. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 22.

PERSONNES AGÉES.

— Aide sociale. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 57.

— Allégement de l'I. R. P. P. en faveur des. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 3.

— Allocation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 153.

— Octroi d'un revenu minimum. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 3.

— Prestations maladie. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 5.

— Relogement. — *Voy.* LOGEMENT, 7.

— Revenu minimum. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 3.

— Situation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 256.

Voy. aussi : LOYERS, 5 et 14; PRESTATIONS FAMILIALES, 4 (Emploi des prestations versées); SÉCURITÉ SOCIALE (IV) ; SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (IV) ; VIEILLESSE (Problèmes de la).

PERSONNES SEULES.

— Logement. — *Voy.* LOGEMENT, 14.

PERSONNEL COMMUNAL.

— Traitements. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 9, 12, 13, 14 et 23.

PERSONNEL DÉPARTEMENTAL. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 20.

PERSONNEL INFIRMIER.

— Recrutement. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 232.

PÉTITIONS.

N° 1 du 6 décembre 1962. — M. Amand Dibon, président du syndicat des rentiers viagers de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, 4, boulevard Marceau, Oran (Algérie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2349).

N° 2 du 6 décembre 1962. — M. Alfred Monnier Caimu à Guiguen (Ille-et-Vilaine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2349).

Pétitions.

N° 3 du 6 décembre 1962. — M. Roland Haas, 6, rue Fosse-Popine, Athis-Mons (Seine-et-Oise). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2349).

N° 4 du 6 décembre 1962. — M. René Ternand, 14, boulevard Clemenceau, Guingamp (Côtes-du-Nord). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963]. (p. 2349).

N° 5 du 6 décembre 1962. — M. Jacques Aussal, 122, rue du Général-Bourbaki, Toulouse (Haute-Garonne. — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2349).

N° 6 du 6 décembre 1962. — Mme Veuve Benchemine Bonahem ould Daho, 15, allée des Mûriers, Tlemcen (Algérie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 7 du 6 décembre 1962. — M. Benavides, Erbalunga (Corse). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 8 du 20 décembre 1962. — M. Elie Lescalie, 11, rue Fontaine, Paris (9e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 9 du 26 décembre 1962 et annexe du 3 juillet 1963. — M. Jean Nunzi, 19, rue du Pont-National, Auch (Gers). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350), [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4657). La Commission décide de classer sans suite cette pétition et son annexe.

N° 10 du 27 décembre 1962. — M. Edouard Nicoli, 6, avenue Dellepiane, Marseille (Bouches-du-Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 11 du 7 janvier 1963. — Mme Elvire Lluch, 6, rue du Général-Bedeau, Oran (Algérie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 12 du 12 janvier 1963. — M. Jean-Marie Puy, 49, boulevard Dahdah, Marseille (Bouches-du-Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 13 du 22 janvier 1963. — M. G. Charreau, villa Les Tilleuls, Mauvières-Loches (Indre-et-Loire). — M. Delachenal, *Ropporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 14 du 22 janvier 1963. — M. G. Charreau, villa Les Tilleuls, Mauvières-Loches (Indre-et-Loire). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 15 du 22 janvier 1963. — M. G. Charreau, villa Les Tilleuls, Mauvières-Loches (Indre-et-Loire). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 16 du 24 janvier 1963. — M. Jean Bariant, 119, rue Saint-Antoine, Paris (4e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 17 du 24 janvier 1963 et annexe du 28 mai 1963. — M. Antoine Alfonsi, 6, rue Clair-Matin, Toulouse (Haute-Garonne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350), [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4657). La Commission décide de classer saus suite cette pétition et son annexe.

N° 18 du 26 janvier 1963. — M. René Ternand, 14, boulevard Clemenceau, Guingamp (Côtes-du-Nord). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 19 du 26 janvier 1963 et annexe du 10 avril 1963. — M. Henri Vinson, 38, boulevard Rodocanachi, Marseille (Bouches-du-Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350), [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4657).

N° 20 du 31 janvier 1963. — M. Henri Cousin, 28, rue de Charenton (Hospice des Quinze-Vingts), Paris. — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 2 mars 1963] (p. 2350).

N° 21 du 27 février 1963 et annexe du 19 juin 1963. — M. Gaston Courtaut, Escamps (Yonne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 7 juin 1963] (p. 3258), [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4657). La Commission décide de classer sans suite cette pétition et son annexe.

N° 22 du 2 mars 1963. — M. Mohamed Amrani, ex-caïd des Akerma, Mecheria (département de Saïda) Algérie. — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 7 juin 1963] (p. 3258).

N° 23 du 25 mars 1963. — M. Bernhard, 229, cité des Corons, Noyant-d'Allier (ou 26, rue de la Fonderie, Mulhouse). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 7 juin 1963] (p. 3258).

N° 24 du 25 mars 1963. — M. Roland Gambier, détenu à la maison centrale de Clairvaux (Aube). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 7 juin 1963] (p. 3258).

N° 25 du 25 mars 1963. — M. Maklouf Laloum, 31, avenue Paul-Vaillant-Couturier, Romainville (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 7 juin 1963] (p. 3258).

N° 26 du 28 mars 1963. — Mme Veuve Boukerche, chez M. Bensmain Sahraoui

(écrivain public), Teniet-el-Haad (Algérie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O. du* 7 juin 1963] (p. 3258).

N° 27 du 4 avril 1963 et annexe du 12 janvier 1964. — M. R. Lanchon, Sainte-Agathe-d'Aliermont, par Londinières (Seine-Maritime). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 7 juin 1963] (p. 3258). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 28 du 5 avril 1963. — M. Ignace Techer, Brassec, Tevelave, Avirons (La Réunion). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 7 juin 1963] (p. 3258).

N° 29 du 25 avril 1963. — M. Pierre See, avocat, 18, rue du Sauvage, Mulhouse (Haut-Rhin). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 7 juin 1963] (p. 3259).

N° 30 du 26 avril 1963. — Mme Veuve Winkels, 11, rue Bugeaud, Oran (Algérie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 7 juin 1963] (p. 3259).

N° 31 du 28 avril 1963 et annexe du 11 juin 1964. — M. Ahmed El Klorassani, 127, rue de la Garenne, Nanterre (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 7 juin 1963] (p. 3259). La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre de la Construction.

N° 32 du 29 mai 1963. — M. Edouard Bonsirven, 3, rue du Président-Carnot, Lyon (2e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4658).

N° 33 du 29 avril 1963. — M. Adrien Maitrinal, 43, boulevard Jules-Passac, Bolbec (Seine-Maritime). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4658). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 34 du 31 mai 1963. — M. Albert Togney, chez M. Ben Elouga (Jean), B.P. 1075, Douala (Cameroun). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4658).

N° 35 du 5 juin 1963. — M. Hippolyte Granes, 76, rue de Sèvres, Paris (7e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4658).

N° 36 du 8 juin 1963. — M. Louis Dache, Roussillon-en-Morvan (Saône-et-Loire). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4658).

N° 37 du 19 juin 1963. — M. Clotaire-Pierre Rochon, hôpital-hospice, rue Florian, Sainte-Ménehould (Marne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6177). La Commission décide de classer sans suite cette pétition. Pétitions.

N° 38 du 25 juin 1963. — M. René Ternand, 14, boulevard Clemenceau, Guingamp (Côtes-du-Nord). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 3 août 1963]. (p. 4658).

N° 39 du 25 juin 1963. — M. Louis Audebeau, Immeuble des Jésuites, rue de l'Hôpital-Orthodoxe, B.P. 4529, Beyrouth (Liban). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4658). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 40 du 2 juillet 1963. — M. Sallam, groupe C, rue C, escalier 919, Climat de France, Alger. — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4658).

N° 41 du 16 juillet 1963. — Mme Nowelli, 116, rue des Charmettes, Lyon (6e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 3 août 1963] (p. 4658).

N° 42 du 1er août 1963. — M. Brahim Boucena, B.P. n° 1, Relizane-Mostaganem (Algérie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6177).

N° 43 du 13 août 1963 et annexe du 12 février 1964. — M. Roland Compain, plâtrier à Fléac (Charente). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6177).

N° 44 du 17 août 1963. — M. Fernand Courtes, Chevroux par Pont-de-Vaux (Ain). — M. Delachenal, *Rapporteur* [J.O. du 31 octobre 1963] (p. 6177).

N° 45 du 28 août 1963. — Mlle Gilberte Cardouat, parc du Paravis, à Feugarolles (Lot-et-Garonne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6177).

N° 46 du 3 septembre 1963. — M. Jacques Macé, 82, rue Lucien, Creil (Oise). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6177). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 47 du 4 septembre 1963. — M. Georges Charreau, route de Saint-Senoch, Loches (Indre-et-Loire). — M. Delachenal *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6177).

N° 48 du 10 septembre 1963 et annexe du 5 décembre 1963. — M. Gabriel Boucher, Conseil syndical, 60, rue de Fécamp, Paris (12e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6177), [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92).

N° 49 du 10 septembre 1963. — M. Louis Belvédère, 27, rue Chevalier-Roze, Marseille (2e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du

Pétitions.

31 octobre 1963] (p. 6178). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 50 du 10 septembre 1963. — M. Pierre Lebon, 2, impasse Nungesser-et-Coli, Versailles (Seine-et-Oise). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6178).

N° 51 du 13 septembre 1963. — M. Jules Huc, 4, rue Bournonel, Servian (Hérault). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6178).

N° 52 du 16 septembre 1963. — M. Félix Boissat, Villefranche-Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6178).

N° 53 du 23 septembre 1963. — M. Georges Fourment, Aspet (Haute-Garonne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6178).

N° 54 du 27 septembre 1963. — M. Jean Blanvillain, Le Piau, près Mélinais, La Flèche (Sarthe). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6178).

N° 55 du 10 octobre 1963. — M. Ernest Branchu, 26, rue des Monts, Montbazon (Indre-et-Loire). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6178).

N° 56 du 11 octobre 1963. — M. Michel Grandmaire, 8, avenue François-Bégué, Stains (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6178). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 57 du 12 octobre 1963. — M. Nguyen Hau, 119, Tôn-That Thuyet, Banmethuot (Sud Viet-Nam). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 31 octobre 1963] (p. 6178).

N° 58 du 12 octobre 1963. — M. Brugeille, 70, boulevard Soult, Paris (12e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92).

N° 59 du 14 octobre 1963. — M. le docteur Ph. Ledoux, 20, rue Paul-Riquet, Béziers (Hérault). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 60 du 16 octobre 1963. — M. Jean-Michel Pearron, 5283, Maison d'arrêt, 112, place Saint-Roch, Angoulême (Charente). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 61 du 25 octobre 1963. — M. Georges-André Wolff, 1154 M 1, Cité de la Plaine, Clamart (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92).

N° 62 du 26 octobre 1963. — M. Ernest Leconte, Les Ardelels, Saint-Didier-au-Mont-d'Or (Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92).

N° 63 du 5 novembre 1963. — Mme Veuve Gachinard, 9, rue du Change, Metz (Moselle). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92).

N° 64 du 6 novembre 1963. — M. Paul Durand, 28, rue Moulinié, Bordeaux (Gironde). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92).

N° 65 du 8 novembre 1963. — M. Grynfeld, 115, rue de Reuilly, Paris (12e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92).

N° 66 du 8 novembre 1963. — M. Jean Vendeville, 4, rue de la Gemmerie, Rambouillet (Seine-et-Oise). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 67 du 28 novembre 1963. — Docteur R. Bedu, 109, boulevard Beaumarchais, Paris (3e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92). La Commission décide de classer sans suit cette pétition.

N° 68 du 2 décembre 1963. — M. Marcel Laury, 10, rue Jouffroy, Paris (17e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 69 du 11 décembre 1963. — M. Ansaloni, Architecte, 27, rue de Valois, Paris (1er). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 janvier 1964] (p. 92). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 70 du 18 décembre 1963. — M. le docteur Stanilas Wardak, 22, rue d'Artois, Paris (8e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 mai 1964] (p. 1086).

N° 71 du 26 décembre 1963. — M. Aristide Moroni, 75, cité Clarefond, Monclar à Avignon (Vaucluse). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 mai 1964] (p. 1086).

N° 72 du 2 janvier 1964. — M. René Lafage, 7, rue Théophile-Gautier, Perpignan (Pyrénées-Orientales). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 mai 1964] (p. 1086).

N° 73 du 18 janvier 1964. — M. Raymond Rossignol, 33, rue des Baconnets, Antony (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 mai 1964] (p. 1086).

N° 74 du 31 janvier 1964. — M. René Ternand, 21, place du Lieutenant-Aubert, Rouen (Seine-Maritime). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 mai 1964] (p. 1086).

La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 75 du 6 février 1964 et annexe du 28 octobre 1964. — M. Henri Jacquot, 160, rue Burrus, Sainte-Croix-aux-Moines (Haut-Rhin). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 mai 1964] (p. 1086). La Commission décide de classer sans suite cette pétition et son annexe [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408).

N° 76 du 21 février 1964. — M. Albert Métral, 6, rue Auber, Paris (9e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 mai 1964] (p. 1086).

N° 77 du 19 février 1964. — M. Henri Haquin, 101, Grande-Rue, Montluel (Ain). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 mai 1964] (p. 1086).

N° 78 du 20 mars 1964. — M. Maurice Delatre, Droué-sur-Drouette, par Epernon (Eure-et-Loir). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 mai 1964] (p. 1086).

N° 79 du 20 avril 1964. — M. Jean Burgade, 114, avenue Gambetta, Montauban (Tarn-et-Garonne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 juillet 1964] (p. 2486).

N° 80 du 28 avril 1964. — M. Jean Bost, facteur à Saint-Symphorien-de-Lay (Loire). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 juillet 1964] (p. 2486).

N° 81 du 9 mai 1964. — M. Boussebia Hadj ouel Ahmed, chez M. Ben Habbour Boualon, écrivain public, Mecheria (Saïda) (Algérie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 juillet 1964] (p. 2486).

N° 82 du 9 mai 1964. — M. Luis Garnier, président de la Fédération nationale de défense des usagers et consommateurs, 8, place Jacques-Bonsergent, Paris (10e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 juillet 1964] (p. 2486). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 83 du 27 mai 1964. — M. Raoul Ballereau, commissaire principal des enquêtes économiques, 54, rue Sedaine, Paris (11e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 juillet 1964] (p. 2486).

N° 84 du 1er juin 1964. — M. Henri Prévost, groupe Le Musset D, 6, rue du 14-juillet, Alger (Algérie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 juillet 1964] (p. 2486).

N° 85 du 25 juin 1964. — M. Eugène Lucidor, place de l'Eglise, Thénon (Dordogne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408).

N° 86 du 30 juin 1964. — M. Paisnel, 3, place des Fêtes, Le Raincy (Seine-et-Oise). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 87 du 1er juillet 1964. — Mlle Alice Rigolage, 10, rue Fourcade, Paris (15e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 88 du 2 juillet 1964. — M. Alexandre Nakach, 359, rue Saint-Martin, Paris (3e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408).

N° 89 du 2 juillet 1964. — M. Emile Berlaud, 5, rue de la Vendée, Toulouse (Haute-Garonne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408).

N° 90 du 3 juillet 1964. — M. Fernand Guizard, 3, r. des Templiers, Reims (Marne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408).

N° 91 du 6 juillet 1964. — M. Devulder-Leroy, 45, route de Houdan, Mantes-la-Ville (Seine-et-Oise). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 novembre 1964] (p. 5408). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 92 du 16 juillet 1964. — M. Seligmann, 4, rue Gatine, Bondy (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408).

N° 93 du 29 juillet 1964. — M. Pierre Duriez, officier de police principal de la sécurité publique, Dreux (Eure-et-Loir). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408).

N° 94 du 30 juillet 1964. — M. André Narayanin, détenu à la prison de Saint-Denis. — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408).

N° 95 du 12 septembre 1964. — M. Gabriel Puig, 56, boulevard Aristide-Briand, Perpignan (Pyrénées-Orientales). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408).

N° 96 du 14 septembre 1964. — M. François Janin, 6, rue du Palais, Bourg-en-Bresse (Ain). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408).

N° 97 du 15 septembre 1964. — M. F. Guey, matricule 6053, Maison d'arrêt, Angoulême (Charente). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5408).

N° 98 du 17 septembre 1964. — M. R. Lebailly, Livet-sur-Authou par Brionne (Eure). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 no-

Pétitions.

vembre 1964] (p. 5408). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 99 du 17 septembre 1964. — M. Pierre Larrieu, agent de presse, matricule 1728 C, Maison centrale, Nîmes (Gard). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5409). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 100 du 19 septembre 1964. — M. Léon Thural, 40, rue Aristide-Briand, Vernouillet (Seine-et-Oise). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5409). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 101 du 19 septembre 1964. — M. Roger Gilles, Matha par Saint-Pierre (Ile d'Oléron). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5409).

N° 102 du 22 septembre 1964. — M. Georges Chevrier, 12, rue des Acacias, Paris (17e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novemhre 1964] (p. 5409). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 103 du 3 octobre 1964. — Mme Lucienne Péry, 85, rue de la Demi-Lune, Montreuil (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5409). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 104 du 5 octobre 1964. — M. A. Behr, 107, avenue de Montredon, Marseille (8e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5409).

N° 105 du 6 octobre 1964. — M. Pierre Esquerré, 114, rue Michel-Ange, Paris (16e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5409).

N° 106 du 6 octobre 1964. — Mme Marguerite Foucard, 6, rue Anatole-France, Courbevoie (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 14 novembre 1964] (p. 5409).

N° 107 du 22 septembre 1964. — Mme Bellini, 103, avenue Parmentier, Paris (11e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567). La Commission décide de classer sans suite cette pétition qui concerne un litige d'ordre privé.

N° 108 du 29 octobre 1964. — M. Berta Félix, matricule 812 P, Maison centrale de Nîmes (Gard). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567). La Commission décide de classer sans suite cette pétition qui relève de la compétence des autorités judiciaires.

N° 109 du 5 novembre 1964. — M. Patriarca, camp sud, Mauzac (Dordogne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567). La Commission décide de classer sans suite cette pétition qui relève de la compétence des autorités judiciaires.

N° 110 du 9 novembre 1964. — M. Jacques Nikola, entrée n° 9, 83, La Marjotée, Morange-Silvange (Moselle). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567). La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre du Travail (renvoi au Ministre du Travail).

N° 111 du 17 novembre 1964. — M. Marcel Pointeau, 3, rue du Tribunal, Beaune (Côte-d'Or). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567). La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (Renvoi au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice).

N° 112 du 24 novembre 1964. — M. Hubert Boué, 51, rue Le-Nostre, Rouen (Seine-Maritime). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965) (p. 4567). La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (Renvoi au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice).

N° 113 du 26 novembre 1964. — Mlle Alice Rigolage, 10, rue Fourcade, Paris (15e). [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567). — M. Delachenal, *Rapporteur*. La Commission décide de classer sans suite cette pétition qui relève de la compétition des tribunaux.

N° 114 du 9 décembre 1964. — M. Robert de Traxel, Aiguèze (Gard). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567). La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre des Affaires culturelles (Renvoi au Ministre des Affaires culturelles).

N° 115 du 27 novembre 1964. — M. Wolfram Heimke, 204, rue des Landes, Chatou (Seine-et-Oise). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567). La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre de l'Intérieur (renvoi au Ministre de l'Intérieur).

N° 116 du 7 décembre 1964. — M. Intins, 59, rue du Mont-Cenis, Paris (18e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567). La Commission décide de classer sans suite cette pétition qui ne semble pas suffisamment fondée.

N° 117 du 7 décembre 1964. — M. Maurice Delattre, Droue-sur-Drouette par Epernon

(Eure-et-Loir). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567). La Commission décide de renvoyer cette pétition à l'examen de M. le Ministre des Finances (Renvoi au Ministre des Finances).

N° 118 du 9 décembre 1964. — M. Angel Besse, 22, rue de l'Evangile, Paris (18e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567).

N° 119 du 10 décembre 1964. — Mme Claire Booss, 17, rue de Lévis, Paris (17e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4567). La Commission décide de classer sans suite cette pétition car elle ne juge pas utile de modifier la loi sur la destruction des bidonvilles.

N° 120 du 12 décembre 1964. — M. Gabriel Meunier, 74, rue de l'Ouest, Paris (14e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568).

N° 121 du 23 décembre 1964. — M. Abel Tesson, maison centrale d'Eysses, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 122 du 31 décembre 1964. — M. Adrien Berthet, 8, rue des Rosiers, Galliard (Haute-Savoie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568). La Commission décide de classer sans suite cette pétition qui relève de la compétence des tribunaux.

N° 123 du 4 janvier 1965. — M. Iffnecker, 15, rue des Sablons, Fontainebleau (Seine-et-Marne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 124 du 5 janvier 1965. — M. Halfan Abraham, 22, rue des Colonnes-du-Trône, Paris (12e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965]. (p. 4568).

N° 125 du 5 janvier 1965. — Mlle Denise Chaumette, Lapradelle, Arrènes (Creuse). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 126 du 5 janvier 1965. — M. Louis Géry, Donnezac (Gironde). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568).

N° 127 du 13 janvier 1965. — M. Jean Delporte, 19, boulevard Papin, Lille (Nord). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568).

N° 128 du 14 janvier 1965. — Mme Bergognant, 18, rue du Général-Leclerc, Bois-Colombes (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568). Pétitions.

N° 129 du 15 janvier 1965. — M. Delsart, 4, rue Miternil, Cantin (Nord). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 130 du 22 janvier 1965. M. Roland Compain, Fléac (Gironde). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 131 du 21 janvier 1965. — M. Jean Laurent, 1, rue Raoul-Mourier, La Grand-Combe (Gard. — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965[(p. 4568).

N° 132 du 21 janvier 1965. — M. Michel Dolmaine, Pré-des-Clés, Gérardmer (Vosges). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 133 du 21 janvier 1965. — M. Marcel Lenfant, c/o M. Dorr, 16, rue Lacordaire, Paris (15e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965]. (p. 4568).

N° 134 du 25 janvier 1965. — M. François Jean, 6, rue Notre-Dame-des-Neiges, Neufchâtel (Moselle). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4568).

N° 135 du 25 janvier 1965. — Mme Bottineau, 41, rue d'Orbigny, La Rochelle (Charente-Maritime). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965]. (p. 4568). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 136 du 25 janvier 1965. — M. Gardes, 10, rue Gutenberg, Goussainville (Seine-et-Oise). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 11 novembre 1965] (p. 4569). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 137 du 4 février 1965. — M. Roland Pinot, 128 *ter*, rue de Neuilly, Villemomble (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 138 du 4 février 1965. — Mme Marguerite Foucard, 6, rue Anatole-France, Courbevoie (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

Pétitions.

N° 139 du 7 février 1965. — Mme Antoinette Chanteau, 13, avenue Laferrière, Créteil (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569).

N° 140 du 23 février 1965. — M. François César, 22, avenue Jean-Jaurès, Oyonnax (Ain). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 141 du 4 mars 1965. — M. Emile Derveau, maison d'arrêt de Loos (Nord). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569).

N° 142 du 18 mars 1965. — M. Emile Castells, 16, rue de l'Orphelinat, Meudon (Seine-et-Oise). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 143 du 22 mars 1965. — M. Meshali Abdallah, Sissac, Peyrat-de-Bellac (Haute-Vienne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569). (Renvoi au Ministre de l'Intérieur).

N° 144 du 26 mars 1965. — M. Jules Lamort, 69, avenue du R.P.-Umbricht, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). — M. Delachenal. *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569). (Renvoi au Ministre des Travaux publics et des Transports).

N° 145 du 6 avril 1965. — M. Hadi Mirza, 10, rue des Giroflées, Monte-Carlo (Monaco). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 146 du 30 mars 1965. — M. Jean-Marie Calvayrac, Maison Emonet, rue du Télégraphe, Largentière (Ardèche). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569). (Renvoi au Ministre des Armées).

N° 147 du 7 avril 1965. — M. Fernand-Lucien Mira, 3, rue de Montesson, Bezons (Seine-et-Oise). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569). (Renvoi au Ministre des Armées).

N° 148 du 9 avril 1965. — Mme G. Simon, 24, rue d'Avron, Paris (20e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965]. (p. 4569). (Renvoi au Ministre de l'Intérieur).

N° 149 du 11 avril 1965. — M. Maurice Delphieux, Sault (Vaucluse). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569). (Renvoi au Ministre de l'Intérieur).

N° 150 du 29 avril 1965. — Mme Veuve Bruneteau, Jarnac-Champagne (Charente-Maritime). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4569). (Renvoi au Ministre de l'Agriculure).

N° 151 du 10 mai 1965 et annexe du 27 janvier 1966. — M. Conrard (Charles), hôpital psychiatrique Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, Paris (14e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570). La Commission décide de classer sans suite cette pétition qui a déjà fait l'objet d'une réponse de M. le Ministre de l'Intérieur [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707).

N° 152 du 12 mai 1965. — M. Faist (Emile), 1 *bis*, place Rantian, Gannat (Allier). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570).

N° 153 du 13 mai 1965. — M. Lahimadi Mohamed, 59, rue du Portugal, Tunis, (Tunisie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [J.O. du 5 novembre 1965] (p. 4570).

N° 154 du 20 mai 1965. — M. Mollard (Fernand), Les Banquets, Cavaillon (Vaucluse). — M. Delachenal, *Rapporteur* [J.O. du 5 novembre 1965] (p. 4570).

N° 155 du 20 mai 1965. — M. Le Bouedec (Pierre), foyer de Villiers, par Creully (Calvados). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 156 du 21 mai 1965. — M. Malassis (Albert), 55, rue Maurice-Elet, à Ezy-sur-Eure (Eure). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570).

N° 157 du 24 mai 1965. — Section d'anciens combattants de Coutrats (Gironde). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 158 du 29 mai 1965. — M. Rimmel (Albert), 24, rue de la Broque, Strasbourg (Bas-Rhin). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570).

N° 159 du 2 juin 1965. — M. Rouchy, adjoint d'enseignement au Lycée Buffon, Paris. — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570).

N° 160 du 8 juin 1965. — M. d'Agostino, résidence du Pin Vert, bâtiment 5, route de Roquevaire, Aubagne (Bouches-du-Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 161 du 16 avril 1965. — M. Dumur, 14,

rue Saint-Amand, Paris (14e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 162 du 14 mai 1965. — Agents de service des lignes au centre téléphonique Laffitte-Provence-Taitbout. — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570).

N° 163 du 15 juin 1965. — M. Berneur (André), 12 *bis*, chemin d'Orgemont, Angers (Maine-et-Loire). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570).

N° 164 du 24 juin 1965. — M. Dumarcay (Denis), 17, rue Emile-Martin, Bourges (Cher). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570).

N° 165 du 30 juin 1965. — M. Guirlin (Marcel), citadelle de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570).

N° 166 du 9 juillet 1965. — M. Gauchaux (André), Maison centrale de Nîmes (Gard). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4570). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 167 du 13 juillet 1965. — M. Belmonte (Louis), 3, impasse de Barcelone, Toulouse (Haute-Garonne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4571). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 168 du 16 juillet 1965. — M. Berner, 59, rue de la République, Marseille (Bouches-du-Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4571).

N° 169 du 26 juillet 1965. — M. Molar (Arnold), Camp (Nord) de Mauzac, Mauzac (Dordogne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4571). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 170 du 7 août 1965. — M. Noël (Roland), 19, rue Saint-Laurent, Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4571).

N° 171 du 7 août 1965. — M. Cau (Pierre), 19 *bis*, rue de Menin, Tourcoing (Nord). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4571).

N° 172 du 11 août 1965. — M. Bouton, Bourg Saint-Rémy par Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4571). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 173 du 27 août 1965. — M. Boisserie, Makinah House, Cotacamund (South India). — M. Delachenal, *Rapporteur* [J.O. du 5 novembre 1965] (p. 4571). Pétitions.

N° 174 du 27 août 1965. — M. Bouzid Tayeb, 56, rue de Lancry, Paris (10e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4571).

N° 175 du 16 septembre 1965. — M. Henry Lerey, 96, quai de la Rapée, Paris (12e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4571).

N° 176 du 4 octobre 1965. — Mme Grulet, 68, rue du Port, Brienon (Yonne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4571). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 177 du 7 octobre 1965. — M. Clément Duplomb, maison centrale, Nîmes (Gard). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 5 novembre 1965] (p. 4571).

N° 178 du 25 octobre 1965. — M. Pierre Monnet, hôpital psychiatrique Sainte-Marie de l'Assomption, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707).

N° 179 du 30 octobre 1965. — M. Jean Trévily, Pordic (Côtes-du-Nord). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966) (p. 1707).

N° 180 du 4 novembre 1965. — M. Richard Zahler, 2, avenue Anatole-France, Clichy (Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707).

N° 181 du 13 novembre 1965. — M. Michel Turlur, 33, rue de Lille, Halluin (Nord). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707).

N° 182 du 18 novembre 1965. — M. Pierre Dignac, 2, rue Ducau, Bordeaux (Gironde). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707).

N° 183 du 19 novembre 1965. — M. Etienne Hounkokinton Zitti, route Wabdo, Porto-Novo (Dahomey). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 184 du 19 novembre 1965. — M. Guy Charles, centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707).

N° 185 du 23 novembre 1965. — M. Gaston Protin, centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime). — M. De-

Pétitions.

lachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707).

N° 186 du 25 novembre 1965. — M. Joseph Attia Brahim, détenu à Fresnes. — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 187 du 26 novembre 1965. — M. Arthur Levêque, maison centrale, Nîmes (Gard). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707).

N° 188 du 6 décembre 1965. — M. van Mung Nguyen, 219, rue Hong-Thop-Tri, Saigon (Sud-Viet-Nam). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707).

N° 189 du 13 décembre 1965. — M. Marcel Gathier, surveillant à la maison d'arrêt de Troyes (Aube). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707).

N° 190 du 13 décembre 1965. — M. Henri Reynal, 14, avenue du Général-Leclerc, Brive (Corrèze). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707).

N° 191 du 27 décembre 1965. — M. Jacques Vissol, Chabanais (Charente). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1707). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 192 du 4 janvier 1966. — Mme Louise Sanchez, bloc A 2, résidence maritime, Marseille (15e) (Bouches-du-Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708).

N° 193 du 7 janvier 1966. — M. Ferdinand Radic, matricule 2019, centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708).

N° 194 du 11 janvier 1966. — M. Nicolas Dhur, 5, rue Jeanne-d'Arc, Sierck-les-Bains (Moselle). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 195 du 19 janvier 1966. — M. Pierre Boutin, matricule 2/63 6683, maison d'arrêt de Besançon (Doubs). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708).

N° 196 du 26 janvier 1966. — M. Louis Parisey, pavillon 16, P.F.N., rue Guillaume-le-Conquérant, Fécamp (Seine-Maritime). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708).

N° 197 du 7 février 1966. — M. Guy Benassis, 47, rue de Toulouse, Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 198 du 8 février 1966. — M. André Morgand, 10, rue Romulus, Toulon (Var). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708).

N° 199 du 8 février 1966. — M. Albert Manugerra, Les Foulettes, bâtiment A, 1, avenue Félix-Ziem, Martigues (Bouches-du-Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708).

N° 200 du 2 mars 1966. — M. Henri Guignon, domaine de l'Armiral, Francillon (Drôme). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 201 du 7 mars 1966. — M. Segaut (Marcel), 21, boulevard du Jeu-de-Paume, Montpellier (Hérault). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708). Renvoi à la Commission (M. Capitant, *Rapporteur*).

N° 202 du 9 mars 1966. — M. Abderahmane Hokrani, cellule 129, matricule 6356, 1, boulevard Anatole-France, Châlons-sur-Marne (Marne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708).

N° 203 du 10 mars 1966. — M. Cathelize, 7, rue du Cloître, Bordeaux (Gironde). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1708). Conformément à l'article 147, alinéa 3, du Règlement, la Commission décide de soumettre à l'Assemblée cette pétition.

N° 204 du 24 mars 1966. — M. Pierre Esquerré, 114, rue Michel-Ange, Paris (16e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1709). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 205 du 29 mars 1966. — M. Wenger, 1, rue des Cottages, Achères (Yvelines). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1709).

N° 206 du 30 mars 1966. — M. Raymond Clément, 49, rue de Villeneuve, Garches (Hauts-de-Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1709).

N° 207 du 9 avril 1966. — M. Brahim Fettih, 14, rue de Wasquehal, Roubaix (Nord). — M. Delachenal, *Rapporteur* [J.O. du 4 juin 1966] (p. 1709).

N° 208 du 13 avril 1966. — Mme de Lobel, hôtel Doisy, 55, avenue des Ternes, Paris (17e). — M. Delachenal, Rapporteur [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1709).

N° 209 du 22 avril 1966. — M. Gabriel Boucher, 60, rue de Fécamp, Paris (12e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1709).

N° 210 du 25 avril 1966. — M. Elie Lescalié, 11, rue Fontaine, Paris (9e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1709). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 211 du 29 avril 1966. — M. Raymond Poulet, Prévillier-Boutigny (Seine-et-Marne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1709).

N° 212 du 2 mai 1966. — M. Georges Peters, 3, rue Richet-Valensolles, Valence (Drôme). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1709).

N° 213 du 3 mai 1966. — M. Pierre Faure, 12, rue du Général-Niox, Paris (16e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 4 juin 1966] (p. 1709).

N° 214 du 10 mai 1966. — M. Charles Barbier, 24, Ajasch, poste Héming (Moselle). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5016). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 215 du 11 mai 1966. — M. Robert Lartigau, 7, avenue Perrichont, Paris (16e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017).

N° 216 du 11 mai 1966. — M. Pierre Iacopucci, 62, rue Hoche, Marseille (3e) (Bouches-du-Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 217 du 18 mai 1966. — M. Maurice Lebourg, 44, avenue de la République, Nanterre (Hauts-de-Seine). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 218 du 18 mai 1966. — M. Léon Isart, 1, rue Homère, Marseille (7e) (Bouches-du-Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 219 du 18 mai 1966. — M. Olivier Astral, 3, square Laurent-Bonnevay, Bron (Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 220 du 25 mai 1966. — M. Marcel Lecomte, n° 1832, centrale de Clairvaux (Aube). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017). Pétitions.

N° 221 du 25 mai 1966. — M. Kaddouri Mohamed, rue Lutrat, Aïn Sefra-Saïda (Algérie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017).

N° 222 du 26 mai 1966. — M. Pierre Pochie, n° 2222 C, centrale de Nîmes (Gard). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017).

N° 223 du 9 juin 1966. — M. Henri Vernet, 59, rue du Docteur-Fiolle, Marseille (6e). (Bouches-du-Rhône). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017).

N° 224 du 9 juin 1966. — M. Wilhelm Fischer, Gabelsbergstrasse 30, Gartenhaus, Munich (Allemagne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 225 du 10 juin 1966. — M. André Gobeaut, Camp Nord, Mauzac (Dordogne). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 226 du 14 juin 1966. — Mme Alphonsine Massat-Destien, 15, avenue Alexandre-Marqui, Lourdes (Hautes-Pyrénées). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 227 du 15 juin 1966. — M. Radisa Stevanouic, Tatonska 39, Belgrade (Yougoslavie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017).

N° 228 du 23 juin 1966. — M. Marc Rouhaud, maison d'arrêt de Bordeaux (Gironde). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 229 du 30 juillet 1966. — M. Joseph Kewalski, 60, rue de l'Abattoir, Quiévrechain (Nord). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5017). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 230 du 9 août 1966. — M. Roger Bartel, citadelle de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5018).

N° 231 du 25 août 1966. — M. René Niard, maison centrale de Nîmes (Gard). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre

Pétitions.

1966] (p. 5018). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 232 du 27 août 1966. — M. Louis Tilloy, maison centrale de Nîmes (Gard). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5018). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 233 du 3 septembre 1966. — Mme Mebarka, demeurant chez M. Khelif Ahmed, rue Sutrot, Aïn-Sefra - Saïda (Algérie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5018).

N° 234 du 22 septembre 1966. — M. Abdelsader Ben Mohammed, avenue Habib-Bourguiba, Moknine par Sousse (Tunisie). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5018). La Commission décide de classer sans suite cette pétition.

N° 235 du 14 octobre 1966. — M. Louis Bretecher, 9, rue Bachaumont, Paris (2e). — M. Delachenal, *Rapporteur* [*J.O.* du 26 novembre 1966] (p. 5018).

— concernant le retour en France de MM. Bidault et Soustelle. — *Voy.* RAPPELS AU RÈGLEMENT, n° 108.

— sur la justice fiscale. — *Voy.* RAPPELS AU RÈGLEMENT, n° 106.

Voy. aussi : RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, 8.

PÉTROLE.

— Problèmes du. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Industrie) ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Industrie. — IX. Services du Premier Ministre) ; BUDGET 1967, 1 (Equipement. — Section commune) ; (Industrie. — Services du Premier Ministre IX).

Voy. QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 21.

PÉTROLE ALGÉRIEN. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 64.

PÉTROLES D'AQUITAINE (S.N.P.A.).

— *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 16.

PHARMACIES MUTUALISTES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 17.

PHARMACIENS. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (II. Médecins, dentistes et pharmaciens), 4, 5, 6 ; BUDGET 1964, 1 (p. 7688).

PHARMACIENS-CHIMISTES DES ARMÉES.

— Création du corps. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 38.

PIÉGEAGE. — *Voy.* CHASSE, 6.

PIERRELATTE.

— Usine de. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 32 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1963, 3 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Budgets militaires. — Commissariat à l'énergie atomique).

PIGISTES.

— Journalistes. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 3.

Voy. SÉCURITÉ SOCIALE (I. Dispositions générales), 1.

PLACES DES DÉPUTÉS DANS LA SALLE DES SÉANCES.

— Attribution. — *Voy.* RAPPELS AU RÈGLEMENT, n° 2.

PLACEMENTS A REVENU FIXE.

— Aménagement du régime fiscal des produits. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 10.

PLAN.

1. — Projet de loi portant approbation d'un rapport sur les principales options qui commandent la préparation du Ve Plan.

Tome I. — Projet de loi et rapport sur les principales options du Ve Plan (vue d'ensemble).

Tome II. — Rapport détaillé sur les principales options du Vᵉ Plan.

Tome III. — Annexes.

Tome IV. — Premier rapport de la Commission nationale de l'aménagement du territoire, présenté à l'Assemblée Nationale le 5 novembre 1964 par M. Pompidou, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **nº 1154**; rapport le 24 novembre 1964 par M. Louis Vallon, **nº 1184**; avis le 19 novembre 1964 par M. Becker au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, **nº 1183**; avis le 24 novembre 1964 par M. Maurice Lemaire au nom de la Commission de la production et des échanges, **nº 1185**. Adoption sans modification en première lecture le 26 novembre 1964 (p. 5674). — Projet de loi **nº 279**.

Transmis au Sénat le 1er décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **nº 52 (année 1964-1965)**; rapport le 2 décembre 1964 par M. Filippi, **nº 56 (année 1964-1965)**; avis le 2 décembre 1964 par M. Menu au nom de la Commission des affaires sociales, **nº 57 (année 1964-1965)**; avis le 4 décembre 1964 par M. Houdet au nom de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, **nº 62 (année 1964-1965)**; avis le 7 décembre 1964 par M. Louis Gros au nom de la Commission des affaires culturelles, **nº 63 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 9 décembre 1964. — Projet de loi **nº 33 (année 1964-1965)**.

Loi nº 64-1265 du 22 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 23 décembre 1964 (p. 11386 à 11471).

DISCUSSION [24 novembre 1964] (p. 5538, 5554), [25 novembre 1964] (p. 5585, 5599), [26 novembre 1964] (p. 5624, 5647). Entendus : MM. Pompidou, *Premier Ministre ;* Massé, *Commissaire général du Plan d'équipement et de la productivité;* Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances;* Lemaire, *Président de la Commission de la production et des échanges, Rapporteur pour avis;* Becker, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Palewski, *Président de la Commission des finances ;* Neuwirth, Boisdé, Cerneau, Thillard, Fourmond, Sallenave, Buot, Taittinger, Hunault, Georges Bourgeois, Radius, Defferre, Debré, Mondon, Waldeck-Rochet, Deschizeaux, Balmigère, Ruais, Dupuy, Mme Launay, MM. Labéguerie, Duperier, Spénale, Mme Prin, MM. Zimmermann, Barniaudy, André Halbout, Ramette, Flornoy, Rieubon, Richard, Chaze, Bizet, Duhamel, Louis Vallon, *Rapporteur général ;* Fontanet, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances;* Rivain, Chapuis, Mme Vaillant-Couturier, MM. Sallé, Commenay, La Combe, Pompidou, *Premier Ministre;* Feuillard, Ansquer, Rousselot, Lolive, Julien, Odru, Eugène Montel, Beauguitte, Fouchier, Dupont, Jean Moulin, Sanson, Escande, Vivien, Frys.

Plan.

La planification française (p. 5592, 5633) ; le IVᵉ Plan (p. 5586) ; les grandes orientations du Plan (p. 5538, 5546, 5547, 5551, 5552, 5599, 5600, 5629, 5630, 5642) ; sur le taux d'expansion fixé (p. 5539, 5541, 5542, 5549, 5560, 5561, 5624, 5634, 5642) ; l'essai de programmation en valeur (p. 5543) ; le financement du Plan (p. 5526, 5530, 5535, 5536) ; les données générales de l'économie (p. 5541, 5592) ; la nécessité d'une réorganisation des structures économiques (p. 5539, 5625, 5636, 5656) ; l'agriculture (p. 5539, 5594, 5608, 5612, 5632, 5633, 5654) ; l'exode rural (p. 5608, 5609, 5616, 5617, 5659) ; l'industrie française (p. 5592, 5594, 5636) ; en particulier, l'industrie aéronautique (p. 5607) ; la concentration industrielle (p. 5594, 5595, 5600, 5617) ; les industries de luxe (p. 5606) ; les transports en France (p. 5668, 5669) ; les canaux (p. 5664, 5668, 5669) ; l'absence de lien entre l'est et l'ouest de la France (p. 5652) ; la politique française de l'énergie (p. 5609, 5610) ; la sidérurgie (p. 5665, 5666) ; la construction navale (p. 5616) ; les finances publiques ; la fiscalité (p. 5544, 5549, 5597, 5630, 5636, 5653) ; le problème de l'inflation et des prix (p. 5539, 5559, 5587, 5597, 5633, 5634) ; les investissements ; leur niveau nécessaire ; leurs problèmes de financement (p. 5539, 5542, 5564, 5567, 5589, 5594, 5595, 5604, 5617, 5626, 5635, 5636, 5659); les équipements collectifs et le logement (p. 5539, 5540, 5542, 5543, 5556, 5558, 5560, 5568, 5590, 5593, 5594, 5596, 5597, 5600, 5627, 5660, 5661, 5667); l'équipement sportif et les sports (p. 5605) ; l'enseignement ; la recherche et la culture (p. 5554, 5555, 5556, 5564, 5586, 5594, 5600, 5605, 5637, 5638, 5639, 5640, 5643) ; les prestations sociales et la politique familiale ; les personnes âgées (p. 5543, 5556, 5649, 5650) ; la santé publique (p. 5650, 5651) ; les problèmes démographiques ; la montée des jeunes (p. 5557, 5604, 5666, 5667) ; la durée du travail (p. 5547, 5557, 5561, 5615) ;

Plan.

l'amélioration de la productivité (p. 5561) ; les loisirs et l'industrie hôtelière (p. 5615, 5651, 5652) ; les revenus et le niveau de vie (p. 5541, 5543, 5544, 5614, 5618, 5627, 5628) ; la progression des salaires prévue (p. 5544, 5600) ; la politique des revenus (p. 5544, 5591, 5595, 5628, 5631, 5656) ; la consommation des particuliers et des administrations (p. 5542) ; le commerce extérieur français et la libération des échanges (p. 5541, 5547, 5548, 5567, 5588, 5607, 5658, 5659, 5665) ; le problème des investissements étrangers en France (p. 5588, 5625, 5642) ; l'aménagement du territoire (p. 5544, 5545, 5559, 5561, 5562, 5564, 5565, 5566, 5568, 5569, 5570, 5593, 5597, 5598, 5601, 5602, 5603, 5608 à 5614, 5618, 5644, 5645, 5648, 5649, 5656, 5661 à 5665) ; l'urbanisation croissante et les problèmes d'équipement posés pour les villes (p. 5564, 5565, 5566, 5640, 5641, 5644, 5653, 5662, 5663) ; l'aménagement de l'espace rural (p. 5606, 5607, 5612, 5617, 5653) ; la régionalisation du Plan (p. 5596) ; les départements d'outre-mer et les territoires d'outre-mer (p. 5546, 5562, 5563, 5603, 5657, 5658) ; la politique de défense du Gouvernement (p. 5588, 5627) ; les dépenses militaires (p. 5655) ; le problème de l'eau (p. 5568, 5648, 5649, 5650) ; le programme communiste de rechange (p. 5601, 5670, 5671) ; l'information insuffisante du Parlement (p. 5669).

Article unique : *Approbation du rapport annexé à la présente loi concernant les principales options qui commandent la préparation du Ve Plan* (p. 5670) ; amendement de MM. Ballanger, Lamps et Ramette tendant à une nouvelle rédaction de l'article édictant les principes généraux auxquels devront répondre les principales options, en particulier la nationalisation des grandes entreprises sidérurgiques, la mise en œuvre d'une politique indépendante de l'énergie ; le développement et la modernisation du réseau routier ; la réduction du temps de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite ; l'augmentation des budgets de l'Education nationale et de la Construction ; la réduction des crédits militaires (p. 5670) ; à la demande du Gouvernement, l'amendement est réservé ainsi que l'article unique jusqu'à l'examen des amendements introduisant des articles additionnels (p. 5671) ; amendement de MM. Ebrard, de Tinguy, Deschizeaux, Bertrand Denis, Fourmond et Barrière tendant, après l'article unique, à insérer un nouvel article prévoyant que le Ve Plan devra favoriser les régions insuffisamment développées ; réaliser des investissements et des mesures financières et fiscales adaptées et limiter l'expansion de la région parisienne au profit des villes « relais » (p. 5671) ; l'amendement est réservé à la demande du Gouvernement (p. 5672) ; amendement de MM. Duhamel, Alduy, Billères, de Tinguy, Fontanet et plusieurs de leurs collègues tendant à insérer un nouvel article prévoyant l'aménagement des structures de formation et de recherche ainsi que des structures de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, un meilleur financement des investissements et un meilleur équilibre financier des collectivités locales et l'amélioration des revenus des exploitants agricoles ainsi que des prestations sociales ; la définition d'une politique des revenus et l'accélération de la construction (p. 5672) ; cet amendement est également réservé à la demande du Gouvernement (p. 5672) ; amendement de MM. Duhamel, Alduy, Billères, de Tinguy, Fontanet et plusieurs de leurs collègues tendant à insérer un nouvel article prévoyant un effort du Gouvernement en faveur des pays en voie de développement ainsi qu'une organisation communautaire de défense dans une Europe intégrée (p. 5672) ; l'amendement est réservé (p. 5673) ; amendement de MM. Cerneau, Albrand, Feuillard et Sablé tendant à insérer un nouvel alinéa prévoyant un taux de progression économique des départements d'outre-mer d'au moins 9 % (p. 5673) ; le vote sur l'amendement est réservé (p. 5673) ; amendement de pure forme de MM. Duhamel, Alduy, Billères, de Tinguy, Fontanet et plusieurs de leurs collègues (p. 5673) ; réservé ; en vertu de l'article 44 de la Constitution, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article unique du projet de loi, dans le texte du Gouvernement (p. 5673) ; adoption au scrutin de l'article unique du projet de loi dans le texte du Gouvernement (p. 5674) ; liste des votants (p. 5699) ; explications de vote : vote favorable du groupe du rassemblement démocratique (p. 5673) ; et du centre démocratique (p. 5674) ; du groupe des indépendants et de l'U.N.R.-U.D.T. (p. 5674).

Orateurs : MM. Ballanger, Cerneau, Duvillard, Ebrard, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances* ; Ihuel, Jacquet, Mondon.

2. — Projet de loi portant approbation du plan de développement économique et social, présenté à l'Assemblée Nationale le 11 octobre 1965 par M. Pompidou, Premier Ministre

(renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), n° **1617** ; rapport le 25 octobre 1965 par M. Louis Vallon, n° **1638** ; avis le 22 octobre 1965 par M. Lemaire au nom de la Commission de la production, n° **1637** ; avis le 29 octobre 1965 par M. Becker au nom de la Commission des affaires culturelles, n° **1644** ; lettre rectificative le 5 novembre 1965, n° **1656**. Adoption le 5 novembre 1965 (p. 4566) ; liste des votants (p. 4578). — Projet de loi n° **424**.

Transmis au Sénat le 6 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), n° **38 (année 1965-1966)** ; rapport le 10 novembre 1965 par M. Longchambon, n° **40 (année 1965-1966)** ; avis le 10 novembre 1965 par M. Armengaud au nom de la Commission des finances, n° **41 (année 1965-1966)** ; avis le 14 novembre 1965 par M. Louis Gros au nom de la Commission des affaires culturelles, n° **56 (année 1965-1966)** ; avis le 16 novembre 1965 par M. Menu au nom de la Commission des affaires sociales, n° **58 (année 1965-1966)** ; lettre rectificative le 17 novembre 1965, n° **67 (année 1965-1966)**. Rejet en première lecture le 17 novembre 1965. — Projet de loi n° **16 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 18 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), n° **1675** ; rapport le 19 novembre 1965 par M. Louis Vallon au nom de la Commission mixte paritaire, n° **1686** ; lettre rectificative le 19 novembre 1965, n° **1685** ; rapport le 19 novembre 1965 par M. Louis Vallon au nom de la Commission des finances, n° **1687**. Adoption sans modification en deuxième lecture le 19 novembre 1965 (p. 4791). — Projet de loi n° **445**.

Transmis au Sénat le 19 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), n° **75 (année 1965-1966)** ; rapport le 19 novembre 1965 par M. Longchambon au nom de la Commission mixte paritaire, n° **73 (année 1965-1966)** ; rapport le 19 novembre 1965 par M. Longchambon, n° **76 (année 1965-1966)**. Rejet en deuxième lecture le 19 novembre 1965. — Projet de loi n° **23 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 19 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), n° **1688** ; rapport le 19 novembre 1965 par M. Louis Vallon, n° **1689**. Adoption définitive en troisième lecture le 19 novembre 1965 (p. 4808). — Projet de loi n° **447**. Plan.

Loi n° 65-1001 du 30 novembre 1965, publiée au *J. O.* du 1er décembre 1965 (p. 10594).

DISCUSSION [3 novembre 1965] (p. 4374, 4388), [4 novembre 1965] (p. 4429, 4445, 4469), [5 novembre 1965] (p. 4509, 4533). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances* ; Lemaire, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges* ; Becker, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires culturelles* ; J.P. Palewski, *Président de la Commission des finances* ; Pompidou, *Premier Ministre ;* Massé, *Commissaire général du Plan d'équipement et de la productivité ;* Terrenoire, Fanton, Delong, Rossi, Schaff, Pezé, Ansquer, Lepeu, Roucaute, Poncelet, Fabre, Catry, Pidjot, Feuillard, Sauzedde, Odru, Teariki, Bayou, Cernean, Vauthier, Rivain, Weber, Buot, André Halbout, Vivien, Vial-Massat, Emile-Pierre Halbout, d'Aillières, Longequeue, Flornoy, Pleven, Duhamel, Rieubon, Noiret, du Halgouët, Le Guen, Ruais, Darchicourt, Lavigne, Thillard, Cassagne, Girard, Bardet, Meunier, Dassié, Macquet, Bord, Dupont, Martin, Le Douarec, Zimmermann, Westphal, Bustin, Max Lejeune, Frys, Blancho, Georges Germain, Le Goasguen, Richard, Chapalain, Achille-Fould, Montel, Couillet, Gaudin, Bailly, Icart, Cermolacce, Zuccarelli, Sallé, Bettencourt, Billoux, Jarrot, Chazalon, Alduy, Dupuy, Desouches, Fourvel, Ihuel, Pompidou, *Premier Ministre ;* Paquet, Georges, Nungesser, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* Escande, Hubert Germain, Cousté, Roger, de Rocca Serra, Ehm, Sabatier, Pompidou, *Premier Ministre.*

A. — QUESTIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

La comparaison du taux de la hausse des prix et du taux de croissance de l'économie (p. 4374) ; le rapport Rueff-Armand (p. 4374, 4457) ; la politique monétaire (p. 4374) ; le caractère obligatoire des prévisions du Plan pour les pouvoirs publics (p. 4375) ; le rôle et le contrôle du profit (*ibid.*) ; l'épargne dans l'entreprise ; l'octroi d'actions ou d'obligations au personnel (p. 4375, 4456, 4543) ; la pression fiscale en France ; la réforme de la fiscalité directe (p. 4375, 4402, 4403, 4457, 4463, 4487) ; les objectifs du Plan ; la taxe d'expansion de 5 % (p. 4375, 4447, 4448, 4452, 4459, 4483, 4484) ; les concentrations et la restructuration de l'entreprise privée (p. 4375, 4376,

Plan.

4381, 4394, 4400, 4401, 4402, 4447, 4450, 4451, 4452, 4462) ; la recherche scientifique (p. 4375, 4381, 4401, 4432, 4447, 4457, 4458, 4511) ; le rôle et le développement des entreprises nationales ; leur budget (p. 4375, 4400, 4459) ; l'agriculture, ses difficultés actuelles ; la baisse des revenus agricoles ; l'exode rural ; les structures ; le remembrement (p. 4375, 4390, 4406, 4437, 4461, 4470, 4471, 4475, 4484, 4486, 4490, 4491, 4536, 4537, 4540) ; l'aménagement du territoire ; la politique de décentralisation ; la planification régionale (p. 4376, 4377, 4380, 4404, 4431, 4433, 4527, 4539, 4548) ; l'expansion urbaine ; l'urbanisation ; les métropoles régionales d'équilibre et les cités satellites (p. 4376, 4377, 4399, 4404, 4405, 4442, 4453, 4465, 4471, 4472, 4475, 4484, 4512, 4516, 4526, 4527, 4538, 4548) ; le transfert des usines lourdes (p. 4377) ; les voies de communication ; les routes et autoroutes (p. 4377, 4433, 4539, 4546) ; les choix effectués par les auteurs du Plan (p. 4378) ; la politique sociale ; les options dans ce domaine le budget social de la nation (p. 4378, 4449, 4459, 4463, 4511, 4526 4538) ; l'équipement scolaire, universitaire et sportif (p. 4378, 4379) ; l'équipement culturel ; les crédits (p. 4378, 4534, 4535, 4546) ; la formation professionnelle (p. 4379, 4381, 4524, 4525) ; l'équipement universitaire et social ; les centres hospitaliers universitaires (p. 4379, 4456, 4457, 4463, 4487) ; les hôpitaux psychiatriques (p. 4379) ; le problème des personnes âgées (*ibid.*) ; les foyers de jeunes travailleurs (*ibid.*) ; l'éducation surveillée (*ibid.*) ; l'enfance inadaptée (p. 4380) ; la Sécurité sociale (p. 4380, 4449, 4463) ; le problème de la construction et du logement, le financement, l'institution d'un marché hypothécaire (p. 4379, 4382, 4401, 4434, 4435, 4450, 4453, 4457, 4461, 4463, 4484, 4510, 4520, 4523, 4524, 4535, 4539, 4549) ; la collaboration du Gouvernement et du Parlement pour l'établissement du Plan (p. 4380, 4447, 4448) ; le rôle et les charges des collectivités locales : subventions et emprunts ; la réduction de l'aide de l'Etat (p. 4380, 4381, 4411, 4414, 4437, 4446, 4459, 4460, 4462, 4519, 4520, 4525, 4526, 4527, 4535, 4538, 4539) ; l'évolution démographique (p. 4381, 4449, 4450, 4456, 4535) ; la durée du travail et l'âge de la retraite (p. 4381, 4435, 4449, 4526) ; l'épargne et les incitations fiscales pour la développer (p. 4381, 4400, 4401, 4441, 4446, 4540, 4541) ; le problème des investissements productifs, l'autofinancement (p. 4381, 4400, 4402, 4403, 4440, 4441, 4446, 4452, 4456, 4457, 4462, 4525, 4540, 4541) ; la réussite du dernier emprunt d'Etat (p. 4382, 4394, 4400, 4402, 4453) ; l'organisation du crédit (p. 4382, 4401) ; l'indemnité de départ des exploitants agricoles (p. 4382) ; le cumul des professions agricoles et non agricoles (*ibid.*) ; la formation professionnelle agricole (p. 4391) ; l'accroissement de la production de viande (*ibid.*) ; l'agriculture et le Marché commun (p. 4391, 4392, 4393, 4447, 4455, 4586, 4537, 4540) ; l'élevage (p. 4391) ; le renforcement de la capacité concurrentielle de l'économie française (p. 4392) ; le Plan et la construction européenne ; le Marché commun (p. 4392, 4393, 4394, 4395, 4440, 4443, 4444, 4445, 4447, 4451, 4452, 4460, 4464, 4480, 4483, 4550, 4551) ; l'utilité du Plan (p. 4393, 4394, 4402, 4451, 4452, 4455, 4481) ; le leurre de la planification à l'échelle européenne (p. 4393, 4394) ; la distinction entre les prévisions et les objectifs du Plan (p. 4394, 4400) ; la lutte contre les monopoles (p. 4395) ; la politique des revenus (p. 4395, 4448, 4538) ; l'augmentation de la fiscalité locale ; les réformes indispensables (p. 4395, 4411, 4453, 4463, 4520, 4526) ; la lutte contre la spéculation foncière (p. 4395, 4450) ; l'absence de dispositions du Plan sur l'assurance maladie des salariés des professions non agricoles et des travailleurs indépendants (p. 4398) ; la situation des zones intermédiaires (p. 4398, 4399) ; le rétablissement du droit d'indexation (p. 4441) ; les facilités d'amortissement (*ibid.*) ; les investissements de capitaux étrangers ; la Banque européenne (p. 4441, 4446, 4460) ; le marché boursier ; la baisse continue des cours de la Bourse : ses causes et ses remèdes (p. 4400, 4541, 4542, 4543) ; le problème des taux d'intérêt (p. 4400) ; la plan de stabilisation, ses effets (p. 4401, 4402, 4446, 4456) ; la nécessité de faire confiance aux entreprises privées (p. 4401) ; la hausse des prix (p. 4401, 4456, 4560, 4563, 4510) ; la politique charbonnière ; la situation des houillères (p. 4403, 4404, 4473, 4474) ; les équipements collectifs (p. 4410, 4453) ; le problème des réserves foncières, la nécessité d'une politique nouvelle en la matière (p. 4411, 4450, 4524, 4535, 4539) ; les problèmes de la viticulture (p. 4413) ; la lutte contre les calamités agricoles (*ibid.*) ; le fonds d'investissement routier (*ibid.*) ; les problèmes de main-d'œuvre, l'emploi, le chômage (p. 4430, 4456, 4463, 4473, 4475, 4487, 4517, 4524, 4537) ; le tourisme (p.

4413, 4433, 4434, 4442, 4522, 4523) ; l'écart entre les promesses des auteurs du IVe Plan et les réalisations effectives (p. 4435) ; les dépenses militaires, la force de frappe (p. 4436, 4441, 4461, 4463, 4464, 4510) ; la protection civile (p. 4436) ; les problèmes de l'eau, les adductions (p. 4436, 4437, 4516, 4526, 4539) ; le découpage régional (p. 4437) ; la diffusion de la culture et des activités de jeunesse ; l'absence d'un programme d'animation ; l'équipement des œuvres universitaires (p. 4439) ; l'insuffisance du délai laissé au Parlement pour examiner le projet de Plan (p. 4439, 4440) ; le prix de l'énergie ; la nécessité de disposer d'énergie à bon marché (p. 4339, 4454) ; les importations de charbon polonais et russe (p. 4439) ; les contradictions entre le Plan et le budget pour 1966 (p. 4442) ; l'insuffisance des ressources par rapport aux objectifs fixés ; leur mauvaise répartition (p. 4445, 4477, 4551) ; les hypothèques politiques et économiques qui pèsent sur les auteurs du Plan (p. 4446) ; l'importance actuelle du Plan dans les préoccupations des hommes politiques (p. 4447) ; le caractère global et national du Plan (p. 4448) ; la civilisation des loisirs (*ibid.*) ; l'illusion selon laquelle le progrès technique diminue le travail (*ibid.*) ; la durée de l'année scolaire et les congés (p. 4449) ; la régulation des naissances (*ibid.*); les prestations familiales (p. 4449, 4456) ; la lutte contre les taudis, les maladies et l'alcoolisme (p. 4449) ; le conflit libéralisme-dirigisme et la réalité des faits (p. 4451, 4452) ; l'action souhaitable de l'Etat sur le développement industriel (p. 4451) ; l'éducation nationale ; les crédits scolaires (p. 4453, 4457, 4461, 4463, 4513, 4514, 4534); les résultats obtenus grâce au premier Plan (p. 4455) ; le caractère non obligatoire du Plan (*ibid.*) ; l'évolution inquiétante du commerce extérieur (p. 4455, 4460) ; les indicateurs d'alerte (p. 4456, 4538); la capitalisation des retraites ; la retraite des cadres (p. 4456) ; la primauté donnée par le Plan aux investissements par rapport à la consommation : ses inconvénients économiques et sociaux (p. 4457, 4464, 4510, 4511) ; le caractère technocratique du Plan (p. 4457, 4510) ; la recherche militaire ; l'armement nucléaire (p. 4558) ; la Direction des recherches et des moyens d'essai (D.R.M.E.) (p. 4558) ; la situation économique générale de la France comparée à celle de ses partenaires européens (p. 4558) ; les incertitudes quant à l'équilibre interne du Plan (p. 4459) ; le déficit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. (*ibid.*) ; le rôle de contrôle du Parlement sous le régime précédent et sous la Ve République (p. 4462) ; les sources différentes des recettes de l'Etat et des collectivités locales (*ibid.*) ; l'accroissement des profits des monopoles, but du Ve Plan (p. 4462, 4482) ; la concentration au bénéfice d'entreprises de dimension internationale (p. 4463, 4482, 4510) ; le blocage des salaires et des prestations sociales (p. 4463); les objectifs du Plan démocratique et ses méthodes d'élaboration (p. 4463, 4464) ; la nationalisation des branches clés de l'économie et des grandes banques d'affaires (p. 4464, 4510) ; l'harmonisation des charges sociales au sein du Marché commun (p. 4464, 4540) ; la rénovation urbaine (p. 4472, 4526) ; le sentiment de frustration des départements éloignés des centres régionaux, et des régions éloignées de la capitale (p. 4475) ; la création de villes moyennes (p. 4475) ; la coordination du financement (p. 4476, 4477) ; les pêches maritimes (p. 4479); le progrès économique et social par la stabilité du pouvoir (p. 4482) ; la nationalisation des mines de fer et de la sidérurgie (*ibid.*) ; le Plan, instrument de la politique de grandeur (p. 4510) ; la notion de tranche fonctionnelle dans les crédits d'équipement (p. 4511) ; la création de zones d'équilibre (p. 4511, 4512) ; la composition des commissions de développement économique et social (p. 4516, 4520) ; l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire (p. 4517) ; les abattements de zones (*ibid.*) ; la réforme nécessaire de l'Administration ; le cas de la haute administration ; l'Ecole nationale d'administration ; les attachés d'administration (p. 4519) ; la consultation nécessaire des élus et des collectivités locales pour l'élaboration du Plan (p. 4520, 4527) ; l'équipement hôtelier (p. 4522) ; les logements sociaux ; la situation des H.L.M. (p. 4523, 4524, 4549); la hausse des loyers (p. 4524); le contrôle de l'exécution du Plan (p. 4525); les travaux du Conseil économique (*ibid.*) ; les pouvoirs des maires et des municipalités en matière de promotion urbaine (p. 4526, 4527) ; l'importance fondamentale de l'homme face à la machine (p. 4534) ; les villages-centres (p. 4539) ; le développement souhaitable de l'action des caisses d'épargne (p. 4540) ; le développement nécessaire du marché boursier (p. 4541) ; l'industrie aéronautique ; les projets Concorde et Mercure (p. 4547, 4548) ; les villes nouvelles (p. 4548) ; les incertitudes inévitables qui

Plan.

Plan.

pèsent sur toute planification (p. 4551) ; les critiques stériles de l'opposition (*ibid.*) ; la vulgarisation souhaitable des grandes lignes du Plan (*ibid.*).

B. — Questions d'intérêt local.

Les problèmes posés par l'extension incessante de la région parisienne (p. 4376, 4377, 4399, 4404, 4430, 4435, 4441, 4442, 4475, 4512, 4527, 4537, 4539, 4540, 4548) ; la construction d'une ville industrielle nouvelle au bord de l'Oise (p. 4377) ; le bocage bas-normand (p. 4391) ; les difficultés de la Lorraine, spécialement de la Moselle; les mines de fer (p. 4391, 4400, 4405, 4431, 4454, 4482, 4483) ; la région des Cévennes, son bassin minier et la zone de montagne (p. 4403) ; le projet de métropole Metz-Nancy-Thionville (p. 4405) ; la région Vosges-Alsace (p. 4405, 4406, 4465, 4481, 4485, 4486, 4487, 4550) ; l'axe routier Brive-Méditerranée (p. 4406) ; l'équipement et l'aménagement de l'Ouest et du Sud-Ouest (p. 4405, 4429, 4430, 4437, 4442, 4470, 4478, 4479, 4490, 4512, 4513, 4514, 4515, 4537) ; la région Midi-Pyrénées (p. 4405, 4415, 4475) ; la région du Nord-Pas-de-Calais (p. 4405, 4407, 4408, 4472, 4473, 4487, 4489, 4490) ; la Nouvelle-Calédonie (p. 4408, 4409) ; le développement des départements d'outre-mer ; la Réunion (p. 4410, 4412, 4414, 4415, 4416) ; les problèmes de la Polynésie française (p. 4412) ; la situation du Languedoc ; l'aménagement du littoral (p. 4413, 4522, 4527) ; le canal du Midi ; la liaison fluviale Atlantique-Méditerranée (p. 4413, 4474, 4475, 4476) ; le Bas-Rhône-Languedoc (p. 4413) ; la liaison mer du Nord-Méditerranée (p. 4431, 4443, 4444, 4454, 4464, 4465, 4466, 4467 4469, 4481, 4485, 4487, 4517, 4547, 4548, 4550); la Basse-Normandie; l'université de Caen ; la création dans cette ville d'un centre de biochimie (p. 4431, 4432, 4433) ; le chômage dans la Loire (p. 4435) ; les actions souhaitables en faveur de Wallis et Futuna (p. 4437) ; la transversale Bordeaux-Marseille (*ibid.*) ; le Limousin (p. 4438, 4439) ; l'aérodrome de Lyon-Bron (p. 4467) ; les voies de communication à Lyon (p. 4468) ; la liaison fluviale Seine-Moselle (p. 4468, 4523, 4540, 4541) ; la branche mosane Troussey-Givet de la voie d'eau Méditerranée-Mer du Nord ; le tronçon Toul-Foug (p. 4469) ; la Bretagne ; les premières réalisations décentralisées (p. 4470, 4471, 4484, 4485, 4512, 4537, 4538) ; l'axe routier Dunkerque-Lille (p. 4473) ; le tunnel sous la Manche (*ibid.*) ; l'axe routier Calais-Méditerranée (*ibid.*) ; la rocade minière ; la vallée de la Garonne (p. 4473, 4475) ; l'axe routier Villeneuve-sur-Lot-Saragosse ; le port et la ville de Bordeaux (p. 4476, 4477) ; la région d'Aquitaine (p. 4476, 4477) ; l'aménagement d'un itinéraire routier Lyon-Turin (p. 4477); le tunnel de l'Epine et de Dullin ; le tunnel routier du Fréjus-Mont Cenis (p. 4478) ; le port de Lorient (p. 4478) ; la création d'un axe routier Brest-Strasbourg et d'une liaison Nantes-Europe centrale (p. 4478, 4491) ; les Ardennes (p. 4479) ; les problèmes de la Loire-Atlantique ; Nantes, Saint-Nazaire, le Val-de-Loire (p. 4479, 4480, 4484, 4490, 4491); les liaisons ferroviaires de l'Ouest ; l'électrification de la ligne Nantes-Le Mans ; le transfert éventuel des usines Citroën dans l'extrême-Ouest (p. 4485) ; l'autoroute Strasbourg-Bâle (*ibid.*) ; l'aérodrome Bâle-Mulhouse (p. 4486) ; la Picardie (p. 4398, 4399, 4487, 4488, 4489, 4515, 4516) ; la construction d'un pont sur l'estuaire de la Loire (p. 4491) ; le développement de Toulouse ; la situation de l'O.N.I.A. (p. 4515) ; le département du Var ; Toulon (p. 4516) ; la défense de la forêt méditerranéenne (*ibid.*) ; les mines de bauxite (p. 4517) ; le département des Alpes-Maritimes (p. 4519) ; la Corse (p. 4521, 4549, 4550) ; le port du Havre (p. 4523) ; la Bourgogne (p. 4524, 4525) ; la création d'un Institut universitaire de technologie dans le triangle Chalon-sur-Saône - Le Creusot - Montceau-les-Mines (p. 4524) ; le tronçon d'autoroute Rive-de-Giers-Givors (p. 4526) ; l'université de Montpellier (p. 4528) ; la situation des forges d'Hennebont (p. 4537, 4538) ; l'autoroute de Normandie (p. 4541).

Interventions du Premier Ministre (p. 4382 à 4386) ; la raison d'être d'un Plan ; l'absence dans le monde de libéralisme à l'état pur ; l'existence en France d'un important secteur nationalisé ; la transformation en cours de l'industrie française; les problèmes agricoles ; les retards accumulés en matière de logements et d'équipements collectifs ; la planification française, condition nécessaire d'un libéralisme véritable ; les méthodes d'élaboration du Plan; le double souci du Gouvernement : l'expansion et la stabilité ; les indicateurs d'alerte ; la compétition internationale ; le rôle du Commissaire général au Plan ; le taux d'expansion de 5 % ; la diminution de la croissance de la consommation des ménages ; le doublement en vingt ans du niveau de vie des Français ; l'augmentation des investissements productifs, des équipements collectifs et des

programmes de construction de logements; la progression des prestations sociales ; la durée du travail ; la possibilité de modifications dans le cas d'une évolution du Marché commun différente des prévisions ; l'adaptation des structures de l'agriculture ; (p. 4462) : la liberté de parole sous la Vᵉ République ; l'opposition prétendue des intérêts des collectivités locales et de l'Etat ; le Plan, acte de foi ; (p. 4537) : l'établissement dans le Plan de tranches régionales et les lois de programme ; (p. 4551 à 4555) : la concentration urbaine ; la région parisienne ; les métropoles d'équilibre ; le nouveau type de développement urbain étalé dans l'espace ; les villes nouvelles ; les villes de l'Ouest ; les villes moyennes de province ; la décentralisation universitaire ; les structures industrielles ; la compétitivité internationale ; les moyens d'incitation de l'Etat en vue de la concentration des entreprises ; la répartition du produit du dernier emprunt ; la recherche ; la recherche militaire ; les entreprises moyennes et petites ; la politique de décentralisation ; l'agriculture, son orientation vers des productions exportables et ses investissements; les autres hypothèses que celles du Marché commun à la base du Plan pour l'agriculture ; l'entrée des capitaux étrangers ; le commerce extérieur et la balance des comptes ; le commerce de la France avec les pays du Marché commun et les autres pays européens ; les aspects régionaux du Plan ; l'ouest de la France ; le dépôt d'une lettre rectificative le concernant ; la région de l'Est ; l'axe Mer du Nord-Méditerranée ; l'aménagement du Rhône ; la canalisation de la Moselle jusqu'à Neuves-Maisons ; l'inscription par voie de lettre rectificative de la création d'une voie d'eau à grand gabarit Mulhouse-Altkirch ; l'autoroute Mulhouse-Montbéliard ; le rapport Rueff-Armand ; les D.O.M. et T.O.M. ; les réformes de structure déjà réalisées ; le choix entre consommation et investissements ; le Plan, acte de confiance dans les Français.

Exposé de M. Pierre Massé, Commissaire au Plan (p. 4386 à 4390) ; le maintien par le Plan du taux d'expansion des options ; la durée du travail ; la production intérieure brute ; la consommation des ménages ; le relèvement des objectifs d'investissements productifs et de construction de logements ; la diminution de l'objectif des équipements collectifs ; les dépenses des armées ; le développement industriel ; la recherche civile ; les structures industrielles ; le financement non inflationniste d'une expansion rapide ; le développement des diverses formes d'épargne ; le taux d'autofinancement ; le financement du Vᵉ Plan ; la diminution du pourcentage applicable aux comparaison entre les options et le Plan ; la revenus agricoles ; le maintien de l'indice des prestations sociales ; le pourcentage de hausse du niveau des prix ; la politique des revenus ; la création d'un centre d'étude des revenus ; les prévisions en matière de logements ; les équipements collectifs ; l'équipement scolaire, routier, urbain, rural ; les P.T.T. ; l'équipement sanitaire et social ; le doublement des dépenses de la recherche civile ; l'aménagement du territoire ; les tranches opérationnelles régionales ; le fléchissement des décentralisations industrielles dû au ralentissement des investissements productifs ; l'effort nécessaire de la nation. Plan.

Intervention du Ministre des Finances (p. 4543 à 4546) ; le rapport entre la politique économique du Gouvernement et la réalisation du Vᵉ Plan ; leur objectif commun ; le passage périlleux à franchir pour l'économie française ; le risque résultant de l'impréparation des structures ; les deux écueils à éviter : libéralisme intégral et bureaucratisme ; la décentralisation économique ; l'extension progressive des responsabilités de l'Etat ; le taux d'expansion de 5 % ; la nécessité d'un effort très considérable d'investissements ; le risque inflationniste ; l'assainissement des finances publiques ; les réserves en devises ; le freinage de la hausse des prix ; le rétablissement de la balance des échanges extérieurs; la baisse nécessaire du prix des services et des produits industriels ; l'évolution de la production en 1965 ; son redressement récent ; le commerce extérieur ; le solde positif de la balance des échanges ; la réalisation anticipée d'un grand nombre des réformes prévues par le Vᵉ Plan ; les progrès prévus de l'épargne et de l'autofinancement ; le financement raisonnablement assuré du Plan ; l'équilibre des finances publiques ; la nécessité de réformes de structure ; la taille optima des entreprises ; la rentabilité du secteur matérialisé assurée par l'Etat ; la création de secteurs complémentaires ; l'exemple du Nord et de l'Est, ainsi que de l'industrie textile ; le renouvellement de la forme des interventions de l'Etat ; l'attribution du produit du dernier emprunt à des entreprises d'avenir ; la probabilité d'exécution du Vᵉ Plan.

Plan.

Article unique (p. 4555) : amendement de M. Tanguy-Prigent (nouvelle rédaction de l'article unique) (p. 4556) ; le caractère de contre-projet de cet amendement (p. 4560) ; la nécessité d'une expansion cohérente dans tous les domaines pacifiques ; la création d'une nouvelle commission (p. 4561) ; l'aménagement d'un port de plaisance dans la région de l'Ouest ; l'absence de Plan pour l'Europe ; la situation de l'extrême Ouest ; les exportations de produits alimentaires exportables ; la faim dans le monde ; l'allégement de la fiscalité des grandes sociétés ; réserve de l'amendement ; amendement de M. de Tinguy et plusieurs de ses collègues tendant à compléter l'article unique par les mots suivants : « étant entendu que sera intensifiée la politique d'action régionale tendant à diminuer le déséquilibre économique des régions » ; la situation des régions classées « Ouest » par le Plan ; la politique d'action régionale (p. 4562) ; l'impossibilité de déposer des amendements relatifs à des questions de procédure et d'introduire dans le texte même du projet de loi des modifications de détail et *a fortiori* des chiffres ; réserve de l'amendement et de l'article unique (p. 4562).

Article additionnel (p. 4562) ; amendement de M. Becker, au nom de la Commission des affaires culturelles (financement d'équipements scolaires et universitaires) ; retrait (*ibid.*).

Explications de vote : le Plan au service des monopoles ; l'amenuisement de la rémunération du travail ; les charges nouvelles imposées aux collectivités locales ; la vérité des prix (p. 4763) ; l'augmentation illusoire du niveau de vie des Français ; les revendications des travailleurs ; l'abandon de l'exploitations de nos ressources minières essentielles ; le recul économique de régions entières ; l'aggravation des conditions d'existence des travailleurs ; la satisfaction des intérêts d'une caste privilégiée ; la nécessité d'un Plan démocratique répondant vraiment aux besoins de la nation ; la distribution *in extremis* des documents destinés à l'information des parlementaires ; les contradictions révélées par le Plan ; la politique agricole du Gouvernement et sa politique européenne ; la libre discussion au sein des formations démocratiques (p. 4764) ; l'opinion du général de Gaulle selon laquelle le Gouvernement actuel est incapable de le remplacer ; la stabilité, fait, non d'un régime durable, mais d'un homme seul ; la correspondance entre le Plan et les options votées l'an dernier ; les problèmes régionaux ; les satisfactions apportées par le Gouvernement aux départements du nord de la France, notamment en ce qui concerne la liaison mer du Nord-Méditerranée ; l'absence de contre-propositions au Plan (p. 4565, 4566); l'expansion dans la stabilité ; le progrès social ; l'incompatibilité entre les objectifs du Plan et les moyens proposés pour les atteindre ; les dispositions contraires aux objectifs du Plan du budget pour 1966 ; la limitation des investissements dans les entreprises publiques (p. 4565, 4566) ; l'institution probable d'une taxe sur l'énergie ; les insuffisances du Plan en ce qui concerne les entreprises nationales (*ibid.*) ; la situation de la Corse (*ibid.*).

En application de l'article 44, troisième alinéa de la Constitution et de l'article 96 du Règlement, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article unique du projet de loi dans le texte du Gouvernement (p. 4566) ; vote défavorable des groupes communiste, socialiste, du rassemblement démocratique et du centre démocrate ; vote favorable du groupe des indépendants, de l'U.N.R.-U.D.T. (p. 4565, 4566); adoption au scrutin (p. 4566); liste des votants (p. 4578).

Orateurs : MM. Becker, ***Rapporteur pour avis*** ; Defferre, Fanton, Le Gall, *Président de la Commission des affaires culturelles ;* Mondon, J.-P. Palewski, *Président de la Commission des finances ;* Pompidou, *Premier Ministre ;* Ramette, Tanguy-Prigent, de Tinguy, Zuccarelli.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [19 novembre 1965] (p. 4790). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances;* Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

L'absence de texte proposé par la Commission mixte paritaire ; la reprise, proposée par la Commission des finances, du texte adopté en première lecture par l'Assemblée, compte tenu de la lettre rectificative modifiant sur deux points la rédaction du Plan (p. 4791) ; les actions entreprises en vue de l'industrialisation de l'Ouest ; la construction d'une voie navigable à grand gabarit entre Mulhouse et Altkirch ; la volonté sincère du Gouvernement de parvenir à un développement normal du Marché commun ; conformément aux véritables intérêts de l'agriculture (*ibid.*).

Article unique : adoption ; vote défavorable des groupes communiste et socialiste.

DISCUSSION EN TROISIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [19 novembre 1965] (p. 4806). Entendus : MM. J.-P. Palewski, *Président de la Commission des finances, Rapporteur suppléant;* de Tinguy, Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

La proposition de la Commission des finances d'adopter le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 4807) ; la nécessité de réexaminer le Plan en fonction de l'évolution de la politique européenne ; les critiques adressées par le Premier Ministre aux discussions parlementaires sur le Plan ; la mise en place d'un Marché commun respectueux des véritables intérêts de l'agriculture française.

La Commission des finances appelle l'Assemblée à se prononcer sur le texte voté par l'Assemblée Nationale dans sa lecture précédente et rejeté par le Sénat (p. 4808) ; adoption (*ibid.*).

Voy. aussi: Budget 1963, 1 ; Budget 1964, 1 ; Budget 1965, 1 ; Budget 1966, 1 (Commissariat au Plan. — Charges communes) ; Budget 1967, 1 (Services du Premier Ministre. — I. Commissariat au Plan).

Voy. aussi : Aménagement du territoire.

PLAN (IVe).

— de développement économique et social. — *Voy.* Déclarations du Gouvernement, nos 1, 2.

PLAN (Ve). — *Voy.* Plan, 1 et 2; Déclarations du Gouvernement, nos 7, 8.

PLAN-CALCUL (Le). — *Voy.* Recherche scientifique, 2; Budget 1967, 1 (Industrie. — Services du Premier Ministre).

PLAN DE STABILISATION. — *Voy.* Déclarations du Gouvernement, no 7 ; Questions orales (avec débat), no 26 ; Budget 1963, 5; Budget 1964, 1; Budget 1965, 1 ; Budget 1966, 1.

PLAN QUADRIENNAL.

— en faveur des anciens combattants. — *Voy.* Budget 1963, 1 (Anciens combattants et après art. 48) ; Budget 1964, 1 (Anciens combattants et avant art. 46) ; Budget 1965, 1 (Anciens combattants et après art. 55) ; Budget 1966, 1 (Anciens combattants) ; Budget 1967, 1 (Anciens combattants et après art. 58) (p. 4522).

Voy. aussi : Questions orales (avec débat), no 50.

PLANNING FAMILIAL. — *Voy.* Naissances (Contrôle).

PLANTES.

— Protection. — *Voy.* Traités et conventions, 54.

PLUS-VALUES.

— Régime fiscal. — *Voy.* Impôts (II. Impôts directs), 4.

— *Voy.* Budget 1964, 1, art. 6.

PLUS-VALUES FONCIÈRES.

— Taxation. — *Voy.* Budget 1964, 1, art. 3, 4 et 5; Impôts (II), 4.

P. M. U. — *Voy.* Pari mutuel urbain.

PNEUMOCONIOSE. — *Voy.* Sécurité sociale (III), 12.

POISSON.

— Cours. — *Voy.* Questions orales (sans débat), no 165.

POISSONS MIGRATEURS. — *Voy.* Pêche fluviale, 5.

POLICE ET SURETÉ NATIONALE.

1. — Proposition de loi tendant à abroger l'article 8 de la loi de finances n° 47-579 du 30 mars 1947 et à permettre au personnel de la sûreté nationale de bénéficier des dispositions de l'article 10 de la loi n° 46-195 du 15 février 1946, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 février 1963 par M. Meck et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 195** ; rapport le 2 juin 1965 par M. Zimmermann, **n° 1418**.

DISCUSSION [13 mai 1964] (p. 1181). Orateurs : MM. Peretti, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Commenay, Vivien, Peretti, Rieubon, Roger Frey, *Ministre de l'Intérieur.*

L'injustice dont ont été victimes certains fonctionnaires de la Sûreté nationale, anciens combattants des forces françaises libres (p. 1181, 1183) ; la nécessité de réparer le préjudice de carrière qu'ils ont subi par suite de leur entrée tardive dans la fonction publique et de leur assurer un déroulement de carrière analogue à leurs collègues (p. 1181) ; les dispositions du projet ; la dérogation aux règles de recrutement prévues par les statuts particuliers en faveur des gardiens de la paix, des officiers de police adjoints et des officiers de police, anciens F.F.L. afin de les nommer directement au grade supérieur (p. 1181) ; l'attribution du bénéfice de la loi aux seuls titulaires à la fois de la carte d'identité F.F.L. et de la carte de combattant volontaire de la Résistance (p. 1181) ; son extension souhaitable au personnel de la Préfecture de police (p. 1181, 1183) ; et aux déportés résistants (p. 1181) ; l'engagement pris par le Gouvernement de proposer, si besoin est, un projet de loi spécial concernant ces derniers (p. 1183) ; la situation des anciens P 2 agents spéciaux chargés de mission ; leur assimilation souhaitable aux ex-F.F.L. quant au bénéfice de la loi (p. 1182) ; les modalités d'application de la loi (p. 1181, 1182) la nomination souhaitable directement en surnombre des fonctionnaires intéressés (p. 1181, 1182) ; l'impossibilité de créer des emplois nouveaux dans le cadre du plan de stabilisation (p. 1183) ; la longueur et la difficulté des négociations auxquelles a donné lieu la rédaction du projet ; la nécessité de ne pas étendre son champ d'application (p. 1183).

Art. 1er : *Recrutement exceptionnel des fonctionnaires de la Sûreté nationale, titulaires de la carte d'identité F.F.L. et de la carte de combattant volontaire de la Résistance* (p. 1183) ; amendement de M. Peretti, au nom de la Commission, et de M. Coste-Floret (extension du bénéfice de la loi au personnel de la préfecture de police remplissant les mêmes conditions et aux titulaires de la carte de déporté résistant, suppression de l'adjectif « vacants » à la fin du premier alinéa de l'article premier) (p. 1183) ; amendement de Mme de Hauteclocque (extension du bénéfice de la loi au personnel de la préfecture de police) (p. 1183) ; sous-amendement du Gouvernement à l'amendement de la Commission (suppression de la référence à la possession de la carte de déporté résistant) (p. 1183) ; sous-amendement de M. Charret et de Mme de Hauteclocque au même amendement (nomination au grade de commissaires de police principaux) (p. 1183) ; retrait de ce sous-amendement (p. 1184) ; l'amendement de Mme de Hauteclocque est satisfait par l'amendement de la Commission (p. 1184) ; à la demande du Gouvernement, le vote sur tous les amendements est réservé (p. 1184) ; amendement de M. Charret et de Mme de Hauteclocque (p. 1184) ; retrait (*ibid.*).

Après l'Art. 1er : amendement de M. Charret et de Mme de Hauteclocque (p. 1184) ; retrait (*ibid.*).

Art. 2 : *Modalités d'application de la loi* (p. 1184) ; amendement de M. Peretti, au nom de la Commission tendant à une modification de forme (p. 1184) ; réservé (*ibid.*) ; amendement de MM. Waldeck L'Huillier et Bustin (consultation d'une Commission où siégera le représentant mandaté des officiers de police et des officiers de police adjoints, titulaires de la carte d'identité F.F.L. et de la carte de combattant volontaire de la résistance) (p. 1184) ; réservé (*ibid.*).

Après l'Art. 2 : amendement de M. Charret et de Mme de Hauteclocque (p. 1184) ; retrait (*ibid.*).

Art. 3 : *Application des dispositions ci-dessus pendant deux ans à compter de la date de publication du décret prévu à l'article* 2 (p. 1184) ; amendement de MM. Garcin et Barbet (application des dispositions de la loi dans les deux ans suivant la publication de ladite loi (p. 1184) ; réservé (*ibid.*); amendement de M. Peretti, au nom de la Commission, tendant à donner au projet de loi le titre suivant : *projet de loi autorisant*

un recrutement exceptionnel de fonctionnaires de la sûreté nationale et de la préfecture de police (p. 1184) ; le Gouvernement demande à l'Assemblée en vertu de l'article 44, troisième alinéa, de la Constitution, de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble du texte du Gouvernement, avec la seule adjonction relative à la préfecture de police (p. 1184) ; la nécessité de préciser les amendements retenus par le Gouvernement (p. 1184) ; l'exclusion du champ d'application de la loi des fonctionnaires titulaires de la carte de déporté résistant (p. 1185) ; suspension de séance (p. 1185) ; reprise (*ibid.*) ; amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article premier (p. 1185) ; le Gouvernement demande à l'Assemblée, en application de l'article 44 de la Constitution, de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble du projet de loi dans le texte du Gouvernement, modifié par l'amendement ci-dessus et par les amendements n°s 9 et 7 (modifications de forme) (p. 1185) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

2. — Projet de loi autorisant un recrutement exceptionnel de fonctionnaires de la sûreté nationale, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1964 par M. Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 806** ; rapport le 30 avril 1964 par M. Peretti, **n° 866**. Adoption avec modification en première lecture le 13 mai 1964 (p. 1185) et avec le titre suivant : « *Projet de loi autorisant un recrutement exceptionnel de fonctionnaires de la sûreté nationale et de la préfecture de police* ». — Projet de loi **n° 180**.

Transmis au Sénat le 19 mai 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 178 (année 1963-1964)** ; rapport le 4 juin 1964 par M. Jean Nayrou, **n° 223 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en première lecture le 11 juin 1964. — Projet de loi **n° 96 (année 1963-1964)**.

Loi n° 64-586 du 24 juin 1964, publiée au *J. O.* du 25 juin 1964 (p. 5491).

3. — Proposition de résolution tendant à créer en vertu de l'article 139 du Règlement une Commission de contrôle concernant le fonctionnement des services de police, présentée à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1966 par M. Abelin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1727**.

Police et sûreté nationale.

4. — Proposition de résolution tendant à créer une Commission d'enquête sur le fonctionnement des services de la préfecture de police, de la sûreté nationale, de la police judiciaire, du service de documentation extérieure et de contre-espionnage et du Secrétariat général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches, présentée à l'Assemblée Nationale le 28 avril 1966 par MM. Feix et Odru (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1793**.

5. — Projet de loi portant organisation de la police d'Etat, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 juin 1966 par M. Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1884** ; rapport le 17 juin 1966 par M. Brousset, **n° 1942**. Adoption le 21 juin 1966. — Projet de loi **n° 523**.

Transmis au Sénat le 22 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 236 (année 1965-1966)** ; rapport le 28 juin 1966 par M. Vignon, **n° 279 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 116 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2022** ; rapport le 30 juin 1966 par M. Brousset, **n° 2024**. Adoption définitive le 30 juin 1966. — Projet de loi **n° 555**.

Loi n° 66-492 du 9 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 10 juillet 1966 (p. 5899).

DISCUSSION [21 juin 1966] (p. 2158, 2173). Entendus : MM. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles;* Davoust, Pic, Charret, Boscher, Odru, Mme

Police et sûreté nationale.

de Hauteclocque, MM. Fouet, Heder, Vivien, Lecocq, Pierre Bas, Frey, *Ministre de l'Intérieur.*

L'institution d'une nouvelle police d'Etat sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur (p. 2158) ; la pluralité des polices (p. 2159) ; l'unification de direction et des services de contrôle de la Sûreté nationale et la Préfecture de police (p. 2159, 2161, 2162) ; l'évolution historique de la question (p. 2159) ; le statut des personnels (p. 2159, 2162, 2164, 2167) ; l'organisation de la police dans la région parisienne (p. 2159, 2163, 2165) ; le maintien de la Préfecture de police (p. 2159) ; les dépenses supplémentaires entraînées par le projet (*ibid.*); l'incidence sur les budgets locaux (*ibid.*) ; la situation des officiers de police (p. 2160) ; la conservation des avantages acquis (p. 2160, 2162, 2165) ; les dispositions transitoires (p. 2160) ; la discussion du projet à la Commission des lois (p. 2160) ; l'hommage à la police parisienne (p. 2161, 2168) ; les commissaires dits de « voie publique » (p. 2161) ; le caractère de loi-cadre du projet (p. 2161, 2162, 2164) ; l'institution d'un Conseil supérieur de la police (p. 2161, 2164) ; la consultation des commissions parlementaires compétentes pour les décrets d'application (p. 2161) ; la création d'un poste de secrétaire général de la police (p. 2161) ; le caractère trop limité de la réforme (p. 2161, 2162) ; les mutations en province de personnels de la Préfecture de police (p. 2162, 2164, 2165, 2168) ; la constitution de corps d'extinction pour la Sûreté nationale (p. 2162) ; le recrutement futur des gardiens de la paix (p. 2163) ; l'affaire Ben Barka (p. 2163) ; la nécessité d'une réforme démocratique de la police (p. 2163, 2164) ; les dérogations au statut général des fonctionnaires, en fonction de la notion de l' « intérêt du service » (p. 2164) ; l'intégration des agents spéciaux dans un nouveau corps de service actif de la police d'Etat (p. 2165) ; le choix de Reims comme siège d'un service régional (p. 2168) ; les moyens d'action supplémentaires nécessaires à la police (p. 2165); la restructuration d'ensemble de la police (p. 2163, 2165) ; les services de la Sûreté nationale en Guyane (p. 2166) ; les commissaires adjoints de la Préfecture de police judiciaire aux officiers et commandants de C.R.S. (p. 2167) ; la vanité des des craintes et critiques de l'opposition (p. 2168).

Intervention de M. Frey, Ministre de l'Intérieur (p. 2168 à 2172) ; l'historique de la question ; l'anachronisme croissant du dualisme des polices ; les trois systèmes possibles : l'établissement public, la fusion totale des personnels et la fusion progressive ; la renonciation à la notion de corps homologués ; la création d'une série de corps entièrement nouveaux ; l'octroi aux personnels du régime le plus favorable résultant de la comparaison des statuts actuels ; les corps d'extinction ; l'organisation future de la Préfecture de police ; le maintien des attributions du Préfet de police ; l'administration unifiée ; les services des renseignements généraux ; la création d'un secrétaire général pour la police ; les C.R.S. ; l'étatisation des polices communales ; les besoins de la police en hommes et en matériel.

Art. 1er : *Constitution de la police d'Etat* (p. 2173) ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois, tendant à présenter sous forme d'alinéa, la deuxième phrase du premier alinéa ; adoption ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin de la deuxième phrase) ; adoption ; amendement de M. Davoust (secrétaire général de la police) ; retrait ; amendement rédactionnel de M. Brousset, au nom de la Commission des lois ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2174).

Art. 2 : *Statuts particuliers des corps de la police d'Etat ;* amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption ; amendement de MM. Odru et Bustin tendant à supprimer les mots : « de l'intéret du service et en tenant compte » ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du dernier alinéa) ; adoption (p. 2175) ; amendement de M. Pic tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (consultation des comités techniques paritaires pour les décrets d'application) ; rejet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2175).

Art. 3 : *Corps d'extinction ;* amendement de M. Pierre Bas tendant à supprimer le premier alinéa ; le cas des agents spéciaux de commissariat de la préfecture de police ; retrait (p. 2176) ; amendement de M. Pic (nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa) ; rejet ; deux amendements identiques, le premier de MM. Odru et Bustin, le second de M. Pic tendant à supprimer à la

fin du deuxième alinéa, les mots : « ou par mesure disciplinaire » ; rejet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 4 : *Date d'entrée en vigueur de la loi* (p. 2176) ; le cas des commissaires et commissaires-adjoints (p. 2177) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 5 : *Abrogation de deux alinéas de la loi du 10 juillet* 1964.

Explications de vote : les incertitudes sur le futur statut de la nouvelle police d'Etat ; le caractère de blanc-seing et de délégation de pouvoirs du projet ; la campagne scandaleuse tendant à inquiéter les fonctionnaires de la Préfecture de police ; les préoccupations des corps de la police parisienne ; la garantie des droits apportée par le projet aux fonctionnaires de cette police ; les textes d'application ; vote favorable du groupe U.N.R.-U.D.T. ; vote défavorable du groupe communiste ; abstention du groupe socialiste (p. 2177).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Pierre Bas, Brousset, *Rapporteur ;* Davoust, Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Odru, Pic, Vivien.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1966] (p. 2481). Entendus : MM. Feuillard, *Rapporteur suppléant de la Commission des lois constitutionnelles ;* Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Brousset, *Rapporteur.*

La dénomination de « police nationale » substituée par le Sénat à celle de « police d'Etat ».

Art. 1er et 2 : adoption (p. 2481).

Titre : le Sénat propose de rédiger comme suit le titre du projet de loi : « Projet de loi portant organisation de la police nationale » ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi ; vote défavorable du groupe communiste (p. 2481).

Voy. QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 45; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Intérieur).

— des chemins de fer. — *Voy.* TRANSPORTS, 9.

— Officiers de — judiciaire. — *Voy.* PROCÉDURE PÉNALE, 3; POLICE ET SURETÉ NATIONALE, 1.

— Pouvoirs de — confiés aux maires en matière de circulation. — *Voy.* ORGANISATION ADMINISTRATIVE, 4.

— Emprunts de l'organisation internationale. — *Voy.* BUDGET 1963, 4, art. 8.

POLICE ÉCONOMIQUE.

1. — Projet de loi modifiant l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique et l'article 4 de la loi n° 63 628 du 2 juillet 1964, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 octobre 1964 par M. Foyer, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1105** ; rapport le 13 mai 1965 par M. Hoguet, **n° 1365**. Adoption le 10 juin 1965 (p. 1992) sous le titre : « *Projet de loi modifiant l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique et l'article 4 de la loi n° 63-628 du 2 juillet 1963 ainsi que l'article 49 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix* ». — Projet de loi **n° 353.**

Transmis au Sénat le 15 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 214 (année 1964-1965)** ; rapport le 22 juin 1965 par M. Delalande, **n° 244 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en première lecture le 22 juin 1965. — Projet de loi **n° 104 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1499** ; rapport le 24 juin 1965 par M. Hoguet, **n° 1503**. Adoption définitive en deuxième lecture le 29 juin 1965 (p. 2759).

Loi n° 65-549 du 9 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 10 juillet 1965 (p. 5915).

DISCUSSION [10 juin 1965] (p. 1981). Entendus : MM. Hoguet, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Barbet.

Politique économique.

Les problèmes posés par la répression des infractions à la législation économique (p. 1981) ; la nature des infractions (p. 1982) ; la situation de la question dans les pays du Marché commun (p. 1982) ; la modification des règles de procédure et l'allégement des peines (p. 1982, 1983) ; le caractère partiel du projet (p. 1983) ; la situation du commerce de la viande (p. 1982, 1983) ; la différenciation à établir selon le degré de gravité des infractions (p. 1983) ; la création de commissions paritaires (p. 1983).

Avant l'Art. 1er (p. 1984) ; deux amendements de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer deux articles nouveaux ; à la demande de la Commission le premier amendement est réservé jusqu'après l'article 7 et le deuxième, jusqu'après l'article 8 (p. 1984) ; reprise de la discussion (p. 1989) ; adoption du premier amendement (p. 1990) ; retrait du second amendement (*ibid.*).

Art. 1er : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant, au début du texte modificatif proposé pour le deuxième alinéa (1°) de l'article 6 de l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945, à substituer aux mots : « par les agents du service des enquêtes économiques », les mots : « par les agents de la direction générale du commerce intérieur et des prix » ; adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission, tendant, après les mots : « instruments de mesure », à supprimer la fin du texte modificatif proposé pour le deuxième alinéa (1°) de l'article 6 de l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 ; adoption ; amendement de MM. Barbet et Garcin tendant à supprimer le deuxième alinéa (2°) ; rejet ; adoption de l'article premier ainsi modifié (p. 1984).

Art. 2 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant dans le texte modificatif proposé pour le deuxième alinéa de l'article 15 de l'ordonnance déjà citée, à substituer aux mots : « les agents du service des enquêtes économiques », les mots : « les agents de la direction générale du commerce intérieur et des prix » ; adoption ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (p. 1984).

Après l'Art. 2 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (mandat d'expertise donné par le directeur général et les directeurs départementaux du commerce intérieur) ; adoption (p. 1985).

Art. 3 : amendement de M. Valentin tendant à supprimer l'article ; rejet ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission, et de M. Zimmermann (nouvelle rédaction du texte modificatif proposé pour le premier alinéa de l'article 19 de l'ordonnance précitée) ; sous-amendement de MM. Barbet et Ducoloné ; rejet (p. 1986) ; adoption de l'amendement ; à la demande de la Commission, un amendement de celle-ci, ainsi qu'un sous-amendement de M. Barbet sont réservés, de même que le vote sur l'article 3 jusqu'après l'examen de l'article 6 (p. 1986) ; reprise de la discussion (p. 1987) ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, et M. Zimmermann (nouvelle rédaction du texte proposé pour le second alinéa de l'article 19 de l'ordonnance précitée) ; sous-amendement de MM. Barbet et Ducoloné tendant à compléter le texte proposé pour le second alinéa de l'article 19 de l'ordonnance précitée ; le sous-amendement de M. Barbet est devenu sans objet ; sous-amendement du Gouvernement tendant à remplacer les mots : « lorsqu'il admet que la transaction envisagée peut être proposée au délinquant... » par les mots : « lorsqu'il admet la possibilité d'une transaction » ; adoption du sous-amendement du Gouvernement et de l'amendement ainsi modifié ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1988).

Art. 4 : amendement de MM. Barbet et L'Huillier tendant dans la première phrase du texte modificatif proposé pour l'article 20 de l'ordonnance ci-dessus, après les mots : « flagrant délit », à insérer les mots : « et sauf pour les infractions à la réglementation de la publicité des prix » ; rejet ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission, tendant dans la première phrase du texte modificatif proposé pour l'article 20 de l'ordonnance précitée, à substituer au chiffre « 395 », le chiffre « 393 » ; adoption (p. 1986) ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant dans la deuxième phrase du texte modificatif proposé pour l'article 20 de l'ordonnance précitée à substituer aux mots : « le directeur départemental des enquêtes économiques », les mots : « le directeur départemental du commerce intérieur et des prix » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1986).

Art. 5 : à la demande de la Commission, l'article 5 est réservé jusqu'après l'examen de l'article 6 (p. 1988) ; reprise de la discussion (p. 1988) ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, et M. Zimmermann tendant, au début du texte modi-

ficatif proposé pour le premier alinéa de l'article 22 de ladile ordonnance à substituer aux mots : « L'administration des enquêtes économiques peut accorder », les mots : « Sauf en ce qui concerne les infractions prévues à l'article 4, l'Administration du commerce intérieur et des prix peut proposer... » ; adoption ; amendement de MM. Barbet et Bustin tendant dans le texte modificatif proposé pour le premier alinéa de l'article 22 de ladite ordonnance, après les mots : « le bénéfice de la transaction », à compléter ainsi cet alinéa : « ou donner un avertissement non taxé ou décider le classement du dossier » ; rejet ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1988).

Art. 6 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa) (p. 1986) ; adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant dans le texte modificatif proposé pour l'article 23 de l'ordonnance citée en référence, à substituer aux mots : « le directeur départemental des enquêtes économiques », les mots : « le directeur départemental du commerce intérieur et des prix » ; adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le texte proposé pour l'article 23 de l'ordonnance précitée par un nouvel alinéa ; adoption (p. 1987) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 7 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois; sous-amendement de M. Valentin (p. 1989) ; tendant à compléter le paragraphe 1 du texte modificatif proposé par l'amendement pour l'article 39 de l'ordonnance sus-énoncée un nouvel alinéa ; sous-amendement de MM. Barbet et Ducoloné tendant à compléter le paragraphe II de l'amendement par les mots : « sauf le cas de bonne foi ou d'erreurs matérielles » ; rejet des sous-amendements de M. Valentin et de MM. Barbet et Ducoloné ; adoption de l'amendement de la Commission ; un amendement de M. Valentin devient sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1989).

Art. 8 (p. 1990) ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant dans le texte modificatif proposé pour l'article 40 de ladite ordonnance à substituer aux mots : « un million de francs », les mots : « 200.000 francs » adoption ; amendement de M. Valentin tendant à compléter le texte modificatif proposé pour l'article 40 de l'ordonnance, par les mots suivants : « ... à l'exception des infractions à l'article 37, paragraphe 1er, alinéas *b* et *c* et paragraphe 4 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix, qui sont punies comme contraventions de simple police » ; rejet ; amendement de MM. Barbet et Dupuy tendant à compléter le texte modificatif proposé pour l'article 40 de l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 ; rejet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1990).

Art. 9 (p. 1991) : deux amendements soumis à discussion commune, présentés par M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, le premier, tendant, dans le texte modificatif proposé pour l'article 41 de l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 à substituer aux mots : « de deux mois à cinq ans », les mots : « de quatre mois à quatre ans » ; le deuxième tendant, dans le texte modificatif proposé pour l'article 41 de l'ordonnance précitée à substituer aux mots : « de 600 francs à 2 millions de francs », les mots : « de 120 francs à 400.000 francs » ; adoption des deux amendements de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 1991).

Art. 10 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du texte modificatif proposé pour le premier alinéa de l'article 42) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1991).

Après l'Art. 10 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (abrogation du quatrième alinéa de l'article 47 de l'ordonnance sus-énoncée) ; adoption (p. 1991).

Art. 11 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 11 (*ibid.*).

Art. 12 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant dans le troisième alinéa du paragraphe 1er, à substituer aux mots : « directeur général des prix et des enquêtes économiques », les mots : « directeur général du commerce intérieur et des prix » ; adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « Service des enquêtes économiques », les mots : « Administration du commerce intérieur et des prix » ; adoption (p. 1992) ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à la fin du cinquième alinéa du paragraphe 1er à sub-

stituer aux mots : « directeur des enquêtes économiques », les mots : « directeur départemental du commerce intérieur et des prix » ; adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, (nouvelle rédaction du paragraphe II); adoption (p. 1992) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1992).

Après l'Art. 12 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois ; adoption (p. 1992).

Art. 13 : adoption (p. 1992).

Article additionnel : amendement de MM. Barbet et Ballanger (application de l'article 463 du Code pénal) ; retrait (p. 1992).

Titre : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le titre du projet de loi par les mots : « ainsi que l'article 49 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix » ; adoption ; en conséquence, le titre du projet de loi est ainsi rédigé : « Projet de loi modifiant l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique et l'article 4 de la loi n° 63-628 du 2 juillet 1963 ainsi que l'article 49 de l'ordonnance n° 45-1483 du 30 juin 1945 relative aux prix » ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1992) ; abstention du groupe communiste.

Orateurs : MM. Barbet, Commenay, Foyer, *Garde des Sceaux ;* Hoguet, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [29 juin 1965] (p. 2758). Entendu : M. Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles.*

Art. A et Art. 1er : adoption (p. 2758).

Art. 5 : adoption (p. 2759).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateur : M. Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles.*

POLICE JUDICIAIRE MILITAIRE.

Voy. Armée (I), 40.

POLIOMYÉLITE.

— Vaccination obligatoire. — *Voy.* Santé publique (IV), 35.

POLITIQUE AGRICOLE.

— *Voy.* Motion de censure, n° 1.

POLITIQUE COMMERCIALE.

— *Voy.* Budget 1963, 2 et 3.

POLITIQUE DÉMOGRAPHIQUE.

— *Voy.* Questions orales (avec débat), n° 6.

POLITIQUE DES REVENUS.

— *Voy.* Plan, 1 ; Budget 1967, 1 (Discussion générale).

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE.

— *Voy.* Déclarations du Gouvernement, nos 1, 2, 7.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

— *Voy.* Déclarations du Gouvernement, nos 1, 5, 7.

POLITIQUE FONCIÈRE.

— *Voy.* Construction, 9.

POLITIQUE SOCIALE.

— *Voy.* Déclarations du Gouvernement, nos 1, 7.

POLITIQUE VITICOLE.

— *Voy.* Questions orales (avec débat), n° 1.

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE.

— Bassin des Cévennes. — *Voy.* Questions orales (sans débat), n° 137.

POLLUTION DES EAUX.

— *Voy.* Eaux 3.

— de l'Auzonnet. — *Voy.* Questions orales (sans débat), n° 178.

— de la mer. — *Voy.* Eaux, 3 et 4; Budget 1963, 1 ; Budget 1964, 1 ; Budget 1965, 1 ; Budget 1966, 1 (Travaux publics et Transports. — III. Marine marchande) ; Budget 1976,1 (Equipement.—V. Marine marchande).

POLOGNE.

— *Voy.* Rapports d'information, 28 et 51.

POLYNÉSIE FRANÇAISE.

Voy. T. O. M., 9.

— Création d'un corps de fonctionnaires de l'Etat. — *Voy.* FONCTIONNAIRES, 17.

— Intégration des fonctionnaires. — *Voy.* BUDGET 1966, 2, art. 25.

— Justice de paix. — *Voy.* ORGANISATION JUDICIAIRE, 6.

— Retraite des marins ; *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE, 19.

POMMES A CIDRE.

— Droit de circulation. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, article additionnel (p. 1862).

POMMES DE TERRE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 5.

PONTS SINISTRÉS. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Intérieur) ; BUDGET 1964, 1 (Comptes spéciaux du Trésor) ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Intérieur).

PORCS.

— Importation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 27.

PORT-DE-BOUC.

— Chantiers. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 141.

PORTS.

Voy. MARINE MARCHANDE 1, 2 et 4; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (I. Travaux publics et Transports).

— Entretien. — *Voy.* DOUANES, 46, art. 11.

— francs. — *Voy.* MARINE MARCHANDE, 4.

— maritimes autonomes. — *Voy.* MARINE MARCHANDE, 2.

— Régime de gestion. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 19.

— Travaux d'équipement (subvention). — *Voy.* BUDGET 1967, 1, art. 46.

PORTUGAL. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 64.

POSTE RESTANTE.

— Correspondances adressées — à des mineurs. — *Voy.* POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, 6.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.

1. — Projet de loi portant modification des articles L 115, L 116, L 123 du Code des postes et télécommunications, présenté à l'Assemblée Nationale le 30 avril 1963 par M. Jacques Marette, Ministre des Postes et Télécommunications (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 212** ; rapport le 12 juillet 1963 par M. Rocher, **n° 458**. Adoption le 16 juillet 1963. — Projet de loi **n° 57**.

Transmis au Sénat le 18 juillet 1963, **n° 187 (année 1962-1963)** ; rapport le 24 juillet 1963 par M. Abel Durand, **n° 205 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 84 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-815 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7355, 7356).

DISCUSSION [16 juillet 1963] (p. 4164). Entendus : MM. Rocher, *Rapporteur de la Commission des lois;* Marette, *Ministre des Postes et Télécommunications.*

La nécessité de clarifier et d'unifier les articles du Code des postes et télécommunications relatifs aux délais de prescription des mandats et aux délais de recevabilité des réclamations (p. 4164, 4165) ; l'alignement du délai de recevabilité de réclamation sur le délai de conservation des archives, fixé à deux ans (p. 4164, 4165).

Article unique : *Modification des articles L 115, L 116 et L 123 du Code des postes et télécommunications* (p. 4165) ; adoption de l'article unique du projet de loi (*ibid.*).

2. — Projet de loi complétant le Code des postes et télécommunications en ce qui concerne le délai de recevabilité des réclamations relatives aux envois postaux, présenté à

Postes et télécommunications

l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1964 par M. Marette, Ministre des Postes et Télécommunications (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1078** ; rapport le 7 avril 1965 par M. Wagner, **n° 1310**. Adoption le 20 avril 1965 (p. 768). — Projet de loi **n° 318**.

Transmis au Sénat le 22 avril 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 139 (année 1964-1965)** ; rapport le 6 mai 1965 par M. Beaujournot, **n° 152 (année 1964-1965)**. Adoption définitive le 18 mai 1965. — Projet de loi **n° 70 (année 1964-1965)**.

Loi n° 65-395 du 25 mai 1965, publiée au *J. O.* du 26 mai 1965 (p. 4300).

DISCUSSION [20 avril 1965] (p. 768). Entendus : MM. Le Bault de la Morinière, *Rapporteur suppléant de la Commission de la production et des échanges ;* Marette, *Ministre des Postes et Télécommunications.*

La clarification et l'unification des délais de recevabilité des réclamations relatives aux envois postaux (p. 768) ; la codification des délais de façon à les rendre identiques dans le service intérieur et international (*ibid.*) ; la fixation de ces délais par voie législative (*ibid.*) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 768).

3. — Projet de loi relatif à la protection des centres radio-électriques d'émission et de réception et modifiant le titre III du Livre II du Code des postes et télécommunications, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Marette, Ministre des Postes et Télécommunications (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1571**.

4. — Projet de loi relatif aux conditions d'octroi des autorisations pour l'utilisation des stations radio-électriques privées, à la détention et à la cession des appareils radio-électriques d'émission, présenté à l'Assemblée Nationale le 14 avril 1966 par M. Marette, Ministre des Postes et Télécommunications (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1772** ; rapport le 9 juin 1966 par M. Wagner, **n° 1906**. Adoption le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 512**.

Transmis au Sénat le 21 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 218 (année 1965-1966)** ; rapport le 22 juin 1966 par M. Bouloux, **n° 239 (année 1965-1966)**. Adoption définitive le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 111 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-495 du 9 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 10 juillet 1966 (p. 5901).

DISCUSSION [16 juin 1966] (p. 2106). Entendus : MM. Wagner, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Marette, *Ministre des Postes et Télécommunications.*

La simplification des formalités imposées aux radio-émetteurs privés ; la définition du mot « télécommande » ; le caractère de loi-cadre du projet ; la portée de celui-ci, limitée aux appareils de télécommande radio-électrique (p. 2106).

Art. 1er à 3 : adoption (p. 2107).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

5. — Projet de loi modifiant l'article L 15 du Code des postes et télécommunications relatif aux correspondances adressées « poste restante » à des mineurs, présenté à l'Assemblée Nationale le 25 octobre 1966 par M. Marette, Ministre des Postes et Télécommunications (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 2105** ; rapport le 17 novembre 1966 par M. Wagner, **n° 2165**. Adoption le 29 novembre 1966. — Projet de loi **n° 594**.

Transmis au Sénat le 1er décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 68 (année 1966-1967)** ; rapport le 7 décembre 1966 par M. Beaujannot, **n° 77 (année 1966-1967)**. Adoption définitive le 15 décembre 1966. — Projet de loi **n° 38 (année 1966-1967)**.

Loi n° 66-996 du 26 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 28 décembre 1966 (p. 11556).

DISCUSSION [29 novembre 1966] (p. 5037). Entendu : M. Wagner, *Rapporteur.*

L'octroi aux mineurs non émancipés âgés de moins de 18 ans de la possibilité de retirer les correspondances ordinaires.

Article unique : adoption (*ibid.*).

Voy. aussi BUDGET 1963, 1 (Budgets annexes) ; BUDGET 1963, 4, art. 23 ; BUDGET 1964, 1 (Budgets annexes) ; BUDGET 1965, 1, art. 22 (Budgets annexes) ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Budgets annexes).

— Attribution d'une pension proportionnelle aux administrateurs. — *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE, 11 et 13.

— Recouvrement de recettes. — *Voy.* BUDGET 1966, 2, art. 32.

POTASSES D'ALSACE.

— Mines domaniales. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 210.

POUDRES.

— Techniciens contractuels de la direction des. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 248.

POUDRES DE CHASSE ET DE MINES IMPORTÉES. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, art. 65 (p. 1852).

POULET.

— Guerre du. — *Voy.* AGRICULTURE, 5, art. 16.

POUVOIR D'ACHAT.

— des salariés. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 188.

PRÉEMPTION.

— Remise en vente de biens immobiliers ayant fait l'objet de. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 185.

PRÉFABRICATION DANS LA CONSTRUCTION. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 20.

PRÉFECTURE DE POLICE.

— Recrutement exceptionnel de fonctionnaires. — *Voy.* POLICE ET SURETÉ NATIONALE, 2.

PRÉFET.

— Pouvoirs. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 2 et 20.

PRÉFET RÉGIONAL. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 20.

PRÉLÈVEMENT LIBÉRATOIRE.

— en matière de construction. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 201.

PREMIER MINISTRE.

— Rôle. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 19.

Voy. aussi RAPPORTS DU PREMIER MINISTRE.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Proposition de loi tendant à supprimer l'article 26 de la loi du 29 juillet 1881 réprimant l'offense au Président de la République, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par M. Chandernagor et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 671.**

— Election. — *Voy.* ELECTIONS (V), 11, 12, 14 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 66.

— Pouvoirs. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 19.

— Voyage en Amérique latine. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat) n° 29.

Voy. aussi : « MESSAGES PRÉSIDENTIELS ».

PRESSE.

1. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 45 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, modifié par l'article 9 de l'ordonnanee du 6 mai 1944, relative à la répression des délits de presse, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963 par M. Mitterrand (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 522.**

2. — Projet de loi modifiant l'article 14 de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse et l'article 6 de la loi n° 47-585 du 2 avril 1947 relative au

statut des entreprises de groupage et de distribution des journaux et publications périodiques, présenté à l'Assemblée Nationale le 7 novembre 1966 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° **2124**; rapport le 30 novembre 1966 par M. Trémollières, n° **2187**. Adoption le 6 décembre 1966. — Projet de loi n° **599**.

Transmis au Sénat le 7 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), n° **81 (année 1966-1967)**; rapport le 14 décembre 1966 par M. Diligent, n° **134 (année 1966-1967)**. Adoption avec modifications le 16 décembre 1966. — Projet de loi n° **45 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° **2292**; rapport le 19 décembre 1966 par M. Trémollières, n° **2296**. Adoption définitive le 20 décembre 1966. — Projet de loi n° **651**.

Loi n° 67-17 du 4 janvier 1967, publiée au *J. O.* du 6 janvier 1967 (p. 316).

DISCUSSION [6 décembre 1966] (p. 5271). Entendu : M. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

L'assouplissement des dispositions législatives applicables aux publications destinées à la jeunesse ; le triple choix gradué entre les mesures dont disposera le Ministre ; la non-inclusion dans le présent projet de la publicité faite par radio ou par télévision ; le fonctionnement de la commission de surveillance et de contrôle ; l'effort de libéralisation que représente ce texte (p. 5271) ; l'obligation du dépôt préalable et sa sanction (p. 5272).

Art. 1er : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Trémollières, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer un nouvel alinéa ; le deuxième, par le Gouvernement (nouvelle rédaction du quatrième alinéa du texte proposé pour l'article 14 de la loi du 16 juillet 1949) ; la publicité en faveur des publications dont il s'agit par le moyen d'émissions radiophoniques et télévisées ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction de la fin du dernier alinéa); la hiérarchie existant entre les trois interdictions prévues ; retrait de l'amendement (p. 5273) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 (*ibid.*) ; adoption.

Après l'Art. 2 : amendement de pure forme de M. Trémollières, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer un nouvel article ; adoption (p. 5273).

Art. 3 : amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission des affaires culturelles (réduction à cinq ans du dépôt préalable) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 3 : amendement rédactionnel de M. Trémollières, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer un nouvel article ; adoption (*ibid*).

Art. 4 : amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction du deuxième alinéa : exclusion du journal de la coopérative de distribution) ; la responsabilité pénale qu'une telle disposition ferait retomber sur les dépositaires et marchands de journaux ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 5274).

Art. 5 (*ibid.*) ; amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 5.

La protection de la jeunesse instituée par les textes de 1949 et 1958 ; la nécessité morale et sociale de cette protection ; la nécessité d'apporter plus de souplesse dans l'application de la législation.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5274).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;* Le Gall, *Président de la Commission des affaires cullurelles ;* Trémollières, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [20 décembre 1966] (p. 5704). Entendus : MM. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des affaires cullurelles, familiales et sociales ;* Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Juslice.*

Art. 1er et 4 *bis* : adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

— Délits en matière de presse. *Voy.* AMNISTIE 16.

PRESTATIONS D'ÉTUDES.

— en faveur des étudiants. — *Voy.* EDU-

CATION NATIONALE (IV. Enseignement supérieur), 1, 2 et 3.

PRESTATIONS DENTAIRES.

— Dispositions d'appel. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (III), 8.

PRESTATIONS FAMILIALES.

1. — Projet de loi instituant pour les mineurs infirmes une prestation familiale dite d'éducation spécialisée, présenté à l'Assemblée Nationale le 21 mai 1963 par M. Raymond Marcellin, Ministre de la Santé publique (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 283** ; rapport le 13 juin 1963 par M. Martin, **n° 343**. Adoption le 27 juin 1963 (p. 3758). — Projet de loi **n° 48**.

Transmis au Sénat le 2 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 156 (année 1962-1963)** ; rapport le 16 juillet 1963 par M. Lucien Grand, **n° 182 (année 1962-1963)** ; avis le 18 juillet 1963 par M. René Dubois au nom de la Commission des affaires culturelles, **n° 185 (année 1962-1963)**. Adoption avec modification en première lecture le 18 juillet 1963. — Projet de loi **n° 68 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 479** ; rapport le 19 juillet 1963 par M. Martin, **n° 480**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 25 juillet 1963 (p. 4516). — Projet de loi **n° 85**.

Transmis au Sénat le 25 juillet 1963, **n° 225 (année 1962-1963)** ; rapport le 26 juillet 1963 par M. Grand, **n° 229 (année 1962-1963)**. Adoption définitive le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 88**.

Loi n° 63-775 du 31 juillet 1963, publiée au *J. O.* du 2 août 1963 (p. 7154). — Rectificatif publié au *J. O.* du 18 octobre 1963 (p. 9346).

DISCUSSION [27 juin 1963] (p. 3748). Entendus : MM. Martin, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles* ; Duhamel, Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population* ; Vanier, Caille, Charles Germain, Cance.

La nécessité de donner aux enfants infirmes ou gravement déficients une éducation et une formation professionnelles adaptées (p. 3748) ; le nombre des enfants infirmes ou déficients (p. 3748, 3749, 3750) ; les besoins en équipement pour l'enfance inadaptée (p. 3749, 3754) ; l'insuffisance des établissements spécialisés (p. 3750) ; le plan d'urgence établi par le Gouvernement pour compléter les objectifs du IVe Plan (p. 3754, 3755) ; les amputations regrettables effectuées sur les crédits destinés à l'enfance inadaptée (p. 3750, 3753) ; le coût de l'éducation spécialisée (p. 3749) ; l'insuffisance du nombre et de la rémunération des éducateurs (p. 3749, 3750) ; la dotation supplémentaire prévue en leur faveur dans le prochain collectif (p. 3755) ; les dispositions du projet (p. 3749, 3750, 3754) ; le versement d'une prestation familiale d'éducation spécialisée aux parents dont les enfants reçoivent une éducation ou une formation professionnelle appropriée dans des établissements spécialisés (p. 3749, 3751, 3752, 3754) ; les conditions d'agrément des établissements (p. 3752, 3753) ; l'assimilation des établissements privés aux établissements publics (p. 3753) ; le taux envisagé pour la prestation (p. 3749, 3752, 3754) ; son insuffisance (p. 3751, 3754) ; l'institution souhaitable d'un taux variable en fonction des revenus des familles (p. 3752) ; l'exemple de l'allocation logement (*ibid.*) ; le financement des prestations prévues (p. 3753) ; la portée limitée du projet (p. 3751, 3752, 3754) ; le cas des enfants placés dans des établissements agréés pour des cures ambulatoires (p. 3751) ; celui des enfants placés dans une famille autre que la leur (*ibid.*) ; le versement de la prestation aux parents des enfants recevant une éducation spécialisée donnée dans la famille par des organismes agréés (p. 3752) ; la prolongation souhaitable du versement de l'allocation au-delà de 21 ans (p. 3752) ; la question écrite posée par M. Fajon au sujet des mesures à prendre en faveur des familles d'enfants déficients (p. 3754) ; le cumul éventuel de l'allocation spécialisée et de l'aide sociale (p. 3754).

Art. 1er et 2, Art. L 510 et L 527 du Code de la sécurité sociale : *Création d'une allocation d'éducation spécialisée pour les mineurs infirmes* (p. 3755) ; *adoption* (*ibid.*).

Art. 3 : *Conditions d'attribution de l'allocation spécialisée* (p. 3755) ; amendement de M. Martin au nom de la Commission

Prestations familiales.

tendant à supprimer les mots « d'une manière permanente » (p. 3755) ; adoption (*ibid.*) ; la nécessité de ne pas interpréter trop largement l'article ; l'élimination nécessaire des enfants accidentés ou soumis à une cure de courte durée (p. 3755) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Duhamel (enfants placés dans les établissements agréés pour cures ambulatoires) (p. 3755) ; adoption (p. 3756) ; amendement de M. Martin, au nom de la Commission, tendant à supprimer les mots « ou une débilité » (p. 3756) ; l'interprétation devant être donnée au mot « infirmité » (p. 3756) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Duhamel (attribution de l'allocation aux enfants habitant dans d'autres familles que la leur) (p. 3756) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Duhamel (institution d'un taux différencié pour l'allocation) ; l'institution de taux différenciés pour l'allocation logement (p. 3756, 3757) ; le montant élevé des frais complémentaires qui resteront à la charge des parents bénéficiaires de l'allocation (p. 3756) ; rejet de l'amendement de M. Duhamel (p. 3757) ; amendement de M. Martin, au nom de la Commission, tendant à une modification de forme (p. 3757); adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Duhamel (dispositions transitoires) (p. 3757) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de MM. Moulin et Vanier tendant à ne pas prendre l'allocation spécialisée en considération pour le calcul des ressources en vue de l'attribution de l'aide sociale (p. 3757) ; sous-amendement du Gouvernement (réduction de l'aide sociale si elle dépasse, complétée par l'allocation spécialisée, le montant des frais réels) (p. 3757) ; adoption du sous-amendement (p. 3757) ; adoption de l'amendement ainsi complété (p. 3757) ; amendement de M. Jaillon (attribution d'une allocation proportionnelle au prix de journée des établissements où les enfants sont placés en internat) (p. 3757) ; le prix élevé des journées d'internat des établissements spécialisés (p. 3757) ; retrait de l'amendement (p. 3758) ; adoption de l'article 3 (p. 3758).

Art. 4 : *Modification de l'article 1090 du Code rural* (p. 3758) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 3758).

Orateurs : MM. Duhamel, Guillon, *Président de la Commission des affaires culturelles ;* Jaillon, Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* Martin, *Rapporteur de la Commission ;* Vanier.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [25 juillet 1963] (p. 4514). Entendus : Mme Launay, *Rapporteur suppléant ;* MM. Tourné, Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population.*

Les modifications apportées par le Sénat au texte initial notamment le versement aux femmes seules de la prestation familiale d'éducation spécialisée (p. 4514) ; la nécessité d'assurer la formation professionnelle et le reclassement des enfants infirmes ou inadaptés (p. 4514, 4515) ; le problème de la formation et de la rémunération des maîtres spécialisés ; l'insuffisance des locaux (p. 4515) ; la politique entreprise par le Gouvernement en faveur de l'enfance inadaptée (p. 4515).

Art. 2 *bis* (p. 4515) ; amendement de M. Martin, au nom de la Commission, tendant à une modification de forme (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*).

Art. 3 : *Modalités de versement de l'allocation spécialisée* (p. 4515) ; amendement de M. Richard, au nom de la Commission, tendant à une modification de forme (p. 4515) ; adoption (*ibid.*) ; amendement analogue de la Commission (p. 4516) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

2. — Proposition de loi tendant à la création d'une allocation de rentrée scolaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Mondon (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 395.**

3. — Proposition de loi tendant à étendre le bénéfice des allocations familiales aux familles des apprentis jusqu'à l'âge de 20 ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 juillet 1963 par M. Tony Larue et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 442.**

4. — Projet de loi tendant à assurer le bon emploi des prestations familiales, des allocations aux personnes âgées et des allocations d'aide sociale, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er octobre 1963 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales),

n° 548 ; rapport le 22 avril 1964 par Mme Launay, **n° 852** ; rapport supplémentaire le 28 avril 1964 par Mme Launay, **n° 857**. Adoption avec modification en première lecture le 13 mai 1964 (p. 1181). — Projet de loi **n° 179**.

Transmis au Sénat le 19 mai 1964 renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 179 (année 1963-1964)** ; rapport le 8 juin 1965 par M. Lucien Grand, **n° 189 (année 1964-1965)**. Adoption avec modification en première lecture le 29 juin 1965 sous le titre : « *Projet de loi relatif à la tutelle aux prestations sociales* ». — Projet de loi **n° 136 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1556** ; rapport le 27 avril 1966 par Mme Launay, **n° 1785**. Adoption définitive en deuxième lecture le 3 octobre 1966. — Projet de loi **n° 563**.

Loi n° 66-774 du 18 octobre 1966, publiée au *J. O.* du 19 octobre 1966.

DISCUSSION [13 mai 1964] (p. 1176). Entendus : Mme Launay, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* MM. Cance, Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population.*

La nécessité de protéger les bénéficiaires d'allocations qui, en raison de leur état physique ou mental, ne peuvent obtenir que ces allocations soient consacrées à leur entretien (p. 1176, 1177) ; le détournement ou la mauvaise utilisation regrettables de certaines prestations destinées aux enfants, aux vieillards et aux infirmes (p. 1177) ; les conditions d'hygiène et d'alimentation défectueuses dans lesquelles vivent certains vieillards et certains enfants (p. 1176, 1177) ; les dispositions du projet (*ibid.*) ; l'extension aux allocations d'aide sociale et aux allocations aux personnes âgées de la tutelle existant pour les prestations familiales ; la faculté donnée au juge d'instance, d'ordonner après enquête que les prestations soient remises à une personne physique ou morale qui en assurera le bon emploi (p. 1176, 1177) ; les difficultés d'application de la loi (p. 1176, 1177); notamment quant aux conditions requises pour établir l'incapacité de l'intéressé ; l'impossibilité dans laquelle se trouvent certaines familles aux ressources modestes de loger et de nourrir convenablement les leurs (p. 1177); la nécessité de construire des H.L.M. en plus grand nombre et d'améliorer les conditions de vie des travailleurs (p. 1177).

Prestations. familiales.

Art. 1er : *Désignation par le juge d'instance d'une personne chargée de recevoir les allocations d'aide sociale et les allocations aux personnes âgées, à charge pour elle de les utiliser au profit du bénéficiaire* (p. 1177) ; l'imprécision des dispositions de l'article (p. 1177) ; la consultation souhaitable des bureaux d'aide sociale pour les allocations les concernant (p. 1178) ; amendement du Gouvernement tendant à ajouter dans la liste des allocations visées par l'article, l'allocation vieillesse des non-salariés (p. 1178) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Musmeaux suppression de la référence aux conditions d'alimentation, de logement et d'hygiène) (p. 1178) ; amendement analogue de MM. Dupuy et Cance (*ibid.*) ; amendement de Mme Launay, au nom de la Commission, et de M. Couderc (application du texte aux personnes atteintes d'une déficience physique) (p. 1178) ; la trop grande rigueur des dispositions de l'article ; le pouvoir d'appréciation du juge (p. 1178) ; les conditions dans lesquelles sera menée l'enquête préalable ; la prise en considération des conditions d'hygiène et d'alimentation de l'intéressé en fonction de son état mental (p. 1178) ; les dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article tendant à l'organisation de la tutelle dès l'attribution des prestations (p. 1178) ; les abus risquant de se produire (p. 1178) ; retrait de l'amendement de MM. Dupuy et Cance (p. 1178) ; rejet de l'amendement de M. Musmeaux (p. 1179) ; adoption de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; amendement de MM. Dupuy et Cance (suppression de l'avant-dernier alinéa de l'article (*ibid.*) ; amendement de Mme Launay, au nom de la Commission, et de M. Chapuis tendant à une modification de forme de ce même alinéa (p. 1179) ; la nécessité d'éviter le gaspillage des prestations sociales (p. 1179); les conditions de logement désastreuses de certaines familles (p. 1179) ; la conduite de l'enquête préalable par l'assistante sociale sous le contrôle d'un juge (p. 1179) ; rejet de l'amendement de MM. Dupuy et Cance (*ibid.*) ; adoption de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : *Champ d'application des dispositions de l'article L 551 du Code de la sécurité sociale* (p. 1179) ; amendement du Gou-

vernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 2 (*ibid.*).

Art. 3 : *Remplacement des dispositions de l'article L 551* (p. 1180) ; amendement de MM. Dupuy et Cance (suppression de la référence aux conditions d'alimentation, de logement et d'hygiène manifestement défectueuses) (*ibid.*) ; rejet (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 4 à 7 (p. 1180) ; adoption (*ibid.*).

Art. 8 : *Code de la famille et de l'aide sociale ; introduction d'un article* 168-1 *nouveau* (p. 1180) ; amendement du Gouvernement tendant à une modification de forme (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de MM. Nilès et Lolive (maintien de la tutelle après la majorité pour les seuls enfants diminués mentaux) (p. 1180) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Article additionnel présenté par le Gouvernement (*nouvelle rédaction de l'article L* 543-2 *du Code de la sécurité sociale*) (p. 1180) ; adoption (*ibid.*).

Explications de vote (p. 1180) ; les diverses prestations attribuées aux victimes de la maladie et de l'incapacité ; la nécessité d'éviter qu'elles soient détournées de leur objet ; l'application souhaitable de la loi avec humanité après une enquête approfondie pour chaque cas (p. 1181) ; les résultats satisfaisants du système de tutelle existant pour les allocations familiales (p. 1181).

Orateurs : MM. Cassagne, Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [3 octobre 1966] (p. 3057). Entendus : Mme Launay, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* MM. Tanguy Prigent, Denvers, Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Mme Launay, *Rapporteur ;* M. Denvers.

Définition de la profession de tuteur (p. 3058) ; détermination des frais de tutelle ; responsabilités du tuteur ; problème de l'exercice de la tutelle sur l'allocation logement (*ibid.*).

Art. 1er : adoption (p. 3059).

Art. 2 : supprimé par le Sénat (*ibid.*)

Art. 3 et 4 : adoption (*ibid.*).

Art. 5 *bis* : adoption (*ibid.*).

Art. 6 à 8 : adoption (p. 3059).

Art. 10 à 14 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 3059).

5. — Proposition de loi tendant à majorer les allocations familiales en faveur des orphelins, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 mai 1964 par M. Macquet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 878** ; rapport le 6 mai 1965 par Mme Launay, **n° 1353**.

6. — Proposition de loi tendant à créer une allocation familiale en faveur des orphelins, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par M. Abelin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1068**.

Voy. ci-dessus : PRESTATIONS FAMILIALES, 5.

7. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 536 du Code de la sécurité sociale et instituant la tutelle de l'allocation de logement, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1280**.

Voy. aussi : QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 6.

PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE ; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (B. A. P. S. A.).

PRESTATIONS SOCIALES DANS LES D. O. M. — *Voy.* D. O. M., 3.

PRÊTS D'ARGENT. — *Voy.* CRÉDIT, 2.

PRÊT DU SOLDAT. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Budgets militaires).

PRÊTS AUX ÉTUDIANTS.

— de l'enseignement supérieur. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 134.

PRÊTS INDEXÉS A LA CONSTRUCTION. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 119.

PRÊTS PERSONNELS. — *Voy.* CRÉDIT, 2.

PRIMES A LA CONSTRUCTION. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Construction et art. 33. — Charges communes) ; BUDGET 1964, 1 (Construction et art. 40) ; BUDGET 1965, 1 (Construction et art. 50) ; BUDGET 1966, 1 (Construction et art. 47) ; BUDGET 1967, 1 (Equipement III. et art. 44) ; QUESTIONS ORALES (sans débat), nos 99 et 168.

PRIMES D'ASSURANCES.

— Majoration — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 160.

PRIME DE TRANSPORT. — *Voy.* TRANSPORTS, 2 et 7 (attribution à l'ensemble des salariés du secteur privé).

PRIMES ET PRÊTS SPÉCIAUX. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 52.

PRIX.

Voy. QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 26. — Politique des. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 2.

PRIX AGRICOLES.

— Indexation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 27.

PRIX DISCRIMINATOIRES. — *Voy.* BUDGET 1963, 3, après art. 4.

PROBLÈMES MUNICIPAUX.

— Commission chargée de l'étude des. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 180.

PROCÉDURE ADMINISTRATIVE.

Projet de loi relatif à certains délais de recours devant la juridiction administrative, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1965 par M. Foyer, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1299** ; rapport le 18 juin 1965 par M. Krieg, **n° 1474**. Adoption le 29 juin 1965 (p. 2756). — Projet de loi **n° 405**.

Transmis au Sénat le 30 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 297 (année 1964-1965)** ; rapport le 6 octobre 1965 par Mme Cardot, **n° 5 (année 1965-1966)**. Adoption définitive en première lecture le 12 octobre 1965. — Projet de loi **n° 2 (année 1965-1966)**.

Loi n° 65-822 du 20 octobre 1965, publiée au *J. O.* du 21 octobre 1965 (p. 9299).

DISCUSSION [29 juin 1965] (p. 2756). Entendu : M. Krieg, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

La nécessité de régler la situation des combattants volontaires de la Résistance, déportés, internés, réfractaires et personnes contraintes au travail ; l'opportunité de proroger de deux à six mois le délai de recours contre les décisions du tribunal habilité à statuer (p. 2756).

Art. 1er : adoption (p. 2756).

Art. 2 : amendement de M. Krieg, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer dans le deuxième alinéa aux mots : « deux mois », les mots : « six mois » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2756).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

PROCÉDURE CIVILE.

Proposition de loi tendant à modifier l'article 73 du Code de procédure civile relatif au délai d'ajournement, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Le Guen (ren-

voyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 312.**

PROCÉDURE FISCALE.

— Harmonisation. — *Voy.* IMPÔTS (Dispositions générales), 1.

PROCÉDURE PÉNALE.

1. — Projet de loi modifiant et complétant le Code de procédure pénale en vue de la répression des crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ou de nature à porter atteinte à l'autorité de l'Etat, présenté à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1962 par M. Jean Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 46** ; rapport le 3 janvier 1963 par M. de Grailly, **n° 58**. Adoption le 4 janvier 1963 (p. 252). — Projet de loi **n° 6**.

Transmis au Sénat le 9 janvier 1963 (renvoyé à la Commission des lois), **n° 31 (année 1962-1963)** ; rapport le 9 janvier 1963 par M. Vignon, **n° 33 (année 1962-1963)**. Adoption avec modification le 9 janvier 1963. — Projet de loi **n° 11 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 10 janvier 1963, **n° 97** ; rapport le 11 janvier 1963 par M. de Grailly au nom de *la* Commission mixte paritaire, **n° 100**. Adoption sans modification des conclusions de la Commission mixte paritaire le 11 janvier 1963 (p. 660). — Projet de loi **n° 7**.

Rapport déposé au Sénat le 11 janvier 1963 par M. Robert Vignon au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 38 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification des conclusions de la Commission mixte paritaire le 11 janvier 1963. — Projet de loi **n° 12 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-22 du 15 janvier 1963, publiée au *J. O.* du 16 janvier 1963 (p. 507).

DISCUSSION [3 janvier 1963] (p. 212), [4 janvier 1963] (p. 252, 302). Entendus : MM. Max Lejeune, Jean Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;* de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois* ; Garcin, Dejean, Mitterrand, Pleven, Fanton.

Rappel au Règlement de M. Max Lejeune (simultanéité des réunions des Commissions et des séances publiques) (p. 212).

Discussion générale commune sur le présent projet de loi relatif au Code de procédure pénale et sur celui instituant une Cour de sûreté de l'Etat (p. 212) ; le problème posé par la répression des atteintes à la sûreté de l'Etat (p. 212, 218, 223)) ; les solutions proposées aux différentes époques de l'histoire (p. 213, 219) ; les juridictions d'exception (p. 212, 215) ; l'indulgence de leurs verdicts (p. 215) ; le recours aux juridictions de droit commun (p. 213, 215, 218) ou à une Haute Cour de justice (p. 213, 217, 218,220) ; l'inadaptation de ces deux sortes de juridictions à la répression des crimes contre la sûreté de l'Etat (p. 213, 214, 223, 224) ; la Haute Cour de justice créée par la Constitution de 1958 (p. 220, 224) ; l'existence éphémère du tribunal militaire de la cour militaire de justice (*ibid.*) ; les dispositions du projet ; la création d'une juridiction spécialisée ayant compétence exclusive (p. 213, 214) ; la nécessité de cette création (p. 213, 214, 224) ; la préexistence de la juridiction aux faits (p. 213, 223) ; la suppression de la distinction entre la sûreté extérieure de l'Etat et la sûreté intérieure de l'Etat (p. 216) ; le caractère antidémocratique de cette institution (p. 217) ; la reconnaissance de la compétence du Parlement en matière pénale et en matière de procédure pénale ; la composition de la Cour de sûreté (p. 214, 217, 220, 221) ; la présence d'un juge militaire supplémentaire en cas d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat (p. 214) ; les garanties accordées à la défense, notamment le pourvoi en cassation (p. 214, 215, 221) ; l'insuffisance de ces garanties (p. 218, 222) ; la nécessité de respecter la séparation des pouvoirs (p. 218, 223) et d'assurer l'indépendance des juges (p. 218, 223) ; le caractère d'exception de la juridiction proposée (p. 221) ; la rétroactivité de la loi (p. 222) ; le jugement des mineurs de 16 à 18 ans (p. 214, 216, 223) ; l'allongement de délai de garde à vue (p. 217, 218, 222, 223) ; l'imprécision de la définition proposée par le Gouvernement pour l'atteinte à l'autorité de l'Etat (p. 214, 216, 218, 223) ; le cas des entraves à la circulation routière (p. 214, 217, 223) ; et de la propagande politique (p. 218) ; la répression des entreprises tendant à substituer une entreprise illégale à

celle de l'Etat (p. 214, 223) ; l'espoir d'une amnistie (p. 223).

Article premier du projet :

Art. 30 du Code de procédure pénale : *Pouvoirs de police judiciaire des préfets en matière de crimes et délits contre la sûreté de l'Etat* (p. 228) ; amendement de M. de Grailly au nom de la Commission et de M. Lenormand tendant à remplacer les mots : « Cour de la sûreté de l'Etat », par les mots : « Cour de sûreté de l'Etat » (p. 228) ; adoption (p. 228) ; amendement de M. de Grailly au nom de la Commission et de M. Garcin précisant que les obligations imposées aux préfets par l'article le sont « à peine de nullité » (p. 228) ; la jurisprudence de la Cour de cassation refusant la nullité de droit (p. 228) ; le retour au droit commun en ce qui concerne la garde à vue lorsque le préfet exerce les pouvoirs de police judiciaire qui lui sont dévolus par l'article 30 (p. 228) ; les inconvénients d'une multiplication des nullités formelles (p. 229) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 229) ; amendement de M. Dejean (caractère « exceptionnel » de la garde à vue pouvant être décidée dans le cadre d'une enquête judiciaire) (p. 229) ; la discussion devant intervenir sur la garde à vue au cours du débat sur le second projet de loi (p. 229) ; rejet de l'amendement de M. Dejean (p. 229) ; amendement de M. Massot (délai de garde à vue de 48 heures) (p. 230) ; amendement de M. Dejean (délai de garde à vue de 96 heures) (p. 230) ; amendement de M. Pleven (délai de garde à vue de 5 jours) (p. 230) ; l'inscription dans le Code pénal d'un délai de 24 heures ; le caractère inadmissilbe de la durée de 15 jours proposée (p. 230) ; les abus en matière de garde à vue ; la jurisprudence de la Cour de cassation rendant impossible leur répression (p. 230) ; l'atteinte à la dignité des individus et à la défense des inculpés que constitue la garde à vue (p. 230) ; l'allongement justifié de la durée de la garde à vue par l'ordonnance du 13 février 1960 étant donné les circonstances du moment (p. 230) ; la limitation à 48 heures du droit de garde à vue du préfet (p. 230) ; la nécessité de réserver la discussion de ces amendements jusqu'au vote de l'article 16 du projet de loi sur la Cour de sûreté (p. 230) ; à la demande du Gouvernement, le troisième alinéa du texte proposé par l'article 30 est réservé (p. 230) ; amendement de M. Garcin (nullité de la procédure pour inobservation des obligations imposées au préfet par l'alinéa 5) (p. 231) ; les dispositions de l'alinéa 5 concernant le temps de guerre (p. 231) ; rejet de l'amendement (p. 231).

Art. 63 du Code de procédure pénale (p. 231) ; amendement de M. Dejean tendant à supprimer la phrase « Les dispositions du dernier alinéa de l'article 64 sont applicables » (p. 231) ; amendement de M. Houël (application des dispositions de l'article 64 dans tous les cas) ; le retour au droit commun pour l'application de l'ensemble des dispositions de l'article 64 (p. 231) ; adoption de l'amendement de M. Dejean (p. 231) ; l'amendement de M. Houël devient sans objet (p. 231).

Art. 77 du Code de procédure pénale (p. 231) ; amendement de M. Dejean ayant le même objet que celui déposé à l'article 63 du Code de procédure pénale (p. 231) ; amendement de M. Houël ayant le même objet que celui déposé à l'article 63 du Code de procédure pénale (p. 231) ; adoption de l'amendement de M. Dejean (p. 232) ; l'amendement de M. Houël devient sans objet (p. 232).

Art. 154 du Code de procédure pénale : abrogation de l'alinéa 2 (p. 232) ; adoption (p. 232).

Art. 698 du Code de procédure pénale : infractions soumises à la Cour de sûreté de l'Etat (p. 232) ; amendement de M. de Grailly au nom de la Commission (insertion d'un paragraphe spécial pour les crimes et délits connexes) (p. 232) ; amendement de M. Mitterrand tendant à remplacer les mots « Cour de la sûreté de l'Etat » par les mots « Haute Cour de sûreté de l'Etat » (p. 232) ; les deux conceptions de la justice : justice émanant de l'exécutif et justice émanant de la nation ; la création souhaitable d'une Haute Cour composée de parlementaires ; les précédents historiques de Hautes Cours (p. 233) ; les inconvénients d'une Cour de ce genre (p. 233, 234) ; la difficulté d'obtenir des juges impartiaux (p. 234) ; les précédents de la Haute Cour de Versailles de 1946 (p. 234) ; la compétence de la Haute Cour prévue par la Constitution de 1958 (p. 234) ; la réticence des magistrats appelés à faire partie de la nouvelle Cour de sûreté de l'Etat (p. 234) ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Mitterrand (p. 235) ; liste des votants (p. 249) ; amendement de M. de Grailly au nom de la Commission et de M. Zimmermann tendant à une nouvelle définition de l'atteinte à l'autorité de l'Etat (p. 235) ;

Procédure pénale.

l'imprécision de la définition proposée par le Gouvernement (p. 235, 236) ; les difficultés rencontrées dans la définition d'infraction politique (p. 235) ; la répression nécessaire des tentatives d'usurpation de l'autorité de l'Etat (p. 236) ; l'introduction d'une incrimination nouvelle (p. 236, 237) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 237) ; amendement de M. de Grailly au nom de la Commission tendant à ajouter au paragraphe 15 de l'article 698 du Code de procédure pénale « les escroqueries et les abus de confiance » (p. 237) ; amendement de M. de Grailly au nom de la Commission et de M. Pleven (modification de l'antépénultième alinéa du texte proposé par l'article 698 du Code de procédure pénale) (p. 237, 238) ; adoption (p. 238) ; amendement de M. Mitterrand (p. 238) ; retrait (*ibid*) ; amendement de M. de Grailly au nom de la Commission et de M. Pleven tendant, dans l'avant-dernier alinéa de l'article 698 du Code de procédure pénale à supprimer le mot « formel » ; amendement de M. Garcin (tendant à exclure de la loi les faits commis par voie de presse, de réunion ou d'utilisation de moyens légaux d'expression garantis par la Constitution) (p. 238) ; la nécessité de permettre l'exercice des libertés publiques garanties par la Constitution (p. 238) ; rejet de l'amendement (p. 238) ; adoption du texte proposé pour l'article 698 du Code de procédure pénale modifié par les amendements adoptés (p. 238).

Art. 699 du Code de procédure pénale (*jugement des mineurs de 16 à 18 ans par la Cour de sûreté de l'Etat*) ; amendement de M. Waldeck L'Huillier tendant à la suppression de l'article ; amendements de MM. Mitterrand, Dejean et Abelin ayant le même objet (p. 238) ; le maintien nécessaire des dispositions de l'ordonnance du 2 février 1945 relatives à l'enfance délinquante (p. 238, 239) ; la nécessité de ne pas mêler aux autres accusés les mineurs de 16 à 18 ans et de ne pas les soumettre à la garde à vue prévue par le projet (*ibid.*) ; la priorité devant être accordée à la rééducation des mineurs délinquants (p. 239) ; l'avantage d'une concentration des poursuites et de l'instruction et d'une unité de juridiction (p. 239) ; le maintien dans le projet gouvernemental de certaines dispositions de l'ordonnance de 1945 (p. 239) ; rejet au scrutin des amendements de MM. L'Huillier, Mitterrand, Dejean et Pleven (p. 252) ; liste des votants (p. 258) ; rappel au Règlement de M. Fanton (conditions du scrutin public) (p. 252) ; amendement de M. de Grailly au nom de la Commission et de M. Pleven (application par le juge d'instruction et par la Cour de certaines dispositions de l'ordonnance du 2 février 1945) (p. 252) ; adoption (p. 253).

Art. 700 à 702 du Code de procédure pénale : adoption (p. 253).

Art. 2 du projet de loi : *Abrogation de l'article 703 du Code de procédure pénale* (p. 253) ; adoption (*ibid*).

Art. 3 : abrogation de toutes dispositions contraires à la loi (p. 253) ; adoption (*ibid.*).

Après l'art. 3 : article additionnel de M. Barbet précisant que les dispositions de la loi ne pourront être utilisées pour porter atteinte à la libre activité des partis politiques, des organisations syndicales et autres groupements légaux (p. 253) ; l'atteinte risquant d'être portée aux droit de l'opposition démocratique par l'institution d'une juridiction d'exception permanente (p. 253) ; rejet de l'amendement (p. 253) ; le vote de l'ensemble du projet de loi est réservé jusqu'à l'examen de l'article 16 du projet de loi instituant une Cour de sûreté de l'Etat (p. 253).

Reprise de la discussion (p. 302).

Art. 1er de projet (*suite*) :

Art. 30 du Code de procédure pénate, troisième alinéa ; amendement de M. Zimmermann tendant à substituer au délai de 15 jours le délai de 10 jours pour la garde à vue ; l'introduction dans l'article 30 du Code de procédure pénale des délais adoptés au cours de la discussion du projet de loi sur la Cour de sûreté de l'Etat (p. 302) ; amendement de M. de Grailly au nom de la Commission tendant à modifier le titre du projet de loi (p. 302) ; le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un vote unique sur l'article premier et sur les amendements nouveaux ; adoption de ces textes au scrutin (p. 302) ; liste des votants (p. 310).

Orateurs : M. Dejean, Jean Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;* Garcin, de Grailly, *Rapporteur de la Commission ;* Houël, Lavigne, *Vice-président de la Commission ;* L'Huillier, Massot, Mitterrand, Mondon, Pleven et Zimmermann.

DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [11 janvier 1963] (p. 654). Entendus : MM. de Grailly, *Rapporteur ;* Foyer, *Garde des Sceaux ;* Massot, Bustin, Dejean, Delachenal, Dusseaulx.

Les modifications importantes apportées par le Sénat (p. 654) ; le texte transactionnel auquel ont abouti les délibérations de la Commission mixte paritaire (p. 654, 656) ; l'inscription parmi les infractions pouvant constituer des atteintes à l'autorité de l'Etat de la provocation ou de la participation à un attroupement et des entraves à la circulation routière lorsque ces délits ont été commis à main armée (p. 654) ; le rétablissement des juges militaires (p. 655) ; l'adoption d'un nouveau texte pour l'article 33 concernant l'exécution des sanctions frappant les avocats venant à manquer aux obligations que leur impose leur serment (p. 655) ; la nécessité pour l'exécution immédiate de ces sanctions d'une décision motivée de la Cour (p. 655) ; l'exclusion des mineurs de la compétence de la Cour de sûreté lorsqu'il n'y a pas de majeurs en cause dans l'affaire dans laquelle ils sont inculpés (p. 655, 656) ; la nouvelle réglementation de la garde à vue ; le contrôle du Parquet (p. 656) ; texte de la Commission mixte paritaire (p. 657) ; explications de vote (p. 657) ; la création d'une juridiction d'exception et de juges d'exception, l'atteinte portée au principe de l'inamovibilité de la magistrature (p. 658) ; la contradiction existant entre les textes concernant la garde à vue et la Convention européenne des droits de l'homme (p. 658, 659) ; la position du Centre démocratique (p. 657, 658) ; celle du groupe communiste (p. 658, 659) ; du groupe socialiste (p. 659) ; les garanties apportées aux conditions d'exercice de la garde à vue (p. 659) ; la position des Républicains indépendants (p. 659) ; celle des députés U.N.R. (p. 659, 660) ; adoption au scrutin des conclusions de la Commission mixte paritaire (p. 660) ; liste des votants (p. 698).

2. — Projet de loi complétant l'article 775 du Code de procédure pénale, présenté au Sénat le 25 juin 1963 par M. Jean Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 141 (année 1962-1963)** ; rapport le 16 juillet 1963 par M. Abel-Durand, **n° 181 (année 1962-1963)**. Adoption le 17 octobre 1963. — Projet de loi **n° 2 (année 1963-1964)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 17 octobre 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 583** ; rapport le 20 novembre 1963 par M. Delachenal, **n° 662**. Adoption sans modification le 14 avril 1964 (p. 735). — Projet de loi **n° 167**.

Loi n° 64-348 du 22 avril 1964, publiée au *J. O.* du 24 avril 1964 (p. 3635).

Procédure pénale.

DISCUSSION [14 avril 1964] (p. 735). Entendu : M. Delachenal, *Rapporteur de la Commission des lois.*

La suppression de l'inscription au bulletin n° 2 du casier judiciaire des arrêtés d'expulsion pris contre les étrangers (p. 735).

Article unique : *Modification de l'alinéa 1er de l'article 775 du Code de procédure pénale* (p. 735) ; adoption (*ibid.*).

3. — Projet de loi tendant à modifier les articles 16, 21 et 680 du Code de procédure pénale, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 juin 1966 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1882** ; rapport le 17 juin 1966 par M. Brousset, **n° 1943**. Adoption le 21 juin 1966. — Projet de loi **n° 524**.

Transmis au Sénat le 22 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 237 (année 1965-1966)** ; rapport le 28 juin 1966 par M. Vignon, **n° 280 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 117 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2023** ; rapport le 30 juin 1966 par M. Brousset, **n° 2025**. Adoption définitive en deuxième lecture le 30 juin 1966. — Projet de loi **n° 559**.

Loi n° 66-493 du 9 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 10 juillet 1966 (p. 5900).

DISCUSSION [21 juin 1966] (p. 2177). Entendus : MM. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Hubert Germain, Pic.

Le dépôt du présent texte, conséquence de la nouvelle organisation de la police d'Etat ; le souci de subordonner l'ensemble de la police judiciaire aux autorités judi-

ciaires ; les fonctions des officiers de police judiciaire (p. 2177) ; la formalité de l'habilitation ; la modification de l'article 680 du Code de procédure pénale (p. 2178) ; l'inopportunité d'attribuer la qualité d'officier de police judiciaire aux commandants et officiers de C.R.S. (p. 2179, 2180, 2181) ; la gravité des modifications apportées au Code de procédure pénale (p. 2179) ; le caractère prématuré de la modification de l'article 16 du Code de procédure pénale (p. 2181) ; le vote défavorable du groupe socialiste.

Art. 1er : *Définition de l'officier de police judiciaire ;* le caractère inséparable d'officier de police judiciaire et de la fonction de commissaire de police ; le cas des officiers de C.R.S. (*ibid.*) ; la nécessité de l'habilitation systématique (p. 2182) ; le cas de la gendarmerie.

Intervention de M. Foyer, Garde des Sceaux (p. 2182, 2183) ; la qualité d'officier de police judiciaire, ensemble de prérogatives correspondant à une fonction ; les tâches des C.R.S. ; l'impossibilité de leur accorder la qualité d'officier de police judiciaire ; les dispositions spéciales qui peuvent être envisagées pour conférer aux actes qu'ils accomplissent la même force probante que celle qui est attachée aux actes de ces officiers ; adoption de l'article (p. 2183).

Art. 2 : *Modification de l'article 21 du Code de procédure pénale ;* adoption (p. 2183).

Après l'Art. 2 : amendement de M. Coste-Floret tendant à insérer un nouvel article (réduction de la garde à vue de dix à cinq jours) ; le caractère irrecevable de cet amendement dépassant le cadre du projet en discussion (p. 2184) ; les garanties actuellement données aux personnes faisant l'objet d'une garde à vue ; les trois interventions successives du pouvoir judiciaire ; le contrôle serré en la matière ; rejet au scrutin de l'amendement (*ibid.*) ; liste des votants (p. 2203).

Art. 3 et 4 : adoption (p. 2185).

Vote défavorable du groupe communiste.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Anthonioz, Brousset, *Rapporteur ;* Buot, Coste-Floret, Davoust, Foyer, *Garde des Sceaux ;* de Grailly, Jacson.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1966] (p. 2484). Entendu : M. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

L'approbation, par la Commission des lois, des modifications introduites par le Sénat.

Art. 1er et 2 : adoption (p. 2485).

Adoption de l'ensemble du projet de loi ; vote défavorable du groupe communiste (p. 2485).

4. — Proposition de loi tendant à abroger l'article 698 du Code de procédure pénale et la loi n° 63-23 du 15 janvier 1963 relatifs à la Cour de sûreté de l'Etat, présentée à l'Assemblée Nationale le 15 juin 1966 par MM. Chandernagor, Massot et Dejean (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1924.**

5. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 939, alinéa 2, du Code de procédure pénale relatif à la représentation du contumax, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 par M. Dubuis (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2000.**

PRODUCTION TEXTILE.

— Suppression de la taxe d'encouragement. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 14.

PRODUITS AGRICOLES.

1. — Proposition de loi portant réforme de la commercialisation des produits agricoles d'origine végétale destinés à l'alimentation des animaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 novembre 1964 par M. Arthur Moulin (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1175.**

2. — Projet de loi relatif au marché de la viande et à l'inspection sanitaire des denrées animales ou d'origine animale, présenté à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1292** ; rapport le 28 avril 1965 par M. Kas-

pereit, **n° 1343**. Adoption avec modification en première lecture le 5 mai 1965 sous le titre : « *Projet de loi relatif aux conditions nécessaires à la modernisation du marché de la viande* » (p. 1157). — Projet de loi **n° 326**.

Transmis au Sénat le 11 mai 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 156 (année 1964-1965)** ; rapport le 25 mai 1965 par M. Golvan, **n° 172 (année 1964-1965)**. Adoption avec modification le 3 juin 1965. — Projet de loi **n° 79 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 4 juin 1965 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1421** ; rapport le 9 juin 1965 par M. Kaspereit, **n° 1432**. Adoption avec modification en première lecture le 21 juin 1965 (p. 2278). — Projet de loi **n° 368**.

Transmis au Sénat le 22 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 255 (année 1964-1965)** ; rapport le 22 juin 1965 par M. Golvan, **n° 257 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 24 juin 1965. — Projet de loi **n° 122 (année 1964-1965)**.

Loi n° 65-543 du 8 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 5 juillet 1965 (p. 5894).

DISCUSSION [4 mai 1965] (p. 1067, 1083), [5 mai 1965] (p. 1116, 1139). Entendus : MM. Kaspereit, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Fréville, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* Briot, Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Fouchier, Le Lann, Schloesing, Bouthière, Lepourry, Couzinet, Arthur Moulin, Fourvel, Mondon, Ducos, Jean Moulin, Pisani, *Ministre de l'Agriculture.*

L'historique de la question (p. 1067 à 1069) ; la profession de boucher ; la réglementation des abattoirs (p. 1068, 1070, 1076, 1077, 1079, 1081, 1117) ; l'importance économique et sociale du problème de la viande (p. 1069) ; la portée du projet de loi (p. 1071, 1072) ; les circuits traditionnels (p. 1069) ; le mode de formation des prix (p. 1070, 1076, 1081, 1085, 1117) ; les interventions de l'Etat (p. 1071) ; l'implantation des abattoirs (p. 1071, 1084, 1089, 1092, 1093) ; le problème fiscal (p. 1071, 1075, 1076) ; le contrôle sanitaire (p. 1072, 1073, 1077, 1081, 1084, 1085, 1118) ; les étapes d'application du texte (p. 1072) ; l'intégration de certains agents municipaux (p. 1074) ; la création de corps d'inspecteurs vétérinaires (p. 1074, 1078, 1079, 1080, 1085, 1091, 1093) ; le rôle des autorités municipales (p. 1073, 1087, 1091) ; la production de viande en France (p. 1075, 1079, 1082, 1089) ; la concurrence au sein de la Communauté économique européenne (p. 1076, 1077, 1082, 1092) ; l'institution d'un service national de la viande et des produits d'origine animale (p. 1078, 1079, 1080, 1085, 1087) ; la création d'un réseau de distribution directe (p. 1081) ; l'alimentation du bétail (p. 1088) ; la législation particulière d'Alsace et de Moselle (p. 1091). Produits agricoles.

Motion de renvoi à la Commission (p. 1118) ; la nécessité de la « Charte de la viande » (p. 1118) ; l'encouragement à la production (p. 1119) ; l'absence d'une politique de l'élevage (p. 1119) ; le dépôt prochain d'un projet complémentaire (p. 1120) ; retrait de la motion de renvoi (p. 1120).

Chapitre 1er : *Inspection sanitaire* (p. 1120).

Avant l'Art. 1er : amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et MM. Fouchier et Charvet (organisation de l'inspection sanitaire) ; l'uniformisation de l'inspection sanitaire (p. 1120) ; le rôle des municipalités (p. 1121 à 1124) ; la distinction de la gestion et du contrôle sanitaire des abattoirs (p. 1123, 1124) ; sous-amendement de M. Westphal et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction du premier alinéa du texte modificatif) (p. 1124) ; la situation particulière des départements de l'Est (p. 1124, 1125) ; la question générale de l'application des lois dans ces départements (p. 1126) ; la commission de l'unification des lois (*ibid.*) ; rejet du sous-amendement (p. 1126) ; l'amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production est adopté au scrutin (p. 1126) ; liste des votants (p. 1135).

Art. 1er : *L'organisation de l'inspection sanitaire* (p. 1127) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, tendant à la suppression de cet article ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article premier est supprimé (p. 1127).

Art. 2 : *L'organisation de l'inspection sanitaire* (p. 1127) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, tendant à la suppression de cet article ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 2 est supprimé (p. 1128).

Après l'Art. 2 (p. 1128) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production (obligations des communes en

Produits agricoles.

matière de contrôle sanitaire) ; adoption ; amendement du Gouvernement (établissements d'abattage de volailles) (p. 1128) ; adoption de l'amendement modifié (p. 1128).

Art. 3 : *Intégration dans les corps nouveaux* (p. 1128) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production et M. Fouchier (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 3 (p. 1129).

Après l'Art. 3 (p. 1129) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production et M. Bertrand Denis (contrôle dans les abattoirs isolés) ; sous-amendement de M. Arthur Moulin (p. 1130) ; adoption ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 4 : *Taxes perçues pour l'inspection sanitaire* (p. 1130) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et MM. Charvet et Le Bault de la Morinière (nouvelle rédaction de l'article) ; amendement de M. de Poulpiquet ; rejet (p. 1131) ; adoption de l'amendement de la Commission dont le texte devient l'article 4 (*ibid.*).

Chapitre II : *Gestion et exploitation des abattoirs publics départementaux et municipaux.*

Art. 5 : *Principe de l'exploitant unique pour la gestion des abattoirs publics* (p. 1131) ; amendement de M. Fourvel tendant à la suppression de cet article (*ibid.*) ; rejet (p. 1132) ; amendement de M. de Poulpiquet (nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production et de M. Le Lann (après les mots : « le cas échéant », insérer les mots : « sur demande de l'utilisateur ») ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production et M. Lepourry (insérer après le premier alinéa un nouvel alinéa) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Risbourg tendant à compléter la première phrase du deuxième alinéa ; adoption du premier amendement de la Commission (p. 1132) ; retrait du deuxième amendement de la Commission ; adoption du troisième amendement de la Commission (p. 1133) ; amendement de MM. Juskiewenski et Maurice Faure (*ibid.*) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. de Poulpiquet tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; rejet (p. 1133) ; adoption de l'article 5 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 6 : *Modalités de gestion de l'abattoir public* (p. 1133) ; amendement de MM. Juskiewenski et Maurice Faure (nouvelle rédaction de l'article) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et de M. Risbourg tendant à compléter le premier alinéa de l'article ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Lepourry tendant à substituer au deuxième alinéa de l'article quatre alinéas nouveaux (p. 1133) ; reprise de la discussion (p. 1139) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) retrait de l'amendement de la Commission et de M. Lepourry (p. 1139) ; retrait de l'amendement de la Commission et de M. Risbourg ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; deux amendements deviennent sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 7 : *Redevances versées par les utilisateurs de l'abattoir* (p. 1139) ; amendement de MM. Marcel Guyot et Fourvel tendant à la suppression de l'article (p. 1140) ; retrait ; amendement de MM. Juskiewenski et Maurice Faure (nouvelle rédaction de l'article) ; retrait (p. 1140) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Lepourry tendant à compléter l'article (p. 1140) ; retrait (p. 1141) ; adoption de l'article ; vote défavorable du groupe communiste (*ibid.*).

Après l'Art. 7 : amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production (péréquation du produit de la taxe unique de circulation sur les viandes) (p. 1141) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Arthur Moulin (remplacement de la taxe unique de circulation sur les viandes par une taxe *ad valorem* (*ibid.*) ; adoption (p. 1142).

Chapitre III : *Suppression et reconversion de certains abattoirs publics.*

Art. 8 : amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et de M. Bertrand Denis (nouvel alinéa) (p. 1142) ; adoption ; adoption de l'article ainsi complété(*ibid.*).

Art. 9 : *Fermeture des abattoirs ne répondant pas aux normes* (p. 1142) ; amendement de MM. Davoust, Bertrand Denis et Fourmond (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) (p. 1142) ; adoption (p. 1143) ; amendement de M. de Poulpiquet tendant à compléter le deuxième alinéa ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Lalle (nouvel alinéa) ; retrait (*ibid.*) ; amendement

de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Fourvel (nouvel alinéa) ; adoption (p. 1143) ; amendement de MM. Fourmond, Fouchier et Le Lann tendant à compléter l'article par trois alinéas ; retrait (*ibid.*) ; amendement de MM. Juskiewenski et Maurice Faure tendant à compléter l'article par deux nouveaux alinéas (p. 1143) ; rejet au scrutin (p. 1144) ; liste des votants (p. 1174) ; amendement de MM. Jean Moulin et Fourmond (nouvel alinéa); retrait (p. 1144) ; amendement de M. Bizet et plusieurs de ses collègues (nouvel alinéa) ; retrait (*ibid.*) ; adoption de l'article 9 ainsi modifié (p. 1144).

Art. 10 : *Indemnisation en cas de fermeture d'un abattoir* (p. 1145) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Risbourg (nouvel alinéa); adoption ; adoption de l'article 10 ainsi complété (*bid.*).

Chapitre IV : *Commercialisation et distribution de la viande.*

Art. 11 : *Adoption d'un langage commun en matière de viande* (p. 1145) ; observations de M. le Ministre des Finances sur la commercialisation de la viande (p. 1145) ; la classification des viandes (*ibid.*) ; l'organisation des marchés de gros (*ibid*) ; les mesures particulières envisagées pour le commerce de gros (*ibid.*) ; le marché unique de la viande au sein de la C.E.E. (p. 1146) ; la généralisation des modes de paiement modernes (p. 1146) ; l'interdiction du cumul des activités de commissionnaire ou de mandataire et de négociant (*ibid.*) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Lemaire (nouvelle rédaction du début de l'article) (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et MM. Fouchier et Le Lann tendant à compléter la première phrase de l'article ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Bertrand Denis (nouvel alinéa) (p. 1146) ; retrait (p. 1147) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et MM. Lepourry et Risbourg tendant à compléter l'article par deux nouveaux alinéas (*ibid.*) ; la Commission retire le second alinéa ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*) ; adoption de l'article 11 ainsi modifié (p. 1147).

Après l'Art. 11 (p. 1147) ; deux amendements identiques ; le premier ; présenté par M. Briot ; le deuxième, par M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Briot (établissement de la cote au stade de la production) (*ibid.*) ; adoption du texte commun des deux amendements (p. 1148).

Produits agricoles.

Art. 12 : *Périmètre de protection autour des marchés de gros de viandes* (p. 1148) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et MM. Charvet et Lepourry tendant à insérer après les mots : « marché de gros de viandes », les mots : « de tous les abattoirs publics inscrits au plan des abattoirs » (*ibid.*) ; adoption (p. 1149) ; amendement de M. Duperier tendant à insérer après les mots : « seront interdits », les mots : « sans autorisation préalable du Ministère » (p. 1149) ; rejet ; amendement de M. de Poulpiquet tendant à compléter le premier alinéa ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. de Poulpiquet tendant à supprimer le deuxième alinéa (p. 1149) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Bertrand Denis (nouvel alinéa) (p. 1150) ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 13 : *Règles de fonctionnement des marchés de gros des viandes* (p. 1150) ; amendement de M. de Poulpiquet tendant à supprimer cet article (p. 1151) ; retrait ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production et M. Bertrand Denis (nouvelle rédaction de la deuxième phrase) ; adoption ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production (nouvel alinéa) ; adoption ; adoption de l'article 13 ainsi modifié (p. 1151).

Après l'Art 13 : amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production (décrets relatifs aux Halles de Paris) (p. 1151) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production (liste des personnes autorisées à vendre sur les marchés d'intérêt national) ; retrait des deux amendements (p. 1152).

Art. 14 : *Organisation des professions de la viande* (p. 1152) ; amendement de MM. Davoust, Bertrand Denis et Fourmond tendant à insérer après les mots : «... de la présente loi... », les mots : « après avis des professionnels intéressés... » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1152).

Après l'Art. 14 : deux amendements pouvant être soumis à discussion commune (p. 1152) ; le premier, présenté par M. Juskiewenski et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, présenté par MM. Guyot, Fourvel et Hostier (dépôt d'un projet de loi sur l'élevage et sur l'organisation professionnelle

Produits agricoles.

du marché de la viande) ; adoption de l'amendement de M. Juskiewenski (p. 1153); l'amendement de M. Guyot devient sans objet (*ibid.*); amendement de M. Arthur Moulin (règlement par chèque) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction (p. 1154).

Chapitre V : *Dispositions générales.*

Art. 15 : *Abrogation des textes devenus caducs* (p. 1154) ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Charvet (nouvelle rédaction du début de l'article) ; adoption ; adoption de l'article 15 ainsi modifié (p. 1154).

Amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, tendant à rédiger comme suit le titre du projet de loi : « Projet de loi relatif aux conditions nécessaires à la modernisation du marché de la viande » ; adoption ; en conséquence, ce libellé devient te titre du projet de loi (p. 1154).

Seconde délibération demandée par le Gouvernement pour les articles A, (avant l'article premier) 3, 4 et 15 du projet de loi (p. 1154).

Avant l'Art. 1er : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article A placé avant l'article premier) (p. 1154) ; sous-amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, tendant à insérer dans le texte modificatif, après les mots : « à l'inspection sanitaire », les mots : « et qualitative » ; adoption (p. 1155) ; sous-amendement de MM. Arthur Moulin et Fouchier tendant à insérer dans le texte modificatif, après les mots : « de la salubrité », les mots : « et de la qualité » adoption (p. 1155) ; sous-amendement de MM. Arthur Moulin et Fouchier tendant à substituer dans le texte modificatif, aux mots : « Service de l'Etat », les mots : « Service d'Etat d'hygiène alimentaire » (p. 1155) ; adoption (p. 1156) ; sous-amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, tendant, dans le texte modificatif, à substituer aux mots : « disposant de vétérinaires », les mots : « constitué de vétérinaires spécialistes » (p. 1156) ; adoption ; sous-amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, tendant à compléter le texte modificatif par la disposition : « leur liberté d'appréciation doit être garantie vis-à-vis des problèmes de production » ; rejet ; adoption de l'amendement du Gouvernement, ainsi modifié, dont le texte devient l'article A (p. 1156).

Art. 3 : amendement du Gouvernement (p. 1156) (nouvelle rédaction de l'article) ; sous-amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, tendant à compléter le premier alinéa du texte modificatif ; adoption de l'amendement ainsi complété dont le texte devient l'article 3 (p. 1156).

Art. 4 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article (p. 1156, 1157) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 4 (p. 1157).

Art. 15 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 15 (p. 1157).

Explications de vote : abstention du groupe socialiste et du groupe communiste ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1157).

Orateurs : MM. Boscary-Monsservin, Bouthière, Briot, Comte-Offenbach, Couzinet, Davoust, Bertrand Denis, Ducos, Duperier, Fouchier, Fourmond, Fourvel, Fréville, *Rapporteur pour avis ;* Giscard d'Estaing ; *Ministre des Finances ;* Marcel Guyot, Juskiewenski, Karcher, Kaspereit, *Rapporteur ;* Lalle, Le Lann, Lemaire, Lepourry, Mondon, Arthur Moulin, Jean Moulin, Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* de Poulpiquet, Mme Prin, MM. Schloesing, Westphal.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [21 juin 1965] (p. 2269). Entendus : MM. Kaspereit, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Fourmond, Pisani, *Ministre de l'Agriculture;* Boscary-Monsservin.

La capacité minimum des abattoirs de volaille ; l'indemnisation des organismes privés et coopératifs ; le problème de la structure générale de la production avicole en France (p. 2270) ; l'industrialisation de cette production (*ibid.*) ; la nécessité de pouvoir affronter la concurrence dans le cadre de la politique agricole européenne ; la réalisation du Marché commun agricole en ce qui concerne la viande (*ibid.*) ; le problème du lait ; l'affectation des prélèvements à la masse communautaire (p. 2271).

Art. A : Nouvelle rédaction des articles 258, 259, 262 et 263 du Code rural relatifs à l'inspection sanitaire ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, tendant à reprendre pour le paragraphe 1° du texte modificatif proposé pour l'article 258 du Code rural, le

texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture, c'est-à-dire à insérer, après les mots : « inspection sanitaire », les mots : « et qualitative » ; adoption (p. 2271); amendement de M. Fréville tendant à substituer, dans la première phrase du premier alinéa du texte proposé, au mot : « effectuées », le mot : « contrôlées » ; retrait (p. 2272) ; amendement de MM. Fouchier et Le Lann tendant à compléter le texte modificatif proposé pour l'article 259 du Code rural, par de nouvelles dispositions ; retrait ; adoption de l'article A ainsi modifié (p. 2272).

Art. 2 *bis* (*ibid.*) ; supprimé par le Sénat (p. 2272).

Art. 3 : adoption (p. 2272).

Art. 4 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer le dernier alinéa, rejet (p. 2273) ; adoption de l'article (p. 2273).

Art. 5 : amendement de M. Le Lann tendant à remplacer la première phrase du premier alinéa par de nouvelles dispositions ; adoption (p. 2274) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2274).

Art. 5 *bis* : adoption (p. 2274).

Art. 6 : amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, tendant à supprimer le troisième alinéa ; adoption au scrutin (p. 2275) ; liste des votants (p. 2321) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2275).

Art. 7 *bis* : supprimé par le Sénat (p. 2275).

Art. 8 : adoption (p. 2275).

Art. 9 : amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Bertrand Denis tendant à compléter le deuxième alinéa par de nouvelles dispositions ; adoption (p. 2276) ; amendement de MM. Fourvel et Ruffe tendant, au début du troisième alinéa à supprimer le mot : « exceptionnellement » ; retrait ; adoption de l'article (p. 2276).

Art. 10 et 11 : adoption (p. 2276).

Art. 11 *bis* : amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Briot tendant à supprimer, avant les mots : « grands abattoirs-marchés », les mots : « vingt-trois » ; adoption ; amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, et M. Briot tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; adoption (p. 2277) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2277).

Art. 14 : adoption (p. 2277).

Art. 14 *bis* : amendement de M. Kaspereit, au nom de la Commission de la production, tendant à supprimer à la fin de cet article les mots : « et sur l'organisation professionnelle du marché de la viande » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2277).

Art. 14 *ter* (p. 2277) ; adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2278).

Orateurs : MM. Boscary-Monsservin, Briot, Bertrand Denis, Fourvel, Kaspereit, *Rapporteur ;* Le Lann, Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* de Poulpiquet, Tanguy-Prigent.

3. — Proposition de loi tendant à modifier le décret-loi du 17 juin 1938 relatif aux « noix de Grenoble », présentée à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 par M. Paquet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2002** ; rapport le 30 novembre 1966 par M. Gauthier, **n° 2202**.

— Importation de marchandises résultant de la transformation de. — *Voy.* : DOUANES, 1, 30.

— Prix des. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), nos 5, 27 et 46 ; MOTION DE CENSURE, n° 1.

Voy. aussi : LAIT ET PRODUITS LAITIERS.

PRODUITS ALIMENTAIRES.

— Distribution. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 32.

PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

— à usage agricole. — *Voy.* AGRICULTURE, 4.

PRODUITS CHIMIQUES.

— Transport par canalisations. — *Voy.* INDUSTRIE, 2.

PRODUITS PÉTROLIERS.

— Nationalisation. — *Voy.* NATIONALISATIONS, 2.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES.

— Gaspillage. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 17.

PRODUITS RÉSINEUX. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 5.

PROFESSEURS.

— Paiement des heures supplémentaires. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 71.

PROFESSEURS DÉLÉGUÉS DES ENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX.

— Seine. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 37.

PROFESSIONS JUDICIAIRES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 75. — *Voy. aussi :* ORGANISATION JUDICIAIRE. SOCIÉTÉS, 9 (Sociétés civiles professionnelles).

PROFESSION MINIÈRE.

— Revalorisation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 222.

PROFITS ILLICITES.

— Confiscation. — *Voy.* BUDGET 1966, 2, art. 3.

PROFITS IMMOBILIERS.

— Imposition. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 4.

PROMESSE DE VENTE.

— Enregistrement. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 7.

PROMOTION SOCIALE. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 20 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (I. Services du Premier Ministre).

PROPAGANDE ANTICONCEPTIONNELLE. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (I), 5 et 7 et (IV) 9.

PROPAGANDE ÉLECTORALE.

— à la radio et à la télévision. — *Voy.* ELECTIONS (V), 25, 26, 27, 29 ; BUDGET 1967, 1 (Services du Premier Ministre. II).

PROPÉDEUTIQUE.

— Suppression. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 30.

PROPHYLAXIE ANTICONCEPTIONNELLE. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (I), 4, 5, 6, 7, 8 et (IV) 9.

PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION.

— Rétablissement. — *Voy.* RÈGLEMENT DE L'A. N., 1.

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS.

— Atténuation de leur charge. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 11.

PROPRIÉTÉS BATIES.

— Révision des évaluations. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 51.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE. — *Voy.* BAUX COMMERCIAUX, 1.

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

1. — Projet de loi sur l'application du principe de réciprocité en matière de protection du droit d'auteur, présenté à l'Assemblée Natio-

nale le 1er octobre 1963 par M. André Malraux, Ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 535**; rapport le 21 avril 1964 par M. Trémollières, **n° 847**. Adoption avec modification en première lecture le 12 mai 1964 (p. 1150). — Projet de loi **n° 178**.

Transmis au Sénat le 19 mai 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 174 (année 1963-1964)** ; rapport le 11 juin 1964 par M. Marcilhacy, **n° 260 (année 1963-1964)** ; avis le 26 juin 1964 par M. Gros au nom de M. Bordeneuve, **n° 303 (année 1963-1964)**. Adoption avec modification en première lecture le 26 juin 1964. — Projet de loi **n° 134 (année 1963-1964)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 27 juin 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1038** ; rapport le 30 juin 1964 par M. Trémollières, **n° 1048**. Adoption définitive en deuxième lecture le 30 juin 1964 (p. 2389). — Proposition de loi **n° 259**.

Loi n° 64-689 du 8 juillet 1964, publiée au *J. O.* du 9 juillet 1964 (p. 6092).

DISCUSSION [12 mai 1964] (p. 1147). Entendus : MM. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Garcin.

L'application constante depuis la Révolution française du principe de la protection inconditionnelle de la propriété intellectuelle (p. 1147) ; la reconnaissance du caractère universel du droit d'auteur par les conventions internationales de Berne et de Genève ; la non-adhésion de certains Etats à ces conventions : le développement à l'étranger de la législation à base de réciprocité (p. 1147) ; les dispositions du projet ; l'introduction dans la législation française du principe de la réciprocité dans la mise en œuvre de la protection du droit d'auteur (p. 1147, 1148) ; le préjudice risquant d'être causé aux auteurs français par l'application des mesures de rétorsion prévues dans le projet (p. 1148) ; leur inopportunité alors que des conversations viennent de s'engager entre la S.A.C.E.M. et son homologue soviétique en vue de constituer une caisse de compensation (p. 1148) ; motion de renvoi à la Commission déposée par MM. Garcin et Bustin (p. 1148) ; rejet (*ibid.*).

Article unique : *Application du principe de réciprocité en matière de protection du droit d'auteur* (p. 1148) ; amendement de M. Capitant (constatation par le Ministre des Affaires étrangères de l'insuffisance de la protection accordée aux œuvres françaises) (p. 1148) ; l'acte diplomatique que constitue l'exercice du droit de rétorsion institué par le projet de loi ; l'intervention nécessaire du Gouvernement (p. 1148, 1149) ; modification de forme proposée par le Gouvernement (p. 1149) ; le développement dans les législations étrangères de l'idée de réciprocité en matière de protection du droit d'auteur ; les conditions d'application de la loi ; les états à l'égard desquels s'appliquera la condition de réciprocité (p. 1149) ; adoption de l'amendement de M. Capitant modifié (p. 1149) ; amendement de M. Capitant (versement à des organismes d'intérêt général des droits d'auteur non payés à l'auteur lui-même) (p. 1150) ; la nécessité de ne pas laisser l'éditeur s'enrichir sans raison (p. 1150) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article unique du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Malraux, *Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [30 juin 1964] (p. 2389). Entendu : M. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des lois.*

Les modifications apportées par le Sénat tendant à ménager les intérêts des éditeurs qui auraient souscrit des contrats d'exclusivité de traduction et de diffusion d'œuvres étrangères en France (p. 2389).

Art. 2 (p. 2389) ; adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

2. — Proposition de loi tendant à créer une redevance au profit des auteurs d'ouvrages mis en location dans les cabinets de lecture, présentée à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1966 par MM. Le Tac et Krieg (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1877**.

PROTECTION CIVILE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 11 ; ARMÉE (I. Dispositions générales), 32 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET

1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Intérieur. — Budgets militaires).

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (I. Dispositions générales), 2.

PROTECTION SANITAIRE.

— du bétail. — *Voy.* ELEVAGE, 3.

PROVENCE.

— Canal de. — *Voy.* BUDGET 1964, 1 (Agriculture).

PROVENCE — COTE D'AZUR.

— Région. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

PROXÉNÉTISME. — *Voy.* AMNISTIE, 15 (art. 24. — texte C.M.P.).

PRUD'HOMMES.

— Conseils de. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 10.

PSYCHOPATHES. — *Voy.* CODE CIVIL, 13

PUBLICATIONS DESTINÉES A LA JEUNESSE. — *Voy.* PRESSE, 2.

PUBLICITÉ.

Voy. CRÉDIT, 2.

— A l'O.R.T.F. — *Voy.* O.R.T.F., 3 après l'art. 7.

— Délits en matière de. — *Voy.* HÔTELS, 2.

PUBLICITÉ MENSONGÈRE.

— Répression. — *Voy.* BUDGET 1963, 2, art. 6.

PUBLICITÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE.

— Droit de timbre. — *Voy.* BUDGET 1965, 1, art. 15.

PYRÉNÉES ORIENTALES.

— Ramassage scolaire. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 22.

Q

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE.

— Prêts destinés à faciliter l'acquisition de la. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Seconde délibération), après art. 58.

QUART DE PLACE. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Budgets militaires).

QUESTIONS ORALES.

— Modalités de discussion. — *Voy.* RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, 3, 4 et 7.

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT.

1. — POLITIQUE VITICOLE. — Questions de MM. Raoul Bayou et Paul Coste-Floret au Ministre de l'Agriculture [17 mai 1963] (p. 2981 à 2991). Entendus : MM. Bayou, Paul Coste-Floret, Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Tourné, Alduy, Commenay, de Montesquiou, Borocco, Ponseillé.

La situation dramatique de la viticulture méridionale (p. 2981 à 2984) ; les problèmes de la présente campagne (p. 2984) ; l'importation de vins étrangers (p. 2984, 2985, 2987, 2988, 2989) ; la politique viticole à long terme (p. 2985 à 2987) ; l'effondrement des cours (p. 2984, 2986, 2987, 2988) ; la fiscalité viticole (p. 2985, 2988) ; la politique en matière de vins et eaux-de-vie de qualité (p. 2989, 2990) ; la situation des sinistrés de 1956 (p. 2990, 2991).

Suite du débat [21 juin 1963] (p. 3674 à 3687). Entendus : MM. Augier, Poudevigne, Jules Fil, Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Bayou, Tourné.

Le cas particulier du Vaucluse (p. 3674, 3675) ; les importations de vins algériens (p. 3675, 3676, 3677, 3680) ; la concentration à 20 % des vins de 10° (p. 3676) ; le bradage des vins à l'occasion de l'importation des vins algériens (p. 3677) ; l'absence de politique viticole du Gouvernement (p. 3679); la campagne contre le vin (p. 3680) ; les qualités propres aux vins français (p. 3681).

Réponse du Ministre de l'Agriculture (p. 3682 à 3687) : la demande de vins d'Algérie et l'éducation nécessaire du consommateur ; la campagne antialcool ; l'importation de vins résultant des accords et échanges internationaux ; le reliquat de vin actuellement en Algérie ; le contrôle des importations de vins algériens par la création de certificats consulaires d'origine ; les mesures envisagées pour l'avenir en accord avec les organismes professionnels : organisation des prochaines campagnes ; étude de l'ensemble de la consommation en fonction d'une intégration européenne ; assouplissement des règles ; organisation du marché du vin ; élaboration d'un projet visant les calamités atmosphériques ; étude des dégâts causés par les récentes gelées aux vignobles du Midi ; financement des moyens de stockage.

2. — RÉFORME ADMINISTRATIVE. — Questions de MM. Fouchier et Rivain au Ministre *d'Etat chargé de la Réforme administrative ;* [7 juin 1963] (p. 3244 à 3253). Entendus : MM. Henri Fréville, *suppléant de M. Fouchier ;* Philippe Rivain, Louis Joxe, *Ministre*

Questions orales (avec débat).

d'Etat chargé de la réforme administrative ; Raymond Barbet, Achille Peretti, Pierre Baudis.

L'expérience d'organisation nouvelle des services de l'Etat dans la Corrèze, l'Eure, la Seine-Maritime et la Vienne (p. 3245) ; le rôle nouveau du préfet et la revalorisation de son autorité (p. 3245, 3246, 3248) ; le contrepoids à son influence (p. 3246) ; les caractères et l'étendue de l'expérience en cours (p. 3245) ; ce que doit être la Région (p. 3246, 3249, 3253) ; l'effort de simplification nécessaire dans les conceptions et la terminologie administratives ; les problèmes des collectivités locales ; la gestion des tranches opérationnelles du IVe Plan ; ce que doit rester le département (p. 3246) ; le rôle des maires de communes rurales (p. 3246, 3247) ; le transfert des charges à opérer ; la réforme de la T.V.A. (p. 3247); l'exploitation de l'expérience des organismes existants (p. 3247, 3248) ; l'adaptation des structures administratives à l'évolution économique (p. 3248) ; le rôle de l'arrondissement et du sous-préfet ; les groupements de communes (p. 3249) ; le régime fiscal des collectivités locales ; l'unité et la mobilité du corps des fonctionnaires (p. 3250) ; les inquiétudes de la fonction publique quant à la réforme administrative annoncée sans consultation des organisations syndicales (p. 3250, 3253) ; l'introduction souhaitable dans la fonction publique des méthodes du secteur privé (p. 3520) ; la rémunération des fonctionnaires (p. 3251, 3252, 3254) ; la restriction des prérogatives des élus du suffrage universel par la multiplication des comités d'expansion économique (p. 3251, 3252) ; les incidences fiscales de la création du district de Paris ; la simplification des rapports entre les collectivités locales et l'Etat (p. 3252) ; le calcul de la retraite et la division entre actifs et sédentaires dans la fonction publique (p. 3253, 3254) ; l'activité du Conseil supérieur de la fonction publique (p. 3243).

3. — STATUT DE LA RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE. — Questions de MM. Maurice Faure, Max-Petit et Nungesser au Ministre de l'Information [14 juin 1963] (p. 3408 à 3427). Entendus : MM. Maurice Faure, Max Petit, Roland Nungesser, Alain Peyrefitte, *Ministre de l'Information ;* Chandernagor, Fontanet, Henri Fréville, Fernand Grenier, Louis Escande.

Les promesses antérieures du Gouvernement d'une réforme de la R.T.F. (p. 3409) ; le point de savoir si le statut de la R.T.F. est du domaine législatif ou réglementaire (p. 3409, 3410, 3417, 3418, 4319, 3422) et sur l'interprétation de l'article 37 de la Constitution (p. 3417, 3418) ; les caractéristiques du statut actuel (p. 3409) ; l'instabilité administrative du service ; les mutations abusives dans le personnel (p. 3410) ; l'utilisation de la R.T.F. par le Gouvernement (p. 3411, 3413) ; la nécessité d'un nouveau statut et ce qu'il devrait être (p. 3411, 3414, 3422, 3426) ; la prolifération du personnel (p. 3411) ; le budget de la R.T.F. (p. 3412, 3427) ; les défauts de la gestion actuelle (p. 3412, 3414) ; le système de rémunération des journalistes de la R.T.F. et le cas particulier des pigistes (p. 3412) ; la nécessité d'une autonomie de gestion administrative et financière (p. 3412) ; le monopole de fait de la R.T.F. (p. 3412, 3413) ; les réformes administratives et financières à apporter ; l'inadaptation de la R.T.F. à sa vocation moderne (p. 3414) ; les réformes de structures et de méthodes qui s'imposent (p. 3414, 3415, 3419, 3420) ; la dispersion géographique des différents services ; les mesures d'économies à prendre ; les trop fréquentes grèves du personnel (p. 3415) ; le déficit budgétaire de la R.T.F. (p. 3415, 3420) ; la procédure à suivre pour adopter une réforme du statut et les intentions du Gouvernement à cet égard (p. 3416) ; la réglementation du travail en cours (p. 3419) ; la réforme du journal télévisé (p. 3420) ; les sanctions prises contre certains journalistes de la R.T.F. (p. 3420, 3425) ; les facilités offertes aux partis de l'opposition par la R.T.F. (p. 3421) ; la non-application du statut actuel (p. 3422, 3423) ; les investissements en infrastructures (p. 3423) ; le centre d'émissions de Brazzaville et l'influence de la culture française (p. 3423, 3424) ; les fréquents changements de programme (p. 3424) ; la partialité de la R.T.F. ; la suppression de certaines émissions (p. 3425) ; l'emprise grandissante du Gouvernement et des groupes d'affaires sur la R.T.F. (p. 3427).

Suite du débat [21 juin 1963] (p. 3661 à 3671). Entendus : MM. Bertrand Flornoy, Pierre de Montesquiou, Robert-André Vivien, Alain Peyrefitte, *Ministre de l'Information ;* Henri Fréville.

La lourdeur de l'appareil administratif par rapport à l'activité dite artistique (p. 3662); l'aspect régional des émissions ; le régime financier et comptable (p. 3663).

Réponse du Ministre de l'Information (p. 3664 à 3671) ; la répartition des dépenses ; les investissements (p. 3664) ; le contrôle

financier ; le développement des émissions régionales ; le démarrage de la seconde chaîne de télévision ; les émissions de Radio Brazzaville et les émissions en langue polonaise (p. 3665) ; l'utilisation de la R.T.F. par le Chef de l'Etat (p. 3667) ; la suppression de l'émission commémorant la bataille de Stalingrad (p. 3668) ; l'attitude de la R.T.F. pendant la récente grève des mineurs (p. 3669) ; le statut des journalistes, les mutations intervenues et le cas des pigistes ; la division de la R.T.F. en trois directions (p. 3670) ; le recrutement des journalistes et rédacteurs en chef ; les conclusions à tirer du débat (p. 3671).

4. — AMÉNAGEMENT DES HORAIRES DE TRAVAIL. — Questions de M. Cassagne, et M. Seramy au Ministre du Travail [28 juin 1963] (p. 3794 à 3804). Entendus : M. André Raust, *suppléant M. Cassagne ;* Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, MM. Paul Seramy, Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Louis Joxe, *Ministre d'Etat chargé de la Réforme administrative ;* Mme Jeannette Prin, M. Marcel Guyot.

La condition sociale de la femme qui travaille (p. 3794, 3798) ; la généralisation de la quatrième semaine de congé payé (p. 3794) ; l'abaissement de l'âge de la retraite pour les femmes (p. 3794) ; l'aménagement de la journée de travail dans les grandes agglomérations (p. 3795, 3798) ; la journée continue (p. 3795, 3798, 3801, 3802) ; le travail à temps partiel (p. 3796, 3797, 3799); l'aménagement de la journée de travail dans le secteur public (p. 3800, 3801) ; la réduction du temps de travail (p. 3802) ; le temps accordé aux repas dans le régime de la journée continue (p. 3803) ; et l'indemnisation de ce temps (p. 3804).

5. — PROBLÈMES AGRICOLES. — Questions de MM. Boscary-Monsservin, Bourdellès, Philibert, Privat au Ministre de l'Agriculture [5 juillet 1963] (p. 3910 à 3934). Entendus : MM. Boscary-Monsservin, Bourdellès, Commenay, Philibert, Charles Privat, Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Gaudin, Balmigère, Ruffe, de Poulpiquet, Bayou, Tourné, Rieubon, Bourges, Spénale.

Les prix agricoles sur les plans régional (p. 3910), national (p. 3911) et européen et les critères retenus à la récente conférence de Bruxelles ; revenu de la profession agricole ; orientation de la production agricole ; conjoncture économique et commerce international (p. 3912) ; la prime de ramassage de lait ; la prime de transport pour la pomme de terre ; le marché des fruits et celui de la viande ; la dégradation des prix agricoles par rapport aux prix industriels (p. 3911) ; les efforts et pressions américains vers la loi du libre-échange ; la disparité des prix européens et la nécessité de leur rapprochement (p. 3912) ; les cours de la pomme de terre primeur (p. 3912, 3913) ; la mévente des produits résineux et la situation critique des gemmeurs de la forêt de Gascogne (p. 3913, 3914, 3925); les effets de la politique d'importation de fruits et légumes et les réactions des agriculteurs (p. 3915, 3916, 3928, 3929) ; le retard et l'inefficacité de l'aide apportée aux producteurs de pommes de terre (p. 3916, 3917).

Questions orales (avec débat).

Réponse du Ministre de l'Agriculture (p. 3917 à 3923) ; les récentes conversations franco-allemandes dans le cadre de la Communauté économique européenne : le calendrier du règlement des divers problèmes; le rapprochement des prix ; les critères de leur fixation ; la réforme des structures agricoles ; les difficultés d'exportation de fruits et légumes et les responsabilités de l'Etat et des producteurs ; les importations de pommes de terre primeurs ; l'intervention de l'Etat pour régler certains problèmes (tomates, pommes de terre, pêches, abricots, viande de mouton, lait) ; les produits résineux.

Suite du débat : la prime à l'exportation de pommes de terre vers l'Amérique latine (p. 3923) ; l'intervention des forces de l'ordre lors des manifestations d'agriculteurs (p. 3923, 3931) ; l'organisation du marché du vin (p. 3924, 3927, 3928) ; les incidences du Marché commun sur les marchés agricoles (p. 3925, 3926) ; le prix des fruits au détail (p. 3928) ; l'organisation de la production et des marchés (p. 3930) ; les erreurs du traité de Rome (p. 3931) ; la sauvegarde des revenus agricoles (p. 3932); le stockage de la future récolte viticole (p. 3932 à 3934).

6. — DÉFINITION D'UNE POLITIQUE DÉMOGRAPHIQUE. — Question de Michel Debré au Ministre de la Santé publique et de la Population [12 juillet 1963] (p. 4137 à 4147). Entendus : MM. Michel Debré, Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* Zimmermann, Chaze, Escande.

L'importance du nombre d'habitants d'une nation et de la proportion de jeunes (p. 4137) ; l'importance du rapport entre population actve et population non active (p. 4137, 4146) ; le peuplement insuffisant de la France et le déficit de sa population active;

Questions orales (avec débat).

l'insuffisance de la natalité française malgré l'amélioration depuis 1945 (p. 4137) ; l'insuffisance de l'immigration ; l'importance du Code de la famille de 1939 ; la politique suivie en la matière depuis la Libération et les impératifs actuels : lutte contre la mortalité (réforme médico-hospitalière, problème des personnels, lutte contre la tuberculose et contre l'alcoolisme) (p. 4138, 4139) ; politique en faveur de l'immigration (p. 4139) ; de la natalité (prestations familiales, logement) (p. 4139, 4140) ; politique démographique (âge de la retraite, allongement des études, activité des personnes âgées, enseignement de la science démographique) (p. 4140, 4141).

Réponse du Ministre de la Santé publique et de la Population (p. 4142, 4143) ; bilan de la politique démographique depuis 1940 ; lutte contre la mortalité infantile, contre les maladies transmissibles, notamment la tuberculose, contre l'alcoolisme ; les efforts actuels pour la modernisation de l'équipement sanitaire et social ; politique en matière de prestations sociales et d'immigration ; l'enseignement de la démographie ; la future remise en action du Comité interministériel de la population ; la situation démographique du Haut-Rhin (p. 4143, 4144) ; les préalables d'une politique démographique : constructions scolaires, en particulier pour les enseignements technique et supérieur (p. 4144) ; équipement sportif scolaire ; logement des jeunes ménages ; revalorisation des prestations familiales ; création d'emplois nouveaux (p. 4145) ; le problème du plein emploi face au développement du machinisme et de l'automation (p. 4145, 4146) ; la nécessaire réorganisation économique de la France (p. 4146).

7. — CAMPING. — Questions de MM. Ballanger et Privat au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [18 juillet 1963] (p. 4270 à 4278). Entendus : MM. Ballanger, Sauzedde, *suppléant M. Privat ;* Maurice Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;* Davoust, Neuwirth.

L'importance croissante du camping, ses raisons, ses conséquences (p. 4270, 4272) ; la nécessité d'un statut du camping et du caravaning ; le rôle des intermédiaires entre l'Etat et les campeurs (communes, fédérations et clubs) (p. 4270) et la politique à tenir à leur égard (p. 4271) ; l'insuffisance du nombre de terrains et de leur capacité d'accueil (p. 4271, 4277) ; l'exagération des tarifs imposés (p. 4271) ; les pouvoirs discrétionnaires des préfets en la matière ; l'exemple des Alpes-Maritimes (p. 4272) ; la formation des gestionnaires de camps ; le classement des camps (p. 4273).

Réponse du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (p. 4274 à 4276) ; les raisons du développement du camping, l'intervention des pouvoirs publics ; la réglementation depuis le décret de base du 7 février 1959 ; le chiffre d'affaires global réalisé grâce au camping, l'aide de l'Etat aux activités du camping ; les barèmes de redevances exigées sur les terrains.

Suite du débat : l'attitude hostile de certains maires ; la répartition géographique des campeurs (p. 4276).

8. — FONCTIONNEMENT DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET FORMATION DES CADRES. — Questions de MM. Nilès et Darchicourt au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [18 juillet 1963] (p. 4280 à 4289). Entendus : MM. Nilès, Escande, *suppléant M. Darchicourt ;* Maurice Herzog, *Secrétare d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;* Laudrin.

Les arrêtés du 27 novembre 1962 et du 4 avril 1963 modifiant le mode de gestion et d'administration des fédérations sportives et l'atteinte portée par ces arrêtés à l'indépendance des fédérations (p. 4280) ; la désignation, par voie autoritaire, des dirigeants sportifs ; le mode de désignation des secrétaires généraux des fédérations nationales (p. 4281, 4283) ; la suppression des délégations de pouvoirs ; le nécessaire rajeunissement des cadres des fédérations (p. 4282) ; la formation des moniteurs de jeunesse (p. 4283).

Réponse du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (p. 4283 à 4286 et 4288) : les raisons de la réforme des fédérations ; la question des délégations de pouvoirs ; les avis qui ont été demandés aux fédérations en vue de la réforme ; l'élaboration d'une loi-cadre du sport ; le respect de la Charte olimpique pour l'amateurisme ; la reconnaissance de fait des fédérations affinitaires ; la crise actuelle du football français ; la formation des cadres et le « congé-cadre » ; la formation d'animateurs.

Suite du débat : la limitation des saisons (p. 4286, 4287) ; les fédérations affinitaires (p. 4287) ; les subventions olympiques ; la collaboration sportive internationale (p. 4288).

9. — EQUIPEMENT SPORTIF. — Question de M. Louis Escande au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [18 juillet 1963] (p. 4291 à 4294). Entendus : MM. Escande, Maurice Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.*

L'évolution de la loi-programme du 28 juillet 1961 (insuffisance des crédits prévus, essor démographique, élévation du coût de la construction) et la nécessité de la réévaluer par des crédits supplémentaires (p. 4291) ; le problème des grands ensembles (p. 4291) ; l'équipement des établissements scolaires et sportifs (p. 4291).

Réponse du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (p. 4292 à 4294) : l'inventaire des principales réalisations en matière sportive et socio-éducative de 1958 à 1965 ; l'élaboration de la deuxième loi-programme ; l'équipement sportif scolaire et universitaire ; la création d'antennes sportives pour les grandes villes; l'équipement des cités sportives ; la création du F.O.N.J.E.P. (fonds pour la jeunesse et l'éducation populaire) ; la création d'un stade de 100.000 places ; l'équipement sportif individuel ; les grands ensembles.

10. — Pratique du sport par les étudiants. — Question de M. Delorme au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [18 juillet 1963] (p. 4296, 4297). Entendus : MM. Claude Delorme, Maurice Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.*

La nécessité vitale de la pratique du sport pour les étudiants ; la formation d'un état d'esprit sportif; le problème de l'équipement; l'aménagement des horaires (p. 4296).

Réponse du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (p. 4297) : la réforme de l'association du sport scolaire et universitaire ; l'expérience de l'université de Lille ; l'entretien des équipements sportifs.

11. — Intérêts financiers des collectivités locales. — Question de M. René Pleven au Ministre des Finances et des Affaires économiques [26 juillet 1963] (p. 4570 à 4577). Entendus : MM. René Pleven, Valéry Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Michel Jacquet, Pic, L'Huillier.

Les conséquences sur le budget des collectivités locales de la loi du 15 mars 1963 portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière (p. 4571, 4572) ; le problème d'ensemble des difficultés financières des collectivités locales (p. 4571, 4573) ; l'exemple des dommages subis par les voiries départementales et communales du fait du gel du dernier hiver et la charge qui en résulte, compte tenu de l'amortissement très court des prêts consentis ; la nécessité d'augmenter le nombre des centimes additionnels (p. 4571) ; la distinction à faire entre les diverses collectivités locales et l'hypothèse d'un dispositif général de compensation (p. 4573) ; le problème des finances des petites communes rurales (p. 4574) ; l'accroissement continu des charges financières et des investissements des collectivités locales (p. 4574, 4575) ; les méthodes employées pour empêcher les collectivités locales de bénéficier d'une compensation par la T.V.A. (p. 4576) ; la suppression de l'impôt sur les ventes au détail (p. 4576) ; les difficultés à prévoir pour 1964 et 1965 (p. 4577).

12. — Allocation supplémentaire du fonds national de solidarité. — Questions de M. Boscary-Monsservin et de M. Robert Ballanger au Ministre du Travail [11 octobre 1963] (p. 5148 à 5156). Entendus : MM. Boscary-Monsservin, Robert Ballanger, Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Guéna, Cassagne, de Montesquiou, Berger, Jean Moulin.

La situation actuelle des personnes âgées (p. 5149) ; les conséquences des décrets du 6 septembre 1963 (p. 5149, 5150) ; l'inclusion de la retraite complémentaire et des pensions de mutilés et d'invalides de guerre dans le calcul du plafond des ressources ; le remboursement des sommes versées au décès des bénéficiaires, lorsque la succession dépasse 20.000 francs ; la nécessité de relever ce plafond (p. 5149, 5152, 5154) ; l'inclusion de l'allocation supplémentaire aux agriculteurs dans le calcul de leurs ressources ; l'évaluation des biens des agriculteurs dans le calcul de leurs ressources (p. 5149) ; la modicité de l'augmentation de l'allocation vieillesse consentie par les décrets du 6 septembre 1963 ; le remboursement par les bénéficiaires des sommes perçues en trop ; la nécessité urgente de relever le plafond des ressources permettant de bénéficier de l'allocation aux vieux travailleurs et de garantir aux personnes âgées un revenu minimum de 200 francs par mois et par personne (p. 5150) ; la rigueur et la complexité de la procédure employée pour l'évalution des biens des agriculteurs (p. 5152) ; les anomalies contenues dans les décrets du 6 septembre 1963 ; l'emploi des ressources dégagées au titre du Fonds national de solidarité et la création d'un comité de gestion (p. 5133, 5154) ; la difficulté d'évaluer le revenu agricole et l'arbitraire qui en résulte (p. 5154) ; les procédés employés dans le calcul des indices pour la fixation du S.M.I.G. (p. 5155).

Réponse du Ministre du Travail (p. 5151, 5152, 5155, 5156) : analyse des décrets du 6 septembre 1963 ; les conséquences et les dangers d'une indexation des allocations du

Questions orales (avec débat).

S.M.I.G. ; la légitimité, pour la collectivité, de se rembourser des sommes versées sur la succession de l'allocataire ; l'augmentation imminente des diverses allocations ; l'installation du comité de gestion du Fonds national de solidarité (F.N.S.) ; le mode d'évaluation des ressources pour l'attribution des allocations de vieillesse ; le bénéfice de l'assurance maladie du régime général de la Sécurité sociale accordé aux titulaires de l'allocation aux vieux travailleurs salariés et de l'allocation aux mères de famille.

13. — DURÉE DU SERVICE MILITAIRE. — Questions jointes de MM. Bayou, Manceau et Gilbert Faure au Ministre des Armées [15 novembre 1963] (p. 7285 à 7291). Entendus : MM. Bayou, Manceau, Gilbert Faure, Pierre Messmer, *Ministre des Armées ;* de Chambrun, de Montesquiou.

Les raisons qui militent en faveur d'une réduction de la durée du service militaire ; la nécessité, pour l'armée, de se borner à la défense militaire du pays d'où l'obligation d'une réforme (p. 7285) ; les améliorations souhaitables (p. 7285, 7286) ; les différentes optiques selon qu'on se place dans la perspective d'une guerre atomique ou dans celle du désarmement général ; la réforme dans l'esprit de l'ordonnance du 7 février 1959 et ses conséquences (p. 7286) ; les avantages d'une armée nationale et les dangers d'une armée de métier (p. 7286, 7287) ; la déclaration commune de 18 grands mouvements de jeunesse (p. 7287) ; les inconvénients d'un service militaire *différencié* se substituant au service égal pour tous (p. 7287, 7288) ; la durée du service déterminée par les besoins de l'instruction militaire (p. 7288) ; les conditions dans lesquelles devrait s'effectuer le service militaire ; l'erreur consistant à former une force stratégique en corollaire de la force de dissuasion en partant des données traditionnelles de notre armée actuelle ; les impératifs du combat moderne ; le coût trop élevé de l'énergie thermo-nucléaire en partant de besoins exclusivement militaires (p. 7290) ; le danger d'un monopole d'Etat en matière de recherches nucléaires ; l'exemple de l'usine de Pierrelatte non encore achevée (p. 7291).

Réponse du Ministre des Armées (p. 7288, 7289) ; la réduction progressive de la durée du service militaire, conséquence de la modernisation des armements et les limites de cette réduction ; les exigences des armements modernes ; les problèmes distincts de l'instruction militaire et de la cohésion opérationnelle des unités ; la durée du service militaire aux U.S.A., en U.R.S.S., en Allemagne de l'Ouest ; l'annonce d'une solution d'ensemble qui sera soumise au Parlement en 1964 dès l'achèvement des études en cours.

14. — MÉDECINE CONVENTIONNÉE. — Questions jointes de MM. Guillon et Mer au Ministre du Travail [6 décembre 1963] (p. 7728 à 7734). Entendus : MM. Guillon, Jacques Mer, Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Nilès.

La différence dans le remboursement selon que le praticien est ou n'est pas conventionné (p. 7728) ; l'interdiction faite aux praticiens non conventionnés d'exercer dans les cliniques conventionnées (arrêté du 12 juillet 1963) (p. 7729, 7730) ; la situation à cet égard dans le département de la Seine (p. 7733) ; le régime fiscal des médecins conventionnés (p. 7734).

Réponse du Ministre du Travail (p. 7730 à 7733) ; analyse du décret du 12 mai 1960 ; sa portée exacte, ses conséquences concrètes et l'opinion du Conseil d'Etat ; les cliniques agréées ; les cliniques privées ; les équipes chirurgicales.

15. — RÉORGANISATION DU CONSEIL D'ÉTAT. — Question de M. Delorme au Ministre de la Justice [6 décembre 1963] (p. 7734 à 7739). Entendus : MM. Delorme, Jean Foyer, *Ministre de la Justice ;* Raymond Barbet.

Le rôle du Conseil d'Etat : l'analyse du décret du 30 juillet 1963 portant réforme du Conseil d'Etat et ses conséquences en particulier pour les membres du Conseil d'Etat devenus parlementaires (p. 7734 à 7737) ; le caractère antidémocratique de cette réforme (p. 7738, 7739).

Réponse du Ministre de la Justice (p. 7737, 7738) : l'accord du Conseil d'Etat lui-même ; les principes généraux de la réforme : participation des juges administratifs à la vie administrative ; restitution aux différentes formations du Conseil d'Etat de dimensions et de méthodes permettant un travail plus efficace ; collaboration plus étroite du Conseil d'Etat aux tâches de l'administration active ; création d'une commission consultative auprès du vice-président ; la position provisoire de délégation des membres du Conseil d'Etat devenus parlementaires.

16. — DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DU SUD-OUEST. — Question de M. Guy Ebrard au Ministre de l'Industrie [13 décembre 1963] (p. 7923 à 7931). Entendus : MM. Ebrard, Labéguerie, Sallenave, Commenay, Ducos, Henri Fabre, Michel Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie.*

La situation de l'emploi dans la région d'Aquitaine jusqu'à la découverte du gaz de Lacq et la situation actuelle qui se solde par une déception quant aux espoirs de développement industriel de la région que cette découverte avait fait naître ; la continuation de l'exode régional agricole (p. 7923, 7926, 7928, 7929) ; le rythme des créations d'emplois ; la consommation en énergie gazière de la région d'Aquitaine ; les conséquences de l'exploitation du gisement de Lacq ; le cas de la ville de Mourenx (p. 7924) ; l'extension souhaitable d'un prix préférentiel pour le gaz de Lacq (p. 7925) ; la politique d'un « franc du Sud-Ouest » (p. 7925, 7928) ; l'effort de financement demandé à la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (S.N.P.A.) en faveur des industries nouvelles implantées dans le Sud-Ouest ; le contrat existant entre la S.N.P.A. et l' « Electricité de France » ; les conditions de vente du fuel de la S.N.P.A. ; la nécessité d'abaisser le prix de l'énergie (p. 7925) ; la situation particulière des Basses-Pyrénées (p. 7927, 7928) ; celle des Landes (p. 7928, 7929), celle de l'Aveyron (p. 7930) ; la parcimonie de la distribution de l'énergie dans la région productrice (p. 7926, 7928, 7929) ; le cas de la « cellulose d'Aquitaine » (p. 7929).

Réponse du Ministre de l'Industrie (p. 7930, 7931) : l'importance de la production du gisement de Lacq obligeant à chercher des consommateurs hors de la région dont la totalité des besoins en énergie est assurée, ce qui représente 40 % de la production ; les versements effectués au titre des bonifications dites « franc du Sud-Ouest » ; la prolongation décidée de ce régime ; le prix inférieur du gaz dans le Sud-Ouest ; l'implantation d'industries locales et l'importance des sous-traitants ; les pourparlers avec la firme « Turboméca » ; la reconversion du personnel des Chantiers de la Loire au Boucau ; le développement économique des Landes par l'installation prochaine de rampes de lancement pour les études spatiales.

17. — PROBLÈMES DE LA MUTUALITÉ. — Questions jointes de MM. Waldeck Rochet, Cassagne et Davoust au Ministre du Travail [17 avril 1964] (p. 824 à 831). Entendus : MM. Waldeck Rochet, Cassagne, Davoust, Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Fabre, Gasparini.

Les projets de décrets visant à séparer obligatoirement la gestion des pharmacies et des centres d'optique en tant qu'œuvres sociales de la mutualité, de leur fonctionnement financier en tant que services d'assurance (p. 824 à 826) ; l'opposition du Conseil supérieur de la mutualité à deux erreurs fondamentales : empêcher les mutualistes de gérer leurs biens librement et prendre de telles décisions sans consulter les intéressés ; le gaspillage des produits pharmaceutiques, leur prix et les bénéfices excessifs réalisés par le trust de ces produits ; le fait que la lutte est engagée contre les seules pharmacies mutualistes qui ne représentent que 2,50 % du chiffre d'affaires total (p. 826, 827) ; la surveillance exercée par les mutualistes eux-mêmes sur leurs caisses du fait que leurs cotisations sont volontaires ; l'utilité, sur ce point, de cliniques mutualistes ; les inconvénients qui résulteront de la suppression du système du tiers payant sur le ticket modérateur (p. 828) ; la part réduite, dans le budget de la Sécurité sociale, du coût des produits pharmaceutiques (10 %) par rapport aux frais d'hospitalisation ; la cause de l'élévation du prix de journée dans les hôpitaux ; la nécessité d'une refonte de la Sécurité sociale (p. 830, 831).

Questions orales (avec débat).

Réponse du Ministre du Travail (p. 828 à 830) : rappel des principes fondamentaux de la mutualité ; la situation privilégiée des pharmacies mutualistes ; les bénéfices qu'elles réalisent grâce au prix de revient réduit des médicament rendu possible par l'importance de leur chiffre d'affaires ; les bénéfices ainsi réalisés servant à éponger les cotisations et le ticket modérateur, créant, en fait, la gratuité totale ; la nécessité du ticket modérateur voulu par la loi pour empêcher l'accélération abusive de la consommation médicale ; l'exemple de Maubeuge ; les pressions exercées par les malades sur les médecins en la matière ; ce qu'envisage le Gouvernement pour parer à ces abus et, sur le plan général, la création de deux commissions pour l'étude des structures de la Sécurité sociale et les conditions propres à juguler l'accroissement du coût de l'assurance maladie ; les mesures déjà prises quant au nombre des médicaments homologués.

18. — CLASSEMENT DU DIABÈTE PARMI LES MALADIES « DE LONGUE DURÉE ». — Question de M. Tomasini au Ministre du Travail [17 avril 1964] (p. 831, 832). Entendus : MM. Gasparini, *suppléant M. Tomasini ;* Gilbert Grandval, *Ministre du Travail.*

Les raisons qui militent en faveur du classement du diabète parmi les maladies de « longue durée » (cancer, tuberculose, maladies mentales, poliomyélite) et l'opportunité d'y ajouter les maladies cardiaques, les

Questions orales (avec débat).

rhumatismes déformants, la sclérose en plaque (p. 831).

Réponse du Ministre du Travail (p. 832) : les raisons qui ont empêché, jusqu'à présent, d'allonger la liste des maladies de « longue durée » ; l'annonce d'un texte nouveau en la matière, actuellement soumis au Conseil d'Etat et au Haut Comité médical.

19. — POUVOIRS RESPECTIFS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DU GOUVERNEMENT. — Questions jointes de MM. Mitterrand et Paul Coste-Floret au Premier Ministre [24 avril 1964] (p. 941 à 958). Entendus : MM. Mitterrand, Paul Coste-Floret, Georges Pompidou, *Premier Ministre;* Chandernagor, Vial-Massat, Ballanger.

Le décret du 14 janvier 1964 relatif aux forces aériennes stratégiques, et confiant à un Conseil de défense non prévu par la Constitution de 1958 la structure et l'emploi de la force de frappe ; les déclarations du Président de la République à la presse le 31 janvier 1964 (p. 942, 947) ; le transfert des responsabilités qui en résultent et qui affectent l'organisation internationale du pouvoir exécutif et l'ensemble de ses relations avec le Parlement ; la contradiction entre ces propos et le régime parlementaire établi par la Constitution de 1958 et confirmé par les déclarations du général de Gaulle à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1958 et les commentaires de diverses personnalités (p. 942) ; les travaux préparatoires de la Constitution de 1958 et les déclarations du général de Gaulle devant le Comité consultatif constitutionnel confirmant, notamment, la responsabilité du Premier Ministre devant le Parlement, le Président de la République étant essentiellement un arbitre (p. 943-944); les interprétations de diverses personnalités (MM. Prélot, Capitant) pour expliquer et justifier l'évolution du Chef de l'Etat en cette matière ; la situation actuelle qui fait de la Ve République un régime sans loi fondamentale ; le rôle du Premier Ministre face au Président de la République selon la Constitution de 1958 (p. 944) ; les principales caractéristiques de l'évolution du système ; les effets de cette évolution dans le domaine de la défense nationale, le Premier Ministre étant dépouillé de ses prérogatives essentielles par le décret du 10 juillet 1962 sur la conduite de la guerre (p. 945, 946) ; le « secteur réservé » au Président de la République (Affaires étrangères, Défense nationale, Algérie, Sahara, Communauté franco-africaine) ; la nécessité d'un choix clair : régime présidentiel authentique ou régime parlementaire adapté aux besoins modernes (p. 946-948) ; l'application faite des articles 20 et 21 de la Constitution et l'interprétation qui en est donnée par diverses personnalités ; l'instabilité ministérielle de la Ve République ; l'examen des affaires soumis à des comités restreints non prévus par la Constitution et la création d'un comité restreint pour chaque problème nouveau ; les déclarations du général de Gaulle devant le Comité constitutionnel, le 8 août 1958 et la contradiction entre ces déclarations et les propos tenus à la presse le 31 janvier 1964 qui mettent en cause le rôle personnel du Premier Ministre (p. 946, 947) ; le parallèle entre ce changement de doctrine et le nouveau mode d'élection du Président de la République ; la question de savoir si le comité de défense visé par le décret du 14 janvier 1964 est le même que le Conseil de défense nationale prévu à l'article 15 de la Constitution (p. 948) ; le nouveau mode d'élection présidentielle aboutissant à l'absolu du pouvoir entre les mains d'un homme (p. 952) ; les empiétements successifs du Chef de l'Etat sur les pouvoirs du Gouvernement et ceux du Parlement : les blancs-seings au Chef de l'Etat ; les interprétations de circonstance de la Constitution ; l'allocution constituante souveraine ; le référendum plébiscitaire ; l'investiture populaire (p. 953) ; la situation actuelle sur le plan des institutions (p. 954) ; les solutions susceptibles de mettre fin au caractère personnel et absolu du régime : le rétablissement de rapports loyaux entre le Président et le suffrage universel ; définir la nature des rapports entre le Président et le Gouvernement par une définition nouvelle de l'arbitrage ; substitution du dialogue au monologue dans les rapports de l'exécutif avec l'opinion ; la nécessité pour le Parlement d'une information moderne par un accès direct aux grands services publics notamment en matière économique (p. 955) ; le caractère anticonstitutionnel du décret du 14 janvier 1964 qui modifie fondamentalement les principes de l'organisation générale de la défense nationale (p. 955, 956) ; les caractéristiques de la Constitution de 1958 qui mènent au pouvoir personnel et le parallèle avec la Constitution du Royaume de Jordanie hachémite (p. 956, 957).

Réponse du Premier Ministre (p. 946, 948 à 952) : mise au point de la situation présente : pas d'intérim de la Présidence de la République ; rappel du rôle dévolu au Président du Sénat en cas de vacance de la

Présidence ; les règles spéciales qui s'imposent en cas de déclenchement d'une guerre nucléaire (p. 946) ; le double critère qui a guidé le Président de la République à prendre le décret du 14 janvier 1964 : tradition républicaine et bon sens ; analyse de ce décret : distinction entre organisation, gestion, mise en condition et emploi (Ministre des Armées) et décision d'ordre général définissant la mission et les conditions d'engagement (Conseil de défense et Premier Ministre) ; rappel et analyse des principes fondamentaux de la défense nationale : le pouvoir législatif s'exerce sur : les lignes générales de la mission permanente ; l'orientation de la politique militaire ; la définition des grandes structures de l'appareil de défense (l'annonce de prochaines modifications et d'une nouvelle loi de programme militaire qui seront soumises au Parlement) ; le pouvoir exécutif connaît : de l'organisation des commandements militaires ; des missions qui leur sont imputées ; des conditions d'engagement des forces ; rappel des articles 11, 12, 13 et 15 de la Constitution ; historique de l'évolution constitutionnelle de la Ve République ; le rôle renforcé du Premier Ministre ; la négation de l'existence du domaine réservé et du pouvoir personnel ; définition du pouvoir personnel ; l'impossible adaptation à la France des systèmes américain et anglais, les déboires causés antérieurement par l'impuissance du pouvoir exécutif (p. 948 à 952).

20. — Réforme administrative. — Questions jointes de MM. L'huillier, Souchal, Davoust, Guéna et Rivain au Ministre d'Etat chargé de la Réforme administrative [6 mai 1964] (p. 1099 à 1116). Entendus : MM. Garcin, *suppléant M. L'Huillier ;* Souchal, Bizet, *suppléant M. Davoust ;* Guéna, Rivain, Louis Joxe, *Ministre d'Etat chargé de la Réforme administrative ;* Maurice Pic, Paul Coste-Floret, Weber.

Le caractère antidémocratique de la réforme administrative résultant des décrets du 14 mars 1964 et son objectif politique (p. 1100) ; la confusion entretenue entre déconcentration et décentralisation ; l'ensemble des décrets : la région ; le super-préfet régional ; la politique d'expansion régionale ; le renforcement des pouvoirs du préfet de département (p. 1101, 1105) ; le projet de réforme centralisatrice de la région parisienne (p. 1101) ; le projet de réforme des élections municipales ; la politisation accrue du corps préfectoral ; le besoin de nouvelles structures administratives mais dans le sens d'une démocratisation (p. 1102) ; l'application de la réforme dans le bassin lorrain (p. 1102 à 1104) ; l'échelon régional, rouage intermédiaire superflu ; l'arbitraire du rattachement de certains départements ; la région, circonscription administrative ou nouvelle collectivité territoriale (p. 1104) ; les incertitudes et les ambiguïtés de la nouvelle organisation ; l'esprit dans lequel ont été résolus les problèmes de déconcentration et du régionalisme ; la sauvegarde des intérêts du personnel départemental (p. 1106) ; la non-consultation préalable des organes existants ; la nécessité d'une interpénétration entre le travail des fonctionnaires de l'Etat et celui des fonctionnaires départementaux et communaux ; l'analyse de chaque décret : pouvoirs du préfet renforcés au détriment des assemblées locales ; les services d'Etat et leur réorganisation dans les circonscriptions d'action régionale (p. 1110) ; les commissions de développement économique régional (p. 1101, 1109 à 1111, 1113) ; la nécessité de la région qui doit former une collectivité territoriale et non une entité strictement économique ; ce que doit être le département, entité administrative fondamentale ; la réforme municipale et les différents critères servant à définir les petites communes dont la suppression s'impose ; la réforme souhaitable des cantons et du mode de désignation des conseillers généraux (p. 1113) ; la composition des Commissions de développement économique (p. 1114).

Questions orales (avec débat).

Réponse du Ministre d'Etat chargé de la Réforme administrative (p. 1106 à 1109 et 1114 à 1116) : les méthodes de travail suivies pour la préparation de la réforme ; le département : les raisons de son maintien comme circonscription de base et collectivité territoriale essentielle ; le rôle exact du préfet ; la région : les mesures de simplification ; la circonscription d'action régionale ; la déconcentration Paris-province ; la région, relais d'une politique générale de planification ; le préfet de région, assisté d'une conférence administrative, de quelques chargés de mission et d'une commission de développement économique ; la nature des investissements ; les commissions de développement économique régional et la fixation de leur ordre du jour ; les comités d'expansion ; la sauvegarde des intérêts des fonctionnaires lors de la suppression des doubles emplois ; le regroupement des services départementaux et les transferts de personnel ; les régions urbanisées ; le cas

Questions orales (avec débat).

de Nancy ; les raisons de maintenir un des préfets à la fois régional et départemental.

21. — RÉÉDUCATION DE CERTAINS ENFANTS ET ADOLESCENTS HANDICAPÉS PHYSIQUES. — Question de M. Boscary-Monsservin au Ministre du Travail [29 mai 1964] (p. 1551 à 1554). Entendus : MM. Bertrand Denis, *suppléant M. Boscary-Monsservin* ; Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Tourné.

La situation des enfants et des adolescents atteints d'une grave infirmité physique ou seulement d'une incapacité partielle de travail ; comment se présente le problème de leur rééducation (p. 1551, 1552) ; la lenteur apportée à l'application de la loi du 23 novembre 1957 (p. 1552) ; la statistique des enfants inadaptés, déficients intellectuels et des enfants déficients sensoriels ; l'urgence de la création d'un service national et d'établissements spécialisés ; le rôle de la Sécurité sociale et celui de l'initiative privée ; l'exemple des Pyrénées-Orientales ; le cas des postulants reçus aux concours d'administrations et refoulés pour cause d'inaptitude physique (p. 1553).

Réponse du Ministre du Travail (p. 1552 et 1554) : l'état actuel de la législation et les progrès réalisés par la loi du 31 juillet 1963 et le décret n° 64-454 du 23 mai 1964; la réinsertion des handicapés physiques dans la fonction publique.

22. — RAMASSAGE SCOLAIRE. — Question de M. Poudevigne au Ministre de l'Education Nationale [5 juin 1964] (p. 1687 à 1695). Entendus : MM. Poudevigne, Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* de Poulpiquet, Delmas, Tourné.

La conception officielle du ramassage scolaire et les difficultés actuelles ; les règles qui devraient être appliquées : généralisation, unification, codification ; le ramassage scolaire, corollaire de l'obligation de scolarité ; le rôle qui doit être celui des communes rurales ; le nécessaire ramassage à l'intérieur du périmètre urbain (p. 1688) ; les moyens propres à réaliser le ramassage ; le cas du département du Gard (p. 1690) ; le cas du Finistère (p. 1691) ; les catégories d'élèves qui devraient profiter du ramassage, lequel devrait être lié à la carte scolaire ; l'insuffisance des crédits (p. 1692, 1693) ; la surveillance des élèves ; le danger de concentration d'élèves dans un nombre réduit d'établissements, provoquant la désertion des écoles rurales (p. 1692-1694) ; la situation dans les Pyrénées-Orientales (p. 1693, 1694).

Réponse du Ministre de l'Education nationale (p. 1690, 1691, 1694) : la création d'un groupe de travail interministériel pour l'étude des problèmes du ramassage scolaire ; la conception générale du ramassage, corollaire de l'obligation scolaire étendue à tout le premier cycle ; son extension prévue; les subventions ; l'organisation générale des transports scolaires ; le problème de la zone urbaine ; les refus d'agréments et de subventions ; la rentrée des internes le lundi matin ; les subventions accordées au Finistère ; l'accroissement des crédits ; les inconvénients de la classe unique.

23. — POLITIQUE DE COOPÉRATION AVEC LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT. — Questions jointes de MM. Deniau, Mer, Rémy Montagne, Montalat, Mitterrand, au Premier Ministre [10 juin 1964] (p. 1771 à 1802). Entendus : MM. Deniau, Mer, Rémy Montagne, Montalat, Mitterrand, Georges Pompidou, *Premier Ministre ;* Achille-Fould, Mme Vaillant-Couturier, MM. Fontanet, de Chambrun, de Montesquiou, Tomasini, Bettencourt, Raymond Triboulet, *Ministre délégué, chargé de la Coopération ;* Spénale, Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

Les conclusions de la commission spéciale, dites : « Rapport Jeanneney » et les mesures que le Gouvernement doit prendre pour faire passer ces conclusions dans les faits (p. 1772-1775) ; les structures administratives de la coopération et leurs insuffisances (p. 1772) ; la coopération technique dans son ensemble et en particulier en Algérie, au Maroc, à Haïti, au Canada, à la Louisiane ; la déformation systématique des informations diffusées par la presse (p. 1773); la nécessité d'une information officielle plus complète ; le caractère sélectif et raisonnable de notre aide ; les avantages retirés par notre commerce extérieur et notre rayonnement intellectuel ; le devoir de solidarité humaine (p. 1774) ; le développement de la démographie mondiale (p. 1774-1777) ; l'inefficacité de notre aide, son insuffisance, son importance hors de proportion avec nos moyens, la méconnaissance des virtualités du traité de Rome ; l'ampleur mondiale du problème ; le sous-équipement de certaines régions de France (p. 1776) ; les modalités défectueuses de la gestion (p. 1776, 1777, 1778, 1780, 1788, 1789) ; les diverses voies où transite l'aide et son montant véritable (p. 1777, 1797) ; l'échec de l'aide dans son ensemble et ses causes ; l'aide sous forme de dons, source de gaspillages ; l'aspect politique de l'aide au tiers-monde (p. 1778);

l'opportunité d'un fonds commun géré par un organisme international (p. 1779, 1789, 1790) ; le secret et l'opportunisme des décisions françaises (p. 1779) ; les raisons morales, économiques et politiques qui militent en faveur de l'aide (p. 1779) ; les diverses formes de l'aide et leur importance relative entre les divers pays donateurs (p. 1780) ; l'aspect politique de l'aide en ce qui concerne la France (p. 1781-1782) ; les conditions idéales d'une coopération ; les contradictions de la politique française en Afrique noire (p. 1788) ; les contradictions de la politique française en matière d'aide (p. 1792) ; l'aide de la France orientée uniquement par des mobiles propres à sa politique nationale (p. 1793-1794) ; le manque d'organisation résultant de buts différents des ministères intéressés (p. 1794) ; la réduction de l'aide en Afrique qui serait envisagée par le Gouvernement, ses conséquences et l'impérieuse garantie des investissements privés qui prendraient la relève de l'Etat (p. 1796) ; le danger d'un néo-colonialisme s'instituant sous forme d'aide (p. 1797) ; l'aide de la France devant être proportionnée au profit qu'elle en tire et à celui qu'en tirent les peuples aidés (p. 1797, 1798) ; certaines stipulations du traité de Rome de 1957 (p. 1801).

Réponse du Premier Ministre (p. 1782 à 1787) : les raisons historiques, économiques, politiques, culturelles, morales et humaines de la coopération et de l'aide aux pays sous-développés : les revenus comparés des différents peuples ; les méthodes françaises de la coopération ; sa répartition ; la coopération, suite de la décolonisation imposant des servitudes d'ordre géographique ; le cas de l'Algérie ; les subventions budgétaires ; la coopération sur le plan culturel et de l'enseignement ; l'aide bilatérale et l'aide multilatérale ; la politique de « redéploiement » ; la position française à la Conférence de Genève sur la revalorisation du prix des matières premières ; la complexité des structures administratives et les projets de simplification du Gouvernement.

Réponse du Ministre délégué, chargé de la Coopération (p. 1798 à 1802) : le fonctionnement du Ministère de la Coopération ; les informations qu'il donne ; les progrès des Etats africains francophones ; le montant de l'aide publique ; le problème des dons et des prêts ; les principes de notre action ; la préférence de l'opinion française pour l'aide bilatérale ; la convention de Yaoundé et les investissements européens.

Questions orales (avec débat).

24. — AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER. — Question de M. Tomasini au Ministre des Travaux publics et des Transports [19 juin 1964] (p. 2067 à 2075). Entendus : MM. Tomasini, Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports* ; Neuwirth, Regaudie, Bayou, Ruais.

Les objectifs de la Commission du Plan (p. 2068) ; la solution réalisable dans l'immédiat : élargissement à quatre voies des routes nationales à grande circulation (p. 2068, 2070, 2072, 2074) ; l'augmentation de la circulation routière (p. 2068) ; la rentabilité des travaux d'aménagement (p. 2068, 2072) ; l'augmentation du parc automobile français (p. 2070, 2074) ; le danger des routes à trois voies ; le détournement des ressources du fonds spécial d'investissement routier (p. 2071) ; la lenteur des réalisations d'autoroutes (p. 2071, 2074) ; le bilan des accidents de la route ; l'aménagement des « points noirs » routiers ; les investissements comparés des divers pays d'Europe (p. 2072) ; la situation des routes nationales dans l'Hérault (p. 2073).

Réponse du Ministre des Travaux publics et des transports (p. 2068 à 2070 et 2074, 2075) : les routes à quatre voies, leurs avantages, les conditions requises pour leur aménagement, leurs possibilités, leurs limites, leurs inconvénients ; la difficulté du choix entre routes à quatre voies et autoroutes ; la situation présente sous ses aspects fondamentaux : amélioration du réseau, construction d'autoroutes, entretien du réseau ; ce que devrait apporter le Ve Plan ; le financement de la construction du réseau ; les différences entre le réseau français et les réseaux étrangers, qui rendent toute comparaison inexacte ; le kilomètrage d'autoroutes prévu ; les opérations de sécurité ; les causes d'accidents.

25. — RECHERCHE ANTICANCÉREUSE. — Question de M. Tourné au Ministre d'Etat chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales [19 juin 1964] (p. 2075 à 2080). Entendus : MM: Tourné, Gaston Palewski, *Ministre d'Etat chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales.*

Les formes multiples du cancer ; la mortalité mondiale qu'il cause ; les thérapeutiques actuellement employées ; le dévouement des chercheurs ; l'insuffisance des crédits, de l'équipement, du nombre de chercheurs ; la recherche anticancéreuse en U.R.S.S. et aux U.S.A. ; la création souhaitable d'un organisme international centrali-

Questions orales (avec débat).

sateur et d'information ; les possibilités qui s'ouvrent à nos chercheurs et savants ; le laboratoire du professeur Wollf de Nogent-sur-Marne (p. 2076) ; le centre René Huguenin à Saint-Cloud ; les sommes qu'il faudrait investir (p. 2077).

Réponse du Ministre d'Etat chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales (p. 2077 à 2080) : l'étude de la chimiothérapie anticancéreuse en Europe ; la recherche fondamentale ; les centres de recherche, leurs principes, les crédits mis à leur disposition ; l'augmentation constante du nombre des chercheurs ; la priorité donnée à la recherche anticancéreuse ; l'infrastructure scientifique ; les équipements électroniques et radioactifs ; la collaboration à l'échelle européenne ; les progrès du diagnostic ; le programme de recherche dans le cadre du Ve Plan.

26. — PLAN DE STABILISATION. — Questions jointes de MM. Abelin, Duffaut, Waldeck Rochet, Bailly, Vivien, Guy Ebrard au Ministre des Finances et des Affaires économiques [24 juin 1964] (p. 2150 à 2177). Entendus : MM. Abelin, Duffaut, Waldeck Rochet, Bailly, Vivien, Ebrard, Valéry Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Bayou, Paul Coste-Floret, Durbet, Louis Dupont, Charvet, Duffaut, Mondon, Martin, Meck, Westphal.

Les espoirs qu'avait fait naître le IVe Plan et la déception des Français devant les résultats du plan de stabilisation (p. 2150) ; la hausse des prix et celle des salaires depuis 1959 (p. 2151, 2154, 2172, 2173, 2175) ; les procédures appliquées en matière de stabilisation (p. 2151) ; le déséquilibre des structures entre Paris et la province ; le pourcentage des dépenses improductives (p. 2152) ; les restrictions de crédit et les investissements (p. 2152, 2157, 2159, 2160, 2161, 2162, 2174) ; l'exemple de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne (p. 2153) ; le prolongement du plan de stabilisation (p. 2153, 2158, 2161) ; le déficit de la balance commerciale (p. 2153, 2159, 2173, 2174) ; l'effondrement des prix agricoles (p. 2154, 2161, 2171, 2172) ; la politique des revenus (p. 2154, 2160) ; les contradictions entre la politique économique du Gouvernement et ses déclarations (p. 2154, 2155) ; la croissance trop rapide du budget ; l'augmentation de la fiscalité directe ; la taxation des prix (p. 2155) ; la politique d'austérité ; les conséquences fiscales de la force de frappe (p. 2156) ; la relative stabilité des prix et de l'activité économique ; l'amélioration des finances publiques (p. 2157) ; l'intéressement des travailleurs à l'entreprise ; la défense des épargnants ; les investissements allemands en France ; la situation de l'emploi (p. 2158) ; le maintien nécessaire de l'artisanat ; les prêts aux pays étrangers (p. 2159) ; le ralentissement de la construction (p. 2161) ; la réforme des circuits de distribution (p. 2162) ; l'incidence du plan de stabilisation sur la politique viticole et sur l'industrialisation régionale (p. 2168 à 2170) ; le blocage des salaires et les profits capitalistes (p. 2170) ; la situation actuelle des vieillards (p. 2175).

Réponse du Ministre des Finances et des Affaires économiques (p. 2163 à 2166 et 2176) : les raisons du lancement du plan de stabilisation ; les objectifs atteints : les prix, l'assainissement des finances publiques, le crédit, le plein emploi, l'expansion, les hausses de salaires privés et publics ; le déficit du commerce extérieur ; l'opinion publique favorable au Plan ; le prolongement du Plan conditionné par les nécessités d'une politique de stabilité à long terme ; le problème de la construction ; le marché de la viande ; les investissements ; le Ve Plan envisagé sous l'angle de la stabilité et du progrès social ; les problèmes viticoles ; l'aide au développement régional ; les prix agricoles ; les charges des collectivités locales ; la trésorerie des entreprises ; la politique artisanale.

27. — PRIX DES PRODUITS AGRICOLES. — Questions jointes de MM. Fourvel, Charpentier, André Beauguitte, Arthur Moulin, Loustau, Robert Fabre au Ministre de l'Agriculture [9 octobre 1964] (p. 3076 à 3128). Entendus : MM. Fourvel, Charpentier, Cerneau, André Beauguitte, Arthur Moulin, Loustau, Robert Fabre, Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* de Poulpiquet, Félix Kir, Charvet, Mme Aymé de la Chevrelière, Balmigère, Gauthier, Paquet, Poudevigne, Westphal, Godefroy, Bayou, Lalle, Rousselot, Mme Prin, MM. Voisin, Schloesing, Baudouin, Couzinet, Bertrand Denis, Poncelet, Ruffe, Herbert, Degraeve, Brousset, Briot, Risbourg.

La politique du Gouvernement à l'égard des agriculteurs, notamment en matière de : indexation des prix agricoles (p. 3077, 3088) ; salaire des ouvriers agricoles ; cotisations sociales (p. 3077) ; loi d'orientation agricole et loi complémentaire (p. 3078, 3086, 3088, 3090, 3091, 3116) ; prêts du Crédit agricole, indemnité viagère de départ, équipement des campagnes, écoles rurales (p. 3078); revalorisation des prix agricoles (p. 3078, 3088) ; importations de produits agricoles (p. 3078) ;

plan de stabilisation (p. 3077 à 3080, 3088, 3114) ; les dépenses des agriculteurs (p. 3080) ; les achats de matériel agricole (p. 3080, 3086) ; les acquisitions de terres par les agriculteurs et leurs causes (p. 3081) ; les prix des principaux produits (p. 3081, 3082, 3091, 3105, 3121) ; le rendement des produits agricoles (p. 3082, 3086, 3114) ; le problème de la viande (p. 3083, 3088, 3115) ; les méthodes employées par le Gouvernement à l'égard des agriculteurs (p. 3085, 3092) ; la rentabilité des exploitations (p. 3086, 3105) ; les importations de porcs (p. 3086) ; le rôle du F.O.R.M.A. (p. 3087, 3089); les conséquences, pour l'agriculture, de la réduction de l'impasse budgétaire pour l'année 1959 (p. 3088) ; les promesses non tenues du Gouvernement (p. 3088, 3092, 3106); la situation des viticulteurs et la politique viticole (p. 3089, 3104, 3112, 3113) ; la réorganisation des structures (p. 3089, 3106) ; le découragement des jeunes agriculteurs (p. 3089, 3105) ; les déclarations faites par le Gouvernement à la R.T.F. (p. 3090), 3125) ; le fonctionnement de la F.A.S.A.S.A. (p. 3091) ; l'exode des agriculteurs vers les villes (p. 3092, 3106).

Réponse du Ministre de l'Agriculture (p. 3093 à 3097, 3127 à 3128) : les contre-vérités énoncées dans le débat et les circonstances de la récente grève du lait ; la diminution du nombre des agriculteurs ; le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché ; l'impossible parité de statut dans l'immédiat ; le danger pour l'agriculture, du libre jeu des mécanismes économiques ; la politique d'adaptation technique de l'agriculture et ses moyens : confrontation des pouvoirs publics et des professionnels, organisation des marchés (exemple des fruits et légumes) ; la conquête des marchés européens dans le cadre du Marché commun ; les accords de Bruxelles du 23 décembre 1963 et les plans « Mansholt » ; la nécessité d'une pause provisoire des prix ; la protection sociale des agriculteurs ; l'évolution des structures foncières ; les crédits aux S.A.F.E.R. ; le remembrement ; l'aménagement du territoire ; les importations de porcs et de pommes de terre ; ce qu'aurait provoqué l'application de l'indexation des prix ; la politique des prix suivie par le Gouvernement.

Suite du débat : la situation des exploitations familiales des départements de l'Ouest (p. 3100) ; le prix de revient du lait, la récente grève des expéditions de lait et les moyens employés par le Gouvernement pour la briser (p. 3101 à 3103, 3116, 3123) ; la production de lait liée aux facilités d'approvisionnement en eau (p. 3103) ; diverses solutions au malaise agricole (p. 3105, 3108, 3115) ; les efforts déployés en faveur de l'agriculture au cours des récentes années et les erreurs commises (p. 3107) ; l'organisation des marchés (p. 3108) ; les lenteurs de la mise en application d'une politique agricole commune dans le cadre européen (p. 3108) ; la situation de l'agriculture dans le Gard (p. 3109), dans le Bas-Rhin (p. 3110, 3111) ; l'importance de la qualité biologique du lait (p. 3112, 3121) ; la suppression de l'indexation et l'inflation continue ; le problème du maïs (p. 3118) ; la situation dans la région Midi-Pyrénées (p. 3120) ; les conditions de vie des agriculteurs (p. 3120, 3123) ; la situation des sinistrés (p. 3122) ; la parité des revenus (p. 3124) ; les marchés d'intérêt national, de Lyon, Bordeaux, Toulouse, Avignon (p. 3124) ; la diminution du pouvoir d'achat et les difficultés de trésorerie des agriculteurs (p. 3126).

Questions orales (avec débat).

28.—SITUATION DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE. — Questions jointes de MM. Le Gallo, Barbet, Krieg, Davoust, Hersant au Ministre de l'Industrie [16 octobre 1964] (p. 3361 à 3377). Entendus : MM. Le Gallo, Barbet, Roux, suppléant M. Krieg, Dassié, Davoust, Hersant, Michel Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie ;* Westphal, Becker, Brousset, Catroux, Girard, Neuwirth.

La crise de l'industrie automobile, conséquence du plan de stabilisation (p. 3362, 3364, 3368) ; les réductions d'horaires chez les principaux constructeurs (p. 3362) ; l'exemple de la Régie Renault (p. 3362, 3364) ; les conséquences pour les industries annexes (p. 3362, 3375) ; l'avertissement du Conseil économique et social de décembre 1961 (p. 3362) ; les raisons de la crise : importance considérable du parc français, tassement du pouvoir d'achat, entraves opposées à l'utilisation de l'automobile (p. 3363) ; les mesures à prendre d'urgence : 1° à l'égard des travailleurs de l'automobile (fonds de garantie, retour aux 40 heures, retraite avant 65 ans) ; 2° à l'égard des usagers (parcs de stationnement, réseau routier) (p. 3363-3364) ; le rôle de l'industrie automobile dans l'économie générale (p. 3363) ; la situation actuelle de l'industrie automobile : fin de l'accroissement de la production ; régression des exportations ; accroissement des importations (p. 3364, 3367, 3372) ; l'accélération du rythme de production et l'augmentation des profits des

Questions orales (avec débat).

entreprises (p. 3365) ; les accords nécessaires entre les grandes firmes (p. 3366) ; le danger des voitures trop anciennes et la création souhaitable d'un « fonds de casse automobile ») ; la construction d'autoroules et la suppression des « points noirs » (p. 3366) ; les obstacles permanents au développement de l'automobile : fiscalité trop élevée, infrastructure insuffisante (p. 3368, 3369) ; le développement de la production française comparé à celui des productions étrangères (p. 3369) ; la capacité d'absorption du marché intérieur (p. 3370).

Réponse du Ministre de l'Industrie (p. 3370 à 3372, 3376) : analyse de la situation actuelle en fonction de la suppression des barrières contingentaires et de la cessation de l'effet d'anticipation des achats ; le maintien de la liberté d'action pour les constructeurs et les fluctuations naturelles du marché ; la véritable place de l'automobile dans la hiérarchie des besoins ; la limitation volontaire des stocks ; l'augmentation des importations et sa contrepartie ; l'heure d'une coopération étroite des constructeurs entre eux ; le cas de la Régie Renault ; les répercussions du tassement actuel sur certaines industries vulnérables ; les raisons d'espérer dans le cadre d'une politique économique méthodique d'ensemble.

Suite du débat : les sujétions et les charges qui pèsent sur l'automobiliste français (p. 3372, 3373) ; le désir de possession d'une voiture, problème social (p. 3373, 3374) ; le désir de possession d'une voiture, problème social (p. 3373, 3374) ; les aspects psychologiques de la crise automobile (p. 3374) ; le marché de la voiture d'occasion (p. 3374) ; la conquête du marché français par l'industrie américaine (p. 3375) ; la faiblesse de nos exportations et ses causes (p. 3376).

29. — INCIDENCES FINANCIÈRES DU VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN AMÉRIQUE LATINE. — Question de M. Chandernagor au Ministre des Affaires étrangères [30 octobre 1964] (p. 4323 à 4332). Entendus : MM. Chandernagor, Georges Pompidou, *Premier Ministre ;* Heder, Flornoy, Prioux.

Les éléments dont dispose le Parlement pour apprécier les dépenses du récent voyage en Amérique du Sud et l'importance des moyens mis en œuvre pour ce voyage ; les renseignements de caractère officiel dont dispose le Parlement et qui ne donnent pas une idée exacte du coût de fonctionnement de la Présidence de la République ; le bilan économique et politique du voyage (p. 4324 à 4326).

Réponse du Premier Ministre (p. 4326 à 4328) : le coût des trois postes principaux : transports, information et publicité, réceptions ; les postes secondaires ; l'imputation des dépenses ; le sens et le profit du voyage sur les plans économique et culturel ; l'accueil réservé au Chef de l'Etat par les peuples visités et le prestige de la France en Amérique du Sud ; le rôle que devrait jouer la Guyane dans le cadre de la coopération avec le continent sud-américain (p. 4329). l'affection portée à la France par les peuples de l'Amérique latine (p. 4330) ; les résultats décevants des précédents voyages du Chef de l'Etat (p. 4331).

30. — RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT. — Questions jointes de MM. Ducos, Dupuy et André Rey au Ministre de l'Education nationale [13 novembre 1964] (p. 5384 à 5407). Entendus : MM. Ducos, Dupuy, André Rey, Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Fréville, Barbet, Mlle Dienesch, M. Chaze.

L'opportunisme qui a poussé le Gouvernement à la réforme de l'enseignement du 9 septembre 1964 (p. 5384, 5387) ; les dangers de cette réforme sur les plans de l'humanisme et du rayonnement de la pensée française (p. 5384) ; les modifications prévues de l'enseignement secondaire et qui porteront atteinte à sa valeur culturelle : orientation à la fin de la classe de 3e et transformation profonde des actuelles classes terminales (p. 5385) ; l'abaissement du niveau des études par la suppression de l'examen probatoire (p. 5385, 5388) ; la création d'un baccalauréat unique et les complications qui en résulteront (p. 5385, 5388, 5400, 5401) ; la séparation complète des deux cycles par l'opération du « délestage » (p. 5385) ; le plan d'aménagement du deuxième cycle (p. 5385, 5389) ; le palier d'orientation de la fin du premier cycle (classe de 3e), les précautions à prendre en la matière et le manque de personnel, d'équipements et de crédits pour le réaliser (p. 5385) ; les critiques justifiées de la part des personnalités les plus qualifiées (p. 5386) ; la suppression de la propédeutique et ses dangers (p. 5386, 5389) ; l'insuffisante préparation pour un troisième cycle envisagé de la Recherche (p. 5386) ; la dévalorisation des examens sanctionnant le premier cycle (p. 5387)) ; le sort probable des bacheliers non reçus dans des « conditions convenables » (p. 5387, 5404) ; le Conseil supérieur de

l'Instruction publique et le Parlement mis devant le fait accompli (p. 5387, 5404) ; l'indispensable revalorisation de la fonction enseignante (p. 5387) ; l'insuffisance du nombre des conseillers d'orientation scolaire (p. 5388) ; la création d'une spécialisation dans l'enseignement secondaire (p. 5388) ; les instituts de formation technique supérieure (p. 5389, 5404) ; l'économie de la réforme dans ses grandes lignes (p. 5390) ; les objectifs véritables de l'enseignement (p. 5391) ; ce que pourraient être la structure, les programmes et l'esprit de l'enseignement (p. 5391).

Réponse du Ministre de l'Education nationale (p. 5392 à 5397, 5405 à 5407) ; la création d'un groupe de travail (dit des « dix-huit ») et sa composition ; la méthode de travail suivie par le Gouvernement ; la compétence du Gouvernement en la matière ; rappel des différentes réformes subies par le baccalauréat et des différents projets de réforme de l'enseignement ; les aspects fondamentaux de la réforme ; prolongation de la scolarisation et orientation ; le nombre excessif d'échecs dans les facultés et la réussite des grandes écoles ; le caractère draconien de la propédeutique ; les instituts de formation technique supérieure ; le libéralisme de la France en matière d'enseignement supérieur ; la comparaison avec l'U.R.S.S. ; ce qu'on peut envisager après le baccalauréat ; ce qu'il faut entendre par « bacheliers reçus dans de bonnes conditions » ; la suppression de l'examen probatoire ; l'unité cohérente du second cycle par le système envisagé des quatre sections ; le découpage de l'enseignement supérieur littéraire et scientifique en trois cycles d'études ; les possibilités de réorientation ; la formation envisagée des professeurs ; la création d'un nouveau diplôme : la maîtrise.

Suite du débat : la justification de la réforme, ses données psychologiques et pédagogiques et ses finalités (p. 5397) ; la formation intellectuelle des maîtres (p. 5397, 5401) ; le rôle futur du baccalauréat (p. 5397) ; l'insuffisance d'une licence d'enseignement obtenue en deux années d'études et le problème des équivalences avec les titres étrangers (p. 5398) ; le cas de la nouvelle faculté des Lettres de Nanterre (p. 5398) ; l'importance de la pédagogie (p. 5401) ; les problèmes de l'enseignement primaire (p. 5401, 5403).

31. — Fraudes au baccalauréat. — Questions jointes de MM. Péronnet, Doize, Privat au Ministre de l'Education nationale [20 novembre 1964] (p. 5526 à 5533). Entendus : MM. Péronnet, Doize, Massé, *suppléant M. Privat;* Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale.*

Les incidents antérieurs concernant l'examen du baccalauréat et le malaise grandissant chez les candidats et dans les familles; les conditions d'un « climat psychologique » favorable (p. 5526) ; la sagesse commandant de revenir aux anciennes règles élémentaires pour conserver au baccalauréat sa valeur exacte de promotion sociale (p. 5527) ; l'exploitation politique du récent scandale des fuites réalisée par le Gouvernement ; le licenciement de deux hauts fonctionnaires ; les imprudences commises par les services (p. 5528) ; les campagnes de presse concernant cette affaire (p. 5529) ; l'orientation de l'affaire voulue par le Gouvernement pour nuire à la ville de Marseille (p. 5529 à 5531).

Réponse du ministre de l'Education nationale (p. 5531 à 5533) : la justice saisie de l'affaires des fuites ; comment l'organisation du baccalauréat a pu permettre une telle faute ; comment il n'a pas été possible d'en atténuer plus rapidement les conséquences ; les mesures prises par le Ministre, leur apportunité, leur équité.

32. — Jeux olympiques d'hiver de 1968. — Questions jointes de MM. Gorce-Franklin, Vanier, Paquet et Nilès au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [18 décembre 1964] (p. 6250 à 6258). Entendus : MM. Gorce-Franklin, Paquet, Vanier, Nilès, Maurice Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;* Delorme, Tourné.

L'effort accompli et restant à accomplir dans la région de Grenoble, en vue des Jeux olympiques d'hiver de 1968, en matière de liaisons ferroviaires, routières et d'aérodromes (p. 6251, 6252, 6258) ; les difficultés soulevées par la désignation de Grenoble (p. 6252, 6253) ; le problème des télécommunications (p. 6253, 6254) ; le financement des installations (p. 6254) ; les facilités qui devront être accordées aux collectivités pour assister aux Jeux (p. 6254).

Réponse du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports (p. 6254 à 6257 et 6258) ; les conditions dans lesquelles les Jeux olympiques d'hiver 1968 ont été confiés à Grenoble ; l'organisation des Jeux ; la préparation sportive ; les équipements nécessaires ; la participation de l'Etat ; les voies d'accès ; la justification du choix de Font-Romeu comme centre d'entraînement.

Suite du débat : le choix heureux de Gre-

Questions orales (avec débat).

noble (p. 6257) ; les raisons qui militent pour le choix de Font-Romeu comme village pré-olympique (p. 6258).

33. — LOGEMENTS SOCIAUX. — Question de M. Jean Royer à M. le Ministre de la Construction [21 avril 1965] (p. 787 à 793). Entendus : MM. Royer, Maziol, *Ministre de la Construction*, Gosnat, Denvers, Lejeune.

La construction sociale en France (p. 788); les migrations vers les villes (p. 788); les programmes sociaux de relogement (P.S.R.) (p. 788, 789); l'aide de l'Etat aux collectivités locales (p. 788) ; l'accession à la propriété dans le cadre de la législation H.L.M. (p. 788, 789, 793) ; le rôle du Crédit foncier (p. 789) ; le rôle des offices de H.L.M. (p. 788, 789, 791, 792) ; la spéculation sur le prix des terrains (p. 791) ; l'institution d'un impôt exceptionnel sur les grosses fortunes et les sociétés capitalistes (p. 791) ; les constructions provisoires (p. 792) ; l'effort des collectivités locales (p. 792) ; les métropoles régionales (p. 792).

Réponse du Ministre de la Construction (p. 789, 790) : le financement du programme social du relogement (p. 789) ; les prêts du Trésor (p. 789) ; les prêts du Crédit foncier (p. 790) ; l'accession à la propriété (p. 789, 790) ; les prix-plafonds (p. 790).

34. — MESURES DE PROTECTION EN FAVEUR DES LOCATAIRES D'HOTELS ET DE MEUBLÉS. — Question de M. Lolive à M. le Ministre de la Construction [21 avril 1965] (p. 793 à 795). Entendus : MM. Lolive, Maziol, *Ministre de la Construction ;* Georges Germain.

Les expulsions de locataires d'hôtels meublés (p. 793, 794) ; les achats d'hôtels meublés par des sociétés et groupements financiers (p. 793, 794) ; les logements de luxe (p. 794, 795).

Réponse du Ministre de la Construction (p. 794) : la protection des locataires d'hôtels meublés (p. 794) ; la suppression du droit au maintien dans les lieux (*ibid.*) ; les autorisations de démolir.

35. — PROPAGANDE LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES. — Questions jointes de M. Odru à M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques, de M. Robert Ballanger à M. le Ministre de la Justice, de M. Maurice Faure à M. le Premier Ministre, de M. Emmanuel Véry à M. le Ministre d'Etat, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer [30 avril 1965] (p. 1044 à 1054). Entendus : MM. Odru, Ballanger, de Grailly, Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Maurice Faure, Véry, Vauthier.

L'utilisation par le Gouvernement et la majorité, pendant la campagne pour les élections municipales de procédés illégaux (p. 1044) ; le rôle de l'O.R.T.F. (p. 1046, 1049, 1050) ; le refus de l'accès à la télévision aux partis d'opposition (p. 1046, 1047) ; les subventions (p. 1045, 1048) ; les abus à la Martinique (p. 1050, 1051) ; les abus à la Réunion (p. 1053, 1054).

Réponse de M. Pierre Dumas, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement (p. 1051) ; non-déductibilité des bénéfices des entreprises des sommes souscrites en faveur d'un périodique local (p. 1051, 1052) ; neutralité des représentants du pouvoir central dans les D.O.M. et T.O.M. (p. 1052) ; les propos prêtés au maire de Lyon (p. 1052) ; la répartition des crédits d'équipements (p. 1053).

36. — RESPECT DU STATUT DE L'O.R.T.F. — Trois questions jointes de MM. Ballanger et Chandernagor à M. le Premier Ministre, et Maurice Faure à M. le Ministre de l'Information [30 avril 1965] (p. 1054 à 1062). Entendus : MM. Chandernagor, Peyrefitte, *Ministre de l'Information ;* Escande, Flornoy, Defferre, Dupuy.

La garantie de l'impartialité des émissions de l'O.R.T.F. par le Conseil d'administration de l'Office (p. 1055, 1058) ; l'allocution « au coin du feu » de M. Georges Pompidou (p. 1055) ; les émissions régionales (p. 1056) ; la Commission parlementaire chargée de veiller à l'application du statut (p. 1058) ; les suppressions d'émissions (p. 1061, 1062) ; le choix des réalisateurs de télévision (p. 1062).

Réponse de M. le Ministre de l'Information (p. 1057) : l'allocution de M. Georges Pompi- (p. 1057) ; la discrétion observée par les Ministres (*ibid.*) ; les réunions de la Commission parlementaire chargée de veiller à l'application du statut (p. 1058) ; les émissions régionales (p. 1058) ; la propagande à Marseille (p. 1059, 1060) ; les tribunes politiques télévisées (p. 1060) ; la retransmission des débats parlementaires (p. 1060) ; la mise en place du statut de l'O.R.T.F. (p. 1060, 1061).

37. — FONCTIONNEMENT DES CENTRES TECHNIQUES PROFESSIONNELS. — Question de M. André Beauguitte au Ministre de l'Industrie [7 mai 1965] (p. 1217 à 1219). Entendus : MM. Beauguitte, Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie ;* Lemaire.

Le problème de la recherche collective (p. 1219) ; la prolifération de ces centres ; les réserves des syndicats professionnels

(*ibid.*) ; la multiplicité des cotisations (p. 1217, 1219) ; les observations du rapporteur spécial de la Commission des finances (p. 1217) ; la position de la Commission de la production (p. 1219).

Réponse de M. le Ministre de l'Industrie : la recherche technique collective (p. 1217) ; le rôle des organismes collectifs de recherche (p. 1218) ; le caractère obligatoire des cotisations (*ibid.*) ; les enquêtes qui ont conclu à l'utilité des centres techniques (*ibid.*) ; le problème des taxes parafiscales (p. 1218) ; la liberté de forme juridique laissée aux centres techniques (p. 1219).

38. — SÉCURITÉ SOCIALE DES TIERCES PERSONNES. — Question de M. Davoust au Ministre du Travail [14 mai 1965] (p. 1354 à 1356). Entendus : MM. Davoust, Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Darchicourt, Dupuy.

L'affiliation de la tierce personne, assistant un infirme, à la Sécurité sociale, lorsqu'elle fait partie de la famille (p. 1354) ; la possibilité des assurances volontaires (p. 1354) ; la participation de l'Etat et des collectivités locales (p. 1354) ; le dépôt d'un projet de loi (p. 1354) ; l'injustice de la situation actuelle (p. 1356).

Réponse de M. le Ministre du Travail : la nécessité d'une protection sociale satisfaisante pour les personnes en cause (p. 1356) ; l'assujetlissement obligatoire au régime général (*ibid.*) ; la charge des cotisations de l'assurance volontaire (*ibid.*) ; le rapport de la Commission des affaires culturelles (p. 1356).

39. — CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES. — Question de M. Davoust au Ministre du Travail [14 mai 1965] (p. 1356). Entendus : MM. Davoust, Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Darchicourt, Dupuy.

Les raisons d'être de la formation professionnelle des adultes (p. 1356) ; l'insuffisance de ses moyens (p. 1356, 1357, 1358) ; l'instabilité du personnel (p. 1356) ; le versement d'indemnités aux stagiaires (p. 1357, 1358, 1359) ; l'acuité du problème (p. 1358).

Réponse de M. le Ministre du Travail : le programme d'extension de la F.P.A. (p. 1357) ; la politique du Gouvernement en ce qui concerne les spécialités professionnelles enseignées (p. 1357) ; la rémunération et les effectifs du personnel (p. 1357) ; l'amélioration des locaux (p. 1358).

40. — RESSOURCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES. — Six questions jointes de MM. Pleven, Pic, Gaudin, Escande, Poirier, Waldeck L'Huillier au Ministre de l'Intérieur [21 mai 1965] (p. 1482 à 1501). Entendus : MM. Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Pleven, Pic, Gaudin, Poirier, L'Huillier, de Tinguy, Fréville, Barbet, Var, de Poulpiquet, Bourdellès, *le Secrétaire d'Etat.*

Questions orales (avec débat).

L'inutilité de la réforme administrative et de la réforme des services extérieurs de l'agriculture (p. 1483) ; le projet de réforme des finances locales (p. 1483, 1484, 1490, 1491, 1492, 1497, 1498, 1501) ; les difficultés financières des collectivités locales (p. 1483, 1484, 1488, 1489, 1490, 1497, 1498, 1499) ; la réforme des impositions directes et taxes assimilées perçues au profit des collectivités (p. 1485, 1490, 1492) ; la politique du crédit en matière d'investissements collectifs (p. 1485, 1486, 1490, 1492, 1500) ; les prix-plafonds (p. 1486, 1487) ; le rôle de la Caisse des dépots et consignations et des caisses d'épargne (p. 1486, 1490) ; le programme des transferts des charges des collectivités à l'Etat (p. 1488, 1490) ; le problème des subventions (p. 1489, 1498) ; la création d'un fonds national de péréquation (p. 1492) ; le problème des patentes (p. 1498) ; les difficultés financières de la ville de Nanterre ; la situation de la Corrèze (p. 1500) ; le rôle des caisses régionales de crédit agricole (p. 1501).

Réponse de M. Pierre Dumas, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement (p. 1493 à 1497 et 1500) ; la complexité du problème des finances locales ; les charges financières des collectivités augmentant plus vite que le revenu de la fiscalité indirecte ; l'augmentation de la part de la fiscalité directe ; la réforme opérée par l'ordonnance de 1959 ; les difficultés de la revision des évaluations foncières ; la nécessité de repenser les différentes méthodes d'imposition pratiquées jusqu'à maintenant ; la commission permanente du tarif de la patente ; la revision des barèmes de répartition des dépenses d'aide sociale ; le dépôt prochain d'un projet de loi relatif à la réforme des taxes sur le chiffre d'affaires ; le minimum garanti des subventions ; les subventions d'équipement ; les transferts de charges ; les emprunts des collectivités et les établissements de crédit ; la nécessité de réserver les ressources financières aux investissements réellement prioritaires ; les regroupements volontaires de communes.

41. — PROTECTION DE L'ENFANCE MARTYRE. — Question de Mme Jacqueline Thome-Pate-

Questions orales (avec débat).

nôtre à M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice [4 juin 1965] (p. 1838 à 1843). Entendus : Mme Thome-Patenôtre, M. Foyer, *Garde des Sceaux ;* Mlle Dienesch, MM. de Grailly, Sanson.

La réforme nécessaire de notre appareil juridique, sanitaire et social pour assurer la protection des enfants martyrs (p. 1839) ; les causes de la situation actuelle (p. 1839) ; le problème de la répression et celui de la prévention (p. 1840) ; le secret professionnel des médecins et des assistantes sociales (p. 1840) ; la surveillance des foyers d'alcooliques (p. 1840) ; l'insuffisance des logements pour les familles nombreuses (p. 1842) ; les tensions nerveuses anormales que subissent les mères de familles nombreuses (p. 1842) ; la coordination nécessaire entre les Ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Santé publique (p. 1842) ; les conditions d'attribution de l'épargne-logement (p. 1843) ; le problème de la constatation des faits (p. 1843).

Réponse de M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (p. 1840) : la répression des infractions (p. 1841) ; la débilité accentuée dont sont généralement atteints les parents indignes (p. 1841) ; la sévérité des peines applicables (p. 1841) ; l'effort nécessaire de prévention générale et de prévention individuelle (p. 1841) ; l'augmentation du nombre des condamnations fermes depuis 1964 (p. 1841) ; la coodination de l'action des divers départements ministériels (p. 1842).

42. — Mesures prévues dans le Ve plan en faveur des handicapés. — Question de M. Lecocq à M. le Ministre de la Santé publique et de la Population [9 juin 1965] (p. 1924 à 1933). Entendus : MM. Lecocq, Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* Darchicourt, Davoust, Fabre, Tourné.

La scolarisation intégrale des handicapés; l'ampleur de la tâche à accomplir ; les objectifs du socialisme ; l'écart entre les réalisations et les besoins ; la nécessité d'une loi et d'un plan ; l'enfance inadaptée ; les malades mentaux ; la création de services de rééducation ; la vente sur la voie publique de revues prétendument spécialisées ; la situation d'abandon des handicapés ; la notion de rentabilité en système capitaliste ; le rôle des organismes privés ; l'aggravation probable de la situation au cours du Ve Plan; le coût élevé de la situation actuelle ; la nécessité d'un statut de l'enfance inadaptée ; le problème des ateliers protégés.

Réponse de M. Marcellin, Ministre de la Santé publique et de la Population (p. 1925 à 1927 et 1932 et 1933) : la continuité de l'action gouvernementale ; l'importance et l'effort des pouvoirs publics ; le rapport sur les choix fondamentaux du Ve Plan ; le travail de la Commission de l'équipement sanitaire et social et la Commission des prestations sociales ; l'importance respective des différentes catégories d'handicapés ; le problème de l'enfance inadaptée ; les grands infirmes ; le relèvement des plafonds d'allocations ; le travail des infirmes et la vente à domicile ; la prolongation des droits à la Sécurité sociale des enfants infirmes atteignant l'âge de 20 ans ; le rapport de l'obligation alimentaire et de l'aide sociale ; les devoirs de la nation à l'égard des infirmes.

43. — Enfance inadaptée. — Questions jointes de M. Tourné et Mme Launay à M. le Ministre des Affaires sociales [29 avril 1966] (p. 1041 à 1048). Entendus : M. Tourné, Mme Launay, MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Delmas, Duraffour, Poudevigne.

Les émissions de télévision intitulées : « Opération Perce-Neige » ; l'insuffisance de la générosité publique ; la gravité du problème ; la délinquance juvénile ; le sous-équipement de la France en ce domaine ; la création d'un Office national de l'enfance inadaptée ; les mesures diverses indispensables en faveur des inadaptés ; la nécessité d'éducateurs spécialisés ; l'intégration de ces enfants dans la société et la production nationale ; l'application partielle de lois précédemment votées ; l'insuffisance numérique du personnel ; les retards accumulés ; le ramassage ; l'allocation de salaire unique ; la gratuité du transport à la tierce personne ; l'allocation d'éducation spécialisée ; l'enfance martyre ; la création d'un établissement spécialisé dans la région Languedoc-Roussillon ; la simplification souhaitable des formalités administratives ; l'inventaire des possibilités d'emplois ; les ateliers protégés et les ateliers d'aide par le travail ; la prévention et les médecins psychiatres des maladies infantiles ; la situation dans les Pyrénées-Orientales.

Réponse de M. Jeanneney, Ministre des Affaires sociales (p. 1044, 1045) : les efforts déjà réalisés ; leur insuffisance ; l'encouragement à la recherche médicale ; le dépistage (p. 1047 à 1055) ; la modification de la structure de certaines directions du Ministère ; le Languedoc-Roussillon ; les artisans.

44. — SITUATION DES HOPITAUX PUBLICS. — Questions jointes de M. Barrot et de Mme Vaillant-Couturier à M. le Ministre des Affaires sociales [29 avril 1966] (p. 1048 à 1055). Entendus : M. Chazalon, suppléant M. Barrot ; Mme Vaillant-Couturier, M. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* MM. Georges Germain, Duraffour.

Le sous-équipement hospitalier ; l'insuffisance et la sous-consommation des crédits ; les problèmes administratifs et techniques ; la rémunération et les conditions de travail du personnel ; le surpeuplement des hôpitaux ; l'insuffisance des crédits pour les crèches ; la mauvaise répartition géographique des médecins ; le problème des cadres ; la situation des infirmières ; le prix de journée d'hôpital ; les emprunts hospitaliers ; la réalisation problématique du Ve Plan ; les hôpitaux ruraux.

Réponse de M. Jeanneney, Ministre des Affaires sociales (p. 1050, 1051) ; les retards accumulés en la matière depuis cinquante ans ; l'effort accompli depuis 1959 ; les problèmes de financement et de personnel ; (p. 1054) ; le Ve Plan ; les meilleures perspectives pour le recrutement des médecins ; les hôpitaux ruraux.

45. — ENLÈVEMENT D'UNE PERSONNALITÉ POLITIQUE ÉTRANGÈRE. — Questions jointes de MM. Montalat, Odru, Feix et Davoust à M. le Premier Ministre, et de M. Montalat à M. le Ministre de l'Intérieur [6 mai 1966] (p. 1127 à 1149). Entendus : MM. Montalat, Odru Feix, Davoust, Roger Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* G. Pompidou, *Premier Ministre ;* Pasquini.

La date tardive du débat (p. 1128, 1134) ; la personnalité de Ben Barka (p. 1128, 1132) ; le rôle de la presse dans cette affaire (p. 1128) ; la responsabilité d'Oufkir dans l'enlèvement (p. 1128, 1129, 1130, 1132, 1134) ; les responsabilités du Ministre de l'Intérieur et du Préfet de police (p. 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1134, 1149) ; le rôle de Lopez et de Le Roy-Finville (p. 1128, 1129, 1130, 1134) ; l'historique des faits (p. 1129, 1130, 1131) ; le rôle de Figon (p. 1130, 1131) ; celui du commissaire Caille (p. 130, 1134) ; et de Carcassonne-Leduc (p. 1130) ; les circonstances étranges du suicide de Figon (p. 1131); la gravité de l'affaire et ses répercussions sur le plan international (p. 1132, 1135) ; le déroulement anormal de la procédure (p. 1132, 1133) ; le rôle de M. Lemarchand (p. 1133, 1135) ; celui de Chtouki (p. 1133) ; les fautes commises par les services de police et le S.D.E.C.E. (p. 1133) ; la réforme de la police confiée à M. Noël (p. 1133, 1135, 1136, 1137) ; la nécessité d'un recrutement démocratique des magistrats (p. 1134, 1136) ; le rôle des services secrets américains en cette affaire (p. 1133, 1134) ; M. Foccart, secrétaire général à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches (p. 1135) ; la constitution nécessaire d'une Commission parlementaire d'enquête (p. 1135) ; les polices parallèles (p. 1135, 1136) ; l'absence difficilement compréhensible de surveillance d'Oufkir et de Ben Barka (p. 1147) ; l'abstention, dans le débat, des grands ténors de l'opposition (p. 1148) ; l'attitude au-dessus de toute critique de la magistrature et du Gouvernement ; l'inexactitude de l'accusation d'étouffement de l'affaire (p. 1148) ; l'affaire du capitaine Mourcau (*ibid.*) ; les répercussions possibles de cette affaire sur le sort des Français résidant au Maroc (p. 1149).

Questions orales (avec débat).

Réponse de M. Frey, Ministre de l'Intérieur (p. 1137 à 1141) : le déroulement chronologique des faits ; (p. 1142 à 1147) : l'absence d'information du Gouvernement français sur les menaces qui pesaient sur Ben Barka ; l'absence de surveillance policière de ce dernier ; l'impossibilité d'arrêter sans preuve suffisante un Ministre étranger en déplacement en France ; la hiérarchie et le principe d'obéissance ; l'action du commissaire Caille ; la question des informateurs de police et le secret professionnel ; le retard pour découvrir Figon et l'arrêter ; les éléments qui établissent le suicide de manière indiscutable ; le récit enregistré sur bande magnétique ; le prétendu transport de Ben Barka dans l'avion de la protection civile ; les précédents enlèvements d'hommes politiques en France ; les attaques contre le Gouvernement à l'occasion de l'affaire Ben Barka ; le drame de M. Lemarchand ; les polices parallèles ; le mythe des « barbouzes » ; les calomnies révoltantes contre la police.

Réponse de M. Georges Pompidou, Premier Ministre (p. 1141 à 1143) : l'organisation et le rôle du S.D.E.C.E.

46. — REVENUS AGRICOLES ET PROBLÈMES DU MARCHÉ COMMUN. — Questions jointes de MM. Poudevigne, Balmigère, Le Guen, Juskiewenski, Guy Ebrard, Paquet, André Rey, Orvoën, Bricout, Arthur Moulin, Sagette à M. le Ministre de l'Agriculture [13 mai 1966] (p. 1262 à 1291). Entendus : MM. Poudevigne, Balmigère, Le Guen, Juskiewenski, Guy Ebrard, Paquet, André Rey, Orvoën, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture ;* Bricout, Arthur Moulin, Sagette, Edgar Faure, *Minis-*

Questions orales (avec débat).

tre de l'Agriculture ; Bayou, Secheer, Ruffe, Arthur Moulin, Achille-Fould, Chérasse, Deniau, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture;* Sagette.

Les problèmes de la viticulture (p. 1263, 1264, 1265, 1267, 1284, 1285) ; le bon accueil réservé à l'arrivée de M. Edgar Faure au Ministère de l'Agriculture (p. 1263, 1275); la loi d'orientation agricole (p. 1263, 1272, 1273, 1275, 1276, 1287) ; l'agriculture et le Marché commun ; l'accord intervenu à Bruxelles (p. 1263, 1268, 1270, 1272, 1273, 1276, 1287, 1289) ; le problème des prix agricoles ; leur décalage avec les prix industriels (p. 1264, 1266, 1270, 1271, 1272, 1273) ; l'indexation (p. 1264) ; la dégradation du revenu des exploitants ; la nécessité d'un « rattrapage » (p. 1264, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1273, 1275, 1276, 1289) ; la riziculture (p. 1264) ; les importations de produits agricoles (p. 1265) ; la discrimination qui frappe les salariés agricoles quant au salaire, à la législation sociale, à la durée du travail (p. 1265, 1266) ; l'exode rural (p. 1266, 1271, 1273, 1275) ; le prix du lait (p. 1266, 1270, 1274, 1277) ; de la viande (p. 1266, 1270) ; du blé (p. 1266); l'indemnité viagère de départ (p. 1266, 1275) ; le développement souhaitable de la coopération (p. 1267) ; l'agriculture et le Plan (p. 1267, 1269, 1276) ; la crise mondiale de l'agriculture (p. 1276) ; la rénovation technique agricole (p. 1268, 1275) ; l'expérience de la Bretagne (p. 1268) ; la responsabilité, dans la crise actuelle, du Plan de stabilisation (p. 1269, 1270, 1271) ; la théorie d'un nouveau « contrat social » (p. 1269, 1276) ; la situation des agriculteurs des régions de montagne (p. 1271, 1277) ; le non-respect de la date de publication du rapport sur la situation agricole (p. 1271) ; les efforts du Gouvernement dans le domaine social agricole (p. 1272, 1275) ; l'équilibre du budget social de l'agriculture ; la réunion d'une « Table ronde » sur ce sujet (p. 1272) ; le prix des fruits et légumes (p. 1272) ; la nécessité de faire l'Europe politique (p. 1273) ; la fiscalité agricole (p. 1273) ; les charges des agriculteurs pour l'enseignement (p. 1273) ; la disparité des prix à l'intérieur du Marché commun (p. 1274) ; le prix de l'orge (*ibid.*) ; l'élevage (*ibid.*) ; le F.A.S.A.S.A. (p. 1274) ; le problème des débouchés (p. 1275) ; l'harmonisation des législations européennes (p. 1276) ; le crédit agricole (p. 1277, 1287, 1289) ; la situation de l'agriculture landaise (p. 1285) ; les calamités agricoles (p. 1285, 1288, 1289) ; le problème des gemmeurs (p. 1285, 1286) ; les crédits du F.O.R.M.A. (p. 1287, 1288) ; les vins du Médoc maritime (p. 1288) ; la situation des agriculteurs de la Seine-Maritime (p. 1288) ; la taxe sur les céréales (p. 1288) ; le remembrement (p. 1289) ; le droit d'établissement (*ibid.*).

Réponse de M. Edgar Faure, Ministre de l'Agriculture (p. 1277 à 1284) : les deux problèmes liés du revenu agricole et de la politique européenne ; le problème des structures ; les caractères spécifiques de l'économie agricole ; les lois économiques qui jouent contre l'agriculture ; le dégagement par la promotion ; l'impossibilité d'atteindre l'idéal de la parité du revenu agricole ; la nécessité d'éviter une dégradation relative ; l'évolution du revenu agricole depuis 1959 ; l'importance des experts et des technocrates ; le nouveau « contrat social » ; la progression de 4,80 %, objectif du Plan; l'indexation des prix agricoles français ; l'infériorité de ces derniers par rapport aux prix européens ; la productivité française; le prix du beurre ; l'augmentation du prix indicatif du lait et du prix d'intervention pour la viande ; la situation du Marché commun ; la distillation volontaire et la garantie de bonne fin de stockage ; le secteur de l'élevage ; la stabulation ; les groupements de producteurs ; les mesures prises en faveur des petits exploitants ; la construction européenne ; l'obligation d'établir des prix communs ; le problème du sucre ; l'importance du règlement financier ; la question du salariat agricole ; l'exploitation familiale ; la nécessité d'éviter à la fois la contradiction et le pessimisme (p. 1289 à 1291) ; le vin ; le crédit agricole ; la création de livrets d'épargne ; le F.O.R.M.A. ; l'inopportunité de consacrer les excédents de ressources à des investissements ; la taxe sur les céréales ; l'indemnisation des calamités en Normandie ; les problèmes de l'établissement.

47. — INDEMNITÉ VIAGÈRE DE DÉPART DES EXPLOITANTS AGRICOLES. — Question de M. Collette à M. le Ministre de l'Agriculture [13 mai 1966] (p. 1291 à 1296). Entendus : MM. Collette, Bertrand Denis, le Président, Godefroy, Mlle Dienesch, MM. Deniau, Degraeve, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture.*

La discrimination établie entre fermier et propriétaire exploitant au regard de l'I.V.D. (p. 1292, 1293, 1294, 1295) ; les raisons de cette inégalité de traitement (p. 1293) ; l'incitation aux propriétaires d'échanger leurs

biens entre eux (p. 1293) ; le crédit agricole (p. 1293) ; le F.A.S.A.S.A. ; la crainte de la dévaluation (p. 1293) ; l'accord de Bruxelles (p. 1294) ; la nécessité d'assouplir le décret du 7 octobre 1963 (p. 1294) ; l'exode rural (*ibid.*) ; la situation des veuves chefs d'exploitation (p. 1295) ; le critère du revenu cadastral (*ibid.*) ; la régionalisation de la mesure (*ibid.*) ; la nocivité de la crainte mal fondée de la fraude (p. 1295, 1296).

Réponse de M. Edgar Faure, Ministre de l'Agriculture (p. 1296) : la nécessité de ne pas laisser se déformer l'institution de l'indemnité viagère de départ, qui n'est pas une retraite ; le doublement des crédits en 1966 par rapport à 1965 ; le nombre de dossiers instruits ; la question des veuves.

48. — PENSIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE. — Questions jointes de MM. Waldeck Rochet, Cassagne, au Ministre des Affaires sociales [27 mai 1966] (p. 1567 à 1573). Entendus : MM. Waldeck Rochet, Cassagne, Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Mme Launay, MM. Cassagne, Bayou, Waldeck Rochet, Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales.*

La situation défavorisée des pensionnés qui ont cotisé depuis plus de trente ans (p. 1567, 1568, 1570) ; les retraités de la Sécurité sociale ; l'avancement de l'âge de la retraite (p. 1567) ; la fiscalité qui pèse sur les retraités (*ibid.*) ; les titulaires d'allocations de vieillesse (p. 1567) ; la nécessité d'un grand débat sur les questions sociales (p. 1567, 1568) ; le déficit de la Sécurité sociale (p. 1568) ; les conséquences sociales de la politique de partage poursuivie par le Gouvernement (1568) ; le caractère arbitraire de la fixation de l'âge de la retraite à 65 ans (p. 1569) ; les droits à retraite des personnes exerçant des activités pénibles (1569, 1570) ; la prise en considération des rémunérations les plus élevées précédant l'âge de la retraite (p. 1571) ; la situation économique et sociale du midi de la France, spécialement de l'Hérault (p. 1571).

Réponse de M. Jeanneney, Ministre des Affaires sociales (p. 1568, 1569) ; la distinction entre le droit naturel et le droit positif applicable en la matière ; l'absence de majoration de pension pour les années de cotisation excédant la trentième ; l'impossibilité financière actuelle de remettre en cause ce principe, fixé dès 1928 ; (p. 1572, 1573) : le souci du Gouvernement de résoudre ce problème ; l'idée actuelle de correspondance entre les versements faits, les cotisations supportées et les droits acquis ; la conception différente des créateurs des assurances sociales ; le système des points dans le régime des retraites complémentaires.

Questions orales (avec débat).

49. — RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE. — Questions jointes de M. Fabre et M. Dupont au Ministre des Affaires sociales [27 mai 1966] (p. 1573 à 1577). Entendus : MM. Fabre, Dupont, Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales,* Fabre.

L'incertitude sur les intentions du Gouvernement en la matière (p. 1573) ; la nécessité d'un grand débat sur ce sujet (p. 1573, 1574, 1577) ; les travaux des commissions Friedel, Canivet et Bordaz (p. 1573, 1574) ; le plafonnement partiel des salaires (p. 1573) ; le « ticket modérateur » (p. 1573) ; la recherche thérapeutique (p. 1574) ; l'unification de la lettre « K » entre praticiens privés et hôpitaux (p. 1576) ; les dépenses, mises indirectement par l'Etat à la charge de la Sécurité sociale (p. 1574, 1575) ; l'harmonisation dans le cadre du Marché commun (p. 1574) ; le droit à la santé (p. 1574, 1577) ; la fraude dans le règlement des cotisations patronales (p. 1575) ; les revendications des assurés sociaux (p. 1575, 1576) ; l'augmentation du coût des soins (p. 1575) ; les retraites dans la sidérurgie (p. 1575).

Réponse de M. Jeanneney, Ministre des Affaires sociales (p. 1575, 1577) ; les extensions de la Sécurité sociale réalisées par la Ve République, notamment dans le secteur de l'agriculture ; les problèmes posés par l'équilibre financier de la Sécurité sociale ; l'unification de la lettre « K » ; les dépenses indues mises à la charge de la Sécurité sociale ; les causes de la croissance de ces dépenses ; la nécessité de les freiner ; l'incertitude actuelle sur les mesures que prendra le Gouvernement pour remédier à cette situation et sur la date du débat parlementaire qui devra s'ouvrir à ce sujet ; l'attachement du Gouvernement à l'institution de la Sécurité sociale.

50. — POLITIQUE A L'ÉGARD DES ANCIENS COMBATTANTS. — Questions jointes de MM. Tourné, de Tinguy, Darchicourt et Vivien, au Ministre des Anciens combattants et victimes de guerre [1er juin 1966] (p. 1608 à 1626). Entendus : MM. Tourné, de Tinguy, Darchicourt, Vivien, Sanguinetti, *Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre ;* Davoust, Ansquer, Mme Vaillant-Couturier, MM. Laurent, Bignon, Gilbert Faure, Duraffour, Bousseau, Ducos, Sanguinetti, *Ministre des Anciens combattants ;* le Président, de Tinguy, Darchicourt, Vivien.

L'importance du problème en cause (p.

Questions orales (avec débat).

1608, 1612) ; les récentes déclarations ministérielles et l'inquiétude qu'elles ont créée (p. 1608) ; le caractère exceptionnel du problème des anciens combattants en France (*ibid.*) ; les origines de la création de la législations sur les anciens combattants (*ibid.*) ; le mécontentement des associations, les manifestations publiques (p. 1609, 1610, 1612, 1623) ; les assises nationales de l'U.F.A.C. (p. 1609) ; le rapport constant, l'arrêt du Conseil d'Etat (p. 1609, 1610, 1611, 1613, 1619, 1621, 1624, 1625) ; les forclusions (p. 1609, 1612, 1624, 1625) ; la retraite du combattant (p. 1609, 1612, 1613, 1621) ; l'article 55 de la loi de finances pour 1962 et le plan quadriennal (p. 1609, 1610, 1611, 1614, 1619, 1621, 1624, 1625) ; le refus d'accorder la qualité de combattant aux anciens d'Algérie (p. 1609, 1612, 1614, 1618, 1619, 1623, 1625); les offices de combattants, notamment l'Office national (p. 1610, 1612, 1613, 1622, 1623); la maison de retraite de Thiais (p. 1610) ; le budget des Anciens combattants, la diminution du nombre des parties prenantes (p. 1610) ; la commémoration de Verdun (p. 1610, 1623, 1624) ; la situation des veuves de guerre ; l'attribution à leur profit de l'indice 500 (p. 1611, 1613, 1624) ; les pensionnés de 30 à 60 % (p. 1612) ; l'inégalité des retraites entre les anciens combattants de 1914-1918 et ceux de 1939-1945 (p. 1612, 1613, 1624) ; la législation belge (p. 1612) ; la suppression éventuelle du Ministère des Anciens combattants (p. 1612) ; la situation des ascendants (p. 1613, 1620) ; celle des déportés et internés (p. 1614, 1620) ; le droit à réparation (p. 1614, 1624) ; l'insuffisance d'information de l'opinion publique sur l'effort du Gouvernement en faveur des anciens combattants et victimes de guerre ; la publication souhaitable d'un « livre blanc » sur les législations française et étrangères comparées (p. 1626) ; le remboursement des marks des prisonniers (p. 1621) ; la présomption d'origine (*ibid.*) ; la réunion souhaitable d'une commission des vœux (p. 1622, 1623) ; le fonctionnement des centres de réforme (p. 1624).

Réponse de M. Sanguinetti, Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre (p. 1615 à 1618) : l'effort des Gouvernements des trois Républiques successives en faveur des anciens combattants ; les forclusions ; la retraite du combattant ; les raisons de son institution en 1931 ; le rapport constant ; le plan quadriennal ; les pensions des déportés politiques et résistants ; l'Office national des anciens combattants ; l'octroi de la carte du combattant aux anciens d'Algérie ; l'augmentation du taux de pension ; le cas des 40.000 anciens combattants de 1914 dénués de ressources ; le droit à réparation et à assistance ; la progression du budget des anciens combattants, troisième budget civil ; les procès d'intention faits au Gouvernement (p. 1619) ; la situation des ayants droit des anciens d'Algérie (p. 1624, 1625) ; les déportés politiques et résistants; la nécessité d'un accord entre leurs associations ; les compressions de personnel à l'Office national (p. 1626) ; les législations étrangères en faveur des anciens combattants.

51. — RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — Questions jointes de MM. Dupuy, André Rey, Ducos, au Ministre de l'Education nationale [8 juin 1966] (p. 1787 à 1804). Entendus : MM. Dupuy, André Rey, Ducos, Fréville, Barbet, Mme Vaillant-Couturier, MM. Ruffe, Mer, Fanton, Balmigère, Fouchet, *Ministre de l'Education nationale.*

Les protestations soulevées par la réforme de l'enseignement supérieur (p. 1787) ; la disparition des C.E.G. (p. 1787) ; la situation matérielle des professeurs (p. 1788, 1793, 1796) ; les collèges d'enseignement commercial et d'enseignement industriel (p. 1788) ; le scandale des « boîtes à bachot » (p. 1788) ; l'allocation d'études (p. 1788) ; le risque de coupure entre licence et maîtrise (p. 1788, 1791, 1794) ; les débouchés offerts aux étudiants (p. 1788) ; les équivalences (p. 1789) ; la formation des maîtres de l'enseignement primaire (p. 1789) ; le C.A.P.E.S. (p. 1789, 1792) ; l'avenir de l'agrégation, sa suppression éventuelle (p. 1788, 1790, 1792, 1793) ; les incertitudes de la prochaine rentrée dans l'enseignement supérieur (p. 1789, 1794) ; la démocratisation de l'enseignement supérieur ; l'insuffisance du système des bourses (p. 1790) ; les crédits du Ve Plan (p. 1790, 1792) ; l'absence de consultation des enseignants par le Gouvernement pour la réforme envisagée (p. 1790) ; l'indépendance nécessaire des universités (p. 1791) ; la réforme de la propédeutique (p. 1791) ; la recherche scientifique (p. 1792, 1794) ; la culture classique : le grec et le latin (p. 1793, 1797) ; l'augmentation du nombre des étudiants (p. 1794) ; l'allongement incessant des périodes d'examen (p. 1795) ; les centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) (p. 1795) ; les difficultés de l'enseignement technique et de ses professeurs (p. 1795, 1796) ; la situation à Nanterre et à Puteaux (p. 1795, 1796) ; l'accès du concours d'agrégation aux

élèves de l'Ecole normale supérieure d'enseignement technique (p. 1796) ; la maison des examens d'Arcueil (p. 1796) ; la suspension d'un professeur du lycée d'Agen (p. 1797) ; les instituts supérieurs de technologie (p. 1797, 1798) ; la nécessité d'une orientation, et du maintien des examens ; la revalorisation du baccalauréat (p. 1798) ; les collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.) (p. 1799); l'utilisation des locaux de l'enseignement supérieur pendant les vacances pour le recyclage des cadres (p. 1799) ; la situation dans l'Hérault (p. 1799, 1800) ; la politique discriminatoire du Gouvernement pour l'accession à l'enseignement supérieur (p. 1799).

Réponse de M. Fouchet, Ministre de l'Education nationale (p. 1800, 1805) ; l'effort accompli par le Gouvernement ; l'ampleur et la complexité de la tâche ; l'organisation du premier cycle ; les consultations diverses auxquelles a procédé le Gouvernement ; l'élaboration de nouveaux programmes par des congrès d'universitaires ; la consultation du Conseil supérieur de l'éducation nationale ; l'augmentation des crédits et du nombre des postes ; l'accès à l'enseignement supérieur ; le libéralisme de la politique française en la matière ; les exemples étrangers : l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la Tchécoslovaquie ; les grandes lignes de la réforme ; la voie des licences ; les études scientifiques et les études littéraires ; le maintien de l'agrégation et du C.A.P.E.S. ; la modification des structures ; la licence et la maîtrise ; le système des années homogènes pour le premier cycle ; la refonte et la modernisation des programmes ; l'importance plus grande donnée aux travaux pratiques ; le prochain dépôt d'une loi-programme pour les instituts de technologie.

52. — Aide aux étudiants. — Questions jointes de MM. Bertrand Denis, Delorme, Mer, Becker, Mlle Dienesch, Mme Thome-Patenôtre, M. Lamps au Ministre de l'Education nationale [8 juin 1966] (p. 1807 à 1818). Entendus : MM. Delorme, Mer, Becker, Jean Moulin, *suppléant Mlle Dienesch ;* Mme Thome-Patenôtre, MM. Lamps, Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* de Montesquiou, Vivien, Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Ausquer.

Les conditions de vie difficiles des étudiants (p. 1808, 1812, 1813) ; la question du présalaire (p. 1808, 1812) ; la suppression de l'allocation d'études du 3e cycle (p. 1808); le besoin d'indépendance financière des étudiants (p. 1808, 1809, 1810, 1811) ; la question des travaux annexes et du « travail noir » des étudiants (p. 1809, 1812) ; le logement des étudiants (p. 1809) ; les réalisations de la Ve République dans le domaine de l'éducation nationale (p. 1809) ; la démocratisation nécessaire de l'enseignement supérieur (p. 1809, 1812, 1813, 1818) ; les conditions peu satisfaisantes de l'attribution des bourses ; la substitution souhaitable d'un système d'allocations d'études ou « prestations d'études » (p. 1810, 1811, 1812, 1813, 1816, 1817, 1818) ; la dégradation progressive de l'enseignement, notamment de l'enseignement supérieur (p. 1811) ; la gratuité des livres et fournitures scolaires (p. 1812) ; l'amélioration du régime de l'internat (p. 1812) ; le coût de la réforme proposée (p. 1812) ; le problème des bourses en milieu rural (p. 1818).

Réponse de M. Fouchet, Ministre de l'Education nationale (p. 1813 à 1817) ; la complexité et l'ancienneté du problème ; la situation à l'étranger, notamment dans les pays de l'Est (régime autoritaire), aux Etats-Unis (libéralisme absolu) et en Angleterre ; le souci du Gouvernement de procéder à la refonte de l'enseignement avant de réformer le régime de l'aide aux étudiants ; l'augmentation du niveau et du nombre des bourses ; les prêts d'honneur ; le C.N.O.U.S. (Centre national des œuvres universitaires et scolaires) ; les résidences et restaurants universitaires ; les inconvénients de l'institution éventuelle d'une allocation d'études généralisée attribuée selon des critères uniquement universitaires ; son incompatibilité avec le libéralisme du régime français ; les inconvénients du système actuel et les idées directrices de la réforme mise à l'étude : simplification, coordination et meilleure intégration du système des bourses.

53. — Logements sociaux. — Questions jointes de MM. Mer, Desouches, Nilès et Denvers au Ministre de l'Equipement [15 juin 1966] (p. 2053 à 2067). Entendus : MM. Mer, Desouches, Nilès, Denvers, Nungesser, *Secrétaire d'Etat au Logement ;* Royer, Montagne, Mme Vaillant-Couturier, MM. Grenier, Dupont, Pillet, Peretti, Nungesser, *Secrétaire d'Etat au Logement ;* Pisani, *Ministre de l'Equipement.*

Le problème du logement des personnes âgées ; les logements-foyers et les logements H.L.M. (p. 2054, 2056, 2063) ; le problème du logement social en France ; la progression insuffisante des constructions H.L.M. et de leur financement (p. 2055, 2056, 2057, 2058, 2062) ; la crise du logement (p. 2055, 2056,

Questions orales (avec débat).

Questions orales (avec débat).

2057) ; la part croissante du revenu consacré aux dépenses de logement (p. 2055, 2056, 2057) ; le problème foncier ; la spéculation sur les terrains (p. 2056, 2062, 2065, 2066) ; les objectifs du Ve Plan ; leur insuffisance (p. 2056, 2063) ; la crise de l'industrie du bâtiment (p. 2058) ; le financement de la construction (p. 2061, 2062) ; le niveau trop élevé des loyers H.L.M. (p. 2061) ; les Logécos (p. 2062) ; le régime des prêts (*ibid.*) ; la révision nécessaire de la carte des dotations budgétaires pour le pays (p. 2062) ; l'absence de responsabilité du Parlement dans la situation actuelle (p. 2062) ; le bail à construction (p. 2062, 2063) ; la réforme du régime hypothécaire (p. 2063) ; l'unité nécessaire du marché du logement (p. 2063) ; les obstacles techniques et financiers qui ralentissent la réalisation des projets de H.L.M. (p. 2064) ; la situation à Saint-Denis (p. 2064) ; la consultation nécessaire des municipalités (p. 2064) ; l'utilisation de la contribution patronale de 1 % (p. 2065) ; la situation en Meurthe-et-Moselle (p. 2065) ; les inconvénients de l'accession à la propriété (p. 2066) ; les textes d'application de la loi sur l'accession à la propriété des H.L.M. (p. 2066).

Réponse de M. Nungesser, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 2066, 2067) ; les avantages certains de la procédure des prêts différés ; la convention Banque de France — Crédit foncier — Etat ; la répartition géographique des crédits ; le bail à construction ; le problème des personnes âgées ; les règles de financement applicables aux H.L.M. dans les zones de rénovation urbaine ; la réforme de l'emploi de la cotisation patronale de 1 % ; la construction de 1.700 logements H.L.M. en Meurthe-et-Moselle en 1966 ; les textes d'application de la loi sur les ventes des H.L.M.

54. — Politique du logement. — Questions jointes de MM. Royer, Neuwirth, Fouchier et Schaff au Ministre de l'Equipement [15 juin 1966] (p. 2067, 2076). Entendus : MM. Pisani, *Ministre de l'Equipement ;* Roger, Neuwirth, Fouchier, Pisani, *Ministre de l'Equipement ;* Schaff, Bourdelles, Balmigère, Mme Prin, MM. Paquet, Privat, le Président, Vial-Massat, Lolive, Chalazon, Nungesser, *Secrétaire d'Etat au Logement;* Pisani, *Ministre de l'Equipement.*

La rénovation urbaine (p. 2067, 2068, 2069) ; l'insuffisance des crédits de subvention (p. 2068) ; l'allégement nécessaire des procédures (p. 2068, 2079, 2080) ; les difficultés de financement (p. 2068) ; le rôle du F.N.A.F.U. (p. 2068) ; la notion d'« habitat concerté » (p. 2069) la création opportune du Ministère de l'Equipement (p. 2069) ; les objectifs du Ve Plan en matière de logement (p. 2069, 2070, 2079) ; la crise du bâtiment (p. 2069, 2070, 2076, 2077) ; le rôle irremplaçable des H.L.M. (p. 2070) ; la lenteur des procédures de délivrance des permis de construire et d'octroi des crédits (p. 2070, 2076) ; l'aide financière aux jeunes ménages (p. 2070) ; les conditions de remboursement des prêts aux fonctionnaires (p. 2071) ; le problème de la construction des maisons individuelles (p. 2076) ; la situation dans les Côtes-du-Nord (p. 2077) ; la spéculation immobilière ; la faillite Darrasse (p. 2077) ; le problème du logement dans le Nord et le Pas-de-Calais (p. 2077, 2078) ; l'accession à la propriété (p. 2078) ; les inconvénients du système des primes différées (p. 2078) ; la réforme du régime actuel des ventes immobilières à tempérament (p. 2079) ; la nécessité d'encourager et d'aider les sociétés d'économie mixte communales (p. 2079) ; la situation dans la Loire (p. 2080, 2081) ; les difficultés des collectivités locales en matière de rénovation urbaine ; le cas de Pantin, Bagnolet, Pré-Saint-Gervais et Lilas (p. 2081) ; la publication des textes d'application de la loi sur le bail à construction (p. 2082).

Réponses de M. Nungesser, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 2069) ; la rationalisation poursuivie par le Gouvernement dans le domaine immobilier ; le dialogue constant avec les professionnels et les usagers ; l'effort des pouvoirs publics pour le logement social ; la mise au point d'un nouveau système de financement pour les H.L.M. ; l'amélioration des procédures de notification pour les logements primés ; le logement des personnes âgées ; les logements-foyers ; la contribution patronale de 1 % ; les mesures en faveur de l'industrie du bâtiment et des sociétés d'économie mixte ; la relance de l'activité des sociétés immobilières d'investissement ; la simplification de la délivrance du permis de construire ; l'allègement des charges annexes à la construction ; l'industrialisation des chantiers ; l'épargne-logement ; l'organisation du marché hypothécaire ; les mesures nuancées concernant le prix des loyers ; l'effort nécessaire des propriétaires pour l'entretien et la modernisation des habitations (p. 2082) ; la parution prochaine de l'arrêté rétablissant les avances de démarrage ; les programmes pluriannuels des H.L.M. ; la révision et la répartition géographique des crédits de prime ; la place accrue

des constructions de maisons individuelles ; l'affaire Darrasse ; la situation dans les Côtes-du-Nord, dans le Nord et le Pas-de-Calais ; l'accession à la propriété pour les jeunes ménages ; les sociétés d'économie mixte; les prêts différés ; les ventes immobilières à tempérament ; l'industrialisation et la préfabrication.

Réponse de M. Pisani, Ministre de l'Equipement (p. 2071) ; les avantages de la création du Ministère de l'Equipement ; le regroupement et l'unité de commandement des services départementaux qui en relèvent ; la création prochaine d'agences d'urbanisme ; le doublement probable en 1985 de la superficie des villes françaises ; la rénovation urbaine ; la périphérie des villes et la vocation du cœur des agglomérations ; les villes nouvelles ; la « maladie des grands ensembles » ; les précautions à prendre en la matière ; le problème foncier ; la désorganisation actuelle du marché foncier du fait de la hausse du prix des terrains ; la nécessité d'une définition claire des objectifs de l'urbanisme ; la réforme envisagée ; la récupération des plus-values ; la refonte de l'impôt foncier (p. 2084) ; le bail à construction ; la rénovation urbaine ; le taux de renouvellement du patrimoine immobilier français ; les relations entre l'activité économique d'ensemble et la construction ; la nécessité d'un effort privé ; la part insuffisante de revenu consacrée par les Français au logement ; la fluidité et l'unité nécessaires du marché du logement ; les tâches qui s'offrent aux pouvoirs publics.

55. — Sécurité de la circulation. — Questions jointes de MM. Bertrand Denis et Jean Lainé au Ministre de l'Equipement [15 juin 1966] (p. 2085 à 2088). Entendus : MM. Bertrand Denis, Jean Lainé, Davoust, Chérasse, Pisani, *Ministre de l'Equipement.*

L'augmentation constante du nombre des véhicules automobiles ; la circulation des tracteurs agricoles (p. 2085) ; les modifications des règles de priorité (p. 2085, 2086) ; les fléaux redoutables que sont devenus en France les drames de la route (p. 2085) ; la vétusté de notre réseau routier (p. 2086) ; le rétablissement du péage (p. 2086) ; la révision nécessaire du Code routier (p. 2086) ; le danger, en rase campagne, de la priorité à droite (p. 2086) ; l'efficacité des « lignes jaunes » (p. 2086) ; l'éducation souhaitable de tous les usagers de la route (p. 2087) ; l'opportunité d'un large débat sur les problèmes de la circulation (p. 2087) ; la prévention routière (*ibid.*) ; l'adaptation de l'homme à sa tâche de conducteur routier ; l'O.N.S.E.R. (*ibid.*) ; l'absence de crédits pour les organismes de sécurité routière (*ibid.*).

Questions orales (avec débat).

Réponse de M. Pisani, Ministre de l'Equipement (p. 2088) ; le relèvement des taux d'accidents depuis l'an dernier ; la nécessité de la formation des conducteurs ; l'établissement d'un fichier national des infractions ; le classement administratif des routes ; le caractère réglementaire et non législatif de la question ; l'extension du réseau prioritaire ; l'éventualité d'un grand débat sur le problème de la sécurité routière ; la question des autoroutes.

56. — Politique viticole. — Questions jointes de MM. Coste-Floret, Poudevigne, Bayou, André Rey, Loustau, Balmigère, Tondut, Alduy, Ponseillé, Tourné au Ministre de l'Agriculture [22 juin 1966] (p. 2215 à 2230). Entendus : MM. Coste-Floret, Poudevigne, Bayou, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture* ; André Rey, Loustau, Balmigère, Alduy, Tondut, Ponseillé, Tourné, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture ;* Boyer-Andrivet, Spénale, Milhau, Yvon, Cassagne, Fil, Achille-Fould, Zuccarelli, Voisin, de Rocca Serra, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture.*

Le prix de campagne du vin ; la dégradation des cours (p. 2216, 2218, 2220, 2223, 2224, 2225, 2230, 2231, 2233, 2234, 2240, 2242, 2245) ; le développement de la consommation (p. 2217) ; les importations excessives, notamment en provenance d'Algérie ; la politique à suivre en cette matière (p. 2217, 2218, 2220, 2221, 2222, 2223, 2225, 2227, 2231, 2232, 2234, 2238, 2245, 2246) ; le projet d'admission d'un contingent de vins tunisiens (p. 2217, 2222, 2223, 2227) ; la baisse du revenu des viticulteurs (p. 2217, 2220, 2224, 2226, 2227, 2239) ; la création d'une société interprofessionnelle d'intervention (p. 2217) ; la garantie de bonne fin (p. 2217, 2218, 2221, 2226, 2231, 2234, 2235) ; l'augmentation indispensable du prix du vin à la production (p. 2218) ; l'indemnisation des viticulteurs sinistrés (p. 2218, 2219, 2220, 2222) ; la campagne anti-vin (p. 2218, 2219, 2221, 2234, 2245) ; la place du vin dans l'économie nationale (p. 2218) ; la responsabilité de l'Etat dans la situation actuelle (p. 2218) ; la définition nécessaire d'une politique viticole d'ensemble (p. 2218, 2219, 2223, 2239) ; l'aide aux exploitants familiaux (p. 2218, 2221, 2225, 2226, [illegible]44) ; la politique de qualité ; la définition des goûts des consommateurs (p. 2219, 2247) ; les droits

Questions orales (avec débat).

et autorisations de plantation (p. 2219, 2246, 2247) ; les transferts de droits (p. 2219, 2222) ; les émissions à la télévision sur la question de l'alcoolisme et du vin (p. 2219, 2222, 2223, 2231) ; la motion des maires de l'Hérault (p. 2222) ; la situation dans la région des côteaux de la Garonne (p. 2222, 2223) ; les viticulteurs du Centre-Ouest (p. 2223) ; l'augmentation du taux des prestations viniques (p. 2220, 2224, 2233, 2244) ; la viticulture et le Marché commun (p. 2224, 2225) ; les viticulteurs de l'Hérault (p. 2225) ; la fiscalité pesant sur la viticulture (p. 2219, 2222, 2226, 2233, 2240, 2241, 2242, 2246) ; l'amélioration souhaitable des moyens de stockage (p. 2231) ; la défense des vins doux naturels contre la concurrence étrangère (p. 2234, 2235) ; les viticulteurs du Lot-et-Garonne (p. 2239) ; les coopératives de vinification (p. 2239) ; l'institution d'un système de plantation anticipée (p. 2240, 2243) ; la création d'une prime d'arrachage (p. 2241) ; les viticulteurs de l'Aude (p. 2241, 2242) ; de la région des Côteaux du Loir (p. 2243) ; de la Gironde (p. 2243, 2244) ; le déblocage des vins d'appellation d'origine contrôlés (p. 2244) ; la question des hybrides (p. 2247) ; les viticulteurs corses (*ibid.*).

Réponse de M. Edgard Faure, Ministre de l'Agriculture (p. 2235 à 2238) ; les causes strictement économiques et non politiques de la crise viticole ; la campagne « anti-vin » ; les émissions à la télévision ; le revenu de la viticulture ; le problème des prix ; le prix plancher, le prix de campagne et le prix plafond ; les mesures prises par le Gouvernement pour réduire les quantités de vin pesant sur le marché ; l'autorisation de la distillation volontaire des vins de qualité médiocre ; la garantie de bonne fin ; le problème des importations ; le récent raffermissement des cours ; les mesures de blocage de la récolte ; la politique de qualité ; la réglementation du coupage ; le droit de plantation et l'arrachage ; les transferts de droits ; la défense des vins doux naturels français.

57. — DOMMAGES PROVOQUÉS PAR LES VOLS SUPERSONIQUES. — Question de M. Péronnet à M. le Ministre des Armées [14 octobre 1966] (p. 3457 à 3463). Entendus : MM. Péronnet, Messmer, *Ministre des Armées* ; Guéna, Boscher, Spénale.

Les méfaits grandissants causés par les « bangs » des avions volant à vitesse supersonique ; la nécessité de faire le point sur cette question et de réglementer sévèrement les vols de ces avions ; la progression du nombre des plaintes ; les conséquences médicales ; l'impossibilité de construire des avions supersoniques ne produisant pas de déflagration ; les expériences tentées en 1964 aux Etats-Unis ; la question des indemnisations ; la procédure d'avance aux victimes ; les effets réels des déflagrations ; la constitution d'une commission de conciliation consultative ; les dommages causés aux vieux édifices ; la façon, souvent légère, dont sont menées les enquêtes ; la nécessité d'une procédure contradictoire.

Réponse de M. Messmer, Ministre des Armées (p. 3459, 3460, 3462, 3463) ; la difficulté d'éviter les « bangs » ; l'impossibilité de supprimer les vols supersoniques au-dessus du territoire ; la réglementation de ces vols ; les phénomènes de focalisation des ondes de choc ; le respect scrupuleux des règles édictées pour éviter les « bangs » ; le caractère particulièrement sévère de la réglementation en France en comparaison des pays étrangers ; la constitution éventuelle d'une sorte d'instance de conciliation.

58. — CONSTRUCTIONS SCOLAIRES. — Trois questions jointes de MM. Peretti et Rabourdin au Ministre de l'Education nationale [16 novembre 1966] (p. 4600 à 4606). Entendus : MM. Peretti, Rabourdin, Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat à l'Education nationale* ; Odru, Séramy, Cassagne, Barbet.

Le rôle de critique constructive qui incombe aux membres de la majorité (p. 4601, 4604) ; la détermination des prix réels des constructions scolaires (p. 4601, 4603, 4605) ; la diminution constante de la part de l'Etat dans le financement des constructions scolaires (p. 4601, 4603) ; la situation à Neuilly (p. 4601) ; les communes-dortoirs (p. 4601, 4602) ; la situation à Montreuil (p. 4601) ; la coordination des actions des divers Ministères dans les Z.U.P. (p. 4604) ; la situation à Bordeaux (p. 4604) ; la construction des C.E.S. et C.E.T. (p. 4604) ; la mauvaise utilisation des crédits et des possibilités locales de construction (p. 4604, 4605) ; la situation à Nanterre (p. 4605).

Réponse de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat à l'Education nationale (p. 4602, 4603) ; la participation forfaitaire de l'Etat aux constructions scolaires ; le mode de financement de la participation des collectivités locales ; les subventions complémentaires allouées à ces collectivités (p. 4605, 4606) ; la standardisation, génératrice d'économies et d'accélération ; les difficultés rencontrées par les communes pour emprunter à la Caisse des dépôts.

59. — LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT. — Question de M. Philibert au Ministre de l'Intérieur [25 novembre 1966] (p. 5007 à 5009). Entendus : MM. Philibert, Frey, *Ministre de l'Intérieur* ; Davoust.

La prévention des incendies par des mesures d'aménagement de la forêt (p. 5007) ; la lutte directe contre le feu (*ibid.*) ; la diminution des effectifs des agents techniques et des chefs de district des eaux et forêts (*ibid.*) ; le rôle des services départementaux d'incendie (*ibid.*) ; l'entente interdépartementale du Midi (p. 5008) ; les avions Catalina (*ibid.*) ; les appareils légers ; les hélicoptères (*ibid.*) ; la diminution des crédits du Fonds forestier national (*ibid.*) ; le courage et la compétence des sapeurs-pompiers et des employés des eaux et forêts (*ibid.*); le centre de protection civile de Brignoles (*ibid.*) ; l'insuffisance des crédits (*ibid.*) ; les campeurs ; leur absence de responsabilité dans les incendies de forêt (p. 5009) ; les responsables d'incendies provoqués par les dépôts d'ordures publics ou privés (p. 5009).

Réponse de M. Frey, Ministre de l'Intérieur (p. 5008, 5009) ; la commande au Canada d'avions citernes CL 215 ; la location de quatre avions Catalina Canso ; l'opération effectuée par ces derniers ; l'action des commandos héliportés ; le service météorologique de la région de Marseille.

60. — ACCIDENTS DE LA CIRCULATION. — Deux questions jointes de MM. Barberot et Delorme au Ministre de l'Intérieur [25 novembre 1966] (p. 5009 à 5016). Entendus : MM. Barberot, Delorme, Frey, *Ministre de l'Intérieur* ; Georges Germain, Couillet.

Le bilan trop lourd des accidents de la route, notamment pendant la période d'été (p. 5010) ; les mesures spéciales prises pendant les grandes vacances (*ibid.*) ; le nombre élevé des victimes (p. 5010, 5011, 5015) ; les problèmes de signalisation et de priorité (p. 5014, 5015) ; la réduction de la diversité des panneaux de signalisation ; l'encombrement des routes (p. 5010, 5014) ; l'insuffisance du réseau routier ; le retard pris en matière d'autoroutes (p. 5010, 5011, 5014, 5015, 5016) ; la fiscalité imposée aux automobilistes ; les moyens de financement à trouver (p. 5010, 5011) ; l'information de l'adulte ; le rôle de la Prévention routière (p. 5010, 5011) ; les résultats obtenus à Bourg-en-Bresse (p. 5010) ; les tribunaux itinérants de la route (p. 5011, 5012, 5016) ; l'amélioration nécessaire du réseau routier français ; la suppression des « points noirs » ; les routes à trois voies ; le risque d'asphyxie routière (p. 5011) ; la création nécessaire d'une caisse nationale de la route (p. 5012) ; la vitesse, cause d'accidents ; la « matérialisation » des voies (p. 5014).

Questions orales (avec débat).

Réponse de M. Frey, Ministre de l'Intérieur (p. 5012 à 5014) ; les périls de la circulation routière ; l'augmentation constante du nombre des victimes d'accidents de circulation ; les grandes lignes de l'opération de redressement décidée le 1er juin 1966 par le Gouvernement; les « voitures banalisées » ; le bilan des sanctions prononcées ; la protection nécessaire des bons automobilistes contre les mauvais ; la diminution moyenne des accidents après la mise en application des mesures de surveillance et de répression ; l'intention du Gouvernement de maintenir ces mesures et notamment les tribunaux de la route au cours de l'année 1967 ; les résultats des sondages effectués par l'Institut français d'opinion publique ; la création d'un fichier national des infractions routières ; l'utilisation croissante des routes départementales ; la suppression des « points noirs » (p. 5013, 5016) ; l'effort financier des collectivités locales en cette matière ; les autoroutes ; la poursuite et l'amélioration de l'effort entrepris.

61. — EQUIPEMENT DES DÉPARTEMENTS DES HAUTES-ALPES ET DES BASSES-ALPES. — Question de M. Massot au Ministre de l'Agriculture [9 décembre 1966] (p. 5420, 5423). Entendus : MM. Massot, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture* ; Barniaudy.

Le redressement des disparités régionales (p. 5420) ; la situation des départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes ; leur programme d'équipement agricole ; la société d'économie mixte du canal de Provence et d'aménagement de la région provençale ; la composition du conseil d'administration de cette société ; la distribution des crédits ; la vocation agricole de cette région ; les moyens financiers qu'exige le programe d'expansion agricole des deux départements ; le prêt de la Banque européenne d'investissement à la société du canal de Provence ; le caractère malsain de la situation actuelle ; la vocation touristique de la région et l'évolution en cette matière ; la situation isolée des départements ; la distribution des crédits à l'échelon régional ; la priorité donnée aux métropoles provinciales.

Réponse de M. Edgar Faure, Ministre de l'Agriculture (p. 5422, 5423) ; le caractère limité des crédits du chapitre 61-61 du bud-

Questions orales (avec débat).

get de l'Agriculture ; la possibilité de virement des crédits ; les grands travaux du canal de Provence ; le concours du F.E.O.G.A. ; le problème des régions déshéritées.

62. — CAMPAGNE VITICOLE. — Quatre questions jointes de MM. Coste-Floret, Bayou, Ponseillé et Balmigère au Ministre de l'Agriculture [9 décembre 1966] (p. 5423 à 5436). Entendus : MM. Ponseillé, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture* ; Bayou, Balmigère, Gaudin, Spénale, Couzinet, André Rey, Escande.

L'évolution des prix à la production (p. 5423, 5424, 5427, 5428, 5429, 5430) ; l'insuffisance du mécanisme actuel de soutien des prix (p. 5424, 5425) ; les importations, notamment de vins tunisiens (p. 5424, 5425, 5426, 5427, 5428, 5429, 5430, 5432) ; la crise viticole dans le Midi (p. 5424, 5427) ; la diminution de la consommation des vins (p. 5424) ; la politique antialcoolique ; la campagne anti-vin (p. 5424, 5425, 5433) ; le statut des vins étrangers (p. 5424) ; la viticulture et le Marché commun (p. 5425, 5428, 5430) ; les viticulteurs sinistrés (p. 5425) ; les caves coopératives (p. 5428) ; la fiscalité qui pèse sur le vin (p. 5428, 5429) ; la nécessité d'une véritable politique viticole (p. 5429) ; la concurrence italienne (p. 5431) ; la replantation préalable (p. 5431) ; la viticulture dans la région toulousaine (p. 5431, 5432) ; les droits de douane excessifs sur les laits médicaux (p. 5433) ; les calamités agricoles ; la grêle (p. 5433).

Réponse de M. Edgar Faure, Ministre de l'Agriculture (p. 5425, 5426) ; la Tunisie : l'indemnisation des Français rapatriés de ce pays ; le contrôle des opérations de distillation par le F.O.R.M.A. ; le caractère purement tunisien de cette question ; la réglementation concernant les importateurs ; la non-consultation du F.O.R.M.A. sur l'application des contingents traditionnels ; l'intérêt de fixer un prix minimum (p. 5428) ; les caves coopératives (p. 5429) ; l'augmentation des prix agricoles dans le cadre du Marché commun (p. 5433 à 5436) ; les résultats obtenus par le Gouvernement ; l'augmentation du prix plancher, du prix de campagne et du prix plafond ; les importations de vins de Tunisie ; le contingent de distillation ; l'aide aux viticulteurs sinistrés ; les calamités agricoles ; les difficultés franco-suisses relatives aux vins et aux laits médicaux ; le soutien du prix des vins ; l'avantage de la mesure de blocage ; le problème des petites exploitations viticoles ; l'organisation de la campagne viticole pour 1966-1967 ; la régularisation du marché ; les importations ; le caractère limité des importations de vins tunisiens ; l'interdiction des coupages ; les caves coopératives ; les implantations anticipées ; l'amélioration de la qualité des vins produits.

63. — RECONVERSION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS. — Question de M. Martin au Ministre des Affaires sociales [16 décembre 1966] (p. 5652 à 5655). Entendus : MM. Denis, *suppléant M. Martin* ; Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales* ; Georges Germain.

Les difficultés que soulève la reconversion professionnelle (p. 5652) ; les conséquences des concentrations et fusions ; les distorsions entre les régions ; la mobilité géographique et professionnelle des travailleurs ; les comparaisons faites sur ce point entre les Etats-Unis et la France ; l'application du fonds national de l'emploi aux seules zones déclarées critiques (p. 5652) ; l'insuffisance des crédits de la promotion sociale (p. 5653) ; les réductions d'effectifs dans certains secteurs ; les recommandations de la commission de la main-d'œuvre ; la création souhaitable d'une caisse de compensation par branche ; l'absorption par la région parisienne de plus de 40 % de la main-d'œuvre des secteurs secondaire et tertiaire (p. 5654) ; le démantèlement de l'industrie de la région parisienne ; l'insuffisance des moyens de transport pour les travailleurs résidant en banlieue (p. 5654) ; le manque de logements ; les zones de salaires ; le problème du marché de l'emploi et des ordinateurs ; la nécessité d'un contact direct entre employeurs et futurs employés ; les inconvénients de la décentralisation (p. 5655).

Réponse de M. Jeanneney, Ministre des Affaires sociales (p. 5653, 5654, 5655) ; la nécessité pour les entreprises françaises d'atteindre une productivité suffisante pour affronter la concurrence au sein du Marché commun ; l'aménagement du territoire ; le fonds national de l'emploi et ses actions ; les centres de formation professionnelle accélérée ; la mise en place par le Gouvernement d'une bourse nationale de l'emploi ; l'organisation d'une compensation nationale des offres d'emplois ; la mise en place d'un ordinateur central ; la multiplication souhaitable des prospecteurs placiers ; le problème de l'orientation des jeunes gens et des adultes ; l'accord récemment passé avec le Gouvernement dans le secteur de la sidérurgie ; la création d'une section de formation spécialisée pour les travailleurs à reconvertir ;

la centralisation et la diffusion des offres d'emploi à l'aide de machines électroniques.

64. — SUPPRESSION DES ABATTEMENTS DE ZONES DE SALAIRES. — Huit questions jointes de MM. Roucaute, Tomasini, Mme Prin, MM. Doize, Cassagne, Jean Moulin et Gouton au Ministre des Affaires sociales [16 décembre 1966] (p. 5655 à 5664). Entendus : MM. Roucaute, Duvillard, *suppléant de M. Tomasini* ; Mme Prin, MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Doize, Cassagne, Jean Moulin, Gouton, Mme Aymé de la Chevrelière, M. Seramy.

Les abattements de zones, vestiges de l'occupation allemande (p. 5656) ; l'institution du S.M.I.G. (p. 5657, 5658, 5659) ; les promesses des Gouvernements successifs en matière de suppression des abattements de zones (p. 5657, 5659, 5660, 5664) ; la réduction progressive intervenue (p. 5657) ; les répercussions sur le taux des allocations familiales (p. 5657, 5660) ; les mesures décidées par le Conseil des Ministres le 14 décembre 1966 (p. 5657, 5659) ; les jeunes sans-travail (p. 5658) ; le pouvoir d'achat (p. 5658) ; la durée du travail (p. 5658, 5659) ; le chômage (p. 5659) ; la politique antisociale du Gouvernement (*ibid.*) ; le souci du Gouvernement de ne pas mettre en difficulté des entreprises normalement rentables (p. 5660) ; l'importance des frais de transport (*ibid.*) ; l'aide nécessaire de l'Etat aux industries de province (p. 5660, 5661) ; la situation dans la Lozère (p. 5661) ; les disparités réelles de salaires entre Paris et la province (p. 5664) ; la décentralisation industrielle (p. 5664, 5665) ; la situation dans la Seine-et-Marne (p. 5665) ; l'anachronisme du classement actuel des communes dans les zones (p. 5665) ; le choix laissé au travailleur entre les allocations familiales de son lieu de résidence et celui de son lieu de travail (p. 5666).

Réponse de M. Jeanneney, Ministre des Affaires sociales (p. 5661 à 5664, 5665, 5666) ; la consultation obligatoire de la commission supérieure des conventions collectives ; les quatre questions différentes recouvertes par l'expression « zones d'abattement de salaires » ; le S.M.I.G. ; les indemnités de résidence des fonctionnaires et les rémunérations des agents des entreprises nationalisées ; les abattements de zones en matière d'allocations familiales ; les différences régionales de salaires dans l'industrie et le commerce ; les arrêtés « Ambroise Croizat » ; la réduction à 8, en 1962, du nombre de zones ; le désir du Gouvernement de réduire ce nombre à 4 ; la hausse autoritaire du salaire minimum ; le nombre relativement restreint des salariés concernés par le niveau du S.M.I.G. ; les abattements d'allocations familiales ; le désir du Gouvernement de procéder par étapes ; la réduction de 10 à 6, au 1er avril 1966, des zones d'allocations familiales ; l'anachronisme de la carte des zones d'abattements ; la nécessité de la réviser ; les différences existant entre le coût de la vie dans les très grandes villes, les villes moyennes et la campagne ; les écarts de rémunération entre Paris et la province avant guerre et aujourd'hui ; la proportion des salariés qui touchent un salaire mensuel inférieur à 600 francs ; le pouvoir d'achat du salaire hebdomadaire ; l'écart entre les salaires masculins et les salaires féminins ; l'inexactitude des chiffres cités par l'opposition ; le caractère réglementaire ou non des dispositions légales répartissant les communes entre les diverses zones.

QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

1. — *Difficultés d'approvisionnement en charbons à usage domestique.* — Question de M. de La Malène au Premier Ministre [21 décembre 1962] (p. 190, 191). Entendus : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* de La Malène.

2. — *Commémoration de l'anniversaire de la victoire de 1939-1945.* — Question de M. Dusseaulx au Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre [10 mai 1963] ((p. 2848). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail,* suppléant le Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre ; Dusseaulx.

3. — *Fermeture d'une entreprise de La Courneuve.* — Question de M. Waldeck Rochet au Ministre du Travail [10 mai 1963] (p. 2848). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Odru, suppléant M. Waldeck Rochet.

4. — *Hygiène et sécurité dans les entreprises utilisant la main-d'œuvre féminine.* — Question de Mme Prin au Ministre du Travail [10 mai 1963] (p. 2849). Entendus : M. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Mme Jeannette Prin.

5. — *Prestations de maladie au profit des personnes âgées de plus de 70 ans.* — Question de M. Rabourdin au Ministre du Travail [10 mai 1963] (p. 2850). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Guy Rabourdin.

Questions orales (sans débat).

6. — *Attribution de l'allocation supplémentaire aux pensionnés militaires.* — Question de M. Cassagne au Ministre du Travail [10 mai 1963] (p. 2851). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* René Cassagne.

7. — *Recrutement et situation des assistantes sociales.* — Question de M. Guillon au Ministre de la Santé publique et de la Population [17 mai 1963] (p. 2978, 2979). Entendus : MM. Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* Paul Guillon.

8. — *Pensions des veuves de marins.* — Question de M. Denvers au Ministre des Travaux publics et des Transports [17 mai 1963] (p. 2979, 2980). Entendus : MM. Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports ;* Albert Denvers.

9. — *Exercice du droit de préemption des S.A.F.E.R.* — Question de M. Maurice Faure au Ministre de l'Agriculture [17 mai 1963] (p. 2980). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Maurice Faure.

10. — *Difficultés causées en agriculture par les gelées.* — Question de M. Tomasini au Ministre de l'Agriculture [17 mai 1963] (p. 2980, 2981). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* René Tomasini.

11. — *Protection civile et défense passive.* — Question de M. André Beauguitte au Ministre de l'Intérieur [22 mai 1963] (p. 3026). Entendus : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* André Beauguitte.

12. — *Situation des sapeurs-pompiers professionnels.* — Question de M. Cermolacce, au Ministre de l'Intérieur [22 mai 1963] (p. 3028). Entendus : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Cermolacce.

13. — *Honoraires des médecins de certaines communes de Seine-et-Marne.* — Question de M. Rabourdin au Ministre des Finances et des Affaires étrangères [22 mai 1963] (p. 3029). Entendus : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Rabourdin.

14. — *Situation des mineurs atteints de silicose.* — Question de M. La Combe au Ministre du Travail [31 mai 1963] (p. 3151, 3152). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* René La Combe.

15. — *Situation de l'industrie aéronautique française.* — Question de M. Duperier au Ministre des Armées [7 juin 1963] (p. 3240, 3241). Entendus : MM. Pierre Messmer, *Ministre des Armées ;* Bernard Duperier.

16. — *Seconde chaîne de télévision et émissions en couleur.* — Question de M. Durbet au Ministre de l'Information [7 juin 1963] (p. 3241 à 3243). Entendus : MM. Alain Peyrefitte, *Ministre de l'Information ;* Mainguy *suppléant M. Durbet.*

17. — *Centre de redevances radiophoniques.* — Question de M. Baudis au Ministre de l'Information [7 juin 1963] (p. 3243, 3244). Entendus : MM. Alain Peyrefitte, *Ministre de l'Information ;* Pierre Baudis.

18. — *Situation du réseau téléphonique de Seine-et-Oise.* — Question de Mme Thome-Patenôtre au Ministre des Postes et Télécommunications [14 juin 1963] (p. 3406 à 3408). Entendus : M. Jacques Marette, *Ministre des Postes et Télécommunications ;* Mme Jacqueline Thome-Patenôtre.

19. — *Grands ensembles d'habitations et groupes scolaires.* — Question de M. Rabourdin au Ministre de la Construction [21 juin 1963] (p. 3660). Entendus : MM. Jacques Maziol, *Ministre de la Construction ;* Rabourdin.

20. — *Préfabrication dans la construction.* — Question de M. Prioux au Ministre de la Construction [21 juin 1963] (p. 3660). Entendus : MM. Jacques Maziol, *Ministre de la Construction ;* Gérard Prioux.

21. — *Politique pétrolière.* — Queslion de M. Bettencourt au Ministre de l'Industrie [28 juin 1963] (p. 3787 à 3790). Entendus : MM. Michel Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie* ; Bettencourt.

22. — *Problèmes de l'emploi posés par la reconversion d'entreprises.* — Question de M. Cassagne au Ministre du Travail [28 juin 1963] (p. 3790 à 3792). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail* ; André Raust, suppléant M. Cassagne.

23. — *Remboursement des assurés sociaux.* — Question de M. Herman au Ministre du Travail [28 juin 1963] (p. 3792, 3793). Entendus : MM. Gilbert Granval, *Ministre du Travail* ; Pierre Herman.

24. — *Fonds national de vacances.* — Question de M. Boisson au Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Tourisme [12 juillet 1963] (p. 4131 à 4133). Entendus : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Tourisme* ; Louis Boisson.

Questions orales (sans débat).

25. — *Résidences secondaires dans les communes rurales.* — Question de M. Rossi au Ministre de l'Intérieur [12 juillet 1963] (p. 4133 à 4135). Entendus : MM. Roger Frey, *Ministre de l'Intérieur* ; André Rossi.

26. — *Classement indiciaire de certains emplois communaux.* — Question de M. Pic au Ministre de l'Intérieur [12 juillet 1963] (p. 4135, 4136). Entendus : MM. Roger Frey, *Ministre de l'Intérieur* ; Alphonse Le Gallo, *suppléant M. Pic.*

27. — *Aide à la commune de Saint-Aignan-sur-Cher.* — Question de M. Loustau au Ministre de l'Intérieur [12 juillet 1963] (p. 4136). Entendus : MM. Roger Frey, *Ministre de l'Intérieur* ; Kléber Loustau.

28. — *Camping.* — Question de M. Neuwirth au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [18 juillet 1963] (p. 4270). Entendus : MM. Lucien Neuwirth, Maurice Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.*

(Voir aussi : QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 7).

29. — *Fonctionnement des fédérations et des groupements sportifs.* — Question de M. de Chambrun au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [18 juillet 1963] (p. 4278).

30. — *Réforme des fédérations sportives.* — Question de M. Bord au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [18 juillet 1963] (p. 4278, 4279).

31. — *Développement des activités de jeunesse et d'éducation populaire.* — Question de M. Flornoy au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [18 juillet 1963] (p. 4279, 4280). Entendus : MM. de Chambrun, Bord, Flornoy, Maurice Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.*

(Voir aussi : QUESTIONS ORALES (avec débat), nos 8 et 9).

32 et 33. — *Equipement sportif.* — Questions de M. Etienne Fajon au Ministre de l'Education nationale [18 juillet 1963] (p. 4289) et de M. Nungesser au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [18 juillet 1963] (p. 4289, 4290). Entendus : MM. Vial-Massat, *suppléant M. Fajon* ; Nungesser, Maurice Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.*

(Voir aussi : QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 9.

34. — *Education physique des élèves des écoles primaires rurales.* — Question de M. Flornoy au Ministre de l'Education nationale [18 juillet 1963] (p. 4294 à 4296). Entendus : MM. Flornoy, Maurice Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.*

35. — *Equipement téléphonique du département de Maine-et-Loire.* — Question de M. La Combe au Ministre des Postes et Télécommunications [26 juillet 1963] (p. 4566, 4567). Entendus : MM. Jacques Marette, *Ministre des Postes et Télécommunications* ; René La Combe.

36. — *Application de la loi d'aide à l'enseignement privé.* — Questions jointes de MM. Mer, Le Lann et Couderc au Ministre de l'Education nationale [26 juillet 1963] (p. 4567, 4569). Entendus : MM. Jacques Marette, *Ministre des Postes et Télécommunications,* suppléant le Ministre de l'Education nationale ; Jacques Mer, Jean Le Lann.

37. — *Reclassement des professeurs délégués des enseignements spéciaux du département de la Seine.* — Question de M. Le Tac au Ministre des Finances et des Affaires économiques [26 juillet 1963] (p. 4569). Entendus : MM. Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques* ; Joël Le Tac.

38. — *Mode de paiement des pensions.* — Question de M. Guillon au Ministre des Finances et des Affaires économiques [26 juillet 1963] (p. 4569, 4570). Entendus : MM. Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des affaires économiques* ; Paul Guillon.

39. — *Réseau téléphonique du Tarn.* — Question de M. Spénale au Ministre des Postes et Télécommunications [4 octobre 1963] (p. 5034). Entendus : MM. Jacques Marette, *Ministre des Postes et Télécommunications* ; Georges Spénale.

40. — *Habitations à loyer modéré.* — Question de M. Pierre Bas au Ministre de la Construction [4 octobre 1963] (p. 5035). Entendus : MM. Jacques Maziol, *Ministre de la Construction* ; Pierre Bas.

41. — *Redevance sur l'extension des locaux industriels.* — Questions jointes de MM. Rabourdin et Seramy au Ministre de la Construction [4 octobre 1963] (p. 5038). Entendus : MM. Jacques Maziol, *Ministre de la Construction* ; Rabourdin, Seramy.

42. — *Commémoration du cinquantième anniversaire de la première guerre mondiale.* — Question de M. Jean-Paul Palewski au Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre [11 octobre 1963] (p. 5143). Entendus : MM. Jean Sainteny, *Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre* ; Jean-Paul Palewski.

Questions orales (sans débat).

43. — *Dédommagement des préjudices causés aux victimes du nazisme.* — Question de M. Juskiewenski au Minislre des Anciens combattants et Victimes de guerre [11 octobre 1963] (p. 5144). Entendus : MM. Jean Sainteny, *Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre ;* Juskiewenski.

44. — *Préfinancement des constructions scolaires.* — Questions de M. Flornoy et de M. Rabourdin au Ministre des Finances et des Affaires économiques [11 octobre 1963] (p. 5145). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Flornoy, Rabourdin.

45. — *Taxe sur les véhicules de tourisme des sociétés.* — Question de M. Rabourdin au Ministre des Finances et des Affaires économiques [11 octobre 1963] (p. 5146). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Rabourdin.

46. — *Quatrième semaine de congés payés.* — Question de M. Cassagne au Ministre du Travail [11 octobre 1963] (p. 5147). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du travail ;* Cassagne.

47. — *Problèmes viticoles.* — Questions jointes de MM. Paul Coste-Floret, Achille-Fould, Bayou, Lathière, Tourné, Ponseillé, Roucaute, Balmigère, Alduy, Poudevigne, André Rey, Escande, Jules Fil au Ministre de l'Agriculture [18 octobre 1963] (p. 5261 à 5279). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Paul Coste-Floret, Achille-Fould, Bayou, Lathière, de Montesquiou, Tourné, Ponseillé, Roucaute, Balmigère, Alduy, Poudevigne, André Rey, Jules Fil.

48. — *Prélèvement sur la viande de porc.* — Question de M. Boscary-Monsservin au Ministre de l'Agriculture [25 octobre 1963] (p. 5672). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Boscary-Monsservin.

49. — *Calamités atmosphériques.* — Questions jointes de MM. Delmas, Delachenal, Tomasini, Hauret, Georges Bonnet, Ruffe, Lathière, Schloesing, Gilbert Faure, au Ministre de l'Agriculture [25 octobre 1963] (p. 5674 à 5683). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Delmas, Delachenal, Tomasini, Hauret, Georges Bonnet, Ruffe, Lathière, Schloesing, Gilbert Faure.

50. — *Prêts des Caisses de crédit agricole.* — Questions jointes de MM. Paquet, Abelin et Mme Aymé de la Chevrelière au Ministre de l'Agriculture [25 octobre 1963] (p. 5683 à 5687). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Paquet, Mme Aymé de la Chevrelière.

51. — *Approvisionnement en charbon.* — Questions jointes de MM. Roger Roucaute, Pillet et de Mme Jacqueline Thome-Patenôlre au Ministre de l'Industrie [8 novembre 1963] (p. 6912 à 6915). Entendus : MM. Maurice Bokanowski, *Ministre de l'Industrie ;* Salagnac, *suppléant M. Roucaute,* Pillet, Mme Thome-Patenôtre.

52. — *Permissions agricotes.* — Question de M. Waldeck-Rochet au Ministre des Armées [15 novembre 1963] (p. 7277). Entendus : MM. Pierre Messmer, *Ministre des Armées ;* Waldeck-Rochet.

53. — *Situation des sous-officiers.* — Question de M. Bignon au Ministre des Armées [15 novembre 1963] (p. 7279). Entendus : M. Pierre Messmer, *Ministre des Armées ;* Bignon.

54. — *Incidences des périodes militaires sur certains budgets familiaux.* — Question de M. Boscary-Monsservin au Ministre des Armées [15 novembre 1963] (p. 7281). Enlendus : MM. Pierre Messmer, *Ministre des Armées ;* Boscary-Monsservin.

55. — *Périodes militaires des exploitants agricoles.* — Queslion de M. Boscary-Monsservin au Ministre des Armées [15 novembre 1963] (p. 7282). Entendus : MM. Pierre Messmer, *Ministre des Armées ;* Boscary-Monsservin.

56. — *Evacuation de certaines bases de l'O.T.A.N.* — Question de M. Picquot au Ministre des Armées [15 novembre 1963] (p. 7283). Entendus : MM. Pierre Messmer, *Ministre des Armées ;* André Picquot.

57. — *Aide sociale aux personnes âgées.* — Question de M. Seramy au Ministre de la Santé publique et de la Population [22 novembre 1963] (p. 7394). Entendus : MM. Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population;* Seramy.

58. — *Situation du personnel technique des Eaux-et-forêts.* — Deux questions de M. Rossi au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 novembre 1963] (p. 7396 et 7397). Entendus : MM. André Malraux, *Ministre d'Etat, chargé des Affaires culturelles,* suppléant le Ministre des Finances ; André Rossi.

59. — *Location de marais entre la Seine et le canal de Tancarville.* — Question de M. Bettencourt au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 novembre 1963]

(p. 7397). Entendus : MM. André Malraux, *Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles,* suppléant le Ministre des Finances ; Boscary-Monsservin, suppléant M. Bettencourt.

60. — *Entretien des monuments historiques.* — Question de M. Lolive au Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles [22 novembre 1963] (p. 7399). Entendus : MM. André Malraux, *Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles ;* Lolive.

61. — *Décoration des bâtiments publics.* — Question de M. Dupuy au Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles [22 novembre 1963] (p. 7400). Entendus : MM. André Malraux, *Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles ;* Dupuy.

62. — *Equipement culturel des collectivités locales.* — Question de M. Dupuy au Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles [22 novembre 1963] (p. 7402). Entendus : MM. André Malraux, *Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles ;* Dupuy.

63. — *Interdiction d'une manifestation en faveur d'emprisonnés politiques martiniquais.* — Question de M. Robert Ballanger au Ministre de l'Intérieur [29 novembre 1963] (p. 7570). Entendus : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement ;* L'Huillier, suppléant de M. Robert Ballanger.

64. — *Orage de grêle en Ariège.* — Question de M. Gilbert Faure au Ministre de l'Intérieur [29 novembre 1963] (p. 7572). Entendus : M Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement* ; Gilbert Faure.

65. — *Délinquance juvénile.* — Question de M. Rabourdin au Ministre de l'Intérieur [29 novembre 1963] (p. 7573). Entendus : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Rabourdin.

66. — *Modalités de l'élection du Président de la République au suffrage universel.* — Question de M. Christian Bonnet au Ministre de l'Intérieur [29 novembre 1963] (p. 7574). Entendus : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Christian Bonnet.

67. — *Octroi d'une allocation loyer aux étudiants.* — Question de M. Delorme au Ministre de l'Education nationale [29 novembre 1963] (p. 7576). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Delorme.

Questions orales (sans débat).

68. — *Centre hospitalier universitaire de Nice.* — Question de M. Catroux au Ministre de l'Education nationale [29 novembre 1963] (p. 7577). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Catroux.

69. — *Enseignement de l'allemand.* — Question de M. Mer au Ministre de l'Education nationale [29 novembre 1963] (p. 7578). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Jacques Mer.

70. — *Classes de transition et classes terminales.* — Question de M. Mer au Ministre de l'Education nationale [29 novembre 1963] (p. 7580). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Jacques Mer.

71. — *Paiement des heures supplémentaires des professeurs.* — Question de M. André Rey au Ministre de l'Education nationale [29 novembre 1963] (p. 7581). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* André Rey,

72. — *Service du ramassage scolaire.* — Question de M. Privat au Ministre de l'Education nationale [29 novembre 1963] (p. 7581). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Privat.

73. — *Détachement de membres du corps enseignant.* — Question de M. Pierre Bas au Ministre de l'Education nationale [29 novembre 1963] (p. 7582). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Pierre Bas.

74. — *Médaille d'honneur du travail.* — Question de M. Rossi au Ministre du Travail [6 décembre 1963] (p. 7727). Entendus . MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Guy Ebrard suppléant M. Rossi.

75. — *Professions judiciaires.* — Questions jointes de MM. Boscary-Monsservin et Commenay au Ministre de la Justice [13 décembre 1963] (p. 7908). Entendus : MM. Jean Foyer, *Ministre de la Justice ;* Bettencourt, suppléant de M. Boscary-Monsservin ; Commenay.

76. — *Déclarations fiscales.* — Question de M. Sanglier au Ministre des Finances et des Affaires économiques [13 décembre 1963] (p. 7911). Entendus : MM. Jean Foyer, *Ministre de la Justice,* suppléant le Ministre des Finances ; Henri Rey, suppléant M. Sanglier.

77. — *Circulation dans le bois de Boulogne.* — Question de Mme Thome-Pate-

Questions orales (sans débat).

nôtre au Ministre de l'Intérieur [13 décembre 1963] (p. 7911). Entendus : M. Jean Foyer, *Ministre de la Justice,* suppléant le Ministre de l'Intérieur ; Mme Thome-Patenôtre.

78. — *Problèmes du tourisme en France.* — Question de M. Labéguerie au Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Tourisme [13 décembre 1963] (p. 7912). Entendus : MM. Jean Foyer, *Ministre de la Justice,* suppléant le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre ; Labéguerie.

79. — *Zone-Est de Paris.* — Question de M. Rabourdin au Premier Ministre [13 décembre 1963] (p. 7914). Entendus : MM. Jean Foyer, *Ministre de la Justice,* suppléant le Premier Ministre ; Rabourdin.

80. — *Voiture expérimentale française.* — Question de M. Catalifaud au Ministre de l'Industrie [13 décembre 1963] (p. 7914). Entendus : MM. Catalifaud, de Chambrun, Michel Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie.*

81. — *Mines de fer de Lorraine.* — Questions jointes de Mme Prin, MM. Darchicourt, Martin, Schaff, Gasparini au Ministre de l'Industrie [13 décembre 1963] (p. 7916 à 7922). Entendus : M. Michel Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie ;* Mme Prin, MM. Darchicourt, Martin, Schaff, Gasparini.

82. — *Maîtres auxiliaires d'enseignement général.* — Question de M. Rabourdin au Ministre de l'Education nationale [10 avril 1964] (p. 715, 716). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Rabourdin.

83. — *Ramassage scolaire en Seine-et-Oise.* — Question de M. Boscher au Ministre de l'Education nalionale [10 avril 1964] (p. 716, 717). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Boscher.

84. — *Lycée Condorcet de Lens.* — Question de Mme Prin au Ministre de l'Education nationale [10 avril 1964] (p. 717). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Edouard Carlier, suppléant Mme Prin.

85. — *Enseignement agricole ménager en Seine-et-Oise.* — Question de M. Boscher au Ministre de l'Agriculture [10 avril 1964] (p. 717, 718). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Boscher.

86. — *Allocations logement des exploitants agricoles.* — Question de Mme Ploux au Ministre de l'Agriculture [10 avril 1964] (p. 718, 719). Entendus : M. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Mme Ploux.

87. — *Assurances sociales des bouilleurs de cru ambulants.* — Question de M. Briot au Ministre de l'Agriculture [10 avril 1964] (p. 719, 720). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Briot.

88. — *Assurance vieillesse agricole.* — Question de M. Christian Bonnet au Ministre de l'Agriculture [10 avril 1964] (p. 720, 721). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Christian Bonnet.

89. — *Financement des barrages de protection.* — Question de M. Poudevigne au Ministre de l'Agriculture [10 avril 1964] (p. 721). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Poudevigne.

90. — *Elevage bovin.* — Question de Fourmond au Ministre de l'Agriculture [10 avril 1964] (p. 721 à 723). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Fourmond.

91. — *Zones de salaires.* — Questions jointes de MM. Rabourdin, Prioux et Meck au Ministre du Travail [17 avril 1964] (p. 818, 819). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Rabourdin, Prioux, Le Lann, suppléant M. Meck.

92. — *Rente du conjoint d'un accidenté du travail.* — Question de M. Charret au Ministre du Travail [17 avril 1964] (p. 820). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Gorce-Franklin, suppléant M. Charret.

93. — *Cotisations de Sécurité sociale dans le bâtiment.* — Question de M. Boscary-Monsservin au Ministre du Travail [17 avril 1964] (p. 820, 821). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Boscary-Monsservin.

94. — *Réemploi des travailleurs licenciés de Saint-Nazaire.* — Question de M. Blancho au Ministre du Travail [17 avril 1964] (p. 821 à 824). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Blancho.

95. — *Profession d'infirmière.* — Question de M. Thillard au Ministre de la Santé publique et de la Population [30 avril 1964] (p. 1040 à 1043). Entendus : MM. Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* Thillard.

96. — *Aménagement du littoral Languedoc-Roussillon.* — Questions jointes de MM. Tourné, Bayou et Balmigère au Ministre de la Construction [30 avril 1964] (p. 1043 à 1048). Entendus : MM. Maziol, *Ministre de la Construction ;* Tourné, Bayou, Balmigère.

97. — *Développement de la construction de maisons individuelles* — Question de M. Prioux au Ministre de la Construction [30 avril 1964] (p. 1048 à 1050). Entendus : MM. Maziol, *Ministre de la Construction ;* Prioux.

98. — *Logement social dans la Seine.* — Question de M. Mer au Ministre de la Construction [30 avril 1964] (p. 1050 à 1052). Entendus : MM. Maziol, *Ministre de la Construction ;* J. Mer.

99. — *Condition d'octroi des primes à la construction.* — Questions jointes de MM. Davoust, Commenay et Labéguerie au Ministre de la Construction [30 avril 1964] (p. 1052 à 1055). Entendus : MM. Maziol, *Ministre de la Construction ;* Davoust, Labéguerie, suppléant M. Commenay.

100. — *Allocutions aux orphelins.* — Question de M. de Lipkowski au Ministre de la Santé publique et de la Population [6 mai 1964] (p. 1096, 1097). Entendus : MM. Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* de Lipkowski.

101. — *Ateliers d'artistes.* — Question de M. de la Malène au Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles [6 mai 1964] (p. 1097 à 1099). Entendus : MM. André Malraux, *Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles ;* de la Malène.

102. — *Délinquance juvénile.* — Question de M. Bousseau au Ministre de la Justice [15 mai 1964] (p. 1232, 1233). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au budget,* suppléant le Ministre de la Justice ; Bousseau.

103. — *Pensions de la caisse des retraites d'Algérie.* — Question de M. Cermolacce au Ministre des Finances et des Affaires économiques [15 mai 1964] (p. 1233, 1234). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires éonomiques ; Cermolacce.

104. — *Inondations en Ardèche.* — Question de M. Chaze au Ministre des Finances et des Affaires économiques [15 mai 1964] (p. 1234, 1235). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Chaze.

105. — *Loyers commerciaux.* — Question de M. Charret au Ministre des Finances et des Affaires économiques [15 mai 1964] (p. 1235). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Charret.

Questions orales (sans débat).

106. — *Marchés de travaux de l'Etat.* — Question de M. Charret au Ministre des Finances et des Affaires économiques [15 mai 1964] (p. 1236, 1237). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Charret.

107. — *Situation des gemmeurs landais.* — Question de M. Commenay au Ministre des Finances et des Affaires économiques [15 mai 1964] (p. 1237, 1238). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Commenay.

108. — *Reclassement indiciaire des fonctionnaires communaux.* — Question de M. Valenet au Ministre des Finances et des Affaires économiques [15 mai 1964] (p. 1238, 1239). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Valenet.

109. — *Modification du Code des pensions civiles et militaires.* — Question de M. Baudis au Ministre des Finances et des Affaires économiques [15 mai 1964] (p. 1239, 1240). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Baudis.

110. — *Grossistes en fruits et légumes frais.* — Question de M. Duffaut au Ministre des Finances et des Affaires économiques [15 mai 1964] (p. 1240, 1241). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Duffaut.

111. — *Réforme des régimes matrimoniaux.* — Question de Mme Thome-Patenôtre au Ministre de la Justice [22 mai 1964] (p. 1360, 1361). Entendus : M. Jean Foyer, *Ministre de la Justice ;* Mme Thome-Patenôtre.

112. — *Réversibilité de la retraite de la femme fonctionnaire.* — Question de Mme Thome-Patenôtre au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 mai 1964] (p. 1361, 1362). Entendus : M. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Mme Thome-Patenôtre.

113. — *Rémunération des médecins assermentés.* — Question de M. Guillon au Ministre des Finances et des Affaires écono-

Questions orales (sans débat).

miques [22 mai 1964] (p. 1362, 1363). Entendus : M. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; M. Guillon.

114. — *Révision du plafond des forfaits.* — Question de M. Raulet au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 mai 1964] (p. 1363, 1364). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Raulet.

115. — *Droits de mutation des immeubles ruraux.* — Question de M. André Beauguitte au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 mai 1964] (p. 1364). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; André Beauguitte.

116. — *Retenue de cotisation sur pension mixte.* — Question de M. Mer au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 mai 1964] (p. 1364, 1365). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Mer.

117. — *Définition de l'intervention spéculative en matière immobilière.* — Question de M. Mer au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 mai 1964] (p. 1365, 1366). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Mer.

118. — *Licenciements dans une entreprise de Saint-Quentin.* — Question de M. Rossi au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 mai 1964] (p. 1366, 1367). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Rossi.

119. — *Prêts indexés à la construction.* — Question de M. Risbourg au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 mai 1964] (p. 1367, 1368). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Bricout, suppléant M. Risbourg.

120. *Emprunt en faveur de l'agriculture.* — Question de M. Lucien Richard au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 mai 1964 (p. 1368). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Lucien Richard.

121. *Retraite complémentaire des ouvriers de forêts domaniales.* — Question de M. Meck au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 mai 1964] (p. 1369). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Meck.

122. *Bonications de campagne des cheminots anciens combattants.* — Question de M. Baudis au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 mai 1964] (p. 1369, 1370). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Baudis.

123. — *Situation des médecins conventionnés.* — Question de M. Waldeck Rochet au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 mai 1964] (p. 1370, 1371). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Salagnac, suppléant M. Waldeck Rochet.

124. — *Carte d'identité européenne.* — Question de M. Drouot-L'Hermine au Ministre de l'Intérieur [29 mai 1964] (p. 1544). Entendus : MM. Roger Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Drouot-L'Hermine.

125. — *Immigration des travailleurs africains.* — Question de M. Mer au Ministre de l'Intérieur [29 mai 1964] (p. 1545, 1546). Entendus : MM. Roger Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Jacques Mer.

126. — *Approvisionnement en eau de la ville d'Arles.* — Question de M. Privat au Ministre de l'Intérieur [29 mai 1964] (p. 1546, 1547). Entendus : MM. Roger Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Privat.

127. — *Hébergement et transport des curistes assurés sociaux.* — Question de M. Herman au Ministre du Travail [29 mai 1964] (p. 1547, 1548). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Evrard, suppléant M. Herman.

128. — *Offres d'emploi par voie d'annonce.* — Question de M. Spénale au Ministre du Travail [29 mai 1964] (p. 1548). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Privat suppléant M. Spénale.

129. — *Participation des travailleurs aux entreprises.* — Question de M. Dumortier au Ministre du Travail [29 mai 1964] (p. 1548 à 1550). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Dumortier.

130. — *Retraites du régime artisanal.* — Question de M. Boscary-Monsservin au Ministre du Travail [29 mai 1964] (p. 1550, 1551). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Denis, suppléant M. Boscary-Monsservin.

131. — *Suppression de la recette postale de Boulouris.* — Question de M. Gaudin au Ministre des Postes et Télécommunications [5 juin 1964] (p. 1680, 1681). Entendus : MM. Jacques Marette, *Ministre des Postes et Télécommunications ;* Gaudin.

132. — *Situation sportive en France.* — Question de M. Vivien au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [5 juin 1964] (p. 1681 à 1683). Entendus : MM. Maurice Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;* Vivien.

133. — *Rémunération du personnel d'encadrement des colonies de vacances.* — Question de M. Le Gallo au Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports [5 juin 1964] (p. 1683, 1684). Entendus : MM. Maurice Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;* Le Gallo.

134. — *Prêts aux étudiants de l'enseignement supérieur.* — Question de M. Mer au Ministre de l'Education nationale [5 juin 1964] (p. 1684 à 1686). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Jacques Mer.

135. — *Aménagement des horaires scolaires.* — Question de M. Seramy au Ministre de l'Education nationale [5 juin 1964] (p. 1686, 1687). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Seramy.

136. — *Pécule des anciens prisonniers de guerre de 1914-1918.* — Question de M. André Beauguitte au Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre [19 juin 1964] (p. 2061, 2062). Entendus : MM. Jean Sainteny, *Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre ;* André Beauguitte.

137. — *Pollution atmosphérique dans le bassin des Cévennes.* — Question de M. Roucaute au Ministre de l'Industrie [19 juin 1964] (p. 2062, 2063). Entendus : MM. Michel Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie;* Roucaute.

138. — *Participation des communes aux travaux de changement de tension électrique.* — Question de Mme Thome-Patenôtre au Ministre de l'Industrie [19 juin 1964] (p. 2063, 2064). Entendus : M. Michel Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie;* Mme Thome-Patenôtre.

Questions orales (sans débat).

139. — *Financement des travaux portuaires maritimes.* — Question de M. Denvers au Ministre des Travaux publics et des Transports. [19 juin 1964] (p. 2064). Entendus : MM. Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports ;* Denvers.

140. — *Construction d'un pont à Arles.* — Question de M. Privat au Ministre des Travaux publics et des Transports [19 juin 1964] (p. 2064 à 2066). Entendus : MM. Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports ;* Privat.

141. — *Situation des chantiers de Port-de-Bouc.* — Question de M. Rieubon au Ministre des Travaux publics et des Transports [19 juin 1964] (p. 2066, 2067). Entendus : MM. Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports ;* Rieubon.

142. — *Taux des pensions des victimes de guerre.* — Question de M. Roger Roucaute au Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre [23 octobre 1964] (p. 3689). Entendus : MM. Jean Sainteny, *Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre ;* Roger Roucaute.

143. — *Discrimination entre anciens combattants.* — Question de M. Gilbert Faure au Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre [23 octobre 1964] (p. 3870). Entendus : MM. Jean Sainteny, *Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre ;* Gilbert Faure.

144. — *Rôle du Ministère des Anciens combattants dans l'effort de promotion sociale.* — Question de M. Drouot-L'Hermine au Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre [23 octobre 1964] (p. 3872). Entendus : MM. Jean Sainteny, *Ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre ;* Drouot-L'Hermine.

145. — *Subvention aux Caisses d'accidents du travail agricole du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.* — Question de M. Meck au Ministre des Finances et des Affaires économiques [4 novembre 1964] (p. 4564). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des Finances et des Affaires économiques ; Schaff, suppléant M. Meck.

146. — *Certificat fiscal en cas de vente d'immeubles.* — Question de M. Westphal au Ministre des Finances et des Affaires économiques [4 novembre 1964] (p. 4565). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget,* suppléant le Ministre des

Questions orales (sans débat).

Finances et des Affaires économiques ; Westphal.

147. — *Création de collèges d'enseignement secondaire à Paris.* — Question de M. Fanton au Ministre de l'Education nationale [20 novembre 1964] (p. 5522). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Fanton.

148. — *Subvention à l'Union nationale des étudiants de France.* — Questions jointes de MM. Fanton, Delorme et Dupuy au Ministre de l'Education nationale [20 novembre 1964] (p. 5522 à 5525). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Fanton, Delorme, Dupuy.

149. — *Ramassage scolaire.* — Question de M. Miossec au Ministre de l'Education nationale [20 novembre 1964] (p. 5525). Entendus : MM. Christian Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Miossec.

150. — *Conditions de diffusion d'une brochure.* — Question de M. Darchicourt au Premier Ministre [27 novembre 1964 (p. 5702). Entendus : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Darchicourt.

151. — *Financement de la Sécurité sociale.* — Question de M. Cassagne au Ministre du Travail [27 novembre 1964] (p. 5703). Entendus : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Cassagne.

152. — *Protection des ouvriers du bâtiment.* — Question de M. Lolive, au Ministre du Travail [27 novembre 1964] (p. 5704). Entendus : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Lolive.

153. — *Allocation aux personnes âgées.* — Questions jointes de MM. Meck, Poudevigne, Henri Rey au Ministre du Travail [27 novembre 1964] (p. 5707). Entendus : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Jacquet, suppléant M. Meck ; Poudevigne, Mme Launay, suppléant M. Henry Rey.

154. — *Situation de l'emploi à Douai.* — Question de M. Ramette au Ministre du Travail [27 novembre 1964] (p. 5710). Entendus : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Ramette.

155. — *Calcul de la retraite minière.* — Question de M. Roucaute au Ministre du Travail [27 novembre 1964] (p. 5711). Entendus : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Roucaute.

156. — *Retraite de certaines catégories de travailleurs.* — Questions jointes de M. Cassagne, Guéna, Dupont, Meck au Ministre du Travail [27 novembre 1964] (p. 5712 à 5716). Entendus : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Cassagne, Guéna, Dupont, Baudis, suppléant M. Meck.

157. — *Respect de la législation du Travail dans l'entreprise « Bella » à Perpignan.* — Question de M. Tourné au Ministre du Travail [27 novembre 1964] (p. 5716). Entendus : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Tourné.

158. — *Barème de l'impôt sur le revenu.* — Questions jointes de M. Meck et Lamps au Ministre des Finances et des Affaires économiques [4 décembre 1964] (p. 5851 à 5853). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Baudis, suppléant M. Meck, Lamps.

159. — *Rectassement des inspecteurs de certaines administrations.* — Question de M. Lamps au Ministre des Finances et des Affaires économiques [4 décembre 1964] (p. 5853). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Lamps.

160. — *Majorations abusives de primes d'assurances.* — Questions de M. Robert Ballanger au Ministre des Finances et des Affaires économiques [4 décembre 1964] (p. 5854 à 5856). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Robert Ballanger.

161. — *Récupération des pensions d'aide sociale.* — Question de M. Poudevigne au Ministre de la Santé publique et de la Population [18 décembre 1964] (p. 6243, 6244). Entendus : MM. Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* Poudevigne.

162. — *Aide aux myopathes.* — Question de M. Privat au Ministre de la Santé publique et de la Population [18 décembre 1964] (p. 6244, 6245). Entendus : MM. Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Poputation ;* Privat.

163. — *Indemnisation des porteurs de titres russes.* — Question de M. Jaillon au Ministre des Affaires étrangères [18 décembre 1964] (p. 6245, 6246). Entendus : MM. Maurice Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports,* suppléant le Ministre des Affaires étrangères ; Jaillon.

164. — *Incidence des Accords de Bruxelles.* — Questions jointes de MM. Laudrin et Heitz au Ministre de l'Agriculture [18 décembre 1964] (p. 6246 à 6250). Entendus : MM. Edgard Pisani, *Ministre de l'Agriculture ;* Laudrin, Heitz.

165. — *Cours du poisson.* — Question de M. Orvoën au Ministre des Travaux publics et des Transports [9 avril 1965] (p. 728). Entendus : MM. Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports ;* Orvoën.

166. — *Travaux publics confiés à l'armée.* — Question de M. Fanton au Ministre des Travaux publics et des Transports [9 avril 1965] (p. 729). Entendus : MM. Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports ;* Fanton.

167. — *Radioscopie prénatales obligatoires.* — Question de M. Mainguy au Ministre de la Santé publique et de la Population [21 avril 1965] (p. 783, 784). Entendus : MM. Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* Mainguy.

168. — *Primes à la construction.* — Questions jointes de M. Meck et Lolive [21 avril 1965] (p. 784 à 787). Entendus : MM. Jacques Maziol, *Ministre de la Construction ;* Henri Meck, Lolive.

169. — *Insonorisation des immeubles collectifs à caractère d'habitation.* — Question de M. Herman au Ministre de la Santé publique et de la Population [7 mai 1965] (p. 1210, 1211). Entendus : MM. Raymond Marcellin, *Ministre de la Sanlé publique et de la Population ;* Herman.

170. — *Crise de l'industrie du tissage.* — Question de M. Cattin-Bazin à M. le Ministre de l'Industrie [7 mai 1965] (p. 1211, 1212). Entendus : MM. Michel Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie ;* Cattin-Bazin.

171. — *Sécurité dans les mines.* — Questions jointes de M. Martel et de Mme Prin à M. le Ministre de l'Industrie [7 mai 1965] (p. 1212 à 1214). Entendus : MM. Michel Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie;* Martel, Mme Prin.

172. — *Artisanat de création.* — Question de M. Brousset à M. le Ministre de l'Industrie [7 mai 1965] (p. 1214 à 1216). Entendus : MM. Michel Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie ;* Brousset.

173. — *Arrêt de la distribution du courant électrique.* — Question de M. Roux à M. le Ministre de l'Industrie [7 mai 1965] (p. 1216, 1217). Entendus : M. Michel Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie ;* Claude Roux.

174. — *Conditions d'attribution de la carte des économiquement faibles.* — Deux questions jointes de MM. Baudis et Mer au Ministre de la Santé publique et de la Population [14 mai 1965] (p. 1348, 1349). Entendus : M. Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* MM. Baudis, Jacques Mer.

175. — *Hôpital intercommunat de Montreuil.* — Question de M. Odru au Ministre de la Santé publique et de la Population [14 mai 1965] (p. 1350 à 1352). Entendus : M. Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* M. Odru.

176. — *Echelle mobile des rentes d'accident de travail.* — Question de M. Meck au Ministre du Travail [14 mai 1965] (p. 1352). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Joseph Schaff, suppléant M. Meck.

177. — *Respect du décret déclarant le 8 mai 1965 jour férié.* — Question de M. Darchicourt au Ministre du Travail [14 mai 1965] (p. 1353, 1354). Entendus : MM. Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Darchicourt.

178. — *Poltution des eaux de l'Auzonnet.* — Question de M. Roger Roucaute au Ministre de la Santé publique et de la Population [21 mai 1965] (p. 1479 à 1481). Entendus : MM. Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* Fourvel.

179. — *Application des lois d'organisation municipale.* — Question de M. Martin au Ministre de l'Intérieur [21 mai 1965] (p. 1481). Entendus : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Hubert Martin.

180. — *Commission chargée de l'étude des problèmes municipaux.* — Question de M. Yvon au Ministre de l'Intérieur [21 mai 1965] (p. 1481). Entendus : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Yvon.

181. — *Habitat de la gendarmerie.* — Question de M. Longequeue au Ministre des Armées [26 mai 1965] (p. 1555). Entendus : MM. Messmer, *Ministre des Armées ;* Longequeue.

182. — *Fermeture hebdomadaire des musées nationaux.* — [4 juin 1965] (p. 1833, 1834). Entendus : MM. André Malraux, *Ministre d'Etat, chargé des Affaires culturettes ;* Roux.

183. — *Situation de l'industrie aéronautique et spatiale.* — Deux questions jointes de MM. Hubert Germain et Duperier au Ministre des Armées [4 juin 1965] (p. 1834 à 1838). Entendus : MM. Pierre Messmer,

Questions orales (sans débat).

Ministre des Armées ; Hubert Germain, Dupérier.

184. — *Annulation de l'augmentation des pensions de retraite de la S.N.C.F.* — Question de M. Rabourdin au Ministre des Finances et des Affaires économiques [9 juin 1965] (p. 1914). Entendus : MM. Robert Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Rabourdin.

185. — *Remise en vente de biens immobiliers ayant fait l'objet de préemption.* — Question de M. Davoust au Ministre des Finances et des Affaires économiques [9 juin 1965] (p. 1914, 1915). Entendus : MM. Robert Boulin, Secrétaire d'Etat au Budget ; Davoust.

186. — *Allégement des charges fiscales de l'hôtellerie.* — Question de M. Labéguerie au Ministre des Finances et des Affaires économiques [9 juin 1965] (p. 1915). Entendus · M. Jean de Broglie, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Affaires algériennes, suppléant M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques;* Labéguerie.

187. — *Mesures fiscales en faveur des aviculteurs et des agriculteurs des régions d'élevage.* — Deux questions jointes de M. de Poulpiquet et M. Jean Lainé au Ministre des Finances et des Affaires économiques [9 juin 1965] (p. 1916 à 1918). Entendus : MM. Jean de Broglie, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Affaires algériennes, suppléant M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* de Poulpiquet, Jean Lainé.

188. — *Pouvoir d'achat des salariés.* — Question de M. Le Guen au Ministre des Finances et des Affaires économiques [9 juin 1965] (p. 1918). Entendus : MM. Jean de Broglie, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Affaires algériennes, suppléant M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Le Guen.

189. — *Crise des industries des cuirs et peaux.* — Question de M. Julien au Ministre des Finances et des Affaires économiques [9 juin 1965] (p. 1919 à 1922). Entendus : MM. de Broglie, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Affaires algériennes, suppléant M. le Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* Julien.

190. — *Subventions aux foyers de jeunes travailleurs.* — Question de M. Mer au Ministre de la Santé publique et de la Population [9 juin 1965] (p. 1922 à 1924). Entendus : MM. Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* Mer.

191. — *Redevance radiophonique.* — Question de M. Fanton au Ministre de l'Information [25 juin 1965] (p. 2515 à 2518). Entendus : MM. Alain Peyrefitte, *Ministre de l'Information ;* Fanton.

192. — *Fermeture d'écoles primaires.* — Deux questions jointes de MM. Deniau et Chaze au Ministre de l'Education nationale [6 octobre 1965] (p. 3344, 3345). Entendus : MM. Fouchet, *Ministre de l'Education nationale,* Deniau et Chaze.

193. — *Education civique des jeunes Français.* — Deux questions jointes de MM. Delmas et Le Guen au Ministre de l'Education nationale [6 octobre 1965] (p. 3345, 3346, 3347). Entendus : MM. Delmas, Rey, suppléant M. Le Guen ; Fouchet, *Ministre de l'Education nationale.*

194. — *Constructions scolaires.* — Question de M. Rabourdin au Ministre de l'Education nationale [6 octobre 1965] (p. 3347, 3348). Entendus : MM. Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Rabourdin.

195. — *Ramassage scolaire.* — Question de M. Delachenal au Ministre de l'Education nationale [6 octobre 1965] (p. 3348, 3349). Entendus : MM. Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Delachenal.

196. — *Transmission télévisée des sujets du baccalauréat.* — Question de M. Le Douarec au Ministre de l'Education nationale [6 octobre 1965] (p. 3349). Entendus : MM. Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Le Douarec.

197. — *Ecoles nationales d'enseignement professionnel.* — Question de M. Hostier au Ministre de l'Education nationale [6 octobre 1965] (p. 3349, 3350). Entendus : MM. Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Hostier.

198. — *Conditions de travail des jeunes.* — Question de Mme Prin au Ministre du Travail [15 octobre 1965] (p. 3747 à 3749). Entendus : M. Grandval, *Ministre du Travail ;* Mme Prin.

199. — *Fiscalité sur l'automobile.* — Question de M. Davoust au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 octobre 1965] (p. 4002, 4003) ; Entendus : MM. Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Davoust.

200. — *Affectation à la construction de terrains domaniaux.* — Question de M. Fanton au Ministre des Finances et des Affaires

économiques [22 octobre 1965] (p. 4003 à 4005). Entendus : MM. Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Fanton.

201. — *Prélèvement libératoire en matière de construction.* — Question de M. Ansquer au Ministre des Finances et des Affaires économiques [22 octobre 1965] (p. 4006). Entendus : MM. Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Ansquer.

202. — *Retraite complémentaire des cadres.* — Question de M. Sanson au Ministre du Travail [29 octobre 1965] (p. 4354, 4355). Entendus : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Sanson.

203. — *Crédits à la construction de logements sociaux.* — Question de M. Paquet au Ministre de la Construction [29 octobre 1965] (p. 4355 à 4357). Entendus : MM. Maziol, *Ministre de la Construction ;* Paquet.

204. — *Protection des copropriétaires d'une résidence à Montpellier.* — Question de M. Billoux au Ministre de la Construction [29 octobre 1965] (p. 4357 à 4359). Entendus . MM. Maziol, *Ministre de la Construction ;* Billoux.

205. — *Difficultés de logements des femmes seules.* — Question de Mme de Hauteclocque au Ministre de la Construction [29 octobre 1965] (p. 4359 et 4360). Entendus : M. Maziol, *Ministre de la Construction ;* Mme de Hauteclocque.

206. — *Rénovation du XVe arrondissement de Paris.* — Question de M. Ducoloné au Ministre de la Construction [29 octobre 1965] (p. 4360 et 4361). Entendus : MM. Maziol, *Ministre de la Construction ;* Ducoloné.

207. — *Inondations en Saône-et-Loire.* — Question de M. Escande au Ministre de la Construction [29 octobre 1965] (p. 4361 et 4363). Entendus : MM. Maziol, *Ministre de la Construction ;* Escande.

208. — *Délivrance des permis de construire.* — Question de M. Gauthier au Ministre de la Construction [29 octobre 1965] (p. 4363 et 4364). Entendus : MM. Maziol, *Ministre de la Construction ;* Gauthier.

209. — *Liquidation de la S.E.R.I.M.A.* — Question de M. Deschizeaux au Ministre de l'Industrie [5 novembre 1965] (p. 4529, 4530). Entendus : MM. Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie,* Deschizeaux.

210. — *Mines domaniales de Potasse d'Alsace.* — Question de M. Dupont au Ministre de l'Industrie [5 novembre 1965] (p. 4530, 4531). Entendus : MM. Maurice-Bokanowski, *Ministre de l'Industrie ;* Dupont.

Questions orales (sans débat).

211. — *Situation de la gendarmerie.* — Questions jointes de M. Beauguitte et de M. Coste-Floret au Ministre des Armées [10 novembre 1965] (p. 4614 à 4616). Entendus : MM. Messmer, *Ministre des Armées;* Beauguitte.

212. — *Réforme des écoles militaires préparatoires.* — Question de M. Montalat au Ministre des Armées [10 novembre 1965] (p. 4616, 4617). Entendus : MM. Messmer, *Ministre des Armées ;* Bayou, suppléant de M. Montalat.

213. — *Arrestations de citoyens français en Algérie.* — Question de M. Odru à M. le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Affaires algériennes [19 novembre 1965] (p. 4782 à 4784). Entendus : MM. de Broglie, *Secrétaire d'Etat chargé des Affaires algériennes ;* Odru.

214. — *Situation des ouvrières du Pas-de-Calais.* — Question de Mme Prin au Ministre du Travail [19 novembre 1965] (p. 4784, 4785). Entendus : M. Grandval, *Ministre du Travail ;* Mme Prin.

215. — *Annonces anonymes d'offres d'emploi.* — Question de M. Mer au Ministre du Travail [19 novembre 1965] (p. 4785 à 4787). Entendus : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Mer.

216. — *Fonds national de l'emploi.* — Question de M. Cassagne au Ministre du Travail [19 novembre 1965] (p. 4787 à 4789). Entendus : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Cassagne.

217. — *Allocation de logement.* — Question de M. Beauguitte au Ministre du Travail [19 novembre 1965] (p. 4789). Entendus : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Beauguitte.

218. — *Aménagement de la route nationale n° 1.* — Question de M. Collette au Ministre de l'Equipement [15 avril 1966] (p. 747 à 749). Entendus : MM. Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports ;* Collette.

219. — *Lignes S.N.C.F. du Gard.* — Question de M. Roger Roucaute au Ministre de l'Equipement [15 avril 1966] (p. 749, 750). Entendus : MM. Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports ;* Roger Roucaute.

220. — *Aménagement de la route nationale n° 551.* — Question de M. Massot au Ministre de l'Equipement [15 avril 1966]

Questions orales (sans débat).

(p. 750, 751). Entendus : MM. Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports ;* Massot.

221. — *Sécurité de la circulation routière.* — Question de M. de Poulpiquet au Ministre de l'Equipement [15 avril 1966] (p. 751, 752). Entendus : MM. Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports ;* Evrard, suppléant M. de Poulpiquet.

222. — *Revalorisation de la profession minière.* — Question de M. Martel au Ministre de l'Industrie [22 avril 1966] (p. 911 à 913). Entendus : MM. Marcellin, *Ministre de l'Industrie ;* Martel.

223. — *Mines d'Aquitaine.* — (Sécurité dans les —). — Question de M. Raust au Ministre de l'Industrie [22 avril 1966] (p. 913 et 914). Entendus : MM. Marcellin, *Ministre de l'Industrie ;* Raust.

224. — *Statut de l'artisanat.* — Question de Mlle Dienesch au Ministre de l'Industrie [22 avril 1966] (p. 914 à 916). Entendus : M. Marcellin, *Ministre de l'Industrie ;* Mlle Dienesch.

225. — *Accès du public au jardin du Musée de Cluny.* — Question de M. Pierre Bas au Ministre des Affaires culturelles [29 avril 1966] (p. 1032, 1033). Entendus : M. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales, suppléant le Ministre des Affaires culturelles ;* Pierre Bas.

226. — *Interdiction de la projection d'un film.* — Questions jointes de MM. Dupuy et Georges Germain au Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information [29 avril 1966] (p. 1033 à 1040). Entendus : M. Bourges, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information ;* Dupuy, Georges Germain, Arthur Moulin, le Président.

227. — *Droit des gens de maison.* — Question de M. Mer au Ministre des Affaires sociales [29 avril 1966] (p. 1040). Entendus : M. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Mer.

228. — *Prestations familiales des étudiants.* — Question de M. Paquet au Ministre des Affaires sociales [29 avril 1966] (p. 1040, 1041). Entendus : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Paquet.

229. — *Cérémonie du Kelly Memorial.* — Question de Mme Thome-Patenôtre au Ministre des Armées [13 mai 1966] (p. 1262). Entendus : M. Messmer, *Ministre des Armées ;* Mme Thome-Patenôtre.

230. — *Décentralisation industrielle.* — Question de M. Le Guen à M. le Ministre de l'Economie et des Finances [18 mai 1966] (p. 1366, 1368). Entendus : MM. Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* Le Guen.

231. — *Revalorisation de la profession d'assistance sociale.* — Question de M. Ebrard au Ministre des Affaires sociales [27 mai 1966] (p. 1560, 1561). Entendus : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Fabre, suppléant M. Ebrard.

232. — *Recrutement du personnel infirmier.* — Question de Mme Vaillant-Couturier au Ministre des Affaires sociales [27 mai 1966] (p. 1561 à 1563). Entendus : M. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Mme Vaillant-Couturier.

233. — *Main-d'œuvre étrangère.* — Question de M. Hauret au Ministre des Affaires sociales [27 mai 1966] (p. 1563 à 1565). Entendus : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Hauret.

234. — *Situation des gemmeurs.* — Question de M. Commenay au Ministre de l'Economie et des Finances [27 mai 1966] (p. 1565 et 1566). Entendus : M. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* M. Commenay.

235. — *Fiscalité des industries du cinéma.* — Questions jointes de MM. Fernand Grenier, Boutard, Ribadeau Dumas, Ansquer et Davoust au Ministre de l'Economie et des Finances [1er juin 1966] (p. 1603 à 1607). Entendus : MM. Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* Fernand Grenier, Boutard, Ribadeau Dumas, Ansquer, Davoust.

236. — *Ramassage scolaire.* — Questions jointes de M. Chaze et de M. Jean Moulin au Ministre de l'Education nationale [8 juin 1966] (p. 1784 à 1787). Entendus : MM. Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Fourvel, suppléant M. Chaze ; Jean Moulin.

237. — *Inondations du Bassin de la Loire.* — Question de M. Royer, au Ministre de l'Equipement [15 juin 1966] (p. 2052, 2053). Entendus : MM. Pisani, *Ministre de l'Equipement ;* le Président, Royer.

238. — *Problèmes sociaux soulevés par le transfert des bases américaines.* — Questions jointes de MM. Picquot, Beauguitte, Weber, Abelin, Deschizeaux, Seramy, Catalifaud, Manceau, Duvillard aux Ministres des Affaires sociales et des Armées [22 juin

1966] (p. 2206). Entendus : MM. Messmer, *Ministre des Armées ;* Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Picquot, Weber, Abelin, Deschizeaux, Seramy, Catalifaud, Manceau, Duvillard.

239. — *Prix et marché européen du tabac.* — Questions jointes de MM. Cattin-Bazin, Ruffe, Maurice Faure au Ministre de l'Economie et des Finances [29 juin 1966] (p. 2844). Entendus : MM. Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Cattin-Bazin, Ruffe, Maurice Faure.

240. — *Date de liquidation des pensions de vieillesse de la Sécurité sociale.* — Question de M. Briot au Ministre des Affaires sociales [5 octobre 1966] (p. 3134). Entendus : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Briot.

241. — *Rachat de cotisations par les salariés assujettis aux assurances sociales ;* Question de M. Peretti au Ministre des Affaires sociales [5 octobre 1966] (p. 3135). Entendus : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Peretti.

242. — *Amélioration des conditions d'attribution des retraites minières de réversion pour les veuves.* — Question de M. Derancy au Ministre des Affaires sociales [5 octobre 1966] (p. 3135, 3136). Entendus : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Derancy.

243. — *Droit des apprentis aux allocations familiales.* — Question de M. Prioux au Ministre des Affaires sociales [5 octobre 1966] (p. 3136, 3137). Entendus : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Prioux.

244. — *Mesures de rééducation des enfants sourds.* — Question de M. Chalopin au Ministre des Affaires sociales [5 octobre 1966] (p. 3137). Entendus : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* de la Malène.

245. — *Versement à un compte bancaire ou postal des rentes et des pensions de vieillesse de la Sécurité sociale.* — Question de M. Peretti au Ministre des Affaires sociales [5 octobre 1966] (p. 3137). Entendus : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Peretti.

246. — *Réseau téléphonique.* — Question de M. Poudevigne au Ministre des Postes et Télécommunications [14 octobre 1966] (p. 3449, 3450, 3451). Entendus : MM. Marette, *Ministre des Postes et Télécommunications ;* Poudevigne.

247. — *Réseau téléphonique de la Vendée.* — Question de M. Ansquer au Ministre des Postes et Télécommunications [14 octobre 1966] (p. 3451 à 3453). Entendus : MM. Marette, *Ministre des Postes et Télécommunications ;* Ansquer.

Questions orales (sans débat).

248. — *Situation des techniciens contractuels de la direction des poudres.* — Question de M. Boscher au Ministre des Armées [14 octobre 1966] (p. 3453 à 3455). Entendus : MM. Messmer, *Ministre des Armées ;* Boscher.

249. — *Standardisation de la production des armements.* — Question de M. Bourgoin au Ministre des Armées [14 octobre 1966] (p. 3455 à 3457). Entendus : MM. Messmer, *Ministre des Armées ;* Bourgoin.

250. — *Accession des jeunes aux sports automobiles.* — Question de M. Vivien au Ministre de la Jeunesse et des Sports [21 octobre 1966] (p. 3713, 3714). Entendus : MM. Missoffe, *Ministre de la Jeunesse et des Sports ;* Vivien.

251. — *Passages à niveau non gardés.* — Questions jointes de MM. Richard et Grenier au Ministre de l'Equipement [28 octobre 1966] (p. 4059 à 4061). Entendus : MM. Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports ;* Richard, Grenier.

252. — *Suppression de certaines lignes de la S.N.C.F.* — 13 questions jointes de MM. Schaff, Juskiewenski, Labéguerie, Commenay, Maurice Faure, Ruffe, Escande, Laurent, Chaze, Dejean, Sauzedde, Jean Moulin, Delorme au Ministre de l'Equipement [28 octobre 1966] (p. 4061 à 4076). Entendus : MM. Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports ;* Schaff, Juskiewenski, Labéguerie, Commenay, Ruffe, Escande, Laurent, Chaze, Dejean, Sauzedde, Mlle Dienesch, MM. Jean Boulin, Delorme.

253. — *Tunnel sous la Manche.* — Question de M. Catalifaud au Ministre de l'Equipement [28 octobre 1966] (p. 4076, 4077). Entendus : MM. Bettencourt, *Secrétaire d'Etat aux Transports ;* Catalifaud.

254. — *Tarifs de l'éclairage public.* — Question de M. Paquet au Ministre de l'Industrie [4 novembre 1966] (p. 4261, 4262). Entendus : MM. Marcellin, *Ministre de l'Industrie ;* Paquet.

255. — *Comité interprofessionnel du miel.* — Question de M. Prioux au Ministre de l'Economie et des Finances [4 novembre 1966] (p. 4262). Entendus : MM. Boulin,

Questions orales (sans débat).

Secrétaire d'Etat au Budget ; Bricout, suppléant ; Prioux.

256. — *Situation des personnes âgées.* — Questions jointes de MM. Jaillon et Jean Moulin au Ministre de l'Economie et des Finances [4 novembre 1966] (p. 4263 à 4265). Entendus : MM. Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Jaillon, Jean Moulin.

257. — *Entretien des berges de la Seine.* — Question de M. Jean Lainé au Ministre de l'Economie et des Finances [4 novembre 1966] (p. 4265, 4266). Entendus : MM. Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Jean Lainé.

258. — *Culture du sorgho papetier.* — [9 novembre 1966] (p. 4449, 4450). — Question de M. Jean Lainé au Ministre de l'Economie et des Finances. Entendus : MM. Pisani, *Ministre de l'Equipement, suppléant le Ministre de l'Economie et des Finances ;* Jean Lainé.

259. — *Situation des écoles normales du Pas-de-Calais.* — [16 novembre 1966] (p. 4595). — Question de Mme Prin au Ministre de l'Education nationale. Entendus : M. Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat à l'Education nationale ;* Mme Prin.

260. — *Bourses d'enseignement.* — Trois questions jointes de MM. de Poulpiquet, Ansquer et Cattin-Bazin au Ministre de l'Education nationale [16 novembre 1966] (p. 4596 à 4599). Entendus : MM. Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat à l'Education nationale ;* de Poulpiquet, Ansquer et Cattin-Bazin.

261. — *Instituteurs, directeurs et maîtres des collèges d'enseignement général.* — Question de M. Cornette au Ministre de l'Education nationale [16 novembre 1966] (p. 4599, 4600). Entendus : MM. Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat à l'Education nationale ;* Cornette.

262. — *Personnel des sociétés de recherches d'hydrocarbures.* — Question de M. Guy Ebrard au Ministre de l'Industrie [25 novembre 1966] (p. 5000, 5001). Entendus : MM. Marcellin, *Ministre de l'Industrie ;* Ebrard.

263. — *Aménagement et urbanisme de la Région de Paris.* — Question de M. Boscher au Premier Ministre [25 novembre 1966] (p. 5001 à 5004). Entendus : MM. Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Boscher.

264. — *Situation des Algériens sans emploi vivant en France.* — Question de M. Rabourdin au Ministre de l'Intérieur [25 novembre 1966] (p. 5004, 5005). Entendus : MM. Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Rabourdin.

265. — *Aide aux sinistrés de l'Hérault.* — Question de M. Bayou au Ministre de l'Intérieur [25 novembre 1966] (p. 5005, 5006). Entendus : MM. Frey, *Ministre de l'Intérieur;* Bayou.

266. — *Aide aux sinistrés de la Haute-Ariège.* — Question de M. Gilbert Faure au Ministre de l'Intérieur [25 novembre 1966] (p. 5006, 5007). Entendus : MM. Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* G. Faure.

267. — *Sécurité de la circulation.* — Deux questions jointes de MM. Barniaudy et Borocco au Ministre de l'Equipement [2 décembre 1966] (p. 5206 à 5209). Entendus : MM. Nungesser, *Secrétaire d'Etat au Logement ;* Barniaudy, Borocco.

268. — *Aide à l'habitat rural.* — Deux questions jointes de MM. Poudevigne et Le Guen au Ministre de l'Agriculture [9 décembre 1966] (p. 5411 à 5413). Entendus : MM. de Chambrun, *Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur ;* Poudevigne, Le Guen.

269. — *Construction d'habitations neuves en zone rurale.* — Question de M. de Poulpiquet au Ministre de l'Agriculture [9 décembre 1966] (p. 5413, 5414). Entendus : MM. de Chambrun, *Secrétaire d'Etat au* Commerce extérieur ; de Poulpiquet.

270. — *Poursuites en matière d'assurances sociales.* — Question de M. de Tinguy au Ministre de l'Agriculture [9 décembre 1966] (p. 5414, 5415). Entendus : MM. de Chambrun, *Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur;* Barniaudy, suppléant de M. de Tinguy.

271. — *Normalisation du marché de la viande.* — Question de M. Fabre au Ministre de l'Agriculture [9 décembre 1966] (p. 5415 à 5417). Entendus : MM. de Chambrun, *Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur ;* Fabre.

272. — *Adductions d'eau.* — Question de M. Delmas au Ministre de l'Agriculture [9 décembre 1966] (p. 5417, 5418). Entendus : MM. de Chambrun, *Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur ;* Delmas.

273. — *Produits laitiers.* — Trois questions jointes de MM. Le Theule, Escande et Godefroy au Ministre de l'Agriculture [9 décembre 1966] (p. 5418 à 5420). Entendus :

MM. de Chambrun, *Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur ;* Godefroy, Escande.

274. — *Réglementation de l'industrie du taxi.* — Question de M. Fanton au Ministre de l'Intérieur [16 décembre 1966] (p. 5645 à 5647). Entendus : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales, suppléant le Ministre de l'Intérieur ;* Fanton.

275. — *Licenciements de cadres.* — Trois questions jointes de MM. Cassagne, Mer et Poirier au Ministre des Affaires sociales [16 décembre 1966] (p. 5647 à 5652). Entendus : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Cassagne, Mer.

QUINZIÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS.

— Rénovation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 206.

QUIRAT. — *Voy.* MARINE MARCHANDE, 9.

QUOTITÉ DISPONIBLE. — *Voy.* CODE CIVIL, 21.

R

RACHAT DE COTISATIONS.

— Assurances sociales. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 241.

RACISME.

1. — Proposition de loi tendant à réprimer la provocation à la haine fasciste et à rendre efficace la législation sur la répression des menées racistes et antisémites, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Ballanger (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 320.**

2. — Proposition de loi portant modification des articles 187 et 416 du Code pénal et tendant à réprimer pénalement la ségrégation ou les discriminations raciales, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Ballanger (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 321.**

3. — Proposition de loi tendant à modifier et compléter la loi du 29 juillet 1881 pour permettre une répression plus efficace de la provocation à la haine raciste, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 322.**

4. — Proposition de loi tendant à compléter ou modifier les articles 187 et 416 du Code pénal afin de réprimer les actes de discrimination ou de ségrégation raciale ou religieuse, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Loustau et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 323.**

5. — Proposition de loi tendant à la répression de la provocation à la haine raciste et à la répression des discriminations raciales, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Maurice Lenormand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 332.**

6. — Proposition de loi tendant à réprimer les provocations racistes, présentée à l'Assemblée Nationale le 22 décembre 1965 par MM. Van Haecke, Schnebelen et Feuillard (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1709.**

7. — Proposition de loi tendant à l'interdiction et à la dissolution des associations ou groupements de fait incitant à la haine raciste, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 par M. Ducoloné et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des

lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2338.**

RADIODIFFUSION.

1. — Projet de loi relatif à l'installation d'antennes réceptrices de radiodiffusion, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1965 par M. Peyrefitte, Ministre de l'Information (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1648** ; rapport le 27 mai 1966 par M. Paul Coste-Floret, **n° 1855**. Adoption le 2 juin 1966. — Projet de loi **n° 489.**

Transmis au Sénat le 7 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 172 (année 1965-1966)** ; rapport le 16 juin 1966 par M. Robert Chevalier, **n° 212 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 21 juin 1966. — Projet de loi **n° 80 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-457 du 2 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 3 juillet 1966 (p. 5654).

DISCUSSION [2 juin 1966] (p. 1642). Entendus : MM. Coste-Floret, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Escande, Bourges, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information.*

Les raisons invoquées par le Gouvernement à l'appui de son projet de loi : l'esthétique, les dommages causés à la propriété par l'installation d'antennes individuelles, la gêne professionnelle pour ceux qui circulent sur les toits (p. 1642, 1644) ; les dispositions du décret du 30 septembre 1953 ; le caractère législatif des dispositions proposées ; les motifs « sérieux et légitimes » ; le raccordement à une antenne collective (*ibid.*) ; le problème de l'application du texte aux radios amateurs (p. 1643, 1644) ; l'assurance à laquelle sont assujettis ces derniers ; le champ d'application de la loi dans l'espace ; la répartition des frais entre le propriétaire et le locataire ; son application aux installations anciennes (*ibid.*) ; l'applicabilité de la loi à la copropriété (p. 1643, 1644) ; le tribunal compétent ; le point de vue de l'O.R.T.F. ; l'implantation souhaitable d'un nombre suffisant de stations relais de télévision (p. 1645) ; le déficit de l'O.R.T.F. ; la Commission parlementaire prévue par le statut ; la nécessité d'un large débat sur la gestion de l'O.R.T.F. ; l'intérêt et l'actualité du projet de loi (p. 1645).

Art. 1er : amendement de M. Escande tendant à substituer au mot : « minimum » le mot « normales » (p. 1645) ; retrait (p. 1646) ; amendement de M. Coste-Floret, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer dans le deuxième alinéa, le mot : « minimum » ; adoption ; quatre amendements soumis à discussion commune, dont trois identiques : le premier, présenté par M. Coste-Floret, au nom de la Commission des lois ; le deuxième, par M. Chalopin ; le troisième, par M. Dupuy ; le quatrième, par M. Escande (stations du service amateur) ; l'amendement de M. Chalopin n'est pas soutenu (p. 1647) ; le texte commun des amendements de la Commission et de M. Dupuy est adopté ; en conséquence, l'amendement de M. Escande devient sans objet ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : adoption (*ibid.*).

Art. 3 : amendement de M. Dupuy (nouvelle rédaction du début de l'article) ; retrait ; amendement de M. Coste-Floret, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin de l'article : répartition des frais d'installation d'une antenne collective) (p. 1648) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 4 : amendement de M. Coste-Floret, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant : la distinction à établir entre la copropriété et l'indivision ; le cas de la société de construction ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1649).

Art. 5 et 6 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Bourges, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information ;* Coste-Floret, *Rapporteur ;* Dupuy, Escande.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [24 juin 1966] (p. 2356). Entendus : MM. Coste-Floret, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Bourges, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information.*

Les quatre articles restant en discussion (p. 2356) ; l'exclusion du champ d'application de la loi des antennes individuelles

émettrices et réceptrices nécessaires au bon fonctionnement du réseau amateur ; la mise des frais à la charge du propriétaire (*ibid.*) ; la portée du motif « sérieux et légitime » (p. 2357).

Art. 1er : amendement de M. Coste-Floret, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer après les mots : « sans motif sérieux et légitime », les mots : « et sans que la présomption de l'alinéa 2 soit applicable » ; rejet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 3 : amendement de M. Coste-Floret, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre, pour l'article, le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; la mise à la charge du propriétaire des frais de dépose des antennes individuelles ; la répartition souhaitable par quote-part de ces frais ; rejet ; adoption de l'article (p. 2357).

Art. 4 et 5 : adoption (p. 2358).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Bourges, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de l'Information ;* Coste-Floret, *Rapporteur.*

2. — Proposition de loi portant création de la Société nationale de radiodiffusion et de télévision française, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2329.**

— Propagande électorale. — *Voy.* ELECTIONS (V), 25, 26, 27, 29.

— Protection des centres d'émission et de réception. — *Voy.* POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, 3.

RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION FRANÇAISE (R. T. F.).

— Nomination d'une Commission d'enquête. — *Voy.* COMMISSIONS D'ENQUÊTE, 1.

— Statut. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 1 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 3.

Voy. BUDGET 1963, 1 (Information et art. 29) [18 décembre 1962] (p. 125 et suiv.) ; BUDGET 1964, 1 (Information et R. T. F.).

Voy. aussi : OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION FRANÇAISE (O. R. T. F.)

RADIOSCOPIES PRÉNATALES OBLIGATOIRES.

— *Voy.* QUESTIONS ORALES, n° 167.

RAMASSAGE SCOLAIRE.

— *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 (Education nationale) ; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 22 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), nos 72, 83 (en Seine-et Oise), 149, 195, 236.

RAPATRIÉS.

1. — Projet de loi instituant des mesures de protection juridique en faveur des Français rapatriés, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 octobre 1963 par M. François Missoffe, Ministre des Rapatriés (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 573** ; rapport le 8 novembre 1963 par M. de Trémollières, **n° 642.** Adoption le 13 novembre 1963 (p. 7190). — Projet de loi **n° 102.**

Transmis au Sénat le 14 novembre 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 29 (année 1963-1964)** ; rapport le 28 novembre 1963 par M. André Fosset, **n° 44 (année 1963-1964).** Adoption sans modification le 4 décembre 1963. — Projet de loi **23 (année 1963-1964).**

Loi n° 63-1218 du 11 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 12 décembre 1963 (p. 1135).

DISCUSSION [13 novembre 1963] (p. 7184). Entendus : MM. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Pasquini, Missoffe, *Ministre des Rapatriés.*

La proposition de loi déposée par M. Pasquini tendant à accorder un moratoire des dettes contractées par les rapatriés (p. 7185) ; l'importance des mesures prises en faveur des rapatriés (p. 7185) ; l'état de leur relogement et de leur reclassement (p. 7185, 7187) ; l'hommage devant être rendu au Ministère des Rapatriés ; l'éventualité de sa disparition (p. 7185) ; le problème des dettes des rapatriés (p. 7185) ; leur ampleur et leur nature (p. 7187, 7188) ; les dispositions du projet : l'établissement d'un moratoire judiciaire (p. 7185, 7187) ; leur insuffisance (p. 7187) ; la différence existant entre le moratoire judiciaire prévu et le moratoire

légal de l'article 1244 (p. 7185) ; le champ d'application de la loi (p. 7183, 7188) ; son extension au effets de commerce (p. 7188) ; les conditions exigées pour en bénéficier (p. 7185, 7187) ; l'application de la loi aux étrangers et aux harkis (p. 7185, 7188) ; l'extension du champ du moratoire judiciaire aux effets de commerce (p. 7188) ; sa limitation aux dettes contractées antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi (p. 7188) ; la nécessité de permettre au juge d'accorder la main levée de toute mesure conservatoire ou saisie, à condition que soit constituée une garantie affectée à la créance du saisissant (p. 7185, 7188) ; les difficultés des Français demeurés en Algérie ; leur caractère de rapatriés en puissance (p. 7186); les nationalisations dont certains ont été victimes (p. 7186, 7187) ; la violation des accords d'Evian (p. 7186, 7187) ; la responsabilité du Gouvernement envers les Français spoliés (p. 7186) ; la situation des viticulteurs (p. 7186) ; celles des entreprises françaises en Algérie, notamment des entreprises de construction (p. 7186) ; celle des Français ayant des dettes fiscales en Algérie (p. 7186) ; les conséquences de la nationalisation de la presse (p. 7187) ; le problème des prêts à la construction contractés par les Français en Algérie (p. 7187, 7188).

Art. 1er : *Champ d'application de la loi* (p. 7188) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Possibilité pour le juge d'accorder un moratoire de trois ans aux personnes visées à l'article précédent* (p. 7188) ; amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission tendant à une modification de la rédaction du premier alinéa (p. 7188) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission, tendant à permettre au juge d'accorder main-levée de toute mesure conservatoire ou saisie à condition que soit constituée une garantie affectée spécialement à la créance du saisissant (p. 7188) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission, relatif à la compétence du juge des référés (p. 7188) ; adoption (*ibid.*); adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Dispositions dont l'application peut être suspendue* (p. 7189) ; amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa (*ibid.*) ; amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; retrait de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; adoption de l'article 3, ainsi modifié (*ibid.*).

Rapatriés.

Art. 4 : *Ouverture aux juridictions administratives des facultés prévues aux articles 2 et 3 ci-dessus* (p. 7189) ; amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission, tendant à une modification de forme (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : *Cas de changement survenu pendant le cours des délais de grâce dans la situation du débiteur* (p. 7189) ; amendement du Gouvernement tendant à insérer après le mot « survenu », les mots « ou apparu » (p. 7189) ; adoption (p. 7189) ; adoption de l'article 5, ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 6 : *Respect des droits acquis par suite de l'exécution d'une décision de justice* (p. 7189) ; amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission, tendant à insérer les mots « sous réserve des dispositions de l'article 2 (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 6 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 7 : *Exonération de timbre et de droit d'enregistrement en faveur des actes visés par le projet* (p. 7189) ; amendement du Gouvernement tendant à la suppression de l'article (*ibid.*) ; la contradiction existant entre les dispositions de l'article et l'économie de la loi sur les droits d'enregistrement et de timbre du 15 mars 1963 (p. 7189, 7190) ; la nécessité d'exempter les rapatriés des droits de timbre et d'enregistrement (p. 7189, 7190) ; les frais risquant de leur être imputés au cas où l'amendement du Gouvernement serait adopté (p. 7190) ; retrait de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; adoption de l'article 7 (p. 7190).

Art. 8 : *Fixation par un règlement d'administration publique des conditions d'application de la loi* (p. 7190) ; amendement du Gouvernement (modification du quatrième alinéa) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 8, ainsi modifié (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Coste-Floret, Missoffe, *Ministre des Rapatriés ;* Pasquini, Trémollières, *Rapporteur.*

2. — Projet de loi prorogeant certaines des dispositions de l'ordonnance n° 62-1063 du 10 septembre 1962 relative au logement des personnes rapatriées d'Algérie, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 octobre 1963 par M. Missoffe, Ministre des Rapatriés (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de

Rapatriés.

la législation et de l'administration générale de la République), **n° 574**; rapport le 8 novembre 1963 par M. de Trémollières, **n° 643**. Adoption le 13 novembre 1963 (p. 7191). — Projet de loi **n° 103**.

Transmis au Sénat le 14 novembre 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 30 (année 1963-1964)**; rapport le 28 novembre 1963 par M. Fosset, **n° 45 (année 1963-1964)**. Adoption sans modification le 4 décembre 1963. — Projet de loi **n° 24 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1217 du 11 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 12 décembre 1963 (p. 11035).

DISCUSSION [13 novembre 1963] (p. 7190). Entendus : MM. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Bustin, Missoffe, *Ministre des Rapatriés.*

Les dispositions du projet ; la prorogation de certaines dispositions de l'ordonnance du 10 septembre 1962 relatives au logement des personnes rapatriées d'Algérie (p. 7190, 7191) ; l'exclusion du champ d'application de la loi des mesures relatives à la réquisition des hôtels de tourisme et des résidences secondaires (p. 7190) ; l'efficacité des dispositions figurant dans l'ordonnance précitée (p. 7191) ; la longueur de la prorogation proposée (p. 7190) ; les compensations financières prévues en faveur des particuliers logeant des rapatriés (p. 7190) ; leur extension souhaitable aux collectivités locales (p. 7190) ; le préjudice causé aux populations locales par l'obligation de réserver aux rapatriés 30 % des logements neufs (p. 7190) ; l'aide du Ministère des Rapatriés pour la mise en état des locaux destinés à l'habitation (p. 7191) ; l'achèvement prochain du relogement des rapatriés (p. 7191).

Art. 1er : *Prolongation jusqu'au 31 décembre 1964 de la durée pendant laquelle les préfets peuvent user des pouvoirs qui leur ont été conférés par l'alinéa premier de l'article 2 de l'ordonnance n° 62-1063 du 10 décembre 1962* (p. 7191) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Ordonnance n° 62-1063 du 10 septembre 1962* (substitution dans les articles 3, 13 et 16 de la date du 31 décembre 1964 à celle du 1er juin 1964) (p. 7191) ; amendement de M. Trémollières au nom de la Commission, tendant à supprimer la référence à l'article 16 (p. 7191) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Article additionnel de M. Trémollières, au nom de la Commission (*prolongation jusqu'au 31 décembre 1965 de l'article 16 de l'ordonnance susvisée*) (p. 7191) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet (*ibid.*).

Orateur : M. Trémollières, *Rapporteur.*

3. — Projet de loi portant prise en charge et revalorisation de droits et avantages sociaux consentis à des Français ayant résidé en Algérie, présenté à l'Assemblée Nationale le 4 novembre 1964 par M. Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1148** ; rapport le 3 décembre 1964 par M. Herman, **n° 1212**. Adoption avec modification en première lecture le 9 décembre 1964 (p. 5984). — Projet de loi **n° 284**.

Transmis au Sénat le 10 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 69 (année 1964-1965)**; rapport le 14 décembre 1964 par M. Grand, **n° 76 (année 1964-1965)**. Adoption avec modification en première lecture le 16 décembre 1964. — Projet de loi **n° 44 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 17 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 1263**; rapport le 17 décembre 1964 par M. Herman, **n° 1264**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 18 décembre 1964 (p. 6241). — Proposition de loi **n° 312**.

Transmis au Sénat le 18 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 115 (année 1964-1965)**; rapport le 18 décembre 1964 par M. Grand, **n° 116 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 18 décembre 1964. — Proposition de loi **n° 57 (année 1964-1965)**.

Loi n° 64-1330 du 26 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1964 (p. 11790, 11791).

DISCUSSION [9 décembre 1964] (p. 5980). Entendus : MM. Herman, ***Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;*** Sallenave.

La moindre gravité du problème des rapatriés d'Algérie en 1964 (p. 5980) ; l'importance de l'effort de reclassement accompli (p. 5980) ; l'économie générale du projet de loi (p. 5980, 5981) ; la nécessité de maintenir pour les rapatriés d'Algérie les avantages acquis (p. 5981).

Art. 1er : *Validation auprès des régimes français obligatoires d'assurance vieillesse*

des périodes d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisations en Algérie (p. 5982); adoption de l'article (p. 5982).

Art. 2 : *Obligation pour les institutions françaises correspondant aux institutions algériennes dont relevaient les Français ayant résidé en Algérie d'assurer le service des avantages de vieillesse auxquels ces personnes peuvent prétendre* (p. 5982) ; adoption (*ibid.*).

Art. 3 : *Assurance invalidité* (p. 5982) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 : *Clause de sauvegarde financière en faveur des régimes français visés par les articles 2 et 3* (p. 5982) ; adoption (p. 5983) ; vote défavorable du groupe socialiste sur l'article (p. 5983).

Art. 5 : *Institutions françaises chargées d'avancer les sommes dues aux Français ayant résidé en Algérie par des institutions algériennes ; Subrogation à leur profit des droits que tes bénéficiaires détiennent à l'égard de celles-ci* (p. 5983) ; adoption (*ibid.*).

Art. 6 : *Cas des personnes qui ont été victimes d'attentats ou de violences sur le lieu de leur travail ou le trajet de leur domicile à leur lieu de travail* (p. 5983) ; adoption (*ibid.*).

Art. 7 : *Alignement des prestations servies en Algérie avant le 1er juillet 1962 en matière d'accidents du travail ou maladie professionnelle sur celles qui sont allouées en France* (p. 5983) ; amendement d'ordre rédactionnel de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles ; adoption de l'amendement (p. 5983) ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, ayant pour objet d'assurer aux titulaires de rentes d'accidents du travail survenus en Algérie le bénéfice pour l'avenir des dispositions de la loi du 2 septembre 1954 sur la revalorisation des rentes des accidents du travail (p. 5983) ; adoption ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, prévoyant la prise en charge éventuelle par les fonds communs français des divers avantages dus par les fonds algériens en application de la législation en vigueur en Algérie avant l'indépendance (p. 5983) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 7 ainsi modifié (p. 5983).

Art. 8 : *Nécessité pour les Français ayant résidé en Algérie de résider en France au moment où ils demandent le bénéfice des dispositions du projet ;* adoption (p. 5983).

Art. 9 : *Détermination par décret en Conseil d'Etat des mesures d'application de la présente loi* (p. 5983) ; adoption (*ibid.*).

Art. 10 : *Situation des bénéficiaires des dispositions prises antérieurement à l'adoption du présent projet et poursuivant le même objet* (p. 5983) ; adoption (p. 5984).

Art. 11 : *Harmonisation des dispositions existantes en matière de validation des droits acquis auprès des régimes complémentaires algériens d'assurance vieillesse avec les mesures prévues par le texte du projet* (p. 5984) ; adoption (*ibid.*).

Art. 12 : *Nécessité de la nationalité française pour les ayants cause victimes d'un accident résultant d'attentat ou de tout autre acte de violence en relation avec les événements d'Algérie ;* adoption (p. 5984).

Explications de vote : vote favorable du groupe socialiste ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5984).

Orateurs : MM. Bayou, Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Grandval, *Ministre du Travail ;* Guéna, Herman, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [18 décembre 1964] (p. 6240).

Art. 11 : *Harmonisation des dispositions existantes en matière de validation des droits acquis auprès des régimes complémentaires algériens d'assurance vieillesse avec les mesures prévues par le texte du projet* (p. 6241) ; le Sénat a supprimé cet article ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Herman au nom de la Commission des affaires culturelles tendant à reprendre pour l'article le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; le second, présenté par M. Herman et Mme Launay tendant à reprendre pour cet article le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture et complété par un nouvel alinéa destiné à permettre au Gouvernement de régler rapidement la situation des cotisants français à la caisse mutuelle agricole de retraite d'Algérie venant de Tunisie, du Maroc et de Côte-d'Ivoire ; adoption de l'amendement de M. Herman et de Mme Launay (p. 6241) ; en conséquence, le premier amendement présenté par M. Herman n'a plus d'objet et le texte de l'amendement n° 2 devient l'article 11 (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Herman, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

Rapatriés.

4. — Proposition de loi relative à l'évaluation, en vue de leur indemnisation, des biens possédés par les Français d'outre-mer, présentée à l'Assemblée Nationale le 2 juin par M. Icart et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1414** ; rapport le 23 juin 1966 par M. Lavigne, **n° 1969.**

5. — Proposition de loi tendant à faciliter l'évaluation en vue de leur indemnisation des dommages subis par les Français rapatriés d'outre-mer en cas de spoliation et de perte définitivement établies de biens leur appartenant, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1965 par MM. Baudis et Sallenave (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République puis à une Commission spéciale), **n° 1516** ; rapport le 25 juin 1966 par M. Lavigne au nom de la Commission spéciale), **n° 1985.**

DISCUSSION [21 décembre 1966] (p. 5733). Retrait de l'ordre du jour en raison d'une décision du Conseil constitutionnel déclarant la proposition de loi irrecevable.

6. — Rapport d'ensemble sur les divers aspects des problèmes soulevés par l'application de la loi n° 61-1439 du 26 décembre 1961 (accueil et réinstallation des Français d'outre-mer) par M. le Premier Ministre en application de l'article 72 de la loi de finances pour 1965 n° 64-1279 du 23 décembre 1964 [2 octobre 1965].

7. — Proposition de loi tendant à compléter la loi n° 63-1218 du 11 décembre 1963 instituant des mesures de protection juridique en faveur des Français rapatriés, présentée à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1966 par M. Gaudin (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1869.**

8. — Projet de loi portant modification de la loi n° 63-1218 du 11 décembre 1963 instituant des mesures de protection juridique en faveur des Français rapatriés, présenté au Sénat le 1er juin 1966 par M. Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 154 (année 1965-1966)**; rapport le 9 juin 1966 par M. Le Bellegou, **n° 184 (année 1965-1966).** Adoption le 14 juin 1966. — Projet de loi **n° 67 (année 1965-1966).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 17 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1945** ; rapport le 23 juin 1966 par M. Lavigne, **n° 1966.** Adoption définitive le 24 juin 1966. — Projet de loi **n° 531.**

Loi n° 66-485 du 6 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 7 juillet 1966 (p. 5784).

DISCUSSION [24 juin 1966] (p. 2336). Entendus : MM. Lavigne, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Bayou, Ponseillé, Coste-Floret, Frey, *Ministre de l'Intérieur.*

La loi du 11 décembre 1963 ; les délais accordés aux rapatriés pour le paiement de leurs dettes (p. 2336, 2337, 2338) ; la possibilité d'accorder la mainlevée de toutes mesures conservatoires et saisies (p. 2337) ; l'extension de la protection juridique à de nouvelles catégories de bénéficiaires ; la double extension apportée par le projet en ce qui concerne les obligations ; le renforcement des mesures de protection ; les améliorations apportées au texte initial par le Sénat ; les conditions de l'indemnisation ; les prêts du Crédit foncier (p. 2338) ; le dépôt du projet de loi tendant à indemniser les rapatriés (*ibid.*).

Art. 1er : adoption (p. 2338).

Art. 2, 3 et 4 : adoption (p. 2339).

Article additionnel : amendement de M. Coste-Floret et plusieurs de ses collègues (reprise du texte de la proposition de loi de M. Baudis et M. Coste-Floret tendant à assurer l'indemnisation des rapatriés) ; le Gouvernement invoque l'application du deuxième alinéa de l'article 44 de la Constitution ; en application de l'article 100, paragraphe 3 du Règlement, l'Assemblée ne délibère pas sur l'amendement de M. Coste-Floret (p. 2340).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Coste-Floret, Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Lavigne, *Rapporteur ;* Ponseillé.

9. — Proposition de loi tendant à modifier l'article premier de la loi n° 63-1218 du 11 décembre 1963 instituant des mesures de protection juridique en faveur des Français rapatriés, modifiée par la loi n° 66-485 du 6 juillet 1966, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1966 par M. Paul Coste-Floret (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2064.**

10. — Proposition de loi tendant à modifier l'article premier de la loi n° 63-1218 du 11 décembre 1963 instituant des mesures de protection juridique en faveur des Français rapatriés, modifiée par la loi n° 66-485 du 6 juillet 1966, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 novembre 1966 par M. Schloesing (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2191.**

Voy. aussi BUDGET 1962, 2 ; BUDGET 1963, 1 (Rapatriés. — Travail. — Comptes spéciaux du Trésor) et art. 41, articles additionnels ; BUDGET 1963, 2 [29 mai 1963] (p. 3101) ; BUDGET 1963, 3, art. 15 ; BUDGET 1963, 4, après l'art. 10 ; BUDGET 1963, 5 ; BUDGET 1964, 1 (Rapatriés. — Affaires algériennes), art. 64 ; BUDGET 1965, 1 (Rapatriés. — Affaires algériennes), après l'art. 68 ; BUDGET 1966, 1 (Rapatriés. — Travail. — Comptes spéciaux du Trésor) ; BUDGET 1967, 1 (Intérieur et Rapatriés).

RAPPELS AU RÈGLEMENT.

1. — Rappel au Règlement de M. Robert Ballanger sur la non-représentation du groupe communiste au Bureau de l'Assemblée [7 novembre 1962] (p. 12). Entendus : M. Robert Ballanger, le Président.

2. — Rappel au Règlement de M. Chandernagor sur l'attribution des place des députés dans la salle des séances [13 décembre 1962] (p. 39). Entendus : MM. Chandernagor, Roger Dusseaulx, Robert Ballanger, Guy Ebrard, le Président.

3. — Rappel au Règlement de M. Cassagne sur la suppression du scrutin devant clore la discussion du budget des Postes et Télécommunications [9 janvier 1963] (p. 425). Entendus : M. René Cassagne, le Président.

4. — Rappel au Règlement de M. Tony Larue sur le retrait d'une demande de scrutin (budget des Postes et Télécommunications) [8 janvier 1963] (p. 342). Entendus : MM. Tony Larue, le Président.

5. — Rappel au Règlement de M. Bayou sur l'interruption de la discussion, le 10 mai 1963, de deux questions orales avec débat sur la viticulture [31 mai 1963] (p 3150). Entendus : MM. Bayou, Paul Coste-Floret, Tourné, le Président.

6. — Rappel au Règlement de M. Paul Coste-Floret sur la recevabilité d'un amendement dans la discussion du projet de ratification du traité sur la coopération franco-allemande [13 juin 1963] (p 3373, 3374). Entendus : MM. Paul Coste-Floret, le Président.

7. — Rappel au Règlement de M. Bourges sur le renvoi de la discussion d'une question orale avec débat sur les prix agricoles [14 juin 1963] (p. 3405). Entendus : M. Yvon Bourges, le Président.

8. — Rappel au Règlement de M. Eugène Montel et de M. André Fanton sur un chiffre contesté donné par le compte rendu analytique, concernant un restaurant universitaire de Toulouse [20 juin 1963] (p. 3589, 3590). Entendus : MM. Eugène Montel, André Fanton, Marcenet, le Président.

9. — Rappel au Règlement de M. Paul Coste-Floret sur l'interprétation donnée à l'article 135 à l'occasion de questions orales avec débat sur la politique viticole [21 juin 1963] (p. 3672, 3673). Entendus : MM. Paul Coste-Floret, le Président.

10. — Rappel au Règlement de M. André Fanton sur l'interprétation adoptée par la Conférence des Présidents de l'article 135 du Règlement [21 juin 1963] (p. 3673, 3674). Entendus : M. André Fanton, le Président.

11. — Rappel au Règlement de M. Paul Balmigère sur la non-inscription à l'ordre du jour de sa question orale avec débat sur la politique viticole, posée avant l'annulation de sa précédente élection [21 juin 1963] (p. 3678). Entendus : MM. Paul Balmigère, le Président.

12. — Rappel au Règlement de M. André Lathière sur l'interprétation des articles 134 et 135 du Règlement (inscription des orateurs dans les questions orales avec débat) [21 juin 1963] (p. 3678). Entendus : MM. André Lathière, le Président.

13. — Rappel au Règlement de M. Robert Fabre sur les méthodes de travail de l'As-

Rappels au Règlement.

semblée [4 juillet 1963] (p. 3870, 3871). Entendus : MM. Robert Fabre, le Président.

14. — Rappel au Règlement de M. Neuwirth sur la tenue prévue d'une séance le samedi 20 juillet 1963 [19 juillet 1963] (p. 4317, 4318). Entendus : MM. Neuwirth, Louis Vallon, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques ;* le Président.

15. — Rappel au Règlement de M. Fourvel sur la nomination d'une Commission mixte paritaire chargée d'examiner la proposition de loi relative aux baux ruraux [26 juillet 1963] (p. 4597, 4598). Entendus : MM. Eugène Fourvel, Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* le Président.

16. — Rappel au Règlement de M. René Pleven se fondant sur l'article 132 pour demander au Gouvernement de faire une déclaration à la suite des récents événements d'Algérie (confiscation de toutes les terres des citoyens français) [2 octobre 1963] (p. 4980). Entendus : MM. René Pleven, le Président.

17. — Rappel au Règlement de MM. Abelin et René Pleven sur la non-inscription à l'ordre du jour d'une déclaration du Gouvernement sur les récentes confiscations de biens français en Algérie et sur l'évacuation de la base française de Bizerte [10 octobre 1963] (p. 5120, 5121). Entendus : MM. Abelin, René Pleven, Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* le Président.

18. — Rappel au Règlement de M. Davoust sur la décision de la délégation du Bureau de ne pas imprimer et mettre en distribution une proposition de loi, en application de l'article 40 de la Constitution [17 octobre 1963] (p. 5216). Entendus : MM. Davoust, le Président.

19. — Rappel au Règlement de M. Paul Coste-Floret sur la procédure utilisée pour la discussion de seize questions orales sans débat sur les problèmes viticoles (questions jointes par décision de la conférence des présidents) [18 octobre 1963] (p. 5279). Entendus : MM. Paul Coste-Floret, le Président.

20. — Rappel au Règlement de M. Sallenave sur la date et la modicité du temps fixées pour la discussion du budget des Rapatriés (budget de 1964) [23 octobre 1963] (p. 5410). Entendus : MM. Sallenave, le Président.

21. — Rappel au Règlement de M. Méhaignerie sur le fait que la parole lui a été refusée malgré son inscription dans le débat sur la déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire [28 novembre 1963] (p. 7532). Entendus : M. Méhaignerie, Mlle Dienesch, M. Abelin, Mme la Présidente.

22. — Rappel au Règlement de M. Cazenave sur l'absence de scrutin pour l'adoption d'un texte déjà voté en première lecture par l'Assemblée (modalités d'accomplissement des obligations militaires) [11 décembre 1963] (p. 7833). Entendus : MM. Franck Cazenave, le Président.

23. — Rappel au Règlement de M. Paul Coste-Floret sur la transformation d'une question orale avec débat en question orale sans débat [13 décembre 1963] (p. 7911). Entendus : MM. Paul Coste-Floret, le Président.

24. — Rappel au Règlement de M. René Pleven sur l'application faite de l'article 101 (seconde délibération) dans la discussion de la modification de l'article 5 du Règlement [19 décembre 1963) (p. 7994). Entendus : MM. René Pleven, Fanton, Capitant, le Président.

25. — Rappel au Règlement de M. Maurice Faure sur les conditions dans lesquelles il a été rendu compte à la R.T.F. des débats sur la déclaration du Gouvernement sur sa politique étrangère [28 avril 1964] (p. 977). Entendus : MM. Maurice Faure, le Président.

26. — Rappel au Règlement de M. Paul Coste-Floret (art. 134) sur le report au vendredi suivant d'une question orale pour cause d'absence du Ministre compétent. Interprétation faisant suite à la décision du Conseil constitutionnel du 21 janvier 1964 [6 mai 1964] (p. 1095, 1096). Entendus : MM. Paul Coste-Floret, le Président.

27. — Rappel au Règlement de M. Gaudin sur le retard apporté à l'inscription des questions orales à l'ordre du jour [21 mai 1964] (p. 1296). Entendus : MM. Gaudin, le Président.

28. — Rappel au Règlement de M. Lecocq sur les conditions dans lesquelles a été discutée et votée une proposition de loi relative à la protection des animaux [23 juin 1964] (p. 2090). Entendus : MM. Lecocq, le Président.

29. — Rappel au Règlement de M. Grenier sur la procédure adoptée pour le vote en troisième et dernière lecture du projet de loi portant statut de l'Office de radiodif-

fusion-télévision française [25 juin 1964] (p. 2185). Entendus : MM. Grenier, le Président.

30. — Rappel au Règlement de M. Tourné sur le fait qu'aucune Conférence des Présidents n'ait été réunie avant la fin de la seconde session ordinaire de 1963-1964 [30 juin 1964] (p. 2389). Entendus : MM. Tourné, le Président.

31. — Rappel au Règlement de M. Tanguy-Prigent (art. 50) sur le trop court délai qui lui est imparti pour recueillir le nombre de signatures nécessaire au dépôt d'une motion de censure, au cours de la séance [2 octobre 1964] (p. 2898). Entendus : MM. Tanguy-Prigent, le Président.

32. — Rappel au Règlement de M. Poudevigne sur la non-inscription de sa question orale à l'ordre du jour (prix des produits agricoles [9 octobre 1964] (p. 3075). Entendus : MM. Poudevigne, le Président.

33. — Rappel au Règlement de M. Fanton, sur l'organisation du débat pour la discussion des questions orales avec débat sur les prix des produits agricoles [9 octobre 1964] (p. 3076). Entendus : MM. Fanton, le Président.

34. — Rappel au Règlement de M. Juskiewenski sur l'application de l'article 41 (tenue des séances des Commissions pendant les débats en séance publique) [21 octobre 1964] (p. 3525). Entendus : MM. Juskiewenski, le Président.

35. — Rappel au Règlement de M. Fanton sur l'application de l'article 151 par la Conférence des Présidents pour la mise éventuelle à l'ordre du jour du débat sur une motion de censure [22 octobre 1964] (p. 3697). Entendus : MM. Fanton, de la Malène, le Président.

36. — Rappel au Règlement de M. La Combe sur la lecture de leurs interventions par certains députés et le respect du temps de parole [29 octobre 1964] (p. 4121). Entendus : MM. La Combe, le Président.

37. — Rappel au Règlement de M. Dumortier sur l'application de l'article 41 (tenue des séances des Commissions pendant les débats en séance publique) [4 novembre 1964] (p. 4568). Entendus : MM. Dumortier, le Président.

38. — Rappel au Règlement de M. Cassagne sur le temps de parole réservé aux députés de la majorité [5 novembre 1964] (p. 4674). Entendus : MM. Cassagne, le Président.

39. — Rappel au Règlement de M. La Combe sur la lecture à la tribune de leur rapport par certains rapporteurs [5 novembre 1964] (p. 4681). Entendus : M. La Combe, le Président.

Rappels au Règlement.

40. — Rappel au Règlement de M. Louis Dupont sur la non-application de l'article 48 qui prévoit un ordre du jour complémentaire [19 novembre 1964] (p. 5485). Entendus : MM. Louis Dupont, Robert Ballanger, le Président.

41. — Rappel au Règlement de M. Juskienwenski sur les conditions dans lesquelles est abordée la discussion du Ve Plan de développement économique et social [24 novembre 1964] (p. 5537). Entendus : M. Juskiewenski, le Président.

42. — Rappel au Règlement de M. Cassagne sur la façon dont l'O.R.T.F. a retransmis l'intervention de M. Montalat dans le débat du 2 décembre 1964 sur le projet de loi de programme militaire [3 décembre 1964] (p. 5820). Entendus : M. Cassagne, le Président.

43. — Rappel au Règlement de M. Fernand Grenier sur le fait qu'un amendement du groupe communiste n'a pas été discuté [29 avril 1965] (p. 1001). Entendus : MM. Grenier, le Président, Cermolacce, Neuwirth.

44. — Rappel au Règlement de M. Bayou sur la non-inscription à l'ordre du jour de vingt-sept questions (problèmes intéressant les viticulteurs) [13 mai 1965] (p. 1318). Entendus : MM. Bayou, le Président.

45. — Rappel au Règlement de M. Grenier sur la façon dont il a été rendu compte par l'O.R.T.F. du débat sur l'Education nationale [19 mai 1965] (p. 1409, 1410). Entendus : MM. Grenier, le Président.

46. — Rappel au Règlement de M. Dupuy sur le fait que les accès du Palais-Bourbon aient été interdits par la police aux représentants des enseignants [19 mai 1965] (p. 1431). Entendus : MM. Dupuy, le Président.

47. — Rappel au Règlement de Mme Prin sur la non-inscription de sa question orale à l'ordre du jour (situation des ouvrières du textile) [19 mai 1965] (p. 1432). Entendus : Mme Prin, M. le Président.

48. — Rappel au Règlement de M. Achille-Fould sur l'ordre d'appel de son sous-amendement à l'article 3 du projet de loi relatif au recrutement en vue de l'accomplissement du service national [26 mai 1965] (p. 1579). Entendus : MM. Achille-Fould, le Président.

Rappels au Règlement.

49. — Rappel au Règlement de M. Arthur Moulin sur la mise en discussion d'un amendement [26 mai 1965] (p. 1579). Entendus : MM. Arthur Moulin, le Président.

50. — Rappel au Règlement de M. Balmigère sur la non-inscription à l'ordre du jour par la Conférence des Présidents du débat sur la situation de la viticulture [2 juin 1965] (p. 1730). Entendus : MM. Balmigère, le Président.

51. — Rappel au Règlement de M. Darchicourt sur les conditions dans lesquelles l'article 40 de la Constitution a été déclaré applicable à un amendement du groupe socialiste [2 juin 1965] (p. 1744). Entendus : MM. Darchicourt, le Président, Cassagne.

52. — Rappel au Règlement de M. Fanton sur le fait que sa question orale concernant l'utilisation des terrains à bâtir remis par les administrations à la disposition de la construction dans la région parisienne, n'ait pas été jointe aux questions sur le district de Paris, inscrites à l'ordre du jour par la Conférence des Présidents [10 juin 1965] (p. 1954, 1955). Entendus : MM. Fanton, le Président.

53. — Rappel au Règlement de Mlle Dienesch sur la non-inscription à l'ordre du jour par la Conférence des Présidents d'un débat sur les problèmes agricoles [16 juin 1965] (p. 2183, 2184). Entendus : Mlle Dienesch, M. le Président.

54. — Rappel au Règlement de M. Bayou sur la non-inscription à l'ordre du jour par la Conférence des Présidents des questions orales sur les problèmes du vin [17 juin 1965] (p. 2200). Entendus : MM. Bayou, le Président, Balmigère.

55. — Rappel au Règlement de M. Coste-Floret sur : 1° l'inscription par la Conférence des Présidents à l'ordre du jour d'un samedi après-midi, du débat sur les régimes matrimoniaux ; 2° la non-inscription à l'ordre du jour des questions orales concernant l'agriculture ; 3° la non-publication du rapport d'ensemble sur l'aide aux rapatriés ; 4° les conditions de travail imposées à l'Assemblée [23 juin 1965] (p. 2386). Entendus : MM. Coste-Floret, le Président, M. Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques.*

56. — Rappel au Règlement de M. de Tinguy sur l'application de l'article 40 de la Constitution à un amendement sur le projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires [24 juin 1965] (p. 2483). Entendus : MM. le Président, Rivain, *Vice-Président de la Commission des finances ;* de Tinguy.

57. — Rappel au Règlement de Mme Prin sur les conditions de la discussion du projet de loi portant réforme des régimes matrimoniaux [26 juin 1965] (p. 2584). Entendus : Mme Prin, M. le Président.

58.— Rappel au Règlement de M. Coste-Floret au sujet de propos tenus par un collègue à son adresse et constituant une attaque personnelle [28 juin 1965] (p. 2672). Entendus : MM. Paul Coste-Floret, Duvillard, le Président.

59. — Rappel au Règlement de M. Cassagne sur : 1° le recours à la procédure du vote sans débat pour des propositions de loi qui font l'accord unanime des commissions ; 2° l'opposition par le Gouvernement de l'article 40 de la Constitution à certaines propositions de loi [28 juin 1965] (p. 2672). Entendus : MM. Cassagne, le Président.

60. — Rappel au Règlement de M. Neuwirth sur l'ordre de discussion des amendements au projet de loi modifiant l'ordonnance instituant des comités d'entreprises [28 juin 1965] (p. 2708, 2709). Entendus : MM. Neuwirth, le Président, Grandval, *Ministre du Travail.*

61. — Rappel au Règlement de M. Paul Coste-Floret sur la nécessité de connaître l'avis du Gouvernement avant de voter sur la constitution d'une commission spéciale [5 octobre 1965] (p. 3323). Entendus : MM. Paul Coste-Floret, le Président.

62. — Rappel au Règlement de M. Baudis sur l'application de l'article 40 de la Constitution à son amendement sur l'article 2 de la loi de finances pour 1966 (aménagement du barème de l'I.R.P.P.) [8 octobre 1965] (p. 3418). Entendus : MM. Baudis, le Président.

63. — Rappel au Règlement de M. de Tinguy sur la nécessité, pour le Gouvernement, d'exposer clairement à l'Assemblée la portée de son amendement après l'article 55 de la loi de finances [13 octobre 1965] (p. 3595). Entendus : MM. de Tinguy, le Président, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances.*

64. — Rappel au Règlement de M. Pleven sur la recevabilité de son amendement au projet de loi autorisant la ratification de l'accord franco-algérien sur les hydrocarbures [14 octobre 1965] (p. 3684, 3685). En-

tendus : MM. Pleven, Paul Coste-Floret, le Président.

65. — Rappel au Règlement de M. Lamps sur l'application à un amendement du groupe communiste sur le projet de loi de finances pour 1966, de l'article 42 de l'ordonnance organique relative aux lois de finances [22 octobre 1965] (p. 4035). Entendus : MM. Lamps, le Président.

66. — Rappel au Règlement de M. Fanton sur la prise de position de M. Pleven au sein de l'Assemblée de Strasbourg [25 octobre 1965] (p. 4047, 4048). Entendus : MM. Fanton, Pleven, Marcenet, le Président.

67. — Rappel au Règlement de M. Boscher sur l'irrecevabilité, en vertu de l'article 40 de la Constitution, d'un amendement à la loi de finances [28 octobre 1965] (p. 4322). Entendus : MM. Boscher, le Président, Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances.*

68. — Rappel au Règlement de M. Odru sur la non-inscription à l'ordre du jour, par la Conférence des Présidents, d'une question orale sur la question des arrestations actuellement opérées en Algérie [3 novembre 1965] (p.4397, 4398). Entendus : MM. Odru, le Président.

69. — Rappel au Règlement de M. Coste-Floret : 1° sur la non-inscription à l'ordre du jour, par la Conférence des Présidents, de la discussion du projet de réforme de la fiscalité locale ; 2° sur l'opportunité d'une communication du Gouvernement à l'Assemblée au sujet de l'affaire Ben Barka ; 3° sur la tenue d'une éventuelle session extraordinaire au début du mois de janvier 1966 [10 novembre 1965) (p. 4614). Entendus : MM. Coste-Floret, le Président, Messmer, *Ministre des Armées.*

70. — Rappel au Règlement de M. Bayou sur la non-inscription à l'ordre du jour, par la Conférence des Présidents, d'un débat sur les questions viticoles [17 novembre 1965] (p. 4715, 4716). Entendus : MM. Bayou, le Président.

71. — Rappel au Règlement de M. Neuwirth et de M. Defferre sur le renvoi de la discussion du projet de loi portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires [20 décembre 1965] (p. 4962, 4963). Entendus : MM. Neuwirth, le Président, Gaston Defferre, Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

72. Rappel au Règlement de M. Pleven sur la tenue éventuelle en janvier 1966 d'une session extraordinaire du Parlement [23 décembre 1965] (p. 5106). Entendus : MM. Pleven, le Président, Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

Rappels au Règlement.

73. — Rappel au Règlement de M. Clostermann au sujet de propos tenus par un collègue à son adresse et constituant une attaque personnelle [14 avril 1966] (p. 672). Entendus : MM. Clostermann, le Président.

74. — Rappel au Règlement de M. Odru sur la mise à l'ordre du jour de sa question orale avec débat au sujet de la politique économique et sociale du Gouvernement [28 avril 1966) (p. 992, 993). Entendus : MM. Odru, le Président.

75. — Rappel au Règlement de M. Defferre sur le renvoi en Commission d'un amendement et d'un sous-amendement au projet de loi d'amnistie [28 avril 1966] (p. 1002, 1003). Entendus : MM. Defferre, le Président.

76. — Rappel au Règlement de M. Chazalon sur la réunion de la Commission spéciale chargée d'examiner la proposition de loi de M. Baudis sur l'indemnisation des rapatriés d'Algérie [29 avril 1966] (p. 1031, 1032). Entendus : MM. Chazalon, le Président.

77. — Rappel au Règlement de M. Arthur Moulin sur l'application de l'article 58 (octroi de la parole pour un rappel au Règlement) et de l'article 71 (rappel de l'ordre) [29 avril 1966) (p. 1039). Entendus : MM. le Président, Arthur Moulin.

78. — Rappels au Règlement sur les propositions de la Conférence des Présidents de M. Rieubon (non-inscription de la question orale sur le développement économique de la Provence) et de M. Abelin (insuffisance de l'ordre du jour de l'Assemblée) : absence de réunion des commissions spéciales ; non-inscription à l'ordre du jour de la question orale sur le programme de logements sociaux et H.L.M. ; concomitance des réunions de l'Assemblée et du Parlement européen, etc. [5 mai 1966] (p. 1095, 1096). Entendus : MM. Rieubon, le Président, Abelin, Krieg.

79. — Rappel au Règlement de M. Carlier sur la non-inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale par la Conférence des Présidents des questions orales concernant les revendications des cheminots et des ouvriers et employés d'Electricité de France et de Gaz de France [12 mai 1966] (p. 1222). Entendus : MM. Carlier, le Président, Tourné.

Rappels au Règlement.

80. — Rappels au Règlement de M. Lamps et de M. Chandernagor sur le report à une date ultérieure du débat sur la déclaration du Gouvernement concernant les collectivités locales et sur la nécessité d'organiser un débat sur les problèmes sociaux [17 mai 1966] (p. 1301, 1302). Entendus : MM. Lamps, le président, Fanton, Chandernagor, de La Malène.

81. — Rappel au Règlement de M. Coste-Floret sur l'application de l'article 38 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances (dépôt du rapport annuel sur l'évolution de l'économie et des finances) [18 mai 1966] (p. 1368). Entendus : MM. Coste-Floret, le Président, Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances.*

82. — Rappel au Règlement de M. Louis Dupont sur la non-inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée, par la Conférence des Présidents, d'un débat sur la situation sociale [24 mai 1966] (p. 1440). Entendus : MM. Louis Dupont, Arthur Moulin, le Président.

83. — Rappel au Règlement de M. Méhaignerie sur la jonction aux questions orales relatives aux anciens combattants de la question de M. Davoust concernant l'octroi du titre de combattant aux anciens d'Algérie [24 mai 1966] (p. 1441). Entendus : MM. Mehaignerie, le Président.

84. — Rappel au Règlement de M. Arthur Moulin sur l'application de l'article 48 du Règlement : rôle et composition de la Conférence des Présidents [24 mai 1966] (p. 1441). Entendus : MM. Arthur Moulin, Lamps, le Président.

85. — Rappel au Règlement de M. de Grailly sur l'application de l'article 52 du Règlement : résultats d'un vote par assis et levé sur un sous-amendement (sociétés civiles professionnelles) [24 mai 1966] (p. 1441, 1442). Entendus : MM. de Grailly, le Président.

86. — Rappel au Règlement de M. Davoust sur l'ordre des travaux de l'Assemblée (Réforme du Sénat ; assurance maladie des non-salariés ; amélioration du sort des travailleurs ; justice fiscale ; réforme des polices) [1er juin 1966] (p. 1602, 1603). Entendus : MM. Davoust, le Président.

87. — Rappel au Règlement de M. Davoust, suppléant M. Barberot, sur la non-inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, par la Conférence des Présidents d'une question orale sur la prévention des accidents de la route [15 juin 1966] (p. 2051). Entendus : MM. Davoust, le Président.

88. — Rappel au Règlement de M. Delmas, sur le retard apporté à la publication du rapport sur sa proposition relative aux droits successoraux des enfants naturels [22 juin 1966] (p. 2206). Entendus : MM. Delmas, le Président.

89. — Rappel au Règlement de M. Laurin à l'occasion des calamités atmosphériques qui ont frappé la région de Fréjus-Saint-Raphaël [4 octobre 1966] (p. 3110, 3111). Entendus : MM. Laurin, le Président.

90. — Rappel au Règlement de M. Defferre sur l'impossibilité pour le Premier Ministre d'empêcher par une simple lettre l'application du Règlement de l'Assemblée Nationale [7 octobre 1966] (p. 3209, 3210). Entendus : MM. Defferre, Souchal, le Président.

91. — Rappel au Règlement de M. Defferre sur le temps de parole imparti au groupe socialiste pour la discussion de la motion de renvoi du projet de loi relatif aux communautés urbaines [7 octobre 1966] (p. 3210). Entendus : MM. Defferre, le Président.

92. — Rappel au Règlement de M. Ducoloné sur la discussion de la question préalable sur le projet de loi relatif aux communautés urbaines [7 octobre 1966] (p. 3211). Entendus : MM. Ducoloné, le Président.

93. — Rappel au Règlement de M. Cassagne sur l'absence de la télévision à la présente séance [12 octobre 1966] (p. 3354). Entendus : MM. Cassagne, le Président.

94. — Rappel au Règlement de M. Maurice Faure sur l'absence de la télévision à la présente séance [13 octobre 1966] (p. 3389). Entendus : MM. Maurice Faure, Duffaut, Karcher, le Président.

95. — Rappel au Règlement de M. Henry Rey sur la mise à la disposition de l'opposition d'une partie du temps de parole de l'U.N.R.-U.D.T. pour la discussion du budget de la Marine marchande [21 octobre 1966] (p. 3748, 3749). Entendus : MM. Henry Rey, Denvers, Mme Prin, le Président.

96. — Rappel au Règlement de M. Abelin sur les temps de parole prévus par la Conférence des Présidents pour la discussion du budget des Armées [25 octobre 1966] (p. 3825). Entendus : MM. Abelin, le Président.

97. — Rappel au Règlement de M. Le Douarec à l'occasion des calamités atmosphériques qui se sont abattues sur l'Ouest

de la France [27 octobre 1966] (p. 3970). Entendus : MM. Le Douarec, le Président.

98. — Rappel au Règlement de M. Grenier sur le rôle du Bureau de l'Assemblée en matière de retransmission par l'O.R.T.F. des débats parlementaires [28 octobre 1966] (p. 4040). Entendus : MM. Grenier, Vivien, Jean Moulin, Fanton, le Président.

99. — Rappel au Règlement de M. Royer sur l'application de l'article 40 de la Constitution à un amendement présenté par la Commission de la production sur le budget de l'Equipement, I — Section commune [8 novembre 1966] (p. 4354). Entendus : MM. Royer, le Président.

100. — Rappel au Règlement de M. Mondon sur les conditions de la discussion du budget du Logement [8 novembre 1966] (p. 4397). Entendus : MM. Mondon, le Président.

101. — Rappel au Règlement de M. Zimmermann, rapporteur de la Commission des lois, sur la poursuite de la discussion, par application de l'article 50 du Règlement, du projet de loi relatif aux communautés urbaines [17 novembre 1966] (p. 4649). Entendus : MM. Zimmermann, *Rapporteur ;* le Président, Bricout, Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.*

102. — Rappel au Règlement de M. Pleven sur les conditions de la discussion du projet de loi sur l'élevage [22 novembre 1966] (p. 4716). Entendus : MM. Pleven, le Président.

103. — Rappel au Règlement de M. Bertrand Denis sur l'ordre de mise en discussion des amendements (débat sur l'élevage) [23 novembre 1966] (p. 4810). Entendus : MM. Bertrand Denis, le Président.

104. — Rappel au Règlement de M. Cassagne sur la non-inscription à l'ordre du jour par la Conférence des Présidents de la proposition de loi déposée par le groupe socialiste tendant à permettre à certains travailleurs chargés de travaux pénibles de prendre leur retraite avant 60 ans [29 novembre 1966] (p. 5031). Entendus : MM. Cassagne, le Président, Laurin.

105. — Rappel au Règlement de M. Louis Dupont sur l'absence de rapport sur sa proposition de loi tendant à fixer à 60 ans l'âge du droit à une pension de vieillesse [29 novembre 1966] (p. 5031). Entendus : MM. Louis Dupont, le Président.

106. — Rappel au Règlement de M. Barniaudy sur l'inscription à l'ordre du jour du rapport de M. Delachenal sur la pétition n° 203 concernant la justice fiscale [30 novembre 1966] (p. 5086). Entendus : MM. le Président, Barniaudy.

107. — Rappel au Règlement de M. Fanton sur la non-inscription à l'ordre du jour de sa question orale concernant la réglementation de l'industrie du taxi [30 novembre 1966] (p. 5087). Entendus : MM. Fanton, le Président.

108. — Rappel au Règlement de M. Coste-Floret sur la non-inscription à l'ordre du jour par la Conférence des Présidents du rapport de M. Delachenal tendant au renvoi de certaines pétitions devant l'Assemblée siégeant en séance publique, et sur un renvoi de cette nature décidé par la Commission des lois pour les pétitions concernant le retour en France de MM. Bidault et Soustelle [15 décembre 1966] (p. 5572). Entendus : MM. Coste-Floret, le Président.

109. — Rappels au Règlement de MM. Paul Coste-Floret, Icart et Bayou sur l'irrecevabilité opposée par le Gouvernement au rapport de M. Lavigne sur la proposition de loi de MM. Baudis et Coste-Floret et sur la proposition de loi de M. Icart concernant l'indemnisation des rapatriés, ainsi que sur la saisine du Conseil constitutionnel [21 décembre 1966] (p. 5734). Entendus : MM. Coste-Floret, Icart, Bayou, le Président.

RAPPORT CONSTANT. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Anciens combattants) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 50 ; ANCIENS COMBATTANTS, 6.

RAPPORTS DES COMMISSIONS.

— Délai de distribution. — *Voy.* RÈGLEMENT DE L'A. N., 1.

RAPPORTS D'INFORMATION.

1. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée au Canada, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 février 1963 par MM. Bosson et Thorailler, **n° 176.**

Rapports d'information.

2. — Rapport d'information, à la suite de la mission effectuée du 1er au 14 mars 1963 en Israël et en Grèce par une délégation de la mission chargée d'étudier le rayonnement culturel de la France, fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales par MM. Vanier, Barniaudy, Cassagne, Pierre Didier et Rabourdin [10 mai 1963], **n° 230.**

3. — Rapport d'information fait par MM. de Préaumont, Davoust, Guéna, de Lipkowski et Thorailler, en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Tunisie [18 juin 1963], **n° 353.**

4. — Rapport d'information fait par MM. Jean-Paul Palewski, Baudis, Guy Ebrard, Fossé et Regaudie, en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur des départements français d'Amérique [18 juin 1963], **n° 354.**

5. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan par MM. Raymond Boisdé, Pierre Bas, Duhamel, Tony Larue et Voisin, sur la coopération avec Madagascar [19 juin 1963], **n° 357.**

6. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan par MM. Pierre Bas, Duhamel, Tony Larue et Voisin, sur le département de la Réunion et le territoire des Comores [19 juin 1963], **n° 358.**

7. — Rapport d'information fait par M. Thillard, en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, sur la structure et l'implantation des industries mécaniques en France [24 juillet 1963], **n° 503.**

8. — Rapport d'information fait au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le programme d'aménagement du réseau routier, par M. Catalifaud [11 octobre 1963], **n° 570.**

9. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite de la mission effectuée du 18 avril au 1er mai 1963 en Yougoslavie et en Italie par une délégation de la Commission chargée d'étudier les relations culturelles franco-yougoslaves et franco-italiennes par MM. Herman, Evrard, Gorce-Franklin, Ihuel, Picquot, Valenet et Yvon [15 octobre 1963], **n° 577.**

10. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, à la suite de la mission effectuée aux Etats-Unis du 3 au 24 septembre 1963 par MM. Jean-Paul Palewski, Sanson, Rivain, Weinman, Voisin, Bourges, Jaillon, Louis Sallé et Souchal [19 novembre 1963], **n° 658.**

11. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, à la suite de la mission effectuée en Irak, en Iran et en Afghanistan [18 décembre 1963], **n° 760.**

12. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, à la suite de la mission effectuée en Yougoslavie [18 décembre 1963], **n° 765.**

13. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée en Inde et à Ceylan par M. Vanier et plusieurs de ses collègues [22 avril 1964], **n° 851.**

14. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, sur les transports routiers par M. de Montesquiou [13 mai 1964], **n° 889.**

15. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, à la suite d'une mission effectuée au Tchad et en République centrafricaine du 22 février au 8 mars 1964 par M. Voisin [5 juin 1964], **n° 951**.

16. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite de la mission effectuée du 14 au 25 janvier 1964 au Maroc par une délégation de la Commission chargée d'étudier les relations culturelles franco-marocaines par M. Rabourdin, Mme Launay, MM. Fourmond, La Combe et Yvon [17 juin 1964], **n° 986**.

17. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, à la suite d'une mission effectuée aux Etats-Unis d'Amérique du 19 au 31 mars 1964 par MM. Moynet, Bignon, Cazenave, Hébert, Massot, Montalat, Paul Rivière et Voilquin [17 juin 1964], **n° 989**.

18. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, sur les problèmes de la distribution en France par M. Kaspereit [24 juin 1964], **n° 1016**.

19. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, sur le régime de gestion des ports de commerce par M. Dumortier [25 juin 1964], **n° 1021**.

20. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée au Sénégal, en Côte-d'Ivoire, en Haute-Volta et au Niger par M. Guillon, Mme Ploux, MM. Jean Moulin, Tomasini et Ver [25 juin 1964], **n° 1024**.

21. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée en Argentine et au Chili du 11 février au 1er mars 1964 par M. Edmond Pezé [25 juin 1964], **n° 1025**.

22. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, à la suite d'une mission effectuée du 7 février au 10 mars 1964 au Mexique, en Colombie, en Equateur, au Pérou et en Bolivie par MM. Jean-Paul Palewski, Bisson, Cerneau et Fossé [26 juin 1964], **n° 1029**.

23. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Israël par MM. Vendroux, Mer, de Montesquiou, Vial-Massat [29 juin 1964], **n° 1046**.

24. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Ethiopie et en République arabe unie par MM. Chamant, Jacson, Le Douarec, Radius et Raust [29 juin 1964], **n° 1047**.

25. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée en Algérie du 12 au 23 septembre 1964 par M. Herman, Daviaud, Cherbonneau, Derancy [1er décembre 1964], **n° 1202**.

26. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à la suite d'une mission effectuée aux Etats-Unis du 7 au 16 septembre 1964 par MM. Delachenal, Brousset, Coste-Floret, Dejean, Fanton et Hoguet [2 décembre 1964], **n° 1204**.

27. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom

Rapports d'information.

de la Commission de la production et des échanges, sur les projets d'ouvrage fixe de la traversée de la Manche par M. Catalifaud [2 décembre 1964], **n° 1208**.

28. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, à la suite d'une mission effectuée en Pologne du 7 au 15 septembre 1964 par MM. Jean-Paul Palewski, Weinman, Jaillon et Ramette [16 décembre 1964], **n° 1254**.

29. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée en Roumanie et en Bulgarie par MM. Risbourg, Boisson, Cermolacce, Heitz, Jean Lainé, Lecornu et Morlevat [17 décembre 1964], **n° 1268**.

30. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée en Turquie par MM. Catalifaud, Boisson, Durlot, Hauret, Schloesing et Ziller [17 décembre 1964], **n° 1269**.

31. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée au Pakistan et en Iran du 23 mars au 9 avril 1964 par MM. Briot, Lalle, Damette, Méhaignerie et Sauzedde [17 décembre 1964], **n° 1272**.

32. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges sur les problèmes de la distribution en France ; II. Analyse des circuits des principaux produits alimentaires : 1° la viande, par M. Kaspereit [2 avril 1965], **n° 1305**.

33. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée du 16 janvier au 3 février 1965 aux Antilles françaises par MM. Delong, Chalopin, Darras, Duraffour et Valenet [11 juin 1965], **n° 1451**.

34. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, sur la situation économique des Antilles françaises par MM. Catalifaud, Lalle, Aizier, Ducap et Schaff [18 juin 1965], **n° 1476**.

35. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée du 12 janvier au 29 janvier 1965 à Cuba et au Mexique par une délégation chargée d'étudier les relations culturelles franco-cubaines et franco-mexicaines par MM. Marcenet, Barniaudy, Becker, Grenier et Laudrin [23 juin 1965], **n° 1489**.

36. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée au Dahomey et en Mauritanie du 17 au 30 janvier 1965 par MM. Herman, Berger, Daviaud, Lepage et Max-Petit [25 juin 1965], **n° 1536**.

37. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Afrique centrale et orientale par MM. Boscher, Davoust, Guillermin et Noiret [29 juin 1965], **n° 1555**.

38. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée dans plusieurs Etats d'Afrique francophone par MM. Bettencourt et de Lipkowski [5 octobre 1965], **n° 1593**.

39. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée en Union des Républiques socialistes soviétiques par MM. Lemaire, Blancho, Rousseau, Pillet, Renouard, Roger Roucaute et Thillard [22 décembre 1965], **n° 1705**.

Rapports d'information.

40. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée du 31 juillet au 22 août 1965 au Brésil et en Guyane française par MM. Mainguy, Chazalon, Ehm, Hamelin et Vitter [22 décembre 1965], **n° 1717.**

41. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée en Norvège et en Suède par MM. Pezé, Houël, Le Guen, Litoux, Picquot, Sauzedde et Toury [2 avril 1966], **n° 1730.**

42. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée au Danemark et aux Pays-Bas par MM. Bertrand Denis, Balmigère, Bousseau, Heitz, Le Lann, Lepourry et Risbourg [2 avril 1966], **n° 1734.**

43. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée en République fédérale d'Allemagne par MM. Hauret, Boisson, Bourdellès, Damette, Le Bault de la Morinière, Maillot et Rousselot [2 avril 1966], **n° 1735.**

44. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée en Tchécoslovaquie et en Hongrie par MM. Briot, Cermolacce, Durlot, Fouchier, André Rey et Schloesing [2 avril 1966], **n° 1736.**

45. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à la suite d'une mission effectuée en U. R. S. S. du 4 au 18 septembre 1965 par MM. Delachenal, Brousset, Coste-Floret, Fanton, Hoguet, Massot et Spénale [2 avril 1966], **n° 1743.**

46. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées, à la suite d'une mission effectuée du 23 février au 11 mars 1966 dans les départements français des Antilles et de la Guyane et à Dakar par MM. Bourgund, d'Aillières, Chérasse, Emile-Pierre Halbout et Montalat, **n° 1864.**

47. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, sur la situation de l'économie française par M. Lemaire, **n° 1892.**

48. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée au Japon par MM. Lalle, Hauret, Hinsberger, Schloesing et Ziller [15 juin 1966], **n° 1930.**

49. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée au Tchad par MM. Couderc, Cassagne, Rabourdin, Salardaine et Schnebelen [23 juin 1966], **n° 1973.**

50. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée aux Etats-Unis, par M. Maurice Schumann, Comte-Offenbach, Péronnet, de Préaumont et Thorailler [30 juin 1966], **n° 2028.**

51. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en Roumanie, en Pologne et en Tchécoslovaquie par MM. Maurice Schumann, Delatre, Delorme, Xavier Deniau, Duchesne, Dusseaulx, Manceau et Raust [30 juin 1966], **n° 2029.**

52. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, à la suite d'une mission effectuée en Iran, en Irak, en Jordanie et au Liban du 1er au 24 mars 1966 par MM. Jean-Paul Palewski, Baudis, Regaudie, Robert-André Vivien et Ansquer [3 octobre 1966], **n° 2037.**

Rapports d'information.

53. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, sur la situation dans les mines de fer et la sidérurgie et les perspectives de l'emploi dans les régions concernées, par M. Lemaire [28 octobre 1966], **n° 2113.**

54. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée aux Etats-Unis du 8 au 28 mars 1966 par MM. Gasparini, Bordage, Flornoy, Gorce-Franklin et Jean Moulin [4 novembre 1966], **n° 2120.**

55. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à la suite d'une mission effectuée en Nouvelle-Calédonie du 7 au 14 mars 1966 par MM. de Grailly, Baudouin, Paul Coste-Floret et Feuillard [7 novembre 1966], **n° 2122.**

56. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires étrangères, à la suite d'une mission effectuée en U. R. S. S. par MM. Chamant, Borocco, Bosson, Nessler, Notebart, Odru et Raust [8 décembre 1966], **n° 2233.**

57. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite de la mission effectuée en Israël du 7 au 18 mars 1966 par M. Valenet, Mme Ploux, MM. Richard, Roques et Vanier [14 décembre 1966], **n° 2268.**

58. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée du 14 mars au 1er avril 1966 à la Réunion, aux Comores et à Madagascar par MM. Briot, Couzinet, Charles Germain, Grussenmeyer et Miossec [15 décembre 1966], **n° 2278.**

59. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée en République populaire de Pologne du 19 au 28 avril 1966 par MM. Thillard, Gauthier, Heitz, Jean Lainé, Lolive, Maillot et André Rey [15 décembre 1966], **n° 2279.**

60. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée en Irlande du 21 au 26 mars 1966 [15 décembre 1966], **n° 2280.**

61. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission de la production et des échanges, à la suite d'une mission effectuée en Autriche du 5 au 12 juillet 1966 par MM. Becue, Maurice Bardet, Commenay, Couillet, Litoux, Royer et Sauzedde [15 décembre 1966], **n° 2281.**

62. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée en République arabe unie du 16 au 26 mars 1966 par MM. Le Gall, Daviaud, Dupuy, Evrard et Meunier [20 décembre 1966], **n° 2309.**

63. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée en Norvège et en Suède du 5 au 17 septembre 1966 par MM. Berger, Cherbonneau, Delmas, Musmeaux, Vignaux et Yvon [20 décembre 1966], **n° 2311.**

64. — Rapport d'information fait en application de l'article 144 du Règlement, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à la suite d'une mission effectuée en Espagne et au Portugal par MM. Herman, Becker, Bertholleau, Mlle Dienesch, M. Duraffour, Mme Launay et M. Magne [21 décembre 1966], **n° 2323.**

Voy. aussi D.O.M., 2.

RAPPORT DU PREMIER MINISTRE.

— sur la situation de l'agriculture. — *Voy.* AGRICULTURE, 13 et 14.

— sur l'activité du Fonds national de l'emploi. — *Voy.* TRAVAIL (réglementation), 23 et 35.

— sur l'évolution de l'Economie nationale et des Finances publiques. — *Voy.* ÉCONOMIE NATIONALE, 2 et 3.

— sur la mise en œuvre du premier Plan d'équipement sportif et socio-éducatif. — *Voy.* ÉQUIPEMENT SPORTIF.

— sur la gestion de l'Office national des forêts pour l'année 1965. — *Voy.* FORÊTS, 4.

— sur l'exécution du B.A.P.S.A. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (I), 1.

RAPPORT JEANNENEY.

— sur la coopération. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 23.

R. A. T. P. — *Voy.* RÉGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS.

RAWA-RUSKA.

— Prisonniers de guerre transférés pour actes qualifiés de résistance au camp de. — *Voy.* ANCIENS COMBATTANTS, 5.

RECHERCHE ASTRONOMIQUE.

— de l'hémisphère austral. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 22.

RECHERCHE COLLECTIVE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 37.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

1. — Rapport d'activité pour la période du 1er mars au 1er septembre 1962, présenté le 11 décembre 1962 par M. le Ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales, en application de l'article 6 de la loi n° 61-1382 du 19 décembre 1961.

2. — Projet de loi portant création d'organismes de recherche, présenté à l'Assemblée Nationale le 16 novembre 1966 par M. Peyrefitte, Ministre délégué chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 2162** ; rapport le 25 novembre 1966 par M. Thillard, **n° 2182** ; avis le 23 novembre 1966 par M. Berger au nom de la Commission des affaires culturelles, **n° 2175**. Adoption le 30 novembre 1966. — Projet de loi **n° 596**.

Transmis au Sénat le 1er décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 65 (année 1966-1967)** ; rapport le 8 décembre 1966 par M. Longchambon, **n° 84 (année 1966-1967)** ; rapport le 13 décembre 1966 par M. Verillon au nom de la Commission des affaires culturelles, **n° 115 (année 1966-1967)**. Adoption avec modifications le 14 décembre 1966. — Projet de loi **n° 37 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 15 décembre 1966 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 2272** ; rapport le 15 décembre 1966 par M. Thillard, **n° 2273**. Adoption le 15 décembre 1966. — Projet de loi **n° 641**.

Transmis au Sénat le 16 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 152 (année 1966-1967)** ; rapport le 16 décembre 1966 par M. Longchambon, **n° 154 (année 1966-1967)**. Adoption avec modifications le 16 décembre 1966. — Projet de loi **n° 50 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 16 décembre 1966 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 2288** ; rapport le 19 décembre 1966 par M. Thillard au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 2294** ; rapport le 19 décembre 1966 par M. Thillard au nom de la Commission de la production et des échanges), **n° 2297**. Adoption le 19 décembre 1966. — Projet de loi **n° 646**.

Rapport le 19 décembre 1966 par M. Longchambon au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 175 (année 1966-1967)**.

Transmis au Sénat le 20 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 176 (année 1966-1967)** ; rapport le 20 décembre 1966 par M. Longchambon, **n° 177 (année 1966-1967)**.

Recherche scientifique.

Adoption avec modifications le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 73 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 2318** ; rapport le 21 décembre 1966 par M. Thillard, **n° 2319**. Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 646**.

Loi n° 67-7 du 3 janvier 1967, publiée au *J. O.* du 5 janvier 1967 (p. 131).

DISCUSSION [30 novembre 1966] (p. 5063, 5087). Entendus : MM. Thillard, *Rapporteur de la Commission de la production ;* Berger, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires culturelles ;* Peyrefitte, *Ministre délégué chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales ;* Lemaire, *Président de la Commission de la production et des échanges;* Catroux, Cousté, Mitterrand, Fréville, de Lipkowski, Hostier, Becker, J.P. Palewski, Le Gall, Le Goasguen, Rivain, Frys, Gorce-Franklin, Hébert, Trémollières, Servan-Schreiber, Denis, Poirier, Boisdé, Peyrefitte, *Ministre délégué chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales ;* Buot.

Le caractère limité et partiel du projet (p. 5063, 5065, 5071, 5074) ; le retard de l'Europe sur les Etats-Unis en matière de recherche (p. 5063, 5071, 5072, 5073, 5074, 5080, 5088, 5089, 5094, 5097) ; les crédits : les problèmes de financement (p. 5063, 5065, 5066, 5073 5094) ; la recherche et le Plan (p. 5064, 5078, 5089) ; la recherche fondamentale et l'exploitation de ses résultats (p. 5064, 5066, 5072, 5073, 5080, 5087, 5088, 5089, 5094, 5101) ; le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) (p. 5064, 5065, 5066, 5075, 5079, 5082, 5087, 5091, 5092, 5095, 5096) ; la création de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) (p. 5064, 5065, 5066, 5072, 5075, 5076, 5080, 5082, 5089, 5094, 5095, 5097) ; la protection des inventions et des brevets (p. 5064, 5075, 5076, 5090, 5097) ; la création de l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique (IRIA) ; le « plan calcul » (p. 5064, 5065, 5066, 5076, 5079, 5095, 5101) ; les problèmes du personnel chercheur ; la formation ; la tendance des savants français à l'expatriement (p. 5065, 5066, 5073, 5074, 5076, 5080, 5090, 5094, 5095, 5098, 5101 ; le rôle du président de l'IRIA en matière d'équipement en ordinateurs (p. 5065) ; la coordination nécessaire, notamment en matière de recherche médicale ou agronomique (p. 5065) ; la décentralisation de la recherche en province; la régionalisation (p. 5066, 5073, 5077, 5078, 5079) ; la productivité dans la sidérurgie française et étrangère (p. 5072) ; l'automatisation (p. 5072) ; la coopération internationale, notamment dans le cadre de l'Europe ; sa nécessité et ses risques (p. 5074, 5075, 5078, 5079, 5080, 5081, 5094, 5101) ; l'Euratom (p. 5074, 5081) ; l'opportunité d'une loi de programme pour la recherche (p. 5074, 5075, 5077, 5080, 5096); la recherche scientifique militaire ; son importance ; ses applications dans le domaine civil (p. 5077, 5079, 5098) ; les contrats de recherche ; leur développement (p. 5077, 5094, 5097) ; les relations entre l'industrie et la formation professionnelle (p. 5077) ; la socialisation des risques (p. 5078) ; la recherche médicale (p. 5078, 5090, 5091) ; le problème de la dimension des entreprises européennes (p. 5080, 5089, 5098) ; la discussion Kennedy et la recherche (p. 5081) ; les conditions de discussion précipitée du projet (p. 5082) ; la nationalisation de l'industrie des machines à calculer (p. 5082, 5083) ; la pollution des mers (p. 5087) ; le rôle des organismes existants en matière d'océanographie (p. 5087) ; la conception philosophique traditionnelle des savants français à l'égard de l'utilisation pratique de leurs découvertes (p. 5088) ; le problème du tiers-monde ; son retard croissant sur les pays développés p. 5088) ; l'encouragement aux inventions entraînant des mutations profondes (p. 5090) ; l'homéopathie, l'acupuncture et la chiropractie (p. 5091) ; l'énergie atomique et les surrégénérateurs ; le prototype « Phénix » (p. 5092, 5093) ; la création souhaitable d'une commission parlementaire de la recherche scientifique (p. 5093) ; le Collège de France (p. 5094) ; le rôle des fondations aux Etats-Unis (p. 5094, 5095) ; l'action en faveur de la commercialisation et de la vente des licences (p. 5097) ; le décloisonnement et la désacralisation de la recherche (p. 5098) ; les actions concertées dans le domaine des « sciences humaines » (p. 5099, 5100, 5101) ; l'emploi de la langue française dans les publications techniques et les congrès (p. 5105).

Interventions de M. Peyrefitte, Ministre délégué chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales (p. 5067, 5071) ; le taux élevé de la progression de la recherche en France ; la politique scientifique concertée ; le développement

extrêmement rapide de l'activité scientifique ; la recherche, impératif essentiel pour une grande nation ; la liaison de plus en plus étroite entre science et technique ; la place de la France dans ce domaine ; les répugnances de ses savants à s'attacher aux applications pratiques ; l'éclipse de la science française de 1914 à 1950 ; l'action personnelle de M. Pompidou ; la loi de programme votée en 1961 ; ses résultats ; le caractère limité de la « fuite des cerveaux » ; les sujets de préoccupation ; l'insuffisance du potentiel de recherche française ; les maladies de la civilisation ; l'aide à la recherche et au développement ; les satellites de télécommunications ; les réacteurs-surrégénérateurs ; le plan-calcul ; le rôle des ordinateurs ; la concentration souhaitable des efforts industriels en matière de recherche appliquée ; la coopération scientifique internationale, notamment européenne ; l'écart entre les Etats-Unis et l'Europe ; le Centre national d'exploitation des océans ; l'Agence nationale de valorisation de la recherche ; l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique ; la formation de spécialistes pour les ordinateurs ; le recyclage des ingénieurs ; les objectifs de la recherche française ; (p. 5101 à 5105) : l'accord général de l'Assemblée en faveur d'une politique concertée ; la recherche scientifique ; la formation des chercheurs ; les Instituts de technologie ; la formation de recycleurs par l'IRIA ; la coopération internationale ; sa nécessité et ses difficultés ; la situation d'Euratom ; l'écart technologique croissant entre les Etats-Unis et les pays européens ; la recherche scientifique au service de l'homme ; la défense de la langue française dans les congrès.

Art. 1er (p. 5106) ; *Création du Centre national d'exploitation des océans ;* amendement de M. Thillard, au nom de la Commission de la production et M. Couzinet tendant, dans le premier alinéa, après les mots « centre national », à insérer les mots : « d'étude et » ; rejet ; amendement de M. Thillard, au nom de la Commission de la production, tendant à supprimer dans le deuxième alinéa, après le mot : « exploitation », le mot : « industrielle » ; adoption ; amendement de M. Thillard, au nom de la Commission de la production, tendant à insérer dans le deuxième alinéa, après les mots : « ressources contenues », les mots : « à leur surface » ; adoption ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles, et M. Trémollières, avec un sous-amendement de M. Thillard, au nom de la Commission de la production, tendant à supprimer le mot : « spécialisés » ; le second, présenté par M. Thillard, au nom de la Commission de la production (contrats de recherche) ; retrait de l'amendement de la Commission des affaires culturelles (p. 5107) ; le sous-amendement de la Commission de la production devient sans objet ; adoption de l'amendement de la Commission de la production ; amendement de M. Trémollières tendant, après le troisième alinéa, à insérer un nouvel alinéa (problèmes de formation de personnel et d'information) ; rejet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 5107).

Recherche scientifique.

Art. 2 (p. 5107) ; *Création d'une Agence nationale de valorisation de la recherche* (ANVAR) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Thillard, au nom de la Commission de la production ; le second, par M. Trémollières (extension de la coordination des recherches au domaine des entreprises privées) ; adoption de l'amendement de la Commission de la production ; en conséquence, l'amendement de M. Trémollières devient sans objet ; amendement de M. Thillard, au nom de la Commission de la production (nouvelle rédaction du début de la deuxième phrase du deuxième alinéa) (protection des inventions) ; adoption (p. 5108) ; amendement de M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles et M. Trémollières tendant à insérer après les mots : « et fait procéder », les mots : « en particulier pour la prospection du marché des licences » ; la commercialisation des brevets ; rejet ; amendement de M. Cousté (nouvelle rédaction de la fin de l'article, non intervention de l'ANVAR dans le domaine de l'exploitation industrielle) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Création de l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique* (IRIA) (*ibid.*) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le second, par le Gouvernement (création d'une catégorie nouvelle d'établissements scientifiques et techniques) ; retrait de l'amendement de la Commission des affaires culturelles (p. 5109) ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Recherche scientifique.

Art. 4 : *Décrets en Conseil d'Etat ;* adoption (*ibid.*).

Articles additionnels : amendement de M. Thillard, au nom de la Commission de la production, tendant à introduire un article additionnel (rapport annuel du Gouvernement au Parlement sur l'ensemble des programmes de recherche en cours) ; adoption ; amendement de M. Thillard, au nom de la Commission de la production, tendant à introduire un article additionnel (dépôt d'un projet de loi tendant à améliorer la protection des inventions) ; rejet (p. 5110).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Berger, *Rapporteur pour avis ;* Icart, Peyrefitte, *Ministre délégué chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales ;* Thillard, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [15 décembre 1966] (p. 5608). Entendu : M. Thillard, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

Les retouches apportées au texte par le Sénat ; les règles originales de gestion de l'I.R.I.A. (p. 5608) ; la possibilité par le Gouvernement de créer en cas de besoin des établissements publics de cette catégorie.

Art. 1er : 2 amendements rédactionnels présentés par M. Thillard au nom de la Commission de la production et des échanges ; adoption des amendements et de l'article ainsi modifié.

Art. 2 : amendement de M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer dans le premier alinéa après les mots « recherche scientifique » les mots « et placé sous la même autorité » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 3 (*ibid.*) : 2 amendements identiques, le premier présenté par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles, et le deuxième par M. Thillard, au nom de la Commission de la production et des échanges, tendant à reprendre pour la première phrase de l'article 3 le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; le principe de la création d'une nouvelle catégorie d'établissement ; l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique, premier organisme de ce type (p. 5610) ; amendement de M. Berger tendant à supprimer, dans le second alinéa, après les mots « compte tenu de ces activités de recherche » le mot « appliquée » ; le risque de la multiplication d'établissements publics à caractère scientifique et technique rentrant dans la catégorie nouvelle ; la recherche fondamentale et la recherche appliquée ; retrait du deuxième amendement de la Commission des affaires culturelles ; adoption du texte commun des deux amendements des Commissions de la production et des affaires culturelles ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 5 : amendement de M. Thillard, au nom de la Commission de la production, tendant à substituer aux mots « ainsi créés » les mots « créés par la présente loi » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié ; adoption de l'ensemble du projet de loi.

Orateurs : MM. Berger, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires culturelles ;* Peyrefitte, *Ministre délégué chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales ;* Thillard, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [19 décembre 1966] (p. 5691). Entendus : M. Thillard, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

L'impossibilité pour la Commission mixte paritaire d'aboutir à un accord.

Art. 2 (p. 5692) ; amendement de M. Thillard au nom de la Commission de la production, tendant, dans le premier alinéa, à supprimer après les mots « recherche scientifique » les mots « et placé sous la même autorité » (reprise du texte voté en deuxième lecture par l'Assemblée Nationale) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 3 : amendement de M. Thillard, au nom de la Commission de la production, tendant dans le premier alinéa à insérer après les mots « établissement public » les mots « de caractère scientifique et technique »; adoption; amendement de M. Thillard, au nom de la Commission de la production : reprise du texte adopté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture pour le deuxième alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Adoption de l'ensemble du projet de loi. Vote défavorable du groupe communiste.

DISCUSSION EN QUATRIÈME ET DERNIÈRE LECTURE [21 décembre 1966] (p. 5735). En-

tendu : M. Thillard, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

Les amendements introduits à nouveau par le Sénat (p. 5735) ; la proposition de la Commission de la production de reprendre intégralement le texte adopté par l'Assemblée Nationale en troisième lecture.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Voy. aussi : PLAN, 1 et 2.

Voy. BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 (Education nationale. — Industrie. — Services du Premier Ministre) ; BUDGET 1966, 1 (Industrie. — Services du Premier Ministre) ; BUDGET 1967, 1 (Education nationale. — Industrie. — Services du Premier Ministre).

RECHERCHE SPATIALE.

Voy. ARMÉE (I. Dispositions générales), 32 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Services du Premier Ministre. I).

— Convention instituant une organisation européenne de la. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 21.

RECLASSEMENT.

— des travailleurs. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 12.

RECONVERSIONS.

— d'entreprises. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 22.

— des travailleurs. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 63.

REDÉPLOIEMENT.

— Politique de. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 23.

REDEVANCES DOMANIALES. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 87.

REDEVANCE RADIOPHONIQUE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), nos 17 et 191.

RÉFÉRENDUM.

— Réglementation. — *Voy.* CONSTITUTION, 5.

RÉFORME ADMINISTRATIVE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), nos 2 et 20 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, (Intérieur).

RÉFORME FISCALE. — *Voy.* IMPÔTS (I. Dispositions générales), 3.

RÉFORME JUDICIAIRE. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Justice).

RÉFORMÉS.

— Réemploi. — *Voy.* TRAVAIL (Règlementation), 2.

RÉFRACTAIRES AU S. T. O.

— Extension du statut. — *Voy.* BUDGET 1966, 2, art. 10.

— Médaille. — *Voy.* DÉCORATIONS, 2.

RÉGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS (R. A. T. P.). — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1963, 3 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 (I. Travaux publics et transports) ; BUDGET 1966, 1, (I. Travaux publics et transports) ; BUDGET 1966, 2, art. 34 ; BUDGET 1967, 1 (Equipement. II).

RÉGIE COMMERCIALE ET AUTONOME DE L'ALCOOL. — *Voy.* ALCOOL, 1.

RÉGIE RENAULT.

Voy. QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 28.

— Accord. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Industrie. — Travail).

— Transfert de l'actif de l'atelier militaire de construction de Limoges. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 13.

RÉGIME ARTISANAL.

— Retraites. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 130.

RÉGIME CONTRACTUEL.

— en agriculture. — *Voy.* AGRICULTURE, 5.

RÉGIMES MATRIMONIAUX.

— Réforme.
Voy. CODE CIVIL, 26, 35, 43.
— QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 111.

RÉGIME PRÉSIDENTIEL. — *Voy.* CONSTITUTION, 1, 2, 4, 6, 9.

RÉGIME SOCIAL AGRICOLE. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE; BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (B. A. P. S. A.).

RÉGIONS.

— Organisation. — *Voy.* ORGANISATION ADMINISTRATIVE, 1.
Voy. QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 20.

RÉGION DE PARIS.

1. — Proposition de loi tendant à abroger la loi n° 61-845 du 2 août 1961 relative à l'organisation de la région de Paris, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Maurice Thorez et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 405**.

2. — Projet de loi portant réorganisation de la région parisienne, présenté à l'Assemblée Nationale le 29 mai 1964 par M. Roger Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 935**; rapport le 10 juin 1964 par M. Capitant, **n° 955**; avis le 9 juin 1964, présenté au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan par M. Louis Vallon, **n° 953**. Adoption avec modification en première lecture le 12 juin 1964 (p. 1929). — Projet de loi **n° 218**.

Transmis au Sénat le 16 juin 1964 (renvoyé à une Commission spéciale), **n° 265 (année 1963-1964)**; rapport le 23 juin 1964 par M. Joseph Raybaud, **n° 281 (année 1963-1964)**. Rejet en première lecture le 25 juin 1964. — Projet de loi **n° 127 (année 1963-1964)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 26 juin 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1028**; rapport le 29 juin 1964 par M. Capitant pour l'Assemblée Nationale au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1042**. Adoption sans modification le 29 juin 1964 (p. 2335). — Proposition de loi **n° 256**.

Rapport le 29 juin 1964 par M. Raybaud pour le Sénat au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 317 (année 1963-1964)**. Adoption définitive le 29 juin 1964. — Proposition de loi **n° 142 (année 1963-1964)**.

Loi n° 64-707 du 10 juillet 1964, publiée au *J. O.* du 12 juillet 1964 (p. 6204, 6205, 6206, 6207, 6208, 6209). — Rectificatif au *J. O.* du 1er août 1964 (p. 6931).

DISCUSSION [11 juin 1964] (p. 1817, 1836), [12 juin 1964] (p. 1866, 1896). Entendus : MM. Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Capitant, *Président de la Commission des lois, Rapporteur ;* Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Le Gallo, de Grailly, Capitant, Ballanger, Chandernagor, Coste-Floret, Jean-Paul Palewski, Ballanger, Fanton, Prioux, de Préaumont, Brousset, Flornoy, Roger Frey, *Ministre de l'Intérieur;* Vivien, Rabourdin, Boscher, Nungesser, Coste-Floret, Vivien, Capitant, Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Le Gallo.

La constitution de l'agglomération parisienne ; sa concentration excessive (p. 1817); son expansion démographique (*ibid.*) ; la vocation de Paris comme capitale de l'Eu-

rope (*ibid.*) ; son unité (p. 1817, 1818) ; l'accélération de sa « densification » (p. 1818); les solutions successives adoptées pour son administration (p. 1818) ; l'inadaptation de son administration actuelle et l'insuffisance de son équipement (p. 1818, 1824) ; le caractère spécifique des problèmes parisiens (p. 1818) ; l'enchevêtrement des tutelles financières et techniques (p. 1818) ; la nécessité d'un remodelage de la région parisienne, notamment de la Seine-et-Oise (p. 1818, 1819) ; les réformes de structure proposées au cours des trente dernières années (p. 1819) ; les différentes solutions possibles pour améliorer l'organisation de la région parisienne (p. 1818) ; la constitution d'un « grand Paris » (p. 1819) ; la « municipalisation » des arrondissements (p. 1820, 1824); la départementalisation administrative (p. 1820) ; les inconvénients d'une telle solution (p. 1819, 1820) ; les dispositions du projet (p. 1820, 1821, 1823) ; la création de trois départements équilibrés dans la Seine et de trois autres dans la Seine-et-Oise (p. 1819, 1821, 1824) ; le problème posé par le découpage de la région parisienne (p. 1821) ; le choix des chefs-lieux (*ibid.*) ; la dénomination des nouveaux départements (*ibid.*) ; le maintien du statut particulier pour Paris (p. 1821, 1824) ; sa transformation en une collectivité territoriale originale tenant à la fois de la commune et du département dont elle exerce concurremment les attributions et les compétences (p. 1821) ; le remplacement des deux assemblées locales par une assemblée unique : le Conseil de Paris (p. 1821) ; l'application aux nouveaux départements, sous réserve de certaines adaptations, du statut de droit commun institué par la loi de 1871 (p. 1821, 1825); le maintien des pouvoirs du préfet de police dans les communes de banlieue (p. 1821, 1825) ; les dispositions relatives à la dévolution des biens des anciens départements et au statut des personnels (p. 1822) ; l'étatisation du personnel actuel de la préfecture de police (p. 1824) ; les progrès accomptis dans l'organisation de la région parisienne grâce à la création du District ; l'hommage devant être rendu à ce sujet à M. Debré (p. 1819, 1824) ; les réalisations du District ; la mise en chantier du métro régional express ; l'électrification de la ligne de Vincennes ; l'accélération du rythme des travaux du boulevard périphérique de Paris (p. 1822) ; le maintien des attributions des collectivités locales malgré sa mise en place (p. 1822) ; l'institution d'une procédure d'arbitrage en cas de conflit entre le délégué et le conseil d'administration ; le pouvoir de décision donné au Parlement qui pourra déclarer d'intérêt général les travaux faisant l'objet du conflit (p. 1824, 1826) ; le cumul des fonctions de préfet de la région parisienne et de délégué du District (p. 1823) ; l'importance nationale de certains travaux financés par le District (p. 1826) ; l'autorisation pour le District de recourir à l'emprunt (*ibid.*) ; les efforts du Gouvernement en matière d'aménagement et d'équipement de la région parisienne (p. 1822, 1823) ; la nécessité de résoudre le problème de la circulation automobile (p. 1823) ; les dispositions financières du projet (p. 1824, 1825) ; les principes de la taxation locale française (p. 1825) ; la situation défavorisée des communes-dortoirs ; l'inégalité existant entre Paris et les communes suburbaines (*ibid.*) ; l'organisation proposée d'une solidarité financière entre les communes (p. 1824, 1825); son extension souhaitable à toutes les communes de la région (p. 1824) ; la création d'un fonds d'égalisation des charges des communes (p. 1825) ; la répartition des ressources de ce fonds entre les communes de l'agglomération parisienne (p. 1826) ; l'organisation d'un deuxième système de péréquation à l'échelon des départements ; la répartition des ressources de ce fonds au prorata de la population (p. 1826) ; l'institution d'un prélèvement de 25 % sur les ressources des collectivités au profit du District (p. 1826) ; le reversement d'une partie des ressources ainsi obtenues aux collectivités sous forme de subventions d'équipement (p. 1826) ; la nécessité de poursuivre la réforme des finances locales (p. 1824) ; le délai nécessaire pour l'application de la loi (p. 1824) ; les nombreux amendements déposés (p. 1825) ; question préalable opposée par M. Le Gallo et les membres du groupe socialiste (p. 1827) ; la modification nécessaire des structures administratives de la région parisienne inadaptées à la situation actuelle (p. 1827) ; la méthode critiquable utilisée par le Gouvernement ; le défaut de consultation des conseils généraux contrairement aux dispositions de la loi d'août 1871 et de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (p. 1827) ; l'opposition au projet manifestée par les conseillers généraux de la Seine-et-Oise (p. 1827) ; l'opinion de différents maires de tendances politiques diverses sur l'opportunité d'une consultation des élus locaux (p. 1827) ; l'inconstitutionnalité de l'application de l'ordonnance du 2 novembre 1945 concernant la modification des circonscriptions territoriales (p. 1828, 1829, 1830) ; la

Région de Paris.

Région de Paris.

différence existant entre l'objet de cette ordonnance et celui du projet de loi (p. 1829); le motif politique du dépôt de la question préalable (p. 1829) ; la compétence du Parlement pour légiférer en la matière (*ibid.*) ; le caractère non politique des conseils généraux (*ibid.*) ; l'impossibilité de consulter des assemblées locales sur l'opportunité de leur disparition (p. 1829) ; les inconvénients et les insuffisances du projet (p. 1827, 1828) ; la nécessité de doter la ville de Paris d'un statut de droit commun (p. 1827) ; les difficultés et les délais d'application de la loi (p. 1827, 1828) ; la diminution des ressources des départements entraînée par l'application des dispositions financières de la loi (p. 1828) ; l'extension proposée des pouvoirs du District institution politique démocratique (p. 1828) ; rappel au règlement de M. Coste-Floret (p. 1831) ; l'absence regrettable d'une consultation des assemblées locales (p. 1831) ; la nécessité d'engager la discussion (p. 1831) ; rejet au scrutin de la question préalable (p. 1831) ; liste des votants (p. 1833).

Les causes démographiques, sociales et administratives des difficultés de la région parisienne (p. 1835, 1836, 1841) ; son sous-équipement dans tous les domaines (hôpitaux, écoles, etc., (p. 1839) ; sa sous-administration (p. 1841) ; l'insuffisance numérique des fonctionnaires de l'administration parisienne (p. 1842) ; l'absence d'espaces verts (p. 1842); l'archaïsme et l'inadaptation des structures actuelles (p. 1867) ; l'impossibilité d'une nouvelle annexion de communes limitrophes et de la création d'un « grand Paris » ; l'importance primordiale de l'aménagement de la région parisienne pour l'aménagement du territoire (p. 1835) ; la double tâche du préfet de la Seine : gestion municipale et administration de la banlieue (p. 1842) ; l'abandon dans lequel ont été laissées les communes de banlieue (p. 1842, 1843) ; les dispositions du projet reposant sur l'idée de départementalisation et sur l'idée de l'unité de la région (p. 1835) ; le défaut de consultation des conseils généraux (p. 1839) ; la manifestation hostile au projet du conseil général de la Seine ; l'attitude des conseillers socialistes (p. 1870) ; le maintien d'un statut particulier pour la capitale (p. 1830, 1845) ; les inconvénients du système actuel ; la lourdeur et la complexité de l'administration de la capitale (p. 1844) ; la création souhaitable de municipalités d'arrondissements avec un maire et des adjoints élus (p. 1840, 1844) ; la réforme souhaitable, avant 1968, du statut particulier de la capitale à la tête de laquelle devraient se trouver un préfet-maire, un préfet de police et un préfet général (p. 1868) ; le danger de la constitution de forteresses départementales communistes dans les nouveaux départements (p. 1843) ; la nécessité d'une application stricte des dispositions du Code d'administration communale relatives au rôle des collectivités locales (*ibid.*) ; les difficultés de la Seine-et-Oise (p. 1836, 1845) ; sa sous-administration et son sous-équipement (p. 1836, 1845, 1872) ; le découpage proposé pour ce département ; la création de trois nouveaux départements (p. 1836, 1845) ; le problème de leurs limites et de leur dénomination (*ibid.*); le remplacement souhaitable de l'expression « département de Versailles », par celle de « département des Yvelines » (p. 1836, 1837); ou par celle de « Val-de-Seine » (p. 1846) ; l'adoption de Saint-Germain comme préfecture de ce département (p. 1846) ; le rattachement de Magny-en-Vexin à Pontoise (p. 1846) ; la nécessité de séparer Rueil de Malmaison (p. 1837) ; la suppression regrettable du tribunal de Mantes à la suite de la réforme judiciaire de 1958 (p. 1846) ; le rôle de Versailles comme capitale de l'Ile de France ; l'installation dans cette ville du siège du District (p. 1837) ; la situation de la Seine-et-Marne (p. 1869, 1870, 1871, 1872) ; la menace de déséquilibre économique et humain pesant sur ce département (p. 1869); la présence de la Seine-et-Marne dans la réforme financière et son absence de la réforme administrative (p. 1869) ; le problème des communes-dortoirs dans ce département (p. 1870) ; la réforme nécessaire de l'infrastructure administrative seine-et-marnaise (p. 1870, 1871) ; l'intention du Gouvernement de discuter de cette question avec les élus du département (p. 1870) ; la tentative d'organisation de la région parisienne réalisée avec la constitution du District (p. 1836, 1842, 1845) ; les réalisations du District (p. 1842) ; les dispositions du projet augmentant ses attributions, notamment celles de l'article 36 tendant à permettre l'inscription d'office à son budget de certains travaux d'intérêt national (p. 1837, 1840, 1846, 1873) ; la représentation du Parlement au sein du conseil d'administration du District (p. 1837) ; le cumul des fonctions de préfet et de délégué régional du District (p. 1840, 1872) ; la réorganisation nécessaire de certains services dans le cadre de la région, notamment de ceux de la protection civile (p.

1838) ; la nécessité d'augmenter les effectifs des sapeurs-pompiers dans les trois nouveaux départements (*ibid.*) ; le développement de la construction ; le problème de l'implantation des résidences (p. 1837) ; et du rééquilibre du peuplement (p. 1846) ; la création de véritables cités nouvelles comportant des maisons individuelles pour compenser l'entassement inhumain des immeubles collectifs ; la suppression urgente des abattements de zones dans les limites du District (p. 1846, 1872) ; la nécessité de rétablir l'équilibre entre les habitants des communes de la région parisienne en matière de Sécurité sociale et de transports (p. 1872) ; la réorganisation nécessaire des transports en commun ; l'amélioration des voies d'accès à la capitale (p. 1838) ; les dispositions financières du projet (p. 1836, 1867, 1869) ; la modicité des impôts locaux payés par les Parisiens (p. 1844) ; l'évolution du produit de la taxe locale (p. 1838) ; les charges imposées aux Parisiens pour financer le District (p. 1843) ; l'extension souhaitable du mécanisme du fonds de péréquation à l'ensemble des communes de la région parisienne (p. 1836, 1873) ; la substitution de la notion de région à celle d'agglomération (p. 1872, 1873) ; la diminution souhaitable du prélèvement opéré en faveur du District (p. 1873) ; la réforme nécessaire des finances locales (p. 1841, 1873) ; les délais nécessaires à l'application de la réforme (p. 1836) ; la centralisation qu'entraînerait l'adoption du projet (p. 1840) ; l'atteinte portée aux prérogatives des collectivités locales (p. 1840, 1841) ; l'extension des pouvoirs du préfet de police (p. 1840) ; le problème de la dévolution des personnels et des biens des anciens départements (p. 1869) ; le sort réservé aux corps « homologués » (p. 1869) ; motion de renvoi à la Commission présentée par M. Coste-Floret (p. 1876); le renvoi souhaitable du texte à la Commission pour procéder à la consultation des assemblées départementales (p. 1876) ; la session extraordinaire du conseil général de la Seine consacrée au projet en discussion, la possibilité pour l'auteur de la motion d'avoir été suffisamment informé étant donné la représentation de son groupe politique au sein de l'assemblée départementale (*ibid.*) ; la nécessité de passer à la discussion des articles (p. 1876) ; rejet au scrutin de la motion de renvoi (p. 1877) ; liste des votants (p. 1892).

Art. 1er : *Composition de la région parisienne* (p. 1877) ; amendement de M. Ballanger tendant à subordonner l'application de la réforme à l'avis des conseils généraux des départements de la Seine et de Seine-et-Oise (p. 1877) ; amendement de M. Fanton tendant à substituer à l'expression « Ville de Paris », celle de « Paris » (*ibid.*) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Nungesser tendant à substituer aux expressions « des Hauts-de-Seine, de la Plaine-Saint-Denis, de Seine-et-Bièvre », celles de : « Seine-Ouest, Seine-Nord-Est, Seine-Sud-Est » (p. 1877) ; amendement de MM. Barbet, Grenier et Odru tendant à remplacer l'expression de « Plaine-Saint-Denis » par celle de « Seine-Saint-Denis » (*ibid.*) ; amendement de M. Calméjane tendant à remplacer l'expression « Plaine-Saint-Denis » par celle de « Les Marches de Seine » (*ibid.*) ; amendement de M. Calméjane tendant à remplacer l'expression « Plaine-Saint-Denis » par les mots « Seine-Nord-Est » (*ibid.*) ; amendement de M. Calméjane tendant à remplacer les mots « Plaine-Saint-Denis », par ceux de « Seine-et-Oureq » (*ibid.*) ; amendement de M. Calméjane tendant à remplacer l'expression : « Plaine-Saint-Denis » par celle de « Seine-et-Dhuys » (p. 1877) ; les inconvénients que présentent les dénominations proposées pour les nouveaux départements devant succéder au département de la Seine (p. 1877) ; la tradition consistant à donner aux départements le nom de fleuves ou de montagnes (p. 1877) ; l'inopportunité de l'appellation de « Plaine-Saint-Denis » ; la nécessité de conserver le nom de Saint-Denis dans un département (p. 1878) ; l'installation éventuelle de la préfecture du nouveau département à La Courneuve (*ibid*) ; amendement de M. de Grailly, tendant à remplacer l'expression « Plaine-Saint-Denis » par celle de « Plaine de Seine » (*ibid.*) ; amendement de MM. Nungesser, Billotte et Poirier tendant à substituer aux mots « Seine-et-Bièvre », les mots de « Val-de-Marne » (p. 1878) ; amendement de M. Dupuy et Mme Vaillant-Couturir tendant à remplacer les mots de « Seine-et-Bièvre », par ceux « du Val-de-Seine » (p. 1879) ; l'ordre de discussion des amendements (p. 1879) ; le caractère peu poétique de la Bièvre, rivière souterraine et collecteur d'égouts (*ibid.*) ; amendement de M. Vivien tendant à remplacer les mots de « Seine-et-Bièvre » par les mots « de Vincennes » (*ibid.*) ; le passé historique et universellement connu de cette ville (p. 1879) ; retrait de l'amendement de M. Calméjane (Seine-Nord-Est) (p. 1879) ; retrait de l'amendement de M. Nungesser

Région de Paris.

Région de Paris.

(Seine-Ouest, Seine-Nord-Est et Seine-Nord) (p. 1879) ; rejet de l'amendement de MM. Barbet, Grenier et Odru (Seine-Saint-Denis) (p. 1879) ; rejet de l'amendement de Calméjane (Marches-de-Seine) (p. 1879) ; rejet de l'amendement de M. Calméjane (Seine-et-Ourcq) ; rejet de l'amendement de M. Calméjane n° 118 (Seine-et-Dhuys) (p. 1880) ; rejet de l'amendement de M. de Grailly « Plaine-de-Seine » (p. 1880) ; adoption de l'amendement de MM. Nungesser, Billotte et Poirier (Val-de-Marne) (p. 1880) ; les amendements de M. Dupuy et Mme Vaillant-Couturier et de M. Vivien sont sans objet (*ibid.*) ; amendement de MM. Boscher, Cachat, Max-Petit et Germain tendant à substituer au mot : « Essonne », les mots « Seine-et-Orge » (*ibid.*) ; le fait que l'Essonne est une petite rivière dont la moitié seulement coule dans le département (p. 1880) ; la confusion qu'entraînerait l'appellation de « Seine-et-Orge » (p. 1880) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de M. de Grailly tendant à remplacer les mots « de Versailles » par ceux « du Val-de-Seine » (*ibid.*) ; amendement de M. Jean-Paul Palewski et Dusseaulx tendant à appeler le département de Versailles : « département des Yvelines » (*ibid.*) ; les vestiges de la forêt des Yvelines se trouvant dans le département dénommé « Versailles » dans le projet de loi (p. 1880) ; adoption de l'amendement de M. de Grailly (Val-de-Seine) ; en conséquence, l'amendement de M. Palewski n'a plus d'objet (*ibid.*) ; amendement de M. Quentier tendant à exclure de la région parisienne les 5 cantons au sud de l'Oise (p. 1880) ; l'exclusion de ces cinq cantons du district (p. 1880) ; la nécessité de les rattacher à la région de la Picardie et de les exclure de la région parisienne, à laquelle ils étaient rattachés depuis la loi du 14 mai 1932 (p. 1880) ; la nature réglementaire des dispositions figurant dans l'amendement (p. 1880) ; leur irrecevabilité (*ibid.*) ; retrait de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de MM. Ballanger, Coste-Floret et de Préaumont tendant à supprimer le dernier alinéa de l'article premier précisant que les dispositions de la loi du 10 août 1871 et l'ordonnance du 2 novembre 1945 ne sont pas applicables à la réorganisation faisant l'objet de la présente loi (p. 1881) ; amendement analogue de MM. Ballanger et Waldeck Rochet (*ibid.*) ; adoption du texte commun des amendements (*ibid.*) ; *tableau fixant les communes comprises dans les nouveaux départements* (p. 1881, 1882) ; amendement de MM. Le Gallo et Bleuse tendant à modifier les limites entre le département des Hauts-de-Seine et celui d'Essonne, de manière que la commune d'Antony soit comprise tout entière dans le département des Hauts-de-Seine (p. 1882) ; amendement analogue de M. Mainguy (*ibid.*) ; le découpage d'Antony proposé dans le texte gouvernemental ; le regroupement souhaitable en un seul ensemble des deux parties du grand ensemble de Massy-Antony, à cheval actuellement, non seulement sur deux communes, mais aussi sur deux départements (p. 1882, 1883) ; rejet des amendements de MM. Le Gallo et Mainguy (p. 1883) ; amendement de M. J.-P. Palewski tendant à diviser la commune de Rueil-Malmaison en deux parties : Rueil et La Malmaison ; cette dernière étant rattachée au département du Val-de-Seine (p. 1883) ; l'enclave que constituerait le rattachement de Malmaison au département du Val-de-Seine (p. 1883) ; rejet (*ibid.*) amendement de MM. Ballanger et Feix tendant à rattacher au département du Val-de-Seine, les deux cantons de Dourdan-Nord et Dourdan-Sud (p. 1883) ; amendement analogue de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre (p. 1883) ; amendement de MM. Boscher et Germain et de Mme Thome-Patenôtre (modification du découpage de Dourdan) (*ibid.*) ; la nécessité de conserver l'unité de Dourdan (p. 1883) ; le rattachement éventuel de Dourdan-Sud et d'une partie de Dourdan-Nord au département du Val-de-Seine (p. 1883) ; la consultation nécessaire des assemblées départementales intéressées en cas de division des cantons conformément à l'article 3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (p. 1884) ; rejet de l'amendement de MM. Ballanger et Feix ; en conséquence, l'amendement de Mme Thome-Patenôtre ayant le même objet a été repoussé (*ibid.*) ; rejet de l'amendement de MM. Boscher et Germain et de Mme Thome-Patenôtre (p. 1884) ; adoption de l'article premier et du tableau annexés, ainsi modifiés (p. 1884).

Après l'Art. 1er : amendement de M. J.-P. Palewski tendant à insérer un nouvel article : *installation du siège du district à Versailles* (p. 1884) ; la nécessité de soustraire le district à l'emprise de la capitale et de réaliser un équilibre entre Paris et la région parisienne (p. 1884) ; l'engagement pris par le Gouvernement d'étudier cette question (p. 1885) ; retrait de l'amendement de M. J.-P. Palewski (*ibid.*).

TITRE Ier. *La Ville de Paris.*

Art. 2 : *Caractère de la ville de Paris* (p. 1885) ; amendement de M. Fanton tendant à substituer aux mots : « Ville de Paris », le mot « Paris » (p. 1885) ; les différents amendements déposés par M. Fanton tendant à créer à Paris des municipalités d'arrondissement administrées par des conseils municipaux (p. 1885) ; la réforme nécessaire de l'organisation actuelle de la Ville de Paris ; le silence du projet dans ce domaine (p. 1885) ; l'opportunité de déposer une proposition ou un projet de loi spécial sur ce sujet (p. 1885) ; l'examen du type d'organisation préconisée par M. Fanton auquel a procédé le Gouvernement ; ses inconvénients (p. 1885, 1886) ; les conflits existant actuellement entre le préfet et les conseils municipaux (p. 1886) ; rejet de l'amendement de M. Fanton (*ibid.*) ; amendement de MM. Barbet et Odru précisant que Paris constitue une collectivité territoriale ayant le double caractère d'une commune et d'un département (p. 1886) ; la protestation élevée par l'assemblée municipale contre le maintien d'un statut particulier pour la Ville de Paris (p. 1886) ; le vœu émis par les conseillers municipaux et les conseillers généraux tendant à ce que Paris soit doté d'un nouveau régime administratif reposant sur une base démocratique efficace avec un maire élu (p. 1886) ; rejet de l'amendement de MM. Barbet et Odru (*ibid.*) ; adoption du Titre Ier de l'article 2 (*ibid.*).

Art. 3 : *Conseil de Paris* (p. 1887) ; amendement de M. Fanton (division du territoire de Paris en communes) (p. 1887) ; cet amendement est sans objet (p. 1887) ; amendement de MM. Ballanger et L'Huillier (application au Conseil de Paris de la législation de droit commun concernant le fonctionnement des conseils municipaux) (p. 1887) ; la situation d'infériorité faite à la ville de Paris ; le retard de la capitale en matière d'équipement et de réalisations sociales ; la nécessité de soumettre la ville de Paris au droit commun et de la faire administrer par un conseil municipal et un maire et des adjoints élus (p. 1888) ; rejet au scrutin de l'amendement (p. 188) ; liste des votants (p. 1893) ; adoption de l'article 3 (p. 1888).

Art. 4 : *Attributions du Conseil de Paris* (p. 1888) ; amendement de MM. Barbet et Lolive (exercice par le Conseil de Paris des attributions dévolues par la législation de droit commun aux conseils municipaux et aux conseils généraux) (p. 1888) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Fanton (p. 1888) ; retrait (*ibid.*) ; adoption de l'article 4 (*ibid.*). Région de Paris.

Art. 5 : *Pouvoirs du préfet de Paris et du préfet de police* (p. 1888) ; amendement de MM. Barbet et Lolive tendant à supprimer le deuxième alinéa de l'article (p. 1888) ; les dispositions de l'alinéa susvisé donnant au préfet de Paris et au préfet de police des attributions exercées par les maires et les adjoints dans les autres communes des départements nouveaux (p. 1888) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Fanton (p. 1888, 1889) ; retrait (p. 1889) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 6 : *Maintien de la législation actuellement applicable à la Ville de Paris* (p. 1889) ; amendement de MM. Barbet et Lolive tendant à la suppression de l'article (p. 1889) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Fanton (p. 1889) ; retrait (*ibid.*) ; adoption de l'article 6 (*ibid.*).

Après l'Art. 6 : amendement de M. Fanton tendant à insérer un nouvel article : *modification du contrôle des dépenses engagées* (p. 1889) ; la réforme nécessaire de l'organisation actuelle du contrôle des dépenses engagées pour supprimer la suprématie du Ministre des Finances (p. 1890) ; la reprise dans cet amendement et dans d'autres, qui en sont le corollaire, de dispositions figurant dans des propositions de loi déposées autrefois par des députés républicains sociaux (p. 1889) ; rejet de l'amendement (*ibid.*).

Art. 7 : *Attributions de la Ville de Paris en matière d'aide sociale* (p. 1889) ; adoption (p. 1890).

Après l'Art. 7 : amendement de M. Fanton faisant obligation au Gouvernement de déposer, avant le 1er octobre 1965, un projet de loi portant réforme de l'organisation de la ville de Paris (p. 1890) ; l'intention du Gouvernement d'étudier les moyens d'améliorer l'administration de la Ville de Paris ; le caractère contraignant de l'amendement (p. 1890) ; le nombre des députés présents dans l'hémicycle ; l'application de l'article 61 du Règlement relatif au quorum (p. 1890, 1891) ; le report souhaitable du vote d'ensemble de la loi (p. 1891) ; la présence en séance de la plupart des députés de la région parisienne (p. 1891) ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Fanton (p. 1891) ; liste des votants (p. 1894).

L'examen des articles 8 à 31 est réservé jusqu'après celui des articles 32 à 41 relatifs aux dispositions financières (p. 1891).

Région de Paris.

Reprise de la discussion (p. 1914).

TITRE II. *Les départements de la région parisienne.*

Art. 8 : *Application de la législation de droit commun aux départements de la région parisienne* (p. 1914) ; amendement de MM. L'Huillier et Odru (application pure et simple du droit commun) (p. 1914) ; la désignation nécessaire des chefs-lieux après avis des conseils généraux conformément à la législation de droit commun (p. 1914) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 8 (*ibid.*).

Art. 9 (p. 1906) ; *Organismes interdépartementaux ;* amendement de MM. Ballanger et Thorez (institution d'une conférence permanente interdépartementale composée d'élus de la ville de Paris et des départements de la région parisienne) (p. 1906) ; le problème de la coordination des collectivités nouvellement créées (p. 1906) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 9 (*ibid.*).

Après l'Art. 9 ; amendement de MM. Ballanger et Thorez (abrogation de la loi du 2 août 1961 (p. 1906) ; cet amendement est devenu sans objet (*ibid.*).

Suite de la discussion (p. 1914).

Après l'Art. 9 : amendement de M. Fanton, modification du premier alinéa de l'article premier de l'ordonnance du 7 janvier 1959 (constitution d'un syndicat des transports parisiens) (p. 1914) ; retrait (*ibid.*).

TITRE III. *Dispositions relatives à l'exercice des pouvoirs de police* (p. 1914).

Art. 10 : *Pouvoirs du préfet de police* (p. 1914) ; amendement de M. L'Huillier et de Mme Vaillant-Couturier tendant à maintenir aux maires de la Ville de Paris et des communes suburbaines les pouvoirs et les attributions qu'ils détiennent en vertu de l'article 111 du Code de l'administration communale, exception faite du secours et de la défense contre l'incendie (p. 1914) ; amendement de M. Fanton (p. 1914) ; cet amendement est devenu sans objet (p. 1914) ; rejet de l'amendement de M. L'Huillier (p. 1914) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de MM. L'Huillier et Peretti (maintien des pouvoirs actuels des maires de banlieue en matière de police) (p. 1914) ; la nécessité de confier au préfet de police, dans les communes de banlieue susvisées, la coordination de la circulation et tout ce qui concerne la liberté et la sûreté de la voie publique (p. 1915) ; amendement du Gouvernement rédigé dans ce sens (p. 1915) ; l'amendement de la Commission est retiré (*ibid.*) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 11 : *Services de secours contre l'incendie* (p. 1915) ; amendement de M. L'Huillier et de Mme Vaillant-Couturier (p. 1915); cet amendement n'a plus d'objet (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

TITRE IV. — *Dispositions relatives au transfert des biens, droits et obligations* (p. 1915).

Art. 12 : *Transfert des biens immobiliers et des meubles corporels des départements supprimés* (p. 1915) ; adoption (*ibid.*).

Art. 13 : *Cession des biens situés hors des territoires des départements supprimés* (p. 1915) ; amendement de M. Fanton tendant à préciser qu'il s'agit des « actuels » départements de la Seine et de la Seine-et-Oise (p. 1915) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de MM. Barbet et Grenier (*ibid.*) ; cet amendement n'a plus d'objet (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 14 : *Cession de la dette des départements supprimés* (p. 1915, 1916) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de M. de Grailly, tendant à substituer aux mots « de Versailles », ceux « du Val-de-Seine » (p. 1916) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 14 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 15 : *Fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions de répartition des disponibilités déposées au Trésor au nom des départements supprimés* (p. 1916) ; adoption (*ibid.*).

Art. 16 : *Transfert des biens mobiliers incorporels autres que ceux mentionnés aux articles 13 et 14* (p. 1916) ; adoption (*ibid.*).

Art. 17 : *Attribution provisoire à la Ville de Paris et au département de Versailles des biens, droits et obligations du département de la Seine et du département de Seine-et-Oise* (p. 1916) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et M. de Grailly tendant à changer la dénomination du département de Versailles (p. 1916) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 18 : *Biens de la Préfecture de police* (p. 1916) ; amendement de MM. L'Huillier et Salagnac tendant à la suppression de l'article (p. 1916) ; rejet (*ibid.*) ; adoption de l'article 18 (p. 1916).

Art. 19 : *Biens de la Ville de Paris et du département de la Seine affectés aux exploi-*

tations confiées à la R.A.T.P. (p. 1916) ; amendement de MM. Fajon et L'Huillier tendant à la suppression de l'article (p. 1916) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de M. Brousset tendant à ce que tous ces biens, quelle que soit leur nature, soient dévolus à la R.A.T.P. (p. 1916) ; la superficie des terrains inutilisés par la S.N.C.F. ; la nécessité d'exiger de la R.A.T.P. qu'elle utilise les terrains nus qu'elle possède (p. 1917) ; adoption de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; adoption de l'article 19 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 20 : *Modalités d'application du Titre IV par des règlements d'administration publique* (p. 1917) ; adoption (*ibid.*).

Art. 21 : *Gratuité des transferts prévus par le Titre IV* (p. 1917) ; amendement de MM. L'Huillier et Feix tendant à rétablir la possibilité d'indemnités ou de salaires (p. 1917) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, tendant à ajouter le mot « honoraire » après les mots « indemnité, droit, taxe et salaire » (p. 1917) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 21 ainsi modifié (*ibid.*).

TITRE V. — *Dispositions relatives aux personnels.*

Chapitre 1er : *Personnels de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police.*

Art. 22 : *Etatisation des cadres supérieurs de l'administration du département de la Seine et de la Ville de Paris* (p. 1917) ; l'étatisation proposée dans l'article sans consultation des organisations syndicales intéressées ni des assemblées parisiennes (p. 1917) ; l'opposition manifestée au projet gouvernemental par les fonctionnaires des services actifs de la préfecture de police ; la nécessité de leur conserver leurs droits acquis (p. 1917, 1918) ; le futur statut des administrateurs, agents supérieurs et attachés d'administration employés par l'Assistance publique de Paris (p. 1918) ; amendement de MM. Barbet et Salagnac tendant à la suppression de l'article (p. 1918) ; rejet (*ibid.*) ; le maintien aux personnels de l'Assistance publique de leur identité de statut avec la préfecture de la Seine (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 23 à 25 relatifs aux personnels des administrations parisiennes (p. 1918) ; adoption (*ibid.*).

Art. 26 : *Etatisation des corps de fonctionnaires des services actifs de la préfecture de police* (p. 1918) ; adoption (*ibid.*).

Art. 27 : *Exercice du pouvoir disciplinaire par les préfets* (p. 1918) ; amendement de MM. Ballanger et Odru tendant à la suppression de l'article (p. 1918) ; rejet (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Région de Paris.

Art. 28 : *Dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires pendant la période transitoire* (p. 1918) ; amendement de MM. Barret et Salagnac tendant à supprimer le premier alinéa de l'article (p. 1918) ; cet amendement est sans objet (p. 1919) ; amendement de MM. Marcenet, Fanton, Mme de Hauteclocque et de M. Brousset relatif au statut des administrateurs visés à l'article 22 (p. 1919) ; le maintien nécessaire de la parité entre les administrateurs intéressés et les administrateurs civils de l'Etat (p. 1919) ; les raisons qui ont conduit le Gouvernement à ne pas fusionner purement et simplement le corps des administrateurs de Paris avec celui des administrateurs civils (p. 1919) ; le caractère homologue des deux corps ; le maintien assuré de la parité entre eux (p. 1919) ; retrait de l'amendement de MM. Marcenet et Fanton (*ibid.*); amendement de MM. Ballanger et Nilès tendant à la suppression du deuxième alinéa de l'article (*ibid.*) ; l'amendement est sans objet (*ibid.*) ; adoption de l'article 28 (*ibid.*).

Chapitre II : *Personnels de l'enseignement.*

Art. 29 : *Etatisation du cadre unique des professeurs spéciaux de l'enseignement primaire de la Seine* (p. 1919) ; amendement de MM. Dupuy et Odru précisant que les dispositions de l'article n'entraîneront aucune réduction de traitement ni aucune modification dans le déroulement de la carrière de ces agents (p. 1919) ; les intentions du Gouvernement relatives au maintien du cadre des professeurs spéciaux (p. 1920, 1921) ; l'intention du Gouvernement de ne causer aucun préjudice à ces fonctionnaires; le caractère réglementaire des dispositions relatives aux traitements et à la carrière (p. 1920) ; les services rendus par les professeurs spéciaux (p. 1920) ; rejet de l'amendement de MM. Dupuy et Odru (p. 1920) ; adoption de l'article 29 (*ibid.*).

Art. 30 : *Organisations des écoles normales d'instituteurs à caractère interdépartemental* (p. 1920) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre III : *Personnels communaux.*

Art. 31 : *Institution pour la gestion du personnel communal d'un syndicat unique groupant obligatoirement les communes de l'ex-département de la Seine* (p. 1920); amendement du Gouvernement (affiliation à un syndicat de communes unique des communes

Région de Paris.

de l'ex-département de Seine-et-Oise réunissant les conditions prévues à l'article 2 du décret 62-544 du 5 mai 1962) (p. 1920) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Jamot (p. 1920) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de la Commission ; retrait (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

TITRE VI. — *Dispositions financières.*

Chapitre 1er : *Dispositions relatives aux communes.*

Art. 32 : *Création d'un fonds d'égalisation des charges des communes de l'agglomération parisienne* (p. 1898) ; le système de péréquation existant actuellement dans la Seine (p. 1898, 1899) ; l'émotion provoquée par les dispositions financières du Titre VI (p. 1898, 1899) ; leurs conséquences imprévisibles (*ibid.*) ; les charges fiscales nouvelles qu'elles feront peser sur les habitants de Paris et de sa banlieue (p. 1899) ; la nécessité d'une réforme des finances locales (*ibid.*) ; amendement de MM. L'Huillier et Barbet tendant à une nouvelle rédaction de l'article (dépôt avant le 1er janvier 1966 d'un projet de loi portant réforme générale des finances locales) (p. 1899, 1900) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de MM. Boscher, Brousset et Coste-Floret (création d'un fonds d'égalisation avant le 1er janvier 1968) (p. 1900) ; amendement de M. Boscher, de Préaumont, Rabourdin et Prioux (extension du champ d'application du fonds d'égalisation aux communes de la région parisienne telle qu'elle est définie à l'article premier de la loi) (p. 1900) ; sous-amendement de MM. Jamot, Wagner, Fanton et Nungesser (application des coefficients d'adaptation prévus pour l'établissement de la taxe spéciale d'équipement) (p. 1900) ; amendement de M. Nungesser (application de la péréquation aux communes situées dans la région parisienne comportant une certaine proportion de résidences secondaires) (p. 1900) ; la réforme souhaitée depuis longtemps des finances locales ; le caractère limité de l'objet de l'article tendant à remplacer le système actuel de répartition de la taxe locale par un mécanisme plus efficace (p. 1900) ; l'extension de la solidarité prévue entre les communes de la région parisienne à toutes les communes de la région parisienne afin d'en faire bénéficier les communes rurales (p. 1900, 1901) ; la faible proportion des communes non agglomérées au sein des trois anciens départements (p. 1901); la difficulté de définir l'agglomération (p. 1901) ; la situation des communes où se trouvent de nombreuses résidences secondaires (p. 1901, 1903) ; l'ordre de discussion des amendements (p. 1901) ; les complications qu'entraîneraient les dispositions contenues dans le sous-amendement de M. Jamot (p. 1901) ; le caractère administratif et non financier du projet ; ses incidences financières (p. 1901) ; la nécessité de doter les collectivités locales nouvellement créées des ressources nécessaires (p. 1901) ; la date d'application des dispositions financières (p. 1901, 1902) ; le problème posé par la répartition des ressources entre les collectivités locales sans aucun prélèvement au profit de l'Etat (*ibid.*) ; les modalités de la péréquation proposée (p. 1902) ; les moyens d'action du District en tant qu'organisme coordinateur (p. 1902) ; le renforcement proposé de la tutelle sur cet organisme sous le contrôle du législateur ; la détermination par un article de la loi de finances des travaux d'intérêt régional pour permettre le financement prioritaire des projets les plus importants (p. 1902) ; le maintien des droits acquis par les communes ; le contrôle du fonds de péréquation par un comité d'élus (p. 1902) ; la soumission des nouveaux départements au droit commun départemental (*ibid*) ; les inconvénients d'une extension à la région parisienne de la péréquation proposée pour l'agglomération parisienne (p. 1903) ; rejet de l'amendement de MM. L'Huillier et Barbet (*ibid.*) ; retrait de l'amendement de la Commission et de M. Boscher (p. 1903) ; retrait du sous-amendement de M. Jamot (*ibid.*) ; la péréquation régionale prévue par l'amendement de MM. Boscher et de Préaumont (p. 1904) ; son insuffisance ; la nécessité d'une véritable péréquation (p. 1904) ; rejet de l'amendement de MM. Boscher, de Préaumont, Rabourdin et Prioux (p. 1904) ; les difficultés des communes sur le territoire desquelles se trouvent de nombreuses résidences secondaires ; l'intention du Gouvernement de tenir compte de cet état de choses lors de l'établissement des listes (p. 1904) ; retrait de l'amendement de M. Nungesser (*ibid.*) ; amendement de M. Fanton (suppression de l'abrogation de l'article 1577-VI du Code général des impôts) (p. 1904) ; les dispositions de cet article réglementant la répartition des ressources provenant de l'exploitation du marché d'intérêt national de Rungis (p. 1904) ; la nécessité de conserver à la Ville de Paris les attributions de taxes locales dont elle aurait pu bénéficier après le transfert des Halles à Rungis si on avait reversé à la Ville de Paris et aux communes

correspondantes la part communale de la taxe locale (p. 1904, 1905) ; adoption de l'amendement de M. Fanton (*ibid.*) ; l'élection des membres des assemblées des collectivités locales chargés de la gestion du fonds de répartition (p. 1905) ; adoption de l'article 32 ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'art. 32 : amendement de M. Fanton (p. 1904) ; cet amendement est sans objet (*ibid.*).

Chapitre II : *Dispositions relatives aux départements.*

Art. 33 : *Répartition des ressources départementales provenant de la taxe locale et de la taxe additionnelle sur les mutations* (p. 1905) ; adoption (*ibid.*).

Art. 34 : *Institution d'un prélèvement au profit du District* (p. 1905) ; amendement de MM. Ballanger et Thorez tendant à la suppression de l'article (*ibid.*) ; la réserve de l'article et de l'amendement jusqu'à la discussion de l'article 9 et de l'amendement de MM. Ballanger et Thorez, tendant après cet article, à insérer un nouvel article relatif à la suppression du District (p. 1906).

Pour la discussion de l'article 9 (voir plus haut) (p. 1906).

Reprise de la discussion de l'article 34 (p. 1906) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 35 : *Institution d'un fonds d'égalisation des charges départementales dans la région parisienne* (p. 1907) ; la nécessité d'étudier rapidement les ressources et les dépenses des trois futurs départements (p. 1907) ; amendement de MM. L'Huillier et Barbet tendant à la suppression de l'article (*ibid.*) ; cet amendement n'a plus d'objet (*ibid.*) ; l'élection des représentants des conseils généraux chargés de la gestion du Fonds d'égalisation dont la création est prévue dans l'article (p. 1907) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Après l'Art. 35 : amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de M. Boscher tendant à *modifier la composition du conseil d'administration du District* (p. 1907) ; amendement de M. Nungesser ayant le même objet (*ibid.*) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Palewski (introduction de 5 membres représentant le Parlement au sein du conseil d'administration du District (p. 1908) ; la nécessité de permettre au Parlement de défendre, au sein du Conseil d'administration du District, les intérêts purement nationaux de manière à informer convenablement le Parlement (p. 1908) ; le rôle dévolu au Parlement par l'article 36 ; le pouvoir qui lui est donné de se substituer au District pour décider de travaux d'intérêt régional (p. 1908) ; l'ajournement souhaitable des modifications de l'organisation du District (p. 1908) ; retrait de l'amendement de M. Palewski (*ibid.*) ; l'importance nationale de la réforme de la région parisienne ; la représentation souhaitable dans le conseil d'administration du District des intérêts nationaux (p. 1908, 1909) ; rejet de l'amendement de la Commission (p. 1909) ; amendement de M. Fanton précisant que le délégué général du District exerce, dans les conditions de droit commun, les fonctions de préfet de la région de Paris (p. 1909) ; le caractère réglementairre de cette disposition (p. 1909) ; le cumul des deux fonctions par un seul homme ; le problème posé par l'autorité à laquelle il sera soumis (Ministre de l'Intérieur ou Premier Ministre) (p. 1909) ; rejet de l'amendement de M. Fanton (p. 1909) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Région de Paris.

Chapitre III : *Dispositions relatives aux travaux d'intérêt général* (p. 1910).

Art. 36 : *Procédure de financement et d'exécution par le District de certains travaux prioritaires d'intérêt général* (p. 1910) ; amendement de MM. L'Huillier et Waldeck Rochet tendant à la suppression de l'article (p. 1910) ; les dispositions de l'article permettant au Gouvernement d'inscrire d'office au budget du District les crédits nécessaires à la part du financement lui incombant dans l'exécution de travaux déclarés prioritaires ; l'atteinte portée par les dispositions de l'article à l'autorité des collectivités locales (p. 1910) ; rejet de l'amendement (p. 1910) ; amendement de M. Nungesser tendant à une nouvelle rédaction de l'article (limitation aux deux tiers des ressources du District et du volume des crédits consacrés aux opérations d'intérêt général (p. 1910) ; la contradiction existant entre les dispositions du projet et celles de la loi du 2 août 1961 portant création du District (p. 1910) ; leur inopportunité ; le rôle d'arbitre reconnu au Parlement en cas de conflit entre l'Etat et le District (p. 1910, 1911) ; l'inscription d'office dans le budget du District de la part des dépenses lui revenant en cas de refus du conseil d'administration (p. 1911) ; les conséquences d'un éventuel refus du Conseil de Paris d'inscrire à son budget la dépense (p. 1911) ; amendement du Gouvernement (inscription d'office des dépenses si le Conseil d'administration du District, à l'issue de deux délibérations successives, ne les a

Région de Paris.

pas votées) (p. 1911) ; la suppression du District qu'entraînerait l'adoption du projet gouvernemental (p. 1911, 1912) ; l'immixtion du Parlement dans le Conseil du District (p. 1912); la répartition du financement des travaux d'intérêt général (p. 1912) ; rejet de l'amendement de M. Nungesser (*ibid.*) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 1913) ; amendement de MM. Capitant, au nom de la Commission, et de Ballanger et Boscher prévoyant que les nouvelles dispositions ne peuvent mettre à la charge des collectivités de nouvelles dépenses obligatoires (p. 1913) ; sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy tendant à substituer aux mots « du budget », les mots « de ce budget » (p. 1913) adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Reprise de la discussion (p. 1921).

Chapitre IV : *Dispositions relatives à la Préfecture de police.*

Art. 37 : *Procédure budgétaire applicable aux Services de la Préfecture de police* (p. 1921) ; amendement de MM. Ballanger et Nilès ; cet amendement est sans objet (*ibid.*) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, de Mme de Hauteclocque et de M. Brousset tendant à mettre à la charge de l'Etat les dépenses d'investissements (p. 1921) ; sous-amendement de M. de Préaumont relatif à la ventilation des recettes et des dépenses des services de la Préfecture de police suivant que ces dernières correspondent ou non à une mission d'intérêt local (p. 1921 ; la nécesité de mettre à la charge de l'Etat la construction de commissariats de police indispensables en banlieue (p. 1921) ; adoption du sous-amendement (*ibid.*) ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*) ; adoption de l'article 37 ainsi complété (*ibid.*).

Art. 38 : *Participation de la Ville de Paris et des communes des trois départements de banlieue aux dépenses de la Préfecture de police* (p. 1921) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de Mme de Hauteclocque tendant à exclure les dépenses d'investissements (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 38 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 39 : *Dépenses du régiment des sapeurs-pompiers de Paris, répartition entre l'Etat, la Ville de Paris et les communes des trois départements de banlieue* (p. 1922) ; amendement de M. Boscher ; cet amendement n'est pas soutenu (p. 1922) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Chapitre V : *Dispositions relatives aux personnels.*

Art. 40 : *Régime transitoire de répartition des charges afférentes aux personnels étatisés des administrations parisiennes* (p. 1922) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de M. Fanton (fin de ce régime au plus tard le 1er janvier 1968) (p. 1922) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Fanton (participation du département de la Seine) (p. 1922) ; amendement de Fanton précisant à propos des personnels de la Préfecture de police qu'il s'agit des personnels administratifs (p. 1922) ; adoption des deux amendements (*ibid.*) ; adoption de l'article 40 ainsi modifié (*ibid.*).

Chapitre VI : *Dispositions relatives à l'enseignement.*

Art. 41 : *Répartition de la charge financière des enseignements spéciaux* (p. 1922, 1923) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de M. Peretti (modification du critère de répartition entre les collectivités intéressées) (p. 1923) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de M. Boscher tendant à exonérer dans certaines conditions et dans certaines limites de cette contribution les communes de l'ex-département de la Seine-et-Oise rattachées aux départements de banlieue (p. 1923) ; rejet (*ibid.*) ; adoption de l'article 41 ainsi modifié (*ibid.*).

Titre VII. — *Dispositions diverses.*

Art. 42 : *Cessation du mandat des administrateurs des organismes chargés de la gestion d'un service public dans les départements supprimés* (p. 1923) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 42 : amendements de M. Fanton (p. 1923, 1924) ; retrait (*ibid.*).

Art. 43 : *Substitution des nouveaux départements aux anciens pour l'application des textes de nature législative* (p. 1924) ; les conséquences de la réforme administrative sur les circonscriptions judiciaires de la Seine et de la Seine-et-Oise (p. 1924) ; la légère modification de l'actuelle compétence territoriale du tribunal de grande instance de la Seine en résultant dans le sens de l'intérêt des justiciables (p. 1924) ; l'extension de la compétence du tribunal administratif de Paris aux quatre départements (p. 1924) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de M. de Grailly tendant à substituer aux mots « de Versailles »,

ceux de « Val-de-Seine » (p. 1924) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 43 ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 43 : amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de M. de Grailly tendant à introduire un nouvel article relatif à la circonscription des compagnies consulaires de Paris et de la Seine (p. 1924) ; les dispositions de la loi du 9 avril 1898 relative aux chambres de commerce stipulant qu'il y a au moins une chambre de commerce par département ; les nouvelles chambres de commerce qu'il conviendrait de créer dans les nouveaux départements (p. 1924, 1925) ; l'opportunité de conserver à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris son actuelle circonscription (p. 1924, 1925) ; le caractère législatif d'une telle disposition ; la jurisprudence du Conseil constitutionnel dans ce domaine (p. 1924, 1925) ; l'opinion du Gouvernement d'après laquelle une telle disposition est du domaine réglementaire (p. 1925) ; la compétence du Parlement pour décider de la création d'une catégorie d'établissements publics (p. 1925) ; la tutelle préfectorale exercée sur les chambres de commerce (*ibid.*) ; l'intention du Gouvernement de prendre, par la voie réglementaire, les dispositions contenues dans l'amendement (p. 1925) ; sous-amendement de M. Boscher relatif à la circonscription des compagnies consulaires dont la compétence s'exerçait dans le département de Seine-et-Oise (p. 1925, 1926) ; rejet (*ibid.*) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission, et de M. Boscher concernant les fédérations départementales de chasseurs des actuels départements de la Seine et de Seine-et-Oise (p. 1926) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de M. Palewski ayant le même objet (*ibid.*) ; retrait (*ibid.*).

Art. 44 : *Modalités et date d'application de la loi* (p. 1926) ; l'exclusion des cinq cantons de l'Oise de la région parisienne par la voie réglementaire (p. 1926) ; les avantages qu'apportera au parti communiste le découpage proposé par le projet de loi (p. 1926) ; l'atteinte portée au District (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Article additionnel de M. Ruais (*nomination des préfets délégués à titre transitoire*) dans les communes d'au moins 50.000 habitants (p. 1926); le caractère réglementaire des dispositions figurant dans l'amendement (p. 1926, 1927) ; l'intention du Gouvernement de nommer des préfets délégués dès le vote du projet de loi (p. 1927) ; retrait de l'amendement (*ibid.*).

Région de Paris.

Explications de vote (p. 1927) ; les avantages attendus de la réforme ; la position du groupe U.N.R.-U.D.T. (p. 1927) ; la rapidité de la discussion ; le défaut regrettable de consultation des collectivités locales ; les améliorations susceptibles d'être apportées au projet par le Sénat (p. 1927) ; la position du groupe du centre démocratique (p. 1928) ; l'utilisation regrettable par le Gouvernement de la procédure d'urgence ; les méthodes de travail déplorables de l'Assemblée ; les charges nouvelles que le projet de loi fera peser sur la population de la région parisienne ; la nécessité d'une réforme générale des finances locales et de la création d'une caisse autonome de prêts et d'équipement pour toutes les communes ; la position du groupe communiste (p. 1928) ; celle du groupe socialiste (p. 1928) ; la volonté du Gouvernement de maintenir le District ; les deux idées sur lesquelles repose le projet de loi : l'idée de départementalisation et l'idée d'unité régionale (p. 1928) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1928) ; liste des votants (p. 1935).

Orateurs : MM. Ballanger, Barbet, Boscher, Calméjane, Capitant, *Rapporteur ;* Coste-Floret, de Préaumont, Dupuy, Fanton, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances ;* de Grailly, Grenier, Mme de Hauteclocque, MM. Jamot, Krieg, Le Gallo, L'Huillier, Mainguy, Max-Petit, Nungesser, Odru, J.-P. Palewski, Quentier, Rey, Ruais, Sanson, de Tinguy, Thome-Patenôtre, Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des Finances, Rapporteur pour avis,* Vivien.

DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [29 juin 1964] (p. 2325). Entendus : MM. Capitant, *Rapporteur ;* Mme de Hauteclocque, MM. Fanton, Max-Petit, Barbet, Boscher, Le Gallo, Peretti, Frey, *Ministre de l'Intérieur.*

Le texte transactionnel établi par la Commission mixte paritaire, tenant compte de plusieurs amendements adoptés par le Sénat avant le rejet de l'ensemble du projet (p. 2325) ; l'appellation des nouveaux départements (*ibid.*) ; le problème du nom des nouveaux départements ; la substitution aux appellations de « Val-de-Seine, Plaine-Saint-Denis et Essonne », de celles des « Yvelines, Seine-Saint-Denis et Val-d'Essonne » (p. 2325) ; le statut de la Ville de Paris (p. 2325);

Région de Paris.

les avantages qu'aurait présentés la possibilité pour la capitale d'avoir un maire élu et un conseil municipal libres de déterminer leur attitude quant à la gestion de la Ville de Paris (p. 2330) ; les conséquences de l'étatisation des personnels de la Ville de Paris et du département de la Seine (p. 2325, 2326) ; la nécessité de leur conserver les droits et avantages acquis (*ibid.*) ; le problème posé par la charge de leur retraite (p. 2326) ; les conséquences du rattachement d'Antony aux Hauts-de-Seine et à Massy (p. 2327) ; la consultation souhaitable des habitants des grands ensembles de Massy-Antony (p. 2327, 2328) ; les préoccupations électorales du député réclamant le rétablissement du découpage d'Antony (p. 2329) ; les dispositions financières du texte de la Commission mixte paritaire (2326, 2328) ; l'organisation et la solidarité financières entre les différentes collectivités publiques composant la région parisienne (p. 2326) ; les charges risquant d'être imposées aux communes suburbaines notamment en ce qui concerne la lutte contre l'incendie (p. 2326, 2328) ; la réforme nécessaire du contrôle financier de la Ville de Paris en vue d'alléger ce contrôle et d'en accroître l'efficacité (p. 2326, 2327) ; la publication du rapport de la Cour des comptes ; le coût de la construction du bâtiment boulevard Morland destiné à la Préfecture de la Seine (p. 2327) ; la répartition des charges résultant du maintien des enseignements spéciaux dans les classes élémentaires (p. 2330) ; l'institution de nouvelles préfectures entraînée par la création des départements nouveaux (p. 2327) ; le rôle du délégué général au District ; le cumul de ses fonctions avec celles de préfet de la région parisienne (p. 2328, 2330) ; la nécessité de rappeler à l'obéissance des lois certaines collectivités locales sorties de leur rôle (p. 2327, 2329) ; l'atteinte portée par les dispositions du projet aux prérogatives des assemblées élues afin de permettre aux grosses entreprises et aux sociétés capitalistes de réaliser des profits à la faveur des marchés qui leur sont concédés (p. 2328) ; le défait de consultation des collectivités intéressées (p. 2328, 2329) ; texte de la Commission mixte paritaire (p. 2331 à 2335).

Explications de vote (p. 2335) ; la hâte avec laquelle ce texte est discuté ; les conséquences considérables, notamment financières, de son application (p. 2335) ; la position du groupe du rassemblement démocratique et du centre démocratique (p. 2335) ; adoption au scrutin du texte de la Commission mixte paritaire (p. 2335) ; liste des votants (p. 2337).

Orateur : M. de Tinguy.

3. — Projet de loi modifiant la loi n° 61-845 du 2 août 1961 relative à l'organisation de la région de Paris, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 juin 1966 par M. Frey, Ministre de l'Intérieur (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1883** ; avis le 15 juin 1966 de M. Wagner au nom de la Commission de la production et des échanges, **n° 1931** ; rapport le 21 juin 1966 par M. Fanton, **n° 1953**. Adoption le 23 juin 1966. — Projet de loi **n° 530**.

Transmis au Sénat le 24 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 252 (année 1965-1966)** ; rapport le 25 octobre 1966 par M. Dailly, **n° 12 (année 1966-1967)**. Adoption avec modifications le 25 octobre 1966. — Projet de loi **n° 6 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 26 octobre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2107** ; rapport le 9 novembre 1966 par M. Fanton, **n° 2134**. Adoption en deuxième lecture le 15 novembre 1966. — Projet de loi **n° 568**.

Transmis au Sénat le 17 novembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 37 (année 1966-1967)** ; rapport le 25 novembre 1966 par M. Dailly, **n° 48 (année 1966-1967)**. Adoption avec modifications en deuxième lecture le 1er décembre 1966. — Projet de loi **n° 19 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 1er décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2207** ; rapport le 7 décembre 1966 par M. Fanton au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 2224**. Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 8 décembre 1966. — Projet de loi **n° 568**.

Transmis au Sénat ; rapport le 7 décembre 1966 par M. Dailly au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 83 (année 1966-1967)**.

Adoption définitive le 9 décembre 1966. — Projet de loi **n° 31 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-936 du 17 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 18 décembre 1966 (p. 11111).

DISCUSSION [23 juin 1966] (p. 2281, 2287). Entendus : MM. Fanton, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Wagner, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges ;* Ribière, Boscher, Mme Thome-Patenôtre, MM. Fouet, Georges Germain, Pierre Bas, Barbet, Poirier, Prioux, Frey, *Ministre de l'Intérieur.*

Les deux institutions créées par la loi du 2 août 1961 : le conseil d'administration du District et le délégué général (p. 2281, 2291, 2292) ; la création du comité économique et social du District (p. 2281) ; l'intention de M. Debré de ne pas créer une collectivité territoriale nouvelle (p. 2281, 2284, 2288, 2290, 2292) ; le rôle d'étude et de coordination du District (p. 2281, 2284) ; la loi du 10 juillet 1964 modifiant la structure départementale de la région parisienne (p. 2282) ; la modification proposée par le projet pour la composition du conseil d'administration (p. 2282) ; l'importance réelle et le danger du projet sous une apparence anodine (p. 2282, 2287, 2293, 2294, 2295, 2296), l'accroissement du pouvoir du District notamment en matière financière et foncière (p. 2282, 2283, 2290, 2292, 2293) ; les initiatives de la Caisse des dépôts et consignations en matière immobilière (p. 2282) ; l'évolution récente dans l'équilibre des institutions du District (p. 2282) ; l'Institut d'aménagement de la région parisienne (p. 2283, 2293) ; l'Agence foncière et technique de la région parisienne (p. 2283, 2284, 2285, 2288, 2289, 2290) ; la nécessité de respecter l'esprit de la loi de 1961 (p. 2284, 2292) ; le financement souhaitable des dépenses d'équipement par l'emprunt (p. 2284) ; les réalisations du District depuis 1961 (p. 2284) ; le District et l'autonomie des collectivités locales (p. 2288, 2289, 2292, 2293, 2294, 2295) ; les rapports entre techniciens et élus (p. 2888, 2292) ; la définition nécessaire d'une politique foncière dans la région parisienne (p. 2288, 2289, 2295) ; le financement de l'infrastructure des moyens de communication (p. 2289, 2290) ; la création de grandes villes nouvelles (p. 2289, 2290, 2291) ; les résultats peu satisfaisants de la décentralisation industrielle (p. 2290) ; l'aménagement du territoire ; le gigantisme de Paris (p. 2290, 2291) ; les mauvaises conditions de discussion du projet (p. 2291) ; le mode de désignation des membres du conseil d'administration (p. 2292, 2293) ; les conséquences fiscales et financières de la création du District (p. 2293) ; l'humanisation nécessaire des expropriations (p. 2294, 2295) ; les agriculteurs de la région parisienne (p. 2295). Région de Paris.

Art. 1er : *Compétence du District* (p. 2296); deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Fanton, au nom de la Commission des lois ; le deuxième par M. Wagner, au nom de la Commission de la production, tendant à substituer aux mots : « d'aides financières », les mots : « de subventions ou d'autres formes d'aides » ; réserve des amendements et de l'article, à la demande de la Commission des lois ; reprise de la discussion (p. 2297) retrait des deux amendements ; amendement de M. Wagner, au nom de la Commission de la production, tendant à ajouter, après les mots : « des collectivités et établissements publics », le mot : « intéressés »; adoption ; deux amendement soumis à discussion commune ; le premier, de M. Fanton, au nom de la Commission des lois, le second, de M. Wagner, au nom de la Commission de la production, tendant à insérer après les mots : « prises en charge par le District », les mots : « sur avis conforme du conseil d'administration »; sous-amendement de M. Wagner, au nom de la Commission de la production, tendant à substituer aux mots : « avis conforme », le mot : « décision »; retrait du sous-amendement et de l'amendement de la Commission de la production; adoption de l'amendement de la Commission des lois (p. 2298); amendement de M. Fanton, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel alinéa à la fin du paragraphe 2° : la question de l'articulation du présent texte avec celui qui a créé l'Agence foncière et technique de la région parisienne ; la modification de l'article 3 du décret du 14 avril 1962 ; la précision des attributions de l'Agence par le décret en préparation ; l'équilibre nécessaire entre le délégué général et le conseil d'administration (p. 2298) ; la qualité de représentant du Gouvernement ou de représentant du conseil d'administration en laquelle agit le délégué général (p. 2299) ; adoption de l'amendement de la Commission des lois et de l'article ainsi modifié (p. 2300).

Art. 2 : *Compétence du District en matière immobilière* (p. 2296) ; trois amendements identiques tendant à supprimer l'article ; le premier, de M. Wagner, au nom de

Région de Paris.

la Commission de la production ; le deuxième, de M. Fanton, au nom de la Commission des lois ; le troisième de MM. Barbet et Waldeck-L'Huillier ; adoption du texte commun des amendements ; en conséquence, l'article 2 est supprimé (p. 2297).

Art. 3 : *Composition du Conseil d'administration* (p. 2300) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, de M. Barbet, et le second, de M. Fanton, au nom de la Commission des lois (nombre des membres du Conseil d'administration) ; adoption de l'amendement de la Commission ; en conséquence, l'amendement de M. Barbet est satisfait ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, de M. Barbet ; le deuxième, de M. Fanton, au nom de la Commission des lois ; le troisième de M. Georges Germain (mode de désignation des membres du conseil d'administration) ; rejet de l'amendement de M. Barbet (p. 2301) ; le caractère local de la mission du District ; rejet de l'amendement de la Commission des lois et de l'amendement de M. Germain ; amendement de M. Barbet (désignation à la représentation proportionnelle des représentants du conseil d'administration et des maires) ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2301).

Art. 4 : *Date d'entrée en vigueur de la loi* (*ibid.*) ; amendement de M. Fanton, au nom de la Commission des lois, et M. de Grailly tendant à permettre de fixer la date d'application antérieure) ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2302) ; vote défavorable du groupe communiste (*ibid.*).

Orateurs : MM. Barbet, Pierre Bas, Boscher, Fanton, *Rapporteur ;* Fouet, Frey, *Ministre de l'Intérieur ;* Georges Germain, Wagner, *Rapporteur pour avis.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [15 novembre 1966] (p. 4568). Entendus : MM. Fanton, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Flornoy, Barbet, Boscher, Peretti, Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.*

Les pouvoirs du délégué général de la région de Paris ; l'Agence foncière et technique (p. 4568, 4569, 4570) ; les modifications apportées par le Sénat au texte (p. 4568) ; la composition du conseil du District (p. 4568) ; l'accroissement des pouvoirs du District (p. 4569, 4570) ; la date d'entrée en vigueur de la loi (p. 4569) ; l'extension de la compétence du District aux opérations immobilières (*ibid.*) ; le caractère antidémocratique du District de la région de Paris ; la nécessité de créer une véritable assemblée régionale (p. 4570).

Intervention de M. Bord, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur (p. 4570) ; la définition des compétences du District ; l'harmonisation des appellations « District de la région parisienne » et « District de la région de Paris ».

Art. A (p. 4570) ; deux amendements identiques tendant à la suppression de l'article ; les inconvénients d'une substitution de titre ; adoption du texte commun des deux amendements (p. 4571) ; en conséquence, l'article A est supprimé.

Art. 1er (*ibid.*) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Fanton, au nom de la Commission des lois, et M. Krieg ; le deuxième, par M. Boscher (nouvelles rédactions de l'article) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 4572) ; en conséquence, ce texte devient l'article premier et l'amendement de M. Boscher est satisfait (*ibid.*).

Art. 3 : deux amendements identiques tendant à reprendre pour cet article le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; le premier, présenté par M. Fanton, au nom de la Commission des lois; le deuxième, par M. Boscher (désignation des membres du conseil d'administration) ; adoption du texte commun des deux amendements ; en conséquence, l'article 3 est ainsi rétabli (p. 4572).

Art. 4 : amendement de M. Fanton, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre pour cet article, le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (date d'entrée en vigueur de la loi) ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 4 est ainsi rétabli (p. 4573) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur ;* Fanton, *Rapporteur ;* Flornoy, Georges Germain.

DISCUSSION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [8 décembre 1966] (p. 5381). Entendus : MM. Fanton, *Rapporteur ;* Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.*

Le remplacement de l'appellation traditionnelle du District « District de la région de Paris » par celle de « District de la région parisienne » ; les problèmes posés par l'Agence foncière et technique ; texte de la

Commission mixte paritaire (p. 5381, 5382); adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5382).

Voy. aussi, DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4 ; COLLECTIVITÉS LOCALES, 1 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 20 ; BUDGET 1964, 2, art. 37, 39, après art. 44 ; BUDGET 1965, 1 (Intérieur), art. 59 ; BUDGET 1967, 1 (Equipement I. — Intérieur. — Justice), seconde délibération, art. 23.

— Aménagement et urbanisme. — *Voy. aussi* : QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 263.

— Circonscriptions électorales. — *Voy.* ELECTIONS, 16.

RÉGIONALISATION.

— du Plan. — *Voy.* PLAN 1, 2.

REGISTRES D'ÉTAT CIVIL. — *Voy.* CODE CIVIL, 2 et 3.

RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

1. — Proposition de résolution tendant à modifier les articles 28, 38, 48, 65, 81, 86 et 132 du Règlement de l'Assemblée Nationale, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par M. Dejean et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 144.**

2. — Proposition de résolution tendant à compléter l'article 15 du Règlement de l'Assemblée Nationale, présentée à l'Assemblée Nationale le 2 juillet 1963 par M. Cassagne (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 417.**

3. — Proposition de résolution tendant à à modifier les articles 41, 50, 134 et 137 du Règlement, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 décembre 1963 par M. Henri Rey et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 733** ; rapport le 18 décembre 1963 par M. Fanton, **n° 764.** Adoption le 19 décembre 1963 (p. 7995). — Résolution **n° 151** (1).

DISCUSSION [19 décembre 1963] (p. 7988). Entendus : MM. Fanton, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Coste-Floret.

L'échec de la procédure des questions orales (p. 7988, 7990) ; l'importance accordée par M. Debré aux questions orales au moment de l'élaboration de la Constitution de 1958 (p. 7988, 7990) ; les raisons de la désaffection des parlementaires pour ce moyen d'exercer leur contrôle sur l'exécutif; l'intérêt local de la plupart des questions ; la longueur excessive du délai apporté à leur réponse (p. 7988, 7990) ; le remplacement trop fréquent des ministres intéressés par un de leurs collègues (p. 7989, 7991) ; la possibilité de permettre, à un membre du Gouvernement, chargé des relations avec le Parlement, d'effectuer ce remplacement avec l'autorisation de l'auteur de la question (p. 7991) ; les pouvoirs souverains de la Conférence des Présidents en matière d'inscription à l'ordre du jour des questions orales (p. 7989, 7990) ; les dispositions constitutionnelles et réglementaires relatives aux questions orales (p. 7988, 7989, 7990) ; le contenu de la proposition de loi (p. 7989, 7990) ; sa constitutionnalité (*ibid.*) ; l'opportunité du choix du jeudi pour répondre aux questions orales (p. 7990) ; la priorité devant être donnée aux questions orales avec débat (p. 7990, 7991) ; la nécessité de permettre à l'auteur de la question de reprendre la parole (p. 7990, 7991) ; l'inscription souhaitable de questions orales hors tour sur proposition de la Conférence des Présidents; la suppression regrettable de la sanction du vote sur les questions orales avec débat ; les interventions intéressantes faites par M. Debré sous le régime précédent au Sénat grâce à cette procédure (p. 7991) ; la modification nécessaire de la composition des Commissions pour tenir compte de la réduction de l'effectif de l'Assemblée (p. 7990).

Art. 1er de la proposition : *Modification de l'article 36 du Règlement : remplacement du chiffre 90 par te chiffre 60* (p. 7991) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 de la proposition : *Modification de l'article 39 du Règlement ; fixation à trois*

(1) Décision du Conseil constitutionnel du 21 janvier 1964 déclarant non conforme à la Constitution la nouvelle rédaction des articles 134, 135, 136 et 137 du Règlement, *J. O.* du 29 janvier 1964 (p. 1066).

Règlement de l'Assemblée Nationale.

au minimum du nombre des vice-présidents et des secrétaires des bureaux des commissions (p. 7991) ; adoption (*ibid.*).

Art. 3 de la proposition : *Modification de l'article 41 du Règlement : suppression des séances de commission du jeudi matin* (p. 7991) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 de la proposition : *Modification de l'article 50 du Règlement : séance publique le jeudi matin* (p. 7991) ; adoption (*ibid.*).

Art. 5 de la proposition : *Modification de l'article 134 du Règlement : inscription de la discussion des questions orales à la séance du jeudi matin et au début de la séance du jeudi après-midi* (p. 7992) ; amendement de M. Coste-Floret (inscription hors tour de questions orales sur proposition de la Conférence des Présidents (p. 7992) ; le danger du rétablissement de l'interpellation quotidienne du régime précédent (p. 7992) ; les avantages des dispositions de l'amendement proposé reprenant l'article 86 *bis* de l'ancien Règlement (p. 7992) ; la différence existant entre la procédure proposée dans l'amendement et celle des interpellations sanctionnées par un ordre du jour, telles qu'elles existaient avant 1958 (p. 7992) ; adoption de l'amendement de M. Coste-Floret (*ibid.*); adoption de l'article 5 ainsi complété (*ibid.*).

Après l'Art. 5 : amendement de M. Coste-Floret tendant à insérer un nouvel article complétant l'article 135 du Règlement (remplacement du Ministre compétent par un membre du Gouvernement, chargé des relations avec le Parlement, avec l'accord de l'auteur de la question (p. 7992) ; les inconvénients d'une généralisation du remplacement du Ministre interrogé (p. 7992) ; adoption de l'amendement de M. Coste-Floret (*ibid.*).

Art. 6 de la proposition : *Modification de l'article 135 du Règlement : possibilité pour les auteurs de la question de reprendre la parole* (p. 7993) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 6 : amendement de M. Coste-Floret tendant à insérer un nouvel article complétant l'article 136 du Règlement (remplacement du Ministre compétent par le Secrétaire d'Etat chargé des Relations avec le Parlement, avec l'accord de l'auteur de la question) ; (p. 7993) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Coste-Floret tendant à insérer un nouvel article complétant l'article 137 (même objet que l'amendement ci-dessus) (p. 7993) ; adoption (*ibid.*).

Art. 7 de la proposition : *Modification de l'article 137 du Règlement, report des questions au jeudi suivant en cas d'absence du Ministre compétent* (p. 7993) ; adoption (*ibid.*).

A la demande de la Commission, le titre de la proposition de résolution est rédigé de la façon suivante : *Proposition de résolution tendant à modifier les articles 36, 39, 41, 50, 134, 135, 136 et 137 du Règlement* (p. 7993).

A la demande du rapporteur, il est procédé à une seconde délibération de la proposition de résolution en application de l'article 120 du Règlement (p. 7993) ; les dispositions de l'article du Règlement susvisé ; la suppression souhaitable de l'amendement introduit par M. Coste-Floret à l'article 5 tendant à autoriser l'inscription de questions orales hors tour (p. 7993).

Art. 5 : *Séances réservées aux questions orales* (p. 7993).

Explications de vote (p. 7993) ; l'absentéisme parlementaire ; les résultats du scrutin allant avoir lieu sur l'article 5 (p. 7993).

Rappel au règlement de M. Coste-Floret (p. 7993) ; la nécessité d'une réunion de la Commission pour discuter de la seconde délibération (p. 7993, 7994).

Rappel au Règlement de M. Pleven (p. 7994) ; les dispositions de l'article 101, alinéa 2 du Règlement relatives au cas où la seconde délibération est de droit (p. 7994); l'irrégularité de la demande de seconde délibération présentée par M. Fanton en tant que rapporteur, sans consultation préalable de la Commission (p. 7994) ; le rejet en Commission de l'amendement de M. Coste-Floret et la mission donnée par la Commission à son rapporteur de s'opposer en séance publique à cet amendement (p. 7994) ; le scrutin demandé sur le rétablissement de l'article 5 dans sa forme primitive (p. 7994); adoption au scrutin du nouveau texte proposé par la Commission des lois constitutionnelles pour l'article 5 (p. 7995) ; liste des votants (p. 8017).

Orateurs : MM. Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Coste-Floret, Fanton, *Rapporteur ;* Pleven, Souchal.

4. — Proposition de résolution tendant à modifier les articles 41, 50, 60, 134 et 137 du Règlement, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juin 1964 par MM. Henri Rey, Defferre, Abelin, Waldeck Rochet, Maurice Faure et Raymond Mondon (renvoyée à la Commission

des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1032** ; rapport le 2 octobre 1964 par M. Fanton, **n° 1091**. Adoption le 6 octobre 1964 (p. 2945). — Proposition de résolution **n° 262**.

DISCUSSION [6 octobre 1964] (p. 2944). Entendu : M. Fanton, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

Le problème du jour réservé à la discussion des questions orales (p. 2944) ; rappel de l'adoption par l'Assemblée, le 19 décembre 1963, d'une proposition de résolution tendant à permettre la discussion des questions orales le jeudi matin et pendant la première heure de la séance du jeudi après-midi ; cette disposition a été déclarée contraire à la Constitution par le Conseil constitutionnel ; rejet également par ce dernier des dispositions votées par l'Assemblée et permettant d'autoriser le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Relations avec le Parlement à se substituer au Ministre compétent pour répondre aux questions, avec l'accord de l'auteur de la question ; une autre modification tendant à permettre aux auteurs de questions orales avec débat d'obtenir de nouveau la parole après la réponse du Ministre avait été rejetée par le Conseil constitutionnel par erreur (*ibid.*) ; les autres modifications reconnues conformes à la Constitution (p. 2944) ; le caractère délicat du problème du choix du jour réservé aux questions orales, qui ne doit gêner ni le travail législatif ni les travaux des Commissions, d'où la proposition de confier à la Conférence des Présidents le soin de fixer la séance réservée aux questions orales, soit au mercredi après-midi, soit au vendredi après-midi (*ibid.*) ; l'unanimité de la Commission sur cette proposition ; la reprise par la Commission d'une suggestion visant l'ordre dans lequel doivent se dérouler les discussions de questions orales et tendant à supprimer la priorité des questions orales sans débat dans l'ordre du jour des questions orales (*ibid.*) ; l'importance du choix du jour réservé aux questions orales (p. 2945) ; l'effort pour remédier à la désaffection envers cette procédure ; l'importance de l'intérêt des questions autant que du jour de la discussion ; les suggestions à cet effet d'inscrire à l'ordre du jour les questions intéressant l'ensemble de l'Assemblée Nationale et de transférer du rôle des questions orales au rôle des questions écrites celles qui ne présentent pas d'intérêt pour l'ensemble de l'Assemblée (p. 2945).
ne présentent pas d'intérêt pour l'ensemble de l'Assemblée (p. 2945).

Art. 1er et 2 (p. 2945) ; adoption (*ibid.*).

Art. 3 : *Modification des alinéas 1 et 2 de l'article 60 du Règlement* (p. 2945) ; harmonisation des dispositions du Règlement avec la réforme constitutionnelle du 20 décembre 1963 modifiant les dates des sessions (p. 2945) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 : *Nouvelle rédaction de l'alinéa 1er de l'article 134 du Règlement* (p. 2945) ; fixation par la Conférence des Présidents du jour réservé aux questions orales, soit au mercredi après-midi, soit au vendredi après-midi (p. 2945) ; adoption (*ibid.*).

Art. 5 : *Modification de la deuxième phrase de l'alinéa 2 de l'article 137 du Règlement* (report d'une question, lorsqu'un Ministre intéressé est absent, à la séance de la semaine suivante réservée aux questions orales sur décision de la Conférence des Présidents) (p. 2945) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de la proposition de résolution (*ibid.*).

5. — Proposition de résolution tendant à modifier l'article 65 du Règlement, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juin 1964 par M. Lionel de Tinguy (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1033**.

6. — Proposition de résolution tendant à insérer dans le Règlement de l'Assemblée Nationale un article 15 *bis* nouveau concernant la radiodiffusion ou la télévision des débats, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 décembre 1964 par M. Defferre et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1271**.

7. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 134 du Règlement, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 juin 1966 par M. Abelin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1902**.

8. — Proposition de résolution tendant à compléter les dispositions du Règlement de l'Assemblée Nationale sur les pétitions, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 juin 1966 par M. Delachenal (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1947** ; rapport le 3 novembre 1966 par M. Delachenal, **n° 2117.**

— Interprétation du Règlement :

Art. 40 : *Voy.* RÈGLEMENT (Rappels au), nos 18, 34, 51, 56, 59, 62, 65, 67.

Art. 41 : *Voy.* RÈGLEMENT (Rappels au), n° 37.

Art. 48 : *Voy.* RÈGLEMENT (Rappels au), nos 40, 84.

Art. 52 : *Voy.* RÈGLEMENT (Rappels au), n° 85.

Art. 58 : *Voy.* RÈGLEMENT (Rappels au), n° 77.

Art. 71 : *Voy.* RÈGLEMENT (Rappels au), n° 77.

Art. 101 : *Voy.* RÈGLEMENT (Rappels au), n° 24.

Art. 132 : *Voy.* RÈGLEMENT (Rappels au), n° 16.

Art. 134 : *Voy.* RÈGLEMENT (Rappels au), nos 12, 26.

Art. 135 : *Voy.* RÈGLEMENT (Rappels au), nos 9, 10, 12.

Art. 151 : *Voy.* RÈGLEMENT (Rappels au), n° 35.

RÈGLEMENT AVEC LES GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, art. 22 et après art. 55 ; BUDGET 1963, 5, art. 7 ; BUDGET 1964, 1, art. 30 ; BUDGET 1965, 1, art. 63 ; BUDGET 1965, 2, art. 16 et 17 ; BUDGET 1966, 1, art. 65 ; BUDGET 1967, 1 (Comptes spéciaux du Trésor).

RÈGLEMENT JUDICIAIRE. — *Voy.* CODE DE COMMERCE, 1, 2 et 14.

RELATIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES.

Projet de loi relatif aux relations financières avec l'étranger, présenté à l'Assemblée Nationale le 29 novembre 1966 par M. Michel Debré Ministre de l'Economie et des Finances (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 2183** ; rapport le 13 décembre 1966 par M. Louis Vallon, **n° 2253.** Adoption le 14 décembre 1966. — Projet de loi **n° 627.**

Transmis au Sénat le 15 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 143 (année 1966-1967)** ; rapport le 15 décembre 1966 par M. Pellenc, **n° 150 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 16 décembre 1966. — Projet de loi **n° 48 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1008 du 28 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1966 (p. 11621).

DISCUSSION [14 décembre 1966] (p. 5513). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* de Tinguy.

Le rétablissement des relations financières de la France avec l'étranger et l'abrogation des dispositions actuelles du contrôle des changes ; la solidité actuelle du franc ; le rétablissement de la balance des paiements des Etats-Unis et la réévaluation du prix de l'or, conditions de l'assainissement du régime monétaire international; le retour à la convertibilité intégrale de notre monnaie ; l'institut d'émission et la pratique de l'*open market* ; les réserves apportées à la liberté de transfert ; les sanctions pénales ; les contradictions internes et les servitudes du projet (p. 5516) ; les conséquences néfastes éventuelles pour les Etats africains ; le dessaisissement du Parlement.

Intervention de M. Debré, Ministre des Finances et des Affaires économiques (p. 5513 à 5516) ; la suppression du contrôle des changes ; l'établissement d'une nouvelle base pour la réglementation de nos rapports financiers avec l'étranger ; les échos favorables recueillis à l'étranger après le dépôt de ce projet de loi ; l'historique de la question ; le régime de l'autorisation préalable ; l'inadaptation progressive du système ; la liberté de fait ; les difficultés et les lenteurs des procédures actuelles ; les conséquences de l'entrée de la France dans le Marché commun ; le désir des autorités responsables de la C.E.E. de supprimer toute réglementation ; la volonté du Gouvernement de voir Paris devenir une des places finan-

cières internationales les plus importantes d'Europe ; le principe de la liberté ; les limitations au principe ; les investissements étrangers en France et les mouvements de capitaux français vers l'étranger ; le caractère durable de la réglementation proposée ; la portée des dispositions relatives aux infractions ; la zone franc ; la faveur des Etats de cette zone pour une ligne générale de libéralisme ; le tournant décisif pris par la France dans la compétition internationale ; les rapports financiers et économiques entretenus avec les pays de l'Est et l'Union soviétique.

Art. 1er (p. 5517) ; *Liberté des relations entre la France et l'étranger ;* adoption.

Art. 2 : *Abrogation des textes ;* adoption.

Art. 3 : *Limitation au principe de liberté;* amendement de M. de Tinguy tendant à insérer après les mots : « le Gouvernement peut », les mots : « pour une durée de six mois et » ; l'extension moindre des pouvoirs conférés au Gouvernement par le présent projet, que de ceux qu'il détient actuellement ; l'aspect international de ces questions (p. 5518) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. de Tinguy tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; rejet ; adoption de l'article.

Art. 4 : *Portée de la loi ;* adoption.

Art. 5 : *Infractions ;* amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du paragraphe 1) ; sous-amendement de M. de Tinguy tendant à supprimer les mots : « ou les formalités exigées » ; rejet ; adoption de l'amendement (p. 5519) ; et de l'article ainsi modifié.

Art. 6 : *Application dans les T.O.M. ;* adoption (*ibid.*).

Art. 7 : *Date d'entrée en vigueur ;* adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* J.-P. Palewski, *Président de la Commission des finances ;* de Tinguy, Louis Vallon, *Rapporteur général.*

Voy. aussi EMPRUNTS, 2.

REMEMBREMENT. — *Voy.* AGRICULTURE, 14.

RÉNOVATION URBAINE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 54; BUDGET 1967, 1 (Equipement I et II. — Comptes spéciaux du Trésor).

RENTES VIAGÈRES.

1. — Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 49-420 du 25 mars 1949 modifiée, revisant certaines rentes viagères constituées entre particuliers, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Robert Ballanger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 85.**

2. — Proposition de loi relative aux rentes viagères constituées entre particuliers, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Seramy (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 252.**

3. — Proposition de loi tendant à revaloriser les rentes viagères constituées entre particuliers, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Dejean et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 308.**

4. — Proposition de loi tendant à la revalorisation des rentes viagères constituées entre particuliers, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Karcher et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 378.**

5. — Proposition de loi tendant à proroger le délai prévu par le troisième alinéa de l'article 2 *bis* de la loi n° 49-420 du 25 mars 1949 revisant certaines rentes viagères constituées entre particuliers, présentée au Sénat le 4 juin 1964 par M. Jozeau-Marigné (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 214 (année 1963-1964)** ; rapport le 18 juin 1964 par

M. Marcel Molle, **n° 277 (année 1963-1964)**. Adoption avec modification en première lecture le 23 juin 1964 et avec le titre suivant : « *Proposition de loi tendant à proroger les délais prévus au troisième alinéa de l'article 2* bis *et au cinquième alinéa de l'article 4 de la loi n° 49-420 du 25 mars 1949 revisant certaines rentes viagères constituées entre particuliers et à modifier le dernier alinéa de l'article 4 de ladite loi* ». — Proposition de loi **n° 124 (année 1963-1964)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1964 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1012** ; rapport le 27 juin 1964 par M. Hoguet, **n° 1035**. Adoption définitive en première lecture le 29 juin 1964 (p. 2319). — Proposition de loi **n° 254**.

Loi n° 64-663 du 2 juillet 1964, publiée au *J. O.* du 4 juillet 1964 (p. 5867, 5868).

DISCUSSION [29 juin 1964] (p. 2318). Entendus : MM. Hoguet, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;* Lamps.

Les améliorations apportées au cours de l'année 1963 au sort des rentiers viagers du secteur privé à la suite du vote de la loi de finances le 23 février 1963 et de la loi du 2 juillet 1963 (p. 2318); les dispositions de la proposition de loi ; l'octroi d'un délai supplémentaire à certains rentiers viagers du secteur privé pour demander une majoration de leurs rentes ; le cas de certaines rentes consenties en contrepartie de l'aliénation d'une exploitation agricole (p. 2319) ; l'insuffisance générale de la revalorisation des rentes viagères ; l'indexation souhaitable des rentes viagères de l'Etat (p. 2319).

Art. 1er et 2 (p. 2319) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2319).

6. — Proposition de loi tendant à reviser certaines rentes viagères, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 octobre 1964 par M. Mer (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1114**.

Voy. aussi : ASSURANCES, 4.

— Revalorisation. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 [18 décembre 1962] (p. 76), après art. 55 (Charges communes) [17 janvier 1963] (p. 1031 à 1034), art. 58 (p. 1850, 1851) ; BUDGET 1963, 3, art. 16 ; BUDGET 1963, 5, art. 5 ; BUDGET 1964, 1 (Charges communes) ; BUDGET 1965, 1, art. 66, 67. BUDGET 1967, 1 (Affaires sociales. — Charges communes. — Services financiers), seconde délibération, art. 23.

Voy. aussi : CODE CIVIL, 1.

RENTRÉE SCOLAIRE.

— Allocation. — *Voy.* PRESTATIONS FAMILIALES, 2.

REPRÉSENTANTS DE COMMERCE.

— *Voy.* VOYAGEURS, REPRÉSENTANTS, PLACIERS, 1, 2.

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL.

— Protection contre les licenciements. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 26.

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE. — *Voy.* ELECTIONS, 28.

RÉPUBLIQUE ARABE UNIE. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 24, 62.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE,

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, 15.

— Coopération en matière de justice. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 63.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE. — *Voy.* ALLEMAGNE.

RÉPUBLIQUE VOLTAIQUE.

— *Voy.* HAUTE-VOLTA.

RÉQUISITIONS.

— de logements. — *Voy.* LOGEMENT, 4.

RÉSEAU ROUTIER. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 24.

RÉSEAUX SECONDAIRES.

— Pensions des agents. — *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE, 4.

RÉSERVES DE RÉÉVALUATION.

— Droit d'incorporation. — *Voy.* BUDGET 1967, 1, art. 12.

RÉSERVES DES SOCIÉTÉS.

— Prélèvement. — *Voy.* BUDGET 1963, 3, art. 11 et 18.

RÉSIDENCES SECONDAIRES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 25 ; COLLECTIVITÉS LOCALES, 2 (Taxation).

RÉSISTANCE.

1. — Proposition de loi tendant à faire bénéficier les combattants de la Résistance qui appartenaient à un réseau homologué des forces françaises combattantes et dont l'activité dans la Résistance s'est exercée en Indochine, des dispositions du décret du 5 septembre 1949 relatif à la délivrance des attestations d'appartenance aux membres des forces françaises combattantes, par la réouverture du délai de trois mois suivant la publication dudit décret pour arrêter les contrôles nominatifs des réseaux homologués des forces françaises combattantes, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Max Lejeune (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 366**.

2. — Proposition de loi tendant à réintégrer les agents diplomatiques et consulaires déportés ou internés de la Résistance ou révoqués pour leur attitude patriotique ou engagés volontaires des guerres 1914-1918 et 1939-1945 ou grands mutilés qui ont été l'objet d'une mise à la retraite par anticipation, présentée à l'Assemblée Nationale le 28 mai 1964 par M. Clostermann (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 923**.

— Résistants interdits de séjour. — *Voy.* AMNISTIE 16, après art. 4.

— Situation d'agents intégrés. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 63.

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3.

RETRAITE.

— Age de la. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Travail) ; BUDGET 1967, 1 (Affaires sociales) ; PENSIONS DE RETRAITE, 14, 25 ; SÉCURITÉ SOCIALE (IV. Assurance vieillesse), 7.

RETRAITE DES CADRES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 202 ; BUDGET 1966, 1 (Services financiers).

RETRAITES DES MARINS.

RETRAITE DES TRAVAILLEURS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 156.

RETRAITE DU COMBATTANT. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, art. 47 (Anciens combattants) ; BUDGET 1964, 1, art. 49 (Anciens combattants) ; BUDGET 1966, 1 (Anciens combattants) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 50.

RETRAITE MINIÈRE.

— Calcul. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 155.

— pour les veuves. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 242.

RETRAITES MUTUALISTES.

— d'anciens combattants. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (discussion du texte de la Commission mixte paritaire), art. 21.

RÉUNION.

— Ile de la. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4 ; RAPPORTS D'INFORMATION, n°s 6 et 58.

— Droit de consommation sur les rhums et tafias. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, article additionnel (p. 1857).

— Emission de monnaie métallique. — *Voy.* BUDGET 1963, art. 5 et 8.
— Amnistie. — *Voy.* AMNISTIE, 12.

REVENUS.

— Politique des. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 26.

REVENUS AGRICOLES. — *Voy.* AGRICULTURE, 2 ; BUDGET 1966, 1, art. 24 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 46.

REVENU CADASTRAL.

— Référence au — pour la répartition des cotisations agricoles. — *Voy.* BUDGET 1963, 5, après l'art. 12 ; BUDGET 1964, 2, après l'art. 21.

REVENU DES CAPITAUX MOBILIERS.

— Imposition. — *Voy.* IMPÔTS (II. Impôts directs), 4.

REVENUS DISTRIBUÉS.

— Régime fiscal. — *Voy.* IMPÔTS (II. Impôts directs), 4.

REVENUS FONCIERS.

— Déduction des dépenses d'exploitation. — *Voy.* BUDGET 1965, 1, art. 12.

REVENUS MOBILIERS.

— Suppression de la taxe complémentaire. — *Voy.* BUDGET 1965, 1, art. 5, 6, 7.

RHIN.

— Juridiction compétente pour la navigation. — *Voy.* TRANSPORTS, 12.

RISQUES EXCEPTIONNELS.

— Assurances contre les. — *Voy.* BUDGET 1963, 5, art. 12.

RIVAGES DE LA MER.

— Accès, constructions privées. — *Voy.* DOMAINE PUBLIC, 1.

ROUMANIE. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 29, 51 et 59.

ROUTES.

Voy. QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 24 ; 55, 60 ; RAPPORTS D'INFORMATION, 8 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1963, 4 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 (I. Intérieur. — Travaux publics te Transports. — Comptes spéciaux du Trésor) ; BUDGET 1966, 1 (I. Travaux publics et Transports. — Comptes spéciaux du Trésor) ; BUDGET 1967, 1 (Intérieur. — Equipement : I. Section commune et II. Travaux publics et Transports. — Comptes spéciaux du Trésor), discussion du texte de la Commission mixte paritaire (art. 24 et 31).

Voy. aussi : AUTOROUTES ; CODE DE LA ROUTE ; RÉSEAU ROUTIER.

— Sécurité sur les. — *Voy.* CIRCULATION ROUTIÈRE.

ROUTES NATIONALES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n°s 218 et 220.

S

SABLES ET GRAVIERS. — *Voy.* IMPÔTS (III. IMPOTS INDIRECTS), 2.

SABLIÈRES. — *Voy.* MINES, 2.

S. A. F. E. R. — *Voy.* SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL.

SAINT-AIGNAN-SUR-CHER. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 27.

SAINT-NAZAIRE.

— Travailleurs licenciés. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 94.

SAINT-OMER.

— Région. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON.

Voy. TERRITOIRES D'OUTRE-MER, 11.

— Etablissement du premier degré. — *Voy.* BUDGET 1967, 1, art. 62.

SAINT-QUENTIN.

— Licenciements. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 118.

SALAIRES.

— Paiement en cas de faillite. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 1.

SALAIRE DU CONJOINT.

— Déduction du — pour la détermination des bénéfices industriels et commerciaux). — *Voy.* IMPÔTS (II. Impôts directs), 1.

SALARIÉS.

— Pouvoir d'achat. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 188.

SANTÉ PUBLIQUE.

I. — Dispositions générales.
II. — Médecins, pharmaciens et dentistes.
III. — Auxiliaires médicaux.
IV. — Hygiène et prévention.
V. — Médecine du travail.

I. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. — Proposition de loi tendant à créer le « mérite du sang », présentée à l'Assemblée Nationale le 21 février 1963 par MM. Edouard Charret et Tomasini (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 188.**

2. — Projet de loi modifiant le titre premier (Protection maternelle et infantile) du Livre II

Santé publique 1.

du Code de la santé publique, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er octobre 1963 par M. Raymond Marcellin, Ministre de la Santé publique et de la population (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 537** ; rapport le 31 octobre 1963 par M. Guillon, **n° 628**. Adoption le 13 novembre 1963 (p. 7197). — Projet de loi **n° 105**.

Transmis au Sénat le 16 novembre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 32 (année 1963-1964)** ; rapport le 19 mai 1964 par M. Louis Roy, **n° 177 (année 1963-1964)**. Adoption avec modification en première lecture le 28 mai 1964. — Projet de loi **n° 86 (année 1963-1964)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 29 mai 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 939** ; rapport le 10 juin 1964 par M. Guillon, **n° 956**. Adoption définitive en deuxième lecture le 23 juin 1964 (p. 2101). — Proposition de loi **n° 233**.

Loi n° 64-677 du 6 juillet 1964, publiée au *J. O.* du 8 juillet 1964 (p. 6035).

DISCUSSION [13 novembre 1963] (p. 7192). Entendus : MM. Guillon, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Dupuy, Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population.*

L'importance de la place prise par l'enfant dans le monde moderne (p. 7192) ; l'accroissement démographique (p. 7192, 7193) ; le taux de la mortalité infantile en France comparativement aux autres nations d'Europe (p. 7193, 7194) ; celui de la mortalité maternelle (p. 7194) ; l'effort des pouvoirs publics dans le domaine de la santé au cours des dernières années (p. 7193) ; les dispositions relatives à la surveillance médicale prénatale et postnatale : l'ordonnance du 2 novembre 1945, le décret du 19 juillet 1962 et la circulaire du 27 août 1962 (p. 7193) ; le bilan de l'activité des services de protection maternelle et infantile (p. 7193, 7194) ; les difficultés de recrutement des assistantes sociales (p. 7193) ; la surveillance à domicile des nouveau-nés (p. 7193) ; les dispositions du projet (p. 7193, 7194) ; la communication aux directions départementales de la santé des déclarations de grossesse (p. 7193, 7194) ; la surveillance sanitaire préventive de tous les enfants jusqu'à l'âge de l'obligation scolaire (p. 7193) ; l'extension aux gardiennes de jour des garanties de santé exigées des gardiennes hébergeant des enfants de façon continue (p. 7193, 7194) ; les conditions d'application de cette disposition (p. 7193) ; la limitation éventuelle du nombre des enfants pouvant être donnés en garde le jour (p. 7193) ; le pouvoir d'appréciation des assistantes sociales en la matière (p. 7193) ; l'extension à tous les établissements de protection maternelle et infantile, qu'ils soient publics ou privés, de l'autorisation préfectorale préalable à leur ouverture (p. 7194) ; la mise à la charge des départements des dépenses du service départemental de protection maternelle et infantile (p. 7193, 7194) ; l'accroissement de la participation de l'Etat pour l'équipement de protection maternelle et infantile (p. 7194).

Art. 1er : *Modification de l'article L 162 du Code de la santé publique. Communication aux directeurs départementaux de la santé des déclarations de grossesse* (p. 7195) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Nouvelle rédaction de l'article L 164 du Code de la santé publique, Surveillance sanitaire préventive des enfants n'ayant pas l'âge scolaire* (p. 7195) ; amendement de M. Guillon, au nom de la Commission (énumération des enfants devant faire l'objet d'une surveillance médico-sociale particulière) (p. 7195) ; la reprise dans cet amendement des dispositions figurant dans le rapport sur la proposition de loi de M. Pleven tendant à modifier l'article L 164 du Code de la santé publique (p. 7195) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à modifier l'avant-dernier alinéa de l'amendement (parents condamnés ou déchus de la puissance paternelle) (p. 7195) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à ajouter à l'énumération figurant dans l'amendement de la Commission « les alcooliques dangereux » (p. 7195) ; le caractère réglementaire de l'amendement ; la possibilité de faire figurer dans la loi l'énumération des enfants particulièrement à surveiller par les assistantes sociales (p. 7195) ; adoption du sous-amendement du Gouvernement (p. 7196) ; adoption de l'amendement de la Commission ainsi modifié (p. 7196) ; adoption de l'article 2, ainsi complété (p. 7196).

Art. 3 : *Nouvelle rédaction de l'article L 169 du Code de la santé publique (garanties exigées des gardiennes de jour)* (p. 7196) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 : *Nouvelle rédaction du deuxième alinéa de l'article L 173 du Code de la santé publique (personnes ayant reçu un enfant*

en garde malgré l'interdiction du préfet ; sanctions en cas de récidive) (p. 7196) ; amendement de M. Guillon, au nom de la Commission (énumération des sanctions en cas d'infraction) (p. 7196) ; la nécessité de prévoir non seulement les sanctions, en cas de récidive, mais aussi celles en cas de première infraction (p. 7196) ; l'appartenance au domaine réglementaire des contraventions et des peines de police ; l'impossibilité de les faire figurer dans la loi (p. 7196) ; l'intention du Gouvernement de faire paraître un décret concernant les premières infractions avant la promulgation de la loi (p. 7196) ; retrait de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; adoption de l'article 4 (*ibid.*).

Art. 5 : *Abrogation de certaines dispositions de l'article L 180 du Code de la santé publique* (p. 7196, 7197) ; adoption (*ibid.*).

Art. 6 : *Modification de l'article L 185 du Code de la santé publique* (p. 7197) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 7197).

Orateurs : MM. Guillon, *Rapporteur* ; Marcellin, *Ministre de la Santé publique.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [23 juin 1964] (p. 2100) ; Entendus : MM. Guillon, *Président de la Commission des affaires culturelles, Rapporteur ;* Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population.*

Les modifications apportées par le Sénat, notamment le renvoi au domaine réglementaire de l'énumération des diverses catégories d'enfants devant faire plus particulièrement l'objet d'une surveillance sanitaire et sociale (p. 2100).

Art. 2 à 6 (p. 2100, 2101) ; adoption (p. 2101) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2101).

3. — Proposition de loi tendant à définir et à organiser des centres sanitaires et sociaux ruraux, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 octobre 1964 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1120.**

4. — Proposition de loi tendant à réglementer la prophylaxie anticonceptionnelle, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 par M. Dejean et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1285,**

Santé publique II.

5. — Proposition de loi tendant à abroger les articles L 648 et L 649 du Code de la santé publique, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 novembre 1965 par M. Mitterrand (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1678.**

6. — Proposition de loi tendant à permettre la liberté de l'information en ce qui concerne les problèmes de contraception et la prévention de l'avortement, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 novembre 1965 par Mme Thome-Patenôtre (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1680.**

7. — Proposition de loi relative à l'abrogation des lois réprimant l'avortement et la propagande anticonceptionnelle et à la réglementation de la commercialisation des moyens anticonceptionnels, présentée à l'Assemblée Nationale le 22 décembre 1965 par M. Robert Ballanger (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1710.**

8. — Proposition de loi tendant à modifier les articles 3 et 4 de la loi du 31 juillet 1920 (art. L 648 et L 649 du Code de la santé publique) concernant la prophylaxie anticonceptionnelle, présentée à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1966 par M. Neuwirth (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales puis à une commission spéciale), **n° 1870** ; rapport le 1er décembre 1966 par M. Neuwirth, **n° 2203.**

II. — MÉDECINS, PHARMACIENS ET DENTISTES

1. — Proposition de loi relative à l'exercice de la médecine libre, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par M. Pasquini et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 164.**

2. — Proposition de loi tendant à autoriser certains titulaires de diplômes allemands, ayant servi la France dans la guerre ou dans la Résistance, à exercer en France les pro-

Santé publique III.

fessions de médecin et de dentiste, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Radius (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 386.**

3. — Projet de loi relatif à l'exercice illégal de l'art dentaire, présenté au Sénat le 9 avril 1964 par M. Raymond Marcellin, Ministre de la Santé publique et de la Population (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 126 (année 1963-1964)** ; rapport le 5 mai 1964 par M. Lévêque, **n° 160 (année 1963-1964).** Adoption sans modification en première lecture le 28 mai 1964. — Projet de loi **n° 85 (année 1963-1964).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 29 mai 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 937** ; rapport le 17 juin 1964 par M. Le Gall, **n° 987.** Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1964 (p. 2101). — Projet de loi **n° 234.**

Loi n° 64-647 du 1er juillet 1964, publiée au *J. O.* du 2 juillet 1964 (p. 5764).

DISCUSSION [23 juin 1964] (p. 2101). Entendus : MM. Le Gall, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population.*

L'objet de l'article unique ; l'insertion dans le Code de la santé publique d'une disposition prévoyant que l'art dentaire sera défini par arrêté interministériel ; la nécessité, étant donné l'évolution de la technique, de fixer la nomenclature des actes autorisés ou interdits relevant de l'art dentaire (p. 2101).

Article unique : *Nouvelle rédaction du paragraphe premier de l'article L 373 du Code de la santé publique* (p. 2101) ; adoption (*ibid.*).

5. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 580 du Code de la santé publique relatif à la gestion des officines pharmaceutiques, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1965 par M. Massot (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1322.**

6. — Projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions du Code de la santé publique concernant l'Ordre des pharmaciens, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Marcellin, Ministre de la Santé publique et de la Population (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1584** ; rapport le 15 juin 1966 par M. Gasparini, **n° 1935.** Adoption le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 515.**

Transmis au Sénat le 21 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 219 (année 1965-1966)** ; rapport le 27 juin 1966 par M. Lemarie, **n° 256 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 20 octobre 1966. — Projet de loi **n° 4 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-796 du 27 octobre 1966, publiée au *J. O.* du 28 octobre 1966.

DISCUSSION [16 juin 1966] (p. 2112). Entendu : M. Valenet, *Rapporteur suppléant de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

L'uniformisation des procédures de publication et de modification des Codes de déontologie ; le renforcement du caractère impératif des règles énoncées par les ordres ; la précision apportée aux relations entre ceux-ci et l'Etat (p. 2112).

Art. 1er à 3 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet (*ibid.*).

7. — Proposition de loi tendant à permettre aux chiropracteurs titulaires du diplôme de docteur en chiropractie d'exercer leur art, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Edouard Charret (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1747.**

III. — AUXILIAIRES MÉDICAUX

Proposition de loi tendant à modifier l'article L 506 du Code de la santé publique relatif à l'exercice de la profession d'opticien-lunetier détaillant, présentée à l'Assemblée Nationale le 4 novembre 1960 par MM. Barniaudy, Delemontex et Laurent (1).

Transmise au Sénat le 11 juillet 1962, **n° 268 (année 1961-1962)** ; rapport le 28 mai 1963 par M. Lévêque, **n° 99 (année 1962-1963).** Adoption définitive en deuxième lecture le 30 mai 1963. — Proposition de loi **n° 36 (année 1962-1963).**

(1) Pour l'adoption en première et deuxième lecture, *voy.* Table « Matières », 1re législature, n° 917.

Loi n° 63-558 du 10 juin 1963, publiée au *J. O.* du 11 juin 1963 (p. 5203).

1. — Proposition de loi tendant à introduire dans le Livre IV du Code de la santé publique « Professions médicales et auxiliaires médicaux » un titre V nouveau concernant la profession de manipulateur d'électro-radiologie, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1962 par M. Mainguy (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 32.**

2. — Projet de loi relatif aux professions d'orthophoniste et d'aide-orthoptiste, présenté au Sénat le 26 juillet 1963 par M. Raymond Marcellin, Ministre de la Santé publique et de la Population (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 234 (année 1962-1963)**; rapport le 19 mai 1964 par M. André Plait, **n° 185 (année 1963-1964).** Adoption sans modification en première lecture le 28 mai 1964. — Projet de loi **n° 87 (année 1963-1964).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 29 mai 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 940**; rapport le 17 juin 1964 par M. Le Gall, **n° 988.** Adoption avec modification en première lecture le 23 juin 1964 (p. 2100). — Projet de loi **n° 232.**

Transmis au Sénat le 24 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 291 (année 1963-1964)**; rapport le 25 juin 1964 par M. Plait, **n° 298 (année 1963-1964).** Adoption définitive en deuxième lecture le 30 juin 1964. — Proposition de loi **n° 146 (année 1963-1964).**

Loi n° 64-669 du 10 juillet 1964, publiée au *J. O.* du 11 juillet 1964 (p. 6175).

DISCUSSION [23 juin 1964] (p. 2096). Entendus : MM. Le Gall, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Tourné, Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population.*

Le nombre de Français atteints de troubles du langage (p. 2096, 2097) ; le nombre de laryngectomisés (p. 2097) ; l'importance sociale de la rééducation dans ce domaine (p. 2096, 2098) ; la pénurie d'orthophonistes (p. 2096, 2098) ; les dispositions du projet tendant à réglementer cette profession (p. 2096) ; son caractère para médical ; les conditions de son enseignement (p. 2096, 2097) ; les diplômes exigés des orthophonistes (p. 2097, 2098) ; la nécessité d'encourager les vocations et d'accorder des dérogations aux rééducateurs autodidactes (p. 2098) ; le dévouement de ces rééducateurs (p. 2097, 2098) ; la création souhaitable d'établissements spécialisés pour les déficients sensoriels et des sections spécialisées dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices (p. 2098) ; l'augmentation nécessaire de la rémunération des éducateurs (p. 2098, 2099) ; les dispositions relatives aux aides-orthoptistes (p. 2097) ; la nécessité de permettre l'exécution des actes de rééducation de la voix ou de rééducation orthoptique hors de la présence du médecin (p. 2097).

Santé publique III.

Article unique : *Insertion dans le Livre IV du Code de la santé publique d'un titre III-1: professions d'orthophoniste et d'aide-orthoptiste* (p. 2099) ; amendement de M. Le Gall, au nom de la Commission, tendant à modifier la rédaction proposée pour l'article 504-2 du Code de la santé publique (dispense totale ou partielle de scolarité en faveur de certains rééducateurs (p. 2099) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de forme de M. Le Gall, au nom de la Commission (p. 2099) ; adoption (p. 2100) ; amendement de M. Le Gall, au nom de la Commission (exécution de la rééducation orthophoniste ou orthoptiste hors de la présence du médecin) (p. 2100) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Le Gall, *Rapporteur ;* Tourné.

3. — Proposition de loi tendant à modifier l'alinéa 2 de l'article 13 de la loi n° 46-630 du 8 avril 1946 relative à l'exercice des professions d'assistantes ou d'auxiliaires de service social et d'infirmières ou d'infirmiers (E. — n° 437, le 12 septembre 1964), présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1964 par M. Prioux (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1099.**

4. — Proposition de loi tendant à la réglementation de la profession d'audioprothésiste, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 octobre 1965 par M. Le Gall et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1605** ; rapport le 16 juin 1966 par M. Cha-

Santé publique III.

lopin, **n° 1941**. Adoption le 24 juin 1966. — Proposition de loi **n° 535**.

Transmise au Sénat le 27 juin 1966 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 258 (année 1965-1966)** ; rapport le 8 décembre 1966 par M. Plait, **n° 95 (année 1966-1967)**. Adoption avec modifications le 15 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 40 (année 1966-1967)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 15 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2277** ; rapport le 20 décembre 1966, par M. Chalopin, **n° 2300**. Adoption le 20 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 649**.

Transmise au Sénat le 20 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 180 (année 1966-1967)** ; rapport le 21 décembre 1966 par M. Plait, **n° 186 (année 1966-1967)**. Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 88 (année 1966-1967)**.

Loi n° 67-4 du 3 janvier 1967, publiée au *J. O.* du 4 janvier 1967 (p. 105).

DISCUSSION [24 juin 1966] (p. 2358). Entendus : MM. Chalopin, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Bertrand Denis, Le Gall, *Président de la Commission des affaires culturelles ;* Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales.*

Les répercussions de la surdité partielle ou complète sur le moral des personnes qui en souffrent ; la liberté de la vente des appareils de prothèse auditive (p. 2358) ; la formation exigée pour les audioprothésistes ; la responsabilité de ces derniers en matière d'appareillage (*ibid.*) ; le caractère non satisfaisant de l'enseignement (p. 2359) ; la prohibition du colportage et des ventes par correspondance ; la qualité d'auxiliaire médical de l'audioprothésiste ; les dispositions transitoires (*ibid.*).

Motion de renvoi à la Commission, présentée par M. Boisdé (*ibid.*) ; le diplôme délivré par le Conservatoire national des arts et métiers ; l'absence de consultation de ce dernier sur le projet (p. 2359) ; les études approfondies effectuées par le rapporteur sur la présente proposition (p. 2360) ; la documentation complète fournie à ce dernier sur l'enseignement donné au Conservatoire national des arts et métiers ; rejet de la motion de renvoi (*ibid.*).

Article unique : amendement de M. de La Malène (autorisation aux professionnels d'assister les déficients de l'ouïe pour la mise en œuvre de la prothèse) ; adoption (p. 2361) ; amendement de M. Le Gall tendant à supprimer, après les mots : « profession d'audioprothésiste s'il n'est », les mots : « Français et » (p. 2361) ; adoption ; amendement de M. Le Gall tendant à insérer le certificat d'études techniques d'acoustique délivré par le Conservatoire des arts et métiers parmi les diplômes nécessaires pour avoir l'autorisation d'exercer la profession d'audioprothésiste ; le caractère réglementaire de cette disposition ; retrait de l'amendement ; amendement de M. de La Malène tendant, dans le deuxième alinéa du texte proposé pour l'article L 510-3 du Code de la santé publique, après les mots : « mars 1953 modifié », à substituer aux mots : « qui ont », les mots: « ou ayant » ; retrait (p. 2362) ; adoption de l'article unique de la proposition de loi, ainsi modifié (*ibid.*).

Orateurs : MM. Chalopin, *Rapporteur ;* Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Le Gall, de la Malène.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [20 décembre 1966] (p. 5701). Entendu : M. Chalopin, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

Les études approfondies et les discussions qui ont abouti au présent texte ; les examens exigés préalablement à la délivrance d'un appareil de prothèse ; la diminution du nombre des audioprothésistes ; la nécessité d'une prescription médicale pour le port d'un appareil ; le certificat d'études techniques d'acoustique appliquée à l'appareillage de prothèse auditive ; le certificat délivré par le Conservatoire national des arts et métiers ; le diplôme d'Etat.

Article unique (p. 5702) : amendement de M. Chalopin, rapporteur de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer les mots « par les facultés de médecine ou les facultés mixtes de médecine et de pharmacie » ; le rôle du Conservatoire des arts et métiers en la matière ; le caractère réglementaire de la Commission ; adoption de l'amendement (p. 5703).

Adoption de l'article unique de la proposition de loi.

Orateurs : MM. Chalopin, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* Bertrand Denis, Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales.*

5. — Proposition de loi relative au contrôle des traitements médicaux effectués par les praticiens non titulaires de diplôme de docteur en médecine, présentée à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1966 par M. Lecocq (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1873.**

6. — Proposition de loi créant un Ordre des kinésithérapeutes, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 par M. Davoust (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2333.**

IV. — HYGIÈNE ET PRÉVENTION

1. — Proposition de loi tendant à créer un centre de recherches et de contrôle du pouvoir mutagène des substances chimiques employées dans les médicaments, dans les produits utilisés pour la protection des cultures et la conservation des aliments, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Frys (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 82.**

2. — Proposition de loi tendant à rendre obligatoire l'emploi de verres trempés dans la fabrication d'objets susceptibles de provoquer des accidents, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Radius (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 385.**

3. — Projet de loi relatif à la vaccination antipoliomyélitique obligatoire et à la répression des infractions à certaines dispositions du Code de la santé publique, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er octobre 1963 par M. Raymond Marcellin, Ministre de la Santé publique et de la Population (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 536**; rapport le 5 décembre 1963 par M. Mainguy, **n° 715**. Adoption avec modification en première lecture le 16 avril 1964 (p. 762). — Projet de loi **n° 169.**

Transmis au Sénat le 21 avril 1964 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 149 (année 1963-1964)**; rapport le 19 mai 1964 par M. Henriet, **n° 175 (année 1963-1964).** Adoption avec modification en première lecture le 28 mai 1964. — Projet de loi **n° 84 (année 1963-1964).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 29 mai 1964 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 938**; rapport le 3 juin 1964 par M. Mainguy, **n° 944.** Adoption sans modification en deuxième lecture le 16 juin 1964 (p. 1946). — Proposition de loi **n° 220.**

Loi n° 64-643 du 1er juillet 1964, publiée au *J. O.* du 2 juillet 1964 (p. 5762, 5763).

DISCUSSION [15 avril 1964] (p. 756). Entendus : MM. Mainguy, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* Labéguerie, Tourné, Raymond Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population.*

L'adoption par le Sénat, avec certaines modifications, du projet de loi tendant à rendre la vaccination antipoliomyélitique obligatoire (p. 756) ; les caractéristiques de la poliomyélite (p. 756, 758) ; la liaison de son développement avec les progrès de la civilisation et de l'hygiène publique (p. 756, 757, 758) ; les ravages causés par cette maladie, notamment par ses séquelles (p. 756, 757, 758) ; l'efficacité de la vaccination (p. 757, 759, 760) ; son innocuité (p. 759) ; la nécessité de rendre l'Etat responsable des dommages corporels éventuellement encourus par les vaccinés (p. 759) ; les différentes sortes de vaccins : le vaccin Sabin et le vaccin du professeur Lépine du type Salk (p. 757) ; le nombre de personnes s'étant déjà soumises volontairement à la vaccination (p. 758) ; l'intérêt présenté par le caractère obligatoire de la vaccination (p. 758, 759) ; la réserve manifestée à ce sujet par l'Académie de médecine (p. 758) ; la durée de l'immunité (*ibid.*) ; l'association éventuelle du vaccin antipoliomyélitique à d'autres vaccins ; les travaux entrepris à ce sujet par l'Institut Pasteur (p. 758) ; la fixation dans le décret d'application des éventuelles contre-indications (p. 758, 759) ; l'inscription des frais de vaccination dans les dépenses départementales obligatoires (p. 758, 760) ; l'importance de la participation financière de l'Etat (p. 760).

Art. 1er : *Insertion dans le Code de la santé publique d'un article L 7 nouveau* (p. 760) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Modification de l'article L 10 du Code de la santé publique* (p. 760) ; adoption (*ibid.*).

Santé publique IV.

Après l'Art. 2 : amendement de M. Mainguy, au nom de la Commission, tendant à insérer un nouvel article (*responsabilité de l'Etat en cas d'accident vaccinatoire*) (p. 760) ; sous-amendement du Gouvernement précisant que le dommage doit être imputable directement et exclusivement à une vaccination obligatoire et que la vaccination doit avoir été effectuée dans un service public de vaccination (p. 760) ; le petit nombre des incidents imputables à la vaccination antipoliomyélitique ; les précautions devant être prises pour déterminer l'origine d'un décès survenant postérieurement à la vaccination (p. 760) ; la jurisprudence du Conseil d'Etat relative à la responsabilité de l'Etat en cas de dommage entraîné par une vaccination obligatoire (p. 760) ; adoption du sous-amendement du Gouvernement (p. 761) ; adoption de l'amendement de la Commission ainsi modifié (p. 761).

Art. 3 : *Modification de l'article 190 du Cote de la famille et de l'aide sociale* (inscription des dépenses de vaccination antipoliomyélitique aux budgets départementaux) (p. 761) ; les charges nouvelles que la loi va imposer aux finances départementales ; le transfert souhaitable au budget de l'Etat de la totalité des dépenses de vaccination obligatoire (p. 761) ; adoption de l'article 3 (p. 761).

Article additionnel de M. Fanton (*interdiction de toute propagande ou publicité tendant à inciter autrui à se soustraire à la vaccination obligatoire*) (p. 761) ; la propagande organisée par certaines ligues contre les vaccinations (p. 761, 762) ; le champ d'application trop large de l'amendement de M. Fanton (p. 762) ; retrait de cet amendement (p. 762) ; amendement du Gouvernement (interdiction de toute propagande ou publicité faite soit par discours proféré dans les lieux publics soit par écrits vendus ou distribués tendant à inciter autrui à se soustraire à la vaccination obligatoire) (p. 762) ; adoption (*ibid.*).

Explications de vote (p. 762) ; les précautions à prendre pour l'application de la loi ; la publicité devant être donnée aux contre-indications (p. 762) ; adoption de l'ensemble du projet (*ibid.*).

Orateurs : MM. Fanton, Longequeue, Mainguy, *Rapporteur ;* Marcellin, *Ministre de la Santé publique ;* Tourné.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [16 juin 1964] (p. 1945). Entendus : MM. Mainguy, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Tourné.

Les modifications apportées par le Sénat, concernant notamment les contre-indications médicales à la vaccination antipoliomyélitique et la réparation, par l'Etat, des dommages imputables aux vaccinations obligatoires (p. 1945, 1946) ; la suppression de l'article interdisant la propagande contre la vaccination obligatoire (p. 1945, 1946).

Art. 1er et 2 *bis* (p. 1946) ; adoption (ibid.).

Art. 5 : supprimé par le Sénat ; cet article demeure supprimé (p. 1946) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

4. — Proposition de loi tendant à compléter les dispositions de la section 2, concernant les dispensaires antituberculeux, du chapitre premier, du titre premier du Livre III du Code de la santé publique, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1963 par M. de Grailly (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 780.**

5. — Proposition de loi tendant à réglementer le dispositif de fermeture des flacons contenant des boissons hygiéniques et des liquides alimentaires, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par MM. Voilquin et Terre (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1053.**

6. — Proposition de loi portant réforme de l'inspection sanitaire et qualitative des denrées alimentaires d'origine animale, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par M. Arthur Moulin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1062.**

7. — Proposition de loi tendant à modifier et compléter les dispositions de la loi du 19 décembre 1917 relative aux établissements dangereux, insalubres et incommodes, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par M. Davoust (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1063.**

8. — Projet de loi relatif au contrôle sanitaire aux frontières terrestres, maritimes et aériennes, présenté à l'Assemblée Nationale le

2 octobre 1964 par M. Marcellin, Ministre de la Santé publique et de la Population (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1089** ; rapport le 12 mai 1965 par M. Tourné, **n° 1362**. Adoption le 20 mai 1965 (p. 1468). — Projet de loi **n° 334**.

Transmis au Sénat le 25 mai 1965 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 170 (année 1964-1965)** ; rapport le 9 juin 1965 par M. André Plait, **n° 198 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 18 juin 1965. — Projet de loi **n° 99 (année 1964-1965)**.

Loi n° 65-510 du 1er juillet 1965, publiée au *J. O.* du 2 juillet 1965 (p. 5540).

DISCUSSION [20 mai 1965] (p. 1464). Entendus : MM. Tourné, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Marcellin, *Ministre de la Santé Publique et de la Population.*

L'abrogation de dispositions du Code de de la santé publique (p. 1464) ; adoption d'un règlement sanitaire international (p. 1469) ; l'évolution des conditions sanitaires mondiales (p. 1465) ; le rajeunissement des législations (p. 1464, 1466) ; les maladies transmissibles, dites « quarantenaires » (p. 1464) ; l'exagération des pénalités actuelles (p. 1465, 1466) ; la nécessité d'une protection renforcée contre les maladies quarantenaires (p. 1466) ; le trafic des ports et des aérodromes (p. 1466) ; les vaccinations (p. 1467).

Art. 1er : *Abrogation des dispositions du titre II du Livre 1er du Code de la santé publique* ; adoption (p. 1467).

Art. 2 : *Nouvelle rédaction du titre II du Livre 1er du Code de la Santé publique* (p. 467) ; amendement du Gouvernement tendant, dans le texte proposé au premier alinéa de l'article L 53 du Code de la santé publique à substituer aux mots : « les médecins inspecteurs de la santé », les mots : « les médecins de la santé publique » ; adoption (p. 1468) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié et de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Buot, Marcellin, *Ministre de la Santé publique et de la Population ;* Tourné, *Rapporteur.*

9. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 39 du Code des débits de boissons, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 mai 1966 par M. Ansquer (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1820**.

10. — Proposition de loi tendant à modifier la loi du 31 juillet 1920 sur la propagande anticonceptionnelle, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 novembre 1966 par MM. Emile Dubuis, Labéguerie et Bizet (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2155**.

V. — MÉDECINE DU TRAVAIL

1. — Proposition de loi tendant à l'extension aux employés de maison du bénéfice de la loi n° 46-2195 du 11 octobre 1946 sur l'organisation de la médecine du travail, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1965 par MM. Pierre-Bernard Cousté et René Caille (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1316** ; rapport le 9 novembre 1966 par M. Valenet, **n° 2133**.

2. — Projet de loi modifiant la loi n° 46-2195 du 11 octobre 1946 relative à l'organisation des services médicaux du travail, présenté à l'Assemblée Nationale le 12 mai 1965 par M. Grandval, Ministre du Travail (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1363** ; rapport le 25 juin 1965 par M. Schnebelen, **n° 1531**. Adoption le 5 octobre 1965 (p. 3326). — Projet de loi **n° 415**.

Transmis au Sénat le 7 octobre 1965 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 6 (année 1965-1966)** ; rapport le 19 novembre 1965 par M. Lambert, **n° 78 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 4 mai 1966. — Projet de loi **n° 30 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 5 mai 1966 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1806** ; rapport le 18 mai 1966 par M. Schnebelen, **n° 1836**. Adoption définitive le 25 mai 1966 (p. 1497). — Projet de loi **n° 477**.

Loi n° 66-354 du 8 juin 1966, publiée au *J. O.* du 9 juin 1966.

DISCUSSION [5 octobre 1965] (p. 3325). Entendus : MM. Schnebelen, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Grandval, *Ministre du Travail ;* Le Gall, *Pré-*

sident de la Commission des affaires culturelles.

L'extension de la médecine du travail depuis 1946 (p. 3325) ; l'utilité de ces services (*ibid.*) ; le renforcement des sanctions ; le projet de loi soumis au Parlement en 1945 ; l'action engagée par le Ministère pour généraliser l'exercice régulier de la médecine du travail et améliorer les conditions de fonctionnement des services médicaux (*ibid.*) ; les circulaires des 22 avril et 24 juin 1965 (p. 3325).

Art. 1er : adoption (p. 3326).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [25 mai 1966] (p. 1497). Entendu : M. Schnebelen, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

L'importance actuelle de la médecine du travail ; les légères modifications apportées par le Sénat adopté en première lecture à l'Assemblée Nationale.

Art. 2 : adoption (p. 1497).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

3. — Proposition de loi tendant à l'institution d'un service autonome de la médecine du travail à la Société nationale des chemins de fer français et à l'extension à la Société nationale des chemins de fer français des dispositions du chapitre premier du titre 2 du Livre II du Code du travail et des règlements pris en application de l'article 67 du même livre, présentée à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1966 par M. Carlier (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1874.**

Voy. aussi : SÉCURITÉ SOCIALE.

SAONE-ET-LOIRE.

— Inondations. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 207.

SAPEURS-POMPIERS.

1. — Proposition de loi tendant à incorporer des appelés dans le régiment des sapeurs-pompiers de Paris, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Tomasini (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 84.**

2. — Proposition de loi tendant à permettre aux sapeurs-pompiers volontaires de remplacer les obligations militaires traditionnelles par un stage de durée égale dans certaines formations de sapeurs-pompiers, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 octobre 1963 par MM. Bousseau, Neuwirth et Tomasini (renvoyée à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 618.**

— Situation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 12.

SATELLITES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS.

— *Voy.* RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 2 ; TRAITÉS ET CONVENTIONS, 48 ; BUDGET 1967, 1 (Services du Premier Ministre. I).

SAUVEGARDE DE LA VIE EN MER.

— *Voy.* MARINE MARCHANDE, 6.

SCELLÉS.

— Bris de. — *Voy.* ORGANISATION JUDICIAIRE, 8.

SCHUMAN (Robert).

— Allocution prononcée à l'occasion de la mort de M. Robert Schuman par M. Jacques Chaban-Delmas, Président [1er octobre 1963] (p. 4950).

SCIAGES.

— Parité fiscale entre les — français et les sciages étrangers. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, article additionnel (Agriculture) [11 janvier 1963] (p. 676, 677).

SCRUTIN DE LISTE.

— Rétablissement. — *Voy.* ELECTIONS (V), 28.

SCRUTIN PUBLIC.

— Demande. — *Voy.* RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, 1.

S. D. E. C. E. — *Voy.* SERVICE DE DOCUMENTATION, D'ÉTUDES ET DE CONTRE-ESPIONNAGE.

SECRÉTAIRES DE MAIRIE. — *Voy.*

COLLECTIVITÉS LOCALES, 4.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE (S. G. D. N.). —

Voy. BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Services du Premier Ministre. IV).

SECTEUR RÉSERVÉ.

— au Président de la République. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 19.

SECTIONS DE COMMUNES. — *Voy.*

COLLECTIVITÉS LOCALES, 9.

SÉCURITÉ SOCIALE.

I. — Dispositions générales.
II. — Accidents du travail et maladies professionnelles.
III. — Assurance-maladie.
IV. — Assurance-vieillesse.
V. — Divers.

I. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. — Projet de loi relatif à l'affiliation à la sécurité sociale des journalistes rémunérés à la pige, présenté à l'Assemblée Nationale le 25 janvier 1963 par M. Gilbert Grandval, Ministre du Travail (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 131** ; rapport le 29 mai 1963 par M. Le Tac, **n° 293**. Adoption le 6 juin 1963 (p. 3196). — Projet de loi **n° 31**.

Transmis au Sénat le 11 juin 1963 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 119 (année 1962-1963)** ; rapport le 4 juillet 1963 par M. Lagrange, **n° 165 (année 1962-1963)**. Adoption avec modification en première lecture le 11 juillet 1963. — Projet de loi **n° 62 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 12 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 457** ; rapport le 17 juillet 1963 par M. Le Tac, **n° 462**. Adoption définitive en deuxième lecture le 23 juillet 1963 (p. 4406). — Projet de loi **n° 65**.

Loi n° 63-806 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7347).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [6 juin 1963] (p. 3194). Entendus : MM. Le Tac, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* Grenier, Gilbert Grandval, *Ministre du Travail ;* Boinvilliers.

La nécessité de faire bénéficier les journalistes rémunérés à la pige du régime de Sécurité sociale des salariés et de certains assimilés, sans qu'il soit nécessaire de déterminer au préalable s'ils sont effectivement liés par des contrats de travail aux entreprises qui les emploient (p. 3194, 3195) ; l'intérêt de ce projet (p. 3194, 3195) ; l'intention du Gouvernement de généraliser la Sécurité sociale et de faire profiter de ses avantages les artistes des arts graphiques et les dessinateurs de la presse enfantine (p. 3195) ; la définition de pigiste (p. 3194, 3195) ; l'application de la loi aux seuls professionnels titulaires de la carte d'identité professionnelle (p. 3194) ; la répartition des cotisations (p. 3194, 3195) ; le problème posé par la définition des liens existant entre les pigistes et les entreprises de presse (p. 3195).

Art. 1er : *Insertion dans le Code de la sécurité sociale des articles L 242-3 et L 415-4* (p. 3196) ; adoption.

Art. 2 : *Modification de l'article L 514 du Code de la sécurité sociale* (p. 3196) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet (*ibid.*).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [23 juillet 1963] (p. 4406). Entendus : MM. Le Tac, *Rapporteur ;* Grandval, *Ministre du Travail.*

La modification de forme apportée par le Sénat à l'article 2 ; le rattachement des journalistes rémunérés à la pige aux disposi-

Sécurité sociale 1.

tions visées par l'article L 514-1 du Code de la sécurité sociale (p. 4406).

Art. 2 : Modification de l'article L 514-1 du Code de la sécurité sociale (p. 4406) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

2. — Proposition de loi tendant à compléter les articles L 70 et L 78 du Code de la sécurité sociale relatifs aux élections des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par M. Cassagne et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 157** ; rapport le 13 juin 1963 par M. Hermau, **n° 341**.

3. — Proposition de loi tendant à modifier les dispositions de l'article L 577 du Code de la sécurité sociale concernant l'affiliation aux assurances sociales des grands invalides de guerre et veuves de guerre non remariées, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 février 1963 par M. Fourmond et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 196** ; rapport le 11 juillet 1963 par M. Saintout, **n° 450**.

4. — Proposition de loi tendant à étendre les avantages prévus par le régime général de la sécurité sociale aux membres de la famille d'un infirme ou invalide qui jouent, auprès de lui, à titre bénévole, le rôle de « tierce personne », présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Davoust (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 260**.

5. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 85 du Code de la sécurité sociale relatif au vote par correspondance pour la désignation des administrateurs des caisses de sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963 par M. Notebart et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 527**.

6. — Proposition de loi tendant à étendre le régime général de la sécurité sociale aux membres des professions industrielles et commerciales, libérales et artisanales et à leurs familles, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par M. Jacques Hébert (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1058**.

7. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 23 du Code de la sécurité sociale sur la composition des conseils d'administration des caisses primaires de sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 octobre 1964 par M. Delong et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1117**.

8. — Proposition de loi tendant à compléter l'article L 328 du Code de la sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 novembre 1964 par M. Westphal (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1176** ; rapport le 16 juin 1965 par M. Lepage, **n° 1458**. Adoption le 9 novembre 1965 (p. 4586) sous le titre : « *Proposition de loi tendant à compléter les articles L 328 et L 329 du Code de la sécurité sociale* ». — Proposition de loi **n° 427**.

Transmise au Sénat le 9 novembre 1965 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 39 (année 1965-1966)** ; rapport le 19 novembre 1965 par M. Lambert, **n° 79 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 4 mai 1966. — Proposition de loi **n° 31 (année 1965-1966)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 5 mai 1966 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1801** ; rapport le 18 mai 1966 par M. Lepage, **n° 1833**. Adoption définitive le 25 mai 1966 (p. 1498). — Proposition de loi **n° 478**.

Loi n° 66-345 du 3 juin 1966 (*J.O.* du 5 juin 1966).

DISCUSSION [9 novembre 1965] (p. 4584). Entendus : MM. Lepage, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Westphal, Grandval, *Ministre du Travail.*

Les inconvénients du Code de la sécurité sociale en matière de pensions d'invalidité de veuf ou de veuve ; le remariage du conjoint survivant ; le cas de veuvages successifs ; les salariés agricoles.

Art. 1er (p. 4585) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter le texte proposé en addition à l'article L 328 du Code

de la sécurité sociale ; adoption ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : amendement du Gouvernement tendant à compléter le texte proposé en addition à l'article L 329 du Code de la sécurité sociale ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Titre : la Commission de la production propose de rédiger comme suit le titre de la proposition de loi : « Proposition de loi tendant à compléter les articles L 328 et L 329 du Code de la sécurité sociale » ; adoption ; en conséquence, le titre est ainsi rédigé.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 4586) ; vote favorable du groupe communiste.

Orateurs : MM. Grandval, *Ministre du Travail ;* Le Gall, *Président de la Commission des affaires culturelles ;* Tourné, Westphal.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [25 mai 1966] (p. 1498). Entendu : M. Lepage, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

Le rétablissement des pensions d'invalidité de veufs ou veuves d'invalides en cas de nouveau veuvage ou de divorce ; les modifications heureuses de rédaction apportées par le Sénat (p. 1498).

Art. 1er : adoption (*ibid.*).

Art. 2 : supprimé par le Sénat (*ibid.*).

Titre : Le Sénat a rédigé comme suit le titre de la proposition de loi : « Proposition de loi tendant à compléter l'article L 328 du Code de la sécurité sociale, relatif aux droits à pension de veuf ou de veuve en cas de divorce ou de nouveau veuvage » ; adoption du titre (p. 1498).

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

DISCUSSION [8 décembre 1966] (p. 5367). Entendu : M. Béraud, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

Le contentieux du régime de Sécurité sociale en matière de prestations dentaires (p 5367) ; l'avenir de l'ordre national des chirugiens dentistes ; le décret du 12 mai 1960.

Art. 1er : adoption.

Art. 2 : amendement de M. Le Gall, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 2 (p. 5368).

Art. 3 : adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Béraud, *Rapporteur ;* Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Le Gall.

9. — Proposition de loi tendant à compléter l'article L 285 du Code de la sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1964 par M. Fanton (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1228.**

10. — Proposition de loi tendant à étendre la sécurité sociale aux membres des professions industrielles, commerciales, libérales, artisanales et à leur famille, présentée à l'Assemblée Nationale le 2 juin 1965 par M. Le Gall et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1407.**

11. — Proposition de loi tendant à instituer un régime autonome d'assurance (maladie, accidents, invalidité, maternité, décès) pour les membres non salariés des professions industrielles ou commerciales et pour les membres non salariés de leurs familles, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1965 par M. Ballanger et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1561.**

12. — Proposition de loi tendant à instituer en faveur des agents de la S. N. C. F. le libre choix du médecin, présentée à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1966 par M. Couillet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1868.**

13. — Proposition de loi tendant à proroger au-delà de 20 ans la prise en charge par la Sécurité sociale des enfants déficients physiques et mentaux ou atteints de maladie chronique et en conséquence : 1° à modifier l'article L 285 du Code de la sécurité sociale ; 2° à modifier l'article 1106-I du Code rural relatif aux assurances sociales des non-salariés dans l'agri-

Sécurité sociale II.

culture, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1966 par M. Tourné (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2056.**

14. — Proposition de loi tendant à rétablir dans leurs droits les assurés sociaux titulaires de pensions, rentes, allocations, etc. par l'abrogation des mesures édictées par le décret n° 65-342 du 26 avril 1965 et les textes subséquents, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1966 par M. Chazalon (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2063**; rapport le 8 décembre 1966 par M. Tourné, **n° 2234.**

15. — Proposition de loi tendant à modifier les articles L 285 et L 528 du Code de la sécurité sociale relatifs à la détermination des bénéficiaires des prestations, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1966 par MM. Le Gall et Tomasini (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2069.**

16. — Proposition de loi tendant à compléter les articles 397 et 470 du Code de la sécurité sociale de manière à préciser le recours pouvant être exercé par les caisses de sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 novembre 1966 par M. Le Goasguen (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2197.**

17. — Proposition de loi tendant à compléter le régime de sécurité sociale des agents des collectivités locales, présentée à l'Assemblée Nationale le 14 décembre 1966 par M. Cornette et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2263.**

II. — ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

1. — Proposition de loi tendant à modifier les dispositions de l'article 454 du Code de la sécurité sociale permettant aux enfants conçus et nés après l'accident du père de bénéficier, en cas de décès de celui-ci, d'une rente et d'une prise en charge par la sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1962 par M. Meck et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 34**; rapport le 13 juin 1963 par M. Tourné, **n° 344.**

2. — Proposition de loi tendant à faire prendre en charge par un fonds national la réparation des affections silicotiques contractées dans les entreprises autres que celles où travaille la victime lors de la première constatation médicale de la maladie professionnelle, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. François Bénard (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 74.**

3. — Proposition de loi tendant à l'indemnisation des donneurs de greffons en cas de greffes subies par les victimes d'accidents du travail, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1964 par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1235.**

4. — Proposition de loi tendant à permettre le recours de la victime d'un accident de trajet contre le tiers responsable, présentée à l'Assemblée Nationale le 23 janvier 1963 par M. Durbet (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 127**; rapport le 22 mai 1963 par M. Richard, **n° 288.** Adoption le 6 juin 1963 (p. 3199). — Proposition de loi **n° 32.**

Transmise au Sénat le 11 juin 1963, **n° 115 (année 1962-1963)**; rapport le 11 juillet 1963 par M. Messaud, **n° 127 (année 1962-1963).** Adoption avec modification en première lecture le 18 juillet 1963. — Proposition de loi **n° 67 (année 1962-1963).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 19 juillet 1963, **n° 472**; rapport le 19 juillet 1963 par M. Lucien Richard, **n° 476.** Adoption avec modification en deuxième lecture le 25 juillet 1963 (p. 4514). — Proposition de loi **n° 84.**

Transmise au Sénat le 25 juillet 1963, **n° 223 (année 1962-1963)**; rapport le 26 juillet 1963 par M. Lagrange, **n° 228 (année 1962-1963).** Adoption avec modification en deuxième lecture le 26 juillet 1963. — Proposition de loi **n° 89 (année 1962-1963).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963, **n° 510**; rapport le 26 juillet 1963 par M. Lucien Richard, **n° 511**. Adoption définitive en troisième lecture le 26 juillet 1963 (p. 4597). — Projet de loi **n° 92**.

Loi n° 63-820 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7357 et suiv.).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [6 juin 1963] (p. 3196). Entendus : MM. Richard, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* Denvers, Tourné, Grandval, *Ministre du Travail.*

L'application restrictive par la jurisprudence de la loi du 30 octobre 1946 assimilant les victimes d'accidents du trajet à des accidentés du travail (p. 3196) ; la situation défavorisée, par rapport aux autres accidentés, des salariés accidentés par leur employeur ou par un autre salarié de leur entreprise (p. 3196, 3197, 3198) ; la réparation forfaitaire qui leur est accordée (p. 3196, 3197) ; le caractère contestable de l'assimilation de l'accident de trajet à un accident de travail (p. 3196, 3197, 3198) ; les dispositions de la proposition de loi (p. 3196, 3197) ; la réparation totale du préjudice subi par la victime d'un accident de trajet (p. 3196, 3197, 3198) ; l'extension de la loi aux professions agricoles (p. 3197, 3198) ; la possibilité de recours devant être reconnue aux caisses de Sécurité sociale (p. 3198).

Article unique : *Insertion dans le Code de la sécurité sociale d'un article L 470-1 nouveau* (p. 3198) ; amendement du Gouvernement : réparation du préjudice subi par la victime d'un accident de trajet, quel que soit l'auteur de l'accident (p. 3198) ; la différence importante existant entre un accident de la voie publique et un accident de travail ; le recours reconnu aux caisses pour obtenir le remboursement de leurs prestations (p. 3198) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 3198) ; amendement de MM. Denvers et Cassagne : extension de la loi aux professions agricoles (p. 3198) ; adoption (p. 3199) ; adoption de l'article unique ainsi modifié (p. 3199).

Orateur : M. Richard, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [25 juillet 1963] (p. 4512). Entendus : MM. Guillon, *Président de la Commission des affaires culturelles, Rapporteur suppléant ;* Grandval, *Ministre du Travail.*

Les modifications apportées au texte initial par le Sénat ; la nécessité de maintenir aux caisses de Sécurité sociale la possibilité de recours contre l'employeur, auteur de l'accident (p. 4512, 4513).

Article unique : *Insertion dans le Code de la sécurité sociale d'un article L 470-1 nouveau et dans le Code rural d'un article 1148-1 nouveau* (p. 4513) ; amendement de M. Richard au nom de la Commission tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 4513) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Cassagne (rétroactivité de la loi) (p. 4513) ; les complications qu'entraînerait l'établissement d'une rétroactivité de seize ans (p. 4513) ; adoption de l'amendement de M. Cassagne (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Cassagne, Granval, *Ministre du Travail* ; Guillon, *Président de la Commission ;* Tourné.

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [26 juillet 1963] (p. 4597). Entendus : M. Richard, *Rapporteur.*

La date d'application de la loi, les inconvénients d'une rétroactivité du texte (p. 4597).

Article unique (p. 4797) ; la nécessité d'une application rapide de la loi (p. 4597) ; adoption (*ibid.*).

Orateur: M. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

5. — Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes d'accidents survenus dans les conditions prévues par le Livre IV du Code de la sécurité sociale, mais avant l'entrée en vigueur de celui-ci ou des dispositions qui l'ont modifié ou complété, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 269** ; rapport le 6 mai 1964 par M. Derancy, **n° 874**.

6. — Proposition de loi tendant à permettre le recours de la victime ou des ayants droit de la victime d'un accident de trajet contre le tiers responsable de l'accident, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 274**.

Sécurité sociale II.

Sécurité sociale II.

7. — Proposition de loi tendant à préciser les conditions du remboursement des dépenses effectuées par les caisses de sécurité sociale à l'occasion d'accidents du travail provoqués par un tiers responsable, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1965 par M. Denvers et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1356.**

8. — Proposition de loi tendant à assurer, sous certaines conditions, la reversibilité au profit du conjoint survivant de la rente accordée à un invalide mutilé du travail, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 octobre 1965 par M. Caille (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1598.**

9. — Projet de loi relatif à l'indemnisation de certaines victimes d'accidents du travail survenus ou de maladies professionnelles constatées avant l'entrée en vigueur de dispositions nouvelles concernant ces accidents ou maladies, présenté à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1965 par M. Grandval, Ministre du Travail (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1696**; rapport le 4 mai 1956 par M. Hermann, **n° 1800.** Adoption le 12 mai 1966 (p. 1230). — Projet de loi **n° 471.**

Transmis au Sénat le 17 mai 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 133 (année 1965-1966)** ; rapport le 7 juin 1966 par M. Messaud, **n° 175 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 77 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-419 du 18 juin 1966, publiée au *J. O.* du 24 juin 1966 (p. 5204).

DISCUSSION [12 mai 1966] (p. 1224). Entendus : MM. Herman, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles* ; Denvers, Tourné, Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales.*

Le problème des « avant-loi » ; la question de l'appareillage ; la procédure simplifiée de la loi du 3 avril 1942 ; le principe de la rétroactivité en matière de législation sociale (p. 1225) ; la nécessité d'assurer l'égalité de tous les mutilés du travail devant la loi ; l'action persévérante de la fédération nationale des mutilés du travail, invalides, assurés sociaux et ayants droit ; les améliorations apportées au texte en Commission (p. 1226).

TITRE 1er : *Professions autres que les professions agricoles.*

Chapitre 1er : *Accidents du travail survenus et maladies professionnelles constatées avant le 1er janvier 1947.*

Art. 1er : adoption (p. 1226).

Après l'Art. 1er : amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles (fourniture des appareils) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 et 3 : adoption (*ibid.*).

Art. 4 (p. 1227) ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer dans le premier alinéa, après les mots : « article premier », le chiffre : « 1 *bis* » ; adoption ; la revalorisation éventuelle des rentes ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : adoption (*ibid.*).

Art. 6 : amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles (constatation du droit aux prestations) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 6 (p. 1227).

Art. 7 : adoption (*ibid.*).

Chapitre II : *Accidents du travail survenus après le 31 décembre 1946.*

Art. 8 : adoption (*ibid.*).

TITRE II : *Professions agricoles.*

Art. 9 : amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles (extension des dispositions adoptées en matière d'appareillage aux accidentés du travail relevant du régime agricole) (p. 1228) ; adoption ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à substituer aux mots : « et 1231-1 », les mots : « 1231-1 et 1231-1 *bis* » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 10 : amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles (fourniture des appareils) ; adoption ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à substituer aux mots : « et 1254 », les mots : « 1254 et 1254-1 » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1228).

TITRE III : *Dispositions diverses et mesures d'application.*

Art. 11 et 12 : adoption (*ibid.*).

Art. 13 : amendement de M. Herman, au

nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer, après le chiffre « 1231-1 », le chiffre « 1231-1 *bis* » ; (p. 1229) : adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 14 : amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer après les mots : « aux articles premier », le chiffre « 1er *bis* » ; adoption ; la nécessité de prendre, à brève échéance, les décrets d'application ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1229).

Explications de vote : la collaboration fructueuse entre le Gouvernement et le Parlement ; la publication rapide des décrets d'application ; les revendications des victimes d'accidents du travail ; la revalorisation des rentes ; la prévention ; les catastrophes collectives de Carmaux et de Feyzin (p. 1230) ; les donneurs de greffons ; le recours contre les tiers responsables.

Vote favorable des groupes des républicains indépendants, communiste et U.N.R.-U.D.T.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1230).

Orateurs : MM. Delachenal, Denvers, Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales* ; Herman, *Rapporteur* ; Arthur Moulin, Tourné.

III. — ASSURANCE MALADIE

1. — Proposition de loi tendant à étendre le bénéfice des prestations maladie-maternité de la sécurité sociale aux grands infirmes civils ayant besoin de l'aide constante d'une tierce personne, titulaires de l'allocation de compensation, instituée par l'article 171 du Code de la famille et de l'aide sociale, ainsi qu'à leurs ayants droit, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Davoust (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 72.**

2. — Proposition de loi tendant à accorder aux titulaires de l'allocation aux vieux travailleurs salariés et de l'allocation aux mères de famille le bénéfice des prestations en nature de l'assurance maladie du régime général de sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Capitant et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 368** ; rapport le 1er octobre 1963 par M. Lucien Richard, **n° 547.**

3. — Proposition de loi relative à l'accession à l'assurance volontaire de certains retraités de la sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par MM. Bernasconi et Lepidi (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 372.**

Sécurité sociale III.

4. — Proposition de loi tendant à accorder le bénéfice de l'assurance maladie-maternité aux jeunes gens ayant terminé leur service militaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963 par M. Cassagne et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 525.**

5. — Proposition de loi tendant à reviser l'indemnité journalière de l'assurance maladie des jeunes travailleurs et apprentis, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 octobre 1963 par M. Meck et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 564** ; rapport le 23 juin 1965 par M. Darchicourt, **n° 1493.**

6. — Projet de loi sur l'assurance maladie, maternité et décès des artistes peintres, sculpteurs et graveurs, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1964 par M. Malraux, Ministre d'Etat chargé des affaires culturelles (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1084** ; rapport le 9 novembre 1964 par M. Marcenet, **n° 1161.** Adoption avec modification en première lecture le 18 novembre 1964 (p. 5476). — Projet de loi **n° 274.**

Transmis au Sénat le 20 novembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 38 (année 1964-1965)** ; rapport le 14 décembre 1964 par M. Roger Lagrange, **n° 74 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 16 décembre 1964. — Projet de loi **n° 39 (année 1964-1965).**

Loi n° 64-1338 du 26 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 30 décembre 1964 (p. 11834, 11835).

DISCUSSION [18 novembre 1964] (p. 5472). Entendus : MM. Marcenet, *Rapporteur de la Commission des Affaires culturelles* ; Malraux, *Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles* ; Cassagne, Dupuy.

Sécurité sociale III.

L'économie générale du projet de loi (p. 5472, 5473, 5474) ; le problème des artistes titulaires de l'allocation de vieillesse des non-salariés (p. 5473) ; l'insuffisance de l'assurance sociale des artisans, commerçants ou membres de professions libérales et la nécessité d'une extension de l'assurance maladie, maternité et décès (p. 5474) ; la structure administrative du régime de sécurité sociale des artistes peintres (p. 5473).

Article unique : *Titre V ajouté au Livre VI du Code de la sécurité sociale* (p. 5474).

TITRE V. — *Artistes peintres, sculpteurs et graveurs.*

Art. L 613-1 : Droits des artistes peintres, sculpteurs et graveurs qui consacrent à leur profession leur principale activité et en tirent plus de la moitié de leurs ressources, aux prestations des assurances maladie, maternité et décès (p. 5474) ; amendement de M. Marcenet, au nom de la Commission des affaires culturelles, complétant l'article L 613-1 en incluant les titulaires de l'allocation vieillesse prévue au titre 1er du Livre VIII du Code de la sécurité sociale (p. 5475) ; adoption (*ibid.*).

Art. L 613-2 : Assujettissement des artistes au régime général des assurances sociales (p. 5474).

Art. L 613-3 : Moyens par lesquels la couverture des risques et charges institués par l'article L 613-1 ci-dessus est assurée (p. 5474, 5475).

Art. L 613-4 : Procédures et sanctions pour le paiement des cotisations (p. 5475).

Art. L 613-5 : Décret en Conseil d'Etat déterminant les modalités d'application du présent titre (p. 5475).

Le vote sur l'article unique est réservé jusqu'à l'examen des articles additionnels (p. 5475).

Articles additionnels : amendement de M. Marcenet, au nom de la Commission des affaires culturelles, accordant aux anciens artistes professionnels, titulaires de l'allocation vieillesse des non-salariés le bénéfice de la rétroactivité ; adoption (p. 5475) ; amendement de M. Ribadeau-Dumas tendant à insérer un nouvel article disposant que dans le délai d'un an à dater de la promulgation de la présente loi, les artistes des arts graphiques et plastiques, autres que les peintres, sculpteurs et graveurs, seront obligatoirement assujettis à l'assurance maladie, maternité et décès (p. 5475) ; adoption (p. 5476) ; adoption de l'article unique modifié par l'amendement de la Commission des affaires culturelles qui est devenu l'article premier (p. 5476) ; adoption de l'ensemble du projet de loi à l'unanimité (p. 5476).

Orateurs : MM. Grandval, *Ministre du Travail* ; Marcenet, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles* ; Ribadeau-Dumas.

7. — Proposition de loi tendant à compléter l'article L 253 du Code de la sécurité sociale en vue d'assurer le maintien des prestations de l'assurance maladie aux veuves n'exerçant aucune activité professionnelle, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1964 par M. Herman et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1232.**

8. — Proposition de loi relative aux dispositions d'appel en matière de prestations dentaires, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1965 par M. Chalopin (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1359** ; rapport le 27 avril 1966 par M. Beraud, **n° 1784.** Adoption le 8 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 604.**

Transmise au Sénat le 9 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 96 (année 1966-1967)** ; rapport le 16 décembre 1966 par M. Bruneau, **n° 162 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 81 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1039 du 30 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 31 décembre 1966 (p. 11751).

9. — Proposition de loi tendant à accorder le droit aux prestations en nature de l'assurance maladie à certaines veuves d'assurés sociaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 avril 1966 par M. Abelin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1775.**

10. — Projet de loi relatif à l'assurance maladie et à l'assurance maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1966 par M. Jeanneney, Ministre des Affaires sociales (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales),

n° **1866** ; rapport le 3 juin 1966 par M. Fagot, n° **1895**. Adoption le 9 juin 1966 (scrutin p. 1905).

Transmis au Sénat le 14 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), n° **199 (année 1965-1966)** ; avis le 21 juin 1966 de M. Kistler au nom de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, n° **231 (année 1965-1966)** ; rapport le 21 juin 1966 par M. Grand, n° **225 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 23 juin 1966. — Projet de loi n° **87 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 25 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° **1977** ; rapport le 28 juin 1966 par M. Fagot au nom de la Commission mixte paritaire, n° **1990**. Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 28 juin 1966. — Projet de loi n° **545**.

Rapport au Sénat le 27 juin 1966 par M. Grand au nom de la Commission mixte paritaire, n° **262 (année 1965-1966)**. Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 29 juin 1966. — Projet de loi n° **105 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-509 du 12 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 13 juillet 1966 (p. 6027).

DISCUSSION [9 juin 1966] (p. 1824, 1846). Entendus : MM. Fagot, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles* ; Boisdé, *Rapporteur pour avis de la Commission des finances* ; Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Rivain, Couderc, Juskiewenski, Fourmond, Cassagne, Julien, Tourné, Jean Moulin, Hébert, Delong, Thillard, Coumaros, Lepage, Buot, Westphal, Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales* ; Philibert, Arthur Moulin.

L'extension de l'assurance maladie à de nouvelles catégories de population (p. 1824) ; l'importance et les caractéristiques de la catégorie des travailleurs indépendants (*ibid.*) ; les différences entre les trois groupes concernés : industriels et commerçants, artisans, professions libérales (p. 1824, 1841, 1842) ; le caractère original de la solution retenue par le projet (p. 1824, 1826, 1827) ; l'évolution historique de la question (p. 1824, 1830) ; les travaux en ce domaine de la Commission des affaires culturelles (p. 1825, 1830, 1840) ; les principes retenus par le projet (p. 1825, 1830, 1842) ; la notion d'activité principale (p. 1825) ; le « petit risque » et le « gros risque » ou risque grave ; les difficultés d'application de cette distinction (p. 1825, 1830, 1832, 1839, 1841, 1847) ; la notion de solidarité (p. 1826) ; l'autonomie et la responsabilité de gestion (p. 1826, 1827, 1830, 1831, 1833, 1842, 1847) ; le financement du nouveau régime (p. 1826, 1827, 1833, 1835) ; les applications économiques du projet (p. 1827) ; la franchise prévue, ses inconvénients (p. 1827, 1832, 1839, 1842, 1846) ; la « duplication » entre les prestations obligatoires et les prestations particulières (p. 1827) ; le régime fiscal des cotisations (p. 1828) ; la situation des artisans (p. 1828, 1831, 1834, 1837) ; les conséquences de la réforme pour les personnes âgées (p. 1829, 1832, 1834) ; les aides familiales (p. 1831, 1832, 1834) ; le caractère obligatoire de l'assurance (p. 1831, 1841, 1846) ; les conséquences graves d'une éventuelle affiliation au régime général (p. 1831) ; l'évolution souhaitable du nombre des bénéficiaires du projet (p. 1832) ; le caractère de loi-cadre de ce dernier (p. 1833, 1836, 1842) ; la question des veufs et des veuves (p. 1833) ; les maladies professionnelles (p. 1834) ; l'absence de consultation des intéressés (p. 1834) ; les conditions regrettables de la discussion du projet (p. 1834, 1837, 1838) ; les différences injustifiées introduites par la réforme entre les diverses catégories de travailleurs indépendants (p. 1835) ; la fixation des cotisations en fonction des critères sociaux (p. 1835, 1837, 1839, 1846) ; le rôle respectif des caisses régionales, de la caisse nationale et des mutuelles (p. 1836, 1837, 1840) ; le coût élevé des régimes particuliers de Sécurité sociale ; la nécessité d'une unification (p. 1838, 1839, 1840, 1846) ; les systèmes fonctionnant dans les pays du Marché commun (p. 1847).

Intervention de M. Jeanneney, Ministre des Affaires sociales (p. 1848, 1849) ; les reproches adressés au Gouvernement quant à la procédure ; les raisons de la rapidité avec laquelle la Commission a établi son rapport ; l'établissement du texte par le Gouvernement en collaboration avec les membres de sa majorité ; les contacts nombreux pris avec les représentants de tous les intéressés ; les répugnances des travailleurs indépendants à entrer dans le régime général ; le caractère de loi-cadre du projet ; sa conformité à la Constitution ; le recours à la procédure réglementaire pour la détermination des modalités d'application ; la couverture du risque invalidité ; la notion de « gros risque » ;

Sécurité sociale III.

le système à deux étages proposé par le projet ; la question de la solidarité.

Motion de renvoi à la Commission (p. 1849) ; présentée par M. Gaudin et les membres du groupe socialiste : les fâcheuses méthodes de travail de l'Assemblée ; l'inscription du projet à l'ordre du jour avant son dépôt ; la rapidité de rédaction du rapport ; le caractère dilatoire de la motion de renvoi ; les nombreux contacts pris entre le Gouvernement, les groupes du Parlement et les organisations professionnelles ; rejet au scrutin de la motion de renvoi (p. 1850) ; liste des votants (p. 1903).

Art. 1er (p. 1850) ; le cas des artisans ruraux ; leur affiliation éventuelle à l'A.M.E.X.A. ; la précipitation et le manque de préparation du projet ; le renvoi pour son application à des décrets encore inconnus ; les deux propositions de loi déposées par le groupe communiste sur cette question (*ibid.*) ; la situation des artisans (p. 1851) ; amendement de M. Massot (p. 1852) (autonomie de la caisse nationale des barreaux français) ; l'inconvénient du morcellement du régime ; les revenus sensiblement plus élevés de la catégorie concernée ; rejet ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le deuxième, par le Gouvernement (affiliation du conjoint survivant) (p. 1853) ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; retrait de celui de la Commission ; amendement de M. Jean Moulin et plusieurs de ses collègues (aides familiales) ; rejet ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 1er : amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles (possibilité d'adhérer pour le conjoint d'un assuré obligatoire) ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (détermination par décret des assujettis) ; adoption de l'amendement de la Commission ; en conséquence ; l'amendement du Gouvernement devient sans objet (p. 1853).

Art. 2 (p. 1853) ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Cassagne et plusieurs de ses collègues ; le deuxième par Mme Launay et M. Lepeu (p. 1854) ; le troisième, par M. Juskiewenski et plusieurs de ses collègues (option pour les personnes ayant adhéré au régime général de la Sécurité sociale) ; retrait de l'amendement de Mme Launay ; réserve des deux autres amendements ; sous-amendement de M. Jean Moulin à l'amendement de M. Juskiewenski (nouvelle rédaction de la fin de l'amendement) ; réserve du sous-amendement, des amendements et de l'article (p. 1854) ; reprise de la discussion (p. 1878) (voir articles additionnels (p. 1876).

Art. 3 (p. 1854) ; adoption (p. 1855).

Art. 4 : cinq amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par le Gouvernement ; le deuxième, par M. Meunier et plusieurs de ses collègues ; le troisième, par M. Delong ; le quatrième, par M. Le Gall ; le cinquième, par M. Boisdé, au nom de la Commission des finances (date de départ du droit aux prestations) ; retrait des amendements de MM. Meunier, Delong, Le Gall et de la Commission des finances ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le deuxième, par le Gouvernement tendant à insérer après les mots : « dont le remboursement est demandé », les mots : « ou à la date de la première constatation médicale de la grossesse » ; retrait de l'amendement du Gouvernement ; adoption de l'amendement de la Commission ; amendement de M. Meunier et plusieurs de ses collègues (assujettis actuellement assurés à des mutuelles artisanales ou à des sociétés privées) ; retrait (p. 1856) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer après les mots : « et les membres de sa famille », les mots : « tels qu'ils sont définis à l'article L 285 du Code de la sécurité sociale » ; en application de l'article 40 de la Constitution, l'amendement est irrecevable (p. 1856) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Gasparini et Neuwirth ; le deuxième, par MM. Delong, Roche-Defrance et Danel à substituer aux mots : « à un groupe professionnel », les mots : « à l'ensemble du groupe professionnel ou éventuellement, et dans ce cas à la demande des organisations professionnelles les plus représentatives, à une profession... » ; rejet des deux amendements ; amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles (amélioration de la protection au titre des prestations obligatoires) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction et de l'article ainsi modifié (p. 1856).

Art. 6 : amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles

tendant à supprimer l'article ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 7 (p. 1856) ; amendement de M. Fanton (nouvelle rédaction de la fin de l'article) (p. 1857) ; la faculté de distinguer le « gros risque » du « petit risque » ; réserve (p. 1858) ; amendement de M. Jean Moulin et plusieurs de ses collègues (soins et prothèse dentaire pour les enfants) ; réserve ; amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles (modification de l'ordre des alinéas) ; quatre sous-amendements ; le premier, présenté par M. Herman et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Le Gall ; le troisième, par M. Boisdé, au nom de la Commission des finances ; le quatrième, par M. Le Gall ; réserve des quatre sous-amendements ; trois amendements identiques ; le premier présenté par M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le deuxième, par M. Jean Moulin et plusieurs de ses collègues ; le troisième, par M. Neuwirth et plusieurs de ses collègues tendant à insérer après les mots : « aux maladies », les mots : « et accidents » (p. 1859) ; les frais de soins et de prothèse dentaire ; réserve des amendements ; amendement de MM. Couderc et Sagette tendant à supprimer les mots : « de moins de 14 ans »; en application de l'article 40 de la Constitution, l'amendement est irrecevable ; quatre amendements soumis à discussion commune (p. 1860) ; le premier, présenté par M. Cassagne et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Jean Moulin et plusieurs de ses collègues ; le troisième, par M. Neuwirth et plusieurs de ses collègues ; le quatrième, par M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles (enfants à charge) ; en application de l'article 40 de la Constitution, les quatre amendements sont déclarés irrecevables ; amendement de M. Jean Moulin et plusieurs de ses collègues (prothèse dentaire et orthodontie) ; le Gouvernement oppose l'article 40 de la Constitution ; réserve à la demande de la Commission des finances ; amendement de M. Fanton (enfants infirmes) ; réserve de l'amendement, modifié ; amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles (p. 1861); (« petit risque » des personnes âgées) ; réserve ; deux amendements identiques ; le premier présenté par M. Gasparini et M. Neuwirth ; le deuxième, par MM. Delong et Roche-Defrance (consultation de la caisse nationale) ; retrait des deux amendements ; amendement de M. Jean Moulin et plusieurs de ses collègues tendant à compléter le dernier alinéa par un nouvelle phrase ; en application de l'article 40 de la Constitution, l'amendement n'est pas recevable.

Le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote, en application de l'article 44 de la Constitution sur l'article 7, dans le texte du Gouvernement, modifié par les amendements n°s 6, 37, 120, et le sous-amendement n° 24, les amendements n°s 7, 161 rectifié et 9 (p. 1861) ; les conditions d'application de l'article 40 de la Constitution ; adoption au scrutin (p. 1862) ; liste des votants (p. 1904).

Art. 8 (p. 1862) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Gasparini et Neuwirth ; le deuxième, par M. Delong et plusieurs de ses collègues, tendant après les mots : « groupe de professions », à insérer les mots : « ou à la demande des organisations professionnelles les plus représentatives, aux membres d'une profession » ; adoption de l'amendement de M. Gasparini ; l'amendement de M. Delong devient sans objet (p. 1862) ; amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles (p. 1863); tendant à insérer un nouvel alinéa après le premier alinéa ; sous-amendement de MM. Gasparini et Neuwirth tendant à insérer après les mots : « d'un groupe de professions », les mots : « ou éventuellement, à la demande des organisations professionnelles les plus représentatives, aux membres d'une profession » ; rejet ; adoption de l'amendement de la Commission ; amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer un nouvel alinéa avant le dernier alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1863).

Art. 9 : adoption (*ibid*).

Art. 10 : amendement de M. Cassagne et plusieurs de ses collègues (intervention d'un service du contrôle médical des organismes du régime général de Sécurité sociale) ; rejet (p. 1864) ; adoption de l'article.

Art. 11 (p. 1864) ; amendement de M. Bertrand Denis et plusieurs de ses collègues tendant à substituer au mot : « régionales », les mots : « départementales ou interdépartementales » ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction et de l'article ainsi modifié (p. 1864).

Après l'Art. 11 : amendement de MM. Delong, Danel et Meunier tendant à insérer un nouvel article (institution de caisses mu-

Sécurité sociale III.

tuelles nationales professionnelles d'assurance maladie-maternité) ; rejet (p. 1865).

Art. 12 : amendement de M. Bertrand Denis et plusieurs de ses collègues, tendant à substituer au mot : « régionale », les mots : « départementale ou interdépartementale » ; retrait ; amendement de Mme Launay et plusieurs de ses collègues tendant, dans le deuxième alinéa, à remplacer les mots : « deux tiers » par les mots « trois quarts » ; retrait ; amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à compléter le deuxième alinéa ; deux sous-amendements identiques ; le premier de M. Schnebelen et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, de M. Boisdé, au nom de la Commission des finances, tendant à substituer au mot : « professions », les mots : « catégories de personnes affiliées » ; adoption du sous-amendement de M. Schnebelen et de l'amendement ainsi modifié ; deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par M. Cassagne et plusieurs de ces collègues ; le second, par M. Julien tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; adoption (p. 1866) ; amendement de M. Cassagne et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer le quatrième alinéa ; retrait ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Gasparini et Neuwirth ; le deuxième, par MM. Delong, Danel et Meunier ; le troisième, par M. Boisdé, au nom de la Commission des finances, et M. Poudevigne (proposition des organisations professionnelles) ; retrait des trois amendements ; amendement de M. Bizet et plusieurs de ses collègues (représentation dans les conseils d'administration des organismes d'assurance ou de mutualité) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; adoption de l'article (p. 1867).

Art. 13 : amendement de M. Bertrand Denis et plusieurs de ses collègues tendant à substituer au mot : « régionales », les mots : « départementales ou interdépartementales » ; retrait ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Ribadeau-Dumas ; le deuxième, par M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles, et M. Delong ; le troisième, par M. Michel Jacquet et plusieurs de ses collègues (droit des caisses régionales de percevoir les cotisations et de payer les prestations) ; rejet des trois amendements ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Lepage avec un sous-amendement de M. Meunier et plusieurs de ses collègues ; le second par M. Bizet et plusieurs de ses collègues (possibilité de choix pour les assujettis entre plusieurs organismes) ; retrait de l'amendement de M. Bizet (p. 1868) ; amendement de M. Boisdé, au nom de la Commission des finances, tendant à compléter l'article par deux nouveaux alinéas ; sous-amendement du Gouvernement à l'amendement de M. Lepage tendant à supprimer le mot « librement » ; adoption des sous-amendements du Gouvernement et de M. Meunier ; adoption de l'amendement de M. Lepage ainsi modifié ; retrait de l'amendement de la Commission des finances ; amendement de MM. Gasparini et Neuwirth tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; retrait (p. 1869) ; amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; deux sous-amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Schnebelen ; le deuxième, par M. Boisdé, au nom de la Commission des finances (responsabilité financière des organismes chargés de l'encaissement des cotisations et du versement des prestations) ; retrait du sous-amendement de M. Schnebelen ; adoption du sous-amendement de la Commission des finances, de l'amendement de la Commission des affaires culturelles et de l'article ainsi modifié (p. 1869).

Art. 14 : trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Schnebelen ; le deuxième, par M. Delong, Roche-Defrance et Danel ; le troisième, par M. Boisdé, au nom de la Commission des finances (création de trois sections spécialisées à la caisse nationale) ; amendement de M. Gaudin et plusieurs de ses collègues (nouvelle rédaction du début du deuxième alinéa) ; adoption de l'amendement de M. Schnebelen (p. 1870) ; les amendements de M. Delong et de la Commission des finances sont satisfaits ; l'amendement de M. Gaudin devient sans objet ; amendement de Mme Launay et plusieurs de ses collègues tendant à remplacer les mots : « deux tiers », par les mots : « trois quarts » ; retrait ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le deuxième, par M. Schnebelen (composition du conseil d'administration de la caisse nationale) ; retrait de l'amendement de M. Schnebelen ; adoption de l'amendement de la Commission ; trois amendements soumis à discus-

sion commune ; le premier, présenté par M. Cassagne et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Julien ; le troisième, par MM. Delong, Danel et Meunier (composition du conseil d'administration) ; retrait des amendements de MM. Delong et Cassagne ; adoption de l'amendement de M. Julien ; amendement de M. Boisdé, au nom de la Commission des finances, et M. Poudevigne tendant, après les mots : « arrêté interministériel », à insérer les mots : « sur proposition des organisations professionnelles les plus représentatives » ; retrait ; amendement de M. Bizet et plusieurs de ses collègues tendant à compléter le second alinéa ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; quatre amendements identiques ; le premier de M. Mainguy ; le deuxième, de M. Schnebelen ; le troisième, de MM. Delong, Roche-Defrance et Danel ; le quatrième, de M. Boisdé, au nom de la Commission des finances (p. 1871) tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; retrait des amendements de MM. Schnebelen, Delong et de la Commission des finances ; adoption de l'amendement de M. Mainguy dans une nouvelle rédaction et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 15 : amendement de M. Bertrand Denis et plusieurs de ses collègues tendant à substituer au mot : « régionales », les mots : « départementales ou interdépartementales » ; adoption (*ibid.*).

Art. 16 : quatre amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Mainguy ; le deuxième, par MM. Danel, Delong et Meunier ; le troisième, par M. Boisdé, au nom de la Commission des finances et de M. Poudevigne ; le quatrième, par MM. Delong et Roche-Defrance (fixation par un décret en Conseil d'Etat des règles relatives à la tutelle et au fonctionnement des caisses) ; retrait de l'amendement de M. Delong ; rejet des trois autres amendements (p. 1871) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Schnebelen et plusieurs de ses collègues ; le deuxième, par M. Lepage tendant à substituer aux mots : « organismes prévus », les mots : « caisses mutuelles régionales et à la caisse nationale » ; retrait de l'amendement de M. Schnebelen ; adoption de l'amendement de M. Lepage (p. 1872) ; et de l'article ainsi modifié.

Art. 17 : amendement de M. Mainguy tendant à substituer aux mots : « compte tenu de leur revenu professionnel », les mots : « compte tenu de l'ensemble de leurs revenus » ; adoption ; amendement de M. Cassagne et plusieurs de ses collègues tendant à compléter le premier alinéa par les mots : « ou totale » ; rejet ; amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer les alinéas 2 et 3 ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 17 : amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles (cotisations de base) ; adoption (*ibid.*).

Art. 18 et 19 : adoption (p. 1873).

Art. 20 : amendement de M. Boisdé, au nom de la Commission des finances (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; rejet ; amendement de M. Schnebelen et plusieurs de ses collègues tendant à supprimer les mots : « la morbidité » ; rejet ; cinq amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Schnebelen ; le deuxième, par Mme Thome-Patenôtre ; le troisième, par MM. Gasparini et Neuwirth ; le quatrième, par MM. Danel, Delong et Meunier ; le cinquième, par M. Boisdé, au nom de la Commission des finances, et M. Poudevigne, assorti d'un sous-amendement de M. Ruais (dépôt du produit des cotisations à la Banque de France ou à la Caisse des dépôts et consignations) ; retrait de l'amendement de M. Gasparini ; adoption du sous-amendement de M. Ruais et de l'amendement de la Commission des finances ; en conséquence, les amendements de M. Schnebelen, Mme Thome-Patenôtre et M. Gasparini deviennent sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1873).

Art. 21 : amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction de la première phrase du premier alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1874).

Art. 22 et 23 : adoption (*ibid.*).

Art. 24 : amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer après les mots : « ... par arrêté interministériel », les mots : « et calculée selon les modalités prévues à l'article 17 de la présente loi » ; adoption ; amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction de la dernière phrase du deuxième alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1874).

Art. 25 : quatre amendements soumis à

Sécurité sociale III.

discussion commune ; le premier, présenté par MM. Gasparini et Neuwirth ; le deuxième, par M. Boisdé, au nom de la Commission des finances et M. Poudevigne ; le troisième, par MM. Delong,Danel et Meunier (p. 1875) ; le quatrième, par M. Bayou et plusieurs de ses collègues (avis des organisations professionnelles les plus représentatives) ; retrait des amendements de M. Gasparini, de la Commission des finances, et M. Delong ; rejet de l'amendement de M. Bayou ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 26 à 31 : adoption (*ibid.*).

Art. 32 : amendement de M. Fagot, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à substituer aux mots : « devra donner lieu », les mots : « est subordonné » ; rejet ; amendement de M. Bertrand Denis et plusieurs de ses collègues (possibilité de révision des polices) ; adoption ; amendement de M. Boisdé, au nom de la Commission des finances (remboursement des primes afférentes aux risques qui ne sont plus assurés) ; adoption (p. 1876) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1875).

Art. 33 : trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Gasparini et Neuwirth ; le deuxième, par MM. Delong, Danel et Meunier ; le troisième, par M. Boisdé, au nom de la Commission des finances et M. Poudevigne (consultation des organisations professionnelles les plus représentatives) ; retrait des trois amendements ; amendement de M. Ribadeau-Dumas tendant à insérer après les mots : « et de la caisse nationale des barreaux français », les mots : « ou lorsqu'elle aura été instituée après avis de la caisse nationale visée à l'article 14 » ; adoption ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par le Gouvernement ; le deuxième, par M. Feuillard (application dans les D.O.M.) ; retrait de l'amendement du Gouvernement ; adoption de l'amendement de M. Feuillard et de l'article ainsi modifié (p. 1876).

Art. 34 : adoption (*ibid.*).

Articles additionnels : amendement de MM. Fourmond et Julien (publication des décrets d'application) ; adoption (p. 1877) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Schnebelen et plusieurs de ses collègues ; le second, par M. Jean Moulin et plusieurs de ses collègues (consultation de la caisse nationale et des organisations professionnelles pour la mise au point des décrets) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à supprimer les mots : « et arrêtés » et de modifier l'énumération des articles ; adoption ; adoption de l'amendement de M. Schnebelen ; retrait de l'amendement de M. Jean Moulin ; amendement du Gouvernement (adhésion des caisses mutuelles à une liste des organismes prévus par l'article 1994 du Code général des impôts) ; adoption ; amendement du Gouvernement (montant des déductions autorisées sur l'impôt sur le revenu) ; (p. 1878) sous-amendement de M. Boisdé, au nom de la Commission des finances, tendant à supprimer les deuxième et troisième alinéas du paragraphe 1er de l'amendement (*ibid.*).

En application de l'article 44 de la Constitution, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article 2 dans le texte du Gouvernement et sur l'article additionnel proposé par l'amendement 108 ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Feuillard (application dans les D.O.M.) ; retrait (p. 1879) ; amendement de M. Ribadeau-Dumas (financement des assurances sociales des étudiants); adoption (*ibid.*).

Seconde délibération de l'article 8 du projet de loi, à la demande du Gouvernement (p. 1879).

Art. 8 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article : exigence d'une majorité qualifiée des deux tiers pour l'institution des prestations d'assurance maladie-maternité particulières à un groupe de professions) (p. 1880) ; adoption.

Explications de vote : les difficultés que va rencontrer le Gouvernement dès l'application de ce texte ; la nécessité d'une vraie consultation des travailleurs indépendants ; les conditions anormales dans lesquelles le débat s'est engagé ; l'abus du vote bloqué et de l'article 40 de la Constitution ; la situation difficile des artisans ; le caractère de loi-cadre du projet (p. 1880) ; abstention des groupes socialiste et communiste ; vote favorable des groupes du rassemblement démocratique, de l'U.N.R.-U.D.T. et du centre démocratique (p. 1880, 1881).

Adoption au scrutin du projet de loi (p. 1881) ; liste des votants (p. 1905).

Orateurs : MM. Bayou, Bizet, Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget* ; Buot, Cassagne, Couderc, Coumaros, Delong, Delorme, B. Denis, Fagot, *Rapporteur* ; Fanton, Feuillard, Fourmond, Garcin, du Halgouët, Herman, Hoguet, Jeanneney, *Ministre des Affaires so-*

ciales ; Julien, Juskiewenski, Mme Launay, MM. Le Gall, Lepage, Mainguy, Meunier, Jean Moulin, Neuwirth, Ribadeau-Dumas, Rivain, *Vice-Président de la Commission des finances ;* Ruais, Schnebelen, Spénale, Tourné, Weinman, *Rapporteur pour Avis suppléant.*

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [28 juin 1966] (p. 2422). Entendus : MM. Fagot, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire ;* Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales.*

Les caractéristiques du texte adopté à l'unanimité par la Commission mixte ; les modifications qui avaient été apportées par l'Assemblée Nationale et le Sénat (p. 2422, 2423) ; le texte transactionnel de la Commission mixte.

Intervention de M. Jeanneney, Ministre des Affaires sociales (p. 2423) : la collaboration étroite entre le Gouvernement et le Parlement pour l'élaboration du texte.

Texte de la Commission mixte paritaire (p. 2423, 2426).

Explications de vote : les améliorations insuffisantes apportées au projet primitif par l'Assemblée, le Sénat et la Commission mixte ; le caractère de loi-cadre du projet ; abstention des groupes communiste et socialiste (p. 2426).

Adoption du texte de la Commission mixte paritaire (*ibid.*).

Orateurs : MM. Gaudin, Tourné.

11. — Proposition de loi tendant à modifier les conditions d'ouverture du droit aux prestations d'assurances sociales en cas d'affection de longue durée, présentée à l'Assemblée Nationale le 15 juin 1966 par M. Van Haecke et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1923**.

12. — Proposition de loi tendant à l'inscription de la pneumoconiose (qu'elle soit sidérose ou silico-sudérose) au tableau des maladies professionnelles, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1966 par M. Dupont et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2060**.

IV. — ASSURANCE VIEILLESSE

1. — Proposition de loi tendant à modifier les articles L 331 et L 332 du Code de la sécurité sociale afin de ramener de 65 à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes l'âge à partir duquel l'assuré a droit à une pension égale à 40 % du salaire annuel moyen de base, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1962 par M. Maurice Schumann (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 37**.

Sécurité sociale III.

2. — Proposition de loi tendant à différencier les pensions versées aux assurés sociaux relevant du 3e groupe d'invalidité, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Edouard Charret (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 81**.

3. — Proposition de loi tendant à modifier les articles 63, 65 et 71 de l'ordonnance n° 45-2454 du 19 octobre 1945 en vue : 1° de ramener l'âge du droit à pension à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes et pour les assurés sociaux ayant exercé une activité particulièrement pénible ; 2° de fixer le taux de pension à 50 % du salaire moyen des dix meilleures années ; 3° de fixer le taux minimum de la pension de vieillesse à 50 % du salaire minimum garanti, toutes primes comprises, sans abattement de zone, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Waldeck Rochet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 93**.

4. — Proposition de loi tendant à étendre le bénéfice des avantages vieillesse et sociaux aux conjoints, ascendants, descendants ou autres parents remplissant ou ayant rempli le rôle affectif de tierce personne d'un ayant droit à l'allocation ou pension servie à cet effet, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par M. Cassagne et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 156** ; rapport le 13 juin 1963 par Mme Ploux, **n° 342** ; rapport supplémentaire le 20 avril 1965 par Mme Ploux, **n° 1330** ; deuxième rapport supplémentaire le 9 juin 1965 par Mme Ploux, **n° 1431**. Adoption le 28 juin 1965 sous le titre : « *Proposition de loi relative à l'admission à l'assurance volontaire du conjoint*

Sécurité sociale IV.

ou du membre de la famille du grand invalide remplissant ou ayant rempli bénévolement auprès de ce dernier le rôle de « tierce personne ». — Proposition de résolution **n° 387.**

Transmise au Sénat le 29 juin 1965 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 282 (année 1964-1965)** ; rapport le 30 juin 1965 par M. Grand, **n° 300 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 12 octobre 1965. — Proposition de loi **n° 2 (année 1965-1966).**

Loi n° 65-883 du 20 octobre 1965, publiée au *J. O.* du 21 octobre 1965 (p. 9299).

5. — Proposition de loi tendant à accorder le remboursement des soins par la sécurité sociale aux bénéficiaires de certains avantages de vieillesse, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963 par M. Cassagne et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 524.**

6. — Proposition de loi relative au calcul des pensions de vieillesse, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 octobre 1963 par M. Herman et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 615** ; rapport le 22 avril 1965 par M. Chalopin, **n° 1334.**

7. — Proposition de loi tendant à permettre aux femmes assurées sociales de bénéficier de la retraite normale dès l'âge de 60 ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 octobre 1963 par M. Herman et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 616** ; rapport le 4 juin 1964 par M. Lucien Richard, **n° 947.**

8. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 331 du Code de la sécurité sociale en accordant une majoration de pension au-delà de trente années d'assurance, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 octobre 1963 par Mme Launay et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 617** ; rapport le 12 juin 1964 par M. Evrard, **n° 968.**

9. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 351, premier alinéa du Code de la sécurité sociale sur les pensions de réversion, présentée à l'Assemblée Nationale le 28 mai 1964 par M. Chazalon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 928.**

10. — Proposition de loi tendant à permettre, pendant une période de six mois, la revision des pensions de retraite de la sécurité sociale, liquidées entre 60 et 65 ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par Mme Launay et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1054** ; rapport le 22 avril 1965 par M. Chalopin, **n° 1335.**

11. — Proposition de loi tendant à modifier les articles L 332 et 334 du Code de la sécurité sociale et à permettre aux travailleurs exerçant une activité particulièrement pénible d'obtenir une retraite anticipée, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par M. Cassagne et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1072** (1).

12. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 343 du Code de la sécurité sociale pour permettre le calcul de la pension sur les meilleures années de l'activité salariée, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 novembre 1964 par Mme Launay et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1177.**

13. — Proposition de loi tendant à accorder aux Français exerçant ou ayant exercé à l'étranger une activité professionnelle salariée ou non salariée, la faculté d'accession au régime de l'assurance volontaire vieillesse, présentée au Sénat le 12 novembre 1964 par M. Armengaud (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 28 (année 1964-1965)** ; rapport le 27 avril 1965 par M. Messaud, **n° 140 (année 1964-1965).** Adoption le 1er juin 1965. — Proposition de loi **n° 77 (année 1964-1965).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1965 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1403** ; rapport le 10 juin 1965 par Mme Ploux,

(1) Proposition retirée le 23 novembre 1966 (p. 4815).

n° 1441. Adoption définitive le 28 juin 1965 (p. 2673). — Proposition de loi **n° 388**.

Loi n° 65-555 du 10 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 11 juillet 1965 (p. 5948).

14. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 351 du Code de la sécurité sociale relatif au droit à pension de reversion du conjoint, présentée à l'Assemblée Nationale le 22 décembre 1965 par M. Cassagne et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1718** ; rapport le 7 décembre 1966 par M. Tourné, **n° 2217**.

— *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 48.

— Date de liquidation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 240.

— Versement à un compte bancaire ou postal. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 245.

V. — DIVERS

1. — Proposition de loi tendant à régler au regard de la sécurité sociale les droits du conjoint survivant salarié qui entreprend ou produit une activité salariée, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Capitant et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 367** ; rapport le 17 juillet 1963 par Mme Launay, **n° 463**.

2. — Proposition de loi relative au droit aux prestations des assurances maladie, maternité et décès de la sécurité sociale en cas de licenciement de l'assuré, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Musmeaux (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 392**.

3. — Proposition de loi tendant à modifier l'article L 285 du Code de la sécurité sociale, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 juillet 1963 par M. Dusseaulx (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 437**.

4. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 130 du Code de la sécurité sociale concernant les dispenses de cotisation d'allocations familiales des travailleurs indépendants, présentée à l'Assemblée Nationale le 10 juillet 1963 par M. Tony Larue et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 441**.

Sécurité sociale V.

5. — Proposition de loi relative à l'attribution aux veuves de l'indemnité journalière de repos en cas de maternité, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963 par MM. Louis Vallon et Flornoy (renvoyée à la Commission dés affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 526**.

6. — Proposition de loi tendant à assurer au titre de l'assurance maternité aux femmes salariées du secteur privé le paiement pendant seize semaines d'indemnités journalières d'un montant égal à leur salaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par Mme Prin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 674**.

7. — Proposition de loi tendant à l'octroi des indemnités journalières à l'assurée sociale du secteur privé lorsqu'elle est contrainte de suspendre son travail pour soigner son enfant mineur, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par Mme Prin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 675**.

8. — Proposition de loi relative à la couverture obligatoire du risque maladie, maternité, accidents pour les travailleurs non salariés des professions non agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 juin 1964 par M. Couderc et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 977**.

9. — Proposition de loi relative à l'admission à l'assurance volontaire (assurances sociales) du conjoint ou du membre de la famille du grand invalide remplissant bénévolement auprès de ce dernier le rôle de « tierce personne », présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par M. Jacques Hébert et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1059**.

Voy. SÉCURITÉ SOCIALE (IV. Assurance vieillesse), 4.

10. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 285, 2° du Code de la sécurité sociale

en faveur des lycéens et collégiens âgés de plus de 20 ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1964 par M. Pierre Bas et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1234**.

11. — Proposition de loi tendant à instituer une assurance couvrant les risques maladies, accidents, invalidité, décès et les charges de maternité au profit des commerçants, industriels et travailleurs non salariés, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1286**.

Voy. aussi : BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Charges communes. — Travail).

Voy. aussi : TICKET MODÉRATEUR ; TIERS-PAYANT ; PRESTATIONS FAMILIALES.

— Code. — *Voy.* PRESTATIONS FAMILIALES, 7.

— Déficit. — *Voy.* BUDGET 1966, 2 ; BUDGET 1967, 1 (Discussion générale. — Affaires sociales. — Charges communes).

— Financement. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 151.

— Réforme. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 49 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n°s 240 et 245.

— Conventions générales de Sécurité sociale :

— avec le Mali. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 68 ;

— avec le Maroc. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 69 ;

— avec la Mauritanie. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 70 ;

— avec Israël. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 73 ;

— avec la Tunisie. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 74 ;

— avec la Yougoslavie. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 87.

SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE.

I. — Dispositions générales.
II. — Accidents du travail.
III. — Assurance maladie.
IV. — Assurance vieillesse.
V. — Divers.

I. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. — Projet de loi relatif à la médecine préventive du travail agricole, présenté au Sénat le 7 juillet 1959 (1).

Transmis au Sénat le 22 mai 1962, **n° 202 (année 1961-1962)** ; rapport le 13 décembre 1962 par M. Lucien Grand, **n° 19 (année 1962-1963)**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 16 mai 1963. — Projet de loi **n° 31 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 21 mai 1963 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 286** ; rapport le 19 novembre 1963 par M. Peyret, **n° 655**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 19 novembre 1963 (p. 7312). — Projet de loi **n° 109**.

Transmis au Sénat le 21 novembre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 35 (année 1963-1964)** ; rapport le 12 juin 1964 par M. Lucien Grand, **n° 264 (année 1963-1964)**. Adoption avec modifications en troisième lecture le 18 juin 1964 et avec le titre suivant : « *Projet de loi relatif à la protection médicale du travail agricole* ». — Proposition de loi **n° 118 (année 1963-1964)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1002** ; rapport le 3 octobre 1966 par M. Peyret, **n° 2048** ; retrait le 3 octobre 1966 (p. 3057) ; rapport le 20 octobre 1966 par M. Peyret au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 2093**. Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 9 décembre 1966 avec le titre suivant : « *Projet de loi relatif à la médecine du travail et à la médecine préventive agricole* ». — Proposition **n° 617**.

Transmis au Sénat ; rapport le 20 octobre 1966 par M. Grand au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 11 (année 1966-1967)**. Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 14 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 36 (année 1960-1967)**.

Loi n° 66-958 du 26 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 27 décembre 1966 (p. 11417).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [19 novembre 1963] (p. 7307). Entendus : MM. Peyret, *Rapporteur de la Commission*

(1) Pour l'adoption et première lecture, voy. table « Matières », Agriculture, 13, 1re législature (n° 798).

des affaires cullurelles ; Guillon, *Président de la Commission ;* Pisani, *Ministre de l'Agriculture.*

L'historique du débat (p. 7307, 7308, 7309) ; les conditions dans lesquelles la Commission a étudié le projet (p. 7309) ; les dispositions du projet ; l'extension de la médecine du travail aux salariés agricoles (p. 7308, 7310) ; le rôle des médecins de travail (p. 7308) ; le particularisme du monde agricole ; la difficulté de distinguer la situation du salarié agricole de celui du petit exploitant ; l'imbrication de la vie familiale et de la vie professionnelle ; le petit nombre des salariés agricoles ; leurs conditions de travail spéciales (p. 7308) ; l'insuffisance du projet ; l'impossibilité d'une simple transposition des méthodes utilisées par la médecine du travail industrielle (p. 7308) ; la nécessité de rendre obligatoire cette médecine à l'ensemble des travailleurs agricoles : salariés et exploitants agricoles ; l'exercice par le médecin du travail agricole de ses fonctions à temps partiel (p. 7308) ; l'organisation de la médecine du travail agricole proposée par la Commission (p. 7308, 7309) ; l'établissement d'un échelon local utilisant la collaboration du médecin rural (p. 7309) ; la fusion de la médecine du travail et de la médecine préventive instaurée récemment par les assurances sociales (p. 7309) ; le fonctionnement de la nouvelle organisation ; le rôle reconnu aux organismes de mutualité agricole (p. 7309) ; le financement (*ibid.*) ; le remboursement par la caisse de mutualité sociale agricole des dépenses relatives aux examens de santé prévus par la médecine préventive ; les participations de l'action sanitaire et sociale du régime des salariés agricoles et de l'action sociale du régime des exploitants agricoles ; les subventions éventuelles d'organismes publics ou privés ; les cotisations des adhérents (p. 7309).

Article unique : *Insertion dans le Titre 1er du Livre VII du Code rural d'un chapitre III* intitulé *Protection médicale du travail agricole* (p. 7310) ; amendement de M. Peyret, au nom de la Commission, tendant à substituer aux mots « protection médicale du travail agricole », les mots « médecine préventive du travail agricole » (p. 7310) ; l'impossibilité, en matière agricole, de dissocier la médecine du travail de la médecine préventive (p. 7310) ; adoption de l'amendement (p. 7310).

Art. 100-1 du Code rural ; amendement de M. Peyret, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 7310) ; l'inscription nécessaire dans la loi d'un délai pour la mise en application du texte (p. 7310) ; la longueur excessive de ce délai (p. 7311) ; la nécessité urgente d'organiser une véritable médecine préventive du travail agricole ; les conditions déplorables de l'habitat rural et du travail des jeunes agriculteurs (p. 7311) ; la charge que ferait peser sur les adhérents le paiement éventuel d'une cotisation ; l'exonération souhaitable de toute cotisation des vieux paysans (p. 7311) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 7311).

Sécurité sociale agricole I.

Art. 1000-2 du Code rural ; amendement de M. Peyret, au nom de la Commission (*Création au sein des caisses de mutualité sociale agricole d'une section de médecine préventive du travail - Financement des frais de fonctionnement de cette médecine* (p. 7311) ; l'expérience et l'équipement de la mutualité sociale agricole ; la confiance que lui témoignent les agriculteurs ; les conditions dans lesquelles seront assurés les frais de fonctionnement de la médecine préventive ; l'opportunité d'exonérer les petits exploitants de toute cotisation (p. 7311); adoption de l'amendement de la Commission (p. 7311).

Art. 1000-3 du Code rural ; amendement de forme de M. Peyret, au nom de la Commission (p. 7312) ; adoption (*ibid.*).

Art. 1000-4 du Code rural ; amendement analogue de M. Peyret, au nom de la Commission ; adoption (p. 7312) ; amendement de M. Peyret, au nom de la Commission, tendant à modifier le titre du projet (*ibid.*); adoption (*ibid.*).

Explications de vote (p. 7312) ; la nécessité d'apporter l'hygiène chez les travailleurs agricoles, comme chez les travailleurs industriels ; les avantages du projet ; l'impossibilité, dans l'état actuel des prix agricoles, de demander à certains agriculteurs une nouvelle cotisation ; la défense du marché agricole français en Europe (p. 7312) ; adoption de l'article unique, ainsi modifié (p. 7312).

Orateurs : MM. Bertrand Denis, Peyret, *Rapporteur ;* Tourné.

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [3 octobre 1966] (p. 3056). Entendus : MM. Peyret, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture.*

Organisation des services médicaux du

Sécurité sociale agricole II.

travail en vue de la protection des travailleurs agricoles (p. 3056) ; urgence de l'institution d'une médecine du travail agricole (*ibid.*) ; rôle de la mutualité sociale agricole dans l'organisation de ces services médicaux (*ibid.*) ; champ d'action de la médecine préventive (*ibid.*) ; caractère du travail agricole ; conditions de vie du petit exploitant et du salarié (*ibid.*) ; organisation administrative (p. 3057) ; problème du financement ; promotion du monde rural ; problèmes concernant les exploitants agricoles et les artisans ruraux (*ibid.*).

Retrait du projet de loi de l'ordre du jour (p. 3057).

DISCUSSION DES CONCLUSIONS DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [9 décembre 1966] (p. 5437). Entendu : M. Peyret, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire.*

Les débats depuis plus de sept ans devant le Parlement ; la non-inclusion, à l'origine, dans le projet, des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille ; la protection familiale et générale instituée par le projet dans son état actuel (p. 5437) ; la nécessité d'une organisation globale pour la protection médicale du monde rural ; les divergences de l'Assemblée et du Sénat sur le plan financier ; le rôle des médecins praticiens et l'organisation administrative des services médicaux; le rôle de la mutualité agricole pour la gestion de la nouvelle médecine.

Texte de la Commission mixte paritaire (p. 5438, 5439).

Art. 1er : amendement du Gouvernement (création et organisation d'une médecine du travail obligatoire pour les salariés agricoles) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article premier (p. 5439).

Art. 2 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; l'adhésion volontaire des exploitants à la médecine du travail ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 2 (*ibid.*).

Articles additionnels : amendement du Gouvernement tendant à introduire un nouvel article (coordination des examens de santé faits au titre de la médecine du travail avec toute autre visite de médecine préventive) ; adoption (p. 5440) ; amendement du Gouvernement tendant à introduire un article additionnel (publication des décrets d'application dans un délai de trois ans) ; adoption.

En application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble du projet de loi, compte tenu du texte proposé par la Commission mixte paritaire modifié par les amendements nos 1 à 4 présentés par le Gouvernement ; adoption (p. 5440).

Orateurs : MM. Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture ;* Peyret, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire.*

2. — Rapport du Premier Ministre en application de l'article 1003-7 du Code rural sur l'exécution du budget annexe des prestations sociales agricoles (exercice 1961) [2 avril 1965] (p. 575).

3. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 1106-8 du Code rural relatif au calcul des cotisations en matière d'assurance des exploitants agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 22 décembre 1965 par M. Lucien Richard et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1708**.

4. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 1106-1 du Code rural relatif aux assurances sociales des non-salariés agricoles, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 mai 1966 par M. Ansquer (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1818**.

II. — ACCIDENTS DU TRAVAIL

1. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 1147 du Code rural en ce qui concerne les accidents du travail agricole dus à une faute intentionnelle, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par M. Guéna (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 170** ; rapport le 6 juin 1963 par M. La Combe, **n° 304**. Adoption le 4 juillet 1963. — Proposition de loi **n° 51**.

Transmise au Sénat le 9 juillet 1963 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 167 (année 1962-1963)** ; rapport le 24 octobre 1963 par M. Robert Soudant, **n° 16 (année 1963-1964)**. Adoption avec modification en première lecture le 7 novembre 1963. — Proposition de loi **n° 13 (année 1963-1964)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 7 novembre 1963, **n° 636** ; rapport le 5 décembre 1963 par M. La Combe, **n° 717**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 19 décembre 1963 (p. 7997). — Proposition de loi **n° 154**.

Transmise au Sénat le 19 décembre 1963 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 96 (année 1962-1963)** ; rapport le 19 décembre 1963 par M. Soudant, **n° 97 (année 1962-1963)**. Adoption définitive le 19 décembre 1963. — Proposition de loi **n° 50 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-1330 du 30 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 31 décembre 1963 (p. 11894).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [4 juillet 1963] (p. 3872). Entendus : MM. La Combe, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Guéna.

La discrimination dont sont victimes les ouvriers agricoles en ce qui concerne les accidents dus à une faute intentionnelle de l'employeur (p. 3872, 3873) ; les dispositions de la proposition ; la faculté donnée aux salariés agricoles d'obtenir une réparation selon les règles du droit commun en cas d'accident dû à une faute intentionnelle de l'employeur ou de l'un de ses préposés (p. 3872, 3873).

Article unique : Article 1147 du Code rural, alinéa 5 (*Réparation, conformément aux règles de droit commun du préjudice causé par un accident dû à une faute intentionnelle de l'employeur* (p. 3873) ; *réserve* de l'article (*ibid.*).

Article additionnel : *Caractère interprétatif des dispositions de l'article, Application aux instances en cours* (p. 3873) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article premier (*ibid.*).

Explications de vote ; la nécessité de permettre aux ouvriers agricoles de racheter leurs cotisations afin de bénéficier de l'assurance maladie (p. 3873) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Bayou, Guéna.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [19 décembre 1963] (p. 7996). — Entendus : MM. La Combe, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Guéna.

Les modifications apportées par le Sénat à l'article 2 tendant à limiter la rétroactivité de la loi ; les situations douloureuses entraînées par la législation actuelle ; l'extension de cette rétroactivité aux affaires pendantes devant la Cour de cassation ou renvoyéees devant une Cour d'appel après cassation (p. 7996).

Sécurité sociale agricole II.

Art. 2 : *Champ d'application de la loi* (p. 7996) ; amendement de M. Hoguet (recevabilité de l'action civile lorsque l'auteur de la faute intentionnelle a été condamné pour crime ou délit même si l'accident est survenu avant l'application de la loi, sous réserve que ladite action ne soit pas éteinte par la prescription) ; amendement de M. La Combe, au nom de la Commission (application de la loi aux affaires pendantes devant la Cour de cassation) (p. 7996) ; la nécessité de permettre la dérogation au principe de la non-rétroactivité des lois pour mettre fin à des situations douloureusees et révoltantes (p. 7996, 7997) ; l'atteinte portée au principe de la séparation des pouvoirs par l'amendement de la Commission des affaires culturelles (p. 7997) ; la cause juridique nouvelle sur laquelle est fondée l'action civile visée par l'amendement de la Commission des lois ; la possibilité, dans le droit français, lorsqu'une instance a été jugée devant le tribunal correctionnel sur le fondement d'une faute correspondant à l'article 1382 du Code civil et qu'il y a eu débouté, d'obtenir réparation du dommage devant la juridiction civile en application de l'article 1384 du Code civil ; adoption de l'amendement de M. Hoguet (p. 7997) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Article additionnel présenté par MM. La Combe et Richard (*Modification de l'article unique de la loi 63-820 du 6 août 1963 sur le recours de la victime d'un accident de trajet contre le tiers responsable*) (p. 7997) ; cet amendement est déclaré irrecevable en vertu de l'article 108, alinéa 2 du Règlement (p. 7997) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 7997).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux*; Guéna, Hoguet, La Combe, *Rapporteur*.

2. — Projet de loi instituant l'obligation d'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture (1).

Transmis à l'Assemblée Nationale le 30 avril 1963 (renvoyé à la Commission des affaires

(1) Pour l'adoption en première lecture, voy. table « Matières » (1re législature), n° 1483.

Sécurité sociale agricole II.

culturelles, familiales et sociales), **n° 210** ; rapport le 20 novembre 1963 par M. Laudrin, **n° 656** ; retiré de l'ordre du jour le 19 novembre 1963 (p. 7315) ; 22 juin 1966 : avis de M. Becue au nom de la Commission de la production et des échanges, **n° 1963** ; 25 juin 1966 : rapport supplémentaire de M. Laudrin, **n° 1979**. Retiré de l'ordre du jour à la demande du Gouvernement le 24 juin 1966 (p. 2362).

Rapport supplémentaire le 15 novembre 1966 par M. Laudrin, **n° 2151**. Adoption le 23 novembre 1966. — Projet de loi **n° 581**.

Transmis au Sénat le 26 novembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 49 (année 1966-1967)** ; rapport le 1er décembre 1966 par M. d'Andigné, **n° 71 (année 1966-1967)**. Adoption avec modifications en deuxième lecture le 8 décembre 1966. — Projet de loi **n° 25 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2235** ; rapport le 9 décembre 1966 par M. Laudrin, **n° 2236**. Adoption définitive le 9 décembre 1966. — Projet de loi **n° 618**.

Loi n° 66-950 du 22 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 23 décembre 1966 (p. 11305).

DISCUSSION [19 novembre 1963] (p. 7312). Entendus : MM. Laudrin, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* Commenay, *Rapporteur pour avis suppléant de la Commission de la production et des échanges ;* Pisani, *Ministre de l'Agriculture.*

L'historique du projet de loi (p. 7312) ; l'exclusion de la couverture des accidents de la loi sur l'assurance maladie chirurgie des exploitants agricoles (p. 7312, 7314) ; le vote par le Sénat d'un projet de loi relatif à l'indemnisation des accidents de la vie privée et des maladies professionnelles en agriculture (p. 7312) ; le rejet, en vertu de l'article 40 de la Constitution, d'un amendement établissant le droit à pension en cas d'invalidité (p. 7312) ; les inconvénients de cette absence de pension d'invalidité (p. 7313, 7314) ; le rapport fait à l'Assemblée Nationale par M. Rombeaut au cours de la précédente législature (p. 7312) ; le renvoi en Commission (*ibid.*) ; le silence sur les intentions ministérielles ; les conditions nouvelles du problème (p. 7312, 7313) ; la promulgation intervenue récemment d'un texte concernant les accidents du travail agricole dus à une faute intentionnelle (p. 7312) ; la suppression de la franchise prévue initialement pour l'assurance maladie chirurgie agricole (p. 7312) ; le maintien du régime spécial dont bénéficient l'Alsace et la Lorraine (p. 7313) ; l'ignorance des nouveaux parlementaires du rapport Rombeaut ; l'ajournement souhaitable de la discussion du projet (p. 7313) ; le rattachement nécessaire de l'assurance accidents à l'assurance maladie chirurgie (p. 7313, 7314) ; l'établissement souhaitable d'une sécurité sociale totale pour les agriculteurs (*ibid.*) ; l'inscription au B.A.P.S.A. d'une ligne consacrée aux dépenses et aux recettes d'un poste assurance contre les accidents (p. 7313, 7314) ; le régime actuel (p. 7314) ; la loi de 1922 établissant un système facultatif d'assurance contre les accidents (p. 7314) ; la substitution souhaitable de la responsabilité des caisses d'assurances sociales à celle des employeurs (p. 7314) ; le problème du financement de l'assurance accidents (p. 7314, 7315) ; les conséquences de l'application de l'article 20 de la loi d'orientation agricole sur l'assurance de l'entraide entre agriculteurs (p. 7315).

A la demande du Gouvernement, le projet est retiré de l'ordre du jour (p. 7315). [24 juin 1966] (p. 2362).

Entendu : M. Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture.*

L'impossibilité pour le Gouvernement de se rallier à la position prise par la Commission et consistant à rétablir le rattachement du projet au B.A.P.S.A.

Retrait de l'ordre du jour du projet de loi, à la demande du Gouvernement (p. 2362).

Reprise de la discussion [23 novembre 1966] (p. 4764). Entendus : MM. Laudrin, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Bécue, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production ;* Juskiewenski, Guyot, Delachenal, Charvet, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture ;* Ihuel.

La loi du 25 janvier 1961 ; l'obligation pour le Gouvernement de déposer un texte relatif à la couverture du risque accident avant le 30 juin 1961 (p. 4764, 4766) ; l'intégration du risque accident dans un système de Sécurité sociale des exploitants agricoles ; l'assurance minimum des exploitants agricoles ; la dispense pour les mineurs ; le libre choix de l'assureur (p. 4765, 4766) ; le problème de l'invalidité (p. 4765) ; le ver-

sement des prestations (*ibid.*) ; la situation en Allemagne et en Italie ; la possibilité d'option pour les agriculteurs non salariés entre deux formules : l'assurance du travail agricole créé par la loi du 15 décembre 1922 et le contrat d'assurance classique ; l'ajournement du débat en novembre 1963 (p. 4765); l'assurance obligatoire de l'exploitant et des aides familiaux (p. 4766) ; la dégradation en valeur absolue du revenu des agriculteurs ; la couverture des accidents selon la technique classique de l'assurance (p. 4766) ; la prise en charge par l'Etat d'une partie du financement des primes ; l'accident de la vie privée (p. 4766, 4767, 4770) ; la nécessité d'une véritable Sécurité sociale agricole englobant dans un seul système la couverture de tous les risques (p. 4766, 4767) ; la difficulté que rencontre le médecin pour déceler l'origine morbide ou accidentelle d'une maladie professionnelle ; la garantie du risque accident ; l'absence d'antagonisme entre la mutualité sociale et la mutualité « 1900 » ; la participation financière de l'Etat ; le système dit d'incitation à une assurance complémentaire volontaire (p. 4767) ; le désordre et la confusion de l'AMEXA (p. 4768) ; les améliorations apportées au projet ; la garantie de l'invalidité totale (p. 4768, 4770) ; l'assurance des vieux contre les accidents de la vie privée (p. 4768) ; la subvention au Fonds commun des accidents du travail agricoles (p. 4768, 4769, 4770) ; la situation des exploitants familiaux ; les charges nouvelles qui résulteront pour eux du nouveau texte (p. 4768) ; l'établissement des cotisations selon les modalités de l'AMEXA ; l'obligation de l'assurance pour les employeurs de main-d'œuvre ; l'injustice dont sont victimes les salariés agricoles ; la parité entre le régime agricole et le régime non agricole ; la mutualité agricole (p. 4770) ; les conditions d'octroi de l'aide de l'Etat (p. 4770) ; la répercussion des charges nouvelles dans les prix agricoles.

Art. 1er (p. 4771); réserve du premier alinéa jusqu'au vote des autres dispositions de l'article modifiant le Code rural (p. 4771).

Art. 1234-1 du Code rural : amendement de M. Laudrin, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction du texte) (p. 4772) ; l'exclusion des enfants mineurs ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 1234-1 du Code rural.

Art. 1234-2 du Code rural : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du deuxième alinéa du texte proposé : assimilation des sociétés aux chefs d'exploitation) ; adoption ; adoption du texte proposé ainsi modifié (p. 4772). Sécurité sociale agricole II.

Art. 1234-3 ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du deuxième texte proposé) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; amendement de M. Bécue, au nom de la Commission de la production, tendant à compléter le texte proposé par de nouvelles dispositions ; un amendement de M. Bécue, au nom de la Commission de la production, et un amendement de M. Gaudin deviennent sans objet ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article 1234-3 du Code rural ; réserve jusqu'à l'examen de l'article 2 *bis* du projet ; en conséquence, l'article 1234-3 du Code rural est également réservé (p. 4772).

Art. 1234-4 du Code rural (*ibid.*) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du texte proposé) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 1234-4 du Code rural (p. 4773).

Art. 1234-5 du Code rural : amendement rédactionnel de M. Laudrin, au nom de la Commission des affaires culturelles ; adoption ; adoption du texte proposé ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 1234-6, 1234-7, 1234-8 du Code rural : adoption (*ibid.*).

Art. 1234-9 du Code rural : amendement rédactionnel de M. Laudrin, au nom de la Commission des affaires culturelles (p. 4774); adoption ; amendement de M. Bécue, au nom de la Commission de la production, et de M. du Halgouët tendant à insérer après les mots : «...a pour rôle exclusif de fixer le montant », le mot : « maximum » ; retrait ; adoption du texte proposé ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 1234-10 du Code rural : adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 1234-10 du Code rural : amendement de M. Laudrin, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer un nouvel article (modalités de recours contre le tiers auteur de l'accident) ; adoption (p. 4775) ; amendement de M. Laudrin, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer un nouvel article (fichier de la mutualité agricole) ; adoption (*ibid.*).

Art. 1234-11 (*ibid.*) ; amendement de M. Bécue, au nom de la Commission de la production, et M. Boscary-Monsservin (nouvelle rédaction du texte proposé : suppression des avantages économiques pour les agriculteurs

Sécurité sociale agricole II.

qui ne s'assurent pas) ; retrait (p. 4776) ; adoption du texte proposé.

Art. 1234-12 du Code rural : amendement de M. Laudrin, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction du texte proposé : règles de contentieux) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 1234-12 du Code rural (p. 4776).

Art. 1234-13 du Code rural : adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 1234-13 du Code rural : amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article premier par de nouveaux alinéas tendant à introduire un article 1234-13 *bis* au Code rural (compétence juridictionnelle) ; adoption (p. 4777) ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (statistiques d'assurances) ; adoption.

L'ensemble de l'article demeure réservé (p. 4777).

Art. 2 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du texte proposé : compétence des lois sociales en agriculture) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à substituer aux mots : « le service de l'inspection des lois sociales en agriculture », les mots : « le Ministre de l'Agriculture » ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié dont le texte devient l'article 1234-2 du Code rural ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 *bis* (p. 4777) ; amendement de M. Bécue, au nom de la Commission de la production, et M. Risbourg tendant à supprimer l'article ; retrait ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (décret en Conseil d'Etat) ; adoption ; adoption de l'article 2 *bis* ainsi complété (*ibid.*).

Art. 1er (suite) (p. 4777) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 4778) ; et du texte proposé pour l'article 1234-3 du Code rural ; adoption du premier alinéa de l'article qui avait été réservé et de l'ensemble de l'article (*ibid.*).

Après l'Art. 2 *bis* : amendement de M. Laudrin, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer un nouvel article ; sous-amendement de M. Le Gall tendant à compléter le texte proposé (le rattachement à l'AMEXA, pour les accidents de la vie privée, des enfants mineurs et des assimilés) ; l'application de cette disposition à tous les bénéficiaires d'une allocation vieillesse et à tous les agriculteurs retraités ; la notion de l'activité dominante (p. 4779) ; adoption du sous-amendement de M. Le Gall et de l'amendement de la Commission des affaires culturelles, ainsi modifié (p. 4780).

Art. 3 : amendement de M. Laudrin, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction de la fin de l'article) ; retrait (p. 4781) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Boscary-Monsservin ; le deuxième par M. Bécue, au nom de la Commission de la production, et M. Boscary-Monsservin tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; adoption du texte commun des deux amendements (p. 4782) ; et de l'article ainsi complété.

Art. 4 : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Perrin, Schnebelen et Westphal le deuxième, par M. Laudrin, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction de l'article) (participation des caisses du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle aux moyens de financement) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement de M. Perrin, dont le texte devient l'article 4 (p. 4782).

Art. 5 : quatre amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Bécue, au nom de la Commission de la production, et MM. Balmigère et Boscary-Monsservin ; le deuxième, par M. Laudrin, au nom de la Commission des affaires culturelles ; les troisième et quatrième par le Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article ; assurance obligatoire à souscrire par l'employeur de main-d'œuvre agricole) (p. 4783) ; le dépôt par le Gouvernement, dans un délai de six mois, d'un texte relatif à l'assurance obligatoire des ouvriers agricoles contre les accidents du travail ; le libre choix de l'assureur (p. 4785) ; le renvoi éventuel du texte en Commission (*ibid.*) ; retrait de l'amendement de la Commission de la production (p. 4786) ; adoption des amendements de la Commission des affaires culturelles et du deuxième amendement du Gouvernement ; le premier amendement du Gouvernement est devenu sans objet ; amendement de M. Laudrin, au nom de la Commission des affaires culturelles (départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 4786).

Articles additionnels : amendement présenté par M. Bécue, au nom de la Commission de la production, tendant à insérer un nouvel article ; retrait ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel

article (membres bénévoles des organismes à objet social créés au profit des professions agricoles) ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle) ; adoption (p. 4786).

Explications de vote : le complément apporté par le présent projet au système de protection sociale dans l'agriculture ; la coopération entre le Gouvernement et la majorité ; le dépôt prochain d'un projet sur l'assurance obligatoire en ce qui concerne les accidents des salariés agricoles.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4786) ; abstention du groupe communiste.

Orateurs : MM. Anthonioz, Boscary-Monsservin, Commenay, Delachenal, Bertrand Denis, Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture*; Guyot, Emile-Pierre Halbout, du Halgouët ; Juskiewenski, Laudrin, *Rapporteur ;* Le Gall, Arthur Moulin, Westphal.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [9 décembre 1966] (p. 5440). Entendu : M. Peyret, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

Les neuf amendements adoptés par le Sénat (p. 5440).

Art. 1er : adoption (*ibid.*).

Art. 2 *ter*, 4, 6 et 7 (p. 5441) ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

3. — Proposition de loi tendant à maintenir au profit des exploitants agricoles victimes d'un accident du travail dans le cadre de l'entraide, le bénéfice du contrat d'assurance conclu par l'employeur pendant tout le temps pendant lequel la prime d'assurance a été perçue, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 juin 1964 par MM. Boscary-Monsservin et Picquot (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 976.**

4. — Proposition de loi instituant l'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1965 par M. Juskiewenski et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1507.**

5. — Proposition de loi tendant à modifier les articles 9 et 19 de la loi du 9 avril 1898 modifiée par la loi du 1er juillet 1938 concernant la responsabilité des accidents dont les ouvriers agricoles sont victimes dans leur travail, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Bourdellès (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1767.**

Retirée le 3 octobre 1966 (p. 3059).

Voy. aussi : CODE RURAL, 8.

Sécurité sociale agricole III-IV.

III. — ASSURANCE MALADIE

Projet de loi relatif à la résiliation des contrats d'assurance maladie faisant double emploi avec la garantie du régime obligatoire d'assurance maladie des exploitants agricoles, présenté à l'Assemblée Nationale le 24 novembre 1964 par M. Pisani, Ministre de l'Agriculture (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1186.**

IV. — ASSURANCE VIEILLESSE

Proposition de loi tendant à préciser que les ostréiculteurs et les mytiliculteurs inscrits maritimes relevant de la Caisse de retraite des marins ne dépendent pas du régime de l'assurance vieillesse des personnes non salariées de l'agriculture, présentée à l'Assemblée Nationale le 26 avril 1960, **n° 236** (1).

Transmise au Sénat le 3 juillet 1962 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 254 (année 1961-1962)** ; rapport le 21 février 1963 par M. Lucien Grand, **n° 78 (année 1962-1963).** Adoption avec modification en première lecture le 16 mai 1963. — Proposition de loi **n° 32 (année 1962-1963).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 236** ; rapport le 6 décembre 1966 par M. Saintout, **n° 2214.** Adoption en deuxième lecture le 9 décembre 1966 avec le titre suivant : « *Loi n° relative au régime social des ostréiculteurs, mytiliculteurs et pisciculteurs inscrits maritimes* ». — Projet de loi **n° 619.**

Transmise au Sénat le 13 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des affaires sociales),

(1) Pour l'adoption en première lecture, voy. table « Matières », 1re législature, n° 589.

Sécurité sociale agricole V.

n° 107 (année 1966-1967) ; rapport le 16 décembre 1966 par M. Grand, **n° 163 (année 1966-1967)**. Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 79 (année 1966-1967)**.

Loi n° 66-1046 du 30 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 31 décembre 1966 (p. 11754).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [9 décembre 1966] (p. 5441). Entendu : M. Saintout, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

La proposition de loi, déposée en 1960, par M. de Lacoste-Lareymondie ; la notion d'activité principale ; la situation des conchyliculteurs inscrits maritimes ; le champ d'application du régime d'assurance vieillesse agricole des personnes non salariées ; la double affiliation des conchyliculteurs au régime agricole et au régime social des marins ; le respect des droits acquis ou en cours d'acquisition (p. 5442).

Art. 1er : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 1er *bis* : amendement du Gouvernement tendant à supprimer l'article ; adoption de l'amendement (p. 5443) ; en conséquence, l'article premier *bis* est supprimé (*ibid.*).

Art. 2 : adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Edgar Faure, *Ministre de l'Agriculture ;* Saintout, *Rapporteur.*

V. — DIVERS

1. — Proposition de loi tendant à garantir aux mères de famille la santé et la sécurité par la prise en charge par les organismes de sécurité sociale et de la mutualité sociale agricole des dépenses relatives aux services rendus par les travailleuses familiales et les aides familiales rurales, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Chazalon et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 371**.

2. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 1017 du Code rural sur la composition des conseils d'administration de la mutualité sociale agricole, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1964 par M. Peyret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1073**.

Voy. aussi : BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS SOCIALES AGRICOLES (B. A. P. S. A.) ; VIEILLESSE.

— Cotisations de vieillesse. — *Voy.* BUDGET 1965, 1, art. 53.

SÉCURITÉ SOCIALE MINIÈRE. — *Voy.* BUDGET 1963, 5 ; BUDGET 1964, 1, art. 70 (Travail).

SÉGRÉGATION. — *Voy.* RACISME, 2.

SEINE.

— Entretien des berges. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 257.

SEINE-ET-OISE.

— Réseau téléphonique. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 18.

SEMAINE DE 40 HEURES. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 4.

SÉNAT.

— Composition. — *Voy.* CONSTITUTION, 16 ; ELECTIONS (V), 10, 17, 18, 19, 20.

SÉNAT DE LA COMMUNAUTÉ. — *Voy.* RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, 1.

SÉNATEURS.

— Elections. — *Voy.* ELECTIONS (V. Législation), 10 et 18.

SÉNÉGAL.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, 20.

— Conventions signées avec le. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 17, 38, 85 (Doubles impositions).

SÉPARATION DE CORPS.

— en cas d'aliénation mentale. — *Voy.* CODE CIVIL, 5.

SÉPARATION DE CORPS CONTRACTUELLE. — *Voy.* CODE CIVIL, 41.

SÉPULTURES.

— de certaines victimes de la guerre 1914-1918. — *Voy.* ANCIENS COMBATTANTS, 1.

SÉQUESTRE LÉGAL. — *Voy.* CODE CIVIL, 39.

SERIMA.

— Liquidation. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 209.

SERVICE DE COOPÉRATION. — *Voy.* ARMÉE (I), 50.

SERVICE DE DOCUMENTATION, D'ÉTUDES ET DE CONTRE-ESPIONNAGE (S. D. E. C. E.). — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (V. Services du Premier Ministre) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 45.

SERVICE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET ALLUMETTES (S. E. I. T. A.).

— Situation des personnels. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 59.

SERVICES MÉDICAUX DU TRAVAIL. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (V), 2.

SERVICE MILITAIRE.

— Durée. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 7, 8, 9, 14, 32, 39, 46 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 13.

— Conventions : avec le Royaume de Belgique. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 24 ; avec le Royaume de Danemark. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 33.

SERVICE NATIONAL. — *Voy.* ARMÉE (I), 10, 39 et 56.

SERVICES NATIONALISÉS.

1. — Proposition de loi tendant à étendre le bénéfice de la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951 aux agents des services nationalisés et concédés des régies, des administrations et établissements publics à caractère industriel et commercial, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 octobre 1963 par MM. Charret et Neuwirth (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 561.**

2. — Proposition de loi tendant à instituer une régie commerciale et autonome de l'alcool, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1964 par M. Lalle (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1233.**

3. — Proposition de loi tendant : 1° à l'établissement d'un statut du service météorologique français ; 2° au développement de l'assistance et de la recherche météorologique en France, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 mai 1965 par M. Cermolacce (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1354.**

4. — Proposition de loi tendant à la nationalisation de l'eau potable et à la création d'une « régie française des eaux », présentée à l'Assemblée Nationale le 16 novembre 1966 par M. Juskiewenski (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2154.**

SERVICE SOCIAL.

— Assistants. — *Voy.* AIDE ET ASSISTANCE SOCIALES, 3.

SERVICES STATISTIQUES.

— Titularisation d'agents contractuels. — *Voy.* BUDGET 1966, II, art. 16.

SERVITUDES. — *Voy.* CODE CIVIL, 18.

SERVITUDES « NON ÆDIFICANDI ». — *Voy.* IMMEUBLES, 4.

SESSIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — *Voy.* ASSEMBLÉE NATIONALE, IV (Sessions) ; CONSTITUTION, 10 ; RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, 4.

SIDÉROSE. — *Voy.* MINES, 1.

SIDÉRURGIE.

Voy. DOUANES, 32, 35, 39 ; BUDGET 1967 (I), Industrie (Convention avec l'Etat).

— Travailleurs de la. — *Voy.* NATIONALISATIONS, 6 ; PENSIONS DE RETRAITE, 14.

SILICOSE. — *Voy.* MINES, 1 ; SÉCURITÉ SOCIALE (II. Accidents du travail et maladies professionnelles), 2.

SINISTRES IMMOBILIERS.

— Octroi d'un délai. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 3.

SITES CLASSÉS. — *Voy.* D. O. M., 8.

S. N. E. P. — *Voy.* SOCIÉTÉ NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE.

SOCIÉTÉS.

1. — Proposition de loi tendant à instituer des sociétés civiles professionnelles, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Jean-Paul Palewski (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 76.**

2. — Proposition de loi tendant à interdire certaines dispositions statutaires de sociétés anonymes qui cherchent à limiter le libre échange de parts sociales, titres ou actions desdites sociétés, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par MM. Julien et de Chambrun (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 245.**

3. — Proposition de loi tendant : 1° à instituer un prélèvement annuel sur la capitalisation boursière des sociétés ; 2° à assurer aux personnes âgées un revenu minimum égal à 60 % du salaire minimum interprofessionnel garanti, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Waldeck Rochet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 265.**

4. — Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions relatives à la responsabilité des gérants et associés des sociétés à responsabilité limitée dans le cas de faillite ou de liquidation judiciaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Fanton (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 377.**

5. — Projet de loi relatif au regroupement des actions non cotées, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er octobre 1963 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 544** ; rapport le 13 mai 1964 par M. Louis Vallon, **n° 888.** Adoption avec modification en première lecture le 2 juin 1964 (p. 1566). — Projet de loi **n° 193.**

Transmis au Sénat le 4 juin 1964 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 215 (année 1963-1964)** ; rapport le 23 juin 1964 par M. Pellenc, **n° 287 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en première lecture le 26 juin 1964. — Projet de loi **n° 132 (année 1963-1964)**.

Loi n° 64-697 du 10 juillet 1964, publiée au *J. O.* du 11 juillet 1964 (p. 6172, 6173).

DISCUSSION [2 juin 1964] (p. 1564). Entendus : MM. Vallon, *Rapporteur général ;* Lamps.

La nécessité de réglementer les conditions dans lesquelles sont regroupées les actions non cotées et de substituer à celles de ces actions qui sont d'une valeur nominale trop faible des actions d'un montant plus élevé (p. 1564, 1565) ; les dispositions du projet (p. 1565) ; la fixation souhaitable de la valeur maximale des actions regroupées à 100 francs (p. 1564) ; les conditions dans lesquelles seront fixés les critères de l'établissement du prix des actions anciennes ; la dispense d'exécution de ces opérations par agents de change (p. 1565) ; la publicité devant être faite pour avertir les petits porteurs des décisions de regroupement (p. 1565).

Art. 1er : adoption (p. 1565).

Art. 2 (p. 1565) ; amendement de M. Vallon, au nom de la Commission, et de M. de Tinguy tendant à porter à 100 francs maximum la valeur nominale des actions regroupées (p. 1565) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 à 11 (p. 1565, 1566) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

6. — Projet de loi relatif à la répression des infractions à la réglementation des sociétés d'investissement, présenté à l'Assemblée Nationale le 26 novembre 1963 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 685** ; rapport le 7 mai 1965 par M. Zimmermann, **n° 1360**. Adoption le 13 mai 1965. — Projet de loi **n° 332**.

Transmis au Sénat le 1er juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 174 (année 1964-1965)**. Sociétés.

DISCUSSION [13 mai 1965] (p. 1322). Entendu : M. Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

La législation régissant les sociétés d'investissements mobiliers (p. 1322) ; extension de la liste des dirigeants de ces sociétés passibles de poursuites (*ibid.*) ; application de la compétence réglementaire à la détermination des contraventions et des peines contraventionnelles (p. 1322, 1324) ; la loi et le règlement (p. 1322, 1323) ; la possibilité de sanctionner des dispositions réglementaires par des peines correctionnelles (p. 1322, 1323, 1324 et 1325).

Article unique (p. 1323) ; amendement de M. Zimmermann, au nom de la Commission des lois, tendant dans le texte proposé pour l'article 16 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 modifiée relative aux sociétés d'investissement, (Titre IV - Dispositions pénales), à substituer aux mots : « aux dispositions législatives ou réglementaires relatives aux sociétés d'investissement », les mots : « aux dispositions de la présente ordonnance » ; sous-amendement du Gouvernement tendant à compléter le texte modificatif proposé par l'énumération de la loi, de l'ordonnance et des décrets concernés ; rejet du sous-amendement (p. 1325) ; adoption de l'amendement; adoption de l'article unique du projet de loi ainsi modifié (p. 1325).

Orateurs : MM. Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Coste-Floret, Foyer, *Garde des Sceaux ;* de Grailly, Zimmermann, *Rapporteur.*

7. — Projet de loi sur les sociétés commerciales, présenté à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1964 par M. Jean Foyer, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1003** ; rapport le 14 mai 1965 par M. Le Douarec, **n° 1368**. Adoption le 11 juin 1965 (p. 2074). — Projet de loi **n° 354**.

Transmis au Sénat le 29 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 278 (année 1964-1965)** ; rapport le 19 novembre 1965 par MM. Molle, Dailly et Le Bellegou, **n° 81 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 4 mai 1966. — Projet de loi **n° 39 (année 1965-1966)**.

Sociétés.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 10 mai 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1812** ; rapport le 2 juin 1966 par M. Le Douarec, **n° 1886**. Adoption en deuxième lecture le 10 juin 1966. — Projet de loi **n° 505**.

Transmis au Sénat le 14 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 202 (année 1965-1966)** ; rapport le 21 juin 1966 par MM. Molle, Dailly, Le Bellegou, **n° 229 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications en deuxième lecture le 22 juin 1966. — Projet de loi **n° 86 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1965** ; rapport le 25 juin 1966 par M. Le Douarec au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1982**. Adoption définitive le 27 juin 1966. — Projet de loi **n° 537**.

Rapport au Sénat le 27 juin 1966 par MM. Molle, Dailly, Le Bellegou au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 255 (année 1965-1966)**. Adoption définitive le 27 juin 1966. — Projet de loi **n° 97 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-537 du 24 juillet 1966, publiée au *J. O.* des 25, 26 juillet 1966 (p. 6402).

DISCUSSION [1er juin 1965] (p. 1660, 1676), [3 juin 1965] (p. 1787), [8 juin 1965] (p. 1851, 1883), [11 juin 1965] (p. 2013, 2059). Entendus : MM. Coste-Floret, Chaban-Delmas, Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Foyer, *Garde des Sceaux ;* Le Douarec, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Pleven, Ducoloné, Massot, Georges Germain.

La loi de 1867 et ses modifications successives (p. 1660, 1661) ; la Commission de réforme présidée par M. Pleven (p. 1661, 1663, 1670) ; les articles 34 et 41 de la Constitution et la distinction entre les domaines législatif et réglementaire (p. 1661, 1663, 1664, 1665, 1666, 1668, 1674) ; l'unification de la législation en matière de sociétés sur le plan européen (p. 1662, 1664, 1665) ; le caractère réformiste et non révolutionnaire du projet de loi (p. 1662, 1664, 1670) ; les sociétés en commandite par actions (p. 1663, 1664, 1672, 1676) ; les sociétés à responsabilité limitée (p. 1663, 1673, 1663) ; les commissaires aux comptes (p. 1664, 1669, 1672, 1676, 1677) ; la nécessité d'une codification et d'une refonte du droit des sociétés (p. 1663, 1670) ; le prochain dépôt d'un projet de loi spécial sur les sociétés civiles (p. 1664) ; le nouveau type de société anonyme proposé par la Commission des lois, inspiré du droit allemand, distinguant la direction de l'entreprise et la représentation des actionnaires (p. 1664, 1666, 1673, 1677) ; la nécessité d'un remaniement permanent du droit des sociétés (p. 1665) ; les pouvoirs en blanc (p. 1665) ; le siège social (p. 1666) ; la participation proportionnelle des associés aux bénéfices (p. 1666) ; la Commission économique européenne de Bruxelles (p. 1666) ; le contrôle judiciaire obligatoire de la constitution des sociétés (p. 1666, 1667, 1670) ; les contrats de travail conclus par une société avec l'un de ses administrateurs (p. 1667) ; la distinction entre les sociétés de capitaux faisant appel à l'épargne publique et les autres (p. 1667) ; le vote par correspondance (*ibid.*) ; l'abus du droit (*ibid.*) ; la protection des actionnaires (p. 1668, 1672, 1678) ; les facilités données par le projet de loi à la concentration des entreprises et à l'investissement des capitaux étrangers en France (p. 1668) ; le capital minimum exigé (p. 1667, 1669) ; les dispositions répressives du projet (p. 1669, 1673, 1677) ; les fusions de sociétés (p. 1671, 1672, 1673) ; les parts de fondateur (p. 1672) ; les clauses d'agrément (p. 1672) ; les actions de garantie des administrateurs (p. 1672, 1677) ; les conventions entre une société et des administrateurs (p. 1672, 1673, 1677) ; la garantie des tiers (p. 1676, 1678) ; les bilans consolidés (p. 1677).

Chapitre préliminaire : *Dispositions générales* (p. 1678).

Art. 1er : *Sociétés commerciales, Critères de distinction* (p. 1678) ; amendement de M. Ducoloné tendant, dans le deuxième alinéa, à supprimer les mots : « les sociétés en nom collectif » (p. 1678) ; rejet ; amendement de M. Ducoloné tendant à compléter l'article par le nouvel alinéa suivant : Les sociétés en nom collectif sont commerciales en raison de leur objet » ; retrait ; adoption de l'article (p. 1678).

Art. 2 : *Enonciations des statuts* (p. 1678); amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer les mots : « qui ne peut excéder 99 ans » ; rejet (p. 1679) ; amendement de M. Le Douarec au nom de la Commission

des lois, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; retrait ; amendement de M. Pleven tendant à compléter l'article par trois nouveaux alinéas ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction et de l'article ainsi modifié (p. 1680).

Art. 3 : *Personnalité morale* (p. 1680) ; amendement de M. Ducoloné (nouvelle rédaction de l'article) ; rejet ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvel alinéa) ; sous-amendement de M. Pleven tendant à compléter le texte proposé ; amendement du Gouvernement (p. 1681) ; tendant également à compléter l'article par un nouvel alinéa et soumis à discussion commune avec le sous-amendement de M. Pleven ; retrait de l'amendement de la Commission et du sous-amendement de M. Pleven ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article 3 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 4 : *Contrôle judiciaire de la constitution* (p. 1682) ; amendement de MM. Ducoloné et Barbet ; cet amendement devient sans objet ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; réserve de l'article et des amendements qui s'y rapportent (p. 1682) ; reprise de la discussion (p. 2049) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) (p. 2050) ; sous-amendement de M. Pleven tendant à rédiger comme suit le début du premier alinéa du texte proposé : « Sauf en cas de constitution de société par acte authentique, l'immatriculation de la société au registre du commerce... » (p. 2051) ; rejet du sous-amendement de M. Pleven (p. 2053) ; et de l'amendement de la Commission ; amendement de M. Pleven tendant à insérer au début du premier alinéa les mots : « Sauf en cas de constitution de société par acte authentique » ; rejet ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du début du premier alinéa) ; adoption ; amendement de M. Pleven tendant à compléter le deuxième alinéa par les mots : « sauf si ces actes ont été établis en la forme authentique... » ; l'amendement est devenu sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2053).

Art. 5 : *Effets de la publication des noms des dirigeants sociaux ;* adoption (p. 1682).

Art. 6 : *Réunion de toutes les parts ou actions dans une seule main ;* adoption (p. 1682).

TITRE 1er. *Règles de fonctionnement des diverses sociétés commerciales.*

Chapitre 1er : *Sociétés en nom collectif.* Sociétés.

Art. 7 : *Caractères des sociétés en nom collectif* (p. 1682) ; amendement de M. Ducoloné tendant, dans le premier alinéa de l'article, après les mots : « en nom collectif », à ajouter les mots : « dont l'objet est commercial » ; amendement devenu sans objet ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le deuxième alinéa par les mots : «... par acte extrajudiciaire » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 8 : *Interdiction de faire partie de plusieurs sociétés en nom collectif* (p. 1682) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Cornut-Gentille tendant à la suppression de l'article ; rejet (p. 1683) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 9 : *Raison sociale* (p. 1683) ; adoption (*ibid.*).

Art. 10 : *Gérance* (p. 1683) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par les mots suivants : « ou en prévoir la désignation par un acte ultérieur » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1683).

Art. 11 et 12 : *Pouvoirs des gérants ;* adoption (p. 1683).

Art. 13 : *Décisions excédant les pouvoirs des gérants* (p. 1683) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; sous-amendement de M. Pleven tendant à compléter le texte modificatif proposé (p. 1684) ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi complété, dont le texte devient l'article 13 (*ibid.*).

Art. 14 : *Approbation annuelle des comptes ;* adoption (p. 1684).

Après l'Art 14 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois tendant à insérer un nouvel article (contrôle des associés) ; adoption (*ibid.*).

Art. 15 : *Révocation des gérants* (p. 1684) ; amendement de M. Pleven tendant à compléter le premier alinéa par les dispositions suivantes : «... sauf décision contraire des associés prise à l'unanimité, le vote du gérant révoqué étant exclu » ; rejet (p. 1685) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le deuxième alinéa, à substituer aux mots : « ils peuvent être révoqués de leurs fonctions », les mots : « chacun de ceux-ci peut être révoqué de ses fonctions » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au

Sociétés.

nom de la Commission des lois, tendant, dans le deuxième alinéa, après les mots : « autres associés » à insérer les mots : «... gérants ou non » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 16 : *Cession de parts sociales* (p. 1685) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le premier alinéa, à supprimer les mots : «... à des tiers... » réserve de l'amendement et de l'article (*ibid.*) ; reprise de la discussion (p. 2053) ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 2053).

Art. 17 : *Cession de parts sociales ;* adoption (p. 1685).

Art. 18 : *Décès d'un associé* (p. 1685) ; amendement de M. Ducoloné et Bustin (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; rejet (*ibid.*) ; réserve de l'article (p. 1686) ; reprise de la discussion (p. 2053) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; retrait de l'amendement de MM. Ducoloné et Bustin ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 2054).

Art. 19 : *Faillite d'un associé* (p. 1686) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la fin du deuxième alinéa à supprimer les mots : « alinéa 2 » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Chapitre II : *Sociétés en commandite simple.*

Art. 20 : *Caractères de la société en commandite simple* (p. 1686) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le premier alinéa, à supprimer le mot : « juridique » ; adoption ; amendement de M. Pleven tendant à compléter le premier alinéa par la phrase suivante : « Ils ne peuvent être que des personnes physiques » ; adoption (p. 1687) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1687).

Art. 21 : *Règles générales applicables ;* adoption (p. 1687).

Art. 22 : *Interdiction pour un commandité de faire partie de plusieurs sociétés en commandite* (p. 1687) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Cornut-Gentille, tendant à supprimer l'article ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 23 : *Raison sociale* (p. 1687) ; adoption (*ibid.*).

Art. 24 : *Enonciations des statuts* (p. 1687); amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à rédiger comme suit le premier alinéa : « Les statuts de la société indiquent » ; réserve de l'article (p. 1687) ; reprise de la discussion (p. 2054) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'article (p. 2054).

Art. 25 : *Décisions des associés ;* adoption (p. 1687).

Art. 26 : *Défense d'immixtion dans la gestion faite aux commanditaires ;* adoption (p. 1687).

Art. 27 : *Droit de contrôle des commanditaires* (p. 1687) ; amendement de la Commission tendant à substituer aux mots : « documents commerciaux », les mots : « documents sociaux » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 28 : *Cession des parts sociales ;* adoption (p. 1687).

Après l'Art. 28 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (modifications statutaires) ; adoption (p. 1688).

Art. 29 : *Décès d'un associé* (p. 1688) ; adoption (*ibid.*).

Reprise de la discussion (p. 1786).

Art. 30 : *Faillite d'un associé* (p. 1787) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par la phrase suivante : « Toutefois s'il existe un ou plusieurs associés commandités, les associés peuvent décider à l'unanimité de la continuation de la société entre eux » ; adoption ; adoption de l'article ainsi complété (*ibid.*).

Chapitre III : *Sociétés à responsabilité limitée.*

Art. 31 : *Caractères de la société à responsabilité limitée* (p. 1787) ; amendement de MM. Ducoloné et Bustin tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 32 : *Limitation du nombre des associés* (p. 1787) ; amendement de M. Pleven tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 33 : *Constitution de la société* (p. 1788) ; adoption (*ibid.*).

Art. 34 : *Souscription et libération des parts sociales* (p. 1788) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois tendant à supprimer le troisième alinéa ; réserve de l'amendement et de l'ar-

ticle (*ibid*) ; reprise de la discussion (p. 2054) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'article (p. 2054).

Art. 35 : *Retrait des fonds déposés pour la libération des parts sociales* (p. 1788) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1789).

Art. 36 : *Evaluation des apports en nature* (p. 1789) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer les mots : « à peine de nullité de la société » ; l'amendement est réservé ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par MM. Ducoloné et Barbet ; le deuxième, par M. Massot tendant à substituer dans la deuxième phrase du premier alinéa, aux mots : « commissaire aux comptes », les mots : « commissaire aux apports » (p. 1789) ; sous-amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, à l'amendement de M. Ducoloné (p. 1790) (dans le texte proposé par l'amendement, compléter les mots : « commissaire aux apports », par les mots : « choisi sur la liste des commissaires aux comptes visés à l'article 168 ») ; adoption du sous-amendement et du texte commun des deux amendements ainsi modifiés ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa) ; adoption ; l'article est réservé à la demande de la Commission (p. 1790) ; reprise de la discussion (p. 2054) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'article (p. 2054).

Art. 37 : *Responsabilité civile des premiers gérants et des associés en cas d'annulation de la société* (p. 1790) ; adoption (*ibid.*).

Art. 38 : *Interdiction d'émettre des valeurs mobilières* ; adoption (p. 1790).

Après l'Art. 38 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer le nouvel article suivant : « Les parts sociales ne peuvent être représentées par des titres négociables » ; adoption de l'amendement (p. 1790).

Art. 39 : *Cession des parts sociales à des tiers* (p. 1790) ; amendement de MM. Ducoloné et L'Huillier (nouvelle rédaction des alinéas 2, 3, 4 et 5) (p. 1791) ; amendement de MM. Pleven et de Chambrun (nouvelle rédaction de la fin du deuxième alinéa) ; amendement de MM. Pleven et de Chambrun (nouvelle rédaction de la fin du troisième alinéa) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le troisième alinéa à supprimer les mots : « alinéa 2 » (p. 1791) ; retrait de l'amendement de M. Ducoloné (p. 1792) ; adoption des deux amendements de M. Pleven ; en conséquence, l'amendement de la Commission devient sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1792). Sociétés.

Art. 40 : *Cession de parts sociales entre associés* ; adoption (p. 1792).

Art. 41 : *Formalités requises en cas de cession de parts sociales* ; adoption (p. 1792).

Art. 42 : *Nomination et pouvoirs des gérants* (p. 1792) ; adoption (*ibid.*).

Art. 43 : *Conventions passées entre la société et le gérant ou un associé* ; adoption (p. 1792).

Art. 44 : *Interdiction pour les gérants ou les associés de passer certains contrats avec la société* (p. 1792) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le deuxième alinéa, à substituer aux mots : « opérations normales », les mots : « opérations courantes » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le deuxième alinéa à substituer aux mots : « conditions courantes », les mots : « conditions normales » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1792).

Art. 45 : *Responsabilité civile des gérants* ; adoption (p. 1792).

Art. 46 : *Prescription de l'action en responsabilité contre le gérant* ; adoption (p. 1793).

Art. 47 : *Extension de la responsabilité des gérants en cas de faillite, Déchéances et incapacités en cas de faillite* (p. 1793) ; amendement de MM. Ducoloné et L'Huillier tendant à supprimer le quatrième alinéa ; rejet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 48 : *Révocation du gérant* (p. 1793) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la deuxième phrase du premier alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 49 : *Approbation des comptes par les associés* (p. 1793) ; adoption (p. 1794).

Art. 50 : *Formes de consultation des associés* (p. 1794) ; adoption (*ibid.*).

Art. 51 : *Droit de vote des associés* (p. 1794) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du deuxième alinéa) ;

Sociétés.

adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1794).

Art. 52 : *Majorité requise pour la validité des décisions des associés* ; adoption (p. 1794).

Art. 53 : *Réserve légale obligatoire* (p. 1794) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la suppression de l'article ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article est supprimé (*ibid.*).

Art. 54 : *Modifications statutaires* (p. 1794) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le premier alinéa de cet article, après le mot « unanimité », à insérer les mots : « ni transférer le siège social dans un pays étranger, ni... » ; retrait ; adoption de l'article (p. 1794).

Art. 55 : *Commissaires aux comptes* (p. 1794) ; amendement de MM. Ducoloné et L'Huillier (p. 1795) ; tendant, dans le deuxième alinéa, après les mots : « le capital », à insérer les mots : « ou le chiffre d'affaires » ; rejet ; adoption de l'article (p. 1795).

Art. 56 : *Commissaires aux comptes, choix, incompatibilité, rôle* (p. 1795) ; amendement de M. Pierre Bas (nouvelle rédaction de la fin du cinquième alinéa (3°) ; l'amendement n'est pas soutenu ; adoption de l'article (p. 1795).

Art. 57 : *Commissaires aux comptes* ; adoption (p. 1795).

Art. 58 : *Répartition des dividendes fictifs distribués* (p. 1795) ; adoption (*ibid.*).

Art. 59 : *Situation en cas de réduction du capital social à un montant inférieur à 20.000 francs* (p. 1795) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, après le mot : « capital », à insérer le mot : « social » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1795).

Art. 60 : *Situation en cas de perte des trois quarts du capital social* (p. 1795) ; amendement de MM. Ducoloné et Bustin tendant, dans le quatrième alinéa, après les mots : « le gérant », à insérer les mots : « ou le commissaire aux comptes » ; adoption (p. 1796) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1796).

Art. 61 : *Transformation en société d'un autre type* (p. 1796) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le premier alinéa, à substituer aux mots : « ... ou en commandite simple », les mots : « ... en commandite simple ou en commandite par actions » ; l'article est réservé (p. 1796) ; reprise de la discussion (p. 2054) ; adoption de l'amendement de la commission ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le troisième alinéa, à substituer aux mots : « d'un être moral nouveau », les mots : « d'une personne morale nouvelle » ; adoption ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2054).

Art. 62 : *Caractère d'ordre public des règles de quorum et de majorité* (p. 1796) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la suppression de l'article ; adoption ; en conséquence, l'article 62 est supprimé (p. 1796).

Chapitre IV : *Sociétés par actions.*

Section I : *Dispositions générales.*

Art. 63 : *Dénomination sociale* (p. 1796) ; adoption (*ibid.*).

Art. 64 : *Capital social* (p. 1796); trois amendements soumis à discussion commune; le premier, présenté par M. Pleven ; le deuxième, présenté par MM. Ducoloné et Garcin (p. 1797) ; le troisième, par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (capital minimum des sociétés par actions) ; adoption de l'amendement de M. Pleven ; en conséquence, les deux autres amendements deviennent sans objet ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (nouvel alinéa) réserve de l'amendement et de l'article (p. 1798) ; reprise de la discussion (p. 2055) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 65 : *Appel public à l'épargne* (p. 1798) ; amendement de M. Pleven ; retrait ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le quatrième alinéa (3°), après le mot : « cote », à insérer le mot : « officielle » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 66 : *Statuts* (p. 1798) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la suppression de l'article ; à la demande de la Commission, l'article et l'amendement sont réservés (p. 1798) ; reprise de la discussion (p. 2055) ; adoption de l'amendement de la Commission ; en conséquence, l'article 66 est supprimé (*ibid.*).

Section II : *Constitution des sociétés anonymes.*

Art. 67 : *Sociétés anonymes, Définition* (p. 1798) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant,

dans la deuxième phrase, à supprimer les mots : « à peine de nullité » ; à la demande de la Commission, l'amendement et l'article sont réservés (p. 1798) ; reprise de la discussion (p. 2055) ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 2055).

Art. 68 : *Constitution avec appel public à l'épargne* (p. 1798) ; adoption (p. 1799).

Avant l'Art. 69 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (souscription du capital social) ; l'amendement est réservé (p. 1799) ; reprise de la discussion (p. 2055) ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 2056).

Art. 69 : *Contrat de souscription* ; adoption (p. 1799).

Art. 70 : *Libération des actions de numéraire* (p. 1799) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la suppression de l'article ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 1799) ; reprise de la discussion (p. 2056) ; adoption de l'amendement de la Commission ; en conséquence, l'article est supprimé (p. 2056).

Art. 71 : *Dépôt des fonds provenant des souscriptions* (p. 1799) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le dernier alinéa ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 1799) ; reprise de la discussion (p. 2056) ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 72 : *Déclaration notariée de souscription et de versement* (p. 1799) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le premier alinéa à supprimer les mots : « à peine de nullité de la société » ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 1800) ; reprise de la discussion (p. 2056) ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 73 : *Assemblée constitutive, Modificotion des statuts* (p. 1800) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois constitutionnelles ; réserve de l'amendement et de l'article (*ibid.*) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article (p. 1801) ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 73 est supprimé (p. 1801).

Art. 74 : *Assemblée générale constitutive* (p. 1800) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « prévus au projet de statuts déposé au greffe », les mots : « prévus par décret » ; adoption; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa); sous-amendement de M. Massot tendant, dans le texte proposé, à insérer après le mot : « constate », les mots : « s'il y a lieu » ; adoption du sous-amendement (p. 1801) ; adoption de l'amendement ainsi modifié ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1801). Sociétés.

Art. 75 : *Apports en nature, Stipulation d'avantages particuliers* (p. 1801) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la deuxième phrase du troisième alinéa) ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du cinquième alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1801).

Art. 76 : *Libération des actions d'apport* (p. 1801) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la suppression de l'article ; adoption ; en conséquence, l'article 76 est supprimé (p. 1801).

Art. 77 : *Assemblée constitutive, Quorum et majorité* (p. 1801) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, au début du deuxième alinéa de cet article à supprimer les mots : « sous réserve des dispositions de l'article 73 » (p. 1802) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1802).

Art. 78 : *Assemblée constitutive, Modalités de vote* (p. 1802) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 78 (p. 1802).

Art. 79 : *Retrait des fonds provenant des souscriptions* (p. 1802) ; amendement de M. le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption (p. 1803) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Paragraphe 2 : *Constitution sans appel public à l'épargne.*

Art. 80 : *Constitution sans appel public à l'épargne* ; adoption (p. 1803).

Art. 81 : *Déclaration notariée de souscription et de versement* ; adoption (p. 1803).

Art. 82 : *Apports en nature, Stipulation d'avantages particuliers* (p. 1803) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant au début du pre-

Sociétés.

mier alinéa à supprimer les mots : « A peine de nullité de la société » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du troisième alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1803).

Art. 83 : *Signature des statuts* (p. 1804) ; adoption (*ibid.*).

Art. 84 : *Désignation des premiers administrateurs* ; adoption (p. 1804).

Section III : *Direction et administration des sociétés anonymes.*

Art. 85 : *Conseils d'administration, Composition* (p. 1804) ; amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction de l'article) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, après les mots : « La société anonyme est », à insérer les mots : « de droit commun » ; cet amendement est transformé en sous-amendement à l'amendement de M. Pleven ; adoption du sous-amendement (p. 1805) et de l'amendement ainsi modifié, dont le texte devient l'article 85 (p. 1805).

Art. 86 : *Durée du mandat des administrateurs* (p. 1805) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans la première phrase du premier alinéa, après les mots : « sont nommés », à insérer les mots : « par l'assemblée générale constitutive ou » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1805).

Art. 87 : *Représentant permanent de la personne morale administrateur* (p. 1805) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléler l'arlicle par les mots : « et des administrateurs de celle-ci » (p. 1805) ; retrait (p. 1806) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 88 : *Cumul des mandats d'administrateur* (p. 1806) ; amendement de MM. Ducoloné et Garcin tendant, dans le premier alinéa, à substituer au mot : « huit », le mot « quatre », rejet ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel alinéa après le premier alinéa ; rejet ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (nouvelle rédaction de la fin du troisième alinéa) ; sous-amendement de M. Zimmermann tendant, dans le quatrième alinéa du texte proposé, à ajouter après les mots : « des sociétés de développement régional », les mots : « ou des sociélés d'économie mixte, d'équipement et d'aménagement » ; rejet (p. 1807) ; reprise de la discussion (p. 1851) ; vote par division de l'amendement de la Commission (p. 1852) ; adoption des quatre premiers alinéas (p. 1853) ; adoption du cinquième et dernier alinéa et de l'ensemble de l'amendement ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 89 : *Cumul d'un mandat d'administrateur et d'un contrat de travail* (p. 1853) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; sous-amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction du deuxième alinéa du texte proposé) ; disjonction du deuxième alinéa de l'amendement de la Commission (p. 1855) ; adoption de l'amendement de la Commission dans une nouvelle rédaction, dont le texte devient l'article 89 (p. 1856) ; le sous-amendement de M. Pleven devient sans objet (*ibid.*).

Art. 90 : *Vacance de siège d'administrateur* (p. 1856) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel alinéa après le premier alinéa ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du deuxième alinéa) ; sous-amendement de M. Pleven tendant, dans le texte proposé, à substituer aux mots : « dans un délai fixé par décret », les mots : « dans le délai de trois mois à compter du jour où se produit la vacance » ; adoption du premier amendement de la Commission ; adoption du sous-amendement de M. Pleven et du deuxième amendement de la Commission ainsi modifié ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1857).

Art. 91 : *Actions de garantie* (p. 1857) ; amendement de M. Massot (nouvelle rédaction de l'article) ; rejet ; amendement de M. Pleven tendant à la fin du troisième alinéa, à substituer aux mots : « dans le délai fixé par décret », les mots : « dans un délai de trois mois » ; rejet ; adoption de l'article (p. 1857).

Art. 92 : *Actions de garantie, Libre disposition* (p. 1857) ; amendement de M. Massot tendant à substituer aux mots : « des actions de garantie », les mots : « du cautionnement de garantie prévu par l'article 91 ci-dessus » ; l'amendement est devenu sans objet ; adoption de l'article (p. 1857).

Art. 93 : *Actions de garantie, Contrôle des commissaires aux comptes* ; adoption (p. 1857).

Art. 94 : *Pouvoirs du conseil d'administration* (p. 1857) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter la première phrase

du premier alinéa ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans la deuxième phrase du premier alinéa, à substituer aux mots : « ces pouvoirs », les mots : « les pouvoirs du conseil d'administration » ; adoption des deux amendements de la Commission (p. 1858) ; amendement de M. Pleven tendant à insérer un nouvel alinéa après le premier alinéa ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 95 : *Conseil d'administration, Délibérations* (p. 1858) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer la deuxième phrase du premier alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1858).

Art. 96 : *Conventions entre un administrateur et la société* (p. 1858) ; amendement de M. Massot tendant dans le dernier alinéa, après le mot : « directeur », à insérer le mot : « général » ; adoption (p. 1859) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 97 : *Conventions dispensées d'autorisation préalable* (p. 1859) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à rédiger comme suit la fin de l'article « ... des opérations courantes et conclues à des conditions normales » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1859).

Art. 98 : *Conventions, Avis aux commissaires aux comptes* (p. 1859) ; amendement de M. Pleven tendant à compléter l'article par cinq nouveaux alinéas ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 99 : *Effets des conventions approuvées ou désapprouvées* (p. 1859) ; amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction de l'article) ; rejet (p. 1860) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 100 : *Annulation de conventions, Responsabilité des administrateurs* (p. 1860) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois tendant, au début du premier alinéa, à substituer aux mots : « Les conventions visées à l'article 96, alinéas 1 et 2 », les mots : « Sans préjudice de la responsabilité de l'administrateur intéressé, les conventions visées à l'articles 96 » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 101 : *Annulation des conventions, Responsabilité des administrateurs* (p. 1860) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article 101 est supprimé (p. 1860).

Art. 102 : *Emprunts des administrateurs* (p. 1860) ; adoption (*ibid.*).

Art. 103 : *Rémunérations des administrateurs* (p. 1860) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le premier alinéa, à supprimer les mots : « et sauf autorisation spéciale de l'assemblée générale » ; adoption (p. 1861) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1861).

Art. 104 : *Jetons de présence, Tantièmes* (p. 1861) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le premier alinéa, à supprimer les mots : « à titre de jetons de présence » ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le deuxième alinéa, à substituer aux mots : « prélevés sur les bénéfices nets de l'exercice dans les limites prévues », les mots : « dans les conditions prévues » ; rejet du premier amendement ; adoption du deuxième amendement de la Commission ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1861).

Art. 105 : *Rémunérations exceptionnelles des administrateurs* (p. 1861) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la fin de l'article à substituer au chiffre : « 101 », le chiffre : « 100 » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1861).

Art. 106 : *Président du conseil d'administration* (p. 1861) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter la deuxième phrase du premier alinéa par le membre de phrase suivante : « qui est soumise à l'approbation de l'assemblée générale » ; réserve de l'article et de l'amendement (p. 1863) ; reprise de la discussion (p. 1865) ; amendement de M. Pleven tendant à compléter l'article par le nouvel alinéa suivant : « la rémunération globale du conseil d'administration est soumise à ratification de l'assemblée générale des actionnaires » ; adoption de l'amendement de la Commission ; retrait de l'amendement de M. Pleven (*ibid.*) ; adoption de l'article au scrutin (p. 1866) ; liste des votants (p. 1879).

Art. 107 : *Cumul des mandats de président* (p. 1863) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le deuxième alinéa, à substituer aux mots : « alinéas 2 et 3 », les mots : « alinéa 2 » ; retrait ; adoption de l'article (p. 1863).

Sociétés.

Art. 108 : *Empêchement, Décès du président* (p. 1863) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 108 (p. 1863).

Art. 109 : *Pouvoirs du président, Direction générale* (p. 1863) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à faire précéder le premier alinéa par le membre de phrase suivant : « Sous réserve de pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social... » ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1864).

Art. 110 : *Interdictions et déchéances en cas de faillite* (p. 1864) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la fin du premier alinéa, après les mots : « dans la gestion », à insérer les mots : « et dans la direction » ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le troisième alinéa ; adoption des amendements de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 1864).

Art. 111 : *Directeur général assistant le président* (p 1864) ; amendement de M. Pleven tendant dans la deuxième phrase de l'article, à substituer aux mots : « dont le capital excède un montant déterminé par décret », les mots : « dont le capital est au moins égal à 250.000 francs » ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter comme suit la dernière phrase de l'article : « ... qui est soumise à l'approbation de l'assemblée générale » ; adoption de l'amendement de M. Pleven ; réserve de l'amendement de la Commission et de l'article (p. 1864) ; reprise de la discussion (p. 1866) ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 1866).

Art. 112 : *Pouvoirs du directeur général* (p. 1864) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 112 : Sous-section II » *Comité de direction et de surveillance* » ; observations de M. Capitant, président de la Commission des lois (p. 1866, 1867) sur : le désir de la Commission de s'inspirer de la distinction faite dans le droit commercial allemand entre la fonction de direction et la fonction de contrôle ; la création d'un « comité de direction » et d'un « comité de surveillance » ; le caractère facultatif de l'option ; les avantages de la solution proposée en ce qui concerne l'unification du droit commercial européen ; les avantages d'ordre social ; le rôle du comité d'entreprise (p. 1867).

Art. 112-1 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (insertion d'un nouvel article) ; sous-amendement tendant à modifier le deuxième alinéa du texte proposé ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié, dont le texte devient l'article 112-1 (p. 1867).

Art. 112-2 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (comité de direction) ; adoption de l'amendement (p. 1868).

Art. 112-3 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (pouvoirs du comité de direction) ; adoption (p. 1868).

Art. 112-4 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (pouvoirs de représentation du président du comité de direction) ; adoption (p. 1868).

Art. 112-5 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (nomination du président et des membres du comité de direction) ; adoption (p. 1868).

Art. 112-6 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (révocation des membres du comité de direction) ; adoption (p. 1868).

Art. 112-7 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (durée du mandat des membres du comité de direction) ; adoption (p. 1869).

Art. 112-8 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (rémunération des directeurs généraux) ; adoption (p. 1869).

Art. 112-9 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (pouvoirs du conseil de surveillance) ; adoption (p. 1869).

Art. 112-10 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (composition du conseil de surveillance) ; adoption (p. 1869).

Art. 112-11 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission

des lois, et M. Capitant (actions de garantie) ; adoption (p. 1869).

Art. 112-12 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (incompatibilités) ; adoption (p. 1869).

Art. 112-13 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (durée du mandat des membres du conseil de surveillance) ; adoption (p. 1869).

Art. 112-14 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (commissions paritaires mixtes) ; adoption (p. 1869).

Art. 112-15 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (nomination d'une personne morale au conseil de surveillance) ; adoption (p. 1869).

Art. 112-16 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (cumul de mandats) ; retrait (p. 1870).

Art. 112-17 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (cooptation) ; adoption (p. 1870).

Art. 112-18 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (président du conseil de surveillance) ; adoption (p. 1870).

Art. 112-19 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (quorum et majorité au conseil de surveillance) ; adoption (p. 1870).

Art. 112-20 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (jetons de présence et tantièmes) ; adoption (p. 1871).

Art. 112-21 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (interdiction de rémunération pour les membres du conseil de surveillance) ; adoption (p. 1871).

Art. 112-22 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (convention entre une société et l'un des directeurs généraux ou l'un des membres du conseil de surveillance) ; adoption (p. 1871).

Art. 112-23 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (convention entre une société et l'un des directeurs généraux ou l'un des membres du conseil de surveillance) ; adoption (p. 1871).

Art. 112-24 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (convention entre une société et l'un des directeurs généraux ou l'un des membres du conseil de surveillance) ; adoption (p. 1871).

Art. 112-25 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (convention entre une société et l'un des directeurs généraux ou l'un des membres du conseil de surveillance) ; adoption (p. 1871).

Art. 112-26 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (convention entre une société et l'un des directeurs généraux ou l'un des membres du conseil de surveillance) ; adoption (p. 1871).

Art. 112-27 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (emprunts des directeurs généraux et des membres du conseil de surveillance) ; adoption (p. 1872).

Art. 112-28 (nouveau) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (interdiction et déchéances des directeurs généraux en cas de faillite) ; adoption (p. 1872).

Après l'Art. 112 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission, ainsi conçu : I — Insérer avant les articles nouveaux qui viennent d'être adoptés le nouveau titre suivant : « Sous-section II, comité de direction et conseil de surveillance » ; II — En conséquence, faire précéder l'article 85 du titre suivant : « Sous-section I, conseil d'administration », adoption (p. 1872).

Section IV : *Assemblées d'actionnaires.*

Art. 113 : *Assemblée générale extraordinaire* (p. 1872) ; amendement de MM. Ducoloné et Bustin tendant, dans la première phrase du deuxième alinéa à substituer aux mots : « la moitié », les mots : « les deux tiers » ; rejet ; adoption de l'article (p. 1873).

Art. 114 : *Assemblée générale extraordinaire* (p. 1873) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (suppression du deuxième alinéa) adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 114 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (déplacement du siège social) ; sous-amendement de M. Massot tendant, dans le texte

Sociétés.

proposé, à substituer aux mots : « la même agglomération », les mots: « le même département ou les départements limitrophes » ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié (p. 1873)

Art. 115 : *Assemblée générale ordinaire* (p. 1873) ; amendement de MM. Ducoloné et l'Huillier tendant dans la première phrase du deuxième alinéa, à substituer aux mots : « le quart », les mots : « la moitié » ; rejet ; adoption de l'article (p. 1873).

Art. 116 : *Assemblées spéciales* (p. 1873) ; amendement de M. Massot tendant à insérer un nouvel alinéa après le deuxième alinéa ; rejet (p. 1874) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans la première phrase du troisième alinéa, à substituer aux mots : « y participant », les mots : « présents ou représentés » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1874).

Art. 117 : *Attributions de l'assemblée générale ordinaire* (p. 1874) ; amendement de M. Massot tendant, dans le premier alinéa, à substituer aux mots : «... de justice », les mots : «... du juge des référés qui pourra prolonger le délai de six mois au maximum » ; rejet ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans la première phrase du deuxième alinéa, après les mots : « conseil d'administration », à insérer les mots : « ou le comité de direction selon le cas », retrait ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (nouvelle rédaction de la dernière phrase du cinquième alinéa) ; adoption (p. 1875) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le dernier alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1875).

Art. 118 : *Convocation des Assemblées, Personnes habilitées à convoquer* (p. 1875) ; deux amendements présentés par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; retrait ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (lieu de réunion des assemblées d'actionnaires) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1875).

Art. 119 : *Convocation des Assemblées, Modalités* (p. 1875) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (nouvel alinéa) retrait ; adoption de l'article (p. 1875).

Art. 120 : *Ordre du jour des Assemblées* (p. 1875) ; deux amendements présentés par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; retrait ; adoption de l'article (p. 1875).

Art. 121 : *Représentation des actionnaires* (p. 1875) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa) (p. 1876); adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, après le premier alinéa, à insérer un nouvel alinéa ; adoption ; amendement de M. Pleven tendant à remplacer le deuxième alinéa par deux alinéas nouveaux; adoption; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa; adoption; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1877).

Art. 122 : *Information des actionnaires* (p. 1877) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 122 (p. 1877).

Art. 123 : *Droit de vote en cas d'usufruit, d'indivision, de mise en gage ;* adoption (p. 1877).

Art. 124 : *Interdiction pour la société de voter avec ses propres actions* (p. 1877) ; adoption (*ibid.*).

Art. 125 : *Limitation du nombre d'actions pour l'accès aux assemblées ordinaires* (p. (p. 1877) ; amendement de MM. Ducoloné et Bustin tendant à supprimer l'article ; rejet ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, après les mots : « se faire représenter », à rédiger comme suit la fin de l'article : « par toute personne de leur choix » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1877).

Art. 126 : *Non-limitation du nombre des actions pour l'accès aux assemblées extraordinaires ou spéciales ;* adoption (p. 1877).

Art. 127 : *Feuille de présence* (p. 1877) ; amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 127 (p. 1877).

Art. 128 : *Droit de communication préalable aux assemblées* (p. 1878) ; amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; sous-amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; retrait ; adoption de l'amendement ; amendement de M. Pleven tendant à insérer entre le premier et le deuxième alinéa, le nouvel alinéa suivant : « La communication de l'in-

ventaire ne comporte pas le droit d'en prendre copie » ; adoption ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1878).

Art. 129 : *Droit de communication de la liste des actionnaires ;* adoption (p. 1878).

Art. 130 : *Droit de communication permanent* (p. 1878) ; amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement, dont le texte devient l'article 130 (p. 1878).

Art. 131 : *Droit de communication en cas d'usufruit ou d'indivision;* adoption (p. 1878).

Art. 132 : *Sanctions du refus de communication* (p. 1879) ; amendement de MM. Ducoloné et L'Huillier (nouvelle rédaction de l'article) ; rejet ; adoption de l'article (p. 1879).

Art. 133 : *Sanctions du refus de communication ;* adoption (p. 1879).

Art. 134 : *Proportionnalité du droit de vote* (p. 1879) ; amendement de M. Pleven tendant à substituer aux mots : « et 137 », les mots : « 137 et 138 » ; amendement de M. Pleven tendant, dans la première phrase de l'article à substituer au mot : « souscrit », les mots : « qu'elles représentent » ; réserve des deux amendements de M. Pleven, ainsi que de l'article ; reprise de la discussion (p. 1886) ; adoption des deux amendements de M. Pleven et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 135 : *Droit de vote double* (p. 1879) ; amendement de MM. Ducoloné et Garcin tendant à la suppression de l'article (p. 1879) ; reprise de la discussion (p. 1883) ; rejet ; deux amendements et un sous-amendement soumis à discussion commune ; le premier, présenté par le Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; sous-amendement de M. Pleven tendant, après le premier alinéa du texte proposé, à insérer un nouvel alinéa ; le deuxième par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; réserve du sous-amendement, des amendements et de l'article (p. 1885) ; reprise de la discussion (p. 2059) ; vote par division à la demande de M. Pleven ; adoption du premier alinéa de l'amendement du Gouvernement ; adoption du sous-amendement de M. Pleven et adoption au scrutin du deuxième alinéa de l'amendement du Gouvernement (p. 2059) ; liste des votants (p. 2102) ; adoption du dernier alinéa de l'amendement ; adoption de l'ensemble de l'amendement, ainsi modifié, par scrutin (p. 2060) ; liste des votants (p. 2103) ; en conséquence, le texte de l'amendement du Gouvernement, modifié par le sous-amendement de M. Pleven devient l'article 135 et l'amendement de la Commission devient sans objet (p. 2060).

Art. 136 : *Perte ou maintien du droit de vote double* (p. 1885) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par le Gouvernement ; le deuxième, par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelles rédactions de l'article) ; réserve des amendements et de l'article (p. 1885) ; reprise de la discussion (p. 2060) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption dans une nouvelle rédaction de l'amendement du Gouvernement dont le texte devient l'article 136 (p. 2060).

Art. 137 : *Limitation du nombre de voix dans les assemblées ;* adoption (p. 1885).

Art. 138 : *Inégalité de vote entre les actions* (p. 1885) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; retrait (p. 1886) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Section V : *Modification du capital social.*

Paragraphe premier : *Augmentation du capital* (p. 1886).

Art. 139 : *Augmentation du capital ;* adoption (p. 1886).

Art. 140 : *Prime d'émission ;* adoption (p. 1886).

Art. 141 : *Réalisation de l'augmentation du capital, Conditions* (p. 1886) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le deuxième alinéa, à substituer aux mots : « bénéfices ou primes d'émission », les mots : « ou bénéfices » ; retrait ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission, tendant, après le deuxième alinéa, à insérer un nouvel alinéa (p. 1887) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du dernier alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 142 : *Réalisation de l'augmentation du capital, Conditions ;* adoption (p. 1887).

Art. 143 : *Réalisation de l'augmentation du capital, Conditions ;* adoption (p. 1887).

Art. 144 : *Droit préférentiel de souscription ;* adoption (p. 1887).

Sociétés.

Art. 145 : *Droit préférentiel de souscripcription ;* adoption (p. 1887).

Art. 146 : *Droit préférentiel de souscription* (p. 1887) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans la première phrase, après les mots : « conseil d'administration » à insérer les mots : « ou le comité de direction selon le cas » ; retrait ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la dernière phrase) ; rejet (p. 1888) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 147 : *Suppression du droit préférentiel de souscription* (p. 1888) ; amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction de la fin de la deuxième phrase du premier alinéa ; retrait d'un sous-amendement de la Commission et d'un amendement de la Commission relatifs au comité de direction ; adoption de l'amendement de M. Pleven et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 148 : *Exercice du droit préférentiel en cas d'usufruit* (p. 1888) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer une nouvelle phrase aux deux dernières phrases du premier alinéa ; adoption (p. 1889) ; deux amendements soumis à discussion commune; le premier, présenté par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (suppression du dernier alinéa) ; le deuxième, par M. Pleven (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; retrait de l'amendement de M. Pleven ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 1889) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par de nouvelles dispositions ; l'amendement est devenu sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 149 : *Délai pour l'exercice du droit de souscription* (p. 1889) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvel alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi complété (p. 1889).

Art. 150 : *Formalités et procédure de la souscription en numéraire* (p. 1889) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, au début de l'article, à supprimer les mots : « à peine de nullité de l'augmentation de capital » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1889).

Art. 151 : *Formalités et procédure de la souscription en numéraire* (p. 1890) ; adoption (*ibid.*).

Art. 152 : *Formalités et procédure de la souscription en numéraire* (p. 1890) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant au début du premier alinéa, à supprimer les mots : « à peine de nullité de l'augmentation de capital » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du deuxième alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1890).

Art. 153 : *Formalités et procédure de la souscription en numéraire* (p. 1890) ; retrait d'un amendement de la Commission relatif au comité de direction ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 154 : *Augmentation de capital par voie d'apports en nature* (p. 1890) ; retrait d'un amendement de la Commission relatif au comité de direction ; amendement de M. Pleven tendant à remplacer la deuxième phrase du deuxième alinéa pas de nouvelles dispositions ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant au début du dernier alinéa, à supprimer les mots : « à peine de nullité de l'augmentation de capital » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1890).

Art. 155 : *Emission d'obligations convertibles* (p. 1891) ; retrait d'un amendement de la Commission concernant le conseil d'administration ou le comité de direction ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la fin du cinquième alinéa, après les mots : « ou en titres », à insérer les mots : « d'incorporer des réserves ou des bénéfices à son capital » ; le deuxième, présenté par M. Pleven tendant à insérer un nouvel alinéa après le cinquième alinéa ; rejet de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement de M. Pleven et de l'article ainsi modifié (p. 1891).

Art. 156 : *Emissions d'obligations convertibles* (p. 1892) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le premier alinéa, à substituer aux mots : « et l'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission ne sont autorisées », les mots : « n'est autorisé » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1892).

Art. 157 : *Régime des obligations conver-*

tibles en cas de fusion ou d'absorption (p. 1892) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du troisième alinéa) ; retrait ; adoption de l'article (p. 1892).

Art. 158 : *Nullité de décisions relatives aux obligations convertibles ;* adoption (p. 1892).

Art. 159 : *Conversion d'obligations en cas de règlement judiciaire* (p. 1892) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; rejet (p. 1893) ; amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 159 (p. 1893).

Art. 160 : *Augmentation de capital à titre gratuit* (p. 1893) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le premier alinéa ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans la première phrase du deuxième alinéa, après le mot : « actionnaires », à insérer les mots : « à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Paragraphe II : *Amortissement du capital.*

Art. 161 : *Amortissement du capital* (p. 1893) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant au début de la première phrase à supprimer les mots : « A peine de nullité » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le deuxième alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1893).

Art. 162 : *Amortissement du capital* (p. 1893) ; amendement de M. Pleven tendant à faire précéder cet article de la phrase suivante : « Les actions intégralement amorties sont dites actions de jouissance » (p. 1894) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Paragraphe III : *Réduction du capital.*

Art. 163 : *Réduction de capital* (p. 1894) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le premier alinéa, après les mots : « conseil d'administration », à insérer les mots : « ou au comité de direction, selon le cas » ; retrait; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la fin de la première phrase du deuxième alinéa, à substituer aux mots : « quarante-cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée », les mots : « dans le délai fixé par décret » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant au début de la deuxième phrase du deuxième alinéa, à substituer aux mots : « celle-ci statue », les mots : « l'assemblée statue » ; adoption ; retrait d'un amendement de la Commission relatif au comité de direction; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1894).

Art. 164 : *Opposition des obligataires à la réduction du capital* (p. 1894) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant au début du dernier alinéa, à supprimer les mots : « à peine de nullité » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 165 : *Réduction du capital au-dessous du minimum légal* (p. 1894) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; adoption (p. 1895) ; en conséquence, l'article est supprimé (*ibid.*).

Art. 166 : *Achat d'actions par la société émettrice* (p. 1895) ; retrait d'un amendement de la Commission relatif au comité de direction ; adoption de l'article (p. 1895).

Section VI : *Contrôle des sociétés anonymes.*

Art. 167 : *Société anonyme, Principe du contrôle, Exercice des fonctions de Commissaires aux comptes par des personnes physiques ou certaines personnes morales* (p. 1895) ; adoption (*ibid.*).

Art. 168 : *Organisation de la profession de Commissaire aux comptes* (p. 1895) ; adoption (*ibid.*).

Art. 169 : *Commissaires aux comptes, causes d'incompatibilité ;* retrait de deux amendements de la Commission relatifs au comité de direction ; adoption de l'article (p. 1895).

Art. 170 : *Commissaires aux comptes, Interdiction d'être désignés comme administrateurs ou directeurs de la société pendant cinq ans après la cessation des fonctions ;* adoption (p. 1895).

Art. 171 : *Nullités des délibérations prises en l'absence de commissaires aux comptes régulièrement désignés ;* adoption (p. 1895).

Art. 172 : *Désignation et nombre des commissaires aux comptes* (p. 1895) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvel alinéa) ; retrait ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la

Sociétés.

Commission des lois, et M. Pleven tendant à insérer un nouvel alinéa, après le premier alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi complété (p. 1895).

Art. 173 : *Durée des fonctions de commissaires aux comptes, Désignation en justice* (p. 1895) ; retrait de deux amendements de la Commission relatifs au conseil de surveillance (p. 1896) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven, tendant à insérer dans le troisième alinéa, après les mots : « la désignation d'un commissaire aux comptes », les mots : « le président du conseil d'administration ou du comité de direction dûment appelé » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1896).

Art. 174 : *Commissaires de minorité* (p. 1896) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Coruut-Gentille (nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1896).

Après l'Art. 174 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (mandataire *ad hoc* de la minorité) ; adoption de l'amendement et de l'article (p. 1896).

Art. 175 : *Sanction de la faute ou de l'empêchement des Commissaires aux comptes ;* retrait d'un amendement de la Commission relatif au conseil de surveillance ; adoption de l'article (p. 1896).

Art. 176 : *Définition de la mission des Commissaires aux comptes* (p. 1896) ; deux amendements de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ayant le même objet, tendant à remplacer l'un dans le premier alinéa, l'autre dans la première phrase du deuxième alinéa, les mots : « la sincérité » par les mots : « l'exactitude » ; adoption des deux amendements et de l'article ainsi modifié (p. 1897).

Art. 177 : *Moyens de contrôle des Commissaires aux comptes* (p. 1897) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; adoption ; adoption de l'article (p. 1897).

Après l'Art. 177 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (rapport annuel des commissaires aux comptes au conseil d'administration ou au comité de direction) ; adoption ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction (p. 1898).

Art. 178 : *Convocation des Commissaires au conseil d'administration, comité de direction et assemblées d'actionnaires ;* adoption (p. 1898).

Art. 179 : *Rémunération des Commissaires aux comptes* (p. 1898) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven ; adoption (p. 1898) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 180 : *Mission d'informalion des Commissaires aux comptes* (p. 1899) ; adoption (*ibid.*).

Art. 181 : *Responsabilité civile des Commissaires aux comptes* (p. 1899) ; retrait d'un amendement de la Commission ; adoption de l'article (p. 1899).

Art. 182 : *Prescription des actions en responsabilité contre les Commissaires ;* adoption (p. 1899).

Section VII : *Fusion et transformation des sociétés anonymes.*

Paragraphe 1er : *Fusion.*

Art. 183 : *Fusion : Absorption ou création d'une société nouvelle ;* adoption (p. 1899).

Art. 184 : *Procédure de la fusion ;* adoption (p. 1899).

Art. 185 : *Procédure de la fusion ;* adoption (p. 1899).

Art. 186 : *Procédure de la fusion* (p. 1899) ; deux amendements présentés par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven, tendant, dans la première phrase du deuxième alinéa, à substituer aux mots : « de la société absorbée », les mots : « de chaque société » ; le deuxième, tendant dans la première phrase du deuxième alinéa, après les mots : « de la société absorbée », à insérer les mots : « assistés, le cas échéant, d'experts de leur choix » ; adoption des deux amendements (p. 1900) et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 187 : *Procédure de la fusion ;* adoption (p. 1900).

Art. 188 : *Créanciers obligataires, Sociétés absorbées* (p. 1900) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven ; retrait ; adoption de l'article (p. 1900).

Art. 189 : *Créanciers non obligataires* (p. 1900) ; adoption (*ibid.*).

Art. 190 : *Nullité de la fusion* (p. 1900) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la suppression de l'article ; adoption de l'amen-

dement ; en conséquence, l'article est supprimé (p. 1900).

Paragraphe II : *Transformations.*

Art. 191 : *Transformations* (p. 1900) ; adoption (p. 1901).

Art. 192 : *Décision de transformation* (p. 1901) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans la première phrase du premier alinéa, à substituer aux mots : « d'un commissaire aux comptes », les mots : « des commisaires aux comptes de la société » ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois et M. Pleven tendant à compléter le deuxième alinéa par les mots suivants : « ... et de l'assemblée des porteurs de parts bénéficiaires ou de parts de fondateur » ; adoption du premier amendement de la Commission ; réserve du deuxième amendement de la Commission et de l'article (p. 1901) ; reprise de la discussion p. 2060) ; amendement du Gouvernement tendant à substituer dans le deuxième alinéa, aux mots : « de l'assemblée des obligataires », les mots : « des assemblées d'obligataires ; adoption de cet amendement, du deuxième amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 2061).

Art. 193 : *Transformation en société en nom collectif, en société en commandite simple ou en S.A.R.L.* (p. 1901) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le deuxième alinéa, après les mots : « en commandite simple », à insérer les mots : « ou par actions » ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven, tendant, dans le troisième alinéa, à substituer aux mots : « dans les conditions prévues pour les modifications de statuts », les mots : « dans les conditions de quorum et de majorité prévues pour les assemblées extraordinaires dans les sociétés de cette forme » ; réserve des deux amendements et de l'article (p. 1901) ; reprise de la discussion (p. 2061) ; adoption des deux amendements de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 2061).

Art. 194 : *Nullité des transformations* (p. 1901) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la suppression de l'article ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 1901) ; reprise de la discussion (p. 2061) ; adoption de l'amendement de la Commission ; en conséquence l'article est supprimé (*ibid.*).

Section VIII : *Dissolution des sociétés anonymes.* Sociétés.

Art. 195 : *Dissolution anticipée* (p. 1901); amendement de M. Massot tendant à compléter l'article par la phrase suivante : « Elle peut également être prononcée pour de justes motifs par décision de justice » ; retrait ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à compléter l'article par deux nouveaux alinéas (p. 1902) ; l'amendement et l'article sont réservés (p. 1902) ; reprise de la discussion (p. 2061) ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article ainsi complété (*ibid.*).

Art. 196 : *Dissolution prononcée par le tribunal de commerce ;* adoption (p. 1902).

Art. 197 : *Perte des trois quarts du capital social* (p. 1902) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le deuxième alinéa par les mots suivants : « Sous réserve des dispositions de l'article 64 » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1902).

Section IX : *Responsabilité civile.*

Art. 198 : *Responsabilité des fondateurs et des premiers administrateurs en cas de nullité de la société* (p. 1902) ; adoption (*ibid.*).

Art. 199 : *Prescription de l'action en responsabilité pour nullité de la société ;* adoption (p. 1902).

Art. 200 : *Responsabilité des administrateurs* (p. 1902) ; amendement de M. Massot tendant à supprimer le dernier alinéa ; retrait ; adoption de l'article (p. 1902).

Art. 201 : *Action individuelle et action sociale* (p. 1902) ; adoption (p. 1903).

Art. 202 : *Exercice de l'action sociale ;* adoption (p. 1903).

Art. 203 : *Prescription des actions individuelles et sociale ;* adoption (p. 1903).

Art. 204 : *Responsabilité du président et des administrateurs en cas de faillite ou de règlement judiciaire* (p. 1903) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Cornut-Gentille tendant à supprimer le dernier alinéa; adoption; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1903).

Après l'Art. 204 (p. 1904) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (responsabilité civile dans les sociétés prévues aux articles 112-1 à 112-28) ; l'amendement est réservé (p. 1904) ; reprise de la discussion (p. 2061) ; adoption dans une nou-

Sociétés.

velle rédaction de l'amendement de la Commission (p. 2062).

Section X : *Sociétés en commandite par actions.*

Art. 205 : *Sociétés en commandite par actions* (p. 1904) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux deux premiers alinéas, un nouvel alinéa; le second, présenté par M. Massot (nouvelle rédaction des deux premiers alinéas) ; reprise de la discussion (p. 2013) ; l'amendement Massot n'est pas soutenu ; adoption de l'amendement de la Commission ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois tendant, dans le troisième alinéa, à substituer au mot : « suivantes », les mots : « prévues par la présence section » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2013).

Art. 206 : *Désignation des gérants* (p. 2013); amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer en tête de l'article un nouvel alinéa ; vote par division à la demande du Gouvernement; adoption de la première phrase (p. 2013) ; adoption de la deuxième phrase (p. 2014) ; et de l'ensemble de l'amendement ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à faire précéder le deuxième alinéa de l'article des mots suivants : « au cours de l'existence de la société, sauf clause contraire des statuts...» ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2014).

Art. 207 : *Conseil de surveillance* (p. 2014); amendement de la Commission (nouvelle rédaction de l'article) ; vote par division à la demande du Gouvernement ; adoption des trois premiers alinéas ; rejet du quatrième ; en conséquence, les trois premiers alinéas de l'amendement deviennent l'article 207 (p. 2014).

Art. 208 : *Commissaires aux comptes* (p. 2014) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; retrait ; adoption de l'article (p. 2014).

Art. 209 : *Pouvoirs du gérant ;* adoption (p. 2014).

Art. 210 : *Rémunération des gérants* (p. 2014) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (p. 2015) ; tendant, après les mots : «... assemblée générale ordinaire... » à rédiger comme suit la fin de l'article : « Elle ne peut l'être qu'avec l'accord des commandités donné, sauf clause contraire, à l'unanimité » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2015).

Art. 211 : *Rôle du conseil de surveillance ;* adoption (p. 2015).

Art. 212 : *Convention entre une société et l'un de ses gérants ;* adoption (p. 2015).

Art. 213 : *Modification des statuts ;* adoption (p. 2015).

Art. 214 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le premier alinéa, après le mot : « gérants », à insérer les mots : « même non associés » ; rejet ; adoption de l'article (p. 2015).

Art. 215 : *Responsabilité des membres du conseil de surveillance ;* adoption (p. 2015).

Chapitre V : *Vateurs mobitières émises par les sociétés par actions.*

Section 1 : *Dispositions communes.*

Art. 216 : *Vateurs mobilières émises par les sociétés* (p. 2015); amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le premier alinéa, à substituer aux mots : «... et les obligations... », les mots : «... les obligations et les parts bénéficiaires ou parts de fondateur » ; rejet (p. 2016) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 217 : *Interdiction de l'émission de parts bénéficiaires* (p. 2016) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; retrait ; amendement de M. Massot tendant à compléter l'article par de nouvelles dispositions ; rejet (p. 2017) ; adoption de l'article.

Art. 218 : *Transmissions de titres ;* adoption (p. 2017).

Art. 219 : *Transmissions de titres ;* adoption (p. 2017).

Après l'Art. 219 : amendement de M. Plevent tendant à insérer un nouvel article (publication au B.A.L.O.) ; adoption (p. 2017).

Section II : *Actions.*

Art. 220 : *Actions de numéraire* (p. 2017); amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans la première phrase à supprimer les mots : « de créances » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2017).

Art. 221 : *Actions d'apport* (p. 2017) ; amen-

dement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 221 est supprimé (p. 2017).

Art. 222 : *Montant nominal des actions ;* adoption (p. 2017).

Art. 223 : *Actions de priorité ;* adoption (p. 2017).

Art. 224 : *Nominativité des actions de numéraire ;* adoption (p. 2017).

Art. 225 : *Négociabilité des actions ;* adoption (p. 2017).

Art. 226 : *Négociabilité des actions ;* adoption (p. 2017).

Art. 227 : *Nullité des négociations ;* adoption (p. 2018).

Art. 228 : *Clause d'agrément* (p. 2018) ; amendement de M. Pleven tendant à supprimer les mots : « La transmission ou... » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois tendant, dans le deuxième alinéa, à substituer au mot : « obligatoirement », le mot : « exclusivement » ; adoption (p. 2019) ; amendement de M. Pleven tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; rejet ; adoption de l'article (p. 2019).

Art. 229 : *Clause d'agrément* (p. 2019) ; amendement de M. Pleven ; adoption ; amendement de MM. de Chambrun et Le Douarec tendant au début du deuxième alinéa à substituer aux mots : « ou le cessionnaire proposé », les mots : « ou si aucun cessionnaire ne s'est proposé » ; adoption ; amendement de M. Massot tendant dans la première phrase du deuxième alinéa, après les mots : « ... à compter... », à insérer les mots: « ... de la notification... » ; adoption ; amendement de MM. de Chambrun et Le Douarec, tendant, dans le deuxième alinéa, après les mots : « dans le délai de trois mois à compter du refus », à insérer les mots : « ou de six mois à partir de la mise en vente » ; rejet ; amendement de M. Massot tendant dans la dernière phrase du dernier alinéa à substituer aux mots : « de justice », les mots : « ... du juge des référés. » ; rejet (p. 2020) ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 230 : *Droit d'agrément* (p. 2020) ; amendement de M. Massot tendant, dans le deuxième alinéa, après les mots : « à compter », à insérer les mots : « de la notification » ; adoption ; amendement de MM. de Chambrun et Le Douarec (nouvel alinéa) ; rejet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2020).

Art. 231 : *Négociation des actions d'apport* (p. 2020) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin de l'article) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2021). Sociétés.

Art. 232 : *Négociation des actions* ; adoption (p. 2021).

Après l'Art. 232 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvel article) ; l'amendement est devenu sans objet (p. 2021).

Art. 233 : *Négociation des actions remises à l'Etat ;* adoption (p. 2021).

Art. 234 : *Refus par les souscripteurs de libérer les actions souscrites ;* adoption (p. 2021).

Art. 235 : *Responsabilité du versement du montant non libéré des actions ;* adoption (p. 2021).

Art. 236 : *Suspension des droits des actions non libérées ;* adoption (p. 2021).

Section III : *Obligations.*

Art. 237 : *Nature des obligations;* adoption (p. 2021).

Art. 238 : *Emission d'obligations ;* adoption (p. 2021).

Art. 239 : *Autorisations de l'émission d'obligations ;* adoption (p. 2021).

Art. 240 : *Délégation au conseil d'administration* (p. 2021) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 240 (p. 2022).

Art. 241 : *Sociétés d'émission d'obligations ;* adoption (p. 2022).

Art. 242 : *Conditions de l'émission ;* adoption (p. 2022).

Art. 243 : *Gage sur obligations ;* adoption (p. 2022).

Art. 244 : *Non-répétition des sommes ;* adoption (p. 2022).

Art. 245 : *Obligations à lot ;* adoption (p. 2022).

Art. 246 : *Groupements d'obligataires ;* adoption (p. 2022).

Art. 247 : *Mandataires de la masse* (p. 2022) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans la première phrase, à substituer aux mots : « élus pour trois ans par l'assemblée générale et rééligibles », les mots : « élus par l'assemblée générale des obligataires » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2022).

Sociétés.

Art. 248 : *Mandat de représentant de la masse ;* adoption (p. 2022).

Art. 249 : *Représentants de la masse ;* adoption (p. 2022).

Art. 250 : *Désignation par décision de justice ;* adoption (p. 2022).

Art. 251 : *Représentants de la masse dans les sociétés faisant appel à l'épargne* (p. 2022) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa) ; rejet ; adoption de l'article (p. 2022).

Art. 252 : *Révocation des représentants de la masse* (p. 2022) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer les mots : « en cas de faute ou d'empêchement» ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 253 : *Pouvoirs des représentants de la masse ;* adoption (p. 2022).

Art. 254 : *Pouvoirs des représentants de la masse* (p. 2023) ; amendement de M. Pleven tendant à supprimer les mots : « et notamment requérir les mesures prévues par l'article 337 » ; retrait ; adoption de l'article (p. 2023).

Art. 255 : *Droits des représentants de la masse ;* adoption (p. 2023).

Art. 256 : *Rémunération des représentants de la masse ;* adoption (p. 2023).

Art. 257 : *Assemblées générales des obligataires ;* adoption (p. 2023).

Art. 258 : *Convocation de l'assemblée générale des obligataires* (p. 2023) ; amendement de M. Pleven tendant à compléter le premier alinéa par les mots : « conformément à l'article 260 » ; adoption ; adoption de l'article ainsi complété (p. 2023).

Art. 259 : *Convocation des assemblées générales d'obligataires ;* adoption (p. 2023).

Art. 260 : *Ordre du jour des assemblées ;* adoption (p. 2024).

Art. 261 : *Participation aux assemblées* (p. 2024) ; amendement de M. Pleven tendant à substituer au taux de 30 % le taux de 10 % ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2024).

Art. 262 et 263 : *Représentants des obligataires aux assemblées générales ;* adoption (p. 2024).

Art. 264 : *Présidence de l'assemblée générale ;* adoption (p. 2024).

Art. 265 : *Délibérations de l'assemblée ordinaire ;* adoption (p. 2024).

Art. 266 : *Délibération de l'assemblée extraordinaire ;* adoption (p. 2024).

Art. 267 : adoption (p. 2024).

Art. 268 : *Proportionnalité du droit de vote* (p. 2024) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le deuxième alinéa, à supprimer les mots : « alinéa 2 » ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 269 : *Homologation des décisions par le tribunal de grande instance* (p. 2024) ; amendement de M. Pleven tendant à substituer aux mots : « tribunal de grande instance », les mots : « tribunal de commerce » ; retrait (p. 2025) ; amendement de M. Pleven tendant à compléter le dernier alinéa par deux phrases nouvelles ; retrait ; adoption de l'article (p. 2025).

Art. 270 : *Décisions interdites aux assemblées* (p. 2025) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer à la fin du deuxième alinéa, les mots : « sous réserve des dispositions de l'article 159 » ; retrait ; adoption de l'article (p. 2025).

Art. 271 : *Communication du texte des résolutions ;* adoption (p. 2025).

Art. 272 : *Absence du droit de contrôle individuel des obligataires ;* adoption (p. 2025).

Art. 273 : *Imputation des frais ;* adoption (p. 2025).

Art. 274 : *Remboursement des obligations ;* adoption (p. 2025).

Art. 275 : *Rachat des obligations ;* adoption (p. 2025).

Art. 276 : *Remboursement anticipé des obligations ;* adoption (p. 2025).

Art. 277 : *Dissolution anticipée des sociétés ;* adoption (p. 2025).

Art. 278 : *Obligations assorties de sûretés particulières ;* adoption (p. 2025).

Art. 279 : *Obligations assorties de sûretés particulières* (p. 2026) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, après les mots : « le président du conseil d'administration », à insérer les mots : « le représentant du comité de direction » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2026).

Art. 280 : *Constitution de sûretés* (p. 2026) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du deuxième alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2026).

Art. 281 : *Mainlevée des inscriptions;* adoption (p. 2026).

Art. 282 : *Constitution des garanties* (p. 2026) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer après les mots : « président du conseil d'administration », les mots : « représentant du comité de direction » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 283 : *Emission garantie par une société de capitalisation ;* adoption (p. 2026).

Art. 284 : *Faillite ou règlement judiciaire*; adoption (p. 2026).

Art. 285 et 286 : *Failtite ou règtement judiciaire ;* adoption (p. 2026).

Art. 287 : *Assemblées de créanciers ;* adoption (p. 2026).

Art. 288 : *Assemblées de créanciers* (p. 2026) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à remplacer le mot : « extraordinaire », par le mot : « ordinaire » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 289 : *Frais de procédure* (p. 2026) ; adoption (*ibid.*).

Art. 290 : *Continuation de l'assembtée générale des obligataires en cas de faillite ou de règlement judiciaire ;* adoption (p. 2026).

Art. 291 : *Exercice des droits des obligataires ;* adoption (ibid.).

Art. 292 : adoption (p. 2027).

Chapitre VI : *Dispositions communes aux diverses sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.*

Section I : *Comptes sociaux.*

Paragraphe 1er : *Documents comptables.*

Art. 293 : *Documents établis en fin d'année* (p. 2027) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le premier alinéa, après les mots : « le conseil d'administration », à insérer les mots : « le comité de direction » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la fin du troisième alinéa à substituer aux mots : « l'année écoulée », les mots : « l'exercice écoulé » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2027).

Art. 294 : *Etablissement des documents de fin d'année* (p. 2027) ; amendement de M. Pierre Bas (nouvelle rédaction de l'article) ; rejet ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le premier alinéa, à substituer aux mots : « ou des gérants », les mots : « ou du comité de direction ou des gérants selon les cas » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2027).

Paragraphe II : *Amortissements et provisions.*

Art. 295 : *Amortissements et provisions* (p. 2027) ; amendement de M. Pleven (nouvel alinéa) ; adoption (p. 2028) ; adoption de l'article ainsi complété (p. 2028).

Art. 296 : *Obligation des amortissements annuels* (p. 2028) ; amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction de l'article) ; amendement de M. Pierre Bas tendant à insérer, après les mots : « Les amortissements... », les mots : « ... et les provisions » ; amendement de M. de Grailly, tendant après les mots : « chaque année », à insérer les mots : « et les provisions constituées » ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; adoption de l'amendement de M. Pleven dont le texte devient l'article 296 (p. 2029) ; les amendements de MM. Pierre Bas et de Grailly deviennent sans objet et l'amendement de la Commission est retiré (*ibid.*).

Art. 297 : *Amortissement des frais de constitution* (p. 2029) ; adoption (*ibid.*).

Paragraphe III : *Bénéfices.*

Art. 298 : *Définition des bénéfices nets ;* adoption (p. 2029).

Après l'Art. 298 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (prélèvement pour la réserve légale) ; adoption (p. 2029).

Art. 299 : *Bénéfices distribuables* (p. 2029); amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction du début de l'article) ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « aux articles 53 et 117, alinéa 6 », les mots : « à l'article 298 *bis* » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2030).

a) *Dividende.*

Art. 300 : *Dividende* (p. 2030) ; amendement de M. Pleven tendant à insérer deux nouveaux alinéas, après le premier alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2030).

Art. 301 : *Interdiction de l'intérêt fixe ou intercataire ;* adoption (p. 2030).

Art. 302 : *Prise en compte des réserves*

Sociétés.

pour le calcul du premier dividende ; adoption (p. 2030).

Art. 303 : *Répétition de dividendes ;* adoption (p. 2030).

b) *Tantièmes.*

Art. 304 : *Tantièmes ;* adoption (p. 2030).

Art. 305 : *Montant des tantièmes* (p. 2030); amendement de M. Pleven tendant à supprimer dans le dernier alinéa les mots : « ou primes d'émission » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2030).

Art. 306 : *Nullité des clauses contraires ;* adoption (p. 2030).

Section II : *Filiales et participations.*

Art. 307 : *Définition de la filiale* (p. 2030); adoption (*ibid.*).

Art. 308 : *Définition de la participation ;* adoption (p. 2030).

Art. 309 : *Mention dans le rapport annuel des prises de participations ;* adoption (p. 2030).

Art. 310 : *Situation des filiales et participations ;* adoption (p. 2030).

Art. 311 et 312 : *Participations réciproques ;* adoption (p. 2031).

Après l'Art. 312 : amendement de M. Pleven tendant à insérer un nouvel article (exécution des délibérations des assemblées par décision de justice) ; retrait (p. 2032) ; amendement de M. Pleven tendant à insérer un nouvel article (annulation en justice de certaines décisions) ; amendement de M. Pleven tendant à insérer, après l'article 312, le nouveau titre suivant : « Section II *bis.* Abus du droit » ; retrait de ce deuxième amendement ; rejet du premier amendement modifié de M. Pleven (p. 2033).

Art. 313 à 324 : Réserve (p. 2033).

Reprise de la discussion (p. 2062). Section III : *Nullités.*

Art. 313 : *Nullité de la société ;* amendement de M. Massot (nouvelle rédaction de la fin de l'article) ; retrait ; adoption de l'article (p. 2062).

Art. 314 : *Formalités de publicité* (p. 2062) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission, tendant à faire précéder le deuxième alinéa des mots suivants : « Dans les sociétés en nom collectif et en commandite simple... » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 315 : *Action en nullité* (p. 2062) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 315 (*ibid.*).

Art. 316 : *Extinction de l'action en nullité* (p. 2062) ; amendement de M. Massot tendant à supprimer la fin de l'article, à partir des mots : « sauf si cette nullité est fondée » (p. 2063) ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 317 et 318 : *Délai pour la couverture des nullités ;* adoption (p. 2063).

Art. 319 : *Exercice de l'action en nullité ;* adoption (p. 2063).

Art. 320 : *Couverture de nullités ;* adoption (p. 2063).

Art. 321 : *Prescription des actions en nullité ;* adoption (p. 2063).

Art. 322 : *Liquidation en cas de nullité ;* adoption (*ibid.*).

Art. 323 : *Opposition aux tiers de la nullité ;* adoption (p. 2063).

Art. 324 : *Prescription de l'action en responsabilité ;* adoption (p. 2063).

Section IV : *Liquidation.*

Paragraphe 1er : *Dispositions générales.*

Art. 325 : *Liquidation de sociétés ;* adoption (p. 2033).

Après l'Art. 325 : amendement de M. Pleven tendant à insérer un nouvel article (prorogation des sociétés) ; retrait (p. 2034).

Art. 326 : *Société en liquidation ;* adoption (p. 2034).

Art. 327 : *Acte de nomination du liquidateur ;* adoption (p. 2034).

Art. 328 : *Effets de la dissolution ;* adoption (p. 2034).

Art. 329 : *Cession de l'actif de la société en liquidation* (p. 2034) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant après les mots : « de membre du conseil de surveillance », à ajouter les mots : « de membre du comité de direction » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2034).

Art. 330 : *Cession de l'actif de la société en liquidation* (p. 2030) ; adoption (*ibid.*).

Art. 331 : *Cession de l'actif de la société à une autre société ;* adoption (p. 2030).

Art. 332 : *Convocation des associés en fin de liquidation ;* adoption (p. 2034).

Art. 333 : *Approbation par décision de justice des comptes du liquidateur ;* adoption (p. 2034).

Art. 334 : *Publication de l'avis de clôture de la liquidation ;* adoption (p. 2034).

Art. 335 : *Responsabilité du liquidateur ;* adoption (p. 2034).

Art. 336 : *Prescription des actions contre les associés non liquidateurs* (p. 2034) ; deux amendements identiques ; le premier ; présenté par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; le deuxième, présenté par M. Massot tendant à supprimer à la fin de l'article les mots : « si depuis cette formalité le délai de prescription n'a pas été interrompu à leur égard par une action en justice» ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2034).

Paragraphe II : *Dispositions applicables sur décision judiciaire.*

Art. 337 : *Liquidation de la société par décision de justice ;* adoption (p. 2034).

Art. 338 : *Fin des pouvoirs du gérant ou du conseil d'administration ;* adoption (p. 2034).

Art. 339 : *Fin des fonctions du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes ;* adoption (p. 2034).

Art. 340 : *Nomination de contrôleurs ;* adoption (p. 2034).

Art. 341 : *Désignation de liquidateurs ;* adoption (p. 2035).

Art. 342 : *Désignation d'un liquidateur par décision de justice ;* adoption (p. 2035).

Art. 343 : *Durée du mandat du liquidateur* (p. 2035) ; amendement de M. Massot tendant à insérer dans la deuxième phrase du premier alinéa, après les mots : « tribunal de commerce », les mots : « statuant par ordonnance sur requête présentée par tout intéressé » ; retrait ; adoption de l'article (p. 2035).

Art. 344 : *Révocation du liquidateur* ; adoption (p. 2035).

Art. 345 : *Rapport du liquidateur ;* adoption (p. 2035).

Art. 346 : *Pouvoirs du liquidateur ;* retrait d'un amendement de M. Massot ; adoption de l'article (p. 2035).

Art. 347 : *Documents établis par le liquidateur ;* retrait d'un amendement de M. Massot ; adoption de l'article (p. 2035).

Art. 348 : *Communication des documents sociaux ;* adoption (p. 2035).

Art. 349 : *Condition de quorum et de majorité ;* adoption (p. 2035).

Art. 350 : *Continuation de l'exploitation sociale ;* retrait d'un amendement de M. Massot ; adoption de l'article (p. 2035).

Art. 351 : *Partage de l'actif net ;* adoption (p. 2036).

Art. 352 : *Distribution des fonds disponibles* (p. 2036) ; retrait d'un amendement de M. Massot ; adoption de l'article (*ibid.*).

Sociétés.

Chapitre VII : *Sociétés en participation.*

Art. 353 : *Définition de la société en participation ;* adoption (p. 2036).

Art. 354 : *Liberté de fonctionnement ;* adoption (p. 2036).

Art. 355 : *Portée des engagements des associés ;* adoption (p. 2036).

Art. 356 : *Interdiction des titres négociables ;* adoption (p. 2036).

Titre II. — *Dispositions pénales.*

Chapitre 1er : *Infractions concernant les sociétés à responsabilité limitée.*

Art. 357 : *Fausse déclaration ;* adoption (p. 2036).

Art. 358 : *Emission par les gérants de valeurs mobilières* (p. 2036) ; amendement de pure forme de M. Le Douarec, au nom de la Commission ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2036).

Art. 359 à 361 : *Peines diverses ;* adoption (p. 2036).

Art. 362 : *Omission de la mention « S.A. R.L. »* (p. 2036) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « de 2.000 francs à 10.000 francs », les mots : « de 1.000 francs à 5.000 francs » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2037).

Art. 363 : *Responsabilité pénale des commissaires aux comptes ;* adoption (p. 2037).

Art. 364 : *Immixtion dans la gestion d'une « S.A.R.L. »* (p. 2037) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la fin de l'article, à substituer aux mots : « à défaut » les mots : « au lieu et place » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2037).

Chapitre II : *Infractions concernant les sociétés par actions.*

Section I : *Infractions relatives à la constitution des sociétés anonymes.*

Art. 365 : *Emission d'actions avant les délais légaux ;* adoption (p. 2037).

Art. 366 : *Déclaration notariée erronée ;* adoption (p. 2037).

Art. 367 : *Emission d'actions prohibées ;* adoption (p. 2037).

Art. 368 : *Participation aux négociations d'actions prohibées* (p. 2037) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer, au début de l'article, aux mots : « des mêmes peines », les mots : « des peines prévues à

Sociétés.

l'article 367 » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2037).

Art. 369 : *Incompatibilités avec les fonctions de commissaires aux apports ;* adoption (p. 2037).

Section II : *Infractions relatives à la direction et à l'administration des sociétés anonymes* (p. 2038).

Art. 370 : *Inventaires et bilans frauduleux;* adoption (p. 2038).

Art. 371 : *Défaut de procès-verbal ;* adoption (p. 2038).

Art. 372 : *Défaut d'établissement des documents de fin d'année ;* adoption (p. 2038).

Section III : *Infractions relatives aux assemblées d'actionnaires des sociétés anonymes* (p. 2038).

Art. 373 : *Infractions relatives aux assemblées ;* adoption (p. 2038).

Art. 374 : *Défaut de convocation dans les délais* (p. 2038) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Massot tendant à supprimer les mots : « le président » et les mots : «... ou les directeurs généraux » ; le deuxième, présenté par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois tendant à substituer aux mots : « les administrateurs ou les directeurs généraux », les mots : « ou les administrateurs » ; rejet de l'amendement de M. Massot ; adoption de l'amendement de la Commission ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2038).

Art. 375 : *Défaul de convocation ;* adoption (p. 2038).

Art. 376 : *Défaul de convocation ;* adoption (p. 2039).

Art. 377 : *Défaut d'envoi de la documentalion aux actionnaires* (p. 2039) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « de 2.000 F à 20.000 F », les mots : « de 1.000 F à 10.000 F » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2039).

Art. 378 : *Défaut de mise à la disposition des actionnaires des documents légaux prescrits* (p. 2039) ; amendement de M. Pleven ainsi rédigé : « 1° Compléter le premier alinéa de l'article 378 par les mots suivants : «... les documents sociaux énumérés par l'article 130 » ; « 2° Supprimer le dernier alinéa (4°) de cet article » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2039).

Art. 379 : *Défaut d'envoi des documents prescrits pour les sociétés inscrites à une cote officielle de bourse de valeurs* (p. 2039); deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant après les mots : « 10 millions de francs, qui », à insérer le mot : « volontairement » ; le deuxième, présenté par M. Massot tendant à insérer après les mots : « qui n'auront pas », à insérer le mot : « sciemment », retrait de l'amendement de M. Massot ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 2039).

Art. 380 : *Défaut de tenue de la feuille de présence* (p. 2039) ; amendement de M. Pleven ainsi libellé (p. 2040) ; « I. — Rédiger ainsi la fin du deuxième alinéa (1°) de cet article : «... et contenant les mentions prescrites à l'article 127 » ; II. — En conséquence, supprimer les troisième, quatrième et cinquième alinéas, paragraphe *a, b, c*) adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2040).

Section IV : *Infractions relatives aux modifications du capital social.*

Paragraphe 1er : *Augmentalion du capital.*

Art. 381 : *Augmentation du capital* (p. 2040) ; amendement de M. Massot ainsi rédigé : « dans le premier alinéa, après le mot : « auront », insérer le mot : « sciemment » ; 2° Dans le troisième alinéa, avant le mot : « respecté... », insérer le mot : « sciemment » ; rejet ; adoption de l'article (p. 2040).

Art. 382 et 383 : *Augmentation du capital ;* adoption (p. 2040).

Art. 384 : *Indications inexactes dans le rapport* (p. 2040) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer les mots : « les directeurs généraux » ; adoption (p. 2041) ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2041).

Paragraphe II : *Amortissement du capital.*

Art. 385 : *Tirage au sort des actions* (p. 2041) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « les administrateurs ou les directeurs généraux », les mots : « ou les administrateurs » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Paragraphe III : *Réduction du capital.*

Art. 386 : *Réduction de capital* (p. 2041) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le premier alinéa, à substituer aux mots : « les administrateurs ou les directeurs généraux », les mots : « ou les administrateurs » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2041).

Section V : *Infractions relatives au contrôle des sociétés anonymes.*

Art. 387 : *Défaut de désignation des commissaires aux comptes* (p. 2041) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « les administrateurs ou les directeurs généraux », les mots : « ou les administrateurs » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2041).

Art. 388 : *Exercice des fonctions de commissaires aux comptes, nonobstant les incompatibilités légales ;* adoption (p. 2041).

Art. 389 : *Informations mensongères ;* adoption (p. 2041).

Art. 390 : *Obstacle aux vérifications des commissaires aux comptes ;* adoption (p. 2041).

Section VI : *Infractions relatives à la dissolution des sociétés anonymes* (p. 2041).

Art. 391 : *Perte des trois quarts du capital social* (p. 2041) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le premier alinéa à substituer aux mots : « les administrateurs ou directeurs généraux », les mots : « ou les administrateurs » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2041).

Section VII : *Infractions relatives aux sociétés en commandite par action.*

Art. 392 : *Assimilation aux sociétés anonymes* (p. 2041) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer à la fin du premier alinéa, les mots : « constituées avant l'entrée en vigueur de la présente loi » (p. 2042) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2042).

Après l'Art. 392 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article ; adoption (p. 2042).

Section VIII : *Infractions communes aux diverses formes de sociétés par actions.*

Art. 393 : *Défaut d'indication de la définition sociale* (p. 2042) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « de 2.000 francs à 10.000 francs », les mots : « de 1.000 francs à 5.000 francs » ; adoption ; amendement de M. Massot tendant à insérer, avant le mot : « omis », le mot : « sciemment » ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2042).

Art. 394 : *Immixtion dans l'administration ou la gestion des sociétés* (p. 2042) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à la fin de l'article à substituer aux mots : « à défaut », les mots : « au lieu et place » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2042). Sociétés.

Après l'Art. 394 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (peines applicables aux membres du comité de direction et du conseil de surveillance) ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à faire précéder le nouvel article proposé de l'intitulé suivant : « Section IX — Dispositions concernant les sociétés anonymes comportant un comité de direction et un conseil de surveillance » ; adoption (p. 2043).

Chapitre III : *Infractions relatives aux valeurs mobilières émises par les sociétés par actions.*

Section I : *Infractions relatives aux actions.*

Art. 395 : *Défaut de libération intégrale du capital ;* adoption (p. 2043).

Art. 396 : *Emission d'actions à un montant nominal au minimum autorisé ;* adoption (p. 2043).

Art. 397 : *Distribution de prospectus;* adoption (*ibid.*).

Section II : *Infractions relatives aux parts de fondateur.*

Art. 398 : *Emission de parts de fondateur* (p. 2043) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; retrait ; adoption de l'article (p. 2043).

Section III : *Infractions relatives aux obligations.*

Art. 399 : *Emission prohibée d'obligations;* adoption (p. 2043).

Art. 400 : *Emission d'obligations avant le délai de deux ans* (p. 2043) ; amendement de M. Pleven tendant, dans le premier alinéa, à supprimer les mots : « les directeurs généraux » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2043).

Art. 401 : *Irrégularités diverses dans l'émission d'obligations ;* adoption (p. 2043).

Art. 402 : *Obligations à lots ;* adoption (p. 2043).

Art. 403, 404 et 405 : *Irrégularités dans la tenue des assemblée d'obligataires ;* adoption (p. 2043, 2044).

Art. 406 : *Rémunération des représentants de la masse des obligataires* (p. 2044) ; amen-

Sociétés.

dement de M. Le Douarec, tendant, dans le deuxième alinéa (1°), à supprimer les mots : « les directeurs généraux » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2044).

Art. 407 : *Faute à l'égard des obligataires;* adoption (p. 2044).

Section IV : *Dispositions communes.*

Art. 408 : *Immixtion dans la gestion des sociétés par actions* (p. 2044) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « à défaut », les mots : « au lieu et place » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2044).

Après l'Art. 408 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un article nouveau « application de pénalités au comité de direction et au conseil de surveillance » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission, tendant à faire précéder le nouvel article, après l'article 408, de l'intitulé suivant : « Section V — Dispositions concernant les sociétés anonymes comportant un comité de direction et un conseil de surveillance » ; adoption (p. 2045).

Chapitre IV : *Infractions communes aux diverses formes de sociétés commerciales.*

Section I : *Infractions relatives aux filiales et participations.*

Art. 409 : *Défaut de mention de participation dans le rapport annuel ;* adoption (p. 2045).

Art. 410 : *Participations réciproques* (p. 2045) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « les directeurs généraux », le mot : « ou » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Section II : *Infractions relatives à la publicité.*

Art. 411, 412, 413 : *Publications au B.A.L.O. ;* adoption (p. 2045).

Section III : *Infractions relatives à la liquidation.*

Art. 414 : *Irrégularités commises par le liquidateur ;* adoption (p. 2045).

Art. 415 et 416 : *Irrégularités commises par le liquidateur ;* adoption (p. 2046).

Après l'Art. 416 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (application de pénalités au comité de direction et au conseil de surveillance) ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à faire précéder le nouvel article, après l'article 416, de l'intitulé suivant : « Section IV — Dispositions concernant les sociétés anonymes comportant un comité de direction et un conseil de surveillance » ; adoption (p. 2046).

Titre III : *Dispositions transitoires.*

Art. 417 : *Sociétés d'assurance, de capitalisation et d'épargne* (p. 2046).

Après l'Art. 417 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (S.A.R.L. exploitant une entreprise de presse) ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (changement de nationalité d'une société) ; adoption (p. 2046).

Art. 418 : *Mandats d'administrateurs de sociétés exploitant hors de France ;* adoption (p. 2046).

Art. 419 : *Choix des commissaires aux comptes ;* adoption (p. 2047).

Art. 420 : *Interdiction d'exercer les fonctions de commissaires aux comptes ;* adoption (p. 2047).

Art. 421 : *Nullité des décisions prises en l'absence des commissaires aux comptes ;* adoption (p. 2047).

Art. 422 : *Interdiction d'exercer les fonctions de liquidateur* (p. 2047) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du premier alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2047).

Art. 423 : *Champ d'application de la loi ;* adoption (p. 2047).

Art. 424 : *Défaut d'harmonisation des statuts avec la loi* (p. 2047) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission, tendant, au début du premier alinéa, après les mots : « les présidents », à insérer le mot : « administrateurs » ; adoption (p. 2048) ; amendement de M. Le Douarec, au non de la Commission, et de M. de Grailly tendant à insérer au début du premier alinéa, après les mots : « gérants de sociétés, qui », le mot : « volontairement » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans la première phrase du troisième alinéa après les mots : « les présidents », à insérer le mot : « administrateurs » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifiés (p. 2048).

Art. 425 : *Sociétés de type particulier* (p. 2048) ; amendement de MM. Peyret et Mainguy tendant à compléter l'article par un

nouvel alinéa (sociétés coopératives) retrait; adoption de l'article (p. 2048).

Art. 426 : *Parts bénéficiaires et parts de fondateur* (p. 2048) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer les mots : « émises avant l'entrée en vigueur de la présente loi » ; retrait ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (rachat de parts) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifiés (p. 2048).

Après l'Art. 426 : amendement de M. Pleven tendant à insérer un nouvel article (conversion de parts en actions) ; réserve de l'amendement (p. 2049) ; reprise de la discussion (p. 2063) ; adoption de l'amendement (p. 2064).

Art. 427 : *Textes abrogés* (p. 2049) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter le troisième alinéa par les mots suivants : « à l'exception des alinéas 2, 3 et 4 de l'article 64 de ladite loi » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifiés (p. 2049).

Art. 428 : *Abrogation des lois applicabtes en Alsace-Lorraine ;* adoption (p. 2049).

Art. 429 : *Application dans les T.O.M. ;* adoption (p. 2049).

Art. 430 : *Décrets en Conseil d'Etat ;* adoption (p. 2049).

Art. 31 : *Date d'application de ta loi ;* adoption (p. 2049).

SECONDE DÉLIBÉRATION demandée : 1° par le Gouvernement pour les articles 35, 79, après 112-15, 112-19, 148, 177, 179 et 229 ; 2° par la Commission pour les articles 36, 47, 54, 75, 89, 117, 118, 120, 128, 141, 142, 146, 147, 153, 154, 155, 157, 163, 166, 169, 173, 178 et 181.

Art. 35 : *Retrait des fonds déposés pour la libération des parts sociales* (p. 2064) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2064).

Art. 36 : *Evaluation des apports en nature* (p. 2064) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant au début de cet article, à supprimer les mots : « à peine de nullité de la société » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2064).

Art. 47 : *Extension de la responsabilité des gérants en cas de faillite* (p. 2065) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (p. 2065) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 54 : *Modifications statutaires* (p. 2065); amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la première phrase du deuxième alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2065).

Art. 75 : *Apports en nature, Stipulation d'avantages particuliers* (p. 2065) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le premier alinéa par la phrase suivante : « Ils sont soumis aux incompatibilités prévues à l'article 169 » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 79 : *Retrait des fonds provenant des souscriptions* (p. 2065) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 89 : *Cumul d'un mandat d'administrateur et d'un contrat de travail* (p. 2066) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et de M. de Grailly (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 89 (p. 2066).

Après l'Art. 112-15 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (cumul de mandats au conseil de surveillance des sociétés anonymes) ; adoption (p. 2066).

Art. 112-19 : amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (tantièmes au conseil de surveillance) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi complété (p. 2066).

Art. 117 : *Attributions de l'assemblée générale ordinaire* (p. 2066) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer dans la première phrase du deuxième alinéa après les mots : « conseil d'administration », les mots « ou le comité de direction selon le cas » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2066).

Art. 118 : *Convocation des assemblées* (p. 2067) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le premier alinéa par les mots : ou le comité de direction selon le cas » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel alinéa après le cinquième alinéa (3°) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2067).

Sociétés.

Art. 120 : *Ordre du jour des assemblées* (p. 2067) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter la première phrase du deuxième alinéa par les mots : « ou au conseil de surveillance selon le cas » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans la deuxième phrase du troisième alinéa, à insérer, après le mot : « administrateur », les mots : « ou membres du conseil de surveillance » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2067).

Art. 128 : *Droit de communication préalable aux assemblées* (p. 2067) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le premier alinéa, à insérer, après les mots : « rapports du conseil d'administration », les mots : « ou du comité de direction et du conseil de surveillance selon le cas » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois,tendant à supprimer le deuxième alinéa ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer dans le troisième alinéa, aux mots : « Le rapport du conseil d'administration », les mots : « les rapports du conseil d'administration ou, selon le cas, du comité de direction et du conseil de surveillance » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2067).

Art. 141 : *Réalisation de l'augmentation du capital* (p. 2068) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du troisième alinéa) adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2068).

Art. 142 : *Réalisation de l'augmentation du capital* (p. 2068) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer au début de l'article les mots : « à peine de nullité » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2068).

Art. 146 : *Droit préférentiel de souscription* (p. 2068); amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer dans la première phrase, après les mots : « conseil d'administration », les mots : « ou comité de direction selon le cas » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 147 : *Suppression du droit préférentiel de souscription* (p. 2068) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer dans la deuxième phrase du premier alinéa, après les mots : « conseil d'administration », les mots : « ou du comité de direction selon le cas » ; adoption de l'amendement corrigé et de l'article ainsi modifié (p. 2068).

Art. 148 : *Exercice du droit préférentiel en cas d'usufruit* (p. 2068) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de la deuxième phrase) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction (p. 2069) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par deux nouveaux alinéas ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction (p. 2070) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; adoption de l'amendement, et de l'article ainsi modifié (p. 2070).

Art. 153 : *Formalités et procédure de la souscription en numéraire* (p. 2070) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer, après les mots : « conseil d'administration », les mots : « ou du comité de direction selon le cas » ; adoption ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 154 : *Augmentation de capital par voie d'apports en nature* (p. 2070) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le premier alinéa par les mots : « ou du comité de direction selon le cas » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le premier alinéa par la phrase suivante : « Ils sont soumis aux incompatibilités prévues à l'article 169 » ; adoption de l'amendement, et de l'article ainsi modifié (p. 2070).

Art. 155 : *Emission d'obligations convertibles* (p. 2070) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans la première phrase du premier alinéa, après les mots : « conseil d'administration », à insérer les mots : « ou du comité de direction selon le cas » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2070).

Art. 157 : *Régime des obligations convertibles en cas de fusion ou d'absorption* (p. 2070) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du troisième alinéa) (p.

2071) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2071).

Art. 163 : *Réduction de capital* (p. 2071) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer dans le premier alinéa, après les mots : « conseil d'administration », les mots : « ou comité de direction selon le cas » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer dans le dernier alinéa, après les mots : « conseil d'administration », les mots : « ou le comité de direction selon le cas » ; adoption de l'amendement, et de l'article ainsi modifié (p. 2071).

Art. 166 : *Achat d'actions par la société émettrice* (p. 2071) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le deuxième alinéa, après les mots : « conseil d'administration », à insérer les mots : « ou le comité de direction selon le cas » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2071).

Art. 169 : *Commissaires aux comptes, Causes d'incompatibilité* (p. 2071) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer dans le deuxième alinéa (1°), après le mot : « administrateurs » les mots : « ou, le cas échéant, membres du comité de direction » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du quatrième alinéa (3°) ; adoption de l'amendement, et de l'article ainsi modifié (p. 2071).

Art. 173 : *Durée des fonctions de commissaires aux comptes, Désignation en justice* (p. 2071) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à insérer dans le troisième alinéa, après les mots : « la désignation d'un commissaire aux comptes », les mots : «... le président du conseil d'administration ou du comité de direction dûment appelé » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2071).

Art. 177 : *Moyens de contrôle des commissaires aux comptes* (p. 2071) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer le dernier alinéa (p. 2072) ; réserve de l'amendement (*ibid.*) ; reprise de la discussion (p. 2074) ; deux amendements ayant le même objet ; le premier, présenté par M. Pleven, le deuxième par le Gouvernement (nouvelles rédactions du troisième alinéa) retrait du premier amendement du Gouvernement ; adoption de l'amendement de M. Pleven ; en conséquence, l'amendement du Gouvernement est satisfait ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2074).

Art. 178 : *Convocation des commissaires aux comptes aux Conseil d'administration, comité de direction et assemblées d'actionnaires* (p. 2072) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer, après les mots : « conseil d'administration », les mots : « ou du comité de direction selon le cas » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2072).

Art. 179 : *Rémunération des commissaires aux comptes* (p. 2072) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par la phrase suivante : « Ils sont fixés selon les modalités déterminées par décret » ; rejet (p. 2073) ; l'article 179 demeure donc rédigé tel qu'il a été adopté en première délibération (*ibid.*).

Art. 181 : *Responsabilité civile des commissaires aux comptes* (p. 2073) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer, après les mots : « par les administrateurs », les mots : « ou les membres du comité de direction selon le cas » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 2073).

Art. 229 : *Clause d'agrément* (p. 2073) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du début du deuxième alinéa) ; adoption de l'amendement, rectifié, et de l'article ainsi modifié (p. 2074).

Explications de vote : abstention du groupe socialiste et du groupe communiste ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2074).

Orateurs : MM. Pierre Bas, Boscher, Bustin, Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Chamant, Cousté, Bertrand Denis, Ducoloné, Fanton, Foyer, *Garde des Sceaux;* François-Bénard, Georges Germain, de Grailly, Le Douarec, Lepeu, Waldeck L'Huillier, Mainguy, Massot, Peretti, Pillet, Pleven, Ruais, Zimmermann, *Vice-Président de la Commission des lois.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [10 juin 1966] (p. 1919). Entendu : M. Le Douarec, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

Art. 1er : adoption (p. 1919).

Art. 2 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre le premier alinéa du texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; adoption (p. 1919).

Sociétés.

Après l'Art. 2 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois tendant à insérer un nouvel article ; adoption (p. 1920).

Art. 2 *bis* : adoption (*ibid.*).

Art. 3 : deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Quentier ; le deuxième, par M. Collette (raccourcissement des délais) ; adoption du texte commun des deux amendements ; amendement de M. Collette et Quentier tendant à supprimer les mots : « par elle-même » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le premier alinéa par la phrase suivante : « Il en est de même en cas de prorogation » ; adoption ; amendement rédactionnel du Gouvernement ; adoption (p. 1921) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 4 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article : institution d'un système de contrôle judiciaire préalable) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 4 (p. 1922).

Après l'Art. 4 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (responsabilité en cas d'irrégularité dans les formalités de constitution) ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (vérification par l'autorité judiciaire de la régularité de la constitution de la société) ; rejet (p. 1923).

Art. 5 : adoption (*ibid.*).

Art. 8 : supprimé par le Sénat.

Art. 10 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (gérants, personnes physiques) ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 1923) ; reprise de la discussion (p. 1983) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à compléter le texte proposé par un deuxième alinéa (responsabilité du gérant, personne morale) ; adoption du sous-amendement dans une nouvelle rédaction et de l'amendement ainsi modifié, dont le texte devient l'article 10 (p. 1983).

Art. 12 : adoption (p. 1923).

Art. 13 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, (nouvelle rédaction de la deuxième phrase du premier alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 15 et 20 : adoption (p. 1924).

Art. 22 : supprimé par le Sénat.

Art. 28 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, (nouvelle rédaction de la fin du cinquième alinéa : cession des parts sociales) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 30 : adoption (*ibid.*).

Art. 31 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le dernier alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1924).

Après l'Art. 31 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (minimum du capital) ; adoption (*ibid.*).

Art. 33 et 34 : adoption (p. 1925).

Art. 36 : amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa); la distinction entre les « commissaires aux comptes » et les « commissaires aux apports » ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 38 : adoption (*ibid.*).

Art. 38 *ter* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa : transmission des parts par succession ou entre époux) ; adoption (p. 1926) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du second alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 39 : amendement de MM. Collette et Quentier (nouvelle rédaction du quatrième alinéa) ; adoption ; amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; adoption ; amendement de MM. Collette et Quentier tendant à remplacer les mots : « aucune des solutions prévues aux alinéas 3 et 4 ci-dessus n'est intervenue », par les mots : « le rachat de ses parts n'a pas été effectué » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1927).

Après l'Art. 39 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (nantissement des parts sociales) ; adoption de l'amendement rectifié (p. 1927).

Art. 42 : adoption (*ibid.*).

Art. 43 : réserve jusqu'au vote de l'article 112 (2°) ; reprise de la discussion (p. 1938) ; adoption (*ibid.*).

Art. 44 et 45 : adoption (p. 1927).

Art. 46 : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission

des lois ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 47 (p. 1928) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le dernier alinéa; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 49 et 51 : adoption (*ibid.*).

Art. 54, 54 *bis* et 54 *ter* : adoption (p. 1929).

Art. 54 *quater* : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1929).

Art. 55 : adoption (*ibid.*).

Art. 56 : réserve jusqu'au vote de l'article 112-2 ; reprise de la discussion (p. 1938) ; adoption (*ibid.*).

Art. 57 et 58 : adoption (p. 1929).

Art. 59 : supprimé par le Sénat.

Art. 60 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 60 (p. 1930).

Art. 61 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre, pour le premier alinéa, le texte adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture ; réserve de l'article et de l'amendement jusqu'au vote des articles 205 à 215 (*ibid.*) ; reprise de la discussion (p. 1983) ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (p. 1983).

Art. 63 : adoption (*ibid.*).

Art. 64 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et de M. Pleven tendant à substituer au chiffre : « 100.000 francs », le chiffre « 50.000 » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1930).

Art. 65 : adoption (p. 1931).

Art. 66 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article est supprimé (*ibid.*).

Art. 67 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement, dont le texte devient l'article 67 (p. 1931).

Art. 68 : adoption (*ibid.*).

Art. 68 *bis* : réservé jusqu'au vote de l'article 112-2 ; reprise de la discussion (p. 1938) ; adoption (*ibid.*).

Art. 69, 71, 74 : adoption (p. 1931).

Art. 75 : amendement de M. Pleven tendant à supprimer les mots : « choisis sur la liste visée à l'article 168 » (p. 1932) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « par les fondateurs », les mots : « par décision de justice, à la demande des fondateurs ou de l'un d'entre eux » (désignation des commissaires aux apports) ; réserve du vote sur l'amendement de M. Pleven jusqu'au vote sur l'amendement de la Commission ; adoption de ce dernier et de l'amendement de M. Pleven ; amendement de M. Massot tendant à supprimer le cinquième alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1932).

Art. 76 *bis* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à supprimer l'article ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article, émission d'actions privilégiés) ; réserve du vote sur les amendements et l'article (p. 1933) ; reprise de la discussion (p. 1961) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement, dont le texte devient l'article 76 *bis*.

Art. 79 et 80 : adoption (*ibid.*).

Art. 82 : amendement de M. Pleven tendant à supprimer les mots : « choisi sur la liste visée à l'article 168 » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 84 à 88 : adoption (*ibid.*).

Art. 89 (p. 1934) ; amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 91 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Ithurbide (nouvelle rédaction du début de la deuxième phrase du premier alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 94 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du deuxième alinéa, cautions données par le conseil d'administration) ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 94 *bis* : adoption (*ibid.*).

Art. 95 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant,

Sociétés.

après les mots : « sont présents », à ajouter les mots : « ou représentés » (p. 1935) ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le deuxième alinéa par les mots : « ou représentés » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1935).

Art. 96 : adoption (*ibid.*).

Art. 98 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à supprimer les mots : « et soumet celles-ci à l'approbation de l'assemblée générale » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à compléter le deuxième alinéa par une nouvelle phrase (rapport spécial des commissaires aux comptes) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 99 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (nouvelle rédaction du premier alinéa); adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (nouvelle rédaction du deuxième alinéa); adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1935).

Art. 100, 102, 104 à 109 : adoption (p. 1936).

Art. 110 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le troisième alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 111 : amendement de M. Massot tendant à compléter la deuxième phrase (nombre de directeurs généraux) ; rejet (p. 1937) ; adoption de l'article.

Art. 111 *bis* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer les mots : « sauf décision contraire du conseil » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 112 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la première phrase du premier alinéa (pouvoirs des directeurs généraux) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 112-1 : adoption.

Art. 112-2 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (substitution à l'appellation « conseil de direction » de celle de « directoire ») ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant, tendant à remplacer, dans le premier alinéa, les mots : « d'au moins deux membres » par les mots : « de cinq membres au plus » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à substituer aux mots : « un montant fixé par décret », les mots: « 250.000 francs » ; adoption (p. 1938) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 112-3 et 112-4 : supprimés par le Sénat (p. 1938).

Art. 112-5 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (nomination des membres du Directoire) ; adoption ; trois amendements rédactionnels de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1938).

Art. 112-6 : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant ; sous-amendement du Gouvernement (dommages-intérêts pour révocation abusive) ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié, dont le texte devient l'article 112-6.

Art. 112-7, 112-8, 112-8 *bis* et 112-8 *ter* : adoption (p. 1939).

Art. 112-8 *quater* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer, dans le premier alinéa, le mot : « général » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, au deuxième alinéa, à supprimer les mots : « qui portent alors le titre de directeur général » ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1939).

Art. 112-8 *quinquiès* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (nouvelle rédaction du début du premier alinéa) ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant (nouvelle rédaction du début du deuxième alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 112-9 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre pour le premier alinéa, le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture dans une nouvelle rédaction ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 112-10 : adoption (p. 1940).

Art. 112-11 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Ithurbide tendant à substituer aux mots : « inférieur au triple du nombre exigé », les mots :

« inférieur à celui exigé » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 112-11 *bis*, 112-11 *ter*, 112-12 et 112-13 ; adoption (*ibid.*).

Art. 112-14 : supprimé par le Sénat ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Capitant tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; possibilité de collaboration entre le conseil de surveillance et le comité d'entreprise ; l'obstacle ainsi créé à l'harmonisation européenne du droit des sociétés ; l'inopportunité d'entreprendre par cette loi une réforme de l'entreprise (p. 1941) ; rejet de l'amendement (*ibid.*).

Art. 112-15 à 112-18 : adoption (p. 1942).

Art. 112-19 : Deux amendements de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter les premier et deuxième alinéas par les mots : « ou représentés » ; adoption des deux amendements et de l'article ainsi modifié (p. 1942).

Art. 112-20, 112-20 *bis*, 112-21 *ter*, 112-22 : adoption (*ibid.*).

Art. 112-24 à 112-27 *bis*: adoption (p. 1943).

Art. 112-28 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le dernier alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Sous-section III (nouvelle). Dispositions communes.

Art. 112-28 *bis* : deux amendements rédactionnels de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le dernier alinéa ; adoption (p. 1944) ; adoption de l'article ainsi modifié.

Après l'Art. 112-28 *bis* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (nombre des membres du conseil d'administration ou du conseil de surveillance en cas de fusion) ; adoption (p. 1944).

Art. 113 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à compléter le dernier alinéa par les dispositions suivantes : « ... dans le cas où il est procédé à scrutin, il n'est pas tenu compte des bulletins blancs » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifiés (p. 1944).

Sociétés.

Art. 114 *bis* : supprimé par le Sénat.

Art. 115 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commision des lois, et M. Pleven (bulletins blancs) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 117 et 118 : adoption (*ibid.*).

Art. 120 (p. 1945) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois tendant à supprimer les mots : « ne concernant pas la présentation des candidats au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, selon le cas » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1945).

Art. 121 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel alinéa après le premier alinéa ; rejet ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven, tendant à supprimer le troisième alinéa ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le dernier alinéa, à substituer aux mots : « des alinéas précédents », les mots : « des alinéas 1 et 3 » ; cet amendement est devenu sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1946).

Art. 122 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; rejet ; amendement de M. Prioux tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; l'amendement n'est pas soutenu ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 125 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le deuxième alinéa par les mots : « ... ou par le conjoint de l'un d'eux » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 127 : adoption (p. 1946).

Art. 128 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer dans le premier alinéa, après les mots : « tout actionnaire a le droit », les mots : « préalablement à l'assemblée générale et » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 130 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 130 (p. 1947).

Art. 132 : adoption (*ibid.*).

Sociétés.

Art. 134 : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 135 : supprimé par le Sénat ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture, dans une nouvelle rédaction ; deux amendement du Gouvernement (nouvelles rédactions des deuxième et troisième alinéas du texte proposé) ; les actions à vote multiple ; adoption du premier sous-amendement du Gouvernement ; rejet du second ; adoption de l'amendement ainsi modifié, dont le texte devient l'article 135 (*ibid.*).

Art. 136 (p. 1948) ; supprimé par le Sénat ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; le deuxième, par le Gouvernement tendant à rétablir le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture dans une nouvelle rédaction ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement, modifié, dont le texte devient l'article 136 (p. 1948).

Art. 138 : supprimé par le Sénat.

Art. 139, 141 à 143 : adoption (*ibid.*).

Art. 146 à 148, 152 et 153 : adoption (p. 1949).

Art. 154 : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Pleven ; le deuxième, de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (désignation des commissaires aux apports) ; adoption des deux amendements et de l'article ainsi modifié (p. 1949).

Art. 154 *bis* et 155 : adoption (*ibid.*).

Art. 156 et 157, 159 et 159-1 : adoption (p. 1950).

Art. 159-2 : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 159-3 à 159-5 : adoption (*ibid.*).

Art. 159-6 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à substituer aux mots : « et inaliénables », les mots : « inaliénables et insaisissables » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 159-7 à 159-9 : adoption (p. 1951).

Art. 160 : supprimé par le Sénat (*ibid.*).

Art. 161 à 164 et 166 : adoption (p. 1951).

Art. 167 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, (nouvelle rédaction de la première phrase du deuxième alinéa) ; adoption (p. 1952) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 168 : adoption (*ibid.*).

Art. 169 : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission de lois ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 170 : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1952).

Art. 171 et 173 : adoption (*ibid.*).

Art. 174 (p. 1953) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (commissaires de minorité) ; rejet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 174 *bis* : supprimé par le Sénat ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction (mandataire *ad hoc* de la minorité) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 174 *bis* (*ibid.*).

Art. 176 : adoption (*ibid.*).

Art. 177 : amendement de M. Pleven tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale ; rejet (p. 1954) ; adoption de l'article.

Art. 177 *bis* : supprimé par le Sénat ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; adoption ; en conséquence l'article est rétabli (p. 1954).

Art. 178 : adoption (*ibid.*).

Art. 179 : amendement de M. Pleven (fixation des honoraires des commissaires aux comptes) ; rejet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 181 : adoption (p. 1955).

Art. 183 à 189 : supprimés par le Sénat.

Art. 191 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le deuxième alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 193 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre pour le deuxième alinéa, le texte adopté par l'Assemblée Nationale en pre-

mière lecture ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 195 : adoption (*ibid.*).

Art. 197 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer, dans le premier alinéa, aux mots : « trois mois », les mots : « six mois » ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction et de l'article ainsi modifié (p. 1956).

Art. 200 et 201 : adoption.

Art. 204 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le dernier alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 204 *bis* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (responsabilité des membres du directoire) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 204 *bis* (*ibid.*).

Après l'Art. 204 *bis* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (responsabilité des membres du conseil de surveillance) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 204 *ter* (p. 1956).

Art. 205 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le deuxième alinéa ; adoption (p. 1957) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 206 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel alinéa au début de l'article (désignation des gérants) ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvel rédaction du deuxième alinéa, révocation des gérants) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 207, 211, 212, 214, 215 *bis* : adoption (*ibid.*).

Art. 219 *bis* : supprimé par le Sénat.

Art. 223 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « articles 134 et 137 », les mots : « articles 134 à 137 » ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article (actions privilégiées) ; réserve de l'amendement et de l'article jusqu'au vote sur l'article 236-4 (p. 1958) ; reprise de la discussion (p. 1961) ; adoption des amendements du Gouvernement et de la Commission et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 225 et 227 (p. 1958) ; adoption.

Sociétés.

Art. 228 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (clauses d'agrément) ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le troisième alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1958).

Art. 229 : adoption (*ibid.*).

Art. 230 : supprimé par le Sénat ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à rétablir l'article dans une nouvelle rédaction ; adoption de l'amendement, dont le texte devient l'article 230 (p. 1959).

Art. 230 *bis*, 234, 235 ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 236 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (actions privilégiées) ; le caractère cumulatif ou non de l'intérêt des actions ; adoption (p. 1960) ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (intérêt cumulatif des actions) ; sous-amendement de M. Pleven tendant à insérer dans le premier alinéa du texte proposé pour l'amendement, après les mots : « intérêt cumulatif », les mots : « ou non » ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié ; amendement du Gouvernement (situation des titulaires d'actions privilégiées en cas d'augmentation de capital) ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (cas de réduction de capital ou de liquidation de la société) adoption (p. 1961).

Art. 238 : adoption.

Art 240 : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 244, 249 ; adoption (*ibid.*).

Art. 251, 253 et 254 ; adoption (p. 1962).

Art. 255 : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 258 et 259 : adoption (p. 1962).

Art. 260 : amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction de la fin du deuxième alinéa : présentation des projets de résolution soumis par le président de séance au vote de l'Assemblée); rejet (p. 1963); amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction du troisième alinéa) ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 262 et 266 : adoption (*ibid.*).

Sociétés.

Art. 268 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le deuxième alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 269, 271, 273, 274, 277 ; adoption (p. 1963).

Art. 279 et 280 : adoption (p. 1964).

Art. 282 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois et M. Pleven tendant à substituer aux mots : « sur autorisation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires », les mots : « sur autorisation de l'organe social habilité à cet effet par les statuts » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 287, 293, 294, 295 : adoption (p. 1964).

Art. 296 : supprimé par le Sénat ; amendement de M. Pleven tendant à reprendre pour l'article le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; rejet ; l'article demeure supprimé (*ibid.*).

Art. 297, 298 *bis*, 299, 300, 302 à 305, 309 et 310 ; adoption (p. 1965).

Art. 311 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, au début du deuxième alinéa, à supprimer les mots : « égale ou » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 312 : adoption (p. 1966).

Art. 312 *bis* ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven, tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article est supprimé (*ibid*).

Art. 313 et 314 : adoption (*ibid.*).

Art. 315 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article est supprimé (*ibid.*).

Art. 320, 324-1 : adoption (*ibid.*).

Art. 324-2, 324-3 ; adoption (p. 1967).

Art. 324-3 *bis* : amendement de MM. Collette et Quentier tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (date des effets de la fusion) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1967).

Art. 324-4 à 324-7 : adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 324-7 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (fusion de deux sociétés avec un nombre de souscripteurs inférieurs à 7) ; adoption (*ibid.*).

Art. 324-8 : adoption (*ibid.*).

Art. 324-9 : amendement de MM. Collette et Quentier tendant à compléter le premier alinéa par les mots : « sans que cette substitution emporte novation à leur égard » ; adoption (p. 1968) ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Pleven ; le deuxième, par MM. Collette et Quentier ; le troisième, par le Gouvernement (créanciers des sociétés fusionnant) ; retrait de l'amendement de M. Collette ; rejet de l'amendement de M. Pleven ; adoption de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par deux nouveaux alinéas (non-interdiction de la poursuite des opérations de fusion du fait de l'opposition) ; adoption ; amendement de MM. Collette et Quentier tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (fusion par voie de création de société nouvelle) ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1968) ;

Art. 324-10 : adoption (*ibid.*).

Art. 324-11 : amendement de MM. Collette et Quenlier (vérification des apports en nature) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1969).

Art. 324-12 et 324-13 : adoption (*ibid.*).

Art. 324-14 : amendement de M. Pleven (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; retrait ; amendement de coordination présenté par le Gouvernement ; adoption ; amendement de M. Pleven tendant à supprimer le troisième alinéa ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 324-14 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à insérer un nouvel article (distinction entre apport partiel ou total d'actif, et scission) (p. 1970) ; retrait du dernier alinéa de l'amendement ; adoption de l'amendement ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 324-15 et 324-16, 326, 329, 331, 333 ; adoption (*ibid.*).

Art. 337 : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission d s lois ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 338, 339, 341, 342 *bis*, 347, 351, 353 : adoption (p. 1971).

Art. 357 et 359 : adoption (p. 1972).

Art. 360 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le mot : « sciemment » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 360 *bis* : adoption (*ibid.*).

Art. 361 : amendement de M. Le Douarec,

au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction, dont le texte devient l'article 361 (p. 1972).

Art. 362 et 364 : adoption (p. 1973).

Art. 365 : amendement du Gouvernement tendant à compléter le premier alinéa ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 367 et 370 : adoption (*ibid.*).

Art. 371 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le mot : « sciemment » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 372 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le mot « sciemment » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1973).

Art. 373 et 374 (p. 1974) ; adoption.

Art. 375 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer le mot « sciemment » ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 376 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer le mot : « sciemment » ; adoption ; amendement de M. Pleven tendant à substituer aux mots : « quarante-cinq jours », les mots : « quinze jours » ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; retrait d'un amendement de M. Massol ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 377 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer le mot: « sciemment » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 378 (p. 1975) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le mot: « sciemment » ; adoption ; amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven tendant à substituer au mot « prénoms », les mots : « prénom usuel » ; adoption ; amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 379 : adoption (p. 1975).

Art. 380 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa, paragraphe 1°) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 380 *bis* (p. 1976) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le mot : « sciemment » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*). Sociétés.

Art. 381 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 382, 384, 387 : adoption (*ibid.*).

Art. 391 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « trois mois », les mots : « six mois » ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 392 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre pour le premier alinéa le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture (p. 1977) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 392 *bis* : supprimé par le Sénat ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre pour l'article, le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 392 *bis* (*ibid.*).

Art. 393, 394 et 394 *bis* : adoption (p. 1977).

Art. 396 : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 397 et 400 : adoption (*ibid.*).

Art. 401 à 408 *bis* : adoption (p. 1978).

Avant l'Art. 409 : amendement du Gouvernement tendant à insérer au début du chapitre IV du titre II, une nouvelle section ainsi conçue : « Section A — Infractions relatives à la constitution » ; adoption.

Art. 409 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre pour le deuxième alinéa, paragraphe 1°, le texte adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture ; adoption de l'amendement (p. 1979) ; et de l'article ainsi modifié.

Art. 412 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « le mois qui suit », les mots : « les quarante-cinq jours qui suivent » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer, dans le troisième alinéa, aux mots : « le mois qui suit », les

Sociétés.

mots : « les quarante-cinq jours qui suivent » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le dernier alinéa, paragraphe 3°, à substituer au mot : « trois », le mot : « quatre » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1979).

Art. 413, 414 et 415 : adoption (*ibid.*).

Art. 416 *bis* (p. 1980) ; amendement du Gouvernement tendant à substituer au chiffre « 409 », le chiffre : « 408 *ter* » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 417 *bis* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (capital des sociétés de rédacteurs de presse) ; sous-amendement du Gouvernement ; rejet (p. 1981) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 417 *ter* : supprimé par le Sénat.

Art. 417 *quater* ; adoption (p. 1981).

Art. 418 : amendement rédactionnel de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 418 (*ibid.*).

Art. 418 *bis*, 421 et 422 ; adoption (*ibid.*).

Art. 423 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (confirmation des gérants dans leurs fonctions) ; rejet (p. 1982) ; adoption de l'article.

Art. 423 *bis*, 425, 425 bis et 426 : adoption (*ibid.*).

Art. 426 *bis* : supprimé par le Sénat.

Art. 427 et 431 ; adoption (p. 1983).

SECONDE DÉLIBÉRATION à la demande du Gouvernement des articles 3, 39, 60, 76 *bis*, 98, 112-24 et 122 (p. 1986).

Art. 3 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer la fin de la première phrase du premier alinéa ; adoption (p. 1987) ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 39 : amendement de coordination de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1987).

Art. 60 : amendement du Gouvernement tendant à substituer aux mots : « six mois », les mots : « quatre mois » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1987).

Art. 76 *bis* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article est supprimé (*ibid.*).

Art. 98 : aucun amendement n'ayant été déposé sur cet article dans le texte adopté en première délibération, il n'y a pas lieu de le remettre en discussion.

Art. 112-24 : amendement de coordination de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Pleven (p. 1988) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié.

Art. 122 : amendement de M. Prioux tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (publicité des négociations effectuées par un des dirigeants de l'entreprise sur les actions de la société) ; sous-amendements de M. Pleven et du Gouvernement ; adoption des deux sous-amendements (p. 1989) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifiés.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1989).

Orateurs : MM. Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Bertrand Denis, Fanton, Foyer, *Garde des Sceaux ;* Georges Germain, Le Douarec, *Rapporteur ;* Lepeu, Massot, Pleven, Prioux, Quentier.

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [27 juin 1966] (p. 2377). Entendus : MM. Le Douarec, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire ;* Foyer, *Garde des Sceaux.*

La mise au point, tant attendue, d'un véritable code des sociétés ; l'esprit de conciliation de la Commission mixte (p. 2377).

Intervention de M. Foyer, Garde des Sceaux (p. 2377) : l'heureuse coopération des deux Assemblées et du Gouvernement ; le vote du présent texte, œuvre comptant parmi les plus importantes de la législature.

Texte de la Commission mixte paritaire (p. 2377 à 2384) ; adoption (p. 2384).

8. — Projet de loi modifiant ou complétant les articles 1841 et 1868 du Code civil, les articles 614-15, 614-16 et 614-17 du Code de commerce et la loi du 23 janvier 1929 sur les parts de fondateur émises par les sociétés, présenté à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1964 par M. Jean Foyer, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1004** ; rapport le 8 juin 1965 par M. Le Douarec, **n° 1429**. Adoption le 11 juin 1965 (p. 2078) sous le titre : « *Projet de loi tendant à*

modifier ou à compléter les articles 1841, 1866 et 1868 du Code civil et l'article 27 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 ». — Projet de loi **n° 355**.

Transmis au Sénat le 29 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 279 (année 1964-1965)** ; rapport le 23 décembre 1965 par M. Molle, **n° 89 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 4 mai 1966. — Projet de loi **n° 40 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 10 mai 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1813** ; rapport le 2 juin 1966 par M. Le Douarec, **n° 1887**. Adoption en deuxième lecture le 10 juin 1966. — Projet de loi **n° 504**.

Transmis au Sénat le 10 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 203 (année 1965-1966)** ; rapport le 21 juin 1966 par M. Molle, **n° 230 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications en deuxième lecture le 27 juin 1966. — Projet de loi **n° 98 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 28 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1992** ; rapport le 29 juin 1966 par M. Le Douarec, **n° 1995**. Adoption définitive en troisième lecture le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 550**.

Loi n° 66-538 du 24 juillet 1966, publiée au *J. O.* des 25, 26 juillet 1966 (p. 6441).

DISCUSSION [11 juin 1965] (p. 2074). Entendu : M. Le Douarec, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

La validité des sociétés entre époux (p. 2074) ; le cas des sociétés civiles (*ibid.*) ; la continuation des sociétés de personnes en cas de décès d'un des associés (p. 2074, 2075) ; les cas de poursuites pour banqueroute (p. 2074) ; les parts de fondateur (p. 2075) ; les sociétés coopératives (*ibid.*).

Art. 1er : *Sociétés entre époux* (p. 2075) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois et le deuxième, par le Gouvernement (nouvelles rédactions du texte modificatif proposé pour le deuxième alinéa de l'article 1841 du Code civil) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article ainsi modifié (p. 2076). Sociétés.

Art. 2 : *Continuation des sociétés de personnes en cas de décès d'un des associés* (p. 2076) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant dans le texte modificatif du texte proposé pour le deuxième alinéa de l'article 1868 du Code civil à remplacer la deuxième phrase par de nouvelles dispositions ; adoption ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, le deuxième, par le Gouvernement (nouvelles rédactions de la première phrase du texte proposé pour le troisième alinéa de l'article 1868 du Code civil) ; retrait de l'amendement du Gouvernement ; adoption de l'amendement de la Commission ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à remplacer les deux dernières phrases du texte proposé pour le troisième alinéa de l'article 1868 du Code civil par de nouvelles dispositions ; le deuxième, présenté par le Gouvernement (p. 2077) tendant, dans la deuxième phrase du texte proposé pour le troisième alinéa de l'article 1868, après les mots : « ... est due... », à insérer les mots : « ..., le cas échéant... » ; retrait de l'amendement du Gouvernement ; adoption de l'amendement de la Commission, et de l'article ainsi modifié (p. 2077).

Après l'Art. 2 : amendement de M. Pleven tendant à insérer un nouvel article (prorogation des sociétés) ; adoption (p. 2077).

Art. 3 : *Banqueroute* (p. 2077) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 3 est supprimé (*ibid.*).

Art. 4 et 5 : *Conversion des parts de fondateur ;* retrait des deux articles (p. 2077).

Après l'Art. 5 : deux amendements tendant à insérer un nouvel article, soumis à discussion commune (p. 2078) ; le premier, présenté par M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois ; le deuxième présenté par le Gouvernement (sociétés coopératives) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement (p. 2078).

Art. 6 : *Application dans les T.O.M.* (p. 2078) ; adoption (*ibid.*).

Titre : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à rédiger ainsi le titre du projet de loi : « Pro-

Sociétés.

jet de loi tendant à modifier ou à compléter les articles 1841, 1866 et 1868 du Code civil et l'article 27 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 » ; adoption ; en conséquence, le titre est ainsi rédigé ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2078).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux ;* de Grailly, Le Douarec, *Rapporteur ;* Pleven.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [10 juin 1966] (p. 1983). Entendus : MM. Le Douarec, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Foyer, *Garde des Sceaux.*

Art. 2 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement, dont le texte devient l'article 2 (p. 1984).

Art. 2 *bis* et 2 *ter*, 4 : adoption (*ibid.*).

Art. 5 : adoption (p. 1985).

Art. 5 *bis* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le premier alinéa du texte proposé pour l'article 27 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947, à supprimer le chiffre « 108 » ; adoption ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer après les mots : « un décret détermine », les mots : « en dérogation à l'article 168 sur les sociétés commerciales » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 *ter* à 5 *quinquies* : adoption (*ibid.*).

Art. 5 *sexies :* amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « et 324-14 », les mots : « 324-14 et 324-14 *bis* » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 *septies* et 5 *octies* ; adoption (p. 1986).

Art. 6 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article est supprimé (*ibid.*).

Art. 6 *bis* : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article est supprimé (*ibid.*).

Art. 7 : adoption (*ibid.*).

Article additionnel : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à introduire l'article additionnel suivant : « La présente loi est applicable dans les D.O.M. » ; adoption.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1986).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux ;* Le Douarec, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [29 juin 1966] (p. 2456). Entendus : M. Le Douarec, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

Les modifications introduites par le Sénat (p. 2456).

Art. 5 *bis* : adoption (p. 2457).

Art. 5 *sexies* et 5 *septies* ; adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

9. — Projet de loi relatif aux sociétés civiles professionnelles, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1581** ; rapport le 18 mai 1966 par M. Lavigne, **n° 1837** ; avis le 18 mai 1966 de M. Berger au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, **n° 1834**. Adoption le 24 mai 1966. — Projet de loi **n° 473**.

Transmis au Sénat le 1er juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 147 (année 1965-1966)** ; rapport le 23 juin 1966 par M. Molle, **n° 247 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 27 juin 1966. — Projet de loi **n° 96 (année 1965-1966)**.

DISCUSSION [24 mai 1966] (p. 1420, 1442). Entendus : MM. Lavigne, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles* ; Berger, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires culturelles ;* J.P. Palewski, *Président de la Commission des finances ;* Ducoloné, Hoguet, Foyer, *Garde des Sceaux.*

L'intérêt considérable soulevé par le projet (p. 1420); la création d'un cadre juridique nouveau (*ibid.*) ; les avantages de l'association (p. 1420, 1421, 1424, 1426, 1427); l'opportunité du projet au moment de l'institution de la Communauté européenne et de la liberté d'établissement (p. 1421, 1423, 1424) ; les sociétés de moyens (p. 1421, 1422) ; l'utilité et l'efficacité du projet (p. 1421, 1426) ; le double caractère des nouvelles sociétés : so-

ciétés de plein exercice et sociétés de personnes (p. 1421, 1423) ; le caractère facultatif de la nouvelle formule (p. 1421, 1422) ; les problèmes particuliers des professions juridiques (p. 1421, 1426) ; la fusion des professions judiciaires (p. 1421, 1426) ; les règlements d'administration publique à intervenir (p. 1421, 1423) ; la consultation des professions intéressées (p. 1421, 1422, 1425) ; les auditions de la Commission des lois (p. 1421) ; les amendements apportés par elle au projet (p. 1422) ; la question des locaux professionnels (p. 1422) ; le régime fiscal des sociétés civiles professionnelles (p. 1422) ; le cas des professions médicales et paramédicales (p. 1422, 1423) ; la solidarité en matière de responsabilité (p. 1423) ; les avantages des sociétés civiles professionnelles pour le développement régional (p. 1424) ; l'opportunité de créer des sociétés interprofessionnelles ou pluriprofessionnelles (p. 1424, 1426) ; l'association coopérative, formule préférable (p. 1425) ; la tendance à la concentration favorisée par le projet ; la rémunération des apports en industrie et des apports en capital (p. 1425) ; les règles de majorité dans les sociétés civiles professionnelles (p. 1426) ; l'élargissement du texte aux associations de personnes morales (p. 1426) ; la fusion avonés-avocats (p. 1426).

Chapitre 1er : *Dispositions générales* (p. 1427).

Art. 1er : *Principe de la société civile professionnelle* (*ibid.*) ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (définition de l'objet de la société) ; adoption ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Ducoloné ; le deuxième, par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le troisième, par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (avis conforme des organismes représentatifs de la profession) ; retrait de l'amendement de la Commission des lois ; rejet de l'amendement de M. Ducoloné (p. 1428) ; adoption de l'amendement de la Commission des affaires culturelles dans une nouvelle rédaction ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 1428).

Art. 2 : *Objet de la société ; société civile interprofessionnelle* (*ibid.*) ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le premier alinéa ; adoption ; amendement de M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à insérer, après les mots : « disposition législative », les mots : « ou réglementaire » ; l'amendement est sans objet ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa : sociétés civiles interprofessionnelles) ; le problème des fusions ; la réforme nécessaire du Code de procédure civile (p. 1430) ; le sort des professions réglementées (p. 1431). Sociétés.

Vote par division à la demande du Gouvernement : premier alinéa : sous-amendement de M. Hoguet tendant, après les mots : « personnes physiques » à insérer les mots : « ou morales » ; rejet ; adoption du premier alinéa de l'amendement ; sous-amendement de M. de Grailly sur le deuxième alinéa de l'amendement (sociétés civiles interprofessionnelles entre membres de professions judiciaires) ; rejet (p. 1432) ; sous-amendement de M. Dejean (avis des organisations et syndicats professionnels) ; rejet ; adoption du deuxième alinéa de l'amendement (p. 1433) ; du troisième alinéa et de l'ensemble de l'amendement ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Société civile professionnelle de forme coopérative ;* adoption (p. 1433).

Art. 4 : Qualités requises des associés (*ibid.*) ; amendement de M. Ducoloné (nécessité de l'exercice personnel et effectif de la profession) ; retrait ; adoption de l'article (p. 1433).

Art. 5 : *Incompatibilités professionnelles* (*ibid.*) ; deux amendements et un sous-amendement soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début de l'article) ; un sous-amendement de M. Ducoloné (avis conforme des organismes intéressés) ; le deuxième amendement présenté par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles (nouvelle rédaction de la fin de l'article) ; rejet du sous-amendement de M. Ducoloné ; retrait de l'amendement de la Commission des affaires culturelles ; adoption de l'amendement de la Commission des lois et de l'article ainsi modifié (p. 1433).

Après l'Art. 5 : amendement de M. Ducoloné (inclusion définitive dans la société de certains collaborateurs) ; rejet (p. 1434).

Chapitre II : *Constitution de la société.*

Art. 6 : *Agrément de la société* (p. 1434) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; le deuxième, par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles (allégement de

Sociétés.

la procédure d'agrément) ; retrait de l'amendement de la Commission des affaires culturelles ; adoption de l'amendement de la Commission des lois ; amendement rédactionnel de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; adoption ; deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le deuxième, présenté par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer le troisième alinéa ; adoption du texte commun des deux amendements et de l'article ainsi modifié (p. 1434).

Art. 7 : *Statuts* ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 7 : deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le deuxième, par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (raison sociale de la société) ; adoption (p. 1435).

Art. 8 : *Capital social :* deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le deuxième, par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (capital minimum) ; adoption du texte commun des deux amendements et de l'article ainsi modifié (p. 1435).

Art. 9 : *Souscription et répartition des parts sociales* (p. 1435) ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer les deux dernières phrases du dernier alinéa (évaluation des apports en industrie) ; adoption ; un amendement de M. Ducoloné et un amendement de M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles, sont devenus sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié.

Chapitre III : *Fonctionnement de la société.*

Art. 10 : *Retrait d'un associé : cession ou remboursement de parts ;* amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer cet article ; réserve de l'article et des amendements qui s'y rapportent (p. 1436) ; reprise de la discussion (p. 1444) ; adoption de l'amendement de la Commission tendant à supprimer l'article ; en conséquence, l'article est supprimé (p. 1444).

Art. 11 : *Conditions de la cession des parts à des tiers étrangers à la société* (p. 1436) ; réserve ; reprise de la discussion (p. 1444) ; adoption de l'amendement de la Commission des lois tendant à supprimer l'article ; en conséquence, l'article est supprimé (p. 1444).

Art. 12 : *Conditions de la cession des parts entre associés* (p. 1436) ; réserve ; reprise de la discussion (p. 1444) ; adoption de l'amendement de la Commission des lois tendant à supprimer l'article ; en conséquence, l'article est supprimé (p. 1444).

Art. 13 : *Obligations de la société en cas de retrait d'un associé ;* réserve ; reprise de la discussion (p. 1444) ; adoption de l'amendement de la Commission des lois tendant à supprimer l'article ; en conséquence, l'article est supprimé (p. 1444).

Art. 14 : *Formes de la cession de parts* (p. 1436) ; réserve ; reprise de la discussion (p. 1444) ; adoption de l'amendement de la Commission tendant à supprimer l'article ; en conséquence, l'article est supprimé (p. 1444).

Art. 15 : *Gérants de la société (nomination, révocation, pouvoirs)* ; (p. 1436) ; amendement de M. Ducoloné (nouvelle rédaction du premier alinéa : qualité de gérant à tous les associés) ; adoption ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (conditions de nomination et de révocation des gérants) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 16 : *Responsabilité des gérants ;* amendement rédactionnel de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 1436).

Art. 17 : *Pouvoirs des associés* (p. 1436) ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le deuxième, par M. Ducoloné (attribution d'une seule voix à chaque associé) ; rejet des deux amendements (p. 1437) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 18 : *Recettes de la société, Répartition des bénéfices* (p. 1437) ; trois amendements soumis à discussion commune ; le premier présenté par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le deuxième, par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; le troisième, par M. Ducoloné (intérêt fixe aux parts sociales) ; adoption de l'amendement des affaires culturelles; les deux autres amendements deviennent sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 19 : *Responsabilité civile des associés;* deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; le deuxième, de

M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles (possibilité pour deux époux d'être associés dans une même société civile ou professionnelle) (p. 1438) ; retrait de l'amendement de la Commission des affaires culturelles) ; adoption de l'amendement de la Commission des lois et de l'article ainsi modifié (p. 1438).

Art. 20 : *Responsabilité des actes professionnels* (*ibid.*) ; deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles ; le deuxième, par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (exigence d'une assurance professionnelle) ; adoption du texte commun des deux amendements et de l'article ainsi modifié (p. 1438).

Art. 21 : *Règles de discipline et de déontologie ;* adoption.

Reprise de la discussion (p. 1442).

Après l'Art. 21 : amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (retrait d'un associé, cession ou remboursement de parts) ; adoption ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (conditions de la cession des parts à des tiers étrangers à la société) ; sous-amendement de M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles (unanimité des voix pour la cession de parts sociales à des tiers étrangers) ; rejet ; sous-amendement de M. Coste-Floret tendant à substituer dans la deuxième phrase du deuxième alinéa du texte proposé, les mots : « les statuts peuvent » aux mots : « le règlement d'administration publique peut » ; adoption (p. 1443) ; sous-amendement de M. Ducoloné tendant à substituer au mot : « refusé », le mot : « donné » ; adoption ; sous-amendement de M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à supprimer dans le quatrième alinéa du texte proposé les mots : « en ce qui concerne les offices publics et ministériels » ; rejet ; adoption de l'amendement de la Commission des lois, ainsi modifié ; amendement rédactionnel de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; adoption ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois tendant à insérer un nouvel article (acquisition des parts d'un associé par d'autres associés ou des tiers) ; adoption ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (constatation de la cession des parts sociales) ; sous-amendement de M. Ducoloné (notification à la société) ; retrait ; adoption de l'amendement de la Commission (p. 1444). Sociétés.

Chapitre IV : *Dispositions diverses.*

Art. 22 : *Durée de la société ;* adoption (p. 1444).

Art. 23 : *Cession de parts en cas de décès ou d'interdiction d'un associé* (p. 1444) ; deux amendements de forme présentés par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; adoption ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « au règlement d'administration publique particulier à la profession », les mots : « par les statuts » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 24 : *Effets de l'interdiction temporaire d'exercer ;* adoption (*ibid.*).

Art. 25 : *Dissolution ou prorogation de la société* (p. 1444) ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, et MM. Hoguet et Quentier (cas supplémentaire de dissolution) ; adoption de cet amendement dans une nouvelle rédaction proposée par le Gouvernement (p. 1445) ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (reprise par les officiers ministériels de leur profession en cas de dissolution) ; réserve à la demande du Gouvernement de l'article et deux amendements y afférents (p. 1445) ; reprise de la discussion (p. 1449) ; amendement du Gouvernement (nomination de l'associé à un office créé à cet effet en cas de dissolution de la société) ; adoption de l'amendement et de l'article 25 ainsi modifié (p. 1449).

Art. 26 : *Dissolution de la société civile professionnelle coopérative ;* adoption (p. 1446).

Art. 27 : *Transformation de la société civile professionnelle ;* adoption (p. 1446).

Art. 28 : *Cas de nullité de la société ;* adoption (*ibid.*).

Art. 29 : *Droit à l'appellation « société civile professionnelle »* ; adoption (*ibid.*).

Art. 30 : *Application du droit commun des sociétés* (p. 1446) ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 31 : *Experts-comptables, comptables agréés, agents de change* (p. 1446) ; amendement de forme de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Sociétés.

Art. 32 : *Possibilité pour les sociétés civiles professionnelles d'être titulaires d'offices publics et ministériels* (p. 1446) ; adoption.

Après l'Art. 32 : amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (sous-locations et cessions de bail) ; sous-amendement de M. Massot (nouvelle rédaction du premier alinéa du texte proposé) ; rejet du sous-amendement (p. 1447) ; adoption de l'amendement; un amendement de M. Ducoloné devient sans objet ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles; le deuxième, par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (régime fiscal); retrait des deux amendements (p. 1448) ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (imposition des plus-values en cas d'apport en société) ; adoption ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer, après l'article 32, un nouveau chapitre : chapitre V : *Sociétés civiles de moyens* (p. 1448) ; vote par division à la demande du Gouvernement (p. 1449) ; adoption des deux premiers alinéas ; rejet du troisième; amendement de M. Berger, au nom de la Commission des affaires culturelles (transformation des sociétés civiles de moyens en sociétés professionnelles) ; adoption.

Seconde délibération sur l'article 2 demandée par la Commission des lois sur la suggestion de M. de Grailly.

Accord de l'Assemblée sur cette seconde délibération (p. 1450).

Art. 2 : amendement de M. de Grailly tendant, dans le deuxième alinéa, après les mots : « non visées à l'article premier », à insérer les mots : « et dans tous les cas lorsqu'il autorise la constitution de sociétés civiles interprofessionnelles entre membres de professions judiciaires » (reprise de l'amendement présenté en première délibération et déclaré rejeté par le Président à la suite d'un vote par assis et levé) ; les retards apportés à la solution des problèmes posés par la dualité des professions d'avocat et d'avoué ; l'organisation archaïque des professions judiciaires (p. 1451) ; amendement présenté par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, et MM. Delachenal et de Grailly tendant à insérer un nouvel alinéa après le deuxième alinéa ; retrait de l'amendement de M. de Grailly ; adoption de l'amendement de la Commission et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1451).

Orateurs : MM. Berger, *Rapporteur pour avis ;* Dejeau, Delachenal, Ducoloné, Fanton, Foyer, *Garde des Sceaux ;* de Grailly, Hoguet, Lavigne, *Rapporteur ;* Massot, J.-P. Palewski, *Président de la Commission des finances ;* Quentier, Zuccarelli.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [4 octobre 1966] (p. 3111). Entendu : M. Lavigne, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

Les amendements proposés par la Commission des lois ; la société monoprofessionnelle ; la représentation des apports en industrie ; le fonctionnement de la société (p. 3112) ; la répartition des bénéfices ; le régime fiscal des sociétés civiles professionnelles.

Art. 1er : amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du dernier alinéa) ; adoption (p. 3113); adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Ducoloné ; le deuxième, par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; le troisième, par le Gouvernement (consultation des organismes professionnels intéressés) ; retrait de l'amendement du Gouvernement (p. 3114) ; rejet de l'amendement de M. Ducoloné et de l'amendement de la Commission (p. 3115) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 3 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer l'article ; réserve du vote sur l'amendement jusqu'au vote sur l'article 37 nouveau (p. 3116) ; reprise de la discussion (p. 3127) ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; en conséquence, l'article est supprimé (*ibid.*).

Après l'Art. 5 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (personnes physiques titulaires d'un office public ou ministériel) ; deux sous-amendements présentés par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; le premier, tendant à insérer, après les mots : « des sociétés civiles », le mot : « professionnelles » ; le deuxième, tendant à compléter le texte proposé par un nouvel alinéa ; adoption des deux sous-amendements et de l'amendement ainsi modifié (p. 3116).

Art. 6 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du début du premier

alinéa) (p. 3116) ; retrait (p. 3117) ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du deuxième alinéa ; retrait ; adoption de l'article.

Art. 7 *bis* : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; retrait ; adoption de l'article (p. 3117).

Art. 9 : deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois ; le deuxième, par M. Ducoloné tendant à supprimer les deux dernières phrases du second alinéa (apports en industrie) ; amendement de M. Collette ayant le même objet (p. 3118) ; adoption du texte commun des trois amendements et de l'article ainsi modifié (p. 3119).

Art. 15 : amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (liberté contractuelle en ce qui concerne les gérants) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 3119).

Art. 17 : amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la deuxième phrase du deuxième alinéa (règles de votation) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 3120).

Art. 18 (p. 3120) ; amendement de M. Ducoloné tendant à reprendre le deuxième alinéa du texte adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale (répartition des bénéfices) ; rejet ; adoption de l'article (p. 3120).

Art. 19 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer au premier alinéa, les mots : « civile professionnelle » ; retrait ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 3120).

Art. 21 *bis* : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du début du troisième alinéa) ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 21 *ter* : amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « la demande d'agrément », les mots : « le projet de transmission ou de cession » ; sous-amendement du Gouvernement tendant à remplacer les mots : « projet de transmission de cession », par les mots : « le projet de cession » (p. 3121) ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié ; deux amendements de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer dans les deuxième et troisième alinéas au mot : « agrément », le mot : « consentement » ; adoption des deux amendements et de l'article ainsi modifié (p. 3121). Sociétés.

Art. 23 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du début du premier alinéa) ; retrait ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; adoption ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois tendant à substituer, dans le troisième alinéa, aux mots : « remplissent les conditions exigées par l'article 4 » ; les mots : « de l'intéressé » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 3122).

Art. 25 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de la fin du quatrième alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 3122).

Art. 26 : adopté conforme par le Sénat ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article 26 est supprimé (p. 3122).

Art. 27 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du début du premier alinéa) ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 28 : adopté conforme par le Sénat ; amendement de coordination présenté par le Gouvernement (p. 3123) ; retrait.

Art. 29 : adopté conforme par le Sénat ; amendement de coordination présenté par le Gouvernement ; retrait (*ibid.*).

Art. 30 : adopté conforme par le Sénat ; amendement de coordination présenté par le Gouvernement ; retrait (*ibid.*).

Art. 31 : adopté conforme par le Sénat ; amendement de coordination présenté par le Gouvernement ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 3123).

Art. 33 : deux amendements soumis à discussion commune; le premier, présenté par le Gouvernement ; le deuxième, par M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (sous-locations et cessions de bails) ; retrait de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement dont le texte devient l'article 33 (*ibid.*).

Art. 33 *bis* : (p. 3124) ; amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer l'article ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 34 : amendement de MM. Lavigne, au nom de la Commission des lois, et Collette tendant à supprimer le deuxième alinéa du paragraphe 3 (imposition des plus-values) ; amendement du Gouvernement tendant à

Sociétés.

substituer dans le troisième alinéa du paragraphe 3 aux mots : «... dans le délai d'un an...» ; les mots : «... dans le délai de cinq ans...» ; rejet de l'amendement de la Commission (p. 3125) ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 34 : amendement rédactionnel du Gouvernement ; rejet ; en conséquence, le titre du chapitre V demeure inchangé (*ibid.*).

Art. 35 : amendement du Gouvernement tendant à substituer aux mots : «... des professions libérales », les mots : «... une même profession libérale » ; adoption ; amendement de M. Arthur Moulin (professions lilibérales non réglementées) ; adoption (p. 3126) ; amendement rédactionnel du Gouvernement ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer le troisième alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 3126).

Art. 36 : supprimé par le Sénat (p. 3127).

Avant l'Art. 37 : amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois, et de M. de Grailly tendant à insérer avant l'article 37, l'intitulé suivant : « chapitre VI — Dispositions communes » ; adoption (*ibid.*).

Art. 37 : amendement de M. Lavigne, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du premier alinéa : statut de société coopérative) ; adoption ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction des deuxième et troisième alinéas) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 3127).

Explications de vote : les difficultés d'appréciation de la capitalisation d'un apport en industrie effectué par un collaborateur jeune.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 3127).

Orateurs : MM. Collette, Commenay, Foyer, *Garde des Sceaux ;* Garcin, de Grailly, Lavigne, *Rapporteur ;* Arthur Moulin.

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [15 novembre 1966] (p. 4573). Entendus : MM. Lavigne, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Montagne, Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

La représentation des apports en industrie par des parts sociales (p. 4573) ; les clauses statutaires limitant les pouvoirs des gérants ; la constitution des sociétés de moyens ; la répartition des voix entre les associés pour les délibérations collectives ; la consultation des organisations professionnelles représentatives pour l'élaboration des règlements d'administration publique ; la rémunération par un intérêt fixe des apports en capitaux ; les conditions de retrait d'un associé (p. 4573).

Art. 9 : adoption (p. 4574).

Art. 15 : amendement de M. Sabatier (approbation de l'ordre des avocats et de la chambre des avoués pour les conditions de nomination ou de révocation des gérants) ; rejet (p. 4575) ; adoption de l'article.

Art. 17 : adoption (*ibid.*).

Art. 35 : adoption (p. 4576).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux ;* de Grailly, Lavigne, *Rapporteur ;* Sabatier.

10. — Proposition de loi tendant à autoriser la transformation de sociétés sans but lucratif, commerciales ou civiles par leur forme, en associations, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1966 par M. Collette (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2061.**

11. — Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions de la loi n° 66-537, présentée au Sénat le 18 novembre 1966 par MM. Dailly, Le Bellegou et Molle (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 40 (année 1966-1967)** ; rapport le 26 novembre 1966 par M. Dailly, **n° 57 (année 1966-1967).** Adoption le 1er décembre 1966. — Proposition de loi **n° 16 (année 1966-1967).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 1er décembre 1966 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2206** ; rapport le 9 décembre 1966 par M. Le Douarec, **n° 2241.** Adoption avec modifications le 13 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 620.**

Transmise au Sénat le 13 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale),

n° 116 (année 1966-1967) ; rapport le 19 décembre 1966 par M. Etienne Dailly, **n° 168 (année 1966-1967)**. Adoption le 19 décembre 1966 avec modifications. — Proposition de loi **n° 56 (année 1966-1967)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2298** ; rapport le 20 décembre 1966 par M. Le Douarec, **n° 2305**. Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 662**.

Loi n° 67-16 du 4 janvier 1967, publiée au *J. O.* du 6 janvier 1967 (p. 315).

DISCUSSION [13 décembre 1966] (p. 5455). Entendus : MM. Le Douarec, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

Les modifications proposées au Code des sociétés ; le désir des praticiens de voir avancer la date d'application de la loi ; l'aménagement de la forme de quelques articles ; la présentation du texte sous forme d'une proposition de loi signée par les trois rapporteurs de la réforme du Code des sociétés au Sénat (p. 5455).

Avant l'Art. 1er (*ibid.*) ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article ; les causes de cessation de mandat ; l'adjonction d'une troisième clause ; l'expiration des fonctions par survenance de leur terme (p. 5456) ; adoption de l'amendement ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article ; les commissaires aux apports dans les S.A.R.L. ; adoption (*ibid.*).

Art. 1er : adoption.

Après l'Art. 1er : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article ; l'agrément de la société pour la cession d'actions à des tiers ; le droit de préférence en faveur des membres du personnel ; adoption (p. 5457).

Art. 2 à 5 (*ibid*) ; adoption.

Art. 6 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du texte proposé pour le deuxième alinéa de l'article 493 de la loi du 24 juillet 1966 (calcul des tantièmes) ; sous-amendement du Gouvernement tendant à remplacer dans le texte de l'amendement les mots : « sur cette base », par les mots : « à ce taux » ; adoption du sous-amendement, de l'amendement et de l'article ainsi modifiés ((p. 5457).

Art. 7 : amendement de MM. Peyret et Saintout tendant à compléter l'article par un nouveau paragraphe (p. 5458) ; la mise à l'étude d'un remaniement profond du statut des coopératives ; retrait de l'amendement ; amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, et M. Fanton (situation des gérants minoritaires dans les S.A.R.L.) ; amendement du Gouvernement tendant à compléter le deuxième alinéa du paragraphe IV par un nouvel alinéa (p. 5459); (transformation en société anonyme); rejet de l'amendement de la Commission ; adoption de l'amendement du Gouvernement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 8 et 9 : adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 5459).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux;* Krieg, Mainguy, Le Douarec, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [21 décembre 1966] (p. 5909). Entendu : M. Krieg, *Rapporteur suppléant de la Commission des lois constitutionnelles.*

La protection des intérêts des administrateurs qui, dans un but de bonne gestion, ont incorporé les réserves de réévaluation au capital ; le taux actuel d'intérêt statutaire.

Art. 1er *bis* : adoption (p. 5909).

Art. 6 : amendement de M. Le Douarec, au nom de la Commission des lois, tendant à reprendre pour l'article le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture (mode de calcul des tantièmes) ; rejet (p. 5910) ; adoption de l'article.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Foyer, *Garde des Sceaux ;* Krieg, *Rapporteur.*

— Impôts sur les sociétés. — *Voy.* IMPÔTS (II. Impôts directs), 4.

— Liquidations. — *Voy.* IMPÔTS (II. Impôts directs), 4.

— Véhicules de tourisme. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 45 ; BUDGET 1963, 3, art. 14.

SOCIÉTÉS ANONYMES. — *Voy.* SOCIÉTÉS 2, 7 et 11

Sociétés.

SOCIÉTÉS A RESPONSABILITÉ LIMITÉE (S. A. R. L.). — *Voy.* Sociétés, 4 et 7 (Titre Ier, chap. III) ; Budget 1963, 3, art. 16 *bis* (Capital minimum).

SOCIÉTÉS AYANT CESSÉ TOUTE ACTIVITÉ.

— Liquidation. — *Voy.* Budget 1963, 3, art. 12.

SOCIÉTÉS CIVILES IMMOBILIÈRES. — *Voy.* Construction, 3 ; Budget 1964, 2, art. 24.

SOCIÉTÉS CIVILES PROFESSIONNELLES. — *Voy.* Sociétés, 1 et 9.

SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL (S. A. F. E. R.). — *Voy.* Budget 1963, 1 (Agriculture) et article additionnel ; Budget 1963, 3 ; Budget 1964, 1 ; Budget 1965, 1 (Agriculture) ; Budget 1965, 2, après l'art. 11 ; Budget 1966, 1 ; Budget 1967, 1 (Agriculture) ; Code rural, 4.

SOCIÉTÉS D'ASSURANCES.

Voy. Assurances.

— Imputation de la retenue à la source opérée sur les revenus mobiliers encaissés par les. — *Voy.* Budget 1966, 1, art. 9.

— Publication par les — de l'inventaire de leur portefeuille de valeurs mobilières. — *Voy.* Budget 1963, 5, art. 2.

SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION. — *Voy.* Immeubles, 4.

SOCIÉTÉS DE COURSES.

— Prélèvement sur les recettes. — *Voy.* Budget 1965, 1, art. 17.

SOCIÉTÉS DE MOYENS.

Voy. Sociétés, 9.

SOCIÉTÉS DE RECHERCHES.

— Enregistrement des actes de constitution. — *Voy.* Budget 1967, 1, art. 7.

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT.

Voy. Sociétés, 6.

Voy. aussi : Marché hypothécaire.

— Infractions à la réglementation. — *Voy.* Sociétés, 6.

— Régime fiscal. — *Voy.* Budget 1964, 1, art. 78.

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT FORESTIER. — *Voy.* Forêts, 2.

SOCIÉTÉS EN COMMANDITE. — *Voy.* Sociétés, 7 (Titre Ier, chap. II).

SOCIÉTÉS EN NOM COLLECTIF. — *Voy.* Sociétés, 7 (Titre Ier, chap. Ier).

SOCIÉTÉS ENTRE ÉPOUX. — *Voy.* Code civil, 36.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE RADIODIFFUSION (SOFIRAD). — *Voy.* Budget 1963, 1 ; Budget 1964, 1 ; Budget 1965, 1 ; Budget 1966, 1 ; Budget 1967, 1 (Services du Premier Ministre. — II. Information).

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE. — *Voy.* Organismes internationaux, 2.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES. — *Voy.* Construction, 3.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES CONVENTIONNÉES.

— Avantages fiscaux. — *Voy.* Budget 1963, 5, après art. 12.

Voy. aussi : SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES D'INVESTISSEMENT.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES D'INVESTISSEMENT.

Voy. QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 54 ; BUDGET 1963, 1 (Charges communes) ; BUDGET 1964, 2, art. 23.

— Droit de mutation à titre gratuit. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 6.

— Régime fiscal. — *Voy.* BUDGET 1967, 1, art. 4.

SOCIÉTÉS MÈRES ET FILIALES. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 7 ; IMPÔTS (II. Impôts directs), 4.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (S. N. C. F.).

Voy. BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (I. Travaux publics) ; BUDGET 1967, 1 (I et II. Equipement).

— Convention entre l'Etat et la — pour le transport des militaires. — *Voy.* BUDGET 1966, 2, après l'art. 30 et art. 36 ; BUDGET 1967, 1 (Industrie) et seconde délibération, art. 23.

— Institution d'un service autonome de la médecine du travail. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (I. Dispositions générales), 9 et V, 3.

— Libre choix du médecin pour les agents. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (I. Dispositions générales), 12.

— Pensions de retraites. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 184.

— Politique tarifaire de la. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 4.

— Suppression de certaines lignes. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 252.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE (S.N.E.P.). — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Services du Premier Ministre. — II. Information).

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS.

Voy. SOCIÉTÉS, 7 (Titre Ier, chap. IV).

— Droit de vote aux assemblées générales. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 43.

SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES.

— sises en dehors de la zone franc. — *Voy.* BUDGET 1963, 5 (p. 7942).

SOCIÉTÉS SANS BUT LUCRATIF.

— Transformation en associations. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 10.

SOFIRAD. — *Voy.* SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE RADIODIFFUSION.

SORGHO PAPETIER. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 258.

SOUS-EMPLOI.

— en agriculture. — *Voy.* AGRICULTURE, 6.

SOUS-LOCATIONS. — *Voy.* LOYERS, 1.

SOUS-OFFICIERS. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 (Budgets militaires) ; BUDGET 1967, 1 (Budgets militaires et seconde délibération), art. 23 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 53.

SOUSTELLE.

— Pétition concernant le retour en France de M. — *Voy.* RAPPELS AU RÈGLEMENT, n° 108.

SPECTACLES.

— Emploi des enfants. — *Voy.* ENFANCE, 2.

— Impôts. — *Voy.* IMPÔTS (III. Impôts indirects), 3.

SPÉCULATION FONCIÈRE.

— Lutte contre la. — *Voy.* IMPÔTS (V. Impôts et taxes divers), 1 ; BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Construction) ; BUDGET 1967, 1 (Equipement III.) ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 117 ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 53.

SPORTS.

1. — Proposition de loi réglementant la profession d'éducateur physique ou sportif et les écoles ou établissements où s'exerce cette profession, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par MM. André Rey et Dassié (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 251** (1).

2. — Projet de loi réglementant la profession d'éducateur physique ou sportif et les écoles ou établissements où s'exerce cette profession, présenté à l'Assemblée Nationale le 4 juin 1963 par M. Christian Fouchet, Ministre de l'Education nationale (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 303** ; rapport le 20 juin 1963 par M. Valenet, **n° 364**. Adoption le 27 juin 1963 (p. 3763). — Projet de loi **n° 49**.

Transmis au Sénat le 2 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 157 (année 1962-1963)** ; rapport le 18 juillet 1963 par M. Noury, **n° 184 (année 1962-1963)**. Adoption avec modification en première lecture le 19 juillet 1963. — Projet de loi **n° 69 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 23 juillet 1963, **n° 488** ; rapport le 24 juillet 1963 par M. Valenet, **n° 498**. Adoption définitive en deuxième lecture le 25 juillet 1963. — Projet de loi **n° 82**.

Loi n° 63-807 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7348).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [27 juin 1963] (p. 3758). Entendus : MM. Valenet, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Laudrin, Escande, Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.*

La réglementation nécessaire de la profession d'éducateur physique ou sportif et des écoles et établissements où s'exerce cette profession (p. 3758, 3760) ; les textes réglementant déjà l'alpinisme, le ski, le judo, la natation et l'escrime (p. 3758, 3760) ; les dispositions du projet (p. 3758, 3759, 3760) ; la reprise dans ce texte d'une proposition de loi repoussée à plusieurs reprises sous la précédente législature par la Commission des affaires culturelles (p. 3759, 3760) ; l'obligation faite aux éducateurs physiques ou sportifs professionnels d'être titulaires d'un diplôme délivré par le Ministre de l'Education nationale (p. 3758, 3759, 3760) ; les qualités morales, professionnelles et pédagogiques requises des éducateurs sportifs (p. 3760) ; les difficultés que rencontrerait l'extension des dispositions du projet aux éducateurs bénévoles (p. 3758) ; la réforme sportive (p. 3758, 3760) ; les protestations unanimes des fédérations sportives (p. 3758, 3759) ; la différence existant entre l'éducation sportive et l'éducation physique (p. 3759, 3761) ; l'intention du Gouvernement de donner délégation aux fédérations sportives pour délivrer les diplômes requis (p. 3761).

TITRE 1er. — *Profession d'éducateur physique ou sportif.*

Art. 1er : *Réglementtaion de l'enseignement physique ou sportif professionnel* (p. 3761) ; amendement de M. Valenet, au nom de la Commission, tendant à substituer aux mots « avec rétribution », les mots « contre rétribution » (p. 3761) ; amendement identique de M. Laudrin (*ibid.*) ; adoption du texte commun des amendements (*ibid.*) ; amendement de M. Laudrin (suppression de la référence à l'éducation sportive) (p. 3761) ; le contrôle risquant d'être exercé par l'Education nationale sur les fédérations sportives pour la délivrance des diplômes de leurs entraîneurs ; l'engagement pris par le Gouvernement de donner aux fédérations bien organisées une délégation pour leur permettre de délivrer des diplômes sous le contrôle de l'Etat (p. 3761) ; retrait de l'amendement de M. Laudrin (p. 3761) ; amendement de M. Valenet, au nom de la Commission, tendant à une modification de forme ; amendement analogue de M. Laudrin (p. 3762) ; adoption des amendements (p. 3762) ; amendement de M. Laudrin (p. 3762) ; retrait (*ibid.*) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (p. 3762).

Après l'Art. 1er : amendement de M. Laudrin (*réglementation de l'enseignement sportif*) (p. 3762) ; retrait (*ibid.*).

(1) Retirée par les auteurs [28 mai 1963] (p. 3062).

Art. 2 : *Contrôle et sanctions à l'encontre des éducateurs qui n'exerceraient pas leur profession d'une manière satisfaisante* (p. 3762) ; amendement de M. Valenet, au nom de la Commission, tendant à une modification de forme (p. 3762) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Valenet, au nom de la Commission (recours au Conseil supérieur de l'éducation nationale et des sports) (p. 3762) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 2, ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Obligation du secret professionnel pour les éducateurs* (p. 3762) ; adoption (*ibid.*).

TITRE II. — *Etablissements d'éducation physique et sportive.*

Art. 4 : *Réglementation de la profession d'exploitant d'établissements d'éducation physique ou sportive* (p. 3762) ; amendement de M. Valenet, au nom de la Commission, tendant à modifier l'énoncé du Titre II (p. 3762) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Valenet, au nom de la Commission, tendant à une modification de forme (p. 3762) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Valenet, au nom de la Commission, tendant à une modification du premier alinéa (p. 3762); adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Valenet, au nom de la Commission (définition des garanties d'hygiène, de technique et de sécurité par arrêté du Ministre de l'Education nationale et du Ministre de la Santé publique) (p. 3763) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Valenet, au nom de la Commission, tendant à une nouvelle rédaction du deuxième alinéa de l'article (p. 3763) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : *Interdiction par le Préfet, à titre temporaire ou définitif de l'activité d'un établissement* (p. 3763) ; amendement de M. Valenet, au nom de la Commission, tendant à substituer aux mots « sur plainte du Procureur de la République », les mots « sur demande du Procureur de la République » (p. 3763) ; adoption (*ibid.*).

TITRE III. — *Dispositions transitoires.*

Art. 6 : *Délivrance des diplômes sur titres* (p. 3763) ; adoption (*ibid.*).

TITRE IV. — *Sanctions.*

Art. 7 : *Sanctions en cas d'infraction aux dispositions de la loi* (p. 3763) ; amendement de M. Valenet, au nom de la Commission (interdiction de l'exercice de la profession par le tribunal) (p. 3763) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 7 ainsi modifié (p. 3763) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Sports.

Orateurs : MM. Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;* Laudrin, Valenet, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [25 juillet 1963] (p. 4510). Entendus : MM. Valenet, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.*

Les modifications apportées au texte par le Sénat (p. 4511).

Art. 1er (p. 4511) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 (p. 4511) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

3. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 4 de la loi du 2 juin 1891 modifiée ayant pour objet de réglementer l'autorisation et le fonctionnement des courses de chevaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 avril 1964 par M. Paul Coste-Floret (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 835** ; rapport le 26 novembre 1964 par M. Paul Coste-Floret, **n° 1193.**

4. — Rapport sur la mise en œuvre du plan d'équipement sportif et socio-éducatif (Application de l'art. 3 de la loi de programme n° 61-806 du 28 juillet 1961) [13 novembre 1963].

5. — Rapport sur la mise en œuvre du plan d'équipement sportif et socio-éducatif (année 1964) (Application de l'art. 3 de la loi de programme n° 61-806 du 28 juillet 1961) [2 octobre 1964] (p. 2899).

6. — Projet de loi tendant à la répression de l'usage des stimulants à l'occasion des compétitions sportives, présenté au Sénat le 30 juin 1964 par M. Fouchet, Ministre de l'Education nationale (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 328 (année 1963-1964)** ; rapport le 27 octobre 1964 par M. Noury, **n° 14 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en première lecture le 3 novembre 1964. — Projet de loi **n° 9 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 5 novembre 1964 (renvoyé à la Commission des

Sports.

lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1152**; rapport le 25 novembre 1964 par M. La Combe, **n° 1191**; avis le 24 novembre 1964, au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales par M. Couderc, **n° 1189**. Adoption avec modification en première lecture le 15 décembre 1964 (p. 6124). — Projet de loi **n° 298**.

Transmis au Sénat le 16 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles), **n° 95 (année 1964-1965)**; rapport le 22 avril 1965 par M. Jean Noury, **n° 138 (année 1964-1965)**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 29 avril 1965. — Proposition de loi **n° 64 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 30 avril 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1351**; rapport le 18 mai 1965 par M. La Combe, **n° 1371**. Adoption définitive en deuxième lecture le 20 mai 1965. — Proposition de loi **n° 337**.

Loi n° 65-412 du 1er juin 1965, publiée au *J. O.* du 2 juin 1965 (p. 4531).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [15 décembre 1964] (p. 6113). Entendus : MM. Dulerne, Hostier, Guillon, *Président de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales;* Labéguerie, Dassié, Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.*

La définition du « doping » (p. 6113, 6114) ; les sports atteints par ce doping (p. 6114, 6115, 6119) ; les effets du doping (p. 6114, 6115, 6116, 6117) ; les nécessités d'une protection contre les stimulants et d'une répression de leur emploi ; la portée du projet de loi (p. 6114, 6115, 6117, 6119) ; ses insuffisances (p. 6114, 6118) ; le développement de l'utilisation du doping (p. 6114, 6116).

Art. 1er : *Répression pénale de l'utilisation de stimulants à l'occasion des compétitions sportives* (p. 6120) ; amendement de forme de M. La Combe au nom de la Commission des lois (p. 6120) ; adoption (p. 6120) ; deux amendements identiques : le premier présenté par M. La Combe au nom de la Commission des lois, le second par M. Couderc au nom de la Commission des affaires culturelles disposant que ce texte doit s'appliquer à toutes les compétitions (p. 6121) ; adoption de ces amendements (p. 6122) ; deux amendements identiques : le premier présenté par M. La Combe au nom de la Commission des lois, le second par M Couderc au nom de la Commission des affaires culturelles tendant dans l'article premier après le mot « utilisé » à insérer le mot « sciemment » (p. 6122) ; adoption de ces amendements (p. 6122) ; amendement de M. La Combe au nom de la Commission des lois tendant à compléter cet article par les mots suivants : « et sont susceptibles de nuire à sa santé » ; adoption de l'amendement (p. 6122) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (p. 6122).

Art. 2 : *Répression pénale des personnes ayant facilité sciemment l'utilisation des substances visées à l'article premier ou ayant incité à les utiliser* (p. 6122) ; amendement de M. La Combe au nom de la Commission des lois tendant à une nouvelle rédaction du premier alinéa de l'article (p. 6122) ; adoption de l'amendement (p. 6123) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (p. 6123).

Art. 3 : *Compétence des officiers de police judiciaire ou des agents de police judiciaire pour procéder aux prélèvements et examens médicaux, cliniques et biologiques destinés à établir la preuve de l'utilisation d'une substance visée à l'article premier* (p. 6123) ; amendement de M. La Combe au nom de la Commission des lois et de M. Coste-Floret établissant que ces examens ont lieu sous contrôle médical (p. 6123) ; adoption de l'amendement (p. 6123) ; amendement de M. La Combe au nom de la Commission des lois prévoyant que les peines prévues à l'article 2 seront applicables à quiconque aura refusé de se soumettre à ces prélèvements ou examens (p. 6123) ; adoption de l'amendement (p. 6123) ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (p. 6123).

Art. 4 : *Peine complémentaire aux condamnations prévues aux articles premier, 2 et 3* (p. 6123) ; amendement du Gouvernement tendant à une nouvelle rédaction de l'article (p. 6124) ; adoption de l'amendement (p. 6124); amendement de M. Labéguerie tendant à compléter cet article (p. 6124) ; retrait (p. 6124) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (p. 6124) ; explications de vote sur l'ensemble : abstention du groupe communiste ; adoption de l'ensemble du projet de loi au scrutin (p. 6124) ; liste des votants (p. 6136).

Orateurs : MM. Capitant, Couderc, *Rapporteur pour avis ;* Guillon, Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports;* Labéguerie, La Combe, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Laudrin.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [20 mai 1965] (p. 1473). Entendus : MM. Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Martin, *Rapporteur pour avis suppléant de la Commission des affaires culturelles.*

A l'article 3, le Sénat, à la demande du Gouvernement, a réintroduit le membre de phrase suivant : «...à la demande du médecin agréé par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ».

Art. 3 (p. 1474) ; amendement de M. La Combe, au nom de la Commission des lois, tendant, dans le premier alinéa à supprimer les mots : « ... à la demande d'un médecin agréé par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports » ; rejet de l'amendement (p. 1474) ; adoption de l'article et de l'ensemble du projet de loi (p. 1474).

Orateurs : MM. Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles, Rapporteur suppléant ;* Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.*

7. — Projet de loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif, présenté à l'Assemblée Nationale le 18 mai 1965 par M. Giscard d'Estaing Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1372** ; rapport le 1er juin 1965 par M. Vivien, **n° 1401** ; avis le 1er juin 1965 par M. Flornoy au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1399**. Adoption le 2 juin 1965 (p. 1747). — Projet de loi **n° 340**.

Transmis au Sénat le 8 juin 1965 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 183 (année 1964-1965)** ; rapport le 15 juin 1965 par M. Jacques Richard, **n° 207 (année 1964-1965)** ; avis le 15 juin 1965 par M. Nourry au nom de la Commission des affaires culturelles, **n° 211 (année 1964-1965)**. Adoption avec modification en première lecture le 17 juin 1965. — Projet de loi **n° 93 (année 1964-1965)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1965 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1487** ; rapport le 24 juin 1965 par M. Vivien, **n° 1502**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 24 juin 1965 (p. 2427). — Projet de loi **n° 380**.

Transmis au Sénat le 24 juin 1965 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 272 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en deuxième lecture le 25 juin 1965. — Projet de loi **n° 128 (année 1964-1965)**.

Loi n° 65-517 du 2 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 3 juillet 1965 (p. 5596).

Sports.

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [2 juin 1965] (p. 1708, 1730). Entendus : MM. Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;* Peretti, Vivien, *Rapporteur de la Commission des finances ;* Flornoy, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires culturelles ;* Mondon, Darchicourt, Schloesing, Mlle Dienesh, MM. Escande, Nilès, Alduy, Rieubon, Icart, Odru, Roux, Hostier, Fabre, Buot, Grenier, Flornoy, *Rapporteur pour avis ;* Valenet, Tourné, Zuccarelli, Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;* Darchicourt.

Les résultats de la première loi de programme relative à l'équipement sportif et socio-éducatif votée en 1961 (p. 1708, 1712, 1723, 1725, 1739) ; le retard pris en matière d'équipement sportif (p. 1708, 1711, 1716, 1717, 1725) ; la déconcentration au stade de l'élaboration des projets et de leur exécution (p. 1709, 1713, 1715, 1733, 1741) ; le seuil de un million de francs (p. 1709) ; la non-individualisation des projets (p. 1709, 1732) ; le plein emploi des équipements sportifs (p. 1709, 1713) ; les conséquences financières et budgétaires du projet de loi (p. 1709, 1712, 1713, 1714, 1716, 1717, 1719, 1720, 1722, 1724, 1725, 1726, 1727, 1731, 1732, 1741) ; la notion de forfait (p. 1709, 1716, 1719, 1725) ; la charge de la subvention pour les dépassements (p. 1709, 1723) ; la notion de coût unitaire (p. 1711) ; l'augmentation des effectifs démographiques (p. 1711, 1722, 1731, 1741) ; la revalorisation des coefficients d'adaptation des travaux (p. 1711, 1717, 1740) ; l'accélération de l'urbanisation (p. 1711, 1716, 1732) ; la prise en charge par l'Etat des travaux d'équipement dans les D.O.M. et les T.O.M. (p. 1711) ; la nécessité de multiplier les créations de complexes sportifs de plein air (p. 1711) ; la politique d'aménagement du territoire et des métropoles d'équilibre (p. 1712, 1713) ; la valeur éducative et morale des activités sportives (p. 1712, 1722, 1724, 1734) ; les besoins des zones rurales (p. 1713) ; l'unification des programmes scolaires et non scolaires (p. 1713, 1733, 1739) ; les commissions départementales d'équipement sportif et socio-édu-

Sports.

catif (p. 1714, 1742) ; la proportion des équipements socio-éducatifs prévus par rapport aux équipements sportifs (p. 1716, 1724, 1740) ; le problème des cadres et des animateurs (p. 1716, 1717, 1721, 1723, 1724, 1726, 1732, 1733, 1734, 1737, 1738, 1741); les charges financières des collectivités locales (p. 1709, 1716, 1717, 1730, 1731, 1735, 1737, 1739) ; la répartition des crédits (p. 1716, 1717, 1726, 1730, 1733, 1740, 1742) ; l'équipement sportif et socio-éducatif des grands ensembles (p. 1716, 1719, 1723, 1726) ; l'industrialisation du bâtiment (p. 1711, 1719) ; les crédits d'action sociale (p. 1720) ; les « classes vertes » (p. 1720, 1741) ; le mi-temps pédagogique et sportif comme mode nouveau d'enseignement (p. 1722) ; les besoins des petites communes (p. 1723, 1724, 1741) ; la délinquance juvénile (p. 1726, 1732) ; le rôle des comités d'entreprise (p. 1731) ; les crédits d'entretien (p. 1731) ; les maisons de jeunes à Paris et en province (p. 1732, 1733, 1738, 1741) ; l'aspect touristique du problème (p. 1734) ; le parc départemental des sports de Choisy-le-Roi (p. 1735, 1743) ; les besoins en équipements sportifs de la région parisienne (p. 1735) ; les deux centres omnisports du Tremblay et de Paris XVe (p. 1736) ; le problème du camping (p. 1736, 1743) ; la situation de la ville de Saint-Denis (p. 1738, 1743) ; la préparation des Jeux Olympiques de Mexico (p. 1739, 1740, 1741, 1743) ; les lycées d'altitude (p. 1740, 1743) ; les crédits alloués à la Corse (p. 1740) ; les équipements universitaires d'Orsay et de Nanterre (p. 1742).

Art. 1er : adoption (p. 1744).

Art. 2 (p. 1745) ; amendement de M. Icart tendant dans la première phrase, après les mots : « sont affectés », à insérer les mots : « ... après consultation du comité départemental du tourisme » ; rejet (p. 1745) ; amendement de MM. de Tinguy et Rémy Montagne (nouvel alinéa : fixation des subventions) ; rejet (p. 1746) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Après l'Art. 2 : amendement de MM. Rémy Montagne, Renouard et Massot (répartition des subventions entre les communes et les syndicats de communes) (p. 1746) ; rejet (*ibid.*).

Art. 3 (p. 1746) ; amendement de M. Darchicourt tendant à substituer aux mots : « session d'octobre », les mots : « session de printemps » ; adoption (p. 1447) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*) ; adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*) ; liste des votants (p. 1759).

Orateurs : MM. Cassagne, Darchicourt, Flornoy, *Rapporteur pour avis ;* Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;* Icart, Rémy Montagne, Renouard, de Tinguy, Vivien, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [24 juin 1965] (p 2426). Entendus : MM. Vivien, *Rapporteur de la Commission des finances ;* Abelin, Laudrin, Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;* Cousté.

La révision des subventions en cas de hausse des prix de revient d'au moins 5 % (p. 2426).

Art. 2 : deux amendements identiques ; le premier, présenté par M. Vivien, au nom de la Commission des finances ; le second, par M. Flornoy, au nom de la Commission des affaires culturelles ; ces amendements tendant à reprendre le texte voté en première lecture par l'Assemblée Nationale, c'est-à-dire à supprimer le second alinéa de l'article 2 ; adoption au scrutin (p. 2427) ; liste des votants (p. 2444) ; adoption de l'article et de l'ensemble du projet de loi (p. 2427).

Orateur : M. Rabourdin, *Rapporteur pour avis suppléant de la Commission des affaires culturelles.*

8. — Projet de loi tendant à accélérer la mise en œuvre des travaux nécessaires à l'organisation des Xe Jeux olympiques d'hiver à Grenoble en 1968, présenté à l'Assemblée Nationale le 21 mai 1965 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1382** ; rapport le 2 juin 1965 par M. Neuwirth, **n° 1405**. Adoption le 2 juin 1965 (p. 1708). — Projet de loi **n° 339.**

Transmis au Sénat le 9 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 182 (année 1964-1965)** ; rapport le 15 juin 1965 par M. Zussy, **n° 215 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 17 juin 1965. — Projet de loi **n° 94 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-496 du 29 juin 1965, publiée au *J. O.* du 30 juin 1965 (p. 5439).

DISCUSSION [2 juin 1965] (p. 1705). Entendus : MM. Neuwirth, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Darchicourt, Delachenal, Foyer, *Garde des Sceaux ;*

Herzog, *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ;* Chandernagor, Foyer, *Garde des Sceaux.*

L'application de la procédure d'expropriation dite « d'extrême urgence » à la ville de Grenoble et à son arrondissement (p. 1706) ; les cas dans lesquels cette procédure a été précédemment appliquée (*ibid.*) ; la limitation de la portée du projet de loi dans le temps et dans l'espace, par son objet, et dans sa procédure (*ibid.*) ; le financement des opérations (p. 1706, 1707) ; la reconnaissance d'utilité publique des opérations d'aménagement projetées par les collectivités locales (p. 1706) ; le caractère exceptionnel de la procédure d'expropriation d'extrême urgence (p. 1707).

Art. 1er : adoption (p. 1707).

Art. 2 : adoption (p. 1708) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

9. — Proposition de loi tendant à la répression de l'usage des stimulants ou tranquillisants à l'occasion des compétitions sportives, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 novembre 1965 par M. La Combe (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1679**.

— Construction de locaux sportifs. — *Voy.* CONSTRUCTIONS, 10.

— Pratique par les étudiants. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 10.

— Situation sportive en France. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 132.

SPORTS AUTOMOBILES.

— Accession des jeunes. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 250.

STALINGRAD.

— Commémoration de la bataille. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 3.

STATIONS CLASSÉFS.

— Office de tourisme. — *Voy.* TOURISME, 1.

STATIONS RADIOÉLECTRIQUES PRIVÉES. — *Voy.* POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, 1 et 5.

STATISTICIENS AGRICOLES.

— Secret professionnel. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 42.

STATUT DU FERMAGE. — *Voy.* BAUX RURAUX.

STIMULANTS. — *Voy.* SPORTS, 6, 9.

STOCKS.

— Evaluation. — *Voy.* IMPÔTS (II. Impôts directs), 4.

STRASBOURG.

— Capitale de l'Europe. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 5.

SUBSTANCES CHIMIQUES.

— Pouvoir mutagène. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (IV), 1.

SUCCESSIONS. — *Voy.* CODE CIVIL, 14, (Successions agricoles), 31, 42 (Successions entre époux).

SUCCURSALES.

— Aménagement du régime des patentes applicable aux entreprises à. — *Voy.* BUDGET 1967, 1, art. 52.

— Maisons d'alimentation à. — *Voy.* COMMERCE, 5.

SUCRE.

— Marché. — *Voy.* BUDGET 1964, 1 (Agriculture) ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Comptes spéciaux du Trésor).

SUD-EST ASIATIQUE.

— Politique française. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, nº 5.

SUD-OUEST.

— Difficultés économiques. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), nº 16.
— Région. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, nº 4.

SUÈDE.

— Doubles impositions. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 26.
Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, 41.

SUISSE.

— Conventions signées avec la. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 39, 76, 82, 88.

SURETÉ DE L'ÉTAT.

— Crimes et délits contre la. — *Voy.* PROCÉDURE PÉNALE, 1.

SURETÉ NATIONALE. — *Voy.* POLICE ET SURETÉ NATIONALE.

SURTAXE PROGRESSIVE.

— Nombre de salariés assujettis. — *Voy.* BUDGET 1963, 2.

SYNDICALISME AGRICOLE. — *Voy.* MOTION DE CENSURE, nº 1.

SYNDICATS DE COMMUNES. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 9.

SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, nº 3.

T

TABAC.

— Augmentation du prix. — *Voy.* BUDGET 1963, 3, art. 11 et 18.

— Taxe perçue au profit du B. A. P. S. A. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, art. 80.

— Régime fiscal dans les D. O. M. — *Voy.* D. O. M., 14.

— Prix et marché européen. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 239.

TANANARIVE.

— Convention de. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 13.

TANTIÈMES.

Voy. SOCIÉTÉS.

— Calcul. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 7 (art. 104 et 304 à 306), 11 (art. 6).

— Régime fiscal. — *Voy.* BUDGET 1963, 3, art. 13 ; IMPÔTS (II. Impôts directs), 4.

TARN.

— Réseau téléphonique du. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 39.

TAUX D'INTÉRÊT. — *Voy.* CRÉDIT, 2.

TAXE A LA VALEUR AJOUTÉE (T. V. A.).

Voy. BUDGET 1964, 2, art. 26.

— Application aux opérations de construction. — *Voy.* IMPÔTS (IV. Enregistrement et timbre), 1, art. 24.

— Réforme. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 2 ; IMPÔTS (III. Impôts indirects), 3.

TAXE COMPENSATOIRE.

— à l'importation. — *Voy.* DOUANES, 1, 8. 16, 30.

TAXE COMPLÉMENTAIRE.

— applicable à l'agriculture. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Discussion générale. — Agriculture).

TAXE DE VOIRIE. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, art. 64 (p. 1852).

TAXE LOCALE.

Voy. COLLECTIVITÉS LOCALES, 10.

— Suppression. — *Voy.* IMPÔTS (III. Impôts indirects), 3.

— Minimum garanti. — *Voy.* COLLECTIVITÉS LOCALES, 10.

TAXES PARAFISCALES.

Voy. BUDGET 1963, 1, art. 29 ; BUDGET 1964, 1, art. 35 ; BUDGET 1964, 2, art. 2, 10;

BUDGET 1965, 1, art. 43 ; BUDGET 1966, 1, art. 41 ; BUDGET 1967, 1, art. 38.

— Centres techniques professionnels. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 37.

TAXE SANITAIRE.

— sur les viandes. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 16.

TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES.

— *Voy.* IMPÔTS (III. Impôts indirects), 3.

TAXI.

— Réglementation de l'industrie. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 274.

TCHAD.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, 15 et 49.

— Concours en personnel. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 56.

TCHÉCOSLOVAQUIE.

— *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 44 et 51.

TÉLÉCOMMUNICATIONS.

— par satellites. — *Voy.* SATELLITES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS.

TÉLÉPHONE.

Voy. BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Budgets annexes. — Postes et Télécommunications).

— Réseau. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n°s 246, 247 (Vendée).

TÉLÉVISION.

— Seconde chaîne et émissions en couleur. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 16; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 3.

— *Voy. aussi :* «OFFICE DE RADIODIFFUSION ET TÉLÉVISION FRANÇAISE ».

TENSION ÉLECTRIQUE.

— Changement. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 138.

TERRAINS DOMANIAUX.

— Affectation à la construction. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 200.

TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

1. — Projet de loi modifiant l'article 2 du décret n° 53-161 du 24 février 1953 déterminant les modalités d'application du Code de la nationalité française dans les territoires d'outre-mer (1), présenté au Sénat le 21 juin 1962 par M. Jacquinot, Ministre d'Etat, chargé des départements et des territoires d'outre-mer.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 17 janvier 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 112** ; rapport le 25 juin 1963 par M. Feuillard, **n° 390**. Adoption sans modification le 25 juin 1963 (p. 3706). — Projet de loi **n° 46**.

Loi n° 63-644 du 8 juillet 1963, publiée au *J. O.* du 9 juillet 1963 (p. 6131).

DISCUSSION [25 juin 1963] (p. 3700). Entendus : MM. Feuillard, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* L'Hullier, Lenormand.

La modification nécessaire du décret du 24 février 1953 réglementant dans les territoires d'outre-mer les conditions d'application du Code de la nationalité française ; les inconvénients de l'attribution de la nationalité française par application du *jus soli*, notamment dans le territoire de la Côte française des Somalis (p. 3700) ; la suppression de la référence à Madagascar (p. 3700) ; l'extension du décret aux Iles Wallis et Futuna (p. 3700) ; le problème posé par l'application des dispositions de 1953 à la Nouvelle-Calédonie (p. 3700, 3701, 3702, 3703) ; la situation particulière de ce territoire du fait de la présence de nombreux ressortissants d'origine étrangère (p. 3700, 3702) ; le cas des enfants nés de mère française et de père japonais ou américain (p.

(1) Voir table « Matières » 1962.

3701, 3702) ; la discrimination raciale risquant d'être créée dans la population (p. 3702) ; les difficultés rencontrées dans le fonctionnement des institutions territoriales, notamment pour l'attribution des allocations familiales et des bourses (p. 3702) ; l'application nécessaire du Code de la nationalité française à tous les ressortissants nés en Nouvelle-Calédonie (p. 3703) ; le problème du rapatriement des Vietnamiens (p. 3702, 3703).

Article unique : *Modification de l'article 2 du décret n° 53-161 du 24 février 1953* (p. 3703) ; amendement de M. Lenormand tendant à exclure la Nouvelle-Calédonie du champ d'application de la loi (p. 3703) ; la possibilité de régler les cas particuliers par la procédure de la naturalisation (p. 3703, 3704) ; l'intention du Gouvernement d'examiner avec bienveillance les demandes de naturalisation (p. 3705) ; la nécessité de restreindre l'attribution de la nationalité française pour des raisons de sécurité nationale (p. 3703, 3704) ; le droit d'option laissé aux enfants d'origine vietnamienne dans la Convention intervenue entre la France et le Viet-Nam (p. 3704, 3705) ; la situation des femmes mariées avec des étrangers entre 1939 et 1946 (p. 3704, 3705) ; le principe fondamental du droit français en matière de nationalité selon lequel cette dernière s'acquiert par la filiation ; l'extension progressive de cette notion à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, pour remédier à l'appauvrissement démographique de la France et de la diminution du nombre des recrues (p. 3704) ; la non-application de plein droit de la législation sur la nationalité dans les T.O.M. (p. 3704) ; les dispositions du décret de 1953 (p. 3704, 3705) ; rejet au scrutin de l'amendement de M. Lenormand (p. 3705) ; liste des votants (p. 3729) ; amendement de M. Lenormand (extension de l'application du décret de 1953 à tous les territoires d'outre-mer) (p. 3705) ; l'exception faite en faveur de Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 3705, 3706); l'inutilité d'une extension du régime du décret de 1953 à ce territoire où l'immigration est nulle (p. 3706) ; retrait de l'amendement de M. Lenormand (p. 3706); amendement de M. Lenormand (naturalisation automatique pour certains ressortissants de la Nouvelle-Calédonie) (p. 3706) ; l'amélioration nécessaire de la législation en Nouvelle-Calédonie (p. 3706) ; retrait de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article unique du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Capitant, *Président de la Commission des lois ;* Feuillard, *Rapporteur de la Commission ;* Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;* Lenormand.

T.O.M.

2. — Projet de loi ratifiant le décret n° 62-1484 du 7 décembre 1962 portant non-approbation de la délibération n° 3 du 8 juin 1962 de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie relative à l'exonération des droits de douane sur le matériel, les pièces de rechange, le ciment et les produits hydrocarbonés nécessaires à l'exécution de la route territoriale n° 1 (section Nouméa-Tontouta), présenté à l'Assemblée Nationale le 30 avril 1963 par M. Louis Jacquinot, Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 214** ; rapport le 28 juin 1963 par M. Renouard, **n° 413**. Adoption le 10 octobre 1963 (p. 5122). — Projet de loi **n° 96**.

Transmis au Sénat le 15 octobre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires économiques), **n° 6 (année 1963-1964)** ; rapport le 30 octobre 1963 par M. Raymond Brun, **n° 17 (année 1963-1964)**. Adoption sans modification le 3 décembre 1963. — Projet de loi **n° 21 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1230 du 14 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 15 décembre 1963 (p. 11139).

DISCUSSION [10 octobre 1963] (p. 5121). Entendus : MM. Renouard, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges* ; Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

L'annulation par un décret du 7 décembre 1962 d'une délibération de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie ayant exonéré des droits de douane les matériaux nécessaires l'exécution de la route Nouméa-Tontouta ; l'inopportunité d'accorder l'exonération à des marchandises originaires de pays tiers ; la concurrence risquant d'être faite à l'industrie française ; l'impossibilité d'accorder une exonération à une seule société : la Société calédonienne d'entreprise et de travaux (p. 5121) ; l'approbation du projet de loi par le Conseil d'Etat (p. 5121, 5122) ; le sort réservé aux matériels étrangers introduits selon la procédure d'admission temporaire (p. 5122) ; l'assurance donnée à ce sujet par le Haut-Commissaire en Nouvelle-Calédonie quant à l'acquittement

T.O.M.

par la Société calédonienne d'entreprise et de travaux des droits sur la valeur résiduelle de ces matériels après l'achèvement des travaux (p. 5122).

Article unique : *Ratification du décret 62-1484 du 7 décembre 1962 portant non-approbation de la délibération n° 3 du 8 juin 1962 de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie* (p. 5122) ; adoption (*ibid.*).

3. — Projet de loi relatif aux conditions d'admission des étrangers à la Côte française des Somalis, présenté à l'Assemblée Nationale le 11 juin 1963 par M. Louis Jacquinot, Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 339** ; rapport le 23 juillet 1963 par M. Brousset, **n° 489**. Adoption le 23 juillet 1963. — Projet de loi **n° 66**.

Transmis au Sénat le 24 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des lois), **n° 208 (année 1962-1963)** ; rapport le 24 juillet 1963 par M. Courroy, **n° 210 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 92 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-814 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963.

DISCUSSION [23 juillet 1963] (p. 4406). Entendus : MM. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Jacquinot, *Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer ;* Moussa.

Les dispositions de l'article 32 du décret du 2 février 1935 réglementant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers dans la Côte française des Somalis ; l'interprétation restrictive de ce texte par les tribunaux (p. 4406) ; la nécessité d'assimiler aux étrangers, à qui l'autorisation d'entrée dans le territoire a été refusée, ceux qui y sont entrés sans autorisation (p. 4406, 4407) ; la nécessité d'un recensement préalable de la populalion (p. 4406, 4407) ; le nombre important des étrangers résidant dans le territoire de la Côte française des Somalis (p. 4406) ; le respect nécessaire du traité signé le 26 mars 1885 par le Gouverneur Lagarde avec un groupe de chefs somaliens Issa (p. 4407).

Article unique : *Application de l'article 32 du décret du 2 février 1935* (p. 4407) ; amendement de M. Brousset, au nom de la Commission, et de M. Capitant (nouvelle rédaction de l'article 32 du décret susvisé) (p. 4407) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article unique du projet de loi (p. 4408).

4. — Projet de loi réprimant dans les territoires d'outre-mer les infractions au régime des servitudes aéronautiques, présenté au Sénat le 21 février 1963 par M. Louis Jacquinot, Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation et du suffrage universel), **n° 77 (année 1962-1963)** ; rapport le 5 juin 1963 par M. Vignon, **n° 114 (année 1962-1963)**. Adoption le 13 juin 1963. — Projet de loi **n° 41 (année 1962-1963)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 14 juin 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 347** ; rapport le 19 juillet 1963 par M. Feuillard, **n° 486**. Adoption sans modification le 23 juillet 1963 (p. 4417). — Projet de loi **n° 69**.

Loi n° 63-756 du 30 juillet 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7075).

DISCUSSION [23 juillet 1963] (p. 4416). Entendu : M. Feuillard, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

Les dispositions réglementaires et législatives régissant les servitudes aéronautiques en métropole et dans les T.O.M. ; l'insuffisance de la répression des infractions relatives à ces servitudes dans les T.O.M. (p. 4416).

Art. 1er : *Modification de l'ordonnance n° 59-92 du 3 janvier 1959 réprimant les infractions au régime des servitudes aéronautiques* (p. 4417) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Abrogation de l'article 13 du décret du 11 décembre 1936 établissant des servitudes dans l'intérêt de la navigation aérienne* (p. 4417) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

5. — Proposition de loi relative à la composition, à la formation et au fonctionnement de l'Assemblée territoriale de la Côte française des Somalis, présentée au Sénat le 9 mai 1963 par M. Kamil (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 84 (année 1962-1963)** ; rapport le 18 juin 1963 par M. Courroy, **n° 129 (année 1962-**

1963). Adoption le 27 juin 1963. — Proposition de loi **n° 49 (année 1962-1963)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 28 juin 1963 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 411** ; rapport oral de M. Brousset. Adoption sans modification le 23 juillet 1963 (p. 4411). — Proposition de loi **n° 67**.

Loi n° 63-759 du 30 juillet 1963, publiée au *J. O.* du 31 juillet 1963 (p. 7077).

DISCUSSION [23 juillet 1963] (p. 4408). Entendus : MM. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles;* Jacquinot, *Ministre d'Etat, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer ;* Moussa.

Les dispositions de la proposition de loi déposée par le sénateur Kamil, tendant à modifier le mode de scrutin et de découpage électoral de l'Assemblée territoriale de la Côte française des Somalis (p. 4408) ; la nouvelle répartition des sièges proposée (p. 4408, 4409) ; notamment l'augmentation des sièges pour le cercle de Tadjourah-Obocq (p. 4408, 4409) ; l'envoi souhaitable d'une Commission d'information à Djibouti (p. 4408, 4409); le désir manifesté par la population de la Côte française des Somalis de conserver la répartition des sièges actuelle, en application de l'ordonnance du 20 octobre 1958 (p. 4409).

Motion de renvoi à la Commission déposée par M. Brousset, Rapporteur (p. 4409) ; rejet (*ibid.*).

Art. 1er : *Composition de l'Assemblée territoriale de la Côte française des Somalis* (p. 4409) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Répartition des sièges* (p. 4410) ; amendement de M. Moussa tendant à revenir à l'ancienne répartition (p. 4410) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Moussa proposant une nouvelle répartition des sièges (p. 4410) ; rejet (*ibid.*) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 3 : *Etablissement des listes électorales* (p. 4410) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 à 8 (p. 4410, 4411) ; adoption (*ibid.*); adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 4411).

Orateur : M. Jacquinot, *Ministre d'Etat, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer.*

6. — Proposition de loi modifiant et complétant le Code du travail dans les territoires d'outre-mer, présentée au Sénat le 26 février 1963 par M. Pinton (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 76 (année 1962-1963)** ; rapport le 20 juin 1963 par M. Lemarie, **n° 134 (année 1962-1963)** ; avis présenté au nom de la Commission des affaires économiques le 20 juin 1963 par M. Pinton, **n° 135 (année 1962-1963)**. Adoption le 27 juin 1963. — Proposition de loi **n° 50 (année 1962-1963)**. T.O.M.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 28 juin 1963 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 412** ; rapport le 17 juillet 1963 par M. Pierre Didier, **n° 464**. Adoption avec modification en première lecture le 23 juillet 1963. — Proposition de loi **n° 68**.

Transmise au Sénat le 24 juillet 1963, **n° 204 (année 1962-1963)** ; avis présenté au nom de la Commission des affaires économiques et du plan le 25 juillet 1963 par M. Pinton, **n° 219 (année 1962-1963)** ; rapport le 26 juillet 1963 par M. Lemarie, **n° 230 (année 1962-1963)**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 26 juillet 1963. — Proposition de loi **n° 93 (année 1962-1963)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 26 juillet 1963, **n° 515** ; rapport le 26 juillet 1963 par M. Didier, **n° 516**. Adoption avec modification en deuxième lecture le 26 juillet 1963 (p. 4600). — Projet de loi **n° 94**.

Transmise au Sénat le 26 juillet 1963, **n° 233 (année 1962-1963)** ; rapport le 22 novembre 1963, **n° 37 (année 1963-1964)**. Adoption avec modification en troisième lecture le 3 décembre 1963. — Projet de loi **n° 20 (année 1963-1964)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 4 décembre 1963, **n° 709** ; rapport le 11 décembre 1963 par M. Pierre Didier, **n° 725**. Adoption avec modification en troisième lecture le 18 décembre 1963 (p. 7974). — Proposition de loi **n° 138**.

Transmise au Sénat le 18 décembre 1963, **n° 95 (année 1963-1964)** ; rapport au Sénat au nom de la Commission mixte paritaire le 2 juin 1964 par M. Bernard Lemarie, **n° 205 (année 1963-1964)**. Adoption définitive le 27 juin 1964. — Proposition de loi **n° 139 (année 1963-1964)**.

Rapport à l'Assemblée Nationale au nom de la Commission mixte paritaire le 2 juin 1964 par M. Pierre Didier, **n° 941**. Adoption définitive le 16 juin 1964 (p. 1948). — Proposition de loi **n° 221**.

T.O.M.

Loi n° 64-687 du 8 juillet 1964, publiée au *J. O.* du 9 juillet 1964 (p. 6091 et 6092). — Rectificatif au *J.O.* du 31 juillet 1964 (p. 6875).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [23 juillet 1963] (p. 4414). Entendu : M. Didier, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

Les modifications apportées par la proposition de loi sénatoriale aux articles 94 et 125 du Code du travail dans les Territoires d'outre-mer relatifs à la détermination du salaire et aux voyages et transports des travailleurs expatriés (p. 4414) ; la mission effectuée par une délégation sénatoriale dans les T.O.M. ; la constatation d'un arrêt de l'immigration des travailleurs qualifiés en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française par suite de la surcharge salariale provenant des avantages sociaux consentis par le Code du travail dans les T.O.M. (p. 4414, 4415) ; la notion de travailleur « expatrié » (p. 4414) ; l'assouplissement nécessaire du Code du travail dans les T.O.M. dont l'application est désormais limitée à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française (p. 4414, 4415) ; l'assimilation souhaitable des travailleurs expatriés aux travailleurs autochtones (p. 4415) ; la nécessité de distinguer le travailleur expatrié d'une façon temporaire de celui qui a un contrat de travail à durée indéterminée (p. 4415) ; la limitation du nombre des voyages à la charge de l'employeur (p. 4415) .

Art. 1er : *Nouvelle rédaction de l'article 94 du Code du travail dans les Territoires d'outre-mer* (p. 4415) ; amendement de M. Didier, au nom de la Commission, tendant à une modification de rédaction (p. 4415) ; adoption (p. 4416) ; amendement de M. Didier, au nom de la Commission, tendant à une modification du deuxième alinéa du texte proposé par l'article 94 du Code du travail dans les T.O.M. (p. 4416) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Didier, au nom de la Commission (assimilation des travailleurs ayant signé un contrat de travail à durée indéterminée aux travailleurs locaux) (p. 4416) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : *Article 125 du Code du travail dans les T.O.M.* (p. 4416) ; adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 2 : article additionnel de M. Didier, au nom de la Commission relatif aux frais de voyage à la charge de l'employeur (p. 4416) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [26 juillet 1963] (p. 4599). Entendus : MM. Didier, *Rapporteur* ; Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

La réduction du champ d'application du Code du travail des Territoires d'outre-mer à la suite de l'accession à l'indépendance des anciens territoires d'outre-mer d'Afrique et de Madagascar, les modifications apportées par le Sénat (p. 4599).

Art. 1er : *Modification de l'article 94 du Code du travail dans les T.O.M.* (p. 4599) ; amendement de M. Didier, au nom de la Commission, tendant à rétablir l'article 94 *ter* adopté en première lecture (p. 4599) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : supprimé par le Sénat (p. 4599) ; amendement de M. Didier, au nom de la Commission, tendant au rétablissement de l'article (p. 4600) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 4600).

Orateur : M. Didier, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [18 décembre 1963 (p. 7973). Entendu : M. Didier, *Rapporteur.*

Le maintien de la position de la Commission des affaires culturelles ; la réunion souhaitable d'une Commission mixte paritaire (p. 7974).

Art. 1er : amendement de M. Didier, au nom de la Commission, tendant à revenir au texte voté à l'Assemblée Nationale en deuxième lecture (p. 7974) ; l'assimilation souhaitable aux travailleurs locaux des travailleurs qui ont signé un contrat de travail à durée indéterminée (p. 7974) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article premier (*ibid.*).

Art. 3 : supprimé par le Sénat (p. 7974); amendement de M. Didier, au nom de la Commission, tendant à reprendre cet article dans la rédaction adoptée par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture (p. 7974) ; la limitation du nombre des voyages à la charge de l'employeur dans le cas d'un travailleur doté d'un contrat de travail à durée indéterminée (p. 7974) ; adoption (*ibid.*) ; en conséquence, ce texte devient l'article 3 (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 7974).

Orateurs : MM. Boulin, *Secrétaire d'Etat au Budget ;* Didier, *Rapporteur.*

DISCUSSION DES CONCLUSIONS DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [16 juin 1964] (p. 1947). Entendu : M. Didier, *Rapporteur.*

Les divergences de vues entre les deux Assemblées au sujet des textes proposés pour les articles 94 et 94 *bis* du Code du travail dans les territoires d'outre-mer ; la distinction établie par l'Assemblée Nationale entre le contrat à durée déterminée et le contrat à durée indéterminée (p. 1947) ; la nécessité de tenir compte de la diversité de l'évolution économique et des conditions climatiques des territoires d'outre-mer ; le texte de la Commission mixte paritaire tendant à permettre au travailleur auquel est proposée la signature d'un contrat à durée indéterminée de connaître l'exacte étendue de ses droits et obligations ; la fixation par décret, après consultation des assemblées territoriales intéressées, des dates auxquelles les dispositions spéciales régissant le contrat à durée indéterminée entreront en application (p. 1947) ; texte de la Commission mixte paritaire (p. 1947, 1948) ; adoption (p. 1948).

DISCUSSION [16 juin 1964] (p. 1948). Entendu : M. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

L'extension aux territoires d'outre-mer des nouvelles dispositions du Code pénal relatives aux délits en matière d'attroupements (p. 1948).

Art. 1er : *Extension aux T.O.M. des dispositions prévues aux articles 104 à 108 du Code pénal* (p. 1948) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Abrogation dans les T.O.M. de la loi du 7 juin 1848 sur les attroupements* (p. 1948) ; adoption (*ibid.*).

7. — Projet de loi portant réorganisation du Conseil de Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, présenté à l'Assemblée Nationale le 4 décembre 1963 par M. Louis Jacquinot, Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 710** ; rapport oral par M. Capitant. Adoption le 10 décembre 1963 (p. 7806). — Projet de loi **n° 129**.

Transmis au Sénat le 11 décembre 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 75 (année 1963-1964)**. Adoption définitive le 13 décembre 1963. — Projet de loi **n° 40 (année 1963-1964)**. T.O.M.

Loi n° 63-1246 du 21 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 22 décembre 1963 (p. 11451).

DISCUSSION [10 décembre 1963] (p. 7790). Entendus : MM. Capilant, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Coste-Floret, Brousset, Pierre Bas, Jacquinot, *Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer ;* Lenormand, Spénale, Bustin, Saintout.

La démission de M. Brousset de ses fonctions de rapporteur à la suite de la position prise par la majorité des commissaires ; son remplacement par M. Capitant ; le vote émis par la Commission (p. 7790).

Question préalable posée par M. Capitant, au nom de la Commission des lois, et par M. Coste-Floret (p. 7790) ; la précipitation avec laquelle ce texte est discuté (p. 7790) ; l'insuffisance de son examen par la Commission (*ibid.*) ; l'envoi souhaitable sur place d'une délégation de la Commission (p. 7791) ; les erreurs juridiques contenues dans le texte (p. 7790) ; notamment l'article 15 permettant au Gouverneur de suspendre de ses fonctions un conseiller de Gouvernement élu (p. 7790, 7792) ; le caractère rétrograde du texte par rapport à la loi cadre (p. 7790, 7791) ; les promesses faites en 1958 par le Ministre de la France d'outre-mer du Gouvernement du général de Gaulle avant le référendum (p. 7791) ; l'opportunité du texte ; l'inadaptation de la loi cadre aux actuels territoires d'outre-mer trop exigus (p. 7791) ; la nécessité de mettre fin aux abus constatés en Nouvelle-Calédonie (p. 7792) ; la consultation de l'Assemblée territoriale (p. 7792) ; l'introduction en 1958 en Polynésie d'un système analogue à celui proposé pour la Nouvelle-Calédonie ; le règlement récemment intervenu de la situation des Comores (p. 7792) ; le caractère spécifique de la Nouvelle-Calédonie ; l'impossibilité de l'assimiler aux autres territoires (p. 7792) ; la portée limitée du projet tendant simplement à modifier l'organisation du conseil de Gouvernement et à donner à la Nouvelle-Calédonie une nouvelle administration (p. 7793) ; le maintien de l'Assemblée territoriale (*ibid.*) ; rejet au scrutin de la question préalable (p. 7793) ; liste des votants (p. 7823).

La situation géographique, économique et démographique de la Nouvelle-Calédonie (p. 7793) ; la lettre d'information envoyée en Nouvelle-Calédonie au moment du référen-

T.O.M. dum de 1958 (p. 7793, 7798) ; les déclarations de M. le Ministre d'Etat relatives à un éventuel changement de statut (p. 7793, 7794, 7796) ; la différence de traitement accordé à la Nouvelle-Calédonie et aux Comores (p. 7794) ; la réaction des populations locales (p. 7795, 7796, 7797) ; l'opposition de l'Assemblée territoriale au projet de loi (p. 7796, 7803) ; le caractère rétrograde du projet (p. 7794, 7795) ; le système actuellement en vigueur en application de la loi cadre (p. 7795, 7798) ; l'origine métropolitaine de deux des ministres européens (p. 7795) ; l'injure faite aux ministres autochtones (*ibid.*) ; la possibilité donnée au gouverneur de suspendre un conseiller élu de ses fonctions (p. 7795) ; le caractère antidémocratque du projet (p. 7799) ; sa contradiction avec la politique du général de Gaulle (p. 7798, 7799) ; les dispositions du projet (p. 7800, 7801) ; leur portée limitée ; la nécessité de mettre fin aux abus (p. 7800, 7801, 7802) ; notamment à ceux constatés dans les travaux publics, dans les finances et l'enseignement (p. 7802, 7803) ; l'incompatibilité établie entre les fonctions de membre du Conseil de Gouvernement et celles de membre de l'assemblée (p. 7802) ; la suppression des responsabilités individuelles des conseillers (p. 7795, 7801, 7802) ; la suppression du titre de ministre (p. 7801, 7802) ; l'application des articles 74 et 76 de la Constitution (p. 7799, 7803) ; l'attitude du député représentant la Nouvelle-Calédonie (p. 7803).

Motion de renvoi à la Commission présentée par M. Coste-Floret (p. 7803) ; les conditions défectueuses dans lesquelles la discussion sur les articles va s'engager (p. 7803) ; l'adoption par la Commission de la question préalable ; la nécessité de renvoyer le texte en Commission (p. 7803) ; la possibilité pour la Commission de se réunir rapidement ; la nécessité d'adopter le texte définitivement pour la session (p. 7804) ; rejet de la motion de renvoi (p. 7804).

Art. 1er : *Du Gouverneur* (p. 7804) ; adoption (*ibid.*).

Art. 2 : *Des institutions territoriales* (p. 7804) ; adoption (*ibid.*).

Titre 1er. — *Conseil de Gouvernement.*

Art. 3 : *Du conseil de Gouvernement* (p. 7804) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre 1er : *Election des conseillers de gouvernement.*

Art. 4 à 9 (p. 7804) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre II : *Fonctionnement du Conseil de Gouvernement.*

Art. 10 à 14 (p. 7804, 7805) ; adoption (*ibid.*).

Art. 15 : *Suspension du conseiller de Gouvernement par le Gouverneur* (p. 7805) ; amendement de M. Brousset tendant à fixer un délai de quinze jours de validité à la décision du Gouverneur (p. 7805) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 15 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 16 : *Suspension collective des conseillers de Gouvernement* (p. 7805) ; amendement de M. Brousset analogue à celui déposé à l'article précédent (p. 7805) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 16 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 17 et 18 (p. 7805) ; adoption (*ibid.*).

Chapitre III : *Attributions du conseil de gouvernement.*

Art. 19 à 29 (p. 7805, 7806) ; adoption (*ibid.*).

Titre II : *Dispositions diverses.*

Art. 30 à 35 (p. 7806) ; adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

8. — Proposition de loi tendant à fixer le régime applicable aux communes de plein exercice de la Nouvelle-Calédonie, y compris la ville de Nouméa, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1963 par M. Maurice Lenormand (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 781.**

9. — Projet de loi ratifiant le décret n° 63-554 du 8 juin 1963 portant non-approbation de la délibération n° 63-5 du 18 janvier 1963 de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française relative à la modification des droits de douane sur les véhicules destinés au transport des marchandises de 1.500 kilos et plus de charge utile, présenté à l'Assemblée Nationale le 14 avril 1964 par M. Louis Jacquinot, Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 825** ; rapport le 6 mai 1964 par M. Pezé, **n° 872.** Adoption sans modification en première lecture le 19 mai 1964 (p. 1254). — Projet de loi **n° 188.**

Transmis au Sénat le 21 mai 1964 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 191 (année 1963-1964)** ; rapport le 3 juin 1964 par M. René Toribio, **n° 208 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en première lecture le 9 juin 1964. — Projet de loi **n° 94 (année 1963-1964)**.

Loi n° 64-553 du 16 juin 1964, publiée au *J. O.* du 17 juin 1964 (p. 5220).

DISCUSSION [19 mai 1964] (p. 1254). Entendu : M. Pezé, *Rapporteur de la Commission de la production.*

Le relèvement des droits de douane applicables aux véhicules en provenance de la Communauté économique européenne, décidé par la délibération susvisée ; la discrimination ainsi établie au détriment de la Communauté économique européenne, contrairement aux dispositions du Traité de Rome (p. 1254).

Article unique : *Ratification du décret n° 63-554 portant non-approbation de la délibération de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française modifiant les droits de douane d'importation* (p. 1254) ; adoption (*ibid.*).

10. — Projet de loi étendant aux territoires d'outre-mer les dispositions prévues aux articles 104 à 108 du Code pénal, présenté au Sénat le 2 avril 1964 par M. Louis Jacquinot, Ministre d'Etat chargé des départements et des territoires d'outre-mer (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 112 (année 1963-1964)** ; rapport le 30 avril 1964 par M. Vignon, **n° 157 (année 1963-1964)**. Adoption sans modification en première lecture le 21 mai 1964. — Projet de loi **n° 78 (année 1963-1964)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 26 mai 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 906** ; rapport le 12 juin 1964 par M. Brousset, **n° 967**. Adoption définitive en première lecture le 16 juin 1964 (p. 1948). — Projet de loi **n° 222**.

Loi n° 64-612 du 26 juin 1964, publiée au *J. O.* du 27 juin 1964 (p. 5587).

11. — Projet de loi portant modification de l'article 2 du décret n° 46-2380 du 25 octobre 1946 portant création d'un conseil général à Saint-Pierre-et-Miquelon, présenté à l'Assemblée Nationale le 11 mai 1965 par M. Jacquinot, Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1361** ; rapport le 10 juin 1965 par M. Feuillard, **n° 1445**. Adoption le 15 juin 1965 (p. 2145). — Projet de loi **n° 362**. T.O.M.

Transmis au Sénat le 17 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 226 (année 1964-1965)** ; rapport le 17 juin 1965 par M. Héon, **n° 235 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 25 juin 1965. — Projet de loi **n° 133 (année 1964-1965)**.

Loi n° 65-507 du 30 juin 1965, publiée au *J. O.* du 1er juillet 1965 (p. 5485).

DISCUSSION [15 juin 1965] (p. 2145). Entendu : M. Feuillard, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

La réduction à deux du nombre des circonscriptions électorales du territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon ; la suppression de la circonscription de l'Ile aux Marins ; la nature réglementaire ou législative de la disposition proposée ; adoption de l'article unique (p. 2145).

12. — Proposition de loi étendant à certains territoires d'outre-mer les dispositions du Code du travail maritime, présentée à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1965 par M. Brousset (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1515** ; rapport le 28 juin 1965 par M. Flornoy, **n° 1543**. Adoption le 29 juin 1965 (p. 2722). — Proposition de loi **n° 394**.

Transmise au Sénat le 29 juin 1965 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 287 (année 1964-1965)** ; rapport le 24 mai 1966 par M. Henry Loste, **n° 136 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 26 mai 1966. — Proposition de loi **n° 44 (année 1965-1966)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 27 mai 1966 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1853** ; rapport le 25 juin 1966 par M. Flornoy, **n° 1986**. Adoption en deuxième lecture le 28 juin 1966. — Proposition de loi **n° 549**.

T.O.M.

Transmise au Sénat le 28 juin 1966 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 278 (année 1965-1966)** ; rapport le 29 juin 1966 par M. Henry Loste, **n° 281 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications en deuxième lecture le 29 juin 1966. — Proposition de loi **n° 113 (année 1965-1966)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2016** ; rapport le 30 juin 1966 par M. Flornoy, **n° 2020**. Adoption en troisième lecture le 30 juin 1966. — Proposition de loi **n° 556**.

Transmise au Sénat le 30 juin 1966 (renvoyée à la Commission des affaires sociales), **n° 291 (année 1965-1966)**. Rejet en troisième lecture le 30 juin 1966. — Proposition de loi **n° 119 (année 1965-1966)**.

Transmise à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1966 (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2034** ; rapport le 30 juin 1966 par M. Flornoy, **n° 2035**. Adoption en quatrième lecture le 30 juin 1966. — Proposition de loi **n° 561**.

Transmise au Sénat le 30 juin 1966 (renvoyée à la Commission des affaires sociales,) **n° 296 (année 1965-1966)**. Adoption définitive en quatrième lecture le 30 juin 1966. — Proposition de loi **n° 124 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-508 du 12 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 13 juillet 1966 (p. 6026).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE

[29 juin 1965] (p. 2722). Entendus : MM. Flornoy, *Rapporteur de la Commisssion des affaires culturelles ;* Jacquinot, *Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer.*

L'extension des dispositions du Code du travail maritime à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie, à Wallis et Futuna ; la limitation de cette application aux contrats conclus pour les services accomplis sur des navires d'une jauge minimum de dix tonneaux ; la nécessité d'une mise en application rapide (p. 2722).

Art. 1er à 3 : adoption (p. 2722) ; adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE

[28 juin 1966] (p. 2430). Entendu : M. Flornoy, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

Les trois amendements adoptés par le Sénat (p. 2431).

Article premier : amendement de M. Flornoy, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article premier (*ibid.*).

Art. 2 : amendement de M. Flornoy, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à reprendre le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 2 (*ibid.*).

Art. 3 : supprimé par le Sénat.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 2431).

Orateur : M. Bord, *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.*

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE

[30 juin 1966] (p. 2482). Entendu : M. Flornoy, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

Art. 1er : amendement de M. Flornoy, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à reprendre pour cet article le texte adopté par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture ; adoption de l'amendement, dont le texte devient l'article premier (p. 2482).

Art. 2 : amendement de M. Flornoy, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à reprendre, pour cet article, le texte adopté par l'Assemblée Nationale en première lecture ; adoption (p. 2482).

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Flornoy, *Rapporteur ;* Foyer, *Garde des Sceaux.*

DISCUSSION EN QUATRIÈME LECTURE

[30 juin 1966] (p. 2486). Entendus : MM. Flornoy, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles* ; Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat, auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

Le maintien, par la Commission des affaires culturelles, de sa position antérieure.

Art. 1er et 2 : adoption (p. 2487).

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (*ibid.*).

13. — Projet de loi étendant aux territoires d'outre-mer l'application des dispositions de

l'article 23 du Code pénal, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1966 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1729** ; rapport le 28 avril 1966 par M. Zimmermann, **n° 1788**. Adoption le 3 mai 1966 (p. 1066). — Projet de loi **n° 458**.

Transmis au Sénat le 5 mai 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 119 (année 1965-1966)** ; rapport le 24 mai 1966 par M. Raymond Bonnefous, **n° 140 (année 1965-1966)**. Adoption définitive le 2 juin 1966. — Projet de loi **n° 54 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-360 du 9 juin 1966, publiée au *J. O.* du 10 juin 1966 (p. 4643).

DISCUSSION [3 mai 1966] (p. 1066). Entendu : M. Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

Les dispositions du projet de loi n° 1333 relatives à la mise en liberté du condamné ; le cas de la détention qui prend fin un jour de fête légale ou un dimanche ; l'extension de la disposition aux T.O.M. ; le caractère de mesure de bienveillance du texte et son but de réadaptation sociale du condamné.

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1066).

14. — Proposition de loi portant amnistie dans les territoires d'outre-mer, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par MM. Pidjot, Teariki et Davoust (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1752**.

15. — Projet de loi relatif à la suppléance du magistrat chargé du service de la juridiction de droit commun instituée sur le territoire des îles Wallis et Futuna, présenté à l'Assemblée Nationale le 10 mai 1966 par M. Jean Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1815** ; rapport le 25 juin 1966 par M. Feuillard, **n° 1983**. Adoption le 27 juin 1966. — Projet de loi **n° 542**.

Transmis au Sénat le 28 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 272 (année 1965-1966)** ; rapport le 13 octobre 1966 par M. de Montigny, **n° 7 (année 1966-1967)**. Rejet le 20 octobre 1966. T.O.M.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 21 octobre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2094**.

DISCUSSION [27 juin 1966] (p. 2405). Entendus : MM. Feuillard, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

La juridiction de droit commun instituée par la loi du 29 juillet 1961 ; la nécessité de créer un poste de juge suppléant ; le choix du suppléant par le Premier Président et par le Procureur général de la Cour d'appel de Nouméa (p. 2405).

Article unique : amendement de M. Feuillard, au nom de la Commission des lois (compétence requise du suppléant) ; retrait ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 2405).

Orateur : M. Feuillard, *Rapporteur.*

16. — Proposition de loi relative à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale représentant les territoires d'outre-mer, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 mai 1966 par M. Pierre Bas (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1826** ; rapport le 6 décembre 1966 par M. Krieg, **n° 2212**. Adoption le 7 décembre 1966.

Transmise au Sénat le 8 décembre 1966 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 86 (année 1966-1967)** ; rapport oral par M. Joseph Voyant. Adoption définitive le 15 décembre 1966. — Proposition de loi **n° 42 (année 1966-1967)**.

Loi n° 66-1023 du 29 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 30 décembre 1966 (p. 11684).

DISCUSSION [7 décembre 1966] (p. 5347). Entendus : MM. Krieg, *Rapporteur de la*

T.O.M.

Commission des lois constitutionnelles ; Davoust, Bourges, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information ;* Pierre Bas.

L'introduction dans les T.O.M. du mode de scrutin retenu pour la métropole ; la justification de ce système ; la maturité politique de ces territoires ; le problème de la simplicité du vote et de la commodité pour les électeurs ; la disposition spéciale prévue pour les Comores ; le second tour de scrutin (p. 5348, 5349, 5350) ; la Polynésie (p. 5348, 5349, 5350) ; la propagande sur les ondes dans les T.O.M. (p. 5349) ; l'unification souhaitable des dispositions régissant les élections dans les T.O.M. et en métropole ; l'unité du siège à pourvoir ; le cas de la Nouvelle-Calédonie ; les propositions de loi déposées sous la IVe et Ve République (p. 5350) ; le net recul du nombre de ces propositions ; l'hétérogénéité fondamentale des territoires d'outre-mer ; l'assimilation législative des territoires qui se sentent portés à la souhaiter ; la codification des textes législatifs applicables aux T.O.M. pour les élections au Parlement (p. 5351).

Art. 1er : *Election des députés au scrutin uninominal majoritaire à deux tours* (p. 5351) ; amendement de M. Pierre Bas (nouvelle rédaction du premier alinéa) ; l'abrogation implicite inopportune de l'ordonnance de 1959 ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 2 : *Date du second tour ;* deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Pierre Bas ; le deuxième, par le Gouvernement (p. 5352) (nouvelles rédactions de l'article) ; le cas particulier de la Polynésie ; retrait de l'amendement de M. Pierre Bas ; adoption de l'amendement du Gouvernement dont le texte devient l'article 2 (*ibid.*).

Art. 3 : *Application de l'article L 162 du Code électoral dans les T.O.M.* (p. 5352) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer l'article ; adoption de l'amendement ; en conséquence, l'article 3 est supprimé (*ibid.*).

Art. 4 : *Propagande par la voie des ondes dans les T.O.M. ;* adoption.

Art. 5 : *Abrogation des articles premier et 5 de l'ordonnance du 4 février 1959 ;* adoption.

Adoption de l'ensemble de la proposition de loi (p. 5352).

Orateurs : MM. Pierre Bas, Bourges, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de l'Information ;* Krieg, *Rapporteur.*

17. — Proposition de loi relative à la composition et à la formation de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie et dépendances, présentée à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1966 par M. de Grailly (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1875** ; rapport le 27 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1989**. Adoption le 29 juin 1966. — Proposition de loi **n° 553**.

Transmise au Sénat le 29 juin 1966 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 289 (année 1965-1966)** ; rapport le 13 octobre 1966 par M. Louis Courroy, **n° 8 (année 1966-1967)**. Adoption définitive le 20 octobre 1966. — Proposition de loi **n° 289 (année 1966-1967)**.

Loi n° 66-794 du 27 octobre 1966, publiée au *J. O.* du 28 octobre 1966.

DISCUSSION [23 juin 1966] (p. 2281). Entendus : MM. Zimmermann, *Vice-Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Billotte, *Ministre d'Etat, chargé des Départements et Territoires d'Outre-mer.*

L'intention de la Commission de poursuivre ses consultations et de demander l'avis de l'Assemblée du territoire intéressé (p. 2281).

Retrait de l'ordre du jour de la proposition de loi, à la demande de la Commission (*ibid.*).

Reprise de la discussion [29 juin 1966] (p. 2459). Entendus : MM. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Pidjot.

La mission de la Commission des lois dans les territoires français du Pacifique ; la représentation des populations de la Nouvelle-Calédonie au sein de l'Assemblée territoriale (p. 2459) ; la non-application des dispositions de l'article 74 de la Constitution (p. 2460) ; l'absence de consultation de la Nouvelle-Calédonie pour la réforme proposée (*ibid.*) ; l'afflux de population à Nouméa (p. 2461) ; l'exclusion des étrangers pour le décompte des sièges à pourvoir ; le nombre des électeurs inscrits dans les différentes circonscriptions.

Article unique (p. 2461) ; amendement de

M. Pidjot tendant, dans le texte modificatif proposé pour l'article 2 de la loi du 10 décembre 1952, dans le tableau, colonne « nombre de conseillers à élire », à substituer aux chiffres : « 16, 7, 7, 5 », les chiffres : « 13, 8, 8, 6 » ; l'inopportunité d'instaurer une ségrégation entre les diverses populations (p. 2462) ; la promotion politique des populations mélanésiennes (p. 2462) ; rejet de l'amendement au scrutin (*ibid.*) ; liste des votants (p. 2464) ; amendement de M. Pidjot tendant à insérer un nouvel article après l'article 2 du texte modificatif proposé pour la loi du 10 décembre 1952 ; rejet (p. 2463).

Adoption de l'article unique de la proposition de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Abelin, de Grailly, *Rapporteur ;* Pidjot.

18. — Projet de loi relatif à la suppression des indexations dans les territoires d'outremer, présenté à l'Assemblée Nationale le 27 juin 1966 par M. Billotte, Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outremer (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1988** ; rapport le 2 décembre 1966 par M. Brousset, **n° 2209**. Adoption le 6 décembre 1966. — Projet de loi **n° 598.**

Transmis au Sénat le 7 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 80 (année 1966-1967)** ; rapport le 15 décembre 1966 par M. de Montigny, **n° 137 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 16 décembre 1966. — Projet de loi **n° 44 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-961 du 26 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 27 décembre 1966 (p. 11428). — Rectificatif au *J. O.* du 21 février 1967 (p. 1828).

DISCUSSION [18 novembre 1966] (p. 4697). Entendus : MM. Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat à l'Education nationale ;* La Combe.

Retrait de l'ordre du jour à la demande du Gouvernement.

Reprise de la discussion [6 décembre 1966] (p. 5269). Entendu : M. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

T.O.M.

La nécessité de la mise en vigueur dans les T.O.M. des ordonnances supprimant certaines clauses d'indexation ; la hausse de l'endettement des particuliers et du prix des loyers résultant des indexations dans ces territoires ; le cas de la Polynésie française ; l'audition du Ministre d'Etat par la Commission des lois ; le problème de la consultation des Assemblées territoriales sur le texte proposé et l'avis défavorable, sur ce point, du Premier Ministre ; les importantes exceptions apportées à la suppression des indexations dans les T.O.M. ; les dettes d'aliment et les rentes viagères ; les clauses d'échelle mobile ; les contrats en cours ; l'exception en faveur du S.M.I.G. (p. 5270).

Art. 1er : *Interdiction des indexations dans les T.O.M.* (*ibid.*) ; adoption.

Art. 2 (p. 5271) ; *Abrogation des dispositions contraires ;* amendement du Gouvernement tendant, dans le deuxième alinéa, à insérer après le mot : « indexation », les mots : « des salaires et » ; adoption ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (p. 5271).

Explications de vote : le désaccord de MM. Roch Pidjot et Teariki sur le projet ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Brousset, *Rapporteur ;* Davoust, Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

19. — Projet de loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1966 par M. Pierre Billotte, Ministre d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2118** ; rapport le 30 novembre 1966 par M. Capitant, **n° 2199.** Adoption le 2 décembre 1966. — Projet de loi **n° 597.**

Transmis au Sénat le 6 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 75 (année 1966-1967)** ; rapport le 13 décembre 1966 par M. Marcel Prelot, **n° 108 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 14 décembre 1966. — Projet de loi **n° 34 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-949 du 22 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 23 décembre 1966 (p. 11304).

T.O.M.

DISCUSSION [2 décembre 1966] (p. 5211). Entendus : MM. Billotte, *Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer ;* Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Mitterrand, Coste-Floret, G. Pompidou, *Premier Ministre ;* Feix, de Grailly, Billotte, *Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer ;* Capitant, *Président de la Commission des lois constitutionnelles ;* Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ;* Peretti, Césaire, Feuillard, Albrand, Moussa, Sablé, Billotte, *Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer.*

Interventions de M. Billotte, Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer (p. 5211 à 5214) ; la décision du Gouvernement d'inviter la population de la Côte française des Somalis à se prononcer sur son propre destin ; les graves incidents qui ont marqué le passage du Président de la République à Djibouti en août 1966 ; les deux ethnies : Danakils et Somalis ; les immigrés clandestins ; les opposants à M. Ali Aref ; le déroulement des événements ; la nécessité de consulter la population ; le vote nécessaire d'une loi par le Parlement pour sanctionner le choix de la Côte des Somalis ; l'objet du présent projet ; l'organisation de la consultation ; la question posée à la population ; le nouveau statut donné au territoire s'il demeure dans le sein de la République ; les grandes lignes du statut ; les risques de l'indépendance (p. 5235, 5236) ; le bien-fondé de la procédure proposée par le Gouvernement ; les conditions réunies pour que la consultation soit parfaitement honnête ; l'organisation et la surveillance du scrutin par 3 commissions composées d'hommes insoupçonnables ; l'attraction qu'exerce sur les populations la politique libérale de la France ; le précédent que constitue le présent projet (p. 5214) ; le droit de libre détermination des peuples (p. 5214, 5215, 5221) ; la sécession (p. 5215) ; les deux sortes de référendums (p. 5215, 5221) ; le principe d'évolution du statut des T.O.M. (p. 5215, 5221) ; la non-inclusion du statut proposé dans le projet de loi (p. 5215, 5220, 5221, 5222, 5230) ; le choix entre l'indépendance et un nouveau statut (p. 5215) ; la période intermédiaire (p. 5216, 5217, 5220) ; l'impossibilité de consulter valablement l'Assemblée territoriale (p. 5216, 5230) ; les modifications apportées au texte par la Commission des lois (p. 5216) ; l'évolution historique des événements depuis la Constitution et l'institution de la Communauté (p. 5217, 5218) ; le cas de la Guinée (p. 5217) ; le désir des responsables de la Côte des Somalis d'une évolution libérale du statut (p. 5218) ; les fautes de l'Administration ; les abus de la répression (p. 5218, 5219, 5226, 5234) ; l'interdiction de séjour de M. Vergès à la Réunion (p. 5219, 5227) ; l'éventualité d'un vote bloqué sur le projet (p. 5219, 5222) ; l'indépendance et ses conséquences (p. 5220, 5226, 5229, 5230, 5231, 5232) ; la consultation de la population de Chandernagor (p. 5221) ; les répercussions du projet de loi sur les autres T.O.M. (p. 5221, 5223, 5227, 5232, 5233) ; les incertitudes de la politique gouvernementale en matière de T.O.M. (p. 5221, 5227, 5228, 5229); l'impossibilité de consentir une délégation de pouvoir au nom d'un Parlement non encore élu (p. 5222) ; la procédure qui sera suivie après le référendum (p. 5222, 5223) ; la réforme souhaitable du titre XII de la Constitution sur la Communauté (p. 5223) ; la vocation de la France outremer (*ibid.*) ; la pression morale exercée sur les populations (p. 5225, 5229, 5230) ; le déroulement de la campagne électorale et des élections (p. 5226, 5231, 5234) ; les expulsions et arrestations de somaliens (p. 5226) ; la spécificité des divers D.O.M. et T.O.M. (p. 5228, 5235) ; les constitutions de 1946 et de 1958 et l'évolution des T.O.M. (p. 5229) ; la rivalité des deux ethnies : les Afars et les Issas (p. 5231) ; la situation sociale évoluée des Antilles (p. 5231) ; la déconcentration administrative nécessaire (p. 5235).

Intervention de M. Pompidou, Premier Ministre (p. 5223 à 5225) ; les conditions dans lesquelles le Gouvernement a été amené à déposer le présent projet de loi ; les événements d'août dernier ; l'inopportunité de consulter pour le moment l'Assemblée territoriale ; les raisons pour lesquelles le statut ne figure pas en annexe au projet ; le choix éventuel de l'indépendance et ses conséquences ; les pouvoirs demandés par le Gouvernement pour une durée excédant le mandat de l'Assemblée ; le « statut renouvelé » proposé à la Côte des Somalis ; la situation très différente de la Nouvelle-Calédonie ; le maintien de l'ordre public ; l'inaptitude de la Côte des Somalis à l'indépendance ; le caractère clair et libre du choix proposé ; la continuité de la conception gaulliste des rapports entre les peuples, de la conférence de Brazzaville jusqu'au discours de Pnom Penh.

Art. 1er (p. 5236) : *Consultation de la Côte française des Somalis ;* amendement de M. Capitant, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; les amendements présentés par la Commission des lois ; le conflit de tendances entre elle et le Gouvernement ; le choix de la Côte des Somalis entre le *statu quo* et un nouveau statut ; l'avis du Conseil d'Etat sur le présent projet ; l'indication par le Gouvernement des lignes essentielles du statut ; réserve du vote sur l'amendement (p. 5238); amendement de M. Coste-Floret (attributions du pouvoir central fixées par le statut) ; réserve ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; le vote du statut par le Parlement dans un délai de quatre mois à compter de la consultation ; réserve de l'amendement et de l'article.

Art. 2 : *Ratification des ordonnances par le Parlement* (p. 5238) ; amendement de M. Coste-Floret tendant à supprimer l'article ; réserve ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission des lois, tendant à remplacer le premier alinéa par deux alinéas nouveaux ; deux sous-amendements soumis à discussion commune (p. 5239) ; le premier, présenté par M. Ahmed-Idriss Moussa ; le second, par M. Coste-Floret (attributions du pouvoir central) ; réserve des sous-amendements et de l'amendement ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission des lois (possibilité pour le Gouvernement de prendre par ordonnances toutes mesures relevant du domaine de la loi) ; sous-amendement de M. Capitant, au nom de la Commission des lois, et M. Coste-Floret tendant, après les mots : « le Gouvernement pourra prendre par ordonnances », à insérer les mots : « jusqu'au 2 avril 1967 » ; la double limitation au droit du Gouvernement de prendre des ordonnances ; réserve du sous-amendement, de l'amendement et de l'article (p. 5240).

Art. 3 : *Participation des électeurs à la consultation* (p. 5240) ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission des lois, et M. Ahmed-Idriss Moussa tendant à insérer un nouvel alinéa (révision des listes électorales) ; sous-amendement de M. Ahmed-Idriss Moussa (inscription des femmes mariées à des citoyens français ; réserve du sous-amendement et de l'amendement ; deux amendements soumis à discussion commune; le premier, de M. Capitant, au nom de la Commission des lois ; le second de M. Feix et plusieurs de ses collègues (exclusion des fonctionnaires et militaires de la consultation) ; réserve de deux amendements et de l'article (p. 5241). T.O.M.

Après l'Art. 3 : amendement de M. Capitant, au nom de la Commission des lois et M. Ahmed-Idriss Moussa tendant à insérer un nouvel article (preuve de l'identité de l'électeur lors du vote) ; réserve ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Ahmed-Idriss Moussa ; le second, de M. Feix tendant à insérer des articles nouveaux (commissions de contrôle) ; réserve ; amendement de M. Capitant, au nom de la Commission des lois, et M. Ahmed-Idriss Moussa tendant à insérer un nouvel article (principe de l'égalité de l'utilisation de la radiodiffusion) ; réserve (p. 5241).

Art. 4 : *Commission d'examen du contrôle des réclamations ;* amendement de M. Capitant, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début de l'article) (p. 5242) (composition de la Commission — substitution au conseiller maître à la Cour des comptes d'un membre du Conseil constitutionnel) ; le caractère contraire au principe de l'institution même du conseil constitutionnel d'une telle mesure ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 5242).

Art. 5 : *Imputation des dépenses ;* réserve (*ibid.*).

Art. 6 : *Décrets d'application ;* réserve.

En application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution et de l'article 96 du Règlement, le Gouvernement demande à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'article premier, dans le texte du projet complété par l'amendement n° 18 du Gouvernement, sur les articles 2 à 6 dans le texte du projet de loi et sur l'ensemble du projet de loi (p. 5242).

Explications de vote : les désaccords fondamentaux de la majorité sur l'évolution des départements et territoires d'outre-mer ; la « spécificité » de ces territoires ; les pressions électorales dans les T.O.M. ; la proposition de M. Pierre Bas tendant à modifier la loi électorale dans ces territoires (p. 5243) ; la gravité du problème ; les inconvénients de la procédure du vote bloqué.

Abstention des groupes socialiste, du centre démocratique et communiste.

Adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 5244) ; liste des votants (p. 5250).

Orateurs : MM. Billotte, *Ministre d'Etat, chargé des Départements et Territoires*

T.O.M. *d'outre-mer ;* Capitant, *Président de la Commission des lois, Rapporteur ;* Chandernagor, Coste-Floret, Feix, Ahmed-Idriss Moussa.

Voy. aussi : PLAN, 1 et 2 ; BUDGET 1963, 1, 4, 5 ; BUDGET 1964, 1, art. 71 (Services territoriaux) ; BUDGET 1964, 2, art. 41 (Dépenses d'enseignement public du second degré) ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1965, 2, après art. 11 (Dépenses d'enseignement public du second degré en Nouvelle-Calédonie) ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1.

— Amnistie. — *Voy.* AMNISTIE, 16 (art. 2 et 28).

— Institut d'émission. — *Voy.* BUDGET 1966, 2, art. 26.

TESTAMENT.

— Dispositions testamentaires. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 52.

TESTAMENT OLOGRAPHE. — *Voy.* CODE CIVIL, 40.

TEXTILE.

— Industrie. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Industrie) ; BUDGET 1963, 5 (Industrie) (p. 7757) ; BUDGET 1964, 1 (Industrie) et après art. 87 ; BUDGET 1965, 1 (Industrie) (p. 5824) ; BUDGET 1966, 1, art. 14 et Industrie ; BUDGET 1967, 1 (Industrie) ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 170.

THÉATRE.

— Fiscalité. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, après art. 9 (Affaires culturelles) et article additionnel (p. 1853) ; BUDGET 1963, 4, après art. 12 ; BUDGET 1964, 1 (Affaires culturelles) ; BUDGET 1964, 2, art. 28 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Affaires Culturelles et art. additionnels) ; BUDGET 1967, 1 (Affaires culturelles).

THERMALISME. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Travaux publics et Transports. — Tourisme) ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Services du Premier Ministre X) ; BUDGET 1967, 1 (Services du Premier Ministre V).

TICKET MODÉRATEUR. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 17.

TIERCÉ. — *Voy.* PARI MUTUEL URBAIN.

TIERCE PERSONNE.

— auprès des infirmes et invalides.

Voy. SÉCURITÉ SOCIALE (I. Dispositions générales), 4 ; (III. Assurance maladie), 1 ; (IV. Assurance vieillesse), 4 ; (V. Objets divers), 9.

— Sécurité sociale de la. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 38.

TIERS PAYANT.

— Système dit du. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 17.

TIMBRE.

— Réforme. — *Voy.* IMPÔTS (Enregistrement et timbre), 1.

TISSAGE.

— Crise de l'industrie. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 170.

TITRES RESTAURANTS.

— Exemption du droit de timbre. — *Voy.* BUDGET 1966, 2.

TOGO. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 25.

T. O. M. — *Voy.* TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

TOURISME.

1. — Projet de loi relatif à la création d'offices de tourisme dans les stations classées, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 juin

1964 par M. Georges Pompidou, Premier Ministre (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 945** ; rapport le 11 juin 1964 par M. Poncelet, **n° 963**. Adoption avec modification en première lecture le 17 juin 1964 (p. 2009). — Projet de loi **n° 226.**

Transmis au Sénat le 18 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 276 (année 1963-1964)** ; rapport le 24 juin 1964 par M. Bouquerel, **n° 289 (année 1963-1964)**. Adoption avec modification en première lecture le 26 juin 1964. — Projet de loi **n° 129 (année 1963-1964).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 26 juin 1964 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1031** ; rapport le 29 juin 1964 par M. Poncelet, **n° 1040**. Adoption définitive en deuxième lecture le 29 juin 1964 (p. 2318). — Proposition de loi **n° 253.**

Loi n° 64-698 du 10 juillet 1964, publiée au *J. O.* du 11 juillet 1964 (p. 6173, 6174).

DISCUSSION [17 juin 1964] (p. 1998). Entendus : MM. Poncelet, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Philippe, Gaudin, Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

Les dispositions du projet ; la création facultative d'Offices du tourisme dans les communes préalablement érigées en stations classées (p. 1998, 2001) ; la refonte envisagée des textes en vigueur relatifs au classement des communes (p. 1998, 2000) ; l'allégement des procédures (p. 2000) ; la création des Offices en question sur l'initiative du ou des conseils municipaux intéressés (p. 1998) ; les attributions et l'organisation des Offices (p. 1999, 2001) ; leur nature d'établissement public à caractère industriel et commercial (p. 1998, 2001) ; leur administration par un comité de direction placé sous la présidence du maire (p. 1999, 2001) ; la composition de ce comité (p. 1999, 2001) ; la représentation du conseil municipal au sein de l'Office (p. 1999, 2001) ; le problème posé par la coexistence des syndicats d'initiative et des nouveaux Offices (p. 1999, 2001) ; les ressources de l'Office (p. 1999, 2001) ; l'absence de subventions de l'Etat (p. 1999, 2000) ; les mesures déjà prises en faveur du tourisme par le Gouvernement dans le domaine des prêts et de la fiscalité (p. 2001) ; les subventions importantes accordées par l'Italie à ses Offices provinciaux du tourisme et à son Office national (p. 1999) ; le cas particulier des stations s'étendant sur le territoire de plusieurs communes (p. 1999, 2002) ; la remise, dans ce cas, de la présidence de l'Office au maire de la commune la plus importante (p. 2002) ; les problèmes posés par l'équipement des stations de montagne (p. 1999, 2000) ; les difficultés rencontrées pour la création de pistes de ski (p. 1999, 2000) ; l'indemnisation des propriétaires (p. 2000). Tourisme.

Art. 1er : *Création facultative d'Offices de tourisme dans les communes classées* (p. 2002) ; amendement de M. Poncelet, au nom de la Commission, tendant à limiter l'application de l'article au cas d'une seule commune (p. 2002) ; amendement analogue de M. Coste-Floret et Baudis (*ibid.*) ; le cas des stations s'étendant sur plusieurs communes ; le règlement de leur situation par un amendement de la Commission déposé à l'article 8 (p. 2002) ; adoption de l'amendement (p. 2003) ; de ce fait l'amendement de MM. Coste-Floret et Baudis est satisfait (*ibid.*) ; amendement de MM. Coste-Floret et Baudis (création de l'Office de droit à la demande du Conseil municipal de la commune la plus importante, lorsque la station classée s'étend sur le territoire de plusieurs communes (p. 2003) ; la nécessité d'éviter qu'une seule petite commune s'oppose à la création d'un Office (p. 2003) ; le respect nécessaire de la liberté des communes ; le sens de l'expression « commune la plus importante » ; la prise en considération du nombre des habitants de la commune (p. 2003) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : *Rôle de l'Office du tourisme* (p. 2003) ; amendement de M. Anthonioz tendant à supprimer le caractère obligatoire de la consultation de l'Office sur les projets d'équipement collectif d'intérêt touristique (p. 2003) ; adoption de l'amendement (p. 2004) ; amendement de M. Palmero (participation de l'Office à l'organisation des fêtes et manifestations artistiques) (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Administration de l'Office par un comité de direction* (p. 2004) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 : *Composition du comité de direction* (p. 2004) ; amendement de MM. Coste-Floret et Baudis ; cet amendement n'a plus d'objet (p. 2004) ; amendement de M. Palmero (avis conforme du maire pour la nomination des membres du comité de direction

Tourisme.

représentant les associations ou organisations professionnelles intéressées) (p. 2004) ; la nécessité d'éviter toute dualité entre la municipalité et l'Office de tourisme et d'assurer valablement la représentation des professions du tourisme (p. 2004) ; rejet de l'amendement de M. Palmero (*ibid.*) ; amendement de M. Poncelet, au nom de la Commission, et de M. Dumortier précisant que, seuls les conseillers municipaux « désignés par le conseil municipal » sont pris en compte dans le calcul de la proportion prévue entre le nombre des conseillers municipaux et le nombre total des membres du comité (p. 2004) ; adoption (p. 2005) ; amendement de M. Palmero tendant à porter à la moitié du nombre total des membres du comité, le nombre maximum des conseillers municipaux (p. 2005) ; la nécessité d'intéresser aux offices de tourisme les conseillers municipaux et de leur permettre de contrôler l'utilisation des ressources de l'Office constituées en majeure partie par les taxes de séjour (p. 2005) ; l'inopportunité d'augmenter la représentation du conseil municipal au détriment des autres collectivités touristiques de la commune (p. 2005) ; modification de l'amendement de M. Palmero (remplacement du maximum de la moitié par le maximum du tiers) (p. 2005) ; adoption de l'amendement ainsi rédigé (*ibid.*) ; adoption de l'article (p. 2005).

Après l'Art. 4 : amendement de M. Gaudin ; cet amendement n'a plus d'objet (p. 2005).

Art. 5 : *Nomination et fonctions du directeur* (p. 2005) ; amendement de M. Palmero tendant à une nouvelle rédaction de l'article (nomination du directeur par le président de l'Office) (p. 2005) ; amendement de M. Poncelet, au nom de la Commission et de MM. Dumortier et Lalle (nomination du directeur par le préfet sur proposition du maire, après avis conforme du comité de direction (*ibid.*) ; sous-amendement de M. Anthonioz (licenciements dans les mêmes formes) (p. 2005) ; le caractère municipal de l'Office (p. 2005) ; la nomination souhaitable du directeur par le président de l'Office (p. 2006) ; le caractère réglementaire du problème de la nomination du directeur (p. 2006) ; son assimilation, quant à son statut, à un directeur de régie municipale ; l'intention du Gouvernement de prévoir la nomination du directeur par le maire après avis du Comité de direction, cette nomination étant soumise à l'agrément du préfet (p. 2006) ; la collaboration étroite devant s'établir entre le directeur et le maire, président de l'Office (p. 2006) ; les inconvénients d'une incompatibilité entre les fonctions de directeur et les fonctions municipales (p. 2006, 2007) ; le caractère de fonctionnaire contractuel du directeur (*ibid.*) ; rejet de l'amendement de la Commission (p. 2007) ; retrait de la première partie de l'amendement de M. Palmero (*ibid.*) ; adoption de la deuxième partie (nomination du directeur suivant des conditions fixées par décret, assimilation éventuelle du directeur au personnel visé à l'article 877 du Code de l'administration communale (p. 2007) ; amendement de M. Laurin (incompatibilité entre les fonctions de directeur et le mandat de conseiller municipal (p. 2007) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 5 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 6 : *Ressources de l'Office* (p. 2007) ; amendement de M. François-Benard (affectation à l'Office de tout ou partie de la taxe de séjour) (p. 2007) ; les difficultés rencontrées dans la perception de la taxe sur les remontées mécaniques (p. 2007, 2008); la diversité de la position des stations par rapport aux sociétés gérant les remontées mécaniques (p. 2008) ; les inconvénients d'un fractionnement de la taxe de séjour (p. 2008); la nécessité de ne pas diminuer les ressources de l'Office (p. 2008) ; retrait de l'amendement de M. François-Benard (p. 2009) ; amendement de M. Gaudin et des membres du groupe socialiste précisant qu'il s'agit de recettes provenant de la gestion de services ou d'installations sportives ou touristiques comprises dans le périmètre de la station classée (p. 2009) ; adoption (*ibid.*); adoption de l'article 6 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 7 : *Approbation du budget et des comptes de l'Office par le conseil municipal* (p. 2009) ; adoption (*ibid.*).

Art. 8 : *Décrets d'application* (p. 2009) ; amendement de M. Poncelet, au nom de la Commission, et de M. Bertrand Denis précisant que les textes d'application devront prévoir l'adaptation de la loi aux stations dont le ressort s'étend sur plusieurs communes (p. 2009) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article 8 ainsi modifié (*ibid.*).

Explications de vote (p. 2009) ; l'insuffisance de l'examen du projet ; l'intérêt qu'il présente en matière de tourisme ; la position du groupe socialiste (p. 2009) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Anthonioz, Chandernagor, Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du*

Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement ; François-Benard, Gaudin, Laurin, Neuwirth, Palmero, Poncelet, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [29 juin 1964] (p. 2316). Entendus : MM. Poncelet, *Rapporteur de la Commission de la production ;* Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

Les modifications apportées par le Sénat ; la délégation d'attributions pouvant être effectuée au profit du syndicat d'initiative (p. 2316, 2317) ; la nomination au sein du Comité de direction de représentants d'organisations professionnelles « locales » ; la possibilité offerte aux communes d'affecter à l'Office la totalité du produit de la taxe additionnelle au droit d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux (p. 2316, 2317); la pression risquant d'être exercée par l'Office du tourisme sur la municipalité pour faire jouer cette faculté (p. 2317) ; la latitude, pour le conseil municipal, d'attribuer sous forme de subvention la moitié restante de ladite taxe additionnelle (p. 2317).

Art. 2 (p. 2317) ; adoption (*ibid.*).

Art. 4 (p. 2317) ; adoption (*ibid.*).

Art. 6 (p. 2317, 2318) ; amendement de M. Poncelet, au nom de la Commission, tendant à reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale en première lecture (affectation à l'Office du tourisme d'une fraction au plus égale à 50 % du produit de la taxe additionnelle au droit d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux) (p. 2318) ; l'intérêt présenté par la possibilité d'affecter la totalité de la taxe (p. 2318) ; rejet de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; adoption de l'article 6 dans le texte du Sénat (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement* ; Laurin, Poncelet, *Rapporteur.*

2. — Proposition de loi tendant à sauvegarder le caractère touristique de certaines communes, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 novembre 1966 par M. Barniaudy (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2160.**

3. — Proposition de loi tendant à modifier, en ce qui concerne la fiscalité des communes touristiques, les dispositions de la loi n° 66-10 du 6 janvier 1966 portant réforme des taxes sur le chiffre d'affaires et diverses dispositions d'ordre financier, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 par M. Joseph Fontanet (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2334.**

Voy. aussi : BUDGET 1963, 1 (I. Travaux publics et Transports) ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 (I. Travaux publics et Transports. — Services du Premier Ministre X) ; BUDGET 1966, 1 (I. Travaux publics et Transports. — Services du Premier Ministre IX) ; BUDGET 1967, 1 (Services du Premier Ministre V).

Voy. QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 78.

TRAITÉS ET CONVENTIONS.

1. — Projet de loi autorisant l'adhésion de la France à la Convention internationale pour faciliter l'importation des échantillons commerciaux et du matériel publicitaire en date du 7 novembre 1952 (1), présenté à l'Assemblée Nationale le 20 mars 1962 par M. Maurice Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères, **n° 1662** (1re législature).

Transmis au Sénat le 5 juillet 1962 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 261 (année 1961-1962)** ; rapport le 6 décembre 1962 par M. Cornat, **n° 10 (année 1962-1963).** Adoption sans modification le 21 décembre 1962. — Projet de loi **n° 8 (année 1962-1963).**

Loi n° 62-1583 du 29 décembre 1962, publiée au *J. O.* du 30 décembre 1962 (p. 12819).

2. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne « Eurocontrol » signée à Bruxelles le 13 décembre 1960, présenté à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1962 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 52** ; rapport le 27 décembre 1962 par

(1) Voir table « Matières » 1962, n° 1662.

Traités et conventions.

M. Calméjane, **n° 55**. Adoption le 27 décembre 1962 (p. 204). — Projet de loi **n° 4**.

Transmis au Sénat le 9 janvier 1963 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 30 (année 1962-1963)**; rapport le 9 janvier 1963 par M. Pinton, **n° 36 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 9 janvier 1963. — Projet de loi **n° 14 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-69 du 30 janvier 1963, publiée au *J. O.* du 31 janvier 1963 (p. 1035).

DISCUSSION [27 décembre 1962] (p. 98). Entendus : MM. Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports ;* Calméjane, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Davoust, de Montesquiou, Salagnac, Anthonioz, Couve de Murville, *Ministre des Affaires étrangères.*

La nécessité de faire face au problème posé par la circulation aérienne moderne, notamment par la mise en service de quadrimoteurs (p. 199, 200, 202, 203) ; l'objet de la convention, la création d'une organisation internationale de contrôle de la circulation aérienne apelée « Eurocontrol » (p. 199, 200) ; la participation de la France aux travaux préparatoires (p. 199, 200) ; les structures de l'organisation (Agence et Commission de contrôle) ; ses pouvoirs (p. 199, 200) ; la répartition des dépenses de fonctionnement entre les Etats participants (p. 199, 200, 201) ; la ratification tardive de la Convention par la France (p. 201) ; le statut du personnel employé par l'Agence (p. 201, 202, 203) ; les conditions de fabrication du matériel (p. 201, 202) ; l'utilisation du Centre de Brétigny pour l'essai de prototypes pour les pays membres d'Eurocontrol (p. 201, 203) ; l'extension de la Convention à d'autres pays (p. 201, 202, 203) ; la réalisation d'Air-Union (p. 202, 203) ; le nombre limité des Etats membres de la Convention; la création éventuelle d'une taxe de survol et l'augmentation du prix des places (p. 202).

Article unique : *Ratification de la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne* (*Eurocontrol*) signée à Bruxelles le 13 décembre 1960.

Explications de vote ; l'augmentation du prix des places au détriment de la démocratisation des voyages aériens ; l'insuffisance des garanties relatives au statut du personnel (p. 204) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 204).

Orateur : M. Salagnac.

3. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération monétaire conclu le 12 mai 1962 entre le Gouvernement de la République française, d'une part, et les Gouvernements respectifs des Républiques membres de l'Union monétaire ouest-africaine, d'autre part, présenté à l'Assemblée Nationale le 27 décembre 1962 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 56** ; rapport le 7 février 1963 par M. Louis Vallon, **n° 141**. Adoption le 7 février 1963 (p. 2079). — Projet de loi **n° 11**.

Transmis au Sénat le 11 février 1963, **n° 54 (année 1962-1963)** ; rapport le 20 février 1963 par M. Pellenc, **n° 69 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 21 février 1963. — Projet de loi **n° 25 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-222 du 5 mars 1963, publiée au *J. O.* du 6 mars 1963 (p. 2235).

DISCUSSION [7 février] (p. 2076). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général* ; Voisin, *Rapporteur spécial ;* Guéna, Giscard d'Estaing, *Ministre des Finances et des Affaires économiques.*

Le problème monétaire posé par l'accession à l'indépendance des Etats de l'Afrique de l'Ouest (p. 2076, 2077, 2078, 2079) ; la nécessité de préserver l'union monétaire assurée auparavant par l'Institut d'émission de l'Afrique occidentale française et du Togo (p. 2076, 2077) ; la signature entre les pays d'Afrique de l'Ouest d'un traité instituant une Union monétaire comprenant la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, la Haute-Volta, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal (p. 2076, 2077) ; l'association de la France à cette Union ; l'accord de coopération intervenu entre la République française et les Républiques membres de l'Union monétaire ouest-africaine (p. 2076) ; les statuts de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (p. 2076) ; l'émission d'une monnaie unique: le franc « communauté financière africaine » ; la libre convertibilité de cette monnaie (p. 2077, 2079) ; le rôle de la Banque centrale ; le concours qu'elle peut apporter à l'économie de chaque Etat en facilitant les investissements, les transactions financières (p. 2077, 2078) ; les découverts en comptes courants pouvant être consentis aux Trésors locaux (p. 2076, 2078, 2079) ; la composition du conseil d'administration de la Banque ; son rôle notamment pour

fixer le taux de l'escompte (p. 2076, 2077) ; l'assouplissement des modalités de crédits selon les Etats (p. 2076) ; la création de comités monétaires nationaux (p. 2077) ; les garanties de gestion apportées à la France (p. 2076, 2079) ; l'importance de cette réforme (p. 2078, 2079) ; la consécration de l'Union économique d'une Afrique politiquement cloisonnée (p. 2078) ; le retrait du Mali de l'Union monétaire (p. 2078) ; l'adhésion éventuelle du Togo ou de la Guinée (p. 2078, 2079) ; le renforcement des liens de la France avec les anciens pays de la Communauté dans le cadre de la coopération (p. 2078, 2079).

Article unique : *Approbation de l'accord de coopération conclu entre le Gouvernement français et les gouvernements ouest-africains* (p. 2079) ; explication de vote ; le retard apporté à cette ratification ; le maintien de la contribution de l'Europe au développement économique et social des Républiques africaines, malgré les difficultés récentes rencontrées au sein de la Communauté économique européenne (p. 2079) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 2079).

Orateur : M. Chazalon.

4. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention franco-espagnole relative à la pêche en Bidassoa et baie du Figuier, signée à Madrid le 14 juillet 1959, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 janvier 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 64** ; rapport le 10 juin 1964 par M. Commenay, **n° 960**. Adoption sans modification en première lecture le 25 juin 1964 (p. 2193). — Projet de loi **n° 244**.

Transmis au Sénat le 26 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 311 (année 1964-1965)** ; rapport le 15 octobre 1964 par M. Joseph Yvon, **n° 5 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 1er décembre 1964. — Projet de loi **n° 16 (année 1964-1965)**.

Loi n° 64-1223 du 11 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 13 décembre 1964 (p. 11091).

DISCUSSION [25 juin 1964] (p. 2192). Entendus : MM. Duperier, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

Traités et conventions.

L'objet de la convention ; la délimitation des eaux de la Bidassoa ; la détermination des droits de pêche et des pouvoirs de police en la matière ; la nécessité de faciliter la délivrance des cartes de pêche aux estivants (p. 2192) ; l'intention du Gouvernement de veiller à cette question (p. 2192).

Article unique : *Ratification de la Convention entre la France et l'Espagne relative à la pêche en Bidassoa et Baie du Figuier signée à Madrid le 14 juillet 1959* (p. 2192) ; adoption (*ibid.*).

5. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention complémentaire à la Convention de Varsovie pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international effectué par une personne autre que le transporteur contractuel, signée à Guadalajara le 18 septembre 1961, présenté à l'Assemblée Nationale le 4 janvier 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 67** ; rapport le 9 mai 1963 par M. Duperier, **n° 227**. Adoption le 21 mai 1963 (p. 3003). — Projet de loi **n° 24**.

Transmis au Sénat le 28 mai 1963 (renvoyé à la Commission des affaires économique), **n° 100 (année 1962-1963)** ; rapport le 5 juin 1963 par M. Pams, **n° 108 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 79 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-809 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7350).

DISCUSSION [21 mai 1963] (p. 3002). Entendus : MM. Duperier, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Joxe, *Ministre d'Etat chargé de la Réforme administrative.*

L'évolution de la notion de transporteur depuis la convention de Varsovie (p. 3002, 3003) ; le protocole de révision signé à La Haye en 1955, l'absence d'une définition du transporteur (p. 3002) ; le problème posé par les transporteurs successifs (p. 3002, 3003) ; les dispositions de la convention, l'application au transporteur de fait du régime juridique applicable au transporteur contractuel (p. 3003).

Article unique : *Ratification de la convention de Varsovie* pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international effectué par une personne autre que le transporteur contractuel, signée à

Traités et conventions.

Guadalajara le 18 septembre 1961 (p. 3003); adoption (*ibid.*).

6. — Projet de loi relatif à l'approbation de la Convention commerciale et tarifaire signée à Tunis le 5 septembre 1959 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne, présenté à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 70**.

7. — Projet de loi autorisant l'approbation du protocole additionnel à la Convention commerciale et tarifaire franco-tunisienne du 5 septembre 1959 signée à Tunis le 22 septembre 1960 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne, présenté à l'Assemblée Nationale le 17 janvier 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 113**.

8. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention signée le 24 juillet 1962 entre la France et le Liban en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir une assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur les revenus et d'impôts sur les successions, présenté à l'Assemblée Nationale le 17 janvier 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 115**; rapport le 14 juin 1963 par M. Louis Vallon, **n° 349**. Adoption le 14 juin 1963 (p. 3527). — Projet de loi **n° 44**.

Transmis au Sénat le 25 juin 1963 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 140 (année 1962-1963)**; rapport le 4 juillet 1963 par M. Portmann, **n° 164 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 8 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-813 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7355).

DISCUSSION [18 juin 1963] (p. 3527). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général.*

Article unique : *Ralification de la Convention signée entre la France et le Liban en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir une assistance administrative réciproque en matière d'impôt sur les revenus et d'impôt sur les successions* (p. 3527) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 3527).

9. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage signée le 7 décembre 1956, présenté à l'Assemblée Nationale le 25 janvier 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 133**; rapport le 4 juillet 1963 par M. Mer, **n° 425**. Adoption le 4 juillet 1963. — Projet de loi **n° 52**.

Transmis au Sénat le 9 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 171 (année 1962-1963)**; rapport le 18 juillet 1963 par M. Raymond Boin, **n° 191 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 80 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-811 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7354).

DISCUSSION [4 juillet 1963] (p. 3873). Entendus : MM. Mer, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

L'évolution depuis le XIXe siècle du droit international public en ce qui concerne l'esclavage (p. 3873, 3874) ; l'abolition de l'esclavage par différents Etats au cours du XIXe siècle (p. 5874) ; notamment par la France (p. 3874, 3878) ; l'acte général de Berlin de 1885 ; l'acte de Bruxelles de 1890 (p. 3874) ; les travaux de la Société des Nations (p. 3874) ; la Convention de 1926 (p. 3874, 3876) ; ses insuffisances (p. 3874, 3875) ; les travaux du Conseil économique et social des Nations Unies (p. 3873, 3874) ; la Convention de 1956 complétant celle de 1926 (p. 3874, 3876) ; ses dispositions : l'abolition de l'esclavage et la suppression des « institutions et pratiques analogues » (p. 3874, 3875) ; la survivance de l'esclavage dans différents pays (p. 3875, 3876) ; les débats ayant eu lieu à l'Assemblée de l'Union française à ce sujet (p. 3875) ; la définition volontairement imprécise des « institutions analogues » visées dans la Convention ; la nécessité d'une lente évolution des coutumes et des structures dans certains pays (p.

3875) ; le retard apporté au dépôt du projet de loi autorisant la ratification du fait de l'évolution des rapports constitutionnels de la France avec les anciennes possessions françaises d'Afrique (p. 3875, 3876).

Article unique : *Ratification de la Convention supplémentaire du 7 septembre 1956 relative à l'abolition de l'esclavage* (p. 3876); adoption (*ibid.*).

10. — Projet de loi relatif aux affaires transférées en application du protocole judiciaire signé le 28 août 1962 entre le Gouvernement de la République française et l'Exécutif provisoire algérien, présenté à l'Assemblée Nationale le 5 février 1963 par M. Jean Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, **n° 138** ; rapport le 13 février 1963 par M. Hoguet, **n° 145**. Adoption le 13 février 1963 (p. 2118). — Projet de loi **n° 13**.

Transmis au Sénat le 14 février 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles et de législation), **n° 60 (année 1962-1963)** ; rapport le 14 février 1963 par M. Héon, **n° 61 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 19 février 1963. — Projet de loi **n° 22 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-214 du 1er mars 1963, publiée au *J. O.* du 2 mars 1963 (p. 2091).

DISCUSSION [13 février 1963] (p. 2117). Entendu : M. Hoguet, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

Le protocole judiciaire signé le 28 août 1962 entre le Gouvernement de la République française et l'exécutif provisoire algérien, traitant de toutes les questions relatives au fonctionnement des tribunaux et aux règles de compétence ; les affaires devant être transférées devant les juridictions françaises ; la prochaine publication d'un décret fixant les juridictions compétentes ; les dispositions du projet ; la suspension des délais de recours et des délais de procédure ; la nécessité de garantir les droits de ceux qui n'ont pu saisir les tribunaux administratifs compétents des recours qu'ils avaient à formuler ; la rétroactivité de la loi ; le vote d'un texte analogue en 1957 concernant les affaires transférées des juridictions tunisiennes aux juridictions françaises (p. 2118).

Traités et conventions.

Article unique : suspension des délais de procédure et des délais de recours pour les affaires visées aux alinéas 1 et 4 de l'article 17 et au dernier alinéa de l'article 18 du protocole judiciaire signé avec l'exécutif provisoire algérien (p. 2118) ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission, tendant à reporter le terme au soixantième jour suivant la parution du décret déterminant les juridictions de transfert compétentes (p. 2118) ; adoption de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article unique du projet de loi modifié (*ibid.*).

11. — Projet de loi : 1° autorisant la ratification de la Convention signée le 31 juillet 1962 entre la République française et la République fédérale allemande sur le règlement des divers problèmes frontaliers ; 2° transférant la propriété d'un immeuble, présenté à l'Assemblée Nationale le 30 avril 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 218** ; rapport le 31 mai 1963 par M. Mondon, **n° 299**. Adoption le 6 juin 1963 (p. 3194). — Projet de loi **n° 30**.

Transmis au Sénat le 11 juin 1963 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 118 (année 1962-1963)** ; rapport le 2 juillet 1963 par M. Ganeval, **n° 155 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 78 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-818 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7356).

DISCUSSION [6 juin 1963] (p. 3193). Entendus : M. Mondon, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Mme Vaillant-Couturier, M. Couve de Murville, *Ministre des Affaires étrangères.*

Les dispositions du projet (p. 3193, 3194); la fixation définitive de la frontière franco-allemande dans la région de Wissembourg (p. 3193); le rattachement au territoire français de la forêt de Mundat appartenant autrefois à la ville de Wissembourg à titre de propriété privée (p. 3193) ; la rétrocession en contrepartie, à des propriétaires privés allemands, de champs et de vignobles situés en territoire français (p. 3193, 3194) ; la rétrocession à l'Eglise évangélique d'Allemagne d'un immeuble de Paris mis sous séquestre (p. 3193, 3194) ; l'insertion dans la convention d'une clause la rendant applicable à Berlin-Ouest, dite « clause

Traités et conventions.

berlinoise » (p. 3193, 3194) ; la reconnaissance implicite par cette clause du rattachement de Berlin-Ouest à la République fédérale d'Allemagne (p. 3193) ; le caractère habituel de cette clause (p. 3194) ; la continuité de la position française en ce qui concerne la situation juridique de Berlin (p. 3194).

Art. 1er à 3 : *Ratification de la Convention entre la République française et la République fédérale d'Allemagne* (*ibid.*) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet (p. 3194).

12. — Projet de loi autorisant l'approbation des échanges de lettres intervenus les 17 novembre 1962 et 31 janvier 1963 entre la République française et la République tunisienne, présenté à l'Assemblée Nationale le 30 avril 1963 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 220.**

13. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention et du Protocole signés à Tananarive le 29 septembre 1962 entre la France et Madagascar en vue d'éliminer les doubles impositions et d'établir une assistance mutuelle administrative en matière fiscale, présenté à l'Assemblée Nationale le 30 avril 1963 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 222** ; rapport le 14 juin 1963 par M. Louis Vallon, **n° 348.** Adoption le 18 juin 1963 (p. 3527). — Projet de loi **n° 43.**

Transmis au Sénat le 25 juin 1963 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 139 (année 1962-1963)** ; rapport le 4 juillet 1963 par M. Portmann, **n° 163 (année 1962-1963).** Adoption sans modification le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 82 (année 1962-1963).**

Loi n° 63-816 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7356).

DISCUSSION [18 juin 1963] (p. 3527). Entendu : M. Vallon, *Rapporteur général.*

Article unique : *Approbation de la Convention et du protocole signés entre la France et Madagascar en vue d'éliminer les doubles impositions et d'établir des règles d'assistance mutuelle et administrative en matière fiscale* (p. 3527); adoption de l'article unique du projet de loi (p. 3527).

14. — Projet de loi autorisant la ratification du Traité du 22 janvier 1963 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération franco-allemande, présenté à l'Assemblée Nationale le 10 mai 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 231** ; rapport le 7 juin 1962 par M. Terrenoire, **n° 307.** Adoption le 13 juin 1963 (p. 3380). — Projet de loi **n° 39.**

Transmis au Sénat le 18 juin 1963 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées), **n° 128 (année 1962-1963)** ; rapport le 20 juin 1963 par M. Jacques Soufflet, **n° 133 (année 1962-1963).** Adoption sans modification le 20 juin 1963. — Projet de loi **n° 45 (année 1962-1963).**

Loi n° 63-604 du 26 juin 1963, publiée au *J. O.* du 27 juin 1963 (p. 5659).

DISCUSSION [12 juin 1963] (p. 3311). [13 juin 1963] (p. 3334, 3365). Entendus : MM. Terrenoire, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Couve de Murville, *Ministre des Affaires étrangères ;* Guy Mollet, Comte-Offenbach, Maurice Faure, Catroux, Sanguinetti, Mondon, Maurice Schumann, *Président de la Commission des affaires étrangères ;* Pompidou, *Premier Ministre ;* Billoux, Laudrin, Pflimlin, Radius, Weber, Chérasse, Le Douarec, Borocco, de la Malène.

L'historique des relations franco-allemandes au cours des siècles (p. 3311, 3312, 3368) ; les tentatives de reconciliation entre les deux guerres (p. 3312, 3368) ; les paroles prononcées par le général de Gaulle dès 1945 en vue d'un rapprochement franco-allemand (p. 3312) ; les déclarations analogues faites par M. Winston Churchill en 1946 (p. 3317) ; l'initiative prise par M. Robert Schuman (p. 3312) ; l'hommage devant être rendu à l'ancien président du Conseil (p. 3314, 3345, 3355) ; celui devant être rendu au Chancelier Adenauer (p. 3355) ; les étapes de la réconciliation franco-allemande (p. 3341) ; la signature du traité de l'O.T.A.N. (p. 3312) ; celle du traité instituant la Communauté économique du charbon et de l'acier (C.E.C.A.) (p. 3313, 3337, 3341) ; l'opposition manifestée à ce Traité par les députés R.P.F. de l'époque (p. 3341); les efforts faits par les socialistes pour le rapprochement franco-allemand (p. 3336) ;

l'adhésion de tous les Français à la réconciliation des deux pays, plus spécialement des Alsaciens et des Lorrains (p. 3345, 3355, 3369) ; l'hommage devant être rendu aux Alsaciens incorporés de force (p. 3369) ; l'attachement de l'Alsace aux traditions françaises (p. 3369).

Les conditions d'élaboration du Traité (p. 3312) ; les rencontres de Gaulle-Adenauer (p. 3312) ; le désir manifesté par ce dernier de donner à l'accord intervenu entre les deux Chefs d'Etat la forme d'un traité (p. 3313) ; la faculté laissée au Gouvernement français de soumettre le projet à la ratification du Parlement (p. 3341, 3362) ; la ratification du traité par le Parlement allemand (p. 3314) ; les conditions du vote des socialistes allemands (p. 3315, 3338) ; l'insertion par les députés allemands d'un préambule définissant la politique extérieure allemande (p. 3314, 3318, 3337, 3343, 3346, 3353, 3358); l'impossibilité réglementaire dans laquelle se trouvent les députés français de voter un amendement analogue (p. 3337, 3338, 3361); les divergences constatés dans les politiques étrangères de la France et de l'Allemagne (p. 3319, 3342, 3348, 3357, 3360).

Les dispositions du traité (p. 3313, 3318) ; celles concernant l'éducation nationale et la jeunesse (p. 3339, 3346, 3353, 3356, 3365, 3368) ; les difficultés de leur application (p. 3340) ; le problème posé par l'organisme commun chargé des questions de la jeunesse (p. 3340, 3346) ; la nécessité de lui donner une direction paritaire (p. 3340) ; les sommes qui lui seront affectées (p. 3340); les échanges de jeunes et de sportifs qui pourront être réalisés (p. 3340, 3341, 3368); l'importance du rôle dévolu aux générations à venir pour achever la réconciliation franco-allemande (p. 3339, 3356, 3357).

Les dispositions relatives à la défense (p. 3319, 3359, 3367) ; la contribution apportée par le Traité franco-allemand à la défense de l'Occident (p. 3367, 3368) ; l'Alliance atlantique (p. 3335, 3350, 3357, 3360) ; la nécessité de la présence des Américains en France (p. 3335); la fidelité de la France à l'Organisation atlantique (p. 3314, 3350) ; les rapports de la France et des Etats-Unis (p. 3349) ; les changements intervenus dans la stratégie américaine avec le développement des armements atomiques (p. 3349, 3359); la constitution d'une force de frappe nationale (p. 3335, 3343) ; les exposés faits à ce sujet à la R.T.F. sans que la parole soit donnée à l'opposition (p. 3343) ; la multiplication des forces de frappe et les propositions de constitution d'une armée intégrée (p. 3335, 3360) ; les risques de reconstitution d'une armée allemande (p. 3335) ; la politique du Gouvernement tendant à l'isolement de la France (p. 3336) ; l'adhésion du Chancelier Adenauer à l'intégration européenne (p. 3336) ; la faiblesse d'une défense uniquement nationale (p. 3338, 3339).

L'application du Traité (p. 3313) ; ses insuffisances (p. 3339, 3342) ; le système des consultations intergouvernementales (p. 3314, 3319, 3356) ; le recul du Traité par rapport aux premières conceptions européennes communautaires (p. 3334, 3342, 3356, 3359) ; l'Europe intégrée et l'Europe des patries (p. 3334, 3361, 3370) ; l'utilité des organismes communautaires (p. 3344, 3348, 3356) ; l'opposition du Gouvernement à l'intégration européenne (p. 3335) ; l'élection d'une Assemblée au suffrage universel (p. 3344, 3371) ; la nécessité d'une relance européenne (p. 3345); le retard apporté à la ratification de la Convention des droits de l'homme (p. 3359) ; le caractère prématuré d'une intégration (p. 3348) ; la prétendue opposition du Gouvernement français à la construction de l'Europe ; l'esprit « européen » du Président de la République (p. 3347) ; la contribution apportée par le Traité à la construction européenne (p. 3315, 3316, 3334, 3346, 3348, 3366, 3369) ; la concomitance fâcheuse de la crise de Bruxelles et de la signature du Traité (p. 3315) ; les propositions faites par le Gouvernement français pour l'union politique (p. 3315, 3318) ; l'échec de la commission Fouchet (p. 3316, 3336) ; la responsabilité de la Belgique et de la Hollande dans cet échec (p. 3316, 3318, 3370) ; le désir du Chancelier Adenauer de réaliser l'union politique (p. 3316) ; les efforts faits par la France pour l'application des Traités instituant les Communautés (p. 3346) ; les réactions de nos partenaires du Marché commun (p. 3342, 3357) ; celles des Etats-Unis (p. 3315) et de la Grande-Bretagne (p. 3317) ; celles de l'U.R.S.S. (p. 3316) ; les risques d'une hégémonie franco-allemande ; la compatibilité entre le Traité et les engagements antérieurs (p. 3314, 3316, 3318, 3357) ; les difficultés du Marché commun (p. 3344, 3357) ; le problème posé par l'adhésion de la Grande-Bretagne (p. 3314, 3357, 3358, 3371) ; la concomitance entre la rupture de Bruxelles et les accords de Nassau (p. 3357) ; la possibilité offerte aux autres pays d'entrer dans le Traité (p. 3316, 3372) ; l'appli-

Traités et conventions.

cation du Traité à Berlin-Ouest (p. 3313, 3354) ; la non-reconnaissance par le Gouvernement français de la République démocratique allemande (p. 3351) ; le problème de la réunification de l'Allemagne (p. 3350, 3352) ; les revendications territoriales de l'Allemagne de l'Ouest (p. 3352, 3354); la possession prochaine par l'Allemagne d'un armement atomique (p. 3352) ; la nécessité d'un traité de paix avec les deux Allemagnes (p. 3355) ; rappel au Règlement de M. Coste-Floret (p. 3373) ; l'irrecevabilité opposée à l'amendement des membres du Centre démocratique tendant à définir les principes de la politique étrangère française (p. 3373) ; les dispositions de l'article 128 du Règlement relatives à la ratification des Traités ; l'irrecevabilité opposée à un amendement au projet de loi tendant à la ratification du Traité sur le chemin de fer de Djibouti (p. 3373) ; les trois amendements votés au cours de la discussion du projet de loi portant approbation des accords signés avec diverses républiques africaines (p. 3373, 3374) ; la lettre adressée à ce sujet au président de la Commission des lois par le président de l'Assemblée nationale (p. 3373, 3374) ; la disposition du Règlement du Sénat permettent d'amender non le traité mais le projet de loi tendant à autoriser la ratification (p. 3374) ; demande d'ajournement déposée par MM. Maurice Faure et Defferre (p. 3374) ; l'obligation pour les parlementaires de recourir à la motion d'ajournement (p. 3374) ; les divergences de vues entre le Gouvernement et l'opposition européenne ; la nécessité d'un pouvoir politique européen et d'une intégration de la défense (p. 3374, 3375) ; la déception des Allemands au cas où la demande d'ajournement serait votée (p. 3375, 3376) ; l'approbation par M. von Brentano de l'exposé des motifs du projet de loi français (p. 3375) ; l'étape sur la voie de l'Europe unie que constitue le traité franco-allemand (p. 3375, 3377, 3378) ; la déclaration du chancelier Adenauer sur le désir du général de Gaulle de réaliser l'union politique de l'Europe (p. 3376) ; l'approbation du Traité par les socialistes belges (p. 3376) ; le caractère prématuré d'une élection d'un Parlement au suffrage universel (p. 3377) ; le détournement éventuel de l'Allemagne vers l'U.R.S.S. (p. 3377).

Explications de vote (p. 3378) ; la politique du Gouvernement condamnant l'intégration européenne et tendant à isoler la France ; la position du groupe socialiste ; l'opposition des députés R.P.F. au Traité instituant la C.E.C.A. (p. 3378) ; le préambule voté par le Parlement allemand ; sa signification (p. 3378) ; les divergences de politique entre la France et l'Allemagne (p. 3379) ; le problème posé par l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ; les négociations en vue de la libération du commerce international (p. 3379); le désir de paix de l'Allemagne de l'ouest ; les échanges culturels entre les deux pays (p. 3379, 3380) ; rejet au scrutin de la demande d'ajournement (p. 3380) ; liste des votants (p. 3402).

Article unique : *Ratification du Traité conclu le 22 janvier 1963 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne* (p. 3380); adoption au scrutin (p. 3380) ; lisle des votants (p. 3403).

15. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord général de coopération technique, de l'accord de coopération culturelle, de l'accord de coopération en matière de justice, de l'accord de coopération en matière économique, monétaire et financière et de la Convention consulaire conclus les 2 février 1962 et 9 mars 1962 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali, présenté à l'Assemblée Nationale le 28 mai 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 291** ; rapport le 19 juillet 1963 par M. de Lipkowski, **n° 474**. Adoption le 23 juillet 1963 (p. 4403). — Projet de loi **n° 63**.

Transmis au Sénat le 24 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 209 (année 1962-1963)**; rapport le 25 juillet 1963 par M. Péridier, **n° 224 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 83 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-812 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7354).

DISCUSSION [23 juillet 1963] (p. 4398). Entendus : MM. de Lipkowski, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Achille-Fould, Mer, Habid-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.*

Les circonstances particulières dans lesquelles ont été conclus les accords relatifs à la coopération franco-malienne (p. 4398, 4402) ; l'évolution de la situation à la suite de l'éclatement du Mali (p. 4398, 4402) ; l'historique des négociations (p. 4398, 4402) ; le contenu des accords (p. 4399, 4400, 4402,

4403) ; notamment l'accord de coopération culturelle (p. 4401), et l'accord monétaire (p. 4399, 4403).

Le neutralisme du Mali (p. 4400) ; la politique de la France envers l'Afrique en général et l'Afrique noire en particulier (p. 4400, 4401) ; l'assistance technique de la France en matière d'enseignement (p. 4402, 4403) ; la conférence parlementaire Europe-Afrique tenue dernièrement à Rabat (p. 4400) ; l'évolution économique et sociale de l'Afrique (p. 4400, 4401) ; la situation du Nigéria ; l'extension souhaitable de l'influence française à l'Afrique anglophone et à l'Afrique ex-belge (p. 4401).

Article unique : *Approbation des accords et de la convention conclus entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali* (p. 4403) ; adoption (*ibid.*).

16. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention et du Protocole additionnel entre la France et l'Espagne tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et d'impôts sur les successions signés à Madrid le 8 janvier 1963, présenté à l'Assemblée Nationale le 4 juin 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 302** ; rapport le 13 novembre 1963 par M. Louis Vallon, **n° 648**. Adoption le 13 novembre 1963 (p. 7192). — Projet de loi **n° 104**.

Transmis au Sénat le 14 novembre 1963 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 31 (année 1963-1964)** ; rapport le 19 novembre 1963 par M. Georges Portmann, **n° 33 (année 1963-1964)**. Adoption sans modification le 21 novembre 1963. — Projet de loi **n° 17 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1177 du 28 novembre 1963, publiée au *J. O.* du 29 novembre 1963 (p. 10642).

DISCUSSION [13 novembre 1963] (p. 7191). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général ;* Lamps, Montel, Couve de Murville, *Ministre des affaires étrangères.*

Les lacunes de la convention signée le 7 août 1926 réglant les relations fiscales entre l'Espagne et la France (p. 7191, 7192) ; la nouvelle convention, suivie d'un protocole additionnel signée le 8 janvier 1963 en vue d'éviter les doubles impositions et d'établir une assistance administrative réciproque concernant spécialement les impôts sur le revenu et sur les successions (p. 7192) ; la nécessité d'adopter rapidement le projet de loi pour permettre l'application de la convention aux revenus de l'année 1963 (p. 7192) ; le caractère administratif et non politique du projet ; les avantages pouvant être procurés aux sociétés par l'application de la convention (p. 7192) ; l'opportunité de cette convention (p. 7192). Traités et conventions.

Article unique : *Autorisation de la ratification de la convention et du protocole additionnel signés à Madrid le 8 janvier 1963 entre la France et l'Espagne* (p. 7192) ; adoption (*ibid.*).

17. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de justice signé le 14 juin 1962 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal, présenté à l'Assemblée Nationale le 18 juin 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 355** ; rapport le 6 novembre 1963 par M. Bousset, **n° 634**. Adoption sans modification en première lecture le 20 novembre 1963 (p. 7342). — Projet de loi **n° 110**.

Transmis au Sénat le 25 novembre 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 38 (année 1963-1964)** ; rapport le 19 mai 1964 par M. Marcilhacy, **n° 167 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en première lecture le 8 octobre 1964. — Projet de loi **n° 1 (année 1964-1965)**.

Loi n° 64-1066 du 21 octobre 1964, publiée au *J. O.* du 22 octobre 1964 (p. 9427).

DISCUSSION — Voy. ci-dessous n° 467.

Article unique : *Approbation de l'accord de coopération en matière de justice signé le 14 juin 1962 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal* (p. 7342) ; adoption (*ibid.*).

18. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention fiscale entre la France et la Principauté de Monaco, signée à Paris le

Traités et conventions.

18 mai 1963, complétée par un protocole, ainsi que de l'échange de lettres se rapportant à cette Convention, présenté à l'Assemblée Nationale le 11 juillet 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 453** ; rapport le 23 juillet 1963 par M. Louis Vallon, **n° 491** ; avis présenté au nom de la Commission des affaires étrangères le 23 juillet 1963 par M. Boscher, **n° 492**. Adoption le 24 juillet 1963 (p. 4452). — Projet de loi **n° 75**.

Transmis au Sénat le 25 juillet 1963 (renvoyé à la Commission des finances), **n° 212 (année 1962-1963)** ; rapport le 25 juillet 1963 par M. Portmann, **n° 217 (année 1962-1963)**. Adoption sans modification le 26 juillet 1963. — Projet de loi **n° 76 (année 1962-1963)**.

Loi n° 63-817 du 6 août 1963, publiée au *J. O.* du 8 août 1963 (p. 7356).

DISCUSSION [24 juillet 1963] (p. 4446). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Boscher, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires étrangères ;* Palmero, Maurice Schumann, *Président de la Commission des affaires étrangères ;* Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

La dénonciation par le Gouvernement français, le 12 avril 1962, de la Convention de voisinage et d'assistance administrative mutuelle du 23 décembre 1951 réglant les rapports franco-monégasques (p. 4446, 4450) ; l'évolution des négociations ayant abouti à la présente Convention (p. 4447, 4450) ; le contexte politique de la Convention (p. 4447, 4448) ; l'adoption par les monégasques d'une nouvelle Constitution et la ratification des ordonnances monégasques par le Ministre d'Etat (p. 4447, 4450) ; les dispositions de la Convention soumises à la ratification du Gouvernement (p. 4446, 4447, 4448, 4449, 4450) ; l'introduction à Monaco d'un impôt sur les bénéfices des sociétés (p. 4446, 4450) ; l'assujettissement à l'impôt sur les personnes physiques des Français résidant à Monaco (p. 4446, 4447, 4449, 4451) ; le cas particulier des Français venus d'outre-mer ou de l'étranger (p. 4447, 4448, 4449) ; la discrimination établie entre les Français établis à Monaco et les autres étrangers, au bénéfice de ces derniers (p. 4447, 4448, 4450) ; la violation du principe de la non-rétroactivité de la loi (p. 4448) ; le nombre des Français résidant à Monaco (p. 4449) ; le recul de l'influence française dans la Principauté risquant de se produire (p. 4449) ; les autres conventions signées avec la Principauté (p 4449, 4451) ; l'équivalence souhaitable du permis de conduire pour les deux pays (p. 4449, 4451).

Article unique : *Approbation de la Convention fiscale entre la France et la Principauté de Monaco signée à Paris le 18 mai 1963* (p. 4452) ; adoption (*ibid.*).

19. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de justice signé le 18 mai 1962 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Congo, présenté à l'Assemblée Nationale le 18 juillet 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 467** ; rapport le 6 novembre 1963 par M. Brousset, **n° 635**. Adoption sans modification en première lecture le 20 novembre 1963 (p. 7341). — Projet de loi **n° 111**.

Transmis au Sénat le 25 novembre 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 39 (année 1963-1964)** ; rapport le 19 mai 1964 par M. Marcilhacy, **n° 168 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en première lecture le 8 octobre 1964. — Projet de loi **n° 2 (année 1964-1965)**.

Loi n° 64-1067 du 21 octobre 1964, publiée au *J. O.* du 22 octobre 1964 (p. 9427).

DISCUSSION [20 novembre 1963] (p. 7340). Entendus : MM. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Habid-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

L'approbation par l'Assemblée Nationale de nombreux accords de coopération en matière de justice signés avec les anciens Etats de l'Afrique noire ; l'installation au Congo et au Sénégal de Cours de cassation nationales et la nécessité de mettre fin au régime provisoire instauré lors de l'accès à l'indépendance de ces deux pays (p. 7340) ; les dispositions de l'accord passé par le Sénégal (p. 7340, 7341) ; la transmission des actes judiciaires et extrajudiciaires par les Ministères de la Justice des deux pays (p. 7340, 7341) ; les garanties devant être données en cas d'arrestation par un simple

télégramme de l'Etat requérant (p. 7340, 7341).

Les dispositions passées avec la République du Congo (p. 7340, 7341) ; la transmission des demandes d'extradition par la voie diplomatique normale (p. 7340, 7341) ; la suppression souhaitable du Titre IV relatif à l'extradition et à l'exécution des courtes peines (p. 7340).

La formation des magistrats (p. 7341) ; la possibilité pour les avocats dans chacun des deux pays d'assister les parties devant les juridictions de l'autre Etat (p. 7341) ; les dispositions relatives à l'exécution des peines et à la procédure d'*exequatur* (*ibid.*) ; l'intérêt présenté par la signature des Conventions (p. 7341).

Article unique : *Approbation de l'accord de coopération en matière de justice signé le 18 mai 1962 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Congo* (p. 7341) ; adoption (*ibid.*).

20. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de commerce entre la République française et le Japon et du Protocole relatif aux relations commerciales entre la République française et le Japon, signée à Paris le 14 mai 1963, présenté à l'Assemblée Nationale le 25 juillet 1963, par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), avis présenté au nom de la Commission des affaires étrangères le 14 novembre 1963 par M. Jacson, **n° 651** ; rapport le 19 novembre 1963 par M. Lemarchand, **n° 654.** Adoption le 20 novembre 1963 (p. 7349). — Projet de loi **n° 112.**

Transmis au Sénat le 25 novembre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 40 (année 1963-1964)** ; rapport le 4 décembre 1963 par M. Tournan, **n° 50 (année 1963-1964)** ; avis présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées par M. Repiquet le 11 décembre 1963, **n° 71 (année 1963-1964).** Adoption définitive le 12 décembre 1963. — Projet de loi **n° 32 (année 1963-1964).**

Loi n° 63-1252 du 21 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 22 décembre 1963 (p. 11455).

DISCUSSION [20 novembre 1963] (p. 7342). Entendus : MM. Lemarchand, *Rapporteur de la Commission de la production ;* Jacson, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires étrangères ;* Duhamel, Bardet, Couve de Murville, *Ministre des affaires étrangères.*

Les problèmes de la France en matière de commerce extérieur (p. 7342) ; l'historique des négociations entre la France et le Japon (p. 7342, 7344) ; l'évolution des relations entre les deux pays dans un sens libéral (p. 7347, 7349) ; les dispositions de l'accord ; l'abandon par la France de l'article 35 du G.A.T.T. (p. 7342, 7344, 7347) ; le maintien d'une clause de sauvegarde pour éviter l'invasion de la France par les produits japonais (p. 7342, 7344, 7345) ; la fixation de quotas pour un certain nombre de produits (p. 7343, 7345) ; l'intérêt politique et économique du traité (p. 7342) ; ses conséquences (*ibid.*) ; l'augmentation probable des ventes françaises au Japon (p. 7342, 7344, 7346, 7348) ; les pourparlers engagés pour l'achat d'avions Caravelle (p. 7346) ; l'inquiétude des industriels français devant la concurrence japonaise (p. 7348) ; la politique du dumping pratiquée dans le passé par les Japonais (p. 7349).

L'avis demandé à la Commission des affaires étrangères sur le projet (p. 7342) ; l'expansion de l'économie japonaise au cours des dernières années (p. 7343, 7348) ; l'essor industriel du Japon (*ibid.*) ; la qualité de son enseignement scientifique (p. 7343) ; la situation de l'emploi au Japon (p. 7343) ; l'infériorité des salaires japonais (p. 7348, 7349) ; le volume de la production de l'acier brut du Japon (p. 7343) ; la politique financière du Japon (*ibid.*) ; les débouchés internationaux susceptibles d'être offerts à son industrie (p. 7344) ; notamment en matière de photographie, d'électronique et de textiles ; l'amélioration de la qualité des produits dans ce dernier domaine (p. 7344) ; l'évolution sociale du Japon (p. 7348) ; la politique asiatique de la France (p. 7349) ; l'évolution de ses relations avec la Chine communiste (*ibid.*) ; les perspectives offertes par le marché chinois (p. 7345) ; le voyage du président Edgar Faure et de la mission du patronat français en Chine (p. 7345) ; les efforts faits par le Japon pour s'imposer dans les organismes internationaux (p. 7346) ; l'implantation en Europe d'usines japonaises (*ibid.*) ; la multiplication des visites en France d'hommes politiques ou de Ministres nippons (p. 7347, 7348) ; l'amélioration de la collaboration franco-japonaise (p. 7347) ;

Traités et conventions.

l'influence culturelle de la France au Japon (*ibid.*).

Article unique : *Approbation de l'accord de commerce signé entre la République française et le Japon* (p. 7349) ; adoption (*ibid.*).

21. — Projet de loi autorisant la ratification de : 1° la Convention instituant une organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux, signée à Londres le 29 mars 1962 et ses protocoles annexes ; 2° la Convention instituant une organisation européenne de recherche spatiale, signée à Paris le 14 juin 1962 et ses protocoles annexes, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er octobre 1963 par M. Gaston Palewski, Ministre d'Etat, chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 534** ; rapport le 9 octobre 1963 par M. Duperier, **n° 567** ; avis présenté au nom de la Commission des affaires étrangères le 29 octobre 1963 par M. Radius, **n° 621**. Adoption le 21 novembre 1963 (p. 7373). — Projet de loi **n° 114**.

Transmis au Sénat le 25 novembre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 41 (année 1963-1964)** ; rapport le 4 décembre 1963 par M. Longchambon, **n° 51 (année 1963-1964)**. Adoption définitive le 12 décembre 1963. — Projet de loi **n° 33 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1250 du 21 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 22 décembre 1963 (p. 11454).

DISCUSSION [21 novembre 1963] (p. 7368). Entendus : MM. Duperier, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Radius, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires étrangères ;* de Montesquiou, Gaston Palewski, *Ministre d'Etat chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales.*

Les efforts consentis par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. pour la recherche scientifique (p. 7369, 7371) ; l'insuffisance des ressources nationales des autres pays pour consentir un effort semblable (p. 7369) ; la nécessité de la mise en commun des travaux des savants et des techniciens européens (*ibid.*) ; les dispositions des conventions susvisées ; la création d'une organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux (C.E.C.L.E.S.) (p. 7369) ; son rôle (p. 7369, 7370, 7372) ; la création d'une organisation européenne de recherches spatiales (C.E.R.S.) (p. 7369, 7372) ; le programme des deux organisations (p. 7369, 7371) ; leur caractère pacifique (p. 7369) ; le montant de la participation française (p. 7369, 7370) ; le choix de Paris pour le siège des deux organisations (p. 7372) ; le rôle joué par les savants français (p. 7369, 7370) ; la nomination du professeur Auger comme premier directeur général du C.E.R.S. (p. 7369, 7372) ; l'importance de la recherche scientifique dans le domaine des télécommunications, de la météorologie et de la défense nationale (p. 7369, 7371, 7372, 7373) ; les conversations en cours entre les Etats-Unis et les pays européens pour la mise au point d'un système de télécommunications par satellites (p. 7373) ; l'intérêt politique des organisations créées par les Conventions (p. 7370, 7372) ; la contribution qu'elles apportent à la construction de l'Europe (p. 7373) ; la ratification par de nombreux pays de ces Conventions (p. 7371, 7372).

Article unique *Ratification d'une Convention signée à Londres le 29 mars 1962 portant création d'une organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux et d'une Convention signée à Paris le 14 juin 1962 portant création d'une organisation européenne de recherches spatiales* (p. 7373) ; adoption (*ibid.*).

22. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention portant création d'une organisation européenne pour les recherches astronomiques dans l'hémisphère austral et de son Protocole financier signés à Paris le 5 octobre 1962, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er octobre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 538** ; rapport le 14 novembre 1963 par M. Radius, **n° 652**. Adoption le 21 novembre 1963 (p. 7374). — Projet de loi **n° 115**.

Transmis au Sénat le 25 novembre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 42 (année 1963-1964)** ; rapport le 28 novembre 1963 par M. Paul Piales, **n° 43 (année 1963-1964)**. Adoption sans modification le 12 décembre 1963. — Projet de loi **n° 34 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1292 du 21 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 24 décembre 1963 (p. 11595).

DISCUSSION [21 novembre 1963] (p. 7373).

Entendus : MM. Radius, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Gaston Palewski, *Ministre d'Etat chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales.*

La nécessité de la recherche astronomique dans l'hémisphère austral ; l'historique de la convention ; la création d'un comité scientifique, puis la signature d'une convention créant une organisation européenne de recherches astronomiques dans l'hémisphère austral ; l'absence regrettable de la Grande-Bretagne de cette organisation ; l'objectif de l'organisation ; sa structure ; son fonctionnement ; son financement ; le montant de la participation financière de la France (p. 7373) ; le transfert souhaitable de la contribution de la France du budget du Ministère de l'Education nationale à celui du Ministère des Affaires étrangères (p. 7373) ; l'intérêt politique de la convention (p. 7373, 7374) ; son intérêt scientifique et technique (p. 7374).

Article unique : *Approbation de la convention portant création d'une organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral et de son protocole financier signés à Paris le 5 octobre 1962* (p. 7374) ; adoption (*ibid.*).

23. — Projet de loi autorisant la ratification du Protocole du 15 septembre 1962 portant amendement à la Convention du 7 décembre 1944 relative à l'aviation civile internationale, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er octobre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 539** ; rapport le 9 juin 1964 par M. Duperier, **n° 952**. Adoption sans modification en première lecture le 9 juin 1964 (p. 1740). — Projet de loi **n° 216**.

Transmis au Sénat le 11 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 262 (année 1963-1964)** ; rapport le 17 juin 1964 par M. Raymond Brun, **n° 268 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1964. — Projet de loi **n° 121 (année 1963-1964)**.

Loi n° 64-644 du 1er juillet 1964, publiée au *J. O.* du 2 juillet 1964 (p. 5763).

DISCUSSION [9 juin 1964] (p. 1739). Entendus : MM. Duperier, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports.*

Les dispositions du protocole susvisé adopté par la 14e assemblée de l'Organisation aérienne civile internationale (O.A.C.I.) (p. 1739, 1740).

Article unique : *Ratification du protocole adopté à Rome le 15 septembre 1962 modifiant la convention du 7 décembre 1944 relative à l'aviation civile internationale* (p. 1740) ; adoption (*ibid.*).

Traités et conventions.

24. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention entre la République française et le Royaume de Belgique relative au service militaire, signée à Paris le 12 octobre 1962, présenté à l'Assemblée Nationale le 1er octobre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 540** ; rapport le 5 mai 1964 par M. Buot, **n° 869** ; avis le 6 mai 1964, présenté au nom de la Commission des affaires étrangères par M, Arthur Moulin, **n° 883**. Adoption sans modification en première lecture le 12 mai 1964 (p. 1147). — Projet de loi **n° 177**.

Transmis au Sénat le 19 mai 1964 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 173 (année 1963-1964)** ; rapport le 21 mai 1964 par M. Jean Péridier, **n° 199 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en première lecture le 26 mai 1964. — Projet de loi **n° 83 (année 1963-1964)**.

Loi n° 64-494 du 4 juin 1964, publiée au *J. O.* du 5 juin 1964 (p. 4795).

DISCUSSION [12 mai 1964] (p. 1146). Entendus : MM. Buot, *Rapporteur de la Commission de la défense nationale et des forces armées ;* Arthur Moulin, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires étrangères.*

Les difficultés d'application de la précédente convention du 29 août 1949 relative aux obligations militaires des « doubles » nationaux ; les dispositions de la nouvelle convention ; l'obligation pour les doubles nationaux d'accomplir leur service actif dans le pays où ils auront résidé le plus longtemps dans l'année précédant leur 18e anniversaire avec la possibilité de servir dans certaines conditions par voie d'engagement dans le pays où ils ne résident pas (p. 1146) ; l'obligation pour ceux qui transportent leur résidence dan ᵛautre pays, d'y servir dans les réserves ; exclusion du bénéfice de la

Traités et conventions.

convention des personnes qui acquièrent leur seconde nationalité par voie de naturalisation après leur majorité (p. 1146) ; la nécessité d'éviter que certains doubles nationaux puissent choisir le service militaire dans le pays où les obligations sont plus légères ou moins dangereuses, comme cela s'est produit pendant les opérations d'Algérie (p. 1146) ; la notion de double nationalité (*ibid.*).

Article unique : *Ratification de la Convention entre la République française et le Royaume de Belgique relative au service militaire, signée à Paris le 12 octobre 1962* (p. 1147) ; adoption (*ibid.*).

25. — Projet de loi autorisant la ratification de divers accords et conventions signés le 10 juillet 1963 entre la République française et la République togolaise, présenté à l'Assemblée Nationale le 22 octobre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères) ; **n° 590** ; avis présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées le 28 novembre 1963 par M. Bourgund, **n° 697** ; rapport le 28 novembre 1963 par M. Guéna, **n° 698**. Adoption le 4 décembre 1963 (p. 7637). — Projet de loi **n° 123**.

Transmis au Sénat le 6 décembre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 57 (année 1963-1964)** ; rapport le 6 décembre 1963 par M. Péridier, **n° 61 (année 1963-1964)**. Adoption définitive le 12 décembre 1963. — Projet de loi **n° 39 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1253 du 21 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 22 décembre 1963 (p. 11455).

DISCUSSION [4 décembre 1963] (p. 7631). Entendus : MM. Guena, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Bourgund, *Rapporteur pour avis de la Commission de la défense nationale ;* Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères ;* Triboulet, *Ministre délégué chargé de la Coopération.*

Le *modus vivendi* établi entre la France et le Togo au moment de l'accession à l'indépendance de ce pays (p. 7631, 7632, 7633) ; le retard apporté à la conclusion d'accords définitifs (p. 7632, 7633) ; le déroulement des négociations (p. 7632) ; leur interruption à la suite de l'assassinat du président Olympio (p. 7632, 7633) ; leur reprise avec le nouveau président de la République togolaise, M. Grunitzky (p. 7632, 7633) ; les différents accords conclus entre les deux pays (p. 7632, 7633, 7634) ; leur ressemblance avec ceux passés avec les autres Républiques africaines (p. 7632) ; l'accord diplomatique (p. 7632) ; l'accord en matière de défense (p. 7632) ; l'assistance militaire technique apportée par la France au Togo (p. 7632) ; la convention d'établissement (p. 7632, 7634) ; la convention économique et financière (p. 7632, 7633, 7634) ; l'importance de l'assistance technique apportée par la France (p. 7632, 7634) ; notamment en matière d'enseignement (p. 7634) ; la contribution du Togo relative à la rémunération des fonctionnaires de l'assistance technique (p. 7634) ; les problèmes en matière de commerce et de droits de douane (p. 7633, 7634) ; les problèmes monétaires (*ibid.*) ; la demande d'adhésion à l'union monétaire ouest-africaine formulée par le Gouvernement togolais (p. 7633, 7635).

Article unique : *Ratification des accords et conventions conclus le 10 juillet 1963 entre la République française et la République du Togo* (p. 7635).

Explications de vote (p. 7635) ; la position du groupe communiste ; l'atteinte risquant d'être portée à la souveraineté togolaise par les dispositions des accords et conventions dont la ratification est demandée (p. 7635) ; adoption de l'article unique du projet de loi (*ibid.*).

Orateur : M. Odru.

26. — Projet de loi autorisant la ratification de l'Avenant signé à Paris le 1er juillet 1963 à la Convention du 24 décembre 1936 entre la France et la Suède tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance en matière d'impôts sur les successions, présenté à l'Assemblée Nationale le 22 octobre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 591** : rapport le 13 mai 1964 par M. Louis Vallon, **n° 887**. Adoption sans modification en première lecture le 14 mai 1964 (p. 1204) — Projet de loi **n° 183**.

Transmis au Sénat le 19 mai 1964 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 181 (année 1963-1964)** ; rapport le 3 juin 1964 par M. Georges Portmann,

n° 212 (année 1963-1964). Adoption définitive en première lecture le 9 juin 1964. — Projet de loi **n° 89 (année 1963-1964)**.

Loi n° 64-561 du 17 juin 1964, publiée au *J. O.* du 18 juin 1964 (p. 5267).

DISCUSSION [14 mai 1964] (p. 1204) Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général.*

Article unique : *Ratification de l'avenant signé à Paris le 1er juillet 1963, à la convention du 24 décembre 1936, entre la France et la Suède tendant à éviter les doubles impositions* (p. 1204) ; adoption (*ibid.*).

27. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention portant revision du traité instituant la Communauté économique européenne en vue de rendre applicable aux Antilles néerlandaises le régime spécial d'association défini dans la quatrième partie de ce traité, présenté à l'Assemblée Nationale le 25 octobre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 597** ; rapport le 22 novembre 1963 par M. Vendroux, **n° 684** ; avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges le 28 novembre 1963 par M. Toury, **n° 691**. Adoption le 4 décembre 1963 (p. 7620). — Projet de loi **n° 119**.

Transmis au Sénat le 6 décembre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 53 (année 1963-1964)** ; rapport le 6 décembre 1963 par M. Monteil, **n° 59 (année 1963-1964)**. Adoption définitive le 12 décembre 1963. — Projet de loi **n° 36 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1249 du 21 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 22 décembre 1963 (p. 11454).

DISCUSSION [4 décembre 1963] (p. 7618). Entendus : MM. Vendroux, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Toury, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges.*

La dérogation apportée à la quatrième partie du traité de Rome lors de sa signature ; la faculté que s'était réservé le Gouvernement néerlandais de ne ratifier que pour le « Royaume », en Europe et la Nouvelle-Guinée néerlandaise ; la nécessité d'une révision du traité de Rome pour permettre l'accession à la Communauté économique européenne des Antilles néerlandaises (p. 7618) ; la situation économique particulière de ce territoire (p. 7618, 7619) ; l'importance du volume des produits pétroliers raffinés aux Antilles (p. 7618, 7619) ; le problème posé par leur origine (p. 7619) ; les dispositions de la convention ; l'adjonction au traité de Rome d'un protocole relatif aux importations dans la C.E.E. de produits pétroliers raffinés aux Antilles néerlandaises (p. 7618, 7619) ; les conséquences de l'association à la C.E.E. des Antilles néerlandaises; leur vocation à l'aide financière prévue par la Communauté pour les pays et territoires d'outre-mer associés, ainsi que pour les départements d'outre-mer français (p. 7618) ; l'application aux produits pétroliers raffinés aux Antilles néerlandaises des avantages tarifaires résultant de l'association sous réserve de deux clauses de sauvegarde (p. 7618, 7619) ; le maintien en vigueur du protocole jusqu'à la définition d'une politique énergétique commune et d'une politique commerciale ou d'une définition commune de l'origine (p. 7619).

Traités et conventions.

Article unique : *Ratification de la convention portant révision du Traité instituant la Communauté économique européenne signée le 13 novembre 1962* (p. 7619).

Explications de vote (p. 7619) ; la position du groupe communiste à l'égard du Marché commun ; l'aspect colonialiste du projet d'association des Antilles néerlandaises à la C.E.E. (p. 7619) ; l'accord donné à la convention par les autorités responsables des Antilles néerlandaises (p. 7620) ; adoption de l'article unique (p. 7620).

Orateurs : MM. Balmigère, Couve de Murville, *Ministre des Affaires étrangères.*

28. — Projet de loi autorisant : 1° la ratification de la Convention d'association entre la Communauté économique européenne et les Etats africains et malgache associés à cette Communauté, de l'accord relatif aux produits relevant de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et du protocole relatif aux importations de café vert dans les pays du Benelux ; 2° l'approbation de l'accord interne relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté, présenté à l'Assemblée Nationale le 25 octobre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 598** ; rapport le 22 novembre 1963 par M. Vendroux, **n° 681** ; avis présenté au nom

Traités et conventions.

de la Commission de la production et des échanges le 28 novembre 1963 par M. Hauret, **n° 692**. Adoption le 4 décembre 1963 (p. 7631). — Projet de loi **n° 120**.

Transmis au Sénat le 6 décembre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 54 (année 1963-1964)** ; rapport le 6 décembre 1963 par M. André Monteil, **n° 60 (année 1963-1964)** ; avis présenté au nom de la Commission des affaires économiques et du plan le 11 décembre 1963 par M. Jean Filippi, **n° 73 (année 1963-1964)**. Adoption définitive le 12 décembre 1963. — Projet de loi **n° 35 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1251 du 21 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 22 décembre 1963 (p. 11454).

DISCUSSION [4 décembre 1963] (p. 7620). Entendus : MM. Vendroux, *Rapporteur de la Commission des Affaires étrangères;* Hauret, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges;* Spénale, Triboulet, *Ministre délégué chargé de la Coopération;* Couve de Murville, *Ministre des Affaires étrangères.*

Les dispositions de la quatrième partie du Traité de Rome relatif à l'association à la Communauté économique européenne des pays et territoires d'outre-mer entretenant des relations avec la France, la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas (p. 7620); la prochaine expiration de la convention d'association conclue entre la C.E.E. et les Etats africains et malgache avant leur accession à l'indépendance (p. 7620) ; la reconduction de cette convention avec des modifications rendues nécessaires par la situation nouvelle de ces Etats (p. 7620, 7621, 7622) ; les procédures utilisées ; l'historique des négociations (p. 7620) ; leur déroulement sur une base paritaire (p. 7620, 7622) ; les dispositions commerciales de la convention (p. 7621, 7622, 7626) ; le remplacement du cadre actuel des échanges de chaque pays membre de la C.E.E. avec l'ensemble des Etats associés par une organisation multilatérale des échanges (p. 7621, 7622) ; la possibilité de la formation d'unions douanières ou de zones de libre échange entre les Etats associés ou entre les Etats associés et les pays tiers à condition que de telles unions ne soient pas contraires aux dispositions de l'association (p. 7621, 7622); la coopération financière et technique apportée par l'Europe aux Etats africains (p. 7621, 7622, 7625) ; les dispositions financières (p. 7621, 7622, 7625) ; le rôle du fonds européen de développement (p. 7622, 7625) ; le montant de la participation de la France (p. 7621, 7622, 7623) ; l'importance de l'effort fourni par la France en faveur des pays sous-développés (p. 7623) ; l'intervention de la Banque européenne d'investissements (p. 7622) ; l'harmonisation des interventions européennes avec l'intervention française (p. 7626) ; la suppression progressive de l'aide française (p. 7623, 7626) ; l'affectation de l'aide européenne à la production et à la diversification des productions (p. 7626).

Les dispositions institutionnelles (p. 7621, 7624) ; la création d'un conseil d'association, d'un comité d'association et d'un secrétariat commun au conseil et au comité d'association (p. 7621, 7624) ; l'institution souhaitable de relations contractuellement institutionnalisées entre la France et les pays d'Afrique noire à l'exemple du Commonwealth britannique (p. 7624) ; l'intérêt politique présenté par la convention (p. 7623, 7627).

Art. 1er : *Ratification de la convention, de l'accord et du protocole signée à Yaoundé le 20 juillet 1963* (p. 7627, 7628); adoption (p. 7628).

Art. 2 : *Approbation de l'accord interne retatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté signé à Yaoundé te 20 juillet 1963* (p. 7628) ; adoption (*ibid.*).

Explications de vote (p. 7628) : la position du groupe communiste à l'égard du Marché commun ; les inconvénients pour les Etats africains et malgache de leur association à la C.E.E. (p. 7628).

Orateur : M. Odru.

29. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention relative à la reconnaissance internationale des droits sur aéronefs, signée à Genève le 19 juin 1946 (1), présenté à l'Assemblée Nationale le 4 juillet 1961, **n° 623**.

Transmis au Sénat le 15 mai 1962 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 183 (année 1961-1962)** ; rapport le 14 juin 1962 par M. Pams, **n° 223 (année 1961-1962)**. Adoption avec modification en première lecture le 29 octobre 1963. — Projet de loi **n° 10 (année 1963-1964)**.

(1) Pour l'adoption en première lecture, voy. table « Matières » 1962, n° 1299.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 30 octobre 1963, **n° 623** ; rapport le 17 décembre 1963 par M. Feuillard, **n° 747**. Adoption définitive en deuxième lecture le 19 décembre 1963 (p. 7995). — Proposition de loi **n° 152**.

Loi n° 63-1350 du 31 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 3 janvier 1964 (p. 59).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [19 décembre 1963] (p. 7995). Entendu : M. Feuillard, *Rapporteur de la Commission des lois.*

La modification apportée par le Sénat ; la suppression de la référence aux territoires algériens ; le maintien de l'application de la Convention aux Territoires d'outre-mer (p. 7995).

Art. 2 : *Application de la loi aux Territoires d'outre-mer* (p. 7995) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

30. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement espagnol relative à l'aménagement du cours supérieur de la Garonne, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 novembre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 644** ; rapport le 29 avril 1964 par M. Ducap, **n° 861**. Adoption sans modification en première lecture le 5 mai 1964 (p. 1083). — Projet de loi **n° 172**.

Transmis au Sénat le 12 mai 1964 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 163 (année 1963-1964)** ; rapport le 20 mai 1964 par M. Charles Suran, **n° 186 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en première lecture le 21 mai 1964. — Projet de loi **n° 76 (année 1963-1964)**.

Loi n° 64-457 du 28 mai 1964, publiée au *J. O.* du 29 mai 1964 (p. 4571).

DISCUSSION [5 mai 1964] (p. 1082). Entendu : M. Ducap, *Rapporteur de la Commission de la production.*

L'aménagement hydro-électrique de la Garonne auquel procèdent l'Espagne et la France de part et d'autre de la frontière (p. 1082, 1083) ; les dispositions de la Convention (p. 1082) ; l'engagement pris par l'Espagne d'assurer un débit minimum d'eau et en cas de crue, d'en atténuer le plus possible les effets en territoire français (p. 1082) ; la fourniture, en contrepartie par la France à l'Espagne, d'une certaine quantité d'énergie (p. 1083).

Article unique : *Approbation de la Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement espagnol signée à Paris le 29 juillet 1963* (p. 1083) ; adoption (*ibid.*).

Traités et conventions.

31. — Projet de loi autorisant la ratification de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie, présenté à l'Assemblée Nationale le 13 novembre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 646** ; rapport le 22 novembre 1963 par M. Vendroux, **n° 682** ; avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges le 28 novembre 1963 par M. Durlot, **n° 690**. Adoption le 4 décembre 1963 (p. 7631). — Projet de loi **n° 121**.

Transmis au Sénat le 6 décembre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 55 (année 1963-1964)** ; rapport le 6 décembre 1963 par M. Carcassonne, **n° 62 (année 1963-1964)** ; avis présenté au nom de la Commission des affaires économiques et du plan le 11 décembre 1963 par M. Lalloy, **n° 74 (année 1963-1964)**. Adoption définitive le 12 décembre 1963. — Projet de loi **n° 37 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1247 du 21 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 22 décembre 1963 (p. 11453).

DISCUSSION [4 décembre 1963] (p. 7628). Entendus : MM. Vendroux, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères;* Durlot, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges ;* Couve de Murville, *Ministre des Affaires étrangères.*

L'historique des négociations (p. 7628) ; les préoccupations des négociateurs (*ibid.*) ; le caractère bilatéral de l'accord ; la conclusion avec la Turquie d'un protocole financier annexé à l'accord (p. 7628, 7629) ; les divergences de vues entre le Parlement européen et le Conseil des Ministres quant au moment où la consultation du Parlement européen doit intervenir (p. 7628) ; le contenu de l'accord (p. 7629, 7630) ; la situation économique de la Turquie (p. 7630) ; le retard de la Turquie par rapport aux pays membres de la Communauté (p. 7630) ; l'aide

Traités et conventions.

financière de la Communauté à la Turquie (p. 7629, 7630) ; l'établissement d'une phase préparatoire, d'une phase transitoire et d'une phase définitive (p. 7629, 7630) ; les produits visés par l'accord (p. 7630) ; la concurrence faite à certains produits turcs par d'autres pays membres de la Communauté (p. 7630) ; les différences existant entre les dispositions de la Convention et celles prises pour la Grèce (p. 7629, 7630) ; les dispositions financières (p. 7629, 7630) ; les dispositions institutionnelles (p. 7629) ; la création d'un conseil d'association (p. 7629) ; l'intérêt politique de la convention (p. 7628, 7630) ; l'ancienneté des relations d'amitié existant entre la France et la Turquie (p. 7628, 7630) ; la transformation des liens de la Turquie avec l'occident (p. 7628, 7630, 7631).

Article unique : *Ratification de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie* (p. 7631).

Explications de vote (p. 7631) : la position du groupe communiste (p. 7631) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 7631).

Orateur : M. Balmigère.

32. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord relatif au Protocole financier annexé à l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie, présenté à l'Assemblée Nationale le 13 novembre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 647** ; rapport le 22 novembre 1963 par M. Vendroux, **n° 683**. Adoption le 4 décembre 1963 (p. 7631). — Projet de loi **n° 122**.

Transmis au Sénat le 6 décembre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 56 (année 1963-1964)** ; rapport le 6 décembre 1963 par M. Carcassonne, **n° 63 (année 1963-1964)**. Adoption définitive le 12 décembre 1963. — Projet de loi **n° 38 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1248 du 21 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 22 décembre 1963 (p. 11453).

DISCUSSION [4 décembre 1963] (p. 7631).

DISCUSSION GÉNÉRALE *voy.* ci-dessus, n° 646.

Article unique : *Approbation du protocole financier annexé à l'accord entre la Communauté économique et la Turquie* (p. 7631); adoption (*ibid.*).

33. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention entre la France et le Danemark relative au service militaire des doubles nationaux, signée à Paris le 6 juin 1963, présenté à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la défense nationale et des forces armées), **n° 663** ; rapport le 10 juin 1964 par M. Buot, **n° 959**. Adoption sans modification en première lecture le 23 juin 1964 (p. 2102). — Projet de loi **n° 235**.

Transmis au Sénat le 24 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 292 (année 1963-1964)** ; rapport le 27 octobre 1964 par M. Moutet, **n° 11 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 1er décembre 1964. — Projet de loi **n° 18 (année 1964-1965)**.

Loi n° 64-1211 du 10 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 11 décembre 1964 (p. 11034).

DISCUSSION [23 juin 1964] (p. 2101). Entendu : M. Buot, *Rapporteur de la Commission de la défense nationale.*

Les dispositions de la convention susvisée remplaçant celles du 22 juin 1949 ; l'obligation pour les doubles nationaux d'accomplir leur service militaire actif dans les forces armées du pays où ils ont leur résidence permanente à l'âge de 19 ans ; le fait que le Danemark n'appelle pas sous les drapeaux ses ressortissants (p. 2101).

Article unique : *Ratification de la convention entre la France et le Danemark relative au service militaire des doubles nationaux signée à Paris le 6 juin 1963* (p. 2102); adoption (*ibid.*).

34. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la réduction des cas de pluralité de nationalités et sur les obligations militaires en cas de pluralité de nationalités, signée à Strasbourg le 6 mai 1963, présenté à l'Assemblée Nationale le 5 décembre 1963 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 714** ; rapport le 9 décembre

1964 par M. de Grailly, **n° 1240** ; avis le 9 décembre 1964 présenté au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées par M. Buot, **n° 1239**. Adoption sans modification en première lecture le 10 décembre 1964 (p. 6040). — Projet de loi **n° 289**.

Transmis au Sénat le 14 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 79 (année 1964-1965)** ; rapport le 17 décembre 1964 par M. Abel Durand, **n° 104 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 17 décembre 1964. — Projet de loi **n° 49 (année 1964-1965)**.

Loi n° 64-1328 du 26 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1964 (p. 11788, 11789).

DISCUSSION [10 décembre 1964] (p. 6039). Entendus : MM. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Couve de Murville, *Ministre des Affaires étrangères.*

La Convention du Conseil de l'Europe sur la réduction des cas de pluralité de nationalités et sur les obligations militaires en cas de pluralité de nationalités, signée à Strasbourg le 6 mai 1963 (p. 6039) ; les dispositions de cette convention (p. 6039, 6040).

Art. 1er : *Autorisation d'approbation de la Convention ;* adoption (p. 6040).

Art. 2 : *Possibilité de réintégration de la nationalité française pour une personne l'ayant perdue pendant sa minorité ;* adoption (p. 6040) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 6040).

35. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de transport de passagers par mer, adoptée à Bruxelles le 29 avril 1961, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 799** ; rapport le 8 décembre 1964 par M. Louis Michaud, **n° 1222**. Adoption sans modification en première lecture le 10 décembre 1964 (p. 6039). — Projet de loi **n° 288**.

Transmis au Sénat le 14 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 78 (année 1964-1965)** ; rapport le 15 décembre 1964 par M. Yver, **n° 90 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 17 décembre 1964. — Projet de loi **n° 48 (année 1964-1965)**.

Loi n° 64-1274 du 23 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 24 décembre 1964 (p. 11502).

DISCUSSION [10 décembre 1964] (p. 6038). Entendu : M. Michaud, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères.*

La Convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de transport de passagers par mer, adopté à Bruxelles le 29 avril 1961 (p. 6038, 6039) ; les travaux préparatoires à cette Convention (p. 6038, 6039).

Article unique : *Ratification de la Convention internationale pour l'unification de certaines règles en matière de transport de passagers par mer, adoptée à Bruxelles le 29 avril 1961 et signée par la France le 29 novembre 1962* (p. 6039) ; adoption (*ibid.*).

36. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention d'aide mutuelle judiciaire, d'exequatur des jugements et d'extradition entre la France et le Gabon, signée à Libreville le 23 juillet 1963, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 800** ; rapport le 30 avril 1964 par M. Brousset, **n° 863**. Adoption sans modification en première lecture le 5 mai 1964 (p. 1084). — Projet de loi **n° 173**.

Transmis au Sénat le 12 mai 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 164 (année 1963-1964)** ; rapport le 19 mai 1964 par M. Marcilhacy, **n° 169 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en première lecture le 8 octobre 1964. — Projet de loi **n° 3 (année 1964-1965)**.

Loi n° 64-1065 du 21 octobre 1964, publiée au *J. O.* du 22 octobre 1964 (p. 9426).

DISCUSSION [5 mai 1964] (p. 1083). Entendus : MM. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Paul Coste-Floret, Cermolacce, Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.*

Traités et conventions.

Les dispositions de la convention susvisée réglant les rapports franco-gabonais en matière de justice après l'installation d'une Cour suprême à Libreville (p. 1803); la reprise dans cette convention de la plupart des dispositions des accords passés récemment en la matière avec les autres Etats africains (p. 1083, 1084) ; l'exclusion des infractions politiques, de l'homicide volontaire et de l'empoisonnement (p. 1083) ; les conditions dans lesquelles les troupes françaises sont intervenues récemment dans les affaires intérieures de l'Etat gabonais (p. 1083) ; la nécessité d'assurer la sécurité des personnes en particulier des personnalités gabonaises ayant appartenu au Parlement français (p. 1083) ; l'impossibilité pour le Gouvernement français de s'entremettre juridiquement et judiciairement dans un cas concernant une personne de nationalité gabonaise (p. 1084) ; le caractère antidémocratique du Gouvernement gabonais (p. 1083, 1084).

Article unique : *Approbation de la convention signée entre la France et le Gabon à Libreville le 23 juillet 1963* (p. 1084) ; adoption (*ibid.*).

37. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention sur les relations économiques et la protection des investissements, signée à Tunis le 9 août 1963 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne ainsi que les deux échanges de lettres s'y rapportant, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), n° **805** ; rapport le 25 juin 1965 par M. Mer, n° **1539**. Adoption le 28 juin 1965 (p. 2687). — Projet de loi n° **392**.

Transmis au Sénat le 29 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° **288 (année 1964-1965)** ; rapport le 29 juin 1965 par M. Maurice Carrier, n° **291 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 30 juin 1965. — Projet de loi n° **142 (année 1964-1965)**.

Loi n° 65-544 du 8 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 9 juillet 1965 (p. 5897).

DISCUSSION [28 juin 1965] (p. 2686). Entendus : MM. Mer, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

L'objet du projet de loi, tendant à combler un vide juridique, à rassurer nos ressortissants et à leur apporter les garanties et la protection indispensables sur le plan du droit international ; l'exclusion des investissements agricoles (p. 2687) ; les garanties en matière de transferts ; la mise des investissements à l'abri de toutes mesures discriminatoires ; la clause du régime de la nation la plus favorisée ; la procédure de règlement des litiges sur l'interprétation et l'application de la convention ; l'exercice des activités professionnelles des Français résidant en Tunisie ; les garanties sérieuses apportées à nos ressortissants de Tunisie (p. 2687).

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 2687).

38. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention consulaire et de son annexe, signées le 16 février 1963 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), n° **808** ; rapport le 18 juin 1964 par M. de Lipkowski, n° **992**. Adoption sans modification en première lecture le 25 juin 1964 (p. 2193). — Projet de loi n° **245**.

Transmis au Sénat le 26 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), n° **310 (année 1963-1964)** ; rapport le 27 octobre 1964 par M. Péridier, n° **12 (année 1964-1965)**. Adoption définitive en première lecture le 1er décembre 1964. — Projet de loi n° **15 (année 1964-1965)**.

Loi n° 64-1232 du 14 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 15 décembre 1964 (p. 11147).

DISCUSSION [25 juin 1964] (p. 2193). Entendu : M. de Lipkowski, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères.*

Le caractère classique de la convention soumise à l'approbation de l'Assemblée ; son analogie avec les conventions consulaires passées avec le Cameroun et le Mali (p. 2193).

Article unique : *Approbation de la convention consulaire et de son annexe signées*

le 16 février 1963 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal (p. 2193); adoption (*ibid.*).

39. — Projet de loi autorisant la ratification des Conventions entre la République française et la Confédération suisse concernant, d'une part, une rectification de la frontière franco-suisse et, d'autre part, l'aménagement hydro-électrique d'Emosson, signées à Sion le 23 août 1963, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 809**; rapport le 17 juin 1964 par M. Gauthier, **n° 983**; avis le 18 juin 1964 présenté au nom de la Commission des affaires étrangères par M. René Ribière, **n° 993**. Adoption sans modification en première lecture le 25 juin 1964 (p. 2188). — Projet de loi **n° 241.**

Transmis au Sénat le 26 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 308 (année 1963-1964)**; rapport le 27 juin 1964 par M. Billiemaz, **n° 313 (année 1963-1964)**. Adoption définitive en première lecture le 30 juin 1964. — Projet de loi **n° 148 (année 1963-1964).**

Loi n° 64-700 du 10 juillet 1964, publiée au *J. O.* du 11 juillet 1964 (p. 6175).

DISCUSSION [25 juin 1964] (p. 2185). Entendus : MM. Gauthier, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Ribière, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires étrangères ;* Philippe, Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.*

L'historique des négociations ayant abouti à la conclusion des deux conventions susvisées (p. 2185) ; les dispositions des conventions concernant l'une une rectification de la frontière franco-suisse, l'autre l'aménagement hydro-électrique d'Emosson (p. 2185, 2186, 2188) ; la situation particulièrement favorable de la cuvette d'Emosson (p. 2185, 2188) ; les modalités selon lesquelles l'aménagement d'Emosson sera réalisé (p. 2188); l'augmentation des besoins en électricité et l'intérêt présenté par ce barrage (p. 2186) ; les conséquences de la rectification de frontière ; la présence en territoire français de la centrale de Chatelard, et en territoire suisse, de celle de Batiaz (p. 2186, 2188) ; les aspects juridiques du problème (p. 2186, 2188) ; la construction et l'exploitation des ouvrages par un concessionnaire unique, société anonyme où les participations française et suisse seront d'égale importance (p. 2186, 2188) ; les inquiétudes suscitées par le projet à Chamonix et dans les communes riveraines de l'Arve (p. 2186) ; les risques de pollution des eaux résultant des modifications du régime de cette rivière (p. 2186, 2187) ; les problèmes posés par la captation des eaux de certains glaciers (p. 2187) ; le préjudice risquant d'être porté à l'esthétique des lieux par la construction d'usines extérieures et de lignes de transport de force aériennes ; la nécessité d'indemniser les collectivités ayant subi des dommages (p. 2187) ; les différentes dispositions prises pour la protection des sites et pour éviter la pollution des eaux (p. 2188).

Traités et conventions.

Article unique : *Ratification des conventions entre la République française et la Confédération suisse concernant, d'une part, une rectification de la frontière franco-suisse et, d'autre part, l'aménagement hydro-électrique d'Emosson* (p. 2188) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 2188).

40. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention signée à Paris le 21 juin 1963 entre la France et le Royaume-Unis de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur les successions, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du Plan), **n° 812** ; rapport le 13 mai 1964 par M. Louis Vallon, **n° 886.** Adoption sans modification en première lecture le 14 mai 1964 (p. 1205). — Projet de loi **n° 184.**

Transmis au Sénat le 19 mai 1964 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 182 (année 1963-1964)** ; rapport le 3 juin 1964 par M. Georges Portmann, **n° 213 (année 1963-1964).** Adoption définitive en première lecture le 9 juin 1964. — Projet de loi **n° 90 (année 1963-1964).**

Loi n° 64-562 du 17 juin 1964, publiée au *J. O.* du 18 juin 1964 (p. 5267).

DISCUSSION [14 mai 1964] (p. 1204). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général.*

Traités et conventions.

Article unique : *Ratification de la convention signée à Paris le 21 juin 1963, entre la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en matière d'impôts sur les successions* (p. 1205) ; adoption (*ibid.*).

41. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord et des deux protocoles portant création du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, signés le 21 mai 1962 par les représentants des gouvernements de l'Espagne, de la République française, du Royaume de Grèce, de la République italienne, de la République portugaise, de la République de Turquie et de la République populaire fédérative de Yougoslavie, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des Affaires étrangères), **n° 813** ; rapport le 11 juin 1964 par M. Charpentier, **n° 962** ; avis le 24 juin 1964, présenté au nom de la Commission de la production et des échanges par M. Ponseillé, **n° 1014.** Adoption sans modification en première lecture le 25 juin 1964 (p. 2192). — Projet de loi **n° 243.**

Transmis au Sénat le 26 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 312 (année 1963-1964)** ; rapport le 27 octobre 1964 par M. Jean Béné, **n° 13 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 1er décembre 1964. — Projet de loi **n° 17 (année 1964-1965).**

Loi n° 64-1224 du 11 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 13 décembre 1964 (p. 11091).

DISCUSSION [25 juin 1964] (p. 2189). Entendus : MM. Charpentier, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Ponseillé, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges ;* Coste-Floret, Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

L'historique des négociations ayant donné lieu à l'accord créant le Centre international agronomique méditerranéen (p. 2189, 2191) ; la création de ce Centre sur l'initiative de l'O.C.D.E. et de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe (p. 2189) ; le rôle joué par le Ministre des Affaires étrangères français (p. 2190) ; la situation spéciale de l'Italie et de la France au point de vue du développement agricole (p. 2189, 2190) ; l'installation en attendant la ratification de l'accord, de deux instituts, l'un à Bari, en Italie, l'autre à Montpellier en France ; le fonctionnement de ce dernier (p. 2190, 2191) ; l'intérêt présenté par la création du Centre (p. 2189, 2190) ; l'utilisation par certains pays des expériences d'autres pays méditerranéens (p. 2190) ; la formation de cadres agricoles pour l'ensemble des pays méditerranéens (p. 2189, 2190) ; la structure du Centre (p. 2189, 2191) ; le rôle du conseil d'administration (p. 2189) ; le régime juridique du Centre (p. 2191) ; son régime financier ; les contributions apportées par les pays membres (*ibid.*).

Article unique : *Approbation de l'accord et des deux protocoles additionnels du 21 mai 1962* (p. 2191) ; explications de vote : l'absence parmi les pays membres des pays de l'Afrique du Nord (p. 2191) ; la position du groupe communiste (*ibid.*) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 2192).

Orateur : M. Odru.

42. — Projet de loi autorisant la ratification de deux protocoles en date du 14 juin 1954 concernant des amendements à apporter aux articles 45, 48, 49 et 61 de la Convention relative à l'aviation civile internationale, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 814** ; rapport le 20 mai 1964 par M. Dassié, **n° 899.** Adoption sans modification en première lecture le 9 juin 1964 (p. 1739). — Projet de loi **n° 215.**

Transmis au Sénat le 11 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 263 (année 1963-1964)** ; rapport le 17 juin 1964 par M. Raymond Brun, **n° 267 (année 1963-1964).** Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1964. — Projet de loi **n° 120 (année 1963-1964).**

Loi n° 64-646 du 1er juillet 1964, publiée au *J. O.* du 2 juillet 1964 (p. 5764).

DISCUSSION [9 juin 1964] (p. 1738). Entendus : MM. Dassié, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Marc Jacquet, *Ministre des Travaux publics et des Transports.*

Le rôle et le fonctionnement de l'organisation aérienne civile internationale (O.A.C.I.) créée par la convention du 7 décembre 1944 relative à l'aviation civile

internationale signée à Chicago (p. 1738, 1739) ; les dispositions des deux protocoles adoptés par la huitième session de l'O.A.C.I. que le Gouvernement demande l'autorisation de ratifier (p. 1739) ; le premier relatif à la fréquence des sessions de l'Organisation, le second relatif au transfert éventuel du siège de l'Organisation (p. 1739) ; le retard apporté à la ratification de ces textes (*ibid.*).

Article unique : *Ratification des deux protocoles adoptés le 14 juin 1954 relatifs à l'aviation civile internationale* (p. 1739) ; adoption (*ibid.*).

43. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention, signée à Paris, le 20 août 1963, entre la France et Israël, tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu, présenté à l'Assemblée Nationale le 29 avril 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 862** ; rapport le 19 juin 1964 par M. Louis Vallon, **n° 1000.** Adoption sans modification en première lecture le 25 juin 1964 (p. 2189). — Projet de loi **n° 242.**

Transmis au Sénat le 26 juin 1964 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, **n° 309 (année 1963-1964);** rapport le 30 juin 1964 par M. Portmann, **n° 323 (année 1963-1964).** Adoption définitive en première lecture le 30 juin 1964. — Projet de loi **n° 149 (année 1963-1964).**

Loi n° 64-708 du 10 juillet 1964, publiée au *J. O.* du 12 juillet (p. 6209).

DISCUSSION [25 juin 1964] (p. 2188). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général.*

L'insuffisance de l'accord fiscal liant la France à l'Etat d'Israël, étant donné le développement des rapports économiques et culturels entre les deux pays (p. 2188, 2189) ; l'utilité incontestable de la convention du 20 août 1963 (p. 2188).

Article unique : *Approbation de la convention signée à Paris le 20 août 1963 entre la France et Israël* en vue d'éviter les doubles impositions (p. 2189) ; adoption (*ibid.*).

44. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention internationale pour la protection des oiseaux, signée à Paris le 18 octobre 1950, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 juin 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 942;** rapport le 19 juin 1964 par M. Hauret, **n° 999.**

Traités et conventions.

45. — Projet de loi relatif à l'application de certains traités internationaux, présenté à l'Assemblée Nationale le 5 juin 1964 par M. Giscard d'Estaing, Ministre des Finances et des Affaires économiques (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 949;** rapport le 12 novembre 1964 par M. de Grailly, **n° 1165.** Adoption sans modification en première lecture le 17 novembre 1964 (p. 5419). — Projet de loi **n° 269.**

Transmis au Sénat le 18 novembre 1964 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 33 (année 1964-1965);** rapport le 25 novembre 1964 par M. Marcilhacy, **n° 43 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 2 décembre 1964. — Projet de loi **n° 21 (année 1964-1965).**

Loi n° 64-1231 du 14 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 15 décembre 1964 (p. 11146).

DISCUSSION [17 novembre 1964] (p. 5414). Entendus : MM. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles* ; Chandernagor, Mme Vaillant-Couturier, M. Foyer, *Garde des Sceaux.*

Le programme établi par le Conseil de la Communauté économique européenne (p. 5414, 5415) ; la constitutionnalité du projet de loi (p. 5415) ; la procédure proposée (p. 5415, 5416, 5417).

Article 1er : *Autorisation donnée au Gouvernement de prendre par ordonnance avant le 1er janvier 1966 les mesures comprises normalement dans le domaine de la loi, nécessaires pour assurer l'application des directives du Conseil de la C.E.E. en vue de réaliser progressivement la liberté d'établissement et des prestations de services à l'intérieur de cette Communauté* (p. 5417) ; vote favorable du groupe socialiste (*ibid.*) ; adoption de l'article premier (*ibid.*).

Traités et conventions.

Art. 2 : *Dépôt devant le Parlement avant le 1er avril 1966 d'un projet de loi portant ratification des ordonnances prises en vertu de l'article premier* (p. 5417) ; adoption (*ibid.*).

Article additionnel : amendement de M. Michaud tendant à introduire un article additionnel prévoyant que le projet de loi portant ratification de la convention européenne des Droits de l'homme devra être déposé devant le Parlement avant le 1er avril 1965 (p. 5417) ; le fait que cet article additionnel n'est pas suffisamment lié à l'objet du projet de loi en discussion et sur les difficultés qui résulteraient de l'introduction dans le droit français de certaines des dispositions fondamentales de la convention européenne des Droits de l'homme inspirées des règles du droit criminel britannique (p. 5418, 5419) ; rejet de l'amendement (p. 5419) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 5419).

Orateurs : MM. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois* ; Foyer, *Garde des Sceaux* ; Michaud.

46. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord portant rectification de la frontière franco-luxembourgeoise, présenté à l'Assemblée Nationale le 12 juin 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, **n° 969;** rapport le 26 mai 1965 par M. Coumaros, **n° 1394.** Adoption le 3 juin 1965 (p. 1780). — Projet de loi **n° 343.**

Transmis au Sénat le 8 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 186 (année 1964-1965) ;** rapport le 17 juin 1965 par M. Parisot, **n° 231 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi **n° 106 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-514 du 1er juillet 1965, publiée au *J. O.* du 2 juillet 1965 (p. 5542).

DISCUSSION [3 juin 1965] (p. 1780). Entendus : MM. Boscher, *Rapporteur suppléant de la Commission des affaires étrangères* ; Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

Le respect de l'article 53 de la Constitution ; l'absence d'habitants dans les territoires échangés (p. 1780) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1780).

47. — Projet de loi autorisant la ratification du traité de commerce et de navigation entre la République française et la République populaire d'Albanie, signé à Tirana le 14 décembre 1963, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 1076;** rapport le 8 décembre 1964 par M. Mer, **n° 1223;** avis le 9 décembre 1964 présenté par M. Dassié au nom de la Commission de la production et des échanges, **n° 1224.** Adoption sans modification en première lecture le 10 décembre 1964 (p. 6042). — Projet de loi **n° 290.**

Transmis au Sénat le 14 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 80 (année 1964-1965);** rapport le 15 décembre 1964 par M. Yver, **n° 91 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 17 décembre 1964. — Projet de loi **n° 50 (année 1964-1965).**

Loi n° 64-1277 du 23 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 24 décembre 1964 (p. 11503).

DISCUSSION [10 décembre 1964] (p. 6041). Entendus : MM. Mer, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères* ; Dassié, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production.*

Le vide qui existait dans les rapports franco-albanais avant l'existence de ce traité de commerce (p. 6041, 6042 ; l'importance des échanges commerciaux entre la France et l'Albanie ; la mesure dans laquelle ce traité permet de l'intensifier (p. 6041, 6042).

Article unique : *Autorisation de la ratification du traité de commerce et de navigation entre la République française et la République populaire d'Albanie, signé à Tirana le 14 décembre 1963* (p. 6042) ; adoption (*ibid.*).

48. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord établissant un régime provisoire applicable à un système commercial mondial de télécommunications par satellites et de l'accord spécial signés à Washington le 20 août 1964, présenté à l'Assemblée Nationale le 27 octobre 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1132;** rapport le 2 décembre 1964 par

M. Dupérier, **n° 1206.** Adoption sans modification en première lecture le 10 décembre 1964 (p. 6044). — Projet de loi **n° 291.**

Transmis au Sénat le 14 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 81 (année 1964-1965);** rapport le 14 décembre 1964 par M. Beaujannot, **n° 86.** Adoption définitive en première lecture le 17 décembre 1964. — Projet de loi **n° 51 (année 1964-1965).**

Loi n° 64-1327 du 26 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1964 (p. 11788).

DISCUSSION [10 décembre 1964] (p. 6042). Entendus : MM. Duperier, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges* ; Marette, *Ministre des Postes et* Télécommunications.

Les télécommunications mondiales par satellites artificiels (p. 6042, 6043, 6044) ; la réunion des Etats membres de la conférence européenne des administrations des postes et télécommunications en mai 1963 ; les deux accords rédigés par cette conférence (p. 6043) ; la politique du Gouvernement français en matière de télécommunications mondiales par satellites artificiels (p. 6043, 6044) ; l'urgence du projet de loi (p. 6043, 6044).

Article unique : *Autorisation d'approbation de l'accord établissant un régime provisoire applicable à un système commercial mondial de communications par satellites et de l'accord spécial, signés à Washington le 20 août 1964* (p. 6044) ; adoption (*ibid.*).

49. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention signée à Bruxelles entre la France et la Belgique le 10 mars 1964, tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative et juridique en matière d'impôts sur les revenus, présenté à l'Assemblée Nationale le 28 octobre 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1134**; rapport le 9 décembre 1964 par M. Louis Vallon, **n° 1226.** Adoption sans modification en première lecture le 10 décembre 1964 (p. 6045). — Projet de loi **n° 292.**

Transmis au Sénat le 14 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 82 (année 1964-1965)**; rapport le 16 décembre 1964 par M. Portmann, **n° 101 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 17 décembre 1964. — Projet de loi **n° 52 (année 1964-1965).**

Traités et conventions.

Loi n° 64-1324 du 26 décembre 1964, publiée au *J.O.* du 29 décembre 1964 (p. 11787).

DISCUSSION [10 décembre 1964] (p. 6044). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances.*

Les relations fiscales entre la France et la Belgique contenues dans une convention signée le 16 mai 1931, puis une nouvelle convention du 10 mars 1964 (p. 6044, 6045).

Article unique : *Autorisation de ratification de la convention signée à Bruxelles le 10 mars 1964 entre la France et la Belgique tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur les revenus* (p. 6045) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 6045).

50. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention signée à Athènes le 21 août 1963 entre la France et la Grèce, tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu, présenté à l'Assemblée Nationale le 28 octobre 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1135**; rapport le 9 décembre 1964 par M. Louis Vallon, **n° 1225.** Adoption sans modification en première lecture le 10 décembre 1964 (p. 6045). — Projet de loi **n° 293.**

Transmis au Sénat le 14 décembre 1964 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 83 (année 1964-1965)**; rapport le 16 décembre par M. Portmann, **n° 100 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 17 décembre 1964. — Projet de loi **n° 53 (année 1964-1965).**

Loi n° 64-1275 du 23 décembre 1964, publiée au *J. O.* du 24 décembre 1964 (p. 11502).

DISCUSSION [10 décembre 1964] (p. 6045). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances.*

Les dispositions de la convention fiscale avec la Grèce en matière d'impôts sur le revenu, conclue à Athènes le 21 août 1963 (p. 6045).

Traités et conventions.

Article unique : *Autorisation de ratification de la convention signée à Athènes le 21 août 1963 entre la France et la Grèce, tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu* (p. 6045); adoption de l'article unique du projet de loi (p. 6045).

51. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention d'extradition signée le 24 juin 1964 entre la France et l'Iran, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1146**; rapport le 2 octobre 1965 par M. de Grailly, **n° 1587.** Adoption le 5 octobre 1965 (p. 3327). — Projet de loi **n° 417.**

Transmis au Sénat le 7 octobre 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, **n° 8 (année 1965-1966);** rapport le 21 octobre 1965 par M. Zussy, **n° 19 (année 1965-1966).** Adoption définitive en première lecture le 28 octobre 1965. — Projet de loi **n° 5 (année 1965-1966).**

Loi n° 65-942 du 9 novembre 1965, publiée au *J. O.* du 10 novembre 1965 (p. 9939).

DISCUSSION [5 octobre 1965] (p. 3327). Entendus : MM. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

La coopération judiciaire entre les Etats en matière d'extradition ; le caractère subsidiaire de la législation française dans ce domaine ; le principe de la non-extradition des nationaux (p. 3327) ; la référence à l'amnistie (p. 3328) ; la définition restrictive de l'infraction politique ; la possibilité de procéder à des arrestations provisoires ; les relations de plus en plus confiantes qui existent entre la France et l'Iran (*ibid.*).

Article unique : adoption (p. 3328).

52. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention sur les conflits de lois en matière de forme des dispositions testamentaires, signée à la Haye le 9 octobre 1961, présenté à l'Assemblée Nationale le 17 décembre 1964 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1267;** rapport le 9 novembre 1966 par M. de Grailly, **n° 2136.** Adoption le 15 novembre 1966. — Projet de loi **n° 573.**

Transmis au Sénat le 17 novembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 35 (année 1966-1967);** rapport le 8 décembre 1966 par M. Moutet, **n° 92 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 77 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1040 du 30 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 31 décembre 1966 (p. 11751).

DISCUSSION [15 novembre 1966] (p. 4579). Entendu : M. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

Les conditions de validité et la forme des testaments ; la dévolution des biens du testateur ; l'élargissement des possibilités de validité quant à la forme des dispositions testamentaires (p. 4579).

Article unique : adoption (*ibid.*).

53. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention consulaire signée le 25 avril 1963 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République malgache, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des Affaires étrangères), **n° 1298;** rapport le 4 juin 1965 par M. de Lipkowski, **n° 1424.** Adoption le 10 juin 1965 (p. 1965), — Projet de loi **n° 349.**

Transmis au Sénat le 15 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 205 (année 1964-1965);** rapport le 22 juin 1965 par M. Marius Moutet, **n° 242 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi **n° 109 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-527 du 3 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 4 juillet 1965 (p. 5655).

DISCUSSION [10 juin 1965] (p. 1964). Entendus : MM. de Lipkowski, *Rapporteur de*

la Commission des affaires étrangères; Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

L'étendue des attributions des missions consulaires échangées entre la France et les Etats africains et malgache (p. 1964, 1965); la convention consulaire internationale de Vienne (p. 1964, 1965) ; les attributions données aux consuls (*ibid.*).

Article unique (p. 1965); adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1965).

54. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 30 juin 1964 entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des Affaires étrangères), **n° 1302;** rapport le 26 mai 1965 par M. Coumaros, **n° 1395.** Adoption le 3 juin 1965 (p. 1782). — Projet de loi **n° 314.**

Transmis au Sénat le 8 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 187 (année 1964-1965);** rapport le 17 juin 1965 par M. Parisot, **n° 232 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi **n° 10 7(année 1964-1965)**

Loi n° 65-493 du 29 juin 1965, publiée au *J. O.* du 30 juin (p. 5438).

DISCUSSION [3 juin 1965] (p. 1781). Entendus : MM. Boscher, *Rapporteur suppléant de la Commission des affaires étrangères;* Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

L'adhésion de 31 Etats à la Convention dont 13 Etats européens; les réunions internationales annuelles de l'organisation; la situation fiscale et douanière des organismes internationaux ayant leur siège en France; le caractère purement technique et pratique des « unions internationales » (p. 1781) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1782).

55. — Projet de loi autorisant l'accord de siège signé à Paris le 1er septembre 1964 entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation internationale de métrologie légale, présenté par l'Assemblée Nationale le 2 avril 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères) **n° 1303;** rapport le 26 mai 1965 par M. Radius, **n° 1396.** Adoption le 3 juin 1965 (p. 1782). — Projet de loi **n° 345.**

Transmis au Sénat le 8 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 188 (année 1964-1965);** rapport le 17 juin 1965 par M. Parisot, **n° 233 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi **n° 108 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-494 du 29 juin 1965, publiée au *J. O.* du 30 juin 1965 (p. 5438).

DISCUSSION [3 juin 1965] (p. 1782). Entendu : M. Boscher, *Rapporteur suppléant de la Commission des affaires étrangères.*

La participation de 34 pays à l'organisation internationale de métrologie légale; la coordination internationale en matière de poids et mesures ; la prochaine adoption du système métrique par le Royaume-Uni (p. 1782) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1782).

56. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention relative au concours en personnel apporté par la République française au fonctionnement des services publics de la République du Tchad conclue le 19 mai 1964 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Tchad et l'approbation des accords de coopération culturelle et d'assistance militaire technique conclus à la même date entre le Gouvernement de la République française et le Gouveruement de la République du Tchad, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 1307;** rapport le 4 juin 1965 par M. de Lipkowski, **n° 1422;** avis le 10 juin 1965 par M. Bourgund au nom de la Commission de la défense nationale, **n° 1433.** Adoption le 10 juin 1965 (p. 1968). — Projet de loi **n° 35.**

Transmis au Sénat le 15 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangéres, de la défense et des forces armées), **n° 206 (année 1964-1965);** rapport le 17 juin 1965 par

Traités et conventions.

M. Péridier, **n° 228 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi **n° 111 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-512 du 1er juillet 1965, publiée au *J. O.* du 2 juillet 1965 (p. 5541).

DISCUSSION [10 juin 1965] (p. 1965). Entendus : MM. de Lipkowski, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères;* Emile-Pierre Halbout, *Rapporteur pour avis suppléant de la Commission de la défense nationale et des forces armées ;* Odru, Triboulet, *Ministre délégué, chargé de la Coopération.*

La mise à la disposition du Tchad d'assistants techniques français ; l'accord d'assistance militaire (p. 1966, 1967, 1968) ; les protocoles concernant les magistrats et les militaires hors cadres et le personnel enseignant (p. 1966, 1967) les négociations franco-tchadiennes (p. 1966) ; l'opposition du Gouvernement africain à la réduction des effectifs militaires français (p. 1967).

Art. 1er et 2 : adoption (p. 1967) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1968).

57. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération économique et financière entre la France et le Cambodge signé à Paris le 4 juillet 1964, présenté à l'Assemblée Nationale le 27 avril 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1340;** rapport le 8 juin 1965 par M. Roux, **n° 1427.** Adoption le 10 juin 1965 (p. 1964). — Projet de loi **n° 348.**

Transmis au Sénat le 15 juin 1965 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, **n° 204 (année 1964-1965);** rapport le 17 juin 1965 par M. Portmann, **n° 223 (année 1964-1965);** avis le 22 juin par M. Marius Moutet au nom de la Commission des affaires étrangères, **n° 243 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi **n° 112 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-495 du 29 juin 1965, publiée au *J. O.* du 30 juin 1965 (p. 5439).

DISCUSSION [10 juin 1965] (p. 1962). Entendus : MM. Roux, *Rapporteur de la Commission des finances ;* de la Malène, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires étrangères ;* Couve de Murville, *Ministre des Affaires étrangères.*

L'octroi au Cambodge de facilités financières (p. 1962) ; la nécessité de ratifier par voie législative les arrêtés qui engagent les finances de l'Etat (*ibid.*) ; l'amitié traditionnelle franco-cambodgienne (*ibid.*); les efforts du peuple cambodgien pour assurer son développement et garantir son indépendance nationale (p. 1962, 1963); la coopération dans le domaine culturel et technique (p. 1963, 1964) ; la concordance des politiques étrangères de la France et du Cambodge (p. 1964).

Article unique (p. 1964) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1964).

58. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention consulaire et de ses annexes signée le 7 février 1964 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie, présenté à l'Assemblée Nationale le 12 mai 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1364;** rapport le 4 juin 1965 par M. de Lipkowski, **n° 1425.** Adoption le 10 juin 1965 (p. 1965). — Projet de loi **n° 350.**

Transmis au Sénat le 15 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 202 (année 1964-1965);** rapport le 17 juin 1965 par M. Péridier, **n° 227 (année 1964-1965).** Adoption définitive en première lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi **n° 110 (année 1964-1965).**

Loi n° 65-513 du 1er juillet 1965, publiée au *J. O.* du 2 juillet 1965 (p. 5541).

DISCUSSION [10 juin 1965] (p. 1965). Entendus : MM. de Lipkowski, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères;* Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*

Article unique : adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1965).

59. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale ouverte à la signature à Strasbourg le 20 avril 1939 et signée par la France le 28 avril 1961, présenté à l'Assemblé-

Nationale le 26 mai 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1388** ; rapport le 9 novembre 1966 par M. de Grailly, **n° 2135**. Adoption le 15 novembre 1966. — Projet de loi **n° 572**.

Transmis au Sénat le 17 novembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 36 (année 1966-1967)** ; rapport le 8 décembre 1966 par M. Carcassonne, **n° 91 (année 1966-1967)**. Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 87 (année 1966-1967)**.

Loi n° 66-1041 du 30 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 31 décembre 1966 (p. 11752).

DISCUSSION [15 novembre 1966] (p. 4578). Entendu : M. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

L'institution entre les Etats signataires d'une forme de collaboration en matière pénale et de procédure d'entraide ; l'exécution des commissions rogatoires ; les innovations en matière de procédure.

Article unique : adoption (p. 4578).

60. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention signée à Paris le 27 novembre 1964 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Japon tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu, présenté à l'Assemblée Nationale le 10 juin 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1436** ; rapport le 29 juin 1965 par M. Louis Vallon, **n° 1545**. Adoption le 29 juin 1965 (p. 2722). — Projet de loi **n° 395**.

Transmis au Sénat le 29 juin 1965 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 290 (année 1964-1965)** ; rapport le 29 juin 1965 par M. Georges Portmann, **n° 292 (année 1964-1965)**. Adoption définitive le 30 juin 1965. — Projet de loi **n° 141 (année 1964-1965)**.

Loi n° 65-545 du 8 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 9 juillet 1965.

DISCUSSION [29 juin 1965] (p. 2722). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Jacquinot, *Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer.*

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 2722).

61. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention européenne sur l'arbitrage commercial international et l'approbation de l'arrangement relatif à l'application de la Convention européenne sur l'arbitrage commercial international, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 juin 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1455** ; rapport le 13 mai 1966 par M. de Grailly, **n° 1829**. Adoption le 31 mai 1966. — Projet de loi **n° 484**.

Transmis au Sénat le 2 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 163 (année 1965-1966)** ; rapport le 23 juin 1966 par M. Jean Péridier, **n° 246 (année 1965-1966)**. Adoption définitive le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 115 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-480 du 6 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 7 juillet 1966 (p. 5780).

DISCUSSION [31 mai 1966] (p. 1592). Entendu : M. de Grailly, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

Le double objet du projet : la mise en œuvre d'un système d'arbitrage réellement international ; la solution des difficultés théoriques et pratiques concernant les litiges commerciaux dans les relations entre l'Ouest et l'Est de l'Europe ; les mécanismes juridiques mis en œuvre par la convention ; les relations commerciales et juridiques entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est ; la composition et les modalités de fonctionnement du « comité spécial » ; l'application des clauses compromissoires ; l'intérêt politique de la convention de Genève.

Art. 1er (p. 1592) ; adoption (p. 1593).

Art. 2 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet (*ibid.*).

62. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention entre les Gouvernements de

Traités et conventions.

Traités et conventions.

la République française et de l'Etat espagnol concernant la construction de deux ponts internationaux sur la Bidassoa, l'un entre Béhobie et Béhobia, l'autre aux environs de Biriatou, et du Protocole concernant la construction du pont international sur la Bidassoa entre Béhobie et Béhobia, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1569** ; rapport le 10 novembre 1965 par M. Catalifaud, **n° 1663**. Adoption le 16 novembre 1965 (p. 4655). — Projet de loi **n° 437**.

Transmis au Sénat le 17 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 63 (année 1965-1966)** ; rapport le 20 avril 1966 par M. Errecart, **n° 97 (année 1965-1966)**. Adoption définitive en première lecture le 4 mai 1966. — Projet de loi **n° 32 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-295 du 12 mai 1966, publiée au *J. O.* du 13 mai 1966 (p. 3851).

DISCUSSION [16 novembre 1965] (p. 4655). Entendu : M. Catalifaud, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

La difficulté des communications terrestres actuelles entre la République française et l'Etat espagnol ; les ponts existants à l'ouest des Pyrénées ; la densité de la circulation dans ce secteur (p. 4655).

Article unique : adoption (p. 4655).

63. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération en matière de justice, signé le 18 janvier 1965 entre la France et la République centrafricaine, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1570** ; rapport le 27 octobre 1966 par M. Brousset, **n° 2111**. Adoption le 15 novembre 1966. — Projet de loi **n° 571**.

Transmis au Sénat le 17 novembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 34 (année 1966-1967)** ; rapport le 8 décembre 1966 par M. Moutet, **n° 93 (année 1966-1967)**. Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 76 (année 1966-1967)**.

Loi n° 66-1043 du 30 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 31 décembre 1966 (p. 11753).

DISCUSSION [15 novembre 1966] (p. 4577). Entendu : M. Brousset, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.*

La similitude des principes inspirant la législation, l'organisation judiciaire et statutaire des magistrats en France et dans la République centrafricaine ; l'assistance et la représentation des parties par les avocats (p. 4577).

Article unique : adoption (*ibid.*).

64. — Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la République algérienne démocratique et populaire concernant le règlement des questions touchant les hydrocarbures et le développement industriel de l'Algérie, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 1578** ; rapport le 8 octobre 1965 par M. Mer, **n° 1610** ; avis le 6 octobre 1965 par M. Lemaire au nom de la Commission de la production et des échanges), **n° 1595**. Adoption le 14 octobre 1965 (p. 3686). — Projet de loi **n° 421**.

Voy. BUDGET 1966, 1 (Affaires algériennes).

Transmis au Sénat le 19 octobre 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 14 (année 1965-1966)** ; rapport le 5 novembre 1965 par M. Edgar Faure, **n° 37 (année 1965-1966)** ; avis le 26 octobre 1965 par M. Cornat au nom de la Commission des affaires économiques et du plan, **n° 22 (année 1965-1966)** ; avis le 29 octobre 1965 par M. Armengaud au nom de la Commission des finances, **n° 29 (année 1965-1966)**. Rejet en première lecture le 9 novembre 1965. — Projet de loi **n° 12 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 10 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 1660** ; rapport le 10 novembre 1965 par M. Mer, **n° 1661**. Adoption en deuxième lecture le 10 novembre 1965 (p. 4628). — Projet de loi **n° 433**.

Transm s au Sénat le 12 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étran-

gères), **n° 51 (année 1965-1966)**. Rejet en deuxième lecture le 14 novembre 1965. — Projet de loi **n° 13 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 16 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 1668** ; rapport le 17 novembre 1965 par M. Mer au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 1674**. Adoption des conclusions de la Commission mixte paritaire le 17 novembre 1965 (p. 4714). — Projet de loi **n° 441**.

Transmis au Sénat le 17 novembre 1965 ; rapport le 17 novembre 1965 par M. Edgar Faure au nom de la Commission mixte paritaire, **n° 62 (année 1965-1966)**. Adoption définitive le 18 novembre 1965. — Projet de loi **n° 20 (année 1965-1966)**.

Loi n° 65-991 du 26 novembre 1965, publiée au *J. O.* du 27 novembre 1965 (p. 10451).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE

Voy. BUDGET 1966, 1 (Affaires algériennes).

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [10 novembre 1965] (p. 4624). Entendus : MM. Mer, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Lemaire, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges ;* Coste-Floret, de Broglie, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Affaires algériennes.*

Les objections élevées au Sénat contre le projet ; le report de la conférence afro-asiatique prévue pour se tenir à Alger au début de novembre ; la volonté de la France de contribuer au dialogue entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement (p. 4625) ; le rejet du projet par le Sénat ; l'accord passé entre le groupe Esso et le groupe italien E.N.I. ; le communiqué officiel de l'Agence Algérie-Presse ; l'abandon par la France de l'initiative des ventes de gaz à l'étranger (p. 4626) ; le fondement du système proposé sur la solidarité des deux économies.

Article unique : adoption ; vote défavorable du groupe socialiste (p. 4626).

DISCUSSION DU TEXTE DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE [17 novembre 1965] (p. 4716). Entendu : M. Mer, *Rapporteur de la Commission mixte paritaire.*

Le nouveau rejet par le Sénat du projet de loi en deuxième lecture ; la Commission propose de reprendre le texte voté par l'Assemblée Nationale dans sa précédente lecture et approuvé par la Commission mixte paritaire.

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 4716) ; vote défavorable des groupes socialiste et du centre démocratique (*ibid.*).

Traités et conventions.

65. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 20 janvier 1965 entre le Gouvernement de la République française et l'Office international de la vigne et du vin, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 1579** ; rapport le 4 novembre 1965 par M. Deliaune, **n° 1652**. Adoption le 9 novembre 1965 (p. 4584). — Projet de loi **n° 426**.

Transmis au Sénat le 10 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 43 (année 1965-1966)** ; rapport le 27 avril 1966 par M. Béné, **n° 109 (année 1965-1966)**. Adoption définitive en première lecture le 4 mai 1966. — Projet de loi **n° 38 (année 1965-1966)**.

Loi n° 66-293 du 12 mai 1966, publiée au *J. O.* du 13 mai 1966 (p. 3851).

DISCUSSION [9 novembre 1965] (p. 4583). Entendu : M. Deliaune, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères.*

Les facilités accordées à l'Office pour l'exercice de ses activités ; les quatre catégories desdites activités (p. 4583).

Article unique : adoption (p. 4584).

66. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 11 janvier 1965 entre le Gouvernement de la République française et le Bureau international des expositions, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 1580** ; rapport le 4 novembre 1965 par M. de Préaumont, **n° 1653**. Adoption le 9 novembre 1965 (p. 4583). — Projet de loi **n° 425**.

Transmis au Sénat le 10 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 42 (année 1965-1966)** ; rapport le 27 avril 1966 par M. Bené, **n° 108 (année 1965-1966)**.

Traités et conventions.

Adoption définitive en première lecture le 4 mai 1966. — Projet de loi **n° 37 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-294 du 12 mai 1966, publiée au *J. O.* du 13 mai 1966 (p. 3851).

DISCUSSION [8 novembre 1965] (p. 4583). Entendu : M. de Préaumont, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères.*

L'octroi au Bureau international des expositions d'un ensemble de privilèges et d'immunités destinés à assurer sa complète indépendance et à lui faciliter l'exercice de ses activités.

Article unique : adoption (p. 4583).

67. — Projet de loi autorisant la ratification : 1° de la Convention sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire signée à Paris le 29 juillet 1960 et de son Protocole additionnel signé à Paris le 28 janvier 1964 ; 2° de la Convention complémentaire à la Convention de Paris du 29 juillet 1960 signée à Bruxelles le 31 janvier 1963 et de son Protocole additionnel signé à Paris le 28 janvier 1964, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Bourges, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1582** ; rapport le 2 octobre 1965 par M. Zimmermann, **n° 1590.** Adoption le 5 octobre 1965 (p. 3330). — Projet de loi **n° 418.**

Transmis au Sénat le 7 octobre 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 9 (année 1965-1966)** ; rapport le 18 octobre 1965 par M. Robert Chevalier, **n° 16 (année 1965-1966).** Adoption définitive en première lecture le 28 octobre 1965. — Projet de loi **n° 7 (année 1965-1966).**

Loi n° 65-594 du 12 novembre 1965, publiée au *J. O.* du 13 novembre 1965 (p. 9995).

DISCUSSION [5 octobre 1965] (p. 3328). Entendus : MM. Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères ;* Bourges, *Secrétaire d'Etat chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales.*

La nécessité de ne pas exagérer la gravité des accidents dus à l'emploi de l'énergie nucléaire (p. 3329) ; la possibilité de dommages considérables ; les mesures législatives prises par la Belgique, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ; le caractère exorbitant du droit commun des dispositions nouvelles; la substitution au principe de la responsabilité fondée sur la faute du principe de la responsabilité fondée sur le risque (*ibid.*) ; le caractère absolu de la responsabilité (p. 3329, 3330) ; la limitation de responsabilité assortie d'une obligation d'assurance (p. 3329, 3330, 3331) ; le problème de la portée des conventions internationales ; l'opportunité d'un projet de loi en la matière ; l'installation prochaine d'une centrale nucléaire dans les Ardennes (p. 3329, 3330) ; l'aspect diplomatique de la question (p. 3329) ; les lacunes de la Convention de Paris du 29 juillet 1960 (p. 3330) ; la Convention de Vienne signée en mai 1963 ; les protocoles additionnels ; l'harmonisation des législations en matière atomique (*ibid.*).

Art. 1er et 2 : adoption (p. 3331).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

68. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention générale de sécurité sociale et des trois protocoles annexes signés le 11 mars 1965 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1647** ; rapport le 21 décembre 1965 par M. Ribadeau Dumas, **n° 1702.** Adoption le 5 mai 1966 (p. 1097). — Projet de loi **n° 464.**

Transmis au Sénat le 10 mai 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 125 (année 1965-1966)** ; rapport le 7 juin 1966 par M. Lagrange, **n° 173 (année 1965-1966).** Adoption déffnitive le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 71 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-418 du 18 juin 1966, publiée au *J. O.* du 24 juin 1966 (p. 5204).

DISCUSSION [5 mai 1966] (p. 1087). Entendu : M. Ribadeau-Dumas, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

Adoption de l'article unique (p. 1097).

69. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention générale de sécurité sociale et des trois protocoles annexes signés le 9 juillet 1965 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc, présenté à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1697** ; rapport le 18 mai 1966 par M. Ribadeau Dumas, **n° 1832.** Adoption le 25 mai 1966 (p. 1496). — Projet de loi **n° 476.**

Transmis au Sénat le 1er juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 150 (année 1965-1966)** ; rapport le 9 juin 1966 par M. Audy, **n° 187 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 74 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-416 du 18 juin 1966, publiée au *J. O.* du 24 juin 1966 (p. 5203).

DISCUSSION [25 mai 1966] (p. 1496). Entendu : M. Ribadeau-Dumas, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

Les différences entre les conventions nécessitant la Sécurité sociale entre la France et chacun des pays d'Afrique du Nord ; le caractère assez restrictif de la convention franco-marocaine ; l'importance de la colonie franco-marocaine ; le montant de l'arriéré ; l'incertitude en ce qui concerne les délais de transfert de cet arriéré (p. 1496, 1497).

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1497).

70. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention générale de sécurité sociale et des trois protocoles annexes signés le 22 juillet 1965 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie, présenté à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1698** ; rapport le 25 mai 1966 par M. Ribadeau Dumas, **n° 1841.** Adoption le 7 juin 1966. — Projet de loi **n° 497.**

Transmis au Sénat le 9 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 193 (année 1965-1966)** ; rapport le 14 juin 1966 par M. Darras, **n° 196 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 72 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-414 du 18 juin 1966, publiée au *J. O.* du 24 juin 1966 (p. 5203).

DISCUSSION [7 juin 1966] (p. 1737). Entendu : M. Ribadeau-Dumas, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

Les mécanismes complexes des conventions de sécurité sociale signées avec les pays africains autres que la Mauritanie (p. 1738) ; le principe de la liberté totale pour les transferts avec ce pays ; le faible développement des institutions de protection sociale en Mauritanie ; l'allocation aux vieux travailleurs salariés ; les étudiants mauritaniens en France.

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1738).

71. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention signée à Paris, le 10 juillet 1965, entre la France et le Cameroun, en vue d'éliminer les doubles impositions et d'établir une assistance mutuelle administrative en matière fiscale, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1723** ; rapport le 26 mai 1966 par M. Louis Vallon, **n° 1849.** Adoption le 31 mai 1966. — Projet de loi **n° 485.**

Transmis au Sénat le 2 juin 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation), **n° 164 (année 1965-1966)** ; rapport le 9 juin 1966 par M. Portmann, **n° 178 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 9 juin 1966. — Projet de loi **n° 57 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-399 du 17 juin 1966, publiée au *J. O.* du 18 juin 1966 (p. 4917).

DISCUSSION [31 mai 1966] (p. 1593). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances.*

Les relations étroites entretenues par la France et le Cameroun ; l'élimination des doubles impositions ; l'établissement de règles d'assistance mutuelle administrative (p. 1593).

Adoption de l'article unique du projet de loi (*ibid.*).

72. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention fiscale entre le Gouver-

Traités et conventions.

nement de la République française et le Gouvernement de la République du Niger, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Niamey le 1er juin 1965, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 1732;** rapport le 26 mai 1966 par M. Louis Vallon, **n° 1850.** Adoption le 31 mai 1966. — Projet de loi **n° 486.**

Transmis au Sénat le 2 juin 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 165 (année 1965-1966);** rapport le 9 juin 1966 par M. Portmann, **n° 179 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 9 juin 1966. — Projet de loi **n° 58 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-398 du 17 juin 1966, publiée au *J. O.* du 18 juin 1966 (p. 4916).

DISCUSSION [31 mai 1966] (p. 1593). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances.*

La convention signée les 31 janvier et 20 mars 1956 entre le Gouvernement français et l'Afrique occidentale française ; la convention fiscale de Niamey du 1er juin 1966 ; l'intérêt réel de cette convention (p. 1593).

Adoption de l'article unique du projet de loi (*ibid.*).

73. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention de sécurité sociale et du protocole annexe, signés le 17 décembre 1965 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat d'Israël, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1741;** rapport le 15 juin 1966 par M. Valenet, **n° 1920.** Adoption le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 516.**

Transmis au Sénat le 21 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 220 (année 1965-1966);** rapport le 22 juin 1966 par M. Bruneau, **n° 243 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 106 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-494 du 9 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 10 juillet (p. 5901).

DISCUSSION [16 juin 1966] (p. 2112]. Entendus : MM. Valenet, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales.*

Le liens d'amitié qui unissent la France et Israël ; la simplicité des accords de sécurité sociale franco-israéliens ; leur champ d'application très vaste ; les possibilités d'affiliation à la caisse d'assurance-maladie ouvrière, la Koupath-Holim (p. 2112).

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 2113).

74. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention générale de sécurité sociale et des trois protocoles annexes signés le 17 décembre 1965 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1742;** rapport le 11 mai 1966 par M. Ribadeau Dumas, **n° 1816.** Adoption le 25 mai 1966 (p. 1496). — Projet de loi **n° 475.**

Transmis au Sénat le 1er juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales, **n° 149 (année 1965-1966);** rapport le 9 juin 1966 par M. Audy, **n° 186 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 73 (année 1965-1966)**

Loi n° 66-415 du 18 juin 1966, publiée au *J. O.* du 24 juin 1966 (p. 5203).

DISCUSSION [25 mai 1966] (p. 1495). Entendu : M. Ribadeau-Dumas, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles.*

Les 22.635 Français demeurant en Tunisie en 1965 et les 40.000 Tunisiens résidant en France ; la coordination indispensable entre les régimes de Sécurité sociale français et tunisien ; les dispositions financières incluses dans les accords ; la question de l'assurance invalidité vieillesse ; l'allocation aux vieux travailleurs salariés ; les assurances sociales des étudiants p. 1495).

Le principe du libre transfert des sommes correspondant à l'ensemble des règlements financiers rattachés à des opérations de sécurité sociale.

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1496).

75. — Projet de loi modifiant la loi n° 64-1231 du 14 décembre 1964 relative à l'application de certains traités internationaux, présenté à l'Assemblée Nationale le 11 mai 1966 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1817 ;** rapport le 3 juin 1966 par M. de Grailly, **n° 1896.** Adoption le 7 juin 1966 avec modification du titre : « *Projet de loi relatif à l'application de certains traités internationaux* ». — Projet de loi **n° 496.**

Transmis au Sénat le 9 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 192 (année 1965-1966) ;** rapport le 22 juin 1966 par M. Brunhes, **n° 241 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 24 juin 1966. — Projet de loi **n° 92 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-481 du 6 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 7 juillet 1966 (p. 5781).

DISCUSSION [7 juin 1966] (p. 1736). Entendu : M. Zimmermann, *Rapporteur suppléant de la Commission des lois constitutionnelles.*

Le programme général du Marché commun adopté par le Conseil (p. 1736) ; la loi du 14 décembre 1964 ; l'opportunité de donner au Gouvernement un nouveau délai pour prendre les ordonnances prévues (p. 1737) ; la nécessité d'une nouvelle loi d'habilitation (*ibid.*).

Art. 1er : amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; la nécessité d'une nouvelle loi d'habilitation ; vote défavorable du groupe communiste ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article premier (p. 1737).

Art. 2 : amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; dépôt des projets de ratification avant le 1er avril 1970 ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 2 (*ibid.*).

Titre : amendement de M. de Grailly, au nom de la Commission des lois, tendant à rédiger le titre comme suit : « Projet de loi relatif à l'application de certains traités internationaux » ; adoption ; en conséquence, le titre est ainsi rédigé ; vote défavorable du groupe communiste.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1737).

Traités et conventions.

Orateurs : MM. Charbonnel, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé de la Coopération ;* Spénale, Zimmermann, *Rapporteur suppléant.*

76. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire relatif au statut juridique de ladite Organisation sur le territoire français et de la Convention entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral de la Confédération suisse relative à l'extension en territoire français du domaine de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, présenté à l'Assemblée Nationale le 9 juin 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 1908** ; rapport le 23 juin 1966 par M. de Montesquiou, **n° 1972.** Adoption le 28 juin 1966. — Projet de loi **n° 546.**

Transmis au Sénat le 29 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, **n° 285 (année 1965-1966);** rapport le 27 octobre 1966 par M. Monteil, **n° 21 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 3 novembre 1966. — Projet de loi **n° 12 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-831 du 10 novembre 1966, publiée au *J. O.* du 13 novembre 1966 (p. 9867).

DISCUSSION [28 juin 1966] (p. 2427). Entendus : MM. de Montesquiou, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères ;* Joxe, *Ministre d'Etat, chargé de la réforme administrative.*

L'extension en territoire français des installations de l'organisation européenne pour la recherche nucléaire ; l'historique du C.E.R.N. ; l'objectif de cet organisme ; sa très grande réussite et l'ambiance remarquable qui y règne (p. 2427).

Intervention de M. Joxe, Ministre d'Etat (p. 2427, 2428) : la place considérable prise par le C.E.R.N. dans le domaine de la physique et de l'énergie, entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ; la ratification, en 1954, des accords relatifs au C.E.R.N. ; la mise au point minutieuse de la Convention avec le concours du Conseil d'Etat et de la Commission des affaires étrangères.

Article unique : adoption (p. 2428).

77. — Projet de loi autorisant la ratifica-

Traités et conventions.

tion du protocole sur les privilèges et les immunités de l'Organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux, complété par un protocole de signature, signé à Londres le 29 juin 1964, et du protocole sur les privilèges et les immunités de l'Organisation européenne de recherches spatiales, signé à Paris le 31 octobre 1963, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 juin 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 1929 ;** rapport le 28 juin 1966 par M. Radius, **n° 1991.** Adoption le 28 juin 1966. — Projet de loi **n° 547.**

Transmis au Sénat le 29 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 283 (année 1965-1966) ;** rapport le 27 octobre 1966 par M. Monteil, **n° 22 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 3 novembre 1966. — Projet de loi **n° 11 (année 1966-1967)**

Loi n° 66-832 du 10 novembre 1966, publiée au *J. O.* du 13 novembre 1966 (p. 9867).

78. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 5 juillet 1966 entre le Gouvernement de la République française et l'Institut international du froid, présenté à l'Assemblée Nationale le 11 octobre 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 2071 ;** rapport le 24 novembre 1966 par M. Radius, **n° 2179.** Adoption le 29 novembre 1966. — Projet de loi **n° 590.**

Transmis au Sénat le 1er décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 69 (année 1966-1967) ;** rapport le 13 décembre 1966 par M. Boin, **n° 110 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 83 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1016 du 28 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1966 (p. 11627).

DISCUSSION [29 novembre 1966] (p. 5031). Entendu : M. Radius, *Rapporteur de la Commission des affaires étrangères.*

L'Institut international du froid ; son cinquantenaire (p. 5031) ; le fonctionnement de cet organisme et ses activités (p. 5032) ; les immunités et privilèges du personnel (*ibid.*).

Article unique : adoption (*ibid.*).

79. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 19 avril 1966 entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation interafricaine du café, présenté à l'Assemblée Nationale le 11 octobre 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 2072** ; rapport le 24 novembre 1966 par M. Guéna, **n° 2180.** Adoption le 29 novembre 1966. — Projet de loi **n° 591.**

Transmis au Sénat le 1er décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées) **n° 70 (année 1966-1967)** ; rapport le 13 décembre 1966 par M. Boin, **n° 111 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 84 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1014 du 28 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1966 (p. 11626).

DISCUSSION [29 novembre 1966] (p. 5032). Entendu : M. Guéna, *Rapporteur.*

Les privilèges et immunités du personnel ; l'absence de la France de l'Organisation interafricaine du café ; le rôle des Etats africains dans cet organisme ; l'inflation extradordinaire des immunités diplomatiques et des exonérations fiscales (p. 5032).

Article unique (p. 5053) ; adoption (*ibid.*).

80. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège signé à Paris le 13 mai 1966 entre le Gouvernement de la République française et la Banque interaméricaine de développement, présenté à l'Assemblée Nationale le 11 octobre 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 2073** ; rapport le 24 novembre 1966 par Mme de la Chevrelière, **n° 2181.** Adoption le 29 novembre 1966. — Projet de loi **n° 592.**

Transmis au Sénat le 1er décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 67 (année 1966-1967)** ; rapport le 13 décembre 1966 par M. Héon, **n° 109 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 86 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1015 du 28 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 29 décembre 1966 (p. 11627).

DISCUSSION [29 novembre 1966] (p. 5033). Entendu : Mme Marie-Magdeleine Aymé de la Chevrelière, *Rapporteur.*

La coopération entre l'ensemble des Etats américains, le Canada excepté ; les objectifs principaux de cet organisme ; ses ressources propres ; ses deux types d'opérations ; le renforcement de la participation de l'Europe au développement de l'Amérique latine ; l'octroi aux fonctionnaires de la Banque des privilèges et immunités habituels ; le développement des relations économiques entre la France et l'Amérique latine (p. 5033).

Article unique (*ibid.*) ; adoption (p. 5034).

81. — Projet de loi autorisant la ratification de l'avenant à la Convention du 29 octobre 1958 entre la France et l'Italie tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts directs sur les revenus et sur la fortune, ensemble le protocole joint, signés à Paris le 6 décembre 1965, présenté à l'Assemblée Nationale le 18 octobre 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 2086** ; rapport le 7 décembre 1966 par M. Louis Vallon, **n° 2218**. Adoption le 8 décembre 1966. — Projet de loi **n° 607.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 104 (année 1966-1967)** ; rapport le 14 décembre 1966 par M. Portmann, **n° 131 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 65 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-966 du 26 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 27 décembre 1966 (p. 11430).

DISCUSSION [8 décembre 1966] (p. 5379). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général.*

La convention fiscale franco-italienne ratifiée le 16 juin 1930 et complétée par un avenant du 16 mai 1931 ; son inadaptation à la situation actuelle ; l'imposition des revenus des capitaux mobiliers.

Article unique : adoption (*ibid.*).

82. — Projet de loi autorisant la ratification de la Convention entre la République française et la Confédération suisse en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, ensemble le protocole additionnel joint, signés à Paris le 9 septembre 1966, présenté à l'Assemblée Nationale le 10 novembre 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 2139** ; rapport le 7 décembre 1966 par M. Louis Vallon, **n° 2219.** Adoption le 8 décembre 1966. — Projet de loi **n° 608.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation) **n° 103 (année 1966-1967)** ; rapport le 14 décembre 1966 par M. Portmann, **n° 130 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 66 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-995 du 26 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 28 décembre 1966 (p. 11556).

DISCUSSION [8 décembre 1962] (p. 5379). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général.*

Les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu et sur la fortune ; la constitution en Suisse, en nombre croissant, des « sociétés de base » : sociétés holding pures, sociétés de domicile, et sociétés dites « auxiliaires » ; la mauvaise réputation que risque de donner à la Suisse la prolifération de ce genre de sociétés (p. 5380).

Article unique : adoption (*ibid.*).

83. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République voltaïque, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Ouagadougou le 11 août 1965, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 2141** ; rapport le 7 décembre 1966 par M. Louis Vallon, **n° 2220.** Adoption le 8 décembre 1966. — Projet de loi **n° 609.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 100 (année 1966-1967)** ; rapport le 14 décembre 1966 par M. Portmann, **n° 127 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 67 (année 1966-1967).**

Traités et conventions.

Loi n° 66-964 du 26 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 27 décembre 1966 (p. 11429).

DISCUSSION [8 décembre 1966] (p. 5380). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général.*

Les relations fiscales entre la France et les trois Républiques du Dahomey, du Sénégal et de la Haute-Volta ; les doubles impositions ; l'encouragement aux investissements français dans les Etats africains d'expression française.

Article unique : adoption.

84. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention fiscale entre le Gouvernement de la Républiqne française et le Gouvernement de la République du Dahomey, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Cotonou le 21 octobre 1965, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 2147** ; rapport le 7 décembre 1966 par M. Louis Vallon, **n° 2221.** Adoption le 8 décembre 1966. — Projet de loi **n° 610.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 101 (année 1966-1967)** ; rapport le 14 décembre 1966 par M. Portmann, **n° 128 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 68 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-963 du 26 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 27 décembre 1966 (p. 11429).

DISCUSSION [8 décembre 1966] (p. 5380). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général.*

Article unique : adoption (p. 5381).

85. — Projet de loi autorisant l'approbation de la Convention fiscale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal, ensemble le protocole et l'échange de lettres joints, signés à Dakar le 3 mai 1965, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 novembre 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 2148** ; rapport le 7 décembre 1966 par M. Louis Vallon, **n° 2222.** Adoption le 8 décembre 1966. — Projet de loi **n° 611.**

Transmis au Sénat le 9 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 102 (année 1966-1967)** ; rapport le 14 décembre 1966 par M. Portmann **n° 129, (année 1966-1967).** Adoption définitive le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 69 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-959 du 26 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 27 décembre 1966 (p. 11428).

DISCUSSION [8 décembre 1966] (p. 5381). Entendu : M. Louis Vallon, *Rapporteur général.*

Article unique : adoption.

86. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Grèce relatif au règlement de créances financières françaises signé le 14 décembre 1965 à Paris, présenté à l'Assemblée Nationale le 8 décembre 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 2231** ; rapport le 13 décembre 1966 par M. Louis Vallon, **n° 2252.** Adoption le 14 décembre 1966. — Projet de loi **n° 624.**

Transmis au Sénat le 15 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 140 (année 1966-1967)** ; rapport le 15 décembre 1966 par M. Portmann, **n° 151 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 70 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-960 du 26 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 27 décembre 1966 (p. 11428).

DISCUSSION [14 décembre 1966] (p. 5499). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* de Broglie, *Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères ;* J.-P. Palewski, *Président de la Commission des finances.*

Le règlement de créances financières françaises ; les conditions fort libérales consenties par la France au remboursement des emprunts publics grecs; les emprunts privés; l'aide de la France au Royaume de Grèce au moment de son accession à l'indépendance ; la sympathie unanime et chaleureuse

de la Chambre des députés de l'époque à l'égard de la nation hellénique (p. 5499) ; la visite d'une délégation du Parlement hellénique au Parlement français (p. 5500).

Article unique : adoption (*ibid.*).

87. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'avenant à la Convention générale de sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste fédérative de Yougoslavie du 5 janvier 1950, ensemble le protocole relatif aux soins de santé garantis aux étudiants et l'échange de lettres relatif aux allocations familiales, signés à Belgrade le 8 février 1966, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 décembre 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2275** ; rapport le 19 décembre 1966 par M. Valenet, **n° 2293.** Adoption le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 648.**

Transmis au Sénat le 20 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 184 (année 1966-1967)** ; rapport le 21 décembre 1966 par M. Bossus, **n° 189 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 78 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1045 du 30 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 31 décembre 1966 (p. 11754).

DISCUSSION [20 décembre 1966] (p. 5700). Entendu : M. Valenet, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales.*

La reprise sensible du courant d'immigration yougoslave vers la France ; l'ancienneté et la cordialité de nos rapports avec l'Etat yougoslave.

Article unique : adoption p. 5701).

88. — Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant l'abornement et l'entretien de la frontière signé à Paris le 10 mars 1965, présenté à l'Assemblée Nationale le 15 décembre 1966 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des affaires étrangères), **n° 2276** ; rapport le 16 décembre 1966 par M. Maurice Schumann, **n° 2287.** Adoption le 20 décembre 1966. — Projet de loi **n° 647.**

Traités et conventions.

Transmis au Sénat le 20 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées), **n° 183 (année 1966-1967)** ; rapport le 21 décembre 1966 par M. de Chevigné, **n° 188 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 21 décembre 1966. — Projet de loi **n° 82 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1047 du 30 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 31 décembre 1966 (p. 11755).

DISCUSSION [20 décembre 1966] (p. 5700). Entendu : M. Maurice Schumann, *Président de la Commission des affaires étrangères, Rapporteur.*

L'examen hâtif du projet par la Commission vingt mois après la conclusion de l'accord.

Article unique : adoption.

TRAITÉ FRANCO-ALLEMAND.

— *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 5.

TRAITÉS INTERNATIONAUX.

— Application de certains. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 45.

TRAITEMENTS ET SALAIRES.

1. — Proposition de loi relative à la réparation des préjudices de carrière subis de 1940 à 1941 par certains agents et ouvriers des services concédés ou subventionnés par les collectivités publiques, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. de La Malène (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 381.**

2. — Proposition de loi tendant à mettre un terme au blocage de certains salaires, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 novembre 1964 par M. Raymond Boisdé (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1180.**

3. — Proposition de loi relative aux règlements effectués par chèques et virements en paiement des traitements ou salaires dans les les établissements industriels et commerciaux, présentée à l'Assemblée Nationale le 9 avril 1965 par M. Waldeck Rochet et plusieurs de

ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles), **n° 1315** ; rapport le 27 mai 1966 par M. Doize, **n° 1859**.

TRAMWAYS. — *Voy.* PENSIONS DE RETRAITE, 4.

TRANSPORTS.

1. — Proposition de loi tendant à admettre certains grands invalides et mutilés de guerre à faire valoir leurs droits à l'exploitation d'une entreprise de transport, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Cermolacce et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 73**.

2. — Proposition de loi tendant à étendre à tous les salariés d'entreprises privées, quelle que soit la région où est situé leur lieu de travail, la prime spéciale uniforme mensuelle de transport instituée dans la première zone de la région parisienne par l'arrêté interministériel du 28 septembre 1948, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Cermolacce et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 89**.

Voy. ci-après, § 7, n° 426.

3. — Proposition de loi tendant à prévoir, en faveur des anciens transporteurs mutilés de guerre, des exceptions aux textes assurant la coordination des transports, présentée à l'Assemblée Nationale le 23 janvier 1963 par M. André Beauguitte (renvoyée à la Commission de la production et des échanges) (1), **n° 121**.

4. — Proposition de loi tendant à prévoir certaines exceptions en ce qui concerne la réglementation de la coordination des transports en faveur des anciens transporteurs mutilés de guerre, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par M. de Chambrun (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 165**.

(1) Retrait de cette proposition par son auteur [19 juillet 1963] (p. 4390).

5. — Proposition de loi tendant à prévoir, en faveur des anciens transporteurs mutilés de guerre, des exceptions aux textes assurant la coordination des transports, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par MM. de Pierrebourg et de Montesquiou (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 314**.

6. — Proposition de loi tendant à prévoir en faveur des anciens transporteurs mutilés de guerre des exceptions aux textes assurant la coordination des transports voyageurs (1), présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Becker (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 370**.

7. — Propositions de loi relatives à l'attribution d'une prime de transport à l'ensemble des salariés du secteur privé, présentées au Sénat le 16 mai 1961 par M. Vallin, le 17 mai 1962 par M. Dassaud (renvoyées à la Commission des affaires sociales), **n°s 214 (année 1960-1961)** ; **200 (année 1961-1962)** ; rapport le 23 juillet 1962 par M. Dutoit, **n° 307 (année 1961-1962)** ; rapport supplémentaire le 25 juin 1963 par M. Dutoit, **n° 146 (année 1962-1963)** ; deuxième rapport supplémentaire le 4 juillet 1963 par M. Dutoit, **n° 160 (année 1962-1963)**. Adoption le 4 juillet 1963. — Proposition de loi **n° 60 (année 1962-1963)**.

Transmises à l'Assemblée Nationale le 5 juillet 1963 par M. le Président du Sénat (renvoyées à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 426** ; rapport le 12 mai 1964 sur cette proposition et sur la proposition n° 89 de M. Cermolacce par M. Degraeve, **n° 884**.

8. — Proposition de loi concernant les conditions de travail, d'emploi, de rémunération du personnel des entreprises de transports publics routiers et des entreprises auxiliaires des transports, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1964 par M. Couillet et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1094**.

(1) Retirée par son auteur [29 novembre 1963] (p. 7585).

9. — Projet de loi modifiant et complétant les articles 16 et 21 de la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 avril 1965 par M. Foyer, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1301** ; rapport le 26 mai 1965 par M. Delachenal, **n° 1390**. Adoption le 3 mai 1966. — Projet de loi **n° 457**.

10. — Projet de loi sur les contrats d'affrètement et de transport maritimes, présenté à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1965 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1496** ; rapport le 21 avril 1966 par M. Baudouin, **n° 1780**. Adoption le 3 mai 1966 (p. 1065). — Projet de loi **n° 457**.

Transmis au Sénat le 5 mai 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 118 (année 1965-1966)** ; rapport le 24 mai 1966 par M. Joseph Yvon, **n° 141 (année 1965-1966)**. Adoption avec modifications le 26 mai 1966. — Projet de loi **n° 46 (année 1965-1966)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 27 mai 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1858** ; rapport le 9 juin 1966 par M. Baudouin, **n° 1911**. Adoption définitive en deuxième lecture le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 514**.

Loi n° 66-420 du 18 juin 1966, publiée au *J. O.* du 24 juin 1966 (p. 5206).

DISCUSSION [27 avril 1966] (p. 974), [3 mai 1966] (p. 1064). Entendus : MM. Baudouin, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Cermolacce, Foyer, *Garde des Sceaux.*

La réforme d'ensemble du droit maritime français (p. 974) ; la mise au point d'un nouveau Code de commerce (p. 974, 976) ; les motifs économiques de la réforme : la cherté du pavillon français (p. 974, 975) ; le contrat d'affrètement (p. 974, 975) ; le contrat de transport maritime (p. 974, 975); les transports de passagers (p. 974, 975) ; la Convention internationale de Bruxelles et la loi du 2 avril 1936 (p. 974) ; les limitations de responsabilité du transporteur (p. 974) ; les croisières (p. 974) ; les entreprises de manutention (*ibid.*) ; la crise de la marine marchande ; la régression du pavillon français dans le trafic national et international (p. 975, 976) ; les affrètements de navires étrangers (p. 975, 976) ; les projets de loi en préparation concernant les droits réels sur les navires, l'assurance maritime, la faillite, les fonds de commerce (p 976) ; la révision nécessaire de la distinction traditionnelle entre le droit privé et le droit commercial (p. 976) ; les progrès décisifs dus à l'Assemblée Nationale dans la modernisation des Codes français (p. 976). Transports.

TITRE 1er. — *Affrètement du navire* (p. 976).

Chapitre 1er : *Règles générales.*

Art. 1er à 4 : adoption (p. 976).

Chapitre II : *Affrètement au voyage* (p. 977).

Art. 5 : adoption.

Art. 6 : l'avant-projet préparé par le Garde des Sceaux et le contre-projet de l'Association française de droit maritime ; le contenu du décret d'application ; les contrats passés avec les affréteurs ; les précisions à y inclure ; l'opportunité d'une bonification pour certains chargeurs ; le cas de force majeure ; adoption de l'article (p. 977).

Chapitre III : *Affrètement à temps.*

Art. 7 : adoption (p. 977).

Art. 8 : adoption (p. 978).

Art. 9 : adoption.

Chapitre IV : *Affrètement « coque nue ».*

Art. 10 et 11 : adoption (p. 978).

Chapitre V : *Sous-affrètements.*

Art. 12 à 14 : adoption (p. 978).

TITRE II. — *Transport de marchandises.*

Chapitre 1er : *Règles générales.*

Art. 15 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer, dans la première phrase, après le mot : « transport », le mot « maritime » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 978).

Art. 16 et 17 : adoption (*ibid.*).

Chapitre II : *Le connaissement.*

Art. 18 et 19 : adoption (p. 978).

Art. 20 : amendement de M. Dumortier tendant à supprimer, au début de la deuxième phrase du premier alinéa, le mot « mais » ; adoption (p. 979).

Chapitre III : *Exécution du contrat.*

Art. 21 à 26 : Adoption (*ibid.*).

Chapitre IV : *Responsabilité du transporteur.*

Transports.

Art. 27 : Adoption (p. 979).

Art. 28 : amendement de M. Dumortier tendant à insérer après le mot : « dol », les mots : « ou de faute inexcusable » ; rejet (p. 980) ; adoption de l'article.

Art. 29 : amendement de M. Dumortier tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; rejet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 30 à 32 : adoption (*ibid.*).

TITRE III. — *Transports de passagers.*

Art. 33 : adoption.

Chapitre 1er : *Contrat de passage.*

Art. 34 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer aux mots : « qui suivent », les mots : « du chapitre II du présent titre » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 981).

Art. 35 : adoption.

Chapitre II : *Responsabilité du transporteur.*

Art. 36 : adoption.

Art. 37 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commisssion des lois, et M. Delachenal tendant à rédiger comme suit la fin de l'article : « ... commise par lui-même ou un de ses préposés » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 981).

Art. 38 et 39 : adoption (p. 981).

Art. 40 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, et M. Hoguet (faute délibérée) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi complété (p. 981).

Art. 41 et 42 : adoption (*ibid.*).

Chapitre III : *Bagages.*

Art. 43 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, MM. Perrin et Coste-Floret tendant à substituer aux mots: « des bagages enregistrés ainsi que des véhicules de tourisme à moteur », les mots : « des bagages et véhicules enregistrés » ; sous-amendement du Gouvernement tendant à ajouter après le mot : « véhicules », les mots : « de tourisme » ; adoption du sous-amendement, de l'amendement et de l'article ainsi modifiés (p. 981).

Art. 44 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, et M. Lavigne (délivrance d'un récépissé au passager) (p. 982) ; retrait ; adoption de l'article.

Art. 45 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, et M. Coste-Floret tendant à supprimer l'article ; retrait ; amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 45.

Art. 46 : adoption.

Chapitre IV : *Organisateurs de croisières maritimes.*

Art. 47 et 48 : adoption.

Art. 49 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer la fin de l'article à partir des mots : « sauf s'il établit... » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 983).

TITRE IV : *Entreprises de manutention.*

Art. 50 : *Monopole des entrepreneurs de manutention :* la possibilité d'une menace contre l'ensemble des dockers des ports français ; adoption de l'article ; renvoi de la discussion (p. 983).

Reprise de la discussion (p. 1064).

Art. 51 et 52 : adoption (p. 1064).

Art. 53 : amendement rédactionnel de M. Baudouin, au nom de la Commission des lois, et M. Perrin ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 54 à 56 : adoption (*ibid.*).

Art. 57 : amendement de M. Baudouin, au nom de la Commission de lois (abrogation du dernier alinéa de l'article 433 du Code de commerce) ; sous-amendement de M. Dumortier tendant, dans le texte proposé, à insérer les mots : « l'avant-dernier », après les mots : « ainsi que » ; adoption du sous-amendement et de l'article ainsi modifiés (p. 1065).

Art. 58 et 59 : adoption (*ibid.*).

Seconde délibération à la demande du Gouvernement sur l'article 49 ; amendement du Gouvernement tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa (organisateurs de croisières) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction de l'article ainsi complété.

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Baudouin, *Rapporteur ;* Cermolacce, Dumortier, Foyer, *Garde des Sceaux,* Zimmermann.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [16 juin 1966] (p. 2111). Entendu : M. Baudouin, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

L'article 54 *bis* introduit par le Sénat ; le caractère d'ordre public conféré au régime de responsabilité de l'entrepreneur de manutention ; l'alignement du régime de la res-

ponsabilité du manutentionnaire sur celle du transporteur maritime (p. 2111).

Art. 49 : adoption (*ibid.*).

Art. 54 *bis.* : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

11. — Projet de loi modifiant certaines dispositions de l'article 25 de la loi de finances n° 52-401 du 14 avril 1952 modifié relatif à la répression des infractions à la réglementation en matière de coordination et d'harmonisation des transports ferroviaires et routiers, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Marc Jacquet, Ministre des Travaux publics et des Transports (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1575.**

12. — Projet de loi modifiant la loi du 21 avril 1832 et la loi du 19 mars 1934 et relatif aux juridictions compétentes pour la navigation du Rhin, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1585;** rapport le 28 avril 1966 par M. Zimmermann, **n° 1789.** Adoption le 4 mai 1966 (p. 1081). — Projet de loi **n° 460.**

Transmis au Sénat le 5 mai 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 124 (année 1965-1966);** rapport le 24 mai 1966 par M. Zussy, **n° 138 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 2 juin 1966. — Projet de loi **n° 52 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-378 du 15 juin 1966, publiée au *J. O.* du 16 juin 1966 (p. 4835).

DISCUSSION [4 mai 1966] (p. 1080). Entendu : M. Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

L'organisation judiciaire de la navigation sur le Rhin ; l'historique de la question ; le transfert à la Cour d'appel de Colmar des attributions du tribunal de grande instance de Strasbourg.

Art. 1er et 2 : adoption (p. 1080).

Art. 3 à 6 : adoption (p. 1081).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Transports.

13. — Projet de loi déterminant, en application de la Convention franco-germano-luxembourgeoise du 27 octobre 1956, les juridictions compétentes pour la navigation sur la Moselle, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1965 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1586;** rapport le 28 avril 1966 par M. Zimmermann, **n° 1790.** Adoption le 4 mai 1966 (p. 1082). — Projet de loi **n° 461.**

Transmis au Sénat le 5 mai 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 123 (année 1965-1966) ;** rapport le 24 mai 1966 par M. Zussy, **n° 137 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 2 juin 1966. — Projet de loi **n° 53 (année 1965-1966)**

Loi n° 66-379 du 15 juin 1966, publiée au *J. O.* du 16 juin 1966 (p. 4836).

DISCUSSION [4 mai 1966] (p. 1081). Entendus : MM. Zimmermann, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Foyer, *Garde des Sceaux.*

La convention sur la canalisation de la Moselle signée le 27 octobre 1956 ; les tribunaux compétents en la matière ; la convention de Mannheim ; le souci d'uniformisation de la législation ; la nécessité d'une réforme d'ensemble et d'une modernisation (p. 1081).

Art. 1er à 3 : adoption (p. 1082).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

14. — Projet de loi tendant à accélérer la mise en œuvre des travaux nécessaires à la construction de la première ligne expérimentale de véhicules guidés sur coussins d'air (aérotrains), présenté à l'Assemblée Nationale le 6 décembre 1966 par M. Pisani, Ministre de l'Equipement (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2215;** rapport le 13 décembre 1966 par M. Hoguet, **n° 2248.** Adoption le 14 décembre 1966. — Projet de loi **n° 631.**

Transports.

Transmis au Sénat le 15 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 141 (année 1966-1967);** rapport le 16 décembre 1966 par M. Chauty, **n° 156 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 19 décembre 1966. — Projet de loi **n° 53 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1065 du 31 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 3 janvier 1967 (p. 67).

DISCUSSION [14 décembre 1966] (p. 5551). Entendu : M. Hoguet, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

L'implantation de lignes de transport destinées à des véhicules guidés par coussins d'air ou « aérotrains » ; la portée générale de l'opération technique envisagée, la création d'un réseau national ; l'intérêt du nouveau moyen de transport ; l'amélioration des transports intervilles ; les liaisons suburbaines (p. 5551) ; le tracé des futures lignes d'aérotrains (p. 5552) ; la mise en œuvre de procédures d'expropriations pour cause d'utilité publique ; établissement de servitudes ; la ligne expérimentale de sept kilomètres construite entre Limours et Gometz-le-Châtel ; la construction d'un tronçon en vraie grandeur ; le choix de l'implantation de cette ligne expérimentale ; la procédure d'extrême urgence ; la justification de son application au cas présent (p. 5552).

Art. 1er et 2 : adoption (p. 5553).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

15. — Projet de loi établissant des servitudes au profit des lignes de transport public par véhicules guidés sur coussins d'air (aérotrains), présenté à l'Assemblée Nationale le 6 décembre 1966 par M. Pisani, Ministre de l'Equipement (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 2216;** rapport le 13 décembre 1966 par M. Hoguet, **n° 2249.** Adoption le 14 décembre 1966. — Projet de loi **n° 632.**

Transmis au Sénat le 15 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des Affaires économiques et du plan), **n° 142 (année 1966-1967);** rapport le 16 décembre 1966 par M. Chauty, **n° 157 (année 1966-1967).** Adoption définitive le 19 décembre 1966. — Projet de loi **n° 54 (année 1966-1967).**

Loi n° 66-1066 du 31 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 3 janvier 1967 (p. 67).

DISCUSSION [14 décembre 1966] (p. 5553). Entendu : M. Hoguet, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

Les moyens juridiques nécessaires à la construction de lignes de transport public par aérotrain ; les garanties accordées aux propriétaires de terrains frappés de servitude (p. 5553).

Art. 1er : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer dans la première phrase, aux mots : « à la collectivité ou à son concessionnaire », les mots : « à la collectivité publique, à l'établissement public ou à leur concessionnaire » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant dans la première phrase à substituer aux mots : « à la collectivité ou à son concessionnaire », les mots : « à la collectivité publique, à l'établissement public ou à leur concessionnaire » ; adoption ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction du début du deuxième alinéa ; la limitation à 20 mètres de la largeur de la servitude ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (p. 5553).

Après l'art. 2 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à insérer un nouvel article (suppression des obstacles existants) ; adoption (*ibid.*).

Art. 3 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de l'article) ; la reprise des termes de la loi du 4 août 1962 sur la pose de canalisations d'eau ; adoption de l'amendement dont le texte devient l'article 3 (p. 5554).

Art. 4 (*ibid.*) ; amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois, tendant à supprimer dans la première phrase les mots : « pendant un délai d'un an à compter de l'enquête parcellaire » ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois tendant à supprimer l'article ; adoption ; en conséquence, l'article 5 est supprimé (*ibid.*).

Art. 6 : amendement de M. Hoguet, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la deuxième phrase : conditions dans lesquelles les clôtures pourront être établies par le propriétaire) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Hoguet, *Rapporteur* ; Pisani, *Ministre de l'Equipement.*

Voy. aussi : AÉRONAUTIQUE et PLAN.

Transoorts de produits chimiques par canalisations. — *Voy.* INDUSTRIE, 2.

TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 5, 23, 42.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES.

— Taxe sur les. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, Art. 79; 2, Art. 30.

TRANSPORTS MARITIMES.

— Contrats. — *Voy.* TRANSPORTS, 10.

— Passagers. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 35.

TRANSPORTS ROUTIERS. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 14; TRANSPORTS, 7 (Personnel).

TRANSPORTEURS.

— Mutilés de guerre. — *Voy.* TRANSPORTEURS, 3, 4, 5, 6.

— Taxation. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, Art. 79.

TRANSPORTEURS MARITIMES.

— Responsabilité. — *Voy.* TRANSPORTS, 10

TRAVAIL.

— Durée. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 28; PLAN, 1 et 2.

TRAVAIL (Réglementation).

1. — Proposition de loi relative au paiement par privilège des salaires en cas de faillite ou de règlement judiciaire, présentée au Sénat le 30 novembre 1961 par M. Noury (renvoyée à la Commission des lois), **n° 99 (année 1961-1962);** rapport le 5 mai 1962 par M. Lambert, **n° 215 (année 1961-1962);** rapport supplémentaire le 21 juin 1962 par M. Lambert, **n° 235 (année 1961-1962).** Adoption le 28 juin 1962. — Proposition de loi **n° 102 (année 1961-1962).**

Transmise à l'Assemblée Nationale le 7 décembre 1962 (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, **n° 17.**

2. — Projet de loi complétant l'article 107 *a* du Livre 1er du Code du travail, présenté à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1962 par M. Gilbert Grandval, Ministre du Travail (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 51;** rapport le 17 mai 1963 par M. Tourné, **n° 237.** Adoption le 4 juin 1963 (p. 3176). — Projet de loi **n° 28.**

Transmis au Conseil de la République le 5 juin 1963 (renvoyé à la Commission des Affaires sociales), **n° 113 (année 1962-1963);** rapport le 27 juin 1963 par M. Lambert, **n° 148 (année 1962-1963).** Adoption définitive le 11 juillet 1963. — Projet de loi **n° 61 (année 1962-1963).**

Loi n° 63-717 du 19 juillet 1963, publiée au *J. O.* du 20 juillet 1963 (p. 6710).

DISCUSSION [4 juin 1963] (p. 3175). Entendus : MM. Vannier, *Rapporteur suppléant de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

La nécessité de donner aux inspecteurs du travail et aux inspecteurs des lois sociales en agriculture les pouvoirs nécessaires pour contrôler l'emploi des « réformés temporaires » ; la compétence du Parlement dans ce domaine (p. 3176).

Article unique : *Modification de l'article 107-a du Livre Ier du Code du travail* (p. 3176) ; adoption de l'article unique du projet de loi (p. 3176).

3. — Proposition de loi tendant à porter à quatre semaines la durée du congé annuel payé dans l'industrie, le commerce, les professions libérales, les services domestiques et

Travail (Réglementation).

l'agriculture, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Maurice Thorez et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 91**.

4. — Proposition de loi tendant à rendre effective l'application de la loi du 21 juin 1936 instituant la semaine de quarante heures dans les établissements industriels et commerciaux et fixant la durée du travail dans les mines souterraines, sans qu'il puisse en résulter une diminution de salaire des ouvriers et employés, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Maurice Thorez et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 92**.

5. — Proposition de loi tendant à porter de trois à quatre semaines la durée des congés payés par modification des articles 54 *g*) et 54 *j*) du Livre II, titre premier, du Code du travail, présentée à l'Assemblée Nationale le 23 janvier 1963 par M. Hersant (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 123**.

6. — Proposition de loi tendant à la réorganisation des juridictions du travail, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 février 1963 par M. Lolive et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 163**.

7. — Proposition de loi tendant à prévenir les licenciements abusifs à l'occasion des élections des délégués du personnel et des membres des comités d'entreprise, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par MM. Durbet et Dassié (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 248**.

8. — Proposition de loi tendant à une meilleure protection des salariés dont l'entreprise ou l'établissement cesse son activité, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Meck (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 261** ; rapport le 20 juin 1964 par M. Chalopin, **n° 1049**.

9. — Proposition de loi relative à l'exercice des libertés syndicales à l'intérieur des entreprises, établissements, administrations et services, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Feix et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 276**.

10. — Proposition de loi tendant à faire présider les conseils de prud'hommes par un magistrat, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Fanton et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 376**.

11. — Proposition de loi tendant à faciliter le reclassement des diminués physiques, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 octobre 1963 par M. Bertrand Denis (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales). **n° 560**.

12. — Projet de loi relatif au fonds national de l'emploi, présenté à l'Assemblée Nationale le 31 octobre 1963 par M. Gilbert Grandval, Ministre du Travail (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 630** ; rapport le 20 novembre 1963 par M. René Caille, **n° 661** ; avis présenté au nom de la Commission de la production et des échanges le 28 novembre 1963 par M. Fouchier, **n° 689**. Adoption le 28 novembre 1963 (p. 7553). — Projet de loi **n° 116**.

Transmis au Sénat le 3 décembre 1963 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 46 (année 1963-1964)** ; rapport le 6 décembre 1963 par M. Lagrange, **n° 66 (année 1963-1964)**. Adoption sans modification le 10 décembre 1963. — Projet de loi **n° 27 (année 1963-1964)**.

Loi n° 63-1240 du 18 décembre 1963, publiée au *J. O.* du 20 décembre 1963 (p. 11331).

DISCUSSION [28 novembre 1963] (p. 7533). Entendus : MM. Caille, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles* ; Fouchier, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production* ; Doize, Cassagne, Boisdé, Grandval, *Ministre du Travail.*

L'évolution du marché de l'emploi avec les transformations de l'économie et le développement des techniques modernes (p. 7533, 7534, 7535) ; le problème de l'équilibre de l'emploi (p. 7534, 7535) ; les disparités en matière d'emploi par profession et par région (p. 7534, 7535) ; les reconversions ; les licenciements (p. 7533, 7534) ; les fermetures de puits de mines (p. 7536) ; la nécessité de garantir le droit au travail de tous les travailleurs et de leur assurer la sécurité de l'emploi (p. 7533, 7539) ; le rôle du Ministère du Travail dans ce domaine (p. 7538, 7539) ; les conséquences du Marché commun ; la concurrence de la main-d'œuvre étrangère (p. 7534, 7536).

Les dispositions du projet (p. 7533, 7534, 7538, 7539) ; la création du Fond National de l'emploi (*ibid.*) ; sa structure (p. 7534) ; son fonctionnement (p. 7540) ; son financement (p. 7534, 7537, 7540) ; ses interventions ; le versement d'allocations de conversion, de primes de transfert et d'indemnité de déménagement (p. 7534, 7536) ; l'octroi souhaitable de ces allocations et de ces primes aux travailleurs des régions menacées d'une crise de l'emploi (p. 7536) ; le montant de ces allocations (p. 7537) ; les relations du Fonds avec les organismes existants (U.N.E.D.I.C. - A.S.S.E.D.I.C.) (p. 7537, 7540) ; sa collaboration avec les chefs d'entreprises ou les organisations professionnelles et les syndicats (p. 7537, 7538) ; sa coordination avec le F.A.S.A.S.A. (p. 7535, 7540) ; et avec le Fonds social européen (p. 7535, 7540) ; les conventions pouvant être passées aux termes de l'article 3 (p. 7540) ; le principe de la libre détermination des travailleurs (p. 7540) ; le problème de l'emploi des travailleurs vieillissants (p. 7533, 7534, 7540) ; l'abaissement éventuel de l'âge de la retraite (p. 7537, 7540) ; le problème de l'emploi dans le milieu rural (p. 7535) ; l'exode rural et la disparition progressive des petites exploitations (p. 7536) ; l'application de la loi aux jeunes soldats rendus à la vie civile (p. 7537, 7540) ; son extension souhaitable à la famille du travailleur frappé par les dispositions de conversion ou de réadaptation (p. 7537).

Art. 1er : *Objet de la loi* (p. 7541) ; amendement de M. Caille, au nom de la Commission (extension du bénéfice de la loi aux travailleurs indépendants et aux artisans) (p. 7541) ; la possibilité de réglementer cette extension par décret (p. 7541) ; sous-amendement de MM. Bayou et Cassagne (extension aux salariés agricoles) (p. 7541) ; l'absence de crédits pour faciliter le maintien ou le retour à la terre (p. 7541, 7542) ; l'arrêt souhaitable de l'exode rural (p. 7542) ; le caractère étranger au projet en discussion du sous-amendement de M. Bayou (p. 7542) ; le rôle du F.A.S.A.S.A. en matière de conversion agricole ; la coordination de l'action de cet organisme avec celle du Fonds national de l'emploi (p. 7542) ; rejet de l'amendement (p. 7542) ; retrait de l'amendement de la Commission (p. 7542) ; reprise de cet amendement par M. Cassagne (*ibid.*) ; le vote de cet amendement par la Commission à l'unanimité ; l'application souhaitable de la loi aux travailleurs non salariés (p. 7542) ; le Gouvernement oppose à l'amendement de la Commission repris par M. Cassagne, l'article 40 de la Constitution (p. 7542) ; l'origine des fonds susceptibles d'être utilisés pour l'application de l'amendement (p. 7542, 7543) ; la Commission des finances déclare l'article 40 applicable ; en conséquence, l'amendement est irrecevable (p. 7543) ; amendement de M. Caille, au nom de la Commission (application de la loi aux travailleurs victimes d'une diminution de leurs aptitudes) ; le caractère collectif du chômage visé dans la loi ; l'impossibilité de tenir compte des capacités physiques de chaque individu (p. 7543) ; le problème posé par l'emploi des travailleurs âgés (p. 7543) ; le Gouvernement oppose à l'amendement l'article 40 de la Constitution ; cet article 40 étant déclaré applicable par la Commission de finances, l'amendement est irrecevable (p. 7543) ; amendement de M. Bayou (application de la loi aux salariés de l'agriculture) (p. 7543) ; la possibilité pour le Fonds national de l'emploi de prendre en charge les travailleurs provenant de l'agriculture et de les orienter vers les emplois salariés du commerce et de l'industrie ; la compétence du Ministre de l'Agriculture pour les questions de reconversion interne dans l'agriculture (p. 7543) ; rejet de l'amendement de M. Bayou (*ibid.*) ; amendement de M. Tourné (suppression du caractère consultatif du rôle du comité supérieur de l'emploi) (p. 7543) ; le rôle important joué par certains organismes consultatifs (p. 7544) ; la responsabilité du Gouvernement en ce qui concerne la politique de l'emploi ; l'activité du Fond national de l'emploi ; sa collaboration avec le Commissariat au Plan et la délégation générale de l'aménagement du territoire (p. 7544) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de MM. Doize, Hostier et Cance (suppression du dernier alinéa de l'article) ; possibilité pour le Ministère du Travail de conclure des

Travail (Réglementation).

conventions de coopération avec les organisations professionnelles ou syndicales ou avec les entreprises (p. 7544) ; amendement de M. Cassagne ayant le même objet (*ibid.*) ; l'inutilité de l'habilitation législative prévue dans le texte (p. 7544) ; la pression risquant d'être exercée sur certains organismes pour qu'ils signent des conventions (p. 7544, 7545); rejet de l'amendement de MM. Doize et Cassagne (p. 7546) ; adoption de l'article premier ainsi modifié (p. 7546).

Art. 2 : *Institution d'allocations de conversion, de primes de transfert et d'indemnités de frais de transport* (p. 7545) ; amendement de MM. Caille, au nom de la Commission (p. 7545) ; retrait (*ibid.*) ; amendement de MM. Gilbert Faure et Cassagne (suppression des mots « privés d'emploi ») (*ibid.*) ; la nécessité d'aider les ouvriers menacés d'être licenciés et de ne pas réserver le bénéfice de l'article aux seuls travailleurs privés d'emploi (p. 7545) ; rejet de l'amendement (p. 7545) ; amendement de MM. Hostier, Musmeaux et Cance (application des dispositions de l'article aux jeunes gens libérés des obligations militaires) (p. 7546) ; l'inscription souhaitable dans la loi de son application aux jeunes gens libérés du service militaire (p. 7546) ; les efforts faits par le Gouvernement pour ces derniers dans le cadre de la formation professionnelle ; le caractère particulier du cas des jeunes militaires ; l'impossibilité de les assimiler aux travailleurs salariés en général (p. 7546) ; l'intention du Gouvernement de fixer par décret les conditions dans lesquelles la loi leur sera appliquée (p. 7546) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Cassagne tendant à subslituer au mot « réadaptation », le mot « formation » (p. 7546) ; adoption (p. 7547) ; amendement de M. Cassagne (indemnisation des frais de réinstallation) (p. 7547) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de MM. Hostier, Tourné et Doize tendant à réserver un logement aux travailleurs contraints à changer de région (p. 7547) ; le libre choix laissé aux travailleurs par la loi ; la possibilité pour les travailleurs désireux de bénéficier de la loi de s'informer au préalable des facilités de logement (p. 7547) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; amendement de M. Cassagne (octroi des primes de transfert aux travailleurs du foyer devant suivre le bénéficiaire des primes et indemnités prévues dans l'article) (p. 7547) ; les difficultés des familles dont le chef est contraint de quitter le lieu de résidence habituelle (p. 7547) ; la détermination dans le règlement d'administration publique de primes variables selon la situation familiale du chef de famille (p. 7548) ; les difficultés des fonctionnaires en voie de titularisation contraints de faire un stage à Paris (p. 7548) ; rejet de l'amendement de M. Cassagne (p. 7548) ; amendement de MM. Musmeaux et Cance (suppression du dernier alinéa de l'article 2) ; retrait (*ibid.*) ; amendement du Gouvernement (extension par décret des dispositions de l'article aux travailleurs non salariés) (p. 7548) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de MM. Cance et Doize (maintien des droits à l'allocation de chômage en tout état de cause aux travailleurs refusant de quitter leur région) (p. 7548) ; la liberté laissée aux travailleurs privés d'emploi de suivre un stage de réadaptation professionnelle ou de quitter leur région ; le maintien des droits acquis (p. 7548) ; rejet de l'amendement (*ibid.*) ; adoption de l'article 2 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : *Attribution d'allocations temporaires dégressives en cas de déclassement professionnel et d'allocations spéciales pour les travailleurs de plus de 60 ans inaptes à un reclassement* (p. 7548, 7549) ; conformément au vote intervenu sur l'amendement de M. Cassagne à l'article précédent, le mot « réadaptation » est remplacé par le mot « formation » (p. 7549) ; amendement de MM. Tourné et Doize (avis du comité supérieur de l'emploi) (p. 7549) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de MM. Darchicourt et Cassagne tendant à ajouter à l'action de reclassement l'action de placement (p. 7549) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de MM. Darchicourt et Cassagne tendant à remplacer le mot « reconversion » par le mot « conversion » (p. 7549) ; retrait (*ibid.*); amendement de MM. Doize, Hostier et Cance (octroi d'allocations temporaires compensatrices en faveur des travailleurs ne pouvant bénéficier d'un stage de réadaptation et ne pouvant être temporairement reclassés que dans un emploi entraînant un déclassement professionnel) (p. 7549) ; rejet (*ibid.*) ; amendement de M. Cassagne (octroi des allocations, primes et indemnités prévues à l'article 2) (p. 7549) ; le but différent des articles 2 et 3 ; l'impossibilité pour un travailleur de se trouver dans le cas de l'article 2 et dans celui de l'article 3 (p. 7550) ; le sort réservé aux travailleurs de plus de 60 ans ; les différentes mesures pré-

vues en leur faveur selon qu'ils sont inaptes ou non au travail (p. 7550) ; retrait de l'amendement de M. Cassagne (*ibid.*) ; amendement de M. Fouchier, au nom de la Commission de la production (octroi, dans les cas visés à l'article, des primes et indemnités prévues à l'article 2) (p. 7550) ; la nécessité dans le cas de régions simplement menacées d'une crise de l'emploi de tout mettre en œuvre pour éviter l'apparition de cette crise (p. 7550) ; la possibilité d'accorder les allocations de conversion, les primes de transfert et les indemnités de transport et de déménagement dans le cas de professions ou de régions menacées d'un grave déséquilibre de l'emploi (p. 7550, 7551) ; retrait de l'amendement (p. 7551) ; amendement de MM. Laurent et Cassagne tendant à remplacer le mot « rectassés » par le mot « occupés » (p. 7551) ; amendement de M. Caille, au nom de la Commission (suppression de la référence à un âge minimum de 60 ans pour bénéficier des allocations spéciales prévues pour les travailleurs âgés) (p. 7551) ; amendement de MM. Cance, Musmeaux et Hostier ayant le même objet (*ibid.*) ; l'octroi d'allocations spéciales aux travailleurs âgés ayant perdu leur emploi pour les empêcher de demander prématurément la liquidation de leur pension (p. 7551); la création d'une nouvelle sorte d'assurance-chômage qu'entraînerait l'adoption des amendements supprimant la référence à l'âge de 60 ans (p. 7551) ; les difficultés rencontrées par les travailleurs de plus de 45 ans dans la région de Valenciennes ; la possibilité pour les chômeurs de cet âge d'accomplir un stage de formation professionnelle ; l'accroissement du nombre des bénéficiaires des allocations spéciales qu'entraînerait l'adoption des amendements ; l'application de l'article 40 de la Constitution à ce texte (p. 7551) ; tes amendements sont déclarés irrecevables (*ibid.*) ; adoption de l'article 3 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 4 : *Imputation des crédits correspondant aux charges assumées par l'Etat en application de la loi* (p. 7552) ; amendement de M. Cassagne tendant, après le mot « crédits » à ajouter le mot « budgétaires » (p. 7552) ; adoption (*ibid.*) ; amendement de M. Caille, au nom de la Commission, et de M. Chapuis (rapport annuel au Parlement sur l'utilisation des sommes mises à la disposition du Fonds national de l'emploi) (p. 7552) ; amendement identique du Gouvernement (p. 7552) ; retrait de l'amendement de la Commission (*ibid.*) ; adoption de l'amendement du Gouvernement (*ibid.*) ; adoption de l'article 4 ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : *Règlement d'administration publique* (p. 7552) ; adoption (*ibid.*).

Explications de vote (p. 7552) ; l'application excessive par le Gouvernement de l'article 40 de la Constitution (p. 7552, 7553) ; l'extension souhaitable du bénéfice de la loi à certaines catégories de travailleurs (p. 7552) ; le problème du reclassement des ouvriers d'un certain âge (p. 7552) ; la position du groupe socialiste (p. 7553) ; le manque d'information du Parlement quant au financement du projet et au règlement d'application (p. 7553) ; la position du groupe communiste (*ibid.*) ; les avantages présentés par le projet pour les travailleurs atteints par les transformations résultant de l'expansion (p. 7553) ; la position du groupe de l'U.N.R.-U.D.T. (p. 7553) ; adoption au scrutin du projet (p. 7553) ; liste des votants (p. 7567).

Orateurs : MM. Bayou, Caille, *Rapporteur ;* Cance, Capitant, Cassagne, Bertrand Denis, Doize, Fouchier, *Rapporteur pour avis ;* Grandval, *Ministre du Travail ;* Houël, Musmeaux, Neuwirth, Rivain, *Vice-Président de la Commission des finances ;* Tourné, Voisin.

Travail (Réglementation).

13. — Proposition de loi tendant à modifier et à compléter les articles 29 et 29 *a*) du Livre Ier du Code du travail en vue de renforcer la protection des femmes salariées en état de grossesse, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par Mme Vaillant-Couturier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° **676** ; rapport le 16 décembre 1964 par Mme Ploux, n° **1252**.

14. — Proposition de loi modifiant les articles 54 *b*) et 54 *d*) du Livre II du Code du travail afin d'aménager le temps de repos de certaines mères de famille et de stimuler la création de crèches à l'intérieur des entreprises privées, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par Mme Vaillant-Couturier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), n° **677**.

15. — Proposition de loi tendant à modifier les articles 14 et 76 du Livre II du Code du travail afin d'améliorer les conditions de travail des femmes salariées, présentée à

Travail (Réglementation).

l'Assemblée Nationale le 21 novembre 1963 par Mme Vaillant-Couturier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 678** ; rapport le 23 avril 1964 par M. Grenier, **n° 855.**

16. — Proposition de loi relative à l'usage du titre de conseil ou de conseiller social, présentée à l'Assemblée Nationale le 11 décembre 1963 par M. Pasquini (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 727** ; rapport le 9 novembre 1966 par M. Lepage, **n° 2130.**

17. — Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 46-2299 du 21 octobre 1946 concernant les indemnités à accorder aux travailleurs du bâtiment et des travaux publics en cas d'intempéries, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 mai 1964 par M. Brousset et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 877.**

18. — Projet de loi étendant aux contrôleurs du travail et de la main-d'œuvre les dispositions des articles 178 et 179 du Livre II du Code du travail, présenté au Sénat le 21 avril 1964 par M. Gilbert Grandval, Ministre du Travail (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 151 (année 1963-1964)** ; rapport le 3 juin 1964 par M. Messaud, **n° 210 (année 1963-1964).** Adoption sans modification en première lecture le 27 juin 1964. — Projet de loi **n° 138 (année 1963-1964).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1964 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1043** ; rapport le 29 avril 1965 par M. Valenet, **n° 1347.** Adoption définitive le 6 mai 1965 (p. 1185). — Projet de loi **n° 330.**

Loi n° 65-370 du 18 mai 1965, publiée au *J. O.* du 19 mai 1965 (p. 3995).

DISCUSSION [6 mai 1965] (p. 1185). Entendus : MM. Valenet, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Grandval, *Ministre du Travail.*

L'extension en faveur des contrôleurs du travail et de la main-d'œuvre des dispositions dont bénéficient les inspecteurs du travail (p. 1185).

Article unique : adoption (p. 1185).

19. — Projet de loi modifiant et complétant l'article 36 de la loi n° 57-1223 du 23 novembre 1957 sur le reclassement des travailleurs handicapés, présenté à l'Assemblée Nationale le 2 octobre 1964 par M. Foyer, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1079 ;** rapport le 27 avril 1965 par M. Trémollières, **n° 1339.** Adoption le 28 avril 1965 (p. 944). — Projet de loi **n° 320.**

Transmis au Sénat le 4 mai 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 147 (année 1964-1965) ;** rapport le 10 juin 1965 par M. Abel-Durand, **n° 199 (année 1964-1965) ;** avis le 15 juin 1965 par M. Grand au nom de la Commission des affaires sociales, **n° 212 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en première lecture le 23 juin 1965. — Projet de loi, **n° 115 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 24 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1505 ;** rapport le 25 juin 1965 par M. Trémollières, **n° 1528.** Adoption avec modification en deuxième lecture le 29 juin 1965 (p. 2754). — Projet de loi **n° 402.**

Transmis au Sénat le 30 juin 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 296 (année 1964-1965) ;** rapport le 21 octobre 1965 par M. de Montigny, **n° 21 (année 1965-1966).** Adoption avec modification en deuxième lecture le 28 octobre 1965. — Projet de loi **n° 10 (année 1965-1966).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 3 novembre 1965 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles), **n° 1645 ;** rapport le 4 novembre 1965 par M. Trémollières, **n° 1651.** Adoption définitive en troisième lecture le 9 novembre 1965 (p. 4589). — Projet de loi **n° 428.**

Loi n° 65-975 du 19 novembre 1965, publiée au *J. O.* du 20 novembre 1965 (p. 10259).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [28 avril 1965] (p. 941) Entendus : MM. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Comte-Offenbach, Nilès, Darchicourt.

Le label d'origine des articles fabriqués (p. 941) ; la fraude sur ces labels (p. 941) ; le porte à porte ; l'aide à la tierce personne (p. 942) ; l'aide médicale gratuite (*ibid.*).

Article unique (p. 943) : deux amendements soumis à discussion commune, le premier, présenté par M. Davoust ; le deuxième, par M. Trémollières, au nom de la Commission des lois (p. 943) ; retrait de l'amendement de M. Davoust (p. 944) ; adoption de l'amendement de la Commission ; adoption de l'article unique du projet de loi ainsi modifié (p. 944).

Orateurs : MM. Davoust, Foyer, *Garde des Sceaux ;* Trémollières, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [29 juin 1965] (p. 2753). Entendu : M. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

La création par le Sénat d'une troisième catégorie : les entreprises sans label fonctionnant au bénéfice des handicapés ; la vente à domicile selon la pratique du porte à porte (p. 2753).

Art. A (p. 2753) ; amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission des lois tendant à la suppression de l'article ; adoption (p. 2754) ; en conséquence, l'article A est supprimé (*ibid.*).

Art. 1er : amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer dans le premier alinéa, au mot : « précitée », les mots : « sur le reclassement des travailleurs handicapés » ; adoption ; amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la fin du texte proposé pour le troisième alinéa (2°) de l'article 36 de la loi du 23 novembre 1957) ; adoption ; amendement de M. Trémollières, au nom de la Commission des lois, tendant à compléter le texte proposé pour l'article 36 de la loi sus-énoncée par deux alinéas nouveaux; adoption ; adoption de l'article premier ainsi modifié (p. 2754).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateurs : MM. Darchicourt, Foyer, *Garde des Sceaux ;* Trémollières, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN TROISIÈME LECTURE [9 novembre 1965] (p. 4586). Entendus : MM. Trémollières, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles ;* Grandval, *Ministre du Travail ;* Comte-Offenbach, Tourné.

Travail (Réglementation).

Les sanctions en cas de tromperie du public ; l'acceptation par le Sénat du texte voté à deux reprises à l'Assemblée Nationale sous réserve de quelques modifications de forme (p. 4586) ; le sort de certains handicapés notamment des aveugles brossiers ; le délai d'entrée en application de la loi ; la création d'ateliers protégés en faveur des enfants inadaptés physiques et mentaux ; l'exonération d'impôts de la matière première ; l'opportunité de compléter la législation en la matière ; l'extension des dispositions de la loi du 23 novembre 1957 à la fonction publique et aux services publics.

Reprise de la discussion (p. 4588) ; la nécessité et l'efficacité des navettes entre le Sénat et l'Assemblée ; la nécessité d'instituer un statut de l'infirme civil ; l'exemption fiscale des matières premières utilisées dans les ateliers protégés.

Art. 1er : adoption.

Art. 2 : adoption (p. 4589).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

20. — Proposition de loi tendant à favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1964 par M. Vanier (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1102.**

21. — Proposition de loi tendant à favoriser dans toutes les branches d'activité la conclusion de conventions collectives, présentée à l'Assemblée Nationale le 18 décembre 1964 par M. Guillon (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1291.**

22. — Proposition de loi tendant à accorder aux femmes salariées deux jours de repos hebdomadaire sans réduction de leur rémunération, présentée à l'Assemblée Nationale le 2 juin 1965 par Mme Prin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1408** ; rapport le 23 juin 1966 par M. Tourné, **n° 1974.**

23. — Rapport de M. le Premier Ministre, en application de l'article 4 de la loi du 18 décembre 1963 relative au Fonds national de l'emploi, sur les activités du Fonds national de l'emploi, sur la situation de l'emploi, sur

Travail (Réglementation).

l'orientation générale et les programmes d'investissements de la formation professionnelle des adultes [22 juin 1965] (A. N. p. 2355).

24. — Projet de loi relatif à la garantie d'emploi en cas de maternité, présenté à l'Assemblée Nationale le 20 décembre 1965 par M. Grandval, Ministre du Travail (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1694;** rapport le 26 mai 1966 par Mme Ploux, **n° 1847.** Adoption le 7 juin 1966. — Projet de loi **n° 500.**

Transmis au Sénat le 24 juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 253 (année 1965-1966);** rapport le 22 novembre 1966 par Mme Cardot, **n° 44 (année 1966-1967).** Adoption avec modifications le 7 décembre 1966. — Projet de loi **n° 22 (année 1966-1967).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 8 décembre 1966 (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2228;** rapport le 13 décembre 1966 par Mme Ploux, **n° 2243.** Adoption définitive le 15 décembre 1966. — Projet de loi **n° 635.**

Loi n° 66-1044 du 30 décembre 1966, publiée au *J.O.* du 31 décembre 1966 (p. 11.753).

DISCUSSION [7 juin 1966 (p. 1745). Entendus : Mme Ploux, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles* ; M. Cassagne, Mme Vaillant-Couturier.

Les difficultés de la protection du travail des femmes ; la portée, forcément limitée, du projet ; son innovation principale : la garantie de l'emploi ; la possibilité d'obtenir un congé d'un an ; l'application difficile de cette disposition ; les recommandations du Bureau international du travail ; le travail à mi-temps pour les femmes ; la création d'un comité d'étude et de liaison des problèmes du travail féminin (p. 1745) ; la nécessité d'un véritable statut de la femme qui travaille (p. 1746) ; l'augmentation du nombre de femmes salariées ; la subordination des licenciements à la procédure d'autorisation préalable ; l'insuffisance du congé actuel de maternité de quatorze semaines ; l'absence de garantie véritable en matière d'emploi.

Art. 1er (p. 1746) ; amendement de Mme Ploux, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à compléter le texte proposé pour le premier alinéa de l'article 29-1 du Livre 1er du Code du travail par les mots suivants : « ... et en tenant compte des dispositions du paragraphe III » ; adoption (p. 1747) ; amendement de Mme Vaillant-Couturier tendant à insérer deux nouveaux alinéas (nécessité de l'autorisation préalable pour les licenciements) ; rejet ; amendement de Mme Vaillant-Couturier tendant à compléter le deuxième alinéa du texte proposé ; retrait ; amendement de Mme Vaillant-Couturier tendant à substituer aux mots : « huit semaines », les mots : « dix semaines » ; rejet ; amendement de Mme Vaillant-Couturier tendant à substituer aux mots : « 12 semaines », les mots « 14 semaines » ; retrait ; amendement de M. Ribadeau Dumas (prolongation de la période de suspension du contrat en cas d'accouchement prématuré (p. 1747) ; adoption ; amendement de M. Ribadeau Dumas (prolongation de la période de suspension du contrat en cas d'accouchement tardif) (p. 1748); retrait ; amendement de Mme Vaillant-Couturier (affectation des femmes enceintes à un travail moins pénible) ; rejet ; amendement de Mme Vaillant-Couturier tendant à substituer respectivement aux mots : « huit semaines », et « douze semaines », les mots : « dix semaines » et « quatorze semaines » ; l'amendement devenu sans objet est retiré ; amendement de Mme Ploux, au nom de la Commission des affaires culturelles, tendant à substituer aux mots : « huit jours », les mots : « 15 jours » ; adoption ; amendement de Mme Vaillant-Couturier tendant à supprimer les mots : « par priorité » et « en cas de réemploi » (garantie du réemploi) ; rejet (p. 1749) ; amendement de Mme Vaillant-Couturier (distinction entre le licenciement nul et le licenciement abusif) ; adoption ; amendement de M. Ribadeau Dumas (pénalités à l'encontre des employeurs) ; adoption ; amendement de M. Ribadeau Dumas (délai de parution des décrets d'application) ; adoption (p. 1750) ; adoption de l'article ainsi modifié.

Art. 2 : adoption (*ibid.*).

Art. 3 : amendement de Mme Vaillant-Couturier (pénalités à l'encontre de l'employeur) ; la compétence réglementaire en matière de sanctions pénales contraventionnelles ; rejet ; adoption de l'article.

Explications de vote : les besoins impérieux des travailleuses ; le paiement intégral du salaire pendant les 14 semaines du congé de maternité ; l'application de ses mesures à l'ensemble des travailleuses ; vote favorable du groupe communiste (p. 1750).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1751).

Orateurs : MM. Evrard, Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Mmes Ploux, *Rapporteur ;* Prin, M. Ribadeau Dumas, Mme Vaillant-Couturier.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [15 décembre 1966] (p. 5581). Entendus : Mme Ploux, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales ;* Mme Prin, M. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales.*

Les modifications de forme apportées par le Sénat ; les propositions de loi déposées par le groupe communiste sur ce sujet ; le rétablissement du travail de nuit pour les femmes (p. 5581) ; l'écart entre les salaires féminins et masculins (p. 5582).

Art. 1er et 4 : adoption (p. 5582).

Adoption de l'ensemble du projet de loi.

25. — Proposition de loi tendant, dans le secteur privé, à mettre à la charge de l'employeur la rémunération du temps passé par l'apprenti aux cours professionnels dont la fréquentation lui est obligatoire, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Cance et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1750.**

26. — Proposition de loi tendant à renforcer la protection de certains représentants du personnel contre les licenciement, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. René Caille (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1757.**

27. — Proposition de loi relative aux conditions d'engagement des artistes du spectacle, présentée à l'Assemblée Nationale le 13 avril 1966 par M. Ribadeau Dumas et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1759;** rapport le 27 juin 1966 par M. Becker, **n° 1987.**

28. — Projet de loi relatif à la durée du travail et modifiant l'article 3 de la loi 46-283 du 25 février 1946, présenté à l'Assemblée Nationale le 19 avril 1966 par M. Jeanneney, Ministre des affaires sociales (renvoyé à la Commission des affaires culturelles, familiales, et sociales), **n° 1774;** rapport le 18 mai 1966 par M. Herman, **n° 1835.** Adoption le 25 mai 1966 (p. 1495). — Projet de loi **n° 474.**

Travail (Réglementation).

Transmis au Sénat le 1er juin 1966 (renvoyé à la Commission des affaires sociales), **n° 148 (année 1965-1966);** rapport le 14 juin 1966 par M. Menu, **n° 198 (année 1965-1966).** Adoption définitive le 16 juin 1966. — Projet de loi **n° 70 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-401 du 18 juin 1966, publiée au *J.O.* du 21 juin 1966 (p. 5036).

DISCUSSION [25 mai 1966] (p. 1488). Entendus : MM. Herman, *Rapporteur de la Commission des affaires culturelles ;* Cassagne, Denis, Doize, Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales.*

Les aspirations fondamentales des travailleurs (p. 1488) ; les raisons sociales sanitaires et économiques de la réduction de la durée hebdomadaire du travail ; la première étape réalisée par le présent projet ; son intégration dans le Ve Plan ; l'approbation du Conseil économique et social (p. 1488) ; les heures supplémentaires (p. 1488, 1491) ; les moyens de l'inspection du travail (p. 1488) ; le problème du travail dans l'agriculture (p. 1488, 1490) ; les diminutions de ressources pour certains travailleurs entraînées par le projet de loi (p. 1489, 1491) ; le problème des équivalences et des dérogations permanentes ; le marché de la main-d'œuvre ; la nécessité d'une grande politique de l'emploi ; les répercussions du Marché commun industriel ; les concentrations (p. 1489) ; la législation de 1936 ; les fermetures d'usines et les transferts d'activités (p. 1489) ; le caractère dérisoire du projet (p. 1490) ; la décentralisation des entreprises privées ; les zones de salaires ; l'égalité des salaires dans le Marché commun (p. 1490-1491) ; les manifestations et mouvements sociaux (p. 1491) ; les dépassements de la base légale de 40 heures ; la durée hebdomadaire du travail en France, la plus longue des pays du Marché commun; la nécessaire augmentation des salaires (p. 1491).

Intervention de M. Jeanneney, Ministre des Affaires sociales (p. 1491, 1492) : le caractère limité du projet ; les difficultés de certaines régions ; les questions délicates posées par le Marché commun ; la souplesse nécessaire dans la réduction de la durée maxima du travail ; la portée symbolique et pratique du projet.

Travail (Réglementation).

Art. 1er : *Durée moyenne hebdomadaire du travail* (p. 1492) ; amendement de MM. Doize et Dupont (nouvelle rédaction du premier alinéa du texte proposé pour l'article 3 de la loi du 25 février 1946) ; retrait ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles (avis du comité d'entreprise pour les dérogations) ; adoption ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, et MM. Doize et Dupuy ; le deuxième, par MM. Doize et Dupuy ; le principe du remboursement des rémunérations perdues ; l'aménagement des rémunérations atteintes par la diminution des heures supplémentaires ; rejet des deux amendements (p. 1493) ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles (compétence du Ministre de l'Agriculture en la matière) ; réserve de l'amendement et de l'article (p. 1493) ; adoption de l'amendement et de l'article premier ainsi modifié (p. 1494).

Après l'Art. 1er : amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, et M. Ribadeau Dumas (p. 1493) tendant à insérer un nouvel article (réglementation de la durée du travail dans certaines entreprises agricoles) ; adoption ; amendement de MM. Dupont et Doize (taux de majoration pour heures supplémentaires) ; rejet (*ibid.*).

Art. 2 : *Date d'entrée en vigueur de la loi ;* adoption (p. 1494).

Explications de vote : vote favorable des groupes communiste et socialiste (p. 1494, 1495) ; adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 1495).

Orateurs : MM. Cassagne, Doize, Dupont, Jeanneney, *Ministre des affaires sociales ;* Herman, *Rapporteur ;* Mme Prin.

29. — Proposition de loi tendant à éviter que l'exercice du droit de grève par les personnels de l'E. D. F. paralyse la vie économique de la nation, présentée à l'Assemblée Nationale le 1er juin 1966 par M. Voisin (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1871**.

30. — Proposition de loi tendant à modifier la loi du 11 octobre 1940 sur les cumuls d'emplois, présentée à l'Assemblée Nationale le 15 juin 1966 par M. Raymond Boisdé. Mlle Dienesch, M. Pflimlin (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1922**.

31. — Proposition de loi relative aux licenciements des travailleurs âgés de plus de 45 ans, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 par M. René Caille (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2001**.

32. — Proposition de loi relative à l'application du principe de non-discrimination du travail féminin, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 par Mme Vaillant-Couturier et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2010**.

33. — Projet de loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle, présenté à l'Assemblée Nationale le 3 octobre 1966 par M. Georges Pompidou, Premier Ministre (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 2047** ; avis le 3 octobre 1966 par M. Herman au nom de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, **n° 2049** ; rapport le 4 octobre 1966 par M. Louis Vallon, **n° 2052**. Adoption le 6 octobre 1966. — Projet de loi **n° 565**.

Transmis au Sénat le 11 octobre 1966 (renvoyé à la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation), **n° 3 (année 1966-1967)** ; rapport le 25 octobre 1966 par M. Kistler, **n° 14 (année 1966-1967)** ; avis le 25 octobre 1966 par M. Menu (Affaires sociales), **n° 15 (année 1966-1967)** ; avis le 25 octobre 1966 par M. Gros (Affaires culturelles), **n° 16 (année 1966-1967)**. Adoption avec modifications le 27 octobre 1966. — Projet de loi **n° 8 (année 1966-1967)**.

Transmis à l'Assemblée Nationale le 28 octobre 1966 (renvoyé à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan), **n° 2114** ; rapport le 15 novembre 1966 par M. Louis Vallon, **n° 2150** ; avis le 15 novembre 1966 par M. Herman, **n° 2149**. Adoption définitive le 18 novembre 1966. — Projet de loi **n° 580**.

Loi n° 66-892 du 3 décembre 1966, publiée au *J. O.* du 4 décembre 1966 (p. 10611).

DISCUSSION [5 octobre 1966] (p. 3138, 3163). Entendus : MM. Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Herman, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires culturelles ;* Boscary-Monsservin, Doize, Gilbert Faure, Mlle Dienesch, MM. Westphal, Icart, Le Guen, Perrin, Desouches, Cousté, Fouchet, *Ministre de l'Education nationale ;* Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances.*

Intervention de M. Debré, Ministre de l'Economie et des Finances (p. 3138, 3140) : l'importance capitale de la formation professionnelle pour l'expansion de l'économie et le progrès social ; les problèmes de « recyclage » ; la qualification technique, condition du plein emploi ; la formation professionnelle des adultes ; les aspects financiers du projet ; la création d'un fonds complémentaire ; l'amélioration des aides individuelles; les prêts ; le système des conventions ; la création d'instituts régionaux au profit des jeunes fonctionnaires ; la fondation pour l'étude de la gestion des entreprises ; la nécessité d'une coordination entre les Ministères, l'Université, l'industrie et les syndicats ; la pace accrue de la formation technique dans les préoccupations de l'Etat ; la nécessité de la formation professionnelle (p. 3142, 3143, 3144, 3145, 3147, 3149, 3151) ; les aspects financiers de la réforme (p. 3142, 3143, 3144, 3145, 3153) ; les Instituts régionaux (p. 3143) ; l'augmentation de la taxe d'apprentissage (p. 3143, 3144, 3147) ; les prêts pour faciliter le reclassement (p. 3143); les conventions (p. 3143, 3146, 3147, 3150, 3163) ; la fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (p. 3143, 3151) ; la nécessité d'une coordination (p. 3144, 3148) ; la réforme des structures des services de l'Education nationale chargés de la formation professionnelle (p. 3144) ; le financement des C.E.T. (p. 3144) ; le caractère centralisateur du projet et le rôle excessif de l'Etat (p. 3144, 3145, 3152) ; la scolarité obligatoire et les insuffisances du système scolaire (p. 3145) ; la réforme, nouvel instrument au service des monopoles et du patronat (p. 3146, 3147) ; l'aménagement du territoire (p. 3147) ; le bien-fondé de la réforme et ses difficultés (p. 3148, 3152) ; le conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi (p. 3148) ; la diminution des crédits affectés à la formation artisanale (p. 3149) ; le statut local applicable dans les départements du Rhin et de la Moselle (p. 3149) ; le principe de l'éducation permanente (p. 3149) ; les comités départementaux de l'enseignement technique (p. 3150, 3153) ; la mobilité de l'emploi : ses aspects sociaux (p. 3150) ; la formation professionnelle en agriculture (p. 3150) ; l'insuffisance du nombre des ingénieurs et des travailleurs qualifiés en France (p. 3151) ; les exemples étrangers (p. 3151, 3152) ; la formation professionnelle des femmes (p. 3152, 3153) ; les charges des collectivités locales en matière d'enseignement professionnel (p. 3154).

Travail (Réglementation).

Intervention de M. Fouchet, Ministre de l'Education nationale (p. 3163 à 3165) ; l'importance du projet ; l'exclusion de la notion de monopole ; la formation professionnelle dans l'enseignement ; l'institution du second cycle ; les transformations du second cycle long et du baccalauréat ; les instituts universitaires de technologie.

Intervention de M. Debré, Ministre de l'Economie et des Finances ; (p. 3164) : l'encouragement donné aux initiatives privées.

TITRE 1er. — *Définition et principes.*

Art. 1er : *Caractère de la formation professionnelle* (p. 3165) ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles et MM. Doize, Tourné et Musmeaux (responsabilité de l'Etat) ; rejet (p. 3166) ; amendement de Mme Thome-Patenôtre (principe de la non-discrimination à l'égard des femmes qui travaillent) ; retrait ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par le Gouvernement ; le deuxième, par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances (association de la notion de culture avec celle de formation professionnelle) ; retrait de l'amendement de la Commission (p. 3167) ; adoption de l'amendement du Gouvernement ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, et de M. Gasparini, tendant, après les mots : « établissements d'enseignement » à insérer les mots : « publics et privés » ; adoption ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, et MM. Doize, Tourné et Musmeaux (responsabilité de l'Etat) ; rejet ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : *Obligations de l'Etat en matière de promotion* (p. 3167) ; le cas des travailleurs handicapés adultes (p. 3167, 3168, 3169) ; la composition du Conseil national de la formation professionnelle (p. 3168, 3169) ; amendement de MM. Nilès, Doize et Hostier (non-discrimination à l'égard des femmes qui tra-

Travail (Réglementation).

vaillent) ; rejet ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Desouches ; le deuxième par M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, et M. Capitant (nouvelle rédaction de la fin du deuxième alinéa) ; retrait des deux amendements ; amendement de M. Desouches (rôle des comités départementaux) ; retrait (p. 3170) ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, et M. Gasparini, tendant à insérer après les mots : « établissements d'enseignement », les mots : « publics et privés » ; adoption ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, et Mlle Dienesch tendant à supprimer le dernier alinéa ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Après l'Art. 2 : amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, Mlle Dienesch et M. Jean Moulin tendant à insérer un nouvel article (politique coordonnée en matière de formation professionnelle et de promotion sociale) ; sous-amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. de Tinguy, tendant à insérer après les mots : « coordonnée et concertée », les mots : « avec l'ensemble des catégories de personnes qui concourent à l'assurer... » ; les deux problèmes distincts : responsabilité de l'enseignement et définition de la politique générale ; l'association des représentants aux décisions du Gouvernement ; retrait du sous-amendement (p. 3171) ; deux sous-amendements du Gouvernement soumis à discussion commune (présidence et vice-présidence du comité interministériel) ; adoption des sous-amendements et de l'amendement ainsi modifiés (*ibid.*).

TITRE II. — *Programmation des crédits d'équipement.*

Art. 3 : *Approbation du programme triennal d'équipement ;* adoption (*ibid.*).

TITRE III. — *De la taxe d'apprentissage et du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale.*

Art. 4 : *Majoration du taux de la taxe d'apprentissage* (p. 3172) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et de M. de Tinguy (révision des exonérations, majoration de la taxe d'apprentissage) ; affectation de la taxe ; les exonérations (p. 3172, 3173, 3174, 3175) ; la loi Astier (p. 3172) ; la situation des artisans (p. 3173) ; l'orientation étatique du projet : concentration et coordination (p. 3174, 3175, 3176) ; retrait de l'amendement de la Commission (p. 3176) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Après l'Art. 4 : amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel article (paiement de la taxe d'apprentissage) ; adoption (p. 3177).

Art. 5 : *Fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale* (*ibid.*) ; la part de l'agriculture ; la coordination nécessaire ; deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. de Tinguy ; le deuxième, par MM. Doize, Dupuy et Nilès (gestion du fonds, participation des syndicats des professions et organisations intéressées) (p. 3178) ; rejet des amendements de la Commission (p. 3178) et de M. Doize (p. 3179) ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 6 : *Objet du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale ;* amendement de MM. Doize, Dupuy et Nilès (nouvelle rédaction de l'article) ; retrait ; adoption de l'article (p. 3179).

TITRE IV : *Des conventions de formation professionnelle ou de promotion sociale.*

Art. 7 : *Conventions, concours de l'Etat* (p. 3179) ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Lepeu tendant à insérer, après les mots : « ... soit pour donner », les mots : « aux apprentis et... » ; rejet ; amendement de M. Louis Vallon, au nom de la Commission des finances, et M. Capitant (rôle de la formation générale) ; adoption ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles et M. Capitant (promotion des groupes) ; retrait (p. 3180) ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, et M. Capitant (associations à vocation éducative) ; retrait ; amendement de M. Charvet tendant à insérer après les mots : « les organisations », le mot « familiales » ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, et M. Gasparini tendant à insérer après les mots : « établissements d'enseignement », les mots : « publics ou privés » ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à insérer après les mots : « les établissements d'enseignement », les mots : « les collectivités locales » ; adoption ; amendement de MM. Hostier, Dupont et Musmeaux (nouvelle ré-

daction du début du dernier alinéa) ; rejet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3180).

Art. 8 : *Objet des conventions ;* amendement de M. Desouches tendant à insérer après les mots : « l'aide apportée par l'Etat », les mots : « et les collectivités départementales et communales » ; retrait ; adoption de l'article (p. 3181).

Art. 9 : *Congé pour les travailleurs effectuant un stage de formation* (p. 3181) ; la situation des travailleurs indépendants (p. 3182) ; la promotion sociale des petits commerçants et des artisans ; la question du sursis aux obligations militaires ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, M. Jean Moulin et Mlle Dienesch tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; retrait ; trois amendements soumis à discussion commune; le premier, présenté par M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, MM. Musmeaux, Dupont et Dupuy ; les deuxième et troisième, par le Gouvernement (indemnisation des stagiaires des centres de formation professionnelle accélérée); en vertu de l'article 40 de la Constitution, l'amendement de la Commission des affaires culturelles est déclaré irrecevable ; adoption des deux amendements du Gouvernement et de l'article ainsi modifié (p. 3183).

Art. 10 : *Sécurité sociale pour les travailleurs qui bénéficient d'un congé* (p. 3183) ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, et MM. Doize, Musmeaux et Tourné, tendant à supprimer la dernière phrase du deuxième alinéa ; l'amendement est sans objet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Titre V. — *Dispositions relatives à la fonction publique.*

Art. 11 : *Inventaire des actions de formation professionnelle dans la fonction publique ;* adoption (p. 3183).

Art. 12 : *Instituts régionaux d'administration* (p. 3184) ; amendement de MM. Dupuy, Doize et Hostier (nouvelle rédaction de l'article) ; rejet de l'amendement ; amendement de MM. Evrard, Le Gall et plusieurs de leurs collègues (stage pour les cadres de plus de 45 ans) ; les problèmes posés par la formation des adultes ; les difficultés de modifier les règles habituelles du régime des retraites ; retrait de l'amendement ; adoption de l'article (*ibid.*).

Titre VI. — *Dispositions diverses.*

Art. 13 : *Prêts de l'Etat pour la formation professionnelle* (p. 3185) ; adoption.

Art. 14 : *Aide financière de l'Etat aux entreprises qui se convertissent* (p. 3185) ; amendement de M. Charvet (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; adoption de l'amendement et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 15 : *Attribution des allocations de conversion aux femmes ayant élevé plusieurs enfants* (p. 3185) ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, M. Gasparini et Mme Launay (nouvelle rédaction de la fin du texte proposé) (p. 3186) ; adoption de l'amendement dans une nouvelle rédaction et de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 16 : *Formation professionnelle agricole ;* les problèmes de scolarisation et d'enseignement agricole dans le département des Pyrénées-Orientales (p. 3186) ; amendement de M. Barniaudy (nouvelle rédaction de la fin du premier alinéa) ; retrait ; amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction du premier alinéa) (p .3187) ; adoption (p. 3188) ; amendement du Gouvernement tendant à supprimer les mots : « relevant du Ministre de l'Agriculture » ; adoption ; amendement du Gouvernement tendant à insérer un nouvel alinéa après le premier ; amendement de M. Barniaudy (nouvelle rédaction du deuxième alinéa) ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 3188).

Art. 17 : *Centres artisanaux de promotion et de qualification ;* adoption (p. 3188).

Après l'Art. 17 : amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, M. Le Gall et Mlle Dienesch tendant à insérer un nouvel article (enseignements pour les adultes dans les instituts universitaires de technologie) ; adoption (p. 3189).

Art. 18 : *Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises ;* amendement de M. Poudevigne tendant à supprimer cet article ; la nécessité de développer les instituts enseignant les techniques de la gestion des entreprises ; retrait de l'amendement ; amendement de M. Herman, au nom de la Commission des affaires culturelles, M. Jean Moulin et Mlle Dienesch tendant à compléter l'article, par un nouvel alinéa (p. 3190) ; retrait ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 19 : *Abrogations diverses ;* adoption (*ibid.*).

Explications de vote (p. 3191) ; la formation professionnelle, droit pour chaque adolescent ; la définition d'une politique de

Travail (Réglementation).

progrès social ; les centres d'apprentissage; la formation professionnelle des adultes ; les stagiaires du premier cycle ; les centres de formation professionnelle (p. 3191) ; la consultation des organisations syndicales de la fonction publique (p. 3192) ; l'amélioration du projet par les amendements votés (*ibid.*).

Abstention des groupes communiste et socialiste ; vote favorable du groupe du centre démocratique ; adoption au scrutin de l'ensemble du projet de loi (p. 3192) ; liste des votants (p. 3216).

Orateurs : MM. Barniaudy, Boscary-Monsservin, Cazenave, Charvet, Debré, *Ministre de l'Economie et des Finances ;* Desouches, Mlle Dienesch, MM. Doize, Dupont, Dupuy, Evrard, Gilbert Faure, Jaillon, Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat à l'Education nationale ;* Herman, *Rapporteur pour avis ;* Hostier, Montalat, Jean Moulin, Nilès, Poudevigne, Rivain, *Vice-Président de la Commission des finances ;* Souchal, *Rapporteur suppléant ;* Mme Thome-Patenôtre, MM. de Tinguy, Tourné, Louis Vallon, *Rapporteur général.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [18 novembre 1966[(p. 4697). Entendus : MM. Louis Vallon, *Rapporteur général de la Commission des finances ;* Herman, *Rapporteur pour avis de la Commission des affaires culturelles ;* Boisdé, Doize, Habib-Deloncle, *Secrétaire d'Etat à l'Education nationale.*

Les modifications apportées par le Sénat; le dialogue fructueux entre le Gouvernement et l'Assemblée ; les inquiétudes des chambres de métiers (p. 4698) ; la distinction entre la formation professionnelle initiale et les interventions souhaitables en cas de transformation technologique ; les Instituts universitaires de technologie ; le recyclage et la formation complémentaire (*ibid.*) ; le rôle du Conservatoire des Arts et Métiers (p. 4699) ; le rôle des différentes catégories spécifiques d'enseignement (*ibid.*) ; le rôle des entreprises et organisations d'employeurs ; le financement ; l'augmentation de la taxe d'apprentissage (*ibid.*) ; les inconvénients du système de convention (p. 4700).

Intervention de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'Etat à l'Education nationale (p. 4700, 4701) : l'opposition systématique du groupe communiste au présent projet ; la responsabilité des milieux professionnels en matière de formation ; la subvention accordée aux groupements professionnels existants ; les chambres de métiers ; les quatre domaines d'action retenus par le Gouvernement ; le rôle du Conservatoire des Arts et Métiers ; la coordination nécessaire.

Art. 1er et 2 : adoption (p. 4701).

Art. 4 bis : les entreprises qui assurent la formation professionnelle ; le problème des exonérations ; adoption de l'article (p. 4702).

Art. 5 : adoption (*ibid.*).

Art. 7 à 10 : adoption (*ibid.*).

Art. 16, 17 *bis* et 18 : adoption (p. 4703).

Adoption de l'ensemble du projet de loi; vote défavorable du groupe communiste ; abstention du groupe socialiste (*ibid.*).

Orateurs : MM. Jeanneney, *Ministre des Affaires sociales ;* Poudevigne.

34. — Proposition de loi tendant à donner à toutes les jeunes filles et aux femmes travailleuses une formation professionnelle leur permettant d'accéder aux emplois qualifiés, présentée à l'Assemblée Nationale le 6 octobre 1966 par Mme Prin et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2057.**

35. — Rapport de M. le Premier Ministre, en application de l'article 4 de la loi n° 63-1240 du 18 décembre 1963 sur la situation de l'emploi, les activités du fonds national de l'emploi, l'orientation générale et les programmes d'investissements de la formation professionnelle des adultes [13 octobre 1966] (p. 3430).

36. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 21 du Livre II du Code du travail relatif au travail de nuit, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 novembre 1966 par MM. Drouot-L'Hermine et Bernasconi (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2193.**

37. — Proposition de loi relative à l'égalité de rémunération des travailleurs du sexe féminin et du sexe masculin, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 par M. Mitterrand et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2330.**

38. — Proposition de loi relative à l'équilibre des âges dans l'entreprise, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 1966 par M. Van Haecke (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 2332.**

Voy. aussi : COMITÉS D'ENTREPRISES.

TRAVAIL AGRICOLE.

— Protection médicale. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (I), 1.

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 4.

TRAVAIL DE NUIT. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 36.

TRAVAIL FÉMININ. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 14, 15, 22, 24, 32, 34 et 37.

TRAVAIL MARITIME.

— dans les T.O.M. — *Voy.* T.O.M., 12.

TRAVAILLEURS AFRICAINS. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 125.

TRAVAILLEURS AGÉS.

— Licenciement. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 31.

TRAVAILLEURS DU BATIMENT. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 17.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS.

Voy. QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 233; URBANISME, 4.

— Fonds d'action sociale. — *Voy.* AIDE ET ASSISTANCE SOCIALES, 4.

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS. — *Voy.* TRAVAIL (Réglementation), 19.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS.

Voy. SÉCURITÉ SOCIALE (V), 4.

— Assurances sociales. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (III. Assurance maladie), 10; (V. Objets divers), 4 et 11.

TRAVAILLEUSES FAMILIALES RURALES. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE AGRICOLE (IV), 1.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION.

— dans les logements occupés. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 8.

TRAVAUX DE L'ÉTAT.

— Marchés. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 106.

TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT RURAL.

— Subventions en annuités. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, art. 37 (Agriculture).

Voy. BUDGET 1964, 1, art. 39.

TRAVAUX PORTUAIRES.

— Financement. —*Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 139.

TRAVAUX PUBLICS.

— confiés à l'armée. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 166.

TRÉSOR.

Proposition de loi relative à la publicité à donner à certaines créances du Trésor ayant fait l'objet de délais supplémentaires de règlement, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 avril 1964 par M. Fanton (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 842.**

— Privilège du — en matière fiscale. — *Voy.* IMPÔTS (I. Dispositions générales), 5.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA SEINE.

Voy. ORGANISATION JUDICIAIRE, 2

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DES FORCES ARMÉES EN ALGÉRIE.

— Suppression. — *Voy.* ALGÉRIE. 2.

TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS.

1. — Projet de loi modifiant l'article 48 de la loi du 22 juillet 1889 sur la procédure à suivre devant les tribunaux administratifs (1).

Transmis à l'Assemblée Nationale le 30 avril 1963 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 203**; rapport le 19 juillet 1963 par M. Dubuis, **n° 483**. Adoption sans modification le 23 juillet 1963 (p. 4421). — Projet de loi **n° 72**.

Loi n° 63-761 du 30 juillet 1963, publiée au *J. O.* du 31 juillet 1963 (p. 7078).

DISCUSSION [23 juillet 1963] (p. 4420). Entendus : MM. Dubuis, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Foyer, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

L'allègement souhaitable de la procédure des tribunaux administratifs ; la suppression de l'obligation, pour ces tribunaux, de reproduire les textes de loi visés par leurs décisions (p. 4421).

Article unique : *Modification de l'article 48 de la loi du 22 juillet 1889 sur la procédure à suivre dans les tribunaux administratifs* (p. 4421) ; adoption (*ibid.*) ; adoption de l'article unique du projet de loi (*ibid.*).

2. — Proposition de loi tendant au rattachement au Ministère de la Justice des tribunaux administratifs, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par M. Rémy Montagne (renvoyée à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, **n° 244.**

Voy. aussi : BUDGET 1964, 1 (Justice).

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

— Archives des agréés. — *Voy.* CODE DE COMMERCE, 3.

TRIBUNAUX POUR ENFANTS. — *Voy.* ORGANISATION JUDICIAIRE, 5

TRIBUNAUX MILITAIRES. — *Voy.* ARMÉE (I), 40.

(1) Pour l'adoption en première lecture, voy. table « Matières », 1re législature, n° 1726.

TROP-PERÇUS.

— Recouvrement des — au titre des pensions. — *Voy.* BUDGET 1965, 2, art. 4.

TUNISIE.

— Convention commerciale et tarifaire. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 6, 7.

— Convention de Sécurité sociale. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 74.

— Convention sur les relations économiques — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 37.

— Echange de lettres intervenu — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 12.

— Importations de vins. — *Voy.* DOUANES, 36, 47; TRAITÉS ET CONVENTIONS, 78.

— Régime douanier. — *Voy.* DOUANES, 45.

Voy. aussi : RAPPORTS D'INFORMATION, 3.

TUNISIE-MAROC. — *Voy.* DOUANES, 44

TUNNEL SOUS LA MANCHE.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, 27; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 253; BUDGET 1963 1; BUDGET 1964, 1; BUDGET 1965, 1; BUDGET 1966, 1 (Travaux publics et transports. I.); BUDGET 1967, (Equipement. I.).

TURBOMECA. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), 16.

TURQUIE.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, n° 30.

— Assistance financière. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Comptes spéciaux du Trésor).

— Association à la Communauté économique européenne. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 31, 32.

TUTELLE. — *Voy.* CODE CIVIL, 22.

TZIGANES NOMADES. — *Voy.* NOMADES, 1.

U

U.N.E.S.C.O.

— Achat d'un terrain. — *Voy.* BUDGET 1963, 4 (Charges communes).

UNION MONÉTAIRE OUEST-AFRICAINE.

— *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 3.

UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE (U.N.E.F.).

— *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 148; DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3.

URBANISME.

1. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 65 de la loi de finances pour 1961 en ce qui concerne la redevance départementale d'espaces verts, présentée à l'Assemblée Nationale le 7 juin 1963 par M. Palmero (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 336.**

2. — Proposition de loi tendant à favoriser la décoration artistique des espaces publics des grands ensembles et des constructions effectuées dans les Z.U.P., présentée à l'Assemblée Nationale le 9 décembre 1964 par MM. Vivien et Tricon (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 1227**; rapport le 10 mai 1966 par M. Escande, **n° 1814.**

3. — Projet de loi relatif aux zones d'aménagement différé, présenté à l'Assemblée Nationale le 26 mai 1965 par M. Maziol, Ministre de la Construction (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1391**; rapport le 10 juin 1965 par M. Richet, **n° 1440.** Adoption le 15 juin 1965 (p. 2127). — Projet de loi **n° 358.**

Transmis au Sénat le 17 juin 1965 (renvoyé à la Commission des affaires économiques et du plan), **n° 222 (année 1964-1965)**; rapport le 18 juin 1965 par M. Jean-Marie Bouloux, **n° 237 (année 1964-1965).** Adoption avec modification en première lecture le 24 juin 1965. — Projet de loi **n° 121 (année 1964-1965).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 25 juin 1965 (renvoyé à la Commission de la production et des échanges), **n° 1524 ;** rapport le 25 juin 1965 par M. Richet, **n° 1533** Adoption définitive en deuxième lecture le 29 juin 1965 (p. 2753). — Projet de loi **n° 401.**

Loi n° 65-561 du 10 juillet 1965, publiée au *J. O.* du 11 juillet 1965 (p. 5956).

DISCUSSION [15 juin 1965] (p. 2120). Entendus : MM. Richet, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges ;* Lolive, Boscher, Maziol, *Ministre de la Construction ;* Denvers.

La lutte contre la spéculation (p. 2121, 2124) ; l'exercice du droit de préemption par le préfet (p. 2121) ; les dispositions fiscales du projet (p. 2121) ; la fixation des indemnités (*ibid.*) ; les responsabilités de l'administration préfectorale dans les retards ap-

portés à la création des Z.A.D. (p. 2121, 2122); le rôle de l'Agence foncière et technique (A.F.T.) (p. 2121, 2122) ; l'octroi aux collectivités locales du droit de préemption et des crédits du F.N.A.F.U. (p. 2122) ; le rapport de la Cour des comptes sur les Z.U.P. (p. 2122) ; le délai d'un an imposé par la loi de 1962 (p. 2122) ; l'amélioration progressive de la situation (p. 2123) ; le caractère exceptionnel de l'application du droit de préemption (p. 2124) ; la spéculation sur les permis de construire (p. 2124) ; les lenteurs dans l'attribution de ces permis ; l'application défectueuse du système des Z.A.D. et des Z.U.P. (p. 2124).

Art. 1er (p. 2125) ; amendement de MM. Lolive et Balmigère (p. 2126) (nouvelle rédaction des alinéas 1 et 2 du texte proposé pour l'article 11 *bis* de la loi du 26 juillet 1962) ; rejet ; amendement de M. Richet, au nom de la Commission de la production, tendant, dans le premier alinéa du texte proposé pour l'article 11 *bis* de la loi du 26 juillet 1962 à substituer aux mots : « le préfet prend », les mots : « le préfet peut prendre » ; adoption; amendement de MM. Lolive et Balmigère tendant à supprimer le quatrième alinéa du texte proposé pour l'article 11 de ladite loi; l'amendement est devenu sans objet ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2126).

Art. 2 : amendement de M. Boscher tendant à compléter l'article par un nouvel alinéa ; rejet (p. 2127) ; adoption de l'article et de l'ensemble du projet de loi (p. 2127).

Orateurs : MM. Denvers, Lolive, Maziol, *Ministre de la Construction ;* Richet, *Rapporteur.*

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [29 juin 1965] (p. 2752). Entendu : M. Richet, *Rapporteur de la Commission de la production et des échanges.*

L'article additionnel introduit par le Sénat; l'approbation par la Commission (p. 2752).

Art. 1er *bis* ; adoption (p. 2753).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

4. — Projet de loi modifiant la loi n° 64-1229 du 14 décembre 1964 tendant à faciliter, aux fins de reconstruction ou d'aménagement, l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des locaux d'habitation insalubres et irrécupérables, communément appelés « bidonvilles », présenté à l'Assemblée Nationale le 27 mai 1966 par M. Foyer, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République), **n° 1854**; rapport le 14 juin 1966 par M. Ithurbide, **n° 1854**; avis le 9 juin 1966 de M. Pasquini au nom de la Commission de la production et des échanges, **n° 1912.** Adoption le 14 juin 1966. — Projet de loi **n° 506.**

Transmis au Sénat le 16 juin (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale), **n° 204 (année 1965-1966);** rapport le 21 juin 1966 par M. Durafour, **n° 233 (année 1965-1966).** Adoption avec modifications le 22 juin 1966. — Projet de loi **n° 85 (année 1965-1966).**

Transmis à l'Assemblée Nationale le 23 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, **n° 1971**; rapport le 25 juin 1966 par M. Ithurbide, **n° 1981.** Adoption en deuxième lecture le 27 juin 1966. — Projet de loi **n° 540.**

Transmis au Sénat le 28 juin 1966 (renvoyé à la Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, **n° 271 (année 1965-1966)**; rapport le 28 juin 1966 par M. Durafour, **n° 277 (année 1965-1966).** Adoption définitive en deuxième lecture le 29 juin 1966. — Projet de loi **n° 108 (année 1965-1966).**

Loi n° 66-508 du 12 juillet 1966, publiée au *J. O.* du 13 juillet (p. 6025).

DISCUSSION EN PREMIÈRE LECTURE [14 juin 1966] (p. 2005). Entendus : MM. Ithurbide, *Rapporteur de la Commission des lois ;* Pasquini, *Rapporteur pour avis de la Commission de la production et des échanges ;* Nungesser, *Secrétaire d'Etat au Logement ;* Desouches, Barbet, Grenier, Dumortier.

L'existence de bidonvilles en différents points du territoire (p. 2005) ; le danger constant présenté par ces habitations précaires et insalubres ; les 140.000 personnes qui y vivent ; le bidonville de Champigny ; l'historique de la question (p. 2005) ; la loi du 14 décembre 1964 sur l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des bidonvilles (p. 2005, 2006, 2008) ; le Fonds d'action sociale pour les travailleurs étrangers et la Sonacotra (p. 2005) ; l'ensemble des mesures prises par le Gouvernement (p. 2006) ; les

améliorations de forme apportées au projet par la Commission ; l'extension de la procédure d'expropriation aux terrains voisins des bidonvilles (*ibid.*) ; le renforcement des pouvoirs des autorités administratives en la matière (p. 2007) ; la construction de foyers d'accueil ; la nécessité d'un contrôle plus strict de l'immigration de la main-d'œuvre étrangère (p. 2007) ; les causes de la création de ces logements insalubres (p. 2008) ; le plan d'ensemble souhaitable (p. 2009) ; la date fatidique de 1967 ; le danger de l'utilisation abusive de la loi en cours de discussion ; les moyens à donner aux collectivités locales pour accroître leur efficacité (p. 2009) ; les mesures d'ordre financier à prendre (p. 2009, 2010) ; les foyers patronaux ; l'inopportunité de lier les constructions de remplacement aux contrats de travail ; le problème de l'implantation des locaux de remplacement ; le bidonville de Saint-Denis (*ibid.*) ; la libération souhaitable par le Gouvernement des terrains appartenant à l'autorité militaire (p. 2010) ; l'utilisation du produit de la contribution patronale de 1 % (*ibid.*) ; la difficulté pour les communes d'obtenir les autorisations nécessaires pour les programmes de remplacement des constructions provisoires (p. 2010).

Intervention de M. Nungesser, Secrétaire d'Etat au Logement (p. 2007, 2008) ; la politique d'ensemble mise au point par le Gouvernement pour la résorption des bidonvilles et baraquements provisoires ; l'importance du problème ; la tranche 1966 de 150.000 logements H.L.M. ; l'action de la Sonacotra et du fonds d'action sociale ; la création d'un échelon de coordination au niveau du Premier Ministre ; l'élaboration en 1965 d'un programme de relogement et la prise de mesures d'aménagement local ; le groupe de travail interministériel ; le transfert des familles concernées ; les conditions financières de la réalisation de ce programme ; le complément susceptible d'être apporté à la dotation budgétaire ; le programme 1966 ; la volonté du Gouvernement d'en finir avec la lèpre des bidonvilles.

Art. 1er (p. 2010) ; amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production, tendant à substituer dans le deuxième alinéa du texte proposé, le mot : « indispensable », au mot : « nécessaire » ; adoption (p. 2011) ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 2 : trois amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Desouches, le deuxième, par M. Pasquini, au nom de la Commission de la production, et M. Desouches ; le troisième, par M. Pasquini, au nom de la Commission de la production et M. Desouches : l'expropriation des terrains en vue de la construction d'ensembles durables ; adoption de l'amendement de M. Desouches ; les deux autres amendements sont satisfaits ; amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production, et M. André Halbout (p. 2012), tendant à substituer aux mots : « dix ans », les mots « cinq ans » ; rejet ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 : adoption (*ibid.*).

Art. 4 : deux amendements soumis à discussion commune ; le premier, présenté par M. Desouches ; le deuxième, par M. Barbet (cession des terrains expropriés) ; sous-amendement du Gouvernement à l'amendement de M. Desouches tendant à insérer après les mots : « ... aux organismes publics d'H.L.M. départementaux ou communaux », les mots : « ou à une société d'économie mixte » ; adoption du sous-amendement et de l'amendement ainsi modifié (p. 2013) ; l'amendement de M. Barbet devient sans objet ; amendement de M. Barbet tendant à compléter le texte proposé par un deuxième alinéa (plafond des coûts de construction et des taux de loyer) ; retrait ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 5 : adoption (*ibid.*).

Art. 6 : amendement de M. Pasquini, au nom de la Commission de la production ; et M. Pillet, tendant à supprimer l'article ; rejet ; amendement de M. Desouches (nouvelle rédaction du texte proposé pour l'article 4-1) ; adoption ; amendement de M. Ithurbide, au nom de la Commission des lois (nouvelle rédaction de la dernière phrase) (p. 2014) ; l'amendement est devenu sans objet ; adoption de l'article (*ibid.*).

Art. 7 : adoption (*ibid.*).

Après l'Art. 7 : amendement de M. Desouches tendant à insérer un nouvel article (pouvoirs du maire en la matière) ; retrait (p. 2014).

Art. 8 : adoption (*ibid.*).

Seconde délibération sur les articles 2, 4 et 6 du projet de loi à la demande du Gouvernement (p. 2014).

Art. 2 : amendement du Gouvernement tendant à supprimer les mots : « se rattachant à cette construction » ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (p. 2014).

Art. 4 : amendement du Gouvernement

(nouvelle rédaction du début du texte proposé pour l'article 3-1) ; sous-amendement de M. Desouches tendant à insérer après les mots : « ne peuvent être cédés qu'à », les mots : « une collectivité locale ou à » (p. 2015) ; adoption du sous-amendement, de l'amendement et de l'article ainsi modifiés (*ibid.*).

Art. 6 : amendement du Gouvernement (nouvelle rédaction de l'article) ; sous-amendement de M. Ithurbide, au nom de la Commission des lois (suppression du droit de réquisition) ; adoption du sous-amendement, de l'amendement, et de l'article ainsi modifiés (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (p. 2015).

Orateurs : MM. Barbet, Desouches, Dumortier, Ithurbide, *Rapporteur ;* Nungesser, *Secrétaire d'Etat au Logement ;* Pasquini, *Rapporteur pour avis ;* Peretti, Pillet.

DISCUSSION EN DEUXIÈME LECTURE [27 juin 1966] (p. 2401). Entendu : M. Ithurbide, *Rapporteur de la Commission des lois constitutionnelles.*

Les modifications apportées par le Sénat ; la protection des intérêts des propriétaires ; la consultation du maire de la commune intéressée.

Art. 1er : adoption (p. 2401).

Art. 2 : amendement de M. Ithurbide, au nom de la Commission des lois, tendant à substituer : « et sans que le délai puisse excéder la durée d'application de la présente loi », les mots : « et sans que le délai puisse en tout état de cause excéder huit ans » (p. 2402) ; adoption ; adoption de l'article ainsi modifié (*ibid.*).

Art. 3 et 6 : adoption (*ibid.*).

Adoption de l'ensemble du projet de loi (*ibid.*).

Orateur : M. Pierre Dumas, *Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement.*

Voy. aussi : BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1, (Construction) ; BUDGET 1964, 2, (Construction) art. 5 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Construction) ; BUDGET 1967, 1 (Équipement. — Section commune et III).

Voy. aussi : CONSTRUCTION, 11.

U.R.S.S. — *Voy.* RAPPORTS D'INFORMATION, 39, 45 et 56.

USUFRUITIER.

— Pouvoirs. — *Voy.* CODE CIVIL, 15.

USURE. — *Voy.* CRÉDIT, 2.

V

VACANCES SCOLAIRES.

— Étalement. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, n° 3 ; BUDGET 1963, 1; (Travaux publics et transports. I) ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Services du Premier Ministre. X.).

VACCINATION.

Voy. SANTÉ PUBLIQUE (IV), 8.

— antipoliomyélitique. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE, (IV), 3.

— antituberculeuse, — SANTÉ PUBLIQUE (IV), 4.

VALEURS FONCIÈRES.

— Taux de régularisation. — *Voy.* BUDGET 1964, 1, avant art. 3 et art. 8 ; BUDGET 1964, 2, art. 4.

VALEURS MOBILIÈRES.

— Cessions. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, art. 15.

— Cotation. — *Voy.* OFFICIERS MINISTÉRIELS, 3.

— Emission. — *Voy.* SOCIÉTÉS, 7, chap. V, 395 et suivants.

VALIDATION.

— de décisions administratives. — *Voy.* FONCTIONNAIRES, 5.

VAUBAN.

— Mise en vente des fortifications construites par. — *Voy.* BUDGET 1966, 1 (Comptes spéciaux du Trésor).

VECTEURS. — *Voy.* ARMÉE (I. Dispositions générales), 32.

VÉHICULES.

— Retrait de la circulation de certains. — *Voy.* CODE DE LA ROUTE, 3.

VÉLOCISTE-MOTORISTE.

— Statut professionnel. — *Voy.* COMMERCE, 7.

VENTES A PERTE.

— Interdiction. — *Voy.* BUDGET 1963, 2, art. 1er.

VENTE EN PORTE A PORTE. — *Voy.* COMMERCE, 2.

VENTE FORCÉE D'IMMEUBLES. — *Voy.* BUDGET 1966, 11, art. 21.

VENTE IMMOBILIÈRE A TEMPÉRAMENT. — *Voy.* IMMEUBLES, 5.

VENTES SANS FACTURES. — *Voy.* IMPÔTS (III. Impôts indirects), 3.

VERDUN.

— Commémoration de la bataille. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 50.

— Contingent de croix de la Légion d'honneur. — *Voy.* DÉCORATIONS, 4.

VERRES TREMPÉS.

— Emploi obligatoire. — *Voy.* SANTÉ PUBLIQUE (IV. Hygiène et prévention), 2.

VEUFS.

— Pensions d'invalidité. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (I), 8.

VEUVES.

Voy. PENSIONS DE RETRAITE, 18.

— Assurance maladie. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (III), 9.

— Pensions d'invalidité. — *Voy.* SÉCURITÉ SOCIALE (5), 8.

VEUVES DE GUERRE. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Anciens combattants) et art. 42 ; BUDGET 1964, 1 (Anciens combattants) ; BUDGET 1965, 1 (Anciens combattants) et art. 55, 56 ; BUDGET 1966, 1, art. 58, 59, 61 (Anciens combattants) et Services financiers ; BUDGET 1967, 1 (Anciens combattants) et art. 58, seconde délibération (après art. 58) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), n° 50.

VEUVES DE MARINS. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Travaux publics et Transports. III.), après art. 57 (p. 1850 et suiv.) ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Travaux publics et Transports. III.) ; BUDGET 1967- (Equipement. — V. Marine marchande).

VIANDE.

— Marché de la. — *Voy.* ELEVAGE, 3 ; PRODUITS AGRICOLES, 2 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 271 ; RAPPORTS D'INFORMATION, 32.

Voy. BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 (Agriculture) ; BUDGET 1966, 1 (Agriculture) et art. 16 (Taxe sanitaire et taxe de visite et de poinçonnage) ; BUDGET 1967, 1 (Agriculture).

— Taxe de circulation. — *Voy.* IMPÔTS (III. Impôts indirects), 3.

VIANDE DE PORC, — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 48.

VICE-PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE. — *Voy.* CONSTITUTION, 15.

VICTIMES DE GUERRE.

— Pensions. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 142.

— Prescription des pensions. — *Voy.* BUDGET 1966, 1, art. 57.

Voy. aussi : ANCIENS COMBATTANTS ; PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ.

VICTOIRE 1939-1945.

— Anniversaire. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 2.

VIEILLESSE.

1. — Proposition de loi tendant à instituer un Haut-Commissariat à la vieillesse, présentée à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1963 par M. Edouard Charret et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 78.**

2. — Proposition de loi tendant à créer une carte nationale de priorité en faveur des personnes âgées, présentée à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par MM. Lepidi, Bernasconi et Schmittlein (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **n° 388** ; rapport le 29 novembre 1963 par M. Valenet, **n° 702.**

3. — Proposition de loi tendant à l'amélioration du sort des personnes âgées, présentée

à l'Assemblée Nationale le 21 juin 1963 par M. Cassagne et plusieurs de ses collègues), **n° 394.**

— Problèmes de la. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 (Santé publique. — Travail) ; BUDGET 1964, 1 (Santé publique. — Travail, et Charges communes) ; BUDGET 1965, 1 (Santé publique) ; BUDGET 1966, 1 (Santé publique. — Travail) ; BUDGET 1967, 1 (Affaires sociales).

Voy. aussi : ALLOCATIONS VIEILLESSE ; PERSONNES AGÉES.

VIGNE.

— Accord de siège avec l'Office international de la. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 65.

VIGNETTE AUTOMOBILE.

— *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 199.

VIN.

— Marché du. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 47.

VINS.

— Importations. — *Voy.* DOUANES, 22, 36, 41; VITICULTURE, 3 (Carte d'identité) et 5 (Commercialisation). — QUESTIONS ORALES (avec débat), n°s 1 et 56 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 47.

— Logement et écoulement des stocks. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 47.

Voy. aussi : VITICULTURE.

VINS D'APPELLATION CONTROLÉE.

— *Voy.* COMMERCE, 12.

VINS DOUX NATURELS.

Voy. VITICULTURE, 4.

VITICULTEURS SINISTRÉS.

— *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), n° 47.

VITICULTURE.

1. — Proposition de loi tendant à interdire la fabrication de vins mousseux ordinaires à l'intérieur de l'aire géographique de l'appellation d'origine Vouvray, présentée à l'Assemblée Nationale le 19 décembre 1963 par MM. Voisin, Lathière et Lepage (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 789**; rapport le 20 mai 1964 par M. Lathière, **n° 901.**

2. — Proposition de loi relative à la fiscalité de « vins de liqueurs » à appellation d'origine contrôlée provenant de moûts dont la teneur en sucre est très élevée, présentée à l'Assemblée Nationale le 16 juin 1964 par MM. Lathière et Coste-Floret (renvoyée à la Commission des finances, de l'économie générale et du plan, **n° 980.**

3. — Proposition de loi tendant à modifier le décret n° 63-1001 du 4 octobre 1963 relatif au régime des vins importés, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1965 par MM. Ponseillé, Baron et Alduy (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1560.**

4. — Proposition de loi tendant à inclure la « Clairette » parmi les cépages admis pour l'élaboration des « vins doux naturels », présentée à l'Assemblée Nationale le 28 octobre 1965 par M. Paul Coste-Floret (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 1640.**

5. — Proposition de loi tendant à réglementer la commercialisation des vins importés, présentée à l'Assemblée Nationale le 29 juin 1966 par M. Ponseillé et plusieurs de ses collègues (renvoyée à la Commission de la production et des échanges), **n° 2007.**

6. — Proposition de loi tendant à la conservation des aires de production des vins d'appellation d'origine contrôlée, présentée à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1966, par MM. Lalle, Jarrot et Moynet (renvoyée à la Commission de la production et des échanges) **n° 2027.** Rapport le 20 décembre 1966 par M. Lalle) **n° 2302.**

Voy. aussi : QUESTIONS ORALES (avec débat), nos 1, 46, 56 et 62; QUESTIONS ORALES (sans débat), no 47 ; BUDGET 1963, 1, 4 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 ; BUDGET 1967, 1 (Agriculture).

VOIES NAVIGABLES. — *Voy.* BUDGET 1963, 1 ; BUDGET 1964, 1 ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Travaux publics et Transports. I.) ; BUDGET 1967, 1 (Equipement. II.).

VOIES PRIVÉES.

— Classement et déclassement. — *Voy.* DOMAINE PUBLIC, 2.

VOITURE EXPÉRIMENTALE FRANÇAISE. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (sans débat), no 80,

VOLS SUPERSONIQUES. — *Voy.* QUESTIONS ORALES (avec débat), no 57.

VOLONTAIRES DU PROGRÈS. — *Voy.* BUDGET 1964, 1 (Coopération).

VOTE.

— Obligatoire. — *Voy.* ÉLECTIONS (V), 6.
— Par correspondance. — *Voy.* ÉLECTIONS (V), 1, 3, 26.
— Par procuration. — *Voy.* ÉLECTIONS (V), 2, 26.

VOTE SUR L'ENSEMBLE. — *Voy.* RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, 5.

VOUVRAY. — *Voy.* VITICULTURE, 1.

VOYAGEURS, REPRÉSENTANTS, PLACIERS.

1. — Proposition de loi tendant à prohiber l'usage de la clause de non-concurrence postérieure au contrat de travail des représentants de commerce, présentée à l'Assemblée Nationale le 17 mai 1963 par MM. Mondon et Boisdé (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **no 275.**

2. — Proposition de loi tendant à compléter l'article 29-n du Code du travail sur la rémunération des représentants de commerce en cas de cessation de service, présentée à l'Assemblée Nationale le 28 mai 1964 par M. Le Goasguen (renvoyée à la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales), **no 932.**

VULGARISATION AGRICOLE. — *Voy.* BUDGET 1967, 1 (Agriculture) et discussion du texte de la Commission mixte paritaire, art. 9.

W

WALLIS ET FUTUNA (Iles).

— Suppléance du magistrat. — *Voy.* T.O.M., 15.

WATERINGUES. — *Voy.* BUDGET 1964, 2, après l'art. 21.

WHISKY.

— Taxation. — *Voy.* BUDGET 1963, 1, art. 2.

Y

YOUGOSLAVIE.

Voy. RAPPORTS D'INFORMATION, nos 9, 12.

— Convention de sécurité sociale. — *Voy.* TRAITÉS ET CONVENTIONS, 87.

Z

Z. A. D. — *Voy.* ZONES D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ.

ZONES A URBANISER PAR PRIORITÉ (Z. U. P.). — *Voy.* URBANISME, 2 et 3.

ZONES D'ACCUEIL. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, nº 4.

ZONES D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ (Z. A. D.). — *Voy.* URBANISME, 3 ; BUDGET 1967 (I), art. 5 (Régime fiscal).

ZONES D'AMÉNAGEMENT FONCIER. — *Voy.* CONSTRUCTION, 9.

ZONES DE SALAIRES. — *Voy.* DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT, nº 4 ; QUESTIONS ORALES (sans débat), nº 91 ; BUDGET 1963, 1 (Charges communes. — Travail) ; BUDGET 1964, 1 (Travail) ; BUDGET 1965, 1 ; BUDGET 1966, 1 (Charges communes. — Travail) ; BUDGET 1967, 1 (Charges communes. — Affaires sociales) ; QUESTIONS ORALES (avec débat), nº 64.

ZONES FRANCHES. — *Voy.* DOUANES, 43.

Z. U. P. — *Voy.* ZONES A URBANISER PAR PRIORITÉ.

TABLE ANALYTIQUE DES DÉBATS DU CONGRÈS DU PARLEMENT

du 20 décembre 1963.

Constitution du Parlement en Congrès (p. 1).

Texte du projet de Règlement du Congrès (p. 2 et 3) ; adoption (p. 3).

Décision du Conseil constitutionnel sur la conformité à la Constitution du Règlement du Congrès du Parlement (p. 4).

Projet de loi constitutionnelle portant modification des dispositions de l'article 28 de la Constitution.

Pour la discussion à l'Assemblée Nationale. — *Voy.* TABLE (1re législature), CONSTITUTION, n° 1060.

DISCUSSION [20 décembre 1963] (p. 4). Entendus : MM. Coste-Floret (Député), Maurice Faure (Député), Carrière (Sénateur), Barrachin (Sénateur), Duclos (Sénateur), Debré (Député).

Les avantages de la réforme proposée (p. 4, 5, 7) ; l'amélioration des méthodes de travail du Parlement qu'entraînera son adoption (*ibid.*) ; l'efficacité du fonctionnement du mécanisme de révision prévu par la Constitution (p. 5, 6) ; l'utilité d'une navette parlementaire prolongée (p. 5) ; l'application de la procédure prévue par l'article 89 de la Constitution (p. 5, 7) ; la portée de l'acte que constitue la réunion du Congrès (p. 5, 6, 7) ; le caractère limité de la réforme proposée (p. 5, 6, 7) ; la nécessité de préciser les conditions dans lesquelles l'Assemblée peut se réunir en session extraordinaire à la demande de la majorité des membres (p. 5) ; la gêne apportée par le changement des sessions au bon fonctionnement des conseils généraux (p. 6) ; l'intérêt qu'aurait présenté une intersession en avril afin de permettre la tenue de leur session ordinaire ; l'application contestable par le pouvoir de certains articles constitutionnels (p. 5, 6, 7) ; la réforme relative à l'élection du Président de la République intervenue en 1962 sans consultation préalable du Parlement (p. 6, 7) ; la violation de la Constitution (p. 6, 7) ; la personnalisation des pouvoirs (p. 7, 8) ; l'importance mineure des questions soumises au Parlement (p. 6, 7) ; l'impossibilité d'instaurer un régime présidentiel sur la base du régime actuel (p. 7) ; la nocivité de la Constitution (p. 7, 8) ; l'amélioration que son application a apportée au fonctionnement des institutions parlementaires : stabilité ministérielle ; régularité budgétaire (p. 8) ; la légitimité et l'importance du mandat confié au Président de la République (p. 9) ; la position du groupe du Centre démocratique de l'Assemblée Nationale et de celui des Républicains populaires et du Centre démocratique du Sénat (p. 4, 5); celle du groupe du Rassemblement démocratique de l'Assemblée Nationale et de la Gauche démocratique du Sénat (p. 5) ; celle du groupe Socialiste (p. 6, 7) ; celle du groupe des sénateurs Indépendants et paysans (p. 7) ; celle du groupe Communiste (p. 7, 8) ; celle du groupe des députés U.N.R.-U.D.T. (p. 9) ; adoption au scrutin du projet de loi (p. 9) ; liste des votants (p. 10).

Le projet de loi constitutionnelle, approuvé à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés, sera transmis à M. le Président de la République.

ANNEXE

TABLEAU DE CONCORDANCE

entre les numéros des impressions et les numéros des rubriques et des paragraphes permettant de les identifier dans la Table des matières.

N°s d'impressions.	Rubriques de la Table.
1	Allocutions - 1.
2	Allocutions - 2.
3	Constitution - 1.
4	Constitution - 2.
5	Constitution - 3.
6	Constitution - 4.
7	Constitution - 5.
8	Constitution - 6.
9	Collectivités locales - 1.
10	Budget - 1.
11	Loyers - 1.
12	Agriculture - 1.
13	Code civil - 1.
14	Construction - 1.
15	Expropriation - 1.
16	Commerce - 1.
17	Travail (réglementation du) - 1.
18	Mines - 1.
19	Douanes - 1.
20	Douanes - 2.
21	Budget 1962 - 1.
22	Budget 1963 - 1.
23	Messages.
24	Budget 1962 - 1.
25	Budget 1963 - 1 (1re et 2e partie).
26	Armée (I) - 2.
27	Budget 1963 - 1 (1re et 2e partie).

Nos d'impressions	Rubriques de la Table.
28	Loyers - 2.
29	Fonctionnaires - 1.
30	Code civil - 2.
31	Déportés - 1.
32	Santé publique (III) - 1.
33	Majorité - 1.
34	Sécurité sociale (II) - 1.
35	Code civil - 3.
36	Impôts (I) - 1.
37	Sécurité sociale (IV) - 1.
38	Commerce - 2.
39	Pensions de retraite - 1.
40	Loyers - 3.
41	Radiodiffusion-télévision - 1.
42	Amnistie - 1.
43	Enfance - 1.
44	Chasse - 1.
45	Budget 1963 - 2.
46	Code de procédure pénale - 1.
47	Cour de sûreté de l'Etat - 1.
48	Eaux - 1.
49	Budget 1963 (1re partie) - 1.
50	Budget 1963 (2e partie) - 1.
51	Travail (réglementation du) - 2.
52	Traités et conventions - 1.
53	Construction - 2.
54	Armée (I) 3.
55	Traités et conventions - 1.
56	Traités et conventions - 2.
57	Budget 1963 (Industrie) - 1 (2e partie).
58	Code de procédure pénale - 1.
59	Cour de sûreté de l'Etat - 1.
60	Construction - 3.
61	Douanes - 3.
62	Domaine public.
63	Pêche maritime - 1.
64	Traités et conventions - 3.
65	Douanes - 4.
66	Budget 1963 (Prest. soc. agr.) - 1 (2e partie).
67	Traités et conventions - 5.
68	Budget 1963 (Enseig. agric.) - 1 (2e partie).
69	Budget 1963 (Finances) - 1 (2e partie).
70	Traités et conventions - 6.
71	Caisse d'épargne - 1.
72	Sécurité sociale (II) - 1.
73	Transports - 1.
74	Sécurité sociale (II) - 2.
75	Loyers - 4.
76	Sociétés - 1.
77	Construction - 4.
78	Vieillesse - 1.
79	Pensions de retraite - 2.
80	Organisation judiciaire - 1.
81	Séc. soc. (IV) - 2.
82	Santé publique (IV) - 1.
83	Calamités (II) - 1.
84	Sapeurs-pompiers - 1.
85	Rentes viagères - 1.
86	Construction - 5.
87	Fonctionnaires - 2.
88	Armée (I) - 4.
89	Transports - 2.
90	Education nat. (I) - 1.
91	Travail (réglementation du) - 3.
92	Travail (réglementation du) - 4.
93	Sécurité sociale (IV) - 3.
94	Budget 1963 (travail) - 1 (2e partie).
95	Budget 1963 (information) - 1 (2e partie).
96	Cour de sûreté de l'Etat - 1.
97	Code de procédure pénale - 1.
98	Budget 1963 (Education nationale) - 1 (2e partie).
99	Douanes - 5.
100	Code de procédure pénale - 1.
101	Cour de sûreté de l'Etat - 1.
102	Budget 1963 (Santé publ.) - 1 (2e partie).
103	Budget 1963 (Aff. cultur.) - 1 (2e partie).
104	Budget 1963 (Intérieur) - 1 (2e partie).
105	Budget 1959 - 1.
106	Douanes - 6.
107	Budget 1963 (Justice) - 1 (2e partie).
108	Budget 1963 (Relat. cult.) - 1 (2e partie).
109	Budget 1963 (Cinéma) - 1 (2e partie).
110	Budget 1963 (Anc. comb.) - 1 (2e partie).

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
111	Budget 1963 (Armées) - 1 (2e partie).
112	T.O.M. - 1.
113	Traités et conventions - 7.
114	Code de justice militaire.
115	Traités et conventions - 8.
116	Douanes - 7.
117	Algérie - 1.
118	Budget 1963 (coopération) - 1 (2e partie).
119	Budget 1963 (aff. étrang.) - 1 (2e partie).
120	Adoption - 1
121	Transports - 3.
122	Loyers - 5.
123	Travail (réglementation du) - 5.
124	Anciens combattants - 1.
125	Alcoolisme - 1.
126	Adoption - 2.
127	Sécurité sociale - 1.
128	Loyers - 6.
129	Pensions de retraite - 3.
130	Code civil - 4.
131	Sécurité sociale (I) - 1.
132	Assurances - 1.
133	Traités et conventions - 9.
134	Eaux - 1.
135	Douanes - 8.
136	Armée (I) - 5.
137	Constitution - 7.
138	Traités et conventions - 10.
139	Expropriation - 1.
140	Adoption - 1
141	Traités et conventions - 2.
142	Cour de sûreté de l'Etat - 2.
143	Budget de 1960 - 1.
144	Règlement de l'Assemblée Nationale - 1.
145	Traités et conventions - 10.
146	Cour de sûreté de l'Etat - 2.
147	Budget de 1963 (2e partie).
148	Aide et assistance sociales.
149	Collectivités locales - 2.
150	Caisses d'épargne - 2.
151	Alsace et Lorraine - 1.
152	Code pénal - 1
153	Fonds de commerce - 1
154	Code pénal - 2.
155	Code civil - 5.
156	Sécurité sociale (IV) - 4.
157	Sécurité sociale (I) - 2.
158	Aide et Assistance sociales - 2.
159	Collectivités locales - 9.
160	Pensions de retraite - 4.
161	Construction - 6.
162	Commerce - 3.
163	Travail (Réglementation) - 6.
164	Santé publique (II) - 1.
165	Transports - 4.
166	Loyers - 7.
167	Education nationale (I) - 2.
168	Marine Marchande - 1.
169	Artisans - 1.
170	Sécurité sociale agricole (II) - 1.
171	Expets-comptables - 1
172	Budget de 1963 (2e partie) - 1.
173	Aéronefs - 1.
174	Cour de sûreté de l'Etat - 2.
175	Députés (Poursuites) - 1.
176	Rapports d'information - 1.
177	Impôts (Enregistrement et timbre) - 1.
178	Impôts (Enregistrement et timbre) - 1.
179	Cour de sûreté de l'Etat - 2.
180	Cour de sûreté de l'Etat - 2.
181	Adoption - 1.
182	Adoption - 1.
183	Impôts (Enregistrement et timbre) - 1.
184	Impôts (Enregistrement et timbre) - 1.
185	Collectivités locales - 4.
186	Loyers - 8.
187	Loyers - 9.
188	Santé publique (I) - 1.
189	Education nationale (I) - 3.
190	Commerce - 4.
191	Automobiles - 1.
192	Code rural.
193	Agriculture - 2.
194	Nationalisations - 1.
195	Sûreté nationale - 1.
196	Sécurité sociale (I) - 3.
197	Code pénal - 3.
198	Code civil - 6.
199	Entreprises nationales - 1.
200	Code pénal - 4.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
201	Code civil - 7.
202	Douanes - 8 *bis*.
203	Conseil d'Etat - 1.
204	Douanes - 9.
205	Douanes - 10.
206	Code de commerce - 1.
207	Animaux - 1.
208	Code de commerce - 2.
209	Coopératives agricoles.
210	Sécurité sociale agricole (II) -2.
211	Pêche fluviale.
212	Postes et télécommunications.
213	Forêts - 1.
214	Territoires d'outre-mer - 2.
215	Douanes - 11.
216	Douanes - 12.
217	Armée (III) - 2.
218	Traités et conventions - 11.
219	Douanes - 13.
220	Traités et conventions - 12.
221	Code civil - 1.
222	Traités et conventions - 13.
223	Douanes - 14.
224	Emprunts - 1.
225	Emprunts.
226	Impôts - 1.
227	Traités et conventions - 5.
228	Députés (Poursuites) - L.
229	Organisation judiciaire - 2.
230	Rapports d'information - 2.
231	Traités et conventions - 14.
232	Baux ruraux - 1.
233	Baux ruraux - 2.
234	Construction - 2.
235	Agriculture - 3.
236	Sécurité sociale agricole (IV) - 1.
237	Travail (Réglementation du) - 2.
238	Agriculture - 4.
239	Douanes - 15.
240	Budget de 1963 - 3.
241	Jeunesse - 1.
242	Pêche fluviale - 2.
243	Eau - 2.
244	Conseil d'état et tribunaux administratifs - 2.
245	Sociétés - 2.
246	Armée - 6.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
247	Chasse - 2.
248	Travail (réglementation du) - 7.
249	Cour des comptes - 1.
250	Déportés - 2.
251	Sports - 1.
252	Rentes viagères - 2.
253	Pensions de retraite - 5.
254	Collectivités locales - 5.
255	Automobiles - 2.
256	Aménagement du territoire - 1.
257	Pensions de retraite - 6.
258	Radiodiffusion-télévision - 2.
259	Collectivités locales - 6.
260	Sécurité sociale (I) - 4.
261	Travail (réglementation du-) - 8.
262	Commerce - 5.
263	Nationalisations - 2.
264	Nationalisations - 3.
265	Sociétés - 3.
266	Nationalisations - 4.
267	Nationalisations - 5.
268	Comités d'entreprises - 1.
269	Sécurité sociale (II) - 5.
270	Décorations - 1.
271	Anciens combattants - 2.
272	Nationalisations - 6.
273	Elections - 1.
274	Sécurité sociale I - 6.
275	Voyageurs, représentants et placiers.
276	Travail (réglementation du) - 9.
277	Pensions de retraite - 7.
278	Loyers - 10.
279	Pêche fluviale - 3.
280	Chasse - 3.
281	Agriculture - 5.
282	Algérie - 2.
283	Prestations familiales - 1.
284	Assurances - 1.
285	Douanes - 16.
286	Sécurité sociale agr. I - 1.
287	Code de justice militaire.
288	Sécurité sociale (II. — 4).
289	Mines.
290	Budget de 1963 - 2.
291	Traités et conventions - 15.
292	Budget de 1963 - 2.
293	Sécurité sociale (I) - 2.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
294	Douanes - 9.
295	Armée (III) - 2.
296	Douanes - 2.
297	Code civil - 8.
298	Loyers - 3.
299	Traités et conventions - 11.
300	Industrie - 1.
301	Code pénal - 5.
302	Traités et conventions - 16.
303	Sports - 2.
304	Sécurité sociale agricole (II) - 1.
305	Marine marchande - 1.
306	Budget de 1963 - 3.
307	Traités et conventions - 14.
308	Rentes viagères - 3.
309	Algérie - 3.
310	Objets abandonnés - 1.
311	Aide et assistance sociales - 3.
312	Code de procédure civile.
313	Armée - 7.
314	Transports - 5.
315	Chasse - 4.
316	Pêche fluviale - 4
317	Code civil - 9.
318	Décorations - 2.
319	Organisation administrative - 1.
320	Racisme - 1.
321	Racisme - 2.
322	Racisme - 3.
323	Racisme - 4.
324	Enfance - 2.
325	Code civil - 10.
326	Baux ruraux - 3.
327	Algérie - 4.
328	Majorité - 2.
329	Armée (I) - 8.
330	Aéronautique - 2.
331	Impôts (I) - 2.
332	Racisme - 5.
333	Amnistie - 2.
334	Pensions de retraites - 9.
335	Armée (I)- 9.
336	Urbanisme.
337	Amnistie - 3.
338	Douanes - 7.
339	Territoires d'uutre-mer - 3.
340	Budget de 1963 - 3.
341	Sécurité sociale (I) - 2.
342	Sécurité sociale (IV) - 4.
343	Prestations familiales - 1.
344	Sécurité sociale (II) - 1.
345	Budget de 1963 - 3.
346	Pensions de retraite - 1.
347	Territoires d'outre-mer - 4.
348	Traités et conventions - 13.
349	Traités et conventions - 8.
350	Budget de 1959 - 1.
351	Budget de 1960 - 1.
352	Elections - 2.
353	Rapports d'information - 3.
354	Rapports d'information - 4.
355	Traités et conventions - 17.
356	Douanes - 8.
357	Rapports d'information - 5.
358	Rapports d'information - 6.
359	Budget de 1963 - 2.
360	Budget de 1963 - 3.
361	Douanes - 6.
362	Enfance - 1.
363	Enfance - 2.
364	Sports - 2.
365	Armée (I) - 6.
366	Résistance - 1.
367	Sécurité sociale (V) - 1.
368	Sécurité sociale (III) - 2.
369	Code civil - 11.
370	Transports - 6.
371	Sécurité sociale agricole (V) - 1.
372	Sécurité sociale (III) - 2.
373	Experts-comptables - 2.
374	Assurances - 2.
375	Fonctionnaires - 3.
376	Travail (Réglementation) - 10.
377	Sociétés - 4.
378	Rentes viagères - 4.
379	Collectivités locales - 7.
380	Impôts directs - 2.
381	Traitements et salaires.
382	Pensions milit. d'inval. - 1.
383	Chasse - 5.
384	Alsace et Lorraine - 2.
385	Santé publique (IV) - 2.
386	Santé publique (II) - 2.
387	Loyers - 11.
388	Vieillesse - 2.
389	Algérie - 5.
390	Elections - 3.

Nos d'impressions	Rubriques de la Table.
391	Organismes européens.
392	Sécurité sociale (V) - 2.
393	Artisans - 2.
394	Vieillesse - 3.
395	Prestations familiales - 2.
396	Collectivités locales - 8.
397	Fonctionnaires - 4.
398	Education nationale (I) - 1.
399	Chasse - 6.
400	Archéologie - 1.
401	Experts-comptables - 3.
402	Déportés - 3.
403	Elevage - 1.
404	Anciens combattants - 4.
405	Région de Paris - 1.
406	Organisation judiciaire - 3.
407	Pensions de retraite - 10.
408	Collectivités locales - 9.
409	Douanes - 17.
410	Constitution - 1.
411	Territoires d'outre-mer - 5.
412	Territoires d'outre-mer - 6.
413	Territoires d'outre-mer - 2.
414	Gendarmerie - 1.
415	Pêche maritime - 2.
416	Code civil - 5.
417	Règlement Assemblée Nationale - 2.
418	Domaine public - 1.
419	Domaine public - 1.
420	Impôts (I) - 1.
421	Baux ruraux - 2.
422	Agriculture - 6.
423	Douanes - 18.
424	Pensions de retraites - 3.
425	Traités et conventions - 9.
426	Transports - 7.
427	Code civil.
428	Chasse - 1.
429	Impôts (I) - 1.
430	Forêts - 1.
431	Départements d'outre-mer - 1.
432	Armée - 10.
433	Grève - 1.
434	Education nationale - 2.
435	Armée (I) - 11.
436	Armée - 12.
437	Sécurité sociale (V) - 3.
438	Majorité - 3.
439	Calamités (II) - 2.
440	Pensions de retraite - 10.
441	Sécurité sociale (V) - 4.
442	Prestations familiales - 3.
443	Commerce - 6.
444	Objets abandonnés - 2.
445	Amnistie - 4.
446	Pensions de retraite - 4.
447	Experts-comptables - 1.
448	Organisation judiciaire - 2.
449	Budget de 1963 - 4.
450	Sécurité sociale (I) - 3.
451	Pensions de retraite - 5.
452	Déportés - 3.
453	Traités et conventions - 18.
454	Députés (Poursuites) - 2.
455	Algérie - 2.
456	Gendarmerie - 1.
457	Sécurité sociale (I) - 1.
458	Postes et télécommunications
459	Grève - 1.
460	Armée - 13.
461	Grève.
462	Sécurité sociale - 1.
463	Sécurité sociale (V) - 1.
464	Territoires d'outre-mer - 6.
465	Calamités (II) - 3.
466	Budget de 1963 - 4.
467	Traités et conventions - 19.
468	Constitution - 8.
469	Budget de 1963 - 4.
470	Budget de 1963 - 4.
471	Armée (I) - 10.
472	Sécurité sociale (II. — 4).
473	Enfance - 2.
474	Traités et conventions - 15.
475	Education nationale (I) - 4.
476	Sécurité sociale (I. — 4).
477	Enfance - 1.
478	Chasse - 7.
479	Prestations familiales - 1.
480	Prestations familiales - 1.
481	Agriculture - 5.
482	Industrie - 1.
483	Conseils d'Etat et tribunaux administratifs - 1.
484	Elections - 2.
485	Adoption - 2.
486	Territoires d'outre-mer - 4.
487	Aéronefs - 1.
488	Sports - 2.

N°s d'impressions.	Rubriques de la Table.
489	Territoires d'outre-mer - 3.
490	Armée (I) - 13.
491	Traités et conventions - 18.
492	Traités et conventions - 18.
493	Armée (I) - 10.
494	Grève - 1.
495	Agriculture - 4.
496	Forêts - 1.
497	Eau - 3.
498	Sports - 2.
499	Forêts - 1.
500	Députés (Poursuites) - 2.
501	Pensions de retraite - 2.
502	Constitution.
503	Rapports d'information - 7.
504	Budget de 1963 - 4.
505	Grève - 1.
506	Traités et conventions - 20.
507	Budget de 1963 - 4.
508	Grève - 1.
509	Armée (I) - 13.
510	Sécurité sociale (I. — 4).
511	Sécurité sociale (II. — Accidents du travail) - 2.
512	Grève - 1.
513	Grève - 1.
514	Armée (I) - 13.
515	Territoires d'outre-mer - 6.
516	Territoires d'outre-mer - 6.
517	Logement - 1.
518	Code civil - 12.
519	Pensions de retraite - 11.
520	Amnistie - 5.
521	Code civil - 13.
522	Presse - 1.
523	Nationalisations - 7.
524	Sécurité sociale (IV) - 5.
525	Sécurité sociale (III) - 4.
526	Sécurité sociale (V) - 5.
527	Sécurité sociale (I) - 5.
528	Commerce - 7.
529	Loyers - 12.
530	Collectivités locales - 10.
531	Armée (I) - 14.
532	Alcoolisme - 2.
533	Economie nationale - 1.
534	Traités et conventions - 21.
535	Propriété littéraire et artistique.
536	Santé publique (IV) - 3.
537	Santé publique (I) - 2.
538	Traités et conventions - 22.
539	Traités et conventions - 23.
540	Traités et conventions - 24.
541	Impôts (II) - 3.
542	Armée (I) - 5.
543	Douanes - 19.
544	Société - 5.
545	Douanes - 20.
546	Douanes - 21.
547	Sécurité sociale (III).
548	Prestations familiales - 4.
549	Budget de 1964.
550	Construction.
551	Armée (I) - 10.
552	Baux ruraux - 4.
553	Education nationale - 2 - 3.
554	Douanes - 22.
555	Animaux.
556	Douanes - 23.
557	Pêche fluviale - 5.
558	Collectivités locales - 11.
559	Comités d'entreprises - 2.
560	Travail (Réglementation du) - 11.
561	Services nationalisés - 1.
562	Organisation judiciaire - 4.
563	Logement - 2.
564	Sécurité sociale (III) - 5.
565	Assurances - 3.
566	Construction - 7.
567	Traités et conventions - 21.
568	Budget de 1964.
569	Baux ruraux - 2.
570	Rapports d'information - 8.
571	Eau - 3.
572	Armée (III) - 3.
573	Rapatriés - 1.
574	Rapatriés - 2.
575	Armée (I) - 10.
576	Domaine public - 1.
577	Rapports d'information - 9.
578	Impôts indirects - 1.
579	Impôts indirects - 1.
580	Douanes - 24.
581	Budget de 1964.
582	Budget de 1964.
583	Code de procédure pénale - 2.
584	Budget de 1964.
585	Budget de 1964.

N°s d'impressions.	Rubriques de la Table.
586	Budget de 1964.
587	Budget de 1964.
588	Armée (I) - 16.
589	Budget de 1964.
590	Traités et conventions - 25.
591	Traités et conventions - 26.
592	Budget de 1964.
593	Budget de 1964.
594	Budget de 1964.
595	Budget de 1964.
596	Budget de 1964.
597	Traités et conventions - 27.
598	Traités et conventions - 28.
599	Budget de 1964.
600	Budget de 1964.
601	Impôts (Disp. génér.) - 1.
602	Douanes - 7.
603	Budget de 1964.
604	Armée (I) - 17.
605	Budget de 1964.
606	Budget de 1964.
607	Immeubles - 1.
608	Armée (I) - 18.
609	Artisans 3
610	Assurances - 4.
611	Loyers - 14.
612	Décorations - 3.
613	Construction - 8.
614	Armée - 19.
615	Sécurité sociale (IV) - 6.
616	Sécurité sociale (IV) - 7.
617	Sécurité sociale (IV) - 8.
618	Sapeurs-pompiers - 2.
619	Code civil - 14.
620	Majorité - 4.
621	Traités et conventions - 21.
622	Education nationale (VIII) - 1.
623	Traités et conventions - 29.
624	Aéronefs.
625	Commissions d'enquête - 1.
626	Pensions de retraite - 10.
627	Douanes - 25.
628	Santé publique (I) - 2.
629	Budget de 1964.
630	Travail (Réglementation du-) - 12.
631	Budget de 1964.
632	Budget de 1964.
633	Construction - 3.
634	Traités et conventions - 17.
635	Traités et conventions - 19.
636	Sécurité sociale agricole (II).
637	Code civil - 15.
638	Budget de 1964.
639	Budget de 1964.
640	Constitution - 9.
641	Armée (I) - 10.
642	Rapatriés - 1.
643	Rapatriés - 2.
644	Traités et conventions - 30.
645	Collectivités locales - 2.
646	Traités et conventions - 31.
647	Traités et conventions - 32.
648	Traités et conventions - 16.
649	Douanes - 16.
650	Domaine public - 1.
651	Traités et conventions - 20.
652	Traités et conventions - 22.
653	Douanes - 26.
654	Traités et conventions - 20
655	Sécurité sociale agricole I. - 1
656	Sécurité sociale agricole (II).
657	Armée (I) - 20.
658	Rapport d'information - 10.
659	Armée (I) - 10.
660	Impôts (I) - 1.
661	Travail (Réglementation du) - 12.
662	Code de procédure pénale - 2.
663	Traités et conventions - 33.
664	Constitution - 10.
665	Loyers - 13.
666	Décorations - 4.
667	Expropriation - 2.
668	Baux ruraux - 4.
669	Energie électrique - 1.
670	Loyers - 15.
671	Président de la République.
672	Nationalisations - 8.
673	Agriculture - 7.
674	Sécurité sociale (V) - 6.
675	Sécurité sociale (V) - 7.
676	Travail - 13.
677	Travail - 14.
678	Travail - 15.
679	Code civil - 16.
680	Budget de 1963 - 5.
681	Traités et conventions - 28.
682	Traités et conventions - 31.

N°s d'impressions	Rubriques de la Table.
683	Traités et conventions - 32.
684	Traités et conventions - 27.
685	Sociétés - 6.
686	Douanes - 27.
687	Douanes - 28.
688	Code de commerce - 2.
689	Travail (Réglementation du-) - 12.
690	Traités et conventions - 31.
691	Traités et conventions - 27.
692	Traités et conventions - 28.
693	Déportés - 2.
694	Pensions de retraite - 11.
695	Armée - 15.
696	Armée - 17.
697	Traités et conventions - 25.
698	Traités et conventions - 25.
699	Départements d'outre-mer - 3.
700	Départements d'outre-mer - 4.
701	Budget de 1964.
702	Vieillesse - 2.
703	Douanes - 29.
704	Armée - 10.
705	Armée - 20.
706	Douanes - 7.
707	Budget de 1964.
708	Budget de 1963 - 5.
709	Territoires d'outre-mer - 6.
710	Territoires d'outre-mer - 7.
711	Armée - 21.
712	Armée - 20.
713	Armée - 21.
714	Traités et conventions - 34.
715	Santé publique (IV) - 3.
716	Budget de 1963 - 5.
717	Sécurité sociale agric. (II).
718	Armée - 10.
719	Elections - 4.
720	Code civil - 3.
721	Calamités agricoles - 4.
722	Armée - 10.
723	Départements d'outre-mer - 4.
724	Départements d'outre-mer - 3.
725	Territoires d'outre-mer - 6.
726	Budget - 2.
727	Travail (Réglementation du-) - 16.
728	Agriculture - 8.
729	Loyers - 16.
730	Code civil - 17.
731	Elections - 5.
732	Loyers - 17.
733	Règlement de l'Assemblée Nationale - 3.
734	Douanes - 15.
735	Douanes - 23.
736	Douanes - 19.
737	Douanes - 21.
738	Douanes - 26.
739	Douanes - 28.
740	Douanes - 10.
741	Armée (I) - 21.
742	Armée (I) - 20.
743	Budget de 1963 - 5.
744	Code de commerce - 1.
745	Douanes - 7.
746	Commissions d'enquête - 2.
747	Traités et conventions - 29.
748	Aéronautique.
749	Budget de 1963 - 5.
750	Armée (I) - 21.
751	Armée (I) - 20.
752	Douanes - 3.
753	Douanes - 4.
754	Douanes - 5.
755	Douanes - 17.
756	Douanes - 11.
757	Douanes - 12.
758	Douanes - 13.
759	Douanes - 7.
760	Rapports d'information - 11.
761	Douanes - 7.
762	Douanes - 20.
763	Douanes - 17.
764	Règlement de l'Assemblée Nationale - 3.
765	Rapports d'information - 12.
766	Douanes - 14.
767	Douanes - 18.
768	Douanes - 22.
769	Douanes - 24.
770	Chasse - 7.
771	Constitution - 11.
772	Constitution - 12.
773	Constitution - 13.
774	Douanes - 7.
775	Douanes - 7.
776	Education nationale (II) - 2.
777	Amnistie - 6.
778	Code civil - 18.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
779.....	Pêche maritime - 3.
780.....	Santé publique (IV) - 4.
781.....	Territoires d'outre-mer - 8.
782.....	Construction - 9.
783.....	Fonctionnaires - 5.
784.....	Nationalisations - 9.
785.....	Armée (I) · 22.
786.....	Fonctionnaires - 5.
787.....	Amnistie - 7.
788.....	II. — Calamités agric. - 5.
789.....	Viticulture - 1.
790.....	Code civil - 14.
791.....	Douanes - 8 *bis*.
792.....	Elevage - 1.
793.....	Code civil - 11.
794.....	Armée (I) - 23.
795.....	Douanes - 30.
796.....	Douanes - 31.
797.....	Code de la route - 1.
798.....	Code civil - 19.
799.....	Traités et conventions - 35.
800.....	Traités et conventions - 36.
801.....	Douanes - 32.
802.....	Armée - 24.
803.....	Douanes - 33.
804.....	Douanes - 34.
805.....	Traités et conventions - 37.
806.....	Sûreté nationale - 2.
807.....	Douanes - 35.
808.....	Traités et conventions - 38.
809.....	Traités et conventions - 39.
810.....	Armée (I) - 25.
811.....	Armée (I) - 26.
812.....	Traités et conventions - 40.
813.....	Traités et conventions - 41.
814.....	Traités et conventions - 42.
815.....	Douanes - 36.
816.....	Douanes - 37.
817.....	Douanes - 38.
818.....	Douanes - 39.
819.....	(V. — Calamités agricoles - 4).
820.....	Douanes - 10.
821.....	Douanes - 12.
822.....	Douanes - 13.
823.....	Douanes - 15.
824.....	Douanes - 19.
825.....	T.O.M. - 9.
826.....	II. — Calamités agricoles - 4.
827.....	Armée - 27.
828.....	Pensions de retraite - 12.
829.....	Loyers.
830.....	Crédit - 1.
831.....	Code civil - 20.
832.....	Construction - 10.
833.....	Elections - 6.
834.....	Code civil - 21.
835.....	Sports - 3.
836.....	Impôts indirects - 2.
837.....	Loyers - 19.
838.....	Loyers - 20.
839.....	Animaux - 2.
840.....	Collectivités locales - 12.
841.....	Logement - 3.
842.....	Trésor - 1.
843.....	Logement - 4.
844.....	Elections - 7.
845.....	Animaux - 3.
846.....	Baux ruraux - 6.
847.....	Propriété littéraire et artistique - 1.
848.....	Douanes - 5.
849.....	Douanes - 20.
850.....	Douanes - 24.
851.....	Rapports d'information - 13.
852.....	Prestations familiales - 4.
853.....	R.T.F. - 3.
854.....	Elections - 8.
855.....	Travail - 15.
856.....	Armée (III) - 3.
857.....	Prestations familiales - 4.
858.....	Douanes - 32.
859.....	Douanes - 35.
860.....	Douanes - 39.
861.....	Traités et conventions - 30.
862.....	Traités et conventions - 43.
863.....	Traités et conventions - 36.
864.....	Armée - 23.
865.....	Armée - 24.
866.....	Sûreté nationale - 2.
867.....	Code pénal - 6.
868.....	Pêche maritime - 2.
869.....	Traités et conventions - 24.
870.....	Conseils généraux - 1.
871.....	Douanes - 25.
872.....	T.O.M. - 9.
873.....	Pensions de retraite - 10.
874.....	Sécurité sociale (I) - 5.
875.....	Fonctionnaires - 7.
876.....	Pensions de retraite - 13.
877.....	Travail - 17.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
878.....	Prestations familiales - 5.
879.....	Conseil constitutionnel - 1.
880.....	Elections - 9.
881.....	Code pénal - 7.
882.....	Officiers ministériels - 1.
883.....	Traités et conventions - 24.
884.....	Transports - 7.
885.....	Code civil - 22.
886.....	Traités et conventions - 20.
887.....	Traités et conventions - 26.
888.....	Sociétés - 5.
889.....	Rapports d'information - 14.
890.....	Agriculture - 5.
891.....	Pêche fluviale - 1.
892.....	Aéronautique - 3.
893.....	O.R.T.F. - 4.
894.....	Douanes - 21.
895.....	Douanes - 34.
896.....	Elections - 8.
897.....	Aéronautique - 4.
898.....	R.T.F. - 3.
899.....	Traités et conventions - 42.
900.....	Aéronautique - 3.
901.....	Viticulture - 1.
902.....	R.T.F. - 3.
903.....	Douanes - 38.
904.....	Aide et assistance sociales - 4.
905.....	Eaux - 3.
906.....	T.O.M. - 10.
907.....	R.T.F. - 3.
908.....	Code civil - 16.
909.....	Construction - 11.
910.....	Douanes - 19.
911.....	Douanes - 30.
912.....	Douanes - 1.
913.....	Douanes - 33.
914.....	Douanes - 37.
915.....	Douanes - 10.
916.....	Douanes - 12.
917.....	Douanes - 13.
918.....	Douanes - 15.
919.....	Douanes - 5.
920.....	Douanes - 20.
921.....	Douanes - 24.
922.....	Armée de l'air - 1
923.....	Résistance - 2.
924.....	Logement - 5.
925.....	Loyers - 21.
926.....	Impôts (dispos. génér.) - 3.
927.....	Baux commerciaux - 1.
928.....	Sécurité sociale (IV. — Assur. vieillesse) - 9.
929.....	D.O.M. - 5.
930.....	Douanes - 40.
931.....	Loyers - 22.
932.....	V.R.P. - 2.
933.....	Fonctionnaires - 7.
934.....	Pensions de retraite - 13.
935.....	Région de Paris - 2.
936.....	Agriculture - 5.
937.....	Santé publique (II) - 3.
938.....	Santé publique (IV) - 4.
939.....	Santé publique (I) - 2.
940.....	Santé publique (III) - 2.
941.....	T.O.M. - 6.
942.....	Traités et conventions - 44.
943.....	Hôtels - 1.
944.....	Santé publique - 5.
945.....	Tourisme - 1.
946.....	Fonctionnaires - 6.
947.....	Sécurité sociale (IV. — Assurance vieillesse) - 7.
948.....	Elections - 8.
949.....	Traités et conventions - 45.
950.....	Aéronautique - 4.
951.....	Rapports d'information - 15.
952.....	Traités et conventions - 23.
953.....	Région de Paris - 2.
954.....	Aide et assistance sociale - 4.
955.....	Région de Paris - 2.
956.....	Santé publique (I) - 2.
957.....	Armée (II) - 1.
958.....	Elections - 8.
959.....	Traités et conventions - 33.
960.....	Traités et conventions - 3.
961.....	Fonctionnaires - 8.
962.....	Traités et conventions - 41.
963.....	Tourisme - 1.
964.....	Hôtels - 2.
965.....	Animaux - 4.
966.....	Fonctionnaires - 7.
967.....	T.O.M. - 10.
968.....	Sécurité sociale (IV) - 8.
969.....	Traités et conventions - 46.
970.....	Radiodiffusion - 3.
971.....	Education nationale (I) - 1 et 4.
972.....	Conseils généraux - 1.
973.....	Chasse - 8.
974.....	Douanes - 41.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
975.....	Elections - 8.
976.....	Sécurité sociale agricole (II) - 3.
977.....	Sécurité sociale (V. — Objets divers) - 8.
978.....	Domicile - 1.
979.....	Pensions de retraite - 14.
980.....	Viticulture - 2.
981.....	Fonctionnaires - 7.
982.....	Hôtels - 1.
983.....	Traités et conventions - 39.
984.....	R.T.F. - 3.
985.....	Fonctionnaires - 8.
986.....	Rapports d'information - 16.
987.....	Santé publique (II. — Médecins et dentistes) - 3.
988.....	Santé publique (III) - 2.
989.....	Rapports d'information - 17.
990.....	Animaux - 2.
991.....	Calamités agricoles - 3.
992.....	Traités et conventions - 38.
993.....	Traités et conventions - 39.
994.....	Elections - 8.
995.....	Budget 1961 - 1.
996.....	Agriculture - 5.
997.....	Education nationale (I) - 5.
998.....	Députés (Poursuites) - 2.
999.....	Traités et conventions - 44.
1000.....	Traités et conventions - 43.
1001.....	Chasse - 8.
1002.....	Sécur. soc. agr. (I) - 1
1003.....	Sociétés - 7.
1004.....	Sociétés - 8.
1005.....	R.T.F. - 3.
1006.....	Code civil - 22.
1007.....	Agriculture - 5.
1008.....	Calamités agricoles - 3.
1009.....	Construction - 11.
1010.....	Calamités agricoles - 3.
1011.....	Aéronautique - 4.
1012.....	Rentes viagères - 5.
1013.....	Aéronautique - 3.
1014.....	Traités et conventions - 41.
1015.....	Baux commerciaux - 1.
1016.....	Rapports d'information - 18.
1017.....	Logement - 6.
1018.....	O.R.T.F. - 3.
1019.....	O.R.T.F. - 3.
1020.....	Baux commerciaux - 1.
1021.....	Rapports d'information - 19.
1022.....	Expropriation - 2.
1023.....	Aéronautiqne - 3.
1024.....	Rapports d'information - 20.
1025.....	Rapports d'information - 21.
1026.....	Génocide - 1.
1027.....	Construction - 11.
1028.....	Région parisienne - 2.
1029.....	Rapports d'information - 21.
1030.....	Aéronautique - 4.
1031.....	Tourisme - 1.
1032.....	Règlement de l'A.N. - 4.
1033.....	Règlement de l'A.N. - 5.
1034.....	II. — Calamités agricoles - 4.
1035.....	Rentes viagères - 5.
1036.....	Logement - 6.
1037.....	Fonctionnaires - 9.
1038.....	Propriété littéraire - Art. 1.
1039.....	Construction - 11.
1040.....	Tourisme - 1.
1041.....	II. — Calamités agric. - 4.
1042.....	Région de Paris - 2.
1043.....	Travail - 18.
1044.....	Pensions de retraite - 15.
1045.....	Aéronautique - 4.
1046.....	Rapports d'information - 23.
1047.....	Rapports d'information - 24.
1048.....	Propriété littéraire et art. 1.
1049.....	Travail (Réglementation du-) - 4.
1050.....	Logement - 6.
1051.....	Aide et assistance sociales - 5.
1052.....	D.O.M. - 6.
1053.....	Santé publique (IV) - 4.
1054.....	Sécurité soc. (IV) - 10.
1055.....	Amnistie - 8.
1056.....	Loyers - 23.
1057.....	Code civil - 23.
1058.....	Sécurité soc. (I) - 6.
1059.....	Sécurité soc. (V) - 9.
1060.....	Loyers - 24.
1061.....	Commerce - 8.
1062.....	Santé publique (IV) - 6.
1063.....	Santé publique (IV) - 7.
1064.....	Assurances - 5.
1065.....	Assurances - 6.
1066.....	Assurances - 7.
1067.....	Assurances - 8.
1068.....	Prestations familiales - 6.
1069.....	Logement - 7.
1070.....	Danse - 1.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
1071.....	Collectivités locales - 13.
1072.....	Sécurité sociale (IV) - 11.
1073.....	Sécurité sociale agricole (V) - 2.
1074.....	Immeubles - 2.
1075.....	Armée (I) - 28.
1076.....	Traités et conventions - 47.
1077.....	Chasse - 2.
1078.....	Postes et télécommunications - 2.
1079.....	Travail (Réglementation du-) - 19.
1080.....	Marine marchande - 2.
1081.....	Armée (29) - 29.
1082.....	Fonctionnaires - 10.
1083.....	D.O.M. - 7.
1084.....	Sécurité sociale (III) - 6.
1085.....	Code rural - 2.
1086.....	Armée (30) - 30.
1087.....	Budget 1965.
1088.....	Douanes - 42.
1089.....	Santé publique (IV) - 8.
1090.....	Pensions de retraite - 15.
1091.....	Règlement de l'A.N. - 4.
1092.....	Pensions de retraite - 15.
1093.....	Animaux - 4.
1094.....	Transports - 8.
1095.....	Fonctionnaires - 11.
1096.....	Baux commerciaux - 2.
1097.....	Assurances - 9.
1098.....	Adoption - 3.
1099.....	Santé publique (III) - 3.
1100.....	Majorité - 5.
1101.....	Collectivités locales - 14.
1102.....	Travail (Réglem. du-) - 20.
1103.....	Lait et produits laitiers - 1.
1104.....	Eaux - 3.
1105.....	Police économique - 1.
1106.....	Budget 1965.
1107.....	Budget 1965.
1108.....	Budget 1965.
1109.....	Expropriation - 2.
1110.....	Budget 1965.
1111.....	Budget 1965.
1112.....	Budget 1965.
1113.....	Budget 1965.
1114.....	Rentes viagères - 6.
1115.....	Nationalité française - 1.
1116.....	Lait et produits laitiers - 2.
1117.....	Sécurité sociale (I) - 7.
1118.....	Code rural - 3.
1119.....	Agriculture - 9.
1120.....	Santé publique (I) - 3.
1121.....	Budget 1965.
1122.....	Budget 1965.
1123.....	Budget 1965.
1124.....	Budget 1965.
1125.....	Budget 1965.
1126.....	Budget 1965.
1127.....	Code pénal - 8.
1128.....	Budget 1965.
1129.....	Budget 1965.
1130.....	Budget 1965.
1131.....	Budget 1965.
1132.....	Traités et conventions - 48.
1133.....	Collectivités locales - 9.
1134.....	Traités et conventions - 49.
1135.....	Traités et conventions - 50.
1136.....	Budget 1965.
1137.....	Budget 1965.
1138.....	Budget 1965.
1139.....	Baux commerciaux - 1.
1140.....	Conseils généraux - 2.
1141.....	Budget 1965.
1142.....	Budget 1965.
1143.....	Budget 1965.
1144.....	Budget 1965.
1145.....	Fonctionnaires - 12.
1146.....	Traités et conventions - 51.
1147.....	Amnistie - 9.
1148.....	Rapatriés - 3.
1149.....	Construction - 11.
1150.....	Députés (Poursuites) - 2.
1151.....	Avocats - 1.
1152.....	Sports - 6.
1153.....	Code pénal - 5.
1154.....	Plan - 1.
1155.....	Armée (1) - 32.
1156.....	Code civil - 12.
1157.....	Animaux - 4.
1158.....	Code civil - 22.
1159.....	Fonctionnaires - 18.
1160.....	Pensions de retraite - 15.
1161.....	Sécurité sociale (III) - 6.
1162.....	Expropriation - 2.
1163.....	Fonctionnaires - 9.
1164.....	Fonctionnaires - 10.
1165.....	Traités et conventions - 45.
1166.....	Fonctionnaires - 9.
1167.....	Construction - 11.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
1168.....	Baux commerciaux - 1.
1169.....	Code civil - 22.
1170.....	Armée - 28.
1171.....	Education nationale (I) - 5.
1172.....	Code pénal - 9.
1173.....	Constitution - 14.
1174.....	Conseils généraux - 2.
1175.....	Produits agricoles - 1.
1176.....	Sécurité sociale (I) - 8.
1177.....	Sécurité sociale (IV) - 12.
1178.....	Fonctionnaires - 14.
1179.....	Pensions de retraite - 16.
1180.....	Traitements et salaires - 2.
1181.....	Avocats - 2.
1182.....	Aéronautique - 5.
1183.....	Plan - 1.
1184.....	Plan - 1.
1185.....	Plan - 1.
1186.....	Sécurité sociale agricole (III) - 1.
1187.....	Armée (I) - 33.
1188.....	Armée (I) - 34.
1189.....	Sports - 6.
1190.....	Budget 1964 - 2.
1191.....	Sports - 6.
1192.....	Armée (I) - 32.
1193.....	Sports - 3.
1194.....	Génocide - 1.
1195.....	Armée (I) - 32.
1196.....	Armée (I) - 32.
1197.....	Budget 1965 - 1.
1198.....	Armée (I) - 35.
1199.....	Armée (I) - 36.
1200.....	Armée (I) - 37.
1201.....	Armée (I) - 38.
1202.....	Rapports d'information - 28.
1203.....	Budget 1965 - 1.
1204.....	Rapports d'information - 26.
1205.....	Budget 1964 - 2.
1206.....	Traités et conventions - 48.
1207.....	Commerce - 1.
1208.....	Rapports d'information - 27.
1209.....	Budget 1964 - 2.
1210.....	Avocats - 1.
1211.....	Budget 1964 - 2.
1212.....	Rapatriés - 3.
1213.....	Eaux - 4.
1214.....	Fonctionnaires - 9.
1215.....	Pensions de retraite - 15.
1216.....	Eaux - 4.
1217.....	Avocats - 1.
1218.....	Education nationale (I) - 5.
1219.....	Commerce - 1.
1220.....	Immeubles - 1.
1221.....	Baux commerciaux - 1.
1222.....	Traités et conventions - 35.
1223.....	Traités et conventions - 47.
1224.....	Traités et conventions - 47.
1225.....	Traités et conventions - 50.
1226.....	Traités et conventions - 49.
1227.....	Urbanisme - 2.
1228.....	Sécurité sociale (I) - 9.
1229.....	Amnistie - 10.
1230.....	Nationalité française - 2.
1231.....	Logement - 9.
1232.....	Sécurité sociale (III) - 7.
1233.....	Services nationalisés - 2.
1234.....	Sécurité sociale (V) - 10.
1235.....	Sécurité sociale (II) - 3.
1236.....	Chasse.
1237.....	Impôts (V) - 1.
1238.....	Fonctionnaires - 9.
1239.....	Traités et conventions - 34.
1240.....	Traités et conventions - 34.
1241.....	Armée - 32.
1242.....	Education nationale (I) - 5.
1243.....	Douanes - 42.
1244.....	Douanes - 29.
1245.....	Armée - 32.
1246.....	Education nationale (I) - 5.
1247.....	Armée - 32.
1248.....	Armée - 36.
1249.....	Code de la route - 1.
1250.....	Budget 1964 - 2.
1251.....	Code de la route - 1.
1252.....	Travail (Réglementation du -) - 13.
1253.....	Amnistie - 11.
1254.....	Rapports d'information 28.
1255.....	Armée - 32.
1256.....	Armée - 32.
1257.....	Education nationale (I) - 5.
1258.....	Fonctionnaires - 15.
1259.....	Amnistie - 11.
1260.....	Budget 1964. - 2.
1261.....	Commerce - 1.
1262.....	Baux commerciaux - 1.
1263.....	Rapatriés - 3.
1264.....	Rapatriés - 3.
1265.....	Baux commerciaux - 1.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
1266.....	Education nationale (I) - 5.
1267.....	Traités et conventions - 52.
1268.....	Rapports d'information - 29.
1269.....	Rapports d'information - 30.
1270.....	Commerce - 1.
1271.....	Règlement de l'Assemblée Nationale - 6.
1272.....	Rapports d'information - 31.
1273.....	Lait et produits laitiers - 2.
1274.....	Pêche maritime - 3.
1275.....	Education nationale (I) - 5.
1276.....	Education nationale (I) - 5.
1277.....	Budget 1964 - 2.
1278.....	Education nationale (IV) - 1.
1279.....	Génocide - 2.
1280.....	Logement - 9.
1281.....	D.O.M. - 8.
1282.....	Education nationale - 2.
1283.....	Education nationale - 3.
1284.....	Nationalité française - 3.
1285.....	Santé publique (I) - 4.
1286.....	Sécurité sociale (V) - 11.
1287.....	Amnistie - 12.
1288.....	Logement - 10.
1289.....	O.R.T.F. - 5.
1290.....	Amnistie - 13.
1291.....	Travail (Réglementation du) - 21.
1292.....	Produits agricoles - 2.
1293.....	Baux commerciaux - 1.
1294.....	Baux commerciaux - 1.
1295.....	Budget 1964 - 2.
1296.....	Budget 1964 - 2.
1297.....	Baux commerciaux - 1.
1298.....	Traités et conventions - 53.
1299.....	Procédure administrative - 1.
1300.....	Douanes - 43.
1301.....	Transports - 9.
1302.....	Traités et conventions - 54.
1303.....	Traités et conventions - 55.
1304.....	Marine marchande - 2.
1305.....	Rapports d'information - 32.
1306.....	Douanes - 44.
1307.....	Traités et conventions - 56.
1308.....	Marine marchande - 2.
1309.....	Impôts (II) - 4.
1310.....	Postes et télécommunications - 2.
1311.....	Immeubles - 2.
1312.....	Anciens combattants - 4.
1313.....	Majorité - 6.
1314.....	Assurances - 10.
1315.....	Traitements et salaires - 3.
1316.....	Santé publique (V) - 1.
1317.....	D.O.M. - 9.
1318.....	Baux commerciaux - 3.
1319.....	Baux commerciaux - 4.
1320.....	Pêche maritime - 4.
1321.....	Automobiles - 3.
1322.....	Santé publique (II) - 5.
1323.....	Mines - 2.
1324.....	Code pénal - 10.
1325.....	Avocats - 3.
1326.....	Fonctionnaires 16.
1327.....	Code civil - 24.
1328.....	Code civil - 25.
1329.....	Commerce - 9.
1330.....	Séc. soc. (IV) - 4.
1331.....	D.O.M. - 7.
1332.....	Fonctionnaires - 15.
1333.....	Code pénal - 9.
1334.....	Séc. soc. (IV) - 6.
1335.....	Séc. soc. (IV) - 10.
1336.....	Code de la route - 1.
1337.....	Logement - 8.
1338.....	Industrie - 2.
1339.....	Travail (réglementation du) - 19.
1340.....	Traités et conventions - 57.
1341.....	Armée (I) - 38.
1342.....	Armée (I) - 37.
1343.....	Produits agricoles - 2.
1344.....	Baux commerciaux - 1.
1345.....	Armée (I) - 39.
1346.....	Travail - 18.
1347.....	Armée (I) - 35.
1348.....	Comités d'entreprises - 3.
1349.....	Impôts (II) - 4.
1350.....	O.R.T.F. - 6.
1351.....	Sports - 6.
1352.....	Code de la route - 1.
1353.....	Prestations familiales - 5.
1354.....	Services nationalisés - 3.
1355.....	Avocats - 4.
1356.....	Sécurité sociale (II) - 6.
1357.....	Code rural - 4.
1358.....	Logement - 11.
1359.....	Sécurité sociale (III) - 8.
1360.....	Sociétés - 6.
1361.....	T.O.M. - 11.

Nos d'impression.	Rubriques de la Table.
1362.....	Santé publique (IV) - 8.
1363.....	Santé publique (V) - 2.
1364.....	Traités et conventions - 58.
1365.....	Code civil - 26.
1366.....	Police économique - 1.
1367.....	Douanes - 43.
1368.....	Sociétés - 7.
1369.....	Commerce - 9.
1370.....	Marine marchande - 2.
1371.....	Sports - 6.
1372.....	Sports - 7.
1373.....	Collectivités locales - 9.
1374.....	Génocide - 2.
1375.....	Nationalité française - 3.
1376.....	Fonctionnaires - 11.
1377.....	Armée - 39.
1378.....	Industrie - 2.
1379.....	Organismes internationaux - 1.
1380.....	Organisation judiciaire - 5.
1381.....	Armée (I) - 39.
1382.....	Sports - 8.
1383.....	Officiers ministériels - 2.
1384.....	Armée (I) - 40.
1385.....	Domaine public - 2.
1386.....	Enfance - 3.
1387.....	Armée (I) - 39.
1388.....	Traités et conventions - 59.
1389.....	D.O.M. - 8.
1390.....	Transports - 9.
1391.....	Urbanisme - 3.
1392.....	Aménagement du territoire - 3.
1393.....	Impôts (II) - 4.
1394.....	Traités et conventions - 46.
1395.....	Traités et conventions - 54.
1396.....	Traités et conventions - 55.
1397.....	Logements - 12.
1398.....	Organismes européens - 2.
1399.....	Sports - 7.
1400.....	Baux ruraux - 1.
1401.....	Sports - 7.
1402.....	Code civil - 27.
1403.....	Sécurité sociale (IV) - 13.
1404.....	Marine marchande - 2.
1405.....	Sports - 8.
1406.....	Pensions de retraite - 17.
1407.....	Sécurité sociale (I) - 10.
1408.....	Travail - 22.
1409.....	Code civil - 28.
1410.....	Code de commerce - 3.
1411.....	Code pénal - 11.
1412.....	Agriculture - 11.
1413.....	Code civil - 29.
1414.....	Rapatriés - 4.
1415.....	Assurances - 11.
1416.....	Alsace-Lorraine - 1.
1417.....	Impôts (II) - 4.
1418.....	Sûreté nationale - 1.
1419.....	Fonctionnaires - 15.
1420.....	Impôts (III) - 3.
1421.....	Produits agricoles - 2.
1422.....	Traités et conventions - 56.
1423.....	Organismes internationaux - 1.
1424.....	Traités et conventions - 53.
1425.....	Traités et conventions - 58.
1426.....	Expropriation - 3.
1427.....	Traités et conventions - 57.
1428.....	Fonctionnaires - 15.
1429.....	Sociétés - 8.
1430.....	Immeubles - 3.
1431.....	Sécurité sociale - 4.
1432.....	Produits agricoles - 2.
1433.....	Traités et conventions - 56.
1434.....	Code rural - 2.
1435.....	Logement - 8.
1436.....	Traités et conventions - 60.
1437.....	Immeubles - 2.
1438.....	Douanes - 29.
1439.....	Logement - 12.
1440.....	Urbanisme - 3.
1441.....	Sécurité sociale (IV) - 13.
1442.....	Organisation judiciaire - 5.
1443.....	Domaine public - 5.
1444.....	Aménagement du territoire - 3.
1445.....	T.O.M. - 1
1446.....	Organismes européens - 2.
1447.....	Assurances - 12.
1448.....	Comités d'entreprises - 3.
1449.....	Enfance - 3.
1450.....	Code civil - 27.
1451.....	Rapports d'information - 33.
1452.....	Collectivités locales - 15.
1453.....	Logement - 8.
1454.....	Immeubles - 2.
1455.....	Traités et conventions - 61.
1456.....	Santé publique (II) - 4.
1457.....	Arts - 1.
1458.....	Sécurité sociale (I) - 8.
1459.....	Impôts (III) - 3.
1460.....	Armée (I) - 41.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
1461	Marine marchande - 3.
1462	Armée (I) - 37.
1463	Fonctionnaire - 13.
1464	Armée (I) - 38.
1465	Armée (I) - 40.
1466	Armée (I) - 39.
1467	Armée (I) - 41.
1468	Code civil - 26.
1469	Marine marchande - 3.
1470	Elections - 10.
1471	Impôts (III) - 3.
1472	Impôts (III) - 3.
1473	Fonctionnaires - 15.
1474	Organisation administrative - 3.
1475	Code civil - 26.
1476	Rapports d'information - 34.
1477	Impôts (II) - 4.
1478	Fonctionnaires - 5.
1479	Industrie - 2.
1480	Armée (I) - 42.
1481	Organismes internationaux - 2.
1482	Industrie - 2.
1483	Armée (I) - 37.
1484	Armée (I) - 39.
1485	Expropriation - 3.
1486	Armée (I) - 39.
1487	Sports - 7.
1488	Impôts (II) - 4.
1489	Rapports d'information - 35.
1490	Impôts (III) - 3.
1491	Armée (I) - 39.
1492	Fonctionnaires - 15.
1493	Sécurité sociale (III) - 5.
1494	Logement - 8.
1495	Armée (IV) - 1.
1496	Transports - 10.
1497	Nationalité française - 4.
1498	Immeubles - 2.
1499	Police économique - 1.
1500	Impôts (II) - 4.
1501	Code pénal - 12.
1502	Sports - 7.
1503	Police économique - 1.
1504	Fonctionnaires - 15.
1505	Travail - 19.
1506	Comités d'entreprise - 3.
1507	Sécurité sociale agricole (II) - 4.
1508	Code civil - 30.
1509	Amnistie - 14.
1510	Loyers - 25.
1511	Pensions de retraite - 18.
1512	Emprunts - 2.
1513	Impôts (II) - 5.
1514	Immeubles - 4.
1515	T.O.M. - 12.
1516	Rapatriés - 5.
1517	Atsurances - 12.
1518	Assurances - 11.
1519	Armée (I) - 38.
1520	Code civil - 31.
1521	Immeubles - 2.
1522	Logement - 12.
1523	Logement - 12.
1524	Urbanisme - 3.
1525	Armée (I) - 39.
1526	Armée (I) - 39.
1527	Collectivités locales - 9.
1528	Travail - 19.
1529	Armée (I) - 37.
1530	Forêts - 2.
1531	Santé publique (IV) - 2.
1532	Elections - 10.
1533	Urbanisme - 3.
1534	Expropriation - 3.
1535	Fonctionnaires - 15.
1536	Rapports d'information - 36.
1537	Nationalité française - 4.
1538	Logement - 12.
1539	Traités et conventions - 37.
1540	Fonctionnaires - 15.
1541	Armée (I) - 37.
1542	Armée (I) - 38.
1543	T.O.M. - 2.
1544	Algérie - 3.
1545	Traités et conventions - 60.
1546	Logement - 8.
1547	Logement - 12.
1548	Impôts (II) - 4.
1549	Expropriation - 3.
1550	Aide et assistance sociales - 5.
1551	Officiers ministériels - 2.
1552	Code civil - 26.
1553	Code civil - 26.
1554	Baux ruraux - 5.
1555	Rapports d'information - 38.
1556	Prestations familiales - 4.
1557	Logement - 14.
1558	Logement - 8.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
1559	Logement - 12.
1560	Viticulture - 3.
1561	Sécurité sociale (I) - 11.
1562	Marine marchande - 4.
1563	Chasse et Pêche I (Chasse) - 10.
1564	Logement - 8.
1565	Logement - 12.
1566	Logement 8.
1567	Logement - 12.
1568	Education nationale (I) - 7.
1569	Traités et conventions - 62.
1570	Traités et conventions - 63.
1571	Postes et télécommunications - 3.
1572	D.O.M. - 10.
1573	Commerce - 10.
1574	Construction - 12.
1575	Transports - 11.
1576	Armée (I) - 44.
1577	Budget 1966 - 1.
1578	Traités et conventions - 64.
1579	Traités et conventions - 65.
1580	Traités et conventions - 66.
1581	Sociétés - 9.
1582	Traités et conventions - 67.
1583	Marine marchande - 6.
1584	Santé publique (II) - 6.
1585	Transports - 12.
1586	Transports - 13.
1587	Traités et conventions - 51.
1588	Budget 1966 - 1.
1589	Budget 1966 - 1.
1590	Traités et conventions - 67.
1591	Marine marchande - 5.
1592	Organismes internationaux - 2.
1593	Rapports d'information - 38.
1594	Budget 1966 - 1.
1595	Traités et conventions - 64.
1596	Budget 1966 - 1.
1597	Code rural - 5.
1598	Sécurité sociale (II) - 8.
1599	D.O.M. - 11.
1600	Anciens combattants - 5.
1601	Code civil - 32.
1602	Code civil - 33.
1603	Code civil - 34.
1604	Logement - 14.
1605	Santé publique (III) - 4.
1606	Budget 1966 - 1.
1607	D.O.M. - 12.

Nos d'impressions	Rubriques de la Table.
1608	Armée (IV) - 1.
1609	Budget 1966 - 1.
1610	Traités et conventions - 64.
1611	Budget 1966 - 1.
1612	Budget 1966 - 1.
1613	Budget 1966 - 1.
1614	Budget 1966 - 1.
1615	Budget 1966 - 1.
1616	Budget 1966 - 1.
1617	Plan - 2.
1618	Budget 1966 - 1.
1619	Budget 1966 - 1.
1620	Budget 1966 - 1.
1621	Budget 1966 - 1.
1622	Code de la route - 2.
1623	Code rural - 6.
1624	Industrie - 3.
1625	Armée (I) - 45.
1626	Armée (I) - 46.
1627	Budget 1966 - 1.
1628	Budget 1966 - 1.
1629	Budget 1966 - 1.
1630	Adoption - 4.
1631	Budget 1966 - 1.
1632	Budget 1966 - 1.
1633	Budget 1966 - 1.
1634	Budget 1966 - 1.
1635	Industrie - 3.
1636	Budget 1966 - 1.
1637	Plan - 2.
1638	Plan - 2.
1639	Impôts (III) - 3.
1640	Viticulture - 4.
1641	Code civil - 35.
1642	Elevage - 2.
1643	D.O.M. - 13.
1644	Plan - 2.
1645	Travail - 19.
1646	Officiers ministériels - 2.
1647	Traités et conventions - 68.
1648	Radiodiffusion - 1.
1649	Santé publique (II) - 4.
1650	Officiers ministériels - 2.
1651	Travail - 19.
1652	Traités et conventions - 65.
1653	Traités et conventions - 66.
1654	Armée (I) - 46.
1655	Armée (I) - 42.
1656	Plan - 2.
1657	Construction - 12.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
1658.....	Code civil - 36.
1659.....	Départements d'outre-mer - 13
1660.....	Traités et conventions - 64.
1661..	Traités et conventions - 64.
1662.....	Adoption - 4.
1663.....	Traités et conventions - 62.
1664.....	Arts - 1.
1665.....	Adoption - 4.
1666.....	Forêts - 2.
1667.....	Budget 1966 - 2.
1668.....	Traités et conventions - 64.
1669.....	Armée (I) - 47.
1670.....	Budget 1966 - 1.
1671.....	Officiers ministériels - 2.
1672.....	Forêts - 2.
1673.....	Budget 1966 - 1.
1674.....	Traités et conventions - 64.
1675.....	Plan - 2.
1676.....	Budget 1966 - 1.
1677.....	Collectivités locales - 16.
1678.....	Santé publique (I) - 5.
1679.....	Sports - 9.
1680.....	Santé publique (I) - 6.
1681.....	Code civil - 36.
1682.....	Officiers ministériels - 2.
1683.....	Budget 1966 - 1.
1684.....	Budget 1966 - 1.
1685.....	Plan - 2.
1686.....	Plan - 2.
1687.....	Plan - 2.
1688.....	Plan - 2.
1689.....	Plan - 2.
1690.....	Code civil - 23.
1691.....	Armée (I) - 48.
1692.....	Assurances - 13.
1693.....	Impôts (III) - 3.
1694.....	Travail (Réglementation du) - 24.
1695.....	Pensions de retraite - 19.
1696.....	Sécurité sociale I - 9.
1697.....	Traités et conventions - 69.
1698.....	Traités et conventions - 70.
1699.....	Impôts (III) - 3.
1700.....	Budget 1965 - 2.
1701.....	Pêche maritime - 5.
1702.....	Traités et conventions - 68.
1703.....	Forêts - 3.
1704.....	Budget 1965 - 2.
1705.....	Rapports d'information - 39.
1706.....	Budget 1965 - 2.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
1707.....	Automobiles - 4.
1708.....	Sécurité sociale I - 3.
1709.....	Racisme - 6.
1710.....	Santé publique I - 7.
1711.....	Code civil - 37.
1712.....	Armée (I) - 49.
1713.....	O.R.T.F. - 7.
1714.....	Alcoolisme - 3.
1715.....	Majorité - 7.
1716.....	Collectivités locales - 17.
1717.....	Rapports d'information - 40.
1718.....	Sécurité sociale (IV) - 14.
1719.....	Commerce - 10.
1720.....	Code civil - 38.
1721.....	Impôts (III) - 3.
1722.....	Impôts (III) - 3.
1723.....	Traités et conventions - 71.
1724.....	Chasse et pêche - 11.
1725.....	D.O.M. - 14.
1726.....	Organisation judiciaire - 6.
1727.....	Police et sûreté nationale - 3.
1728.....	D.O.M. - 15.
1729.....	T.O.M. - 14.
1730.....	Rapport d'information - 41.
1731.....	Code de commerce - 4.
1732.....	Traités et conventions - 72.
1733.....	Code rural - 7.
1734.....	Rapport d'information - 42.
1735.....	Rapport d'information - 43.
1736.....	Rapport d'information - 44.
1737..	Constitution - 15.
1738.....	Pensions de retraite - 20.
1739.....	Marine marchande - 6.
1740.....	Impôts (I) - 4.
1741.....	Traités et conventions - 73.
1742.....	Traités et conventions - 74.
1743.....	Rapparts d'information - 45.
1744.....	Amnistie - 15.
1745.....	Amnistie - 16.
1746.....	Impôts (I) - 4.
1747.....	Santé publique (II) - 7.
1748.....	Elections - 11.
1749	Elections - 12.
1750.....	Travail - 25.
1751.....	Elections - 13.
1752.....	T.O.M. - 15.
1753.....	Elections - 14.
1754.....	Décorations - 5.
1755.....	Code civil - 39.
1756.....	Baux commerciaux - 5.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
1757.....	Travail - 26.
1758.....	Code pénal - 13.
1759.....	Travail - 27.
1760.....	Code civil - 40.
1761.....	Logement - 15.
1762.....	Code rural - 8.
1763.....	Pensions de retraite - 21.
1764.....	Logement - 16.
1765.....	Code pénal - 14.
1766.....	Code rural - 9.
1767.....	Sécurité sociale agricole (II) - 5.
1768.....	Logement - 17.
1769.....	Emprunts - 3.
1770.....	Code pénal - 15.
1771.....	Collectivités locales - 18.
1772.....	Postes et télécommunications - 5.
1773.....	Amnistie - 15.
1774.....	Travail - 28.
1775.....	Sécurité sociale (III) - 9.
1776.....	Amnistie - 17.
1777.....	Impôts (II) - 6.
1778.....	Code pénal - 7.
1779.....	Armée (I) - 47.
1780.....	Transports - 10.
1781.....	Code pénal - 16.
1782.....	Amnistie - 16.
1783.....	Commerce - 10.
1784.....	Sécurité sociale (III) - 8.
1785.....	Prestations familiales - 4.
1786.....	Elections - 1.
1787.....	Forêts - 3.
1788.....	T.O.M. - 14.
1789.....	Transports - 12.
1790.....	Transports - 13.
1791.....	Armée (I) - 44.
1792.....	Pêche maritime - 1.
1793.....	Police et sûreté nationale - 4.
1794.....	Code pénal - 7.
1795.....	Pensions de retraite - 22.
1796.....	Pensions de retraite - 23.
1797.....	Organismes financiers - 2.
1798.....	Forêts - 3.
1799.....	Pêche maritime - 5.
1800.....	Sécurité sociale (I) - 9.
1801.....	Sécurité sociale (I) - 8.
1802.....	Pensions de retraite - 20.
1803.....	Collectivités locales - 15.
1804.....	Armée (I) - 46.
1805.....	Code rural - 2.
1806.....	Santé publique (V) - 2.
1807.....	Code de commerce - 3.
1808.....	Comités d'entreprises - 3.
1809.....	Impôts (I) - 4.
1810.....	Armée (I) - 50.
1811.....	Armée (I) - 51.
1812.....	Sociétés - 7.
1813.....	Sociétés - 8.
1814.....	Urbanisme - 2.
1815.....	T.O.M. - 16.
1816.....	Traités et conventions - 74.
1817.....	Traités et conventions - 75.
1818.....	Sécurité sociale agricole (I) - 4.
1819.....	Pensions militaires d'invalidité - 2.
1820.....	Santé publique (IV) - 9.
1821.....	Marchés publics - 1.
1822.....	Logement - 18.
1823.....	Organisation judiciaire - 7.
1824.....	Immeubles - 5.
1825.....	Construction - 13.
1826.....	T.O.M. - 17.
1827.....	Impôts (I) - 50.
1828.....	Comités d'entreprises - 3.
1829.....	Traités et conventions - 69.
1830.....	Douanes - 45.
1831.....	Amnistie - 15.
1832.....	Traités et conventions - 61.
1833.....	Sécurité sociale (I) - 8.
1834.....	Sociétés - 9.
1835.....	Travail - 28.
1836.....	Santé publique (V) - 2.
1837.....	Sociétés - 9.
1838.....	Marine marchande - 7.
1839.....	Code civil - 29.
1840.....	Crédit - 2.
1841.....	Traités et conventions - 70.
1842.....	Armée (I) - 49.
1843.....	Armée (I) - 46.
1844.....	Amnistie - 15.
1845.....	Amnistie - 15.
1846.....	Armée (I) - 48.
1847.....	Travail - 24.
1848.....	Marine marchande - 7.
1849.....	Traités et conventions - 71.
1850.....	Traités et conventions - 72.
1851.....	Impôts (II) - 6.
1852.....	Organismes financiers - 2.

Nos d'impressions	Rubriques de la Table.
1853.....	T.O.M. - 12.
1854.....	Urbanisme - 4.
1855.....	Radiodiffusion - 1.
1856.....	Amnistie - 16.
1857.....	Construction - 12.
1858.....	Transports - 10.
1859.....	Traitements et salaires - 3.
1860.....	Armée (I)- 50.
1861.....	Code rural - 2.
1862.....	Chasse - 9.
1863.....	Chasse et pêche (II - Pêche) - 5.
1864.....	Rapports d'information - 46.
1865.....	Crédit - 3.
1866.....	Sécurité sociale (III) - 10.
1867.....	Fonctionnaires - 17.
1868.....	Sécurité sociale (I) - 12.
1869.....	Rapatriés - 7.
1870.....	Santé publique (1) - 8.
1871.....	Travail - 29.
1872.....	Aide et assistance sociales - 6.
1873.....	Santé publique (III) - 5.
1874.....	Santé publique (1) - 9.
1875.....	T.O.M. - 17.
1876.....	Immeubles - 6.
1877.....	Propriété littéraire et artistique - 2.
1878.....	Pensions de retraite - 22.
1879.....	Pensions de retraite - 23.
1880.....	Pensions de retraite - 19.
1881.....	Armée (II) - 2.
1882.....	Procédure pénale - 3.
1883.....	Région de Paris - 3.
1884.....	Police et sûreté nationale - 5.
1885.....	Armée (III) - 4.
1886.....	Sociétés - 7.
1887.....	Sociétés - 8.
1888.....	Armée (I) - 50.
1889.....	Armée (I). - 51.
1890.....	Adoption - 4.
1891.....	Code civil - 39.
1892.....	Rapports d'information - 47.
1893.....	Amnistie - 15.
1894.....	Amnistie - 15.
1895.....	Sécurité sociale (III) - 10.
1896.....	Traités et conventions - 75.
1897.....	Forêts - 3.
1898.....	Commerce - 10.
1899.....	Loyers - 5.
1900.....	Amnistie - 16.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
1901.....	Construction - 12.
1902.....	Règlement A. N. - 7.
1903.....	Code civil - 40.
1904.....	Adoption - 4.
1905.....	D.O.M. - 12.
1906.....	Postes et télécommunications - 5.
1907.....	Urbanisme - 3.
1908.....	Traités et conventions - 76.
1909.....	Logement - 9.
1910.....	Armée (III) - 4.
1911.....	Transports - 10.
1912.....	Urbanisme - 4.
1913.....	Elections - 15.
1914.....	Elections - 16.
1915.....	Chasse et pêche (I. — Chasse) - 11.
1916.....	Armée (I) - 47.
1917.....	Collectivités locales - 15.
1918.....	Pêche maritime - 1.
1919.....	Hôtels - 2.
1920.....	Traités et conventions - 73.
1921.....	Crédit - 3.
1922.....	Travail - 30.
1923.....	Sécurité sociale (III) - 11.
1924.....	Procédure pénale - 4.
1925.....	Collectivités locales - 19.
1926.....	Armée (I) - 52.
1927.....	Baux ruraux - 9.
1928.....	Commerce - 11.
1929.....	Traités et conventions - 77.
1930.....	Rapports d'information - 48.
1931.....	Région de Paris - 3.
1932.....	Douanes - 45.
1933.....	Code rural - 5.
1934.....	Armée (I)- 47.
1935.....	Santé publique (III)- 5.
1936.....	Code pénal - 16.
1937.....	Forêts - 3.
1938.....	Collectivités locales - 20.
1939.....	Collectivités locales - 15.
1940.....	Assurances - 13.
1941.....	Santé publique (III) - 6.
1942.....	Police et sûreté nationale - 5.
1943.....	Procédure pénale - 3.
1944.....	Commerce - 10.
1945.....	Rapatriés - 8.
1946.....	Collectivités locales - 21.
1947.....	Règlement A. N. - 8.
1948.....	Elections - 15.

Nos d'impressions	Rubriques de la Table.
1949	Elections - 16.
1950	Fonctionnaires - 17.
1951	Budget 1962 - 2.
1952	Crédit - 2.
1953	Région de Paris - 5.
1954	Code civil - 39.
1955	Logement - 15.
1956	Pêche maritime - 1.
1957	D.O.M. - 14.
1958	Collectivités locales - 20.
1959	Crédit - 2.
1960	Pensions de retraite - 23.
1961	Adoption - 4.
1962	Postes et télécommunications - 4.
1963	Sécurité sociale agricole (II) - 2.
1964	Constitution - 16.
1965	Sociétés - 7.
1966	Rapatriés - 8.
1967	Collectivités locales - 19.
1968	Code pénal - 12.
1969	Rapatriés - 4.
1970	Nationalisations - 6.
1971	Urbanisme - 4.
1972	Traités et conventions - 76.
1973	Rapport d'information - 49.
1974	Travail - 22.
1975	Hôtels - 2.
1976	Adoption - 4.
1977	Sécurité sociale (III) - 10.
1978	Postes et télécommunications - 4.
1979	Sécurité sociale agricole (II) - 2.
1980	Pensions de retraite - 23.
1981	Urbanisme - 4.
1982	Sociétés - 7.
1983	T.O.M. - 15.
1984	D.O.M. - 15.
1985	Rapatriés - 5.
1986	T.O.M. - 12.
1987	Travail - 27.
1988	T.O.M. - 18.
1989	T.O.M. - 17.
1990	Sécurité sociale (III) - 10.
1991	Traités et conventions - 77.
1992	Sociétés - 8.
1993	Sociétés - 9.
1994	Collectivités locales - 20.
1995	Sociétés - 9.
1996	Elections - 17.
1997	Elections - 18.
1998	Elections - 17.
1999	Elections - 18.
2000	Code de procédure pénale - 5.
2001	Travail - 31.
2002	Produits agricoles - 3.
2003	Marine marchande - 8.
2004	Elections - 19.
2005	Elections - 20.
2006	Alcoolisme - 4.
2007	Viticulture - 5.
2008	Décorations - 6.
2009	Baux ruraux - 10.
2010	Travail - 32.
2011	Elections - 21.
2012	Organisation judiciaire - 8.
2013	Alcoolisme - 5.
2014	Education nationale (I) - 8.
2015	Loyers - 5.
2016	T.O.M. - 12.
2017	Pensions de retraite - 19.
2018	Alcoolisme - 6.
2019	Collectivités locales - 20.
2020	T.O.M. - 12.
2021	Pensions de retraite - 19.
2022	Police et sûreté nationale - 5.
2023	Procédure pénale - 3.
2024	Police et sûreté nationale - 5.
2025	Procédure pénale - 3.
2026	Loyers - 5.
2027	Commerce - 12.
2028	Rapports d'information - 50.
2029	Rapports d'information - 51.
2030	Cour des comptes - 2.
2031	Chasse et pêche (I. — Chasse) - 11.
2032	Chasse et pêche (I. — Chasse) - 11.
2033	Crédit - 2.
2034	T.O.M. - 12.
2035	T.O.M. - 12.
2036	Immeubles - 6.
2037	Rapports d'information - 52.
2038	Nationalité française - 2.
2039	Nationalité française - 1.
2040	Douanes - 47.
2041	Délit de fuite - 1.
2042	Armée (I) - 53.

Nos d'impressions	Rubriques de la Table.
2043.....	Armée (I) - 54.
2044.....	Budget 1967 - 1.
2045.....	Douanes - 46.
2046.....	Sociétés - 9.
2047.....	Travail - 33.
2048.....	Sécurité sociale agricole (I) - 1.
2049.....	Travail - 33.
2050.....	Budget 1967 - 1.
2051.....	Aéronautique - 6.
2052.....	Travail - 33.
2053.....	Budget 1967 - 1.
2054.....	Collectivités locales - 21.
2055.....	Budget 1967 - 1.
2056.....	Sécurité sociale (I) - 13.
2057.....	Travail - 34.
2058.....	Collectivités locales - 22.
2059.....	Code rural - 8.
2060.....	Sécurité sociale (III) - 12.
2061.....	Code civil - 42.
2062.....	Code civil - 43.
2063.....	Pensions de retraite - 24.
2064.....	Rapatriés - 9.
2065.....	Algérie - 6.
2066.....	Collectivités locales - 23.
2067.....	Elections - 22.
2068.....	Animaux - 5.
2069.....	Sécurité sociale (I) - 14.
2070.....	Elections - 23.
2071.....	Traités et conventions - 78.
2072.....	Traités et conventions - 79.
2073.....	Traités et conventions - 80.
2074.....	Budget 1967 - 1.
2075.....	Budget 1967 - 1.
2076.....	Budget 1967 - 1.
2077.....	Budget 1967 - 1.
2078.....	Budget 1967 - 1.
2079.....	Budget 1967 - 1.
2080.....	Budget 1967 - 1.
2081.....	Assurances - 13.
2082.....	Budget 1967 - 1.
2083.....	Budget 1967 - 1.
2084.....	Budget 1967 - 1.
2085.....	Budget 1967 - 1.
2086.....	Traités et conventions - 81.
2087.....	Budget 1967 - 1.
2088.....	Budget 1967 - 1.
2089.....	Budget 1967 - 1.
2090.....	Budget 1967 - 1.
2091.....	Budget 1967 - 1.
2092.....	Budget 1967 - 1.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
2093.....	Sécurité sociale agricole I - 1.
2094.....	T.O.M. - 15.
2095.....	Budget 1967 - 1.
2096.....	Budget 1967 - 1.
2097.....	Budget 1963 - 6.
2098.....	Pensions de retraite - 24.
2099.....	Armée (I) - 56.
2100.....	Code civil - 42.
2101.....	Alcoolisme - 7.
2102.....	Amnistie - 18.
2103.....	Alcoolisme - 8.
2104.....	Calamités II (Cal. agr.) - 6.
2105.....	Postes et télécommunications - 6.
2106.....	Budget 1967 - 1.
2107.....	Région de Paris - 3.
2108.....	Sociétés - 9.
2109.....	Pensions d'invalidité - 2.
2110.....	Sociétés - 9.
2111.....	Traités et conventions - 63.
2112.....	Assurances - 13.
2113.....	Rapport d'information - 53.
2114.....	Travail - 33.
2115.....	Code civil - 41.
2116.....	Budget 1967 - 1.
2117.....	Règlement A. N. - 8.
2118.....	T.O.M. - 19.
2119.....	Code civil - 43.
2120.....	Rapports d'information - 54.
2121.....	Marine marchande - 9.
2122.....	Rapports d'information - 55.
2123.....	Douanes - 48.
2124.....	Presse - 2.
2125.....	Budget 1967 - 1.
2126.....	Elections - 24.
2127.....	Elevage - 3.
2128.....	Douanes - 46.
2129.....	Collectivités locales - 22.
2130.....	Travail (règl. du -) - 16.
2131.....	Pensions de retraites - 21.
2132.....	Anciens combattants - 1.
2133.....	Santé publique (V) - 1.
2134.....	Région de Paris - 3.
2135.....	Traités et conventions - 59.
2136.....	Traités et conventions - 52.
2137.....	Code civil - 44.
2138.....	Armée (I) - 53.
2139.....	Traités et conventions 32.
2140.....	Collectivités locales - 21.
2141.....	Traités et conventions - 83.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
2142.....	Organisation judiciaire - 9.
2143.....	Organisation judiciaire - 10.
2144.....	Nationalité française - 5.
2145.....	Officiers ministériels - 3.
2146.....	Elections - 24.
2147.....	Traités et conventions - 84.
2148.....	Traités et conventions - 85.
2149.....	Travail - 33.
2150.....	Travail - 33.
2151.....	Sécurité sociale agricole (II) - 2.
2152.....	Collectivités locales - 21.
2153.....	Code de la route - 3.
2154.....	Services nationalisés - 4.
2155.....	Santé publique (IV) - 10.
2156.....	Elections - 25.
2157.....	Pensions de retraite - 25.
2158.....	Baux ruraux - 11.
2159.....	Immeubles - 7.
2160.....	Tourisme - 2.
2161.....	Hôtels - 3.
2162.....	Recherche scientifique - 2.
2163.....	Monuments historiques - 1.
2164.....	Budget 1966 - 2.
2165.....	Postes et télécommunications - 6.
2166.....	Organisation judiciaire - 8.
2167.....	Douanes - 48.
2168.....	Elevage - 3.
2169.....	Armée (I) - 54.
2170.....	Délit de fuite - 1.
2171.....	Officiers ministériels - 3.
2172.....	Budget 1961 - 1.
2173.....	Budget 1962 - 2.
2174.....	Budget 1963 - 6.
2175.....	Recherche scientifique - 2.
2176.....	Crédit - 2.
2177.....	Elections 26.
2178.....	Nationalité française - 5.
2179.....	Traités et conventions - 78.
2180.....	Traités et conventions - 79.
2181.....	Traités et conventions - 80.
2182.....	Recherche scientifique - 3.
2183.....	Relations financières internationales - 1.
2184.....	Budget 1966 - 2.
2185.....	Budget 1967 - 1.
2186.....	Marine marchande - 9.
2187.....	Presse - 2.
2188.....	Elections - 27.
2189.....	Agriculture - 14.
2190.....	Elections - 28.
2191.....	Rapatriés - 12.
2192.....	Amnistie - 19.
2193.....	Travail - 36.
2194.....	Arts - 2.
2195.....	Anciens combattants - 6.
2196.....	Majorité - 6.
2197.....	Sécurité sociale (I) - 16.
2198.....	Elections - 29.
2199.....	T.O.M. - 19.
2200.....	Budget 1967 - 1.
2201.....	Collectivités locales - 19.
2202.....	Produits agricoles - 2.
2203.....	Santé publique (I) - 8.
2204.....	Hôtels - 2.
2205.....	Monuments historiques - 1.
2206.....	Sociétés - 11.
2207.....	Région de Paris - 3.
2208.....	Collectivités locales - 21.
2209.....	T.O.M. - 18.
2210.....	Elections - 26.
2211.....	Elections - 24.
2212.....	T.O.M. - 16.
2213.....	Impôts (I) - 5.
2214.....	Sécurité sociale (IV) - 1.
2215.....	Transports - 14.
2216.....	Transports - 15.
2217.....	Sécurité sociale agricole IV assurance vieillesse) - 14.
2218.....	Traités et conventions - 81.
2219.....	Traités et conventions - 82.
2220.....	Traités et conventions - 83.
2221.....	Traités et conventions - 84.
2222.....	Traités et conventions - 85.
2223.....	Immeubles - 5.
2224.....	Région de Paris - 3.
2225.....	Baux ruraux - 11.
2226.....	Crédit - 2.
2227.....	Elections - 24.
2228.....	Travail - 24.
2229.....	Organisation judiciaire - 9.
2230.....	Collectivités locales - 21.
2231.....	Traités et conventions - 86.
2232.....	Code de commerce - 5.
2233.....	Rapports d'information - 56.
2234.....	Sécurité sociale (I) - 14.
2235.....	Sécurité sociale agricole (II) - 2.
2236.....	Sécurité sociale agricole (II) - 2.
2237.....	Construction - 13.

Nos d'impressions.	Rubriques de la Table.
2238	Collectivités locales 23.
2239	Elevage - 3.
2240	Organisation judiciaire - 10.
2241	Sociétés - 11.
2242	Délit de fuite - 1.
2243	Travail - 24.
2244	Calamités II (Cal. agric.) - 6.
2245	Immeuble - 7.
2246	Hôtels - 2.
2247	Crédit - 2.
2248	Transports - 14.
2249	Transports - 15.
2250	Impôts (II) - 5.
2251	Collectivités locales - 21.
2252	Traités et conventions - 86.
2253	Relations financières internationales - 1.
2254	Budget 1966 - 2.
2255	Elevage - 3.
2256	Marine marchande - 6.
2257	Jeunesse - 1.
2258	Crédit - 2.
2259	Aéronautique - 6.
2260	Construction - 14.
2261	Code civil 44.
2262	Fonds de commerce - 2.
2263	Sécurité sociale I (dispositions générales) - 17.
2264	Enfance - 4.
2265	Collectivités locales - 24.
2266	Industrie - 4.
2267	Hôtels - 4.
2268	Rapports d'information - 57.
2269	Aide et assistance sociales - 1.
2270	Budget 1966 - 3.
2271	Délit de fuite - 1.
2272	Recherche scientifique - 2.
2273	Recherche scientifique - 2.
2274	Collectivités locales - 19.
2275	Traités et conventions - 87.
2276	Traités et conventions - 88.
2277	Santé publique (III) - 6.
2278	Rapports d'information - 58.
2279	Rapports d'information - 59.
2280	Rapports d'information - 60.
2281	Rapports d'information - 61.
2282	Automobiles - 2.
2283	Elections - 26.
2284	Déportés - 1.
2285	Budget 1964 - 3.
2286	Monuments historiques - 1.
2287	Traités et conventions - 88.
2288	Recherche scientifique - 2.
2289	Collectivités locales - 21.
2290	Crédit - 2.
2291	Collectivités locales - 21.
2292	Presse - 2
2293	Traités et conventions - 37.
2294	Recherche scientifique - 2.
2295	Crédit - 2.
2296	Presse - 2.
2297	Recherche scientifique - 3.
2298	Sociétés - 11.
2299	Construction - 13.
2300	Santé publique (III) - 6.
2301	Construction - 13.
2302	Commerce - 12.
2303	Monuments historiques - 1.
2304	Marine marchande - 9.
2305	Sociétés - 11.
2306	Marine marchande - 9.
2307	Elections - 26.
2308	Budget 1964 - 3.
2309	Rapports d'information - 62.
2310	Elections - 26.
2311	Rapports d'information - 63.
2312	Budget 1961 - 1.
2313	Budget 1962 - 2.
2314	Budget 1963 - 6.
2315	Budget 1961 - 1.
2316	Budget 1962 - 2.
2317	Budget 1963 - 6.
2318	Recherche scientifique - 2.
2319	Recherche scientifique - 2.
2320	Code civil - 23.
2321	Elections - 26.
2322	Elections - 26.
2323	Rapports d'information - 64.
2324	Pensions de retraite - 25.
2325	Nationalisation - 10.
2326	Nomades - 1.
2327	Logement - 19.
2328	Assurances - 14.
2329	Radiodiffusion - 2.
2330	Travail - 37.
2331	Commerce - 13.
2332	Travail - 38.
2333	Santé publique (III) - 6.
2334	Tourisme - 3.
2335	Francophonie - 1.
2336	Organisation judiciaire - 10.
2337	Organisation judiciaire - 10.
2338	Racisme - 7.
2339	Pensions de retraite - 2.

Imprimerie de l'Assemblée Nationale